La plus forte vente des journaux du soir de province

LE SOLEIL DE MARSEILLE

DERNIERE EDITION

REDACTION ET ADMINISTRATION
2, RUE BRETEUIL
Tél. Drag.: 68-18 et 68-19
La publicité est reçue dans nos bureaux et dans toutes les succursales de l'AGENCE HAVAS
C. C. P. 807 Marseille
LE NUMERO 1 FRANC

LUNDI 13 MARS 1944
60e Année
N° 60

LA QUATRIÈME AGRESSION CONTRE TOULON

CE MATIN, ON COMPTAIT 64 morts et 128 blessés

Le nombre des sinistrés est de 5.000

Toulon, 13 mars. (*De notre correspondant particulier*). — Ils ne reviendront pas de sitôt, entendait-on après le dernier bombardement, vieux à peine de quatre jours.

Hélas !... ils devaient revenir.

Et ce fut autrement tragique que la fois dernière...

Ils vinrent, ce coup-ci, un peu avant les douze coups de midi ; c'est-à-dire au moment où les chaussées se peuplent de tous ceux que les bureaux, les ateliers, les usines, les magasins renvoient chez soi pour le repas du matin, et à quoi il fallait ajouter les cortèges, chargés de couffins, des ménagères.

Et Toulon revécut les heures dramatiques du 24 novembre et du 4 février.

Trois vagues d'appareils, fort peu de temps après les cinq coups de canon d'alerte fatidiques, survolaient la cité, les faubourgs, et crachaient, tour à tour, leurs bombes, dans un fracas d'Apocalypse.

Le cœur et l'ouest de la ville meurtrie étaient particulièrement atteints, tandis qu'ici et là montaient d'énormes flammes, des incendies faisant rage...

Un grand magasin de nouveautés flambait, du trottoir jusqu'au faîte de l'immeuble, dont les toits venaient de s'effondrer sous l'explosion d'une bombe.

On revivait, devant ce specacle, les minutes tragiques de l'incendie des Nouvelles Galeries de Marseille ; à cela près, heureusement, que ce grand magasin venait de libérer ses employés depuis quelques instants.

Après l'orage de fer et de feu

Une heure plus tard, les abris, les refuges, les caves rendaient à la rue leurs habitants de passage...

L'air, comme les fois précédentes, était saturé de fumées, de fine et âcre poussière qui vous prenait à la gorge.

Et, par telles chaussées éventrées, par les éboulis, les amas de vitres pulvérisées, on allait aux nouvelles. Celui-ci à la recherche des siens, celui-là inquiet du sort de quelque camarade...

Sur l'une de ces voies saccagées, un vénérable platane, tricentenaire, avait été littéralement arraché du sol et montrait ses racines soulevées, comme par un levier, celles d'une grosse dent cariée.

A cinquante mètres de là, une église saignait, trouée par le haut, ses autels, son chœur, ses bas-côtés bouleversés sous les regards d'un Christ en croix, parmi des ex-voto, des bouquets artificiels et des linges sacrés.

Ailleurs, une autre église a vu descendre son clocher, dont il ne reste plus rien. Plus loin encore, un foyer qui accueillait des jeunes filles vivant en communauté, ne montre plus que ses quatre murs où pendent de naïves tapisseries, où restent accrochés quelques cadres, une étagère...

Les pas glissent sur un tapis de verre concassé ou se heurtent à d'informes épaves, jetées là par le rapide et cruel ouragan.

Les belles équipes à l'œuvre

Et, soudain, c'est le tintamarre des camions, des ambulances transportant leurs équipes sur les lieux sinistrés.

Croix-Rouge, Equipes nationales et d'urgence, celles de la Défense passive, pompiers maritimes et municipaux, infirmiers, brancardiers vont maintenant arracher aux décombres fumants, leurs blessés et leurs morts...

Combien sont-ils ?

On a peur de dire un chiffre...

Sous le hall du Palais de Justice, une trentaine de morts sont déjà rangés... Les hôpitaux ont reçu près de cent blessés...

Mais on n'en est qu'à un premier et rapide bilan... Le bilan de la première heure.

On a, cependant, malgré la violence du bombardement, des raisons d'espérer que le chiffre des victimes n'atteindra pas celui du 24 novembre.

Nourrir, abriter, vêtir...

Parallèlement à l'œuvre des équipes de sauveteurs, le Secours National se trouvait paré dès la fin de l'alerte.

Devant l'ampleur des dégâts qui laissait supposer un grand nombre de sinistrés, déjà fonctionnaient les services des premiers secours à apporter aux victimes du bombardement : cuisines roulantes, distribution de vêtements, relogement pour le soir étaient déjà à pied d'œuvres.

De ce temps, le train du S.I.P.E.G., garé à Lyon, était alerté, et arrivait à Toulon dans le cours de la soirée, chargé de denrées, de médicaments, de linge, et prêt à hospitaliser les blessés.

Dans les quartiers atteints, les camions de la Défense Passive et leurs équipes dégageaient les décombres avec une ardeur, un zèle émouvants.

Une conférence à la sous-préfecture

Vers 17 heures, M. Bussière, préfet régional, accompagné de M. Maljean, préfet-délégué de Marseille, arrivaient à Toulon, où ils étaient reçus par MM. Feschotte, préfet du Var, et Haupetit-Fourrichon, sous-préfet.

MM. Bussière et Maljean étaient aussitôt conduits à la sous-préfecture, où avait lieu une conférence qui réunissait les pouvoirs publics, locaux et départementaux et tous les représentants des services publics.

M. Bussière s'enquit tout de suite des conséquences matérielles du bombardement et se fit mettre au courant de la situation créée par celui-ci.

Dans certains quartiers, lui dit-on, le gaz, l'électricité, l'eau manquaient.

M. Sérane, directeur de la Société d'Eclairage du Sud-Est donna tout apaisement au préfet régional. Le nécessaire allait être fait pour redonner dans un minimum de temps le gaz et le courant aux quartiers sinistrés.

En ce qui le concernait, M. Durançon, chef des services des Travaux, rassura M. Bussière en ce qui touchait le problème de l'eau.

De son côté le préfet régional qui venait d'apprendre que de nombreux boulangers ne pourraient utiliser leur four faute de courant, annonça que le pain serait assuré aux Toulonnais par les soins de la boulangerie marseillaise qui venait d'être alertée.

Un premier bilan

Pour La Seyne, cruellement frappée elle aussi, le nombre des morts s'élevait hier soir à 8 et à 15 celui des blessés.

D'après une première estimation du Secours National, le nombre des sinistrés atteint 5.000

Les Toulonnais déménagent

Ce n'est plus la peine, au moins depuis hier, de presser les Toulonnais de s'éloigner de leur ville.

Les rues sont, aujourd'hui, encombrées de véhicules chargés de meubles hâtivement entassés.

On déménage avec fièvre, on charge les camions à tour de bras.

En deux mots comme en cent, on a compris !..

Qui, « à la lumière des événements » comme dit l'autre, ne comprendrait.

Les pires aveugles voient...

Les pires sourds ont entendus.

Il était temps !..

V. P.

Ce matin le nombre des morts s'élevait à 64

Toulon, 13 mars (O.F.I.). — On annonce ce matin, que le nombre des personnes tuées dans le bombardement de la ville de Toulon par les avions anglo-américains atteignait le chiffre de 64, et celui de 128 pour les blessés.

Mercredi obsèques nationales des victimes

A l'issue de la conférence qui s'est tenue à la sous-préfecture, les autorités civiles et militaires ont décidé de fixer les obsèques nationales des victimes du bombardement à mercredi matin 9 heures, selon le cérémonial habituel.

Une première liste des morts

A l'heure actuelle, 55 cadavres ont été retirés des décombres et alignés sur les dalles du Palais de Justice et de l'école du Bd de Tessé. Voici une première liste, dressée dimanche soir :

Gros (supposé) F ; Dufau Marie-Pauline ; Vieillon ; Levo Marie, épouse Vieillon ; Legabresse F ; Ottaviani Camille ; Sirbulbo Blaise (cordonnier) ; Franchini Jacques ; Dulong Pierre ; Villevielle F. ; Laugier ; Jour Marguerite ; Bertrand Honoré ; Naturali F. ; Mathieu Madeleine ; Larquetoux ; Barberis Thérèse ; Mme Rey Henriette ; Pallegos Alain ; Garde Aimé ; Bertrano ; Guiol Hervé ; Lauteri Jean ; Scasso Jean ; Botto (Mme) ; Ballegos ; Daniel Brigitte ; Perret (Mme) ; Spinetia (Mme) ; Baus (Mlle) ; Barcaroni (M) ; Charleux Jules.

Les blessés

Arnoux ; Angelross ; Atla Antoinette (mère et fille) ; Bellaro Alfred ; Bellaro Mohamed, Benara Mohamed ; Berraud Antoinette ; Casimir ; Castan Marie ; Charlot Roger ; Clément Maurice, Chastel André ; Clot Fernand ; Bonda (Mme) ; Ferrari Antoine ; Florent (Mme) ; Fondacci Raymonde ; Gemo Claire ; Giacomini Félicie ; Giudici, Gueit ; Guimard René ; Jasse Marius ; Lambruschi Clémence ; Laeno Marcel ; Larue Emile ; Lesage (Mme) ; Mattei Justine ; Naguri Suzanne ; Massini Charles ; Maunier ; Malbach Emile ; Minuti Jules ; Molteni Séraphine ; Montanaro Paul ; Murru Dante ; Oliver Manuel ; Pigneaux Germaine ; Pacco ou Sacco Michel ; Potheaux Jeanne ; Rieu Louis ; Raybaud ; Rocchia ou Roquia ; Sigalon (Mme) ; Torney ; Vallele Marie ; Vacca Antoinette ; Varecchia ; Vidal Madeleine ; Rey Suzanne ; Thabaud Madeleine ; Rocchia Donat ; Granvier ; Andrieu Fleury ; Bogliolo Andrée ; Samai Amar ; Lambroui Ben Hennen ; Amoureux Simone ; Bellec Marianne ; Beltramo Marie ; Bouvier Blanche ; Brun Raymond.

Cayzac Gisèle ; Cerlini Pierre ; Culieras Marcelle ; Dessemond Adrien ; Domenech Robert ; Feutran ; Follis Paul ; Franceschi Anastasie ; Gordea ; Guilini Marie ; Karesch ; Le Borgne Hervé ; Le Corre Pierre ; Le Polles André ; Loudet Pierre ; Miard Pierre ; Milas Baptiste ; Meffre Gilbert ; Nguyen ; Olive Raymond ; Ollivier Juliette ; Palgros Alain ; Paoli Charles ; Pierre Elmeric ; Rapetit Lucien ; Reboul Louis ; Reynier Julien ; Richard Marie ; Sartori Dominique ; Senechal Alain ; Testa Marie ; Tsiatitsika ; Unia Dominique ; Urcun Marcelle ; Valette Louis ; Rochas Françoise ; Senable Maurice ; Colomb (Mme) ; Blanc (M.) ; Chatelon Lili ; Blanc Jeanne (Mlle) ; Aino (Mme) ; Vacca (Mme) ; Villevieille Henri ; Sartori ; Palutte (Mme et M.) ; Bochia (Mme) ; Bonini Jean-Pierre ; Mme Martino ; M. Pelautier ; Mme Rivière Eugénie ; Mme M.-T. Pellegrin ; M. Pellegrin ; Bouvier Blanche ; Le Nable ; Guilini Marie ; Antoni Jeanne ; Pham Tinh ; Nguyen Scong ; Gham Van ; Phung Hang Shong ; Cao Van Lien.

OU SE RÉFUGIER ?

L'« évacuation » de la zone côtière se poursuit

La menace d'un débarquement anglo-américain incite les habitants de villes entières à quitter leur logement avec un baluchon, sans savoir si jamais ils reverront ce qu'ils laissent derrière eux. Heureux encore ceux qui trouvent à se loger chez des parents, déjà à l'étroit bien sûr, mais qui se serreront un peu plus pour les accueillir.

Pour les autres, c'est l'inconnu, les attentes interminables, les fonctionnaires surmenés parfois les refus et les vexations. Mais les bonnes âmes qui continuent à plaindre ostensiblement les ouvriers français partis travailler en Allemagne parce que ceux-ci doivent habiter des baraques en bois ne trouvent rien à dire devant cette misère.

Pas plus qu'ils ne plaignent aujourd'hui les sinistrés victimes des bombardements anglo-américains, ces émotifs à sens unique ne plaindront pas demain les sinistrés par les batailles terrestres.

— C'est la guerre, disent-ils.

A moins qu'eux-mêmes ne se trouvent comme des bêtes traquées, en fuite le long des routes, sans gîte et sans ravitaillement, les maquisards faisant de leur mieux pour aggraver la désorganisation et la Werhmacht étant trop occupée à combattre pour la victoire pour s'occuper des civils.

Tout laisse prévoir que l'exode de 1940 aura été une partie de plaisir, en comparaison. Alors, peut-être, grâce à la justice immanente des choses, certains regretteront-ils de ne pas être partis travailler en Allemagne, où, malgré les bombardements, la vie normale continuera.

A ce sujet, nous apprenons que les familles des travailleurs partis en Allemagne et domiciliées dans les zones évacuées, sont l'objet de soins particuliers de la part des services compétents. Ainsi, plus de 4 mille enfants ont été déjà accueillis dans des centres aménagés spécialement à leur intention. D'autres mesures d'envergure sont en voie d'exécution. (O.F.I.)

Le danger bolchevique est évoqué à Luchon

Luchon, 13 mars (O. F. I.). — M. Jules Deullat, secrétaire du syndicat du bâtiment et le capitaine Rollet, de la L. V. F., ont fait une conférence sur le bolchevisme et le danger qu'il représente. Ils ont fait appel à toutes les énergies françaises, pour endiguer son développement.

L'agression anglo-américaine contre la région stéphanoise

Le cardinal Gerlier au chevet des blessés

St-Etienne, 13 mars (O. F. I.) — Le cardinal Gerlier, accompagné de Mgr Bornet, évêque de St-Etienne, s'est rendu, hier après-midi, au chevet des blessés en traitement dans les hôpitaux de la région. Le prélat est allé ensuite s'incliner devant les dépouilles des morts alignés dans une chapelle ardente et a prodigué aux familles des victimes du bombardement des paroles de consolation.

M. Boutemy, préfet de la Loire échappe de justesse à l'éclatement d'une bombe à retardement

Saint-Etienne, 13 mars (O. F. I.). — Le tragique bilan du raid anglo-américain sur une petite ville de la région stéphanoise était, dimanche matin, de 48 morts. Ce chiffre n'est malheureusement pas définitif ; non seulement il y a dans les hôpitaux de la région plusieurs blessés dont l'état inspire de sérieuses inquiétudes, mais il reste sous les décombres de nombreux habitants à dégager.

Le déblaiement est rendu difficile par la chute de pans de mur dans un secteur particulièrement touché, où l'on craint que ne soient ensevelies une quinzaine de personnes. Les sauveteurs n'avancent que lentement sous les éboulis en creusant de véritables galeries de mines. Il faut compter aussi sur l'éclatement des bombes à retardement qui ont fait plusieurs victimes.

M. Boutemy, préfet de la Loire, a lui-même échappé de justesse à l'une de ces explosions qui fit un profond entonnoir sur un point qu'il venait précisément de quitter. Des spécialistes sont arrivés pour le désamorçage de ces projectiles. Les maisons qui ont été touchées sont éloignées de tout objectif militaire.

Un premier secours de 500.000 fr. aux sinistrés

Saint-Etienne, 13 mars (O.F.I.) — Sur la proposition de M. Boutemy, préfet de la Loire, le bureau du conseil départemental a voté un premier secours de 500.000 fr., pour les familles des sinistrés éprouvées par le bombardement anglo-américain de la région stéphanoise.

UN DISCOURS de M. Philippe Henriot à Amiens

« L'heure est venue de réfléchir et de prendre parti dans le seul intérêt de la France »

Amiens, 13 mars (O. F. I.) — M. Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande, a pris la parole, hier après-midi, à Amiens, devant un auditoire d'environ quatre mille personnes. A la tribune, on remarquait MM. Number, préfet régional, Le Baude, préfet de la Somme, Harent, sénateur, Rollin, maire d'Amiens et Pointier, syndic régional de la corporation paysanne.

M. Philippe Henriot, dans un discours tour à tour ironique et émouvant a rappelé à une juste compréhension du patriotisme ceux qui sont égarés par la propagande étrangère.

« Je viens parmi vous, a-t-il dit, avec pour toute arme, la vérité. L'heure est venue de réfléchir et de prendre parti sans supputer quel sera le vainqueur de la lutte gigantesque à laquelle nous assistons, mais dans le seul intérêt de la France. Demandez aux donneurs de leçons combien de fois ils se seront trompés et ce sont ceux-là cependant, à qui vous faites confiance. Vous pensez qu'ils sont nos seuls vrais patriotes. Or, en examinant la question de plus près, on constate que ce sont les saboteurs de notre armée, de notre pays, qui se trouvent, à Alger. Ceux que l'on qualifie de traîtres, ce sont ceux qui sont restés fidèles à la Patrie ».

Et après avoir évoqué les heures tragiques de juin 1940, l'orateur a ajouté, chaleureusement applaudi par l'auditoire :

« Un seul homme s'est dressé alors pour sauver de la Patrie ce qu'on pouvait en sauver. Cet homme c'est le maréchal. Où étaient alors les professeurs de patriotisme... ? De tous ceux que le maréchal avait gardés en 1940 que reste-t-il. Plus d'armée, plus de marine, plus d'empire.

« Quels sont les responsables ? Sont-ce les Allemands qui ont détruit la flotte, volé notre empire : Aujourd'hui, je songe avec déchirement qu'il ne nous reste rien.

« Feuilletez l'histoire : Tout ce que l'Angleterre possède, elle l'a volé à la France. L'Amérique est entrée en guerre parce qu'elle craignait que l'Angleterre ne prît tout. Que ceux qui croient à son désintéressement se souviennent de « l'ardoise », de 1918. Combien se voient encore dans le conflit qu'une suite de la guerre de 1870. Ils oublient qu'il s'agit d'une guerre mondiale qui ne peut avoir que trois résultats : La victoire allemande, la victoire bolchevique ou une paix de compromis.. »

Affirmant son inébranlable confiance dans les destinées de la France, M. Philippe Henriot a conclu :

« La France ne peut pas mourir car tous les peuples du monde n'arriveraient pas à soulever son cercueil. »

CE MATIN, RUE PIERRE-DUPRÉ

SIX CAMBRIOLEURS *cachés dans une épicerie* sont arrêtés par la police

Ce matin, vers 4 heures, Police-Secours était prévenue téléphoniquement qu'un entrepôt de produits alimentaires, situé 134, rue Edmond-Rostand, était visité par des cambrioleurs.

Aussitôt, des gardiens de la paix se rendirent sur les lieux. Mais, à leur arrivée, ils aperçurent deux individus qui s'enfuyaient à toutes jambes. Ils les poursuivirent et les virent pénétrer dans le couloir de l'immeuble 39, rue Pierre-Dupré.

Les policiers cernèrent la maison, puis, y pénétrèrent à leur tour, et la fouillèrent de fond en comble. Ils finirent par découvrir au rez-de-chaussée, cachés dans un réduit de l'épicerie de M. Putero, six individus près desquels se trouvaient abandonnés sur le sol, un revolver chargé et plusieurs outils de cambrioleurs.

Il s'agissait des nommés Louis Morelli, 35 ans, comptable, demeurant en meublé ; Georges Dimaracci, 31 ans, gréeur, 28, rue Fontaine-de-Caylus ; Jean Montemuro, 36 ans, docker, 3, rue Guintrand ; Dominique Venturi, 21 ans, navigateur, 7, boulevard Jourdan ; Joseph Tarquini, 28 ans, manutentionnaire, 32, rue du Bon-Pasteur ; et André Nicolo, 26 ans, employé, 11, rue Glandevès.

L'enquête ouverte aussitôt par le commissaire de police de service à la Permanence centrale établit que les malfaiteurs s'étaient attaqués simultanément aux entrepôts de M. Paul d'Arros, négociant en gros, rue Pierre-Dupré, 39. Lorsque les deux cambrioleurs avaient vu arriver les gardiens, ils s'étaient enfuis pour aller prévenir leurs camarades se trouvant chez M. Putero. Mais ils avaient été pris au piège et n'avaient pas eu le temps de quitter les lieux.

Les six cambrioleurs ont été écroués à la disposition du Parquet. On ignore encore si des marchandises ont été volées. Un inventaire sera fait.

La « Scala » de Milan rouvre ses portes

Rome, 13 mars (O. F. I.) — Malgré les événements et pour marquer la volonté de renaissance de l'Italie fasciste, la « Scala » de Milan a ouvert ses portes. Une assistance nombreuse a assisté à une brillante reprise de « Falstaff », de Verdi.

LA SEMAINE POLITIQUE

Le nouveau « gang » américain

par Roger BASSAC

Vichy, 13 mars (De notre rédaction vichyssoise). — *Faisons aujourd'hui un tour aux Etats-Unis dominés tout entiers par la campagne électorale. Le président Roosevelt sera-t-il pour la quatrième fois candidat ? Il est bien trop habile pour trancher dès maintenant la question. Il entretient soigneusement l'équivoque et paralyse ainsi ses concurrents. On estime généralement que, s'il le veut, il sera réélu, quitte à avoir contre lui une majorité républicaine au Congrès — car le parti démocrate, celui du président, est partout tenu comme perdant. Le fameux Institut Gallup fixe entre 48 et 49 % les chances de ce parti.*

Tout comme en France au cours de ces dernières années, les parlementaires, qu'ils soient républicains ou démocrates, deviennent fort impopulaires aux Etats-Unis où l'année 1944 ne manquera pas d'être critique sur le plan de la politique intérieure. Les causes de ce mécontentement sont multiples. Prenons toutefois une des plus pertinentes : On sait que l'organisation des mineurs dirigée par John Lewis a donné en avril de l'année dernière le signal de grève qui a provoqué de nombreux arrêts du travail, lesquels devaient trouver leur couronnement dans la menace des cheminots de faire grève fin décembre. Le gouvernement a cherché à combattre ces menaces par des moyens qu'on serait tenté de qualifier de non démocratiques, pour employer un terme du vocabulaire de M. Roosevelt. Ces moyens furent : interdiction de se mettre en grève, appel à la troupe, réquisition des chemins de fer, et finalement, comme M. Roosevelt l'a fait savoir récemment, projet de loi sur l'institution d'un service obligatoire en temps de guerre.

Cependant, dans la presse anglaise même, aucun observateur objectif n'a contesté les assertions des cheminots nord-américains qui affirment que leurs revendications de salaires sont justifiées par la hausse des prix des objets de première nécessité. Le gouvernement a eu des déconvenues avec le rationnement. L'accroissement monstrueux des bénéfices de guerre provoque maints scandales ; le marché noir est d'autre part florissant. Des « bootleggers » d'un nouveau genre font notamment le marché noir des carburants. En Amérique, on peut circuler en auto. Le tout est de pouvoir payer très cher. Le marchand d'essence clandestine est un des nouveaux types de gangsters qui se servent de leurs relations souvent mondiales, de leurs rapports avec les services gouvernementaux.

Un autre type de gangster est celui qui démontre à un chef d'entreprise dont les bénéfices sont coquets qu'une grève se prépare mais qu'elle pourrait être évitée si l'on versait telle somme afin qu'un intermédiaire intervienne auprès du chef du syndicat.

« Les nuits de Chicago » de naguère sont multipliées par 10. L'assassinat fleurit comme jamais. Scarface n'était qu'un apprenti à côté des chefs de bandes qui règnent en ce moment d'un bout à l'autre des U.S.A. On compta 3.351 meurtres dans la nuit de Noël, nuit record en vérité.

Les prix, d'autre part, montent sans cesse. L'inflation menace de tout emporter. Y a-t-il des possibilités de limiter le mal ? Pour désarmer la pression du Congrès et de l'opinion publique, le président Roosevelt a fait figurer en tête de ses nouveaux impôts une augmentation de la contribution sur les bénéfices de guerre. Cette mesure empêchera-t-elle les critiques ? Lorsqu'on examine les choses de plus près on voit qu'il s'agit là d'une question importante, celle de l'égalité sociale. Elle est insoluble avec la méthode Roosevelt. Peut-on vraiment laisser aux chefs des entreprises le droit de recourir, pour défendre leurs intérêts, à l'arme de l'arrêt du travail alors qu'on refuse le droit de grève aux ouvriers et employés ?

Ce problème, avec tout ce qu'il comporte, est un objet de conflit pour les mois prochains. Il donnera sans doute au président des Etats-Unis plus de fil à retordre que l'Europe même à laquelle la population nord-américaine dans son ensemble, voudrait pouvoir tourner le dos le plus tôt possible.

R. B.

La pâtisserie sans tickets sera-t-elle interdite ?

Le laboratoire des recherches a constaté que la plupart des farines non panifiables contenaient des poisons

VICHY, 13 mars. (De notre correspondant particulier). — Lorsque le public remarqua sur les cartes de pain les tickets de 20 grammes, il fut intrigué. Lorsqu'il constata que ces vignettes étaient destinées facultativement à l'achat de la pâtisserie, il fut surpris mais il le sera sans doute davantage quand il apprendra que la pâtisserie sans tickets pourrait disparaître bientôt. Sauf, toutefois, les meringues, les macarons et les pains de Gênes, qui ne contiennent pas de farine.

Voici ce que le Comité d'organisation de la pâtisserie a déclaré à ce sujet :

« Le laboratoire national des recherches ayant constaté que la plupart des farines non panifiables à base de vesces, ou graminores, utilisés pour la pâtisserie sans tickets, contenaient des toxines, on fut obligé d'envisager la suppression de cette pâtisserie.

Toutefois, cette mesure aurait été très préjudiciable non seulement aux pâtisseries, mais aussi à tous les employés et ouvriers qui vivent de ce commerce. Aussi le Comité d'organisation obtiendrait-il l'autorisation de faire fabriquer de la pâtisserie avec farine de froment contre tickets, ces derniers venant en déduction de la ration de pain de ceux qui voudraient consommer des gâteaux.

On réduisait peut-être ainsi l'activité et le gain des pâtissiers, mais on leur épargnait la fermeture totale, tout en prenant les mesures de salubrité qui s'imposaient.

Voici donc résumée en quelques mots l'histoire actuelle de la pâtisserie.

Un lâche attentat des bandits dans le Var

La presse a déjà mentionné qe le 8 février dernier, dans le département du Var, M. le conseiller Dr Schulte avait été assassiné par des bandits qui avaient en outre enlevé son collaborateur, l'ingénieur Seller, très connu dans les milieux scientifiques allemands par ses travaux mintralogiques.

A la fin de la semaine dernière, le corps de M. l'ingénieur Seller a été découvert au nord de Brignoles dans un épais fourré. Ramené à Marseille, il a été inhumé, dimanche 12 mars au cimetière Saint-Pierre dans le carré réservé aux morts héroïques des troupes d'occupation.

◈ ◈ ◈

Les populations de la région varoise où ont été perpétrés ces lâches attentats les ont flétris comme il convenait. A l'instar des mesures de répression prises contre les bandits, les terroristes et les fauteurs de troubles de tout acabit, elles espèrent et souhaitent qu'un châtiment exemplaire punisse les assassins et, dans cette attente, elles s'inclinent avec respect sur la tombe des infortunés disparus.

LE PROBLÈME SOVIETO-FINLANDAIS

La réponse finlandaise ne serait toujours pas connue

Berlin, 13 mars (O.F.I.) — Les milieux de la Wilhelmstrasse ont déclaré que, jusqu'à ce jour, rien ne venait confirmer officiellement l'assertion répandue par la presse suédoise et selon laquelle la réponse finlandaise aux conditions de paix soviétiques aurait déjà été transmise à Moscou

SUR LE FRONT DE L'EST

UNE APRE LUTTE SE POURSUIT entre le Dniepr inférieur et Tarnopol

Au nord-ouest de Nevel où les Allemands ont détruit 33 engins blindés les tentatives de percée soviétiques ont été repoussées

Dans le secteur de Narva, la Wehrmacht maintient ses positions

Vichy, 13 mars (O.F.I.). — La bataille sur les fronts du sud a continué hier avec acharnement principalement aux deux extrémités et au centre du front autour de Tarnopol et à l'est de cette localité au sud-ouest d'Oumane et au sud-est de Krivoï-Rog.

Dans Tarnopol même, les violents combats de rues ont continué. Un régiment soviétique qui avait de nouveau pénétré dans la ville a été une seconde fois repoussé après un sauvage combat au cours duquel l'effectif presque total du régiment a été anéanti. Les Soviets ont intensifié leur pression au sud-ouest de Proskourov ; appuyés par de fortes masses de chars, ils ont lancé de puissantes attaques dans la direction de la voie ferrée secondaire Proskourov-Huschiatine.

LA REGION D'OUMAN

Au sud-ouest d'Oumane, le commandement soviétique, qui semble vouloir atteindre à tout prix et dans un bref délai le cours du Boug, a lancé des attaques extrêmement puissantes en direction du fleuve. Une pointe soviétique qui était parvenue jusqu'à la rive nord a essayé de passer le fleuve encore entièrement gelé, mais a été obligée de renoncer à sa tentative sous le feu violent des canons anti-chars allemands.

D'autre part, au sud-est d'Ouman, une contre-attaque menée par deux divisions d'infanterie et une division de montagne a abouti à l'encerclement d'importants groupes de combats soviétiques. De source allemande, on indique que, dans le secteur à l'ouest de Kirovograd les succès défensifs allemands ont été complets. De nombreuses tentatives de percée soviétiques ont été brisées. Quelques formations Rouges ont pu, au prix de lourdes pertes, avancer légèrement des deux côtés de la voie ferrée de Nicolaïev.

Le long de la rivière Ingoulets, la bataille s'est poursuivie en direction de Kherson. De violents combats sont en cours dans la région de Bolchaya-Alexandrovka.

INTENSE ACTIVITE AERIENNE

Profitant d'une nette amélioration atmosphérique, la luftwaffe a exécuté de nombreuses missions. De Tarnopol à la Crimée, 1.200 avions de combat ont participé aux opérations terrestres. Au sud d'Ouman et de Krivoï-Rog, 11 chars ont été détruits à la bombe, ainsi que 14 camions ; dix-sept avions ont été abattus en combat aérien.

LE SECTEUR DE NEVEL

Au nord-ouest de Nevel, dans la région de Poustockka, les Soviets ont lancé de fortes attaques soutenues par de nombreux chars, quelques engins ont pu pénétrer dans les lignes allemandes, mais ont été mis hors de combat par les armes légères de l'infanterie. Les Soviets ont perdu 32 chars dans ce secteur. Sur le front de Narva, plusieurs fortes attaques au nord-ouest et au sud de la ville ont été repoussées.

Le communiqué allemand

G. Q. G. du Führer, 13 mars (O. F. I.). — Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Entre le Dniepr inférieur et Tarnopol, l'âpre lutte se poursuit contre de puissantes forces soviétiques. Un grand nombre d'attaques ennemies ont été repoussées. Les tentatives faites par des éléments avancés bolcheviques pour franchir le Boug au sud-ouest d'Ouman, ont été déjouées. Un régiment ennemi qui avait pénétré dans Tarnopol a été anéanti après de violents combats de rues. Au cours des combats défensifs acharnés, la 34e division d'infanterie de Moselle commandée par le général Haenbaum, la 198e division d'infanterie du Wurtemberg et de Bade commandée par le général von Horn, et la 4e division de montagne de Wurtemberg et de Bade commandée par le général Braun, placées toutes les trois sous le commandement du général d'artillerie Hell, se sont particulièrement distinguées.

Au nord-ouest de Nevel, les Soviets ont jeté de nouvelles formations dans la lutte et soutenues par des chars ont poursuivi leurs tentatives de percée. Ils ont été repoussés après avoir perdu 33 engins blindés et subi de lourdes pertes en hommes. Au cours de ces combats, le 68e régiment de fusiliers de l'Allemagne du Nord, commandé par le lieutenant-colonel de réserve Ziegler, s'est particulièrement distingué.

Au nord-ouest d'Ostrov, dans la région de Pskov et sur le front de Narva, nos troupes ont maintenu leurs positions contre un ennemi attaquant farouchement en de nombreux points.

En Italie

Sur les fronts italiens, l'ennemi a renforcé son activité de corps francs. Au sud-ouest et au sud de Cisterna, ainsi que dans le secteur au nord de Cassino, les attaques locales ennemies soutenues par une puissante artillerie ont échoué devant notre feu défensif.

Des avions de bataille ont touché en plein les installations du port d'Anzio, endommageant gravement un transport ennemi de 2.000 tonnes.

PADOUE ET FLORENCE BOMBARDEES

Le 11 mars des formations de bombardiers américaines ont attaqué les villes de Padoue et Florence. Au cours de ces attaques, l'ennemi a perdu 30 avions lors de violents combats aériens et par la D. C. A. de marine. Onze d'entre eux ont été abattus par la chasse italienne.

RAID TERRORISTE DES ANGLO-AMERICAINS CONTRE MUNSTER

Le 11 mars au matin, des bombardiers terroristes américains, protégés par une épaisse couche de nuages, ont jeté des bombes sur la région de Munster. Les dégâts sont minimes. La nuit dernière, quelques avions de harcèlement ennemis ont attaqué les localités de l'ouest de l'Allemagne. La D. C. A. a détruit trois de ces appareils.

POUR RAISONS MILITAIRES

LA GRANDE-BRETAGNE suspend le trafic des voyageurs à destination de l'Irlande du Nord et de l'Eire

Londres, 13 mars (O.F.I.). — Le ministre de l'Intérieur annonce que le gouvernement a décidé de suspendre, à partir du 13 mars et jusqu'à nouvel ordre, le trafic des voyageurs entre la Grande-Bretagne, l'Irlande du Nord et l'Eire pour des raisons d'ordre militaire.

L'autorisation de voyager entre ces deux îles ne sera accordée que pour des questions d'importance nationale ou pour des motifs de famille du caractère le plus urgent. Ces restrictions seront supprimées dès que les conditions militaires le permettront.

Les pertes américaines dans le Pacifique

Tokio, 13 mars (O.F.I.). — Le Service d'information du gouvernement japonais annonce que, depuis le déclenchement des hostilités, les forces américaines ont perdu dans le Pacifique 276.805 hommes dont 181.941 marins, 52.800 soldats, 19.818 aviateurs et 22.813 prisonniers de toutes armes. Les Américains n'ont reconnu jusqu'ici qu'une partie de ces pertes.

UN COUP DE THEATRE EST-IL IMMINENT DANS L'AFFAIRE DE LA RUE LESUEUR ?

LE DOCTEUR PETIOT fortement soupçonné d'être le brûleur de cadavres A DISPARU

Dans la maison tragique la moitié d'un corps d'homme découpé dans le sens de la longueur a été découverte

Paris, 13 mars (I.F.). — Il y a quelques jours on découvrait dans un hôtel particulier de la rue Lesueur les restes calcinés de plusieurs cadavres. Cet hôtel était habité par un médecin, le docteur Petiot, qui fut conseiller général de l'Yonne où il suscita, naguère, de violentes passions. Accusé de certains vols, il démissionna de conseiller général et du parti politique auquel il appartenait et quittait le département. Tous ceux qui l'ont approché le considéraient comme un déséquilibré.

Il y a quelques jours, le docteur Petiot avait affiché sur la porte de l'hôtel de la rue Lesueur : « En cas d'absence, adressez le courrier, 8, rue de Lombard, Auxerre ».

C'est à cette adresse que la police va retrouver celui que l'on peut considérer jusqu'à présent comme un brûleur de cadavres.

Le nombre exact des morts n'a pu être déterminé. On estima tout d'abord que les victimes étaient uniquement des femmes, mais dans un sac de toile on a découvert la moitié d'un corps d'homme. Détail étrange, le malheureux avait été découpé dans le sens de la longueur.

Un coup de théâtre est imminent. Se trouve-t-on en présence d'un maniaque dont la passion fait frémir ? S'agit-il d'une vaste entreprise d'avortements à la chaîne ? Le mystère reste entier.

Pour faciliter la soudure du blé

LE TAUX DE BLUTAGE VA ETRE FIXE A 96-97 % AU LIEU DE 90 % MAIS CE N'EST QUE VERS LE 15 MARS QUE CETTE MESURE SERA EFFECTIVE

Vichy, 13 mars (de notre correspondant particulier). — Nous croyons savoir que suivant un arrêté qui paraîtra incessamment au « J.O. » le taux de blutage de la farine sera augmenté.

Cette mesure qui a été notifiée aux meuniers à dater du 1er mars ne sera effective que le 15 de ce mois. Il faut, en effet, que les stocks actuels, blutés à 90 %, soient employés avant que les consommateurs apprécient les mesures qui viennent d'être prises. Le nouveau blutage sera fixé suivant la qualité du blé. Toutefois on peut approximativement l'évaluer à 96-97 %.

Ces mesures ont vraisemblablement été prises par le gouvernement afin de faciliter la soudure du blé dont le problème se posera bientôt.

Souhaitons que cette décision ne soit que provisoire jusqu'à la prochaine récolte. Après quoi on reviendra, espérons-le, au taux de 90 %, ce taux ayant, à de nombreuses reprises été préconisé comme le plus favorable.

Dernière minute

✦ TANGER (I. F.). — On mande de Gibraltar que le Tribunal des prises de la forteresse vient d'ordonner la saisie d'un bâtiment naviguant sous pavillon espagnol. La cargaison du navire a été déchargée à Gibraltar.

✦ ALGER (I. F.). — En attendant qu'il soit statué sur le pourvoi de Pucheu, celui-ci ne sera pas soumis au règlement habituel des condamnés à mort.

Les frais de justice vont être augmentés

Vichy, 13 mars. — (De notre correspondant particulier). — Les frais de justice en matière criminelle, de police correctionnelle et de simple police, seront majorés par un texte qui paraîtra très prochainement au « Journal Officiel »

Après le bombardement de Tallinn

Berlin, 13 mars (O.F.I.). — Lors de l'attaque de terreur effectuée jeudi dernier contre la ville de Tallinn, l'aviation soviétique a perdu 21 appareils, ce qui représente une partie considérable des formations engagées.

On apprend en outre que quelques-unes des bombes lancées au hasard ont atteint un camp de prisonniers soviétiques. Jusqu'à présent, les cadavres de plus de cent prisonniers ont été retirés des décombres.

En Italie, violent duel d'artillerie sur la tête de pont de Nettuno

Vichy, 13 mars (O.F.I.). — La journée d'hier a été calme. On n'a enregistré sur la tête de pont de Nettuno qu'un assez violent duel d'artillerie. Sur les fronts de la 5e et de la 8e armées, quelques escarmouches ont été signalées dans les secteurs de Terelle et d'Orsogna.

A LA SUITE D'UNE INSPECTION DU « MUR DE L'ATLANTIQUE »

Le maréchal von Runstedt a constaté que tous les facteurs de surprise d'un débarquement éventuel anglo-américain sont éliminés

Amsterdam, 13 mars (I.F.) — Le maréchal von Runstedt a inspecté, la semaine dernière, le mur de l'Atlantique, notamment les installations défensives les plus rapprochées des côtes britanniques susceptibles de servir de base de départ pour une invasion du continent.

Il a conféré au cours de son voyage d'inspection avec le commandant en chef pour les Pays Bas ainsi qu'avec le commandant en chef pour la Belgique et le Nord de la France.

Dans les hautes sphères militaires on est convaincu qu'une tentative d'invasion ennemie échouerait sur le front côtier dont les installations et les casemates sont installés de telle façon que si une percée réussissait à la suite d'attaques massives ininterrompues, elle serait immédiatement enrayée par le feu concentré des installations voisines.

De fortes positions ont été installées derrière la zone côtière pour permettre aux défenseurs de se rendre maîtres des parachutistes lancés sur les arrières. Autour de chaque ville importante a été créé un système défensif avec obstacles anti-chars naturels ou artificiels, barrages de routes, champs de mines, etc... Une attention particulière a été consacrée aux mesures de défense de la ville de Rotterdam. Ainsi tous les facteurs de surprise ont été éliminés.

BOURSE de MARSEILLE

Cours du 13 mars

Avec plus de modération et tout en conservant ses dispositions antérieures, notre place a gardé une allure soutenue dans un marché assez animé. Les transactions ont été assez assurées.

Quelques signes de tendance irrégulière ont prévalu sur les valeurs, qui avaient fait l'objet de décalage de cours importants aux séances précédentes. L'action Creusot, en progression, a été la plus favorisée à 4.425 contre 4.280.

VALEURS DIVERSES. — B. de France 26.400 ; B. d'Algérie 18.800 ; B. d'Indochine 10.100 ; B. N. C. I. 1.665 ; B. de Paris 2.179 ; Cie Algérienne 2.750 ; C.N.E.P. 3.150 ; Cr. Lyonnais 3.150 ; Sté Marseillaise 2.010 ; Imm. Marseillaise jouiss. 5.490 ; Suez capital 59.000 ; jouissance 49.900 ; part 68.000 ; Rosario 22.900.

A.O.F., 4.390 ; Marseillaise Madag 5.190 ; Ouest Africain, 2.205 ; Fraissinet, 3.510 ; Mixte, 2.290 ; Transports Maritimes, 3.050 ; Chambon, 1.045 ; Docks Marseille, 1.870 ; Energie Electr. L.M., 2.090 ; Charbons des B.-du-Rh., 1.030 ; Grand'Combe, 2.770.

Lafarge A., [illegible].900 ; B., 5.110 ; Chaux et Ciment, 1.790 ; Grands Travaux, 1.415 ; Saint-Louis, 2.900 ; Sucreries Colon., 1.510 ; Salins c., 3.525 ; jouiss., 2.880 ; Chap. de Gendarme, 2.550 ; Vignobles, 1.035 ; Quilmès, 28.500 ; Soufre, 1.265.

Lyonnaise des Eaux, 2.700 ; Générale d'Electricité, 5.390 ; Energie Industrielle, 2.915 ; Truyère, 5.425 ; Charbons du Tonkin, 5.825 ; Le Creusot, 4.425 ; Mokta c., 16.500 ; Nickel, 3.300 ; Poliet, 5.000 ; Air Liquide, 2.890 ; Pechiney, 4.580 ; Rhône-Poulenc, 3.665 ; Saint-Gobain, 6.845 ; Ugine, 4.473 ; Royal-Dutch, 164.000 ; Royal-Dutch, 1/10, 17.900 ; Amsterdam, 100.000 ; Rio, 8.250 ; Azote, 4.800 ; Foncier Egyptien, 16.850.

Monaco. — Le Maréchal de France, chef de l'Etat, a conféré la Francisque au colonel de Boissieu, commandant supérieur de la force publique. Cette haute distinction lui a été remise au palais par S.A. le prince souverain.

Du 15 au 31 mars, achetez les vignettes antituberculeuses vendues au profit de la LUTTE ANTITUBERCULEUSE

UN COUP DE THEATRE EST-IL IMMINENT DANS L'AFFAIRE DE LA RUE LESUEUR ?

LE DOCTEUR PETIOT

fortement soupçonné d'être le brûleur de cadavres

A DISPARU

Dans la maison tragique la moitié d'un corps d'homme découpé dans le sens de la longueur a été découverte

Paris, 13 mars (I.F.). — Il y a quelques jours on découvrait dans un hôtel particulier de la rue Lesueur les restes calcinés de plusieurs cadavres. Cet hôtel était habité par un médecin, le docteur Petiot, qui fut conseiller général de l'Yonne où il suscita, naguère, de violentes passions. Accusé de certains vols, il démissionna de conseiller général et du parti politique auquel il appartenait et quittait le département. Tous ceux qui l'ont approché le considéraient comme un déséquilibré.

Il y a quelques jours, le docteur Petiot avait affiché sur la porte de l'hôtel de la rue Lesueur : « En cas d'absence, adressez le courrier 8, rue de Lombard, Auxerre ».

C'est à cette adresse que la police va retrouver celui que l'on peut considérer jusqu'à présent comme un brûleur de cadavres.

Le nombre exact des morts n'a pu être déterminé. On estima tout d'abord que les victimes étaient uniquement des femmes, mais dans un sac de toile on a découvert la moitié d'un corps d'homme. Détail étrange, le malheureux avait été découpé dans le sens de la longueur.

Un coup de théâtre est imminent. Se trouve-t-on en présence d'un maniaque dont la passion fait frémir ? S'agit-il d'une vaste entreprise d'avortements à la chaîne ? Le mystère reste entier.

Pour faciliter la soudure du blé

LE TAUX DE BLUTAGE VA ETRE FIXE A 96-97 % AU LIEU DE 90 % MAIS CE N'EST QUE VERS LE 15 MARS QUE CETTE MESURE SERA EFFECTIVE

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 73

LUNDI 13 MARS 1944

LE RÉVEIL DU NORD

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

186, rue de Paris, Lille. - Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

TOULON A SUBI un nouveau et violent bombardement aérien

Au cours de raids sur Padoue et Florence, les Anglo-Américains ont perdu 30 avions dont 11 ont été abattus par des formations de chasse italiennes

Vichy, 12. — Les premières informations parvenues de Toulon permettent de conclure que le bombardement d'hier égale en violence, si même il ne le dépasse pas, celui de novembre qui fit plusieurs centaines de victimes. Le bombardement dura quinze minutes.

Les points de chute des bombes sont dispersés sur une grande étendue, ce qui explique le nombre des immeubles atteints, supérieurs à une centaine.

Quant au nombre des victimes, encore très difficile à préciser, il serait de plusieurs centaines, affirme-t-on à Toulon.

Sous la présidence du préfet régional, le sous-préfet de Toulon, des Sireg, le directeur régional du ravitaillement, les autorités municipales, le délégué du Secours national, ont examiné les problèmes à résoudre au plus vite, le ravitaillement et les secours d'urgence aux sinistrés.

120 immeubles détruits

Toulon, 12. — Les dégâts matériels provoqués par l'attaque terroriste effectuée, samedi, contre Toulon par l'aviation anglo-américaine, dépassent de beaucoup ceux qui furent causés par les trois précédentes attaques aériennes.

Cent-vingt immeubles, plusieurs églises et monuments, ainsi qu'une maternité ont été atteints ou détruits par les bombes qui n'ont épargné aucun quartier de la ville.

Les Toulonnais avaient presque tous eu le temps de gagner les abris. Aussi, le nombre des victimes paraît, fort heureusement, inférieur à ce que pouvait faire craindre hier, le grand nombre d'engins explosifs et incendiaires jetés sur les quartiers résidentiels.

Les obsèques des victimes auront lieu mercredi matin.

46 morts dans la région de Saint-Etienne

Vichy, 12. — Le nombre des morts retrouvés dans les agglomérations de la région Stéphanoise bombardées par l'aviation anglo-américaine s'élevait, hier, à 46, dont 35 ont pû être identifiés. Mais on a de fortes raisons de craindre que d'autres cadavres gisent encore sous les décombres. Le nombre des blessés gravement atteints dépasse 60. Dans une même famille, on compte 8 morts, et le seul survivant est un bébé de trois mois.

Des rafales de mitrailleuses tirées par les avions aussitôt après le bombardement ont fait des victimes parmi les habitants qui quittaient les abris et les immeubles sinistrés.

Les bombardements terroristes de Padoue et de Florence

Berlin, 12. — Pendant les heures de midi du 11 mars, plusieurs formations de bombardiers quadrimoteurs américains, protégées par de nombreux chasseurs, ont pénétré dans la région du Nord de l'Italie. Des formations de chasse allemandes et italiennes, ont attaqué l'ennemi, malgré les circonstances atmosphériques défavorables, lorsqu'il eut atteint la plaine du Pô et l'empêchèrent d'effectuer une attaque concentrique.

Ainsi que l'a annoncé le communiqué du haut commandement allemand, les Américains ont jeté leurs bombes principalement sur Padoue et Florence où des dommages à des quartiers habités et à de précieux monuments culturels ont été occasionnés. C'est ainsi notamment que la célèbre église Ermitani à Padoue, un édifice romano-gothique du XIIe siècle, a été presque complètement détruite par deux bombes au but.

Florence a été pendant trois quarts d'heure, l'objectif des bombardiers Nord-Américains. Pour conserver au monde des valeurs artistiques irremplaçables, la ville de Florence n'avait intentionnellement pas été occupée par le commandement allemand. Cela n'a nullement empêché les Anglo-Américains de lancer leurs bombardiers terroristes contre Florence. Des formations de chasse italienne nouvellement organisées, ont participé à la destruction de 30 avions que les Anglo-Américains ont perdu dans cette entreprise. Pour leur part ils ont abattu 3 bombardiers quadrimoteurs et 8 chasseurs Thunderbolt.

La Luftwaffe attaque la côte sud de l'Angleterre

Berlin, 12. — Dans la nuit du 11 au 12 mars, des avions de bataille allemands du type rapide ont survolé la Manche et bombardé des objectifs dans plusieurs localités de la côte Sud de l'Angleterre. Tous les appareils sont revenus.

La grève des mineurs gallois continue à s'étendre

Amsterdam, 16 — Le Service d'Informations britannique annonce que la grève des mineurs dans le Pays de Galles « a encore légèrement empiré » vendredi.

La production de tout le bassin houiller de ce pays est pratiquement arrêtée.

APRÈS LA CONDAMNATION DE PUCHEU

« *Ni la lâcheté, ni la trahison ne paient* »

Vichy, 12 — La « première tête », tel est le titre de l'éditorial que M. Philippe Henriot consacre, de nouveau, samedi au procès de Pucheu et à son épilogue : la condamnation à mort de l'ancien ministre de l'Intérieur.

« La grande leçon de cette aventure tragique, a-t-il dit, la leçon que devraient méditer ceux qui cherchent hors des routes du devoir loyalement accompli la protection de leurs intérêts et le succès de leur carrière, c'est que ni la lâcheté, ni la trahison paient. C'est probablement la seule morale qu'il faudrait tirer de ce spectacle.

J'ignore si, demain, par une suprême habileté, les communistes permettront qu'on gracie Pucheu. Le jugement qui l'a condamné sans circonstances atténuantes pour intelligences avec l'ennemi lui donne 24 heures pour se pourvoir en cassation. Mais comment étayerait-il ce pourvoi ?

Et surtout quelle juridiction oserait casser un jugement exigé par les maîtres de la place ? Le grief d'intelligences avec l'ennemi invoqué par un tribunal communiste c'est vraiment une chose qui serait incroyable si l'on ne savait l'audace sans bornes de gens qui se sont fait gloire pendant des années de saboter la défense nationale et de pactiser en pleine guerre avec l'ennemi.

Tout cela devrait montrer à ceux qui réfléchissent la rapidité avec laquelle gagne la dictature rouge : courbe immanquable des événements.

J'ai essayé de vous faire suivre la marche du bolchevisme en Afrique du Nord. Il avait déjà dicté sa loi dans la rue, il l'avait imposée à l'armée. Il vient de marquer son empreinte sur la justice. La liaison entre lui et les forces de résistance avouée et reconnue, le montre comme l'animateur du terrorisme chez nous. Souvent, il m'arrive de récapituler le bilan de la trahison des gens d'Alger. Ce bilan s'alourdit chaque jour. Tous ceux qui ont trahi le maréchal et le gouvernement n'ont pu le faire qu'en se mettant aux ordres d'une puissance étrangère.

Depuis novembre 1942, ils ne nous ont rien regagné, ce qu'ils prétendent avoir libéré, ils l'ont simplement livré au bolchevisme. La condamnation à mort d'un ancien ministre du maréchal passé à l'ennemi sous couleur d'aider à la libération n'est sans doute qu'un premier avertissement à ceux qu'attendent demain les tribunaux de salut public. Et le verdict d'aujourd'hui rappellera peut-être opportunément à tous les traîtres en puissance, à tous les attentistes retors, à tous les candidats à une dissidence profitable, qu'on ne badine pas avec le communisme. »

AVIS AUX FAMILLES DE PRISONNIERS

Vichy, 12. — Des sanitaires internés dans les camps de prisonniers pour qui l'établissement d'une attestation de leur qualité avait été demandée, ont pu, depuis la remise de ce document aux autorités allemandes, changer de stalag. Les familles sont invitées à signaler les changements d'adresse à la Direction du Service de Santé de la région de Paris, 28, avenue de Friedland.

D'autre part, les demandes d'affectation intéressant les prisonniers de zone nord sont parvenues à la Direction du Service de Santé de la région de Paris sans indications de la date et du lieu de la capture ainsi que de l'unité d'affectation à cette date. Les familles qui ont omis de fournir ces renseignements doivent les adresser d'urgence à la Direction du Service de Santé de la région de Paris, 28, avenue de Friedland.

Marseille, 12. — On apprend de mort, dans l'Isère, du général Desprez, ancien chef d'état-major du maréchal Franchet d'Esperey dans le Moyen-Orient.

ENTRE DEUX CHAISES

En apprenant la condamnation à mort de Pierre Pucheu, les partisans de la dissidence, les ennemis de la vraie France, ont manifesté leur satisfaction et donné libre cours à leurs espérances. « Ainsi périront, disent-ils tous ceux qui veulent la révolution nationale ! »

Qu'ils ne se réjouissent pas trop vite. Ils se trompent d'abord lorsqu'ils attribuent la sentence aux généraux et amiraux félons et à leur suite de politiciens affairistes. C'est Staline, par le truchement de Marty et de Bogomolov, qui a ordonné les poursuites et influencé les juges. Sans les communistes, Pucheu n'aurait pas été condamné. Il n'aurait même pas été jugé — de Gaulle s'étant mis dans la situation de devoir accepter tous les concours — le condamné aurait peut-être été ministre de la Justice.

Le verdict de mort de la Cour d'Alger est la vengeance des communistes. Le motif invoqué : « attentat contre la sécurité de l'Etat et complicité avec l'ennemi » doit se traduire ainsi : « attentat contre le Bolchevisme et atteinte à son influence ».

L'ex-général Weiss en prononçant son ignoble réquisitoire et en y mêlant le nom du Maréchal Pétain, a voulu, en premier lieu, donner des gages à Moscou et prouver, en bon juif, qu'il était le serviteur du marxisme.

Il requérait contre l'ex-ministre Pucheu non comme accusateur public français, mais plutôt comme représentant du Kremlin qui ne pouvait pardonner à l'accusé d'avoir apposé sa signature au bas de décrets ordonnant des poursuites contre ses partisans.

Quant aux attentistes et spécialement aux fonctionnaires qui, depuis 1940, se cramponnent à leurs emplois et sabotent les ordres du Gouvernement français, le jugement qui condamne Pucheu est pour eux un terrible avertissement.

Ils se leurrent en espérant que la victoire des Alliés les surprendra à leurs postes et qu'ils s'y maintiendront en faisant une déclaration qui serait une profession de foi bolchevique : « Je suis resté afin de pouvoir empêcher ou tout au moins retarder, l'exécution des instructions de Vichy. Ce n'est pas le parti de la libération que je trahissais, mais celui de la révolution nationale et de la participation européenne que j'ai toujours desservi ».

Ils paraphraseraient ainsi l'ultime et pitoyable plaidoyer de Pierre Pucheu, demandant l'indulgence de ceux qui s'étaient érigés en juges : « C'est toujours le Maréchal que j'ai trahi ! »

Les attentistes n'obtiendraient ni l'absolution ni l'indulgence de ceux auxquels ils se rallieraient tardivement. Un jugement hâtif les livrerait au bourreau ou au peloton d'exécution.

Car aucun n'aurait à produire des arguments aussi probants que l'ancien ministre de l'Intérieur du Maréchal Pétain. Aucun d'eux ne pourrait se vanter autant que lui, d'avoir entravé l'évolution de la politique de Montoire. Aucun d'eux n'aurait aussi efficacement pris une part active au coup d'Etat du 13 Décembre 1940.

Les preuves de sabotage dont les affairistes comptent se servir pour se disculper d'avoir servi l'Etat français, son menu fretin auprès des multiples trahisons de Pucheu.

Les opportunistes, les malins, qui jouent sur les deux tableaux se sont placés entre deux chaises.

Au moment de la liquidation, ils n'auront pas amélioré leur position suspecte et on leur offrira comme siège, selon la méthode américaine de châtier les coupables, le fauteuil électrique.

C'est la seule monnaie qui peut payer la trahison ou régler le compte de ceux qui auront trop attendu pour prendre position.

A. LECLERCQ.

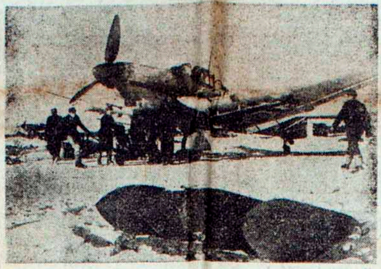

Dans les environs de NEVEL, on va procéder à un chargement de bombes, à bord d'un Stuka. (Ph. Sipho).

UN NOUVEAU LANDRU ?

DES CORPS DE FEMMES BRULAIENT DANS UN CALORIFÈRE

La police parisienne, alertée, estime qu'on se trouve en présence d'une vingtaine de crimes

ON SUIT UNE PISTE INTÉRESSANTE

Paris, 12. — Depuis plusieurs jours, les habitants de la rue Le Sueur, dans le quartier de l'Etoile, étaient incommodés par des odeurs venant d'un hôtel particulier sis au 21 et semblant émaner de chairs en combustion.

Hier soir, l'odeur devenant insupportable, la police et les pompiers pénétrèrent par une fenêtre du premier étage et se rendant dans la cave, trouvèrent un gros calorifère de chauffage central brûlant à plein tirage. Mélangés au charbon, des déchets humains se calcinaient. Autour du poêle, d'autres débris macabres gisaient en tas.

La police se saisit de l'affaire et rapidement, sous la conduite du commissaire Massu, établit que plusieurs cadavres avaient été dépecés et en partie brûlés.

Dans une cour intérieure voisine du garage, une fosse attira l'attention des policiers. Elle contenait de la chaux vive et des ossements blanchis, ainsi que des crânes auxquels n'adhéraient aucun lambeau de vêtement ou une pièce pouvant permettre l'identification.

On pense cependant qu'il s'agit en majorité de femmes et, au total, on se trouveraient en présence d'une vingtaine de crimes.

On enquête actuellement sur le rôle qu'aurait pu jouer dans cette affaire un homme d'une quarantaine d'années qui, à plusieurs reprises, avait amené dans une remorque divers objets.

L'enquête

Paris, 12. — L'enquête à laquelle procède le commissaire principal Massu sur l'affaire de la rue Lesueur a établi, tout d'abord, que l'hôtel particulier où des découvertes macabres ont été faites, appartient au prince Coloredo-Mansfeld. Ce dernier l'avait loué, il y a un an et demi, au docteur Potiot, dont le cabinet de consultation s'ouvre rue Caumartin, 66.

Le commissaire principal Massu a établi, ensuite, que plusieurs personnes qui étaient allées consulter le docteur Petiot, à son cabinet de la rue Caumartin, avaient disparu depuis cette visite.

Le docteur Petiot né le 17 janvier 1897, à Auxerre, est marié et père d'un enfant. Dans l'immeuble où il habite et où se trouve son cabinet de consultation, les voisins le présentent comme un homme paraissant un peu exalté.

Jusqu'ici, les recherches entreprises pour joindre le docteur Petiot sont demeurées sans résultat. Le médecin semble avoir disparu depuis que des investigations ont mis en relief un certain nombre de faits, pour le moins extraordinaires, ayant eu son domicile pour théâtre.

Une perquisition a été effectuée dans l'après-midi au cabinet de consultation de l'étrange praticien. Celle-ci a duré plus d'une heure. Elle a permis de faire des constatations, sur lesquelles les policiers n'ont pas jugé à propos de donner des précisions, mais qui ont fait faire un pas important à l'enquête.

Etant donné l'importance croissante prise par cette singulière affaire, M. Bussière, préfet de police, s'est rendu sur les lieux ; il était accompagné de M. Rousseau, procureur de l'Etat français ; de M. de Bonnefoy-Demulnais, substitut, et de M. Turquet, juge d'instruction.

A l'Ecole d'Horlogerie pour tuberculeux, installée en Haute-Savoie, *les jeunes gens apprennent un bon métier, tout en recevant les soins que réclame leur état de santé.* (Ph. Sipho).

Le Pape stigmatise les bombardements de Rome

Milan, 12. — Le Pape Pie XII a adressé à l'occasion du 5e anniversaire de son couronnement, du balcon de l'église Saint-Pierre, une allocution dont nous avons déjà parlé brièvement, à la foule assemblée en masses serrées sur la grande place Saint-Pierre. Cette foule se composait en grande partie des habitants de l'Italie méridionale chassés de leurs foyers à Rome par la terreur de la guerre aérienne.

D'abord, annonce la radio du Vatican, le Saint Père exprima sa profonde compassion pour les douleurs de la foule rassemblée à ses pieds. La somme de leurs souffrances, déclara-t-il, égale les siennes. Il a vainement essayé d'empêcher cette guerre. Après avoir échoué, il a tout fait ce qui était en son pouvoir pour adoucir autant que possible tout au moins les conséquences tragiques de la guerre pour tous les peuples qui étaient atteints par elle. La Ville éternelle, elle-même, n'a pas échappé aux horreurs de la guerre, surtout celle d'une guerre aérienne, qui ne connaît aucune loi ni aucune limite. Une pareille façon de faire la guerre qui ne s'arrête même pas devant la Ville éternelle, le berceau de tous les peuples occidentaux et la source de la civilisation chrétienne et occidentale, mais qui la transformeront en champ de massacres et de ruines, est un acte militaire peu glorieux, qui ne peut être commis que par des hommes complètement insensibles aux valeurs morales.

Georges CLAUDE parlera : à LILLE, le 15 Mars à VALENCIENNES, le 16 Mars à ARRAS le 17 Mars

L'apport de Georges Claude à la science, une vie entièrement consacrée à des recherches qui ont bouleversé l'industrie, auraient permis au grand et modeste savant — devant le déchaînement des folies et des crimes — de rester à l'écart de la vie politique française. En cette époque désaxée, où la prudence confine parfois à la lâcheté, bien d'autres, sans doute, l'auraient fait.

Mais Georges Claude est de ceux — trop rares — que le spectacle de l'égarement national irrite et entraîne, au lieu de les décourager. Partisan, depuis toujours, d'une politique française de raison, profondément écœuré du « régime abject » qui nous a valu la guerre, sincèrement acquis à l'idée d'une compréhension féconde entre la France et l'Allemagne, il a voulu, par sa parole et par son exemple, prendre une part active à la guérison de la maladie politique dont souffre la France.

On ne compte plus les conférences tenues, depuis l'armistice et sur différents thèmes, par le génial inventeur de l'air liquide. De nouveau, Georges Claude lance un cri d'alarme à ses compatriotes : « **Est-il trop tard pour nous sauver ?** » Alors que tant de Français se terrent et se taisent devant le déferlement de la terreur bolchevisante, il invite les plus résolus d'entre eux à s'unir pour former contre le banditisme ce qu'il appelle le « barrage des bons Français ».

Les conférences de Georges Claude ne sont pas de vaines parlotes. Ce sont des exposés nourris de faits et d'idées justes, plus salutaires encore quand ils s'appuient sur l'autorité et la ferme volonté de convaincre d'un grand savant.

Les auditeurs qui, à Lille, à Valenciennes et à Arras, viendront écouter Georges Claude, ne manqueront pas d'être remués par la parole de cet homme illustre qui, au mépris de ses intérêts personnels et des honneurs, a pris courageusement parti pour la seule politique capable de permettre à la France de se maintenir et de revivre : la politique du Maréchal et de son gouvernement.

Les Nippons renforcent leurs attaques en Nouvelle-Bretagne

Tokio, 12. — Les formations de la garnison japonaise de la région de Talasea dans la presqu'île Willaumez (Nouvelle Bretagne) renforcent leurs attaques contre l'adversaire, qui a récemment débarqué. Samedi, au cours d'opiniâtres combats, l'ennemi a perdu plus de 500 morts.

Une importante position de l'île de Bougainville aux mains des Japonais

Tokio, 12. — Les troupes japonaises, qui avaient occupé le 10 mars une position de montagne de 500 m. de hauteur sur l'île de Bougainville, ont rendu complètement inutilisable par un violent bombardement, l'aérodrome ennemi situé aux environs.

Par l'occupation de cette position, les forces japonaises ont obtenu la maîtrise dans cette région du front et ont coupé les communications de l'ennemi avec l'arrière. Le sort des troupes ennemies dans le secteur de Tocchina est ainsi déjà réglé.

Les Etats-Unis ont perdu 276.805 hommes depuis le début des hostilités

Tokio, 12. — L'Office d'informations annonce officiellement que depuis le début des hostilités contre le Japon, les Etats-Unis ont perdu au total 276.805 hommes, soit 181.944 pour la marine, 52.800 pour l'armée de terre, 19.218 pour l'aviation et 22.843 prisonniers.

Jusqu'à l'heure actuelle, précise-t-on, le haut commandement américain n'a avoué qu'une partie de ces pertes, adoptant ici la même ligne de conduite que pour ce qui est des pertes maritimes. C'est ainsi qu'il a été établi par le grand quartier général impérial que les Etats-Unis ont déjà perdu au total 618 unités alors que Washington n'admet la perte que de 96 navires de types divers.

Un régiment soviétique qui avait pénétré dans Tarnopol a été anéanti

Quartier général du Fuehrer, 12. Le Haut Commandement de l'armée communique :

Entre le Dniéper inférieur et Tarnopol, la lutte opiniâtre avec d'importantes forces soviétiques continue. De nombreuses attaques ennemies ont été repoussées.

Des tentatives d'attaques bolchevistes au sud-ouest d'Uman de passer le Bug, ont été annihilées. Un régiment ennemi, qui avait pénétré dans Tarnopol a été détruit après de durs combats de rues.

Sous le commandement du général d'artillerie Hell, la 34e division d'infanterie de la Moselle, commandée par le lieutenant-général Rochbaum, la 198e division d'infanterie Wuerttembergo-Badoise, sous le commandement du lieutenant-général von Horn et la 4e division de troupes de montagnes Wuertembergo-Badoise sous le commandement du général-major Braun, se sont particulièrement distinguées dans les opiniâtres combats défensifs.

Au nord-ouest de Newel, les Soviets ont jeté de nouvelles troupes dans la bataille et ont poursuivi leurs tentatives de percée appuyées par des chars. Ils ont été repoussés avec de lourdes pertes après la destruction de 33 chars. Dans ces combats le 68e régiment des fusiliers du Nord de l'Allemagne commandé par le lieutenant-colonel de réserve Ziegler s'est brillamment comporté.

Egalement au nord-est d'Ostrow, près de Pleskau et sur le front de Narwa nos troupes ont conservé leurs positions contre l'ennemi attaquant avec opiniâtreté en de nombreux endroits.

Sur les fronts Italiens, l'ennemi a augmenté son activité de troupes de choc. Au sud-ouest et au sud de Cisterna ainsi que dans les secteurs au nord de Cassino les attaques ennemies locales appuyées par une forte artillerie se sont effondrées sous notre feu défensif.

Des avions de bataille ont obtenu des coups au but dans les installations portuaires d'Anzio et ont gravement endommagé un transport ennemi de 2.000 tonnes.

Des formations de bombardiers Nord-Américains ont attaqué le 11 mars les villes de Padoue, Florence et Toulon. Au cours de violents combats aériens et par l'action de la D.C.A. de la marine, l'ennemi a perdu lors de ces attaques 30 avions, dont 11 abattus par des chasseurs Italiens.

Sous la protection d'épais nuages, les bombardiers terroristes nord-américains ont lancé dans la matinée du 11 mars des bombes dans la région de Munster. Les dégâts occasionnés sont minimes. Quelques avions de harcèlement ennemis ont attaqué, au cours de la nuit dernière, des localités de l'ouest de l'Allemagne. L'artillerie de la D.C.A. a détruit trois de ces avions.

« LA FRANCE ne peut pas mourir... ...CAR TOUS LES PEUPLES DU MONDE N'ARRIVERAIENT PAS A SOULEVER SON CERCUEIL »

déclare M. Ph. Henriot à Amiens

Amiens, 12. — M. Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande, a pris la parole cet après-midi à Amiens, devant un auditoire de près de 4.000 personnes.

« Je viens parmi vous, a-t-il dit, avec, pour toute arme, la vérité. L'heure est venue de réfléchir et de prendre parti sans supputer quel sera le vainqueur de la lutte gigantesque à laquelle nous assistons. Mais, dans le seul intérêt de la France, demandez aux donneurs de leçons, combien de fois ils se sont trompés. Ce sont ceux-là, cependant, à qui vous faites confiance, et vous pensez qu'ils sont nos seuls vrais patriotes. Or, en examinant la question de plus près, on constate que ce sont les saboteurs de notre armée, de notre pays, qui se trouvent à Alger. Ceux que l'on qualifie de traîtres sont ceux qui sont restés fidèles à la patrie ».

Et après avoir évoqué les heures tragiques de juin 1940, l'orateur a ajouté, vigoureusement applaudi par l'auditoire :

Un seul homme s'est dressé...

« Un seul homme s'est dressé alors pour sauver de la patrie ce qui pouvait être sauvé. Cet hommes, c'est le maréchal. Où étaient alors les professeurs de patriotisme ? De tout ce que le maréchal avait gardé en 1940, que reste-t-il ? Plus d'armée, plus de marine plus d'Empire. Quels sont les responsables ? Sont-ce les Allemands qui ont détruit la flotte, volé notre Empire ? Aujourd'hui, je songe avec déchirement qu'il ne nous reste plus rien. Feuilletez l'histoire. Tout ce que l'Angleterre possède, elle l'a volé à la France. L'Amérique est entrée en guerre parce qu'elle craignait que l'Angleterre ne prît tout. Que ceux qui croient à son désintéressement se souviennent de l' « ardoise » de 1918. Combien ne voient encore dans le conflit qu'une suite de la guerre de 1870. Ils oublient qu'il s'agit d'une guerre mondiale qui ne peut avoir que trois issues : la victoire allemande, la victoire bolchevique ou une paix de compromis... »

Affirmant son inébranlable confiance dans les destinées de la France, M. Philippe Henriot a conclu :

« La France ne peut pas mourir, car tous les peuples du monde n'arriveraient pas à soulever son cercueil ».

L'ALLEMAGNE EST INVINCIBLE

AFFIRME LE GRAND AMIRAL DŒNITZ DANS UN DISCOURS RADIODIFFUSÉ

Berlin, 12. — A l'occasion de la journée commémorative des héros du peuple allemand, le commandant supérieur de la marine de guerre grand-amiral Doenitz, a pris la parole à la radio allemande :

« Pour la cinquième fois, a déclaré le grand-amiral, nous commémorons nos héros tués dans cette guerre, les héros tombés sur tous les fronts, sur terre, sur toutes les mers et dans les airs. Nous commémorons les hommes, les femmes et les enfants assassinés dans notre pays par la terreur aérienne. Nous nous inclinons devant leur sacrifice et nous portons leur deuil avec fierté. »

Le grand-amiral Doenitz a déclaré qu'aujourd'hui chaque Allemand sait que l'Allemagne est engagée dans un combat sans merci de la plus grande âpreté et de la plus grande gravité. Les événements de cette guerre et les objectifs brutaux de l'adversaire de l'Allemagne ont montré au peuple allemand ce dont il s'agit dans cette guerre.

« Cette guerre, constata Doenitz, nous a été imposée par nos ennemis avec un égoïsme impitoyable et sans scrupule, en prenant hypocritement comme prétexte le but de protéger les intérêts de la nation polonaise ; ils ont voulu empêcher que des Allemands se réunissent avec des frères allemands. C'est pourquoi il y va dans cette guerre, impitoyablement et immuablement de l'existence ou de l'anéantissement du peuple allemand. Mais celui-ci sait qu'il soutiendra ce combat décisif de son sort grâce à une direction unique que la Providence a donnée au peuple allemand dans cette lutte, la plus gigantesque de l'histoire.

» L'ennemi a essayé, l'année dernière, avec de puissantes ressources d'hommes et de matériel, a dit Doenitz, d'assaillir l'espace vital du peuple allemand et celui des alliés de l'Allemagne.

» A aucun endroit, il n'a réussi à obtenir la pénétration décisive. Que serait-il advenu aujourd'hui de notre patrie allemande et de notre peuple allemand, si, il y a dix ans, le Führer n'avait pas créé la Wehrmacht qui est seule de force à repousser l'assaut des ennemis de l'Europe. Le flot des bolchevistes qui, pour la première fois, par suite de la militarisation systématique de leur pays disposent de leurs masses d'hommes et de matériel de guerre en grande quantité, aurait submergé notre peuple et balayé la culture européenne.

Une unité inébranlable

» Le peuple allemand tiendra bon dans cette lutte historique a déclare Doenitz, grâce à la fermeté et à la décision de la patrie allemande. La force immense du peuple allemand réside dans l'unité qui existe entre le commandement, le front de combat et le pays.

» Grâce à cette unité, l'Allemagne est invicible. Grâce à cette unité inébranlable, quels que soient les sacrifices et les épreuves que cette guerre puisse encore imposer au peuple allemand, l'Allemagne obtiendra une paix allemande, la paix d'un peuple fier, uni par l'épreuve et ayant devant lui un avenir nouveau et grandiose en tant que véritable communauté nationale et socialiste.

» C'est pourquoi, conclut l'amiral Doenitz dans son allocution au peuple allemand, nous ne pouvons mieux remercier et honorer aujourd'hui nos morts qu'en proclamant que nous sommes prêts à faire les plus grands sacrifices jusqu'à la victoire dans notre foi inébranlable dans le peuple et le Führer. »

Matières grasses et agriculture

Si, avant la guerre, la matière grasse était abondante, il n'en est plus de même aujourd'hui puisque les importations sont pratiquement réduites à néant.

Force nous est donc de vivre en vase clos et de trouver sur notre sol les matières grasses qui nous sont indispensables pour notre alimentation et notre santé.

A l'heure actuelle, quelles sont les sources de matières grasses ?

Nous ne pouvons disposer comme graisses alimentaires que :

— de matières grasses d'origine végétale et, en particulier, d'œillette et de colza.

Il est donc absolument nécessaire que les agriculteurs ensemencent la totalité des superficies qui leur ont été notifiées en plantes oléagineuses.

— de matières grasses d'origine animale, c'est-à-dire de saindoux (mot évocateur du passé), de suif (qui est récupéré) et surtout de beurre.

En ce qui concerne ce dernier produit, les producteurs se doivent de faire un effort extrêmement sérieux pour assurer une production maxima de beurre et pour remettre à la collecte les quantités minima qui leur sont demandées et même plus, si celà est possible. A ce point de vue, la situation du consommateur moyen est en effet très difficile, surtout pendant les derniers mois où la ration a été très minime.

Aussi les agriculteurs doivent comprendre le devoir qu'ils ont à remplir en ravitaillant en beurre les populations laborieuses urbaines ne pouvant se payer le luxe de recourir au marché noir, complément appréciable, mais trop cher pour les bourses modestes.

Cela ne peut donc durer et nous insistons vivement auprès des agriculteurs — seuls fournisseurs de matières grasses — pour qu'ils consentent en faveur de leurs concitoyens déshérités, un effort sérieux pour honorer leur imposition.

Il y a va de l'avenir de la race, donc de la France.

Le dépôt d'une couronne au monument commémoratif de Berlin

Berlin, 12 — A l'occasion de l'anniversaire de la Journée à la mémoire des héros de 1944, le commandant supérieur de la marine de guerre, grand-amiral Doenitz a déposé une couronne au nom du Führer au monument commémoratif de la capitale du Reich.

Des représentants du haut-commandement de la Wehrmacht, du gouvernement du Reich, de la direction du Reich du N.S.D.A.P. et de l'armée ont assisté à la cérémonie.

EN CHAMPIONNAT FÉDÉRAL DE FOOTBALL

Les Flandres ont trébuché devant Paris-Capitale

L'ARTOIS, VAINQUEUR FACILE DU DAUPHINÉ, DOIT REPRENDRE JEUDI SA PLACE DE LEADER

L'équipe des Flandres, leader du Championnat Fédéral, a été chercher une défaite très lourde, trop lourde, faut-il préciser, à Paris. En effet, les joueurs nordistes non seulement firent jeu égal mais dominèrent le plus souvent même au cours de la seconde mi-temps qui fut la plus désastreuse pour leur marque.

C'est la défense des Flandres, si brillante jusqu'à présent, qui porte la responsabilité de ce cuisant échec. Jedrezak fut faible, Stefaniak se laissa mystifier par Bongiorni et Urbaniak se montra alors truqueur cependant que Da Rui paraissait peu à son aise. L'excellent travail de Bourbotte et Sommerlinck ne put rien contre cette carence, pas plus que la combativité des Bigot, Baratte et Lechantre.

Dans l'équipe parisienne, Bongiorni, effacé en première mi-temps, se racheta largement à la reprise et marqua trois buts tandis que la ligne de demis, avec un Leduc transcendant, imposait sa cadence.

La marque fut ouverte par Lechantre à la 5e minute et Vaast égalisa 6 minutes plus tard et la mi-temps survint sur ce score.

La Flandre, qui avait opéré avec une folle rapidité jusque-là, ralentit l'allure à la reprise sans pourtant se laisser dominer. Néanmoins dès la 1re minute, Vadel — un des plus pâles attaquants parisiens — marquait et à la 68e, 80e et 84e minutes Bongiorni aggravait une marque étonnamment lourde.

L'ailier gauche LECHANTRE qui a marqué l'unique but de l'équipe des FLANDRES. (Cliché Réveil).

Lire les comptes rendus des diverses manifestations sportives en 2e page

COMMERCE EN GROS DES TISSUS

Vichy, 12 — Aux termes d'un arrêté paru au « Journal Officiel » de ce matin, les entreprises exerçant tout ou partie de leur activité dans les professions relevant du Comité d'organisation de la branche des commerces en gros des tissus à usage vestimentaire et non vestimentaire, sont réparties dans les six groupes professionnels ci-après :

Négociants spécialistes en tissus pour la couture, la mode et la parure ; drapiers et doubluriers pour le vêtement masculin et fournisseurs pour tailleurs ; négociants non spécialisés, grossistes et demi-grossistes en tissu à usage vetimentaire ; négociants en tissus à usage domestique ; négociants en tissus d'ameublement, tissus à usages industriels, tapis et tapisseries ; négociants en rubans.

Le texte de l'arrêté précise, par ailleurs, le mode d'élections des représentants du groupe au Conseil du Comité.

UN NOUVEAU LANDRU ?

DES CORPS DE FEMMES BRULAIENT DANS UN CALORIFÈRE

La police parisienne, alertée, estime qu'on se trouve en présence d'une vingtaine de crimes

ON SUIT UNE PISTE INTÉRESSANTE

Paris, 12. — Depuis plusieurs jours, les habitants de la rue Le Sueur, dans le quartier de l'Etoile, étaient incommodés par des odeurs venant d'un hôtel particulier sis au 21 et semblant émaner de chairs en combustion.

Hier soir, l'odeur devenant insupportable, la police et les pompiers pénétrèrent par une fenêtre du premier étage et se rendant dans la cave, trouvèrent un gros calorifère de chauffage central brûlant à plein tirage. Mélangés au charbon, des déchets humains se calcinaient. Autour du poêle, d'autres débris macabres gisaient en tas.

La police se saisit de l'affaire et rapidement, sous la conduite du commissaire Massu, établit que plusieurs cadavres avaient été découpés et en partie brûlés.

Dans une cour intérieure voisine du garage, une fosse attira l'attention des policiers. Elle contenait de la chaux vive et des ossements blanchis, ainsi que des crânes auxquels n'adhéraient aucun lambeau de vêtement ou une pièce pouvant permettre l'identification.

On pense cependant qu'il s'agit en majorité de femmes et, au total, on se trouverait en présence d'une vingtaine de crimes.

On enquête actuellement sur le rôle qu'aurait pu jouer dans cette affaire un homme d'une quarantaine d'années qui, à plusieurs reprises, avait amené dans une remorque divers objets.

L'enquête

Paris, 12. — L'enquête à laquelle procède le commissaire principal Massu sur l'affaire de la rue Lesueur a établi, tout d'abord, que l'hôtel particulier où des découvertes macabres ont été faites, appartient au prince Coloredo-Mansfeld. Ce dernier l'avait loué, il y a un an et demi, au docteur Potiot, dont le cabinet de consultation s'ouvre rue Caumartin, 66.

Le commissaire principal Massu a établi, ensuite, que plusieurs personnes qui étaient allées consulter le docteur Petiot, à son cabinet de la rue Caumartin, avaient disparu depuis cette visite.

Le docteur Petiot né le 17 janvier 1897, à Auxerre, est marié et père d'un enfant. Dans l'immeuble où il habite et où se trouve son cabinet de consultation, les voisins le présentent comme un homme paraissant un peu exalté.

Jusqu'ici, les recherches entreprises pour joindre le docteur Petiot sont demeurées sans résultat. Le médecin semble avoir disparu depuis que des investigations ont mis en relief un certain nombre de faits, pour le moins extraordinaires, ayant eu son domicile pour théâtre.

Une perquisition a été effectuée dans l'après-midi au cabinet de consultation de l'étrange praticien Celle-ci a duré plus d'une heure. Elle a permis de faire des constatations, sur lesquelles les policiers n'ont pas jugé à propos de donner des précisions, mais qui ont fait faire un pas important à l'enquête.

Etant donné l'importance croissante prise par cette singulière affaire, M. Bussière, préfet de police, s'est rendu sur les lieux ; il était accompagné de M. Rousseau, procureur de l'Etat français ; de M. de Bonnefoy-Demulnais, substitut, et de M. Turquet, juge d'instruction.

Le Pape stigmatise les bombardements de Rome

Milan, 12. — Le Pape Pie XII a adressé à l'occasion du 5e anniversaire de son couronnement, du balcon de l'église Saint-Pierre, une allocution dont nous avons déjà parlé brièvement, à la foule assemblée en masses serrées sur la grande place Saint-Pierre. Cette foule se composait en grande partie des habitants de l'Italie méridionale chassés de leurs foyers à Rome par la terreur de la guerre aérienne.

D'abord, annonce la radio du Vatican, le Saint Père exprima sa profonde compassion pour les douleurs de la foule rassemblée à ses pieds. La somme de leurs souffrances, déclara-t-il, égale les siennes. Il a vainement essayé d'empêcher cette guerre. Après avoir échoué, il a tout fait ce qui était en son pouvoir pour adoucir autant que possible tout au moins les conséquences tragiques de la guerre pour tous les peuples qui étaient atteints par elle. La Ville éternelle, elle-même, n'a pas échappé aux horreurs de la guerre, surtout celle d'une guerre aérienne, qui ne connaît aucune loi ni aucune limite. Une pareille façon de faire la guerre qui ne s'arrête même pas devant la Ville éternelle, le berceau de tous les peuples occidentaux et la source de la civilisation chrétienne et occidentale, mais qui la transformeront en champ de massacres et de ruines, est un acte militaire peu glorieux, qui ne peut être commis que par des hommes complètement insensibles aux valeurs morales.

Georges CLAUDE parlera :

à LILLE, le 15 Mars
à VALENCIENNES, le 16 Mars
à ARRAS le 17 Mars

L'apport de Georges Claude à la science, une vie entièrement consacrée à des recherches qui ont bouleversé l'industrie, auraient permis au grand et modeste savant — devant le déchaînement des folies et des crimes — de rester à l'écart de la vie politique française. En cette époque désaxée, où la prudence confine parfois à la lâcheté, bien d'autres, sans doute, l'auraient fait.

Mais Georges Claude est de ceux — trop rares — que le spectacle de l'égarement national irrite et entraîne, au lieu de les décourager. Partisan, depuis toujours, d'une politique française de raison, profondément écœuré du « régime abject » qui nous a valu la guerre,

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 74

MARDI 14 MARS 1944

LE RÉVEIL DU NORD

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

188, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

Les bombardements aériens ont fait en France 21.000 victimes en 1943

Vichy, 13. — Commentant le bombardements terroristes, le « Moniteur », journal du gouvernement, écrit notamment :

« En 1943, les bombardements aériens ont provoqué une saignée terrible dans la population française.

» Non contents d'avoir déchaîné avec leurs complices soviétiques la terreur dans les villes et les villages français, les Anglo-Américains continuent à détruire les maisons, les églises et les œuvres d'art.

» L'année 1943, ajoute le journal, s'est terminée par un bilan de 21.000 morts ou blessés, 300.000 sinistrés et évacués. »

5.000 sinistrés de plus à Toulon

Toulon, 13. — Le nombre des blessés recueillis dans les hôpitaux et cliniques de Toulon s'élève à deux cents.

A la suite de ce nouveau bombardement, la ville de Toulon compte quatre à cinq mille sinistrés de plus parmi sa population. D'autre part, une église du dix-huitième siècle s'est écroulée, ensevelissant sous les décombres des toiles de Van Loo. Dans les milieux artistiques on éprouve quelques craintes au sujet d'œuvres du sculpteur Pierre Puget qui se trouvaient dans un édifice public qui a été en grande partie détruit.

***

Saint-Etienne, 13. — Le cardinal Gerlier, accompagné de Mgr Bonnet, évêque de Saint-Etienne, s'est rendu dimanche, au chevet des blessés en traitement dans les hôpitaux de la région.

Le prélat est allé ensuite s'incliner devant les dépouilles des morts alignés dans une chapelle ardente et a prodigué aux familles des victimes du bombardement des paroles de consolation.

ALERTE A LONDRES

Amsterdam, 13. — Reuter annonce que l'alerte aérienne a été donnée dimanche soir à Londres.

Échec d'une attaque aérienne anglaise dans la baie de Cattaro

Berlin, 13. — Le 8 mars, à l'aube, trois avions anglais ont attaqué, sans succès, un centre de communication dans la baie de Cattaro.

Deux des appareils furent descendus par la D.C.A. allemande et s'abîmèrent dans la mer. Un pilote britannique qui s'était jeté en parachute, fut fait prisonnier. Deux autres avions anglais ont attaqué, au moyen de leurs armes de bord, le canot pneumatique qui avait recueilli le pilote anglais.

Trois terroristes exécutés à Rennes

Paris, 13. — La Cour Martiale française de Rennes, créée par arrêté du Secrétaire général au maintien de l'ordre, s'est réunie le 12 mars, pour juger 3 terroristes coupables de meurtres à main armée en vue de faciliter une activité terroriste et communiste.

Ces individus qui s'étaient fréquemment attaqués à des fermiers qu'ils avaient obligés, sous la menace de leurs armes à leur livrer de l'argent, du linge, des provisions, étaient coupables, en particulier, du meurtre de plusieurs personnes qui refusaient de céder à leurs menaces. Ils avaient donc commis leurs crimes, qu'ils ont d'ailleurs parfaitement reconnus, poussés par un esprit de lucre et non pas animés par un prétendu idéal politique.

Par arrêt de la Cour Martiale française de Rennes, ces trois bandits ont été condamnés à mort. La sentence a été exécutée immédiatement.

Un quatrième à Orléans

Orléans, 13. — Deux individus se présentaient le 27 Février, vers 11 h. à la mairie de St-Martin (Yonne). Sous la meance de leurs armes, ils tenaient en respect le secrétaire de mairie et le personnel présent et s'emparaient de la plus grande partie des titres d'alimentation. Puis ils s'enfuyaient à bicyclette.

Arrêtés à un barrage de police, ils furent sommés par deux gendarmes de décliner leur identité. Ils ouvrirent alors le feu sur ces derniers et un des représentants de l'ordre s'écroula mortellement blessé.

Quelques instants plus tard, au cours d'un bref engagement, ils étaient appréhendés par une patrouille de gendarmerie nationale. L'un des deux bandits devait succomber dans la soirée, des suites de ses blessures.

Au cours de l'instruction, menée avec soin, le second individu, d'origine polonaise a formellement reconnu avair participé, avec un groupe de terroristes auquel il appartenait, à de nombreux attentats et être l'auteur du meurtre du gendarme Delalie.

En présence de ces aveux, la Cour Martile Française constituée à Orléans, a condamné à mort le bandit polnais. La sentence a été exécutée quelques instants plus tard.

Une centaine d'arrestations en France, en six jours

Paris, 13. — Les services de police de sûreté ont effectué, en 6 jours, 41 arrestations dans la région de Dijon, 8 dans la région de Rouen, 5 dans la région de Bordeaux, 6 dans la région d'Orléans, 3 dans la région de Poitiers, 7 dans la région de St-Qentin, 5 dans la région de Rennes, 9 dans la région de Paris, 6 dans la région d'Angers, 16 dans la région de Lille.

Les individus arrêtés sont des terroristes coupables de meurtres, d'atpolonais. La sentence a été exécutée de reconstitution du parti communiste.

Paris, 14. — Les prisonniers en congé de captivité qui se sont trouvés dans l'obligation de changer de domicile par suite des bombardements ou pour une autre raison, sont tenus de se présenter, sans délai, au service de contrôle. Ceux qui négligeraient de le faire s'exposeraient à des sanctions graves.

UN HABITANT DE SAINT-QUENTIN DÉPOUILLÉ DE 8.000 FR. ET... DE SES VÊTEMENTS

Des agents ont trouvé, hier matin, endormi sur le trottoir de la rue Fontaine, à Paris, un homme vêtu seulement d'un pardessus et de souliers jaunes.

Amené devant le commissaire de police, M. Louis Jean, 26 ans, a déclaré que, habitant **Saint-Quentin,** il était arrivé la veille dans la capitale. Il s'était rendu dans un bar, et, depuis, il avait perdu la mémoire... ainsi qu'une somme de 8.000 francs et ses vêtements.

Prendre le train dans cette tenue sommaire était impossible, et tous les magasins étant fermés le dimanche, M. Louis Jean ne pouvait pas espérer se procurer l'indispensable pantalon. Heureusement, le commissaire fut débrouillard et après maintes recherches, un « falzar » quelque peu fatigué fut mis à la disposition du volé.

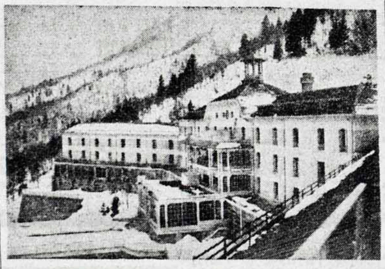

Le sanatorium des étudiants à Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère). (Ph. Sado).

La quinzaine nationale antituberculeuse commence. Comme par le passé, les timbres antituberculeux seront vendus par les enfants des écoles et les jeunes.

C'est sous la devise « Combattre la tuberculose c'est servir le pays » que ces timbres de 5 frs et de 100 frs seront offerts au public.

A LILLE
MERCREDI 15 MARS 1944
SALLE DES FÊTES DE L'UNIVERSITÉ
A 17 HEURES PRÉCISES
GEORGES CLAUDE
Membre de l'Institut - Conseiller National
prendra la parole
OUVERTURE DES PORTES : 16 HEURES 30

Une cabaretière est abattue à coups de revolver à Escautpont

Lundi soir, vers 20 h., un bandit masqué et armé d'un revolver, a fait irruption dans le café tenu par les époux Baluwez, à **Escautpont,** rue Les Bruilles.

Arrivé près de la cuisine, le malfaiteur cria : « Haut les mains ! », M. Caluwez clama « Au voleur ! » Sur ce, le bandit tira 4 coups de revolver sur Mme Caluwez qui s'écroula tuée sur le coup. Il prit ensuite la fuite. L'on suppose que l'auteur de ce crime voulait se procurer de l'argent. Des recherches pour retrouver sa trace sont en cours et le Parquet de Valenciennes a été avisé.

Genève, 13. — Selon des dépêches de Washington, le bruit circule qu'il est probable que M. Stettinius, sous-secrétaire d'Etat américain, dont on attend l'arrivée à **Londres,** se rendra également à Moscou.

Nouveaux succès allemands contre les bandes opérant dans les Balkans

Berlin, 13. — Malgré les conditions atmosphériques très défavorables, les troupes allemandes continuent à poursuivre les bandes communistes dans les différentes régions des Balkans. Au cours des deux derniers jours, les bandits ont eu 212 tués. Soixante-cinq prisonniers ainsi que de nombreux blessés sont tombés aux mains des troupes allemandes. De nombreux partisans ont également déserté. Treize mitrailleuses, un grand nombre de fusils, des munitions, des explosifs et des mines ont été capturés. Des contingents croates ont également infligé de lourdes pertes aux bandits. Ils se sont emparés de 600 fusils et de trois mitrailleuses.

RÉSISTANCE ACHARNÉE DES TROUPES ALLEMANDES dans le secteur sud du front de l'Est

Quartier général du Fuehrer, 13. — Le Haut Commandement des forces armées allemandes communique :

Le centre de gravité des grandes attaques soviétiques se trouve toujours dans le secteur sud du front de l'Est. Nos troupes, engagées dans cette région avec des forces offensives ennemies supérieures en nombre, ont opposé une résistance acharnée et ont également repoussé, hier, de nombreux assauts au cours de durs combats.

Dans les zones d'infiltration au sud-ouest de Krivoi-Rog, au sud-ouest de Doman et dans le secteur à l'est de Tarnopol, des pointes assaillantes bolchevistes ont été aentenues et un grand nombre de chars ennemis détruits. Au cours de ces combats, un groupe de combat encerclé, placé sous le commandement du colonel Bregenzex, a contenu pendant plusieurs jours, l'avance de troupes soviétiques disposant d'une supériorité écrasante. Ensuite, ce groupe s'est frayé un chemin à travers des lignes ennemies et au cours de cette opération a encore anéanti 25 tanks ennemis.

Au cours des durs combats défensifs qui se sont développés ces jours-ci dans le secteur à l'est de Tarnopol, la 1re division de SS blindée « Laibstandarte SS Adolf Hitler » placée sous le commandement A. I. du Obersturmbahnnfuhrer Lehmann et la 7e division blindée de Thuringe, commandée par le colonel Kauss se sont brillamment comportées. Une escadrille d'avions de bataille commandée par le capitaine Ruffer s'est aussi particulièrement distinguée.

Dans le secteur central on n'a enregistré que des combats d'importance locale. Au cours des combats défensifs acharnés qui se sont développpés sur l'autostrade Smolensk, la 78e division d'assaut de Wurtemberg et de Bade, conduite par le lieutenant-général Trautt, a remporté des succès défensifs particuliers. Dans lel secteur de cette division, l'ennemi a perdu du 5 au 8 mars, plus de 4.000 tués, 43 chars, 45 canons et de nombreuses autres armes.

En poursuivant leurs vaines attaques au nord-ouest de Newel, dans le secteur d'Ostrowset sur le front de la Narva, les Soviets ont subi à nouveau des pertes élevées. Nos contre-attaques, exécutées au sud-est de Narva, ont été couronnées de succès.

Dans le golfe de Finlande, des contre-torpilleurs allemands ont ouvert le feu avec un excellent résultat sur des positions et des routes d'approvisionnement soviétiques dans la presqu'île de Magerburg.

En Italie, hors une intense activité de reconnaissance de troupes de choc, aucune opération importante n'a eu lieu. Le tir de notre artillerie à longue portée a provoqué de violentes explosions et des incendies étendus aux points de débarquement ennemis dans le secteur d'Anzio-Nettuno.

Le 12 mars, des bombardiers et des avions-torpilleurs britanniques ont attaqué dans les eaux espagnoles à hauteur de l'embouchure de l'Ebre, le vapeur allemand « Kilissi ». Celui-ci a pris feu et a coulé.

La nuit dernière, quelques appareils de harcèlement britanniques ont jeté des bombes sur des localités de l'ouest de l'Allemagne.

Des avions de combat allemands ont attaqué des objectifs de la côte sud de l'Angleterre.

« L'avance soviétique n'a été qu'un leurre »

Genève, 13. — On mande Londres : Dans l'hebdomadaire « Anew Week », M. Ernest Lindley écrit que les résultats obtenus jusqu'à présent par les soviets ont été fortement exagérés par la presse et la radio américaine. L'avance soviétique n'a été qu'un leurre. En réalité, l'armée allemande se trouve à l'est et il ne faut spéculer en aucune façon sur un

SYNDICATS UNIQUES DE LA BATELLERIE

Vichy, 12. — Divers syndicats uniques viennent d'être constitués dans la corporation de la navigation intérieure. Le « Journal Officiel » de ce matin en publie la liste. Ce sont notamment :

Les syndicats des employeurs et courtiers de frêt de la région Nord, Seine, Centre, Est, avec des sections Sud-régionales du Nord (siège à Douai), de l'Est (siège à Nancy), Basse-Seine (siège à Rouen), Centre (siège à Nevers), de la région du sud-est, de la région du sud-ouest, de la région oeust.

Les syndicats des cadres, agents de maitrise et employés personnel navigant, ouvriers d'entretien et conducteurs de locotracteurs : de la région Nord-Seine, Centre-Est (siège social à Paris) avec des sections sud-régionales du Nord (siège à Douai), Est (siège à Nancy), Basse-Seine (siège à Rouen), Centre (siège à Nevers), de la région du sud-est (siège à Lyon), de la région du sud-ouest (siège à Touplouse), de la région de l'ouest (siège à Nantes).

Les syndicats d'artisans, de maitres bateliers et de dirigeants de coopératives artisanales : pour la région Nord, Seine, Centre, Est, avec des subdivisions régionales : Nord, Est, Basse-Seine et Centre. Pour la région Ouest (siège à Nantes).

« Le saut par dessus la Manche ne sera pas une promenade »

Berlin, 13. — Les récentes déclarations optimistes faites par le général Montgomery devant des ouvriers de l'industrie d'armements britannique, inspirent à la « Deutsche Allgemeine Zeitung », ce commentaire :

Si Montgomery a cru, devoir présenter à ses auditeurs le saut pardessus de la Manche comme une « promenade », il devra se rendre à l'évidence, au moment opportun, qu'il n'en est rien, le haut-commandement allemand, poursuit le journal, en prenant des mesures, mûrement réfléchies, se trouve prêt sur les côtes de l'Atlantique. D'autre part, les soldats allemands savent se battre pareillement, le front intérieur a été trempé par la terreur aérienne. Ni l'optimisme affiché par Montgomery, ni la harangue ronflante de Eisenhower devant un corps blindé britannique dans laquelle le « général du corps d'invasion » dit son espoir de « revoir cette unité à l'est du Rhin » ne peuvent y changer quelque chose. Outre ces déclarations pompeuses et « la promenade à travers la Manche » se trouve la Wehrmacht aussi ferme et résolue que ne l'est le front intérieur.

Abordant le même sujet, le « Voelkischer Beobachter » écrit :

« La conclusion que dégage Moscou des discours de Montgomery et d'Eisenhower, c'est que les Anglo-Américains veulent encore tergiverser devant les difficultés et épargner leur sang. Même les Anglais se rendent compte que derrière les « paroles démagogiques » de leurs généraux et la « politique non moins démagogique » de Churchill se cachent des menaces mortelles qui pèsent sur l'Angleterre. La terreur aérienne dans laquelle les généraux de l'invasion ont placé tous leurs espoirs, n'a fait que semer la haine et le vent. Ils récolteront la tempête »

Le maréchal von Rundstedt inspecte le rempart de l'Atlantique

Paris, 13. — Le « Pariser Zeitung » annonce que le maréchal von Rundstedt, commandant en chef des troupes de l'Ouest, a inspecté du 7 au 10 mars, les unités d'infanterie et de Waffen SS stationnées le long du rempart de l'Atlantique Il a examiné attentivement tout le dispositif défensif destiné à mettre en échec les tentatives d'un ennemi qui voudrait s'ouvrir un chemin vers le cœur de l'Europe

Il a notamment visité la division blindée de SS « Adolf Hitler » en présence du général Sepp Dietrich, Obergruppenfuehrer de SS.

De grandes manœuvres dirigées par le général Witt, Oberfuehrer des SS, lui ont permis de se rendre compte de l'esprit combatif qui anime ces troupes.

Au cours de son voyage d'inspection, le maréchal von Rundstedt a eu des entretiens avec les chefs de la Wehrmacht dans les Pays-Bas et avec le général von Falkensausen, militaerbefelshaber en Belgique et dans le nord de la France.

Le maréchal von Rundstedt, s'adressant aux soldats d'une division blindée, leur a déclaré :

« Vous rejeterez immédiatement à la mer tout ennemi qui débarquerait. Votre expérience de la guerre et votre esprit combatif me prouvent que vous le ferez ».

F. T. P.
Francs Tireurs Partisans
OUI, MAIS AUSSI
Frères Trois Points

L'HISTOIRE, ETERNEL RECOMMENCEMENT

LES TERRORISTES DE L'AN 10...

L'Histoire est un éternel recommencement. La période trouble que nous connaissons a eu des précédents dans l'histoire. L'anecdote suivante vient encore le prouver.

A Croix, près de Roubaix, il advint, en l'an Dix, une période semblable et l'administration municipale dut, un jour s'en alarmer.

C'est ainsi que les annales de la commune font mention qu'en Prairial de cette année-là, M. le Maire de Croix adressa au Substitut du Commissaire du Gouvernement, près du Tribunal criminel du département du Nord, sis à Lille, un procès-verbal concernant la sommation faite à M. Simon Duthoit, rentier audit Croix, de déposer le 26 du même mois, à minuit, sur le Mont du Calvaire (Mont du Croquet) la somme de 6.000 francs.

Une surveillance fut exercée audit endroit par les administrations de Croix et d'Hem, mais les auteurs de cette invitation eurent vent des mesures prises et ne se présentèrent point !

L'ARME NÉCESSAIRE

J'ai décrit plusieurs fois la néfaste influence des patrons antisociaux sur la réalisation de la révolution nationale et sur la stagnation du redressement de la France.

C'est, qu'en effet, ces deux choses, qui n'en font qu'une, ont besoin de l'acceptation totale du monde du travail. Sans lui, rien de définitif et de durable ne peut être établi ; avec lui, tout est possible et réalisable.

Mais il a été trop souvent dupé et berné pour pouvoir se satisfaire de mots. Il lui faut du réel, du tangible, de l'appréciable. S'il boude et se regimbe aux ordres du gouvernement, la faute en est, souvent, à un patronat pour lequel la lutte des classes est une nécessité parce qu'elle est la justification de ses actes arbitraires.

On abaisse, quand on le peut, un adversaire ; on aide toujours une bonne volonté manifeste.

Je ne crains pas de porter la discussion sur le travail des Français en Allemagne, ni d'écrire que l'opposition à cette mesure vient moins souvent d'une idéologie que de la constatation des injustices auxquelles elle a donné lieu.

Que de fois ai-je entendu des récalcitrants déclarer : « Pourquoi partirais-je, alors qu'un tel qui a moins de raison que moi de rester, ne bouge pas ? « Car certains patrons ont fait preuve d'un favoritisme coupable.

Combien d'indispensabilités ont été inventées ! La face était sauvée par des mutations d'ateliers ou de fonctions qui pouvaient abuser les services administratifs de contrôle, mais dont n'étaient pas dupes les camarades de travail trop renseignés sur la parfaite inaptitude de l'embusqué au poste où il venait d'être désigné pour motiver son maintien en France.

Les contrôleurs n'ont pas les moyens de dénoncer la fraude et dans bien des cas, hélas ! ils l'aident. Alors la responsabilité politique retombe sur l'Etat patron qu'on accuse de laisser faire, en toute connaissance de cause.

Du beau programme, exposé au lendemain de l'armistice, le travailleur ne voyait que des velléités mais peu de réalisations et il concluait : « L'ordre nouveau, la France européenne ? des foutaises ; on s'occupe autant de moi que le poisson d'une pomme ».

Pourquoi aurait-il espéré une amélioration à son sort d'une loi et d'un décret qui étaient lettre morte pour son patron qui continuait d'agir selon son bon plaisir et si ouvertement, qu'on ne pouvait douter qu'il eût des complicités ?

Au lieu de détruire le climat de conflit perpétuel entre patrons et salariés, une loi sociale, non observée, l'accentuait et le rendait plus virulent. Dans ces conditions, l'ordre était précaire et ceux qui conspirent contre notre pays avaient partie belle pour attirer les mécontents dans leurs rêts.

Il était donc nécessaire que Joseph Darnand obtint la possibilité de frapper les réfractaires de pénalités. Puisque les pouvoirs publics ont des moyens de répression contre les réfractaires ouvriers, l'équité exigeait que les récalcitrants patronaux tombassent, eux aussi, sous le glaive de la Loi.

Le Secrétaire général au maintien de l'ordre est autorisé par Pierre Laval, dans les cas les plus graves, à procéder à l'internement administratif. Il a immédiatement usé de ce droit.

Pour qui connait l'énergie et la volonté du chef de la Milice, il n'est pas douteux qu'il agira sans se laisser détourner de sa mission nouvelle.

Ce n'est pas un esprit de brimade qui le dirigera ; son sens éveillé de la responsabilité totale lui permettra d'user de ses armes pour le plus grand bien des travailleurs et par suite dans le meilleur intérêt de la rénovation de la France.

A. LECLERCQ.

Une mise au point à propos des pourparlers hispano-anglo-américains

Madrid, 13. — Le ministère des Affaires étrangères espagnol a remis cet après-midi à la presse le communiqué suivant :

Certaines agences de presse étrangères ont publié ces jours derniers, à plusieurs reprises, des commentaires sur le prétendu cours que prennent les pourparlers menés entre l'Espagne, l'Angleterre et les Etats-Unis. Le gouvernement espagnol se voit dans l'obligation de prendre position contre cette propagande tendancieuse qui vise uniquement à troubler l'atmosphère dans laquelle ont lieu les pourparlers. Suivant les usages diplomatiques, seules les communications officielles publiées par les gouvernements intéressés ont une valeur probante. C'est à elles seules qu'il faut ajouter foi. Tant que les pourparlers sont toujours en cours et qu'aucun accord n'a encore été réalisé, les gouvernements intéressés sont évidemment dans l'impossibilité de lever le voile du secret sur les délibérations. Il s'ensuit que toutes les informations relatives aux conversations hispano-anglo-américaines — conversations qui, on le conçoit, sont d'une grande importance — doivent être accueillies avec la plus grande circonspection.

Lisbonne, 13 — On mande de Melbourne :

A l'occasion du 5e anniversaire du couronnement de Pie XII, l'archevêque de Melbourne, Mgr Daniel Mallix, a demandé aux fidèles de prier pour la sauvegarde de Rome.

LA MACABRE AFFAIRE DE LA RUE LESUEUR

Le docteur Petiot dont la culpabilité est établie tuait et dépeçait ses victimes dans son hôtel particulier

L'arrestation du criminel, qui a de bien mauvais antécédents, ne saurait tarder

Un enquêteur examine le calorifère dans lequel le Dr PETIOT brûlait ses victimes. (Ph. Sado).

Paris, 13. — Ce matin, à 10 h., le commissaire Massu et ses collaborateurs se sont rendus à nouveau à l'hôtel de la rue Lesueur afin d'y poursuivre leur enquête sur les faits extraordinaires dont cette demeure a été le théâtre. Cette affaire est certainement destinée à figurer parmi les histoires criminelles les plus retentissantes du siècle. Cependant il faudra attendre pour en connaître toute l'ampleur, l'arrestation de l'énigmatique Dr Petiot. Il ne fait plus aucun doute aujourd'hui qu'il est le meurtrier des nombreuses victimes dont les corps déchiquetés et calcinés ont été retrouvés dans la fosse tragique. La fuite précipitée du médecin, samedi soir, avec sa femme, de son domicile particulier, 66, rue Caumartin, était déjà un aveu. Mais s'il subsistait encore quelques doutes sur sa culpabilité, ceux-ci ont été dissipés par les constatations faites par la police.

Ce matin, le commissaire Massu auquel s'était joint M. Deforet, commissaire de police du quartier de la Porte Dauphine, a repris ses investigations dans l'immeuble, tandis que des équipes spécialisées achevaient de retirer la chaux de la fosse pour la passer au crible et en extraire les ossements.

Une demeure à l'aspect sinistre

Il est évident que les victimes ont été attirées, tuées et dépecées dans l'hôtel même. L'aspect de la demeure est sinistre : Un désordre indescriptible règne dans toutes les pièces et les éléments de mobilier s'y entassent mêlés à des débris de ferraille et à un bric-à-brac extravagant. Des murs et des plafonds sont tombés des débris de plâtre qui recouvrent d'écailles blanchâtres ces amoncellements repoussants de saleté.

Au rez-de-chaussée, les communs sont dans le même état de délabrement, d'abandon et de désordre, dans les pièces, les carcasses de sommiers et les gravats voisinent avec des appareils médicaux rouillés, des lampes à ultra-violets, une table d'opération, un tableau de haute fréquence.

Des ossements dans la fosse d'aisance

Lorsqu'on enjambe ces débris, on accède à un minuscule hall vitré où se trouvaient les lieux d'aisance. C'est dans la fosse que la plupart des corps ont été retrouvés, réduits à l'état d'ossements. On voit tout de suite que tout était aménagé pour permettre d'y introduire facilement les corps. Du faîte de la verrerie pend un palan au bout duquel une chaîne est attachée ; cette chaîne a une dimension suffisante pour enserrer un cadavre à la ceinture.

Juste sous le palan, s'ouvre la fosse, elle est profonde de trois mètres environ. On n'a pas pu extraire toute la chaux qu'elle contenait, aussi ignore-t-on toujours le nombre des victimes qu'elle a pu recéler. D'ailleurs, on ne pourra le connaître avec certitude qu'après interrogatoire du meurtrier.

Il faudra évaluer les ossements au poids

Les ossements que l'on récupère sont si fragmentés qu'il sera impossible de reconstituer des squelettes. Il faudra évaluer au poids.

Dans cette demeure sinistre, une seule pièce située également au rez-de-chaussée est d'un abord aimable. Elle a d'ailleurs été récemment retapissée. Elle donne accès à un couloir étroit qui finit en cul-de-sac et que terme une double porte de chêne épais. On frémit en contemplant ces dispositions, les malheureux coincés dans ce réduit obscur pouvaient crier longtemps en vain.

Une lampe est manœuvrée par un interrupteur qui se trouve dans la première pièce. Celle-ci est meublée de deux fauteuils et d'un bonheur du jour.

Dans le sous-sol, la même indescriptible saleté et le même abandon regnent en maîtres. Les chaudières du chauffage central près desquelles furent retrouvés des débris humains sont elles-mêmes en piteux état. Le sol boueux a été piétiné et on remarque les traces de nombreuses allées et venues entre les foyers et les caves voisines. Dans l'une d'elles s'ouvre un égout.

Durant toute la matinée, les enquêteurs ont poursuivi l'examen des lieux. Les ossements récupérés sont transportés à l'Institut médico-légal, où ils seront examinés par le Docteur Paul.

Depuis l'été dernier...

Paris, 13. — Il a été transporté aujourd'hui, de l'hôtel particulier du docteur Petiot à l'Institut médico-légal, une vingtaine de kilos d'ossements, qui représentent les vestiges des corps humains ayant été enfouis dans la chaux vive par le praticien meurtrier. C'est en examinant des restes auxquels seront joints les débris macabres retirés des foyers de la chaudière du chauffage central, que le docteur Paul devra établir le nombre approximatif des victimes. Celles-ci semblent être des femmes, mais il se trouve au moins un homme parmi elles, puisqu'on a retrouvé un tronc masculin fendu dans le sens de la hauteur.

L'éminent praticien que nous avons joint au début de l'après-midi, s'est refusé à toute appréciation, avant d'avoir pu procéder à une étude méthodique de ces ossements. « Il faudra plusieurs jours, nous a-t-il dit, pour réaliser des conditions satisfaisantes d'examen. D'ici là on en est toujours réduit à l'hypothèse. »

D'après des témoignages recueillis par les enquêteurs, l'activité macabre du docteur Petiot remonterait plus particulièrement à l'été dernier. C'est au mois de septembre, en effet, que des voisins ont vu le médecin amener à son domicile, avec un camion, une cinquantaine de sacs de chaux.

De mystérieux déplacements

On a déjà fait état des mystérieux déplacements que le docteur Petiot effectuait le soir venu, soit à bicyclette, soit en camion chargé de mallettes et d'objets mobiliers. Il paraît que depuis quinze jours, un camion stationnait régulièrement tous les soirs, tous feux éteints, devant l'hôtel particulier. Ce fait est-il en relations avec l'affaire elle-même ? La suite de l'information permettra seule d'en juger.

On a formulé naturellement un certain nombre d'hypothèses pour expliquer cette accumulation de meurtre. Parmi celles quiretiennent l'attention de la police, il en est une qui mérite une mention particulière. Le Dr Petiot, en effet, comptait parmi sa clientèle, un certain nombre d'intoxiqués. Etant donné les antécédents judiciaires du médecin, on peut se demander si celui-ci, après avoir trafiqué des drogues, n'en était pas venu à assassiner ses malades pour les dépouiller après les avoir incité à venir chez lui, porteurs d'importantes sommes d'argent.

Les recherches entreprises pour retrouver la piste du meurtrier ne tarderont pas à aboutir. En effet, le Dr Petiot s'est enfui avec sa femme et son fils. Il est douteux qu'il puisse dans ces conditions échapper longtemps aux recherches.

De mauvais antécédents

Auxerre, 13. — Le Dr Petiot est bien connu à Auxerre et dans la région où il a laissé un bien mauvais souvenir.

D'une honorable famille d'Auxerre, il fut surpris dans sa jeunesse alors qu'il volait des lettres dans les boîtes postales.

Réformé en 1914, pour débilité mentale, il ouvrit un cabinet médical à Villeneuve-sur-Yonne où il exerça pendant plusieurs années. Il devint ensuite conseiller municipal de Villeneuve, puis maire et conseiller général.

Il fut ensuite accusé de l'assassinat d'une dame Dehove, gérante de coopérative. Mais faute de preuves, l'information ouverte contre lui se termina par un non-lieu.

Le Dr Petiot fut en outre mêlé à diverses affaires notamment un vol d'électricité.

Finalement, il dut quitter l'Yonne pour Paris où il ouvrit rue Caumartin un cabinet médical.

Le gouvernement fantôme polonais accepte la ligne Curzon comme frontière provisoire

Londres, 13. — Le gouvernement polonais émigré de Londres a publié samedi matin, un communiqué concernant les relations polono-soviétiques. Ce communiqué précise que le gouvernement polonais émigré a demandé à l'U.R.S.S. « d'accepter que les gouvernements alliés prennent part aux discussions concernant la fixation de la frontière polono-soviétique ». Cette question restera en suspens jusqu'à la cessation des hostilités. En attendant, le gouvernement polonais de Londres accepte « provisoirement » la ligne Curzon comme ligne de démarcation.

D'autre part, le gouvernement émigré polonais de Londres « considère ne pas devoir, sous l'influence d'un pays étranger, procéder à des changements parmi les personnalités qui entrent dans sa composition, ni au remplacement du commandant en chef de l'armée ».

En somme, après cette mise au point officielle, le problème polono-soviétique reste entier, car si la Russie soviétique obtient « provisoirement » satisfaction sur la question du tracé de la frontière, elle se voit opposer un refus net à toutes ses autres exigences.

Oberfeldkommandantur (V) 670
Der Oberfeldkommandant

AVIS

Le Tribunal de Guerre a prononcé la peine de mort contre le ressortissant français :

CARTON Alfred, Eugène né le 8-7-1912 à Aix-les-Orchies pour instigation au meurtre, menées bolchevistes et possession d'armes et de munitions prohibées.

Le condamné a adhéré en 1943 à l'Organisation terroriste « Franc-Tireur-Partisans » (F.T.P.), où il occupa bientôt des postes de chef. En sa qualité de chef de détachement, il ordonna l'assassinat du ressortissant français Marcel DESCARPENTRIE. Lui-même participa à des actes de sabotage contre des installations ferroviaires et à des incendies volontaires ainsi qu'à de nombreuses attaques contre des mairies et des fermes.

En tant que criminel violent et dangereux, il a été jugé en procédure d'urgence et immédiatement exécuté.

Lille, le 13 mars 1944.

signé : BERTRAM. N
Generalleutnant.

La campagne d'Italie a déçu profondément les Australiens

Genève, 13. — On mande de Londres :

En Australie également, écrit le « Yorkshire Post », on se montre fortement désillusionné de la tournure prise par la campagne d'Italie. Le journal cite, à l'appui de son affirmation, la déclaration suivante du « Sydney Morning Herald » :

« Le risque couru par Kesselring après notre débarquement à Anzio, n'était pas assurément moins grand que le nôtre, au contraire Le général allemand, cependant, avait ce grand avantage sur ses adversaires, qu'il disposait de toutes les qualités nécessaires en de semblables occasion ; l'énergie, la décision et l'art d'improvisation. »

La nouvelle fédération ouvrière de la Famille du Sous-Sol, vient d'être constituée ; voici M. BARD, Secrétaire général, prononçant son discours à l'assemblée qui eut lieu à cet effet. (Photo Sipho)

PRISONNIERS TRANSFORMÉS INAPTES AU TRAVAIL

Berlin, 13. — La délégation officielle française auprès du front allemand du Travail communique :

A la suite de démarches entreprises par la délégation officielle française auprès des autorités militaires allemandes, la situation des prisonniers de guerre « transformés » inaptes au travail, a été fixée comme suit :

Lorsqu'un prisonnier de guerre « transformé » par suite d'un accident ou d'une maladie, est reconnu inapte au travail, il y a lieu de le renvoyer au camp de prisonniers de guerre » (Oflag, Stalag, etc...) sur le registre duquel il est inscrit. Au cas où le médecin militaire du camp, à la suite de son examen, constate une réelle et véritable inaptitude au travail, le « transformé » sera libéré et renvoyé en France par un des convois réguliers de prisonniers de guerre inaptes au travail.

LA MACABRE AFFAIRE DE LA RUE LESUEUR

Le docteur Petiot dont la culpabilité est établie tuait et dépeçait ses victimes dans son hôtel particulier

L'arrestation du criminel, qui a de bien mauvais antécédents, ne saurait tarder

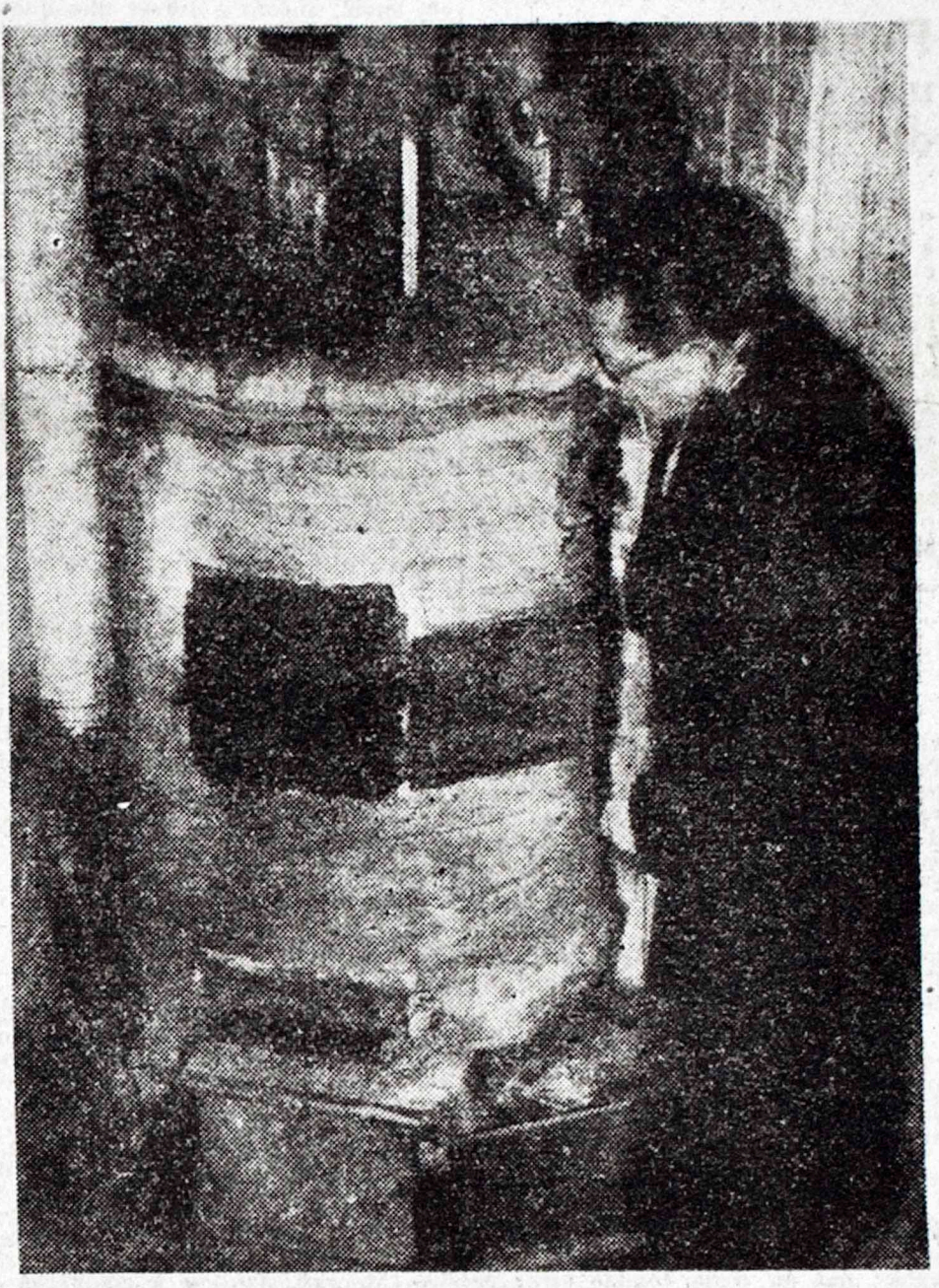

Un enquêteur examine le calorifère dans lequel le Dr PETIOT brûlait ses victimes. (Ph. Sado).

Paris, 13. — Ce matin, à 10 h., le sont elles-mêmes en piteux état. Le

Paris, 13. — Ce matin, à 10 h., le commissaire Massu et ses collaborateurs se sont rendus à nouveau à l'hôtel de la rue Lesueur afin d'y poursuivre leur enquête sur les faits extraordinaires dont cette demeure a été le théâtre. Cette affaire est certainement destinée à figurer parmi les histoires criminelles les plus retentissantes du siècle. Cependant il faudra attendre pour en connaître toute l'ampleur, l'arrestation de l'énigmatique Dr Petiot. Il ne fait plus aucun doute aujourd'hui qu'il est le meurtrier des nombreuses victimes dont les corps déchiquetés et calcinés ont été retrouvés dans la fosse tragique. La fuite précipitée du médecin, samedi soir, avec sa femme, de son domicile particulier, 66, rue Caumartin, était déjà un aveu. Mais s'il subsistait encore quelques doutes sur sa culpabilité, ceux-ci ont été dissipés par les constatations faites par la police.

Ce matin, le commissaire Massu auquel s'était joint M. Deforet, commissaire de police du quartier de la Porte Dauphine, a repris ses investigations dans l'immeuble, tandis que des équipes spécialisées achevaient de retirer la chaux de la fosse pour la passer au crible et en extraire les ossements.

Une demeure à l'aspect sinistre

Il est évident que les victimes ont été attirées, tuées et dépecées dans l'hôtel même. L'aspect de la demeure est sinistre : Un désordre indescriptible règne dans toutes les pièces et les éléments de mobilier s'y entassent mêlés à des débris de ferraille et à un bric-à-brac extravagant. Des murs et des plafonds sont tombés des débris de plâtre qui recouvrent d'écailles blanchâtres ces amoncellements repoussants de saleté.

Au rez-de-chaussée, les communs sont dans le même état de délabrement, d'abandon et de désordre, dans les pièces, les carcasses de sommiers et les gravats voisinent avec des appareils médicaux rouillés, des lampes à ultra-violets, une table d'opération, un tableau de haute fréquence.

Des ossements dans la fosse d'aisance

Lorsqu'on enjambe ces débris, on accède à un minuscule hall vitré où se trouvaient les lieux d'aisance. C'est dans la fosse que la plupart des corps ont été retrouvés, réduits à l'état d'ossements. On voit tout de suite que tout était aménagé pour permettre d'y introduire facilement les corps. Du faîte de la verrerie pend un palan au bout duquel une chaîne est attachée ; cette chaîne a une dimension suffisante pour enserrer un cadavre à la ceinture.

Juste sous le palan, s'ouvre la fosse, elle est profonde de trois mètres environ. On n'a pas pu extraire toute la chaux qu'elle contenait, aussi ignore-t-on toujours le nombre des victimes qu'elle a pu receler. D'ailleurs, on ne pourra le connaître avec certitude qu'après interrogatoire du meurtrier.

Il faudra évaluer les ossements au poids

Les ossements que l'on récupère sont si fragmentés qu'il sera impossible de reconstituer des squelettes. Il faudra évaluer au poids.

Dans cette demeure sinistre, une seule pièce située également au rez-de-chaussée est d'un abord aimable. Elle a d'ailleurs été récemment retapissée. Elle donne accès à un couloir étroit qui finit en cul-de-sac et que ferme une double porte de chêne épais. On frémit en contemplant ces dispositions, les malheureux coincés dans ce réduit obscur pouvaient crier longtemps en vain.

Une lampe est manœuvrée par un interrupteur qui se trouve dans la première pièce. Celle-ci est meublée de deux fauteuils et d'un bonheur du jour.

Dans le sous-sol, la même indescriptible saleté et le même abandon règnent en maîtres. Les chaudières du chauffage central près desquelles furent retrouvés des débris humains sont elles-mêmes en piteux état. Le sol boueux a été piétiné et on remarque les traces de nombreuses allées et venues entre les foyers et les caves voisines. Dans l'une d'elles s'ouvre un égout.

Durant toute la matinée, les enquêteurs ont poursuivi l'examen des lieux. Les ossements récupérés sont transportés à l'institut médico-légal, où ils seront examinés par le Docteur Paul.

Depuis l'été dernier...

Paris, 13. — Il a été transporté aujourd'hui, de l'hôtel particulier du docteur Petiot à l'Institut médico-légal, une vingtaine de kilos d'ossements, qui représentent les vestiges des corps humains ayant été enfouis dans la chaux vive par le praticien meurtrier. C'est en examinant des restes auxquels seront joints les débris macabres retirés des foyers de la chaudière du chauffage central, que le docteur Paul devra établir le nombre approximatif des victimes. Celles-ci semblent être des femmes, mais il se trouve au moins un homme parmi elles, puisqu'on a retrouvé un tronc masculin fendu dans le sens de la hauteur.

L'éminent praticien que nous avons joint au début de l'après-midi, s'est refusé à toute appréciation, avant d'avoir pu procéder à une étude méthodique de ces ossements. « Il faudra plusieurs jours, nous a-t-il dit, pour réaliser des conditions satisfaisantes d'examen. D'ici là on en est toujours réduit à l'hypothèse. »

D'après des témoignages recueillis par les enquêteurs, l'activité macabre du docteur Petiot remonterait plus particulièrement à l'été dernier. C'est au mois de septembre, en effet, que des voisins ont vu le médecin amener à son domicile, avec un camion, une cinquantaine de sacs de chaux.

De mystérieux déplacements

On a déjà fait état des mystérieux déplacements que le docteur Petiot effectuait le soir venu, soit à bicyclette, soit en camion chargé de mallettes et d'objets mobiliers. Il paraît que depuis quinze jours, un camion stationnait régulièrement tous les soirs, tous feux éteints, devant l'hôtel particulier. Ce fait est-il en relations avec l'affaire elle-même ? La suite de l'information permettra seule d'en juger.

On a formulé naturellement un certain nombre d'hypothèses pour expliquer cette accumulation de meurtre. Parmi celles qui retiennent l'attention de la police, il en est une qui mérite une mention particulière. Le Dr Petiot, en effet, comptait parmi sa clientèle, un certain nombre d'intoxiqués. Etant donné les antécédents judiciaires du médecin, on peut se demander si celui-ci, après avoir trafiqué des drogues, n'en était pas venu à assassiner ses malades pour les dépouiller après les avoir incité à venir chez lui, porteurs d'importantes sommes d'argent.

Les recherches entreprises pour retrouver la piste du meurtrier ne tarderont pas à aboutir. En effet, le Dr Petiot s'est enfui avec sa femme et son fils. Il est douteux qu'il puisse dans ces conditions échapper longtemps aux recherches.

De mauvais antécédents

Auxerre, 13. — Le Dr Petiot est bien connu à Auxerre et dans la région où il a laissé un bien mauvais souvenir.

D'une honorable famille d'Auxerre, il fut surpris dans sa jeunesse alors qu'il volait des lettres dans les boîtes postales.

Réformé en 1914, pour débilité mentale, il ouvrit un cabinet médical à Villeneuve-sur-Yonne où il exerça pendant plusieurs années. Il devint ensuite conseiller municipal de Villeneuve, puis maire et conseiller général.

Il fut ensuite accusé de l'assassinat d'une dame Dehove, gérante de coopérative. Mais faute de preuves, l'information ouverte contre lui se termina par un non-lieu.

Le Dr Petiot fut en outre mêlé à diverses affaires notamment un vol d'électricité.

Finalement, il dut quitter l'Yonne pour Paris où il ouvrit rue Caumartin un cabinet médical.

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 75

MERCREDI 15 MARS 1944

LE RÊVEIL DU NORD

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

186, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

Une lutte acharnée se poursuit dans le secteur sud du front de l'Est transformé en bourbier

Dans le cadre d'un mouvement de décrochage prévu, la ville de Kherson a été évacuée par la Wehrmacht

Quartier Général du Fuehrer, 14. — Le Haut Commandement de la Wehrmacht communique :

Dans le secteur sud du front de l'Est, où une lutte acharnée se déroule sur des chemins impraticables et un terrain transformé en bourbier, et où des nouvelles réserves sont jetées dans la mêlée de part et d'autre, nos troupes ne cessent de se distinguer par leur fermeté exemplaire et leur esprit offensif intact en présence de forces ennemies supérieures en nombre. C'est ainsi que ces jours derniers, la division de grenadiers motorisés « Grossdeutschland », placée sous le commandement du lieutenant général von Manteuffel et les troupes du 59e corps d'armée, placées sous le commandement du lieutenant général Friedrich-Willem Schulz, se sont brillamment comportées.

Dans le cadre d'un mouvement de décrochage prévu, la ville de Kherson a été évacuée après destruction de toutes les installations d'importance militaire.

Dans le secteur au sud de Staro-Constantinoff et à l'est de Tarnopol, nos contre-attaques ont été fructueuses.

Sur le restant du front, les Bolchevistes n'ont plus exécuté d'assez puissantes attaques que dans le secteur au nord-ouest de Nevel. Elles sont restées sans résultat. Ces dernières semaines, la 170e division d'infanterie de la Basse-Saxe et de Schleswig-Holstein et des formations y rattachées, placées sous le commandement du colonel Hass, se sont particulièrement distinguées au cours des combats dans ce secteur.

En Italie également hier, aucune opération importante n'a eu lieu. Des chasseurs allemands de la D.C.A. ont abattu au-dessus de la tête de pont de Nettuno, 7 appareils ennemis.

En Méditerranée, un submersible ennemi a été détruit par des chasseurs de sous-marins.

La nuit dernière, des appareils de harcèlement britanniques ont jeté des bombes sur l'ouest de l'Allemagne.

Des avions de combat allemands ont attaqué, avec un excellent résultat, des objectifs situés sur la côte sud de l'Angleterre.

AU CONSEIL DES MINISTRES

LES SALAIRES augmentés, le coût de la vie stabilisé

Vichy, 14. — Au cours du dernier Conseil des ministres, le gouvernement a précisé sa politique en matière de salaires et de prix. Soucieux d'introduire plus de justice dans la rémunération des travailleurs, il a obtenu des moyens nécessaires afin de poursuivre plus rapidement la mise en ordre des salaires. Mais il ne dissimule pas que cette mesure manquerait, en effet, si les avantages accordés aux travailleurs entraînait une hausse généralisée du coût de la vie.

Le moment est donc venu de stabiliser les prix.

Le gouvernement, dans ces conditions, décide qu'aucune hausse nouvelle ne sera dorénavant acceptée par un comité central des prix à moins qu'elle ne soit justifiée par une constatation de prix de revient exceptionnellement accrue ou par la nécessité démontrée de maintenir ou de stimuler certaines productions.

Suppression des intermédiaires inutiles

Le Gouvernement estime en outre nécessaire de comprimer les frais de toute nature que les denrées et marchandises supportent entre leur production et leur mise à la disposition du consommateur.

Il s'efforcera notamment d'éviter l'interposition dans le circuit de la distribution de tous les intermédiaires dont l'intervention ne répond pas à un besoin certain.

Il aidera dans un renforcement du contrôle au respect de la discipline qu'il impose dans l'intérêt du pays.

M. HILAIRE REMPLACE M. HAUTECŒUR, AUX BEAUX-ARTS

Vichy, 15. — M. Georges Hilaire, actuellement secrétaire général à l'Alimentation, est nommé secrétaire général aux Beaux-Arts, en remplacement de M. Hautecœur.

L'AFFAIRE DE LA RUE LESUEUR

Les personnes dont les corps ont été repêchés dans la Seine depuis un an ont-elles été tuées par le Dr Petiot ?

La femme du praticien a été arrêtée près d'Auxerre

Mme PETIOT (Ph. Sipho).

Le Dr PETIOT (Ph. Sipho).

Paris, 14. — L'enquête sur les multiples crimes du Dr Petiot se poursuit sous l'impulsion du commissaire principal Massu.

Ce matin, rue Lesueur, dans l'hôtel que Cécile Sorel habita jadis, les policiers continuent leurs investigations et, parmi le fatras énorme de meubles hétéroclites dont certains de grande valeur, de livres entassés sans ordre, de peintures, de tentures maculées, ils ont recherché des indices permettant d'aiguiller les recherches. Des papiers ont été saisis, des lettres, des factures et aussi des ordonnances du cabinet de la rue Caumartin portant des phrases sans suite écrites par le docteur, des élucubrations de dément, une prose érotique, des mots répétés à l'infini, dénotant un état mental proche à certains moments de la folie. Des coupures de journaux traitant de maladies mentales ont été trouvées, une notamment intitulée « la nevropathie chronique est-elle guérissable ? » montrent bien l'intérêt que portait l'assassin à tout ce qui se rapprochait de son état.

C'est manifestement à un névrosé que l'on a affaire. L'espèce de périscope encastré dans le cul-de-sac où mouraient ses victimes en est une preuve supplémentaire. Cet appareil, couramment utilisé avant la guerre pour observer du dedans ce qui se passait à l'extérieur, a été encastré dans le mur et permet ici de voir dans la chambre où agonisaient les victimes.

Ce n'est que devant l'impossibilité de se procurer de la chaux, que Petiot fut amené à brûler ses victimes. Cinquante sacs de chaux ont été utilisés, donc achetés. Voici de quelle façon : depuis un an et demi que le docteur avait loué l'hôtel, de multiples travaux de maçonnerie ont été entrepris et ont permis l'achat de quantités importantes de chaux, de plâtre et de ciment.

Des cheveux

Actuellement, la fosse sceptique est à peu près vide. Dans des caisses, sont recueillis les restes qui aideront, peut-être, à l'identification des victimes : ici, les os séchés, là, les cheveux auxquels adhèrent quelques lambeaux de peau. Les cheveux semblent avoir assez bien résisté à l'action corosive de la chaux. Voici une mèche chatain, puis une touffe noire parmi quelques cheveux blonds. Dans une autre caisse ayant contenu des bidons de pétrole, un amas informe de matières organiques non entièrement décomposées dégage une odeur infecte.

Ce matin, des techniciens de la police sont venus procéder à des constatations, notamment M. Amyn, sous-directeur de l'identité judiciaire, les inspecteurs principaux Schmidt, Renonciat et Petit. Dans l'hôtel poussiéreux, petit à petit le mystère semble s'éclaircir, mais on ne peut compter que sur l'arrestation de l'assassin pour révéler le nombre des victimes et la façon dont elles ont péri.

L'examen des ossements

Paris, 14. — M. Berry, juge d'instruction, qui a ouvert une information contre X... au sujet de l'affaire de la rue Lesueur, a commis pour examiner les débris macabres, le Docteur Paul et le Docteur Piedelièvre. Ceux-ci s'occupent activement de l'examen des ossements qui ont passés au tamis afin de détacher la chaux qui les recouvre.

M Berry va, en outre, commettre deux professeurs au muséum d'histoire naturelle en vue de rapprocher de l'affaire toute une série de découvertes effectuées depuis un an environ, de cadavres repêchés dans la Seine et découpés avec un soin et une habilité qui révèlent la profession de médecin ou de dépeceur. Le Docteur Petiot serait-il mêlé à ces crimes ?

L'enquête se poursuit au charnier de la rue Lesueur, à PARIS, où l'on retire des débris de corps humains, de la chaux. (Ph. Sado)

L'arrestation de la femme du docteur Petiot

Auxerre, 14. — La femme du docteur Marcel Petiot a été arrêtée ce soir, à Courson-les-Carrières, près d'Auxerre, Mme Petiot, qui avait quitté précipitamment Paris et gagné Auxerre, où son père était établi charcutier, a été arrêtée au moment où elle se disposait à quitter la ville. Le commissaire Massu a procédé immédiatement à un premier interrogatoire. Mme Petiot prétend ignorer où se trouve son mari. Elle a affirmé également ne rien savoir des circonstances dans lesquelles celui-ci s'est livré à l'abominable série d'assassinats qui lui sont imputés.

Ce soir, entre ses gardiens, Mme Petiot est complètement abattue et bien différente de la femme élégante et couverte de bijoux qu'elle était ordinairement.

Le frère du praticien tenu à la disposition de la justice

Auxerre, 14. — Ce soir, le commissaire de police d'Auxerre a décidé, en raison de certains détails révélés par l'enquête sur les crimes reprochés au docteur Petiot, de maintenir à sa disposition le frère du praticien en fuite, M. Maurice Petiot, négociant en T.S.F. à Auxerre.

« Je ne viens pas pour vous accuser »

Au numéro 66, rue Caumartin, le docteur Petiot soignait des toxicomanes.

Il y a environ deux ans, il comptait parmi ses clientes Mlle Gaul. Ne pouvant délivrer plus d'une ordonnance par semaine à une cliente qui était censée faire une cure de désintoxication, le docteur lui en octroyait une autre au nom de l'ami de Mlle Gaul : M. Marc Van Beven, littérateur, 42 ans, 56, rue Pyat.

Il opéra de la même façon avec Mlle Baudet et délivra une ordonnance supplémentaire au nom de sa mère Mme Marthe Fortin, 54 ans, épouse d'un nommé Khalt, tailleur, 27, rue de la Huchette.

Or, M. Marc Van Beven devait disparaître le 22 mars 1942, ainsi que Mme Marthe Fortin.

Deux informations contre X... furent ouvertes et instruites par M. Olmi, juge d'instruction, pour séquestration.

Dans les deux cas il fut établi que le docteur Petiot avait été le dernier à avoir vu ces personnes.

Cette coïncidence était troublante, et, le 8 mai 1943, M. Olmi se présenta 66, rue Caumartin, avec son greffier, M. Grandet, pour y effectuer une perquisition.

Devant l'émotion du docteur Petiot, le juge crut bon de lui dire pour le rassurer : « Vous n'êtes qu'un simple témoin, je ne viens pas actuellement pour vous accuser d'avoir brûlé ces disparus dans votre chauffage central. »

Il ne croyait pas si bien dire.

Des bijoux

Au cours de la perquisition, le juge découvrit dans un mouchoir de nombreux bijoux de femmes.

— Ne vous en étonnez pas, déclara le docteur Petiot. J'ai beaucoup de femmes dans ma clientèle et, faute d'argent, elles payent les honoraires avec des bagues et des broches.

L'affaire n'était pas claire, mais rien ne permettait de supposer que le docteur Petiot était un émule de Landru.

Néanmoins, le 15 mai 1943, M. le juge Olmi confronta dans son cabinet le docteur Petiot avec le tailleur Khalt, qui accusait formellement le praticien d'avoir fait disparaire sa femme.

— C'est lui, l'assassin ! hurlait le tailleur.

La confrontation fut dramatique. Certes, Khalt avait raison ; nous le savons aujourd'hui. Seulement, juridiquement, aucune inculpation n'était possible, faute du moindre commencement de preuve.

Médecin d'état civil !

Le Landru 1944 était néanmoins médecin de l'état civil du 9e arrondissement.

En cette qualité, il fut chargé de constater le décès de l'avocat Dominique, domicilié 26, rue de Clichy.

Après son passage, la veuve constata la disparition dans son secrétaire d'une somme de 150.000 francs.

Elle porta plainte. M. Berry, actuellement chargé de cette instruction sensationnelle, convoqua le docteur Petiot qui protesta véhémentement de son innocence.

Une fois de plus, le commencement de preuve manquait et l'assassin a pu ensuite, en toute quiétude, commettre ses nouveaux crimes.

Un « charmeur »

Le docteur Petiot n'est pas un inconnu pour la police. Il commença à défrayer les foudres officielles en 1928, alors qu'il était depuis un an maire de Villeneuve-sur-Yonne. Il commença par truquer son compteur électrique, ce qui, pour un maire d'une importante commune, n'est pas un exemple à recommander.

M. de Lacour, alors sous-préfet de Sens, convoqua le docteur :

— Je l'ai questionné, nous dit-il, j'ai parlé avec lui et au bout d'une heure, j'étais convaincu de sa parfaite innocence. Alors je me préparai à le défendre... Deux jours après j'avais les preuves de sa culpabilité !

Et parmi ses administrés et administrées bien peu ajoutèrent foi à ces « attaques » contre leur maire, car Petiot était un séducteur, un « félin » et, ce qui ne gâte rien, un joli garçon apprécié des femmes.

Aussi quand il fut convaincu d'avoir trempé dans différentes affaires, dont une de vol d'essence en gare de Villeneuve-sur-Yonne, et qu'en 1930 il fut révoqué, personne ne voulut le remplacer tant les regrets de la population étaient vifs : et il fallut faire nommer une commission administrative pour lui succéder.

Un faux casier judiciaire de Petiot

Paris, 14. — Lorsqu'il sollicita son admission dans l'ordre des médecins, Petiot fournit au Conseil de l'Ordre, un casier judiciaire vierge, bien qu'il eut été condamné par un tribunal correctionnel.

D'autres crimes ?

Un certain nombre de disparitions lui on tété imputées, telle celle de sa petite bonne à Villeneuve-sur-Yonne, ou de la gérante d'une laiterie à Auxerre. Jamais il ne fut sérieusement inquiété, faute de preuves.

Un de ses amis du lycée d'Auxerre a confié à M. de Lacour qu'alors le jeune Petiot n'était jamais aussi heureux que lorsqu'il pouvait martyriser une bête.

Oui mais, quinze ans plus tard, le docteur était soupçonné de faire des vers. Poésie ! Poésie !

Quinze ans de plus et ce sont des cadavres qu'on lui reproche !

L'U.R.S.S. et l'Italie de Badoglio renouent des relations diplomatiques

Amsterdam, 14. — Selon Reuter il a été annoncé officiellement lundi soir à Naples que l'U.R.S.S. et le gouvernement Badoglio ont décidé de renouer leurs relations diplomatiques.

Les ministres seront accrédités de part et d'autre. A cette occasion, le maréchal Badoglio a adressé à Staline un télégramme de remerciements et de sympathie.

Dans un temps qui n'est plus lointain l'Allemagne aura de nouveau l'initiative des opérations

Un article du Dr Gœbbels

Salzbourg, 14. — Au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée hier à Salzbourg, le Dr Goebbels a commémoré le 6e anniversaire du retour au Reich des gau des Alpes et du Danube.

Accueilli par les clameurs enthousiastes des manifestants, le Dr Goebbels remémora la libération faite il y a six ans par le Fuhrer de la marche de l'Est et souligna que l'alliance scellée au cours de cette guerre avec le sang des habitants de cette province était à tout jamais indissoluble.

Pour la première fois, déclara le ministre, les Prussiens et le Autrichiens ou les Saxons ou les Bavarois marchent unis, côte à côte dans cette guerre. Ils forment bloc contre les ennemis du peuple allemand. La guerre approche à pas de géants de son point culminant. Avant que la décision ne tombe, l'ennemi essaie d'attirer dans son camp les puissances neutres ou alliées. C'est là une preuve ajoute le Dr Goebbels, qu'il ne se sent nullement si fort qu'il essaie de nous le faire croire. L'ennemi sait pertinemment bien qu'il n'a aucune chance de remporter la guerre sur le champ de bataille. Il en a fait l'expérience sur tous les fronts. Mais, toutes ses tentatives se sont chaque fois terminées par un échec sanglant.

« Nous savons pourquoi nous résistons »

Le ministre fit remarquer que l'Angleterre, qui a déclenché cette guerre pour rétablir l'équilibre européen contre l'Allemagne doit faire face actuellement à un danger beaucoup plus grand de la part de l'Union Soviétique. Ceci résulte du fait que l'empire britannique est pratiquement sous la dépendance idéologique du Kremlin et forcé inéluctablement à ouvrir grandes les portes au bolchevisme à l'intérieur de ses frontières.

Tandis que les adversaires de l'axe commencent peu à peu à se diviser sur leurs buts de guerre, le peuple allemand est prêt pour défendre son existence, à mettre toutes ses forces en œuvre et à supporter tous les sacrifices. Par son comportement, le peuple allemand a prouvé que les bombardements aériens, loin de briser son moral ne font que le renforcer. Nous savons, s'est exclamé le Dr Goebbels pourquoi nous consentions des sacrifices, pourquoi nous résistons et pourquoi des milliers de nos compatriotes ont perdu tous leurs biens. Nous savons que même ce genre de guerre nous est beaucoup plus supportable qu'une paix telle que l'ennemi veut nous imposer. Nous savons, au surplus, que nous défendans notre Grand Reich allemand, non pas comme une entité théorique, mais qu'il abrite une idée sociale, ététique et communautaire qui est une des raisons pour laquelle l'ennemi nous a imposé cette guerre.

La reconstruction des villes détruites

Le Dr Goebbels, après avoir rappelé les grands exemples d'idéalisme et d'esprit de sacrifice dont a fait preuve le peuple allemand dans son passé, déclara que le peuple allemand ne s'en montrerait pas digne s'il affichait quelque faiblesse dans la lutte actuelle. Je crois être en mesure d'affirmer une chose pareille, a ajouté le ministre, car je suis à la tête d'une ville dont la population, au cours des quatre derniers mois a dû traverser de rudes épreuves. Je parle au nom d'une population qui, plus que tout autre a dû consentir d'énormes sacrifices et qui, néanmoins, n'a rien perdu de sa fermeté. Pour le peuple allemand, ce ne sera pas seulement un honneur, mais un avantage d'avoir, à la fin de cette guerre, une série de villes détruites, mais de posséder aussi la victoire et la liberté, au lieu de villes intactes et la défaite.

A ce moment-là, il ne sera guère difficile à la nation victorieuse de reconstruire ses villes détruites. Peut-être, a ajouté le ministre, est-il profitable à l'Allemagne que ses ennemis sousestiment sa volonté de vaincre, car s'ils connaissaient la fermeté avec laquelle le peuple allemand a enduré les épreuves au cours de cette lutte gigantesque ils n'oseraient probablement tenter l'invasion du continent.

L'invasion du continent avancera la fin de la guerre

Le Dr Goebbels souligna ensuite l'impasse dans laquelle se trouvaient Churchill et Roosevelt. Ils sont obligés, pour des raisons diverses, de risquer cette entreprise hasardeuse. Elle donnerait lieu à une explication militaire qui constituerait le point culminant de cette guerre et hâterait son dénouement. L'ennemi n'a pas réussi à briser le moral du peuple allemand ni à toucher les centres vitaux de la production de guerre du Reich. Celle-ci est disséminée sur tout le continent et est, par conséquent, à l'abri des attaques aériennes ennemies.

Parlant des chances de vaincre de l'Allemagne, le Dr Goebbels souligna qu'elle avait en main un grand nombre de maîtres atouts. Dans un temps qui n'est plus lointain, ajouta-t-il, l'Allemagne aura à nouveau l'initiative et peu à peu mais sûrement l'avance technique toute provisoire de l'ennemi ne sera pas seulement rattrapée, mais largement dépassée. Si nous parvenons, en cette heure décisive, à tenir tête, à ne pas faiblir et à croire inébranlablement à notre cause sacrée, à notre sort et à notre vie, nous remporterons de haute lutte cette guerre historique.

La grande chance sourira à l'Allemagne

C'est une chance unique pour le peuple allemand, termina le Dr Goebbels sous un tonnerre d'applaudissements, que d'être dirigé par un homme qui, inlassablement et avec une energie indomptable, le conduit à travers tous les obstacles. Jamais nous l'avons vu douter de sa mission, de la justice de notre cause et du dénouement victorieux de cette guerre. Quand une nation est pénétrée, jusque dans des moindres fibres, de cette certitude, la victoire lui est assurée.

AU PAYS DES RECORDS

— *Tout de même, ça ne va pas vite, notre offensive en Italie !*
— *Justement... c'est l'offensive-la-plus-lente « in the world » !*

Un raid de l'aviation alliée fait 33 morts et 37 blessés AU MANS

Paris 14. — La nuit dernière Le Mans, qui le 7 mars avait subi une agression de la part de l'aviation anglo-américaine, a été de nouveau bombardée.

Les quartiers ouvriers ont subi d'importants dégâts. Une centaine de maisons ont été gravement atteintes.

Ce matin, 33 morts et 37 blessés avaient été retirés des décombres. Mais on craint que le chiffre des victimes ne soit plus élevé.

Les secours ont été organisés dès les premières heures et les déblaiements se poursuivent avec activité.

Un camion et une camionnette mitraillés près de Caen

Can, 14. — Un avions anglo-américain a mitraillé un car de voyageurs, un camion et une camionnette. Une fillette de 11 ans et le chauffeur ont été blessés.

70 tués et 150 blessés à Toulon

Toulon, 14. — A la suite de l'odieux bombardement effectué samedi dernier par l'aviation anglo-américaine, la population toulonnaise est dans un état d'intense émotion.

Les équipes de déblaiement travaillant sans relâche ont pu dégager les rues principales. De nouvelles victimes ont été retirées des décombres. Hier soir, le nombre des morts s'élevait à 70 et celui des blessés à 150.

Les derniers bombardements de Rome ont tué plus de 600 personnes

Rome, 14. — On annonce officiellement que les derniers raids anglo-américains sur Rome ont causé plus de 600 morts parmi la population civile. Plus de 10.000 personnes sont sans abri.

Le Tribunal militaire de cassation statuerait sur l'affaire Pucheu en fin de semaine

Madrid, 14. — On mande d'Alger: Pucheu s'étant pourvu en cassation, ses avocats étudient actuellement les conclusions qu'ils déposeront incessamment et sur lesquelles le tribunal militaire de cassation statuerait en fin de semaine ou au début de la semaine prochaine.

Si le tribunal rejette les conclusions de la défense, les avocats envisageront alors un recours en grâce auprès de l'ex-général de Gaulle.

Les avions nippons coulent 4 torpilleurs ennemis AU LARGE DE BOUGAINVILLE

Tokio, 14 — Dans la nuit du 10 au 11 mars, des appareils de l'aéro navale nippone ont attaqué une flotille de torpilleurs ennemis au large de la cote sud de Bougainville et ont coulé, en très peu de temps, quatre unités de ce groupe.

Les Japonais progressent au nord de la Birmanie

Tokio, 14. — L'agence Doméi apprend du front birman :

Opérant en liaison avec les troupes nippones avançant dans la région de la vallée de Kaladan supérieur jusqu'à la région du massif montagneux de Haka Tchin une formation nippone s'est emparée le 10 mars du Kaladan, a poursuivi son avance et occupé une montagne au nord-est du Kaladan.

Entre temps, d'autres troupes nippones ont occupé, avec le concours de l'armée nationale hindoue une crête au nord-ouest de Tchautow. Elles accentuent leur avance en direction nord.

Profitant d'un léger fléchissement des attaques nippones contre la 81me division africaine de l'adversaire, près de Kaladan, l'ennemi tente désespérément de mobiliser toutes ses forces armées.

Echec américain en Nouvelle-Guinée

Tokio, 14 — Les forces armées nippones étant parvenues à rompre le contact avec l'adversaire et à occuper de nouvelles positions au sud de Madang en Nouvelle-Guinée, l'ennemi tente à présent d'affaiblir, par des raids sur des positions nippones de l'arrière, la nouvelle ceinture de défense. La première grande tentative de ce genre a abouti toutefois à un échec cuisant pour l'adversaire.

UN TIMBRE A L'EFFIGIE DE GOUNOD

Vichy, 14. — L'administration des postes françaises émettra sous peu un timbre de bienfaisance à l'effigie de Gounod à l'occasion du 50e anniversaire de la mort du compositeur français.

LES PRESTATIONS dont le taux peut être relevé par les propriétaires

Paris, 14. — Jusqu'au 1er juillet, les propriétaires n'ont pas le droit de percevoir, de la part des occupants de leurs immeubles, de location dont le montant soit supérieur à celle en vigueur au 30 juin 1943. Toutefois, les prix de diverses prestations et fournitures peuvent être dès maintenant relevés ; il en est ainsi par exemple pour l'eau le gaz, l'électricité, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, le déversement des eaux et le balayage. Cette mesure est applicable aux travailleurs français en Allemagne.

Cependant, aucune expulsion ne peut être pratiquée pour les occupants de bonne foi, et en tout état de cause, les travailleurs français en Allemagne se trouvent protégés de l'expulsion tant qu'ils travaillent en Allemagne.

SUSPENSION DU STAGE DES INSTITUTEURS

Vichy, 14. — Un décret paru au Journal officiel de ce matin suspend, jusqu'à une date qui sera fixée ultérieurement par décret, au plus tard dans l'année suivant la date légale de cessation des hostilités, les dispositions exigeant des instituteurs et institutrices intérimaires l'accomplissement du stage et la possession du certificat de stage pour leur candidature au certificat d'aptitude pédagogique, ainsi que pour leur titularisation.

C'EST AIMER SON PAYS QUE D'ALLER TRAVAILLER EN ALLEMAGNE CAR C'EST LE SAUVER

Oberfeldkommandantur (V) 670
Der Oberfeldkommandant

AVIS

Par jugement du Tribunal de Guerre ont été condamnés à mort, pour avoir porté atteinte à l'unité de la force armée et favorisé l'activité communiste ainsi que pour détention illicite d'armes, les habitants du pays ci-dessous indiqués :

1. SARAZIN Robert, de Douai.
2. BEAUVOIS René, d'Avesnes.
3. THIERRY Roger, de Boulogne.
4. BLONDEEL Firmin, d'Outreau.
5. ROUVILLOIS Jean, de Boulogne.

SARAZIN se rapprocha des membres de l'Armée Allemande parlant français, croyant qu'ils se laisseraient persuader de déserter avec son appui ; en outre, il amena des agents appartenant à des Services français à lui procurer de faux papiers pour ses projets.

BEAUVOIS était agent communiste et réorganisa les sections de Calais, Boulogne et Berck-Plage, dont il était le chef. Il organisa des groupes terroristes, en les faisant passer pour des organisations patriotiques, afin d'obtenir également l'adhésion de membres recrutés parmi les milieux qui ne voulaient pas agir sous la direction communiste. Il nomma chef de ces groupes l'ancien secrétaire du Syndicat ouvrier (C.G.T.). THIERRY. Celui-ci recruta, pour former parmi la police une organisation, l'agent de police ROUVILLOIS, qu'il nomma chef de section. ROUVILLOIS réussit à recruter quatre autres agents. Il donna le mot de passe de la police à un groupe de terroristes, qui avaient reçu l'ordre d'attaquer un poste de police pour prendre les cartes de ravitaillement, qui y étaient gardées.

BLONDEEL faisait partie d'un groupe de terroristes, qui ont mis le feu dans la région de Boulogne à des meules de blé et à des dépôts de bois. Lors de son arrestation, il était porteur d'un pistolet chargé.

Les condamnés ont été fusillés.

Lille le 15 Mars 1944.

signé : BERTRAM.
Generalleutnant.

Au suivant de ces Messieurs...

Pierre Pucheu n'est revenu de ses avatars avec la dissidence que pour solliciter du maître qu'il s'était choisi, un recours en grâce.

Il est peu probable que de Gaulle donne une suite favorable à cette ultime demande, car il sait parfaitement que l'ombre de pouvoir qu'il détient dans le gouvernement d'Alger ne subsiste pour autant que luit l'étoile rouge de Moscou.

Alors, il ne risquera de jeter son titre de Président dans la balance pour un cas aussi futile, à son avis, que celui de l'ex-ministre de l'Intérieur vichyssois.

En formulant un refus catégorique et motivé, le général-félon marquera sa soumission déguisée au Kremlin. Il sait qu'il doit marcher droit et que tout écart à la politique bolchevique pourrait être, pour lui, très gros de conséquences.

Tout porte à croire qu'il surenchérira et qu'il n'attendra pas les ordres avant de purger son gouvernement fantôme de quelques fantoches qui déparent un ensemble qui tourne à l'écarlate.

L'« Agence Reuter » annonce que trois hauts personnages de l'entourage du chef du Comité de la libération sont particulièrement visés et appelle la diplomatie du Comité d'Alger : diplomatie de traitres.

Il s'agit du Ministre des Affaires Etrangères Massigli qui n'a pas, tant s'en faut, l'heur de plaire aux Communistes. Bien qu'il ait fait partie d'une combinaison blumiste, il est considéré comme un tiède et est peu sûr aux yeux des Bolchevistes.

Gronier ne s'est pas caché pour déclarer : « Mieux vaut ; pas de politique étrangère, qu'une politique étrangère dirigée par Massigli. »

Son compte est bon. Le ministre du Parlement croupion peut, dès à présent, faire choix d'un avocat ou s'enquérir de moyens de transport pour filer en Espagne ou au Portugal.

Mais plus que lui encore, d'Astier de la Vigerie peut trembler pour sa carcasse. Son nom « à charnières » ne le rend pas sympathique aux Communistes, et son ancienne activité politique est des plus compromettantes. Ancien membre du parti du colonel Casimir de la Rocque, il ne dissimulait pas, avant 1942, son admiration pour Edouard Drumont et sa campagne antisémite.

Pourtant, il a jeté opportunément du lest et n'a pas hésité, comme Ministre de la Justice, à signer des mesures prosémites.

L'exemple de Pucheu prouve que les retournements de casaques ne sont pas des titres suffisants pour être immunisé dans un groupement où la trahison est monnaie courante.

Son revirement d'opinion est moins spectaculaire que celui du condamné de la Cour d'Alger. C'était un personnage plus effacé et son ralliement à la dissidence bien que plus ancien ne s'appuyait que sur des considérations qu'il disait patriotiques.

Or le patriotisme n'a plus rien à voir dans le Comité d'Alger. Seules comptent les marques de sympathie et d'attachement à Moscou.

De la Vigerie n'a rien à produire dans ce sens. Il pourrait bien avoir le numéro un dans la prochaine charrette.

Car le troisième candidat à la condamnation, Dithelm, est l'homme de Rothschild. Si ses attaches avec la famille des grands financiers pouvaient être, en 1936, une tare pour les purs du communisme, il n'en est plus de même aujourd'hui. Le nom de Rothschild est représentatif de la finance juive internationale... et les séides de Moscou ne sont pas si détachés que cela des biens de la terre. Surtout ils doivent ménager les enfants d'Israël qui sont en majorité dans les conseils de Staline.

Pourtant, Dithelm ne peut espérer qu'une chose : avoir le numéro trois quand l'accusateur public, qui sera vraisemblablement juif, appellera: « le suivant de ces Messieurs ».

L'épuration se poursuit, elle n'est plus à sens unique ; ceux qui ne peuvent montrer patte rouge suivront ceux qui plus ou moins avaient servi le Maréchal en attendant de le trahir.

A. LECLERCQ.

DES QUINTUPLÉES A BUENOS-AYRES

Des quintuplées sont nées dans le faubourg italien de Buenos-Ayres ; il s'agit de trois filles et de deux garçons. Cet événement qui avait eu lieu il y a quelques mois, avait été tenu secret par les parents qui redoutaient les manifestations de la foule.

L'AFFAIRE DE LA RUE LESUEUR

Les personnes dont les corps ont été repêchés dans la Seine depuis un an ont-elles été tuées par le Dr Petiot ?

La femme du praticien a été arrêtée près d'Auxerre

Mme PETIOT
(Ph. Sipho).

Le Dr PETIOT
(Ph. Sipho).

Paris, 14. — L'enquête sur les multiples crimes du Dr Petiot se poursuit sous l'impulsion du commissaire principal Massu

Ce matin, rue Lesueur, dans l'hôtel que Cécile Sorel habita jadis, les policiers continuent leurs investigations et, parmi le fatras énorme de meubles hétéroclites dont certains de grande valeur, de livres entassés sans ordre, de peintures, de tentures maculées, ils ont recherché des indices permettant d'aiguiller les recherches. Des papiers ont été saisis, des lettres, des factures et aussi des ordonnances du cabinet de la rue Caumartin portant des phrases sans suite écrites par le docteur, des élucubrations de dément, une prose érotique, des mots répétés à l'infini, dénotant un état mental proche à certains moments de la folie. Des coupures de journaux traitant de maladies mentales ont été trouvées, une notamment intitulée « la nevropathie chronique est-elle guérissable ? » montrent bien l'intérêt que portait l'assassin à tout ce qui se rapprochait de son état.

C'est manifestement à un névrosé que l'on a affaire. L'espèce de périscope encastré dans le cul-de-sac où mouraient ses victimes en est une preuve supplémentaire. Cet appareil, couramment utilisé avant la guerre pour observer du dedans ce qui se passait à l'extérieur, a été encastré dans le mur et permet ici de voir dans la chambre où agonisaient les victimes.

Ce n'est que devant l'impossibilité de se procurer de la chaux, que Petiot fut amené à brûler ses victimes. Cinquante sacs de chaux ont été utilisés, donc achetés. Voici de quelle façon : depuis un an et demi que le docteur avait loué l'hôtel, de multiples travaux de maçonnerie ont été entrepris et ont permis l'achat de quantités importantes de chaux, de plâtre et de ciment.

Des cheveux

Actuellement, la fosse sceptique est a peu près vide. Dans des caisses, sont recueillis les restes qui aideront, peut-être, à l'identification des victimes : ici, les os séchés, là, les cheveux auxquels adhèrent quelques lambeaux de peau. Les cheveux semblent avoir assez bien résisté à l'action corosive de la chaux. Voici une mèche chatain, puis une touffe noire parmi quelques cheveux blonds. Dans une autre caisse ayant contenu des bidons de pétrole, un amas informe de matières organiques non entièrement décomposées dégage une odeur infecte.

Ce matin, des techniciens de la police sont venus procéder à des constatations, notamment M. Amyn, sous-directeur de l'identité judiciaire, les inspecteurs principaux Schmidt, Renonciat et Petit. Dans l'hôtel poussiéreux, petit à petit le mystère semble s'éclaircir, mais on ne peut compter que sur l'arrestation de l'assassin pour révéler le nombre des victimes et la façon dont elles ont péri.

L'examen des ossements

Paris, 14. — M. Berry, juge d'instruction, qui a ouvert une information contre X... au sujet de l'affaire de la rue Lesueur, a commis pour examiner les débris macabres, le Docteur Paul et le Docteur Piedelièvre. Ceux-ci s'occupent activement de l'examen des ossements qui ont passés au tamis afin de détacher la chaux qui les recouvre.

M. Berry va, en outre, commettre deux professeurs au muséum d'histoire naturelle en vue de rapprocher de l'affaire toute une série de découvertes effectuées depuis un an environ, de cadavres repêchés dans la Seine et découpés avec un soin et une habilité qui révèlent la profession de médecin ou de dépeceur. Le Docteur Petiot serait-il mêlé à ces crimes ?

L'enquête se poursuit au charnier de la rue Lesueur, à PARIS, où l'on retire des débris de corps humains, de la chaux. (Ph. Sado)

L'arrestation de la femme du docteur Petiot

Auxerre, 14. — La femme du docteur Marcel Petiot a été arrêtée ce soir, à Courson-les-Carrières, près d'Auxerre. Mme Petiot, qui avait quitté précipitamment Paris et gagné Auxerre, où son père était établi charcutier, a été arrêtée au moment où elle se disposait à quitter la ville. Le commissaire Massu a procédé immédiatement à un premier interrogatoire. Mme Petiot prétend ignorer où se trouve son mari. Elle a affirmé également ne rien savoir des circonstances dans lesquelles celui-ci s'est livré à l'abominable série d'assassinats qui lui sont imputés

Ce soir, entre ses gardiens, Mme Petiot est complétement abattue. et bien différente de la femme élégante et couverte de bijoux qu'elle était ordinairement.

Le frère du praticien tenu à la disposition de la justice

Auxerre, 14. — Ce soir, le commissaire de police d'Auxerre a décidé, en raison de certains détails révélés par l'enquête sur les crimes reprochés au docteur Petiot, de maintenir à sa disposition le frère du praticien en fuite, M. Maurice Petiot, négociant en T. S. F. à Auxerre.

« Je ne viens pas pour vous accuser »

Au numéro 66, rue Caumartin, le docteur Petiot soignait des toxicomanes

Il y a environ deux ans, il comptait parmi ses clientes Mlle Gaul. Ne pouvant délivrer plus d'une ordonnance par semaine à une cliente qui était censée faire une cure de désintoxication, le docteur lui en octroyait une autre au nom de l'ami de Mlle Gaul : M. Marc Van Beven, littérateur, 42 ans, 56, rue Pyat.

Il opéra de la même façon avec Mlle Baudet et délivra une ordonnance supplémentaire au nom de sa mère Mme Marthe Fortin, 54 ans, épouse d'un nommé Khalt, tailleur, 27, rue de la Huchette.

Or, M. Marc Van Beven devait disparaître le 22 mars 1942, ainsi que Mme Marthe Fortin.

Deux informations contre X... furent ouvertes et instruites par M. Olmi, juge d'instruction, pour séquestration

Dans les deux cas il fut établi que le docteur Petiot avait été le dernier à avoir vu ces personnes.

Cette coïncidence était troublante, et, le 8 mai 1943, M. Olmi se présenta 66, rue Caumartin, avec son greffier, M. Grandet, pour y effectuer une perquisition.

Devant l'émotion du docteur Petiot, le juge crut bon de lui dire pour le rassurer : « Vous n'êtes qu'un simple témoin, je ne viens pas actuellement pour vous accuser d'avoir brûlé ces disparus dans votre chauffage central. »

Il ne croyait pas si bien dire.

Des bijoux

Au cours de la perquisition, le juge découvrit dans un mouchoir de nombreux bijoux de femmes.

— Ne vous en étonnez pas, déclara le docteur Petiot, J'ai beaucoup de femmes dans ma clientèle et, faute d'argent, elles payent les honoraires avec des bagues et des broches.

L'affaire n'était pas claire, mais rien ne permettait de supposer que le docteur Petiot était un émule de Landru.

Néanmoins, le 15 mai 1943, M. le juge Olmi confronta dans son cabinet le docteur Petiot avec le tailleur Khalt, qui accusait formellement le praticien d'avoir fait disparaître sa femme.

— C'est lui, l'assassin ! hurlait le tailleur

La confrontation fut dramatique. Certes, Khalt avait raison ; nous le savons aujourd'hui. Seulement, juridiquement, aucune inculpation n'était possible, faute du moindre commencement de preuve.

Médecin d'état civil !

Le Landru 1944 était néanmoins médecin de l'état civil du 9e arrondissement.

En cette qualité, il fut chargé de constater le décès de l'avocat Dominique, domicilié 26, rue de Clichy.

Après son passage, la veuve constata la disparition dans son secrétaire d'une somme de 150.000 francs.

Elle porta plainte. M. Berry, actuellement chargé de cette instruction sensationnelle, convoqua le docteur Petiot qui protesta véhémentement de son innocence.

Une fois de plus, le commencement de preuve manquait et l'assassin a pu ensuite, en toute quiétude, commettre ses nouveaux crimes.

Un « charmeur »

Le docteur Petiot n'est pas un inconnu pour la police. Il commença à défrayer les foudres officielles en 1928, alors qu'il était depuis un an maire de Villeneuve-sur-Yonne. Il commença par truquer son compteur électrique, ce qui, pour un maire d'une importante commune, n'est pas un exemple à recommander.

M. de Lacour, alors sous-préfet de Sens, convoqua le docteur :

— Je l'ai questionné, nous dit-il, j'ai parlé avec lui et au bout d'une heure, j'étais convaincu de sa parfaite innocence. Alors je me préparai à le défendre... Deux jours après j'avais les preuves de sa culpabilité !

Et parmi ses administrés et administrées bien peu ajoutèrent foi à ces « attaques » contre leur maire, car Petiot était un séducteur, un « félin » et, ce qui ne gâte rien, un joli garçon apprécié des femmes.

Aussi quand il fut convaincu d'avoir trempé dans différentes affaires, dont une de vol d'essence en gare de Villeneuve-sur-Yonne, et qu'en 1930 il fut révoqué, personne ne voulut le remplacer tant les regrets de la population étaient vifs : et il fallut faire nommer une commission administrative pour lui succéder.

Un faux casier judiciaire de Petiot

Paris, 14. — Lorsqu'il sollicita son admission dans l'ordre des médecins, Petiot fournit au Conseil de l'Ordre, un casier judiciaire vierge, bien qu'il eut été condamné par un tribunal correctionnel.

D'autres crimes ?

Un certain nombre de disparitions lui on tété imputées, telle celle de sa petite bonne à Villeneuve-sur-Yonne, ou de la gérante d'une laiterie à Auxerre. Jamais il ne fut sérieusement inquiété, faute de preuves.

Un de ses amis du lycée d'Auxerre a confié à M. de Lacour qu'alors le jeune Petiot n'était jamais aussi heureux que lorsqu'il pouvait martyriser une bête.

Oui mais, quinze ans plus tard, le docteur était soupçonné de faire des vers. Poésie ! Poésie !

Quinze ans de plus et ce sont des cadavres qu'on lui reproche !

DES QUINTUPLÉES A BUENOS-AYRES

Des quintuplées sont nées dans le faubourg italien de Buenos-Ayres ; il s'agit de trois filles et de deux garçons. Cet événement qui avait eu lieu il y a quelques mois, avait été tenu secret par les parents qui redoutaient les manifestations de la foule.

…IS

…e Guerre ont été condamnés à … à l'unité de la force armée et …ainsi que pour détention illicite …i-dessous indiqués :

…s.
…ne.
…au.
…ulogne.

…membres de l'Armée Allemande … se laisseraient persuader de …tre, il amena des agents appar… à lui procurer de faux papiers

…niste et réorganisa les sections …Plage, dont il était le chef. Il …s, en les faisant passer pour des …d'obtenir également l'adhésion …milieux qui ne voulaient pas agir … nomma chef de ces groupes …uvrier (C.G.T.). THIERRY. Ce…a police une organisation, l'agent …nomma chef de section. ROU…tre autres agents. Il donna le … un groupe de terroristes, qui …un poste de police pour prendre …y étaient gardées.

…n groupe de terroristes, qui ont …ulogne à des meules de blé et à … arrestation, il était porteur d'un …s.

signé : BERTRAM.
Generalleutnant.

…es Messieurs...

…cienne activité politique est des plus compromettantes. Ancien membre du parti du colonel Casimir de la Rocque, il ne dissimulait pas, avant 1942, son admiration pour Edouard Drumont et sa campagne antisémite.

Pourtant, il a jeté opportunément du lest et n'a pas hésité, comme Ministre de la Justice, à signer des mesures prosémites.

L'exemple de Pucheu prouve que les retournements de casaques ne sont pas des titres suffisants pour être immunisé dans un groupement où la trahison est monnaie courante.

Son revirement d'opinion est moins spectaculaire que celui du condamné de la Cour d'Alger. C'était un personnage plus effacé et son ralliement à la dissidence bien que plus ancien ne s'appuyait que sur des considérations qu'il disait patriotiques.

Or le patriotisme n'a plus rien à voir dans le Comité d'Alger. Seules comptent les marques de sympathie et d'attachement à Moscou.

De la Vigerie n'a rien à produire dans ce sens. Il pourrait bien avoir le numéro un dans la prochaine charrette.

Car le troisième candidat à la condamnation, Dithelm, est l'homme de Rothschild. Si ses attaches avec la famille des grands financiers pouvaient être, en 1936, une tare pour les purs du communisme, il n'en est plus de même aujourd'hui. Le nom de Rothschild est représentatif de la finance juive internationale... et les séides de Moscou ne sont pas si détachés que cela des biens de la terre. Surtout ils doivent ménager les enfants d'Israël qui sont en majorité dans les conseils de Staline.

Pourtant, Dithelm ne peut espérer qu'une chose : avoir le numéro trois quand l'accusateur public, qui sera vraisemblablement juif, appellera: « le suivant de ces Messieurs ».

L'épuration se poursuit, elle n'est plus à sens unique : ceux qui ne peuvent montrer patte rouge suivront ceux qui plus ou moins avaient servi le Maréchal en attendant de le trahir.

A. LECLERCQ.

UN FRANC
Rédaction - Administration - Publicité
124, rue Réaumur, Paris-2e
Tél. GUT 75-20 et la suite
C. Chèques Postaux : 47.713 Paris
Adresse télégr. : ECHOGRAM-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
3 mois ...... 70 fr.
6 mois ...... 130 fr.
1 an .... 250 fr
N° 103 - 2e année

L'ECHO DE LA FRANCE

EDITION DE 5 HEURES — Directeur : Georges Guilbaud — MERCREDI 15 MARS 1944

La stabilisation des prix...

« AUCUNE HAUSSE NOUVELLE ne sera dorénavant acceptée »

DÉCLARE M. CATHALA

en présence de M. Bichelonne

Un important exposé de M. Chasseigne sur les salaires ouvriers

Hier soir au ministère des Finances, M. Cathala, ministre de l'Economie nationale, de l'Agriculture et du Ravitaillement, a fait en présence de son collègue, M. Bichelonne, ministre de la Production industrielle et du Travail, une importante déclaration concernant la politique du gouvernement en matière de salaires et de prix.

— Le moment est venu de stabiliser les prix, a notamment déclaré M. Cathala.

« Le gouvernement, dans ces conditions, décide qu'aucune hausse nouvelle ne sera, dorénavant, acceptée par le Comité central des Prix, à moins qu'elle ne soit justifiée par la constatation de prix de revient exceptionnellement accrus ou par la nécessité démontrée de maintenir ou de stimuler certaines productions.

« Le gouvernement estime en outre nécessaire de comprimer les frais de toute nature que les denrées et marchandises supportent entre leur production et leur mise à la disposition du consommateur.

« Il veillera, par un renforcement du contrôle, au respect de la discipline qu'il impose dans l'intérêt de tous. »

Un exposé de M. Chasseigne

Puis M. Chasseigne, prenant la parole, a commenté sur le plan pratique les récentes dispositions gouvernementales :

— Cette déclaration marque une étape dans l'effort gouvernemental pour remettre de l'ordre dans les salaires des ouvriers français.

« Cet effort se poursuit sans arrêt, depuis le 21 juin, où furent fixés sur de nouvelles bases les salaires des ouvriers métallurgistes, en un arrêté qui instituait à la fois une hiérarchie professionnelle, des rapports normaux entre les salaires aux pièces et les salaires aux temps, et des zones de salaires correspondant au coût de la vie.

« Le 17 novembre 1943, des dispositions analogues étaient prises pour les mines de fer, et le 27 novembre pour la production des métaux. Avec un dernier arrêté, paraissant à l'*Officiel* d'aujourd'hui, et réglant le sort des collaborateurs de la métallurgie, le cycle des métaux est fermé.

« Le 16 octobre, les salaires des mineurs et, le 24 novembre, ceux des dockers des ports maritimes étaient révisés à leur tour.

« Le gouvernement cependant a voulu mettre dans ces diverses mesures plus d'harmonie et plus de logique.

« Il s'est d'abord penché sur le sort des familles, et c'est ainsi qu'après avoir demandé aux industriels de doubler les allocations familiales de décembre, pour apporter une première aide en janvier, il a pu procéder au rajustement de l'indice improprement appelé « salaire départemental moyen », permettant le calcul des allocations familiales et de l'indemnité de salaire unique.

« Puis, le gouvernement s'est préoccupé d'une division du pays en zones de salaires, qui correspondent un peu mieux aux difficultés du coût de la vie que la division un peu sommaire suivant le nombre d'habitants des communes. Ce matin paraît à l'*Officiel* le décret instituant ce nouveau classement. Il pourra être modifié au fur et à mesure d'une étude plus méthodique.

Les grands groupes économiques

« Sur ces bases nouvelles, nous avons pu maintenant nous attaquer, après ceux des métaux et des mines, aux salaires de plusieurs grands groupes économiques.

« Ce matin paraissent à l'*Officiel* deux arrêtés concernant les industries textiles et les produits chimiques.

« L'arrêté concernant les ouvriers des industries chimiques, y compris les industries du caoutchouc et du pétrole, est établi dans la même forme que l'arrêté du 21 juin 1943. Mais il comporte sept catégories d'activités professionnelles au lieu de huit. Une liste d'emplois qui n'est pas limitative, est donnée pour chaque catégorie.

« Comme l'arrêté des industries des métaux, il fixe, pour chaque zone territoriale et pour chaque catégorie un salaire horaire minimum, un salaire horaire moyen maximum autorisé de droit et le taux comparatif en cas de travail au rendement. Le salaire minimum peut être dépassé sans aucune limitation des salaires individuels pourvu que, pour l'ensemble d'une catégorie d'ouvriers, le salaire moyen ne dépasse pas le salaire moyen maximum autorisé de droit. Toutefois, ce salaire peut être dépassé de 15 % pour les ouvriers travaillant au rendement.

« Le taux minimum du salaire du manœuvre est fixé au même chiffre que celui du manœuvre métallurgiste. L'échelle de qualification comporte sept catégories au lieu de huit dans les métaux et aboutit au même coefficient de majoration pour les ouvriers de classe exceptionnelle.

« L'arrêté fixant les salaires des industries textiles, comporte huit catégories; le salaire du manœuvre est légèrement inférieur à celui du manœuvre des métaux et des industries chimiques.

« Ces deux arrêtés s'appliquent à compter du 15 mars 1944, mais une indemnité forfaitaire est prévue pour la période antérieure.

(SUITE PAGE 2)

Mme Petiot est appréhendée à Courson-les-Carrières où elle venait voir son fils

MORPHINOMANE, LE Dr PETIOT AVAIT AUSSI SON CABINET DU SILENCE DANS L'IMMEUBLE DE LA RUE CAUMARTIN

(De nos collaborateurs Rémy LEFRANC et Abel MANOUVRIEZ)

La tragédie de la rue Le Sueur se situe désormais dans le monde de la drogue.

Un jeune étudiant en médecine a été entendu hier matin quai des Orfèvres.

L'ancien hôtel particulier de Célimène a révélé qu'un périscope permettait au docteur Petiot de suivre la lente agonie de ses victimes.

Enfin, au début de l'après-midi, le commissaire Massu s'est rendu à Courson pour procéder à l'audition de Mme Petiot, qu'on a pu retrouver au moment où elle s'apprêtait à rendre visite à son fils.

Ainsi, peu à peu, la lumière se fait sur les crimes de ce médecin qui, prétendant soigner, rue Caumartin, sa clientèle, attirait celle-ci rue Le Sueur pour l'exterminer.

Journée fertile en péripéties de toute sorte. Depuis les premières heures de la matinée les événements se sont succédé à une cadence particulièrement rapide. Dans les couloirs de la police judiciaire, c'est un va-et-vient incessant. L'informateur y glane matière à satisfaire la curiosité de l'opinion.

De gauche à droite, en haut : l'œil par lequel le docteur Petiot regardait mourir ses victimes. Le juge Berry, qui vient d'être commis pour instruire l'affaire. — En bas : Mme Petiot; le cabinet de consultation de la rue Caumartin ; le docteur Petiot

Photos Lapi et D.N.P.

Le périscope des agonies

On croyait avoir tout dit sur l'hôtel particulier que les curieux contemplent aujourd'hui avec une sorte d'attirance morbide. Pourtant, tard dans la journée de lundi, un inspecteur de l'identité judiciaire qui furetait dans les dépendances de l'immeuble, là-même où le docteur avait installé son laboratoire du crime, découvrit au plafond du réduit mystérieux la présence d'une lentille minuscule. Cet œil à peine perceptible et qui se confondait avec les plâtres, imposa tout de suite à l'attention de l'enquêteur l'idée qu'un périscope avait été aménagé pour permettre de suivre de l'extérieur les scènes qui se déroulaient dans ce réduit minuscule qu'on a appelé avec raison « l'antichambre de la mort ».

Pendant plusieurs heures le policier se livra à de patientes recherches, sondant les murs, suivant millimètre par millimètre les traces qu'il estimait être celles de l'appareil. Et cela devait l'amener à aboutir au mur de l'écurie avoisinant la fosse tragique. Une lentille était fixée dans la muraille, dissimulée par une planchette de bois. A proximité se trouvait un commutateur électrique. L'inspecteur l'actionna, et tous les détails de l'antichambre secrète se présentèrent à son regard.

De plus longues recherches permirent de découvrir deux autres commutateurs qui, du salon d'attente ou de la remise avoisinant la fosse, commandaient également l'éclairage de la cellule.

Ainsi, grâce à ce machiavélique système, le docteur Petiot pouvait suivre instant par instant la lente agonie de ceux qu'il avait enfermés.

Comment s'y prenait-il ?

On présume qu'il reconduisait ses victimes en leur promettant de ne point les exposer à la curiosité des clients qui pouvaient se trouver dans le salon d'attente. Clients qui n'existaient que dans l'imagination du docteur. Bien entendu, celles-ci, toxicomanes ou apparentées à des toxicomanes, ne refusaient point cet incognito. Le médecin ouvrait donc la double porte qui communiquait avec son antichambre. Il s'effaçait pour laisser passer ses visiteurs. Ceux-ci se dirigeaient distinct vers la porte qui faisait face et qui était simplement collée à la muraille.

Déjà, sardonique, le praticien de la mort avait refermé le double panneau de chêne qui devait amortir les appels.

La victime se trouvait donc enfermée. En vain appuyait-elle sur la sonnette électrique fixée au mur près de la fausse porte. Aucun fil n'était relié au bouton.

Alors, là-haut, sous le commandement d'une invisible main la lampe s'allumait. Déjà, la piqûre pratiquée sur la victime par le docteur Petiot commençait à produire ses premiers effets. Le spasme de l'agonie traînait-il en longueur ? Petiot, las d'attendre, pouvait éteindre.

Imagine-t-on supplice plus épouvantable pour quelqu'un qui sent que la mort le gagne que ces lampes qui, périodiquement, s'allument dans une prison, ou plutôt dans un cercueil, et qui s'éteignent ensuite ?

Là bas, de l'autre côté des murs, Petiot est tout à son spectacle. Peut-être même entre deux éclairages se penche-t-il sur la fosse de chaux vive pour voir s'il aura la place nécessaire à ce nouveau cadavre que l'antichambre tragique va lui livrer.

Dehors il fait nuit. Les habitants de la rue Le Sueur dorment. Dans le sous-sol de l'immeuble, le poêle du chauffage central ronfle comme un feu d'enfer. Satan moderne, Petiot s'agrippe à la corde du palan, ouvre la trappe de la fosse, accroche un tronc qui n'est pas encore corrodé. Il le charge, traverse la cour, descend l'escalier en colimaçon et jette le macabre déchet dans les flammes.

Telles sont les nuits sadiques du médecin meurtrier.

Un docteur morphinomane

On sait de lui qu'il est taré. Ses antécédents judiciaires ont eu des répercussions profondes sur ses nerfs.

Des gens qui le connaissent bien disent qu'il a la phobie de tout ce qui est judiciaire. La perspective d'une poursuite allume dans ses yeux une flamme étrange.

Le docteur Petiot, en vérité, n'est pas seulement un médecin de complaisance. Sur les ordonnances « de chevauchement » qu'il délivre à sa clientèle de toxicomanes, il a soin de prélever en plus de ses honoraires une part de la morphine qu'il distribue avec tant de facilité. C'est, en quelque sorte, sa prime. Ses clients la lui rapportent bien volontiers. Petiot ne cache point d'ailleurs qu'il use lui-même de la seringue.

Est-ce à ce moment que sa folie le prend ?

(SUITE PAGE 2)

LE TRAIN DE LA SANTÉ

LE DÉPISTAGE DE LA TUBERCULOSE chez les agents de la S.N.C.F. a lieu dans des cliniques roulantes...

(De notre envoyé spécial Jean EVANS)

LA FERTE-SOUS-JOUARRE, 14 mars. — La tuberculose tue en France 200.000 personnes par an. Or sur ces deux cent mille, 90 p. 100 auraient pu être sauvés pour peu que le mal ait été pris à temps. Avant donc de soigner et de guérir, il faut dépister et traquer le fléau.

C'est à cette tâche que se sont appliqués les services médicaux de la S.N.C.F. en créant, dès 1941, en faveur de leurs agents, des centres de dépistage tels que ceux de Nouvion-sur-Meuse et de Lumes.

Mais il était impossible de créer des centres radiographiques partout où il en aurait fallu. La question a été résolue par la création du « train radiographique », œuvre du docteur Bidermann, médecin chef de la région Est de la S.N.C.F. qui a consacré sa vie médicale à son organisation. Il passe onze mois par an de sa vie sur le rail.

Ces voitures permettent aux médecins d'exercer leur observation dans les plus petits centres, ceux qui ne comptent que vingt ou trente agents.

Elles comprennent, outre la voiture radiographique et radioscopique proprement dite, une voiture d'attente où les sujets à examiner peuvent, à l'abri, se déshabiller et stationner et la voiture-couchette du personnel médical, des assistants et des infirmiers.

Le docteur Raimbault, assistant du docteur Bidermann, nous en fait les honneurs.

La rame est équipée pour faire des séances quotidiennes de 100 sujets chacune, soit quatre cents visites par jour.

— Comme vous le voyez, nous dit le docteur Raimbault, l'appareil de radioscopie offre l'avantage de pouvoir être facilement démonté et transporté là où le wagon ne pourrait se rendre. Dans une école, par exemple, ce qui nous permettrait le cas échéant d'opérer dans les plus petites agglomérations. Jusqu'à présent, cette rame nous a permis d'examiner cent mille de nos agents. Lors de notre première tournée, nous avions retenu, en moyenne vingt-deux cas de tuberculose sur dix mille examens. Certaines régions, le département de Meurthe-et-Moselle, présentaient même des proportions beaucoup plus élevées : quarante-sept pour dix mille. Notre dernière tournée nous a fait découvrir trois cas seulement dans les mêmes proportions.

Le wagon médical de la S.N.C.F. qui circule à travers la France

Photo D.N.P.

Pouvait-on démontrer plus clairement la nécessité du dépistage ?

« Il existe en outre dans chaque département un centre où opèrent sans relâche des phtisiologues dépendant de notre organisation.

« Les agents savent que leur vie et celle de leur famille dépendent de ces examens ; ils s'y soumettent avec joie et reconnaissance. Un cas dépisté à temps permettra une cure d'autant plus rapide que l'atteinte du mal sera plus récente. Jusqu'à présent 90 p. 100 de nos agents malades ont pu, après guérison, être récupérés dans nos services. La question des jeunes est tout particulièrement étudiée, et grâce à la rame radiographique, nos apprentis passent à la radioscopie au moins une fois tous les six mois. On sait en effet que la tuberculose prend plus facilement racine sur des organismes jeunes, non encore complètement évolués.

« Nous envisageons à présent d'étendre le procédé au cancer. Des centres analogues à ceux qui fonctionnent pour la tuberculose seront prochainement établis.

« Mais dès à présent, nos voitures radiographiques nous ont permis bien souvent de déceler, outre la tuberculose, des affections graves qui seraient, sans elles, restées ignorées du malade. »

— Et lorsqu'un cas de tuberculose a été dépisté ?

— Le malade est immédiatement dirigé sur notre maison de cure de Séricourt où il recevra, dans les conditions les plus favorables et jusqu'à sa guérison complète, les soins que nécessite son état.

Cette maison se trouve à douze kilomètres de La Ferté. Les malades y sont très bien nourris. Et les salles d'opérations sont parfaitement équipées. La S. N. C. F. a su s'attaquer hardiment à un des plus graves fléaux sociaux.

UNE ALLOCUTION RADIODIFFUSÉE du Dr Grasset

Le docteur Grasset, secrétaire d'Etat à la Santé et à la Famille, a prononcé hier à la radiodiffusion nationale une allocution sur les problèmes de la lutte contre la tuberculose.

Pour les tuberculeux hospitalisés, le ministre envisage :

1° La cure postsanatoriale qui a pour but de réduire le temps de séjour en sanatorium ;

2° L'existence postsanatoriale qui a pour but de permettre aux anciens malades de gagner immédiatement leur vie et d'assurer l'existence de leur famille, tout en accomplissant un travail strictement adapté à leur état de santé.

— Je dois vous dire, conclut le docteur Grasset, que pour mieux lutter contre la tuberculose, il faut de l'argent. L'effort officiel est insuffisant, car il reste enfermé dans le rigorisme des lois.

« Le Secours National va s'adresser à tous pour obtenir l'appoint financier indispensable à la lutte contre la tuberculose.

« Il faut hausser sa générosité à l'échelle des détresses accrues. »

CARTES DE CHARBON

Aujourd'hui lettres N. O. P.

UNE MISSION DE LA L.V.F. REÇUE PAR LE MARECHAL

Le capitaine Bassompierre, le lieutenant Doriot et le lieutenant Gaucher, de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme, actuellement en mission en France, ont rendu compte au Maréchal de France, chef de l'Etat, des opérations auxquelles la Légion a pris part sur le front de l'Est, opérations qui lui ont valu une citation très élogieuse. Le Maréchal s'est intéressé à ce récit, et a demandé à être tenu au courant de l'activité et a promis de s'intéresser aux familles des légionnaires tombés sur le front.

DURS COMBATS au sud-ouest d'Ouman

KHERSON A ÉTÉ ÉVACUÉ

GRAND QUARTIER GENERAL DU FUEHRER, 14 mars. — Le Haut Commandement des forces armées allemandes communique :

Dans le secteur sud du front de l'Est, une lutte acharnée se déroule sur des routes défoncées et dans un terrain extrêmement boueux. De part et d'autre, de nouvelles formations sont jetées dans la bataille. Nos troupes, faisant face à des forces ennemies supérieures en nombre, se distinguent par leur ténacité exemplaire et leur esprit offensif inébranlable. C'est ainsi que ces derniers jours la division de grenadiers blindés « Grossdeutschland », commandée par le général von Manteuffel et les troupes du 59e corps d'armée, commandées par le général Frédéric-Guillaume Schulz, se sont particulièrement distinguées.

La ville de Kherson a été évacuée après destruction de toutes les installations importantes, dans le cadre d'un mouvement de repli prévu.

Dans la région, au sud de Staro-Konstantinov et à l'est de Tarnopol, nos contre-attaques ont été couronnées de succès.

Sur le reste du front de l'Est, les bolcheviks se sont bornés à des attaques assez puissantes, mais infructueuses, dans la région au nord-ouest de Nevel. Sous le commandement du colonel Hass, la 170e division d'infanterie de Basse-Saxe et de Schleswig-Holstein, ainsi que les formations qui lui sont rattachées, se sont particulièrement distinguées au cours des combats des dernières semaines.

En Italie et à l'Ouest

En Italie, on ne signale pas d'engagements importants. La chasse allemande et la D. C. A. ont abattu sept avions ennemis au-dessus de la tête de pont de Nettuno.

En Méditerranée, un submersible ennemi a été détruit par des chasseurs de sous-marins.

La nuit dernière, des avions de harcèlement britanniques ont jeté des bombes sur l'ouest de l'Allemagne.

Des avions de combat allemands ont attaqué avec succès des objectifs sur la côte méridionale de l'Angleterre.

Le Mans BOMBARDÉ

LE MANS, 14 mars. — La nuit dernière, le Mans qui, le 7 mars, avait subi une agression de la part de l'aviation anglo-américaine, a été de nouveau bombardé.

Ce matin, 60 morts et 37 blessés avaient été retirés des décombres, mais on craint que le chiffre des victimes ne soit plus élevé.

Les « Alliés » veulent couper l'EIRE du monde extérieur

LONDRES, 14 mars. — Le premier ministre britannique a déclaré mardi à la Chambre des Communes que la défense de voyager entre la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord d'une part et l'Eire d'autre part décrétée par le gouvernement anglais était un premier pas pour isoler la Grande-Bretagne de l'Eire et pour couper en outre l'Eire du monde extérieur.

Churchill a approuvé entièrement les exigences américaines formulées à l'égard de l'Eire et concernant la fermeture des représentations diplomatiques et consulaires des puissances de l'Axe à Dublin.

Le Premier britannique a déclaré que le gouvernement anglais avait été constamment tenu au courant de l'évolution des problèmes par le gouvernement des Etats-Unis. Bien que le gouvernement américain ait pris l'initiative, il s'est cependant tenu en contact avec les Anglais.

LA FRONTIERE ENTRE L'ULSTER ET L'EIRE SERAIT BIENTOT FERMEE

BELFAST, 14 mars. — Dans les milieux officiels de Belfast, on continue à observer un silence complet, au sujet des événements actuels, mais on croit que la frontière entre l'Irlande du Nord et l'Eire sera fermée dans quelques jours, problème difficile à résoudre au point de vue technique. En effet, la frontière, longue de 300 kilomètres, ne suit pas un tracé rectiligne et coupe même souvent des fermes.

Le dévouement des femmes françaises en Allemagne

Sur la vie des femmes françaises en Allemagne, des informations nous parviennent chaque jour nous prouvant que, grâce à elles, en bien des endroits, dans bien des circonstances, par leurs initiatives, par leur dévouement, elles ont contribué à améliorer la vie de nos compatriotes, sachant les réconforter dans les moments difficiles, les aider s'ils se trouvent dans l'embarras, jouant à l'occasion, en quelque sorte, le rôle d'assistante sociale, d'infirmière visiteuse si l'on veut.

D'autres, comme à Karlsruhe, à l'Amicale des travailleurs français, ont fondé un ouvroir où, le soir, après le travail, elles se réunissent pour réparer le linge de leurs camarades ouvriers.

Cet exemple a été suivi dans de nombreuses autres amicales et bientôt, espérons-le, la plupart des foyers seront dotés d'ouvroirs. Ce travail, qui est rémunéré, permet à nos compatriotes ouvrières d'améliorer leurs salaires, tandis que nos compatriotes ouvriers sont heureux d'être soulagés d'une besogne ingrate et délicate.

A Francfort, c'est une jeune Parisienne qui, d'elle-même, lors de son arrivée, a organisé un véritable service d'entr'aide, visitant ses camarades de travail, leur prodiguant ses conseils en cas d'ennuis, leur apportant ses soins en cas de fatigue, sachant leur apporter les paroles de confiance et d'espoir, et tout cela avec une âme d'apôtre, comme ces femmes qui en France, dans les services sociaux et usines, à la Croix-Rouge, dans les écoles, se prodiguent et ne ménagent ni leur temps, ni leur peine.

Admirable de dévouement, cette femme a compris le rôle utile qu'elle pouvait jouer aux côtés des travailleurs français. Elle a pu, en effet, développer son service et l'étendre à tous ses compatriotes.

Et combien d'autres exemples pourrions-nous citer de Françaises qui, volontairement, sont ainsi parties en Allemagne — contrairement à tous les bobards répandus ici et à toutes les allégations des radios dissidentes, il n'y a pas eu de femmes requises pour partir en Allemagne. — Là-bas, elles ont fait preuve de toutes les qualités des femmes de chez nous et ont su faire apprécier leur activité sociale.

COMMUNICATO a tutti i militari italiani

Italiani,

Alcuni di voi, malgrado i ripetuti appelli, non si sono presentati e si mantengono ancora nascosti.

Ognuno di voi ha, in questo momento, la possibilità di rientrare nella normalità grazie ai seguenti accordi che sono stati conclusi fra le autorità italiane ed i comandi militari germanici :

1. Sotto il comando di ufficiali italiani sono state istituite delle caserme a Nizza, Tolone, Tolosa, Lione.

2. Tutti i militari che sono ancora nascosti debbono presentarsi alle caserme predette, con le armi in loro eventuale possesso, entro il 15 aprile XXII.

3. I militari che si presenteranno non debbono temere in alcun modo di essere puniti, manterranno il loro grado già riconosciuto nelle eX f.a., saranno inquadrati da comandi militari italiani ed il loro trattamento sarà perfettamente uguale a quello dei camerati tedeschi.

4. I militari che si presenteranno possono, secondo la loro volontà decidere di essere impiegati come combattenti oppure in unità di lavoratori secondo gli accordi intervenuti fra il Duce et il Fuehrer.

5. Coloro che non si presentassero entro il termina irrevocabile stabilito per il 15 aprile XXII verranno dichiarati disertori e come tali sottoposti al giudizio dei tribunali militari di guerra.

(SUITE PAGE 2)

VERITES DE LA PALICE :
Avant d'habiter une maison il faut la construire

« Trop de départements remplissent insuffisamment leurs impositions »

dit le secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement

Le comité consultatif du ravitaillement de la région parisienne s'est réuni hier au ministère de l'agriculture, sous la présidence de l'intendant général Chiara, délégué du ravitaillement des grands centres. M. Cathala, ministre secrétaire d'Etat à l'agriculture et au ravitaillement, participait à cette séance, assisté de M. Billet, secrétaire général au ravitaillement.

Les préfets de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne étaient présents, ainsi que le président de la délégation départementale, et le vice-président du conseil municipal.

Le ministre, à la conclusion de la séance, a déclaré qu'il fallait développer la production et l'encourager maintenant la main-d'œuvre sur place. Il a rappelé qu'il avait accordé de nouveaux pouvoirs aux directeurs départementaux du ravitaillement. Il a constaté et déploré que beaucoup de départements remplissaient insuffisamment leurs impositions.

M. Cathala espère, qu'en ce qui concerne le lait frais, on pourra revenir en avril à un régime normal, de manière à satisfaire le public. Le ministre estime nécessaire le maintien des stocks, grâce auxquels la population parisienne peut envisager l'avenir sans trop d'inquiétude. Il faut, dit-il, se garder du souci d'une popularité immédiate. Nous devons avoir en vue l'intérêt général et l'avenir. Une discipline nationale est, pour cela, indispensable. Grâce aux mesures arrêtées et aux précautions prises, le ravitaillement de la capitale n'est pas compromis. M. Cathala a rendu hommage, en terminant, au courage de la population, en présence des restrictions et des privations.

L'APPEL du PAPE

LE chef de l'Eglise catholique a prononcé à l'occasion du cinquième anniversaire de son couronnement une allocution qui devrait avoir de profondes répercussions dans le monde chrétien, déchiré par la guerre. Le Saint-Père est une des rares autorités dont l'indépendance ne puisse pas être mise en doute. Aux yeux des catholiques, étant le père commun de tous les croyants, il n'a pas à prendre parti pour l'un ou pour l'autre des adversaires. Il peut secourir les affligés, prier pour les victimes, rappeler les grandes lois de la morale éternelle qui prescrivent aux forts de respecter les faibles et aux guerriers d'épargner les populations inoffensives, il peut encore s'entremettre auprès des belligérants pour leur rappeler qu'au-dessus de la guerre il y a la paix, mais il serait inconcevable qu'il vienne dire : « Tel camp défend la cause de la justice et du bien. Tel autre représente l'iniquité et les puissances du mal. »

C'est pourtant ce que dans l'autre guerre mondiale, certains de nos compatriotes qui, à vrai dire, fréquentaient plus les loges maçonniques que les églises, reprochèrent à Benoit XV, dont ils attendaient une inconcevable rupture avec la très catholique monarchie des Habsbourgs. Cette fois, les mêmes cercles se sont montrés plus prudents et ils ont tenté d'établir une bizarre alliance de la Maçonnerie et de l'Eglise contre les dictatures. On a eu la surprise d'entendre des militants anticléricaux se proclamer soudain les champions de la civilisation chrétienne et revendiquer Pie XI, puis Pie XII, comme de notoires antifascistes, à la façon des communistes, qui, au temps des beaux défilés du Front populaire embrigadaient dans le camp moscovite Jeanne d'Arc, Pascal et M. Arouet de Voltaire. En fait, il s'agit de grossières falsifications de la pensée pontificale. Le Saint-Père ne peut être ni fasciste ni antifasciste mais tout simplement catholique, c'est-à-dire universel et ce caractère le place au-dessus de la mêlée.

C'est ce qui donne à ses appels une force singulière même aux yeux des incroyants. Chef d'une des forces spirituelles les plus vieilles du monde, clerc ne jugeant que sur le plan de l'esprit, le Pontife représente, dans un monde en proie à tous les maux d'un matérialisme déchaîné, l'esprit.

Son allocution de dimanche revêtait du fait des circonstances une importance qu'on ne peut méconnaître. La guerre est entrée dans sa cinquième année sans qu'on puisse dire avec certitude que les campagnes de 1944 apporteront une décision au choc des combattants. Les ruines et les deuils s'accumulent. Et, à mesure que les pertes se font plus grandes, l'acharnement des belligérants se renforce. Les bombardements que subit l'Europe ont pris un caractère sans cesse plus cruel. Rome même qui incarne tant de souvenirs grandioses, n'a pas été respectée par les bombardiers anglais et américains. A peu près chaque jour, sous les yeux du Saint-Père lui-même, des femmes, des vieillards et des enfants sont tués, des monuments vénérables s'écroulent, sans que ces massacres et que ces destructions fassent avancer d'un pas les troupes du général Clarke qui piétinent depuis plusieurs mois dans le sud de l'Italie.

Le monastère du Mont Cassin a été détruit sans raison valable, la résidence d'été du Pape, Castelgandolfo, a été rasée et les bombes sont tombées si près du territoire neutre de la Cité du Vatican qu'elles ont causé des dégâts à plusieurs édifices.

On conçoit que devant de tels attentats le successeur de saint Pierre ait été forcé d'élever d'énergiques protestations. On comprend qu'il ait lancé une fois encore au monde un appel pathétique demandant l'établissement d'une paix juste sans laquelle l'arrêt des opérations ne serait qu'une trêve telle que nous en avons connu une entre l'armistice du 11 novembre et l'affaire de Dantzig.

Cet appel, les dirigeants responsables l'entendront-ils ? On l'espère sans trop y croire. Les forces morales, dont nos politiciens d'avant guerre parlaient tant et qu'ils respectaient si peu comptent peu quand les dés de fer de la guerre ont commencé à rouler. Ce qui met fin aux tueries, c'est la force brutale. On ignore si un belligérant imposera sa volonté à ses adversaires ou si les deux coalitions finissant par s'équilibrer une paix de compromis interviendra. Mais on est malheureusement trop certain que les belligérants ne s'arrêteront pas parce que la vérité les aura illuminés. Et c'est ce qui montre la fâcheuse régression morale qu'a subie le monde depuis les « ténèbres » du moyen âge ». A cette époque un Innocent III pouvait intervenir et faire signer des trêves aux rois de France et d'Angleterre, demander aux souverains d'Occident de réparer leurs erreurs. Si brutaux fussent-ils — et ils l'étaient — les féodaux reconnaissaient la suprématie morale du Vicaire du Christ.

Cela n'est plus possible aujourd'hui. La foi n'est plus universelle. Les beaux espoirs qu'un Renan fondait sur les bienfaits de la science ont misérablement échoué. Il ne reste donc, pour faire la loi, que les canons qui, selon la formule de Louis XIV, sont la suprême raison des rois.

Claude MARTIN.

pourvu que, pour l'ensemble d'une catégorie d'ouvriers, le salaire moyen ne dépasse pas le salaire moyen maximum autorisé de droit. Toutefois, ce salaire peut être dépassé de 15 % pour les ouvriers travaillant au rendement.

« Le taux minimum du salaire du manœuvre est fixé au même chiffre que celui du manœuvre métallurgiste. L'échelle de qualifi-

De gauche à droite, en haut : l'œil par lequel le docteur Petiot regardait mourir ses victimes. Le juge Berry, qui vient d'être commis pour instruire l'affaire. — En bas : Mme Petiot; le cabinet de consultation de la rue Caumartin ; le docteur Petiot

Photos Lapi et D.N.P.

Mme Petiot est appréhendée à Courson-les-Carrières où elle venait voir son fils

MORPHINOMANE, LE Dr PETIOT AVAIT AUSSI SON CABINET DU SILENCE DANS L'IMMEUBLE DE LA RUE CAUMARTIN

(De nos collaborateurs Rémy LEFRANC et Abel MANOUVRIEZ)

La tragédie de la rue Le Sueur se situe désormais dans le monde de la drogue.

Un jeune étudiant en médecine a été entendu hier matin quai des Orfèvres.

L'ancien hôtel particulier de Célimène a révélé qu'un périscope permettait au docteur Petiot de suivre la lente agonie de ses victimes.

Enfin, au début de l'après-midi, le commissaire Massu s'est rendu à Courson pour procéder à l'audition de Mme Petiot, qu'on a pu retrouver au moment où elle s'apprêtait à rendre visite à son fils.

Ainsi, peu à peu, la lumière se fait sur les crimes de ce médecin qui, prétendant soigner, rue Caumartin, sa clientèle, attirait celle-ci rue Le Sueur pour l'exterminer.

Journée fertile en péripéties de toute sorte. Depuis les premières heures de la matinée les événements se sont succédé à une cadence particulièrement rapide. Dans les couloirs de la police judiciaire, c'est un va-et-vient incessant. L'informateur y glane matière à satisfaire la curiosité de l'opinion.

Le périscope des agonies

On croyait avoir tout dit sur l'hôtel particulier que les curieux contemplent aujourd'hui avec une sorte d'attirance morbide. Pourtant, hier dans la journée de lundi, un inspecteur de l'identité judiciaire qui furetait dans les dépendances de l'immeuble, là-même où le docteur avait installé son laboratoire du crime, découvrit au plafond du réduit mystérieux la présence d'une lentille minuscule. Cet œil à peine perceptible et qui se confondait avec les plâtres, imposa tout de suite à l'attention de l'enquêteur l'idée qu'un périscope avait été aménagé pour permettre de suivre de l'extérieur les scènes qui se déroulaient dans ce réduit minuscule qu'on a appelé avec raison « l'antichambre de la mort ».

Pendant plusieurs heures le policier se livra à de patientes recherches, sondant les murs, suivant millimètre par millimètre les traces qu'il estimait être celles de l'appareil. Et cela devait l'amener à aboutir au mur de l'écurie avoisinant la fosse tragique. Une lentille était fixée dans la muraille, dissimulée par une planchette de bois. A proximité se trouvait un commutateur électrique. L'inspecteur l'actionna, et tous les détails de l'antichambre secrète se présentèrent à son regard.

De plus longues recherches permirent de découvrir deux autres commutateurs qui, du salon d'attente ou de la remise avoisinant la fosse, commandaient également l'éclairage de la cellule.

Ainsi, grâce à ce machiavélique système, le docteur Petiot pouvait suivre instant par instant la lente agonie de ceux qu'il avait enfermés

Comment s'y prenait-il ?

On présume qu'il reconduisait ses victimes en leur promettant de ne point les exposer à la curiosité des clients qui pouvaient se trouver dans le salon d'attente. Clients qui n'existaient que dans l'imagination du docteur. Bien entendu, celles-ci, toxicomanes ou apparentées à des toxicomanes, ne refusaient point cet incognito. Le médecin ouvrait donc la double porte qui communiquait avec son antichambre. Il s'effaçait pour laisser passer ses visiteurs. Ceux-ci se dirigeaient d'instinct vers la porte qui faisait face et qui était simplement collée à la muraille.

Déjà, sardonique, le praticien de la mort avait refermé le double panneau de chêne qui devait amortir les appels.

La victime se trouvait donc enfermée. En vain appuyait-elle sur la sonnette électrique fixée au mur près de la fausse porte. Aucun fil n'était relié au bouton.

Alors, là-haut, sous le commandement d'une invisible main la lampe s'allumait. Déjà, la piqûre pratiquée sur la victime par le docteur Petiot commençait à produire ses premiers effets. Le spasme de l'agonie trainait-il en longueur ? Petiot, las d'attendre, pouvait éteindre.

Imagine-t-on supplice plus épouvantable pour quelqu'un qui sent que la mort le gagne que ces lampes qui, périodiquement, s'allument dans une prison, ou plutôt dans un cercueil, et qui s'éteignent ensuite ?

Là bas, de l'autre côté des murs, Petiot est tout à son spectacle. Peut-être même entre deux éclairages se penche-t-il sur la fosse de chaux vive pour voir s'il aura la place nécessaire à ce nouveau cadavre que l'antichambre tragique va lui livrer.

Dehors il fait nuit. Les habitants de la rue Le Sueur dorment. Dans le sous-sol de l'immeuble, le poêle du chauffage central ronfle comme un feu d'enfer. Satan moderne, Petiot s'agrippe à la corde du palan, ouvre la trappe de la fosse, accroche un tronc qui n'est pas encore corrodé. Il le charge, traverse la cour, descend l'escalier en colimaçon et jette le macabre déchet dans les flammes.

Telles sont les nuits sadiques du médecin meurtrier.

Un docteur morphinomane

On sait de lui qu'il est taré. Ses antécédents judiciaires ont eu des répercussions profondes sur ses nerfs.

Des gens qui le connaissent bien disent qu'il a la phobie de tout ce qui est judiciaire. La perspective d'une poursuite allume dans ses yeux une flamme étrange.

Le docteur Petiot, en vérité, n'est pas seulement un médecin de complaisance. Sur les ordonnances « de chevauchement » qu'il délivre à sa clientèle de toxicomanes, il a soin de prélever en plus de ses honoraires une part de la morphine qu'il distribue avec tant de facilité. C'est, en quelque sorte, sa prime. Ses clients la lui rapportent bien volontiers. Petiot ne cache point d'ailleurs qu'il use lui-même de la seringue.

Est-ce à ce moment que sa folie le prend ?

(SUITE PAGE 2)

Le Mans BOMBARDÉ

LE MANS, 14 mars. — La nuit dernière, le Mans qui, le 7 mars, avait subi une agression de la part de l'aviation anglo-américaine, a été de nouveau bombardé.

Ce matin, 60 morts et 37 blessés avaient été retirés des décombres, mais on craint que le chiffre des victimes ne soit plus élevé.

UNE MISSION DE LA L.V.F. REÇUE PAR LE MARECHAL

Le capitaine Bassompierre, le lieutenant Doriot et le lieutenant Gaucher, de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme, actuellement en mission en France, ont rendu compte au Maréchal de France, chef de l'Etat, des opérations auxquelles la Légion a pris part sur le front de l'Est, opérations qui lui ont valu une citation très élogieuse. Le Maréchal s'est intéressé à ce récit, et a demandé à être tenu au courant de l'activité et a promis de s'intéresser aux familles des légionnaires tombés sur le front.

L'APP

La rue Caumartin avait aussi son antichambre secrète

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il joue sur toutes les cartes. Tantôt on le voit dans les couloirs de l'instruction, attendant de comparaître devant le magistrat. Tantôt il offre ses services à des indicateurs de la police judiciaire. Il met lui-même sur pied une fourrière pour prendre les trafiquants de drogue. Il voudrait s'en ouvrir à la police, mais celle-ci sait à quoi s'en tenir sur la moralité de ce médecin marron.

Pourtant, une fois, Petiot se faisant plus pressant, on se décida à lui rendre visite, mais par le truchement d'un intermédiaire.

Celui-ci revint quelques heures plus tard. Il manifestait une certaine gêne. Comme on lui en demandait la raison, il répondit :

— Je suis allé chez un abruti. Il m'a fait entrer dans un petit réduit qui n'avait ni fenêtre, ni moyen d'aération. J'y suis resté plus de deux heures. Je savais qu'il n'y avait personne dans le cabinet du docteur, mais tous mes appels sont restés sans réponse.

Ceci ne suffit-il pas à démontrer que déjà, rue Caumartin, le docteur Petiot s'exerçait à son futur métier de tueur ?

D'autre part, des toxicomanes actuellement recherchés par la police et qui ont vécu dans l'entourage immédiat du docteur Petiot pourraient apporter sur ce dernier des éclaircissements utiles à l'enquête.

En temps normal et lorsqu'il n'était pas sous l'effet de la morphine, le praticien de la rue Caumartin raisonnait posément, sans rien qui pût déceler l'excitation de son état.

Pourtant, Petiot était un malade. Dans ses ordonnances, recueillies rue Caumartin, sur des feuilles de cahier éparses, on retrouve des élucubrations de démént, toute une prose érotique, des mots répétés à l'infini, dénotant un état mental proche à certains moments de la folie.

Sur ses tables de travail, des coupures de journaux sont accumulées. Tout se rapporte à la névropathie chronique.

Tel est le meurtrier de la rue Le Sueur. Visage étrange, visage de monstre, dont on peut s'étonner à juste titre qu'avec de tels antécédents il ait pu ouvrir au centre de Paris un cabinet médical jouissant d'une certaine clientèle.

Les témoins se succèdent

Les témoins se sont succédé toute la journée d'hier dans les couloirs de la police judiciaire où journalistes et photographes montent une garde discrète. Aux premières heures de la matinée, le commissaire Massu recevait la déposition d'une jeune assistante sociale dont le fiancé, qui habite en hôtel, 10, rue des Fossés-Saint-Jacques, avait déclaré la veille qu'il était venu à Paris pour régler le compte du docteur Petiot.

Ce nouveau personnage est un jeune étudiant en médecine, qui a récemment déserté les chantiers de jeunesse. Il a été amené à la police judiciaire où on l'a prié de se tenir à la disposition des enquêteurs. Mais, renseignements pris, il s'agirait d'un exalté en proie à des hallucinations et qui, à aucun moment, n'eut de rapports avec le meurtrier de la rue Le Sueur.

Puis, après quelques auditions secondaires, les enquêteurs ont reçu, quai des Orfèvres, la visite d'une jeune femme en turban rouge qui a déclaré avoir été une amie intime du praticien.

Longuement entendue par les inspecteurs principaux Battut et Schmidt, ce témoin, qui s'entoure d'un certain mystère, a quitté le quai des Orfèvres un peu avant 19 heures en se refusant à toute déclaration.

Mme Petiot est arrêtée dans l'Yonne

Mais, au milieu de l'après-midi, une nouvelle parvenait à Paris qui reléguait au second plan toute l'actualité se situant dans le cadre du quai des Orfèvres. Mme Petiot, femme du meurtrier fugitif, et qui s'enfuit avec lui samedi soir, après la découverte de la fosse tragique, venait d'être appréhendée dans l'Yonne, à Courson-les-Carrières. Dès qu'il eut connaissance de la nouvelle, le commissaire Massu quittait Paris en voiture pour Courson-les-Carrières afin de procéder à une audition de Mme Petiot et, si besoin est, de la ramener à Paris.

On dit peu de choses dans toute cette affaire sur celle qui fut la compagne du meurtrier.

De l'avis de ceux qui l'ont connue, Mme Petiot était une femme effacée, plutôt timide et que son mari avait littéralement envoûtée. Elle sortait peu et paraissait beaucoup souffrir de l'exaltation quasi permanente de son mari.

Ajoutons que M. Berry, juge d'instruction, a désigné MM. Derobert et Clavelin, professeurs au Muséum, pour procéder, avec les docteurs Paul et Piédelièvre, à l'examen des débris humains retrouvés à l'hôtel de la rue Le Sueur.

Le docteur Paul s'est déjà attelé à sa tâche et a commencé à rassembler les ossements de trois cadavres.

Ainsi s'est écoulée la troisième journée d'enquête sur l'épouvantable charnier découvert rue Le Sueur. Dans l'attente du retour de Mme Petiot, les couloirs de la police judiciaire ont été, toute la soirée d'hier, le rendez-vous des journalistes en quête d'une sensationnelle information. Tard dans la soirée, on devait apprendre que le commissaire Massu ne regagnerait Paris que dans la matinée du lendemain.

Quant au docteur Petiot, il reste introuvable. Des coups de téléphone émanant de correspondants plus ou moins fantaisistes signalent sa présence un peu partout. Mais, dans un tel domaine, on ne saurait faire fi d'aucune information. Toutes les pistes sont vérifiées une à une.

— J'ai bu une coupe, lundi soir, avec le docteur, signalait une entraineuse d'un cabaret de la rue Fontaine. Je l'ai bien reconnu ce matin dans les journaux.

A la même heure, la présence de l'assassin était également signalée dans un autre établissement de la capitale. Le docteur Petiot a-t-il le don d'ubiquité ?

Malgré tout, des inspecteurs sont partis sur ces différentes indications. Peut-être, l'une d'elles, moins fantaisiste que les autres, permettra-t-elle, à brève échéance, l'arrestation du meurtrier.

Le frère du Dr Petiot est maintenu à la disposition de la justice

AUXERRE, 14 mars. — Ce soir, le commissaire de police d'Auxerre a décidé en raison de certains détails révélés par l'enquête sur les crimes reprochés au Dr Petiot, de maintenir à sa disposition le frère du praticien en fuite, M. Maurice Petiot, négociant en T.S.F., rue du Pont, à Auxerre.

Carnet du prisonnier

Le secrétariat du stalag IV-B réunira dimanche prochain, à 14 h. 30, au Palais de la Mutualité, 20, rue Saint-Victor, les familles des prisonniers du stalag IV-B, ainsi que les rapatriés de ce camp. Il leur donnera connaissance de l'œuvre déjà accomplie par notre groupement et de nos projets pour intensifier notre entr'aide.

Entrée gratuite.

SAMEDI
EN TROISIEME PAGE : ARTICLES DE PARIS
Le Journal il y a 50 ans
EN QUATRIEME PAGE : Lettres du pays : LILLE par Nicolas BOURGEOIS

N° 18.591

LE JOURNAL

1 FRANC
**

LYON
4, rue Childebert
Tél. : Rédaction Franklin 50-53-50-54 ; Administration-Vente Franklin 44-86

PARIS

JEUDI 16 MARS 1944
Mi-Carême. Dem. Saint Patrice
Soleil : lev. 6 h. 04 ; couch. 17 h. 56

SACHEZ QUE...

A partir d'aujourd'hui distribution aux ayants droit des rations de mars de chocolat et de confiserie. (Voir en 2e page.)

Camouflez vos lumières de 19 h. 47 à 6 h. 19.

VIOLENTS COMBATS sur le Boug

Contre-attaques allemandes dans le secteur de Tarnopol

Une dépêche O.F.I. donnait hier soir les précisions suivantes sur les opérations militaires sur le front de l'Est :

La bataille qui se déroule actuellement entre la rivière Ingoulets et l'Ingoul, dans le secteur méridional du front oriental, est devenue l'un des centres névralgiques de tout le front méridional. Les forces soviétiques ont reçu des renforts importants et attaquent avec de puissantes formations de chars et de nombreuses escadrilles d'avions torpilleurs. En dépit des assauts furieux de l'adversaire, le décrochage des forces allemandes s'opère avec méthode.

Au sud-ouest d'Ouman, où les forces du maréchal Rosmistrov ont réussi en quelques points à traverser le Boug, des contre-attaques incessantes allemandes sont lancées contre les têtes de pont que les Bolcheviks s'efforcent sans succès d'élargir. L'artillerie allemande déverse un déluge de fer sur ces positions. Ces combats extrêmement violents se déroulent dans une mer de boue qui gêne fortement l'évolution des blindés.

Un commentateur militaire allemand a souligné, dans un exposé sur les opérations actuelles du front oriental, que la période de boue favorisé plus l'assaillant que la défense qui doit effectuer dans les plus mauvaises conditions les mouvements de troupes parallèles au front. La mobilité est, en effet, une des nettes supériorités du commandement allemand sur son adversaire.

Dans le secteur à l'est de Tarnopol, la résistance allemande est toujours aussi ferme. Les dépêches en provenance de Moscou signalent la « fréquence de contre-attaques allemandes particulièrement violentes ».

Dans le secteur sep entrional, en particulier au nord-ouest de Nevel, les forces soviétiques ont engagé de puissants élément blindé, mai n'ont cependant pas pu enlamer les positions avancées allemandes.

67 MORTS 27 BLESSES AU MANS

après le bombardement anglo-américain

PARIS, 15 mars. — Le bilan des victimes du second bombardement du Mans par l'aviation anglo-américaine, atteignait, hier soir, 60 morts et 27 blessés.

Les évacués du Midi arrivent à Lyon

Deux convois de malades évacués du Midi sont arrivés hier matin à Lyon, l'un à 7 heures, l'autre à 11 h. 30.

Des enfants de Toulon et de Nice ont été dirigés sur Marcilly (Rhône), 250 vieillards de Marseille sur l'asile d'Albigny (Rhône) et 140 aliénés sur l'asile du Vinatier. Les malades du deuxième convoi sont repartis en diverses directions notamment vers Villefranche-sur-Saône, Paris et Grenoble.

La remise en ordre des salaires

Le territoire est divisé en zones de salaires correspondant aux différences du coût de la vie.

PARIS, 15 mars. — A la suite de la communication faite, hier, au sujet de la politique du gouvernement en matière de salaires et de prix, M. Chasseigne, commissaire général au Travail et à la Main-d'Œuvre, a commenté au nom du ministre du Travail, les dispositions prises en vue du remaniement des salaires.

« Le pays a été divisé en zones de salaires correspondant mieux aux différences du coût de la vie que la division suivant le nombre d'habitants des communes. »

LA SUITE EN DEUXIEME PAGE

LES DÉROGATIONS aux nouvelles restrictions d'électricité

PARIS, 15 mars (O.F.I.-Havas). — **Le ministre de la Production industrielle vient de préciser dans un communiqué que les seules exceptions admises aux mesures d'économie de courant électrique concernant les établissements suivants :**

Hôpitaux et pharmacies ; services publics : eaux, gaz, électricité, P. T. T., transports ; services de déchargement des wagons ; magasins d'alimentation, laiteries, frigorifiques, abattoirs, minoteries, fabriques de levure, hôtels, imprimeries de journaux (pour les quotidiens seulement). Les restaurants, salles de spectacles, cinémas, font l'objet de mesures spéciales.

Les forces du maintien de l'ordre réussissent, à Lyon, une opération décapitant l'état-major du terrorisme

Un jour de février, dans une rue de la grande cité, un milicien avait pris place dans un tramway, sur lequel vint se jeter une automobile. Un de ses occupants semblait particulièrement inquiet de cet accident banal. Le numéro de la voiture fut relevé.

C'était l'amorce de la piste qui allait conduire la police à la découverte de toute l'organisation terroriste. Au garage d'abord, les miliciens furent accueillis à coups de mitraillettes. Ils ripostèrent et abattirent leur agresseur, un Hongrois. Dix garages furent ainsi visités. Dix tonnes d'armes saisies. Puis ce furent les engagements de Vancia et d'Ecully, dans la banlieue lyonnaise, où, sous le commandement de M. Joseph Darnand en personne, force resta à la loi, les terroristes s'étant rendus après des heures de siège.

Samedi dernier, cinquante mille personnes étaient interpellées à Lyon. Chiffre énorme, mais 63 suspects seulement, des étrangers pour la plupart, porteurs d'armes et d'explosifs, devaient être mis en état d'arrestation.

Désormais, la Milice française et la police nationale tenaient les fils de l'organisation ; l'affaire allait prendre un développement prodigieux, les conduisant à Paris, dans d'autres villes et à Lyon, de nouveau, où une action prompte et courageuse allait être couronnée de succès.

Une de ces dernières nuits, une fenêtre éclairée indiquait, dans un quartier de Lyon, le siège du quartier général du terrorisme de la zone sud. L'assaut fut donné et les dossiers, les plans de combat, la comptabilité, le courrier, étaient saisis. Quelques heures plus tard, des terroristes revenaient, essayant de reprendre leurs documents en tentant d'assassiner les gardes qui veillaient. Un engagement eu lieu. Des balles criblèrent les murs, frôlèrent les gardes, dont aucun, par miracle, ne fut blessé.

Le lendemain, les archives étaient en lieu sûr. Elles sont de choix : des lettres pour Marty à Alger, pour Négrin à Londres ; des reçus attestant qu'en un mois 173 millions ont été versés pour tuer.

On peut se demander d'où venaient les armes : c'étaient celles qui avaient appartenu à la 95e brigade rouge internationale pendant la guerre civile espagnole.

Ainsi, des projets d'assassinats et de révolution sont connus, des hommes sont démasqués, le communisme étouffé. L'action de la police et de la milice vont permettre à la France de respirer.

Aujourd'hui, on comprend mieux l'affreux conseil que donnaient, dans un document saisi, les chefs terroristes à leurs tueurs : « L'action synchronisée de la milice et de la police est à craindre. Tuez surtout des miliciens, maintenant qu'ils sont grisés par leurs premiers succès ». — (O. F. I.-Havas).

EN 3e PAGE : une déclaration de M. Philippe Henriot.

Cependant qu'on recherche dans l'Yonne le "Barbe-Bleue" de la rue Le Sueur

Mme Petiot et le frère du médecin assassin ramenés à Paris, seront interrogés aujourd'hui

"Il avait un caractère doux" déclare Mme Petiot parlant de son mari

La fille d'une des victimes s'évanouit en apercevant, dans le cabinet du commissaire Massu, Maurice Petiot, vivant portrait de son frère

(D'un de nos correspondants parisiens)

PARIS, 15 mars. — Retenu par les nécessités de l'enquête, le commissaire Massu n'est rentré qu'aujourd'hui à Paris en compagnie de Mme Petiot. Avec celle-ci, il ramenait le frère du médecin assassin, Maurice Petiot, dont l'attitude suspecte a motivé la décision prise à son égard.

En effet, à Auxerre, les inspecteurs partis dès le premier jour, ayant visité rue des Loubards une maison appartenant à Maurice Petiot, ils remarquèrent un lit défait. Comme le propriétaire ne couche pas là, mais dans un autre immeuble au rez-de-chaussée duquel il a installé un magasin de T. S. F., ils s'inquiétèrent de savoir quel était l'inconnu qui y avait passé la nuit. N'était-ce point l'homme que l'on recherche ?

— « Pas du tout, répliqua le frère, mais un ami des environs qui était de passage ».

Vérification faite, l'allégation fut reconnue mensongère. On conçoit que dans ces conditions les enquêteurs se soient assurés de la personne du frère, d'autant que les acquisitions mobilières faites par lui récemment dans la région, alors qu'auparavant il était dans la gêne, auront besoin d'un éclaircissement.

Ne venait-il pas rue Caumartin chaque semaine ? N'avait-il point lié avec l'assassin une sorte d'association dont les fonds auraient eu pour origine les dépouilles des victimes ? Bien entendu, il ne saurait être question pour l'instant d'inculper Maurice Petiot, mais la justice a le droit de lui demander des explications et c'est pourquoi il est gardé provisoirement à sa disposition, en attendant que le juge d'instruction, M. Bernard, prenne une décision définitive à son égard.

LE RETOUR A PARIS

Il était midi trente quand une automobile s'arrêta quai des Orfèvres. Bientôt en descendaient le commissaire Massu, puis, entourés d'inspecteurs, Mme Petiot et son beau-frère. Le groupe monta les escaliers de la police judiciaire. Mme Petiot apparut aux photographes qui la guettaient très fatiguée par les terribles journées qu'elle vient de vivre. Sous la masse des cheveux sombres, le visage régulier non maquillé était horriblement pâle. Elle portait un manteau d'astrakan, un corsage noir et blanc, une jupe sombre et avait les jambes nues dans ses souliers noirs.

Auprès d'elle, la dominant de sa haute taille, Maurice Petiot, en pardessus gris et foulard bleu, l'air sombre, pas rasé, avait, lui aussi, les traits ravagés par l'insomnie.

Lorsque le couple pénétra dans les bureaux du commissaire Massu, on était en train de recevoir la déposition de Mlle Baudet dont la mère tomba sous les coups du monstre en mars 1942. Le saisissement de la jeune femme fut tel, en voyant surgir Maurice Petiot qui est le vivant portrait de son frère, qu'elle s'évanouit. Tandis que dans la salle où on les avait enfermés sous bonne garde, Mme Petiot et son beau-frère, se restauraient en mangeant quelques sandwiches, le commissaire Massu faisait à la presse ce résumé de leurs déclarations.

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE

La bataille a repris à Cassino

VICHY, 15 mars. — **Comme il était prévisible depuis plusieurs jours, à la suite des importantes concentrations d'effectifs et de matériel qui avaient été observées dans ce secteur la bataille a repris dans la zone de Cassino sur le front de la 5e armée. Depuis l'aube des vagues de bombardiers anglo-américains de tous types se sont succédé jusqu'à midi au-dessus de Cassino, bombardant intensément les points fortifiés qui depuis quarante-deux jours bloquent l'avance du général Clark.**

Dès que les bombardiers eurent cessé leur action, l'artillerie de tous calibres a commencé de pilonner les abords de Cassino et la ville même qui n'est plus d'ailleurs depuis longtemps qu'un amas de ruines. Pendant plusieurs heures la localité a été enveloppée d'un nuage de fumée et de poussières rougeoyantes.

L'infanterie est ensuite partie à l'assaut précédée d'une formation importante de chars lourds. On ne sait pas encore quels ont été les résultats de cette reprise d'offensive.

Sur la tête de pont de Nettuno, les forces du général Alexander ont essayé de pénétrer dans les positions allemandes près de la route Anzio-Albano. On indique de source allemande que, malgré le grand nombre de chars employés au cours de l'opération, les forces anglo-américaines ont été repoussées avec de lourdes pertes.
(O. F. I. Havas.)

LE PARLEMENT FINLANDAIS A TENU UNE SEANCE SECRETE

HELSINKI 15 mars. — Le Parlement finlandais a tenu hier une séance secrète au cours de laquelle le Président du Conseil, M. Linkomies, a fait un rapport sur la situation.

AVIS A TOUS LES MILITAIRES ITALIENS

Italiens, plusieurs d'entre vous, malgré les appels réitérés, ne se sont pas présentés ou demeurent encore cachés.

Chacun de vous a, en ce moment, la possibilité de rentrer dans la normale grâce aux accords suivants qui ont été conclus entre les autorités italiennes et les commandements militaires allemands :

1° Sous le commandement d'officiers italiens, ont été créées des casernes à Nice, Toulon, Toulouse et Lyon.

2° Tous les militaires qui se cachent encore doivent se présenter aux casernes mentionnées ci-dessus avec leurs armes en leur éventuelle possession, avant le 15 avril XXIIe.

3° Les militaires qui se présenteront ne doivent craindre en aucune façon d'être punis. Ils seront maintenus dans le grade qu'ils avaient précédemment dans les ex-P. A. Ils seront encadrés par des officiers supérieurs italiens et leur traitement sera identique à celui de leurs camarades allemands.

4° Les militaires qui se présenteront pourront, à leur choix, être affectés comme combattants ou bien dans des unités de travailleurs suivant les accords intervenus entre le Duce et le Führer.

5° Ceux qui ne se seront pas présentés avant la date du 15 avril seront déclarés déserteurs et, comme tels, déférés devant les tribunaux de guerre.

6° Les militaires qui sont déjà employés dans les formations et détachements allemands devront rester à leur poste.

7° Les militaires qui n'auront pas les moyens de rejoindre les casernes devront se présenter aux agences consulaires italiennes ou au siège des « Fasci » républicains.

L'inspecteur des « Fasci » républicains en France : Raphaël GRANA ; le chargé d'affaires de la République Sociale Italienne : Manfredo CHIOSTRI.

A tutti i Militari Italiani

Italiani, Alcuni di voi, malgrado repetuti appelli non si sono presentati e si mantengono ancora nascosti.

Ognuno di voi ha, in questo momento, la possibilità di rientrare nella normalità grazie ai seguenti accordi che sono stati conclusi fra le Autorità Italiane ed i Comandi Militari Germanici :

1° Sotto il Comando di Ufficiali italiani sono state istituite delle caserme a Nizza, Tolone, Tolosa, Lione.

2° Tutti i militari che sono ancora nascosti debbono presentarsi alla caserma predetta, con le armi in loro eventuale possesso, entro il 15 aprile XXIIo.

3° I militari che si presenteranno non debbono temere in alcun modo di essere puniti, manterranno il loro grado già riconosciuto nelle ex F. A. saranno inquadrati da Comandi Militari italiani ed il loro trattamento sarà perfettamente uguale a quello dei camerati tedeschi.

4° I militari che si presenteranno possono, secondo la loro volontà decidere di essere impiegati come combattenti oppure in unità di lavoratori secondo gli accordi intervenuti fra il Duce ed il Führer.

5° Coloro che non si presenteranno entro il termine irrevocabilmente stabilito per il 15 aprile XXII verranno dichiarati disertori e come tali sottoposti al giudizio del Tribunali Militari di Guerra.

6° I militari che sono già impiegati presso Comandi e Reparti germanici devon rimanere al loro posti di servizio.

7° I militari che non hanno i mezzi per raggiungere le caserme si potranno presentare presso gli Uffici Consolari italiani o Sedi di Fasci Repubblicani.— L'Ispettore del Fasci Repubblicani in Francia : Raffaele Grana ; l'Incaricato d'Affari della Repubblica Sociale Italiana : Manfredo Chiostri.

L'accordo raggiunto con spirito di particolare comprensione e collaborazione fra le Autorità Militari germaniche e le Autorità italiane, dà agio a tutti i militari che si sono mostrati renitenti ai ripetuti appelli sia per timore di inesistenti mali, sia per una forma di incosciente addattamento alla situazione creatasi un giorno, sia per volontà di malafede sino ad oggi mantenuta, di rientrare nell'ordine.

Allo scadere del termine fissato — 15 aprile XXIIo — coloro che non si fossero ancora presentati verranno dichiarati disertori e come tali sottoposti a giudizio del Tribunale Militare.

Nell'attuale momento in cui un braccio al lavoro o un moschetto in linea in più assumono un valore grandissimo, à semplicimente delittuoso tollerare una dispersione anche minima.

Il Comando militare della Base in Bordeaux che, con i segni del valore che freggiano il petto del suo Comandante Enzo Grossi, à garanzia di onore e di fede assicurerà nelle caserme il mantenimento dell'ordine e della disciplina inviando i quadri e gli effettivi costituenti i comandi che prenderanno sede a :

Nizza : Artillerie Kaserne Saint-Roch. — Tolosa : Compans Kaserne, Bld. Lascrosses. — Tolone : Villa Germaine, sur la route de Cap-Brun. — Lione : Caserne Vitriolerie, Bld Leclerc. — L'ispettore per la Francia del P. F. R.: Dott. Raffaele Grana.

Un reportage du « Journal » à l'Université des Neiges — Quand les étudiants "bûchent" entre deux cures de silence

(De notre envoyé spécial)

SAINT-HILAIRE-DU-TOUVET, 15 mars. — M. N' Guyen Dang, dûment emmitouflé d'un épais cache-nez écossais, et le chef moulé par son passe-montagne, tapote d'un air entendu baromètre et thermomètre enregistreurs sur la grande terrasse glacée de l'Université des Neiges.

Il fait d'ailleurs très froid. M. N' Guyen Dang note — 12° pour la nuit.

L'étudiant indochinois a eu tout juste un regard distrait pour le panorama énorme qui s'étend devant lui ; peut-être a-t-il considéré un peu plus longuement les formations de nuages qui traînent au-dessus de la vallée, que l'on peut lire d'ici comme une carte, avec l'Isère divaguant au milieu d'une plaine nette de toute trace de neige. Mais je suis sûr qu'il ne voit plus l'immense ligne des crêtes ennei gées du massif des Sept-Laux jusqu'au glacier des Rousses, en passant par les sommets de la Meije, très loin et durs dans la lumière matinale, jusqu'au mont Blanc encore rose, du côté du nord...

Venues du bas de la pente, M. N' Guyen Dang a entendu les notes acides d'une trompette et les sons prennent des résonances insoupçonnées dans l'air gelé. C'est un des musiciens de la troupe des étudiants de Lyon qui sonne le réveil à sa manière, préludant ainsi à une bataille en règle à coups de polochons dans le petit chalet de bois pavoisé déjà de fumée bleue.

E. M. N' Guyen a regagné sa petite salle de météorologie ; il va transmettre maintenant en code les renseignements recueillis pour l'observatoire de Saint-Genis-Laval.

***

J'ai visité le sana des étudiants avec Millot, le président de l'Association des étudiants en sana. C'est un normalien, chargé de cours à l'Université de Nancy.

— Fondée sur l'initiative de l'Union nationale des A. G., cette maison a été ouverte en 1933, me dit-il. Les bâtiments ont été récemment agrandis et peuvent recevoir deux cent cinquante malades. Et c'est encore trop petit cependant, depuis la guerre ; certaines chambres comptent maintenant trois et quatre lits et les armoires doivent être placées parfois dans les couloirs pour faire de la place.

Millot reste songeur un instant...

— Et si tous les camarades encore dans les Universités savaient se plier aux visites de médecine préventive, je vous assure que maintenant beaucoup de lits seraient encore inoccupés.

Cependant, dans les nouveaux bâtiments, des chambres individuelles sont réservées aux étudiants dont l'état de santé nécessite l'isolement.

La cure et les soins médicaux sont, on le pense, la raison d'être de ce sana. C'est ce que le docteur Lardanchet, médecin-directeur, a bien voulu me développer en quelques mots.

— Dès qu'un nouveau malade a été examiné cliniquement et radiologiquement à son entrée, il se voit fixer un horaire de cure approprié à son état. Cependant, la cure de silence, en particulier celle de l'après-midi, est commune à tous les malades, car c'est la base du traitement de la tuberculose pulmonaire.

Mais le plus étonnant à coup sûr de cette visite, c'est que ce sana est devenu une véritable petite cité universitaire. Allongés sur les chaises-longues des galeries, j'ai pu voir les pensionnaires, les jambes roulées dans les couvertures brunes et « bûchant » le Dalloz ou quelque copieux traité d'histoire.

J'ai vu aussi leurs salles de travail, les laboratoires de pharmacie et ceux des étudiants en médecine. Les étudiants en Droit — les plus nombreux — bénéficient de cours et d'interrogations assurés par les professeurs de la Faculté de Grenoble, qui viennent régulièrement à Saint-Hilaire. Ceux des Lettres ne sont pas oubliés. Il y a même un étudiant de « Dentaire ».

Et je pense à cette magnifique bibliothèque de lecture et d'études, comportant des sections spéciales (médicale, juridique), qui compte plus de 17.000 volumes. L'étudiant du sana lit beaucoup... On a même dû créer des roulements pour certains auteurs très lus, comme Gide ou Jules Romains.

François-Jean ARMORIN.

LA SUITE EN DEUXIEME PAGE

Voir « Le Journal » d'hier.

Cependant qu'on recherche dans l'Yonne le "Barbe-Bleue" de la rue Le Sueur

Mme Petiot et le frère du médecin assassin ramenés à Paris, seront interrogés aujourd'hui

"Il avait un caractère doux" déclare Mme Petiot parlant de son mari

La fille d'une des victimes s'évanouit en apercevant, dans le cabinet du commissaire Massu, Maurice Petiot, vivant portrait de son frère

(D'un de nos correspondants parisiens)

PARIS, 15 mars. — Retenu par les nécessités de l'enquête, le commissaire Massu n'est rentré qu'aujourd'hui à Paris en compagnie de Mme Petiot. Avec celle-ci, il ramenait le frère du médecin assassin, Maurice Petiot, dont l'attitude suspecte a motivé la décision prise à son égard.

En effet, à Auxerre, les inspecteurs partis dès le premier jour, ayant visité rue des Lombards une maison appartenant à Maurice Petiot, ils remarquèrent un lit défait. Comme le propriétaire ne couche pas là, mais dans un autre immeuble au rez-de-chaussée duquel il a installé un magasin de T. S. F., ils s'inquiétèrent de savoir quel était l'inconnu qui y avait passé la nuit. N'était-ce point l'homme que l'on recherche ? — « Pas du tout, répliqua le frère, mais un ami des environs qui était de passage ».

Vérification faite, l'allégation fut reconnue mensongère. On conçoit que dans ces conditions les enquêteurs se soient assurés de la personne du frère, d'autant que les acquisitions mobilières faites par lui récemment dans la région, alors qu'auparavant il était dans la gêne, auront besoin d'un éclaircissement.

Ne venait-il pas rue Caumartin chaque semaine ? N'avait-il point lié avec l'assassin une sorte d'association dont les fonds auraient eu pour origine les dépouilles des victimes ? Bien entendu, il ne saurait être question pour l'instant d'inculper Maurice Petiot, mais la justice a le droit de lui demander des explications et c'est pourquoi il est gardé provisoirement à sa disposition, en attendant que le juge d'instruction, M. Ber y, prenne une décision définitive à son égard.

LE RETOUR A PARIS

Il était midi trente quand une automobile s'arrêta quai des Orfèvres. Bientôt en descendaient le commissaire Massu, puis, entourés d'inspecteurs, Mme Petiot et son beau-frère. Le groupe monta les escaliers de la police judiciaire. Mme Petiot apparut aux photographes qui la guettaient très fatiguée par les terribles journées qu'elle vient de vivre. Sous la masse des cheveux sombres, le visage régulier non maquillé était horriblement pâle. Elle portait un manteau d'astrakan, un corsage noir et blanc, une jupe sombre et avait les jambes nues dans ses souliers noirs.

Auprès d'elle, la dominant de sa haute taille, Maurice Petiot, en pardessus gris et foulard bleu, l'air sombre, pas rasé, avait, lui aussi, les traits ravagés par l'insomnie.

Lorsque le couple pénétra dans les bureaux du commissaire Massu, on était en train de recevoir la déposition de Mlle Baudet dont la mère tomba sous les coups du monstre en mars 1942. Le saisissement de la jeune femme fut tel, en voyant surgir Maurice Petiot qui est le vivant portrait de son frère, qu'elle s'évanouit. Tandis que dans la salle où on les avait enfermés sous bonne garde, Mme Petiot et son beau-frère, se restauraient en mangeant quelques sandwiches, le commissaire Massu faisait à la presse ce résumé de leurs déclarations.

LIRE LA SUITE
EN DEUXIEME PAGE

AVIS A TOUS LES MI

Italiens, plusieurs d'entre vous, malgré les appels réitérés, ne se sont pas présentés ou demeurent encore cachés.

Chacun de vous a, en ce moment, la possibilité de rentrer dans la normale grâce aux accords suivants qui ont été conclus entre les autorités italiennes et les commandements militaires allemands :

1° Sous le commandement d'officiers italiens, ont été créées des casernes à Nice, Toulon, Toulouse et Lyon.

2° Tous les militaires qui se cachent encore doivent se présenter aux casernes mentionnées ci-dessus

L'HALLUCINANTE AFFAIRE DE LA RUE LE SUEUR

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

— Je connaissais très peu l'hôtel de la rue Le Sueur, a déclaré Mme Petiot. Il ne me plaisait pas, je n'y suis allée qu'une fois. J'ignorais le nom de l'ancien propriétaire ; je sais seulement que mon mari avait payé 500.000 francs comptant et qu'il versait 17.000 francs chaque année. Je savais qu'il y avait fait des travaux, mais j'ignorais lesquels. Mon mari ne me tenait pas au courant de ses affaires. Il avait un caractère « doux » . I ne répondait pas à mes reproches

« Il a donné ses consultations samedi rue Caumartin comme d'habitude, est parti à 15 heures et est rentré à 18 heures. Un client qui l'attendait et m'a paru être un étranger, fut reçu par lui. Nous étions en train de dîner vers 19 h. 30, lorsque la sonnerie du téléphone a retenti. J'ai pris le récepteur et entendu « Ici, Police ». Mon mari a pris l'appareil et, sans me fournir d'explications sur la communication, s'est contenté de répondre : « J'y vais ». Il est descendu rapidement, sans me fournir aucun éclaircissement, c'est en vain que, dans l'escalier, j'ai essayé de le retenir pour avoir une explication

« Toute la nuit, assise dans un fauteuil, je l'ai attendu en vain. Le lendemain matin, dès six heures, j'ai quitté la maison pour aller rejoindre mon fils à Auxerre. A la gare de Lyon, il n'y avait pas de train : je suis revenue sur mes pas et j'ai erré dans le quartier pour guetter mon mari, mais sans oser rentrer chez moi. L'après-midi, je suis allée à l'église où j'ai assisté à plusieurs offices

« La lecture des journaux du soir m'a appris l'épouvantable nouvelle. J'ai passé la nuit dans les marches de l'escalier d'un immeuble dont mon mari est propriétaire, 52, rue de Reuilly. Le lendemain, après avoir passé la plus grande partie de la journée dans un restaurant près de la gare de Lyon, j'ai pris le train de 17 h. 30 pour Auxerre. En arrivant dans cette ville, j'ai rencontré mon beau frère qui, lui aussi, était dans le train et venait de Joigny. »

LES DECLARATIONS DU FRERE

Maurice Petiot a reconnu qu'il était allé plusieurs fois à l'hôtel de la rue Le-Sueur. Il savait que son frère y avait fait des travaux pour avoir eu à payer des notes pendant une longue absence de celui-ci, il y a quelques mois ; en particulier, il connaissait les réparations faites au petit mur de la « chambre de mort ».

On soupçonne Maurice Petiot d'avoir fait des envois de chaux à son frère à Paris et quand on lui a demandé de préciser ce point important, il s'est contenté de répondre : « Si vous le croyez, vous n'avez qu'à en faire la preuve ». Il a d'ailleurs fait cette réponse à d'autres questions précises. Son interrogatoire a été repris dans la soirée.

Mme PETIOT, RUE CAUMARTIN

Dans l'après-midi, à 16 heures, M. Tanguy, directeur de la police judiciaire, et M. Massu, ont amené Mme Petiot, rue Caumartin, pour une nouvelle perquisition. La sinistre et sensationnelle affaire bouleverse l'opinion publique parisienne. On en a pour preuve la foule compacte qui stationne aux abords de la maison et qui doit être refoulée par des barrages d'agents établis en toute hâte. Mme Petiot apparut sous la porche, encadrée par deux inspecteurs. Elle plaquait énergiquement un mouchoir sur sa figure pour masquer ses traits aux photographes. La concierge, Mme Denis, en l'apercevant, éclata en sanglots

— Que voulez vous, expliqua la brave femme, elle était si bonne pour ma petite fille. Samedi encore, elle lui avait donné des gâteaux et du chocolat ».

Cependant, Mme Petiot était amenée jusqu'à la porte de son appartement Sur le palier, d'autres reporters photographes la guettaient. Elle se décida alors à enlever son mouchoir, tout en s'écriant « Vous pouvez me photographier à votre aise, mais n'est-ce pas une honte de profiter ainsi de la détresse d'une femme ? Je ne suis pour rien dans cette affaire ; je suis innocente. Si je suis allée à Auxerre, c'était pour embrasser mon fils que je n'avais pas vu depuis quelque temps ».

OU EST LE FUGITIF ?

On est toujours sans nouvelles de l'assassin. On a toutefois de bonnes raisons de croire qu'il se cache non loin de la ville de l'Yonne d'où il est originaire. Policiers et gendarmes battent la campagne, mais jusqu'à présent leurs recherches sont restées sans résultat.

Demain, vraisemblablement, Mme Petiot et son beau frère seront mis à la disposition de M. Berry, juge d'instruction. Celui-ci semble avoir le privilège des assassinats sensationnels. C'est lui qui, en effet, à Versailles, avait mené l'information concernant Weidmann et ses complices

Henry BOUNY

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 77

VENDREDI 17 MARS 1944

LE RÊVEIL DU NORD

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

186, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

Les forces allemandes repoussent un assaut des troupes alliées contre la ville de Cassino

Des objectifs du secteur de Londres ont été bombardés par des avions de combat allemands

QUATRE VEDETTES RAPIDES BRITANNIQUES ONT ÉTÉ COULÉES DANS LA MANCHE PAR LES FORCES DE PROTECTION DU REICH

Quartier général du Fuehrer, 16. — Le Haut Commandement allemand des forces armées allemandes communique :

Des deux côtés de l'Ingul et à l'ouest de Kirovograd, nos mouvements de décrochage se développent systématiquement en de durs combats offensifs et défensifs livrés contre des troupes ennemies qui exercent une forte pression.

Sur le Boug moyen de l'Ukraine et au sud de Staro-Konstantinoff, des groupes de combat assaillants bolchéviques ont été repoussés ou contenus. Par des contre-attaques, nos troupes ont réussi à défaire et à décimer d'assez puissantes forces ennemies à l'est de Tarnopol.

Au nord de Dubno, l'ennemi est passé à l'attaque avec plusieurs divisions de tirailleurs et des formations blindées. Il a été repoussé. Quelques infiltrations locales ont été verrouillées et 28 tanks ennemis détruits.

Sur le restant du front, les Soviets ont poursuivi leurs vaines attaques appuyées par des chars et des avions de bataille seulement au nord-ouest de Nevel et sur le front de Narva.

Au sud-ouest de Narva, plusieurs de nos contre-attaques ont gagné du terrain.

Lors des combats qui se sont développés au nord-ouest de Nevel, la 329e division d'infanterie rhéno-westphalienne placée sous le commandement du lieutenant-général Mayer s'est particulièrement distinguée.

Dans le secteur de la tête de pont de Nettuno, l'ennemi a exécuté plusieurs attaques locales dont certaines ont été repoussées en contre-attaques. L'artillerie à longue portée a ouvert le feu avec une efficacité observée sur des concentrations de navires ennemis dans la zone maritime d'Anzio-Nettuno. Sur le front sud, après des bombardements particulièrement intenses, l'ennemi, appuyé par de puissantes forces d'artillerie et de chars s'est lancé à l'assaut de la localité de Cassino. Les attaques se sont effondrées devant la résistance héroïque du troisième régiment de parachutistes commandé par le colonel Heilmann et efficacement appuyé par le 71e régiment de batteries à salves, placée sous le commandement du lieutenant-colonel Andréae.

Au-dessus du secteur de Cassino, la chasse et la D.C.A. ont abattu six appareils ennemis.

Le 15 mars aux heures de midi, une formation de bombardiers nord-américains escortés de puissantes forces de chasse a survolé la région de Brunswick et a jeté, par temps nuageux, en certains endroits des bombes sur plusieurs localités. Les dégâts et les pertes sont minimes.

La nuit dernière, des bombardiers terroristes britanniques ont survolé le sud-ouest de l'Allemagne et ont attaqué les territoires de Stuttgart et plusieurs faubourgs. Quelques appareils de harcèlement britanniques ont jeté des bombes sur la région du Rhin et de la Ruhr. Au cours de ces attaques, l'ennemi a perdu 66 appareils parmi lesquels 57 bombardiers quadrimoteurs.

Le 15 mars tard dans la soirée, des avions de combat allemands ont attaqué des objectifs dans le secteur de Londres.

Hier soir également des forces de protection de la marine de guerre se sont heurtées à nouveau dans la Manche avec une puissante flottille de vedettes rapides britanniques. Elles ont coulé quatre de ces unités et sont rentrées au complet à leur base.

M. Marcel Déat est nommé ministre secrétaire d'Etat au Travail et à la Solidarité nationale

Le Dr Grasset est nommé ministre, secrétaire d'État à la Famille et à la Santé

Vichy, 16. — Le « Journal Officiel » de demain matin publiera trois textes intéressant la composition et la structure du gouvernement.

Il est créé un poste de secrétaire d'État à la Solidarité Nationale.

Le secrétaire d'Etat à la Solidarité Nationale est chargé du contrôle et de la coordination des œuvres sociales d'intérêt général.

M. Marcel Déat est nommé ministre-secrétaire d'Etat au Travail et à la Solidarité Nationale.

D'autre part, le Dr Raymond Grasset, secrétaire d'Etat à la Famille et à la Santé, est nommé ministre - secrétaire d'Etat à la Famille et à la Santé.

LE KRACH DE 700 MILLIONS de la France Mutualiste

3 à 5 ans de prison à Mercy, Ourselin et Valette

Paris, 16. — La 9e Chambre de la Cour des appels correctionnels a enfin rendu son arrêt dans l'affaire d'escroquerie qui causa un préjudice de 700 millions à la « France Mutualiste ».

La Cour a retenu les délits de recel à l'encontre des inculpés dont les peines suivantes sont confirmées :

Raymond Mercy, 5 ans d'emprisonnement ; Paul Ourselin, 4 ans ; Emile Valette, 3 ans et 36.000 fr. d'amende à chacun. La Cour a en outre délivré des mandats d'arrêt contre Ourselin et Valette, laissés jusqu'ici en liberté provisoire.

La France Mutualiste, partie civile, par l'organe de Me Henri Lévêque, a obtenu 241 millions à titre de restitution.

La Loterie Nationale

TIRAGE DE LA 8e TRANCHE

Le numéro 071.086 gagne

6 MILLIONS DANS LA SÉRIE A ET 2 MILLIONS DANS LA SÉRIE B

Dern. chif. du billet	Numéros gagnants se term. par	Série A Montant du lot	Série B Montant du lot
1	911	1.000	1.500
	501	1.000	1.500
	1.151	2.000	10.000
	222.261	100.000	120.000
2	6.102	2.000	10.000
	102.052	100.000	120.000
3	3	200	200
	33	500	1.000
	093	1.000	1.500
	14.433	40.000	60.000
	34.603	40.000	60.000
4	4	400	400
	924	1.000	1.500
	7.244	5.000	15.000
	38.644	40.000	60.000
	295.184	600.000	250.000
5	5.815	2.000	10.000
	2.655	2.000	10.000
6	336	1.000	1.500
	4.346	2.000	10.000
	071.086	6.000.000	2.000.000
7	277.227	100.000	120.000
	287.737	100.000	120.000
8	93.308	40.000	60.000
	021.768	1.000.000	500.000
9	939	1.000	1.500
	179	1.000	1.500
	201.819	100.000	120.000
0	960	1.000	1.500
	1.140	5.000	15.000
	8.580	20.000	30.000
	37.160	40.000	60.000
	196.470	600.000	250.000

(Sous réserves pour toute erreur de transmission).

Maurice Petiot avoue avoir fait transporter la chaux qu'employa son frère pour brûler les cadavres de ses victimes

EN MÊME TEMPS QUE SA FEMME, LE FRÈRE DU DOCTEUR A ÉTÉ L'OBJET D'UN MANDAT D'AMENER

Paris, 16. — Les recherches entreprises pour retrouver le docteur Petiot se poursuivent activement. Cependant, rien n'est parvenu jusqu'ici aux enquêteurs, susceptible de leur relever la retraite du fugitif. Le commissaire Massu a démenti le bruit selon lequel il aurait des indications sur la présence du docteur dans la région bordelaise, où l'on disait, hier soir, qu'une piste était suivie. Les investigations sont multiples sur l'ensemble du territoire par les différents services chargés de coopérer aux recherches, chacun dans sa sphère particulière.

Il est douteux que le criminel puisse échapper longtemps aux poursuites multiples dont il est l'objet. Cependant, il a été confirmé aujourd'hui que le docteur Petiot a quitté son domicile samedi soir, précipitamment certes, mais non point si rapidement qu'il n'ait eu le temps d'emporter tous les bijoux et l'argent liquide qui se trouvaient chez lui.

Le docteur savait être aimable avec sa femme, mais...

Le docteur Petiot avait un train de vie assez aisé. Il est indubitable que sa femme en profitait. On peut même préciser que le redoutable médecin, qui savait être aimable et courtois à ses heures, avait coutume d'offrir souvent des présents à sa compagne : vêtements, fourrures, bijoux, etc...

Récemment, le docteur Petiot avait acheté à son épouse une bague de prix, ornée d'un solitaire de cinq carats. Mme Petiot a indiqué que le soir de la fuite de son mari, elle avait déposé l'ensemble de ses bijoux dans un coffret. Avant de disparaître, le médecin a raflé le tout.

Mme Petiot a été transportée hier soir à l'Hôtel Dieu, n'ayant pu supporter en même temps la fatigue nerveuse résultant de ses dramatiques entretiens avec la police et la révélation des détails de plus en plus tragiques de l'activité homicide de son mari.

Le commissaire Massu est allé lui rendre visite ce matin. Il l'a trouvée toujours extrêmement abattue, **mais relativement en meilleure santé que la veille. Elle semble avoir passé une nuit calme.**

Maurice Petiot se contredit...

Par contre, celle de Maurice Petiot, provisoirement détenu dans les locaux de la police judiciaire, a été plus mouvementée car l'interrogatoire de l'homme sur lequel pèsent les plus graves soupçons de complicité, s'est poursuivi jusqu'à une heure avancée.

L'audition du frère du médecin meurtrier a été reprise ce matin, dès la première heure. Elle a surtout porté sur le détail du voyage entrepris le 19 février dernier, d'Aizy, dans l'Yonne, à Paris, sur le camion de Mme Auge, conduit par le chauffeur Eustache.

L'interrogatoire de Maurice Petiot fait ressortir des contradictions curieuses :

Ce camion, dit-il, contenait d'une part des meubles à livrer à une dame Crozier, boulevard Saint-Michel, et trente sacs de charbon de bois destinés à l'alimentation du gazogène du camion au voyage de retour de Paris à Auxerre. Or, le chauffeur Eustache a soutenu, au cours de son interrogatoire à Auxerre, que les trente sacs contenaient de la chaux vive et avaient été déposés sous le porche d'un hôtel particulier dans une rue dont il ignorait le nom.

L'enquête a établi qu'il s'agissait de la rue Lesueur.

... puis avoue

Le samedi 19, à 14 h., rendez-vous a été pris avec le chauffeur par le frère du docteur pour charger du matériel électrique destiné à son magasin d'Auxerre.

Maurice Petiot est allé ensuite dîner chez son frère et sa belle-sœur rue Caumartin. Le trio s'est rendu le soir dans un music-hall des boulevards et le frère a couché à l'hôtel.

Lundi 21, Maurice Petiot téléphone à Mme Auge, lui annonçant pour le lendemain sa rentrée à Auxerre avec le camion. Il apprend alors que le véhicule a été accidenté boulevard Saint-Michel et a été remorqué jus-

Maurice PETIOT frère du docteur, après son interrogatoire à la Police judiciaire. (Ph. Sipho).

qu'à Auxerre. Le frère du docteur convient de rencontrer Eustache le chauffeur le mardi, à 11 h. au métro Concorde.

Les deux hommes se retrouvent et vont à l'hôtel de la rue Lesueur où ils rejoignent le docteur Petiot. Maurice remet alors à son frère une clé de l'hôtel qu'il détenait depuis un an.

Dans l'après-midi, toujours accompagné d'Eustache, Maurice Petiot se rend à Suresnes pour acheter des piles électriques. Les deux hommes regagnent enfin dans la soirée Auxerre par le train.

Cet après-midi, le commissaire Massu, ayant reçu le procès-verbal de la déposition du camionneur Eustache qui apportait justement la preuve matérielle du transport de la chaux en a donné lecture à Maurice Petiot, qui n'a pu conserver plus longtemps son attitude évasive. Il a finalement avoué.

De la chaux vive... pour détruire les punaises... ... ou détruire des cadavres

Ses déclarations restent encore très prudentes, elles apportent, néanmoins, des éléments précieux à l'enquête. Il est d'ailleurs très vraisemblable que ce sont ses aveux qui ont motivé l'inculpation délivrée, en fin de soirée, par le juge d'instruction.

« Samedi 11 Mars, à 23 heures, a dit Maurice Petiot, j'ai reçu un coup de téléphone d'un inconnu m'annonçant la découverte de cadavres rue Lesueur. C'était une voix d'homme. Aucune précision ne m'a été donnée. J'ai pensé que c'était pour m'inciter à fuir. A la réflexion, je me suis dit que mon frère avait sans doute encore fait disparaître des gens, comme il en avait été accusé.

» Le 15 Février, mon frère m'avait demandé, par lettre, de lui envoyer de la chaux vive — une dizaine de sacs — pour ravaler la façade de son hôtel particulier et détruire les punaises.

» J'avais montré cette lettre à mon premier employé, Robert Maxime. Préoccupé par l'emploi que mon frère avait pu faire de cette chaux, je rappelai cette expédition à mon employé : « Cela peut aussi bien servir, me répondit-il, à blanchir les murs, à tuer les punaises qu'à faire disparaître des cadavres »

» Je fus effondré, songeant aux conséquences que ne manqueraient pas d'avoir pour moi-même, la révélation du transport de cette chaux, je demandais au camionneur Eustache, ne de pas faire allusion à la qualité du produit transporté dans le voyage du 19 Février.

» Celui-ci me promit le silence. C'est pourquoi, dans mes précédents interrogatoires, j'ai toujours soutenu qu'il ne s'agissait que de charbon de bois. »

Points à élucider

En réponse à une question du commissaire Massu, Maurice Petiot a déclaré : « J'ai détruit la lettre dans laquelle mon frère me demandait l'envoi de la chaux ».

L'interrogatoire de Maurice Petiot s'est poursuivi au cours de la soirée. De nombreux points restent encore à élucider.

C'est ainsi, notamment, que le frère du médecin se trouva, pendant près d'un an, détenteur d'une clef de l'hôtel de la rue Lesueur. Selon ses déclarations, il n'a remis cette clef au docteur que le lendemain du transport de la chaux.

D'autre part, le commissaire Massu s'attache actuellement à vérifier l'hypothèse selon laquelle le docteur Petiot, pour attirer plus facilement ses victimes rue Lesueur, fit miroiter à leurs yeux la possibilité d'un départ en Amérique. Il est d'ailleurs possible que ce soit pour cette raison que le docteur Petiot ait été arrêté, il y a six mois, et n'ait été relâché que dans le courant du mois de janvier dernier.

Dès demain matin, M. Berry, juge d'instruction, interrogera son beau-frère.

Fausses rumeurs

Auxerre, 16. — Après les opérations de police déjà relatées, l'enquête sur l'affaire Petiot est actuellement arrivée à un point mort. L'inspecteur Batut et ses collègues ont regagné Paris. On continue cependant à parler. Des rumeurs ont couru selon lesquelles le Dr Petiot aurait été arrêté à Arcy-sur-Cure ou à St-Sauveur-en-Puisaye, ce qui est entièrement faux. La seule nouvelle exacte est le retour à Auxerre de Mme Auger, la propriétaire de la camionnette 290 Z U 4, qui transporta à Paris, en même temps que Maurice Petiot, une importante provision de chaux destinée à la fosse de la rue Lesueur.

L'enquête à Auxerre

Auxerre, 16. — La troisième journée de l'enquête menée à Auxerre sur l'affaire Petiot a porté uniquement sur la question de savoir si une camionnette immatriculée 290 Z.U.4 avait été utilisée pour transporter la chaux dont était recouverts les cadavres trouvés rue Lesueur.

Quel était le propriétaire de la 290 Z.U.4 démunie de la plaque d'identité réglementaire et portant à l'arrière une plaque blanc sur bleu avec les mots : Auxerre-Yonne.

L'inspecteur Batut demeuré à Auxerre s'est montré à cet égard plus que réservé. Mais le véhicule en question qui circule habituellement dans les rues d'Auxerre devait être rapidement identifié comme appartenant à une personne dont les rapports avec les frères Petiot ne sont plus depuis longtemps un mystère.

Le chauffeur de la camionnette a été retenu plus d'une heure dans le cabinet du commissaire de police d'Auxerre. A la sortie du témoin, l'inspecteur avait un large sourire et a déclaré : « Il n'y a plus rien à faire à Auxerre. Tout ce qu'on pouvait espérer est réalisé. Je regagne Paris demain matin. »

Quant au chauffeur, il s'est montré non moins discret. Il a reconnu être allé à Paris à deux reprises, dont une fois accompagné de Maurice Petiot, ajoutant : « Je serais bien en peine de retrouver les endroits où j'ai livré mon chargement. » Il s'est toutefois défendu d'avoir transporté de la chaux.

Avant l'audition du chauffeur, l'inspecteur Batut avait entendu un entrepreneur de la ville, dont le nom demeure non moins secret que la nature du chargement de la 290 Z.U.4.

Mandats d'amener à l'égard de Maurice Petiot et de la femme de son frère

Paris, 16. — L'interrogatoire de Maurice Petiot s'est poursuivi durant toute la journée.

Au cours de ses précédentes déclarations, le frère du médecin meurtrier avait cru pouvoir se disculper en répondant systématiquement au commissaire Massu, chaque fois que celui-ci l'accusait d'un fait précis : « C'est à la police d'en faire la preuve ». C'est ainsi que Maurice Petiot avait nié jusqu'ici avoir transporté de la chaux vive à l'hôtel de la rue Lesueur.

⁂

Paris, 16. — A la suite du rapport que lui ont fait parvenir les enquêteurs de la police judiciaire, M. Berry, juge d'instruction, a signé, ce soir, deux mandats d'amener à l'égard de M. Maurice Petiot et de Mme Georgette Petiot, née Lablais.

Demain après-midi, tous deux seront amenés devant M. Berry, qui statuera sur leur sort.

LES INCULPATIONS

Paris, 16. — La cinquième journée d'enquête sur l'affaire de la rue Lesueur s'est terminée par deux inculpations : Mme Petiot pour recel et Maurice Petiot pour complicité d'homicide volontaire.

Le docteur Petiot reste toujours introuvable.

LE PARLEMENT FINLANDAIS repousse les conditions d'armistice soviétiques

Berlin, 16. — Le correspondant de l'A. N. P. communique :

Dans les milieux finlandais bien informés de Berlin, on a déclaré dans la nuit de mercredi à jeudi, que le Parlement finlandais a décidé, à une majorité écrasante, de ne pas accepter les conditions d'armistice soviétiques. Trente-sept membres du Parlement, seulement, sur les deux cents que compte cette institution, ont voté contre le rejet, au cours de la dernière séance.

Le gouvernement finlandais a déjà communiqué la décision du Parlement au gouvernement soviétique, par l'intermédiaire de l'ambassadeur russe de Stockholm.

Dans un discours radiodiffusé qu'il adressera aujourd'hui au peuple finlandais, le président Ryti exposera le point de vue du Parlement et du Gouvernement.

ROME objectif militaire pour les Alliés !

Berlin, 16. — La déclaration de Roosevel tdisant que Rome constitue un objectif militaire, est considérée par la presse comme une nouvelle preuve de la brutalité et de la barbarie de la conduite de guerre anglo-américaine.

Le président des Etats-Unis, écrit le « Voelkischer Beobachter », semble maintenant revendiquer le droit de détruire Rome en prétendant à faux que l'Allemagne utiliserait la « Ville éternelle » comme un centre d'importance militaire. Avec une hypocrisie qui dépasse tout ce qu'on a déjà entendu jusqu'ici, Roosevelt a ajouté que les alliés veillent scrupuleusement à épargner les monuments religieux et culturels ; a-t-il oublié, demande le journal, les « faits d'armes » des Anglo-Américains au mont Cassin et à Castel-Gandolfo, ou croit-il vraiment, en accusant faussement le Reich, blanchir de cette honte et des crimes commis contre la culture les Etats-Unis et son allié anglais ? Le monde connaît trop bien les faits et a entendu de la bouche même du Saint Père un jugement porté contre cette profanation de la Ville Eternelle. Roosevelt voudrait-il peut-être contredire le pape. En faisant réaliser ses menaces contre Rome, il donne à la face du monde un nouvel exemple du « siècle américain » que lui et ses commettants juifs à Washington entendent inaugurer sur les ruines fumantes de la civilisation européenne.

LONDRES ET WASHINGTON VONT DEMANDER des éclaircissements à Moscou

SUR LA REPRISE DES RELATIONS DIRECTES ENTRE L'U. R. S. S. ET LE GOUVERNEMENT BADOGLIO

Staline a été très pressé de reconnaître le gouvernement de Badoglio et cette précipitation a inquiété Londres et Washington. Dans les milieux diplomatiques de ces capitales on n'a donc pas encore compris que l'U.R.S.S. fait sa guerre et qu'on ne se contente pas à Moscou de promesses qui ne recevraient leur application qu'à la fin des hostilités ?

Comme pour le gouvernement de Gaulle le Kremlin entend prendre des garanties pour l'avenir.

Si Roosevelt et Churchill voulaient temporiser à Téhéran le maître de la Russie soviétique ne l'entendait pas de la même oreille. Il a exigé la prépondérance soviétique sur le Continent on la lui a accordée et il la poursuit sans se laisser intimider par les protestations de ses associés momentanés qui, il l'espère bien, deviendront à leur tour ses propres sujets.

La bolchevisation de l'Europe est en marche, seule la victoire allemande peut l'empêcher. A. L.

⁂

D'après le correspondant diplomatique de l'agence Reuter, les gouvernements de Londres, de Washington et de Moscou, après s'être consultés, ont décidé de faire des démarches auprès du Kremlin pour tenter d'obtenir des éclaircissements sur la décision de Moscou de nouer des relations directes avec le gouvernement Badoglio.

Dans les milieux politiques de la capitale anglaise, on estime que ces « relations directes » n'impliquent pas, dans le chef des dirigeants soviétiques l'inauguration de rapports diplomatiques complets et que le gouvernement de Moscou n'a pas l'intention de modifier les conditions de l'armistice conclu avec Badoglio. Cette modification serait d'ailleurs pratiquement impossible puisqu'elle aboutirait au rétablissement d'un état de paix.

Dans les mêmes milieux, on ajoute qu'on ne voit pas encore comment la décision du gouvernement soviétique pourra être conciliée avec l'activité du comité de contrôle allié pour l'Italie et du Comité consultatif interallié, organes qui, jusqu'à présent, ont servi d'intermédiaires lors des négociations des alliés avec le gouvernement de Badoglio. L'attitude des gouvernements anglais et américain, dit-on, ainsi que la prise de position du Comité dissident français et des gouvernements émigrés grec et yougoslave seront probablement déterminées par l'interprétation que Moscou donnera de son geste. Il s'agira en somme de savoir si la structure présente des rapports entre Badoglio et les alliés ne devra pas être modifiée.

Les Américains ont fait une démarche

Amsterdam, 16. — On mande de New-York à l'agence Reuter que sous l'impression des événements politiques actuels, le président Roosevelt et M. Hull, ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis, ont eu une entrevue dans le courant de la journée de mercredi. On mande de Washington à une agence d'informations américaine que les Etats-Unis ont prié Moscou de s'expliquer sur la reconnaissance du gouvernement Badoglio en ajoutant que le gouvernement a été assez étonné de divers aspects que présente cette mesure. On admet que c'est le même problème qui a fait l'objet de discussions entre Roosevelt et Hull.

Un journaliste anglais reconnaît la prépondérance de Moscou sur le continent

Genève, 16. — On mande de Londres :

Sous le titre « L'U.R.S.S. et nous, regardons les faits en face », le « Daily Mail » publie un article du journaliste anglais Simon Harcourt Smith qui équivaut à reconnaître la prépondérance incontestée de l'U.R.S.S. sur le continent. Après avoir déclaré que les Soviets ne s'arrêteraient peut-être pas avant d'avoir atteint Calais, M. Harcourt Smith rappelle qu'en 1939, l'Angleterre combattait l'U.R.S.S. et le communisme ; que le parti communiste britannique prétendait, durant les deux premières années de la guerre que le conflit avec l'Allemagne n'était qu'un bluff capitaliste.

« Voilà les fondations branlantes sur lesquelles a été édifiée notre alliance », écrit le journaliste anglais qui note qu'à côté d'admirateurs éperdus, il existe encore une catégorie d'Anglais qui ne voient pas sans inquiétude l'invasion du continent par les armées rouges.

M. Harcourt Smith conclut comme suit : « La prépondérance soviétique s'étendant, sinon au continent tout entier, du moins à l'Europe orientale et centrale, est depuis longtemps inévitable. Nous l'accueillons avec joie. Nous nous réjouissons de l'étroite amitié de l'U.R.S.S. et de la Tchécoslovaquie. Nous estimons que la Finlande, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie méritent largement le sort qu'il plaira à l'U.R.S.S. de leur réserver. »

Sofia a été bombardée par les Anglo-Américains

Sofia, 16. — Dans la nuit du 15 au 16 mars, des appareils anglo-américains ont attaqué à nouveau la capitale bulgare causant de graves dégâts aux quartiers habités ; édifices publics et monuments. Immédiatement après le raid terroriste, les services de protection anti-aérienne de l'armée et de la police bulgares se sont rendus sur les lieux sinistrés pour procéder aux opérations de sauvetage.

2 COMMUNES DE LA SOMME VIOLEMMENT BOMBARDÉES

Les victimes sont nombreuses

Deux communes du département de la Somme ont été de nouveau violemment bombardées la nuit de mercredi à jeudi, par l'aviation anglo-américaine. D'importants dégâts ont été causés et de nombreux foyers d'incendie se sont déclarés, malgré l'intervention des pompiers qui dura toute la nuit.

De nombreuses maisons ont été détruites. Dans la première localité bombardée, 16 cadavres ont déjà été dégagés des décombres, ainsi que 30 blessés ; une famille entière est encore ensevelie sous une maison écroulée. La liste des victimes n'est malheureusement pas encore close.

Dans la seconde localité éprouvée, un établissement religieux a été détruit par les bombes. Trois Petites Sœurs des Pauvres ont été tuées. Les équipes de défense passive sont sur les lieux.

Mgr Martin, évêque d'Amiens, a rendu visite aux familles des victimes.

Le Jura a été survolé

Berne, 16. — Il ressort d'un communiqué officiel qu'une assez grande formation d'appareils britanniques a survolé la nuit dernière la frontière du Jura se dirigeant de l'ouest vers l'est. Deux bombardiers quadrimoteurs britanniques se sont abattus près de Baignolegier et Godathen. Une partie des membres d'équipages ont réussi à atterrir et ont été internés. D'autres ont été dégagés à l'état de cadavres des débris des appareils.

12 tanks soviétiques détruits par la Luftwaffe

Berlin, 16. — Dans la journée du 15 mars, des escadres de bombardiers allemands ont détruit dans le secteur méridional du front de l'est et plus particulièrement autour de Proskurov, 12 tancks soviétiques en un seul endroit. Les véhicules qui s'apprêtaient à donner une percée dans les lignes allemandes furent surpris au moment où ils allaient déclencher leur attaque et complètement détruits par une série de coups au but. Six autres blindés ont été endommagés à un tel point qu'ils furent virtuellement mis hors de combat.

Dans le secteur septentrional, les aviateurs allemands ont, particulièrement dans la région de Novosokolniki, attaqué des batteries d'artillerie soviétiques. Plusieurs canons ont été détruits ou obligés de cesser le feu.

Un train de réfugiés attaqué au Nord de Rome

40 MORTS

Berlin, 16. — Le D.N.B. apprend que le 7 mars, vers 9 h. du matin, des avions ennemis ont attaqué en piqué un train de réfugiés qui venait de passer la gare de Monterotondo-Mentana au Nord de Rome. Les premiers wagons ont été gravement endommagés. On compte 40 morts et de nombreux blessés graves. Les ambulanciers allemands ont organisé les premiers secours.

Le pourvoi en cassation de Pucheu

Alger. — Le tribunal militaire se prononce aujourd'hui sur le pourvoi en cassation de M. Pucheu.

La marine américaine ne peut pas forcer la décision dans le Pacifique

Tokio, 16. — La presse japonaise commentant l'offensive américaine dans le Pacifique consacre notamment des considérations très documentées à la force de la flotte ennemie et aux effectifs des troupes américaines.

Ces dernières sont évaluées par Tokio à 100.000 hommes en Nouvelle-Guinée-Bougainville, la Nouvelle-Bretagne et les îles Marshall et à 30.000 hommes aux Aléoutiennes. Dans ces mêmes secteurs, la force de l'aviation ennemie est estimée à environ 4 ou 5.000 appareils. Quant aux forces navales américaines, on les considère au Japon comme très importantes.

L'amiral Nimitz a actuellement sous ses ordres cinq cuirassés de la classe « Montana » de 60.000 tonnes, cinq cuirassés de la classe « Iowa » de 50.000 tonnes et six de la classe « Washington » de 40.000 tonnes. Il dispose en outre de 25 porte-avions, de quelques douzaines de croiseurs, d'environ 150 torpilleurs et d'autant de sous-marins. Il faut ajouter à ces effectifs 10 cuirassés plus anciens. Si l'on tient compte en outre des bâtiments de guerre britanniques envoyés en Extrême-Orient, on estime dans les milieux japonais que les forces navales ennemies représentent près du double de la flotte nippone. C'est cette supériorité numérique qui a poussé l'amiral Nimitz a abandonner sa tactique d'attaques locales pour passer à des offensives de front contre les principales bases japonaises.

On souligne toutefois dans les milieux nippons que la flotte japonaise est complètement intacte et se renforce chaque jour. Actuellement, ces forces navales se consavrent exclusivement à des missions de protection dans les régions conquises par le Japon. On ne doit donc pas s'attendre avant longtemps à une bataille navale décisive.

Enfin, les observateurs nippons sont d'avis que la flotte américaine si elle peut remporter certains succès spectaculaires comparables à ceux qui marqueraient l'avance d'une formation de cavalerie sur terre est toutefois incapable de forcer une décision dans la guerre du Pacifique.

LA VIE DES LÉGIONNAIRES FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Paris, 16. — Le capitaine Georges Cartaud, « commandeur » d'un dépôt de la L.V.F. en Allemagne, actuellement de passage à Paris, au cours d'une interview, a précisé à un rédacteur de l'O.F.I. ce qu'était la vie des légionnaires en Allemagne, et lui a donné ses impressions sur leurs rapports avec la population civile.

Devant la caserne moderne, entre deux mâts où sont hissés, à égale hauteur, les drapeaux de la France et du Reich, un soldat monte sa faction. Le bâtiment est doté d'une installation des plus confortables : chambrées de 14 hommes avec armoires individuelles, lavabos à carrelages blancs, douches et chauffage central, salle de lecture, bibliothèque, salon de coiffure, réfectoire et cantine. En bref, tout ce qui peut agrémenter la rude vie militaire.

Quelles sont les relations des légionnaires avec cette population ?

Elles sont extrêmement cordiales. Cette ville allemande n'avait plus de garnison quand la légion est venue. Le docteur Boltzo avait, avant notre arrivée, visité les notabilités de la ville. Celles-ci lui réservèrent un vibrant accueil. La municipalité nous offrit une grande réception au cours de laquelle l'amitié franco-allemande fut magnifiée. Ensuite eut lieu la présentation de la troupe à la ville par les édiles. Défilant derrière une musique militaire allemande, la légion, drapeau en tête, s'est rendue devant la maison commune où elle s'est formée en carré. Depuis cette cérémonie, les enfants de la ville accompagnent nos soldats à l'exercice.

Et le capitaine Georges Cartaud conclut ainsi son récit :

« Il serait souhaitable que ceux de nos compatriotes qui ne peuvent se débarrasser de leur haine envers l'Allemagne, assistent à ces touchantes manifestations d'amitié. Depuis deux ans et demi que je connais ce pays, j'ai pu me rendre compte que l'Allemagne, loin de nous haïr, nous estime. Pourquoi donc détournons-nous perpétuellement la tête devant la main qu'il nous tend. Erreur tragique qui, si elle ne nous conduit pas au joug bolchevique, nous entraînera irrémédiablement vers une nouvelle guerre.

L'IMPOT SUR LES BÉNÉFICES DES AGRICULTEURS PRISONNIERS

Vichy, 16. — Les Services Agricoles pourront recevoir du Trésor jusqu'à 200 millions de fr. d'avances, afin de faciliter la mise en valeur des terres incultes.

Le maximum de l'abattement supplémentaire accordé pour leurs exploitations aux agriculteurs prisonniers, dans le calcul de l'impôt sur les bénéfices agricoles, est passé de 6.000 à 10.000 francs.

De ce fait, la déduction globale maxima à laquelle ont droit les agriculteurs retenus en captivité pendant toute la durée ou la majeure partie de la durée de la campagne agricole terminée en 1943, se trouve ainsi portée à 15.000 fr.

Paris, 16. — On annonce la mort à Paris, à l'âge de 47 ans, du Dr Serge Huard, ancien secrétaire d'Etat à la Famille et à la Santé.

Paris, 16. — M. Louis Hourticq membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, vient de mourir dans une clinique parisienne où il avait été opéré.

Reconnaître son erreur

La situation paradoxale de la France, supportant tous les risques d'une épouvantable et cruelle guerre aérienne, en proie au sanguinaire banditisme moscoutaire, est due à une série d'erreurs.

Elles sont patentes, on ne peut les ignorer, mais un grand nombre de Français manquent du courage nécessaire pour confesser qu'ils se sont trompés et persistent dans une attitude renfrognée et boudeuse quand elle n'est pas arrogante et démente.

Le savant Georges Claude, dans l'exposé qu'il fit mercredi, n'a pas manqué de constater qu'un grand courage était nécessaire pour reconnaître son erreur.

Lui-même, avant 1940, avait eu de fréquents contacts avec les Allemands dans le domaine scientifique. Malgré qu'il dut reconnaître la parfaite courtoisie de ces relations, il ne sut pas se libérer facilement du parti-pris de haine et de méfiance qu'une éducation hargneuse lui avait inoculé.

Quand il s'en dégagea par un gest courageux qui lui attira critiques et menaces, il fit rapidement des progrès dans la compréhension; l'estime vint qui remplaça la haine.

Tout lui devint facile après ce geste de véritable libération, et les arguments abondèrent qu'il avait, jusqu'alors, ignorés.

Mais l'éminent savant reconnait sans difficultés qu'il avait dû faire un violent effort sur lui-même pour aboutir au résultat dont il se félicite aujourd'hui.

Cet effort, les Français devraient le faire et ne point persister dans cet entêtement enfantin qui ne leur a apporté que chagrins, peines, misères et désillusions.

L'Entente cordiale, Georges Claude la qualifie de « machine à rouler » ses compatriotes. Pourtant, ils y sont attachés par des liens si tenaces, — bien que fort ténus — que le divorce leur semble une véritable trahison et une monstruosité.

Dans cette liaison, ils donnaient tout et ne recevaient que des promesses. Mais, ainsi que je l'ai dit déjà, ils avaient pris l'habitude de dire : amie, en parlant de l'Angleterre et de qualifier d'ennemie notre voisine de l'Est. Ils ne peuvent pas perdre cette habitude.

Au demeurant, ils ne trouvent aucune raison majeure pour motiver cet amour et cette haine, mais il leur semble impossible de changer ces qualificatifs.

Ce n'est point qu'ils aient particulièrement « Albion » dans la peau. Facilement, ils reconnaissent que cette maîtresse exigeante est versatile, égoïste, sans-gêne, flegmatique et manque de tempérament.

Alors, ils y seraient donc attachés à la manière de l'être humain qui se soude et s'incruste à celui qui le fait souffrir ?

Ce serait le jeu des constrastes et des déséquilibres.

Mais à persévérer dans cette affection d'un caractère morbide, ils en sont devenus des déséquilibrés et des maniaques, pleurant de recevoir des coups, mais revenant toujours pour en encaisser d'autres.

Ils ont perdu même le désir de vouloir les rendre !

Moins courageux que la chèvre de Monsieur Seguin qui, jusqu'au jour, lutta contre le loup ; bien avant le lever de l'aurore de la paix, ils se couchent pour se laisser dévorer par la Grande-Bretagne qui n'a trouvé que ce moyen de leur prouver son amitié.

Est-ce que les fils de France auraient perdu jusqu'à la notion du courage ?

A. LECLERCQ.

Maurice Petiot avoir fait transporter la chaux qu'employa son frère pour brûler les cadavres de ses victimes

EN MÊME TEMPS QUE SA FEMME, LE FRÈRE DU DOCTEUR A ÉTÉ L'OBJET D'UN MANDAT D'AMENER

Paris, 16. — Les recherches entreprises pour retrouver le docteur Petiot se poursuivent activement. Cependant, rien n'est parvenu jusqu'ici aux enquêteurs, susceptible de leur relever la retraite du fugitif. Le commissaire Massu a démenti le bruit selon lequel il aurait des indications sur la présence du docteur dans la région bordelaise, où l'on disait, hier soir, qu'une piste était suivie. Les investigations sont multiples sur l'ensemble du territoire par les différents services chargés de coopérer aux recherches, chacun dans sa sphère particulière.

Il est douteux que le criminel puisse échapper longtemps aux poursuites multiples dont il est l'objet. Cependant, il a été confirmé hier qu'avant que le docteur Petiot a quitté son domicile samedi soir, précipitamment certes, mais non point si rapidement qu'il n'ait eu le temps d'emporter toute les bijoux et l'argent liquide qui se trouvaient chez lui.

Le docteur savait être aimable avec sa femme, mais...

Le docteur Petiot avait un train de vie onéreux. Il est indéniable que sa femme en profitait. On peut même préciser que le redoutable médecin, qui savait être aimable et courtois à ses heures, avait coutume d'offrir souvent des présents à sa compagne : vêtements, fourrures, bijoux, etc...

Récemment, le docteur Petiot avait acheté à son épouse une bague de prix, ornée d'un solitaire de cinq carats. Mme Petiot a indiqué que le jour de la fuite de son mari, elle avait déposé l'ensemble de ses bijoux dans un coffret. Avant de disparaître, le médecin a rafle le tout.

Mme Petiot a été transportée hier soir à l'Hôtel Dieu, n'ayant pu supporter en même temps la fatigue nerveuse résultant de ses dramatiques entretiens avec la police et la révélation des détails de plus en plus tragiques de l'activité homicide de son mari.

Le commissaire Massu est allé lui rendre visite ce matin. Il l'a trouvée toujours extrêmement faible, mais relativement en meilleure santé que la veille. Elle semble avoir passé une nuit calme.

Maurice Petiot se contredit...

Par contre, celle de Maurice Petiot, provisoirement détenu dans les locaux de la police judiciaire, a été plus mouvementée car l'interrogatoire de l'honnête qui lequel présente les plus graves soupçons de complicité, s'est poursuivi jusqu'à une heure avancée.

L'audition du frère du médecin meurtrier a été reprise ce matin, dès la première heure. Elle a surtout porté sur le mystérieux camion emporta le 19 février dernier, d'Auxy, dans l'Yonne, à Paris, sur le camion de Mme Auge, conduit par le chauffeur Eustache.

L'interrogatoire de Maurice Petiot fait ressortir des contradictions curieuses.

Ce camion, dit-il, contenait d'une part des meubles à livrer à une dame Crozier, boulevard Saint-Michel, et trente sacs de charbon de bois destinés à l'alimentation du gazogène du camion au voyage de retour de Paris à Auxerre. Or, le chauffeur Eustache a soutenu, au cours de son interrogatoire à Auxerre, que les trente sacs contenaient de la chaux vive et avaient été déposés sous le porche d'un hôtel particulier dans une rue dont il ignorait le nom.

L'enquête a établi qu'il s'agissait de la rue Lesueur.

... puis avoue

Le samedi 19, à 14 h., rendez-vous a été pris avec le chauffeur par le frère du docteur pour charger du matériel électrique destiné à son magasin d'Auxerre.

Maurice Petiot est allé ensuite dîner chez son frère et sa belle-sœur rue Caumartin. Le trio s'est rendu le soir dans un music-hall des boulevards et le frère a couché à l'hôtel.

Lundi 21, Maurice Petiot téléphone à Mme Auge, lui annonçant pour le lendemain sa rentrée à Auxerre avec le camion. Il apprend alors que le véhicule a été accidenté boulevard Saint-Michel et a été remorqué jusqu'au garage Citroën.

Maurice PETIOT frère du docteur, après son interrogatoire à la Police judiciaire. (Ph. Sipho).

Le frère du docteur convient de rencontrer Eustache le chauffeur le mardi, à 11 h. au métro Concorde.

Les deux hommes se retrouvent et vont à l'hôtel de la rue Lesueur où ils rejoignent le docteur Petiot. Maurice remet alors à son frère une clé de l'hôtel qu'il détenait depuis un an.

Dans l'après-midi, toujours accompagné d'Eustache, Maurice Petiot se rend à Suresnes pour acheter des piles électriques. Les deux hommes regagnent enfin, dans la soirée Auxerre par le train.

Cet après-midi, le commissaire Massu, ayant reçu le procès-verbal de la déposition du camionneur Eustache qui apportait justement la preuve matérielle du transport de la chaux en a donné lecture à Maurice Petiot, qui n'a pu conserver plus longtemps son attitude évasive. Il a finalement avoué.

De la chaux vive... pour détruire les punaises... ... ou détruire des cadavres

Ses déclarations restent encore très prudentes, elles apportent, néanmoins, des éléments précieux à l'enquête. Il est d'ailleurs très vraisemblable qu'on sont ses seuls qui ont motivé l'inculpation délivrée, en fin de soirée, par le juge d'instruction.

« Samedi 11 Mars, à 23 heures, a dit Maurice Petiot, j'ai reçu un coup de téléphone d'un inconnu m'annonçant la découverte de cadavres rue Lesueur. C'était une voix d'homme. Aucune précision ne m'a été donnée. J'ai pensé que c'était pour m'inciter à fuir. A la réflexion, je me suis dit que mon frère avait sans doute encore fait disparaître des gens, comme il en avait été accusé.

» Le 15 Février, mon frère m'avait demandé, par lettre, de lui envoyer de la chaux vive en une dizaine de sacs ... pour ravaler la façade de son hôtel particulier et détruire les punaises.

» J'avais montré cette lettre à mon premier employé, Robert Maxime. Préoccupé par l'emploi que mon frère avait pu faire de cette chaux, je rappelai cette expédition à mon employé : « Cela peut aussi bien servir, me répondit-il, à blanchir les murs, détruire les punaises qu'à faire disparaître des cadavres »

» Je fus effondré, songeant aux conséquences que cela ne manquerait pas d'avoir pour moi-même. La révélation du transport de cette chaux, je demandais au camionneur Eustache, ne me paraissait alléger à la qualité du produit transporté dans le voyage du 19 Février.

» Celui-ci me promit le silence. C'est pourquoi, dans mes précédents interrogatoires, j'ai toujours soutenu qu'il ne s'agissait que de charbon de bois. »

Points à élucider

En réponse à une question du commissaire Massu, Maurice Petiot a déclaré : « J'ai détruit la lettre dans laquelle mon frère me demandait l'envoi de la chaux ».

L'interrogatoire de Maurice Petiot s'est poursuivi au cours de la soirée. De nombreux points restent encore à élucider.

C'est ainsi, notamment, que le frère du médecin se trouva, pendant près d'un an, détenteur d'une clef de l'hôtel de la rue Lesueur. Selon ses déclarations, il n'a remis cette clef au docteur que le lendemain du transport de la chaux.

D'autre part, le commissaire Massu s'attache actuellement à vérifier l'hypothèse selon laquelle le docteur Petiot, pour attirer plus facilement ses victimes rue Lesueur, fit miroiter à leurs yeux la possibilité d'un départ en Amérique. Il est d'ailleurs possible que ce soit pour cette raison que le docteur Petiot ait été arrêté, il y a six mois, et n'ait été relâché que dans le courant du mois de janvier dernier.

Dès demain matin, M. Berry, juge d'instruction, interrogera son beau-frère.

Fausses rumeurs

Auxerre, 16. — Après les opérations de police déjà relatées, l'enquête sur l'affaire Petiot est actuellement arrivée à un point mort. L'inspecteur Batut et ses collègues sont rentrés à Paris, continuant cependant à parler. Des rumeurs ont couru selon lesquelles le Dr Petiot aurait été arrêté à Arcy-sur-Cure ou à St-Sauveur-en-Puisaye ce qui est entièrement faux. La seule nouvelle exacte est le retour à Auxerre de Gaston Auger, propriétaire de la camionnette 290 Z.U.4, qui transporta à Paris, en même temps que Maurice Petiot, une importante provision de chaux destinée à la fosse de la rue Lesueur.

L'enquête à Auxerre

Auxerre, 16. — La troisième journée de l'enquête menée à Auxerre sur l'affaire Petiot n'a porté aujourd'hui sur la question de savoir si une camionnette immatriculée 290 Z.U.4 avait été utilisée pour transporter la chaux dont était recouverts les cadavres trouvés rue Lesueur.

Quel était le propriétaire de la 290 Z.U.4 démunie de sa plaque d'identité réglementaire et portant à l'arrière une plaque blanc sur bleu avec les mots : Auxerre-Yonne.

L'inspecteur Batut demeuré à Auxerre s'est montré à cet égard plus que réservé. Mais le véhicule en question qui circula abondamment dans les rues d'Auxerre devait être rapidement identifié comme appartenant à Gaston Auger. Les renseignements avec les frères Petiot ne sont plus depuis longtemps un mystère.

Le chauffeur de la camionnette a été entendu plus d'une heure dans le cabinet du commissaire de police d'Auxerre. A la sortie du témoin, l'inspecteur Batut avait le sourire et a déclaré : « Il n'y a plus rien à faire à Auxerre. Tout ce qu'on pouvait espérer est réalisé. Je regagne Paris demain matin. »

Quant au chauffeur, il s'est montré non moins discret. Il a reconnu être allé à Paris à deux reprises, dont une fois accompagné de Maurice Petiot, ajoutant : « Je serais bien en peine de retrouver les endroits où il livra la chaux. Heureusement, il s'est toutefois défendu d'avoir transporté de la chaux.

Avant l'audition du chauffeur, l'inspecteur Batut avait entendu un entrepreneur de la ville, dont le nom demeure non moins secret, sur la nature du chargement de la 290 Z.U.4.

Mandats d'amener à l'égard de Maurice Petiot et de la femme de son frère

Paris, 16. — L'interrogatoire de Maurice Petiot s'est poursuivi durant toute la journée.

Au cours de ses précédentes déclarations, le frère du médecin meurtrier avait cru pouvoir se disculper en répondant systématiquement au commissaire Massu, chaque fois que celui-ci l'accusait d'un fait précis : « C'est à la police d'en faire la preuve ». C'est ainsi que Maurice Petiot avait jusqu'ici avoir transporté de la chaux vive à l'hôtel de la rue Lesueur.

⁂

Paris, 16. — A la suite du rapport que lui ont fait parvenir les enquêteurs de la police judiciaire, M. Berry, juge d'instruction, a signé, ce soir, deux mandats d'amener à l'égard de M. Maurice Petiot et de Mme Georgette Petiot, née Labiais.

Demain après-midi, tous deux seront amenés devant M. Berry, qui statuera sur leur sort.

LES INCULPATIONS

Paris, 16. — La cinquième journée d'enquête sur l'affaire de la rue Lesueur s'est terminée par deux inculpations : Mme Petiot pour recel et Maurice Petiot pour complicité d'homicide volontaire.

Le docteur Petiot reste toujours introuvable.

AIS EN ALLEMAGNE

de nos compatriotes qui ne peuvent se débarrasser de leur haine envers l'Allemagne, assistent à ces touchantes manifestations d'amitié. Depuis deux ans et demi que je connais ce pays, j'ai pu me rendre compte que l'Allemagne, loin de nous haïr, nous estime. Pourquoi donc détournons-nous perpétuellement la tête devant la main qu'il nous tend. Erreur tragique qui, si elle ne nous conduit pas au joug bolchevique, nous entraînera irrémédiablement vers une nouvelle guerre.

Reconnaître son erreur

La situation paradoxale de la France, supportant tous les risques d'une épouvantable et cruelle guerre extérieure, en proie au sanguinaire banditisme moscoutaire, est due à une série d'erreurs.

Elles sont patentes, on ne peut les ignorer, mais un grand nombre de Français manquent du courage nécessaire pour reconnaître qu'ils se sont trompés et persistent dans une attitude renfrognée et boudeuse quand elle n'est pas arrogante et démente.

Le savant Georges Claude, dans l'exposé qu'il fit récemment, n'a pas manqué de constater qu'un grand courage était nécessaire pour reconnaître son erreur.

Lui-même, avant 1940, avait eu de fréquents contacts avec les Allemands dans le domaine scientifique. Malgré qu'il dut reconnaître la parfaite courtoisie de ces relations, il ne sut pas se libérer facilement du parti-pris de haine et de méfiance qu'une éducation hargneuse lui avait inoculé.

Quand il s'en dégagea par un geste courageux qui lui attira critiques et menaces, il fit rapidement des progrès dans la compréhension; l'estime vint qui remplaça la haine. Tout lui devint facile après ce geste de véritable libération, et les arguments abondèrent qu'il avait, jusqu'alors, ignorés.

Mais l'éminent savant reconnait sans difficultés qu'il avait dû faire un violent effort sur lui-même pour aboutir au résultat dont il se félicite aujourd'hui.

Cet effort, les Français devraient le faire et ne point persister dans cet entêtement enfantin qui ne leur a apporté que chagrins, peines, misères et désillusions.

L'Entente cordiale, Georges Claude la qualifie de « machine à rouler » ses compatriotes. Pourtant, ils y sont attachés par des liens si tenaces, — bien que fort tenus — que le divorce leur semble une véritable trahison et une monstruosité.

Dans cette liaison, ils donnaient tout et ne recevaient que des promesses. Mais, ainsi que je l'ai dit déjà, ils avaient pris l'habitude de dire : amie, en parlant de l'Angleterre et de qualifier d'ennemie notre voisine de l'Est. Ils ne peuvent pas perdre cette habitude.

Au demeurant, ils ne trouvent aucune raison majeure pour motiver cet amour et cette haine, mais il leur semble impossible de changer ces qualificatifs.

Ce n'est point qu'ils aient particulièrement « Albion » dans la peau. Facilement, ils reconnaissent que cette maîtresse exigeante est versatile, égoïste, sans-gêne, flegmatique et manque de tempérament.

Alors, ils y seraient donc attachés à la manière de l'être humain qui se soude et s'enrueste à celui qui le fait souffrir ?

Ce serait le jeu des constrastes et des déséquilibres.

Mais à persévérer dans cette affection d'un caractère morbide, ils en sont devenus des déséquilibrés et des maniaques, pleurant de recevoir des coups, mais revenant toujours pour en encaisser d'autres.

Ils ont perdu même le désir de vouloir les rendre !

Moins courageux que la chèvre de Monsieur Seguin qui, jusqu'au jour, lutta contre le loup ; bien avant le lever de l'aurore de la paix, ils se couchent pour se laisser dévorer par la Grande-Bretagne qui n'a trouvé que ce moyen de lever prouver son amitié.

Est-ce que les fils de France auraient perdu jusqu'à la notion du courage ?

A. LECLERCQ.

30, RUE DE GRAMONT
PARIS (2e)
Direction ...... RIC. 57-50
Publicité ...... RIC. 15-08
Rédaction ...... RIC. 80-80
(5 lignes)

ABONNEMENTS
1 mois... 24 » | 6 mois .. 130 »
3 mois... 70 » | 1 an ...... 250 »
(C. C. postal Paris 3.306-44)

La France Socialiste

1 franc — ÉDITION DE PARIS — 5 heures

4e ANNEE. — No 731
MERCREDI 22 Mars 1944
Sainte Léa

DÉMOCRATIE POLITIQUE

PAR HUBERT LAGARDELLE

Il s'est formé, un peu partout en France, de petits groupes d'hommes réunis par leurs affinités ou par le hasard, qui s'efforcent, chacun pour sa part, de prévoir une réorganisation politique de notre pays.

C'est un travail silencieux, dont quelques témoignages (circulaires ou manifestes) filtrent parfois au dehors. Il semble, à lire plusieurs de ces fragments, que la chute de la démocratie parlementaire provoque encore, dans certains cercles impénitents, des regrets et des désirs.

Il y a donc des esprits qui attendent on ne sait quel retour aux formations politiques du passé, et qui s'y préparent. Aveuglement naïf, insensibilité historique ou nostalgie des avantages perdus ? Tant de présages avaient annoncé l'effondrement de la démocratie parlementaire, bien avant les années qui précédèrent nos désastres, que l'impuissance à se survivre d'institutions caduques, épuisées, ayant perdu leur raison d'être, était évidente par elle-même.

C'est sur ce point que porte le débat. La responsabilité occasionnelle des hommes et des partis, qui est liée à l'exercice du pouvoir, n'est pas seule en cause. Dominant tout, il y a la responsabilité permanente des institutions. Les régimes politiques ne peuvent produire que leurs fruits naturels.

Quand on parle de démocratie, une distinction s'impose. On confond trop souvent un système de droits et une forme de gouvernement.

Personne, du moins qui pense, ne conteste la notion de l'égalité civile. Il est acquis que les hommes naissent égaux en droits et que les privilèges ont été abolis. C'est un « principe démocratique ».

De même on entend par « sentiment démocratique », tout souci, toute défense des intérêts populaires, et toute inclination morale vers le peuple. Ces droits, ces sentiments, la critique de la démocratie politique ne les met pas en cause.

La critique du gouvernement démocratique est toute autre chose : elle porte sur le mécanisme même de l'Etat. De nature purement abstraite, la démocratie politique est restée indifférente aux aspects réels de la vie collective : elle a vécu d'abstractions ; elle en est morte.

A la base, le citoyen. C'est une fiction, un homme théorique, le même à tous les étages de la société, qui se substitue à l'homme réel, à l'homme de chair et d'os, qui a un métier, une profession, qui vit dans un lieu précis. Sa seule fonction est de choisir le représentant qui agira pour lui.

Au sommet, l'Etat, c'est-à-dire l'ensemble des corps politiques, des administrations, des fonctionnaires, qui ont charge de gérer, sans contact direct avec le pays, les intérêts de la nation. L'Etat démocratique s'est réservé le monopole de toutes les activités publiques ; il a étendu ses attributions sur toutes les couches de la population, qu'il a enserrées, jusqu'à les étouffer, comme dans un vaste réseau.

Entre le citoyen et l'Etat, rien. La démocratie politique a eu l'aversion des groupements d'intérêts et d'idées. Elle a été antisociale et antiprofessionnelle, en ce sens qu'elle n'a voulu connaître qu'un individu allégorique, dépouillé de ses caractères sensibles, de ses particularités distinctives.

Le système parlementaire, en principe au service de la nation, est devenu le serviteur des coalitions qui agissaient sur lui par les pressions électorales. Il n'a trouvé aucun contrepoids qui arrêtât ses débordements et le refoulât dans ses limites propres. Il a fonctionné à vide, dans la confusion, dans l'incompétence, dans sa propre survivance.

C'EST le syndicalisme qui a exprimé la réaction du corps social tout entier contre la décadence de l'Etat parlementaire. Le syndicat, par la force de son irruption, a fait apparaître la nécessité d'ouvrir enfin les portes de l'Etat aux grands groupes sociaux ; il a agi, non pour les travailleurs seuls, qui avaient plus que les autres le besoin de s'organiser, mais pour toutes les catégories de la nation, qui ont trouvé dans le groupement l'instrument de leur activité.

C'est au problème de l'organisation politique que les faits nous conduisent. Il s'agit d'établir le lien qui unira ces trois termes : l'Individu, le Groupe et l'Etat.

LA FINLANDE VEUT VIVRE

LE GOUVERNEMENT D'HELSINKI REPOUSSE OFFICIELLEMENT LES PROPOSITIONS D'ARMISTICE DES BOLCHEVIKS

Helsinki, 21 mars.

Un communiqué officiel finlandais annonce que le gouvernement d'Helsinki a refusé d'accepter les conditions d'armistice des Soviets.

Le communiqué affirme que le Parlement finlandais a été mis au courant de toutes les phases des négociations et a approuvé l'attitude gouvernementale.

Les Soviets considéraient leurs conditions comme des propositions minima et ne voulaient discuter de la cessation des hostilités qu'après acceptation de ces conditions. En outre, Moscou avait fixé un délai.

Devant ces exigences, le gouvernement finnois a donné une réponse négative. Il a considéré qu'il lui était impossible d'accepter d'avance des conditions pouvant avoir une influence profonde sur la vie de la nation sans avoir obtenu une garantie sur leur teneur et leur interprétation.

Pas de capitulation inconditionnelle

Berlin, 21 mars.

M. Siegfried Horn, rédacteur diplomatique de l'agence D.N.B., commentant le communiqué officiel finlandais au sujet des exigences soviétiques écrit :

« Le déroulement des pourparlers entre l'U.R.S.S. et la Finlande, ainsi que leur résultat final, ne laissent aucun doute sur la position prise par le peuple finlandais et son gouvernement. La réponse donnée à Moscou doit être considérée comme une affirmation de la volonté de la Finlande : celle-ci exige que sa liberté, son indépendance et son genre de vie soient respectés. Il ressort également de cette réponse qu'il ne faut pas s'attendre à une modification des conditions soviétiques, ni à une influence quelconque de ces changements éventuels sur l'attitude finlandaise, contrairement à ce que la presse suédoise tentait de faire croire jusqu'à la dernière minute.

(Lire la suite en deuxième page.)

A DATER DU 1er AVRIL

ETABLISSEMENT d'une zone côtière interdite en Grande-Bretagne

Londres, 21 mars.

Par décision de sir James Griggs, ministre de la Guerre, un territoire d'une superficie de 15.000 kilomètres carrés sera interdit à la circulation à dater du 1er avril.

Ce territoire, qui forme une zone côtière d'environ 450 kilomètres de longueur sur 16 kilomètres de profondeur, s'étend de Wash, large baie située sur la côte sud-est de l'Angleterre, jusqu'au Firth of Forth, en Ecosse.

Toute personne dont la résidence habituelle n'est pas dans cette zone ne pourra y pénétrer. En outre, il est interdit aux habitants de cette zone d'utiliser des jumelles.

Les gaullistes ferment la mosquée Moulay Idriss

Casablanca, 21 mars.

La célèbre mosquée de Moulay Idriss, à Fez, dans laquelle de nombreux nationalistes marocains blessés s'étaient réfugiés pour échapper aux persécutions des autorités gaullistes, a été occupée par les autorités dissidentes en violation du droit d'asile traditionnel. Cette mesure a provoqué dans tout le Maroc une grande indignation.

LES MYSTÈRES DE LA RUE LE SUEUR

LE DOCTEUR PETIOT AVAIT JETÉ cinq de ses victimes dans la Seine

ELLES ETAIENT EXECUTEES A L'AIDE DE GAZ ASPHYXIANTS OU PAR UNE PIQURE D'ACIDE CYANHYDRIQUE OU DE SUBSTANCE ANESTHESIANTE

Les recherches policières entreprises au sujet de l'affaire Petiot progressent avec une lenteur toute printanière. A pas de néant, en quelque sorte.

Il y a beau temps que le praticien, qui entassait les cadavres comme d'autres les soucoupes, a pu gagner le maquis du Massif Central et prendre le premier avion du service régulier France-Afrique du Nord. On n'est pas éloigné de penser que le sinistre docteur est arrivé à Alger ou quelque part en territoire africain et qu'il y coule un existence paisible après tant d'aventures.

Très sérieusement, et aussi avec beaucoup de gravité, la police s'est installée dans ce nouveau fromage qui lui donne, pour quelque temps, une activité très publicitaire. ..euf jours et dix-neuf heures après que le feu de cheminée révélateur eût fait pincer le nez aux habitants de tout un quartier, les fins limiers s'embrouillent dans leurs pistes et ne savent où orienter leurs narines subodorantes.

On en vient même à se dire que s'il avait fait froid et si la lune avait favorisé le tirage de la cheminée, le Dr Petiot en aurait maintenant terminé avec sa sinistre besogne et qu'il pourrait se promener, comme tout un chacun.

Le juge d'instruction Berry, que l'on voit ici vêtu d'un pardessus clair, précédé du professeur Sannié, directeur du Laboratoire municipal, et suivi de M. de Robert, expert, arrive devant l'hôtel de Petiot (Photo « La France Socialiste ») Ci-dessous : plan du 21, rue Le Sueur

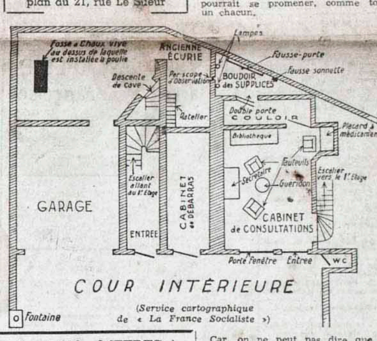

(Service cartographique de « La France Socialiste »)

Car, on ne peut pas dire que la police ignorait le cas Petiot. Nous avons, à cet égard, apporté toutes les preuves que le praticien était une « vieille connaissance » et que personne n'ignorait ses multiples activités : trafiquant de drogue, passeur d'hommes, avorteur, débile mental, accusé par l'opinion publique de trois crimes au moins, voleur d'essence, d'électricité, de bagages et, enfin, arrêté, il y a six mois, pour son activité dans les milieux d'émigrants en direction de Londres, d'Amérique du Sud ou d'ailleurs.

A ce propos, on ne peut s'empêcher de songer au livre de Thomas de Quincey, intitulé : *De l'assassinat considéré comme un des beaux-arts.* Le Dr Petiot était un artiste et il avait élevé le meurtre à la hauteur d'un art, tant il y mettait de tranquille assurance, d'audace, de raffinement, de finesse.

(Lire la suite en deuxième page.)

Non loin de la côte, un obus a atteint un quadrimoteur anglais. En s'écrasant au sol, le chargement a explosé (Photo S.A.F.A.R.A.)

Le syndicat ouvrier unique de la transformation des métaux du département de la Seine arrête son programme d'action

Le conseil d'administration du Syndicat unique des ouvriers de la transformation des métaux de la Seine, réuni pour la première fois, a fixé, à titre provisoire, son siège à la Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris (10e) et a adopté les statuts de [illegible] taires [illegible] Henri Monin ; sec[illegible] Le Bras, Paul Piètre, Ma[illegible] ; trésorier, Pierre Klemann ; trésorier adjoint, Lucien Hervault.

Le conseil d'administration, considérant qu'il est de son devoir d'informer les ouvriers et ouvrières relevant de la Famille professionnelle des conditions dans lesquelles il entend remplir le mandat qui lui est provisoirement confié, conformément à l'article 70 de la loi du 4 octobre 1941, indique à ses ressortissants que la défense des intérêts des travailleurs de nos industries sera sa préoccupation dominante et qu'il s'emploiera, dans la plus grande mesure du possible, à faire que les répercussions de la situation présente soient le moins lourdement senties par l'ensemble des corporants.

Les membres du conseil d'administration déclarent que, pour obtenir ce résultat, ils pratiqueront la politique de présence et de collaboration prévue par la Charte du Travail, tout en maintenant à l'organisation sa plus complète indépendance. Sachant toutefois que cette indépendance ne pourra être effective que dans la mesure où le syndicat aura ses ressources propres, le conseil d'administration marque — conformément à la loi — son désir de mettre le plus rapidement possible en recouvrement la cotisation syndicale obligatoire.

Il entend, d'autre part, procéder rapidement à la constitution des sections techniques et locales qui auront à connaître des différents aspects de l'activité syndicale et au sein desquelles les travailleurs pourront librement examiner les problèmes professionnels et sociaux les intéressant.

Les jours de fermeture dans les restaurants

Afin d'augmenter l'efficacité des mesures tendant à réduire la consommation du courant électrique dans les cafés et restaurants, le Préfet de police vient de modifier les dispositions concernant la fermeture de ces établissements deux jours par semaine.

Désormais, les brasseries-restaurants et les cafés-restaurants devront choisir l'une des deux modalités de fermeture suivantes (au lieu des trois prévues précédemment) :

a) Fermeture complète pendant deux jours ;

b) Fermeture pendant une journée complète ainsi que pendant deux autres jours à partir de 15 heures.

Les propriétaires de cafés-restaurants et brasseries-restaurants ayant choisi le régime b pourront, pendant les deux demi-journées de fermeture, continuer de servir des boissons jusqu'à la fin de la coupure, c'est-à-dire jusqu'à 18 heures, au lieu de 19 heures précédemment.

D'autre part, afin d'apporter plus de souplesse dans l'application du régime de fermeture des cafés, bars, brasseries, débits de boissons, etc..., les deux jours de fermeture imposés à ces établissements pourront être choisis pendant les sept jours de la semaine.

LE MAIRE-ADJOINT D'ALFORTVILLE TUE A COUPS DE REVOLVER

M. Frey, maire adjoint d'Alfortville, et y demeurant, 18, rue de Villeneuve, a été mortellement blessé chez lui de plusieurs coups de feu par des inconnus qui ont pris la fuite.

Violentes contre-attaques de la Wehrmacht sur le front de l'Est

DE DURS COMBATS DÉFENSIFS SE DÉROULENT ENTRE KREMENETS ET KOVEL

Nouvelles vaines poussées anglo-américaines à Cassino

Grand Quartier Général du Führer, 21 mars. — Le Haut Commandement des forces armées allemandes communique :

Au nord-est de Nicolaïev, d'assez faibles attaques ennemies sont restées infructueuses.

Sur le Boug ukrainien inférieur, des têtes de pont soviétiques ont été nettoyées ou rétrécies à la suite de contre-attaques.

Dans la poche située entre le Boug ukrainien moyen et le Dniestr, on ne signale, en fait de violents combats, que ceux qui durent encore dans la région de Smerinka. De puissantes formations d'avions de combat et de bataille de la Luftwaffe ont infligé aux Bolcheviks, progressant vers le Dniestr, de lourdes pertes en hommes et en matériel.

Entre Proskourov et Tarnopol, nos contre-attaques ont pénétré dans les positions ennemies. Des forces soviétiques ont été taillées en pièces et une brèche fermée.

Dans la région de Kremenets et de Kovel, la violence des attaques ennemies s'est accrue. Au cours de durs combats, longtemps indécis, dix-huit chars ennemis ont été détruits ou capturés. Une formation soviétique, qui avait pénétré dans Kovel, a été anéantie.

Au sud du Pripet, entre Styr et Goryn, des attaques répétées des Bolcheviks ont échoué.

(Lire la suite en deuxième page.)

Leçon d'une trahison

L'EXECUTION — ou mieux, l'assassinat — de Pucheu par les Gaullistes éclaire d'un jour cru l'impasse où s'est engagée la dissidence en donnant libre cours aux exigences du parti communiste. Elle fera — espérons-le — réfléchir ceux qui misent follement sur une éventuelle victoire des Soviets.

Pucheu est mort — reconnaissons-le — courageusement, commandant lui-même la salve d'exécution, après avoir dit son fait au procureur Pierre Weiss. Sans doute a-t-il rappelé à la suite de quel guet-apens Giraud l'avait livré à ce singulier procureur. Cela, à soi seul, en dit long sur la dignité de la justice gaulliste.

Il ne s'agit pas de prendre la défense de Pucheu, tombé sous les mêmes coups que Darlan. L'un comme l'autre, du temps qu'ils étaient membres du gouvernement, avaient trahi la cause de la France, en jouant honteusement sur les deux tableaux. Et pour Pucheu lui-même s'ajoutait la mystérieuse et trouble atmosphère de cette « synarchie », dont il était l'homme, et qui prétendait s'emparer des leviers de commande de la France au profit des banques (de la banque Worms en particulier), du gros patronat et de tout ce piètre monde pour qui la règle est « gagner de l'argent », « faire des affaires » aux dépens de l'intérêt national, ainsi allégrement sacrifié.

Après l'affaire d'Algérie, Pucheu avait pris le chemin de l'étranger. Fort de l'action double qu'il avait menée au gouvernement, il croyait tout permis à son ambition ; il répondit à l'appel de la dissidence.

Mais la direction prise par celle-ci, avec de Gaulle, est telle qu'il faut être non pas pour ou contre la France, mais pour ou contre le communisme.

Ainsi le procès et sa sanglante conclusion dépassent-ils de loin le cas Pucheu. Il n'est pas seulement celui du double jeu des Darlan, Noguès, Chatel, Boisson, etc. Il est la preuve que le capitalisme anglo-américain cède partout devant les exigences bolchevistes et que les dissidents sont à jamais incapables d'en endiguer le flot. Aujourd'hui Pucheu, demain d'autres. La logique mène tout droit à une nouvelle Terreur, qui serait plus sanglante encore qu'en 93. Voilà le régime que vaudrait à notre malheureux pays une victoire soviétique.

L'exemple d'Alger, c'est la preuve de l'installation totale du bolchevisme dans notre Afrique du Nord.

C'est l'affirmation — par antiphrase — qu'il n'est de France possible qu'en France.

De quoi nous enraciner plus fortement encore à notre sol.

LA FRANCE SOCIALISTE.

Des examens spéciaux sanctionneront les connaissances en langue allemande des prisonniers et des travailleurs français

Le « Journal officiel » publiera, demain, un décret du ministre secrétaire d'Etat à l'Education nationale, instituant des examens spéciaux pour sanctionner les connaissances, en langue allemande, des prisonniers de guerre et des travailleurs français, en Allemagne.

Voici le texte de ce décret :

Art. premier. — Après accord avec le gouvernement allemand, des examens spéciaux sont institués pour permettre aux prisonniers de guerre et aux ouvriers français travaillant en Allemagne, de faire sanctionner les connaissances en langue allemande qu'ils auront pu acquérir ou perfectionner durant leur séjour. Ces examens sont organisés pour tous les prisonniers et tous les ouvriers qui manifesteront le désir de s'y présenter.

Art. 2. — Ces examens comprendront deux degrés : un degré élémentaire et un degré supérieur.

Un diplôme sera délivré aux candidats qui auront montré, dans l'un ou l'autre de ces examens, des connaissances suffisantes et une mention leur sera attribuée selon la valeur des notes qu'ils auront obtenues.

Art. 3. — Le caractère des épreuves et les modalités d'application du présent décret seront fixés par arrêté du ministre, secrétaire d'Etat à l'Education nationale.

Une déclaration de M. Abel Bonnard

Au sujet du décret plus haut libellé, M. Abel Bonnard, ministre secrétaire d'Etat à l'Education nationale, a fait la déclaration suivante :

« L'idée qui m'a inspiré cette décision, comme d'autres du même ordre que je prépare en ce moment-ci, c'est d'abord l'impérieux désir de prouver à nos compatriotes travailleurs ou prisonniers en Allemagne que nous pensons à eux, comme nous le devons. Je dis bien comme nous le devons : les prisonniers sont retenus en Allemagne pour avoir répondu comme soldats à l'appel de la nation. Quant aux travailleurs, parmi lesquels nous ne devons pas oublier qu'il y a des volontaires, je ratifie les mots que je lis dans la lettre du père d'un d'entre eux, qui affirme que ce sont, en grande majorité, les meilleurs d'entre nos jeunes gens qui sont là-bas.

En effet, ils ont voulu engager toute leur personne et répondant à l'appel de l'Etat français, ils ont dédaigné de se tirer d'affaire par une désertion ou des supercheries. Ce que je voudrais, c'est leur donner à tous la certitude qu'en agissant ainsi, ils n'auront pas été des dupes : s'ils font pleinement l'expérience dont leur séjour en Allemagne leur offre l'occasion, ils reviendront en France, non pas en Français affaiblis, mais en Français augmentés. Ils auront accru, là-bas, leur valeur humaine et quelle que soit ensuite leur activité particulière, ils y recueilleront l'avantage de s'être augmentés comme hommes.

C'est pourquoi j'ai décidé que pour les jeunes gens qui sont engagés dans des études supérieures, ce dernier examen équivaudrait à l'un des certificats qui sont nécessaires pour obtenir la licence d'allemand. Ainsi, la mesure que j'ai prise, comme d'autres que j'espère mettre au point bientôt, fera voir à nos compatriotes qui sont en Allemagne que nous pensons à eux. »

14 “agentes” vont prendre leur service le 1er mai

Les premières femmes-agents sont à l'école de police, à Versailles, où elles suivent des cours pratiques et théoriques qui dureront deux mois. Après ce stage, elles seront réparties dans le département. Armées non d'un revolver, mais d'un sifflet et d'un carnet, elles se verront confier le service de la rue, des marchés et de la circulation *(Photos D. N. P.)* *(Lire l'article en deuxième page.)*

Le régime de l'assurance-maladie applicable en France aux familles des travailleurs français en Allemagne

Dans un précédent article, nous avions vu que le principe qui régissait les assurances sociales pour les travailleurs français en Allemagne était le suivant :

En Allemagne, la loi allemande.

En France, la loi française.

Nous allons voir ci-après sur quels points essentiels la loi française a été améliorée en faveur des familles des travailleurs français en Allemagne par des accords conclus entre les gouvernements allemand et français (accord du 14-10-41, modifié le 1-7-43 et le 11-3-44).

A l'encontre de la loi allemande plus large, la loi française ne reconnaît comme faisant partie de la famille que la femme et les enfants à charge de moins de seize ans. C'est donc eux qui bénéficieront des avantages spéciaux que nous allons exposer ci-après. En dehors de ces avantages, la famille a droit aux prestations normales des assurances sociales françaises.

Selon le règlement français, et contrairement à ce qui a été dit, la famille devra acheter les médicaments dont elle a besoin, mais d'après les accords passés avec les caisses allemandes, la caisse départementale en remboursera 70 % du prix, soit à ses guichets, soit rapidement par mandat-poste.

Pour la famille aussi, toute rechute est considérée comme nouvelle maladie.

La loi française ne prévoyant pas de pension pour les veuves des travailleurs morts de maladie, il est malheureusement impossible de payer la rente dont bénéficient les veuves allemandes. Mais quand un travailleur meurt de maladie dans le Reich, la caisse allemande verse une somme égale à vingt jours de salaire de base.

Cet argent étant consacré en grande partie aux obsèques, la Caisse départementale en France verse à son tour une somme égale à la veuve. Ayant été sélectionnés avant leur départ, la mortalité des travailleurs français dans le Reich est moindre qu'en France ; c'est donc là une aide qui est, heureusement, rarement versée aux familles.

Par contre, en vertu d'un accord intervenu entre l'ordre des médecins allemands et l'ordre des médecins français, les soins médicaux, chirurgicaux et dentaires sont entièrement gratuits, qu'il s'agisse du médecin de famille ou bien d'un grand spécialiste, comme il est indifférent que les soins soient donnés à domicile ou bien au cabinet du praticien. Cela nous change un peu des conceptions de médecine commercialisées.

Pour avoir droit à ces soins, il suffit de retirer à la Caisse départementale (pour Paris et la Seine-et-Oise, 65, rue Rochechouart), sur présentation d'une justification, une feuille trimestrielle qui restera aux mains du médecin traitant. Une feuille de salaire, la carte familiale des travailleurs en Allemagne, voire même, en cas de besoin, une lettre prouvant la présence du travailleur en Allemagne, suffisent à cet effet.

Sur ordonnance du médecin traitant, une deuxième feuille pour consulter un spécialiste peut être retirée dans les mêmes conditions à la Caisse départementale. Le changement du médecin traitant peut se faire lors du renouvellement de la feuille trimestrielle.

Comme on le voit, loin d'abandonner sa famille livrée à la maladie, le travailleur, en partant en Allemagne, peut, au contraire, lui garantir des soins qu'il aurait été incapable de lui assurer en restant en France.

Engagement sanglant entre les forces du maintien de l'ordre et des terroristes

Trois policiers sont tués
Un bandit est abattu

(Lire en 2e page.)

LE QUARTIER LATIN A 1.500 METRES !

A Saint-Hilaire-du-Touvet DES ÉTUDIANTS TOUT EN FAISANT LEUR CURE *poursuivent leurs études*

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL

Silencieusement, sans heurt, notre funiculaire monte le long d'un contrefort abrupt du massif de Chartreuse. La vallée se resserre à nos pieds et le petit village de Monfort, avec son clocher et ses maisons aux toits gris rapetissent doucement, comme touchés par la baguette d'une fée. L'ascension continue et peu à peu nous découvrons d'autres villages, d'autres vallées qui nous apparaissent en miniature.

Derrière les premiers sommets, de nouvelles crêtes blanches se dressent dans le ciel bleu et c'est bientôt toute la chaîne des Alpes qui apparaît avec ses neiges éblouissantes sous le soleil. Notre funiculaire, collé comme un escargot à la montagne, glisse sur des à-pic les plus raides d'Europe. A certains moments, les poulies grinçant un peu, nous montons à angle droit. Tous les villages se sont maintenant contractés et ne sont plus que de petits points gris dans la vallée. Nous montons toujours. Il faut près d'une demi-heure pour atteindre la gare de Saint-Hilaire-du-Touvet d'où une voiture nous conduit au sanatorium des étudiants, but de notre voyage.

Bâti sur le plateau de Petites-Roches, au pied de la Dent de Crolles qui le protège de ses 2.066 mètres, le sana des étudiants domine la magnifique vallée du Grésivaudan, cachée aujourd'hui sous une mer de nuages. L'accueil est sympathique, très Quartier Latin. Dans cet établissement qui compte, répartis en deux pavillons, deux cents jeunes gens et cent cinquante jeunes filles, le moral semble excellent.

Guy BRETON.

(Lire la suite en deuxième page.)

TOUT ARRIVE !

Le Prix Goncourt 1943 a été décerné par correspondance

Il couronne le livre de M. Marius Grout : « Passage de l'homme »

Le bureau de l'Académie Goncourt communique la note suivante :

Pour des raisons que M. de Goncourt n'avait certes pas pu prévoir, l'Académie Goncourt, en retard sur son vote annuel, vient de décerner, par correspondance, son prix de l'année 1943. Le président fait savoir le résultat du vote.

Le Prix Goncourt est décerné au livre de M. Marius Grout, « Passage de l'homme » (Nouvelle Revue Française, éditeur), 5 voix sur 9.

Ont obtenu chacun une voix les livres suivants : « Elissa », de Mme Albine Léger ; « Le Cheval blanc », de Mme Elsa Triolet ; « Nans le berger », de M. Thyde Monnier ; « Causeries », de M. Philippe Henriot.

Lorsque l'Académie Goncourt pourra se réunir, elle procédera à l'élection du successeur de M. Pierre Champion.

Le service du travail est un service dû à la Nation !

La prochaine session du baccalauréat ne comportera que des épreuves écrites

Vichy, 21 mars.

Les épreuves du baccalauréat d'enseignement secondaire pour les sessions de l'année scolaire 1943-1944 comprendront uniquement des épreuves écrites.

Les jeunes filles pourront choisir comme matière facultative comptant pour l'écrit, soit l'épreuve d'éducation physique, soit l'épreuve d'enseignement ménager.

Les épreuves écrites compteront quatre sujets dont un d'histoire (au choix des candidats).

Pour le baccalauréat seconde partie, en plus des épreuves fixées, une épreuve écrite d'histoire et de géographie est prévue. Sa durée sera d'une heure. Elle comprendra deux questions. Notée de 0 à 10, elle aura le coefficient 1.

Les voyageurs arrivant après 22 heures pourront passer la nuit dans les gares

En raison de l'arrêt du métropolitain vers 22 heures, les dispositions suivantes ont été prises dans les gares de Paris :

Mise en place de voitures pour les voyageurs devant passer la nuit dans la gare, et mise à disposition de locaux chauffés ;

Ouverture des buffets toute la nuit ;

Installation de centres d'accueil et de ravitaillement par les soins du Secours national et de la Croix-Rouge.

Des laissez-passer valables après le couvre-feu seront délivrés par les soins des officiers de gare de l'armée d'occupation.

Les gaullistes ferment la mosquée Moulay-Idriss

Casablanca, 21 mars.

La célèbre mosquée de Moulay Idriss, à Fez, dans laquelle de nombreux nationalistes marocains blessés s'étaient réfugiés pour échapper aux persécutions des autorités gaullistes, a été occupée par les autorités dissidentes en violation du droit d'asile traditionnel. Cette mesure a provoqué dans tout le Maroc une grande indignation.

LES MYSTÈRES DE LA RUE LE SUEUR

LE DOCTEUR PETIOT AVAIT JETÉ cinq de ses victimes dans la Seine

ELLES ETAIENT EXECUTEES A L'AIDE DE GAZ ASPHYXIANTS OU PAR UNE PIQURE D'ACIDE CYANHYDRIQUE OU DE SUBSTANCE ANESTHESIANTE

Les recherches policières entreprises au sujet de l'affaire Petiot progressent avec une lenteur toute printanière. A pas de néant, en quelque sorte.

Il y a beau temps que le praticien, qui entassait les cadavres comme d'autres les soucoupes, a pu gagner le maquis du Massif Central et prendre le premier avion du service régulier France-Afrique du Nord. On n'est pas éloigné de penser que le sinistre docteur est arrivé à Alger ou quelque part en territoire africain et qu'il y coule un existence paisible après tant d'aventures.

Très sérieusement, et aussi avec beaucoup de gravité, la police s'est installée dans ce nouveau fromage qui lui donne, pour quelque temps, une activité très publicitaire. Neuf jours et dix-neuf heures après que le feu de cheminée révélateur eût fait pincer le nez aux habitants de tout un quartier, les fins limiers s'embrouillent dans leurs pistes et ne savent où orienter leurs narines subodorantes.

On en vient même à se dire que s'il avait fait froid et si la lune avait favorisé le tirage de la cheminée, le Dr Petiot en aurait maintenant terminé avec sa sinistre besogne et qu'il pourrait se promener, comme tout un chacun.

Le juge d'instruction Berry, que l'on voit ici vêtu d'un pardessus clair, précédé du professeur Sannié, directeur du Laboratoire municipal, et suivi de M. de Robert, expert, arrive devant l'hôtel de Petiot
(Photo « *La France Socialiste* »)
Ci-dessous :
plan du 21, rue Le Sueur

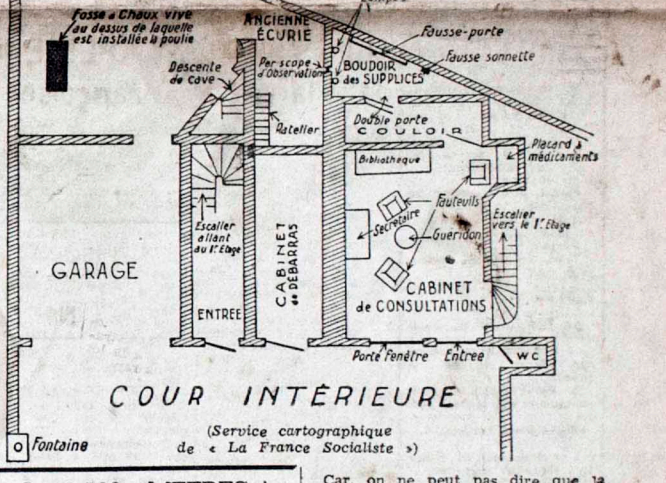

(Service cartographique de « La France Socialiste »)

ne trahison

Mais la direction prise par celle-ci, avec de Gaulle, est telle qu'il faut être non pas pour ou contre la France, mais pour ou contre le communisme.

Ainsi le procès et sa sanglante conclusion dépassent-ils de loin le cas Pucheu. Il n'est pas seulement celui du double jeu des Darlan, Noguès, Chatel, Boisson, etc. Il est la preuve que le capitalisme anglo-américain cède partout devant les exigences bolchevistes et que les dissidents sont à jamais incapables d'en endiguer le flot. Aujourd'hui Pucheu, demain d'autres. La logique mène tout droit à une nouvelle Terreur, qui serait plus sanglante encore qu'en 93. Voilà le régime que vaudrait à notre malheureux pays une victoire soviétique.

L'exemple d'Alger, c'est la preuve de l'installation totale du bolchevisme dans notre Afrique du Nord.

C'est l'affirmation — par antiphrase — qu'il n'est de France possible qu'en France.

De quoi nous enraciner plus fortement encore à notre sol.

LA FRANCE SOCIALISTE.

LE QUARTIER LATIN A 1.500 METRES !

A Saint-Hilaire-du-Touvet DES ÉTUDIANTS TOUT EN FAISANT LEUR CURE *poursuivent leurs études*

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL

Silencieusement, sans heurt, notre funiculaire monte le long d'un contrefort abrupt du massif de Chartreuse. La vallée se resserre à nos pieds et le petit village de Monfort, avec son clo-

dans le ciel bleu et c'est bientôt toute la chaîne des Alpes qui apparaît avec ses neiges éblouissantes sous le soleil. Notre funiculaire, collé comme un escargot à la montagne, glisse sur des

Car, on ne peut pas dire que la police ignorait le cas Petiot. Nous avons, à cet égard, apporté toutes les preuves que le praticien était une « vieille connaissance » et que personne n'ignorait ses multiples activités : trafiquant de drogue, passeur d'hommes, avorteur, débile mental, accusé par l'opinion publique de trois crimes au moins, voleur d'essence, d'électricité, de bagages et, enfin, arrêté, il y a six mois, pour son activité dans les milieux d'émigrants en direction de Londres, d'Amérique du Sud ou d'ailleurs.

A ce propos, on ne peut s'empêcher de songer au livre de Thomas de Quincey, intitulé : *De l'assassinat considéré comme un des beaux-arts*. Le Dr Petiot était un artiste et il avait élevé le meurtre à la hauteur d'un art, tant il y mettait de tranquille assurance, d'audace, de raffinement, de finesse.

(Lire la suite en deuxième page.)

Les mystères du 21 de la rue Le Sueur

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Lors de sa récente arrestation, il fut chose étonnante, la victime volontaire de sa propre dénonciation. Coup de maître en vérité qui le mettait à l'abri et qui renforçait singulièrement sa réputation d'homme rendant d'inestimables services à la bonne cause. Ce trait de génie lui valut, certes, quatre mois et demi d'emprisonnement, mais il en ressortit avec le visage d'un héros et nul doute que sa clientèle, recrutée par trois ou quatre rabatteurs parmi les gens qui ont oublié qu'on n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers, ne dut en subir un regain de développement.

Si le vent contraire et lourd d'une soirée de mars n'avait rabattu la pestilentielle fumée sur les immeubles voisins, le docteur Petiot, « de la Fac. de Méd. de Paris, ex-int. et Méd. d'hôp. et As. Pro., Att. Lib. à la Pitié, M. Dir. de Clinique, Méd. Chef de l'Office Méd. Ferm. de la Seine » ainsi que l'indiquait son papier d'ordonnance à en-tête, expédierait encore sur le chemin de Buenos-Aires, via rue Le Sueur, les candides voyageurs attirés par ses bons et loyaux services.

Hier après-midi, à 14 h. 30, le transport d'experts et du Parquet annoncé avait attiré une foule nombreuse dans la rue Le Sueur. Les fenêtres étaient ornées de visages tendus et un service d'ordre maintenait à distance journalistes, reporters photographes et curieux venus dans l'espoir de cueillir une information sensationnelle et de plonger un regard dans la fameuse cour où le docteur devait transporter ses victimes avant que de les précipiter dans la fosse à chaux vive.

Le professeur Griffon, directeur du laboratoire de toxicologie ; le docteur Piédelièvre, arrivèrent les premiers ; puis, M. Tanguy, directeur de la police judiciaire, immédiatement suivi du docteur Paul, médecin légiste ; du professeur Sannié, directeur du laboratoire municipal ; de M. de Robert, expert, et de M. Berry, juge d'instruction.

La visite de l'hôtel tragique dura une heure et demie. Magistrats et experts en ressortirent après avoir examiné avec l'intérêt que l'on devine toutes les pièces de l'immeuble et, notamment, le cabinet de consultation et le « boudoir des supplices », terme habituel du voyage entrepris par ceux qui n'hésitaient pas à s'expatrier.

Au terme de cette visite, le juge d'instruction Berry déclara que les magistrats et les experts commis aux différents examens que l'affaire comporte, s'étaient documentés et étaient tombés d'accord pour se partager la tâche.

Interrogé sur ses recherches, le docteur Paul déclara :

— Jusqu'à ce jour, nous avons dénombré neuf squelettes et une certaine quantité d'ossements. De plus, nous avons acquis l'assurance que le Dr Petiot avait jeté dans la Seine quelques-unes de ses victimes, cinq probablement. Ces débris macabres, retrouvés lors de l'assèchement de la Seine en août 1942 et après cette date, laissent entendre que le docteur jeta des membres et des têtes dans le fleuve entre les mois de juillet 1942 et de juin 1943.

« Aujourd'hui, ajoute le praticien, nous sommes simplement venus pour fixer les attributions des experts. »

Et le docteur Paul remonta en voiture.

Lors de la visite, les experts s'intéressèrent particulièrement à un détail que les services de l'identité judiciaire avaient relevé dès la première heure, en même temps qu'ils découvraient le fameux périscope, pris dans la masse du mur séparant le boudoir des supplices de l'ancienne écurie. Il s'agit d'une petite ouverture pratiquée dans la porte qui fermait le boudoir, sorte de petit canal étroit creusé à travers la masse du bois. Il semble que ce pertuis a pu servir au docteur pour projeter dans le boudoir des gaz asphyxiants ou simplement soporifiques. De quelle nature étaient ces gaz ? Chlorure d'éthyle, dont on sait qu'il anesthésie rapidement un patient, gaz toxique provoquant la mort par voie respiratoire ? On ne sait.

Il est également possible et infiniment probable que le docteur utilisait les piqûres. Il pouvait d'autant mieux les pratiquer que ses « clients » partant à l'étranger devaient être munis d'un récent certificat de vaccination facilitant leur passage devant les autorités sanitaires du pays d'accueil. Cet argument enlevait les dernières hésitations. Le voyageur se déshabillait, découvrait son épaule. Le docteur pratiquait l'injection. Acide cyanhydrique qui tue instantanément ? Substance qui endormait progressivement et qui permettait au médecin d'abuser de ses patientes ?

Aujourd'hui, et nous avons de plus en plus l'impression qu'on suit un programme établi, nous connaîtrons peut-être les noms des trois rabatteurs et du coiffeur-posticheur qui dépêchaient les émigrants dans le cabinet médico

Un amuse-gueule, en quelque sorte !

Quant à prendre le docteur Petiot, vous pourrez toujours repasser.

Le docteur est en voyage et son cabinet de la rue Caumartin est fermé pour cause de décès !

L'ouvrier russe gagne tout juste de quoi ne pas mourir de faim

Le parti communiste s'est élevé bien souvent contre l'inégalité scandaleuse des salaires entre les prolétaires et les salariés des catégories dirigeantes. Il voyait

francs par mois, payait le pain 2 fr. 30, le kilo de bœuf 28 fr. 50, et le pull-over 40 francs. On voit tout de suite où était l'enfer, à défaut de paradis

UN FRANC
Rédaction - Administration
Publicité
124, rue Réaumur, Paris-2e
Tél. GUT 75-20 et la suite
C. Chèques Postaux : 47.713 Paris
Adresse télégr. : ECHOGRAM-PARIS
* * *
TARIF
DES ABONNEMENTS :
3 mois ...... 70 fr.
6 mois ...... 130 fr.
1 an .... 250 fr
N° 109 - 2e année

L'ECHO DE LA FRANCE

EDITION DE 5 HEURES
Directeur : Georges Guilbaud
MERCREDI 22 MARS 1944

M. HENRY-HAYE a été reçu solennellement à l'Hôtel de Ville de Versailles

« Il faut éviter de confondre les bourreaux qui ont conduit la France à l'abîme avec les médecins penchés à son chevet. »

A-T-IL DÉCLARÉ

Dans la salle du théâtre de l'hôtel de ville de Versailles, s'est déroulée hier après-midi, à 16 heures, une émouvante cérémonie à l'occasion du retour de M. Henry-Haye, ex-ambassadeur de France à Washington, sénateur maire de Versailles. A cette occasion, de nombreuses personnalités avaient été invitées, parmi lesquels M. Pierre Revilliod, préfet de Seine-et-Oise ; Mgr Roland-Gosselin, évêque de Versailles, et son auxiliaire Mgr Audrain ; M. Coldefy, intendant de police ; le vicomte de Fontenay, ancien ambassadeur de France près le Vatican, ainsi que tous les édiles actuels et anciens. M. Fourcault de Pavant, maire intérimaire, qui avait pris place sur l'estrade à côté de M. Henry-Haye, souhaita tout d'abord la bienvenue à l'ancien ambassadeur, puis fit la lecture du compte rendu du mandat administratif depuis 1940. Après quoi, M. Henry-Haye se leva et prit la parole.

— Il est superflu, dit-il tout d'abord, de vous dire mon émotion au moment où je me lève à cette place. Je reviens dans ma patrie après de longs mois d'efforts et aussi de captivité. Il m'est impossible de m'étendre sur mon séjour aux Etats-Unis, j'en dirais trop ou j'en dirais trop peu.

Plus loin, l'ancien ambassadeur déclara :

— Je suis émerveillé de voir avec quelle continuité mes collègues ont accompli tant de travaux.

Quelques instants plus tard, M. Henry-Haye devait dire :

— La situation de la France n'a pas toujours été comprise comme elle aurait dû l'être. Ceux qui continuent à assumer des tâches ingrates doivent bénéficier d'un minimum de confiance. En touchant le sol de ma patrie, j'avais pensé que les Français se sentiraient les coudes.

« Je supplie les Français aujourd'hui à cette place, où j'ai été honoré par mes concitoyens, de rester unis. Il faut éviter de confondre les bourreaux qui ont mené la France à l'abîme avec les médecins qui se penchent aujourd'hui à son chevet. Il est temps que nous nous ressaisissions les uns et les autres. Souffrez que celui qui vient du large vous donne ce conseil. »

En péroraison, M. Henry-Haye s'écria :

— La France se relèvera, que certains Français le veuillent ou ne le veuillent pas, car la France ne peut pas périr. S'il était dans la pensée de quiconque de faire disparaître la France cette pensée se tournerait à leur déconvenue.

Après ce discours vivement applaudi, M. Fourcault de Pavant reprit la parole. Il annonça que l'ambassadeur avait réussi à amener dans ses bagages une caisse de boîtes de lait condensé qui sera offert aux enfants de Versailles.

En raison de l'arrêt du Métro vers 22 h.

La S.N.C.F. a pris les dispositions suivantes dans les gares de Paris :

1. — Mise en place de voitures pour les voyageurs devant passer la nuit en gare.
2. — Mise à leur disposition de locaux chauffés.
3. — Ouverture des buffets toute la nuit.
4. — Installation de centres d'accueil et de ravitaillement par les soins du Secours National et de la Croix-Rouge.
5. — Délivrance de laissez-passer valables après le couvre-feu par les officiers de garde de l'armée d'occupation.

DANS LA RÉGION DE KOVEL

L'armée allemande contient de violents assauts soviétiques

RECRUDESCENCE D'ACTIVITÉ DANS LA MANCHE

GRAND QUARTIER GENERAL DU FUEHRER, 21 mars. — Le Haut Commandement des forces armées allemandes communique :

Au nord-est de Nikolaiev, d'assez faibles attaques ennemies sont restées infructueuses.

Sur le Boug ukrainien inférieur, des têtes de pont soviétiques ont été nettoyées ou rétrécies à la suite de contre-attaques.

Dans la poche située entre le Boug ukrainien moyen et le Dniester, on ne signale, en fait de violents combats, que ceux qui durent encore dans la région de Smérinka.

De puissantes formations d'avions de combat et de bataille de la Luftwaffe ont infligé aux bolcheviks progressant vers le Dniester de lourdes pertes en hommes et en matériel.

Entre Proskourov et Tarnopol, nos contre-attaques ont pénétré dans les positions ennemies. Des forces soviétiques ont été taillées en pièces et une brèche fermée.

Dans la région de Kremenets et de Kovel, la violence des attaques ennemies s'est accrue. Au cours de durs combats, longtemps indécis, dix-huit chars ennemis ont été détruits ou capturés. Une formation soviétique, qui avait pénétré dans Kovel, a été anéantie.

Au sud du Pripet, entre Styr et Goryn, des attaques répétées des bolcheviks ont échoué.

Sur le reste du front de l'Est, on ne signale que des combats locaux.

La deuxième compagnie de la 502e formation de chars lourds, commandée par le lieutenant von Schiller, s'est particulièrement distinguée au cours des durs combats dans le secteur nord du front de l'Est.

Sur la tête de pont de Nettuno

Sur la tête de pont de Nettuno, on ne signale qu'une vive activité de patrouilles et de corps francs. A Cassino, toutes les attaques ennemies, soutenues par de puissantes formations de chars, se sont brisées, hier encore, devant le feu défensif des vaillants défenseurs.

Au nord-ouest de cette localité, une formation ennemie a été encerclée. Les pertes ennemies sont plusieurs fois supérieures aux nôtres.

Raids sur l'Allemagne

Le 20 mars, vers midi, des formations de bombardiers américains, fortement protégées par la chasse, ont survolé le sud-ouest de l'Allemagne et effectué des attaques terroristes sur Mannheim, Ludwigshafen, ainsi que sur la banlieue de Francfort-sur-le-Main. Vingt-quatre avions ennemis ont été détruits au cours de ces raids au-dessus des territoires occupés de l'Ouest et sur le front italien.

Quelques avions ennemis ont effectué des vols de harcèlement au-dessus de la région de la Ruhr et de l'Allemagne du Sud.

Dans la Manche, les forces de protection d'un convoi allemand ont repoussé une attaque effectuée par des vedettes rapides britanniques. Elles en ont incendié une et endommagé une autre si gravement qu'elle peut être considérée comme perdue. Ainsi la formation commandée par le lieutenant de vaisseau Behrens a, en quelques jours, coulé cinq vedettes rapides ennemies et en a endommagé gravement deux.

La nuit dernière, des batteries à longue portée de la marine de guerre ont bombardé la côte anglaise et des navires ennemis dans les eaux de Douvres.

C'EST entre le cours moyen du Boug et le Dniester que continue à s'exercer la principale pression offensive des Soviets. Les rouges essaient d'élargir latéralement leur poche de pénétration ; ils attaquent surtout dans la région de Smerinka (à 30 kilomètres au sud-ouest de Vinnitza).

Près de Tarnopol, le front s'incurve vers le nord dans la région de Kovel et c'est contre ce secteur qui limite l'extrémité de leur avance vers l'ouest, que les Soviets lancent maintenant des assauts de plus en plus forts.

La côte sud-orientale de l'Angleterre interdite au public

LONDRES, 21 mars. — Sir James Grigg, secrétaire d'Etat à la Guerre, a annoncé qu'à partir du 1er avril 6.000 milles carrés du territoire côtier de la Grande-Bretagne seront interdits au public pour des raisons d'ordre militaire. Il s'agit d'une longueur de 600 milles et d'une profondeur de 10 milles, de la région partant du Wash pour loger la côte du Norfolk, puis la côte orientale et la côte sud de l'Angleterre jusqu'au cap Land's End, ainsi qu'à la petite région du Firth-of-Forth en Ecosse, qui se trouve directement en face du Danemark, à travers la mer du Nord.

Suspension du trafic de voyageurs dans le sud

LONDRES, 21 mars. — Dans les dix jours prochains, les préparatifs en vue d'une suspension totale du trafic des voyageurs sur toute la côte sud et la moitié de la côte est de l'Angleterre devront être achevés. Cette suspension de trafic intéresse une zone côtière de dix milles de large.

L'étroite collaboration hungaro-allemande

A propos de la Hongrie, la Wilhelmstrasse s'en tient à ses précédentes déclarations, qui ont indiqué les lignes générales de l'intensification de la guerre et de la collaboration dans la défense commune contre le danger bolchevik. La Wilhelmstrasse attend qu'une déclaration soit faite à Budapest, qui permettra de compléter l'exposé des points de vue communs sur la situation.

(SUITE PAGE 2)

FEMMES EN UNIFORME

En écoutant chanter les agentes de police...

Réunies hier matin à 10 heures, dans un amphithéâtre de l'Ecole de police de la rue de l'Indépendance-Américaine à Versailles, les 14 agentes de Seine-et-Oise ont chanté en chœur leur chant de marche poétiquement patriotique intitulé : « Le nom de France ».

C'était à l'occasion d'une réception offerte aux membres de la presse parisienne par M. Bonalet, commissaire divisionnaire, chef du service régional de la sécurité publique, qui, en cette qualité aura la haute direction du corps de police féminin nouvellement constitué à l'exemple de ceux qui fonctionnent déjà dans quelques grandes villes : Lyon, Marseille, Le Havre, Rouen, etc.

Les quatorze agentes banlieusardes qui ont vécu à l'école un peu comme à la caserne, sauf qu'elles habitent en ville, ont à peu près fini d'apprendre la théorie, laquelle comportait des cours variés, géographie, histoire, grammaire, droit pénal, droit administratif, assistance publique, etc.

A partir du 1er mars, dûment encadrées, elles commenceront les cours pratiques en ville. On leur apprendra l'art et la manière de dépister l'enfance malheureuse et le vice précoce, de verbaliser sur les marchés, de constater un accident de la circulation, etc.

Et à partir du 1er mai, en même temps que le muguet elles apparaîtront pimpantes dans leur petit uniforme couleur bleu gardien de la paix, à Versailles et à Argenteuil, prêtes à faire leur service.

Les quatorze agentes qui ont été présentées par M. Bonalet et le commandant Pichon, directeur de l'école, ont appris, qui l'eût cru, à marcher au pas. Elles défilent fort bien avec un air très martial.

« Je me suis faite agente, nous a dit l'une d'elles avec un charmant sourire, parce que j'ai voulu ainsi embrasser une carrière active, et aussi pour tenter de me rendre utile au point de vue social ».

En bavardant avec ses camarades nous apprenons que deux d'entre elles sont mariées à des agents et que deux autres sont les épouses d'inspecteurs.

Voilà des ménages qui, espérons-le, connaissent la paix chez eux. Quant au rôle qui sera dévolu aux « assistantes de police », on l'a déjà exposé. Il consistera à rendre compte des situations malheureuses, malades, infirmes et incurables privés de ressources, à rechercher des enfants malheureux dont les parents ont besoin de secours, et aussi dans une tâche de préservation sociale auprès des jeunes filles livrées à elles-mêmes et exposées aux dangers de la vie.

En outre, les agentes auront également à surveiller le ravitaillement, à s'occuper des prix, à contrôler l'application des règles d'hygiène et à pratiquer la fouille des femmes détenues dans les commissariats.

Souhaitons bonne chance aux agentes banlieusardes qui vont apporter un précieux concours à l'œuvre de prophylaxie morale et d'entr'aide sociale entreprise par l'administration.

Jean COURTERAN.

Quatorze jeunes filles et jeunes femmes suivent en ce moment un stage de deux mois à l'école de police de Versailles. Agées de 21 à 35 ans, ayant au moins 1 m. 68, elles seront chargées, au sortir de ce stage, de la surveillance des marchés, files d'attente et lieux publics où un contrôle est à exercer sur la jeunesse. Les jeunes femmes agentes contrôlent les prix sur un des marchés versaillais

Photo Trampus.

Faut-il ajouter aux victimes de l'hôtel de la rue Le Sueur cinq cadavres dépecés repêchés en Seine?

De nos collaborateurs
Rémy LEFRANC
et Abel MANOUVRIEZ

L'actualité s'est réinstallée hier, rue Le Sueur, à l'hôtel du docteur Petiot.

C'est que l'information judiciaire nécessitait, en effet, des précisions que seuls les locaux hantés par le monstre pouvaient livrer tant aux magistrats qu'aux experts. Et pour bien se pénétrer du cadre même où Petiot, après avoir amené ses victimes les faisait mourir dans l'antichambre étroite, puis les transportait à la fosse de chaux vive pour les ramener ensuite dans le brasier du calorifère, le juge d'instruction Berry décidait avant-hier soir qu'un transport de justice aurait lieu dès le lendemain sur les lieux mêmes du drame.

La nouvelle, rendue publique, avait attiré rue Le Sueur des badauds à l'affût d'un spectacle sensationnel. Bien avant 14 heures des groupes imposants s'essaimaient tout au long des trottoirs, tandis que le service d'ordre, aussi imposant que sévère « faisait circuler ». Tâche difficile. Les curieux sont tenaces. Ils s'installaient aux fenêtres, garnissaient les balcons. On en vit même quelques-uns sur les toits.

Le juge d'instruction BERRY et le docteur PAUL sortant du 21 rue Le Sueur, à l'issue de l'enquête qu'ils viennent d'effectuer sur place

Photo Lapi.

L'arrivée des magistrats

On attendait Maurice Petiot, frère du meurtrier. Il ne vint pas, pas plus, d'ailleurs, que la femme du médecin, toujours souffrante à l'Hôtel-Dieu.

Un peu avant 14 h. 30, une voiture de la police judiciaire déposa devant la porte le commissaire Massu, qu'accompagnaient les inspecteurs Battut, Renonciat, Canitraud et plusieurs enquêteurs de la brigade spéciale des recherches.

Puis, quelques instants plus tard, ce fut le tour de M. Tanguy, directeur général de la police judiciaire, qui précédait de peu MM. Clavelin et Derobert, professeurs au Muséum, ainsi que M. Sanié, directeur de l'identité judiciaire.

Bientôt la voiture du parquet stoppait à son tour devant le 21 de la rue Le Sueur pour y déposer le juge d'instruction Berry qu'accompagnaient son greffier, le professeur Griffon, directeur du laboratoire de toxicologie, et le docteur Paul, médecin légiste.

— Ce n'est pas une reconstitution, précisa le magistrat aux journalistes qui l'assiégeaient. Je ne puis donc vous autoriser à entrer.

Et le lourd panneau de chêne se referma.

Les experts à l'œuvre

C'est seulement plus d'une heure après que, le premier, M. Tanguy, directeur de la police judiciaire, quitta l'hôtel du médecin meurtrier.

En souriant, le chef de la police criminelle consentit à livrer le secret des opérations intérieures.

— Rien de spectaculaire. Les experts examinent les différents lieux qui les intéressent personnellement.

On n'en put tirer autre chose.

Un quart d'heure plus tard, le magistrat, suivi du docteur Paul, sortait à son tour.

On l'entoura immédiatement. Mais le spécialiste des grandes affaires criminelles (n'est-ce pas lui qui instruisit l'affaire Weidmann?) le juge Berry sait, d'un sourire, éluder les questions indiscrètes.

— Les experts se sont mis au travail, tout simplement. Quant à moi, j'ai visité des locaux que je ne connaissais pas.

De son côté, le docteur Paul, à qui revient la lourde charge de définir dans la mesure du possible le nombre des victimes que contenait la fosse tragique, nous affirma:

— Jusqu'ici nous avons pu reconstituer la présence de neuf corps. Mais on peut presque à coup sûr ajouter à l'actif de Petiot cinq autres corps repêchés dans la Seine et dont le dépeçage peut être sans nul doute attribué à Marcel Petiot.

Un peu avant 4 heures, la longue caravane des voitures quittait la rue Le Sueur. On devait cependant apprendre que le juge Berry et ses collaborateurs avaient minutieusement examiné les lieux du drame, et longuement visité la chambre des tortures où Marcel Petiot faisait mourir ses victimes.

Il a regardé les murs de la chambre étroite et s'est penché avec intérêt sur la fosse dans laquelle le docteur Petiot faisait disparaître ses victimes. Puis il est également monté sur le petit siège permettant d'accéder au périscope par lequel Petiot assistait à la lente agonie de ses étranges clients.

On n'a pas retrouvé de nouvelles traces de sang. Par contre, on retrouve toujours, en raclant le sol, des débris d'ossements et de chair.

A l'issue de ce transport, le juge a réuni ses principaux collaborateurs et a nettement délimité le travail de chacun.

Dans la soirée, le juge devait entendre les trois rabatteurs qui opéraient pour le compte de Marcel Petiot. Seront-ils inculpés de complicité ? Cette issue normale ne semble faire pour l'instant aucun doute.

Enfin, ajoutons qu'on est sur le point d'identifier une quatrième victime du monstre. Il s'agirait de Mme Carroué, habitant dans un hôtel de la rue Favart et qui disparut l'an dernier le jour du mardi gras.

Une allocution radiodiffusée de M. Marcel Déat

M. Marcel Déat, ministre secrétaire d'Etat au travail et à la solidarité nationale, parlera vendredi soir 24 mars, à 19 h. 10, à la Radiodiffusion nationale, au cours de l'émission de la « Voix du travail ».

LE MARÉCHAL INVITE LES LÉGIONNAIRES à diffuser la doctrine incluse dans ses messages

Les chefs départementaux de la Légion française des Combattants ont tenu, du 17 au 20 mars, au Mont-Dore, une réunion extraordinaire. A l'issue de ce stage d'études et de travaux, le Maréchal de France a tenu à adresser un message aux légionnaires dans lequel il a dit notamment :

« Je vous ai parlé dans mon message du 2 février de l'aspect social de votre mission. J'ai reconnu la grandeur et la ténacité de vos efforts, j'ai noté avec satisfaction l'importance des résultats que vous avez obtenus.

« Mais l'activité sociale ne suffit pas seule à faire vivre une nation. Il faut à la base une doctrine pour orienter les énergies. C'est pourquoi je souligne aujourd'hui le deuxième aspect de la mission que je vous ai donnée :

« Diffuser dans le pays la doctrine française incluse dans mes messages.

« La doctrine dont doit s'inspirer la nation a une valeur permanente.

« L'esprit combattant conserve, lui aussi, une permanente valeur française.

« Combattants de l'une ou de l'autre guerre, vous êtes donc qualifiés pour faire connaître au pays la doctrine par laquelle la France, demain, pourra se relever. Vous avez à préparer les cadres qui aideront à ce redressement. »

Puis après avoir félicité les légionnaires pour le travail déjà accompli le Maréchal a poursuivi :

« Vous semez pour l'avenir. Votre labeur ne sera pas stérile, même s'il vous apparaît aujourd'hui décevant. »

MARIUS GROUT lauréat du Prix Goncourt 1943

On en avait beaucoup parlé, on l'avait presque oublié, et voilà qu'on nous l'annonce. Il y a un prix Goncourt. Mais oui. Sans bruit, sans mondanité et sans journaliste l'Académie Goncourt a décerné son prix du roman 1943. Seul un froid communiqué nous annonce le résultat.

Marius Grout l'emporte par 5 voix sur 9, pour son livre, *Passage de l'homme* (N.R.F.).

Ont obtenu chacun une voix :

Elissa, de Mme Albine Léger ; *le Cheval blanc*, de Mme Elsa Triolet ; *Nans, le berger*, de M. Thyde Monnier; *Causeries*, de M. Philippe Henriot.

Où les citoyens soviétiques « cherchent quelque chose à acheter »

Si le ravitaillement en Russie soviétique était, au moment de l'enquête du journaliste américain Knickerbocker, sévèrement rationné, à d'autres égards encore la pénurie se faisait durement sentir.

En ce qui concerne les voyages, par exemple :

On ne peut imaginer l'importance de la circulation des voyageurs, actuellement sur les chemins de fer russes, si on ne l'a pas observée soi-même. Aborder un train, où que ce soit, est un exploit permis seulement à une personne vigoureuse et résolue. Voyager n'est pas une nécessité, c'est une calamité. Obtenir des billets est une occupation qui peut prendre une semaine.

Quant à la possibilité de se procurer des objets de consommation courante, elle apparaît dans cette réflexion d'un ouvrier de Moscou, bénéficiant à cette époque de la semaine de cinq jours. « Elle donne chaque jour la liberté à un cinquième de la population, ce qui représente pour Moscou environ un demi-million de personnes. Elles sont toujours dehors ».

— Nous travaillons plus durement pendant notre jour de repos, dit un homme, que nous ne le faisons pendant les jours de travail. Les jours de congé, nous devons chercher quelque chose à acheter, et cela use nos chaussures.

« Regardez sur le trottoir, ajoute l'enquêteur américain, et attendez que passe une bonne paire de chaussures. Levez les yeux. Neuf fois sur dix, elle appartiendra à un soldat de l'armée rouge, ou à un homme portant l'uniforme du Guépéou.

Il y a sans doute là des traits dont certains sont, hélas ! devenus maintenant familiers dans nos pays occidentaux, mais seulement depuis les hostilités.

Le bienfait des Soviets a consisté en somme pour la malheureuse population russe, à lui faire connaître en pleine paix le régime de restrictions et de pénurie qui ne s'est appesanti sur nous que du fait de la guerre.

Une déclaration sans équivoque de l'ambassadeur de l'Eire aux Etats-Unis

L'ambassadeur de l'Eire aux Etats-Unis a déclaré :

— Le peuple de l'Eire ne se sent pas obligé de faire la guerre aux côtés des alliés. L'Eire n'envisage pas de modifier son attitude envers l'Allemagne. Le peuple de l'Eire n'a qu'à regarder vers l'Irlande du Nord pour voir comment on refuse la démocratie à ce pays, démocratie pour laquelle les alliés prétendent combattre.

DE RETOUR DU FRONT DE L'EST

Le COLONEL PUAUD EST RENTRE HIER A PARIS

Six heures trente dans le grand hall bruyant de la gare de l'Est.

Un petit groupe d'officiers, l'écusson tricolore sur la manche droite de l'uniforme, franchissent les portillons d'arrivée.

Le colonel Puaud, prestigieux soldat à la poitrine constellée de décorations arrive à Paris, de retour du front de l'Est.

Nul journaliste, nul photographe car le chef de la L. V. F. a voulu garder l'incognito. Seuls l'accompagnent l'intendant colonel Agostini, le capitaine Bridoux et le lieutenant Bénito.

Depuis cinq mois le colonel Puaud n'était pas revenu en France. Depuis cinq mois il se battait à la tête de ses unités dans les steppes russes. Il a participé aux combats qui valurent à la Légion française l'honneur d'être cité au communiqué de guerre de la Werhmacht et d'inscrire à son actif une nouvelle page de gloire.

Aujourd'hui le colonel Puaud vient passer une courte permission dans la capitale en attendant de repartir dans la bataille. Dans cette bataille où se joue le sort du monde et où la L. V. F. défend la dernière parcelle de l'honneur militaire de la France.

Deux villages ensevelis sous les laves du Vésuve

(Photo Safara)

L'éruption du Vésuve a atteint son paroxysme. Un fleuve de lave s'est répandu sur le côté septentrional de la montagne, engloutissant les villages de San Sebastiano et de Massa di Soma, dont les 5000 habitants avaient heureusement évacué avant-hier.

La coulée principale est large de 400 mètres environ et profonde de plus de deux mètres.

Sous la pression des communistes l'« épuration » se poursuit en Afrique du Nord

ALGER, 21 mars. — André Le Troquer, haut commissaire à la guerre et à l'air du Comité d'Alger, a donné hier à l'Assemblée consultative des détails sur les mesures prises contre les personnes suspectées de fascisme et déclara que des sanctions avaient été prises contre 127 anciens membres du service d'ordre de la légion et du parti populaire français.

De plus, 193 membres de la phalange africaine doivent comparaître devant des tribunaux militaires. Une enquête est ouverte sur 656 autres cas.

D'autre part, le tribunal militaire d'Alger a condamné à mort, pour fidélité au Maréchal, un Tunisien, et a infligé 5 ans de prison au lieutenant Molinie, 20 ans de travaux forcés à un Algérien et 15 ans à un Marocain.

Les communistes mènent le jeu

écrit un hebdomadaire anglais

LONDRES, 21 mars. — A propos de l'exécution de Pucheu, l'hebdomadaire britannique « Tablet » constate que les communistes mènent le jeu et qu'il est à prévoir qu'un jour Giraud et de Gaulle pourraient avoir à répondre d'accusations semblables à celles portées contre Pucheu.

Le journal fait aussi observer « qu'en fait le mouvement de la résistance ne représente qu'une portion infime du peuple français et qu'il est d'essence purement communiste. »

LA FERMETURE des CAFES et RESTAURANTS S'ECHELONNERA SUR TOUTE LA SEMAINE

Désormais, les brasseries-restaurants et les cafés-restaurants devront choisir l'une des deux modalités de fermeture suivantes (au lieu des trois prévues précédemment) : a) Fermeture complète pendant deux jours ; b) Fermeture pendant une journée complète ainsi que pendant deux autres jours à partir de 15 heures.

Les propriétaires de cafés-restaurants et de brasseries-restaurants ayant choisi le régime b pourront, pendant les deux demi-journées de fermeture, continuer à servir des boissons jusqu'à 18 heures, au lieu de 19 heures précédemment.

D'autre part, afin d'apporter plus de souplesse dans l'application du régime de fermeture des cafés, bars, brasseries, débits de boisson, les deux jours de fermeture imposés à ces établissements pourront être choisis pendant les sept jours de la semaine.

Ceux qui travaillent en Allemagne sont les vrais patriotes, ils aident à sauver la France du capitalisme anglo-américain et du bolchevisme.

UN DEVOIR

L'EXECUTION de Pucheu n'a pas marqué la fin d'un drame, mais ouvert une ère, celle de la terreur. Aux émigrés qui réclamaient des fers, des haches et des bourreaux aux communistes qui exigent des têtes pour épouvanter les bourgeois et pour épurer la France des seuls hommes capables de tenir en échec le parti de Moscou, M. de Gaulle a cédé. La dissidence nord-africaine avait été jusqu'ici relativement humaine. Elle cède aujourd'hui au vertige de la vengeance. A peine a-t-on recouvert la fosse de Pucheu qu'un nouveau procès s'ouvre, nous annoncent les agences anglaises, celui des premiers combattants français de la Phalange africaine. Or si le sort de Pucheu, politicien sans grandeur, sinon sans intelligence, nous laissait indifférents, il ne peut pas être question, pour les Français loyaux, de laisser mettre à mort des camarades contre lesquels on ne peut relever aucune charge sérieuse.

Les Fouquier-Tinville d'Alger accusent les hommes de la Phalange africaine d'avoir servi contre la France dans une armée étrangère. Rétablissons les faits pour les métropolitains qui ont peu connu le drame africain.

La révolution nationale comptait des milliers d'adeptes en Tunisie. Au moment de l'agression anglo-américaine beaucoup de ces hommes se découragèrent devant l'inertie des représentants du gouvernement et perdirent courage devant les trahisons des officiers généraux.

Cependant, le Maréchal, chef de l'Etat, ordonna de ne pas combattre les troupes de l'Axe et de résister aux agresseurs. En un message retentissant, il condamna l'ex-général Giraud qui avait forfait à l'honneur en manquant à sa parole d'officier. Dès lors, pour les fidèles du chef de l'Etat, il n'existait point de doute sur le devoir à suivre. Il fallait, coûte que coûte, empêcher les trahisons qui avaient livré Alger et Casablanca de se répéter, il fallait, même si la partie s'annonçait perdue, combattre pour sauver l'honneur français terni par tant de hontes.

Un secrétaire d'Etat, l'amiral Platon, vint à Tunis répéter les ordres du gouvernement. Quelques jours après, un chargé de mission de Vichy, Guilbaud, venait animer la résistance tunisienne au nom du Maréchal et du gouvernement. A plusieurs reprises, l'amiral Esteva, résident général, présida les réunions qu'il tint à Tunis. Il s'entretint presque quotidiennement avec lui. Les Français de la régence ne pouvaient donc avoir aucun doute sur la volonté de résistance à l'agression américaine du gouvernement français.

A la fin du mois de décembre 1942, une mission militaire comprenant plusieurs offici[ers] français arriva en Tunisie pour encadrer les troupes fidèles et y amener de nouvelles forces. La démobilisation des unités françaises de Bizerte, le glissement à la dissidence de l'armée Barré réduisaient à néant la première partie de cette mission, la seconde restait possible.

L'amiral Esteva invita, dans une circulaire officielle, les fonctionnaires à entrer dans la Phalange africaine, Guilbaud et le C.U.A.R. montrèrent aux révolutionnaires nationaux du pays la portée d'une action qui pouvait contribuer à l'amélioration de la position de la France dans l'Europe. Les hommes qui s'engagèrent dans la Phalange le firent ainsi avec la certitude absolue de servir la politique du gouvernement légitime.

La Phalange, que l'amiral Esteva tint à passer en revue avant son départ pour le combat, constituait une unité française commandée par des officiers français. Elle était au moins aussi régulière, du point de vue juridique, que les soldats gaullistes qui furent pris par les Allemands à Bir el Hakeim, ou que les giraldistes qui furent capturés en assez grand nombre sur le front de Tunisie, au cours des batailles de Pichon et de Pont-du-Fahs. On sait quel traitement fut réservé à ces prisonniers de guerre par les Allemands. Les gaullistes furent régulièrement internés. Quant aux giraldistes, ils furent libérés sur l'ordre du Führer qui estimait avec raison qu'ils n'étaient pas responsables de l'attitude de leurs chefs. C[e] que confirmaient d'ailleurs les déclarations [à] peu près unanimes des hommes que nous pûmes voir dans les camps. Les dissidents semblèrent suivre cette voie après la campagne [de] Tunisie. Ces soldats avaient gardé des traditions militaires et ils admiraient peut-être en secret l'admirable façon dont s'étaient batt[us] les volontaires de la Phalange. Leur attitude suffit, en tout cas, à prouver l'inanité du procès qu'exigent Le Troquer et Grenier. Si les phalangistes avaient été des criminels, pourquoi les gaullistes ont-ils attendu plus de [illegible] mois pour les juger ? Les tribunaux milit[air]es en temps de guerre vont plus vite pour [con]damner des traîtres convaincus de leur fa[ute].

Mais il serait fort vai[n] [d']argumenter contre des hommes dont toute [la] politique consiste à « liquider » [l]eurs adversaires. On ne discute pas avec des assassin[s]. On leur tient le seul langage qu'ils compren[nent] : celui de la violence. Dès le 15 mars Gu[ilbaud] a demandé au gouvernement d'agir pou[r pro]téger les garçons héroïques qui ont [e]ux aussi des amis en France. Les bourreaux d'Alger [illegible] on [l]eur annonce demain que Que diront [illegible] celle des phalangistes ? leur tête sans enthousiasme que les révo-C'est ce[s] françai[s] réclament l'application de lution[naires] otages. Ils espèrent que les gens la lo[illegible] le bon sens de s'arrêter avant d'Al[ger] [illegible] crimes auxquels les pous-[illegible] communistes.

[illegible] par peur ou par haine, les gaullistes [illegible] chantage des marxistes, s'ils osent [illegible] des adversaires désarmés, qu'ils ne [illegible] pas si demain la loi du talion frappe [illegible]

Claude MARTIN.

Faut-il ajouter aux victimes de l'hôtel de la rue Le Sueur cinq cadavres dépecés repêchés en Seine?

De nos collaborateurs
Rémy LEFRANC
et Abel MANOUVRIEZ

L'actualité s'est réinstallée hier, rue Le Sueur, à l'hôtel du docteur Petiot.

C'est que l'information judiciaire nécessitait, en effet, des précisions que seuls les locaux hantés par le monstre pouvaient livrer tant aux magistrats qu'aux experts. Et pour bien se pénétrer du cadre même où Petiot, après avoir amené ses victimes les faisait mourir dans l'antichambre étroite, puis les transportait à la fosse de chaux vive pour les ramener ensuite dans le brasier du calorifère, le juge d'instruction Berry décidait avant-hier soir qu'un transport de justice aurait lieu dès le lendemain sur les lieux mêmes du drame.

La nouvelle, rendue publique, avait attiré rue Le Sueur des badauds à l'affût d'un spectacle sensationnel. Bien avant 14 heures des groupes imposants s'essaimaient tout au long des trottoirs, tandis que le service d'ordre, aussi imposant que sévère « faisait circuler ». Tâche difficile. Les curieux sont tenaces. Ils s'installaient aux fenêtres, garnissaient les balcons. On en vit même quelques-uns sur les toits.

Le juge d'instruction BERRY et le docteur PAUL sortant du 21 rue Le Sueur, à l'issue de l'enquête qu'ils viennent d'effectuer sur place
Photo Lapi.

L'arrivée des magistrats

On attendait Maurice Petiot, frère du meurtrier. Il ne vint pas, pas plus, d'ailleurs, que la femme du médecin, toujours souffrante à l'Hôtel-Dieu.

Un peu avant 14 h. 30, une voiture de la police judiciaire déposa devant la porte le commissaire Massu, qu'accompagnaient les inspecteurs Battut, Renonciat, Canitraud et plusieurs enquêteurs de la brigade spéciale des recherches.

Puis, quelques instants plus tard, ce fut le tour de M. Tanguy, directeur général de la police judiciaire, qui précédait de peu MM. Clavelin et Derobert, professeurs au Muséum, ainsi que M. Sanié, directeur de l'identité judiciaire.

Bientôt la voiture du parquet stoppait à son tour devant le 21 de la rue Le Sueur pour y déposer le juge d'instruction Berry qu'accompagnaient son greffier, le professeur Griffon, directeur du laboratoire de toxicologie, et le docteur Paul, médecin légiste.

— Ce n'est pas une reconstitution, précisa le magistrat aux journalistes qui l'assiégeaient. Je ne puis donc vous autoriser à entrer.

Et le lourd panneau de chêne se referma.

Les experts à l'œuvre

C'est seulement plus d'une heure après que, le premier, M. Tanguy, directeur de la police judiciaire, quitta l'hôtel du médecin meurtrier.

En souriant, le chef de la police criminelle consentit à livrer le secret des opérations intérieures.

— Rien de spectaculaire. Les experts examinent les différents lieux qui les intéressent personnellement.

On n'en put tirer autre chose.

Un quart d'heure plus tard, le magistrat, suivi du docteur Paul, sortait à son tour.

On l'entoura immédiatement. Mais le spécialiste des grandes affaires criminelles (n'est-ce pas lui qui instruisit l'affaire Weidmann?) le juge Berry sait, d'un sourire, éluder les questions indiscrètes.

— Les experts se sont mis au travail, tout simplement. Quant à moi, j'ai visité des locaux que je ne connaissais pas.

De son côté, le docteur Paul, à qui revient la lourde charge de définir dans la mesure du possible le nombre des victimes que contenait la fosse tragique, nous affirma:

— Jusqu'ici nous avons pu reconstituer la présence de neuf corps. Mais on peut presque à coup sûr ajouter à l'actif de Petiot cinq autres corps repêchés dans la Seine et dont le dépeçage peut être sans nul doute attribué à Marcel Petiot.

Un peu avant 4 heures, la longue caravane des voitures quittait la rue Le Sueur. On devait cependant apprendre que le juge Berry et ses collaborateurs avaient minutieusement examiné les lieux du drame, et longuement visité la chambre des tortures où Marcel Petiot faisait mourir ses victimes.

Il a regardé les murs de la chambre étroite et s'est penché avec intérêt sur la fosse dans laquelle le docteur Petiot faisait disparaître ses victimes. Puis il est également monté sur le petit siège permettant d'accéder au périscope par lequel Petiot assistait à la lente agonie de ses étranges clients.

On n'a pas retrouvé de nouvelles traces de sang. Par contre, on retrouve toujours, en raclant le sol, des débris d'ossements et de chair.

A l'issue de ce transport, le juge a réuni ses principaux collaborateurs et a nettement délimité le travail de chacun.

Dans la soirée, le juge devait entendre les trois rabatteurs qui opéraient pour le compte de Marcel Petiot. Seront-ils inculpés de complicité ? Cette issue normale ne semble faire pour l'instant aucun doute.

Enfin, ajoutons qu'on est sur le point d'identifier une quatrième victime du monstre. Il s'agirait de Mme Carroué, habitant dans un hôtel de la rue Favart et qui disparut l'an dernier le jour du mardi gras.

TE LES LÉGIONNAIRES
loctrine incluse
messages

l'autre guerre, vous êtes donc qualifiés pour faire connaître au pays la doctrine par laquelle la France, demain, pourra se relever. Vous avez à préparer les cadres qui aideront à ce redressement. »

Puis après avoir félicité les légionnaires pour le travail déjà accompli le Maréchal a poursuivi :

« Vous semez pour l'avenir. Votre labeur ne sera pas stérile, même s'il vous apparaît aujourd'hui décevant. »

DE RETOUR DU FRONT DE L'EST

L. COLONEL RUAUD

18, RUE D'ENGHIEN, 18
PARIS-Xe
Téléphone PROvence : 15-21 / Inter : PRO 93-60
Télégramme : Parisien-Paris
PUBLICITE : Téléph. PRO 15-21
Petites annonces : PRO 16-22
CAMOUFLAGE DES LUMIERES de 19 h. 35 à 6 h. 19

Le Petit Parisien

1 franc — ÉDITION DE PARIS — 5 heures

69e ANNÉE — N° 24.319
MERCREDI 22 MARS 1944
Sainte LÉA

LA POLITIQUE AMÉRICAINE TEND A ÉVINCER LA FRANCE DU MAROC

LES Etats-Unis n'ont aucune idée des problèmes politiques qui se posent en dehors de leur hémisphère. Leur diplomatie est faite par des amateurs, banquiers, directeurs de grands magasins, industriels, fabricants de lait condensé ou de frigidaires, hommes politiques promus en un tournemain ministres plénipotentiaires ou ambassadeurs par la grâce d'une amitié présidentielle. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elle se signale souvent par des initiatives aussi intempestives que bouffonnes. Un sénateur américain n'a-t-il pas été jusqu'à proposer, ces jours derniers, la transplantation de tous les Finlandais en Alaska comme moyen de régler le problème finno-soviétique ?

Cette insuffisance politique n'a d'égale que la prétention à tout régir. Les dirigeants américains s'estiment au-dessus des expériences acquises par les autres. Ils n'aiment pas recevoir des leçons. Par contre, ils aiment à prêcher. C'est une caractéristique de la mentalité puritaine qui les anime.

Inutile d'insister longuement sur les conséquences que de telles dispositions d'esprit peuvent produire ! L'expérience de l'entre-deux-guerres est là pour nous édifier. Chaque initiative américaine dans les affaires d'Europe en général et dans celles de la France en particulier se traduisit toujours par des résultats désastreux. Désastreux pour la France et pour l'Europe, bien entendu, et non pas pour les Etats-Unis. Car ceux-ci trouvèrent toujours, en effet, le moyen d'identifier la cause de la justice avec celle de leurs intérêts et de ne jamais souffrir des erreurs qu'ils commettaient.

∴

Ce qui se passe actuellement au Maroc le prouve une fois de plus. La politique américaine y intervient depuis novembre 1942, avec une méconnaissance totale des problèmes à résoudre. Il n'est pas de fautes dans lesquelles elle ne soit tombée. Les colons français, les soldats de l'armée dissidente, les indigènes, le gouvernement du Maghzen, tous ont eu à souffrir de son inintelligence et de son incompréhension. Dans un pays où régnait la paix française, les troubles sont aujourd'hui courants. Les Arabes et Berbères se voient brimés et offensés dans leur foi et leurs conceptions religieuses par l'absurde prétention de missionnaires bottés et casqués, ignorants de l'Islam et pour qui la Bible, le whisky et la mitrailleuse sont les seuls instruments de persuasion.

Ce n'est pas nous qui l'affirmons, mais le pacha de Marrakech. Dans un récent message publié par le journal dissident, d'Alger Combat, et reproduit par le *Washington Daily News*, le puissant El Glaoui écrivait : « *Les Américains se sentent appelés à tout faire, mais ils font tout mal. Leur zèle intempestif a suscité dans le pays une colère et une opposition analogues à celles qu'auraient pu produire de mauvaises intentions. Aussi singulier que cela puisse paraître aux politiciens américains, les musulmans n'ont rien de commun avec leur monde et avec sa façon de vivre incroyable. La politique américaine touche à tout, sans apporter de solution à quoi que ce soit.* »

∴

Il est un point, pourtant, où une solution apparaît, et c'est, hélas ! une solution antifrançaise. En même temps qu'ils brouillent les cartes au Maroc, qu'ils éliminent la France de toutes les positions économiques qu'elle détenait, les Américains conduisent une politique de détachement de l'empire chérifien de la métropole. Tous les renseignements qui nous parviennent par Tanger sont concordants. Ce que les Anglais ont fait à Beyrouth, les diplomates du département d'Etat veulent le faire à Rabat. Comme ils ne furent pas partie aux conférences internationales, à celle d'Algésiras entre autres, qui reconnurent internationalement le protectorat de la France, ils en prennent prétexte pour l'ignorer et traiter directement avec le sultan, en flattant le nationalisme marocain.

Ceux qui, le 8 novembre 1942, ouvrirent les portes du plus beau joyau de notre Empire aux soldats de M. Roosevelt, avaient-ils prévu cela ?

Pierre VITOUX

Londres et Washington déplorent l'exécution de Pucheu

Bâle. — Le correspondant londonien du *Basler Nachrichten* déclare que l'exécution de Pucheu a provoqué à Londres et à Washington une certaine nervosité. Les Anglo-Américains ont toujours été d'avis qu'il ne fallait pas avoir recours en de tels cas à des solutions extrêmes. La condamnation d'Alger est considérée comme un fait uniquement politique, et c'est pourquoi on la déplore.

Les exécutions politiques ne peuvent qu'ouvrir la voie au despotisme. Aussi le rejet par de Gaulle du recours en grâce de Pucheu a-t-il provoqué à Londres une réelle inquiétude.

Homme valide et Français. Deux raisons suffisantes pour s'engager à la L. V. F.

La pression offensive soviétique continue de s'exercer entre Boug et Dniester

Les contre-attaques allemandes se développent favorablement dans les secteurs de Proskourov et Tarnopol

EN ITALIE, LES ANGLO-AMÉRICAINS PIÉTINENT TOUJOURS DEVANT CASSINO

Berlin. — Dans le secteur méridional du front de l'Est, la situation reste caractérisée : à l'aile orientale, par l'achèvement du mouvement de repli allemand ; entre le Boug et le Dniester, par les efforts des Soviets en vue d'élargir leur poche de pénétration ; entre Proskourov et Tarnopol, par les succès que continuent de remporter les contre-attaques allemandes ; enfin, à l'aile occidentale, par la continuation des attaques soviétiques dans la région de Kovel.

Le repli allemand à l'aile ouest semble maintenant terminé. Il s'est opéré en bon ordre, et tout le matériel a été ramené, malgré les efforts des Soviets pour empêcher les opérations de décrochage et pour transformer ensuite la retraite en une percée du front. Les Soviets ont poursuivi énergiquement leurs attaques contre le nouveau front allemand sur le Boug inférieur, en particulier contre la tête de pont de Nikolaïev. Ils ont également essayé de franchir le Boug dans cette région, mais leurs troupes, qui avaient réussi par endroits à prendre pied sur la rive occidentale, ont été partout anéanties.

C'est entre le cours moyen du Boug et le Dniester que continue de s'exercer la principale pression offensive des Soviets. De violents combats sont en cours dans cette région. Hier, les Soviets ont essayé d'élargir latéralement leur poche de pénétration, qui est assez étroite, et ils ont attaqué surtout dans la région de Smerinka (à 30 kilomètres au sud-ouest de Vinnitza).

Dans le secteur voisin, plus à l'ouest, entre Proskourov et Tarnopol, les contre-attaques allemandes dominent nettement la situation. Les Soviets sont complètement arrêtés dans cette région et perdent chaque jour du terrain. Près de Tarnopol, le front s'incurve fortement vers le nord, jusque dans la région de Kovel, et c'est contre ce secteur, qui limite l'extrémité de leur avance vers l'ouest, que les Soviets lancent maintenant des assauts de plus en plus forts. Leurs attaques ont encore été repoussées hier, sans qu'ils aient pu gagner le moindre terrain. Au nord-est de Kovel, où le front s'incurve de nouveau vers l'est pour s'engager dans la zone des marais du Pripet, les Soviets ont aussi déployé hier une certaine activité entre le Styr et le Goryn, qui sont des affluents méridionaux du Pripet. Ici non plus les Soviets n'ont pu réaliser la moindre progression.

Sur le reste du front, il n'y a eu que des opérations locales.

Grand quartier général du Führer, 21 mars.

Au nord-est de Nikolaïev, d'assez faibles attaques ennemies sont restées infructueuses.

Sur le Boug ukrainien inférieur, des têtes de pont soviétiques ont été nettoyées ou rétrécies à la suite de contre-attaques.

Dans la poche située entre le Boug ukrainien moyen et le Dniester, on ne signale, en fait de violents combats, que ceux qui durent encore dans la région de Smerinka.

De puissantes formations d'avions de combat et de bataille de la Luftwaffe ont infligé aux bolcheviks, progressant vers le Dniester, de lourdes pertes en hommes et en matériel.

Entre Proskourov et Tarnopol, nos contre-attaques ont pénétré dans les positions ennemies. Des forces soviétiques ont été taillées en pièces et une brèche fermée.

Dans la région de Kremenets et de Kovel, la violence des attaques ennemies s'est accrue. Au cours de durs combats longtemps indécis, dix-huit chars ennemis ont été détruits ou capturés. Une formation soviétique qui avait pénétré dans Kovel a été anéantie.

Suite page 2.

Le colonel Puaud commandant la L.V.F. est à Paris

M. Jacques Doriot serrant la main du colonel Puaud
(Photo P. P.)

Venant du front de l'Est, le colonel Puaud, commandant la L.V.F., est arrivé hier soir à la gare de l'Est par le train de Berlin.

Sur le quai, une foule nombreuse l'attendait. On reconnaissait M. le conseiller Westrick, de l'ambassade d'Allemagne, et M. le major Treffert, chef du centre de Versailles. M. de Brinon s'était fait représenter par M. Lièvre. A leurs côtés se tenaient le lieutenant Jacques Doriot, en civil ; Mgr Mayol de Luppé, aumônier de la Légion, et l'intendant Agostini, secrétaire général de la L. V. F.

A sa descente du train, le colonel Puaud donna l'accolade à Mgr Mayol de Luppé, puis, après avoir serré de nombreuses mains amies, fit une déclaration brève, mais éloquente, à la presse :

— Je tiens à dire combien méritants sont nos légionnaires. Il faut aussi que l'on sache que leur tâche est pénible : pendant le mois de février, il leur a fallu se battre par des températures de — 32°. Le Führer a reconnu leurs efforts. Je demande maintenant que les Français en fassent autant.

Contribuables, voici comment vous devez déclarer vos bénéfices et revenus de l'année 1943

C'est avant le 1er avril que les contribuables doivent produire leurs déclarations de bénéfices et de revenus de 1943.

Les formules qui sont mises à leur disposition — et qui, pour les industriels et commerçants imposables d'après leur bénéfice réel, ainsi que pour les redevables passibles de l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales, sont envoyées directement à domicile — comportent toutes les indications nécessaires pour leur permettre de mener à bien ce travail.

Il ne sera pas inutile, cependant, de leur donner quelques précisions complémentaires.

Voici, en premier lieu, comment doivent être rédigées les déclarations concernant les impôts cédulaires.

Commerçants et industriels

Les déclarations que doivent souscrire les commerçants et industriels pour l'établissement de l'impôt cédulaire sont soumises aux mêmes règles que précédemment. Les intéressés en connaissent bien tous les éléments. Nous nous bornerons donc à rappeler que les contribuables imposables d'après leur bénéfice réel doivent obligatoirement joindre à leur déclaration un résumé de leur compte de profits et pertes, une copie de leur bilan, ainsi qu'un relevé des amortissements et des provisions.

Rappelons également que la contribution foncière afférente aux immeubles figurant à l'actif de l'entreprise et l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux ne doivent plus être compris dans les frais généraux (article premier de la loi du 23 février 1942).

Notons toutefois que, cette année, la formule de déclaration comporte en plus, à la page 2, une ligne réservée à l'indication, par les entreprises, du montant de leur chiffre d'affaires global de la période à laquelle se rapporte la déclaration.

Redevables des professions libérales

Tous les contribuables qui bénéficient de revenus non commerciaux doivent obligatoirement rédiger une déclaration, même si la profession est exercée au domicile.

Tous les médecins, chirurgiens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et avocats fourniront les renseignements spéciaux qui leur sont demandés et relatifs aux conditions d'exercice de leur profession au cours de l'année 1943.

Ceux qui sont soumis au régime du forfait indiqueront en outre le montant de leurs recettes brutes de l'année 1943.

Les redevables imposables d'après leur bénéfice réel — y compris les médecins, chirurgiens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et avocats qui opteront pour ce mode d'imposition — mentionneront le montant des recettes brutes, la nature et le montant des dépenses professionnelles.

Agriculteurs renonçant au forfait

Il convient, d'autre part, de rappeler que les agriculteurs qui renonceront à l'imposition forfaitaire devront adresser au contrôleur du lieu de leur domicile, avant le 1er avril, une déclaration sur papier libre indiquant le montant du bénéfice réel de la campagne agricole terminée en 1943 et précisant les éléments ayant servi à la détermination de ce bénéfice, notamment la nature et la contenance des principales cultures, les recettes brutes d'exploitation, le montant des fermages, des rétributions en argent du personnel salarié et, le cas échéant, le montant des intérêts des dettes contractées pour les besoins de l'exploitation.

Salariés

On sait que, pour les salariés, l'impôt cédulaire est aujourd'hui perçu par voie de retenues faites par les employeurs lors des paiements.

Les salariés n'ont dès lors à souscrire, le cas échéant, pas d'autre déclaration que celle relative à l'établissement de l'impôt général sur le revenu.

Louis NOBLET.

(A suivre.)

LA FINLANDE A REPOUSSÉ LES CONDITIONS SOVIÉTIQUES

Le Parlement d'Helsinki approuve l'attitude du gouvernement

Helsinki. — L'Office finlandais d'information a publié une communication officielle dans laquelle le gouvernement d'Helsinki situe sa position en ce qui concerne les pourparlers récents avec l'U.R.S.S. Le gouvernement déclare qu'il n'a pas cru possible d'accepter, sans posséder une garantie sur leur teneur et leur interprétation, des conditions d'armistice appelées à avoir une répercussion profonde sur l'existence de la nation.

Les Soviets considéraient en effet leurs conditions comme des propositions minima et ne voulaient discuter de la cessation des hostilités qu'après l'acceptation de ces conditions. En outre, Moscou avait fixé un délai.

Le communiqué déclare enfin que le Parlement finlandais a été mis au courant de toutes les phases des négociations et a approuvé l'attitude gouvernementale.

« Accepter les propositions de Moscou équivalait au suicide »
écrit un journal finnois

Commentant le communiqué du gouvernement, le journal *Uusi Suomi* déclare qu'il est impossible aux dirigeants finnois d'accepter des propositions soviétiques qui ont le caractère d'un véritable ultimatum.

« Le Parlement unanime s'est joint au gouvernement, ajoute-t-il. Une acceptation de principe donnée à l'avance pouvait avoir comme conséquence de menacer l'existence même du peuple finlandais. Le chemin qu'il reste à poursuivre à la Finlande sera encore très dur. Le peuple fera front comme par le passé à l'adversité et défendra son droit à une vie libre et digne. »

Le journal *Karjali* affirme de son côté qu'accepter les propositions de Moscou équivalait à capituler sans conditions. « C'eût été pour la Finlande un véritable suicide. »

Gagnez les abris pendant les alertes !

On ne saurait trop le répéter : il faut gagner les abris durant les alertes, et dès les premiers tirs de la D. C. A.

Lundi encore, un exemple tragique vint illustrer cette recommandation : un obus éclata rue Jean-Macé; cinq personnes furent tuées. Hier, nous donnions les noms de quatre d'entre elles ; la cinquième a été identifiée depuis ; il s'agit de Mme Joséphine Léguillon, soixante-quatorze ans, 14, rue Jean-Macé. En outre, dix personnes furent blessées, dont sept assez grièvement pour que leur transport à l'hôpital ait été nécessaire.

M. Marcel Déat, ministre du Travail et de la Solidarité nationale, parlera vendredi prochain, à 19 h. 10, à la Radiodiffusion nationale, au cours de l'émission de « la Voix du travail ».

DANS LE SUD-EST EUROPEEN

Les voisins de l'U.R.S.S. vont renforcer leur mobilisation

Berlin. — A propos de la Hongrie, la Wilhelmstrasse s'en tient à ses déclarations d'hier, qui ont indiqué les lignes générales de l'intensification de la guerre et de la collaboration dans la défense commune contre le danger bolcheviste. Il est clair que la Wilhelmstrasse attend qu'une déclaration soit faite à Budapest.

La Wilhelmstrasse estime d'ailleurs que dans tout le sud-est de l'Europe la situation militaire et politique évolue dans le sens d'une mobilisation plus complète de toutes les forces et de toutes les ressources pour lutter contre le bolchevisme. Il est donc compréhensible que l'on manifeste en Allemagne une certaine satisfaction de cet état de choses.

Parallèlement aux grandes offensives militaires des Soviets, une grande offensive diplomatique s'est déroulée pendant ces dernières semaines. Les Anglo-Américains se sont partagé les rôles avec les Soviets pour mobiliser contre l'Allemagne non seulement des pays neutres, mais même des Etats alliés de l'Allemagne faisant actuellement la guerre à ses côtés. Non seulement l'Argentine, l'Espagne, le Portugal, la Turquie ont été l'objet de sollicitations et de pressions de toutes sortes, mais la Finlande et plusieurs alliés du Reich dans le sud-est de l'Europe se sont vus l'objet de tentatives analogues. Cette offensive diplomatique a échoué sur tous les points, et l'on constate au contraire, actuellement, que les peuples qui se sentent de plus en plus menacés par le bolchevisme ont resserré en présence du danger les liens qui les unissaient et déploient maintenant toutes leurs forces pour se soutenir les uns les autres.

On avait autrefois englobé tous les Etats limitrophes de l'U.R.S.S. à l'Ouest sous la dénomination de « cordon sanitaire » : c'est aujourd'hui, dit-on à Berlin, un « cordon militaire » qui s'est constitué.

L'HALLUCINANTE AFFAIRE DE LA RUE LE SUEUR

Le docteur Paul déclare au Petit Parisien :

" J'ai pu établir que dès 1942 le docteur Petiot dispersait les restes de ses victimes aux alentours de l'hôtel tragique "

" Les débris humains que j'ai examinés à cette époque avaient été dépecés de la même manière "

Au cours du transport de justice, on découvre un orifice par lequel l'assassin insufflait un gaz mortel pour les victimes enfermées dans le réduit sans issue

Le chef de la brigade criminelle Massu (au centre) rapporte aux journalistes les résultats du transport du du juge Berry et des experts

L'hallucinante affaire Petiot n'est pas près d'épuiser ses rebondissements.

Hier, au cours de la visite qu'il a effectuée rue Le Sueur, le docteur Paul a révélé qu'il avait en janvier 1943 remis au procureur de la République du parquet de la Seine un rapport concernant l'examen de débris humains trouvés du 3 juillet 1942 au 3 janvier 1943 dispersés dans le bois de Boulogne, à la Muette, à Neuilly et à Asnières.

L'éminent médecin légiste concluait son rapport par ces mots :

« Le dépeçage n'a pu être fait que par un homme d'amphithéâtre, par un spécialiste de la dissection.

» Notamment, nous autres médecins légistes, nous avons l'habitude non de reposer notre scalpel sur la table d'opération lorsque nous interrompons nos travaux, mais de le piquer dans la cuisse du corps à autopsier.

» Or, sur quatre cuisses retrouvées le 4 octobre 1942 à la Muette, j'ai relevé des traces de scalpel fiché dans la chair. »

Après avoir examiné, ces jours-ci, les débris trouvés rue Le Sueur, le docteur Paul pouvait assurer hier qu'il avait été frappé par l'étrange similitude des traces de scalpel laissées dans les lambeaux de chair trouvés dans la fosse à chaux et dans ceux trouvés il y a dix-huit mois au Bois et à la Muette.

On peut donc déduire de cette bouleversante constatation que le nombre des victimes du monstre de la rue Le Sueur est plus élevé qu'on ne l'avait supposé.

A n'en pas douter, le docteur Petiot dispersait, après les avoir dépecés, les corps de ses victimes.

Lorsque, à l'issue de sa libération de la prison, il revint rue Le Sueur, il voulut hâter la disparition des restes des corps inhumés dans la fosse.

Le Dr Paul sortant de l'immeuble tragique
(Photos P. P.)

La chaux que lui livra son frère n'eut pas sans doute une action assez rapide.

C'est alors qu'il voulut brûler les corps qui demeuraient dans la fosse. On frémit en songeant que sans l'odeur de charnier qui se dégagea l' « agence » de la rue Le Sueur n'aurait jamais été découverte !

On se pressait hier aux abords de la maison des crimes.

Pour la première fois, le juge Berry, le magistrat instructeur de cette bouleversante affaire, allait, accompagné des experts, procéder à une minutieuse visite de l'hôtel des trépassés clandestins.

On aurait cru voir revivre certaines images d'actualité d'avant guerre. Rien ne manquait au tableau : les groupes de curieux sur les trottoirs repoussés par des agents, la brochette des photographes aux aguets, les opérateurs de cinéma et la tragique porte cochère qui s'entr'ouvrait et se refermait sur le cortège des officiels.

M. Berry apparut le premier, suivi de son greffier.

Marcel MONTARRON.

Suite page 2

M. Frey, adjoint au maire d'Alfortville est tué chez lui par cinq terroristes

SA FEMME EST BLESSÉE A SES COTÉS

M. Camille Frey, deuxième adjoint au maire d'Alfortville, ancien secrétaire général de la Fédération des cheminots, a été tué par des terroristes de six coups de revolver, hier, vers 13 heures, à son domicile, 158, rue de Villeneuve, à Alfortville.

Il avait quitté la mairie vers midi 30, avec le premier adjoint au maire, M. Lambert. Les deux hommes prirent l'apéritif dans un café voisin et se séparèrent devant l'immeuble où habite M. Frey. Quelques instants plus tard, on sonnait à sa porte. Sans méfiance, Mme Frey ouvrit et se trouva en présence de cinq hommes armés. Elle voulut alors refermer la porte, mais en vain. Deux des agresseurs, pénétrant dans le vestibule, déchargèrent alors leurs armes à bout portant, à six reprises, sur M. Frey, qui s'était précipité au secours de sa femme. Celle-ci, blessée, s'écroula auprès du cadavre de son mari, tué sur le coup. Des voisins, accourus aussitôt, virent seulement les cinq hommes s'éloigner dans l'auto qui les avait amenés et qu'ils avaient arrêtée devant le domicile de leurs victimes.

M. Frey avait été membre du bureau politique du Parti ouvrier et paysan, dont le président est précisément M. Capron, maire d'Alfortville, qui fut, de son côté, le 11 avril 1943, l'objet d'un attentat au cours duquel un policier qui l'escortait a trouvé la mort. Rappelons également que ce même parti perdit, le 5 septembre 1941, dans un attentat commis aux Lilas, un de ses militants de la première heure en la personne de Marcel Gitton, lâchement assassiné, lui aussi, par les communo-terroristes.

C'est en 1940 qu'à la demande de son camarade M. Capron, maire d'Alfortville, M. Frey avait quitté l'Algérie, où il était depuis longtemps déjà l'animateur de la fédération locale des cheminots, pour venir le seconder dans l'administration de la petite ville de la banlieue parisienne où il habitait depuis lors.

Mme Frey, dont les deux blessures sont très graves, a été transportée à l'hôpital de Créteil.

Les femmes agentes de Versailles font actuellement un stage de deux mois à l'école de police de Seine-et-Oise
(Photo Trampus.)

Un repaire de bandits est assiégé à Nice

Trois policiers sont tués ; un des bandits est abattu

Nice. — Trois gardiens de la paix effectuant une ronde route de Turin, l'autre soir, interpellaient deux mystérieux cyclistes. L'un de ceux-ci, sortant un revolver de sa poche, fit feu sur les gardiens. Deux d'entre eux furent mortellement atteints et le troisième blessé à une cuisse. Les deux bandits, profitant de l'obscurité, s'enfuirent alors.

Suite page 2.

C'est pour que nos enfants ne connaissent pas de prochaines tueries que nos compatriotes travaillent en Allemagne.

La lave du Vésuve a englouti deux villages

De nombreuses localités environnantes ont été évacuées

Naples. — Devant l'approche des coulées de lave qui descendent du Vésuve, les autorités anglo-américaines d'occupation ont ordonné hier soir l'évacuation de tous les villages situés au nord et à l'ouest du volcan.

Toutes les routes sont actuellement encombrées par la population évacuée qui s'en va à pied, transportant sur des voitures à âne ou à bœufs ce qu'elle a de plus précieux.

Les villages de San Sebastiano et de Massa di Somma ont été complètement submergés par la lave incandescente.

LE PRIX GONCOURT A ETE ATTRIBUÉ HIER PAR CORRESPONDANCE A M. MARIUS GROUT

En fin de soirée, hier, on apprenait brusquement que l'Académie Goncourt avait attribué son prix annuel pour 1943, par 5 voix sur 9, au roman de M. Marius Grout : Passage de l'homme.

Aucun avis n'avait précédé cette décision qui, pour la première fois depuis la fondation du Prix Goncourt, n'est pas intervenue au restaurant Drouant, en présence des membres de l'Académie, réunis en vue du scrutin.

Simplement, le président, M. J.-H. Rosny jeune, ayant enfin pu réunir le vote par correspondance de tous ses collègues, en a opéré le dépouillement et fait connaître le résultat au bureau de l'Académie Goncourt, qui a publié le communiqué suivant :

Pour des raisons que M. de Goncourt n'avait certes pas pu prévoir, l'Académie Goncourt, en retard sur son vote annuel, vient de décerner par correspondance son prix de l'année 1943. Le président fait savoir le résultat du vote.

Le prix Goncourt est décerné au livre de M. Marius Grout Passage de l'homme *(Nouvelle Revue Française, éditeur), par 5 voix sur 9.*

Ont obtenu chacun une voix : Albine Léger, Elsa Triolet, Thyde Monnier et Philippe Henriot.

Lorsque l'Académie Goncourt pourra se réunir, elle procédera à l'élection du successeur de M. Pierre Champion.

M. Abel Bonnard institue des examens spéciaux d'allemand pour les prisonniers et les travailleurs en Allemagne

Le *Journal officiel* publie un décret instituant des examens spéciaux pour permettre aux prisonniers de guerre et aux ouvriers français travaillant en Allemagne de faire sanctionner les connaissances en langue allemande qu'ils auront pu acquérir ou perfectionner durant leur séjour. Ces examens, qui seront organisés pour tous les prisonniers et tous les ouvriers qui manifesteront le désir de s'y présenter, comprendront deux degrés : un degré élémentaire et un degré supérieur.

Un diplôme sera délivré aux candidats qui auront montré dans l'un ou l'autre de ces examens des connaissances suffisantes.

Une déclaration du ministre

M. Abel Bonnard, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, a commenté devant les représentants de la presse la création de ces deux diplômes.

— Les prisonniers, a-t-il dit, sont retenus en Allemagne pour avoir répondu comme soldats à l'appel de la nation. Quant aux travailleurs, parmi lesquels figurent de nombreux volontaires, ce sont, en grande majorité, les meilleurs d'entre nos jeunes gens. Ils ont voulu, en effet, engager leur personne en répondant à l'appel de l'Etat. Ils ont dédaigné de se tirer d'affaire par une désertion ou des supercheries. Je voudrais leur donner la certitude qu'en agissant ainsi ils n'auront pas été des dupes : l'expérience qu'ils vivent en Allemagne leur donne l'occasion d'accroître leur valeur humaine.

» C'est pour donner à nos compatriotes prisonniers et travailleurs l'occasion de témoigner sur un point précis ce qu'ils ont gagné que j'ai voulu que tous ceux qui ont fait l'effort d'apprendre une langue du pays où ils se trouvent puissent en donner la preuve dans un examen d'allemand. Cet examen aura deux degrés : l'un, purement oral, permettra à des garçons d'une intelligence leste et rapide, comme il s'en trouve tant chez nous, de prouver qu'ils sont capables de se tirer d'affaire en comprenant les Allemands qui leur parlent et en étant compris d'eux ; le second degré, plus élevé, comportera un écrit et équivaudra à l'un des certificats qui sont nécessaires pour obtenir la licence d'allemand.

» Cette mesure, a ajouté M. Abel Bonnard, comme d'autres mesures que j'espère mettre au point bientôt, prouvera à nos compatriotes qui sont en Allemagne que nous pensons à eux, non seulement en raison de l'absence, mais parce qu'ils sont des Français qui ont fait leur devoir.

Les mesures prises dans les gares de Paris en faveur des voyageurs privés de métro

La S. N. C. F. communique :

En raison de l'arrêt du Métropolitain vers 22 heures, les dispositions suivantes ont été prises dans les gares de Paris : mise en place de voitures pour les voyageurs devant passer la nuit dans la gare et mise à la disposition de locaux chauffés ; ouverture des buffets toute la nuit ; installation de centres d'accueil et de ravitaillement par les soins du Secours national et de la Croix-Rouge. Des laissez-passer valables après le couvre-feu seront délivrés par les soins des officiers de gare de l'armée d'occupation.

LOTERIE NATIONALE
tirage tous les **Jeudis**
C 25

L'HALLUCINANTE AFFAIRE DE LA RUE LE SUEUR

Le docteur Paul déclare au Petit Parisien:

"J'ai pu établir que dès 1942 le docteur Petiot dispersait les restes de ses victimes aux alentours de l'hôtel tragique"

"Les débris humains que j'ai examinés à cette époque avaient été dépecés de la même manière"

Au cours du transport de justice, on découvre un orifice par lequel l'assassin insufflait un gaz mortel pour les victimes enfermées dans le réduit sans issue

Le chef de la brigade criminelle Massu (au centre) rapporte aux journalistes les résultats du transport du du juge Berry et des experts

L'hallucinante affaire Petiot n'est pas près d'épuiser ses rebondissements.

Hier, au cours de la visite qu'il a effectuée rue Le Sueur, le docteur Paul a révélé qu'il avait en janvier 1943 remis au procureur de la République du parquet de la Seine un rapport concernant l'examen de débris humains trouvés du 3 juillet 1942 au 3 janvier 1943 dispersés dans le bois de Boulogne, à la Muette, à Neuilly et à Asnières.

L'éminent médecin légiste concluait son rapport par ces mots : « Le dépeçage n'a pu être fait que par un homme d'amphithéâtre, par un spécialiste de la dissection.

» Notamment, nous autres médecins légistes, nous avons l'habitude non de reposer notre scalpel sur la table d'opération lorsque nous interrompons nos travaux, mais de le piquer dans la cuisse du corps à autopsier.

» Or, sur quatre cuisses retrouvées le 4 octobre 1942 à la Muette, j'ai relevé des traces de scalpel fiché dans la chair. »

Après avoir examiné, ces jours-ci, les débris trouvés rue Le Sueur, le docteur Paul pouvait assurer hier qu'il avait été frappé par l'étrange similitude des traces de scalpel laissées dans les lambeaux de chair trouvés dans la fosse à chaux et dans ceux trouvés il y a dix-huit mois au Bois et à la Muette.

On peut donc déduire de cette bouleversante constatation que le nombre des victimes du monstre de la rue Le Sueur est plus élevé qu'on ne l'avait supposé.

A n'en pas douter, le docteur Petiot dispersait, après les avoir dépecés, les corps de ses victimes.

Lorsque, à l'issue de sa libération de la prison, il revint rue Le Sueur, il voulut hâter la disparition des restes des corps inhumés dans la fosse.

La chaux que lui livra son frère n'eut pas sans doute une action assez rapide.

C'est alors qu'il voulut brûler les corps qui demeuraient dans la fosse. On frémit en songeant que sans l'odeur de charnier qui se dégagea l' « agence » de la rue Le Sueur n'aurait jamais été découverte !

Le Dr Paul sortant de l'immeuble tragique

(Photos P. P.)

On se pressait hier aux abords de la maison des crimes.

Pour la première fois, le juge Berry, le magistrat instructeur de cette bouleversante affaire, allait, accompagné des experts, procéder à une minutieuse visite de l'hôtel des trépassés clandestins.

On aurait cru voir revivre certaines images d'actualité d'avant guerre. Rien ne manquait au tableau : les groupes de curieux sur les trottoirs repoussés par des agents, la brochette des photographes aux aguets, les opérateurs de cinéma et la tragique porte cochère qui s'entr'ouvrait et se refermait sur le cortège des officiels.

M. Berry apparut le premier, suivi de son greffier.

Marcel MONTARRON.

Suite page 2

maire d'Alfortville r cinq terroristes

SÉE A SES COTÉS

arrêtée devant le domicile de leurs victimes.

M. Frey avait été membre du bureau politique du Parti ouvrier et paysan, dont le président est précisément M. Capron, maire d'Alfortville, qui fut, de son côté, le 11 avril 1943, l'objet d'un attentat au cours duquel un policier qui l'escortait a trouvé la mort. Rappelons également que ce même parti perdit, le 5 septembre 1941, dans un attentat commis aux Lilas, un de ses militants de la première heure en la personne de Marcel Gitton, lâchement assassiné, lui aussi, par les commuo-terroristes.

C'est en 1940 qu'à la demande de son camarade M. Capron, maire d'Alfortville, M. Frey avait quitté l'Algérie, où il était depuis longtemps déjà l'animateur de la fédération locale des cheminots, pour venir le seconder dans l'administration de la petite ville de la banlieue parisienne où il habitait depuis lors.

Mme Frey, dont les deux blessures sont très graves, a été transportée à l'hôpital de Créteil.

Un repaire de bandits

L'hallucinante affaire de la rue Le Sueur

Suite de la première page

Puis le docteur Paul, dont la silhouette est inséparable de toutes les grandes causes judiciaires de ces dernières années, pénétra à son tour dans l'immeuble. Il était entouré du professeur Sannié, directeur de l'identité judiciaire; du docteur Piedelièvre, du professeur Griffon, directeur du laboratoire de toxicologie, et de MM. Clavelin et de Robert, professeurs au Muséum.

Experts et magistrats ont longuement scruté le décor qui fut le témoin des morts affreuses des clients de « l'agence » Petiot.

Depuis le jour où, alertée par les odeurs de charnier que répandaient les corps incinérés, la police a pénétré dans le sinistre hôtel de la rue Le Sueur, on a beaucoup travaillé.

La fosse tragique a été vidée de la chaux où se décomposaient les chairs des victimes. On a fouillé les tas de gravats et de planches qui s'amoncelaient dans le garage. On a sondé les murs de la chambre des tourtures, déplacé les meubles, décloué les tapis de la pièce où étaient introduits les passagers de la mort lente.

Mais l'aspect général des lieux reste hallucinant. Voici, au fond de la cour, le « bureau des passages » avec ses fauteuils de cuir, sa bibliothèque à portes vitrées, sa double porte donnant sur le réduit où étaient enfermés les clients.

Comment Petiot les supprimait-il ? Etaient-ils asphyxiés grâce à un gaz toxique que le tortionnaire introduisait dans cette cellule par un tube de verre ? Cette hypothèse semble confirmée par la découverte d'un trou placé à côté de la serrure.

Ce qui est sûr, c'est qu'il fallait transporter les cadavres jusqu'à la fosse en passant par la cour. Et c'est pourquoi le machiavélique médecin avait fait masquer par un mur les ouvertures de l'immeuble voisin.

Ce mur, qui tranche par sa blancheur sur la grisaille des pierres, a été construit tout en haut de la cour, au-dessus du toit de l'hôtel. Ainsi nul regard ne pouvait plonger dans la cour où seul le tueur pouvait se livrer en toute sécurité à son horrible besogne.

Le commissaire Massu a entendu hier un quatrième rabatteur. On a trouvé chez lui un périscope en tous points semblable à celui qui fut découvert dans la chambre des tortures.

On ne peut encore évaluer combien les crimes du docteur Petiot lui ont rapporté. Si l'on songe que chacune de ses victimes portait sur elle toute sa fortune en argent ou en pierres précieuses, on imagine tout ce qu'a pu rafler l'assassin.

Les crimes de Landru n'avaient rapporté que 55.000 francs.

C'est certainement à des dizaines de millions qu'il faut estimer les profits de l'affreuse machination de Petiot.

Les investigations à Auxerre

De notre correspondant particulier

Auxerre. — Deux faits nouveaux se dégagent aujourd'hui de l'enquête reprise à Auxerre par l'inspecteur principal Hernis. D'une part, il est avéré que lundi dernier, sentant qu'il ne pouvait échapper à l'arrestation, Maurice Petiot a invité un ami, qui n'a rien à voir dans l'affaire, à lui remettre une somme de 120.000 francs confiée il y a quelques mois à titre de dépôt bénévole à l'ami en question. Que sont devenus ces 120.000 francs ? Il est vraisemblable que Maurice Petiot, s'attendant à son arrestation, les a remis à sa femme, car il n'avait sur lui que 100 francs lorsqu'il fut amené quai des Orfèvres. D'autres — les tenants de la version d'une rencontre entre les deux frères — croient qu'il les aurait remis au docteur en fuite. Mais cette hypothèse suppose que les deux frères se seraient rencontrés, ce qui est nié par l'enquête policière.

Deuxième fait à signaler : l'inspecteur Hernis a commencé l'inventaire de l'étrange maison que possède Maurice Petiot au flanc de la colline dominée par la cathédrale Saint-Etienne. On prête à cette maison d'étranges dispositions intérieures, voire souterraines. A la vérité, elle a une issue fort respectable au 18 de la rue des Lombards et une seconde beaucoup moins digne : celle de la rue Sous-Murs. Des réduits maçonnés s'engagent sous la masse de la colline. Ils ne sont aucunement l'œuvre de Petiot. Il n'y a là que les vestiges de galeries moyenageuses utilisées aussi bien par les hommes d'armes que par les moines.

Autre point réglé : Maurice Petiot savait, dès dimanche matin, quelle source d'ennuis signifiait la disparition de son frère. Il en a fait la confidence à un ami, entendu d'ailleurs par l'inspecteur Hernis, se préoccupant surtout du transport de la chaux. L'ami, qui était loin de s'attendre à tout ce qui devait suivre, observa que si la chaux peut être utilisée en manière de badigeon elle peut aussi, fraîche, ronger rapidement les chairs.

Ce que nous dit le greffier chef des services du casier judiciaire

On s'est étonné, à juste titre, que le docteur Petiot ait pu être agréé par l'ordre des médecins avec son casier judiciaire.

La réponse est simple : le docteur Petiot, que l'affaire Van Bever a montré le plus astucieux des hommes, comme *le Petit Parisien* le disait l'autre jour, sait jouer avec le code pénal.

Une condamnation ne figure sur le bulletin n° 3 que lorsqu'elle est devenue définitive et une condamnation n'est définitive que lorsque la cour d'appel s'est prononcée ou que les délais d'appel ont été écoulés. Le docteur Petiot a donc demandé son casier judiciaire au procureur de la République d'Auxerre, *avant l'arrêt de la cour de Paris* ou même peut-être *postérieurement*, mais en tout cas *avant que le parquet d'Auxerre* ait pu être avisé de l'arrêt prononcé par les juges parisiens.

N'y a-t-il donc aucun remède à cette situation ?

Mais si !

1° L'ordre des médecins pourrait, à période fixe, tous les ans, par exemple, exiger de ses membres la production d'un nouveau casier judiciaire ;

2° La loi de 1923 a autorisé la S. N. C. F. à obtenir le casier n° 2 ; une loi de 1944 porrait le faire pour l'ordre des médecins. Lorsqu'un médecin serait condamné, le greffe du tribunal ou de la cour ayant prononcé la condamnation, devenue définitive, pourrait informer l'ordre des médecins.

Il importe que ceux qui ont la charge de notre santé soient des hommes au-dessus de tout soupçon

M. ORIOL.

Les obsèques du général de Castelnau

Toulouse. — Hier matin ont eu lieu à Montastruc-la-Conseillère les obsèques du général de Curières de Castelnau. A la population s'étaient jointes de nombreuses personnalités officielles, parmi lesquelles le général Brécard, grand chancelier de la Légion d'honneur, représentant le Maréchal de France, chef de l'Etat ; M. Vallat, ancien ministre, représentant le chef du gouvernement ; le général Bridoux, secrétaire d'Etat à la Défense.

L'Amicale régimentaire de la L. V. F. est créée

Le comité central de la Légion des volontaires français communique :

Par une décision en date du 20 mars 1944, M. l'ambassadeur de Brinon,

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 83

JEUDI 23 MARS 1944

LE RÊVEIL DU NORD

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

186, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

MOBILISATION de toutes les forces du Sud-Est de l'Europe

Les troupes allemandes sont entrées en Hongrie où M. Stojay forme un nouveau Cabinet

Budapest 22 — L'agence de presse hongroise M. T. I. a publié cet après-midi le communiqué officiel suivant :

En vue d'assister la Hongrie contre l'ennemi commun, dans le cadre du combat solidaire que mènent les nations européennes unies par le Pacte à Trois, et tout particulièrement dans le dessein de renforcer l'efficacité de la lutte contre le bolchevisme par la mobilisation de toutes les forces et l'adoption de mesures de sécurité étendues, des troupes allemandes sont, de commun accord entre les parties, arrivées en Hongrie

Un nouveau gouvernement

En lieu et place du gouvernement démissionnaire, le regent Horthy a chargé M. Stojay, ambassadeur de Hongrie à Berlin, de la formation du nouveau cabinet qui est constitué comme suit :

Présidence du Conseil et Affaires étrangères : M. Doeme Stojay; ministre sans portefeuille, chargé de la vice-présidence du Conseil : M. Jense Rasch . Intérieur : M Andor Jaross ; Industrie : M. Lajos Szass ; Commerce et Transports : M. Antal Kunder ; Agriculture et Ravitaillement : M. Bela Yurczek ; Justice : M Stran Antal (charge également de la gestion ad intérim du département des Cultes et de l'Instruction publique); Honved (défense nationale) : M Lajos Czatay ; Finances : M. Lajos Remenyi-Schneller.

Les deux gouvernements alliés sont d'accord pour affirmer que les mesures adoptées contribueront dans le sens de l'ancienne amitié et de la fraternité d'armes éprouvée existant entre les peuples hongrois et allemand, à jeter dans la balance tous les moyens d'action dont dispose la Hongrie en vue d'assurer la victoire finale de la cause commune.

M. Veehsenmayer, ministre plénipotentiaire du Reich en Hongrie

Berlin, 22 — Sur proposition de M von Ribbentrop, le Fuehrer a nommé le Dr Edmund Veehsenmayer aux fonctions de ministre plénipotentiaire du Grand Reich allemand en Hongrie.

M. von Jagow qui jusqu'ici assumait ces fonctions, a été rappelé au ministère des Affaires étrangères.

Ce qu'on dit à la Wilhemstrasse

Répondant aux questions des journalistes étrangers à Berlin au sujet des projets allemands dans le Sud-Est de l'Europe et d'une intensification éventuelle de la guerre contre la Russie, la Wilhelmstrasse fait remarquer que les événements dans cette partie du continent n'ont rien de mystérieux et qu'il est permis d'en parler ouvertement.

Il est un fait que l'évolution de la guerre a rendu nécessaire une nouvelle organisation et la mise en ligne de toutes les forces disponibles. Après avoir examiné en commun la situation, l'Allemagne et ses alliés dans le Sud-Est et le centre de l'Europe ont décidé de mobiliser toutes les forces pour la guerre et de procéder à une collaboration encore plus étroite.

Dans les milieux diplomatiques de Berlin, les pourparlers au quartier général du Führer entre l'Allemagne et les Etats du Sud-Est font le sujet de toutes les conversations. Il est clair que, tenant compte des circonstances actuelles et du fait que la guerre à l'Est s'approche de plus en plus des Balkans, ces pourparlers revêtent un caractère nettement différent des prises de contact précédentes. L'Allemagne et les Etats du Sud-Est européenont décidé une contribution plus active des pays balkaniques à la guerre. Il a été souligné que l'intensification de la lutte contre l'Union soviétique est devenue une nécessité et que la force totale des nations, unies par le Pacte à Trois — et avant tout la Hongrie la Roumanie, la Bulgarie et la Slovaquie — doit être augmentée, mobilisée et réorganisée, pour garantir la victoire sur les Bolchevistes. C'est dans ce sens qu'Hitler et la politique allemande ont travaillé Le Reich a pris sur lui les plus grandes charges de la guerre, et le moment est venu pour les autres alliés de prendre dans la même mesure, leur part dans la lutte contre l'ennemi commun.

Renée SAINT-CYR dans « **Pierre et Jean** », de « Continental Films ». (Ph. A.C.E.)

« Le peuple allemand a les yeux fixés sur vous »

déclare le Dr GŒBBELS aux délégués des combattants du front de Cassino

Berlin, 22 — Le ministre du Reich Dr Goebbels a reçu mardi une délégation des combattants du front de Cassino qui sous la conduite du chevalier de la croix de fer, colonel Bon Behr sépourne à Berlin pour une visite de quelques jours.

Au cours d'un entretien approfondi, les soldats ont fait au Dr Goebbels une relation de leurs combats.

De leurs rapports résulte la décision de défendre énergiquement contre une forte supériorité numérique en hommes et en matériel, les positions qui leur ont été confiées et de détruire l'ennemi partout où il se présentera.

« Le peuple allemand tout entier, a dit le Dr Goebbels aux combattants de Cassino a les yeux fixés sur vous et vos camarades et vous exprime son admiration et sa reconnaissance.

Dans le camp ennemi également on a reconnu l'importance extraordinaire de ce combat sur le front italien qui se déroule sur un territoire relativement si réduit par rapport à l'étendue totale des fronts. Ici l'ennemi a vainement essayé de forcer la décision par l'engagement en masses de son matériel et notamment de son aviation. Mais il en est résulté qu'il a bien pu en jetant des milliers de tonnes d'explosifs mettre une ville au ras du sol mais n'a pu réduire l'esprit des hommes qui sont décidés à défendre ce champ de batailles de toutes leurs forces.

» Nous avons la ferme conviction que le front et le pays sont animés du même esprit héroïque qui réduira à néant la volonté de destruction de nos ennemis. »

Madrid, 22. — D'après une nouvelle E.F.E., le parti de l'opposition gouvernementale cubaine a proposé pour les prochaines élections à la résidence au Cuba Ramon Grau San Martin comme candidat à la présidence et le sénateur Félix Lanci comme candidat à la vice-présidence.

CONTRIBUABLES! sachez déclarer vos revenus de 1943

Conseils généraux. — Si votre revenu global n'atteint pas le minimum imposable, vous êtes néanmoins tenu de souscrire une déclaration dans les cas suivants :

a) Si vous avez une voiture de tourisme ;

b) Si vous avez une résidence secondaire ;

c) Si votre loyer dépasse 3.000 fr (pour les communes de plus de 50.000 habitants) ou 1.000 fr. pour les autres communes.

Conseils aux commerçants et aux industriels

Régime normal. — Si votre chiffre d'affaires réalisé en 1943 dépasse 1.000.000 de francs (pour la vente de marchandises en général), ou 100.000 francs s'il s'agit de courtages, commissions ou fournitures de services, vous devez obligatoirement adresser au contrôleur des contributions directes : un compte « Profits et Pertes », une copie du bilan, ainsi qu'un relevé des amortissements et provisions constituées par prélèvement sur les bénéfices, avec l'indication précise de l'objet de ces amortissements et de ces provisions.

Les sociétés anonymes, les sociétés à R.L., les sociétés en commandite simple ou par actions, les sociétés en nom collectif rentrent toujours dans le régime normal, quel que soit le montant de leur chiffre d'affaires annuel.

Il en est de même des marchands de biens, des transporteurs et des banquiers.

Les sociétés doivent, au surplus, produire la copie des documents déposés à l'Enregistrement pour la perception de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières.

Régime du forfait. — Si vous étiez l'an dernier soumis au régime du forfait et si votre chiffre d'affaires de 1943 n'a pas dépassé un million (ventes de marchandises en général) ou 100.000 fr. (prestations de services), vous continuerez à être soumis au forfait. Il suffira simplement, dans ce cas, d'indiquer le chiffre de ce forfait sous la rubrique des « Bénéfices commerciaux ».

Si vous étiez, l'an dernier, imposé d'après votre bénéfice réel pour la raison que vos recettes excédaient la limite précédemment fixée à 500.000 fr. (commerce en général) ou 60.000 fr. (prestations de services et si le montant de vos recettes de 1943 ne dépasse pas la nouvelle limite fixée à un million pour la première catégorie et 100.000 fr. pour la 2e catégorie, vous pourrez revenir au régime du forfait à la condition que votre chiffre d'affaires des trois années 1941, 1942 et 1943 n'ait pas dépassé cette nouvelle limite et que vous n'ayiez pas opté expressément pour le régime du bénéfice réel depuis 1941.

Conseils aux salariés

Les prélèvements mensuels opérés en 1943 par vos employeurs, représentent l'impôt sur les salaires.

Vous devez, néanmoins, faire figurer votre salaire dans votre déclaration, en vue de l'impôt général sur le revenu.

Les déclarations de salaires souscrites par vos employeurs ne vous dispensent d'ailleurs pas de la production d'une déclaration. Vous avez, d'autre part, toujours intérêt à la souscrire. Vous faites ainsi connaître au contrôleur votre situation et vos charges de famille et les sommes dont vous demandez la déduction.

Ne sont pas imposables et par conséquent ne doivent pas être déclarés :

— Les allocations familiales ;
— Les pensions versées aux accidentés du travail ;
— Les pensions versées aux mutilés de guerre, aux veuves de guerre et aux ascendants ;
— Les indemnités de soins aux tuberculeux, les allocations spéciales des grands invalides de guerre ;
— La retraite du combattant ;
— La prime de la mère au foyer et celle du salaire unique ;
— L'indemnité spéciale servie aux employés de la S.N.C.F. voyageant sur des parcours mitraillés ;
— Les indemnités journalières de maladie ou de remboursement de frais médicaux et pharmaceutiques alloués aux assurés sociaux ;
— Les pensions de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire ;
— Le capital à titre de réparation du dommage causé, compris dans l'indemnité pour brusque congédiement.

Vous pouvez déduire de vos appointements :

1° Les retenues supportées pour la constitution de retraite ;

2° Les cotisations ouvrières pour les Assurances sociales ; les retenues supportées en matière d'impôt sur les salaires, la contribution professionnelle et les cotisations syndicales ;

3° Un forfait de 10 % à titre de frais professionnels. Toutefois, lorsque les appointements excèdent 200.000 fr. par an, le forfait est réduit à 5 % pour la fraction qui excède 200.000 fr.

Des forfaits complémentaires spéciaux sont admis, en sus de celui de 10 % pour les professions ci-après :

20 % pour les journalistes, les chefs d'orchestres, musiciens et artistes ;

30 % pour les représentants de commerce et les inspecteurs d'assurance-vie ;

5 % pour les imprimeurs de nuit, les mineurs travaillant au fond des mines.

(A signaler que le forfait complémentaire est toujours à déduire en premier lieu, le forfait de 10 % s'appliquant à la différence.)

Conseils aux propriétaires

Revenus fonciers. — Pour les immeubles donnés en location (maisons ou terres) vous indiquerez le montant des loyers effectivement perçus en 1943 (y compris les charges remboursées par les locataires et qui incombent au propriétaire : impôt foncier, assurance, etc.).

Seules, les recettes effectivement encaissées en 1943 doivent être mentionnées dans la déclaration, à l'exclusion des loyers impayés du fait de guerre ou pour tout autre motif.

De même, il n'y a pas lieu de faire état des loyers afférents aux locaux vacants.

Du total des loyers, vous pourrez déduire un forfait de 20 % pour tenir compte des frais de gestion, d'assurances et d'amortissement, plus les frais d'entretien et les réparations. (A noter que le forfait de 20 % peut se calculer sur les recettes de 1938.)

Pour les immeubles occupés par vous, vous devez indiquer le revenu foncier servant de base à l'impôt foncier de 1943, figurant sur la feuille d'impôt foncier

La déclaration d'impôt général doit parvenir au Contrôleur avant le 1er avril, sous peine de majoration d'impôt de 25 %.

FISCO.

L'ÉRUPTION DU VÉSUVE

Naples, 22. — Devant l'approche des coulées de lave qui descendent du Vésuve, les autorités anglo-américaines d'occupation ont ordonné, hiers soir, l'évacuation de tous les villages situés au nord et à l'ouest du volcan Toutes les routes sont actuellement encombrées par la population évacuée qui s'en va à pied, transportant sur des voitures à ânes ou à bœufs ce qu'elle a de plus précieux.

PROCHAINEMENT

nous commencerons la publication d'un roman de

DELHY

Le Candélabre du Temple

TIRAGE FINANCIER

4 1/2 % 1932 B

Paris, 22. — Il a été procédé publiquement dans l'une des salles du ministère des Finances au tirage au sort de deux séries des rentes 4 1/2 amortissable 1932, tranche B (loi du 17 septembre 1932) qui devront être remboursées à partir du 1er Mai 1944.

Le sort a désigné les séries 221 et 916.

SELON LA RUMEUR PUBLIQUE

MARCEL PETIOT aurait été arrêté à Paris

Mais, au Palais de Justice, on ne veut donner aucune précision

Paris 22. — Le bruit circulait, mercredi matin à Paris, que le Dr Petiot avait été arrêté de bonne heure dans la station George V du métro, par dix policiers de la brigade spéciale. Au Palais de Justice, on n'a pu obtenir qu'une réponse évasive. On attend une communication de M le Commissaire en chef Massu En attendant malgré l'absence de nouvelles définitives, le bruit continue à courir et constitue le fait sensationnel du jour.

Des arrestations

Paris, 22. — M. Berry, juge d'instruction, a signe aujourd'hui des mandats d'amener contre trois « rabatteurs » du Dr Petiot. Fourrier envoyait au coiffeur Pintard des personnes désirant s'exiler, rencontrees d'habitude dans les cafés. Elles étaient envoyees ensuite au fabricant de meubles Porchon qui les dirigeait sur l'hôtel de la rue Lesueur, après s'être assuré qu'elles emportaient avec elles des sommes importantes.

Un quatrième rabatteur

Paris, 22. — Poursuivant son enquête sur les macabres decouvertes de la rue Lesueur, le Commissaire Massu a continué, ce matin, les interrogatoires des différents témoins. Il a entendu un quatrième « rabatteur » qui sera sans doute inculpé ce soir. Il s'agit d'un vieil ami du Dr Petiot Sur la porte de son domicile, a précisé M. Massu, on a trouvé un périscope en tous points semblable à celui decouvert rue Lesueur.

Le coiffeur chez lequel ont eu lieu certaines réunions du Dr Petiot avec ses rabatteurs, et ses futures victimes a également été interrogé à nouveau. Il semble que sa bonne foi ne puisse être soupçonnée et qu'il n'ait pas eu connaissance de la nature spéciale des rendez-vous qui se donnaient dans son salon.

Au cours de son dernier interrogatoire Mme Petiot a déclaré au Commissaire Massu, que son mari avait bien été interne pendant six mois dans une maison de sante d'Ivry-sur-Seine pour des troubles mentaux au cours de l'année 1936

Cet internement fut decidé après examen d'un médecin expert au cours d'une instruction ouverte contre Petiot pour un vol de livres chez un libraire du Quartier Latin.

Le bombardement de Londres a causé d'énormes dégâts

Berlin, 22. — Le D. N. B. apprend que l'attaque effectuée à l'aube du 22 mars par la Lutwaffe sur Londres est la douzième depuis le début de la nouvelle phase de la bataille pour la capitale anglaise. La City a été durement touchée par de nombreuses bombes explosives et incendiaires.

Vers minuit, les escadrilles allemandes franchirent la Manche en un point déterminé de telle façon que les postes d'observation ennemis furent dans l'impossibilité d'évaluer le nombre d'appareils allemands et de se rendre compte à temps de l'objectif qu'ils se proposaient d'attaquer.

A minuit 48, la première vague de bombardiers franchit le barrage de la D. C. A. anglaise et jeta ses bombes sur des objectifs parfaitement délimités.

Les équipages des escadrilles suivantes qui avaient traversé sans subir de pertes le feu de la D.C.A. ennemie, purent facilement repérer les différents objectifs à la lueur des incendies qui y avaient éclaté. Proportionnellement au nombre des avions allemands engagés, le nouveau raid s'est avéré extrêmement efficace.

Nombreuses victimes des attaques aériennes en Indochine

Hanoï, 22. — Les bombardements aériens du 18 mars ont fait 64 victimes. On compte dans ce chiffre onze morts, quarante-six blessés parmi la population indochinoise, deux blessés europeens au Tonkin et cinq blessés indochinois en Annam

Au cours du bombardement effectué le 17 mars sur la région côtière du nord de l'Annam par quatre avions américains, trente Indochinois ont été tués et quarante autres blessés.

NOUVEAU RAID ALLIÉ SUR BERLIN

Berlin, 22. — Le D.N.B. apprend que le 22 mars, vers midi, des escadrilles de bombardiers américains, escortés de nombreux avions de chasse, ont une nouvelle fois attaqué, à la faveur du mauvais temps, les quartiers habités de la ville de Berlin.

Les aviateurs ennemis ont lancé leurs bombes alors que la visibilité était nulle. Des degâts ont été provoqués et la population a eu des pertes

La défense antiaerienne allemande qui s'opposa aux formations ennemies fut considérablement gênée dans son action par les épaisses couches de nuages et les fortes bourrasques de neige.

TRENTE TUÉS DANS DES LOCALITÉS DE PICARDIE

Paris, 22. — Dans la journée de dimanche l'aviation anglo-américaine a bombardé de nombreuses localités de la région picarde. Dans quatre de celles-ci, on compte déjà une trentaine de morts, dont quinze dans une seule commune. Dans l'une d'elles en particulier, de nombreuses maisons ont été détruites ou endommagées.

L'ARMÉE JAPONAISE est entrée aux Indes

Tokio, 22. — Le porte-parole du gouvernement a fait connaître à la conférence de presse de ce jour de la presse étrangère que les forces japonaises et nationales hindoues avaient franchi la frontière dans la région de Taungzon et combattent déjà maintenant sur le sol hindou. Ce fait est d'une importance historique, spécialement pour le mouvement d'indépendance hindoue et justifie les plus grandes espérances pour l'avenir.

A cette occasion, le porte-parole a déclaré encore une fois que le Japon fera parvenir toute l'aide possible aux Hindous dans leur lutte pour la libération de leur pays

Confirmation britannique

Amsterdam, 22. — Un communiqué du grand quartier général de Lord Mountbatten, diffusé par l'agence Reuter, annonce que les Nippons ont franchi la frontière de l'Inde et que leur offensive se développe en direction d'Imphal Les troupes japonaises se trouvent déjà au nord de Tiddim et tiennent la route qui mène vers Imphal sous le tir de leurs batteries

UNE DÉCLARATION DU GÉNÉRAL TOJO

Tokio 22. — Dans une déclaration officielle, le premier ministre Tojo a déclaré que les territoires hindous occupés au cours des opérations actuelles par les forces nationales hindoues et japonaises seront mis immédiatement sous l'administration du gouvernement provisoire hindou.

Cette déclaration dit notamment :

« L'armée nationale hindoue qui est sous le commandement du chef du gouvernement provisoire de l'Inde libre, Subhas Chandra Bose, a passé, en coopération avec les forces japonaises, à la réalisation de la marche longtemps attendue vers la patrie hindoue. Le fait que dans le court espace d'un an et demi, qui s'est écoulé depuis l'établissement du gouvernement provisoire de l'Inde libre, les troupes de l'armée nationale puissent agir énergiquement, mérite les plus cordiales félicitations. La joie des 400 millions d'Hindous qui ont souffert pendant de longues années de la tyrannie et de l'oppression anglaise est indescriptible.

» Le Japon a l'intention de détruire l'influence ennemie et de laisser l'Inde complètement aux mains du peuple hindou.

» Nous ne pouvons naturellement pas supposer que la route de cette libération sera facile et j'espère sincèrement que le peuple hindou et son armée surmonteront toutes les difficultés en collaborant jusqu'à la victoire En même temps, je répète que le Japon est fermement décidé à n'epargner aucun effort pour accorder à ce mouvement son appui le plus complet. »

Le Japon est à la veille de combats décisifs

Tokio, 22. — Le premier ministre Tojo a pris la parole aujourd'hui au parlement

Il examina d'abord brièvement la situation intérieure et extérieure Il constate ensuite que pendant les 6 dernières semaines, la situation militaire s'était très sérieusement développée. Dans le Pacifique, l'ennemi a effectué avec toutes ses forces des attaques contre les îles Marshall et Mariannes Bien que les troupes japonaises aient réussi à repousser l'ennemi sur les lignes du front avancées, il est cependant évident que l'adversaire continuera à l'aide d'un matériel de guerre supérieur à obtenir un succès par les offensives C'est pourquoi l'empire japonais est à la veille de combats décisifs de l'issue desquels dépend le sort du pays Il n'y a aujourd'hui plus de différence entre les premières lignes avancées du front et le pays Mais c'est dans cette unité que se trouve en même temps la clé de la victoire définitive.

Le ministre peut constater avec une joie particulière que la mobilisation totale du pays a fait de grands progrès.

A propos de la situation en Europe, Tojo a constaté que l'Allemagne avait réussi jusqu'ici à surmonter toutes les difficultés. Aujourd'hui, l'Allemagne fait avec de puissantes forces une guerre élastique et fructueuse contre les Anglais et les Américains. Le Japon souhaite à son alliée tout le succès possible dans cette lutte.

De puissantes formations de la Luftwaffe ont violemment bombardé Londres

Conformément aux ordres donnés, la ville de Smerinka a été évacuée par les troupes du Reich

Quartier général du Führer, 22. — Le Haut Commandement de la Wehrmacht communique :

Sur le Bug intérieur, en Ukraine, les Soviets ont attaqué vainement en plusieurs points Une tête de pont ennemie a été rétrécie davantage en contre-attaque.

Entre le Bug moyen, en Ukraine et le Dniester, es durs combats se poursuivent avec des forces soviétiques supérieures en nombre. De nombreuses attaques soviétiques ont été repoussées avec des pertes élevées.

La ville de Smerinka a été évacuée conformément aux ordres reçus.

Entre Proskurox et Tarnopol, les Soviets sont à nouveau passés à l'attaque avec de puissantes forces d'infanterie et de blindés Au cours de durs combats, 33 tanks ennemis ont été anéantis Egalement dans le secteur de Brody, nos troupes sont engagées dans de durs combats défensifs avec des forces ennemies avancées. La garnison de Kowel a repoussé plusieurs assauts de l'adversaire.

Au sud-est de Vitebsk, les Soviets ont repris leurs tentatives de percée avec plusieurs divisions de tirailleurs et de nombreux chars, les troupes ennemies, attaquant en plusieurs vagues, ont été repoussées et un point d'infiltration verrouillé.

Dans le Haut Nord, secteur de Kandalakscha, des grenadiers de Hesse, occupant un point d'appui, ont neutralisé les attaques de deux régiments d'infanterie soviétiques avec des pertes élevées pour les assaillants et ont ramené des prisonniers.

Sur le front de Mourman, des chasseurs de montagne de l'Ostmark ont pris d'assaut un point d'appui ennemi et anéanti ses occupants.

Au cours des durs combats qui se sont développés dans le secteur sud du front de l'Est, la 8e division blindée rhéno-westphalienne s'est particulièrement distinguée dans ses opérations offensives et défensives.

En Italie, l'ennemi a poursuivi, hier également, avec un acharnement extrême, ses vaines et coûteuses attaques contre Cassino.

Les batteries à longue portée ont canonné les ports d'Anzio et de Nettuno et atteint un transport ennemi.

Dans l'Adriatique, à hauteur de S. Giorgio, des batteries côtières de la marine ont ouvert le feu sur deux contre-torpilleurs ennemis et les ont contraints à rebrousser chemin. Une de ces unités a pris feu.

La nuit dernière, des appareils ennemis ont exécuté des raids de harcèlement sur des localités de la région rhéno-westphalienne.

Un nouveau et puissant raid exécuté sur Londres par des formations d'avions de combat allemands du type lourd a causé à nouveau, par le jet massif de bombes explosives et incendiaires, de vastes incendies et destructions.

Dans la Manche, l'artillerie britannique a ouvert le feu sans succès sur un convoi allemand.

Des batteries à longue portée de notre marine de guerre ont pilonné à leur tour le port de Douvres. D'excellents résultats ont été observés.

CINQ TERRORISTES ont été condamnés à mort et exécutés à Nancy

Annecy, 22. — La Cour martiale française, réunie à Annecy, le 19 mars, a condamné à mort 5 individus appartenant à une organisation terroriste.

La sentence rendue, l'exécution eut lieu quelques instant plus tard.

Trois autres individus, qui ont pu faire la preuve de leur non culpabilité dans les différents assassinats, ont été renvoyés devant les tribunaux compétents.

La chasse aux bandits en Haute-Savoie

Annecy, 22. — Le 20 mars les forces du maintien de l'ordre ont effectué de nombreuses reconnaissances offensives d'investissement du plateau des Glières. Dans la région d'Uzillon, une trentaine de membres de la franc-garde ont livré combat à une bande de terroristes. Après une lutte sévère, les forces de l'ordre emportaient la décision. Au début de l'après-midi, les « maquisards » devaient se retirer en laissant sur le terrain cinq tués, un blessé et un butin important d'armes et de matériel.

Les francs-gardes n'ont à déplorer aucune perte. Dans le secteur des Rozières, au cours d'un bref engagement, un autre groupe de francs-gardes tuait un bandit et faisait un prisonnier. D'autre part, dans la région de St-Geoire, plusieurs opérations menées par des G.M.R. sont en cours.

Combat sanglant en plein cœur de Nice

Nice, 22. — Un engagement entre les forces du maintien de l'ordre et des terroristes a eu lieu ce matin en plein centre de Nice, provoquant dans la ville une vive émotion car trois courageux agents y ont trouvé la mort.

L'affaire a commencé la nuit dernière d'une façon banale. Trois gardiens de la paix, effectuant une ronde à bicyclette, route de Turin, interpellèrent deux cyclistes afin de vérifier leur identité. A ce moment l'un d'entre eux ouvrit le feu sur les agents en blessant deux mortellement. Puis les bandits, sautant sur leur machine, disparurent.

Leur trace devait être retrouvée en plein cœur de Nice, 7, rue Masséna, dans un appartement transformé en un véritable arsenal.

Les agents qui se présentèrent à la porte de l'appartement, au cinquième étage de l'immeuble, furent accueillis à coups de grenade.

Un siège dut être soutenu sous la direction de M Duraffour, intendant de police. Il dura plusieurs heures et les terroristes, au nombre de trois, car ils avaient été rejoints par un complice, se rendirent finalement.

A ce moment, un nouveau drame sanglant devait se dérouler. Comme les représentants de la loi passaient les menottes à deux bandits, le troisième s'écria : « Si vous ne lâchez pas mes compagnons, je lance sur vous une grenade ». Le bandit joignit le geste à la parole. L'engin meurtrier éclata, tuant un inspecteur de police et un terroriste enchaîné.

L'identité exacte des bandits n'a pu être encore precisée, leurs papiers étant manifestement faux. Mais, d'après les premiers éléments de l'enquête il semble qu'on se trouve en présence de jeunes gens dont l'un est Arménien et les autres Espagnols.

Assassinat de M. FREY, ancien secrétaire général de la Fédération des Cheminots

Paris, 22. — Hier, vers 13 h., cinq individus armes sonnèrent au domicile de M. Frey, adjoint au maire d'Alfortville, qui était rentré depuis quelques instants. Mme Frey ouvrit et les cinq hommes pénétrèrent de force dans le vestibule. L'adjoint étant accouru, les terroristes tirèrent dans sa direction, le tuant sur le coup, puis ils prirent la fuite dans l'automobile qui les avait amenés.

Mme Frey, atteinte également par les projectiles, a été transportée, dans un état grave, à l'Hôpital de Creteil

M Frey avait été membre du bureau politique du parti ouvrier et paysan et était ancien secrétaire général de la Fédération des Cheminots.

LE PRIX GONCOURT EST ENFIN DÉCERNÉ

Paris, 21. — Le bureau de l'Académie Goncourt communique à l'Office Français d'information la note suivante

Pour des raisons que M. de Goncourt n'avait certes pas pu prévoir, l'Académie Goncourt en retard sur son vote annuel, vient de décerner par correspondance son prix de l'année 1943 Le president fait savoir le résultat du vote

Le prix Goncourt est décerne au livre de M Marius Grout « Passage de l'homme » (nouvelle revue française éditeur) 5 voix sur 9

Ont obtenu chacun une voix, les livres suivants : « Elissa » de Mme Albine Léger ; « Le Cheval Blanc » de Mme Elsa Triolet ; « Nans le berger » de M. Thyde Monnier ; « Causeries », de M Philippe Henriot.

Lorsque l'Académie Goncourt pourra se réunir elle procédera à l'élection du sucesseur de M. Pierre Champion.

HEURE D'ÉTÉ LE 3 AVRIL

Berlin, 22. — L'heure d'été sera introduite le 3 avril, à deux heures du matin et les aiguilles avancées d'une heure.

COMMUNIQUÉ FINLANDAIS

Helsinki 22. — Texte du communiqué finlandais :

Sur le lac Onega, un fort detachement de troupes de choc ennemies s'est avancé jusqu'à la côte mais fut forcé, peu après, à la retraite

Nos avions de chasse ont infligé des pertes sensibles au groupe en retraite.

En combat aerien, au dessus de l'isthme de Carélie, nos chasseurs ont abattu deux avions de chasse ennemis.

Après le refus de la Finlande

Moscou rejette sur Helsinki toutes les responsabilités

Helsinki, 22. — La radio de Moscou a diffusé une communication du bureau d'informations du commissariat aux Affaires Etrangères de Moscou sous le titre : « Communiqué au sujet des relations sovieto-finlandaises ». Il y est dit que le bureau d'informations du commissariat aux Affaires Etrangères, avait publie le 4 mars les conditions d'armistice soviétiques à la Finlande.

Le 8 mars l'ambassade soviétique à Stockholm a reçu la réponse du gouvernement finlandais d'où il résultait qu'il etait difficile au gouvernement finlandais d'accepter ces conditions sans discussion préalable. Le 10 mars, le gouvernement soviétique a communiqué au gouvernement finlandais qu'il estimait la réponse finlandaise peu satisfaisante. Il attirait, en même temps l'attention du gouvernement finlandais sur ce que les conditions soviétiques d'armistice constituaient des exigences minima et élémentaires et que ce ne serait que par l'acceptation de ces conditions par le gouvernement finlandais que des negociations sur la cessation des hostilités étaient possibles entre les deux gouvernements. Le gouvernement soviétique a fait également savoir qu'il attendrait jusqu au 18 mars la réponse du gouvernement finlandais Celui-ci a donné le 17 mars une réponse négative

Le gouvernement soviétique conclut en prétendant que le gouvernement finlandais a assume ainsi toutes les responsabilités des conséquences qui pourraient en résulter.

LA FINLANDE REFUSE LE SUICIDE

Les preuves de la faillite des espérances de libération par des tiers apparaissent chaque jour, en même temps que surgit cette réalité : pour maintenir son indépendance et éviter la Bolchevisation, un peuple ne peut compter que sur ses propres efforts et les joindre à ceux des Européens.

On nous dit, et certains le croient : « Londres et Washington ne permettront pas cette soviétisation de l'Europe ».

La vérité c'est qu'elle se réalisera avec leur aide.

Les Anglais et les Américains ont abandonné la Pologne après lui avoir fait des promesses au moins égales à celles dont ils ne cessent de nous abreuver. En Algérie, ils laissent de Gaulle se faire grignoter par les envoyés de Moscou en attendant d'être dévoré par eux. Il n'en est pas autrement dans les territoires italiens aux mains des Alliés : Badoglio y est toléré pour autant qu'il plait à Moscou.

Les Anglo-Américains ont-ils tenté une démarche, fait un geste, en faveur de la Finlande ? Loin de là. Ils ont appuyé les tentatives de Staline en faisant miroiter des garanties qu'ils savaient sans valeur. Ce n'était qu'un appât auquel le parlement d'Helsinski n'a pas mordu.

C'est que les Finlandais sont réalistes et savent observer. Ils ont poussé la compréhension à une extrême limite en ne repoussant pas d'emblée toute conversation avec Moscou. Pourtant, rien chez eux ne témoigne d'une faiblesse ou d'une lassitude. Leur position reste puissante et inébranlée le magnifique moral de la masse est comparable à celui du Reich.

Je l'écrivais hier : on ne pactise pas avec le Bolchevisme, on lui cède ou on cherche à le détruire. C'était une capitulation sans conditions qu'exigeait le Kremlin sous des aspects anodins et semblant acceptables. A la méthode russe, l'absorbtion se fut réalisée par noyautage et infiltration.

Staline a poussé le cynisme jusqu'à proposer des conditions qu'on impose à un pays vaincu et faible. Les garanties anglo-américaines n'avaient de valeur que pour lui.

Si le second front promis à Téhéran reste toujours à l'état de projet plus ou moins lointain, l'abandon de l'Europe continentale à l'influence soviétique est un fait acquis pour Staline qui en poursuit le complet développement.

La Finlande, dans l'unanimité de son Président, de son Gouvernement, de son Parlement, de sa Presse et de son peuple, l'a compris. Plaçant son honneur national au-dessus de l'aventure à risquer elle a répondu comme doit le faire une nation souveraine, pacifique, qui n'a aucun désir de conquête.

Eut-elle obtenu la certitude que sa souveraineté, son indépendance, ses libertés subsisteraient, avec joie elle eut repris ses travaux pacifiques.

Opposant un non catégorique à la demande d'éclaircissement, le Kremlin a démasqué brutalement un piège trop grossier. Dès lors il ne restait plus à la vaillante nation finlandaise qu'à maintenir sa position européenne seule garante de son salut.

La Paix est un bien desirable mais l'acquérir au prix d'un suicide est une décision digne de Gribouille.

A tout bien peser, nos « voisins » d'en face ne nous ont proposé et n'ont jamais rien fait pour nous assurer autre chose que la « paix éternelle » dans une nécropole soviétique.

A. LECLERCQ.

SELON LA RUMEUR PUBLIQUE

MARCEL PETIOT

aurait été arrêté à Paris

Mais, au Palais de Justice, on ne veut donner aucune précision

Paris, 22. — Le bruit circulait, mercredi matin à Paris, que le Dr Petiot avait été arrêté de bonne heure dans la station George V du métro, par dix policiers de la brigade spéciale. Au Palais de Justice, on n'a pu obtenir qu'une réponse évasive. On attend une communication de M. le Commissaire en chef Massu. En attendant malgré l'absence de nouvelles définitives, le bruit continue à courir et constitue le fait sensationnel du jour.

Des arrestations

Paris, 22. — M. Berry, juge d'instruction, a signé aujourd'hui des mandats d'amener contre trois « rabatteurs » du Dr Petiot. Fourrier envoyait au coiffeur Pintard des personnes désirant s'exiler, rencontrées d'habitude dans les cafés. Elles étaient envoyées ensuite au fabricant de meubles Porchon qui les dirigeait sur l'hôtel de la rue Lesueur, après s'être assuré qu'elles emportaient avec elles des sommes importantes.

Un quatrième rabatteur

Paris, 22. — Poursuivant son enquête sur les macabres découvertes de la rue Lesueur, le Commissaire Massu a continué, ce matin, les interrogatoires des différents témoins. Il a entendu un quatrième « rabatteur » qui sera sans doute inculpé ce soir. Il s'agit d'un vieil ami du Dr Petiot. Sur la porte de son domicile, a précisé M. Massu, on a trouvé un périscope en tous points semblable à celui découvert rue Lesueur.

Le coiffeur chez lequel ont eu lieu certaines réunions du Dr Petiot avec ses rabatteurs, et ses futures victimes a également été interrogé à nouveau. Il semble que sa bonne foi ne puisse être soupçonnée et qu'il n'ait pas eu connaissance de la nature spéciale des rendez-vous qui se donnaient dans son salon.

Au cours de son dernier interrogatoire Mme Petiot a déclaré au Commissaire Massu, que son mari avait bien été interné pendant six mois dans une maison de santé d'Ivry-sur-Seine pour des troubles mentaux au cours de l'année 1936.

Cet internement fut décidé après examen d'un médecin expert au cours d'une instruction ouverte contre Petiot pour un vol de livres chez un libraire du Quartier Latin.

De puissantes ont violem

Conformément aux a été évacu

Quartier général du Führer, 22
Sur le Bug intérieur, en Ukra de pont ennemie a été rétrécie davan
Entre le Bug moyen, en Ukraine et ques supérieures en nombre. De nom
La ville de Smerinka a été évac
Entre Proskurox et Tarnopol, l ces d'infanterie et de blindés. Au co dans le secteur de Brody, nos troupe ennemies avancées. La garnison de K
Au sud-est de Vitebsk, les Sov tirailleurs et de nombreux chars, les t et un point d'infiltration verrouillé.
Dans le Haut Nord, secteur de ont neutralisé les attaques de deux r assaillants et ont ramené des prisonn

LILLE — 8, Grande-Place
Téléphone 701.51 et suivants — LILLE
PARIS — 95, Avenue des Champs-Élysées (Tél. : Élysées 19.27)
Cte CHÈQUES POSTAUX : LILLE 58.690
N° 82 | UN FRANC

GRAND ECHO DU NORD DE LA FRANCE

LE PLUS FORT TIRAGE DE LA REGION

CENT VINGT SIXIÈME ANNÉE
Vendredi 24 Mars 1944

Le camouflage absolu des lumières est obligatoire de 19 h. 08 à 6 h. 45

Samedi 25 : ANNONCIATION
Dimanche 26 : PASSION

74 avions terroristes abattus au-dessus des régions de Berlin et de Francfort

Nouvel échec des Anglo-américains à Cassino

Quartier Général du Führer, 23. — Le Haut Commandement des forces armées allemandes communique :

En Crimée, les attaques exécutées par les Soviets près de Kertch et dans le secteur de la tête de pont de Siwasch ont été repoussées par les troupes allemandes et roumaines. D'assez fortes attaques ennemies contre nos têtes de pont établies sur le cours inférieur du Bug, en Ukraine, ainsi que quelques tentatives faites par l'ennemi pour traverser le fleuve sont restées sans résultat. Entre le Bug moyen, en Ukraine, et le Dniester même et dans le secteur de Proskurov Brody, de durs combats aux fortunes diverses font toujours rage entre nos troupes et des forces ennemies supérieures en nombre. Trente-quatre chars ennemis ont été détruits au cours des opérations.

Le sous-officier Rodewal, du service de transmission d'un régiment de grenadiers, a anéanti en l'espace de 45 heures, et au cours de combats à courte distance, cinq tanks soviétiques.

La garnison de Kowel a repoussé de nouveaux assauts bolchevistes et a détruit 6 des 10 chars ennemis qui avaient réussi à pénétrer dans la ville. Au nord-ouest de Kowel, nos troupes ont enrayé l'avance de l'ennemi à l'issue d'un violent combat. Au sud-est de Vitebsk, de nouvelles tentatives de percée soviétiques, appuyées par des blindés, ont échoué. Sur le front de Narva, l'ennemi a attaqué à plusieurs reprises, mais sans résultat. Dans les durs combats défensifs qui se sont développés dans le secteur sud du front de l'Est, le 850e régiment des grenadiers, placé sous le commandement du lieutenant-colonel Schmid, s'est particulièrement distingué.

Près de Cassino, plusieurs attaques appuyées par des blindés contre la partie nord de la ville se sont effondrées devant le tir concentré de notre défense.

Sur la côte de l'Adriatique, des poussées ennemies ont été neutralisées. Au cours de fructueuses entreprises de nos troupes de choc, celles-ci ont fait sauter plusieurs points d'appui de l'adversaire.

Le 22 mars, par temps couvert, des formations de bombardiers nord-américains ont attaqué la capitale du Reich et jeté sans discernement, et par visibilité nulle, des bombes explosives et incendiaires sur plusieurs quartiers de la ville. En dépit des conditions de défense défavorables, la D. C. A. a abattu 19 appareils ennemis, parmi lesquels 13 bombardiers terroristes quadrimoteurs.

Après des attaques de harcèlement par quelques appareils ennemis contre des localités dans le centre de l'Allemagne, des formations de bombardiers britanniques ont effectué la nuit dernière des raids terroristes sur des localités de la région du Rhin et du Mein, surtout Francfort-sur-le-Mein. Des dégâts considérables ont été causés sur le territoire de cette ville. La population a subi des pertes. Au cours de ces opérations, des chasseurs nocturnes et des batteries de D. C. A. ont détruit 55 bombardiers terroristes quadrimoteurs.

Le premier lieutenant Becker, pilote dans une escadrille de chasse nocturne, a descendu, au cours d'une seule action, 5 bombardiers ennemis. Des avions de combat allemands ont attaqué avec un excellent résultat des objectifs isolés à Londres.

Des bâtiments de protection de la marine de guerre ont abattu, à hauteur de la côte néerlandaise, deux des trois appareils ennemis qui ont attaqué la formation sans résultat. Le troisième a été incendié.

La sauvagerie des aviateurs alliés s'exerce à nouveau sur une ville de l'Oise

Jusqu'à présent, 48 morts ont été retirés des décombres ; on craint que le nombre des victimes ne soit beaucoup plus élevé

Paris, 24. — Une localité de l'Oise, qui a été bombardée récemment a été de nouveau attaquée hier après-midi par l'aviation anglo-américaine.

Une première vague d'avions a lancé des bombes qui ont atteint des immeubles et une église, faisant de nombreux blessés.

La population quittait les abris, lorsqu'une nouvelle vague d'appareils surgit et déversa des bombes d'une puissance dans une rue de la même localité.

De nombreux immeubles ont été pulvérisés. 48 cadavres ont déjà été retirés des décombres, et 48 blessés ont été hospitalisés.

D'autres victimes sont encore ensevelies sous les ruines. Une bombe est tombée sur un abri, et il n'a pas été possible d'évaluer le nombre des morts qui se trouvent à cet endroit.

Devant l'ampleur des dégâts causés par le bombardement anglo-américain, hier après-midi, d'une localité de l'Oise déjà bombardée vendredi et lundi dernier, les pompiers de Paris ont été appelés sur les lieux.

Des victimes également dans la région parisienne

Paris, 23. — Aujourd'hui vers midi, des avions anglo-américains ont bombardé la région parisienne. En Seine-et-Oise, on compte cinq morts et sept blessés dans une localité du Nord-Ouest.

Grande bataille aérienne au-dessus du Reich

Berlin, 23. — Des formations de bombardiers américains, escortés de nombreux chasseurs, ont survolé, dans la matinée du 23 mars, le territoire du Reich et ont exécuté des attaques terroristes sur des localités du Nord et du Centre.

Malgré des conditions atmosphériques défavorables pour la défense, de puissantes escadrilles de chasseurs et d'avions destructeurs ont pris l'air pour entraîner les avions ennemis dans de violents combats aériens.

Selon les premières informations parvenues, plusieurs avions adverses ont été abattus.

Le ministre de l'Air britannique reconnaît la perte de 33 avions

Amsterdam, 23. — D'après une nouvelle « Reuter », le ministre de l'Air britannique a fait connaître que jusqu'à présent, 33 avions avaient été perdus lors du raid sur l'Allemagne dans la nuit de mercredi à jeudi.

Attaque manquée des Britanniques sur des petits bâtiments de la marine allemande

Berlin, 23. — Hier après-midi, trois avions britanniques, du type « Lithting », ont attaqué, par trois fois, mais sans aucun succès, de petits bâtiments de la marine allemande sur l'Escaut. Deux des appareils ont été abattus en territoire hollandais. Le troisième a pris feu et s'est perdu probablement en mer.

Malgré les 2.500 tonnes de bombes lancées sur Cassino

Amsterdam, 23. — D'après le service d'informations britannique, le speaker de la radio anglaise M. W. M. Your a déclaré, à propos des combats en Italie, que jamais des tâches plus difficiles ne se sont présentées pour les Anglais que dans la lutte pour Cassino. On ne peut affronter les troupes allemandes qui s'y trouvent qu'avec les meilleures troupes anglaises. Le speaker a constaté, en outre, que les meilleures troupes alliées engagées là-bas sous le commandement du général Clark ne sont pas les américaines, mais les néo-zélandaises et les britanniques et c'est pourquoi les Américains ont été retirés des lignes.

Etant donné que la percée de Cassino est manquée, ces forces se trouvent entassées sur un terrain étroit entre le fleuve Rapido, le Guarigliano et le Mont Cassin. « Là, nos troupes, poursuit le commentateur, n'ont aucune possibilité de se déployer librement. Il faut qu'elles attaquent de front, ce qui est une opération sanglante et coûteuse, vu que l'ennemi tient tous les bons observatoires et que son artillerie bombarde continuellement nos forces mises à découvert. »

Le même correspondant déclare qu'en raison de la violence du feu allemand, les ruines de la ville sont devenues gênantes pour les assaillants. Ni les tanks, ni les mulets ne peuvent s'avancer sur le champ de bataille et le ravitaillement des forces anglo-américaines s'effectue uniquement par la voie des airs. Les combats où sont engagées actuellement les troupes britanniques et néo-zélandaises sont, dit-il, les plus durs de la campagne. Au point où l'on en est, il faut s'attendre encore à de plus lourdes pertes en hommes et en matériel.

Le lieutenant-général Martin, collaborateur militaire du « Daily Telegraph », examine les leçons à tirer de la bataille de Cassino. Aux imaginations anglo-américaines croyant qu'un formidable bombardement aérien pouvait anéantir la résistance allemande, il oppose l'expérience de la première guerre mondiale et de la guerre actuelle. Il écrit que l'ennemi pouvait être seulement neutralisé tant que durait le bombardement mais que le bombardement seul ne pourrait jamais l'anéantir.

Martin critique l'emploi de bombes de lourd calibre et écrit que l'expérience de Cassino pour des attaques semblables confirme sa critique. Le collaborateur du « Daily Telegraph » conclut que malgré les 2.500 tonnes de bombes lancées sur Cassino, les troupes néo-zélandaises et hindoues se heurtent à une résistance acharnée des troupes allemandes.

Un régiment de tirailleurs marocains refuse de partir pour le front italien ?

Algésiras, 23. — Les informations parvenues au Maroc français, relatives à la terrible saignée subie par les unités marocaines engagées en Italie, ont produit un effet déprimant dans la population ainsi que dans les milieux militaires. De nombreux blessés revenant du front d'Italie ont raconté leurs aventures, qui dépassent toute imagination. Un régiment de tirailleurs marocains caserné jusqu'à présent à Colomb-Béchar et qui vient d'arriver à Ouchda, a refusé de partir pour le front italien. 300 soldats de ce régiment se sont laissé désarmer tandis que les autres réussissaient à fuir dans les montagnes. On procède actuellement au Maroc français à des recrutements forcés pour compléter les divisions éprouvées.

Des membres de la tribu Aït-Seghruchen se sont ralliés au mouvement insurrectionnel déclenché contre les Gaullistes par les tribus nomades du désert marocain et ont attaqué et pillé les bureaux de l'administration gaulliste.

Les lourdes pertes des bandes communistes en Croatie

Belgrade, 23. — Les pertes ennemies dans la région croate pendant les dernières semaines comportent 1.012 morts, 707 prisonniers et 47 déserteurs. En dehors d'armes à feu légères, de munitions et d'approvisionnements de tous genres, 50 mitrailleuses et plusieurs milliers de grenades ont été capturés.

LA GUERRE DES TRUSTS

Depuis bientôt deux ans que nous bataillons ici pour essayer de faire entrer quelques vérités utiles dans les caboches rebelles, nous avons souvent répété que cette guerre n'avait pas les mobiles qu'un vain peuple pense, mais cachait une compétition effrénée d'affairismes internationaux, une lutte à mort pour l'acquisition des marchés mondiaux. S'il veut bien un instant réfléchir à cette évidence, le peuple qui y va bon cœur, bon argent avec son patriotisme et ses préoccupations politiques, finira bien par s'apercevoir de l'énorme duperie dont il est victime.

Nous avons souvent prononcé le mot « trust ». Sait-il exactement, le bon peuple, ce que c'est qu'un trust et a-t-il idée de l'effroyable bataille souterraine qui se livre actuellement à cet égard ?

Un trust c'est un syndicat de spéculateurs formé en vue d'accaparer une valeur ou une marchandise quelconque pour en déterminer à sa guise la distribution et le prix et réaliser ainsi d'énormes bénéfices.

Les Juifs sont passés maîtres dans cet art spécifiquement conforme à leurs instincts et à leurs buts raciques.

On se souvient sans doute de la rapidité avec laquelle chez nous ils s'étaient emparés par exemple du Cinéma français et presque du Théâtre.

Sur le plan mondial, c'est une entreprise plus digne de leur diabolique génie. Les Américains et les Anglais en sont les rois.

Les produits chimiques sont au premier rang des nécessités actuelles. Roosevelt est en train d'en assurer le monopole aux Etats-Unis en imposant par la loi « Prêt et Bail » à toutes les puissances obligées d'avoir recours à eux, y compris l'Union Soviétique, les produits chimiques du trust Dupont de Nemours — son gendre — lequel, malgré la confiscation des brevets allemands, n'est pas encore parvenu à s'assurer la prépondérance sur les marchés mondiaux.

Il y a en effet concurrence de la part des « Imperial Chemical Industries » anglaises dont Churchill est l'un des plus gros actionnaires, comme nous l'apprend M. W. Estermann, à qui nous empruntons tous ces détails. Alors, pour éliminer les Anglais, Washington n'hésite pas à les inculper devant les Tribunaux d'avoir négligé la fabrication de guerre et maintenu les accords du temps de paix avec des trusts ennemis.

Pas de pitié entre complices quand il s'agit du coffre-fort.

Même lutte impitoyable contre le Lever-Trust anglais ou trust des matières grasses qui ne tardera pas à passer en Amérique. Les Américains s'acharnent sur les îles Salomon. Pourquoi ? Parce que là se trouvent les riches plantations de palmiers oléagineux créées par le Lever-Trust.

Les Américains veulent à tout prix la Nouvelle-Guinée. Pourquoi ? Pour conquérir le monopole du coprah.

Si les Américains ont retenu si longtemps De Gaulle en 1940 près de Dakar et en 1942 en Afrique du Nord et en A. O. F., c'est parce qu'ils ne voulaient pas céder aux Anglais les oliviers de Tunisie et les arachides du Sénégal.

Au sein de l'Amgot, Anglais et Américains se disputent comme des chiens les bois d'oliviers de l'Italie du Sud.

Actuellement nous assistons, au sujet du Pipe-Line arabe, à des tentatives de main-mise de l'Amérique sur les pétroles.

Ces rapides aperçus suffiront-ils à démontrer aux Français qui nous lisent les vraies raisons de l'entrée en guerre de l'Amérique et quelques-uns des mobiles cachés de l'effroyable tuerie où on les a précipités ?

Charles TARDIEU.

LES ÉVÉNEMENTS DE HONGRIE

C'est une nouvelle défaite diplomatique que les " Alliés " viennent de subir

Les plans anglo-américains en territoire hongrois sont complétement anéantis

(Ph. Sipho)

M. Sztojay, nouveau chef du gouvernement hongrois.

Berlin, 23. — Les raisons de l'entrée des troupes allemandes en Hongrie sont exposées aujourd'hui, par le journal berlinois « 12 Uhr Blatt ».

Il écrit que cette opération a réduit à néant des plans de la propagande ennemie qui avait cru, par ses menées souterraines, pouvoir provoquer dans le pays la désunion ainsi que des tendances défaitistes et hostiles à l'Axe. On avait cru pouvoir se servir à cet effet de Juifs influents et d'autres traîtres hongrois. Certains organes de la presse hongroise avaient cédé à ces manœuvres, ce qui a pu produire à l'étranger une idée souvent fausse de la véritable mentalité de la grande majorité du peuple hongrois.

Le journal souligne que la mesure allemande a été prise pour des motifs ayant pour objet d'assister l'allié hongrois dans le combat décisif contre les Bolchevistes et, en outre, de mobiliser toutes les forces de la Hongrie pour la lutte commune, ainsi que pour prendre les mesures de sécurité nécessaires au point de vue militaire dans ce territoire important au point de vue stratégique.

La mesure allemande, déclare le journal, s'est effectuée en vertu d'un accord entre l'Allemagne et la Hongrie où, en même temps, un nouveau gouvernement hongrois a été constitué, qui se montrera parfaitement à la hauteur de la situation.

Le journal souligne que la nomination de l'ancien ambassadeur von Szotojay au poste de premier ministre et de ministre des Affaires étrangères, offre la garantie d'assurer la position de la Hongrie contre toutes les éventualités dans le domaine de la conduite de la guerre commune des Alliés.

La mesure allemande démontre aux ennemis, conclut le « 12 Uhr Blatt », que l'Allemagne, comme toujours, s'entend à agir rapidement et fermement. Cela détruit complètement les plans anglais et américains qui avaient cru pouvoir se créer en Hongrie de nouveaux points de départ pour leur travail de dissolution. L'Allemagne est sur ses gardes et la direction politique militaire allemande a de nouveau démontré qu'elle sait faire face à toutes les situations. Dans cette tâche, l'Allemagne sera énergiquement soutenue par le nouveau gouvernement hongrois qui a été institué par le régent Horthy.

Face au bolchevisme

Berlin, 23. — Commentant l'accord intervenu entre le Reich et la Hongrie, les milieux politiques autorisés de Berlin déclarent notamment :

« Il ressort clairement des communiqués officiels que le Reich et la Hongrie ont pris, dans leur intérêt et dans celui de l'Europe, des décisions qui n'influent en rien sur la souveraineté et les droits de la Hongrie et ne visent qu'à concentrer au maximum sur le plan intérieur et international, toutes les énergies disponibles. Du côté allemand, il a été souligné à plusieurs reprises, ces temps derniers, que la guerre approche de son point culminant. Dans ces conditions, il est évident qu'il eût été inconcevable de négliger ne fût-ce qu'une seule garantie de victoire. Le Reich, au même titre que ses frères d'armes, placés devant la même tâche, a le droit et le devoir de se prémunir à longue échéance contre des situations pouvant résulter de la menace soviétique. La menace s'étant précisée ces temps derniers sur le plan militaire contre un secteur que l'ennemi se plaisait à considérer comme un point faible du front européen, le Reich a fortifié ce secteur.

Dès maintenant, la Hongrie prendra part à la lutte contre le Bolchevisme dans une mesure qui correspond à la position qu'elle occupe en tant que nation politique, économique et danubienne en Europe.

Bobards en série

Berlin, 23. — La wilhelmstrasse a catégoriquement démenti les nombreuses informations tendancieuses mises en circulation dans le camp ennemi et dans certains pays neutres, sur la situation en Hongrie.

On a prétendu notamment que le régent Horthy était retenu à Koenigsberg, que la station émettrice de Budapest avait été endommagée au cours d'un combat, que trois membres de la légation hongroise de Berlin avaient été arrêtés, que l'ex-président du Conseil Kallay s'était enfui en Hongrie du Sud, que les bandes de Tito étaient entrées en contact avec les troupes hongroises, enfin que le gouvernement Kallay avait envoyé un dernier S. O. S. à l'étranger.

L'invraisemblance de ces nouvelles mensongères, ajoute-t-on à Berlin, est mise en relief par le correspondant londonien du « Svenska Dagbladet », qui constate que les informations ont été fabriquées de toutes pièces par quelques agents hongrois dans les pays neutres, afin d'éveiller l'impression que la Hongrie adopte une attitude neutre.

Il y a cent ans naissait le poète Paul Verlaine "homme du Nord"

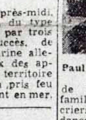

Paul VERLAINE

Le 30 mars 1844, à 9 heures, Stéphanie Dehée, femme de Nicolas Verlaine, capitaine adjudant-major au 2e régiment du génie en garnison à Metz, mettait au monde « un bizarre garçon à la face camuse ». C'était le futur auteur des Fêtes Galantes, de la Bonne Chanson, de Sagesse.

Le père de Paul Verlaine était originaire de Ber[illegible] dans les Ardennes ; sa mère était née dans l'Artois, à Fampoux (Pas-de-Calais), limite de la Flandre française, d'une famille de cultivateurs et de sucriers. Ainsi, par sa double ascendance, le grand poète pouvait se prévaloir du titre d'homme du Nord.

« Au pays de mon père il est des [bois sans nombre,
» Au pays de ma mère est un sol [plantureux. »

Nous n'avons pas l'intention, dans ces quelques lignes consacrées à sa mémoire, de rappeler l'œuvre si diverse de l'illustre écrivain ; nous nous bornerons à évoquer brièvement le souvenir de quelques séjours qu'il fit dans la région.

Les Verlaine avaient recueilli une nièce, fille d'une sœur de Stéphanie Dehée ; âgée de huit ans lorsque naquit le petit Paul, Elisa Moncomble épousa plus tard M. Dujardin, sucrier à Lécluse, petite localité du Douaisis.

C'est chez ces cousins que Paul Verlaine, jeune bachelier, vint se reposer en 1862. Déjà, il avait passé ses vacances soit dans les Ardennes, soit à Fampoux, « parmi les vastes champs de betteraves et de colza, entrecoupés de bouquets d'arbres et de marais, devant les horizons plats où se dressent de-ci, de-là, au loin, empanachées de vapeurs, les fumées rousses des usines. »

A Lécluse, Verlaine mène une vie fort agréable. Il prend son premier permis de chasse, bâtit des projets d'avenir sous la tonnelle, une longue pipe en terre aux dents, lit Victor-Hugo, entretient une correspondance avec des amis. Ou bien il va rêver dans deux petits bois « parfumés de myrtilliers et de genêts, pleins de sentier ombrageux, pépiants d'oiseaux » qui forment un site reposant dans la campagne industrielle.

Mais ses distractions ne sont pas toujours aussi bucoliques. Verlaine, dont les états « flamboyants » devaient être par la suite le point de départ de tant d'excentricités, fréquente les cabarets, y prend le goût de la bière, du genièvre à un sou le verre et des « bistouilles », court les kermesses et les ducasses. Indulgente, sa cousine Elisa ferme les yeux sur cette conduite qui préfigure une existence particulièrement cahotée.

En retour, le jeune Paul lui a voué une affection profonde qui s'extériorisera par un immense chagrin quelques années plus tard, en 1867, lorsque Verlaine, descendu précipitamment de Paris et ayant parcouru sous une pluie diluvienne les quelques kilomètres qui séparent Arleux de Lécluse s'abattra, ruisselant et sanglotant, sur le cercueil de la jeune femme morte en donnant le jour à son troisième enfant. Douleur qui se manifeste encore, les jours suivants, par d'abondantes libations.

C'est à Fampoux qu'un jour de spleen, Verlaine ayant fait la connaissance de sa future femme, Mathilde Mauté de Fleurville, se réfugie en attendant la réponse à sa demande en mariage. Parties de chasse et de pêche, dîners chez les nombreux cousins l'aident à prendre patience.

Au cours de sa vie tumultueuse, Paul Verlaine « livré aux vents mauvais », fit encore quelques haltes reposantes à Fampoux, chez l'oncle Julien Dehée, ou à Lécluse, où il était l'hôte du cousin Dujardin.

Il mourut le 8 janvier 1896, dans une misère profonde, mais le front nimbé d'une gloire dont les premiers signes étaient déjà apparus. Le poète laissait un fils, Georges Verlaine, qui s'éteignit lui-même en 1926, sans postérité.

L'éruption du Vésuve

Le torrent de lave a 300 mètres de largeur

Milan, 23. — Selon des dépêches parvenues d'Italie du Sud, le torrent de lave atteint maintenant une largeur de 300 mètres et une hauteur de 27 mètres. Une épaisse couche de fumée s'étend au-dessus de la baie de Naples. Après avoir détruit les localités de San Sebastiano et de Messa, situées au pied du Vésuve, la masse de lave a envahi aujourd'hui le village de Cercola et entraîne à sa suite de gigantesques blocs de rochers pendant que le cratère projette des pierres à une hauteur de 400 mètres.

DEVANT LA DÉTRESSE DES RÉFUGIÉS

LE MARÉCHAL réclame des Français un grand élan de solidarité

Vichy, 23. — Le Maréchal de France, chef de l'Etat, a fait à un journaliste, M. Roger Delaplanque, une déclaration au sujet des évacués des régions libérées. En voici le texte : « En juin 1940, dans mon premier message, j'exprimai aux réfugiés ma sollicitude ; aujourd'hui, près de quatre ans après l'exode tragique qui accompagna notre défaite militaire, des centaines de milliers de réfugiés affluent dans les départements les plus éloignés de la guerre.

« Ma pensée va également vers tous. Vers ceux du Nord comme vers ceux du Midi. Je comprends et je partage leur tristesse, leurs soucis, leurs inquiétudes, je voudrais que tous les Français réfléchissent à l'affreux déchirement que provoque chez ces exilés l'abandon de leurs foyers, de leurs biens, du cadre de leur vie quotidienne Je compte que les habitants des départements que la guerre a moins durement touchés ouvriront leurs foyers et leurs cœurs à leurs compatriotes frappés par le malheur. Qu'ils songent simplement à la façon dont ils voudraient être aidés si le sort les contraignait eux-mêmes au départ. Je me tiendrai informé, dans les départements évacués et dans les départements d'accueil, de la situation des réfugiés.

« Mon souhait le plus vif est d'apprendre que dans l'épreuve, tous les habitants de notre pays sont unis d'un même cœur, d'une même âme, d'une même foi patriotique. Je me dois à tous ceux qui sont dans la peine, qui attendent du chef, réconfort et encouragement et le concours de tous les Français m'est indispensable pour soulager ces souffrances. »

La Cour martiale a fonctionné pour la première fois, dans notre région

Deux terroristes ont été condamnés à mort et exécutés mercredi

La Cour Martiale s'est réunie, à Lille, le 22 mars.

Trois terroristes, arrêtés récemment, ont comparu devant elle et ont avoué avoir participé à plusieurs assassinats et vols à main armée dans la région du Nord.

Deux d'entre eux, ayant été pris en flagrant délit, ont été condamnés à mort par la Cour, dont la sentence a été exécutée quelques instants après.

Le 3me a été remis à la disposition du Parquet, pour être déféré devant la Section Spéciale de la Cour d'Appel de Douai.

POUR LES SOUSTRAIRE A LA LOI SUR LE SERVICE OBLIGATOIRE DU TRAVAIL,

le Dr Petiot promettait à ses clients un séjour paisible en Argentine

Trois inculpations de complicité

Paris, 22. — Deux des rabatteurs du docteur Petiot ont été inculpés ce soir de complicité de vol dans l'affaire de la rue Lesueur. Il s'agit, en premier lieu, de Raoul Fourrier, posticheur de théâtre, né le 26 juillet 1883, dans le 18e arrondissement, dont le salon de coiffure, 25, rue des Mathurins, servait de lieu de rendez-vous aux « clients » du docteur Petiot, désireux de quitter la France. Ce salon, installé au 1er étage d'une maison bourgeoise, comporte essentiellement outre l'appartement du coiffeur, une pièce en rotonde servant à la fabrication des postiches de théâtre et le salon de coiffure proprement dit.

Coiffé d'un béret basque, Raoul Fourrier est de petite taille, avec un léger embonpoint ; il est vêtu sans recherche.

Le second inculpé, Pintard, dit « Francinet », porte beau. Il est brun, le regard vif, d'une bonne taille. Il se prénomme Edmond et est né à Paris, le 14 septembre 1888. Il est maquilleur de théâtre, de cinéma et demeure 1, rue d'Hauteville.

Fourrier et Pintard « travaillaient » en commun. Pintard rabattait dans les bars du faubourg Saint-Martin, des « souteneurs » désireux de passer à l'étranger et particulièrement en Argentine, afin de mettre leur argent à l'abri et en même temps de se soustraire à certaines obligations de travail. Ces individus se faisaient presque toujours accompagner par une ou plusieurs femmes.

« Francinet » les conduisait chez Fourrier, lequel les mettait en rapports avec le Dr Petiot. Le prix du passage atteignait environ 50.000 fr. par personne et, selon les déclarations des deux inculpés, le docteur leur recommandait de réaliser leurs biens, de vendre leur mobilier, de n'emporter avec eux qu'une valise et prévenir leurs proches de n'avoir pas à s'inquiéter d'eux dans le cas où ils n'enverraient pas de leurs nouvelles.

Ces choses ainsi convenues, un nouveau rendez-vous était fixé chez Fourrier ; là, le docteur venait chercher ses « clients ». J'ai vu un jour, a déclaré « Francinet », le docteur Petiot partir ainsi avec trois personnes. Il se retournait fréquemment pour s'assurer qu'il n'était pas suivi.

Les deux inculpés s'accordent pour dire qu'ils ont procuré onze « clients » au docteur. Ils ont désigné un autre rabatteur connu sous le surnom de « Jo » : celui-ci accompagné de deux femmes de 22 à 25 ans, a été à son tour « candidat au voyage ». Les formalités ont été longues, deux à trois déclare « Francinet ».

Puis l'inculpé donne quelques précisions sur les clients qu'il a amenés au docteur.

— Dans un café, rue de l'Echiquier, il y a deux ans ou deux ans et demi, j'ai fait la connaissance d'un nommé François, âgé de 40 ans, qui voulait partir avec deux femmes. Je les ai conduits chez Fourrier. J'ai touché 200.000 francs que j'ai remis au docteur. Quelques mois après, c'est un nommé Henri avec qui j'ai fait « affaire » dans un café de la rue Saint-Martin. Il y a un an, j'ai rencontré un homme de 50 ans, mesurant 1 m. 75 avec un fort accent marseillais : il voulait partir. Il m'a invité à déjeuner et j'ai rencontré chez lui un autre homme et une femme de 35 ans qui voulaient se rendre à Buenos-Aires.

Fourrier, de son côté, a précisé que deux à trois mois après le départ de Jo, le docteur lui avait fait voir deux lettres qu'il avait reçues de Buenos-Aires par une voie clandestine, annonçant que « tout s'était bien passé ». Une de ces lettres était destinée à la mère de Jo.

Le 1er mars 1944, poursuit Fourrier, le docteur m'a fait voir la moitié d'un billet de 100 fr. français sur laquelle était dessiné à l'encre un soleil rayonnant. Le docteur m'a expliqué qu'il s'agissait d'un langage conventionnel indiquant que le « client était bien arrivé ».

Le commissaire Massu, au cours de la perquisition de la rue Caumartin, a trouvé un morceau de billet de 100 francs sans dessin ; il est vraisemblable qu'il s'agit de l'autre moitié du premier billet.

Fourrier, qui avait consulté le docteur Petiot dans son cabinet, a précisé que l'assassin promettait à ses victimes de leur procurer des papiers d'attachés commerciaux d'une ambassade sud-américaine. Il leur demandait, en outre, d'écrire plusieurs lettres post-datées qu'il se proposait d'envoyer par la suite en vue de rassurer leurs parents.

Soixante victimes?

Enfin, dans la fosse, sous une légère couche de terre, on a retrouvé de nouveaux ossements qui vont être triés et examinés par les experts.

Un ami du docteur Petiot, qui était au courant des agissements du médecin assassin par Maurice Petiot, a été inculpé de complicité. Selon ses déclarations, le nombre des victimes serait de 60.

Maurice Petiot a du voir son frère le jour de son arrestation

Auxerre, 24. — L'autre lundi, Maurice Petiot était allé retirer une grosse somme — 120.000 francs, nous pouvons le préciser aujourd'hui — de chez des amis. Or, au moment de son arrestation, le lendemain, il n'avait plus d'argent sur lui.

Ce fait, joint à celui qu'il a été impossible de reconstituer son emploi du temps entre 11 h. 30 et 16., donne sérieusement à penser qu'au cours de ces quatre heures trente de battement il put aller au rendez-vous que lui avait fixé son frère et lui remettre la somme nécessaire à sa fuite.

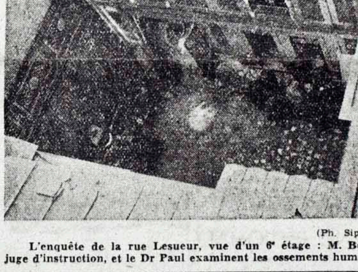

(Ph. Sipho)

L'enquête de la rue Lesueur, vue d'un 6e étage : M. Berry, juge d'instruction, et le Dr Paul examinent les ossements humains.

A LA FRONTIÈRE INDO-BIRMANE

Les manœuvres désespérées des Britanniques pour parer à la menace japonaise sont vouées d'avance à l'échec

Tokio, 23. — La défaite écrasante de la 17me division anglo-hindoue dans le centre de la Birmanie, dans la région des monts Chin, a forcé le commandement ennemi à accorder maintenant plus d'attention au secteur du front du Nord de la Birmanie.

D'après des nouvelles du front, Stilwell essaie de renforcer les positions du Nord de la Birmanie par des troupes de parachutistes et d'autres unités transportées par des voiliers.

Il paraît entrer dans les intentions de l'ennemi, déclarent les milieux militaires japonais, de conserver ce secteur du front à tout prix, car une deuxième percée des Japonais et des troupes nationales hindoues, mettrait en danger, sur territoire hindou, les bases d'Imphal et également celle de Silchar, située à environ plus de 100 kms plus à l'Ouest.

On veut essayer, par cette opération, d'attaquer de flanc les Japonais et les nationaux-hindous qui opèrent dans les monts Chin.

Toutefois ces mesures désespérées pour lesquelles ne sont employés que des volontaires, sont condamnées d'avance à l'échec, estime-t-on ici. Les difficultés du terrain, avec ses montagnes, sa jungle et ses marais, ne permettant guère une action efficace de diversion.

En outre, la défense japonaise est tellement bien préparée dans le secteur Nord du front que les quelques troupes amenées par l'air seraient également exposées bientôt au même encerclement et à la même destruction que les forces beaucoup plus importantes qui étaient intervenues à Arakan.

Loterie Nationale

NEUVIEME TRANCHE

130.090 gagne six millions dans la Série A et 2 millions dans la série B

Dern. chiffre du billet	Numéro gagnant	Montant du lot Série A	Série B
1	81	400	400
	2.311	5.000	20.000
	41.121	30.000	100.000
2	Néant	—	—
3	93	400	400
	53	400	400
	86.773	30.000	100.000
	285.653	300.000	400.000
4	4	200	200
	24	400	400
	14	400	400
	1.194	20.000	50.000
	230.184	1.000.000	700.000
5	055	1.000	2.000
	54.295	30.000	100.000
	13.835	50.000	200.000
	012.265	300.000	400.000
6	66	400	400
	36	400	400
	89.056	30.000	100.000
	73.836	50.000	200.000
7	57	400	400
	6.847	5.000	20.000
	35.557	30.000	100.000
8	78	400	400
	67.668	30.000	100.000
	94.928	30.000	100.000
	61.048	30.000	100.000
	265.038	100.000	300.000
	144.678	3.000.000	1.000.000
9	669	1.000	2.000
	20.169	30.000	100.000
0	00	400	400
	25.590	30.000	100.000
	033.949	100.000	300.000
	061.110	100.000	300.000
	042.990	300.000	400.000
	251.540	500.000	500.000
	130.090	6.000.000	2.000.000

Ces numéros sont donnés sans garantie ni responsabilité de notre part.

Les grandes vacances commenceront le 15 Juin

Paris, 23. — Un communiqué du ministère de l'Education Nationale précise que le baccalauréat commencera le 31 mai dans toute la France, et devra être terminé au plus tard le 15 juin.

Du même coup, se trouve ainsi démentie une rumeur qui, dans de nombreux établissements d'enseignement, se propageait depuis quelques jours, affirmant que les grandes vacances scolaires commenceraient, cette année, à la date du 15 mai. Les grandes vacances ne pourront, au plus tôt, que commencer le 15 juin, après la clôture de la session du baccalauréat.

AU COMITÉ D'ALGER

Massigli et Le Troquer démissionnent en protestation contre l'exécution de Pucheu

Stockholm, 22. — Le bureau international d'information annonce :

On apprend dans les milieux anglo-américains de Stockholm qu'un certain nombre de membres du comité dissident d'Alger, notamment Massigli et Le Troqueur, respectivement commissaires aux Affaires étrangères et à la Guerre, ont donné leur démission afin de protester contre la condamnation de Pucheu.

Londres et Washington avaient essayé d'intervenir à différentes reprises dans le procès Pucheu, mais toutes ces tentatives échouèrent.

De Gaulle se montra intransigeant, Moscou ayant exigé la tête de Pucheu comme condition de l'amélioration des rapports entre l'U.R.S.S. et le comité d'Alger, ainsi que de la reconnaissance totale de celui-ci par le Kremlin et du traité d'alliance que Moscou laissait envisager.

le texte : « En juin 1940, dans mon premier message, j'exprimai aux réfugiés ma sollicitude ; aujourd'hui, près de quatre ans après l'exode tragique qui accompagna notre défaite militaire, des centaines de milliers de réfugiés affluent dans les départements les plus éloignés de la guerre.

« Ma pensée va également vers tous. Vers ceux du Nord comme vers ceux du Midi. Je comprends et je partage leur tristesse, leurs soucis, leurs inquiétudes, je voudrais que tous les Français réfléchissent à l'affreux déchirement que provoque chez ces exilés l'abandon de leurs foyers, de leurs biens, du cadre de leur vie quotidienne Je compte que les habitants des départements que la guerre a moins durement touchés ouvriront leurs foyers et leurs cœurs à leurs compatriotes frappés par le malheur. Qu'ils songent simplement à la façon dont ils voudraient être aidés si le sort les contraignait eux-mêmes au départ. Je me tiendrai informé, dans les départements évacués et dans les départements d'accueil, de la situation des réfugiés.

» Mon souhait le plus vif est d'apprendre que dans l'épreuve, tous les habitants de notre pays sont unis d'un même cœur, d'une même âme, d'une même foi patriotique. Je me dois à tous ceux qui sont dans la peine, qui attendent du chef, réconfort et encouragement et le concours de tous les Français m'est indispensable pour soulager ces souffrances. »

POUR LES SOUSTRAIRE A LA LOI SUR LE SERVICE OBLIGATOIRE DU TRAVAIL,

le Dr Petiot promettait à ses clients un séjour paisible en Argentine

Trois inculpations de complicité

Paris, 22. — Deux des rabatteurs du docteur Petiot ont été inculpés ce soir de complicité de vol dans l'affaire de la rue Lesueur. Il s'agit, en premier lieu, de Raoul Fourrier, posticheur de théâtre, né le 26 juillet 1883, dans le 18e arrondissement, dont le salon de coiffure, 25, rue des Mathurins, servait de lieu de rendez-vous aux « clients » du docteur Petiot, désireux de quitter la France. Ce salon, installé au 1er étage d'une maison bourgeoise, comporte essentiellement outre l'appartement du coiffeur, une pièce en rotonde servant à la fabrication des postiches de théâtre et le salon de coiffure proprement dit.

Coiffé d'un béret basque, Raoul Fourrier est de petite taille, avec un léger embonpoint ; il est vêtu sans recherche.

Le second inculpé, Pintard, dit « Francinet », porte beau. Il est brun, le regard vif, d'une bonne taille. Il se prénomme Edmond et est né à Paris, le 14 septembre 1888. Il est maquilleur de théâtre, de cinéma et demeure 1, rue d'Hauteville.

Fourrier et Pintard « travaillaient » en commun. Pintard rabattait dans les bars du faubourg Saint-Martin, des « souteneurs » désireux de passer à l'étranger et particulièrement en Argentine, afin de mettre leur argent à l'abri et en même temps de se soustraire à certaines obligations de travail. Ces individus se faisaient presque toujours accompagner par une ou plusieurs femmes.

« Francinet » les conduisait chez Fourrier, lequel les mettait en rapports avec le Dr Petiot. Le prix du passage atteignait environ 50.000 fr. par personne et, selon les déclarations des deux inculpés, le docteur leur recommandait de réaliser leurs biens, de vendre leur mobilier, de n'emporter avec eux qu'une valise et prévenir leurs proches de n'avoir pas à s'inquiéter d'eux dans le cas où ils n'enverraient pas de leurs nouvelles.

Ces choses ainsi convenues, un nouveau rendez vous était fixé chez Fourrier ; là, le docteur venait chercher ses « clients ». J'ai vu un jour, a déclaré « Francinet », le docteur Petiot partir ainsi avec trois personnes. Il se retournait fréquemment pour s'assurer qu'il n'était pas suivi.

Les deux inculpés s'accordent pour dire qu'ils ont procuré onze « clients » au docteur. Ils ont désigné un autre rabatteur connu sous le surnom de « Jo » : celui-ci accompagné de deux femmes de 22 à 25 ans, a été à son tour « candidat au voyage ». Les formalités ont été longues, deux à trois déclare « Francinet ».

Puis l'inculpé donne quelques précisions sur les clients qu'il a amenés au docteur.

— Dans un café, rue de l'Echiquier, il y a deux ans ou deux ans et demi, j'ai fait la connaissance d'un nommé François, âgé de 40 ans, qui voulait partir avec deux femmes. Je les ai conduits chez Fourrier. J'ai touché 200.000 francs que j'ai remis au docteur. Quelques mois après, c'est un nommé Henri avec qui j'ai fait « affaire » dans un café de la rue Saint-Martin. Il y a un an, j'ai rencontré un homme de 50 ans, mesurant 1 m. 75 avec un fort accent marseillais : il voulait partir. Il m'a invité à déjeuner et j'ai rencontré chez lui un autre homme et une femme de 35 ans qui voulaient se rendre à Buenos-Aires.

Fourrier, de son côté, a précisé que deux à trois mois après le départ de Jo, le docteur lui avait fait voir deux lettres qu'il avait reçues de Buenos-Aires par une voie clandestine, annonçant que « tout s'était bien passé ». Une de ces lettres était destinée à la mère de Jo.

Le 1er mars 1944, poursuit Fourrier, le docteur m'a fait voir la moitié d'un billet de 100 fr. français sur laquelle était dessiné à l'encre un soleil rayonnant. Le docteur m'a expliqué qu'il s'agissait d'un langage conventionnel indiquant que le « client était bien arrivé ».

Le commissaire Massu, au cours de la perquisition de la rue Caumartin, a trouvé un morceau de billet de 100 francs sans dessin ; il est vraisemblable qu'il s'agit de l'autre moitié du premier billet.

Fourrier, qui avait consulté le docteur Petiot dans son cabinet, a précisé que l'assassin promettait à ses victimes de leur procurer des papiers d'attachés commerciaux d'une ambassade sud-américaine. Il leur demandait, en outre, d'écrire plusieurs lettres post-datées qu'il se proposait d'envoyer par la suite en vue de rassurer leurs parents.

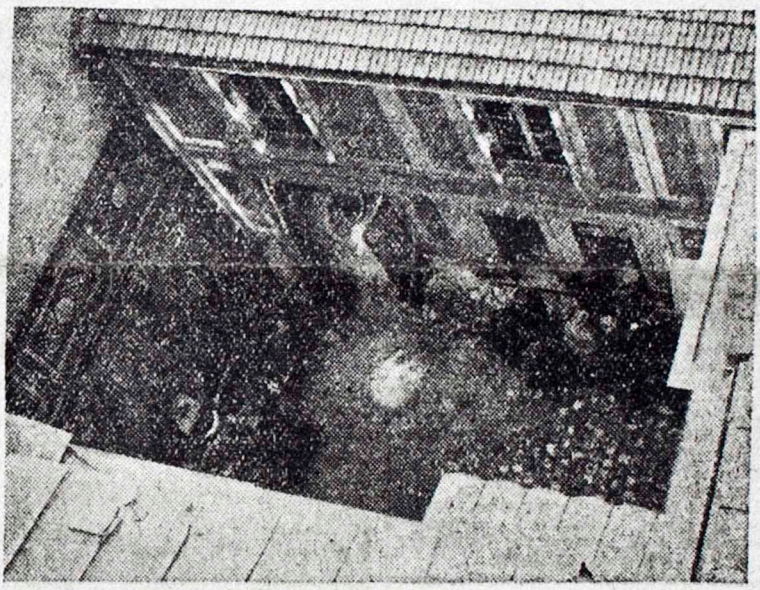

(Ph. Sipho)

L'enquête de la rue Lesueur, vue d'un 6e étage : M. Berry, juge d'instruction, et le Dr Paul examinent les ossements humains.

A LA FRONTIÈRE INDO-BIRMANE

Les manœuvres désespérées des Britanniques pour parer à la menace japonaise sont vouées d'avance à l'échec

Tokio, 23. — La défaite écrasante e la 17me division anglo-hindoue dans le centre de la Birmanie, dans la région des monts Chin, a forcé le commandement ennemi à accorder maintenant plus d'attention au secteur du front du Nord de la Birmanie.

D'après des nouvelles du front, Stilwell essaie de renforcer les positions du Nord de la Birmanie par des troupes de parachutistes et d'autres unités transportées par des voiliers.

Il parait entrer dans les inten-

Loterie Nationale

NEUVIEME TRANCHE

130.090 gagne six millions dans la Série A

et 2 millions dans la série B

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 85

SAMEDI 25 MARS 1944

LE RÊVEIL DU NORD

186, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

LES TROUPES JAPONAISES PROGRESSENT EN TERRITOIRE HINDOU

Tokio, 24. — Le grand-quartier général impérial a publié, le 23 mars, à 21 heures, le communiqué suivant :

Nos troupes opérant des régions de Birmanie centrale jusqu'à la frontière birmane, ont, vers la mi-mars, franchi la frontière et progressent en territoire hindou pour appuyer l'armée nationale de l'Inde.

En même temps, nos troupes ont poursuivi la bataille de destruction livrée à la 17e division anglo-hindoue dans la région de Toungzan.

Depuis le 5 mars, l'ennemi a envoyé par avions des troupes dans un secteur du nord de la Birmanie.

Nos contingents ont livré bataille à ces effectifs et ont déjà réussi, à l'heure actuelle, à en exterminer une partie.

Une bataille décisive est proche

Genève, 24. — On mande de Londres : La nouvelle offensive japonaise à l'ouest du fleuve Tchindwin dans le nord de la Birmanie devient réellement un véritable danger pour l'Inde et pour les bases aériennes vitales pour les alliés d'Assam, d'où sont transportés par la voie des airs la plus grande partie des fournitures destinées à la Chine.

Telle est l'information envoyée le 22 mars de New-Delhi au « Daily Express » par son correspondant.

Une bataille qui aura une influence décisive sur le sort définitif de cette offensive est maintenant en cours dans la jungle.

La 20e division anglo-hindoue vouée à l'anéantissement

Tokio, 24. — Maintenant que les armées japonaises hindoues ont franchi la frontière hindo-birmane en plusieurs endroits dans le bassin du Manipour, la 20e division anglo-indienne commence un grand mouvement de retraite dans la direction du Sud, suivant la vallée du Kabau, annonce Domei. D'après des nouvelles du front, les perspectives de l'ennemi d'échapper de la vallée du Kabau ou de se grouper pour une attaque efficace sont extrêmement minimes en raison de la pression des Japonais et des Hindous qui continuent à avancer. D'autres unités japonaises, après avoir passé la frontière, ont pénétré profondément dans le territoire ennemi et ont coupé les communications de l'ennemi avec l'arrière tandis que d'autres troupes japonaises et de l'Inde libre qui ont battu dans les montagnes de Tchin la 17e division anglo-hindoue d'une façon décisive, avancent maintenant dans la vallée de Kabau. La 20e division anglo-hindoue est ainsi encerclée dans l'étroite vallée de Kabau. Entre les deux puissantes armées japonaises et de l'Inde libre, il ne lui reste donc aucune autre perspective que d'être complètement détruite ou de se rendre.

Violentes attaques nippones dans l'île de Bougainville

Tokio, 24. — Le grand quartier général impérial communique :

« Pendant la première quinzaine de mars, nos troupes ont déclenché de violentes attaques dans l'île de Bougainville, contre des formations ennemies, comprenant approximativement une division et demie qui occupent de puissantes positions dans les parages de Torokina. Elles ont réussi à s'emparer d'une partie des lignes ennemies. En dépit du feu de l'artillerie adverse et des bombardements, les attaques sont poursuivies.

Une nouvelle Conférence Roosevelt-Churchill-Staline ?

Berlin, 24. — Les milieux de la capitale du Reich ne tiennent pas pour improbables les bruits selon lesquels se tiendrait prochainement une conférence entre Churchill, Roosevelt et Staline, ou entre Churchill et Roosevelt seulement. On estime : qu'il doit y avoir suffisamment de problèmes à discuter, puisque la presse anglo-américaine a relevé surtout récemment de nombreuses divergences de vues dans le camp des Alliés, qui denmandent à être éclaircis d'urgence.

Près de 40 milliards de plus-value sur les recouvrements budgétaires

Vichy, 25 — Les recouvrements budgétaires de 1943 accusent une plus-value de 39 milliards 653 millions sur ceux de l'année précédente.

COMBATS ACHARNÉS au sud du front de l'Est

51 avions alliés abattus au-dessus de l'Allemagne

Quartier Général du Fuehrer, 24. — Le Haut Commandement des forces armées allemandes communique :

Sur les fronts nord et est de la Crimée, ainsi que sur le Bug ukrainien moyen et le Dniester, ainsi que dans la région de Proskurov et de Tarnopol, l'opiniâtre bataille défensive contre des groupes de combat soviétiques supérieurs en nombre continue.

Au cours de contre-attaques allemandes fructueuses dans la région de Brody, plusieurs bataillons et batteries ennemis ainsi qu'un certain nombre de chars ont été détruits. Au nord-ouest de Kowel, nos troupes ont repoussé les attaques répétées des Soviets et les ont rejetés en contre-attaques.

Au sud-est de Vitebsk, l'ennemi a poursuivi hier encore pendant toute la journée avec des forces importantes ses vaines tentatives de percée.

Dans les autres secteurs du front de l'Est, on n'annonce qu'une activite de combat locale.

Au-dessus du golfe de Finlande, des bâtiments de protection de la marine de guerre ont abattu sans subir de perte, trois avions faisant partie de plusieurs vagues de bombardiers soviétiques attaquants.

En Italie, l'ennemi n'a pas continué, hier, ses attaques contre Cassino par suite de ses pertes élevées. Sur les deux fronts, il n'y a eu qu'une activité de combat locale.

Un groupe d'avions de bataille commandé par le capitaine Walter et un groupe d'avions de reconnaissance à court rayon d'action sous les ordres du capitaine Proll, se sont particulièrement distingués au cours des derniers combats.

Dans les premières heures de la matinée du 23 mars, des avions de combat allemands ont attaqué la base aérienne ennemie de l'île de Lissa, dans l'Adriatique ; outre des dégâts importants aux installations portuaires, 3 voiliers de transport ont été gravement endommagés par des bombes.

Dans la matinée du 23 mars, des formations de bombardiers américains ont attaqué des localités du nord-ouest et du centre de l'Allemagne.

Les forces de la défense aérienne ont détruit 51 avions ennemis dont 44 bombardiers quadrimoteurs.

La nuit dernière, quelques avions de harcèlement ennemis ont survolé le nord-ouest et le sud-ouest de l'Allemagne.

Des avions de combat allemands ont attaqué, hier encore, des buts isolés dans la région londonienne.

Devant la côte occidentale de la Norvège, des bâtiments de protection d'un convoi allemand ont détruit cinq avions torpilleurs sur 14 qui ont attaqué sans succès le convoi. Trois d'entre eux ont été abattus par un petit canot commandé par le chef pilote Willy Boehme.

LA DÉCLARATION de Hull est vivement critiquée aux U. S. A.

Genève, 24. — On mande de New-York :

La déclaration de politique étrangère de Hull n'est pas approuvée par 100 % de la presse américaine. Les critiques signalent « Il y a une différence entre une collection d'articles et leur non application dans la pratique ».

C'est ainsi que le « Washington Post » écrit :

« Il est regrettable que le département d'Etat soit trop timide pour prendre une position définitive et claire à l'égard de certaines questions d'importance mondiale, et qu'il néglige également de mettre en parallèle les nécessités politiques et les exigences militaires ».

La même opinion se reflète dans un article du « Boston Hérald » la déclaration de Hull, dit le journal, constitue bien un clair exposé des objectifs des Etats-Unis, mais l'application pratique des principes développés par Hull ne se révèle pas pour le moment.

Le « New York Times » dit qu'aux Etats-Unis et en Angleterre il existe un désir commun et toujours grandissant de constater quel est le point de vue adopté par les deux gouvernements dans des questions spéciales. Tandis que Churchill défend l'opinion des modifications de la Charte de l'Atlantique, Hull a prétendu que la Charte de l'Atlantique que constituait encore la base de la politique des Etats-Unis.

L'ÉRUPTION DU VÉSUVE
2.000 PERSONNES ONT PÉRI

Madrid, 24. — On mande de Naples à l'Agence E.F.E. que l'éruption du Vésuve, qui dépasse en ampleur celle de 1906, a, jusqu'à présent, coûté la vie à 2.000 personnes.

Le volcan se calme

L'éruption du Vésuve semble décroître. Plusieurs milliers de personnes qui avaient dû évacuer des villages menacés ont été autorisées à regagner leurs demeures

LA RÉGULARISATION DE LA SITUATION DES RÉFRACTAIRES

Paris, 24. — Le secrétaire d'Etat à l'information et à la propagande, M. Philippe Henriot a annoncé dans son éditorial la décision du Chef du gouvernement relative à la régularisation de la situation des réfractaires. Cette décision, publiée au « Journal officiel » du 24 mars est donnée ci-dessous in-extenso :

Article 1er. — Est en demeure interdit l'embauchage par toute entreprise en France d'un travailleur ayant reçu une affectation ou souscrit un contrat en Allemagne (permissionnaires défaillants).

Article 2. — Jusqu'au 1er Avril 1944, est maintenue la possibilité pour tous les réfractaires à un ordre de mutation établi en 1943, à quelque classe qu'il appartienne de régulariser leur situation. Après cette date, ils seront passibles des peines prévues par la législation en vigueur.

Article 3. — A partir du 1er Avril 1944, tout embauchage même dans les entreprises sera soumis à la décision des directeurs généraux et départementaux de la main-d'œuvre qui seront responsables de l'application de la présente décision.

AVERTISSEMENT AUX « JUGES D'ALGER »

Paris, 24. — Le secrétaire d'Etat Philippe Henriot a annoncé à la radio française une réaction du gouvernement français sur les menées du comité d'Alger.

Il a déclaré que personne ne pourrait admettre que des Français ou des indigènes puissent être condamnés par des tribunaux non qualifiés parce qu'ils ont exécuté les ordres du gouvernement. Le gouvernement français se dispose à répondre à ces agissements.

Le Pape est en bonne santé

Rome, 24. — Les cercles autorisés du Vatican déclarent que les informations diffusées par certains postes de Radio étrangères et relatifs à une prétendue maladie du Saint-Père sont dénuées de tout fondement. Sa Sainteté Pie XII déclare-t-on, est en excellente santé et se livre tous les jours à ses occupations habituelles.

Amsterdam, 23. — Selon des informations parvenues de Washington à l'agence Reuter, le département américain de la marine a annoncé que le sous-marin « Scorpion » était en retard sur son horaire et devait être considéré comme perdu.

Ilse WERNER et Hans ALBERS dans « **Les Aventures fantastiques du Baron Münchhausen** », *le grand film en couleurs d'U.F.A.* (Ph. A.C.E.)

« Les mensonges et les tentatives de l'ennemi échouent sur la cuirasse de notre résistance et de notre force morale » écrit le Dr Goebbels dans « Das Reich »

Berlin, 23. — Dans son article hebdomadaire paru dans « Das Reich » sous le titre « Le dernier obstacle », le Dr Goebbels constate que chacun des pays ennemis participant à la guerre poursuit d'autres objectifs de guerre qui souvent concordent plus avec ceux de leurs adversaires qu'avec ceux de leurs partenaires. Si l'on se reporte au point de départ de la guerre on constate avec étonnement que les problèmes pour lesquels elle a été déclenchée se sont depuis longtemps réduits à néant.

Enigme indéchiffrable

La guerre ne nous dévoilera ses derniers secrets, si elle les dévoile, qu'un certain temps après son dénouement. Pour le moment, elle reste une énigme indéchiffrable. Il semble par conséquent erroné, poursuit le Dr Goebbels, de vouloir la juger d'avance à travers le prisme de ces différents événements. Elle est en effet influencée par une série de facteurs déterminants qui eux-mêmes sont incontrôlables car ils échappent au contrôle humain. En face de telles données indiscutables, un état-major a grand intérêt à agir selon un plan fermement établi dont l'exécution cependant doit tenir compte d'une certaine élasticité.

Dans ces circonstances, les pays belligérants et leurs dirigeants ne peuvent s'inspirer que d'une seule idée fondamentale c'est l'objectif idéologique et politique, indépendant des événements, sur lequel repose toute la guerre C'est le meilleur gage de la victoire.

L'ennemi, il est vrai, s'efforce par tous les moyens de recouvrir ses objectifs de guerre d'un voile moral et idéologique. Mais tout le monde sait que c'est pour épater la galerie. Tout déplacement de forces dans le camp ennemi est également subordonné à une modification de ses buts de guerre. Nous, par contre, sommes dans la situation heureuse de poursuivre aujourd'hui encore dans toute leur ampleur les objectifs que nous nous étions proposés au début de cette guerre. Nous luttons tout simplement pour notre existence en tant que peuple et en tant que nation.

Profond pessimisme des prisonniers anglais

De l'autre côté de la barricade, la crise politique poursuit sa marche inéluctable. On s'étonne à Londres que les mineurs anglais ont décidé eux-mêmes de faire la grève récemment sans demander l'avis de leurs chefs syndicalistes.

Les ouvriers ne font ainsi que mettre en pratique ce que leur gouvernement leur a appris en théorie.

Comment pourrait-on attendre que la coopération harmonieuse qui règne entre White Hall et le Kremlin ne trouve pas également son complément dans le fait que les grandes masses de la population, après les louanges décernées à l'envi aux Soviets ne tirent les conséquences pratiques de l'admiration témoignée par leurs dirigeants envers le bolchevisme. Une telle évolution évidente nécessite du temps, mais plus rien ne peut l'arrêter une fois qu'elle a dépassé un certain stade. La ploutocratie anglaise ne peut plus faire état d'aucune idée politique raisonnable à l'égard des milliers d'ouvriers et de soldats britanniques parmi lesquels souffle un vent de mécontentement. Aucune parmi toutes les déclarations faites par des prisonniers anglais tombés entre nos mains n'est pas empreinte d'un profond pessimisme.

Le peuple britannique ne voit plus aucun sens à cette guerre et n'entrevoit aucun objectif général engageant de la paix. Tout au plus entend-on dire d'un soldat ou d'un officier qu'il espère plus tard pouvoir marcher avec nous contre le Bolchevisme. Mais, est-ce là un objectif de guerre pour lequel il se jette plein d'enthousiasme, dans l'enfer de Cassino au devant du feu de nos mitrailleuses.

Pourquoi les Anglais admirent-ils toujours le fanatisme avec lequel nos régiments combattent en Italie du sud pour la simple raison qu'ils ne sont pas en mesure de comprendre à cause de l'idée même qu'ils se font de la guerre.

Comment serait-il possible sinon que la conviction à la lutte dont fait preuve le peuple allemand et qui se manifeste chaque jour davantage ne soit pas couronnée en fin de compte par le succès. Les mensonges et les tentatives de nos ennemis échouent sur la cuirasse de notre résistance et de notre force morale.

Nous avons franchi la montagne. L'heure viendra où nous devrons renverser le dernier obstacle avant la décision. Notre salut réside dans ce grand saut, car de l'autre côté, le monde s'étend auréolé d'une paix plus belle Elle sera digne de la lutte que nous menons et justifiera, de ce fait, les sacrifices que nous avons consentis pour elle.

« L'heure de la concentration de toutes ses forces a sonné pour la Hongrie »

Berlin, 24. — Les commentaires sur le changement de gouvernement en Hongrie et sur le communiqué officiel publié à ce sujet remplissent aujourd'hui la première page des journaux allemands

Tous signalent que l'on peut constater par le changement de gouvernement hongrois que le régent, l'amiral von Horthy a été chargé d'éviter à son pays de tomber dans l'abîme du bolchevisme.

Le « Veolkischer Beobachter » commence par signaler que, le 22 mars, un quart de siècle s'est écoulé depuis que l'épisode sanglant de la Kuhn a commencé en Hongrie. Le fait que précisément lors de cet anniversaire, la Hongrie s'est donnée un nouveau gouvernement, n'est pas une coïncidence mais donne pour le présent un enseignement précieux. Le communiqué officiel dit : « Les troupes allemandes sont entrées en Hongrie, en conformité des dispositions du pacte des trois puissances auquel ont adhéré les pays européens ligués contre l'ennemi commun et qui veulent aider la Hongrie à combattre le bolchevisme en mobilisant toutes ses forces et en renforçant sa sécurité. Cela constitue également le programme du nouveau cabinet hongrois », a déclaré le journal.

La Hongrie se trouve aujourd'hui en effet, devant une décision où il y va du sort de l'Europe : sera-t-elle pacifiée et assurée de son territoire pour pouvoir prospérer en paix, ou sombrera-t-elle dans le néant en étant le jouet du bolchevisme et de ses complices.

Le journal attire l'attention sur ce qu'en Hongrie il y a eu beaucoup de personnes qui refusaient de se rendre compte de cette situation et que le judaïsme avec ses 800.000 coreligionnaires, possède encore une influence prépondérante dans les classes dirigeantes.

« La Hongrie est dans la bonne voie »

Mais maintenant, déclare le « Voelkischer Beobachter », l'heure de la concentration de toutes ses forces a également sonné pour la Hongrie, sous le signe de la guerre totale et cela n'étonnera personne que cette décision ait provoqué une pénible surprise et une amère déception dans le camp adverse

Et le journal conclut : « C'est le Régent et les membres du cabinet qu'il a formé, qui parlent au nom de la Hongrie. A la tête du cabinet se trouve le premier ministre Doeme Stojay qui, comme ses collaborateurs, est profondément persuadé de la communauté de destinées qui unit la Hongrie avec le Reich et l'Europe. »

La « Deutsche Allgemeine Zeitung » fait remarquer que ce n'est pas un secret que les puissances occidentales, spécialement l'Angleterre, avaient fondé beaucoup d'espoirs sur certains éléments défaitistes juifs en Hongrie Il se comprend également que les Anglais et les Américains avaient espéré pouvoir se créer en Hongrie des points de départ pour leur travail de dissolution et qu'ils ont été gravement déçus par la décision du régent. L'explosion de la rage de la propagande anglo-américaine contre la Hongrie pourra démontrer à cette dernière, constate le journal, qu'elle est dans le bon chemin. Si maintenant les troupes allemandes sont entrées en Hongrie, il s'agit, souligne le journal, d'une mesure prise pour des motifs militaires, en vue de soutenir la Hongrie dans le combat contre le bolchevisme et de mobiliser toutes les forces de ce pays pour la lutte commune.

LA SLOVAQUIE n'a pas été occupée par les troupes allemandes

Presbourg, 24. — Le bureau de presse slovaque annonce à propos des nouvelles répandues par la radio de Londres que la Slovaquie aurait été occupée par les troupes allemandes qu'il est autorisé, par les autorités compétentes, à déclarer que cette affirmation constitue un mensonge éhonté Nous sommes habitués, dit cette déclaration, à ce que les radoteurs patentés de Londres répandent des mensonges et les inventions les plus invraisemblables, au sujet de la Slovaquie en laissant vagabonder leur imagination, mais la nouvelle de l'occupation de la Slovaquie constitue cependant un record dans le domaine de la tromperie, ce qui est exact, c'est que le calme et l'ordre le plus complets règnent en Slovaquie et qu'ici toutes les forces se tendent pour l'édification de l'Etat slovaque et la défense de l'avenir européen commun.

MAURICE PETIOT AVAIT MIS SA BELLE-SŒUR AU COURANT DES ACTES DE SON MARI

Le Docteur tuait ses victimes à distance au moyen d'une piqûre

UN AMI DU MÉDECIN A ÉTÉ INCULPÉ DE NON DÉCLARATION DE CRIME

Paris, 24. — L'enquête policière menée par le commissaire Massu et ses collaborateurs de la brigade criminelle a abouti, aujourd'hui, à l'inculpation d'un certain René Nezondet, ami du Dr Petiot, qui connaissait depuis décembre 1943 les agissements du praticien et qui devait aujourd'hui seulement révéler qu'il savait parfaitement que les voyages en Amérique commençaient et finissaient rue Lesueur.

Voici ce qu'il a déclaré au commissaire Massu :

« Un jour de décembre 1943, — dit Nezondet — j'ai rencontré Maurice Petiot dans l'hôtel de la rue de Bercy où il avait accoutumé de descendre lorsqu'il venait à Paris Nous avions convenu, par lettre de nous rencontrer pour traiter une affaire de haut-parleurs, Maurice Petiot arriva en retard au rendez-vous.

Il était blanc comme un linge. Comme je l'interrogeais, il me répondit, après m'avoir fixé d'un air égaré :

« Je viens de la maison de mon frère ». Sur l'instant je crus qu'il y avait découvert des armes ou un poste clandestin de T.S.F. « Eh bien — lui dis-je — il n'y a pas lieu de s'affoler » « Oh, — me répondit-il — si ce n'était que çà Mais il y a de quoi nous faire fusiller tous ». Comme je restais silencieux, il ajouta : « Les voyages en Amérique commencent et s'arrêtent rue Lesueur ». Naturellement je le pressais de questions, Maurice Petiot poursuivit : « J'ai vu le livre où mon frère inscrit les noms et les dates où il exécute ses visiteuses. Il y a en a bien soixante ».

L'injection mortelle

« Mais comment les tue-t-il? » demandais-je, « Il leur fait une piqûre à distance avec une seringue articulée, et leur injecte un liquide dont la composition se trouve également mentionnée dans ce livre. Mon frère a prononcé le nom de ce produit, mais je ne m'en souviens plus ».

Maurice Petiot ajouta encore : « J'ai visité toute la maison de la rue Lesueur, car je pensais que mon frère devait dissimuler un dépôt d'armes. Alors j'ai découvert la fosse où il entasse les cadavres. Ils sont nus et ils ont les cheveux et les sourcils rasés ».

Mme Petiot connaissait les crimes de son mari

Engagé dans la voie des aveux, Nezondet a précisé un certain nombre de points que l'enquête jusqu'ici n'était pas parvenue à éclaircir. C'est ainsi que l'inculpé a révélé qu'il avait mis en janvier 1944, Mme Petiot au courant des crimes de son mari, au cours d'une visite que la femme du médecin lui avait faite durant la détention de son mari.

Informée des découvertes de Maurice Petiot, Mme Petiot s'est trouvée mal à trois reprises différentes.

« Ma femme a prétendu que ces évanouissements étaient simulés. Quoi qu'il en soit, je n'ai pu discerner si Mme Petiot était déjà, lorsque je lui parlais, au courant des faits dont je lui donnais connaissance.

« Je n'ai pas revu Mme Petiot après cette rencontre — a ajouté Nezondet — mais j'ai rencontré le docteur lors de sa libération. Il ne savait pas que je connaissais ses crimes, et paraissait fort satisfait. J'ai évité de le revoir ».

Une pièce insonore

Le commissaire Massu a donné lecture de la déposition de l'ouvrier maçon qui avait construit avec son frère, en octobre 1941, les murs de la chambre sans issue de l'hôtel de la rue Lesueur Le témoin a précisé qu'il avait édifié la cloison du garage, celle où se trouvait la double porte et celle du couloir. Il a ajouté que c'était lui-même qui avait scellé le voyant dans une des cloisons ainsi que deux pitons dans le réduit ainsi créé.

Le docteur Petiot pour légitimer ses bizarres dispositions, leur avait dit qu'il avait l'intention de monter un transformateur et un moteur électrique dans la pièce, et qu'il était nécessaire à la fois que l'ensemble soit insonore et puisse être surveillé de l'extérieur. On sait que ces dispositions furent parfaitement réalisées.

L'interrogatoire de Maurice Petiot

Paris, 24 — M. Berry, juge d'instruction, a procédé, hier, au premier interrogatoire au fond de Maurice Petiot qui était assisté par son défenseur, Me René Floriot.

Il lui demande quels rapports il avait entretenus avec le Docteur. L'électricien lui répondit que depuis 1940, les nécessités de son commerce le contraignaient à se rendre à Paris chaque quinzaine et qu'alors, tout naturellement, il allait déjeuner chez son frère.

Cependant, quand le docteur fut arrêté en mai 1943 et que Mme Petiot vint séjourner à Auxerre, Maurice dut s'occuper des intérêts du ménage.

— Connaissiez-vous l'existence de l'hôtel de la rue Lesueur depuis longtemps ? demanda-t-il ensuite.

— J'ai appris de mon frère l'achat de cet imemuble début de 1942.

— L'avez-vous visité souvent ?

— Cinq fois, d'abord en juin 1943, puis en juillet. Lors d'une de 5 visites nous avons, un architecte et moi, examiné l'immeuble en vue de certaines réparations à effectuer. Nous avons vu la fosse du garage qui ne contenait rien d'anormal et d'où ne s'échappait aucune odeur suspecte.

— Et la fosse septique sous la cour vitrée ?

— Je ne l'avais pas remarquée, des gravats la recouvraient.

— Et la singulière petite pièce triangulaire ?

— J'ai pensé qu'elle servait à la réception de malades.

D'ailleurs, quand je l'ai vue, elle était vide. Je n'ai certainement pas vu de périscope

— Et la fausse porte ?

— Je l'ai bien remarquée J'ai cru qu'elle était vraie, évidemment.

— Mais vous êtes revenu une cinquième fois le 19 février 1944.

— Oui, le 15 février, j'ai reçu une lettre de Marcel. Il me demandait de la chaux pour détruire les punaises et rafraîchir la façade. Et cela m'a semblé tout naturel Ayant trouvé 400 kg. de chaux, je l'ai amenée moi-même le 19, dans une camionnette. Je ne suis reparti que le 22 février en raison d'un accident survenu à la voiture. C'est le 22 février que j'ai vu mon frère pour la dernière fois.

— Mais vous avez nié tout d'abord avoir apporté cette chaux Pourquoi?

— Le samedi 11 mars, jour de la découverte de la fosse, j'ai reçu un coup de téléphone vers 23 heures. Une voix que je n'ai pu identifier par suite du mauvais fonctionnement de l'appareil, me disait : « On a trouvé des cadavres rue Lesueur, mais cela peut encore s'arranger. Puis, on a coupé. Je n'y ai rien compris, bien entendu. Le lundi, j'ai tout appris par la presse. J'ai su qu'on avait découvert des ossements dans la fosse, c'est pourquoi le mardi, complètement affolé, j'ai nié avoir transporté cette chaux, craignant d'être inculpé et peut-être arrêté pour complice ».

M. Berry a arrêté son interrogatoire et Me Floriot déposa entre les mains du magistrat une demande de mise en liberté provisoire, que M. Berry va soumettre au parquet.

Une nouvelle inculpation

Paris, 24 — La demande de mise en liberté provisoire de Maurice Petiot a été rejetée, ce soir, par le magistrat instructeur qui avait reçu des conclusions en ce sens du Procureur de la République.

D'autre part, René Nézondet, l'ami du docteur Petiot, a été inculpé de non-déclaration de crime, délit réprimé par la loi du 25 octobre 1941, et mis sous mandat de dépôt.

Une douzaine de victimes seraient identifiées sous peu

Paris, 24. — Depuis la découverte de l'affaire Petiot, le commissaire principal Massu, au cours de ses recherches dans l'hôtel de la rue Lesueur, a saisi nombre d'accessoires ayant pu appartenir aux victimes. A l'aide de ces objets et des photographies qu'il a pu se procurer de quelques-unes des personnes récemment disparues, M. Massu croit pouvoir identifier, sous peu, au moins une dizaine de victimes.

D'autre part, l'assassinat de MM. Khait et celui de Van Bever par le docteur Petiot, est établi de façon presque certaine.

Les recherches rue Lesueur

Paris, 24. — Dans l'hôtel de la rue Lesueur les enquêteurs poursuivent leurs patientes recherches. Toutes les pièces de l'hôtel et de ses dépendances sont visitées l'une après l'autre et cette besogne méthodiquement accomplie par les inspecteurs, depuis la cave jusqu'au grenier, bien qu'inachevée encore, a donné cependant quelques résultats.

La photographie d'un jeune homme a été retrouvée et sa reproduction dans les journaux pourrait provoquer des témoignages qui serviront peut-être à établir s'il s'agit d'un disparu.

En outre, des nécessaires de toilettes, des flacons de parfum, des couvertures de voyage, des trousses de voyage, des parapluies, des objets divers sont, au fur et à mesure de leur découverte, soigneusement classés comme étant de nature à être reconnus par des parents ou des amis des victimes

Le commissaire Massu est persuadé qu'au nombre des victimes se trouveraient non seulement des hommes et des femmes appartenant à un certain milieu et qui projetaient de se rendre en Amérique du Sud, mais des personnes qui cherchaient à passer en pays neutre.

Un ouvrier maçon présente le périscope, au moyen duquel PETIOT regardait mourir ses victimes. (Ph. Sipho)

Une lettre donnant quelques précisions

Une lettre reçue ce matin par le chef de la brigade criminelle ne pouvait que confirmer cette hypothèse. Ecrite par une femme qui déclare vouloir garder l'anonymat, cette lettre, qui paraît pouvoir être prise en considération, dit en substance :

« Je connais des gens qui s'étaient réfugiés de Hollande à Paris avec l'intention de poursuivre leur voyage vers un pays neutre. Je les ai vus pour la dernière fois en décembre 1942, et ils m'annoncèrent alors qu'ils avaient fait la connaissance d'un docteur qui allait leur faciliter le voyage

» Il faudra, me dirent-ils, que nous restions cachés dans une maison où il nous conduira. Nous prendrons avec nous tous nos bagages, tout notre argent car nous partirons directement de là.

» Il s'agit, dit l'auteur de la lettre, de Mme W..., âgée de 63 ans ; de son fils, Maurice 36 ans, et de la femme de celui-ci, L... W..., 46 ans.

» Une autre famille, poursuit la lettre anonyme, la famille B..., composée de quatre personnes, de bonne condition, deux femmes âgées et un couple de 20 à 26 ans, pourraient avoir pris le même chemin. Cette famille voulait quitter la France en janvier 1943, et cherchait quelqu'un qui leur aurait procuré les pièces indispensables. »

Le commissaire Massu attend que l'auteur de cette lettre postée de Vincennes, le 21 mars, se mette en rapport avec lui et lui fasse au moins connaître les noms des disparus.

Où est la mystérieuse Germaine ?

Auxerre, 24. — L'inspecteur principal Hernis a poursuivi hier ses recherches dans la région de Joigny. Il a entendu diverses personnes, notamment M l'abbé Paillot, directeur de l'école privée Saint-Jacques, auprès duquel Maurice Petiot se rendit dans la journée du lundi 13 mars.

Aujourd'hui, l'enquêteur sera à Sens dans le but de retrouver la trace de l'amie de Marcel Petiot dont on sait seulement que le prénom est Germaine.

CHURCHILL parle d'un prochain « grand coup »

Amsterdam, 24. — Selon une dépêche Reuter, M. Churchill, dans une déclaration faite à des troupes aéro-portées américaines, a dit qu'elles auraient « bientôt » l'occasion d'entrer en lignes aux prochaines opérations pour exécuter « un grand coup ». Churchill apparemment a fait allusion à l'imminence de l'invasion, maintenant que les dates prédites par lui pour cette entreprise sont déjà passées.

Deux des rabatteurs du Dr Petiot : FOURRIER, le posticheur (en haut) et PINTARD, le maquilleur. (Ph. Sipho)

Brelan de déceptions

Quand un paysan mène sa charrue, quand il épand l'engrais, quand il sème le grain, il sait que le fruit de ses peines sera la récolte Encore faut-il qu'il ait choisi les semences. Cela il l'a appris de ses ancêtres ; il n'innove point, il perfectionne.

Les Anglo-Américains ont depuis quatre années préparé le terrain par leur propagande. Puis ils y ont jeté les germes de la trahison, supputant une moisson fructueuse qui les dispenserait des obligations souscrites à Téhéran.

Et voici que, pressés par le temps, ils veulent recueillir les résultats de leurs manœuvres.

Piètre récolte, ridicule et décevante.

En Afrique du Nord est intervenu le troisième larron. C'est lui qui obtient le plus d'avantages. Le rêve de la Grande Catherine se réalise. L'U.R.S.S. aura des navires en Méditerranée où elle n'a rien à voir. Elle y aura aussi des bases ou bien il faudra remettre sur le chantier la question des détroits.

La trahison de Badoglio tourne aussi à l'avantage du Bolchevisme. L'expérience italienne est un merveilleux agent de contre-propagande dont savent faire leur profit les gouvernements et les peuples tentés par la facilité d'une trahison. Si l'exemple ne suffisait point, il peuvent méditer sur le sort de la Pologne.

La Finlande, dont les Alliés croyaient vaincre la résistance autrement que par les armes, leur apporte une nouvelle déception.

Quant à la Hongrie, la crainte du Bolchevisme, dont elle a goûté avec le sinistre Bella-Kun, a prévalu sur toutes les tentatives dissolvantes. Le travail sournois de sape effectué par les Juifs est vain. Les Alliés se trouvent devant le fait accompli d'un renforcement de l'esprit anti-bolchevique et, corrolairement, en présence d'une extension de la défense européenne.

Aux ténèbres et aux brouillards préparés par Israël, le gouvernement Stojay fait succéder une lumineuse clarté politique. Les agitations souterraines dans le but de provoquer la désunion et d'introduire le défaitisme dans le pays des Magyars, seront verrouillées en même temps que s'affermira la cohésion des forces militaires et que, sans rien abandonner de sa souveraineté, le peuple hongrois renforcera par son unanimité, le front européen.

La propagande mensongère reçoit un démenti formel par les faits. Démenti qui est de bonne augure pour les réactions des Bulgares et des Roumains.

Il n'est pas jusqu'à l'Irlande qui, posément, sans se laisser intimider, ne prenne les dispositions pour rendre inopérantes les menaces de famine de l'Angleterre et de l'Amérique.

La récolte, qui se résume en une suite de camouflets retentissants devait être accompagnée d'un succès spectaculaire à Cassino confirmant la certitude de la victoire alliée.

Les moissonneurs ne sont pas plus heureux dans le domaine militaire. La preuve est faite que les bombardements massifs ne peuvent pas davantage entamer le moral des soldats que celui des civils.

Ce brelan de déceptions inattendues prouvera-t-il aux ennemis de l'Europe que ce n'est pas en niant les difficultés qu'on les surmonte ?

A. LECLERCQ.

AUJOURD'HUI lire dans notre Journal le début d'un nouveau roman signé : **DELLY**

Le Candélabre du Temple

A FRESNES-SUR-L'ESCAUT
Ils attaquent un comptable porteur de 170.000 francs et lui enlèvent... ...sa bicyclette

Vendredi matin, M. André Ghislin, 42 ans, chef-comptable à la Compagnie de Fives-Lille à Fresnes-sur-l'Escaut qui passait en vélo porteur d'une somme de 170.500 fr. destinés à la paie du personnel fut interpellé route de Vicq par deux individus, dont l'un était à pied et l'autre à vélo ; sous la menace de leur revolver, ils s'emparèrent de la bicyclette du chef comptable sur laquelle se trouvait une musette enveloppée d'un sac et qu'ils croyaient contenir l'argent, ils laissèrent donc à M. Ghislin une musette qui, elle renfermait les 170.500 fr., les deux bandits prirent alors la fuite.

M. André Ghislain a reconnu l'un de ses agresseurs ; il a fourni d'autre part un signalement précis du second et des recherches pour découvrir les deux malfaiteurs sont en cours.

MAURICE PETIOT AVAIT MIS SA BELLE-SŒUR AU COURANT DES ACTES DE SON MARI

Le Docteur tuait ses victimes à distance au moyen d'une piqûre

UN AMI DU MÉDECIN A ÉTÉ INCULPÉ DE NON DÉCLARATION DE CRIME

Paris, 24. — L'enquête policière menée par le commissaire Massu et ses collaborateurs de la brigade criminelle a abouti, aujourd'hui, à l'inculpation d'un certain René Nezondet, ami du Dr Petiot, qui connaissait depuis décembre 1943 les agissements du praticien et qui devait aujourd'hui seulement révéler qu'il savait parfaitement que les voyages en Amérique commençaient et finissaient rue Lesueur.

Voici ce qu'il a déclaré au commissaire Massu :

« Un jour de décembre 1943, — dit Nezondet — j'ai rencontré Maurice Petiot dans l'hôtel de la rue de Bercy où il avait accoutumé de descendre lorsqu'il venait à Paris. Nous avions convenu, par lettre de nous rencontrer pour traiter une affaire de haut-parleurs. Maurice Petiot arriva en retard au rendez-vous.

Il était blanc comme un linge. Comme je l'interrogeais, il me répondit, après m'avoir fixé d'un air égaré :

« Je viens de la maison de mon frère ». Sur l'instant je crus qu'il y avait découvert des armes ou un poste clandestin de T.S.F. « Eh bien — lui dis-je — il n'y a pas lieu de s'affoler » « Oh, — me répondit-il — si ce n'était que ça. Mais il y a de quoi nous faire fusiller tous ». Comme je restais silencieux, il ajouta : « Les voyages en Amérique commencent et s'arrêtent rue Lesueur ». Naturellement je le pressais de questions. Maurice Petiot poursuivit : « J'ai vu le livre où mon frère inscrit les noms et les dates où il exécute ses visiteuses. Il y a en a bien soixante ».

L'injection mortelle

« Mais comment les tue-t-il? » demandais-je. « Il leur fait une piqûre à distance avec une seringue articulée, et leur injecte un liquide dont la composition se trouve également mentionnée dans ce livre. Mon frère a prononcé le nom de ce produit, mais je ne m'en souviens plus ».

Maurice Petiot ajouta encore : « J'ai visité toute la maison de la rue Lesueur, car je pensais que mon frère devait dissimuler un dépôt d'armes. Alors j'ai découvert la fosse où il entasse les cadavres. Ils sont nus et ils ont les cheveux et les sourcils rasés ».

Mme Petiot connaissait les crimes de son mari

Engagé dans la voie des aveux, Nezondet a précisé un certain nombre de points que l'enquête jusqu'ici n'était pas parvenue à éclaircir. C'est ainsi que l'inculpé a révélé qu'il avait mis en janvier 1944, Mme Petiot au courant des crimes de son mari, au cours d'une visite que la femme du médecin lui avait faite durant la détention de son mari.

Informée des découvertes de Maurice Petiot, Mme Petiot s'est trouvée mal à trois reprises différentes.

« Ma femme a prétendu que ces évanouissements étaient simulés. Quoi qu'il en soit, je n'ai pu discerner si Mme Petiot était déjà, lorsque je lui parlais, au courant des faits dont je lui donnais connaissance.

« Je n'ai pas revu Mme Petiot après cette rencontre — a ajouté Nezondet — mais j'ai rencontré le docteur lors de sa libération. Il ne savait pas que je connaissais ses crimes, et paraissait fort satisfait. J'ai évité de le revoir ».

Une pièce insonore

Le commissaire Massu a donné lecture de la déposition de l'ouvrier maçon qui avait construit avec son frère, en octobre 1941, les murs de la chambre sans issue de l'hôtel de la rue Lesueur. Le témoin a précisé qu'il avait édifié la cloison du garage, celle où se trouvait la double porte et celle du couloir. Il a ajouté que c'était lui-même qui avait scellé le voyant dans une des cloisons ainsi que deux pitons dans le réduit ainsi créé.

Le docteur Petiot pour légitimer ses bizarres dispositions, leur avait dit qu'il avait l'intention de monter un transformateur et un moteur électrique dans la pièce, et qu'il était nécessaire à la fois que l'ensemble soit insonore et puisse être surveillé de l'extérieur. On sait que ces dispositions furent parfaitement réalisées.

L'interrogatoire de Maurice Petiot

Paris, 24. — M. Berry, juge d'instruction, a procédé, hier, au premier interrogatoire au fond de Maurice Petiot qui était assisté par son défenseur, Me René Floriot.

Il lui demande quels rapports il avait entretenus avec le Docteur. L'électricien lui répondit que depuis 1940, les nécessités de son commerce le contraignaient à se rendre à Paris chaque quinzaine et qu'alors, tout naturellement, il allait déjeuner chez son frère.

Cependant, quand le docteur fut arrêté en mai 1943 et que Mme Petiot vint séjourner à Auxerre, Maurice dut s'occuper des intérêts du ménage.

— Connaissiez-vous l'existence de l'hôtel de la rue Lesueur depuis longtemps ? demanda-t-il ensuite.

— J'ai appris de mon frère l'achat de cet immeuble début de 1942.

— L'avez-vous visité souvent ?

— Cinq fois, d'abord en juin 1943, puis en juillet. Lors d'une de 5 visites nous avons, un architecte et moi, examiné l'immeuble en vue de certaines réparations à effectuer. Nous avons vu la fosse du garage qui ne contenait rien d'anormal et d'où ne s'échappait aucune odeur suspecte.

— Et la fosse septique sous la cour vitrée ?

— Je ne l'avais pas remarquée, des gravats la recouvraient.

— Et la singulière petite pièce triangulaire ?

— J'ai pensé qu'elle servait à la réception de malades.

D'ailleurs, quand je l'ai vue, elle était vide. Je n'ai certainement pas vu de périscope.

— Et la fausse porte ?

— Je l'ai bien remarquée. J'ai cru qu'elle était vraie, évidemment.

— Mais vous êtes revenu une cinquième fois le 19 février 1944.

— Oui, le 15 février, j'ai reçu une lettre de Marcel. Il me demandait de la chaux pour détruire les punaises et rafraîchir la façade. Et cela m'a semblé tout naturel. Ayant trouvé 400 kg. de chaux, je l'ai amenée moi-même le 19, dans une camionnette. Je ne suis reparti que le 22 février en raison d'un accident survenu à la voiture. C'est le 22 février que j'ai vu mon frère pour la dernière fois.

— Mais vous avez nié tout d'abord avoir apporté cette chaux. Pourquoi?

— Le samedi 11 mars, jour de la découverte de la fosse, j'ai reçu un coup de téléphone vers 23 heures. Une voix que je n'ai pu identifier par suite du mauvais fonctionnement de l'appareil, me disait : « On a trouvé des cadavres rue Lesueur, mais cela peut encore s'arranger. Puis, on a coupé. Je n'y ai rien compris, bien entendu. Le lundi, j'ai tout appris par la presse. J'ai su qu'on avait découvert des ossements dans la fosse, c'est pourquoi le mardi, complètement affolé, j'ai nié avoir transporté cette chaux, craignant d'être inculpé et peut-être arrêté pour complice ».

M. Berry a arrêté son interrogatoire et Me Floriot déposa entre les mains du magistrat une demande de mise en liberté provisoire, que M. Berry va soumettre au parquet.

Une nouvelle inculpation

Paris, 24 — La demande de mise en liberté provisoire de Maurice Petiot a été rejetée, ce soir, par le magistrat instructeur qui avait reçu des conclusions en ce sens du Procureur de la République.

D'autre part, René Nézondet, l'ami du docteur Petiot, a été inculpé de non-déclaration de crime, délit réprimé par la loi du 25 octobre 1941, et mis sous mandat de dépôt.

Une douzaine de victimes seraient identifiées sous peu

Paris, 24. — Depuis la découverte de l'affaire Petiot, le commissaire principal Massu, au cours de ses recherches dans l'hôtel de la rue Lesueur, a saisi nombre d'accessoires ayant pu appartenir aux victimes. A l'aide de ces objets et des photographies qu'il a pu se procurer de quelques-unes des personnes récemment disparues, M. Massu croit pouvoir identifier, sous peu, au moins une dizaine de victimes.

D'autre part, l'assassinat de MM. Khaït et celui de Van Bever par le docteur Petiot, est établi de façon presque certaine.

Les recherches rue Lesueur

Paris, 24. — Dans l'hôtel de la rue Lesueur les enquêteurs poursuivent leurs patientes recherches. Toutes les pièces de l'hôtel et de ses dépendances sont visitées l'une après l'autre et cette besogne méthodiquement accomplie par les inspecteurs, depuis la cave jusqu'au grenier, bien qu'inachevée encore, a donné cependant quelques résultats.

La photographie d'un jeune homme a été retrouvée et sa reproduction dans les journaux pourrait provoquer des témoignages qui serviront peut-être à établir s'il s'agit d'un disparu.

En outre, des nécessaires de toi-

Un ouvrier maçon présente le périscope, au moyen duquel PETIOT regardait mourir ses victimes. (Ph. Sipho)

a concentration ses forces la Hongrie »

« Voelkischer Beobachter », l'heure de la concentration de toutes ses forces a également sonné pour la Hongrie, sous le signe de la guerre totale et cela n'étonnera personne que cette décision ait provoqué une pénible surprise et une amère déception dans le camp adverse.

Et le journal conclut : « C'est le Régent et les membres du cabinet qu'il a formé, qui parlent au nom de la Hongrie. A la tête du cabinet se trouve le premier ministre Doene Stojay qui, comme ses collaborateurs, est profondément persuadé de la communauté de destinées qui unit la Hongrie avec le Reich et l'Europe. »

La « Deutsche Allgemeine Zeitung » fait remarquer que ce n'est pas un secret que les puissances occidentales, spécialement l'Angleterre, avaient fondé beaucoup d'espoirs sur certains éléments défaitistes juifs en Hongrie. Il se comprend également que les Anglais et

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 86

DIMANCHE 26 MARS 1944

LE RÊVEIL DU NORD

186, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

112 bombardiers anglo-américains abattus au cours d'une attaque contre la capitale de l'Allemagne

10 navires ainsi que 5 contre-torpilleurs et bâtiments de protection ont été coulés, en Méditerranée et dans l'Atlantique-nord par les sous-marins allemands

Londres a été violemment bombardée par la Luftwaffe

Au cours de leurs tentatives de percée près de Cassino, les Alliés ont subi de très lourdes pertes

Grand Quartier Général du Fuehrer. — Le Haut Commandement de l'Armée allemande communique :

Sur la tête de pont de Nicolajew, de fortes attaques ennemies ont échoué après de durs combats. Des tentatives de l'ennemi de franchir le Bug ukrainien inférieur furent annihilées. Les bolchevistes qui avaient débarqué à quelques endroits de la rive ouest du fleuve furent détruits par des contre-attaques immédiates ou serrés de près.

Entre le Bug ukrainien moyen et le Dniester ainsi qu'à l'ouest du Dniester dans la région au nord de Balti, les troupes allemandes et roumaines opposent une opiniâtre résistance à l'ennemi qui avance.

Entre Proskurow et Tarnopol, les Soviets ont continué à avancer vers le sud avec des forces supérieures. Les attaques contre les deux villes furent repoussées après de durs combats.

Par une contre-attaque de nos troupes dans la région de Brody, les Soviets ont subi des lourdes pertes.

Au nord-ouest de Kowel, les bolchevistes furent repoussés. Au sud-est de Vitebsk, nos troupes ont maintenu leurs positions contre de nouvelles tentatives de percée ennemies, ont nettoyé des infiltrations locales et infligé aux Soviets ici également des pertes sanglantes élevées.

Sur le reste du front de l'Est il n'a régné qu'une activité de combat locale.

En Italie, l'ennemi a repris ses tentatives de percées près de Cassino. Les attaques exécutées pendant toute la journée avec de puissantes forces contre la partie est et nord de la localité se sont brisées contre l'opiniâtre résistance de la première division de parachutistes qui était engagée sous le commandement du Lieutenant Général Heidrich. Le dur combat défensif de la division fut brillamment appuyé par les groupes d'artillerie placés sous le commandement du Lieutenant Colonel Denzinger et du Capitaine Lydecke. L'ennemi a subi de lourdes pertes. Aucun événement spécial sur le reste du front.

Au-dessus de la région italienne, 12 avions ennemis ont été abattus hier. Les formations de bombardiers Nord-Américains ont survolé le 24 mars la région du Rhin et du Main et ont lancé des bombes sur plusieurs localités, particulièrement sur Francfort sur le Main. Dans des conditions de défense très difficiles, neuf avions ennemis furent détruits.

Au cours d'une nouvelle attaque terroriste sur la capitale du Reich, dans la nuit du 24 au 25 mars, les aviateurs terroristes britanniques ont subi les plus lourdes pertes : 112 bombardiers quadrimoteurs furent détruits. Dans différents quartiers habités de Berlin des incendies et des destructions se sont produits. La population a subi des pertes.

D'importantes formations d'avions de combat allemands du type lourd ont de nouveau attaqué Londres la nuit dernière. L'attaque concentrique a provoqué de fortes explosions et de nombreux incendies qui s'étendaient encore en superficie au cours de l'attaque.

Quelques avions de harcèlement britanniques ont survolé la région frontière de l'Allemagne occidentale.

A l'aube du 24 mars, les bâtiments de protection de la marine de guerre ont coulé dans la Manche, deux vedettes rapides britanniques et en ont endommagé deux autres si gravement qu'on peut escompter leur perte. Ils ont en même temps repoussé plusieurs attaques infructueuses de bombardiers de chasse.

Des sous-marins allemands ont coulé au cours de durs combats dans l'Atlantique Nord et dans la Méditerranée 10 navires jaugeant ensemble 46.000 tonnes, faisant partie de convois, ainsi que 5 contre-torpilleurs et bâtiments de protection. Ils ont abattu en outre trois avions ennemis.

Les bombardiers britanniques qui ont attaqué hier soir la capitale allemande furent déjà interceptés par de fortes escadrilles de chasseurs de nuit au-dessus de la partie septentrionale de la Hollande. Les premiers appareils britanniques furent abattus entre Flensburg et Kiel. La chasse allemande a attaqué durant plus d'une heure et sans interruption, les formations de bombardiers britanniques. L'ennemi a jeté ses bombes sans précision et le caractère terroriste de ce raid est indiscutable.

Au-dessus de Berlin et les faubourgs du sud-ouest de nombreux quadrimoteurs furent descendus.

Sur le chemin du retour, la défense aérienne a également harcelé l'ennemi. De faibles formations d'avions ennemis ont également bombardé les régions de Leipzig et de Weimar. Selon les informations encore incomplètes reçues à Berlin, la R.A.F. a subi une de ses plus cuisantes défaites dans la bataille pour Berlin. On fait remarquer que les britanniques qui furent harcelés en même temps par la D.C.A. et la chasse de nuit a été sérieusement entravée dans l'exécution de l'attaque qui a échoué complètement.

20 % des avions alliés qui ont participé à l'attaque contre Berlin ont été perdus

ESTIME-T-ON EN ALLEMAGNE

Berlin, 25. — Si le communiqué allemand annonce la destruction de 112 appareils britanniques lors du raid terroriste de vendredi soir, alors, déclare-t-on à Berlin, les pertes globales de l'adversaire doivent dépasser de 50 % ce chiffre dans lequel ne sont évidemment pas compris les avions endommagés et ceux ayant subi de lourdes pertes en hommes d'équipage sur le chemin du retour. On peut affirmer que l'ennemi a perdu au moins 20 % des appareils mis en ligne. Ce sont les pertes les plus élevées que les formations assaillantes ont subies pendant des raids nocturnes et elles feront sûrement déchanter les Anglo-Américains qui, récemment encore, prétendaient que la chasse allemande avait définitivement été évincée.

Aveu anglais

Amsterdam, 25. — Selon une dépêche Reuter, un communiqué du ministère de l'Air britannique annonce que 73 avions ont été perdus au cours du raid exécuté vendredi sur la capitale du Reich.

L'attaque contre Londres

Amsterdam, 25. — D'après le Service d'Informations britannique, l'alerte aérienne a été donnée vendredi soir à Londres. Peu après l'alerte, on a entendu un feu de D.C.A. violent et continu. Des bombes explosives et incendiaires ont été jetées sur Londres. L'attaque a été la plus longue de la série de celles entreprises dans ces derniers temps sur le territoire londonien.

Sofia bombardée

Sofia, 25. — La presse de ce matin publie le communiqué officiel suivant : « Le 24 mars, les appareils ennemis ont exécuté un raid terroriste sur la capitale bulgare.

6 morts et 8 blessés à Laon

Le bombardement de la ville de Laon au cours de la soirée de jeudi, aux environs de 22 heures, a provoqué la mort de six personnes. On compte huit blessés. Les dégâts matériels sont imposants. Près d'une centaine de maisons ont été détruites ou endommagées.

M. STOJAY
le nouveau chef du gouvernement hongrois. (Ph. Sipho)

LES GRÈVES DE MINEURS EN ANGLETRRE

Amsterdam, 25. — Reuter annonce qu'à l'heure actuelle, 31 charbonnages au Yorkshire ont dû fermer leurs portes par suite des conflits intervenus dans l'industrie charbonnière. Le nombre des grévistes est estimé à plus de 50.000.

« Le ministre du Travail a pour tâche de construire un socialisme national, positif et réaliste en France »

déclare M. Marcel Déat dans un discours radiodiffusé

Paris, 24. — Parlant ce soir au micro de la radiodiffusion nationale au cours de l'émission de la « Voix du Travail », M. Marcel Déat, ministre secrétaire d'Etat au Travail et à la Solidarité nationale, a exposé dans quel esprit il s'efforcerait de remplir sa tâche.

« Le ministre du Travail a pour tâche désormais, sans discussion possible, a dit M. Marcel Déat, de construire le socialisme, un socialisme national positif et réaliste.

Ce ne sont pas des théories et des principes qui inspirent cette action : elle est simplement conforme aux implacables nécessités historiques. Si la France n'est pas socialiste et communautaire, elle est perdue.

L'Allemagne supporte héroïquement un effort prodigieux parce qu'elle a suffisamment poussé sa révolution, parce qu'il n'y a plus chez elle un prolétariat suspect et excommunié, parce que cette grande nation forme un bloc matériel et moral sans fissure.

Et c'est en ce sens que nous avons le droit de dire : le socialisme n'est pas seulement le but et la fin de cette guerre, il est la condition même de la victoire européenne. Et pour la France il est la condition de l'unité retrouvée et maintenue, sans laquelle il n'y a plus d'avenir.

C'est Marty qui prendrait le pouvoir en France

Quant à l'éventualité d'une résurrection de la ploutocratie capitaliste, à la mode anglo-américaine qui signifierait pour le travail français le plus ignominieux des avertissements, je la repousserais si elle nous était offerte, parce que je suis socialiste. Mais cette échappatoire n'est plus permise aux expériences conservatrices. C'est Moscou qui commande à Alger, c'est le Bolchevisme qui débarquerait demain avec les troupes gaullistes, c'est Marty qui prendrait le pouvoir en France.

Je comprends les raisons et les réticences des ouvriers, a poursuivi M. Marcel Déat. Depuis quatre ans, ils portent le poids principal de la défaite et de la guerre. Ils voient fleurir leur mercantilisme, ils constatent l'égoïsme et l'indifférence des autres catégories sociales. Il est impossible de les convaincre par d'autres arguments que ceux d'une réalisation progressive de la justice sociale, il faut qu'ils mangent, qu'ils soient vêtus. On aura ensuite, mais ensuite seulement, le droit de leur adresser des semonces et des sermons.

Les lourds problèmes de la main-d'œuvre

L'attentisme politique est enfin vaincu, nous ne tolérerons pas davantage l'attentisme social. Je ne dissimule aucune difficulté. Je sais ce que représentent d'abord les lourds problèmes de la main-d'œuvre. Mais on n'attendra de moi aucune équivoque. Je ne trouve ni exorbitant ni scandaleux que l'Allemagne demande à la France de l'aider par son travail, à l'heure où toutes les forces germaniques sont jetées dans la bataille pour la défense commune.

Quant aux modalités de ce concours nécessaire et indiscutable, il nous appartient de tout faire pour qu'elles soient conformes à l'équité la plus stricte. La jeunesse de France doit logiquement assumer, au service du pays, une charge qui lui revient comme un honneur.

Le gouvernement a fixé au 1er avril la date limite de l'amnistie sans conditions dont peuvent bénéficier les réfractaires. Après quoi ils n'auront plus aucun moyen de se soustraire à leur devoir. Mieux vaut l'accomplir de bonne grâce, et avec une bonne conscience. Le règne des malins et des embusqués doit finir. Les naïfs ne seront pas seuls à obéir aux lois. Le Socialisme commence par le partage des peines, nous veillerons ensuite à la répartition des joies. Mais c'en est une déjà que de ne plus vivre comme un hors-la-loi ou comme un égoïste misérable, comme un privilégié méprisable, dont la vie est un vol permanent au détriment des plus faibles et des moins pourvus. C'est une joie que d'être en sa nation comme en sa famille, à son rang et à sa tâche, dans l'ordre et dans l'amitié.

La Charte du Travail

Cela suppose que cette nation s'ordonne et s'articule sur le plan des métiers. Nous poursuivrons, nous accélérerons cette mise en place de la Charte, si bien entamée par mes prédécesseurs et amis, M. Bichelonne et M. Chasseigne. Il faut que les syndicats uniques et les comités sociaux se donnent à la multiplicité de leurs tâches, il faut que les familles professionnelles soient le plus tôt possible à même de remplir les fonctions qui leur incombent, y compris l'apprentissage. Pour bien témoigner que le nouveau syndicalisme est la base fondamentale de la vie corporative, on a rendu aux ouvriers leurs Bourses du Travail. Nous légaliserons de même le fonctionnement des Unions locales et des Unions départementales. Nous verrons ensuite sur le triple plan du patronat, des techniciens et des ouvriers, à raccorder les racines de l'arbre corporatif, avec l'efflorescence du Conseil Supérieur du Travail. Dont ou voudra bien noter qu'avec le Conseil supérieur de l'Economie et le Conseil national de la Corporation paysanne, il offre la préformation, combien suggestive, d'une Assemblée valable où s'exprimeraient en leur variété les pouvoirs créateurs et les aspirations de la France au travail.

C'est l'avenir, un avenir pas tellement lointain, si on le veut bien. Dans l'immédiat, il faut vivre, donc gagner sa vie. En toute une série de secteurs, les salaires ont été débloqués. D'autres catégories suivront sans doute. Mais plus que les augmentations en espèces comptent les rémunérations en nature. C'est ici le domaine immense de la solidarité, où je ne m'engage pas aujourd'hui. Mais le temps est proche où le métier devra, au sens propre du terme, nourrir son homme ou bien l'homme ne nourrira plus le métier.

Tout peut être sauvé si...

C'est, dira-t-on une entreprise audacieuse et singulière que de prétendre promouvoir le Socialisme à l'heure des resserrements tragiques, et des divisions exaspérées. Mais justement le péril et la souffrance ne peuvent plus tolérer le moindre délai. C'est dans l'âpreté du mal que nous trouverons la force d'appliquer le remède. Nous allons, à n'en pas douter, vers les plus formidables péripéties de cette guerre titanesque. nous entrons vraiment dans la guerre, nous allons souffrir beaucoup. Cela n'aurait presque plus d'importance si nous entrions ensemble dans cette épreuve, comme autrefois, au coude à coude, dans l'enfer de la Somme ou de Verdun. Si nous en sommes encore capables, tout est sauvé, et la seule certitude qu'un ordre nouveau peut et doit être construit devrait suffire à ranimer les énergies, à refaire une foi.

En attendant que coure à travers tout le pays la contagion chaleureuse de nos espérances rajeunies, je demande aux travailleurs, aux syndicalistes, aux socialistes d'hier et d'abord aux révolutionnaires nationaux qui depuis 1940 ont mené le plus nécessaire et le plus difficile des combats, de m'aider, tout de suite, à ranimer la flamme.

Le Ministre confirme les trois principaux points de son discours

Paris, 25. — M. Déat, ministre du travail, a reçu samedi les représentants de la presse allemande à Paris. Dans l'ensemble, ses déclarations se sont inspirées de celles qu'il a faites vendredi soir dans son discours radiodiffusé. Les tâches qui l'attendent, dit-il, peuvent se résumer en trois grands points, à savoir : l'utilisation de la main-d'œuvre française en Allemagne et dans l'industrie française au service de l'Allemagne, la nouvelle réglementation en matière de salaires à adapter au coût de la vie et une introduction plus rapide de la Charte du travail. Seule, l'application de mesures sociales réelles permettra d'inculquer et d'approfondir au sein du peuple français en général et des ouvriers en particulier la foi en la révolution européenne.

C'est ici qu'apparaît le rôle d'un Etat digne de ce nom. C'est à lui, en cette grande construction, d'être le maître-d'œuvre, qui ordonne l'ensemble qui harmonise les efforts, et qui, quand il le faut, tranche souverainement et décide, sans laisser porter atteinte à son autorité nécessaire.

La question juive et raciste

Questionné à propos de ce problème, l'éminent radiologue P. F. Quesnoy, a bien voulu donner son avis. La place manque qui permette de donner, avec leurs développements, les arguments pertinents dont il étaye sa thèse quand il se refuse à ne considérer le problème de la race que sous l'angle de la question juive...

De problème juif, prétend le Dr Quesroy, n'est pas à dédaigner, encore que dans nos régions nordiques, il ne revête pas la même importance que dans le Sud du pays ni même dans le Centre. Les causes principales sont, sans conteste, d'une part, le culte de la race, qui n'est plus qu'instinctif chez nos populations, mais qui existe encore, et d'autre part, les difficultés que rencontre le Juif chez nous quand il s'agit de vivre aux crochets du peuple.

Pour le Dr Quesnoy, le problème juif doit se résoudre simplement par des mesures de police. Tandis que le problème de la race doit s'inscrire dans les lois et dans les faits. Il doit être mis à la portée du peuple. Notre peuple doit être instruit des résultats néfastes qui amènent la dégénérescence d'un peuple quand il tolère les mélanges de sang antinaturels. Notre peuple, si fier de ses ascendants, l'est encore plus de sa progéniture : c'est pourquoi il peut être ramené entièrement au culte de sa race, malgré la politique inconsidérée et inintelligente des « Impériaux Français ». Il faut lui apprendre à ce peuple encore sain, qu'une politique impériale et colonisatrice n'implique pas, comme on le lui laisse entendre, la compénatration réciproque de races.

Des prisonniers malades rapatriés

Paris, 25. — A minuit, est arrivé en gare de Lyon un train sanitaire avec 238 malades dont vingt couchés et sept aliénés. Ces malades ont été dirigés sur les hôpitaux Villemain et Val-de-Grâce.

LA GUERRE EN EXTRÊME - ORIENT

LA CHUTE DE LA BASE ANGLAISE de Tamou est imminente

Tokio, 25. — Après avoir franchi avec succès le Chindwin, d'assez puissantes formations nippones et troupes nationales hindoues ont réussi à progresser jusqu'à un point situé à deux kilomètres à peine de la base ennemie de Tamou.

Des dépêches parvenues en dernière minute du front disent que la chute de Tamou est imminente. De ce fait, les Nippons s'ouvrent une route à travers la montagne, laquelle relie directement Tamou et l'importante base ennemie d'Imphal dans la province d'Assam. La continuation de l'avance nippone sur cette route va compliquer singulièrement la tâche des Britanniques, une seconde colonne de troupes nippo-hindoues, partie de la localité frontière de Taugzon, marchant également sur Imphal en longeant le fleuve Manipour. Les deux routes montagneuses se rejoignent à quelque vingt milles d'Imphal.

Ainsi, le centre de gravité des combats sur la frontière hindo-birmane s'est manifestement déplacé dans cette région comme semblent l'indiquer également les récents et violents raids aériens exécutés ces jours-ci par les Nippons sur Tamou, Imphal et Paral.

Le fait qu'en dépit des mauvaises conditions de terrain, les Nippons aient réussi à avancer assez rapidement sur le sol hindou est dû, déclarent les milieux militaires locaux, à une fausse appréciation par l'adversaire de la stratégie nippone. Mountbatten semble s'être attendu à une poussée principale nippone en partant du secteur d'Akyab le long de la côte, vers Chittagong, avec des opérations simultanées dans le massif montagneux de Chine et dans le nord de la Birmanie septentrionale. L'adversaire semble avoir été surpris par l'offensive nippo-hindoue dans le secteur au nord de Fort-White vers Tamou. L'avance rapide a été favorisée également par le fait que Mountbatten a retiré une partie de ses troupes de cette région pour les mettre en action sur un autre point qui lui paraissait très menacé.

Remaniement dans le commandement nippon

Tokio, 25. — Le ministère de la guerre communique que le général Keisuro Fujiye a été nommé commandant en chef des armées de l'Est et le lieutenant général Sadachi Chimomura commandant en chef des armées de l'Ouest. Le ministère annonce également la nomination du lieutenant général Hikosaburo Hata en qualité de directeur de l'école de guerre et celle du lieutenant général Itchiro Chitchida comme recteur de l'Académie des sciences militaires.

Prorogation de la loi prêt et bail

Stockholm, 25. — On mande de Washington : Le projet de loi prorogeant de nouveau pour un an la loi de prêt et bail a été adopté vendredi par la Commission des Affaires étrangères dea la Chambre des Représentants, après qu'un amendement déposé par le représentant Wadsowrth, eût été repoussé.

Les loyers des ouvriers français en Allemagne

Les travailleurs éloignés sont non pas exonérés de leurs loyers, mais protégés contre toute action en éviction. Toutefois, ils doivent se montrer de bonne foi et payer leur dû s'ils sont en mesure de le faire.

Pour tous renseignements complémentaires, les familles des travailleurs français en Allemagne peuvent s'adresser au service juridique du commissariat général, 53 rue de Rome, à Paris.

Près de 2 millions d'Hindous sont morts de faim

La presse berlinoise s'occupe des chiffres donnés par le ministre britannique des Indes Amery, au sujet des décès dus à la famine parmi les Hindous du Bengale.

Le « Voelkischer Beobachter » constate qu'en décembre dernier Amery avait d'abord déclaré à la Chambre des Communes que le chiffre des décès dus à la famine et aux épidémies au Bengale était au total de 93.000, tandis qu'en même temps des gens vivant à Londres et nullement anti-anglais ont déclaré publiquement que le nombre des décès provoqués par la famine et les épidémies au Bengale seulement s'élevait à 1,8 million. Quatre mois après sa première déclaration, Amery a fait connaître que la mortalité totale anormale par suite de la famine et des épidémies ne dépassait pas dans les cinq derniers mois de l'année 1943 un million d'hommes.

Depuis lors, continue le journal, l'armée de libération hindoue se trouve sur le territoire de l'Inde et marche sur Manipur. Pour ne pas devoir se prononcer sur cette nouvelle, qui n'est pas précisément encourageante pour l'Angleterre, Amery a médité un nouveau coup et a déclaré jeudi à la Chambre des Communes que, d'après une nouvelle du service public de la santé au Bengale, 688.846 Hindous étaient morts au cours de la dernière famine. Le but de cette nouvelle tromperie est clair, Amery voudrait faire croire que la famine a été depuis écartée, et veiller l'impression en donnant un chiffre apparemment exact, que cela serait dû aux recherches soigneuses d'un organisme officiel.

Un chiffre minimum

La réalité est toutefois qu'il n'est pas question de la fin de la famine et que tous les témoins oculaires, même les correspondants anglais et américains, ont unanimement annoncé que les organismes officiels du Bengale n'ont aucun moyen, en raison de la masse des décès, de procéder à un relevé. Les chiffres publiés jusqu'ici de 1,8 à 2 millions, sont une estimation minima de victimes uniquement dans les grandes villes et agglomérations.

La « 1/2 Uhr Blatt » fait remarquer à propos de la déclaration d'Amery : que dirait-on bien à Londres s'il s'agissait de la vie précieuse des Anglais et des Juifs et non d'Hindous dont Amery ne prétend pas vouloir minimiser l'information bien qu'il ait osé déclarer : « Je suis très heureux que les chiffres beaucoup plus élevés cités d'autres sources se sont révélés comme faux »

LA VIERGE DE BOULOGNE A NIORT

Niort, 24. — Poursuivant son grand voyage à travers la France, la vierge de Boulogne a été accueillie à Niort aujourd'hui par 20.000 Niortais. Son séjour dans la ville donnera lieu à de grandes fêtes religieuses.

On a identifié une première victime de Petiot : son amie Louisette

UN « RABATTEUR » A ÉTÉ INCULPÉ

Auxerre, 25. — On a pu identifier la première victime de Petiot, sa maîtresse « Louisette ».

On sait maintenant que la malheureuse est originaire de la Meurthe-et-Moselle. Louise De Laveau était née en 1900. Elle serait devenue la maîtresse de Marcel Petiot en 1924. Elle a vécu au 77, rue Carnot, à Villeneuve-sur-Yonne, de septembre 1924 à janvier 1926. Quelques semaines plus tard on ne trouvait plus aucune trace d'elle.

Il paraît certain que le témoin Nezondet l'a connue. Lorsque celle-ci voulut se jeter dans l'Yonne, c'est lui qui l'en empêcha et ce fut à lui que Petiot annonça froidement : « Louisette ne reviendra jamais plus. »

L'inspecteur Hernis, au cours de son enquête, a pu avoir la preuve que l'amie de la victime désignée sous le prénom de Germaine, est mariée et réside dans une petite commune des environs de Sens.

L'inspecteur a regagné Auxerre où il va poursuivre ses recherches.

Les lettres anonymes affluent

Paris, 25. — Le commissaire Massu, chef de la brigade criminelle de la police judiciaire, a poursuivi, ce matin, l'examen des différents objets, pièces de lingerie, photographies, papiers divers, etc., saisis dans l'hôtel de la rue Lesueur, et qui doivent contribuer à l'identification des victimes.

Le magistrat a, d'autre part, étudié attentivement les lettres qui ne cessent de lui parvenir. Bien qu'anonymes pour la plupart, elles sont susceptibles de fournir d'utiles renseignements.

Les évanouissements de Mme Petiot étaient simulés

Paris, 25. — Le commissaire principal Massu a entendu dans son cabinet du quai des Orfèvres, Mme Aimée Lesage, 40 ans, infirmière, demeurant 15, rue Poly, qui est l'amie de Nezonnet, le confident de Maurice Petiot.

Mme Lesage a confirmé les déclarations de Nezonnet. Elle a assisté à l'entretien au cours duquel celui-ci a mis la femme du docteur au courant des confidences que lui avait faites Maurice Petiot. Elle a renouvelé ses doutes sur la réalité des syncopes de Mme Petiot lorsqu'elle apprit les forfaits de son mari.

« Quoique je ne sois qu'une infirmière et non médecin, a déclaré Mme Aimée Lesage, j'ai assez de métier pour avoir décelé la simulation évidente de ces évanouissements. »

Un mandat de dépôt

Paris 25. — Cet après-midi, M. Berry, juge, chargé d'instruire l'affaire de la rue Lesueur, s'est transporté, en compagnie de Me Lefrancier, greffier, à l'Hôtel-Dieu, pour procéder à l'interrogatoire d'identité du marchand de meubles Roland Porchon, qui dirigeait vers l'hôtel du docteur Petiot, les personnes que lui envoyait Pontard.

Le magistrat a inculpé de complicité de vols, ce « rabatteur », ultime maillon de la chaîne tragique, qui est actuellement hospitalisé à cause d'une blessure au pied. Après avoir déclaré qu'il choisissait comme avocat Me Peyroles, Porchon a été placé sous mandat de dépôt, il sera vraisemblablement écroué à la prison de la Santé dans le courant de la semaine, à moins que sa blessure n'empêche son transfert.

Petiot aurait pris le maquis en Haute-Savoie

Annemasse, 25. — On mande au « Cri du Peuple » : Des informations qui sembleraient se préciser tendraient à prouver que le trop fameux docteur Petiot serait présentement réfugié en Haute-Savoie, dans un camp de réfractaires. Selon des témoignages qui restent à vérifier, la présence du tueur de la rue Lesueur parmi les terroristes serait vraisemblable. Si ces témoignages se vérifiaient, l'affaire de la rue Lesueur prendrait une signification politique que certains ont déjà voulu escamoter.

Chargement d'une lourde bombe sur un avion allemand. (Ph. Belgapress)

Le Conseil des Ministres hongrois s'est réuni

LA NATIONALITÉ MAGYARE A ÉTÉ RETIRÉE AUX MINISTRES DE HONGRIE A STOCKHOLM ET A MADRID

Budapest 25. — Le gouvernement a tenu, vendredi, à 16 h., un Conseil de ministres, sous la présidence du premier ministre Stojay On y a discuté la nationalité de diverses personnes et plusieurs questions d'urgence. Les mesures relatives entreront prochainement en vigueur.

L'ancien consul hongrois Brasso Roumanie-Zilahi Sebess a été nommé chef de la section de la Presse du ministère des Affaires étrangères.

Retrait de la nationalité hongroise à plusieurs personnalités

Budapest, 25. — Le journal officiel d'aujourd'hui samedi publie, d'après l'agence MTI, un arrêté gouvernemental retirant la nationalité hongroise au ministre de Hongrie à Stockholm ; Ullein Reveczky, ainsi qu'au ministre de Hongrie à Madrid Ambro, et au fondé de pouvoir de la Ligue Revisionniste hongroise à Genève. Honti.

Le Kremlin poursuit sa politique d'influence dans les Balkans

Berlin, 25. — Les milieux militaires compétents des Affaires étrangères du Reich ont pris connaissance de la réaction que les événements de Hongrie ont provoqué dans le camp adverse où l'on esperait que la Hongrie constituerait en Europe un élément perturbateur alors qu'en réalité, souligne-t-on à la Wilhelmstrasse, ce pays devient une puissance qui montrera ce qu'elle peut et ce qu'elle veut dans sa contribution à la victoire du continent.

Les affirmations de Moscou ont été relevées avec intérêt et la personnalité compétente du ministère des Affaires étrangères du Reich a notamment souligné une nouvelle de Radio Moscou selon laquelle « l'opposition hongroise » paraît être extrêmement mal organisée.

On rappelle ici, à ce sujet, que les Soviets ont exprimé la même opinion à l'égard de la Pologne et qu'ils n'ont voulu reconnaître comme élément de résistance à l'armée allemande, que les partisans communistes. Ainsi estime-t-on à Berlin, Moscou ne considère comme mouvement d'opposition hongroise que celui qui sera constitué par des éléments bolchevistes.

Le Kremlin, conclut-on ici, poursuit sa politique traditionnelle d'influence dans les Balkans, en vue de la totale bolchevisation de l'Europe.

L'opinion en France

Vichy, 25. — Dans une appréciation officielle française des événements en Hongrie il est signalé que les mesures relatives à la nouvelle composition du gouvernement ont été prises en plein accord entre l'Allemagne et la Hongrie.

Toutes les forces et toutes les énergies de la Hongrie seront mobilisées pour la guerre contre le bolchevisme et offrent ainsi une garantie pour la sécurité de cet important territoire stratégique.

Le nouveau premier ministre hongrois est connu comme étant un partisan de la collaboration européenne.

Baisse de la réserve d'or des États-Unis

Amsterdam, 25. — La Trésorerie des Etats-Unis a fait connaître vendredi que la réserve d'or des Etats-Unis avait baissé de plus d'un milliard de dollars pendant l'année dernière, principalement à la suite d'importants achats de matériel de guerre à l'étranger.

UN ACCORD D'ASSISTANCE ENTRE LE CANADA ET TCHOUNG KING

Amsterdam, 25. — On mande d'Ottawa au service d'informations britannique que le premier ministre canadien Mackenzie King a annoncé vendredi qu'un accord d'assistance réciproque avait été signé entre le Canada et la Chine de Tchoung-King.

Stockholm, 25. — L'Office de statistique de Washington estime que la population totale des Etats-Unis, y compris les troupes d'outre-mer s'élève à 136.485.262 âmes, ce qui représente une augmentation de 4.815.987 par rapport au chiffre de la population au 1er juillet 1943.

Devant le moniteur, des futures femmes-agentes s'exercent au salut. (Ph. Sipho)

L'attribution du certificat de travail

Paris, 25. — Le Secrétariat général à la main-d'œuvre communique :

Il a été demandé à plusieurs reprises si les travailleurs auxquels la récente loi du 1er février 1944 a étendu les obligations de travail, prévues par la loi du 4 septembre 1942, doivent être pourvus du certificat du travail.

Seuls, les hommes de 18 à 45 ans appartenant aux entreprises industrielles, commerciales et artisanales, sont astreints à détenir un certificat de travail. Il n'existe aucune obligation légale d'attribution du certificat de travail aux autres catégories de travailleurs.

Néanmoins, dans le but d'éviter certaines incidents, et en attendant que de nouvelles dispositions, actuellement à l'étude, permettent de doter chaque travailleur d'une pièce officielle justifiant sa qualité, les chefs d'entreprises et les employeurs, d'une manière générale, sont invités à délivrer à tout leur personnel non muni du certificat de travailleur, un certificat sur papier libre, attestant que le porteur travaille effectivement sous leurs ordres.

Il est utile que ce certificat mentionne les nom et prénoms, les date et lieu de naissance, le numéro de la carte d'identité et la profession exacte de l'intéressé.

Tout travailleur est invité à réclamer un tel certificat à son employeur

Avis aux familles des volontaires français de la Waffen SS

Pour l'acheminement rapide du courrier destiné aux volontaires de la Waffen-SS, les familles sont priées de prendre note de l'adresse ci-dessous :

feldpost.
SS-freiwilliger x....
feldpost nummer: x....
über
ss. Hauptamt -amt d/11/2
deutsche dienstpost.
Maastricht.

On a identifié une première victime de Petiot : son amie Louisette

UN « RABATTEUR » A ÉTÉ INCULPÉ

Auxerre, 25. — On a pu identifier la première victime de Petiot, sa maîtresse « Louisette ».

On sait maintenant que la malheureuse est originaire de la Meurthe-et-Moselle. Louise De Laveau était née en 1900. Elle serait devenue la maîtresse de Marcel Petiot en 1924. Elle a vécu au 77, rue Carnot, à Villeneuve-sur-Yonne, de septembre 1924 à janvier 1926. Quelques semaines plus tard on ne trouvait plus aucune trace d'elle.

Il paraît certain que le témoin Nezondet l'a connue. Lorsque celle-ci voulut se jeter dans l'Yonne, c'est lui qui l'en empêcha et ce fut à lui que Petiot annonça froidement : « Louisette ne reviendra jamais plus. »

L'inspecteur Hernis, au cours de son enquête, a pu avoir la preuve que l'amie de la victime désignée sous le prénom de Germaine, est mariée et réside dans une petite commune des environs de Sens.

L'inspecteur a regagné Auxerre où il va poursuivre ses recherches.

Les lettres anonymes affluent

Paris, 25. — Le commissaire Massu, chef de la brigade criminelle de la police judiciaire, a poursuivi, ce matin, l'examen des différents objets, pièces de lingerie, photographies, papiers divers, etc., saisis dans l'hôtel de la rue Lesueur, et qui doivent contribuer à l'identification des victimes.

Le magistrat a, d'autre part, étudié attentivement les lettres qui ne cessent de lui parvenir. Bien qu'anonymes pour la plupart, elles sont susceptibles de fournir d'utiles renseignements.

Les évanouissements de Mme Petiot étaient simulés

Paris, 25. — Le commissaire principal Massu a entendu dans son cabinet du quai des Orfèvres, Mme Aimée Lesage, 40 ans, infirmière, demeurant 15, rue Poly, qui est l'amie de Nezonnet, le confident de Maurice Petiot.

Mme Lesage a confirmé les déclarations de Nezonnet. Elle a assisté à l'entretien au cours duquel celui-ci a mis la femme du docteur au courant des confidences que lui avait faites Maurice Petiot. Elle a renouvelé ses doutes sur la réalité des syncopes de Mme Petiot lorsqu'elle apprit les forfaits de son mari.

« Quoique je ne sois qu'une infirmière et non médecin, a déclaré Mme Aimée Lesage, j'ai assez de métier pour avoir décélé la simulation évidente de ces évanouissements. »

Un mandat de dépôt

Paris 25. — Cet après-midi, M. Berry, juge, chargé d'instruire l'affaire de la rue Lesueur, s'est transporté, en compagnie de Me Lefrancier, greffier, à l'Hôtel-Dieu, pour procéder à l'interrogatoire d'identité du marchand de meubles Roland Porchon, qui dirigeait vers l'hôtel du docteur Petiot, les personnes que lui envoyait Pontard

Le magistrat a inculpé de complicité de vols, ce « rabatteur », ultime maillon de la chaîne tragique, qui est actuellement hospitalisé à cause d'une blessure au pied. Après avoir déclaré qu'il choisissait comme avocat Me Peyroles, Porchon a été placé sous mandat de dépôt, il sera vraisemblablement écroué à la prison de la Santé dans le courant de la semaine, à moins que sa blessure n'empêche son transfert.

Petiot aurait pris le maquis en Haute-Savoie

Annemasse, 25. — On mande au « Cri du Peuple » : Des informations qui sembleraient se préciser tendraient à prouver que le trop fameux docteur Petiot serait présentement réfugié en Haute-Savoie, dans un camp de réfractaires. Selon des témoignages qui restent à vérifier, la présence du tueur de la rue Lesueur parmi les terroristes serait vraisemblable. Si ces témoignages se vérifiaient, l'affaire de la rue Lesueur prendrait une signification politique que certains ont déjà voulu escamoter.

Devant le moniteur, des futures fem

L'attribution du cert

Paris, 25. — Le Secrétariat général à la main-d'œuvre communique :

Il a été demandé à plusieurs reprises si les travailleurs auxquels la récente loi du 1er février 1944 a étendu les obligations de travail, prévues par la loi du 4 septembre 1942, doivent être pourvus du certificat du travail.

Seuls, les hommes de 18 à 45 ans appartenant aux entreprises industrielles, commerciales et artisanales, sont astreints à détenir un certificat de travail. Il n'existe aucune obligation légale d'attribution du certificat de travail aux autres catégories de travailleurs.

Néanmoins, dans le but d'éviter certains incidents, et en attendant que de nouvelles dispositions, actuellement à l'étude, permettent de doter chaque travailleur d'une pièce

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 87

LE RÉVEIL DU NORD

LUNDI 27 MARS 1944

186, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

D'EFFICACES COMBATS DEFENSIFS ont été livrés par les forces du Reich sur l'ensemble du front de l'Est

LES TROUPES ALLEMANDES ONT ÉVACUÉ LES VILLES DE BALTI ET DE PROSKUROW

Quartier Général du Führer, 26. — Le Haut Commandement de l'armée communique :

Sur le Bug inférieur, en Ukraine, plusieurs poussées et tentatives faites par les Soviets de traverser le fleuve ont été neutralisées. Sur tout le front entre Perwomaisk et à l'est de Brody, nos troupes se trouvent engagées dans de durs combats défensifs au cours desquels les villes de Balti et Proskurow ont été évacuées.

Près de Tarnopol, une de nos formations blindées a détruit par une poussée résolue 25 canons ennemis.

Au cours des fructueux combats défensifs qui se sont développés au sud des marais du Pripet, le major de réserve Strobel, commandant un régiment d'artillerie, s'est distingué par une bravoure particulière. Entre le Dniéper et Tchaussy, les Bolchevistes, après une violente préparation d'artillerie, ont passé à l'attaque avec plusieurs divisions de tirailleurs et formations blindées. En de durs combats, nos troupes ont remporté un succès défensif complet. Des infiltrations locales ont été nettoyées par de vigoureuses contre-attaques et des éléments ennemis infiltrés anéantis en des combats corps à corps. Au sud-est de Vitebsk les Soviets, par suite des pertes élevées subies les jours précédents, n'ont effectué que de vaines poussées d'importance locale.

Dans le Haut Nord, des attaques ennemies exécutées dans le secteur de Kandalakcha, ont été annihilées.

En Italie, près de Cassino, de puissants groupes de choc ennemis appuyés par de l'artillerie, ont été repoussés avec des pertes élevées pour l'adversaire. Du restant du front, on ne signale qu'une activité de patrouilles et de troupes de choc, de part et d'autre.

La nuit dernière, quelques appareils de harcèlement ennemis ont survolé l'ouest de l'Allemagne et le secteur de Berlin.

LA BATAILLE pour la base hindoue d'Imphal a atteint son point culminant

Tokio, 26. — La bataille pour la possession d'Imphal, un des points les plus importants dans l'est de l'Inde, a atteint son point culminant par l'avance de formations nippones dans la région à l'est d'Imphal.

Le 22 mars, dans la soirée, des forces armées indo-nippones ont coupé les voies de communications avec une localité située au nord d'Imphal. Une autre formation a réussi à percer les 4e et 5e lignes de défense de l'ennemi dans la province d'Assam et s'est emparé d'une importante position-clé de l'ennemi.

Des troupes nippones, qui accentuent leur avance en direction sud vers Tamou ont encerclé et anéanti, le 22 mars, les formations ennemies qui résistaient opiniâtrement dans les collines au nord de Moreh. La marche foudroyante sur Sibong a permis de couper la retraite à l'ennemi. De violents combats font rage dans ce secteur.

L'AÉRODROME DE KIENOW ATTAQUÉ PAR L'AVIATION NIPPONE

Shanghaï 26. — Une importante formation d'appareils de l'armée nippone a attaqué, le 24 mars, l'aérodrome de Kienow, dans la province de Fukien et a atteint de plusieurs coups au but les pistes d'envol. En dépit de la violente riposte de la D.C.A., tous les avions nippons sont rentrés indemnes à leurs bases.

L'après-midi, des avions nippons ont bombardé l'aérodrome de Yushan, dans la province de Kiangsi. Ils ont détruit les pistes de décollage et ont rallié leurs bases sans avoir subi aucune perte.

RAPPEL de tous les hommes de 25 à 40 ans en Roumanie

Paris, 27. — En Roumanie, le ministre de la Défense Nationale intensifie le recrutement des hommes. Sont appelés sous les drapeaux tous les hommes de 25 à 40 ans n'ayant pas encore été incorporés jusqu'à présent.

LES ALLIES devront encore franchir des étapes très longues et très pénibles

déclare M. Churchill dans un discours radiodiffusé

Amsterdam, 26. — M. Churchill a prononcé ce soir un discours qui a été radiodiffusé par tous les postes anglais et dans lequel il s'est adressé au peuple britannique.

Dans son exorde, le premier ministre a déclaré selon Reuter, que les Alliés devront encore franchir « des étapes très longues, très pénibles et farcies de dangers ».

Le « Premier » a également traité de la corrélation existant entre la guerre en Asie orientale et celle en Europe.

Je puis déclarer à ce propos, dit-il, que « nos frères américains » poursuivront la lutte de toutes leurs forces jusqu'à la fin.

Une défense de la politique du Gouvernement

M. Churchill a ensuite essayé de réfuter les critiques dont son gouvernement était l'objet.

Il a fait allusion à « un grand nombre de personnes honorables voire même de premier plan, qui croyait sincèrement qu'en critiquant le gouvernement ils faisaient œuvre utile ».

Il a déclaré qu'à l'heure actuelle certains ministres avaient déjà été chargés de l'élaboration de projets pour l'après-guerre mais qu'il ne pouvait évidemment pas garantir que tout serait parfait.

« La formidable armée des États-Unis »

Amsterdam, 26. — Pour conclure, M. Churchill a parlé « du moment d'opérations de la plus grande envergure qui approchait toujours davantage »

Eu égard à cela dit-il, il ne peut y avoir question de démobilisation »

Il a également fait allusion à « la formidable armée des Etats-Unis » qui se trouve déjà prête et qui continue à affluer. M. Churchill a confirmé qu'outre cette armée, de nombreuses troupes britanniques sont également prêtes. Finalement il s'est défendu contre le reproche d'avoir donné souvent une fausse alerte.

Dans cet ordre d'idées, il a admis la possibilité que l'Angleterre pourrait elle-même devenir l'objet d'attaques déclenchées sous une forme nouvelle par l'ennemi.

COMMENT LES RÉFRACTAIRES peuvent régulariser leur situation avant le 1er Avril

Paris, 26. — Le secrétaire général à la main-d'œuvre communique :

Dans son éditorial du 22 mars, le Secrétaire d'Etat à l'Information a signalé aux réfractaires à des ordres de mutation, la possibilité qui leur était offerte jusqu'au 1er avril de régulariser leur situation.

Nous donnons ci-dessous les détails techniques suivant lesquels ces régularisations peuvent être effectuées :

Permissionnaires défaillants

Un permissionnaire défaillant ne peut régulariser sa situation qu'en regagnant volontairement l'entreprise qui l'employait en Allemagne. A cet effet, il doit se présenter au directeur départemental de la main-d'œuvre le plus proche de sa résidence actuelle. Celui-ci l'orientera immédiatement sur l'Allemagne.

Certains permissionnaires peuvent être devenus inaptes au travail en Allemagne, en raison de leur âge ou de leur état de santé. Ils doivent alors :

1, se mettre en liaison avec l'entreprise qui les employait avant leur départ, celle-ci étant tenue de fournir un remplaçant ;

2, se présenter à l'office de placement allemand en vue de subir une contre-visite médicale. Celui-ci sera seul juge de l'octroi d'un sursis ou d'une exemption de retour en Allemagne.

Cas des déserteurs des chantiers de Jeunesse

Ils doivent se présenter : soit à leur chantier d'origine, soit au chantier où ils ont été rappelés, soit encore au directeur départemental de la main-d'œuvre.

Cas des réfractaires au départ en Allemagne

Ils doivent se faire délivrer par un chef d'entreprise « S » un certificat d'embauche, se présenter munis de ce certificat au directeur départemental de la main-d'œuvre avant le 31 mars, terme de rigueur.

Ils recevront un ordre de mutation pour l'entreprise qui leur a délivré le certificat d'embauche.

A partir du 1er avril, les jeunes gens réfractaires au départ en Allemagne qui n'auront pas régularisé leur situation sous cette forme, sont invités à se présenter au directeur départemental de la main-d'œuvre qui leur appliquera la décision en date du 17 mars du chef du Gouvernement.

Cas des réfractaires ayant des mutations en France dans des entreprises françaises et allemandes

Ces jeunes gens doivent se présenter immédiatement soit à l'entreprise pour laquelle ils étaient désignés (voir ordre de mutation auquel ils n'ont pas répondu), soit au directeur départemental de la main-d'œuvre qui leur a fait tenir cet ordre de mutation.

Cas des jeunes gens nés en 1923 et 1924 qui ne sont pas soumis aux obligations du recensement

Ces jeunes gens doivent se faire connaître : soit à la mairie de leur domicile, soit au directeur de la main-d'œuvre du département de leur résidence.

Il est rappelé à tous les irréguliers que si avant le 1er avril ils se soumettent aux indications ci-dessus, ils ont la garantie qu'aucune sanction ne leur sera appliquée, tant du côté français que de la part des autorités d'occupation.

Le Vésuve se réveille

Milan, 26. — On mande de Naples: Après douze heures d'inactivité, le Vésuve a recommencé à émettre des colonnes de fumée et des pluies de cendres.

LA GUERRE AÉRIENNE

UN RAID ALLIÉ SUR LE PAS-DE-CALAIS ET LA FLANDRE BELGE

Dimanche, des escadrilles anglo-américaines ont bombardé la Hollande, le Pas-de-Calais et une ville de la Flandre belge où l'on compte une quarantaine de victimes.

ENCORE UNE VILLE DE L'OISE BOMBARDÉE

Paris, 26. — Dans le courant de la journée, une ville de l'Oise a été bombardée par l'aviation anglo-américaine. Il y a des morts et des blessés.

Winnie MARKUS et Ferdinand MARION dans « La Coupole de la Mort ». (Ph. Tobis).

LES DÉMÉNAGEURS DE MUSÉES

Très justement, le monde civilisé s'est ému quand les Anglo-Américains s'attaquèrent pour les détruire aux monuments culturels, aux souvenirs historiques et aux œuvres artistiques d'une valeur incalculable.

Certains y trouvaient une excuse, expliquant que les obus et les bombes ne sélectionnaient pas et puisque « les nécessités de la guerre condamnaient involontairement des non-combattants » on ne pouvait s'émouvoir de la perte de monuments ou d'objets, somme toute, plus remplaçables que des vies humaines.

Encore que cette excuse ne vaille que pour les égoïstes orgueilleux et soldats inexpérimentés d'Angleterre et d'Amérique, je la retiendrai comme valable et je trouverai la preuve que ce mépris des valeurs spirituelles est la conséquence d'un atavisme et d'une ignorance de primitifs.

Chez les peuples neufs ethniquement composés d'aventuriers qui n'avaient qu'un seul but : « faire de l'argent, on ne peut rencontrer, c'est le cas des Américains, que le plus abject matérialisme.

Tout y est évalué en dollars. Talents, souvenirs passent au trébuchet du Shylock qui sommeille dans tout Yankee.

S'il acquiert, à coups de banknotes, une œuvre d'art classée, ce n'est point pour se réjouir dans sa contemplation ; c'est uniquement parce que sa possession témoignera de sa richesse.

Aussi, les Américains sont-ils aisément fascinés par les faiseurs et brocanteurs d'Israël qui donnent une valeur arbitraire et injustifiée aux élucubrations morbides de soi-disant artistes bolchéviques ou outranciers. Ils ne comprennent rien et les États-Unis sont peuplés de millions de Messieurs Jourdain dont l'or tient lieu de pensée, de savoir et de lois.

Débarquant dans le magnifique cabinet d'art qu'est l'Europe occidentale, ils n'y ont vu que les possibilités d'affirmer leur « pouvoir d'achat ». Les troupes d'invasion sont suivies d'une bande de rapaces au nez crochu, qui emballent tout ce qui témoigne de l'ancienneté de notre culture.

Le « Brusselner Zeitung » relate qu'on embarque dans les ports d'Italie du sud, des cargaisons entières de trésors d'œuvres artistiques à destination des États-Unis et dans les mêmes parages, ou ces bandits de l'air pulvérisent la Fresque du réfectoire du couvent Santa Maria Della Grazzia, représentant la Sainte Cène de Léonard de Vinci, des officiers anglais, ont obtenu par ruse, une convention du bandit Titos, d'après laquelle s'échangeraient contre deux caisses de biscottes, le tableau du peintre vénitien Rosselli qui se trouvait dans le couvent des Franciscains, caisses qui, après ouverture, se révélèrent vides.

Car ces affairistes sont aussi des filous et des escrocs qui n'ignorent rien des pratiques de la foire d'empoigne.

Ces déménageurs et pilleurs de musées peuvent-ils invoquer les rigueurs et les aléas de la guerre quand ils s'abandonnent aussi ouvertement à leurs instincts ?

Les Anglais ne se différencient point des Yankees dans l'ignorance des valeurs.

L'écrivain Wells pousse le cynisme matérialiste jusqu'à écrire que les richesses artistiques italiennes sont dignes d'un « théâtre de marionnettes ».

Le « Sunday Dispatch » soutient que, puisque la technique moderne permet de reproduire en série les tableaux et les sculptures, les originaux perdent leur valeur intrinsèque.

Chez les Américains c'est la royauté du dollar, les Anglais reconnaissent celle du machinisme.

La valeur d'un peuple, sa culture se mesurent à l'aide de ses réactions en présence du beau. En écrivant cela, je pense à la surprise et à l'émoi de Vuillermoz lors d'un concert spirituel donné par les occupants à Notre-Dame de Paris. Le grand critique musical fut touché de voir les Allemands de toutes conditions, communier extatiquement dans les splendeurs des œuvres de Bach.

Les Anglo-Américains auraient évalué en livres ou en dollars le cadre de la manifestation et calculé le prix de revient de l'orchestre, se rengorgeant orgueilleusement de pouvoir s'offrir tout cela.

A. LECLERCQ.

Les problèmes politiques qui devront recevoir une solution

lors de la nouvelle rencontre CHURCHILL-ROOSEVELT

Genève, 26 mars. — On mande de New-York :

Le rédacteur diplomatique d'« United Press », commentant la situation internationale actuelle, écrit notamment :

« Les observateurs espèrent qu'une nouvelle rencontre Roosevelt-Churchill aura lieu prochainement et que Staline y participera. En effet, à un moment où la guerre entre dans ce que l'on considère généralement comme sa phase décisive, un certain nombre de problèmes politiques doivent recevoir immédiatement une solution.

» Aussi est-il probable que M. Stettinius s'occupera, dès son arrivée à Londres, de préparer la conférence envisagée.

» En dehors des questions militaires, qui constitueront évidemment le fond de tous les entretiens, les protagonistes de cette conférence envisageront, comme M. Churchill lui-même l'a suggéré aux Communes, les possibilités d'application éventuelle de la Charte de l'Atlantique à la suite des récents événements.

» M. Corell Hull aurait fait, à des membres républicains du Congrès, certaines révélations qui indiqueraient une absence alarmante d'unité politique au sein des nations « unies ». En effet, le projet américain relatif au statut de l'Allemagne après la guerre aurait été repoussée par l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne.

» D'autre part, de graves dissensions ont surgi entre Moscou et Londres à la suite de la reconnaissance du gouvernement Badoglio par Staline, reconnaissance qui aurait été décidée parce que Londres n'aurait pas tenu le Kremlin au courant de ses intentions à l'égar dde l'Italie.

» On dit également que M. Cordell Hull aurait annoncé que les Etats-Unis auraient l'intention de ne pas reconnaître l'annexion des Etats Baltes par l'U.R.S.S. et d'aider les nations balkaniques dans le libre choix d'un gouvernement après la guerre.

» La question la plus épineuse est la question polonaise au sujet de laquelle les « alliés » sont loin d'être d'accord.

» La discussion pourtant ne se bornera pas à l'étude des seuls problèmes européens. C'est ansi que les Etats-Unis considèrent que les îles du Pacifique sous mandat japonais devraient leur revenir, alors que les Australiens et les Néo-Zélandais sont d'un avis différent.

» Enfin, les Chinois réclament Hong-Kong et les derniers événements qui viennent de se dérouler à la frontière indo-birmane obligent les « alliés » à prendre position au sujet de l'Inde et de la Birmanie. »

« Nous maîtriserons les temps difficiles »

déclare le général roumain Dabija

Bucarest, 26. — Le général Dabija, chroniqueur militaire bien connu et ancien chef d'état-major général roumain, Dabija a fait aujourd'hui une conférence sur le thème : « Notre Moldavie ».

« Depuis le XVIe siècle, a-t-il dit, Moscou a cherché systématiquement et sous les prétextes les plus divers, d'atteindre la Mer Noire et les Détroits. Pour la première fois, en 1812, les Russes réussirent à occuper certaines parties de la Moldavie. Le territoire qui s'étend jusqu'au Dniester, appartient historiquement et ethnographiquement à la Roumanie et, finalement, nous saurons le garder. Avec nos alliés allemands, nous parviendrons à maîtriser les temps difficiles que nous traversons à nouveau. Des conseils d'outre-atlantique à l'adresse de la Roumanie ne peuvent annihiler les résultats rassemblés au cours d'un siècle de voisinage. D'autre part, l'exemple de Badoglio n'est précisément pas un encouragement à suivre de tels conseils. Et le général de conclure : Nous avons lutté jusqu'à présent et nous continuerons à le faire étant résolus à surmonter les épreuves actuelles ».

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DES FORCES TERRESTRES DE L'AVIATION AMÉRICAINE

Genève, 26. — On mande de New-York :

Selon le « News Chronicle », le général Arnold a révélé devant le comité de la chambre des représentants que 30.000 des meilleurs aspirants aviateurs avaient dû être affectés aux forces terrestres de l'aviation américaine par suite de pénurie qualifiée dans ces forces. Le général Arnold a demandé l'autorisation de pouvoir nommer des aviatrices en qualité d'officiers de l'armée.

Tâche médiatrice de la Suède

Stockholm, 26. — Selon une dépêche de l'agence « T. T. », le premier ministre M. Hansson, a pris la parole samedi à Oerebro et Lindesberg.

La situation de la Suède à l'égard des puissances étrangères, a-t-il dit notamment, est bonne. Cela ne veut pas dire toutefois qu'il n'existe aucune friction ou que de telles ne peuvent se produire, mais pour le moment, on n'observe aucun symptôme inquiétant. Cela ne doit pas nous, empêcher de suivre le développement de la politique étrangère avec la plus grande attention et nous ne pouvons permettre qu'un fléchissement intervienne dans la vigilance et dans nos préparatifs militaires.

Abordant la question finlandaise, le premier ministre a souligné que la Finlande avait de prime abord défini sa position particulière dans cette guerre et la liberté d'action qui en résultait. Si la Suède partage vivement le désir de la Finlande de voir rétablir bientôt la paix tout en conservant sa liberté nationale et son indépendance, elle le fait aussi bien par considération pour les liens étroits unissant les deux pays que par l'intérêt que la Suède attache aux principes de liberté et aux conditions pacifiques chez ses voisins. C'est pour ce motif seul que le gouvernement suédois a fait part de son point de vue à Helsinki. La position de la Suède comme puissance protectrice lors du conflit entre l'U R. S. S. et la Finlande a valu à notre pays une tâche médiatrice.

Roubaix aura bientôt une nouvelle centenaire d'adoption

Dans quelques jours, la ville de Roubaix recevra dans ses murs par suite d'évacuation, **Mme Rosalie Molle**, actuellement pensionnaire de la Maison des Apôtres, rue Alphonse-Deneuville, à **Saint-Omer**. Si ce fait semble normal, il ne l'est pas du tout en lui-même lorsqu'on apprendra que cette personne est presque centenaire. En effet, Mme Molle, qui est née le 17 novembre 1844, à Vaux-lez-Tournai (Belgique), aura donc doublé le cap des cent ans dans quelques mois.

Mme Rosalie MOLLE (Ph. privée).

Cette vénérable centenaire, issue d'une famille nombreuse, vint en France à l'âge de onze ans pour « entrer en service » chez un docteur de Lille. Elle ne devait plus quitter cette famille qui était devenue presque la sienne et, après de longues années passées à élever de nombreux enfants elle devint gouvernante.

Puis vint 1914 et les premiers coups de canon tonnèrent bientôt. Le patron de Mme Rosalie Molle, avec sa famille, se retira dans une de ses villas dans la région armentiéroise. Puis, en 1916, tout le monde se replia sur Saint-Omer où plusieurs membres de la famille sont encore domiciliés. En 1919, ces derniers, en reconnaissance du dévouement et de l'attachement dont avait toujours fait preuve leur infatigable gouvernante, décidèrent de lui accorder une pension alimentaire, ce qui lui permit de prendre pension à la Maison des Apôtres.

Il y a 25 ans de cela et, plutôt que de pouvoir terminer son existence dans la belle ville des Flandres françaises, par suite des événements actuels, cette vénérable aïeule va quitter sa maison de retraite, où elle est aimée et choyée, pour venir à Roubaix, près de son neveu, M. Henri Molle, boulanger-pâtissier, 53, rue de l'Epeule. Mais Mme Rosalie Molle n'habitera pas chez ce dernier et elle désire être hébergée chez les Petites Sœurs des Pauvres, dans la rue Saint-Jean. Satisfaction lui sera donnée et, dans quelques jours, Roubaix aura une nouvelle centenaire. Nous sommes persuadés que tout sera mis en œuvre pour rendre plus agréable son séjour dans notre ville dont elle deviendra la doyenne de la population. Nous lui présentons, d'ailleurs, nos souhaits de bienvenue.

" LE REICH ALLEMAND, à l'heure d'un péril sans nom, sauve le continent européen "

Fuldar, 26. — A l'occasion du 1.200e anniversaire de la ville de Fulda, le ministre du Reich, M. Rosenberg, s'est adressé aux dirigeants politiques du « Gau » Kurhessen et à la population de la ville. L'idée du Reich, constate le ministre, a reçu du national-socialisme une nouvelle empreinte qui a été trempée par quatorze années de lutte pour le pouvoir politique en Allemagne. Au cours des années de combat du mouvement national-socialiste, le sens de la lutte s'est dessiné clairement à tous les combattants. Et aujourd'hui encore, dans la lutte mondiale qui se livre, le peuple Allemand se rend parfaitement compte qu'aucune guerre précédente n'a jamais eu un sens aussi profond que la présente. Deux mille ans d'histoire vécue, les sacrifices de la première guerre mondiale, ceux du mouvement national-socialiste dans la lutte pour le pouvoir, et enfin toutes les forces vives du continent européen, sont maintenant en jeu.

Cette lutte est l'épreuve la plus dure à laquelle aient été soumises jusqu'ici toutes les forces créatrices. Aujourd'hui, le Reich élève un bouclier protecteur au-dessus de toutes les nations de l'Europe

Le ministre du Reich a donné alors un tableau saisissant de toutes les valeurs culturelles pour lesquelles l'Europe se trouve engagée dans ce conflit.

L'historiographe constatera un jour que le Reich allemand, à l'heure d'un péril sans nom, a sauvé par son action le continent européen. Dans cette lutte il y va du salut de l'Europe et de la plus grande chance qui se soit jamais présentée dans l'histoire allemande.

Le Gauleiter adjoint, M. Gerland, après avoir remercié le ministre du Reich, a donné lecture d'un télégramme envoyé au Fuehrer et de la réponse reçue.

Un détachement de miliciens attaqué en Dordogne

Cinq des assaillants ont été tués

Périgueux, 26. — Un détachement de dix francs gardes de la milice française, commandé par le chef Tomasi et se rendant aux obsèques de Mme Denaix, femme du chef départemental de la Dordogne, lâchement assassinée, a été attaqué par des terroristes, près de Terrasson. Les agresseurs, au nombre de neuf, parvinrent en camion à la hauteur des miliciens et les attaquèrent à la grenade. Ceux-ci ripostèrent énergiquement et après un sérieux engagement, restèrent maîtres de la situation.

Au cours d'un combat, un franc-garde a trouvé la mort. Cinq bandits ont été tués et les quatre autres se sont enfuis après avoir abandonné leur véhicule.

Un carnet de bord a été retrouvé, attestant que la bande avait à son actif de nombreux assassinats et sabotages.

14 tués, 52 capturés

Paris, 27. — La répression du terrorisme est entrée dans une phase décisive sous la direction de Joseph Darnand. Sur tout le territoire les forces du maintien de l'ordre ont enregistré de nombreux et importants succès. En deux jours, 14 bandits ont été tués et 52 autres ont été capturés.

Un aviateur allemand descend quatre bombardiers britanniques

Berlin, 26. — Un tout jeune aviateur allemand, le Feldwebel Hartl, affecté récemment à l'aviation de chasse nocturne, a réussi à descendre, en l'espace de peu de temps, quatre bombardiers quadrimoteurs lors du raid britannique sur la capitale du Reich dans la soirée du 24 mars. Ce jour-là, le Feldwebel Hartl entreprit son septième vol contre l'ennemi. La destruction de ces quatre appareils porte à onze le nombre de ses victoires nocturnes.

Près de 3 milliards de francs ont été versés par le C.O.S.I.

aux sinistrés français

Paris, 26. — Le Congrès du « Comité Ouvrier de Secours Immédiat » et des associations locales de sinistrées qui se sont créées sous son impulsion, a terminé, hier soir, ses travaux à la salle Wagram.

Les congressistes ont entendu une allocution de M. Roger Bertrand directeur du cabinet de M. Marcel Déat, qui a apporté le témoignage de la sollicitude du ministre du Travail et de la solidarité nationale pour l'action poursuivie par le C.O.S.I. en faveur des sinistrés.

Après un rapport de M. Farthouat, sur l'organisation administrative du bureau national d'information et de documentation des associations de sinistres, et un exposé de M. Banette secrétaire général du C.O.S.I., M. Jean Bichelonne, ministre secrétaire d'Etat à la production industrielle et aux communications, a prononcé une allocution.

Il a dit notamment :

« Malgré les rigueurs du moment il a été pris jusqu'à présent, en faveur des sinistrés, 281.000 décisions pour un total de plus de 3 milliards 1/2 de francs, dont 2 milliards 840 millions ont été effectivement réglés. Ces 281.000 décisions se répartissent à peu près par moitié entre les sinistrés mobiliers et immobiliers.

145.000 mobiliers pour 2 milliards dont 1 milliard 700.000 francs payés et 135.000 immobiliers pour 1 milliard 1/2 dont 1 milliard payé.

« Voici, Messieurs, le résultat de l'activité du Commissariat à la reconstruction. Depuis les années qui nous séparent de l'armistice, c'est évidemment modeste mais si vous voulez bien tenir compte de toutes les difficultés qui nous assaillent vous reconnaîtrez qu'il y a eu un effort important pour lequel je suis heureux de rendre hommage au commissaire à la reconstruction.

Le congrès s'est terminé par une allocution de M. René Mesnard président du C.O.S.I.

350.000 familles, soit près de un million 500.000 personnes sinistrées étaient représentées par les présidents des associations locales qui ont participé à ces deux jours d'études.

CLOTURE DE LA 5e SESSION DU SOBRANIE

Sofia, 26. — Le journal officieux « Wetcher » publie ce communiqué sur la clôture de la 5e session ordinaire tenue par le Sobranie du 21 au 25 mars :

« Les séances ont été dirigées par M. Kalfoff, Président du Sobranie. Plusieurs projets de loi d'ordre administratif, financier, culturel et économique ont été ratifiés. Il en a été de même du projet de loi relatif aux forces militaires du pays.

» Le 25 mars, M. Bochiloff, premier ministre a donné lecture d'une lettre du régent l'autorisant au nom du Roi à clôturer la 5e session ordinaire du Sobranie. A la séance de clôture, MM. Bochiloff et Kalfoff ont prononcé des discours.

Amsterdam, 26. — Selon une dépêche Reuter, le commissaire général U.M.R.A., M. Herbert Lehman est arrivé dimanche, au Caire.

L'EXCELSIOR est Champion des Flandres de football

Il a battu l'E. S. Bully par 2 buts à 1 après prolongations

Le parc Jean Dubrulle avait fait le plein à l'occasion de ce grand choc qui fut bien à hauteur de son enjeu et après deux heures d'un débat passionnant, l'Excelsior vint à bout de l'Etoile de Bully.

Henri HILTL Capitaine de l'« Excelsior ». (Ph. Archives).

L'équipe roubaisienne a démontré qu'elle était digne de représenter la Flandre dans l'épreuve finale du championnat de France par sa meilleure technique qui lui laissa presque toujours la direction des opérations malgré la plus grande vitesse des « Mineurs » sur la balle, malgré aussi la rapidité des avants de pointe dont les attaques étaient toujours excessivement dangereuses par leur subtilité. L'Excelsior mérita encore sa victoire par son cran car ce fut réduits à dix et au moment où ils étaient menés après douze minutes de reprise que les Roubaisiens firent preuve de plus d'autorité encore et arrachèrent la décision.

La première mi-temps fut nettement à l'avantage de l'Excel, dont les avants livrèrent un long et vain duel avec les excellents défenseurs bullysiens dont Mielzarek formait le dernier verrou intraitable et la marque n'était pas ouverte à la pause.

Le drame devait se jouer à la reprise. Dès la quatrième minute, Dubois, pressé, tarda pourtant à dégager et passa finalement à son gardien qui manqua la réception... Bajon n'eut aucune peine à marquer pour Bully. Peu après, Heuls, après un contact avec Mielzareck qui plongeait, s'écroula et on dut l'emporter hors du terrain. Dégageons de suite la responsabilité du gardien bullysien qui ne fut pour rien dans ce douloureux accident. Handicapés numériquement, les Excelsiormen ne perdirent rien de leur combativité et le sort leur réserva une revanche : ce fut l'arrière bullysien Herman, un des meilleurs, qui marqua contre son propre camp alors que son gardien s'avançait pour cueillir un long tir de Desrousseaux.

Il y avait vingt minutes de reprise et le score ne changea plus ; il fallut avoir recours aux prolongations. Ce fut dès la troisième minute que Sécember, de la tête, marqua le but décisif sur centre de Leenaert. Bully accula l'Excel devant son but dans un rush désespéré mais Schutt, par trois fois sauva la situation avec brio. Excelsior était champion !

L'arbitrage de M. Sdez fut impeccable et digne de ce grand match.

Le docteur Petiot dans les environs de Nantes?

Nantes, 26. — Hier, un homme qui circulait à bicyclette se présentait au bourg de La Haye-Fouassière, et demandait à plusieurs personnes l'heure des trains. Muni de son renseignement, il partit en direction de Nantes. Il était vêtu d'un complet bleu et chaussé de souliers jaunes. Il avait le visage émacié, les traits tirés, les yeux hagards et ressemblait étrangement aux photographies que la presse a publiées du docteur Petiot.

Tous les témoins ayant remarqué cette ressemblance, des recherches ont été entreprises immédiatement pour retrouver le mystérieux cycliste.

L'enquête à Avallon

Auxerre, 26. — L'inspecteur principal Hernie et des enquêteurs, venus de Paris, se sont rendus à Avallon. Un renseignement laissait, en effet, supposer qu'au cours de l'année 1943, Marcel Petiot était entré en relations avec un ménage habitant cette ville. Il se serait agi non plus de clients qui auraient reçu les soins du docteur, mais de complices possibles.

Les vérifications de la police ont fait la preuve que l'indication ne pouvait être retenue. Habitant le pays depuis de longues années, à l'abri de tout soupçon, le ménage en question a pu facilement démontrer l'inanité des accusations le concernant. Il s'agit de très braves gens honorablement connus.

Les tickets de pain délivrés en province, ne seront plus valables à Paris

Jusqu'à présent, tous les tickets d'alimentation de province étaient valables à Paris. Désormais, la couleur des cartes de pain délivrées aux consommateurs de province sera différente de celle des cartes distribuées dans la région parisienne.

Les feuilles de tickets de pain émises en province pourront être utilisées dans tous les départements, mais il conviendra pour obtenir du pain à Paris que les voyageurs procèdent à l'échange de ces feuilles dans l'une des mairies de la capitale ou des trois départements de la région parisienne.

La situation en Italie du sud suscite un vif mécontentement en Angleterre

Madrid, 26. — Dans une dépêche datée de Londres, le journal « Arriba » écrit que le développement des événements militaires en Italie du Sud a suscité un vif mécontentement en Angleterre. Les journaux anglais ne dissimulent aucunement que la résistance acharnée opposée par les Allemands a tellement impressionné le haut commandement allié que l'ouverture du second front a dû être ajourné.

On peut donc juger, s'accordent-ils à déclarer, de la résistance que les alliés rencontreront en Europe occidentale où les Allemands disposent de leurs meilleures installations de défense.

22 morts et 50 blessés dans un accident de chemin de fer au Brésil

Amsterdam, 26. — Des dépêches parvenues de Sao-Paulo (Brésil) annoncent qu'une catastrophe de chemin de fer s'est produite samedi après-midi, à proximité de Cantareira. Le nombre des morts s'élève à vingt-deux et celui des blessés à cinquante.

Le docteur Petiot dans les environs de Nantes?

Nantes, 26. — Hier, un homme qui circulait à bicyclette se présentait au bourg de La Haye-Fouassière, et demandait à plusieurs personnes l'heure des trains. Muni de son renseignement, il partit en direction de Nantes. Il était vêtu d'un complet bleu et chaussé de souliers jaunes. Il avait le visage émacié, les traits tirés, les yeux hagards et ressemblait étrangement aux photographies que la presse a publiées du docteur Petiot.

Tous les témoins ayant remarqué cette ressemblance, des recherches ont été entreprises immédiatement pour retrouver le mystérieux cycliste.

L'enquête à Avallon

Auxerre, 26. — L'inspecteur principal Hernis et des enquêteurs, venus de Paris, se sont rendus à Avallon. Un renseignement laissait, en effet, supposer qu'au cours de l'année 1943, Marcel Petiot était entré en relations avec un ménage habitant cette ville. Il se serait agi non plus de clients qui auraient reçu les soins du docteur, mais de complices possibles.

Les vérifications de la police ont fait la preuve que l'indication ne pouvait être retenue. Habitant le pays depuis de longues années, à l'abri de tout soupçon, le ménage en question a pu facilement démontrer l'inanité des accusations le concernant. Il s'agit de très braves gens honorablement connus.

Les tickets de pain délivrés en province, ne seront plus valables à Paris

Jusqu'à présent, tous les tickets d'alimentation de province étaient valables à Paris. Désormais, la couleur des cartes de pain délivrées aux consommateurs de province sera différente de celle des cartes distribuées dans la région parisienne.

Les feuilles de tickets de pain émises en province pourront être utilisées dans tous les départements, mais il conviendra pour obtenir du pain à Paris que les voyageurs procèdent à l'échange de ces feuilles dans l'une des mairies de la capitale ou des trois départements de la région parisienne.

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 88

MARDI 28 MARS 1944

LE RÊVEIL DU NORD

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

186 rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

" LAVEZ-MOI LA TETE, mais ne me mouillez pas "

Ainsi pourrait être résumé le dernier discours de M. Churchill

Berlin, 27. — Ayant eu l'occasion d'interroger brièvement certaines personnalités politiques berlinoises à propos du discours que vient de prononcer M. Churchill, le Dr Siegfried Horn, correspondant diplomatique du D.N.B., croit pouvoir affirmer que ce discours aura causé plus de désappointement en Angleterre qu'en Allemagne.

Le premier ministre britannique n'a en effet soufflé mot d'une question qui, ces derniers jours, a pris un caractère d'acuité particulier et qui est de toute actualité.

On pourrait résumer son discours en disant qu'il a déclaré en substance : « Lavez-moi la tête, mais ne me mouillez pas ».

Après les rodomontades de la radio anglaise qui annonçait que Churchill allait parler non seulement de la situation politique mais encore des opérations militaires et que dans cet ordre d'idées on pouvait s'attendre à des révélations, il ne reste du discours du premier ministre que la constatation que les Alliés devront encore accomplir « des étapes très longues et très pénibles ».

Dans le cadre du discours du chef du gouvernement britannique, il est intéressant de souligner le passage où il a affirmé à deux reprises que les Américains devraient consentir encore de sanglants sacrifices non seulement en Europe, mais encore dans le Pacifique.

« Esquiver » les sacrifices, tout est là

M. Churchill a évidemment eu soin d'entourer cette déclaration d'expressions laudatives en l'honneur de la « formidable armée américaine qui continue à affluer en Grande-Bretagne ».

De l'avis des milieux politiques berlinois, cela signifie tout simplement une invitation aux Etats-Unis à intervenir sur un théâtre d'opérations où l'Angleterre cherche encore toujours à esquiver les sacrifices.

Et puisqu'on a prononcé le mot « esquiver » poursuit-on à Berlin, on peut également dire qu'il s'applique en général au discours de M. Churchill pour ce qui est des problèmes qui agitent directement l'Angleterre.

Silence sur le principal

Dans l'état actuel des choses, on aurait pu s'attendre à ce qu'il effleurat tout au moins le problème de la charte de l'Atlantique qui est critiquée en Angleterre comme aux Etats-Unis, celui du point de vue adopté par l'Angleterre à l'égard de l'U.R.S.S. sur la question finlandaise et sur celles qui se posent à propos d'autres régions de l'Europe Orientale et enfin celui de la politique en Méditerranée. Pas la moindre allusion à tout cela.

Pas le moindre mot également au sujet des rapports entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, bien que le voyage à Londres de M. Settinius, sous-secrétaire d'Etat américain, ait cependant une signification tout actuelle.

Virtuose du clair-obscur

Rien également quant aux rapports entre les prétendues « trois grandes puissances » alors qu'il eut été intéressant de savoir si elles sont toujours d'accord, comme elles l'ont claironné « Urbi et Orbi » après la conférence de Téhéran. Même le thème, qui selon certains commentateurs, allait faire l'objet principal du discours de M. Churchill, à savoir la question de l'invasion du continent, n'a été traité qu'avec de telles réticences qu'elles constituent un coup de massue pour les trop zélés propagandistes de cette opération.

M. Churchill a toujours été maître dans l'art du charlatanisme. Il est devenu un virtuose du clair-obscur. En Allemagne, où l'on aime la précision, on considère que le discours du chef de cabinet anglais tend beaucoup moins à contribuer à la guerre des nerfs dirigée contre les pays ennemis qu'à calmer l'opinion publique anglaise elle-même.

Une allusion aux évènements des Indes

Amsterdam, 27. — Dans son discour M. Churchill a fait allusion aux combat livrés par l'armée nationale hindoue, appuyés par les Japonais. Il a dû avouer « que cette armée avait déjà pris de revers les troupes anglaises » et « que de très violents combats avaient eu lieu en plusieurs endroits ».

Il a toutefois essayé de pallier la situation en déclarant « qu'il est prématuré d'annoncer d'ores et déjà les conséquences qu'auraient ces batailles qui se déroulent dans ces immenses régions montagneuses et en pleine jungle ».

Désappointement à Washington

Amsterdam, 27. — Le service d'information britannique annonce que le discours de M. Churchill a fortement désappointé les milieux politiques et surtout les milieux de presse de Washington. On s'y était attendu à ce que le premier britannique eut soulevé les questions politiques et stratégiques actuelles et communiqué le premier des événements importants.

Un plan de 4 ans

Berlin, 27. — A la Wilhelmstrasse on considère que lorsque le premier ministre britannique annonce comme sensationnel dans une certaine mesure un plan de 4 ans économique et social, dont les détails se rapprochent des principes nationaux-socialistes, on croit devoir signaler à Berlin le fait que le même Churchill, qui a déchaîné la guerre en 1939 pour détruire ces principes nationaux socialistes, voudrait aujourd'hui présenter ces mêmes principes à ses compatriotes comme une conquête particulière de politique intérieure.

Les vagues allusions de Churchill à l'invasion, conclut-on à la Wilhelmstrasse, ne donnent pas lieu à une prise de position du côté allemand. Il suffit de rappeler que Churchill a fait antérieurement déjà des déclarations plus étendues et plus positives à ce sujet.

Le Dr Schmidt, parle de la situation dans le Sud-Est

Berlin, 27. — Commentant la déclaration de Churchill prétendant que la situation dans le Sud-Est serait chaotique, le chef de la section de presse au département des Affaires Etrangères, ministre Dr Schmidt, a déclaré : J'ai pu me rendre compte par moi-même qu'à Budapest, par exemple, règne un calme parfait. Cette constatation vaut également pour toutes les villes du Sud-Est. Winston Churchill ferait bien d'abandonner définitivement toutes ses spéculations sur un écroulement éventuel de la structure politique dans cette zone. Le gouvernement du Reich ne tolérera pas d'ailleurs que le sort de l'Europe soit mis en péril par quelques personnages entêtés, peu sûre ou soudoyés.

A ce propos on fait remarquer à la Wilhelmstrasse que le nouveau gouvernement hongrois et les éléments qui le représentent doivent tenir compte du désir du peuple hongrois de voir éliminer les cliques et forces qui jusqu'ici se sont opopsées à une collaboration étroite entre l'Allemagne et ses alliés.

Amsterdam, 26. — Selon une dépêche Reuter, le commissaire général U.M.R.A., M. Herbert Lehman est arrivé dimanche, au Caire.

M. EDEN reste ministre des Affaires Étrangères

Londres, 28. — Contrairement aux nouvelles publiées par certains journaux londoniens, l'agence Reuter dit qu'Eden ne songe nullement à quitter le ministère britannique des Affaires Etrangères.

Reuter ajoute qu'Eden abandonnerait plutôt la présidence de la Chambre des Communes que son poste de secrétaire d'Etat.

En deux jours, entre le Dnieper et Tchaussy, les Soviets ont perdu plus de 3.500 hommes, 39 chars blindés et 42 canons

LE COMMANDANT RUDEL, EN UNE SEULE JOURNÉE, A ANÉANTI 17 CHARS ENNEMIS

17 bombardiers quadrimoteurs alliés ont été détruits par les forces de défense anti-aérienne du Reich

Quartier Général du Fuehrer, 27. — Le Haut Commandement de l'Armée communique :

Sur le Bug ukrainien inférieur de nouvelles attaques et tentatives de franchissement du fleuve de la part des soviets ont échoué. Entre Perwomaisk et Balta les troupes de l'armée et des Waffen S.S. ont repoussé de fortes attaques ennemies. Sur le Dniester moyen, la pression ennemie s'est renforcée. Des escadres d'avions de bataille ont infligé de lourdes pertes aux Soviets pendant leur avant. C'est surtout au sud de Proskurow que nos divisions sont engagées dans de durs combats défensifs.

Dans la région de Tarnopol-Kowel, les Bolchevistes ont violemment attaqué au nord-ouest de Kowel, nos contre-attaques ont gagné du terrain malgré une opiniâtre résistance ennemie.

Dans la région des marais du Pripet, les attaques répétées de l'ennemi se sont effondrées entre Styr et Gory. Entre le Dniéper et Tchaussy, les Bolchevistes ont poursuivi avec des forces importantes leurs tentatives de percée. Ils ont été repoussés après de durs combats par nos vaillantes troupes de grenadiers collaborant avec succès avec la Luftwaffe.

Au cours de ces combats, la première compagnie du régiment de grenadiers motorisés 51, sous le commandement du 1er lieutenant Huncke, s'est distinguée par sa bravoure extraordinaire.

Dans les combats des deux derniers jours, l'ennemi a perdu plus de 3.500 morts, 39 blindés, 42 canons et de nombreuses autres armes.

Dans la région au sud-est d'Ostrow, des formations de volontaires lettons coopérant avec des troupes allemandes ont repoussé l'assaut de plusieurs divisions ennemies. Une pénétration locale a été verrouillée.

Sur le front de la Narva, nos grenadiers admirablement soutenus par de l'artillerie, des chars, des lance-fumée et des avions de bataille, ont percé les positions fortement établies de l'ennemi et ont nettoyé un endroit de pénétration.

Le major Rudel, commandant d'un groupe d'une escadre de bataille a détruit au sud du front de l'Est, en un seul jour, di-sept chars ennemis.

En Italie, on n'annonce qu'une activité réciproque de reconnaissance et de troupes de choc.

Sur la côte est du golfe de Gênes, une troupe de commandos nord-américains, débarqués au nord-ouest de la Spezzia, forte de deux officiers et de 13 hommes a été exterminée.

Après des attaques de jour de bombardiers nord-américains contre le sud-est de l'Allemagne, des avions terroristes britanniques ont attaqué la nuit dernière, sous la protection d'une épaisse couche de nuages des villes du territoire de la Ruhr. Par suite du jet de nombreuses bombes explosives et incendiaires, des dégâts et des pertes parmi la population ont été causés spécialement dans des quartiers habités d'Essen et d'Oberhausen. Les forces de la défense antiaérienne ont détruit lors de ces attaques et au-dessus des territoires de l'Ouest dans des conditions défensives difficiles, 17 bombardiers quadrimoteurs.

(Service cartographique du « REVEIL DU NORD »).

Aucun élément n'est venu jeter un jour nouveau sur l'affaire de la rue Lesueur

Paris, 27. — Les recherches de la police judiciaire n'ont apporté aujourd'hui, aucun élément nouveau à l'enquête sur l'affaire Petiot. Le commissaire Massu et ses collaborateurs ont poursuivi leurs investigations qui ont pour but l'identification de quelques-unes des victimes.: Demain, en présence du commissaire du quartier, le commissaire Massu poursuivra les fouilles de la fosse où une couche de plusieurs centimètres de chaux vive reste encore à explorer.

Le chef de la brigade criminelle a fait relever cet après-midi dans l'appartement du ménage Petiot, rue Caumartin, des empreintes digitales.

Enfin, deux témoins ont été entendus au cours de la journée. Le premier n'est autre que la femme de Nézondet laquelle est venue

NEZONDET qui a apprit à la femme PETIOT, la découverte des cadavres, et a été inculpé pour non-dénonciation de crime. (Ph. Sipho).

confirmer les déclarations faites par son mari, ami des frères Petiot, et qui est inculpé, on le sait, de non déclaration de crime. Le second témoin est un jeune homme qui voulant passer la frontière espagnole, avait été mis en rapport avec le docteur Petiot par l'un des trois rabatteurs appréhendés, mais il ne disposait pas, a-t-il déclaré, d'une somme suffisante « et a-t-il ajouté, je ne le regrette pas ».

Un témoignage intéressant

Paris, 27. — Le commissaire principal Massu a annoncé, en fin de matinée qu'il avait eu une conversation téléphonique avec la personne qui, de Vincennes, lui avait écrit, voici quelques jours, pour lui signaler la disparition de deux familles hollandaises dont on connaît seulement les initiales «W» et «B».

Cette personne a déclaré au chef de la brigade criminelle que les Hollandais en question étaient des Israélites très fortunés.

Elle a, d'autre part, précisé qu'en ce qui concerne la famille « B », elle ne maintenait sa certitude que pour la disparition du jeune couple âgé de 20 à 25 ans.

Par ailleurs, le commissaire Massu a entendu un autre témoin qui désireux de quitter la France avait été conduit chez Nézondet, par le fabricant de meubles Porchon et présenté par Nezondet au Dr Petiot.

Ce témoin n'ayant pu réunir les fonds nécessaires à son départ, dut suspendre les pourparlers engagés avec Petiot. Enfin, la liste des différents objets saisis dans l'hôtel de la rue Lesueur, qui ont appartenu aux victimes du médecin, a été dressée par le Commissaire Massu

Le magnifique effort des chemins de fer français

Vichy, 27. — Au cours de la récente réunion du Comité national de la France d'Outre-Mer, M. René Bouvier a rendu hommage aux qualités professionnelles des cheminots français et signalé qu'en 1942 ont été transportés par la S. N. C. F. 58.500.000 colis familiaux, 27.500.000 colis aux prisonniers, 18 millions de colis postaux, chiffres records dans l'histoire des chemins de fer français.

Le nombre de tonnes kilométriques transportées est passé de 24 milliards avant la guerre à 27 milliards en 1942, celui des voyageurs, de 540 millions à 579 millions. Le coefficient d'utilisation de chaque wagon, qui était de 65 par semaine en 1928, a atteint, en 1943, la proportion impressionnante de 92.

L'intensification de l'activité aérienne anglo-américaine en Europe, ne correspond pas à l'ouverture d'un second front

déclare-t-on à Berlin

Berlin, 27. — La propagande britannique, relève-t-on à Berlin, s'efforce actuellement de faire croire que l'invasion du continent a commencé depuis 8 jours. Il n'y a eu aucun choc d'armes, prétend-elle, mais l'Europe occidentale se trouve dans la même situation que si elle était attaquée par un groupe de chars. Dans la guerre moderne les coups viennent d'abord du ciel, puis les armées suivent.

On reconnaît, dans les milieux militaires de Berlin que l'activité aérienne anglo-américaine s'est intensifiée. Du 10 au 25 mars, il y a eu 9 attaques de jour et deux attaques de nuit. Toutefois, on est d'avis que cette activité ne correspond pas vraiment à l'ouverture du second front. En outre, déclare-t-on à Berlin, si la guerre est faite de deux facteurs, le feu et le mouvement, le feu ne signifie rien tant que manque le mouvement. On peut tout au plus parler d'une préparation de l'invasion. D'autre part, c'est une regle que le mouvement, c'est-à-dire l'attaque, doit suivre le feu, c'est-à-dire la préparation d'artillerie, de très près. La comparaison des attaques aériennes avec une attaque de chars est donc mauvaise, dit-on à Berlin.

L'éruption du Vésuve

40.000 PERSONNES SANS ABRI

Madrid, 27. — Le nombre des personnes sans abri par suite de l'éruption du Vésuve s'élève maintenant d'après les dernières nouvelles de l'Italie Méridionale à quarante mille.

Dans quelques zones des environs du Vésuve s'est produit le phénomène d'une pluie de boue. La colonne de cendres s'élevant du Vésuve jusqu'à une hauteur de 3.000 mètres s'est mélangée en retombant dans les nuages avec l'humidité ce qui a produit une masse boueuse qui a causé des perturbations à la circulation et des dégâts.

Bien que l'éruption du Vésuve ait diminué d'intensité dans les derniers jours la forte pluie de cendres continue.

Dans les environs de Pompéi, la couche de cendres atteint une épaisseur allant jusqu'à deux mètres, de sorte que la circulation est fortement entravée.

PLUS DE 2.000 GROUPES NATIONAUX EN BULGARIE

Sofia, 27. — Dans le cadre des manifestations politiques organisées pendant ces derniers temps par le gouvernement, plus de 150 réunions publiques ont eu lieu dimanche dans toute la Bulgarie au cours desquelles des ministres, des présidents de gouvernements et de hauts fonctionnaires de la direction de la propagande nationale ont donné des éclaircissements au sujet de la politique intérieure et extérieure du gouvernement.

La plus importante manifestation a eu lieu dans la ville de Lukewit, où le ministre de l'intérieur, Christoff prit la parole devant la presse, le ministre déclara : « La nouvelle puissance publique » est déjà devenue une réalité. Plus de 2.000 groupes nationaux ont déjà été constitués jusqu'ici dans les villes et les villages. Bientôt aussi des comités de districts seront institués.

En ce qui concerne la question du maintien de l'ordre intérieur dans le pays, le ministre a déclaré que les mesures les plus sévères seront prises contre les éléments illégaux et saboteurs. Le gouvernement bulgare est décidé à ne tolérer en aucun cas des manœuvres subversives destinées à miner l'autorité de l'état.

Le ministre a accepté la démission de M. Vaudoyer

Paris, 27. — La démission de M. Jean-Louis Vaudoyer, administrateur général de la Comédie Française, a été acceptée par le ministre de l'Education Nationale.

Tito ravitaillé par des avions soviétiques

Berne, 27. — Reuter annonce qu'on prévoit l'envoi d'ici peu d'avions soviétiques en Italie où ils chargeront du matériel destiné à « l'armée de la libération » de Tito.

L'agence anglaise précise encore que Tito a créé en Italie des camps d'instruction à l'état-major de liaison desquels appartiennent des officiers anglais, américains et soviétiques.

Comment 10 gangsters raflèrent cinq sacs de tabac dans un débit

Une dizaine de jeunes gens, qui s'étaient mêlés à des consommateurs dans un débit de boissons, 5, avenue d'Orléans, à Paris, ont fait descendre dans la cave, la débitante, Mme Diany, sa mère, les trois garçons employés à l'établissement, ainsi que trois clients.

Ils ont ensuite rempli cinq sacs de tabac qu'ils ont emportés après avoir coupé les fils téléphoniques. Ils se sont enfuis dans un camion. Les rondes effectuées pour rechercher les malfaiteurs sont demeurées sans résultat.

Télégraphistes allemands, sur la côte de la MANCHE. (Ph. Sipho).

Une cérémonie au siège de la L.V.F. à Paris

Paris, 26. — Une cérémonie a eu lieu cet après-midi au siège central de la L. V. F., en présence de nombreuses personnalités françaises et allemandes, parmi lesquelles on notait la présence du conseiller Westrick, de l'ambassade d'Allemagne ; de M. Jacques Doriot, du capitaine de Bassompierre, etc.

M. de Brinon ambassadeur de France, président de la L. V. F., exprime la joie qu'il éprouve à revoir le colonel Puaud, qui commande la L. V. F. sur le front de l'Est. Il rappelle les paroles adressées par M. Philippe Henriot, aux dissidents afin de les prévenir que la condamnation d'hommes demeurés fidèles au maréchal ne restera pas sans réponse de la part du gouvernement.

« Nous avons assez de répondants ici, ajouta M. De Brinon, pour vous assurer que toutes les mesures nécessaires seront prises ».

Le colonel Puaud associe la légion à ces paroles, qui seront un réconfort pour les hommes de la « Phalange Africaine », il expose ensuite les conditions de la lutte à l'Est, il décrit l'action qui est impartie à la L. V. F et évoque le moral élevé de ses légionnaires. Il confirme qu'une active campagne de propagande va être menée à travers la France, afin d'emplifier le recrutement de la L. V. F. et il constate avec plaisir à quel point les autorités militaires allemandes apprécient la combativité de la L.V.F.

« Je suis un vaincu, doublement battu, puisque officier d'active. Mais le Français et le combattant que je suis est fier qu'un général allemand ait pu déclarer que la L. V. F. était le noyau de la future armée française, qu'elle ait été citée au communiqué et que ses hommes aient reçu de hautes distinctions. »

Après avoir exalté le désintéressement admirable des légionnaires, le colonel Puaud adjure les Français de saisir le sens du gigantesque conflit engagé à l'Est, et il affirme, en conclusion, sa foi dans la victoire finale de l'armée allemande.

Après lecture de la citation décernée par le général Bridoux, secrétaire d'Etat à la défense, au médecin-lieutenant Louis, pour sa belle conduite sur le front de l'Est, le colonel Puaud agrafe sur la poitrine du courageux soldat, la croix de chevalier de la Légion d'honneur et la Croix de guerre légionnaire.

Le médecin-lieutenant Louis avait été fait prisonnier par les troupes soviétiques à la suite d'un engagement au cours duquel il prodiguait ses soins aux blessés. Il était parvenu à s'évader après trois mois de captivité et à rejoindre l'armée allemande.

Fumeurs, rendez vos paquets vides c'est votre intérêt

Paris, 27. — Le répartiteur du papier et du carton rappelle aux fumeurs qu'ils doivent rendre leurs paquets vides. Faute d'une récupération suffisante, les manufactures de Tabacs n'obtiendront plus le papier nécessaire à leur fabrication.

Un Empire qui sombre

Quand Churchill fait une déclaration aux Communes le peuple britannique et le monde politique attendent les précisions annoncées par le chœur des speakers radiophoniques. Toujours la montagne accouche d'une souris.

Mais dans le dernier exposé du Premier anglais la souris est si menue qu'elle est presque invisible et qu'il faut beaucoup de bonne volonté pour voir dans ce plaidoyer « pro domo » la manifestation d'un homme d'État portant sur ses épaules la responsabilité d'une Puissance qui fut grande jadis.

Car Winston Churchill — sont-ce les restrictions en boissons alcooliques qui en sont la cause ? — a perdu le dynamisme extraordinaire qu'on était obligé de lui reconnaître quand même ses discours n'étaient que des replìments successifs.

Un candidat aux élections d'un secteur sans importance eut agi comme lui afin d'obtenir le renouvellement de son mandat. C'est une défense de sa politique, une démonstration qu'il ne pouvait faire mieux — les événements ayant marché à l'encontre de ses espérances — un rétablissement désespéré et laborieux à l'aide de nouvelles promesses notamment sur le plan social, qu'a tenté l'orateur devant les Communes surprises.

Quels que soient le talent et l'adresse de cet homme succombant dans une tâche qu'il a préparée trop lourde pour lui et son pays, la catastrophe devient tellement imminente pour l'Angleterre qu'elle transpire par tous les pores.

On espérait un coup de projecteur qui perçât les brumes de la politique ; c'est un lumignon que Churchill braque sur l'horizon.

Empêtré dans la Charte de l'Atlantique, moyen de propagande et agent recruteur de chair à canon, le Premier britannique traine cet appareil qui coule à pic comme un boulet qui l'attire vers le fond.

Toute sa politique y est liée si étroitement qu'il ne peut se dégager sans être contraint de porter sa démission au Roi.

L'Empire a été embarqué sur cette galère que l'affaire polonaise a complètement dématée. L'entrée en lice de l'armée hindoue a créé une voie d'eau qu'on ne peut calfater. Le charlatanisme déployé vis-à-vis de la Finlande, les menaces à l'Espagne, à la Turquie, les exigences à l'égard du gouvernement irakien n'empêchent point le navire de donner dangereusement de la bande.

Lentement mais sûrement, Winston Churchill a manœuvré pour mériter son titre de « Naufrageur de l'Empire ».

A. LECLERCQ.

Les aviateurs alliés ont attaqué divers points du territoire français

On déplore de nombreux morts et blessés

A COURTRAI, OU LES DÉGATS SONT CONSIDÉRABLES, ON COMPTE UNE CENTAINE DE VICTIMES

Paris, 27. — Pour la seconde fois depuis le début du mois, une petite ville de l'Aisne a été bombardée, hier, par l'aviation anglo-américaine. Fort heureusement, la majeure partie de ses habitants avait été évacuée et ceux qui y restaient encore ont pu gagner la campagne dès l'alerte. De ce fait, on ne déplore que quatre morts et une quarantaine de blessés. On craint cependant que plusieurs victimes ne soient encore sous les décombres.

Plus de cent morts à Courtrai

Courtrai, 27. — Dimanche soir, Courtrai a été attaquée par plusieurs vagues d'avions anglo-américains pendant une vingtaine de minutes. Des bombes explosives et incendiaires sont tombées dans presque tous les quartiers.

Dans un couvent, neuf religieuses ont été tuées. La prison a été atteinte par plusieurs bombes. Des établissements d'instruction publique, des cliniques et hospices ont été soit détruits, soit gravement endommagés. Partout les victimes sont nombreuses.

Plusieurs bombes sont tombées aussi sur la Grand Place, unique en son genre. L'Hôtel de Ville datant du moyen âge et l'ancienne tour des Halles ont été endommagés. Ailleurs des quartiers entiers ont été soufflés.

Pendant toute la nuit, les équipes de sauvetage de la D.A.P., de la Croix-Rouge, des pompiers, etc., renforcées par celles des communes environnantes, ont travaillé d'arrache-pied.

Lundi matin, la ville était enveloppée de nuages de fumée et partout on dégageait encore des cadavres. Le nombre de ceux-ci n'a pu encore être établi avec exactitude, mais il dépasse certainement la centaine.

La région sud de la Meurthe et Moselle a été bombardée ...

Paris, 27. — Ces jours derniers, la région Sud du département de Meurthe-et-Moselle a été bombardée par des escadrilles anglo-américaines. On compte neuf morts et dix-sept blessés parmi la population civile.

... ainsi que celle de Bordeaux

Paris, 27. — Des avions anglo-américains ont attaqué, aujourd'hui la région bordelaise. Dans une autre commune, on compte 14 morts et 4 blessés parmi la population civile.

D'autre part, une ville des Basses-Pyrénées a été également violemment bombardée par l'aviation anglo-américaine. A 19 h. 30, ce soir, le bilan des victimes s'établissait à 76 morts et 100 blessés.

... et la ville de Tours

Paris, 27. — Les aviateurs anglo-américains ont, cet après-midi, peu après 14 h., semé la mort et les ruines parmi la population de Tours et deux communes de sa banlieue.

A Tours, des bombes sont tombées en bordure du Cher, sur des maisons d'habitation appartenant à de modestes travailleurs. Plusieurs hameaux d'une commune de la banlieue de Tours ont été, eux aussi, littéralement arrosés de bombes. Enfin, dans une autre commune, des fermes ont été atteintes.

Selon un premier bilan, le nombre des morts retirés des décombres est de huit. Trois victimes seraient encore ensevlies dans les ruines. Il y a, en outre, onze blessés.

Mgr Chollet, archevêque de Cambrai salue les victimes d'un bombardement

Lundi matin, Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, accompagné de M. le vicaire général Watelle et de M. Théron, délégué départemental, adjoint au commissariat à la Jeunesse s'est rendu à Aulnoye et dans les autres communes limitrophes récemment bombardées.

L'archevêque de Cambrai a béni les cadavres des victimes et procura des encouragements aux familles éprouvées.

Les Britanniques essaient de dissimuler leurs pertes

Berlin, 27. — Les tentatives du service d'informations britanniques de dissimuler les hautes pertes subies par l'aviation anglaise lors du dernier bombardement terroriste contre la capitale du Reich sont commentées aujourd'hui par la « Deutsche Allgemeine Zeitung » qui les déclare tendancieuses.

Le journal écrit :

« Dans sa première dépêche sur cette attaque contre Berlin, Reuter n'a pas nommé comme d'habitude le nombre des pertes subies mais a utilisé l'expression « On doit s'attendre à de lourdes pertes de la part des bombardiers britanniques ». Dans une autre information, Reuter a voulu faire passer comme un succès le fait que « les bombardiers britanniques aient réussi à contraindre la Luftwaffe à défendre Berlin. Il y a tout lieu de supposer que les aviateurs anglais eussent préféré que les pilotes allemands se fussent montrés moins actifs. La tactique avec laquelle on a essayé en Angleterre de cacher les pertes subies dans la nuit de vendredi à samedi n'a pas varié. Elle consiste à exagérer démesurément le nombre des bombardiers soi-disant mis en ligne et à diminuer volontairement le chiffre des pertes. En réalité, en ce qui concerne les 112 bombardiers annoncés comme détruits, il s'agit de destructions observées par des officiers à qui incombe cette mission et qui ont été constatées sur les lieux mêmes où gisent les débris des appareils. Sur la base des expériences faites, les années précédentes, on peut dire avec certitude que la perte totale réelle de l'ennemi est supérieure de 50 % aux chiffres officiels publiés par les autorités allemandes. Dans ces chiffres ne sont pas compris les appareils endommagés qui sont parvenus à rallier leurs bases. »

ATTENTAT contre l'Amiral Le Normand

Paris, 27. — Un attentat a eu lieu contre l'amiral Le Normand qui a été grièvement blessé. Son frère, adjoint au Maire de Morlaix professeur aux facultés, est mort des suites de ses blessures.

M. Lièvre, du cabinet de M. Bussière, tué par un terroriste

Paris, 27. — M. Lièvre, du cabinet de M. Bussière, qui se trouvait en vacances dans sa propriété, a été attaqué par un terroriste. Le bandit a tiré sur lui plusieurs coups de mitraillette. Atteint d'une balle M. Lièvre a pu s'échapper dans sa chambre. Poursuivi par le terroriste, il fut à nouveau blessé mais put néanmoins gagner le village. Le bandit se mit à sa recherche et le trouva à l'hôtel du pays et l'atteignit mortellement.

La situation alimentaire en Italie du Sud

Rome, 27. — Des personnes qui ont réussi à s'échapper de l'Italie du Sud et à gagner le Nord, signalent que la situation alimentaire est catastrophique dans les régions occupées par les Anglo-Américains. Les cartes de ravitaillement ayant été supprimées, on ne trouve que des vivres au marché noir et à des prix inouïs. Ceux qui ont les moyens, peuvent manger à leur faim, les autres sont obligés de voler. Des cigarettes sont vendues à 120 lires les dix.

La situation des ouvriers en Italie du Sud est désespérée, la majorité des usines ayant dû fermer leurs portes. Le trafic ferroviaire est très limité. En Sardaigne, la situation est des plus défavorable encore. Un kilo de pain y coûte de 40 à 50 lires. A Sassar, les Américains ont dû intervenir avec des chars pour réprimer une révolte. La population éprouve une profonde haine envers les troupes d'occupation, envers le roi et Badoglio. Tous les appareils de radio ont été confisqués. Ceux qui en possèdent encore et qui écoutent les postes fascistes sont sévèrement condamnés.

Dans une tranchée du front extrême nord. (Ph. Sipho).

MORT DU COMMANDANT JEAN BARRIÈRE

ANCIEN CHEF DU BUREAU DES SPORTS ET DE L'E.P.

Le commandant Jean Barrière, ancien chef du bureau des sports et de l'E.P., vient de mourir subitement à Paris, à l'âge de 55 ans.

Le défunt était éminemment connu dans tous les milieux sportifs et plus particulièrement dans ceux du Nord où il était tenu en très haute estime.

C'est que le commandant Barrière a mêlé son nom à l'activité sportive septentrionale en maintes circonstances. Jamais il ne fut fait appel en vain à son concours pour assurer le succès des entreprises ayant pour base l'éducation physique.

De par ses fonctions officielles avant 1940, il épaula sans cesse tous les organismes sportifs et c'est toujours avec un bel enthousiasme qu'il seconda les dirigeants de nos différentes ligues et associations dans toutes leurs initiatives.

Depuis les événements, le commandant Barrière était rentré dans le rang ; il n'en continuait pas moins à prodiguer toutes ses qualités d'administrateur et ses connaissances en la matière au sein de la Fédération française de lutte dont il était le président et de la Fédération de rugby où il occupait les très importantes fonctions de trésorier général.

C'est une lourde perte pour le sport français et un grand ami des sportifs nordistes qui vient de mourir, un ami sincère dont nous saluons la mémoire avec une profonde émotion.

Aucun élément n'est venu jeter un jour nouveau sur l'affaire de la rue Lesueur

Paris, 27. — Les recherches de la police judiciaire n'ont apporté aujourd'hui, aucun élément nouveau à l'enquête sur l'affaire Petiot. Le commissaire Massu et ses collaborateurs ont poursuivi leurs investigations qui ont pour but l'identification de quelques-unes des victimes.: Demain, en présence du commissaire du quartier, le commissaire Massu poursuivra les fouilles de la fosse où une couche de plusieurs centimètres de chaux vive reste encore à explorer.

Le chef de la brigade criminelle a fait relever cet après-midi dans l'appartement du ménage Petiot rue Caumartin, des empreintes digitales

Enfin, deux témoins ont été entendus au cours de la journée. Le premier n'est autre que la femme de Nézondet laquelle est venue

NÉZONDET
qui a apprit à la femme PETIOT, la découverte des cadavres, et a été inculpé pour non-dénonciation de crime. (Ph. Sipho).

confirmer les déclarations faites par son mari, ami des frères Petiot, et qui est inculpé, on le sait, de non déclaration de crime. Le second témoin est un jeune homme qui voulant passer la frontière espagnole, avait été mis en rapport avec le docteur Petiot par l'un des trois rabatteurs appréhendés ; mais il ne disposait pas, a-t-il déclaré, d'une somme suffisante. « et a-t-il ajouté, je ne le regrette pas. »

Un témoignage intéressant

Paris, 27. — Le commissaire principal Massu a annoncé, en fin de matinée qu'il avait eu une conversation téléphonique avec la personne qui, de Vincennes, lui avait écrit, voici quelques jours, pour lui signaler la disparition de deux familles hollandaises dont on connait seulement les initiales «W» et «B».

Cette personne a déclaré au chef de la brigade criminelle que les Hollandais en question étaient des Israélites très fortunés.

Elle a, d'autre part, précisé qu'en ce qui concerne la famille « B », elle ne maintenait sa certitude que pour la disparition du jeune couple âgé de 20 à 25 ans.

Par ailleurs, le commissaire Massu a entendu un autre témoin qui désireux de quitter la France avait été conduit chez Nézondet, par le fabricant de meubles Porchon et présenté par Nezondet au Dr Petiot.

Ce témoin n'ayant pu réunir les fonds nécessaires à son départ, dut suspendre les pourparlers engagés avec Petiot. Enfin, la liste des différents objets saisis dans l'hôtel de la rue Lesueur, qui ont appartenu aux victimes du médecin, a été dressée par le Commissaire Massu

Le magnifique effort des chemins de fer français

Vichy, 27. — Au cours de la récente réunion du Comité national de la France d'Outre-Mer, M. René Bouvier a rendu hommage aux qualités professionnelles des cheminots français et signalé qu'en 1942 ont été transportés par la S. N. C. F. 58.500.000 colis familiaux, 27.500.000 colis aux prisonniers, 18 millions de colis postaux, chiffres records dans l'histoire des chemins de fer français.

Le nombre de tonnes kilométriques transportées est passé de 24 milliards avant la guerre à 27 milliards en 1942, celui des voyageurs, de 540 millions à 579 millions. Le coefficient d'utilisation de chaque wagon, qui était de 65 par semaine en 1928, a atteint, en 1943, la proportion impressionnante de 92.

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 93

DIMANCHE 2 AVRIL 1944

LE RÉVEIL DU NORD

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

186, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56, 471.57, 471.58.

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

LA VILLE SUISSE de Schaffhouse bombardée par les aviateurs anglo-américains

Il y aurait 150 morts. Les dégâts sont considérables

Berne, 1er. — On communique officiellement :

Le premier avril 1944, à 10 h. 30 du matin les cantons de Thurgovie et de Schaffhouse ont été survolées par des bombardiers américains volant par formations de 30 appareils.

Vers 11 h., des bombes furent jetées sur la ville de Schaffhouse.

Quelques détails

Berlin, 1er. — On donne les détails suivants sur le bombardement aérien de Schaffhouse :

« Vers 11 h., une trentaine de bombardiers américains, venant de la direction de Frauenfeld, ont survolé Schaffhouse. Les rues étaient pleines de curieux, qui contemplaient le vol. Brusquement, un véritable craquement révéla qu'un malheur s'était produit.

Vers 14 h., on constata un incendie dans une filature à Phurlingen, un grand incendie à Feuerphalen. A Schaffhouse, la filature de peigné, la fabrique de cuirs de Habluetzel, une fabrique de draps, une firme de cycles, l'usine d'électricité, la fabrique de poteries et la Maison de l'Union catholique brûlaient.

Le siège du commissariat de police de Schaffhouse fut également très gravement atteint. Le directeur de la police, Dr Schoch ainsi que trois fonctionnaires de la police furent tués.

La ville noyée dans une mer de flammes

Berne, 1er. — Le « Berner Tagblatt » annonce que sur la foi de témoins oculaires qui viennent de rentrer de Schaffhouse, le nombre de morts s'élèverait à 150 personnes. Une vingtaine de voyageurs ont été tués dans la salle des guichets de la gare. Un train a été atteint à Schaffhouse et 8 personnes y ont trouvé la mort. Une bombe a également fait explosion sur la place du marché, à proximité de laquelle se trouvent le théâtre de la ville et le musée.

D'autres témoins oculaires déclarent que la ville présente un aspect affreux et semble noyée dans une mer de flammes. Le bombardement a causé des ravages surtout aux environs de la gare. Une autre place a été littéralement retournée par le bombardement. Les maisons environnantes ont été durement éprouvées. La gare de Schlatt, située à proximité de Schaffhouse, est également en flammes. Au delà de Fluerlingen, des bombes incendiaires sont tombées en pleine rue, mettant le feu à l'asphalte.

L'ancien Musée est en feu

Berne, 1er. — C'est par des éditions spéciales du « Bund » que la population de la capitale suisse apprit avec émotion l'attaque des bombardiers américains sur la ville suisse de Schaffhouse.

Le journal mentionne en grands caractères les importants dégâts et les nombreuses victimes. C'est ainsi que l'ancien Musée de Schaffhouse avec ses riches trésors est en flammes. Les conduites d'eau et d'électricité ont également été atteintes gravement. Les pompiers travaillent encore toujours fiévreusement. Toute personne valide s'occupe des travaux d'extinction.

Arrêt de trafic ferroviaire

Berne, 1er. — Le commandant militaire des chemins de fer suisses communique que par suite du bombardement de Schaffhouse sur l'étendue duquel on ne possède pas encore d'informations précises, la circulation ferroviaire a été provisoirement suspendue sur toutes les lignes conduisant à Schaffhouse.

En cas d'invasion de la France la livre sera cotée 300 francs

Londres, 1er. — Les milieux français dissidents sont indignés par un rapport financier parvenu d'Amérique, selon lequel le cours de la livre sterling sera fixé, en cas d'invasion, à 300 francs et non 200 francs comme il l'est en Afrique du Nord.

La bataille défensive engagée par la Wermacht dans le sud du front de l'Est se poursuit

PLUSIEURS ATTAQUES ALLIÉES CONTRE LA PARTIE EST DE CASSINO ONT ÉTÉ REPOUSSÉES

Quartier Général du Fuehrer, 1er. — Le Haut Commandement des forces armées allemandes communique :

La bataille défensive dans le sud du front de l'Est continue aver des fortunes diverses entre le Bug ukrainien inférieur et le Pruth, au sud-ouest de Proskurov, près de Stanislau, autour de Tarnopol et dans la région de Brody. Les Soviets ont à nouveau subi de lourdes pertes et ont abandonné sur le terrain 38 chars et 20 canons.

Au cours de ces combats, la 384e division d'infanterie de Silésie-Saxe-Autriche, commandée par le lieutenant-général de Salengre-Drabbe et la 278e brigade de canons d'assaut, se sont brillamment distinguées. Le colonel Philippi, commandant d'un régiment de grenadiers s'est distingué par une vaillance extraordinaire.

Près de Kowel et au nord de la ville, de violentes attaques ennemies ont échoué. Des contre-attaques lancées par nos troupes ont gagné du terrain en dépit de la résistance croissante de l'adversaire. Entre le Dnieper et Tschaussy, de puissantes attaques locales des Soviets ont été repoussées. Une brèche a été colmatée en contre-attaque à l'issue de violents combats. Au sud de Pskow, les Soviets sont passés à l'assaut avec l'appui de puissantes formations de chars et d'avions de bataille. Toutes leurs tentatives de percée ont été déjouées au cours de furieux combats, au cours desquels l'adversaire perdit 18 chars. Des infiltrations locales ont été verrouillées.

En Italie, plusieurs attaques lancées par l'ennemi contre la partie est de Cassino ont été repoussées. Des troupes de choc ont fait sauter des nids de résistances et des postes de combat ennemis. Des dépôts de munitions ont été incendiés par notre artillerie.

Le 31 mars, tard dans la soirée, quelques avions de harcèlement ennemis ont survolé l'ouest de l'Allemagne.

La nuit dernière, des bâtiments de sécurité de la marine de guerre ont repoussé au large de Terschelling, les attaques lancées par des vedettes rapides britanniques contre un convoi allemand et ont gravement endommagé 3 sur les 4 navires assaillants. D'autres navires de protection ont mis le feu à deux vedettes rapides ennemies au large de l'embouchure de la Somme.

Dans la lutte contre la flotte de ravitaillement anglo-américaine, la marine de guerre et l'aviation ont coulé, au cours du mois de mars, ?? navires de commerce, jaugeant au total 156.000 tonnes. Trente et un autres navires, jaugeant 176.000 tonnes ont été endommagés par des bombes et des torpilles. On peut compter comme sûre la perte de plusieurs de ces bateaux.

En fait de navires de guerre, l'ennemi a perdu 22 contre-torpilleurs et navires convoyeurs, deux submersibles et 12 vedettes rapides. Quatre contre-torpilleurs et 15 vedettes rapides ont été en partie si gravement endommagés que leur perte peut être considérée comme certaine.

LES PERTES SUBIES PAR LA R.A.F. au cours du raid contre Nuremberg ont provoqué un gros émoi en Angleterre

Stockholm, 1er. — Les informations transmises aux journaux de Stockholm par leurs correspondants à Londres sur la défaite subie par l'aviation anglaise lors de son attaque sur Nuremberg, s'accordent à déclarer que les formidables pertes subies par la R.A.F. ont provoqué un grand émoi en Angleterre.

Le « Stockholm Tidningen » parle, dans ses manchettes de pertes record des Anglais. Dans les milieux aéronautiques britanniques, souligne ce journal, on reconnait sans détours que les pertes ont été très importantes voire sensationnelles. Un pilote anglais a déclaré que les équipages des bombardiers britanniques n'ont pas eu un seul instant de répit et que dès l'aller les chasseurs allemands les avaient impliqués dans de durs combats aériens. Le correspondant du « Dagens Nyheter » souligne que les bombardiers britanniques ont subi, au cours de ce raid, leurs plus grosses pertes. Ce fait démontre une fois de plus la puissance de la D.C.A. et des chasseurs allemands.

Une gigantesque bataille au-dessus de l'Eifel

Berlin, 1er. — Il résulte de constatations définitives que le nombre des appareils ennemis abattus par les forces de défense anti-aérienne allemandes au cours de la nuit du 30 au 31 mars et lors de la victoire qu'elles ont remportée sur les aviateurs terroristes qui voulaient attaquer Nuremberg a augmenté jusqu'à atteindre le chiffre de 134. On signale en outre que huit bombardiers quadrimoteurs ont été gravement endommagés. Toutefois jusqu'à l'heure actuelle il a été impossible de déterminer avec précision s'ils se sont abattus. L'artillerie de D.C.A. de Nuremberg a eu une grande part dans ces succès en abattant déjà dans la banlieue de la ville un grand nombre d'appareils ennemis ou en obligeant les autres, par un tir de barrage serré à rebrousser chemin. La gigantesque bataille aérienne qui s'est produite, a repris ensuite avec grande intensité au-dessus des régions de l'Eifel. De puissantes formations de chasseurs de nuit y ont attaqué dans le flanc les escadrilles éparses de bombardiers anglo-américains tâchant de regagner tant bien que mal leur base. Ils ont détruit un nombre important d'autres avions ennemis déjà fortement atteints. Au cours de cette attaque dirigée contre les formations adverses désemparées, les chasseurs de nuit allemands ont également endommagé de nombreux bombardiers anglais à tel point que lors de leur atterrissage et lors de leur retour en Angleterre, où dans le sud du pays régnait des conditions météorologiques défavorables, beaucoup d'entre eux ont dû probablement s'abattre.

UNE CHARGE ACCABLANTE POUR MAURICE PETIOT

Auxerre, 1er. — Les personnes qui connaissent Maurice Petiot n'ont pas été surprises en apprenant que la police avait enquêté aujourd'hui sur les agissements d'Albert Neuhauser, de Courson-lez-Carrières.

En effet, Neuhauser passait ici pour être le prête-nom de Maurice Petiot. Neuhauser avait débuté dans le commerce comme négociant en bicyclettes. A cette époque, il avait

Maurice PETIOT et NEZONRET, lors de leur confrontation chez M. BERRY, juge d'instruction. (Ph. Sipho)

eu avec ses créanciers des difficultés qui l'avaient amené devant le tribunal de commerce d'Auxerre. En 1939, il se spécialisait dans le commerce des appareils de radio et se plaça, peu après, sous la tutelle de Maurice Petiot.

Les constatations faites cet après-midi par les collaborateurs du commissaire Massu ont été concluantes. Dans la maison de Neuhauser, sur la Grande-Place de Courson, les enquêteurs ont retrouvé 45 valises, sacs et nécessaires de voyage, ceux-là même qui furent chargés rue Lesueur sur le camion dont la destination devait être Courson. L'inventaire de ces objets permettra sans doute d'établir l'identité d'un certain nombre des victimes de Marcel Petiot.

Quelles que soient les explications que donnera Neuhauser, la découverte faite à Courson constitue une charge accablante à l'encontre de Maurice Petiot qui semble avoir eu le dessein de faire disparaître de la rue Lesueur tous les éléments directs d'accusation contre son frère.

Neuhauser a quitté Courson il y a quarante-huit heures en déclarant à sa femme qu'il se rendait à Paris, mais il n'a pas révélé les raisons de son voyage.

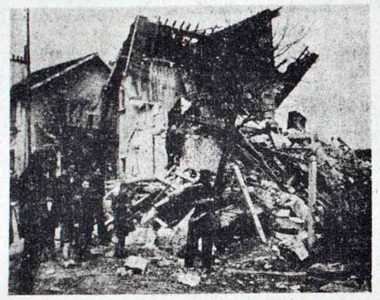

Le tambour de ville annonce aux sinistrés d'une commune de la région parisienne qui vient d'être bombardée, où ils doivent s'adresser pour les secours. (Ph. Sipho)

335 syndicats uniques ont été créés au cours du mois de mars

Paris, 1er. — Au cours du mois de mars, 335 syndicats uniques ont été institués dans le cadre de la mise en place de la Charte du Travail, ce qui porte le nombre total de ces organismes, au 31 mars, à 1.365.

Ainsi, le ministre du Travail entend poursuivre sans retard la réalisation du régime du travail dont la Charte contient la promesse.

« L'ATTITUDE du Gouvernement français se base sur des éléments géo-politiques »

Vichy, 1er. — Dans une allocution radio-diffusée, consacrée à la collaboration franco-allemande, M. Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à la Propagande et à l'Information, a notamment déclaré :

« La politique du gouvernement français ne se base pas sur une défaite de l'Allemagne, mais s'inspire de principes purement géo-politiques. La propagande étrangère parle de l'Allemagne comme étant l'ennemie de la France, mais fait curieux, on ne parle jamais de l'hostilité séculaire témoignée par la Grande-Bretagne envers la France.

» A ce propos, il est caractéristique de remarquer, ajoute M. Henriot, que ceux qui critiquent la politique du gouvernement de Vichy, utilisent le vocabulaire communiste. Il vilipendient l'Allemagne parce qu'elle combat le bolchevisme et glorifient l'Angleterre et l'Amérique parce qu'ils l'aident. En réalité ces boutte-feux ne combattent l'Allemagne que sur le mot d'ordre de Staline et non pour la France comme ils le prétendent ».

La France a trouvé sa voix !

Chaque jour, la voix de PHILIPPE HENRIOT s'élève pour dissiper l'angoisse et l'équivoque que les ennemis de la France faisaient peser sur notre pays.

Français, écoutez chaque jour PHILIPPE HENRIOT sur les longueurs d'ondes suivantes :

A 12 h. 40 sur : Bordeaux National, 321 m. 90 ; Grenoble National, 514 m. 60 ; Lille National, 247 m. 30 ; Limoges National, 335 m. 20 ; Lyon National, 463 m. ; Marseille National, 386 m. 60 ; Montpellier National, 224 m. ; Nice National, 235 m. 20 ; Paris National, 386 m. 60 ; Vichy La Rigon, 224 m.

A 21 h. 40 sur : Emission Nationale à grande puissance, 386 m. 60 ; Bordeaux national, 321 m. 90 ; Grenoble National, 514 m. 60 ; Limoges National, 335 m. 20 ; Montpellier National, 224 m. ; Nice National, 235 m. 20 ; Vichy La Rigon, 224 m.

Les éditoriaux prononcés à la radio par M. Philippe Henriot paraissent chaque semaine sous forme de brochures. Le discours prononcé à Lille le 29 janvier 1944, par le Secrétaire d'Etat à l'Information est également édité en brochure.

Pour les recevoir gratuitement, il suffit d'en faire la demande à la Délégation Régionale du Ministère de l'Information, Préfecture annexe, Lille.

Un appel des Français qui servent dans la Kriegsmarine

De jeunes Français qui servent dans la Kriegsmarine, adressent l'appel suivant à leurs camarades qui ont gardé l'amour de la mer :

Jeunes marins de France,

Jeunes qui désirez une carrière maritime,

Jeunes qui songez à un avenir dans nos colonies,

Engagez-vous dans la « Kriegsmarine » ; c'est la flotte de l'Europe Nouvelle, la flotte de la victoire et du redressement européen et français.

Jeunes marins qui avez servi dans notre flotte, au cours de cette malheureuse guerre où l'Angleterre nous entraina pour des fins personnelles, non pas dans notre intérêt, mais pour le sien exclusivement et pour que nos poitrines lui servent une fois de plus de boucliers ; vous qui étiez à Mers-el-Kebir et revivez l'odieux attentat anglais contre nos navires désarmés et avec au cœur le souvenir des mille marins du « Bretagne » lâchement assassinés et qui crient toujours vengeance ; vous qui étiez à Dakar et avez vu le déloyal ennemi anglais battu et en fuite malgré sa grande supériorité ; vous qui avez vaillamment résisté à ses lâches attaques à Casablanca, à Oran et en Syrie ; vous qui avez été prisonniers des Anglais et n'avez pas oublié la façon inhumaine dont ils vous ont traités dans leurs camps ; vous qui serviez avec joie et avec fierté à bord de la belle flotte de combat si stupidement sacrifiée à Toulon pour faire le jeu de l'Anglais contre la France ; et vous marins de la marine de commerce, dont les navires ont été volés par les Anglais et les Américains ; vous tous enfin qui regrettez le beau et noble métier de la mer, un moyen excellent vous est aujourd'hui donné — et c'est le seul digne de vous — de retrouver votre métier avec tous ses avantages et ses possibilités d'avenir et, en même temps, de mettre votre courage et vos capacités militaires et professionnelles directement au service du redressement national de la France menacée dans son existence même par les impérialismes anglo-américains et bolchéviques.

Des raisons

Ce moyen, c'est librement et immédiatement (pendant qu'il en est encore temps) de contracter un engagement dans la « Kriegsmarine », c'est-à-dire dans la L. V. F. navale qui ouvre largement ses portes à l'élite de la jeunesse européenne, mais tout particulièrement aux jeunes de France et pour une double raison. Les marins de France ont, en effet, un terrible compte, pour des motifs à la fois anciens, récents et actuels, à régler avec les Anglais. Après nous avoir volé nos colonies, ils détruisent systématiquement nos ports pour ôter à notre marine toute possibilité de relèvement ; leurs bandits de l'air massacrent lâchement avec leurs bombes, les mères, les femmes et les enfants des marins. De plus, les excellents marins de France, notamment ceux de Bretagne, ont de magnifiques traditions à maintenir, un long et unique passé marqué de faits glorieux accomplis sur tous les océans face à l'Anglais, cet ennemi que la France, au cours des siècles, a toujours rencontré sur son chemin, barrant ses ambitions maritimes les plus légitimes, comme le rappelait récemment le président Laval.

C'est dans la Dignité et l'Honneur, avec le même traitement, généreux et humain, dont jouissent leurs camarades allemands, qu'ils livreront, à leurs côtés, contre l'ennemi commun, la bataille de l'Europe, des libertés européennes et de la civilisation.

Menant le même combat, marins français et allemands seront dignes les uns des autres, car c'est face à l'Anglais qu'ils ont également déployé leur valeur. L'Anglais n'a pas attendu qu'ils soient unis pour les rassembler lui-même dans une même haine.

Que disait, en effet, le ministre francophobe de la marine anglaise Alexander en annonçant aux Communes la fin, d'ailleurs extrêmement glorieuse du cuirassé « Bismarck » ? Simplement ceci : « Notre victoire est double puisque nous avons battu l'Allemand sur le lieu même où en 1794 nous battions le Français ». Ainsi, Français, Allemand, c'est pour lui le même ennemi !

Jeunes marins de France qui êtes une élite, car la mer forme des élites, et qui ne voulez, ni déchoir, ni renoncer, vous donnerez raison à nos ennemis acharnés et implacables qui s'apprêtent à nous envahir, en mettant votre patriotisme, vos capacités et le courage qui ennoblit vos cœurs au service des forces navales de l'Europe Nouvelle. Ces forces grouperont une élite européenne ; vous y serez assurés de cette même haute considération qui est le partage des valeureux membres de la L. V. F. sur le front de l'Est où ils défendent le prestige militaire de la France, comme l'a dit le Maréchal, et ses droits à une place en Europe.

Les droits de la France

Ce faisant, vous affirmerez, et de la seule façon effective, les droits de notre vieille marine à sortir du néant où l'irréductible haine de l'Anglais l'a plongée et aussi les droits de la France à son Empire qui a coûté tant de sacrifices et de sang : ces droits imprescriptibles que le Chancelier Hitler a si généreusement reconnus par deux fois : lors de l'armistice, en nous laissant la totalité de nos colonies avec notre belle flotte qui faisait l'envie des Anglais, et, ensuite, lors de la trahison à jamais honteuse de novembre 1942 qui livra notre Afrique, en nous offrant de nous aider à reconquérir notre Empire que les Anglais entendent bien garder, comme tout ce qu'ils nous ont volé dans le passé.

Ce faisant, vous répondrez à l'appel de la Patrie, à l'appel de nos morts tombés sur les champs de bataille des océans. Grâce à vous leur sacrifice n'aura pas été vain. Vous continuerez les grandes traditions de tous ces héros qui ont illustré le nom français sur toutes les mers du globe et, comme eux, vous ferez vaillamment face à l'Anglais, lui montrant que la France qu'il veut morte ; et il le proclame déjà, la France de Jeanne d'Arc est toujours bien vivante et décidée à ne connaître de repos que quand elle aura bouté l'Anglais hors des terres françaises comme le voulait la Sainte de la Patrie.

Les engagements

Un bureau de recrutement maritime est ouvert, 75, boulevard des Alliés, à Caen (Calvados).

Tout Français de bonne conduite, âgé de 17 à 45 ans, peut contracter un engagement dans la « Kriegsmarine », tout en gardant la nationalité française. Il bénéficiera des mêmes avantages que ses camarades allemands : traitement, nourriture, habillement.

La famille du volontaire français, soit parents, femme et enfants, ou frères et sœurs, bénéficiera également d'allocations familiales appréciables, telles que :

1o Indemnité aux parents ; 2o Indemnité de loyer ; 3o Assistance médicale ; 4o Tickets supplémentaires de ravitaillement.

Les engagés volontaires dans la « Kriegsmarine » seront affectés à des détachements particuliers, avec le consentement du Gouvernement français.

Des renseignements complémentaires seront fournis dans chaque Feldkommandantur et au bureau de Recrutement maritime, 75, boulevard des Alliés, à Caen (Calvados).

Berne, 1er — L'ambassadeur de France à Berne, l'amiral Bard, a succombé aujourd'hui à midi, dans une clinique de Berne, des suites d'une maladie de cœur.

DES INONDATIONS DÉFENSIVES SONT EN COURS DANS LES FLANDRES

Berlin, 31. — On communique pour la première fois, de source allemande, que de vastes inondations sont en cours depuis quelques semaines, à titre de précaution défensive, dans plusieurs régions des côtes de la Manche et de la mer du Nord, notamment en Flandre.

L'hebdomadaire « Das Reich » rapporte que le 1er février au matin, toutes les écluses vers la mer étaient fermées, empêchant ainsi l'écoulement des fleuves.

Les canaux des Flandres forment un réseau éclusé extrêmement complexe qui permet les manipulations les plus diverses. Il est à remarquer toutefois que les inondations actuelles, préparées à l'avance s'effectuent lentement, mais uniquement par montée de l'eau douce provenant des rivières. Il eut été possible de les provoquer brutalement par afflux d'eau de mer — comme cela eut lieu en 1914 — mais le commandement allemand a voulu éviter les conséquences désastreuses de la salaison du sol sur sa fertilité future.

La participation des communistes aux travaux du Comité d'Alger serait chose acquise

Vichy, 1er. — On mande de Tanger :

Une délégation du parti communiste a été reçue ce matin par de Gaulle.

Cette délégation était composée des ex-députés André Marty, François Billeux, Florimond Bonte, Henri Lozeray et Etienne Fajon.

On garde la plus grande discrétion sur les suites possibles de cette entrevue, mais l'impression générale à Alger en fin d'après-midi était que les interlocuteurs étaient tombés d'accord sur les modalités d'une participation communiste au comité d'Alger.

Cette participation serait annoncée officiellement dans quelques jours, sans doute au début de la semaine prochaine.

On se souvient que les communistes avaient déjà exigé trois postes dans le comité. Satisfaction leur aurait été donnée. Etienne Fajon recevrait le commissariat de la Santé et au Travail ; Lucien Midol celui de la production industrielle, et Grenier celui de l'information.

M. Edde exclu de la Chambre des Députés libanais

Amsterdam, 1er. — M. Emile Edde, qui, sur la demande du gouvernement français, constitua un nouveau gouvernement au Liban, lors des troubles de novembre dernier, a été exclu de la Chambre des députés lors de la séance parlementaire de vendredi soir.

Avis aux détenteurs de monnaie-matière

Paris, 1er. — Le ministère de la Production industrielle et des Communications (offices des fontes, fer et acier) fait savoir :

Une importante quantité de monnaie-matière (acier) a été récemment dérobée par vol à main armée dans les caisses de l'office — le répartiteur a mis opposition aux billets ainsi volés. La liste des séries et numéros de ces billets sera publiée incessamment dans la presse.

L'attention de tout détenteur présent ou futur de monnaie-matière acier est particulièrement attirée sur les risques graves encourus non seulement par quiconque commet l'acte illicite d'acheter de la monnaie-matière, mais aussi par quiconque accepte des billets non endossés par le précédent porteur ou transmet à son tour des billets sans les avoir personnellement endossés. Les billets frappés d'opposition ne seront, bien entendu, pas honorés par l'O.O.F.F.A. Toute personne coupable d'avoir acheté de la monnaie-matière ou d'avoir accepté ou transmis un billet non régulièrement endossé sera passible de lourdes amendes administratives, sans préjudice des poursuites judiciaires.

11 TRANSPORTS (74.000 tonnes) détruits ou gravement endommagés par les avions-torpilleurs du Reich

Berlin, 1er. — Le D.N.B. apprend qu'à l'aube du 1er avril, des avions torpilleurs allemands ont violemment attaqué un convoi de ravitaillement ennemi au large de la côte algérienne.

D'après les premières nouvelles, au moins onze transports, jaugeant ensemble 74.000 tonnes environ, ont été détruits ou gravement endommagés.

En outre, un contre-torpilleur a été touché en plein.

L'attaque a eu lieu vers 2 heures, dans de bonnes conditions de visibilité et malgré l'opiniâtre défense des nombreux bâtiments de protection de ce convoi.

La Grande-Bretagne, l'U. R. S. S. et les États-Unis vont engager des négociations au sujet de l'aviation civile

Amsterdam, 1er. — On mande de Washington au service d'informations britannique :

Le département d'Etat a communiqué vendredi que la Russie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis entameront sous peu des négociations au sujet de l'aviation civile d'après-guerre. Des pourparlers auront lieu en différentes phases. Les négociations entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se dérouleront à Londres où est déjà arrivé l'un des représentants américains, le sous-secrétaire d'Etat Adolf Berle. Son collègue est M. Edward Warner, président du bureau de la navigation aérienne civile. L'Angleterre sera représentée par lord Beaverbrook. Les pourparlers américano-russes débuteront dans une quinzaine de jours, à Washington. M. Joseph Grew, ancien ambassadeur américain à Tokio, représentera les Etats-Unis. Reuter ajoute que des délibérations secrètes se sont déroulées pendant toute la semaine dernière, à Montréal, concernant l'avenir de la navigation aérienne civile canadienne. Les Etats-Unis y avaient délégué le sous-secrétaire d'Etat Berle.

Et voici, le pantalon fuseau, que les dames ont adopté pour la bicyclette. (Ph. Sipho)

Modification des conditions d'admission aux A. S.

Vichy, 1 — Les condtions d'admission au bénéfice des Assurances sociales pour certaines catégories de salariés sont modifiées.

Il s'agit des employés rémunérés au pourboire dans les hôtels-restaurants, débits de boissons et autres établissements de vente de denrées alimentaires à consommer sur place.

VERS L'INSTITUTION D'UN CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Vichy, 1. — En accord avec le chef du gouvernement, M. Marcel Déat, Ministre du Travail et de la solidarité nationale a l'intention de créer un conseil supérieur de la solidarité nationale.

Ce conseil aura pour mission d'étudier tous les problèmes qui lui seront soumis par le secrétaire d'Etat et de faciliter la mission de coordination qu'il tient de la loi.

L'extrême diversité des institutions de solidarité et l'aspect vital que revêt la plupart des sections qui touchent à ce domaine, rendent indispensable la création de ce conseil comme elles ont rendu nécessaire l'existence d'un secrétariat d'Etat à la Solidarité nationale.

Dans cette lutte, il n'y a qu'une possibilité pour le peuple allemand : LA VICTOIRE

DÉCLARE LE DOCTEUR GOEBBELS

Berlin, 1er. — Le Reichsminister Dr Goebbels a pris la parole vendredi soir à une grande réunion des chefs du parti berlinois qui réunissait, dans le local habituel, les chefs de parti régionaux et locaux ainsi que les dirigeants des groupements du parti national-socialiste allemand.

Dans son discours, le Dr Goebbels, parlant de la situation politique et militaire, commença par déclarer que dans un examen de la situation militaire, particulièrement au moment où les événements se succèdent rapidement, il est plus concluant et plus utile, au lieu de s'en tenir exclusivement aux événements du jour, de se rendre compte des principes qui guident le commandement allemand.

« Nous surmonterons les difficultés »

« Dans cette lutte, nous n'avons pas seulement des victoires, mais aussi des échecs à enregistrer, déclara le Dr Goebbels, mais nous, nationaux-socialistes, avons passé par de pareilles difficultés et surmonterons également celles-ci. C'est précisément dans les temps critiques qu'il appartient au commandement d'une unité combattante — que ce soit un mouvement ou un peuple tout entier — de ne jamais s'écarter de ses principes, mais d'avoir inébranlablement, à travers tous les dangers, les vicissitudes et les revers de la fortune des armes, le but devant les yeux.

« Dans cette lutte, pour nos droits vitaux et la substance même de notre peuple, il n'y a qu'une possibilité : la victoire. En pesant les chances de la victoire, poursuivit le Dr Goebbels à ce propos, il convient donc de comparer la situation militaire générale d'aujourd'hui avec celle de 1939, pour reconnaître que malgré maints échecs inévitables, que l'Allemagne a dû également prendre sur elle dans cette guerre, le résultat des opérations allemandes a amené les plus grands succès historiques possibles.

L'échec de la politique anglaise

Le ministre a alors comparé la situation militaire ennemie aux succès allemands et a de nouveau examiné l'échec de la politique anglaise et la situation militaire de ce pays.

« L'Angleterre a déclaré la guerre à l'Allemagne en 1939, parce qu'elle ne voulait pas tolérer qu'une partie du corridor polonais et Dantzig fussent rétrocédés au Reich. »

« On croyait en Angleterre que l'équilibre européen aurait ainsi été rompu. Mais une rupture de cet équilibre n'était pas conciliable avec la prétention anglaise à sa sécurité nationale.

« Le Dr Goebbels s'attaqua alors avec des arguments cinglants à la thèse des buts de guerre britanniques qui est ébranlée en déclarant que l'Angleterre, qui a voulu alors refuser au peuple allemand son droit à l'existence de l'Allemagne nationale-socialiste a bouleversé l'équilibre européen et conduit rapidement au bolchevisme, ce qui met l'Angleterre en danger d'être contaminée et détruite par ce poison. »

La situation militaire

Passant à la situation militaire, le ministre souligne que le front de l'Est ne constituait qu'une partie du front de guerre allemand. On ne peut donc apprécier exactement le développement de la situation à l'Est, qu'en corrélation avec d'autres opérations importantes dont la solution fait partie du cadre du plan stratégique allemand total. Il est aussi décisif que les Allemands résistent à l'Est, que si les Anglais et les Américains entreprennent une tentative d'invasion à l'Ouest, ils soient repoussés avec des pertes sanglantes. Là pourrait se trouver le point crucial de cette guerre. Si l'ennemi se fait encore des illusions à cet égard, l'exemple de Cassino suffit déjà pour lui préparer une très amère déception et si les Anglais et les Américains continuent à se figurer que la chasse allemande n'existe plus, ils s'aperçoivent déjà maintenant d'une manière croissante que c'est le contraire. Au moment d'une invasion, ils se heurteront indubitablement, sur tous les territoires, à des réserves allemandes sur l'étendue desquelles, à en juger par leurs déclarations, ils ne se font qu'une idée insuffisante.

La décision à l'Ouest

Aux applaudissements tumultueux de l'assistance, le ministre déclara qu'il était fermement convaincu que lorsque la grande décision à l'Ouest mûrirait, le commandement allemand serait souverain maître de la situation. Nous avançons maintenant à pas de géants dans le développement politique et militaire de la plus grande crise de la guerre. Mais cette crise est aussi peu effrayante pour un homme éduqué politiquement, que pour un médecin expérimenté, une crise au cours d'une maladie.

La guerre aérienne

Avec la même confiance en lui-même, que celle qui caractérise ses autres déclarations, le Dr Goebbels, en terminant, a parlé de la guerre aérienne.

« On ne peut contester, dit-il, que la terreur ennemie impose de lourds sacrifices et de cruelles épreuves au peuple allemand. Mais cela ne change rien au fait que le peuple allemand doit y résister. Même la terreur aérienne est encore plus supportable pour le peuple allemand qu'une paix de destruction, telle que veulent le lui imposer ses ennemis.

« Au surplus, l'expérience nous a appris qu'en déployant toutes ses forces, on peut venir à bout des plus difficiles problèmes de la guerre aérienne. Les Anglo-Américains ne sont même pas parvenus à entraver sérieusement la production de l'armement allemand. »

LE MAIRE DE SAINT-QUENTIN EST DÉCÉDÉ

M. Emile Delhaye, maire de la ville de Saint-Quentin, qui a été victime d'un attentat, est décédé dimanche matin, à 8 h., des suites de ses blessures.

En signe de deuil, toutes les salles de spectacle ont été fermées.

L'élargissement du Gouvernement Badoglio

La réponse britannique a été communiquée à Moscou

Genève, 1er. — On mande de Londres :

Selon le correspondant diplomatique de « Reuter » la réponse du gouvernement britannique à la proposition soviétique tendant à ce que le gouvernement italien de Badoglio soit maintenu et élargi a été communiquée à Moscou. Les termes n'en ont pas été publiés.

M. Scorza va être jugé

Rome, 1er. — Dans la première quinzaine d'avril, s'ouvrira devant le tribunal extraordinaire pour la défense de l'État, le procès de M. Scorza, ancien secrétaire du parti fasciste, Borgo et Tarrasini, ex-membres du parti.

Assassinat du Directeur adjoint de la « Gazetta del Popolo »

Rome, 1er. — M. Sapolli, directeur adjoint de la « Gazetta del Popolo » a été assassiné, hier à Turin, par des terroristes à la solde de l'ennemi. Il était âgé de 41 ans.

Helsinki, 1er. — La démission du chef du service d'informations national, Dr. Vilkuna, annoncée il y a quelques jours, vient d'être confirmée par un communiqué officiel disant qu'il a été déchargé de ses fonctions à sa demande tout en conservant un mandat consultatif au sein de ce service. Son successeur est le général-major Kekoni.

UNE CHARGE ACCABLANTE POUR MAURICE PETIOT

Auxerre, 1er. — Les personnes qui connaissent Maurice Petiot n'ont pas été surprises en apprenant que la police avait enquêté aujourd'hui sur les agissements d'Albert Neuhauser, de Courson-lez-Carrières.

En effet, Neuhauser passait ici pour être le prête-nom de Maurice Petiot. Neuhauser avait débuté dans le commerce comme négociant en bicyclettes. A cette époque, il avait

Maurice PETIOT et NÉZONRET, lors de leur confrontation chez M. BERRY, juge d'instruction. (Ph. Sipho)

eu avec ses créanciers des difficultés qui l'avaient amené devant le tribunal de commerce d'Auxerre. En 1939, il se spécialisait dans le commerce des appareils de radio et se plaça, peu après, sous la tutelle de Maurice Petiot.

Les constatations faites cet après-midi par les collaborateurs du commissaire Massu ont été concluantes. Dans la maison de Neuhauser, sur la Grande-Place de Courson, les enquêteurs ont retrouvé 45 valises, sacs et nécessaires de voyage, ceux-là même qui furent chargés rue Lesueur sur le camion dont la destination devait être Courson. L'inventaire de ces objets permettra sans doute d'établir l'identité d'un certain nombre des victimes de Marcel Petiot.

Quelles que soient les explications que donnera Neuhauser, la découverte faite à Courson constitue une charge accablante à l'encontre de Maurice Petiot qui semble avoir eu le dessein de faire disparaître de la rue Lesueur tous les éléments directs d'accusation contre son frère.

Neuhauser a quitté Courson il y a quarante-huit heures en déclarant à sa femme qu'il se rendait à Paris, mais il n'a pas révélé les raisons de son voyage.

LE MAIRE

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 94

LUNDI 3 AVRIL 1944

LE RÉVEIL DU NORD

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

186, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

Les Soviets tentent vainement de se frayer un chemin vers Jassy

UNE FORTE ATTAQUE SOVIÉTIQUE ENTRE LE BUG INFÉRIEUR ET LE DNIESTER A COUTÉ 71 CHARS AUX ASSAILLANTS

Un raid sur le sud-ouest de l'Allemagne a provoqué la perte de 51 avions alliés

Quartier Général du Fuehrer, 2. — Le Haut Commandement des forces armées allemandes communique : Entre le Bug ukrainien inférieur et le Dniester, les Soviets ont attaqué au nord-ouest de Beresowka avec d'importantes forces d'infanterie et de chars. Après d'opiniâtres combats, ils ont été repoussés en perdant 71 chars.

Entre le Dniester et le Pruth, des troupes allemandes et roumaines ont repoussé des groupes de combat ennemis qui s'étaient avancés.

La tentative de l'ennemi de s'ouvrir un chemin vers Jassy après de fortes attaques répétées a été annihilée. Des forces ennemies qui essayaient de franchir le secteur de Jija ont été repoussées et contre-attaquées.

Au sud-ouest de Proskurov, et dans la région de Stanislau, nos attaques nous ont procuré des gains de terrain. De fortes contre-attaques ennemies ont été repoussées. Dans ces combats, le 508e régiment de grenadiers commandé par le colonel Noehl, s'est particulièrement distingué.

La vaillante garnison de Tarnopol commandée par le général major von Nerndorf a repoussé, hier encore, de nombreuses attaques. Les défenses de Kowel se sont maintenues dans la ville; de nouvelles et fortes attaques ennemies ; au nord de Kowel, de violentes attaques soviétiques ont échoué. Au sud de Pleskau, l'ennemi, appuyé par les avions de bataille, a poursuivi ses attaques. Dans les 2 secteurs, les combats continuent.

On n'annonce aucun événement spécial en Italie. Des avions de combat et torpilleurs allemands ont attaqué dans la zone maritime de la côte de l'Afrique du Nord, dans la nuit du 31 mars au 1er avril, un convoi de ravitaillement ennemi fortement protégé. Deux transports jaugeant ensemble 18.000 tonnes ont été coulés. Deux autres navires de commerce jaugeant ensemble 63.000 tonnes, ainsi qu'un contre-torpilleur, ont été si gravement endommagés qu'on peut escompter la perte de plusieurs de ces unités.

Le 1er avril, vers midi, une formation de bombardiers nord-américains, protégés par des chasseurs, a survolé le sud-ouest de l'Allemagne. Sous la protection d'épaisses couches de nuage, l'ennemi a jeté au hasard en différents endroits, des bombes qui ont occasionné des dégâts et des pertes minimes parmi la population. Une partie de ces bombes est tombée sur le territoire suisse ; 21 avions, pour la plupart des bombardiers quadrimoteurs, ont été abattus. Des vols de harcèlement britanniques isolés ont été effectués la nuit dernière contre l'ouest et le centre de l'Allemagne.

Berlin, 2. — Le D.N.B. apprend que les formations de bombardiers nord-américains qui ont pénétré ce matin dans la région des Alpes, sous une forte protection de chasseurs, ont été attaqués dès leur arrivée par d'importantes escadrilles de chasseurs allemands. Ils ont subi leurs premières graves pertes entre l'Adriatique et les Alpes. Les chasseurs allemands paraissent avoir concentré spécialement leurs attaques sur les bombardiers car parmi les avions abattus se trouvent principalement des appareils quadrimoteurs et des appareils du type « Liberator ». En continuant leur pénétration au-dessus du territoire des Alpes sud-orientales, les bombardiers américains volant à une grande hauteur, se sont rencontrés avec de nouvelles formations de chasse et d'avions destructeurs allemands, de sorte que la bataille aérienne s'est poursuivie au-dessus des hautes montagnes. Les bombardiers furent forcés de se réfugier à différentes reprises dans les nuages, mais pour autant qu'on ait pu le constater jusqu'ici, ils n'ont pu éviter ainsi des pertes très sensibles.

51 appareils américains abattus

Berlin, 2. — On apprend que lors de la bataille aérienne qui a eu lieu ce matin au-dessus des Alpes, la défense antiaérienne allemande a remporté une nouvelle victoire. Aux dernières nouvelles encore incomplètes, 51 appareils américains dont 41 bombardiers quadrimoteurs, ont été abattus. D'autres avions ennemis ont été gravement endommagés.
façon les retards des alertes.

On retrouve une fillette ensevelie vivante sous les décombres

Bordeaux, 2. — En fouillant les ruines faites par le récent bombardement d'une ville du Sud-Ouest de la France, une équipe de sauveteurs a découvert une fillette qui a été retirée vivante. Elle ne portait aucune blessure. Sa mère avait été tuée au cours du bombardement.

Indignation espagnole contre les bombardements de Rome

Barcelone, 2. — Les attaques terroristes de l'aviation anglo-américaine contre la Ville Eternelle, soulèvent dans la presse espagnole une vague de réprobation croissante. C'est ainsi que dans la « Prensa », le grand écrivain Jimenez Caballero vient de publier un article où il exprime en particulier sa foi inébranlable en l'Espagne et la France. On lit notamment dans cet article les lignes suivantes : « La mitraille des barbares pourrait arriver aux environs de Rome. Rome pourra être en danger ; nous, ses défenseurs actuels, pourrons périr. Mais Rome, une fois encore, a déjà légué aux peuples son immortelle semence. Dans le silence espagnol de nos âmes, chaque jour plus tendues, n'y a-t-il pas un signe certain d'espérance et de salut ? Est-ce que par hasard le même signe n'existe pas dans cette renaissance des êtres qui est en train de s'opérer dans les plus intimes volontés de la France ? »

Un avion de transport américain abattu par un chasseur anglais

Madrid, 2. — L'agence E.F.E. mande de Washington, qu'un avion de transport nord-américain a été attaqué dans la Méditerranée et abattu par des chasseurs anglais. L'équipage de l'avion américain composé de six hommes, qui avait été pris pour un appareil allemand par les aviateurs britanniques, a été tué.

L'ambassadeur britannique à Washington, lord Halifax, a exprimé au gouvernement des Etats-Unis ses regrets pour l'incident.

DIFFICULTÉS entre le « mouvement polonais occulte » et les Soviets

Amsterdam, 2. — Selon Reuter, les cercles polonais autorisés de Londres ont déclaré que le comité émigré polonais avait appris que dans la plupart des cas où des représentants du « mouvement polonais occulte » avaient pris contact avec les Soviets, des complications se sont produites.

On précise même que deux délégués du « mouvement occulte » ont été traduits en conseil de guerre et fusillés.

Le comité émigré polonais a transmis ces précisions pour information aux Cabinets de Londres et de Washington.

PRESSION AMÉRICAINE SUR LA TURQUIE

Stockholm 2. — Le « Nya Dagligt Allehanda » publie une information « United Press » selon laquelle certains cercles autorisés de Washington auraient déclaré que les Etats-Unis avaient décidé de surseoir à toutes les fournitures qui doivent être faites à la Turquie en vertu des dispositions « prêt et bail ». Les Etats-Unis, précise-t-on, voudraient tout d'abord être fixés sur l'attitude de la Turquie.

« Le plus grave attentat commis contre un pays neutre depuis le début de la guerre »

écrit la " Tribune de Lausanne " en commentant le bombardement de Schaffhouse

Berne, 2. — Dans leurs émissions de dimanche, les journaux suisses constatent qu'on ne peut encore fixer le chiffre des victimes de Schaffhouse. D'après les dernières nouvelles, on retire encore toujours des blessés des décombres.

La « Tribune de Lausanne » déclare en outre : «On ne peut encore rien dire au sujet des circonstances du bombardement et le but des pilotes qui ont porté la mort dans la paisible ville rhénane. Mais on peut déjà exprimer l'étonnement et la douleur que cette catastrophe a provoqués dans notre pays. Pour la première fois, une ville suisse a été l'objet d'un bombardement massif. C'est le plus grave attentat commis sur notre pays neutre depuis le début de la guerre ».

Les funérailles des victimes

Berne, 2. — L'agence télégraphique suisse mande de Schaffhouse, que samedi matin, le nombre des victimes de l'attaque aérienne sur Schaffhouse transportées au cimetière s'élevait à 35, dont 7 n'avaient pas encore pu être identifiées. En outre, 35 blessés, dont certains grièvement, ont été transportés à l'hôpital cantonal.

Berne, 2. — L'enterrement des victimes aura lieu aux frais de la collectivité, mardi après-midi et sera précédé d'un service funèbre à l'église Saint-Jean. Les honneurs militaires seront rendus aux victimes. Le nombre des sans abri n'a pas encore pu être exactement établi car beaucoup ne se sont pas présentés. Ils doivent comprendre de 2 à 300 personnes.

La destruction d'exploitations industrielles et commerciales lors du bombardement de Schaffhouse a atteint directement environ 1.000 ouvriers qui resteront sans travail pendant un temps plus ou moins long.

Démarche suisse à Washington

Berne, 2. — On communique officiellement que le département politique a avisé immédiatement l'ambassade suisse à Washington du bombardement de Schaffhouse et l'a chargée d'entreprendre les démarches qui s'imposent auprès du gouvernement des Etats-Unis. D'autres instructions lui seront données aussitôt que les rapports sur les dommages que l'on attend, seront parvenus.

Samedi après-midi, le conseiller fédéral Pilet-Golaz, a reçu l'ambassadeur des Etats-Unis à Berne, Harrison, qui, annonce-t-on également officiellement, a exprimé au Conseil fédéral ses douloureux regrets au sujet de la catastrophe qui a frappé la ville de Schaffhouse.

OBERFELDKOMMANDANTUR (V) 670
DER OBERFELDKOMMANDANT

AVIS

Malgré mes avertissements réitérés, ces jours derniers des attentats ont de nouveau été commis contre des voies ferrées par lesquels furent, entre autres, atteints des trains militaires Dans la nuit du 1er au 2 avril 1944 lors d'un, troisième attentat de ce genre, comme presque aux mêmes endroits, sur le territoire de la commune d'Ascq, des coups de feu ont été tirés sur un train militaire. La troupe a répondu par les armes et un nombre considérable d'habitants ont trouvé la mort.

Pour ces raisons, j'ai ordonné pour un certain nombre de localités une interdiction totale de circuler entre 20 heures et 6 heures. Pendant les heures interdites, les habitants doivent, sans exception, rester dans leurs demeures et toute circulation dans les rues leur sera interdite. Les personnes qui, en raison de leur profession ou pour des raisons d'intérêt public, se trouveraient dans l'obligation de circuler sur la voie publique, devront se justifier de leur identité et s'arrêter immédiatement sur sommation des patrouilles allemandes si ces personnes ne veulent pas risquer que l'on tire sur elles sans autre avertissement préalable. En outre, l'interdiction de la circulation des véhicules automobiles pendant la nuit sera étendue à d'autres arrondissements.

Ces mesures seront exécutées dans toute leur rigueur. La population doit savoir qu'il sera répondu à tout attentat dirigé contre des unités de l'Armée Allemande ou des militaires isolés par tous les moyens que les circonstances exigent. Que l'exemple de la commune d'Ascq serve de leçon. Il est, par la nature même des choses, inévitable que, lors d'événements semblables, des personnes innocentes n'aient à souffrir. La responsabilité en incombe aux criminels qui sont les auteurs de ces attentats.

Lille le 2 Avril 1944. **Signé : BERTRAM, Generalleutnant.**

LES GRÈVES EN ANGLETERRE

Dans le Yorkshire, 75 % des ouvriers de tous les charbonnages sont en chômage

Genève, 2. — On mande de Londres :

La grève des apprentis dans les chantiers navals et les fabriques de machines s'est fortement étendue, annonce le « Daily Telegraph ». Depuis, les apprentis des usines correspondantes à Glasgow, Greenock, Huddessfield, Middleburn, sont entrés en grève par sympathie pour les grévistes de la Tyne. Il s'agit au total de 26.000 chômeurs qui sont dirigés par une organisation remarquablement bonne.

Le ministère du Travail de Londres est toutefois déjà intervenu dans la grève et a incorporé une partie des apprentis dans l'armée.

Au sujet de la grève dans les bassins houillers du Sud et de l'Ouest du Yorkshire, le « Daily Telegraph » annonce que depuis 75 % de tous les charbonnages chôment 95.000 ouvriers ont abandonné le travail et il ne faut guère compter qu'ils le reprennent avant la semaine prochaine.

La grève qui dure déjà depuis des semaines dans les chantiers de Belfast et les fabriques d'avions du nord de l'Irlande, n'est pas encore terminée, dit le « Times ». Il y a toujours là encore 20.000 hommes en chômage qui n'ont pas répondu à un appel du ministre du Travail du Nord de l'Irlande les invitant à reprendre le travail.

Quand on conspire

Après l'exécution de M. Pierre Pucheu, j'écrivais : « A qui le tour ? Au suivant de ces Messieurs ». L'incohérence du pseudo gouvernement d'Alger fait que mes prévisions ne se sont point réalisées quant aux personnes mais, pourtant, les communistes ne s'arrêtent pas en si mauvais chemin. C'est le colonel Christofini qui est l'objet d'une condamnation à mort pour satisfaire leurs exigences.

Dans le clan de la trahison on n'admet pas la félonie à retardement ; encore moins, la fidélité à la parole donnée.

Le Conseil de Cabinet qui s'est réuni à Paris sous la présidence de Pierre Laval, a examiné la situation de ces Français qui risquent la peine capitale parce qu'ils sont restés fidèles aux ordres du gouvernement.

Des mesures sont ou seront prises pour assurer leur protection. Quelles seront-elles ? Et n'a-t-on pas dangereusement tardé pour les prendre ?

Quoi qu'il en soit, le gouvernement de Vichy, le seul légal, est pressé par les événements et il faut qu'il fasse vite, très vite, pour que le peloton d'exécution ne le place point devant un fait accompli.

Maintes fois, avec les vrais révolutionnaires français, j'ai demandé que des otages fussent pris pour empêcher que s'étendissent les assassinats auxquels on cherche à donner une forme légale dans l'illégalité et qu'on excuse en les disant nécessités par les besoins de la guerre et de la libération.

Ce fut en vain.

Pourtant le Comité d'Alger, en rassemblant des juges, en leur laissant le loisir de prononcer des sentences, en les faisant exécuter, agit comme un gouvernement reconnu alors qu'il n'est qu'un clan de partisans.

En se refusant à reconnaître ce Comité, l'Amérique et l'Angleterre confirmaient son illégalité.

Sans doute il y avait la décision de Staline, mais elle était unilatérale et prouve tout simplement ce que je ne cesse d'écrire : le Comité d'Alger — donnez lui toutes les appellations que vous voudrez — n'est pas autre chose qu'une cellule bolchevique qui s'achemine vers la soviétisation de l'Afrique du Nord.

En reconnaissant tardivement ce Comité, les Anglo-Américains donneront leur consentement officiel à un état de fait : l'établissement du bolchevisme en Afrique du Nord.

Pour justifier le tribunal, la condamnation et craignons-le, la nouvelle exécution, M. de Gaulle ne peut se recommander que de Staline.

En s'y refusant, en biaisant, il se placera dans sa position réelle : celle d'un chef de bande et d'un usurpateur.

Alors, vous qui considériez cet agent de Moscou comme le représentant de la France, devrez reconnaître que vous êtes vous-mêmes dans l'illégalité et ne point vous surprendre de subir le traitement que la loi ordonne contre ceux qui conspirent contre la sécurité de l'Etat.

Patriotes ? Non. Vous ne pouvez vous réclamer de ce titre. Vous êtes des conspirateurs et vos menées ont eu comme résultats de livrer un empire colonial prospère aux exactions des Anglo-Américains, de le placer sous la juridiction d'un pays étranger : la Russie soviétique, et d'y introduire les méthodes sanguinaires de la Guépéou.

Il est vrai que vous vous réjouissiez qu'elles prissent pied chez nous, sans prévoir qu'en organisant les sabotages, les incendies volontaires et les meurtres isolés, les agents de Moscou rompaient l'armistice.

Ce qu'ils veulent obtenir c'est que les territoires pacifiquement occupés deviennent une zone de guérillas et subissent les conséquences d'une lutte dans laquelle les innocents courent le risque permanent de payer pour les coupables.

A. LECLERCQ

LES JAPONAIS se préparent à attaquer Imphal qui est complètement isolée

Tokio, 2. — On mande d'une base japonaise sur la frontière indo-birmane que les unités japonaises se concentrent rapidement autour de la position-clé ennemie d'Imphal pour l'attaque générale contre cette base ennemie, qui est maintenant complètement isolée.

Après le combat pour la route d'Imphal vers Kohima, le 28 mars, les forces japonaises ont commencé le 29 mars leur avance sur la route en direction d'Imphal. Ces unités japonaises ont complètement barré la route Imphal-Kohima, une des principales lignes de communications de l'ennemi et menacent Imphal par derrière. Immédiatement derrière la colonne volante japonaise qui a bloqué la route dans la nuit du 28 mars, une autre forte unité japonaise suit maintenant et a pris le 28 mars une position importante à 30 km. au Nord d'Imphal.

Huit avions américains abattus à Rabaul

Tokio, 2. — Une formation combinée ennemie de plus de 23 bombardiers et chasseurs a attaqué la base de Rabaul, annonce l'agence Domei. Les batteries de D.C.A. japonaises ouvrirent immédiatement le feu. Huit avions ennemis furent abattus et trois endommagés.

UN INCIDENT SINO-MONGOL

Amsterdam, 2. — L'agence officielle d'informations soviétique « Tass » a publié, selon le service d'informations britannique, une nouvelle d'Ulan Bator, la capitale de l'Extrême Mongolie, dans laquelle il est dit que d'après des informations provenant de bonne source, les autorités locales dans la province chinoise de Sinkiang ont commencé à déporter un grand nombre de Kirghizes du district de l'Altaï vers les territoires du Sud du Sinkiang.

Beaucoup de familles kirghizes se sont toutefois refusées à s'y rendre et afin de se soustraire à des poursuites par les unités militaires de Sinkiang, se sont réfugiées sur le territoire de la république populaire mongole où elles ont été accueillies comme réfugiés par les autorités mongoles. Les troupes chinoises stationnées dans la partie Nord-Est de la province de Sinkiang, ont pénétré, en poursuivant les Kirghizes sur le territoire de la république populaire mongole et auraient fait feu de leurs véhicules sur les fugitifs et sur des localités habitées de la république mongole.

Le gouvernement de la république mongole n'a pas manqué de réagir contre cette violation de frontières et a repoussé les troupes de Sinkiang qui avaient pénétré sur son territoire.

A ce propos, les milieux gouvernementaux de la république mongole sont fermement persuadés que si des violations de ce genre des frontières de la république par les troupes de Sinkiang se reproduisaient, le gouvernement soviétique serait obligé, en vertu du pacte d'assistance commune en date du 12 mars 1936 qui le lie à cette république, de lui accorder l'aide et la protection nécessaires pour assurer l'intégrité de son territoire.

M. MARCEL DÉAT président du Conseil du Secours National

Vichy, 2. — Le « Journal officiel » de ce matin publie une loi nommant président du conseil d'administration du Secours national le secrétaire d'Etat à la solidarité nationale.

Mme PETIOT DIT DANS QUELLES CIRCONSTANCES SON MARI DISPARUT

après avoir raconté son existence aux côtés du docteur

Paris, 2. — Interrogée par M. Berry, juge d'instruction, en présence de Me René Floriot, Mme Marcel Petiot a raconté quelle fut son existence aux côtés de son mari.

Elle a épousé le Dr Petiot en 1927. A partir de 1933, le ménage vint vivre à Paris, où le cabinet du praticien acquit rapidement une très belle clientèle. Marcel Petiot, selon les dires de sa femme, ne lui disait guère ce qu'il gagnait. Toutefois, elle évalue ses gains annuels à 300.000 fr. environ.

Comme j'ai des goûts simples, explique-t-elle, nous ne dépensions guère que 100.000 francs par an. Mon mari m'achetait relativement peu de bijoux, principalement des occasions que nous revendions quelquefois. Malgré moi, en 1941, il a acquis l'hôtel de la rue Lesueur. Je refusai catégoriquement d'aller le visiter.

Un jour, sans me dire où nous allions, mon mari m'y a entraînée. Quand nous sommes arrivés devant le numéro 21 de la rue Lesueur, je n'ai même pas voulu pénétrer à l'intérieur de la maison.

« Va déterrer ce que tu sais »

Fin mai, mon mari a été arrêté en même temps que Nézondet. Trois semaines après, je recevais un coup de téléphone de ce dernier : « Descendez, me demandait-il, au métro Saint-Lazare avec un sandwich. » Je m'y rendis aussitôt. Là, j'ai trouvé l'ancien greffier qui venait d'être libéré. Après avoir avalé le sandwich, il m'a dit que mon mari l'avait chargé d'une commission pour moi. « Va déterrer ce que tu sais, là où tu sais. » Je n'y ai rien compris, bien entendu, et je l'ai affirmé à Nézondet.

Et Nézondet ne vous a rien expliqué non plus ?

Pour celui-là c'est autre chose. Sa principale intervention auprès de moi se place au mois d'octobre 1943. Retour d'Auxerre, où je me trouvais depuis un mois, j'étais revenue à Paris où je voulais m'occuper de la rentrée de mon fils au Lycée.

Nézondet et sa maîtresse, Mme Lesage, nous avaient invités à dîner. Après le repas, Nézondet me prit à part pour me confier que « les voyages à l'étranger organisés par mon mari commençaient et finissaient rue Lesueur ».

Il ajouta : « Il y a au moins 30 cadavres dans votre hôtel. Votre mari est un monstre. »

Mais il ne m'a pas dit d'où il tenait ces renseignements et n'a nullement mis en cause mon beau-frère. Pour moi, je n'ai pu résister au choc, je me suis évanouie.

« Allo... Ici, police ! »

Par la suite, nous sommes partis pour Auxerre, car mon mari avait grand besoin de repos. Nous sommes revenus à Paris en février. Rien d'anormal ne se passa jusqu'au samedi 11 mars.

Ce jour-là, après le dîner, j'ai entendu retentir la sonnerie du téléphone. J'ai décroché l'appareil et on me dit : « Allo, ici, Police ». J'ai passé l'écouteur à Marcel, je l'ai entendu répondre simplement : « J'y vais ».

Angoissée, je lui ai demandé des explications. Il ne m'a pas dit un mot et a pris la porte. Accrochée à son veston, je suis descendue avec lui jusqu'à la rue Saint-Lazare. Il a fini par me dire : « Remontes, attends-moi ».

J'ai obéi. J'ai passé la nuit dans un fauteuil. Je ne me suis absentée que quelques minutes pour aller chercher un seau de charbon à la cave. Je ne pensais pas que mon mari ait eu le temps de revenir pendant ce court laps de temps. J'ai cherché ensuite à gagner Auxerre.

En achevant son récit, Mme Petiot renouvela la déclaration qu'elle a déjà faite à la police sur l'emploi de son temps le dimanche 12 et le lundi 13 mars.

L'interrogatoire se termine à 18 h. 30. Après avoir signé le procès-verbal dressé par le greffier de M. Barry, Me Lefrancier, la femme du Dr Petiot a été reconduite à l'infirmerie de la prison de la Petite Roquette.

Nouvelle inculpation

Auxerre, 2. — Une nouvelle inculpation s'est produite ce soir dans l'affaire Petiot, à la suite des recherches entreprises dans l'Yonne par les collaborateurs du commissaire Massu.

Il s'agit de Mlle Léone Arnoux, qui avait la garde de la maison que possède, à Seignelay, le ménage Marcel Petiot.

Attendue demain à Auxerre, Léone Arnoux sera transférée à Paris, pour être entendue par le juge Barry.

Neuhaussen et sa femme, recéleurs des valises, ont été arrêtés

Paris, 2. — Neuhaussen, qui avait recueilli chez lui dans l'Yonne les valises en provenance de la rue Lesueur, a été arrêté à Paris. Il a reconnu avoir distribué à plusieurs amis des costumes provenant des disparus et il s'est habillé lui-même, ainsi que sa femme et son fils, avec les effets contenus dans les valises. Neuhaussen a été inculpé de recel et écroué, ainsi que sa femme qui sera transférée à Paris.

« Le Gouvernement envisage l'avenir avec calme, une résolution parfaite et croit à la victoire finale »

affirment les Ministres hongrois dans une déclaration

Budapest, 2. — La déclaration du Gouvernement hongrois est conçue dans les termes suivants :

« Des combats décisifs se livrent sur le front de l'Est dont l'issue décidera du sort de l'Europe et, partant de la Hongrie pour des siècles. Il est de l'intérêt vital de la nation hongroise que cette lutte se termine par la défaite du bolchevisme car sinon notre existence nationale serait gravement menacée. La nation hongroise ne peut, avec ses seules forces, faire face à ce péril mortel, même pas en sacrifiant la dernière goutte de son sang dans cette lutte gigantesque. Terrasser le bolchevisme et éviter ainsi la chute définitive de l'Europe et la nôtre appartient à notre puissant allié, le Fuehrer du Reich grand allemand, Adolphe Hitler, qui est seul en mesure de le faire, lui, dont les armées, au cours des cinq années de guerre, qui viennent de s'écouler, a accompli des exploits surhumains et sans précédent dans l'histoire.

« Notre pays est le fidèle allié du Reich allemand avec lequel il entretient des liens d'amitié traditionnelle. Mais avec ces héroïques soldats, il combat encore aujourd'hui dans la lutte pour son destin qui lui est imposée, lié à eux par une ancienne fraternité d'armes contre l'ennemi commun.

« Le succès de la cause et de la lutte communes exige absolument que la nation hongroise combatte aux côtés de son alliée en déployant toutes ses forces, dans cette lutte à la vie et à la mort qui décidera également de notre sort.

« En vertu d'un accord réalisé dans l'esprit de la communauté de destinées de la Hongrie et du Reich grand allemand, des troupes allemandes participent à la défense du pays. Cela a été le cas en Finlande et dans d'autres pays afin que nous protégions ensemble, conformément à nos intérêts communs, nos frontières, l'Europe et l'humanité civilisée ».

Un danger

Toutes les forces du pays doivent être mobilisées dans cette lutte historique, même sur le front intérieur. L'obligation de veiller à la fermeté et à la solidité de ce front intérieur dans ces temps critiques est un devoir national de première importance, d'autant plus que, dans ces derniers temps, il s'est trouvé des hommes peu nombreux mais d'une activité inlassable qui n'ont pas compris ou voulu voir l'approche du danger et qui ont précisément choisi l'époque critique actuelle pour miner la résistance intérieure du pays et troubler son unité. Ils ont propagé l'idée que nous pourrions rester en dehors de la lutte qui décidera également de notre avenir. Ils ont même fait des efforts pour essayer d'affaiblir intentionnellement les forces défensives de la nation. Par leur attitude, ils n'affaiblissaient pas seulement la force de résistance du pays, mais ils mettaient en jeu également l'existence nationale et même l'honneur de la Hongrie. Si leurs efforts avaient réussi, la nation aurait été condamnée à la déchéance définitive, à laquelle il n'y a point de remède.

C'est contre cette attitude et ces menées que le nouveau gouvernement entreprend la lutte pour étouffer dans le germe toutes les tentatives de trouble et maintenir ainsi la confiance de la nation en elle-même, organiser ses forces morales et matérielles et, en faisant valoir les traditions militaires, historiques et les vertus viriles de la Hongrie, porter au plus haut degré l'esprit de combativité pour sa propre défense.

Des projets

La décision prise dans ces heures graves et historiques par le gouvernement hongrois impose la nécessité impitoyable de rassembler derrière lui toutes les forces saines de la nation. Cela nécessite le déploiement de toute la volonté, de toute la confiance et de toute la décision afin que les dirigeants du pays puissent assurer le succès de la lutte défensive de la nation. Telle est la volonté du premier des Hongrois, le Régent du Royaume de Hongrie. Si le gouvernement est assuré de cette foi, de cette décision et de cette confiance, il remplira son devoir, aussi bien dans l'intérêt de la poursuite victorieuse de la lutte défensive que de la création d'une situation intérieure saine et équitable qui est indispensable. Le gouvernement assurera l'ordre, le calme, la paix intérieure et toutes les conditions du travail. Il désire créer une situation sociale équitable dans tous les domaines de la vie sociale et économique et veut répartir les charges inévitables de la guerre dans un esprit d'égalité. En vue d'une collaboration nationale harmonieuse, le gouvernement s'occupera activement des revendications économiques et sociales justifiées de toutes les classes de la Société et spécialement du prolétariat industriel et agricole qui constitue la majorité des travailleurs du pays. Dans tous les domaines de la vie hongroise, il veut réaliser un esprit communautaire sain, pur, honorable et confiant et prendre en temps utile toutes les mesures nécessaires pour augmenter le travail national et assurer la sécurité de la vie à l'intérieur.

Le gouvernement a pleine confiance dans le succès de ses efforts et c'est pourquoi il adresse à chaque fils fidèle de la nation l'exhortation de se rallier sans réserve à lui pour sauver et assurer l'existence du pays ainsi que la création d'une heureuse Hongrie.

Confiant dans l'héroïsme du Honved, et l'abnégation de la nation, le gouvernement envisage l'avenir avec un calme et une résolution parfaite et croit absolument à la victoire finale qui assurera à la Hongrie dans la nouvelle Europe une place digne de son grand et glorieux passé.

Les mesures antisémites

Budapest, 2. — En vertu des ordonnances réglant la question juive, 2.000 avocats ont été radiés du barreau de Budapest et 125 journalistes de la Chambre de la Presse.

UNE NOUVELLE CONFÉRENCE CHURCHILL-STALINE

Stockholm, 2. — D'après une nouvelle du « Morgen Tidningen », on estime vraisemblable qu'une nouvelle conférence entre Churchill et Staline aura lieu, d'après l'opinion des milieux bien informés de Londres. Le lieu de la réunion ne sera pas nécessairement Moscou, mais cette nouvelle rencontre n'aura pas lieu avant la conclusion des entretiens anglo-américains à Londres au sujet de la visite de Stettinius.

On croit que c'est Churchill lui-même qui a proposé une nouvelle conférence avec Staline.

APRÈS UNE LUTTE SUPERBE QUI A « EMBALLÉ » 13.350 SPECTATEURS

Les équipes fédérales d'Artois et de Champagne n'ont pu se départager (0-0 après prolongation)

Le record de la recette au Stade Henri Jooris battu avec 570.320 fr.

Les footballeurs d'Artois et de Champagne se retrouveront à Paris le 13 Avril

CRETEUR se saisit de la balle dans un plongeon impeccable, bien protégé par OURDOUILLÉ. (Ph. « Réveil »).

En battant largement le record de recette du stade Henri Jooris (570.320 francs) le Comité des Flandres de la F.F.F. aura démontré aux pouvoirs dirigeants qu'il était digne de se voir confier l'organisation de cette demi-finale de Coupe. Mais on aura regretté, une fois encore la carence manifestée par la Municipalité lilloise qui n'a jamais su doter la Capitale des Flandres d'installations sportives capables de recevoir la grande foule des sportifs. Dimanche, 13.350 entrées furent enregistrées, ce qui n'est peut-être déjà pas mal. Mais, comme d'autre part, on peut estimer à plus de 5.000 le nombre de spectateurs qui n'a pu trouver de place dans les bureaux de location, nous aurons démontré une fois de plus que notre bonne ville de Lille n'a pas fait jusqu'ici son devoir vis-à-vis de toute une population avide de spectacles en plein air.

Ceci dit, reconnaissons que l'organisation, saine de l'O.I.C.L., fut parfaite en tous points. Il y eut le minimum de bousculade, car chacun avait déjà pris place au moment où M. Bowley a sifflé le coup d'envol de la grande rencontre Artois-Champagne.

C'était donc la grande affluence qui se massait sur les gradins du stade lorsque les Minimes de l'O.I.C. Lillois prirent le meilleur par 2 buts à 1 sur leurs camarades de l'Excelsior; de nombreux applaudissements vinrent récompenser tous ces jeunes espoirs du cran déployé dans la lutte.

Puis les fédéraux de Champagne et d'Artois font leur entrée sous une folle ovation. Il y a bien un peu de déception chez les supporters nordistes puisque l'on vient d'apprendre que Lewandowski, se ressentant encore d'un ancien claquage, n'a pas voulu prendre la responsabilité de jouer. Mais ce léger malaise ne sera que momentané et la confiance règne bien vite chez les nombreux Lensois qui ont tenu à accompagner leur équipe favorite.

M. Bowley, qui nous a paru dans l'ensemble un peu trop enclin à pardonner des fautes flagrantes — le coup de pied volontaire de Dambach dans les tibias de Gruchala en est un exemple frappant — rassemble les équipes ainsi formées :

Artois. — Créteur ; Marek, Goutillart; Fougnies, Beaucourt, Ourdouillé; Stanis, Fruleux, Gruchala, Siklo, Battut.

Champagne. — Dambach ; Prince, Carrara ; Ignace, Brembilla, Roessler ; Pradel, Petitfils, Vastag, Chauvin, Szego.

La Champagne débute en trombe mais les Mineurs rétablissent assez

(Lire la suite en deuxième page)

Mme PETIOT DIT DANS QUELLES CIRCONSTANCES SON MARI DISPARUT

après avoir raconté son existence aux côtés du docteur

Paris, 2. — Interrogée par M. Berry, juge d'instruction, en présence de Me René Floriot, Mme Marcel Petiot a raconté quelle fut son existence aux côtés de son mari.

Elle a épousé le Dr Petiot en 1927. A partir de 1933, le ménage vint vivre à Paris, où le cabinet du praticien acquit rapidement une très belle clientèle. Marcel Petiot, selon les dires de sa femme, ne lui disait guère ce qu'il gagnait. Toutefois, elle évalue ses gains annuels à 300.000 fr. environ.

Comme j'ai des goûts simples, explique-t-elle, nous ne dépensions guère que 100.000 francs par an. Mon mari m'achetait relativement peu de bijoux, principalement des occasions que nous revendions quelquefois. Malgré moi, en 1941, il a acquis l'hôtel de la rue Lesueur. Je refusai catégoriquement d'aller le visiter.

Un jour, sans me dire où nous allions, mon mari m'y a entraînée. Quand nous sommes arrivés devant le numéro 21 de la rue Lesueur, je n'ai même pas voulu pénétrer à l'intérieur de la maison.

« Va déterrer ce que tu sais »

Fin mai, mon mari a été arrêté en même temps que Nézondet. Trois semaines après, je reçevais un coup de téléphone de ce dernier : « Descendez, me demandait-il, au métro Saint-Lazare avec un sandwich. » Je m'y rendis aussitôt. Là, j'ai trouvé l'ancien greffier qui venait d'être libéré. Après avoir avalé le sandwich, il m'a dit que mon mari l'avait chargé d'une commission pour moi, « Va déterrer ce que tu sais, là où tu sais. » Je n'y ai rien compris, bien entendu, et je l'ai affirmé à Nézondet.

Et Nézondet ne vous a rien expliqué non plus ?

Pour celui-là c'est autre chose. Sa principale intervention auprès de moi se place au mois d'octobre 1943. Retour d'Auxerre, où je me trouvais depuis un mois, j'étais revenue à Paris où je voulais m'occuper de la rentrée de mon fils au Lycée.

Nézondet et sa maîtresse, Mme Lesage, nous avaient invités à dîner. Après le repas, Nézondet me prit à part pour me confier que « les voyages à l'étranger organisés par mon mari commençaient et finissaient rue Lesueur ».

Il ajouta : « Il y a au moins 30 cadavres dans votre hôtel. Votre mari est un monstre. »

Mais il ne m'a pas dit d'où il tenait ces renseignements et n'a nullement mis en cause mon beau-frère. Pour moi, je n'ai pu résister au choc, je me suis évanouie.

« Allo... Ici, police ! »

Par la suite, nous sommes partis pour Auxerre, car mon mari avait grand besoin de repos. Nous sommes revenus à Paris en février. Rien d'anormal ne se passa jusqu'au samedi 11 mars.

Ce jour-là, après le dîner, j'ai entendu retentir la sonnerie du téléphone. J'ai décroché l'appareil et on me dit : « Allo, ici, Police ». J'ai passé l'écouteur à Marcel, je l'ai entendu répondre simplement : « J'y vais ».

Angoissée, je lui ai demandé des explications. Il ne m'a pas dit un mot, et il prit la porte. Accrochée à son veston, je suis descendue avec lui jusqu'à la rue Saint-Lazare. Il a fini par me dire : « Remontes, attends-moi ».

J'ai obéi. J'ai passé la nuit dans un fauteuil. Je ne me suis absentée que quelques minutes pour aller chercher un seau de charbon à la cave. Je pensais pas que mon mari ait eu le temps de revenir pendant ce court laps de temps. J'ai cherché ensuite à gagner Auxerre.

En achevant son récit, Mme Petiot renouvela la déclaration qu'elle a déjà faite à la police sur l'emploi de son temps le dimanche 12 et le lundi 13 mars.

L'interrogatoire se termine à 18 h. 30. Après avoir signé le procès-verbal dressé par le greffier de M. Barry, Me Lefrancier, la femme du Dr Petiot a été reconduite à l'infirmerie de la prison de la Petite Roquette.

Nouvelle inculpation

Auxerre, 2. — Une nouvelle inculpation s'est produite ce soir dans l'affaire Petiot, à la suite des recherches entreprises dans l'Yonne par les collaborateurs du commissaire Massu.

Il s'agit de Mlle Léone Arnoux, qui avait la garde de la maison que possède, à Seignelay, le ménage Marcel Petiot.

Attendue demain à Auxerre, Léone Arnoux sera transférée à Paris, pour être entendue par le juge Barry.

Neuhaussen et sa femme, recéleurs des valises, ont été arrêtés

Paris, 2. — Neuhaussen, qui avait recueilli chez lui dans l'Yonne les valises en provenance de la rue Lesueur, a été arrêté à Paris. Il a reconnu avoir distribué à plusieurs amis des costumes provenant des disparus et il s'est habillé lui-même, ainsi que sa femme et son fils, avec les effets contenus dans les valises. Neuhaussen a été inculpé de recel et écroué, ainsi que sa femme qui sera transférée à Paris.

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 107

LUNDI 17 AVRIL 1944

LE RÊVEIL DU NORD

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

186, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.
43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

En Crimée, les troupes germano-roumaines ont stoppé les forces soviétiques

LA GARNISON DE TARNOPOL CONTINUE DE RÉSISTER AUX ASSAUTS DES BOLCHEVISTES

Au-dessus du Centre et du Nord de l'Allemagne, 31 avions amèricains ont été abattus

Grand Quartier Général du Fuehrer, 16. — Le Haut Commandement de l'Armée allemande communique:

Dans le sud-ouest de la Crimée des troupes germano-roumaines ont stoppé au cours de durs combats les Soviets qui suivent de près nos mouvements et ont détruit 28 chars ennemis. 38 appareils soviétiques ont été abattus au cours de violents duels aériens et par la D.C.A.

Sur le Dniester inférieur et près de Orhei de nombreuses attaques ennemies ont échoué devant la résistance de nos troupes magnifiquement soutenues par l'aviation. Des infiltrations locales ont été colmatées. La 7me compagnie du 11me régiment de grenadiers de char, commandée par le premier lieutenant Henk s'est particulièrement distinguée aucours des combats qui se sont déroulés dans cette région ces derniers jours.

Au nord-ouest de Jassy nos troupes ont infligé de lourdes pertes en hommes aux Soviets au cours d'attaques locales.

A l'est de Stanislau des groupes de combat soviétiques ont été rejetés vers le sud. Des attaques répétées lancées par l'adversaire dans le secteur de Strypa ont été mises en échec.

A l'ouest de Tarnopol nos formations d'attaque, soutenues par des avions de combat et d'assaut ont progressé au cours de combats acharnés. La garnison de Tarnopol continue à résister héroïquement à la périphérie ouest de la ville aux troupes soviétiques passant sans cesse à l'assaut.

De puissantes formations d'avions de combat allemands du type lourd ont attaqué la nuit dernière la gare de Sarny. De nombreuses explosions et incendies ont été observés dans la région des objectifs.

Au sud de Pskow, l'ennemi soutenu par des chars et des avions de bataille a, hier également, attaqué toute la journée durant. Il fut refoulé avec de lourdes pertes en hommes. Au cours des deux derniers jours, 73 chars blindés ont été anéantis dans ce secteur.

Sur la tête de pont de Nettuno, l'ennemi a exécuté d'assez fortes poussées contre quelques-uns de nos points d'appui avancés au sud-ouest de Littoria, qui après avoir été passagèrement perdus ont été repris en contre-attaques. Sur les autres fronts la journée s'est passée sans événements particuliers.

Des bombardiers nord-américains ont attaqué hier plusieurs localités de Roumanie, notamment la ville de Bucarest. Des dégâts matériels et des pertes ont été causés parmi la population. Selon les derniers renseignements, 20 appareils ennemis, des bombardiers quadrimoteudrs pour la plupart, ont été détruits par des chasseurs allemands et roumains ainsi que par la D.C.A.

Au cours de raids exécutés le 15 avril par des formations de chasseurs américains sur le nord et le centre de l'Allemagne, 31 avions ennemis ont été abattus. Au cours de ces attaques, les batteries légères de l'aviation, la D.C.A. de la marine et des garde-ports se sont particulièrement distinguées.

Dans le but de renforcer encore le système de défense le long de la MANCHE, des territoires flamands ont été inondés artificiellement. En procédant ainsi, les intérêts du pays furent respectés le plus possible, de sorte que la nécessité de la mesure a été comprise par la population. Il s'agit substantiellement d'inondations d'eau douce. Voici une partie inondée de la Flandre Occidentale. (Ph. Sado).

APRÈS LA CONFÉRENCE DES PUISSANCES DE L'AXE

Les délibérations ont abouti à une harmonie parfaite de tous les points de vue exprimés

DIT-ON A BERLIN

Berlin, 16. — Dans les milieux bien informés de Berlin on qualifie la réunion de la commission technique du Pacte à trois à Tokio d'événement le plus important survenu dans la politique des puissances de l'Axe au cours des derniers mois.

On y souligne surtout la résolution des pays de l'Axe, exprimée au cours de cette séance, de terminer victorieusement la guerre. Déjà par leur extérieur, dit-on à Berlin, les rencontres des puissances du Pacte tripartite se distinguent des conférences des Alliés. Alors que celles-ci sont préparées des jours et des semaines à l'avance par une propagande effrénée, pour ne laisser, aussi bien dans les pays amis qu'ennemis, qu'une amère désillusion sur l'indigence de leurs résultats, les réunions de l'Axe se font sans tambour ni trompette, mais ont chaque fois produit des décisions qui contribuent à assurer la victoire des pays de l'Axe.

Dans les milieux berlinois précités, on met surtout l'accent sur la phrase terminale du communiqué de Tokio disant que les délibérations ont abouti à « une harmonie parfaite entre les points de vue exprimés ». On relève les paroles du premier ministre Tojo que les Alliés, malgré leur tentative faite avec toutes leurs forces conjuguées pour attaquer les pays de l'Axe, n'ont pas réussi à ébranler leurs solides positions, mais qu'au contraire la foi des pays de l'Axe en leur victoire finale et en leur invincibilité s'affermit de jour en jour.

A Berlin on a accueilli avec une satisfaction particulière la remarque faite par Tojo selon laquelle la position du Japon, garante de la victoire finale, devient de plus en plus forte et que d'autre part le Japon suit avec admiration la lutte courageuse des troupes allemandes et italiennes. Dans la capitale du Reich on attribue une importance spéciale aux déclarations de l'ambassadeur allemand Stahmer d'après lesquelles l'ennemi a échoué dans ses tentatives faites au cours des derniers mois en vue de faire fléchir dans leur attitude les différents pays européens alliés grâce à des promesses mensongères et à des menaces.

A Berlin on salue avec une joie particulière les paroles de l'ambassadeur suivant lesquelles le Japon, qui a libéré les peuples de la grande Asie orientale de l'exploitation des puissances anglo-saxonnes, a entrepris actuellement de libérer également le peuple hindou de la domination britannique.

Un ordre du jour du Régent Horthy à l'armée hongroise

Budapest, 16. — Le régent Horthy a adressé un ordre du jour à l'armée dans lequel il est dit notamment :

La guerre approche de son dénouement et est arrivée dans une phase décisive, notamment pour le destin de la Hongrie, car l'ennemi se tient à nos frontières. A présent, il est de nouveau question de défendre notre patrie. Dans cette lutte il ne s'agit pas de battre en retraite, mais d'aller de l'avant. J'entends que chacun remplisse son devoir et que vous vous montriez dignes de vos glorieux ancêtres. Il m'est particulièrement pénible de ne pas être parmi vous dans ces heures difficiles.

Je ferai cependant en sorte qu'on prenne soin, jusqu'à l'extrême limite des possibilités, de ceux qui vous sont chers. Tout comme pendant la première guerre mondiale nous ne sommes plus seuls. Nous luttons aujourd'hui côte à côte avec la même armée allemande qui, dans une alliance fidèle, nous a aidé de 1914 à 1918 et qui dans cette guerre également, a noué avec nous des liens de camaraderie impérissables, scellés dans le sang. Nous devrons mettre tout en œuvre pour sortir victorieux de cette mêlée dans laquelle nous ne défendons non seulement notre patrie, mais toute l'humanité, sa culture et sa civilisation.

Cet ordre du jour est signé par le régent Horthy et par le ministre des Honveds, Scatay.

LA RÉUNION DE LA L.V.F. AU VÉLODROME D'HIVER

Devant plus de 15.000 personnes, les orateurs de la L.V.F. ont pris la parole cet après-midi au Vélodrome d'Hiver à Paris.

Le général Bassompierre, le lieutenant Gauthier, Mgr Mayol de Lupé et le lieutenant Jacques Doriot, se sont succédés à la tribune. Ce dernier a dégagé le sens des combats qui se livrent à l'Est et a terminé par un appel à tous les anciens officiers français et un cri de foi dans la France éternelle.

Le cadavre découvert dans une briqueterie de Wasquehal est identifié

C'est celui d'un ouvrier de Bully-les-Mines

Le vendredi 21 janvier, au début de l'après-midi, un contremaître découvrait, dans la briqueterie Virnot, aux confins du hameau du Haut-Vinage, face au cimetière de Mons-en-Barœul, le cadavre d'un homme dont la tête était criblée de balles de mitraillette. L'enquête, nous l'avons dit alors, révéla que l'inconnu avait dû être étranglé avant de recevoir, dans la nuque une rafale de balles qui avaient traversé la tête de part en part.

La mort pouvait remonter à quatre ou cinq jours. On ignorait à la fois le mobile du meurtre et l'identité de la victime, dont la face était en partie rongée par les rats.

Une laborieuse enquête a permis l'identification . Il s'agit d'un ouvrier mineur, Jean-Baptiste Buissette, 31 ans, originaire de Liévin et domicilié 2, rue Lamartine, à Bully-les-Mines. Tout permet de supposer qu'il a été tué à la suite d'un « règlement de comptes » entre gens d'un même milieu.

« L'U. R. S. S. a de grands intérêts dans le Pacifique »

Amsterdam, 16. — On mande de Wellington au Service d'Informations britannique :

L'Union soviétique n'est pas seulement « une des quatre grandes puissances », mais elle a également « de grands intérêts dans le Pacifique ». Telle est la déclaration faite par le ministre du Commerce néo-zélandais Daniel Sullivan, à l'occasion de l'échange de ministres, annoncé hier à Londres, entre l'Union soviétique et la Nouvelle-Zélande.

Berlin, 16. — L'amiral Raeder, inspecteur général de la marine de guerre du Reich, fête le 50e anniversaire de son entrée dans la marine. A cette occasion, le grand-amiral Doenitz, chef suprême de la marine allemande, lui a adressé ses vœux personnels et ceux de toute la flotte.

HAUTE DE 85 CENTIMÈTRES A 86 ANS

Berlin, 15. — La plus petite femme du monde, Mlle Louise Loose, actuellement dans un asile de vieillards allemand, vient de fêter son 86e anniversaire. Elle mesure 85 centimètres.

Explosion d'une mine allemande sur la côte hollandaise, au cours de manœuvres. (Ph. Sipho).

Un trou produit par l'explosion d'une bombe sur un immeuble, constitue une bonne position d'artillerie, dans le sud du front de l'Est. (Ph. Sipho).

LA PRESSION ALLIÉE SUR LES NON BELLIGÉRANTS

« Les neutres n'ont pas l'air de vouloir se laisser intimider »

déclare M. Philippe Henriot dans son éditorial quotidien

Vichy, 16. — Dans son éditorial d'hier, M. Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'information et à la propagande, a relaté, sous le titre « La guerre aux neutres » divers faits caractéristiques :

« Je vous signalais, hier, en vous rappelant un ancien discours de M. Wallace a-t-il dit, qu'il n'était pas impossible que la troisième guerre mondiale fût déjà en vue, alors que la seconde est loin d'être terminée. Et voici justement qu'un article particulièrement significatif à ce sujet paraît dans le « New-York Daily Mirror » d'hier.

Après avoir cité des extraits de cet article qui laisse entrevoir des revers de la Grande-Bretagne et de l'Amérique, ainsi que la perte de l'Angleterre de l'Inde et une alliance de celle-ci avec le Japon et l'U.R.S.S., M. Philippe Henriot a ajouté : « La Turquie est particulièrement visée, à cause de ses exportations de chrome vers l'Allemagne. Le Portugal pour ses exportations de wolfram, la Suède à cause de livraisons de roulements à billes.

» La presse anglaise fait remarquer que les accords commerciaux de la Turquie avec la Hongrie et la Roumanie sont arrivés à terme et que le pacte conclu avec l'Allemagne arrive à expiration en mai. Elle somme donc Ankara de saisir cette occasion de se dégager de ses obligations. On ne peut manquer d'être frappé par cette attitude de gens qui se déclarent si sûrs de vaincre. On ne peut manquer d'être frappé aussi du fait que les pays neutres, auxquels s'adressent ces sommations, ne semblent pas pour autant décidés à se laisser intimider et il n'est pas interdit de croire que, s'ils étaient certains de la victoire prochaine et rapide des Anglo-Américains, ils prêteraient peut-être une oreille complaisante à des invitations que leurs réserves ont peu à peu transformées en exigences. »

La Turquie agit selon les directives de sa politique étrangère

UNE DÉCLARATION DE M. MENEMENJOGLOU

Ankara, 16. — M. Menemenjoglou, ministre des Affaires Etrangères de Turquie a confirmé à des journalistes alliés, signale l'Agence Anatolie, que le gouvernement turc a reçu par l'intermédiaire des ambassadeurs d'Angleterre et des Etats-Unis, une note relative aux relations commerciales de la Turquie avec l'Allemagne.

Le ministre a déclaré

On connaît les rapports étroits qui unissent la Turquie aux nations unies. La politique turque s'est toujours développée dans un esprit d'unanimité et de compréhension à l'égard de ses alliés et des alliés de ceux-ci.

Parlant de son entrevue avec les deux ambassadeurs alliés, M. Menemen Jodglou souligna qu'on avait procédé à un échange de vues amicales sur la collaboration correspondant aux relations réciproques. Au sujet du nœud du problème le ministre déclara que la Turquie agissait selon les directives de sa politique étrangère et qu'elle aidera les alliés selon ses moyens. Le ministre répondit négativement à la question posée par un journaliste tendant à savoir si la Turquie ferait cause commune avec les autres pays neutres, ajoutant que la Turquie n'avait pas besoin de délibérer avec d'autres états quand elle était engagée dans des pourparlers avec les Alliés.

Une réunion du Conseil des Ministres Turcs

Istamboul, 16. — Samedi a eu lieu à Ankaar un conseil de ministres présidé par M. Sarajouglou. Les membres du cabinet se sont occupés de la note anglo-américaine relative à la cessation des fournitures à l'Allemagne.

AUTOUR DU TRAITÉ CONCLU ENTRE LE DANEMARK ET L'ISLANDE

Copenhague, 16. — Le Danemark considérera le traité d'alliance conclu en 1918 avec l'Islande comme en vigueur, aussi longtemps que ses dispositions, également celles concernant l'égalité des droits pour les Islandais vivant au Danemark n'auront pas été modifiés ou annulés par une loi danoise. C'est là le point de vue adopté par le ministère d'Etat danois dans une note du 11 avril transmise au chargé d'affaires islandais à Copenhague et qui vient d'être publiée.

Cette note souligne une nouvelle fois que le point de vue du Danemark a été clairement exposé dans une lettre du ministre d'Etat danois Stauning, en date du 31 mai 1941 et dans une autre du ministre d'Etat Buhl, du 30 septembre 1942, aux termes desquelles des rapports entre le Danemark et l'Islande ne pourront être modifiés que par une nouvelle loi.

M. Wallace aurait une entrevue avec Churchill et Staline

Genève, 16. — Le « Army and Navy Journal » écrit qu'il est fort possible que M. Wallace ait une entrevue avec Churchill et Staline au cours de son voyage.

La mission du vice-président des U.S.A.

Genève, 16. — On mande de New-York :

Ainsi qu'on l'a déjà annoncé, le vice-président des Etats Unis, Wallace, se rendra sous peu à Tchoung-King en mission diplomatique. Sa mission a surtout pour but, ainsi que le souligne une information de l' « Associated Press » d'assurer Tchang-Kaï-Chek et le peuple chinois que tout retard apporté dans les tentatives alliées pour reconquérir la Birmanie « n'est que provisoire ». M. Wallace aurait assumé cette mission sur la demande personnelle du président Roosevelt, car on est d'avis que « seule une personnalité importante, agissant comme porte-parole de la Maison Blanche » pourrait atteindre le but posé.

L'affaire Petiot

QU'EST DEVENUE Mlle SUZANNE LAMBERT PROFESSEUR DE COUPE ?

Auxerre, 16. — Mlle Suzanne Lambert, établie couturière et professeur de coupe, 24, boulevard du Temple, pourrait bien figurer parmi les victimes du docteur Petiot.

Cette jeune femme quitta Auxerre, il y a un peu plus d'un an. S'il n'est pas démontré qu'elle entretenait avec le médecin de la rue Caumartin des relations intimes ou même suivies, on sait que Maxime Robert, l'ouvrier électricien de Maurice Petiot, eut l'occasion de dépanner le poste de radio et de remettre en état les fers à repasser de la couturière.

Lorsqu'elle décida de quitter Auxerre, Suzanne Lambert déclara aux uns qu'elle allait passer en zone Sud aux autres qu'elle gagnerait l'Amérique.

Ce qui est certain, c'est qu'elle liquida la majeure partie de son mobilier.

Depuis cette époque, on ignore ce qu'elle est devenue.

Le professeur Giovani Gentile victime d'un attentat

Milan, 16. — Le professeur Giovani Gentile, président de l'Académie des Sciences et des Arts et ancien ministre de l'Instruction, est tombé victime d'un attentat commis contre sa personne samedi à Florence Au moment où il quittait son domicile, le professeur Gentile fut dépassé par plusieurs cyclistes qui tirèrent plusieurs coups de revolver sur lui à bout portant. Il est mort sur le coup.

Avec Gentile, le fascisme perd un de ses plus éminents défenseurs. Le professeur Gentile avait pris une part prépondérante à la création de la structure spirituelle du fascisme. En 1922 il introduisait en sa qualité de ministre de l'Instruction la grande réforme scolaire. Il a affermi dans de nombreux écrits et discours publics les bases spirituelles du fascisme.

L'AMPLEUR DU SUCCES DEFENSIF ALLEMAND sur le front de Narva

Berlin, 16. — Après le nettoyage de la brèche pratiquée par les Soviets sur le front de Narva on peut se rendre compte à présent, écrit le D.N.B., de l'ampleur du succès défensif remporté par les grenadiers allemands et les hommes des Waffen SS. Dans ce secteur les Soviets avaient aménagé plus de 2.800 casemates et postes de combat dans un espace ne comprenant que quelques kilomètres carrés. Toutes ces fortifications ont été arrachées aux Soviets au cours de durs combats Au cours de ceux-ci l'ennemi a perdu plus de 5.000 tués, 727 prisonniers, 38 canons d'assaut, 130 canons et canons antichars, 274 lance-grenades, 378 mitrailleuses, 1.260 fusils et pistolets automatiques, 50 camions et tracteurs. Ces chiffres s'élèveront probablement encore.

Un succès offensif des troupes du Reich

Berlin, 16. — Le D.N.B. apprend que les opérations offensives menées le 15 avril par les troupes allemandes au Nord-Ouest de Brody et au Sud-Ouest de Kowel, ont été couronnées de succès malgré la résistance opiniâtre de l'adversaire.

Un communiqué de l'Etat-Major des Honveds

Budapest, 16. — L'état-major général des Honveds communique :

Nos unités de sécurité auxquelles incombe la tâche de défendre le défilé des Carpathes sont entrées, depuis deux semaines environ, en contact avec l'ennemi. En coopération avec les formations allemandes nos troupes ont empêché l'ennemi de progresser. Nos contre-attaques dirigées dans plusieurs directions importantes ont rejeté l'ennemi qui se défend avec acharnement et ont pris possession d'importants secteurs.

LA GUERRE ne sera pas terminée cette année

déclare l'amiral américain Horne

Genève, 16. — On mande de New-York : Le vice-chef de l'état-major du vice-amiral américain Horne a déclaré devant la Commission du Budget des Etats-Unis que la guerre en Europe ne serait vraisemblablement, d'après lui, pas encore terminée cette année.

L'amiral King a déclaré devant la même Commission que l'on ne pourrait vaincre le Japon que si l'on arrivait jusqu'à Tokio, et cela ne sera pas facile.

Les pertes des Etats-Unis augmenteront sans doute considérablement au cours des six prochains mois et resteront ensuite constamment élevées.

On n'envisage pas une évacuation massive de Rome

On apprend de Rome que les bruits selon lesquels des mesures auraient été prises en vue d'une évacuation massive de la population romaine sont démentis. Il paraît également inexact que la police, dans la capitale italienne, aurait l'intention de mettre au travail, en dehors de Rome, toutes les personnes qui ne sont pas en possession de tous les papiers exigés.

Interrogée à ce sujet, la police a déclaré que de tels bruits étaient mis en circulation par des agents étrangers en vue de provoquer l'inquiétude parmi la population. Malgré le fait que la Presse a adressé à plusieurs reprises des appels à la population pour que celle-ci quitte autant que possible la capitale et s'établisse dans la campagne, on peut constater que peu de gens ont donné suite à cette invitation. Au contraire, le nombre de réfugiés qui arrivent à Rome s'accroît journellement et le nombre des naissances est deux fois plus élevé que celui des décès. On ne possède aucune statistique officielle sur le nombre des habitants actuels de la capitale, mais il paraît qu'en ce moment 2,5 millions d'hommes résident dans la ville éternelle.

LA RÉUNION RAVAGÉE PAR UN CYCLONE

Lisbonne, 16. — Un cyclone et un raz de marée ont ravagé l'île de la Réunion au cours des journées des 10 et 11 avril.On compte jusqu'à présent six morts et huit blessés. Les dégâts matériels sont considérables Cinq mille personnes sont sans abri et 50 cultures détruites dans les régions du Nord et du Nord-uest.

UNE VENTE DE 5.000 IMPERMÉABLES PAR DES TRAFIQUANTS

Paris, 16. — Les agents du contrôle des prix ont découvert un important trafic illicite d'imperméables M. Robert Lefèvre, 8, rue Montesquieu, à Saint-Cloud gérant responsable d'une société, avait vendu, à des prix exagérés et sans facture, un lot de 5.000 imperméables par l'intermédiaire de son directeur commercial, Georges Dehaeve, demeurant 8 ter, avenue Bertaut, à Cormeilles-en-Parisis Procès-verbal a été dressé aux deux trafiquants qui ont été inculpés de hausse illicite et défaut de factures. Les 5.000 imperméables, représentant une valeur réelle de 1.500.000 fr. ont été saisis.

LES JAPONAIS ONT PERCE LA PREMIÈRE LIGNE DE DÉFENSE D'IMPHAL

Les Nippons vont livrer l'assaut final à l'importante base anglaise de Nichuguard

Tokio, 16. — Selon les dernières nouvelles du front les combats pour Imphal ont atteint leur point culminant dramatique.

On apprend que lord Mountbatten est arrivé à Imphal par la voie aérienne avec plusieurs officiers d'état-major pour diriger personnellement la défense de cette importante base.

De nombreuses troupes aéro-portées ont également été débarquées dans la région d'Imphal au cours de ces derniers jours.

Aux dires de transfuges hindous, il s'agit de quelques unités de la 5e division anglo-hindoue qui, de Calcutta et Chittagong, ont été amenées à Imphal par la voie des airs. Des troupes ont aussi été retirées récemment du front des monts Arakan. Tout ceci indique que l'ennemi est décidé à tenir Imphal même au prix des plus grandes pertes. Selon des informations parvenues du front, la résistance des défenseurs s'accroît de plus en plus. Néanmoins, les Japonais ont réussi, dans le Nord, après de durs combats, à percer la première ligne de défense Ainsi donc, les troupes japonaises et hindoues s'approchent lentement mais systématiquement d'Imphal, du Nord, du Sud et de l'Est.

L'offensive japonaise se poursuit

Tokio, 16. — Les troupes hindo-japonaises poursuivent leur offensive commune sur la route Kohima-Dimapur, dans les environs de la ligne ferroviaire Assam-Bengale, seule voie ferrée d'importance stratégique dans l'est de l'Inde. Dans la soirée du 13 avril, ces troupes ont libéré plusieurs hauteurs stratégiques qui défendent Nichuguard, à 10 km au sud-est de Dimapur, à l'entrée de la plaine du Bramapoutre, Après avoir détruit de nombreuses casemates ennemies et s'être emparées des hauteurs stratégiques entourant Nichuguard, les troupes hindo-japonaises s'apprêtent à livrer l'assaut final contre cette base ennemie. L'ennemi, qui se rend compte de l'importance stratégique de Nichuguard et de la rupture qui peut en résulter, de la ligne Assam-Bengale, a amené en renfort la plus grande partie de la 44e division motorisée, ainsi qu'une division anglo-hindoue. On apprend, en outre, qu'il a envoyé trois brigades par la voie aérienne à Nichuguard.

Boulogne reste le premier port de pêche français

Paris, 16. — La campagne de pêche du hareng qui vient de se terminer a permis à la flottille boulonnaise, malgré les conditions de travail très pénibles, de ramener 13 millions de kilos de poissons.

Malgré sa situation difficile, Boulogne conserve son titre de premier port de pêche français.

COMITÉS COMMERCIAUX ET AGRICOLES

Vichy, 16. — Dans l'ordre professionnel, deux nouveaux comités viennent d'être créés : un comité général d'organisation des commerces auxiliaires de la production agricole et un comité de coordination des activités commerciales. Ce dernier coordonne l'action de 27 comités d'organisation. M. Cheneaux de Lerikse en est nommé directeur général

GANDHI SOUFFRE DE LA MALARIA

Amsterdam, 16. — Selon une information parvenue de Bombay à l'agence Reuter, un communiqué du gouvernement a confirmé que depuis 3 jours, Gandhi souffrait de malaria.

Son état général est très faible sans cependant donner lieu à inquiétude.

M. Herbert BACKE
Ministre du Reich.
(Ph. Sipho).

LONDRES ne reconnaîtra pas le Comité d'Alger

avant que certaines conditions techniques et politiques soient remplies

Ankara, 16. — Selon les informations de source sûre émanant de la colonie britannique d'Ankara, on est résolu, à Londres, à ne pas reconnaître le Comité d'Alger comme gouvernement français, tant que certaines conditions d'ordre politique et technique n'auront pas été remplies.

Dans le cas où un débarquement en France réussirait, les Anglais, avant de reconnaître le Comité d'Alger, auraient notamment l'intention de détruire toutes les constructions que les Allemands ont érigées le long des côtes de la Manche à des fins offensives aussi bien que défensives, et qui s'étendent sur une profondeur considérable à l'intérieur des terres.

On craindrait, en effet, à Londres, qu'un gouvernement français souverain ne s'opposât à la destruction de ces ouvrages, parce que celle-ci entraînerait la dévastation de territoires étendus et celle de nombreuses villes et établissements industriels.

On croirait de plus à Londres que des personnalités influentes du Comité d'Alger veulent que les fortifications allemandes tombent intactes aux mains de ce Comité et on y soupçonnerait fortement Moscou d'avoir inspiré ce désir.

L'ADIEU DE GIRAUD A SES TROUPES

Tanger, 16. — L'ex-général Giraud a adressé hier, à ses troupes, un ordre du jour d'adieu.

Après avoir annoncé la suppression de son commandement, il a dressé le bilan de son activité à la tête des forces armées dissidentes et a exprimé le « serrement de cœur » qu'il ressentait d'avoir été mis dans l'obligation de quitter ses fonctions.

Construire ou détruire

Après de nombreux contacts, après des conférences qui transformaient les participants en « globe-trotters », les Alliés n'ont pu se mettre d'accord que sur un point : la destruction de la force de résistance de l'Europe incarnée par le Reich.

Si cette destruction était obtenue les trois compères : Staline, Roosevelt, Churchill, imitant les hors-la-loi assemblés pour la perpétration d'un mauvais coup, se disputeraient le butin.

Ils ne tireraient pas leurs couteaux à cran d'arrêt pour vider leur querelle, mais ils comptent les uns comme les autres sur l'intimidation d'une force militaire qui, pour l'U.R.S.S. aurait fait ses preuves et pour l'Amérique et l'Angleterre, serait presque intacte. L'insistance d'une part à réclamer la création d'un deuxième front, la persistance à en reculer l'échéance témoignent des projets à venir des « Nations Unies ».

Les puissances de l'Axe ne sont point obligées de recourir à chaque instant à des contacts pour ressouder une entente qui se désagrège. Elles se sont mises d'accord, une fois pour toutes, pour libérer le Monde, après s'être émancipées elles-mêmes, du joug judéo-ploutocratique sous ses différentes formes politiques ou économiques.

Leurs forces respectives sont employées au mieux des intérêts communs. Les contacts n'ont lieu que dans les cas où il est nécessaire de les coordonner pour leur donner le maximum d'efficacité.

Que cette entente ait pu résister aux effets d'une trahison sans exemple dans l'Histoire est la preuve indiscutable de sa solidité.

C'est que l'Axe ne rêve ni de détruire une nation, ni d'en opprimer, ni d'en annexer d'autres. Son but est de construire un monde solide d'où seraient exclues les forces occultes génératrices de guerre

La session de la Commission technique qui eut lieu samedi à Tokio a confirmé la parfaite identité des programmes.

Les Alliés préparent l'oppression, les puissances de l'Axe luttent pour l'émancipation.

Tandis que l'U.R.S.S., avec la complicité et l'approbation de l'Amérique et de l'Angleterre, profite de succès momentanés pour étendre son hégémonie, les succès de l'Allemagne, du Japon et de leurs alliés ont été suivis d'émancipation de populations qui reprenaient leur autonomie : peuples balkaniques, peuples orientaux. Ces jours derniers l'anniversaire des victoires se commémorait en même temps que les libérations.

Aujourd'hui, c'est l'Inde qui prelude à son autonomie, son objectif séculaire. Hier c'étaient les Philippines, la Croatie, la Dalmatie...

D'un côté les chaînes tombent ; de l'autre on en rive de nouvelles et on y accroche le boulet de nouvelles charges, d'exigences plus pesantes.

Chez les uns, la solidarité, l'entente se renforcent et résistent aux assauts de la félonie ; chez les autres, la défiance s'accentue et les prodromes de la désagrégation se dissimulent mal derrière une entente factice.

Japonais, Allemands et Italiens ont de bonnes raisons de croire à la victoire finale clôturant leur lutte pour construire un monde meilleur.

La victoire ne peut appartenir à ceux qui ne sont d'accord que pour détruire pour laisser derrière eux un monde pire.

A. LECLERCQ.

L'affaire Petiot

QU'EST DEVENUE Mlle SUZANNE LAMBERT PROFESSEUR DE COUPE ?

Auxerre, 16. — Mlle Suzanne Lambert, établie couturière et professeur de coupe, 24, boulevard du Temple, pourrait bien figurer parmi les victimes du docteur Petiot.

Cette jeune femme quitta Auxerre, il y a un peu plus d'un an. S'il n'est pas démontré qu'elle entretenait avec le médecin de la rue Caumartin des relations intimes ou même suivies, on sait que Maxime Robert, l'ouvrier électricien de Maurice Petiot, eut l'occasion de dépanner le poste de radio et de remettre en état les fers à repasser de la couturière.

Lorsqu'elle décida de quitter Auxerre, Suzanne Lambert déclara aux uns qu'elle allait passer en zone Sud aux autres qu'elle gagnerait l'Amérique.

Ce qui est certain, c'est qu'elle liquida la majeure partie de son mobilier.

Depuis cette époque, on ignore ce qu'elle est devenue.

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 112

SAMEDI 22 AVRIL 1944

LE RÊVEIL DU NORD

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

186, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

Deux contre-torpilleurs alliés et quatre cargos coulés, treize navires de commerce dûrement touchés

Tel est le bilan d'une attaque de la Luftwaffe contre un convoi maritime, au large des côtes Nord-africaines

LES ANGLO-AMÉRICAINS ONT PERDU 12 APPAREILS AU COURS DE RAIDS AÉRIENS CONTRE COLOGNE ET BERLIN

Grand Quartier Général du Fuehrer, 21. — Le Haut Commandement de l'armée allemande communique :

Dans le secteur de Sébastopol, sur le cours inférieur du Dniester et au Nord de Jassy, les Soviets ont attaqué vainement, hier.

Entre les Carpathes et le Dniester supérieur les troupes allemandes et hongroises ont poursuivi leur progression malgré l'opiniâtre opposition de l'adversaire. La ville de Ottynia a été prise par des formations hongroises à l'issue d'un dur combat.

Au sud-ouest de Narva, nos troupes, efficacement soutenues par des avions de bataille, ont progressé après avoir repoussé de violentes contre-attaques ennemies.

En Italie, hormis des opérations de troupes de choc allemandes couronnées de succès, aux cours desquels l'ennemi a subi de lourdes pertes en hommes, on ne signale aucun événement particulier.

Des formations d'avions de combat et de bataille allemands ont attaqué efficacement, de jour, des bases ennemies dans la région de Lanciano, sur la côte Adriatique et, la nuit dernière, des objectifs dans la tête de pont de Nettuno.

12 avions ennemis ont été abattus hier au-dessus de l'Italie.

La nuit dernière, des avions de combat et des avions destructeurs allemands ont exécuté une violente attaque contre un convoi de ravitaillement ennemi au large de la côte de l'Afrique du Nord. Dans les eaux d'Alger, ils ont coulé deux contre-torpilleurs, 4 cargos jaugeant 29.000 tonnes et un grand pétrolier.

13 navires de commerce d'une jauge globale de 103.000 tonnes, deux gros transports de troupes et trois contre-torpilleurs ont été durement touchés.

Des formations de bombardiers ennemis ont attaqué, de jour, et au cours de la nuit dernière, des objectifs dans les pays occupés de l'Ouest. La nuit dernière, des avions britanniques ont exécuté une attaque terroriste contre la ville de Cologne. Des dégâts immobiliers considérables et des pertes parmi la population ont été causés principalement dans les quartiers habités.

Quelques appareils anglais ont effectué des raids contre la région de Berlin. En dépit de conditions défensives défavorables, 12 appareils ennemis ont été abattus.

La nuit dernière, de puissantes escadrilles d'avions de combat allemands ont bombardé le port de Hull sur la côte orientale de l'Angleterre. Plusieurs incendies étendus et de fortes destructions ont été observés dans la région des objectifs notamment dans le port.

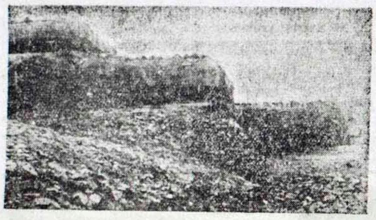

Une île fortifiée près de la côte bretonne. (Ph. Sipho)

SOUS LES AUSPICES DE LA L. V. F.

Le Lieutenant J. Doriot prendra la parole à Arras le 29 Avril et à Lille le 30 Avril

Deux grandes manifestations, destinées à glorifier le courage et l'héroïsme des combattants Français du front de l'Est, se dérouleront la semaine prochaine dans notre Région du Nord.

Salle des Concerts, à Arras, le samedi 29 avril. Palais des Beaux-Arts, à Lille, le dimanche 30 avril 1944, deux légionnaires, le sergent Desprès et le Lieutenant **JACQUES DORIOT**, prendron la parole.

Ils feront devant les habitants du Nord l'historique de la création de la L.V.F. et parleront des prodiges de courage et de vaillance réalisés par ces hommes admirables qui détiennent, selon le mot du Maréchal, « **une partie de l'honneur militaire Français** ».

Lorsque le 22 Juin 1941, la radio annonça au monde l'entrée des troupes du Reich en territoire soviétique, tous ceux de nos concitoyens qui conservaient un minimum de sens politique ou de bon sens tout court, comprirent aussitôt la portée historique de la décision prise par le Chef du Reich. La guerre prenait son véritable sens. Il était évident que la Werhmacht ne faisait que prendre les devants et qu'il s'agissait moins d'un conflit ordinaire, basé sur des nécessités économiques ou des considérations politiques que d'une véritable manifestation de l'instinct de conservation de notre continent tout entier.

En France, quelques hommes résolus pensèrent alors que notre pays ne pouvait rester à l'écart de la lutte gigantesque qui s'engageait. Ils se mirent en campagne afin de créer une Légion anti-bolchevique française, capable de représenter dignement nos couleurs et de nous aider à surmonter ainsi les rudes exigences de la défaite.

Le Maréchal de France, Chef de l'Etat, donna son assentiment à ce projet. Un comité fut créé qui comprenait, entre autres, les noms de **Marcel Déat** et de **Jacques Doriot**.

Ainsi donc, le nom du Lieutenant Doriot se trouvait mêlé, dès son origine, aux destinées de cette admirable phalange composée de milliers d'hommes venus de tous les horizons politiques : Anciens de la rue Dauremont, manifestants du 6 février, vétérans des bagarres du Quartier Latin, communistes repentis, tous ceux-là sentaient que les vieilles étiquettes partisanes étaient emportées au vent des jours nouveaux. Ils rejoignaient les membres du M.S.R., du R.N.P. et du P.P.F., qui apportaient volontairement leur contribution au creuset de l'effort national et européen.

Et l'épopée commença...

C'est tout cela que le Lieutenant **JACQUES DORIOT**, l'un des créateurs et des animateurs de la L.V.F., rappellera prochainement aux habitants du Nord.

L'homme politique qui sut mettre ses actes en accord avec ses paroles et qui n'hésita pas à prêcher l'exemple au péril de sa vie pour montrer aux Français leur véritable devoir, viendra glorifier ses compagnons de luttes et de souffrances.

Puisse son éloquence passionnée convaincre les Français que dans cette bataille titanesque où se joue notre civilisation, il n'est pas d'autre voie de salut pour leur pays que de se serrer autour de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie, pour que nos enfants puissent enfin mener une existence d'hommes dans une Europe réconciliée !...

LA TURQUIE cessera-t-elle ses fournitures de chrome à l'Allemagne ?

Nous lisons dans les journaux belges :

La Wilhelmstrasse n'étant pas encore en possession de détails au sujet de la déclaration du ministre turc des Affaires étrangères, suivant laquelle la Turquie, cédant à la pression anglo-américaine, mettrait fin à ses fournitures de chrome à l'Allemagne, les milieux officiels allemands n'ont pas encore fait connaître leur point de vue.

Dans les milieux politiques berlinois, on laisse toutefois comprendre que l'Allemagne est en possession d'accords formels signés par la Turquie et qu'un refus de poursuivre les fournitures de chrome pourrait créer une situation ayant le caractère d'un ultimatum. En général, on considère cette évolution comme faisant partie de la campagne menée contre les neutres pour qu'ils prennent sous l'une ou l'autre forme, part à la guerre à côté des Alliés.

LA POPULATION DE GALICIE s'est comportée de façon exemplaire

déclare le docteur Frank

Cracovie, 21. — Au nom des membres du cabinet du Gouvernement général, le gouverneur Dr Frank vient de faire une déclaration dans laquelle il souligne que la population des régions de Galicie, touchée par la guerre, s'est comportée d'une façon exemplaire.

Il a ajouté qu'il en est de même pour la population polonaise qui, par son comportement, dit-il, a prouvé qu'elle comprend parfaitement que seul le maintien de la puissance militaire allemande est de nature à garantir son existence. Cette union se manifeste cependant d'une façon toute particulière entre les dirigeants allemands et la population ukrainienne. Etant donné que l'attitude des Ukrainiens et des Polonais a démontré lumineusement que ses populations abhorrent le bolchevisme, il est nécessaire, a ajouté le Dr Frank, que les autorités du Gouvernement général protestent contre les traitements scandaleux, les massacres dont les bolchevistes se rendent coupables à l'égard de certaines parties de ces populations étrangères résidant dans les régions touchées par les hostilités.

Nous protestons solennellement devant l'opinion mondiale tout entière, déclare le Dr Frank, contre cette façon de faire la guerre, spécifiquement judéo-bolcheviste.

Amsterdam, 21 — Le service d'informations britannique annonce le décès survenu vendredi matin à Londres, de Lord Snell, speaker adjoint de la Chambre des Lords.

Le 88e anniversaire du maréchal Pétain

Vichy, 21. — Dans trois jours, il y aura 88 ans que naissait Philippe Pétain, le 24 avril 1856, à Cauchy-à-la-Tour, dans le Pas-de-Calais.

A l'occasion de cet anniversaire, la garde personnelle du chef de l'Etat s'est réunie au cours d'une prise d'armes et lui a renouvelé le témoignage de son attachement.

A 5 kilomètres de Vichy se trouve le château de Charmeilles, résidence d'été du chef de l'Etat. C'est dans la cour de ce château qu'eut lieu la cérémonie.

Après avoir passé la revue de la garde, le maréchal a épinglé médailles militaires et croix de guerre sur les poitrines des officiers, sous officiers et gendarmes, leurs titulaires. Devant ses yeux passèrent sans doute tous les régiments qu'il a vu défiler, les Saint-Cyriens, les petits chasseurs, les pantalons rouges du 33e d'Arras, les burnous et les chéchias de l'armée d'Afrique, et jusqu'aux kakis de 1940.

« Vous me rappelez les années de ma jeunesse », déclara le maréchal à ses hommes après le défilé.

Des avions de la marine américaine attaquent Sumatra

Tokio, 21. — Un communiqué publié vendredi après-midi par le grand quartier japonais annonce que des unités de la flotte ennemie, opérant en formation de combat, ont fait leur apparition, dans la matinée du 18 avril, à l'Ouest de Sumatra. Leurs avions de bord ont exécuté une attaque contre la localité de Sabang, située sur la côte occidentale de l'île.

Le communiqué ajoute que dix des appareils assaillants ont été abattus par la défense nippone qui n'a subi que de légères pertes.

La guerre aux bandits, en territoire grec. (Ph. Belgapress)

Le sort de l'Europe est lié à celui d'Hitler

affirme Léon Degrelle dans une allocution radiodiffusee

Paris, 20. — A l'occasion de l'anniversaire du Fuehrer, le S. S. Hauptsturmefuehrer Degrelle, chef de la brigade S.S. de Walonnie, a prononcé, ce soir au micro de Radio Paris une allocution dans laquelle, après avoir rendu hommage à Aolf Hitler « homme d'Etat prodigieux, qui tient dans ses mains rudes des vingt peuples européens, guerrier aux réactions éblouissantes ou aux longues patiences plus belles que les élans les plus foudroyants, et qui est aussi un étonnant poète, un cœur merveilleusement ouvert aux vibrations des âmes les plus discrètes. »

Il a ajouté : « Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, le sort de l'Europe est lié désormais au sort d'Hitler. Lui présent, tout peut encore être sauvé. Lui absent, tout saute, en quinze jours, les Soviets balaient tout. Ils n'auront même pas le temps d'arriver dans une ville que partout, la lie de la population sera montée à l'assaut, au meurtre et au pillage. On marchera dans le sang jusqu'aux genoux. Les bourgeois anglophiles seront nettoyés, même s'ils ont sur eux la photo de Churchill. Le clergé, même s'il a béni Staline sera débité à la scie mécanique comme les collègues d'Irun ou de Barcelone furent servis en tranches en 1936.

» Les Soviets vainqueurs ? C'est l'explosion bestiale, c'est l'Europe s'effondrant pour cent ans.

» Et qui, sinon Hitler, peut empêcher les Soviets d'être vainqueurs ? Qui ? les Américains et les Anglais, flanqués de juifs, de noirs, d'Hindous café au lait, alors que quelques divisions allemandes suffisent pour les clouer au sol, depuis des mois à Cassino et à Nettuno ? Seul Hitler tient solidement en mains des millions d'hommes qui peuvent faire le barrage. En dehors de lui, il y a les jacasseries de Churchill et de Roosevelt, les effets de poitrine de de Gaulle, mais tout cela est incapable d'arrêter dix, ou vingt mille panzers rouges, suivis de cinq ou six divisions d'asiates déchaînés, fils grimaçants de hordes millénaires.

L'avenir

» L'Europe instinctivement, sens cela, même lorsqu'elle veut se mentir à elle-même, et c'est cette angoisse qui fait que des millions d'hommes en ce jour d'anniversaire, pensent intensément à celui dont la vie est désormais soudé à la vie tragique de chacun de nos peuples. Mais il n'y a pas que de la crainte dans tous ces visages tournés vers le Fuehrer, il y a aussi de la foi. L'humanité qui souffre y eut un avenir qui soit non seulement débarrassé d'un péril hallucinant, mais qui soit transfiguré par une puissante révolution sociale. La vie d'Hitler, ce fut pendant vingt ans, la lutte pour cette révolution. La guerre n'aura été qu'une période de stationnement cuel que le Fuehrer ne voulait pas. Des millions de révolutionnaires savent que la transformation sociale de l'Europe sera le grand événement de l'après-guerre. Du sang du front naîtra la révolution socialiste. Le Fuehrer la veut, la prépare, fera tout pour la hâter, nous savons qu'elle est sa raison de lutter, que tout son combat fut dominé par la volonté d'apporter aux travailleurs la justice, l'aisance, le respect. Le soldat qui se bat, qui souffre, offre ses tourments, sans regret, parce que cette espérance crûlante le soutient. Pour nous, la guerre n'est qu'une étape à franchir le plus tôt possible, au delà de la guerre, il y a la révolution puissante et pacifique qui, enfin, fera de l'Europe hier disloquée par les maffias sans scrupules la grande communauté socialiste que chaque peuple attendait.

» Aussi, si nos regards en ce jour de fête se tournent-ils vers Hitler avec ferveur, car Hilter est le sauveur, le seul, qui pourra refouler Staline et ses hordes, il est le seul qui maintiendra la civilisation de nos vieux pays promis par le bolchevisme à un anéantissement monstrueux, il est le seul qui puisse au lendemain de la victoire donner le bonheur à des centaines de millions de travailleurs européens, cent fois bernés par les démocraties, cent fois, hélas, saignés par elles. »

PETIOT ARRÊTÉ A LA FRONTIÈRE ESPAGNOLE ?

Le bruit en a couru mais n'a pas été confirmé

Paris, 21. — Le bruit a couru ce soir au Palais qu'une dépêche de Bordeaux venait de parvenir ici, annonçant l'arrivée dans cette ville du Dr Petiot, arrêté à la frontière espagnole et transféré à Bordeaux.

Au Parquet du Procureur, on a déclaré n'avoir aucune connaissance de cette information. Au cabinet du juge d'instruction, M. Berry, on n'a pas pu davantage obtenir confirmation de cette arrestation.

UNE CONFRONTATION SANS RÉSULTAT

Paris, 21. — Hier après-midi, M. Berry, juge d'instruction, a confronté le marchand de meubles Roland Porchon, qui était assisté de ses défenseurs, avec l'ancien greffier René Nézondet, puis avec l'inspecteur Bouygues, de la police criminelle, qui avait été entendu hier à titre de témoin.

Dans ses déclarations, Porchon avait affirmé qu'en juin 1943, Nézondet lui avait dit que le Dr Petiot supprimait les gens qu'il devait faire passer dans l'autre zone.

Devant M. Berry, Nézondet nie avoir tenu ces propos.

Il explique qu'après sa libération il a été convoqué à la police judiciaire et qu'il a connu l'affaire à ce moment-là seulement.

Porchon, de son côté, maintient ses affirmations et précise qu'après la révélation de Nézondet, il a averti son ami l'inspecteur Bouygues.

Le marchand de meubles ajoute qu'il a suivi aussitôt les conseils de Nézondet et s'est rendu immédiatement après la libération du Dr Petiot au quai des Orfèvres.

L'inspecteur Bouygues semble gêné

L'inspecteur Bouygues, ami de Porchon, qui se trouvait en flagrant délit de contradiction avec lui, est alors introduit.

Pendant deux heures, le marchand de meubles essaye de lui faire reconnaître qu'il lui avait r-lé de l'affaire en mars 194

L'inspecteur a tout nié, mais devant la multiplicité des détails fournis par l'inculpé, il n'a su que répondre faiblement que -- n'était pas vrai.

M. Berry s'est vu contraint de clore ce débat stérile, après que les avocats de Porchon eussent demandé la mise en liberté provisoire de leur client.

LA DÉCHÉANCE DE VERIN ET DE WEISS

Vichy, 21. — Le J.O. publie la déchéance de la nationalité française de M. **Vérin**, président du tribunal de première instance d'Oran et du général d'aviation **Pierre Weiss**.

Poste de garde germano-bulgare sur la côte de Macédoine. (Ph. Sipho)

Les tricheurs

La lettre de Cyprien Quinet que le « Réveil » a reproduit textuellement hier, n'a, en elle-même rien d'extraordinaire mais elle caractérise un procédé, une méthode.

Que l'ex-président du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais demande à ses compagnons de travail de faire confiance à leur syndicat légal ne peut surprendre. Un syndicaliste convaincu se doit de faire un essai loyal des moyens nouveaux mis à sa disposition : syndicat unique, charte du travail, pour faire aboutir les revendications exposées depuis longtemps.

M. Quinet ne peut donc que condamner le contenu d'un tract qui pousse à la rebellion et à une sorte de dissidence intérieure, en abusant du prestige de sa signature, ce qui est particulièrement grave.

Cet abus de confiance est symptomatique des méthodes employées par ceux qui, dans les différents secteurs de l'activité et de la vie nationale, fomentent la révolte contre tout ce qui émane du gouvernement légal de la France.

Pour empêcher qu'un accord durable puisse intervenir entre le patronat et le salariat, il faut que les deux camps ne puissent se rencontrer que devant une barrière qui, souvent, prend la forme d'une barricade.

Par des contacts fréquents et directs, chacun y mettant sa bonne foi et sa volonté d'aboutir, toutes les questions, même les plus épineuses, peuvent être résolues à la satisfaction des demandeurs et des opposants.

Les auteurs du tract, signé faussement Quinet, le savaient fort bien. Comme la classe ouvrière, et dans le cas présent : les mineurs, ne sont pour ces nouveaux amis du peuple, qu'une troupe dont ils veulent se servir dans des buts purement et exclusivement politiques, ils se devaient donc de maintenir la lutte des classes.

Ils l'ont fait au moyen d'un faux, d'une tricherie.

Est-il nécessaire de chercher longuement pour découvrir les responsables ?

Qui donc a toujours triché, en nous promettant une aide massive pour nous faire déclarer la guerre, en nous abandonnant au moment du plus fort combat ? Qui a triché vis-à-vis des Puissances pour les entraîner dans la guerre ?

Qui triche maintenant en s'attaquant aux civils au lieu de se battre contre les soldats ?

Ces tricheurs le font par atavisme, par mystique et par tradition. Les Juifs rognaient les pièces de monnaie, faisaient usages de faux poids et de mesures truquées. En diplomatie et en politique ils emploient les faux documents... c'est normal.

A. LECLERCQ.

LE DEUXIÈME BOMBARDEMENT DE PARIS ET SA BANLIEUE

Un premier bilan : 162 morts, pour les 18me et 19me Arrondissements 134 morts, pour 5 localités du Nord de la Seine

Paris, 21. — Pour la seconde fois en trois jours, Paris et sa banlieue ont vécu une nuit de terreur. Il était à peine minuit lorsque l'alerte sonna ; le ciel s'emplit de fusées éclairantes et le fracas des bombes retentit de toutes parts. Les Parisiens tirés de leur sommeil comprirent que la Capitale même était visée et beaucoup, pour la première fois, descendirent dans les abris.

Pendant deux heures, les bombes tombèrent sur les 18e et 19e arrondissements, et la banlieue Nord de Paris. Les premiers secours s'organisèrent à la lueur des incendies et une multitude de pauvres gens chargés de valises et de ballots hétéroclites, refluèrent vers le centre de la ville. Beaucoup étaient aidés par des jeunes secouristes.

Les points de chute étaient nombreux, particulièrement dans le quartier de Montmartre ; des immeubles de quatre ou cinq étages n'étaient plus que des amas de décombres fumants d'où émergeaient des morceaux de charpentes.

Des barrages avaient été établis pour empêcher la foule d'approcher des endroits où se trouvaient des bombes à retardement.

Bombes à retardement

Dans la banlieue Nord de la Capitale règne la même atmosphère tragique ; des maisons effondrées flambent encore. Les arbres sont couverts de poussière, dans leurs branches restent accrochés du linge, et des débris de toutes sortes qui se balancent au vent. D'énormes entonnoirs s'ouvrent dans les rues, au bord desquels on a planté des écriteaux hâtivement confectionnés « Bombes à retardement ».

Le cardinal Suhard, archevêque de Paris, a rendu visite aux morgues improvisées, venant apporter aux vivants le réconfort de sa présence.

Le marquis de Mun, président de la Croix-Rouge Française, s'est également incliné devant les corps des victimes.

A MONTMARTRE

Paris, 21. — Plus de 50 points de chute sont signalés dans le quartier que semble protéger le Sacré-Cœur de Montmartre qui, lui-même, n'a été épargné que par miracle.

La basilique est entourée de cratères béants qui s'ouvrent à 20 mètres de ses murailles blanches, des vitraux ont volé en éclats, l'école paroissiale a été détruite, le square Saint-Pierre est bouleversé par les bombes.

Au pied de la butte Montmartre gisent sous les ruines des maisons détruites, des morts et des blessés que les sauveteurs arrachent par dizaines aux décombres.

Les rues sont sillonnees par les voitures des pompiers et les camions du Comité ouvrier de secours immédiat.

Le préfet de la Seine et le préfet de police prodiguent des consolations aux sinistrés.

Ils passent dans ces hangars dans ces garages où sur un lit de paille on a couché les cadavres surpris par la mort.

296 MORTS, 314 BLESSÉS

Dans la soirée, un premier bilan annonçait que le nombre des victimes de ces raids s'élevait à 296 morts pour Paris et le département de la Seine, se répartissant comme suit :

162 morts pour les 18e et 19e arrondissements.

134 morts pour les cinq localités du nord du département de la Seine.

A 21 heures, on comptait 314 blessés hospitalisés.

Pour assurer le ravitaillement

Paris, 21. — En accord avec M. Cathala, ministre de l'Agriculture, M. François Chasseigne, secrétaire d'Etat au Ravitaillement, a pris les mesures nécessaires pour assurer le ravitaillement de Paris et de sa banlieue en toutes éventualités.

On annonce d'autre part, qu'à Paris, en raison des circonstances, le lait ne pourra être distribué que vers la fin de la matinée, demain. Seuls les enfants en bas âge pourront être servis.

Après l'odieux bombardement DE ROUEN

Dans la nuit du 18 au 19 avril, la ville de Rouen a subi un bombardement qui a touché exclusivement les quartiers d'habitation de la cité. Lors de cette attaque, au cours de laquelle des centaines et des centaines de Français ont été tués, la cathédrale Notre-Dame a été également très endommagée. Ainsi, un chef-d'œuvre de l'architecture gothique, qui prenait une place prédominante parmi les monuments européens, est anéanti. Dans sa beauté unique, il montrait tous les charmes de l'architecture médiévale.

Simultanément ont été touchés le palais de justice, le palais du Bourgtheroulde, qui comptaient parmi les plus belles œuvres du moyen âge. La manière sans scrupule de destruction des pirates de l'air anglo-américains ne nous offre rien qui puisse nous étonner, mais il faut souligner la part de responsabilité de la Wehrmacht pour la protection des trésors d'art de l'Humanité en opposition aux méthodes des aviateurs alliés.

En 1940

Déjà durant cette guerre, la cathédrale de Rouen avait failli être détruite. C'es grâce à l'intervention héroïque des soldats allemands que ce monument a pu être conservé à la nation française.

C'était les 9, 10 et 11 juin 1940, au moment où les troupes allemandes atteignaient Rouen.

Par suite des combats et surtout en raison de l'incendie volontaire allumé par les Anglais en retraite, tous les quartiers situés autour de la cathédrale étaient transformés en une véritable mer de flammes.

Sans scrupule, les Anglais anéantissaient, durant leur fuite, tout ce qui pouvait être détruit. Au moment où la circulation était encore intense dans la ville, ils détruisaient, sans avertissement préalable, le grand pont sur la Seine, causant la mort de centaines de personnes. Le dépôt d'huile sur la rive opposée était incendié (il y avait 120.000 hectolitres de carburant) et brûlait comme une torche.

Le cargo de 2.000 tonnes « Liège », qui était ancré au milieu de la Seine, fut incendié par les flammèches et à son tour mettait le feu aux maisons environnantes.

Une mer de flammes

Ainsi, tout le quartier aux approches du sanctuaire se transformait en une véritable mer de flammes qui, de plus en plus, avançait vers la cathédrale. On désespérait de la sauver. On ne voyait aucune possibilité de circonscrire le feu. Le 10 juin 1940, vers midi, à la vision effroyable qui s'offrait à ses yeux, le général von Kluge, commandant de la 4e armée, qui atteignait la capitale normande, donnait l'ordre de sauver en tout cas le monument historique et de mettre les pionniers en action pour protéger le monument historique.

A 14 h., une compagnie de pionniers arrivait pour prendre des mesures de protection. Mais les moyens dont on disposait pour combattre le sinistre étaient ahurissants.

Difficultés

Quand on y pense aujourd'hui, on ne peut manquer de trouver presque incompréhensible qu'une grande ville comme Rouen, qui compte 125.000 habitants, ne possédât qu'un corps de pompiers volontaires de 92 hommes. Où étaient ces 92 hommes ? On les rechercha. 70 étaient en fuite et les 22 autres ne savaient où donner de la tête. A grand peine, on réussit à mettre en action une pompe à incendie. On essaya avec une seule conduite d'eau de combattre le feu. Le capitaine commandant la compagnie de pionniers, ne parvenait pas à croire que c'était le seul matériel dont disposât Rouen.

Il demanda si d'autres pompes à incendie n'étaient pas disponibles, mais on lui répondit qu'il était insensé d'amener d'autres pompes car la conduite d'eau ne pouvait donner davantage. Personne n'avait pensé qu'à 300 mètres de là, coulait la Seine qui pouvait fournir l'eau à profusion, de quoi éteindre le feu. Une heure après, sur l'ordre du commandant allemand 4 motos-pompes étaient mises en action et dirigeaient leur jet vers les flammes. Toute l'initiative pour combattre l'incendie restait entre les mains des Allemands, car les quelques pompiers français n'avaient guère de connaissances pratiques.

Des canons anti-chars en action

Le travail des pionniers allemands fut surhumain ; mais le feu ne s'atténue point. Après plusieurs heures d'efforts, le commandant qui voyait qu'il n'y avait rien à faire, donna l'ordre de faire sauter les maisons autour de la cathédrale. On n'y réussit que partiellement, car en divers endroits, de solides portiques restaient encore debout. Le seul moyen de les détruire, était de les abattre à l'aide de canons anti-chars ; d'une distance de 50 mètres, on ouvrit le feu et les portiques s'écroulèrent. Malheureusement, cruel destin, car l'homme auquel on doit la sauvegarde de la cathédrale, atteint par un éclat d'obus qui ricochait, dut être transporté à l'hôpital, blessé au poumon. Mais revenons aux événements qui se déroulaient autour de la cathédrale. Toutes les maisons environnantes, les monuments étaient détruits ; mais le feu se propageait à une des tours, la tour de Beurre, construite au 15e siècle avec l'argent des Rouennais, qui voulaient profiter des matières grasses les jours de jeûne. En peu de temps, la grande tour fut en flammes. Les planches d'un échafaudage enserrant l'édifice avaient pris feu. Cette installation devait servir de protection contre l'incendie et on devait mettre des sacs de sable sur les planches afin d'isoler l'église ; mais ce projet n'avait jamais été exécuté parce qu'en Normandie on se croyait protégé par la ligne Maginot contre tous les événements de guerre et on était loin d'imaginer que les Allemands pussent un jour pénétrer dans Rouen.

La cathédrale de ROUEN, sévèrement endommagée. (Ph. Sado)

Sauvée !

Cet optimisme paraissait devenir fatal à la cathédrale. L'échafaudage propageait le feu aux charpentes de la nef latérale sud et le feu se communiquait à l'église, menaçant de détruire les orgues. Comment éviter la catastrophe ? Comment enrayer le sinistre ? Epuisés par plusieurs heures de lutte ininterrompue au milieu de cette mer de flammes, les pionniers étaient à bout. Sur le corps d'un officier et de nombreux hommes on remarquait des brûlures. Mais le devoir à accomplir revigora l'énergie humaine et les travaux de sauvetage devaient continuer avec l'aide des 22 pompiers français. Travail surhumain, heureusement couronné de succès.

L'adjoint au maire de la ville, un des seuls à ne pas avoir quitté son poste, transmettait au représentant de l'armée allemande les remerciements de la Cité. Notre-Dame de Rouen était sauvée. La nuit commençait à tomber. On prévint le commandant militaire de l'armée que son ordre avait été exécuté grâce à l'action héroïque des pionniers allemands, le sanctuaire national français était conservé à la France.

Les ex-alliés de la France en détruisant dans leur colère les quartiers d'habitation et les monuments historiques de la France se mettent au ban de la civilisation. Rouen est devenue un véritable champ de ruines. Les maisons du Vieux Marché sur lequel les Anglais brûlèrent jadis Jeanne d'Arc sont partiellement détruites. A 10 mètres du monument de la sainte nationale, une bombe est tombée. Il semble que les Anglais aient pensé atteindre dans Rouen le souvenir de Jeanne d'Arc.

P.B. CH.

Le bombardement de Rouen

« UN MANQUE DE JUGEMENT ET DE SIMPLE BON SENS »

souligne Mgr Petit de Juleville

Rouen, 21. — Mgr **Petit de Juleville**, archevêque de Rouen, dont la cathédrale a été si durement atteinte par le récent bombardement de la ville, a exprimé la douleur qu'il éprouvait devant tant de détresses et de maux. Il a souligné la brutalité et l'inutilité de tels bombardements « C'est de la part de ceux qui le font un manque de jugement et de simple bon sens », a déclaré le prélat. Il a terminé en exprimant sa reconnaissance envers les jeunes et tous ceux qui s'étaient dévoués au secours des victimes.

De son côté, M. **Stackler**, maire de Rouen, a flétri la sauvagerie d'une attaque qui n'a pas épargné le Palais de Justice de Rouen, qui n'a pas son pareil au monde. On ne saurait trouver, a-t-il dit, aucune justification, aucune raison à cet assassinat pur et simple. »

LE BILAN DU BOMBARDEMENT DES VILLES DU PAS-de-CALAIS

Nous avons donné hier un premier chiffre résultant du dénombrement des victimes du bombardement de plusieurs villes du Pas-de-Calais, au cours de la nuit de jeudi à vendredi.

A l'heure actuelle, ce tragique bilan s'établit comme suit : 204 morts, 60 blessés graves et 140 blessés légers.

Les obsèques auront lieu lundi, à 10 h., dans les deux paroisses.

« Nos anciens alliés s'acharnent sur notre pays... ...mes pensées ne vous abandonnent pas »,

déclare le Maréchal Pétain

Vichy, 21. — Vendredi soir, la radio française a diffusé une déclaration du Maréchal PÉTAIN et une autre du président Laval, dans lesquelles ceux-ci prennent position contre les bombardements terroristes de villes françaises par l'aviation anglo-américaine. « Des bombardements d'une violence et d'une cruauté inconnues à ce jour, a dit le Maréchal, ont semé la terreur et la désolation à Paris et dans sa banlieue ouvrière, à Rouen et dans d'autres régions encore. Des milliers de morts et de blessés gisent sous les décombres. Cette catastrophe plonge la France tout entière dans un affreux malheur. A un moment où notre pays est complètement désarmé, nos anciens alliés s'acharnent sur lui. Dans votre douleur, qui est la mienne, mes pensées ne vous abandonnent pas »

« C'EST DANS LE MALHEUR QUE SE RÉVÈLE LA FORCE DE CARACTÈRE D'UN PEUPLE »

déclare le Président Laval

De son côté M. LAVAL a déclaré :

« Au moment où la douleur et le deuil affectent tant de familles françaises mes pensées vont à tous ceux qui pleurent, ma gratitude à tous ceux qui se sacrifient pour adoucir les misères. Demain, lors de la cérémonie funèbre qui aura lieu dans un cimetière de la banlieue de Paris, M. Henriot, secrétaire d'Etat s'inclinera devant les cercueils, en mon nom personnel et au nom du gouvernement.

» La guerre prend un caractère des plus odieux lorsqu'elle est dirigée contre une population civile sans défense.

» Les dernières attaques aériennes prouvent les intentions bien définies de ceux qui, sous prétexte de vouloir libérer la France, n'y sèment que ruines et désolation.

» C'est cependant dans le malheur que se révèle la force de caractère d'un peuple. Nous saurons surmonter toutes ces épreuves si nous nous unissons dans l'idée de la patrie et de la communauté qui nous réunit. »

PETIOT ARRÊTÉ A LA FRONTIÈRE ESPAGNOLE ?

Le bruit en a couru mais n'a pas été confirmé

Paris, 21. — Le bruit a couru ce soir au Palais qu'une dépêche de Bordeaux venait de parvenir ici, annonçant l'arrivée dans cette ville du Dr Petiot, arrêté à la frontière espagnole et transféré à Bordeaux.

Au Parquet du Procureur, on a déclaré n'avoir aucune connaissance de cette information. Au cabinet du juge d'instruction, M. Berry, on n'a pas pu davantage obtenir confirmation de cette arrestation.

UNE CONFRONTATION SANS RÉSULTAT

Paris, 21. — Hier après-midi, M. Berry, juge d'instruction, a confronté le marchand de meubles Roland Porchon, qui était assisté de ses défenseurs, avec l'ancien greffier René Nézondet, puis avec l'inspecteur Bouygues, de la police criminelle, qui avait été entendu hier à titre de témoin.

Dans ses déclarations, Porchon avait affirmé qu'en juin 1943, Nézondet lui avait dit que le Dr Petiot supprimait les gens qu'il devait faire passer dans l'autre zone.

Devant M. Berry, Nézondet nie avoir tenu ces propos.

Il explique qu'après sa libération il a été convoqué à la police judiciaire et qu'il a connu l'affaire à ce moment-là seulement.

Porchon, de son côté, maintient ses affirmations et précise qu'après la révélation de Nézondet, il a averti son ami l'inspecteur Bouygues.

Le marchand de meubles ajoute qu'il a suivi aussitôt les conseils de Nézondet et s'est rendu immédiatement après la libération du Dr Petiot au quai des Orfèvres.

L'inspecteur Bouygues semble gêné

L'inspecteur Bouygues, ami de Porchon, qui se trouvait en flagrant délit de contradiction avec lui, est alors introduit.

Pendant deux heures, le marchand de meubles essaye de lui faire reconnaître qu'il lui avait relé de l'affaire en mars 194

L'inspecteur a tout nié, mais devant la multiplicité des détails fournis par l'inculpé, il n'a su que répondre faiblement que n'était pas vrai.

M. Berry s'est vu contraint de clore ce débat stérile, après que les avocats de Porchon eussent demandé la mise en liberté provisoire de leur client.

LA DÉCHÉANCE DE VLRIN

QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE — N° 114

* *

LUNDI 24 AVRIL 1944

LE RÈVEIL DU NORD

186, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

LA FINLANDE a rejeté les propositions de paix de l'U.R.S.S.

Stockholm, 23. — Le faisant fonction de commissaire aux Affaires étrangères soviétique, le commissaire Vychinski a, d'après la radio de Moscou, fait une déclaration à la conférence de presse, sur les relations finlando-soviétiques

Vychinski a rappelé que les conditions d'armistice soviétiques étaient contenues dans les 6 points bien connus, publiés en mars. La réponse du gouvernement finlandais, qui fut remise au début de mars à la mission soviétique à Stockholm n'a pas été considérée comme satisfaisante par le gouvernement soviétique. Le gouvernement finlandais a été informé que les conditions transmises par Paasikivi sous forme de 6 points constituaient un minimum élémentaire, et que le gouvernement soviétique attendait une réponse positive dans une semaine ; l'expiration de ce délai serait considérée comme un refus des conditions soviétiques.

La Finlande aurait à payer à l'Union Soviétique, une indemnité de 600 millions de dollars des Etats-Unis, payables en 5 ans en marchandises. Petsamo et son territoire seraient restitués.

Refus Finlandais

Dans sa réponse du 20 avril, la Finlande a fait connaître que les propositions n'étaient pas réalisables, déjà en partie pour des motifs techniques. Elles anéantiraient, dans les grandes lignes, toute possibilité pour la Finlande de continuer à subsister comme Etat indépendant et imposeraient au peuple finlandais des charges qui dépasseraient de loin ses forces.

Les propositions soviétiques n'offraient donc aucune possibilité pour le rétablissement de conditions de paix avec l'Union Sovietique.

Le 22 avril, le gouvernement soviétique a répondu qu'il prenait donc note de ce que le gouvernement finlandais, dans sa réponse, avait repoussé les conditions soviétiques comme bases de négociations et avait rompu les pourparlers d'armistice.

Le point de vue soviétique

L'Union Soviétique ne considère pas comme pertinente l'objection de la Finlande que les propositions soviétiques étaient irréalisables en partie pour des motifs techniques.

La demande d'indemnité soviétique était justifiée parce que c'était la Finlande qui avait attaqué l'Union Soviétique.

En terminant, Vichinsky a tenté de réfuter l'objection du gouvernement finlandais d'après laquelle l'acceptation des conditions soviétiques aurait menacé l'indépendance de la Finlande, en prétendant que la Finlande ne possédait déjà plus d'indépendance comme Etat, par suite de l'aide militaire allemande.

Là dessus, le gouvernement finlandais répondit, le 7 mars, que cependant les conditions soviétiques, qui mettaient en jeu l'existence du pays tout entier, ne pouvaient être acceptées d'avance sans en connaître l'interprétation. Vychinski qualifia cette réponse d'après sa nature, comme négative. Néanmoins, le gouvernement soviétique a proposé au gouvernement finlandais d'envoyer un ou plusieurs délégués à Moscou pour prendre connaissance de l'interprétation des conditions soviétiques.

Les propositions

Le 26 mars, Paasikivi et Enkel sont arrivés à Moscou. Des réunions ont eu lieu entre eux les 27 et 29 mars, et Molotov et Dekanosow. Le gouvernement soviétique a alors proposé à la Finlande de rompre pour fin avril au plus tard, les relations avec l'Allemagne et d'interner les troupes et les navires de guerre allemands en Finlande, ou de chasser les troupes et les navires allemands des frontières de la Finlande.

Le gouvernement soviétique offrait pour cela l'assistance de ses troupes.

En outre, la Finlande devrait libérer immédiatement les prisonniers de guerre soviétiques et alliés et les civils arrêtés. La moitié de l'armée finlandaise devrait être démobilisée dans le courant du mois de mai, tandis qu'au cours des mois de juin et juillet, l'armée finlandaise se serait ramenée sur le pied de paix.

Un groupe de blindés des N S K K en marche. (Ph. Graphopresse).

Les troupes germano-hongroises livrent de durs combats offensifs entre les Carpathes et le Dniester supérieur

Au cours de raids contre Ham, Coblence, Dusseldorf et Brunswick, 73 avions alliés ont été abattus

Quartier général du Fuehrer, 23. — Le Haut commandement des forces armées allemandes communique: Dans la région de Sébastopol, sur le Dniester inférieur et en Bukovine, il n'y a eu, hier, que des combats locaux.

Au-dessus de la Crimée, des avions de chasse et de bataille allemanss ont abattu 20 avions ennemis en n'en perdant eux-mêmes qu'un seul.

Entre les Carpathes et le Dniester supérieur, les troupes allemandes et hongroises ont continué à rejeter les Soviets après de durs combats offensifs. Des contre-attaques ennemies furent repoussées.

Dans le secteur sud du front de l'Est, le 176e bataillon de fusiliers brandebourgeois, sous le commandement du capitaine Wrons, s'est particulièrement distingué pendant ces dernières semaines.

Au sud-ouest de Narva, nos attaques en terrain marécageux, ont fait de nouveaux progrès, malgré une opiniâtre résistance ennemie.

En Italie, aucune opération importante n'a eu lieu.

Dans la soirée du 22 avril, des bombardiers Nord-Américains ont attaqué plusieurs localités de l'Allemagne occidentale. C'est surtout dans les quartiers habités des villes de Hamm et de Coblence qu'il y eut des dégâts et des pertes parmi la population. Au cours de durs combats aériens, et par l'artillerie de la D.C.A., 37 avions Nord-Américains, pour la plupart des bombardiers quadrimoteurs, ont été détruits.

Des bombardiers britanniques ont effectué la nuit dernière des attaques terroristes contre plusieurs villes de l'ouest et du centre de l'Allemagne. C'est surtout dans les quartiers habités de Dusseldorf et de Brünswick que des dégâts et des pertes parmi la population furent causés. Au cours de ces attaques, les forces de la défense antiaérienne ont détruit, ainsi qu'au-dessus des territoires occupés de l'Ouest, 36 bombardiers britanniques.

Des avions de combat allemands du type rapide, ont attaqué la nuit dernière, avec grand succès, des objectifs isolés de l'Est de l'Angleterre.

Si le Sacré-Cœur a été épargné, il n'en fut pas de même de ses environs immédiats. (Ph. Sipho).

DU 15 AU 22 AVRIL

1.800 Français ont été tués *par les raids aériens alliés*

2.200 personnes ont été blessées

Vichy, 23. — Pendant la semaine du 15 au 22 avril, de nombreuses localités, des villes importantes du Nord, du Nord-Ouest de la France, ainsi que de Paris et sa banlieue, ont été bombardées par l'aviation anglo-américaine.

Ces raids ont coûté la vie de 1.800 Français et l'on compte, de plus, 2.200 blessés environ, parmi les-quels certains sont grièvement atteints.

Indiquons qu'au cours de la semaine précédente, un seul raid sur une grande ville du Nord, avait tue 534 personnes et blessés 450.

546 MORTS, 461 BLESSÉS au dernier bombardement de Paris

Paris, 23. — Le bombardement aérien de la nuit du 20 au 21 avril, bilan cet après-midi à 17 h. 30 : 546 morts et 461 blessés

Ce bilan se décompose ainsi :

18e arrondissement : 309 morts et 251 blessés.

Saint-Ouen : 131 morts et 95 blessés.

Saint-Denis : 89 morts et 90 blessés.

Aubervilliers - La Courneuve : 11 morts et 9 blessés.

Puteaux : 4 morts et 3 blessés.

19e arrondissement : 2 morts et 3 blessés.

Dans deux autres localités et un arrondissement de Paris, on compte dix blessés.

MERCREDI, A NOTRE-DAME

Paris, 23. — Un service solennel, auquel seront invitées les familles des victimes du bombardement de la capitale sera célébré mercredi prochain à 10 h. à Notre-Dame de Paris.

On annonce, en effet, que les obsèques des victimes ne donneront lieu à aucune cérémonie collective et officielle.

Dans les décombres

Paris, 23. — Les équipes de sauvetage s'acharnent toujours à déblayer les ruines, car on espère encore retirer vivantes des décombres des personnes se trouvant emmurées dans des caves. A Montmartre se trouvent encore 30 personnes dans les caves de deux immeubles effondrées ; les pompiers ont pratiqué des bouches d'aération et font parvenir de l'air frais à l'aide de longs tuyaux.

Au cours de la journée d'hier 8 cadavres ont été découverts dans le 18e arrondissement.

La Préfecture de Versailles annonce qu'à la suite du dernier bombardement de Seine-et-Oise, 274 cadavres ont été dégagés des décombres. Un homme a pu être sorti d'une cave dans laquelle il s'était réfugié et où il était resté quatre jours enfermé sans boire et sans manger.

D'autre part, on a retiré ce matin, cinq survivants d'une cave ; deux étaient sans connaissance mais vivants, et trois à demi asphyxiés, mais lucides. De nombreux Parisiens quittent les quartiers sinistrés pour se réfugier dans d'autres arrondissements. Beaucoup de femmes et d'enfants quittent la capitale.

« Quittez Paris » conseille M. Taittinger, à ceux qui ne doivent pas absolument y demeurer

Paris, 23. — Le président du Conseil Municipal de Paris, Taittinger, a donné à « Paris-Soir », quelques éclaircissements sur des questions d'actualité.

L'essentiel est que Taittinger invite tous ceux qui ne doivent pas absolument demeurer dans la capitale française, à quitter Paris aussitôt que possible, aussi longtemps que les moyens de transport le permettent.

Il ne s'agit pas, continue Taittinger, d'alarmer ni d'effrayer la population, mais de contribuer à eassurer l'alimentation des ouvriers qui restent à leur poste. Les enfants doivent être évacués dans les provinces, sous la conduite de leurs professeurs.

Taittinger conclut en disant que, d'accord avec le gouvernement, toutes les mesures sont prises pour assurer le ravitaillement de Paris et de sa banlieue.

L'AMÉRIQUE ne tolèrera aucune conquête des autres nations dans l'hémisphère occidental

Madrid, 23. — A l'occasion du 46e anniversaire de la déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Espagne, le 22 avril 1898, de grandes fêtes commémoratives ont eu lieu à New-York.

Dans une allocution, le bourgmestre de New-York, La Gardia a déclaré que les Etats-Unis étaient passés alors d'une position de puissance du 3e rang au premier rang et que l'Amérique du Nord ne tolèrerait à l'avenir aucune conquête d'autres nations dans l'hémisphère occidental.

LES AMÉRICAINS JETTENT leurs forces les plus importantes dans le Pacifique

déclare le lieutenant-colonel TOKARO, du Quartier Général Impérial Japonais

Tokio, 23. — Les pertes ennemies en sous-marins dans le Pacifique démontrent que le Japon a trouvé la réponse à la guerre de guérillas anglo-américaine contre ses importantes lignes de communications entre la région du Sud et la mère patrie, a déclaré le lieutenant-colonel Goro Takase du quartier général impérial au cours d'une interview avec un représentant de l'agence Domei. Dans le duel de la bataille de production du Japon, contre les tentatives ennemies d'obtenir des succès militaires avant que le Japon soit prêt à une contre-offensive, chaque sous-marin ennemi coulé équivaut à une bataille gagnée, souligna Takase. Les lignes de ravitaillement de l'ennemi sont tellement allongées par les attaques sur le réseau défensif intérieur japonais, qu'elles sont de plus en plus menacées.

Au sujet de l'attaque d'unités de la flotte ennemie contre l'île de Sakang, près de Sumatra, mentionnée il y a quelques jours, Takase fait remarquer qu'il s'agit visiblement d'une opération dictée par des mobiles politiques plutôt que par des considérations militaires.

La surprenante avance des forces japonaises sur le sol hindou a tellement bouleversé les calculs de l'ennemi dans cette région, qu'il s'est décidé à effctuer l'offensive maritime annoncée depuis longtemps.

Mais ici aussi, la défense japonaise a réussi à repousser l'ennemi sans subir elle-même de pertes notables. Il faut conclure du fait que maintenant les avions américains du type le plus moderne et le plus important sont employés pour des raids sur les Mariannés et autres groupes d'îles de la ligne intérieure japonaise, conclut Takase que l'ennemi jette ses forces les plus importantes sur le théâtre de la guerre du Pacifique. Mais, comme le mur de l'Atlantique en Europe, les positions japonaises constamment renforcées défieront l'offensive des Anglo-Américains.

⁂

Nankin, 23. — Les aviateurs japonais ont bombardé hier après-midi avec succès, sans subir de pertes, les aérodromes de Tchoung-King, de Nankheng, de Shingan et de Paochi, dans le Sud de la province du Chansi.

LE MARÉCHAL a reçu les Maires de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Haute-Savoie et de la Savoie

Vichy, 23. — Le Maréchal a reçu hier après-midi, une délégation de magistrats municipaux venus de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Dès que le Chef de l'Etat fait son entrée dans le salon des audiences, il salue l'assemblée d'un cordial « Bonjour MM. les Maires, je suis très content de vous voir ».

M. Dissard, préfet délégué du Rhône, présente d'abord les maires de l'Ardèche puis le Maréchal prend contact avec les maires de la Drôme.

Du centre du salon le chef de l'Etat exprime aux maires la joie qu'il a eue à les recevoir.

Et d'une voix plus sourde, le grand soldat fait allusion à la France blessée qui vient de recevoir de nouveaux coups de ses anciens alliés.

« Ils ne se conduisent pas, constate-t-il, comme ils l'avaient promis. Ils vous ont trompé... ».

Il adjure les maires de faire leur devoir et de ne pas se laisser diviser. Emue, l'assemblée applaudit.

C'EST UN HOMME RESSEMBLANT A PETIOT qui a été arrêté à Bordeaux

Paris, 23. — A propos de l'arrestation présumée du Dr Petiot, on apprend qu'il s'agit d'un homme ressemblant au Dr Petiot, arrêté à Bordeaux. La police de cette ville a demandé à Paris communication des empreintes digitales du Dr Petiot et on constata bientôt que, bien que le Dr Petiot eut été plusieurs fois arrêté et eut eu affaire à la police, on n'avait pas pris ses empreintes digitales. On s'est alors rabattu sur les empreintes digitales relevées dans la maison de l'assassin, rue Caumartin. La police parisienne a demandé communication des empreintes de l'homme arrêté à Bordeaux afin de les comparer à Paris avec celles du Dr Petiot.

Berlin, 23. — Au cours de la poursuite des opérations de nettoyage contre les bandes communistes dans l'Ouest des Balkans, les bandits ont perdu la semaine dernière dans un seul secteur, 1.173 morts et 903 prisonniers.

Trois dépôts de ravitaillement et un dépôt de munitions des bolchevistes furent nettoyés.

Le Gouvernement de l'Inde libre va s'installer dans une ville hindoue

Tokio, 23. — Subhas Chandra Bose a annoncé que le gouvernement de l'Inde libre serait bientôt transféré dans une grande ville de l'Inde. Les membres du gouvernement sont déjà en route pour s'y rendre. Un plan pour l'administration des territoires libérés a déjà été établi.

Suppression de trains

Paris, 23. — La S.N.C.F. communique :

Des nécessités impérieuses obligent la S.N.C.F. à supprimer, jusqu'à nouvel avis, à partir du lundi 24 avril, un certain nombre de trains.

Pour toutes précisions, se renseigner dans les gares.

EN REPRÉSAILLES CONTRE LES JUGEMENTS D'ALGER

Un certain nombre de personnes ont été arrêtées dans la Métropole

Elles touchent de près les instigateurs, les complices ou les exécutants des poursuites engagées et des condamnations prononcées

Vichy, 23. — Le secrétariat général au Maintien de l'ordre communique :

« Comme aux décisions d'un récent conseil des ministres concernant les mesures propres à assurer la protection des officiers ou soldats français inculpés illégalement par le Comité d'Alger, le secrétariat général au Maintien de l'ordre vient de procéder à l'arrestation d'un certain nombre de personnes résidant dans la métropole et touchant de près les instigateurs, les complices ou les exécutants des poursuites engagées et des condamnations prononcées.

D'autres mesures plus rigoureuses sont envisagées.

Si le gouvernement s'est résolu à prendre la décision annoncée par le communiqué ci-dessus, c'est pour répondre à la tragique parodie de justice qui se déroule actuellement en Afrique du Nord. C'est aussi et surtout parce qu'il a le devoir de défendre des Français ou des protégés français arrêtés, ainsi, parfois, que des membres de leur famille, inculpés, condamnés, voire même à mort, pour être restés fideles au gouvernement, à leurs chefs militaires et à leur serment.

Jamais, s'il n'avait dépendu que de lui, le gouvernement n'en serait venu à des menaces de représailles, en raison même de sa répugnance pour de tels gestes que seule l'attitude des chefs de la dissidence l'oblige à envisager. »

Mutinerie à bord de navires de guerre grecs

Amsterdam, 23. — On mande du Caire au Service d'Informations britannique, que le 22 avril, des officiers grecs au service des Alliés, avec des formations commandées par le vice-amiral Voulgaris, se sont introduits de force sur les trois navires de guerre grecs « Apostolis », « Jerax » et « Sakturas » qui depuis trois semaines, refusaient l'obéissance aux ordres donnés. Il y eut un échange de coups de feu avec des mitrailleuses et des fusils, ce qui causa quelques pertes. On constate officiellement que ces navires ont été réoccupés et que le pavillon de Voulgaris a été hissé sur le « Sakturas ».

Sur terre également, des échauffourées se sont produites, 200 marins grecs s'étant barricadés dans un local et ayant refusé de rentrer au quartier malgré les sommations qui leur furent faites. Un certain nombre d'autres matelots helléniques se sont également mutinés dans une école de cadets.

Les agissements criminels dirigés contre la France

Vichy, 23. — A propos de l'arrestation décidée par le gouvernement, d'un certain nombre de personnes connues pour leurs attaches avec les instigateurs de l'odieuse comédie judiciaire d'Alger, le poste Radio-France souligne qu'ont été notamment internés des familiers de l'ex-général Catroux et de MM Florimond Bonte, François de Menton, Louis Jacquinot, André Le Trocquer, Marc Rucart, Jacques Duclos, et d'autres membres influents de la dissidence.

Il ajoute : « Quelles que soient, répétons-le, ses répugnances pour des mesures de rétorsion, il n'est pas douteux que le gouvernement n'hésiterait pas, s'il y était contraint, à prendre ou à provoquer des sanctions beaucoup plus rigoureuses, à l'égard des individus qui, obéissant aux ordres du Comité d'Alger, ont participé sur le territoire métropolitain, d'une façon directe et active, notamment par les armes, à des agissements criminels dirigés contre la France Ces derniers seraient ainsi appelés à répondre du sort des Français ou protégés français qui ont comparu ou comparaîtraient devant les tribunaux illégaux du Comité d'Alger. »

Budapest, 23. — Le chef du département des Banques, Iwan Belating, a été nommé en qualité de nouveau directeur général de la Banque Nationale hongroise, après que le Conseil général eut admis, le 21 avril, la demande de mise à la retraite de l'ancien directeur général, Richard Quant.

AMNISTIE POLITIQUE GÉNÉRALE EN HONGRIE

Budapest, 23. — Le régent a ordonné une amnistie politique générale. En conséquence, tous les crimes politiques commis avant la publication du décret d'amnistie dans un but national, à l'exception de la haute trahison et de l'emploi d'explosifs, sont amnistiés.

Les avions allemands éliminent 23 bateaux de ravitaillement alliés et cinq unités rapides de protection

EN UNE SEULE OPÉRATION

Berlin, 23. — Comme l'a annoncé le communiqué militaire du 21 avril, des avions de combats et des avions torpilleurs allemands ont, aux premières heures de la soirée du 20 avril, dirigé une violente attaque contre un convoi de ravitaillement ennemi navigant au large de la côte de l'Afrique du Nord. Aux premières nouvelles provisoires deux destroyers, quatre cargos jaugeant ensemble 24.000 tonnes, ainsi qu'un grand pétrolier furent, au cours de ces opérations, coulés dans la région maritime d'Alger. Treize autres navires de commerce furent gravement endommagés.

Il résulte maintenant des rapports définitifs établis par toutes les formations ayant pris part à l'action que ces chiffres sont beaucoup plus élevés. Au cours de l'attaque, sept navires ennemis jaugeant ensemble 57.000 tonnes et trois destroyers furent coulés par des coups directs. Parmi ces unités se trouvaient un transport de troupes d'environ 13.000 tonnes et un pétrolier de 8.000 tonnes qui s'engloutit rapidement dans les flots après une série de formidables explosions. En outre, ce ne furent pas treize navires de commerce, mais bien seize, jaugeant ensemble plus de 120.000 tonnes, ainsi que deux destroyers, qui furent gravement endommagés.

En une seule opération, les avions allemands ont donc éliminé 23 bateaux de ravitaillement d'une jauge totale de plus de 1.800.000 tonnes et cinq unités rapides de protection.

CYNISME CRIMINEL

Les Anglo-Américains prennent-ils conscience de l'horreur de leurs procédés ? Devant la réprobation universelle, hypocritement ils cherchent à donner une raison militaire à leurs bombardements terroristes et, comble du cynisme, à expliquer le jet d'engins à retardement en le couvrant d'un voile humanitaire.

A cet effet ils avaient lancé sur Paris et la Seine un tract ainsi rédigé :

« Avis concernant les bombes à fusée retardées » :

Le Porte-parole du Haut commandement interallié a donné l'avertissement suivant : Les attaques continueront. A l'avenir, après une attaque, restez à l'écart de la zone bombardée jusqu'à ce qu'il soit établi qu'il ne reste plus dans cette zone de bombes non explosées. Beaucoup des bombes nouvelles que nous employons n'explosent que quelque temps après leur chute. Notre but, en utilisant ces nouvelles bombes est d'épargner des vies françaises. Vous nous aiderez dans notre tâche en quittant les lieux dès que l'alerte sera donnée et en demeurant à l'écart jusqu'à ce que vous soyez certains qu'il n'y a pas de danger à revenir. Nous ne pouvons pas vous dire combien de temps il vous faudra sans le dire aux Boches du même coup ».

Puis, cet avertissement donné, ils sont venus jetant des bombes explosives et des bombes incendiaires copieusement mêlées aux bombes à « fusée retardée ».

Ainsi, ils prétendaient épargner des vies humaines !

Ils ne pouvaient ignorer ce qui devait se produire et qui s'est réalisé impitoyablement.

Les immeubles croulaient sous l'effet des engins explosifs ; des civils étaient ensevelis sous les décombres. Tous n'étaient point tués et beaucoup auraient pu être sauvés.

Les équipes de sauvetage — qui peuvent revendiquer réellement un souci humanitaire — se mirent au travail au mépris de la menace qui planait sur elles.

C'est pourquoi le matin qui suivit l'acte criminel, avant midi, 8 sauveteurs bénévoles de la défense passive du 17me arrondissement furent tués au cours de leurs recherches. Ailleurs, à Juvisy, 6 pompiers furent déchiquetés dans les même conditions...

⁂

Messieurs les Anglo-Américains, cessez de vouloir nous duper. Ne parlez plus de l'humanité qui n'a rien de commun avec vos méthodes.

L'humanité, ce sont les sauveteurs qui nous en donnent l'exemple. Ils connaissaient le danger qu'ils affrontaient. Cela ne les a pas retenus. Il y avait des vies à sauver, ils ont marché... ils sont morts au champ d'honneur du devoir.

Si vos pilotes conservaient un atome de sentiments humains, point ne serait besoin de lancer des tracts et d'employer ces méhodes hypocrites.

Pour préserver les civils, le commandement interallié, s'il persistait dans ces bombardement stupides — puisque ne pouvant apporter la défaite de l'adversaire — n'aurait qu'à donner l'ordre aux pilotes de bombarder des objectifs bien démarqués, non en « nappe », mais en piqué et à faible altitude...

Seulement, il y aurait de grands risques.

Ces risques vous les repoussez et vous les rejetez sur les sauveteurs. Vous tuez sans discernement par des procédés si inhumains que vous-mêmes en êtes effrayés. Vous en avez honte et vous cherchez vainement à vous faire absoudre.

A. LECLERCQ.

UNE QUESTION D'ACTUALITÉ

L'IMPOT-MÉTAL

DE NOMBREUX CAS DIGNES D'INTÉRÊT ET QUI MÉRITENT TOUTE LA BIENVEILLANCE

La réception des avertissements de l'impôt métal a suscité multiples interventions de la part de nos lecteurs. Des cas fort intéressants nous furent exposés et, parmi ceux-ci, nous avons dégagé des situations s'appliquant à une bonne partie de la collectivité.

Pour résoudre les questions essentielles qui nous ont été exposées, nous avons pris des renseignements à la source compétente. Voici le résultat de nos démarches entreprises à ce sujet.

Pourquoi différentes bases d'imposition ?

C'est une des questions qui revient inlassablement dans le courrier qui nous fut adressé.

Comme on le sait, l'impôt-métal est basé sur la contribution mobilière. Il frappe tous les assujettis à cette contribution proportionnellement au montant de leur cote.

Le contingent, fixé pour l'ensemble du pays par le Gouvernement en fonction des besoins essentiels à satisfaire, a été réparti entre les départements en tenant compte de leur richesse et des événements, qui ont pu modifier leurs facultés contributives. Le contingent, fixé pour chaque département, est réparti entre les communes par une Commission siégeant à la Préfecture.

La répartition dans chaque commune entre les contribuables est faite par l'Administration des Contributions Directes en se référant aux rôles de la contribution mobilière 1943.

Le contingent, fixé pour chaque département, est réparti entre les communes par une Commission siégeant à la Préfecture, disons-nous.

Cette Commission a, elle aussi, comme à l'échelon supérieur — Gouvernement, Département — tenu compte de la richesse en métaux non ferreux de chaque commune. Elle a adopté ce principe qu'il y avait plus de cuivre à récupérer dans une agglomération campagnarde que dans une grande cité industrielle, d'où ces différences de taux que l'on constate actuellement. Elle a estimé en outre qu'un contribuable se trouve beaucoup plus à l'aise à la campagne avec un loyer de 100 francs qu'en ville avec un loyer de 500 francs. Le taux de l'impôt métal a donc été fixé dans chaque commune en tenant compte de ces facteurs.

Sinistrés de 1940 à 1943 et jeunes mariés

Quelle est la situation vis-à-vis de l'impôt-métal des sinistrés de 1940 à 1943 ainsi que celle des jeunes mariés qui fondèrent un foyer en 1941, 1942 et 1943 ?

Après avoir fait valoir d'une part les difficultés rencontrées par les malheureux sinistrés pour réintaller ailleurs un foyer qui ne comprend que l'essentiel au fonctionnement du ménage, d'autre part celles des jeunes mariés dont la situation est semblable quant à l'aménagement intérieur de leur « chez soi », il nous fut répondu en substance ceci :

« Sinistrés depuis 1940 et jeunes mariés assujettis à la cote mobilière en 1943, DOIVENT PAYER l'impôt-métal.

« Sans doute peuvent-ils tenter d'obtenir un dégrèvement en exposant leur situation spéciale à la Commission Départementale siégeant à la Préfecture ».

Des exemptions et exonérations sont, en tout cas, prévues pour :

— Les familles nombreuses dans les mêmes conditions que pour la cote mobilière ;

— Les prisonniers ;

— Les habitations pillées ou réquisitionnées.

Et les sinistrés de 1944 ?

Nous avons profité de l'examen de ces différents cas dignes d'intérêt et qui méritent toute la bienveillance et toute la sollicitude de l'Administration, pour poser la question que voici :

Quelle est la situation du sinistré depuis le 1er janvier 1944, puisque l'imposition est établie sur le loyer matriciel 1943 d'un immeuble n'existant plus ou inhabitable à présent ?

Il nous fut répondu, sans autre précision, qu'une lettre devait être adressée par le contribuable intéressé à M. le Directeur des Contributions Directes.

Au sujet des collectes faites antérieurement

On se souvient qu'en 1939, à l'appel des Pouvoirs Publics des collectes semblables furent faites. C'est ainsi qu'à Lille, la Ligue du Bien Public se préoccupa de la récupération du cuivre, etc... que chacun voulut bien porter dans les centres installés à cet effet.

Nous n'avons point manqué de faire valoir cette contribution volontaire pour connaître si l'on en tiendrait compte.

La réponse fut négative. Il n'est tenu compte, nous a-t-on déclaré, que de la mobilisation volontaire de 1941, de la campagne en faveur des viticulteurs en 1942 ; de la campagne d'échange cuivre contre vin également en 1942.

Chiffres !

Pour ceux qui ne fourniraient pas la quantité de métal qui leur est assignée, le montant de l'indemnnité compensatrice sera calculé sur les bases suivantes :

Insuffisance de métal inférieure à 40% du poids assigné : 30 fr. par hectogramme manquant ;

Insuffisance comprise entre 40% et 60% du poids assigné : 60 fr. par hectogramme manquant ;

Insuffisance égale ou supérieure à 60% du poids assigné : 90 fr. par hectogrammes manquant.

Considérons donc le cas d'un contribuable imposé pour 40 hectogrammes (4 kilogrammes).

a) S'il apporte 3 kilogrammes de cuivre ou son équivalent, il aura à payer pour un manquant de 1 kilogramme : 300 francs ;

b) S'il apporte 2 kilogrammes de cuivre ou son équivalent, il aura à payer pour un manquant de 2 kilogrammes : 1.200 francs ;

c) S'il apporte seulement 1 kilogramme de cuivre ou son équivalent, il aura à payer pour un manquant de 3 kilogrammes : 2.700 francs.

d) Enfin, s'il n'apporte rien, il aura à payer 3.600 francs.

HOMMAGE DE ROUEN A SES MORTS

Rouen, 23. — Rouen douloureusement meurtrie par le raid effectué dans la nuit de mardi à mercredi par l'aviation anglo-américaine, vient de rendre à une centaine de ses morts un dernier hommage.

La municipalité a fait célébrer dans la magnifique abbatiale de Saint-Ouen, devenue primatiale normande à la suite des destructions dont a souffert la cathédrale, un service solennel en présence du colonel Jean-Germain, représentant le maréchal Pétain, et sous la présidence de Mgr Petit de Julleville, archevêque de Rouen.

Où en serons-nous demain ?

Prenant la parole après l'absoute, Mgr Petit de Julleville a déclaré notamment :

« Nous réprouvons toutes ces méthodes de guerre sauvages, cette insouciance des vies humaines, ce mépris profond des populations civiles, de leurs intérêts sacrés et de leur existance. En soi la guerre est un fléau de souffrances et de ruines, une semeuse de violences et de haines. Mais lorsque la guerre s'abandonne à ses instincts, c'est comme un vertige qui s'empare d'elle. N'en sommes-nous pas là déjà, et qui sait ou nous en serons demain ».

Deux villes du Nord attaquées

Dans la nuit de vendredi à samedi, deux villes du Nord ont été attaquées par l'aviation anglo-américaine. Il y a de nombreux morts et blessés. Hier une de ces villes a été de nouveau bombardée.

Une ville de l'Aisne violemment bombardée

Paris, 23. — La nuit dernière, à 23 h. 30, de puissantes formations d'avions anglo-américains ont bombardé une ville de l'Aisne. De nombreux immeubles dont la grande poste, ont été détruits ou incendiés. La cathédrale et deux églises ont été également atteintes.

On compte jusqu'ici 5 morts et plusieurs blessés.

Des bombes à retardement ont été lancées qui ont gêné considérablement l'action des sauveteurs.

Violents engagements au-dessus de la Croatie et de la Hongrie

Berlin, 23. — Au début de l'après-midi du 23 avril, des chasseurs allemands, apprend le D.N.B., sont entrés en combat au-dessus du Nord de la Croatie et de la Hongrie occidentale, avec des bombardiers Nord-Américains venant de l'Adriatique ; de violents engagements aériens sont encore en cours. La D.C.A. y prend part.

Breslau, 23. — Après la constitution, le 10 mai 1943, de la Société Germano-Roumaine à Berlin, a eu lieu ce matin, par un acte solennel, la constitution de la Société Germano-Roumaine de Basse-Silésie, dans la salle de musique de l'Université Frédéric Guillaume.

C'EST UN HOMME RESSEMBLANT A PETIOT qui a été arrêté à Bordeaux

Paris, 23. — A propos de l'arrestation présumée du Dr Petiot, on apprend qu'il s'agit d'un homme ressemblant au Dr Petiot, arrêté à Bordeaux. La police de cette ville a demandé à Paris communication des empreintes digitales du Dr Petiot et on constata bientôt que, bien que le Dr Petiot eut été plusieurs fois arrêté et eut eu affaire à la police, on n'avait pas pris ses empreintes digitales. On s'est alors rabattu sur les empreintes digitales relevées dans la maison de l'assassin, rue Caumartin. La police parisienne a demandé communication des empreintes de l'homme arrêté à Bordeaux afin de les comparer à Paris avec celles du Dr Petiot.

PREMIERE ANNEE - N° 15. — 2 Fr.

Front National

MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1944

Directeur : Jacques DEBU-BRIDEL
37, rue du Louvre — PARIS (2°)

EDITION DE PARIS : 5 HEURES DU MATIN

Rédacteur en Chef : George ADAM
TUR. 52.00/53.00/96.80. GUT. 94.00

LES ALLIÉS SUR LE RHIN

STRASBOURG ATTEINTE PAR LES BLINDÉS

DU DÉSASTRE A LA VICTOIRE

Les F.F.I. toujours au combat

L'AVANCE foudroyante des armées anglo-américaines vers les frontières allemandes, qui sont franchies, ne doit pas nous faire oublier qu'on se bat encore en France. Certes, l'ennemi est touché à mort. Mais il se défend farouchement, sauvagement, avec la furie du désespoir, incendiant et ensanglantant encore trop de régions françaises. Les SS en déroute sèment la terreur en Bretagne, dans les provinces du Nord déjà ravagées de 1914 à 1918, en Bourgogne et tout près de nous encore, dans la région de Compiègne et dans l'Orléanais. Pas d'optimisme béat tant que coule le sang français ! La bataille continue, et cette bataille sévère et terrible de libération du sol national, ce sont les Forces Françaises de l'Intérieur, véritable infanterie d'accompagnement des armées alliées, qui la mènent sur l'ensemble du territoire. Hier, l'éditorialiste du grand journal anglais « Times » rendait un juste hommage à l'œuvre des F.F.I. Hommage rendu non seulement à leur courage, qui est déjà entré dans la légende, mais aussi à l'organisation habile et intelligente de leur commandement.

Ce témoignage d'un allié nous est particulièrement précieux au moment où certains hommes du passé, demeurés sans doute trop attachés à une conception périmée de l'armée, songent à dissoudre les cadres des Forces Françaises de l'Intérieur. Les meilleurs de nos officiers demeurés sur le sol national ont rejoint les combattants sans uniforme, ils les encadrent, ils les ont dirigés, ils les dirigent encore dans cette guerre de guérilla où ils ont fait leurs preuves. A leurs côtés, des chefs nouveaux ont fait leur école et se sont révélés de vrais soldats, héritiers directs des chefs des armées de l'an II, qui bousculèrent toutes les troupes des vieilles monarchies formées à l'école prussienne de Frédéric II et dont un La Fayette, qui avait vu à l'œuvre l'armée insurrectionnelle d'Amérique, raillait « la suffisance et l'insuffisance ». Ces chefs ne sauraient maintenant être supplantés par les officiers de Vichy, qui se sont illustrés à la tête des œuvres sociales de l'Etat français ou au commandement des offices de répartition !

Tant qu'on se battra sur notre sol, tant que des milliers des nôtres resteront livrés aux tortures de la Gestapo, l'œuvre de la Résistance n'est pas terminée. Son esprit doit continuer à animer et à diriger toute la vie publique de la nation, qui ressuscite dans la douleur et la souffrance. Hier, nous évoquions nos morts, mais trop des nôtres meurent encore chaque jour face à l'ennemi ou sont exposés, comme le grand écrivain et l'admirable citoyen Jean Cassou, aux attentats des agents français de la Gestapo. La résistance organisée n'a pas terminé son rôle et supprimer les Forces Françaises de l'Intérieur serait la paralyser. Livrer le pays à ceux qui, hier, acclamaient « le Maréchal » !

C'est grâce à ses combattants et par leurs sacrifices que la Résistance a groupé derrière elle, aux heures décisives de l'insurrection nationale, tout le peuple français. La victoire commande tout et la guerre victorieuse fut, comme le rappelait le général de Gaulle, celle de toute la nation, « la guerre des hommes et des femmes ». La nation a réparé par ses propres forces l'aberration technique des états-majors, dont elle avait été victime en 1940, comme à Crécy, comme à Sedan ! Résistance et nation, aujourd'hui, ne font qu'un et c'est pour la nation et par la nation que la France ressuscitera.

Jacques DEBU-BRIDEL.

Aix-la-Chapelle

GRANDE VILLE ALLEMANDE

est prise

A l'aile gauche du dispositif offensif parti du nord-ouest il y a cinq semaines, Bréda, en Hollande, a été atteint après une traversée totale de la Belgique, qui, de Tournai à Anvers, s'est exécutée en deux jours, et l'avance se poursuit en direction de Rotterdam ; à l'aile droite, le Rhin est atteint à la hauteur de Strasbourg. Entre ces deux extrémités, la colonne qui était passée par Charleroi menace Aix-la-Chapelle, tandis qu'Eupen et Malmédy sont délivrées. Un peu plus au sud, au-dessus de l'intersection des frontières française et luxembourgeoise, la frontière allemande a été dépassée et le gros village de Perl, point extrême de notre avance en 1939, en direction de Trèves, avait été pris lundi soir. Plus au sud encore, au nord de Verdun et en Lorraine, la ligne Maginot a été dépassée sur plusieurs points.

* * *

D'autre part, les forces françaises et américaines du Sud-Est, qui ont remonté la vallée du Rhône au delà de Lyon, sont arrivées presque vers Chalon-sur-Saône, où de violents combats avaient lieu hier, et l'ennemi, qui sait où peut aboutir cette avance, ramène en hâte vers l'est ses troupes de Bourgogne et du Berry afin de tenter d'éviter la nouvelle nasse qui se tend pour elles et dans laquelle elles sont en risque de tomber en même temps que cette 19e armée que les alliés bousculent depuis la côte méditerranéenne et qui est sur le point de se voir couper le chemin de la trouée de Belfort.

* * *

Un peu partout, les F. F. I. accomplissent une ardente et puissante besogne. Ils ont à peu près complètement reconquis tout le terrain compris entre les cours du Rhône et de la Saône et la frontière des Alpes. De toutes parts, du reste, ils aident au travail des armées alliées en leur préparant le terrain.

Le plan général de la manœuvre alliée se précise de plus en plus. Ce plan applique l'un des principes essentiels de la stratégie la plus parfaite : la destruction de l'armée ennemie sans préoccupation des points géographiques. Le moyen employé en grand, en l'occurrence, consiste en de larges enveloppements, désarticulation rapide des grandes unités rencontrées et vitesse d'action sans souci du détail pour que la désorganisation soit aussi grande que possible avant que les troupes ennemies puissent atteindre leur propre frontière, les unités désorganisées et émiettées qui restent en arrière dépourvues de liaison avec l'ensemble de l'armée ainsi qu'entre elles étant vouées à l'anéantissement grâce à des opérations de détail. C'est ce sort qui attend, notamment, les enclaves de Brest, du Pas-de-Calais et d'entre Saint-Quentin et Compiègne.

En Belgique, particulièrement, la forme de la manœuvre saute aux yeux et les deux branches de la pince, l'une vers Bréda, l'autre vers Aix-la-Chapelle, s'aperçoivent facilement.

Il ne fait pas de doute que, d'ici peu, le Rhin sera entièrement bordé par les troupes alliées et il est vraisemblable qu'à peu près au même moment les forces de la Méditerranée auront fait leur jonction avec celles du nord.

De toute façon les positions permettant l'attaque directe sur l'Allemagne seront bientôt atteintes sur toute la ligne. Il est cependant possible qu'avant de livrer en grand cet assaut, un temps d'arrêt dans l'offensive soit nécessaire.

* * *

Sur le front de l'est de l'Europe il paraît bien que les forces de l'U. R. S. S. soient passées à de nouvelles offensives, d'une part, dans la région varsovienne proprement dite, d'autre part, entre le Bug et la Narrew. Dans ce dernier secteur, les Russes sont entrés profondément dans les positions allemandes.

S. de GIVET.

★

Les opérations

New-York, 5 septembre. — L'Associated Press apprend de la frontière française de l'Est que des chars américains ont atteint les faubourgs de Strasbourg.

D'autre part, on annonce que des combats sont livrés en territoire allemand aux environs de Sarrebruck.

New-York, 5 septembre. — Selon une dépêche de l'Associated Press datée de la frontière suisse, des informations annoncent la prise d'Aix-la-Chapelle et de Sarrebruck par les Alliés.

Libération de Lillers

Londres, 5 septembre. — On mande du G.Q.G. allié en France à l'agence Reuter :

On annonce que Lillers, au sud-est d'Aire, a été libéré. Aire est situé à 40 kilomètres au sud de Dunkerque.

(Suite de nos informations page 2)

MOBILISATION partielle EN SUISSE

Berne, 5 septembre. — Les troupes frontalières helvétiques ont été partiellement mobilisées par ordre du Conseil général.

Laissez-moi passer EN ALLEMAGNE !

ose proposer le bandit Lafont

sous prétexte d'en ramener ses maîtres

OU L'ON REPARLE DU DOCTEUR PETIOT

Lafont, épuisé par l'interrogatoire (chacun son tour !) s'est endormi...

... On l'interpelle. Et voici le visage hagard de l'homme qui en a torturé tant d'autres, et qui maintenant rend des comptes.

Photo-Presse-Libération (*Exclusivité* Front National).

L'arrestation de Henri Chamberlin, alias Lafont, chef des services français de la Gestapo, de son lieutenant Pierre Bonny et d'une trentaine de comparses semble, à mesure qu'on recueille de nouveaux témoignages et que la police inventorie les dossiers de la rue Lauriston, n'être que le début de ce qu'on peut déjà appeler « l'affaire de la Gestapo française ».

Pendant quatre ans, une centaine de bandits à la solde de l'Allemagne, sous la direction de chefs français, ont commis une série impressionnante de forfaits sur lesquels la lumière ne pourra se faire qu'à mesure que se poursuivra l'enquête. Celle-ci, dirigée par M. Clot et par M. Levitre, secondés par les inspecteurs principaux Métra, Petit et Morin, se révèle déjà comme devant être fort longue.

Les interrogatoires se poursuivent

Tant à la police judiciaire, quai des Orfèvres, qu'au quai de Gesvres, où sont installés les services spéciaux créés pour la « brigade anti-Gestapo », les interrogatoires se sont poursuivis hier durant toute la journée. Pour que ces interrogatoires puissent être utilement conduits, il faudra aux policiers réunir un faisceau d'indications précises sur l'activité de chacun des coupables. Il faudra établir aussi une liste détaillée des crimes et des opérations à mettre à l'actif de la Gestapo française.

Nic LANGEAIS.

(Lire la suite en page 2.)

LA RUSSIE déclare la guerre à la Bulgarie

M. Molotov démontre que, sous le masque de la neutralité, Sofia agissait en allié du Reich

Moscou, 5 septembre. -- Radio-Moscou annonce que le gouvernement soviétique a déclaré la guerre à la Bulgarie, aujourd'hui à 19 heures.

On sait qu'avant-hier soir M. Mouraviev, premier ministre de Bulgarie, avait prononcé un discours radiodiffusé où il avait, entre autres choses, déclaré que son gouvernement entendait maintenir une position « de stricte neutralité ».

L'agence Tass, commentant cette déclaration, en marquait peu après le manque de sincérité, soulignant notamment :

Il a été prouvé jusqu'ici que seule l'Allemagne a profité de la politique de neutralité de la Bulgarie, qui a permis à des centaines de navires et à des milliers de soldats allemands poursuivis par les forces rouges de trouver un refuge dans ce pays. Cette politique permet encore au Reich d'utiliser les ports bulgares comme bases de sous-marins, qui représentent un danger pour la navigation soviétique dans la mer Noire.

L'agence soviétique concluait en soulignant que la Bulgarie a le devoir de se joindre aux Alliés, en rompant définitivement avec l'Allemagne, précisant que, si elle ne prenait pas cette décision, ses dirigeants seraient responsables des conséquences que pourrait avoir pour le pays leur attitude ambiguë.

LA NOTE SOVIÉTIQUE

Moscou, 5 septembre. — Aujourd'hui, à 19 h., M. Molotov, commissaire du peuple aux Affaires étrangères, a remis à M. Stamenov, ambassadeur de Bulgarie à Moscou, la note suivante du gouvernement soviétique:

« La Bulgarie a, jusqu'ici, apporté une aide effective à l'Allemagne dans la guerre contre l'U. R. S. S. Le gouvernement soviétique a tenu compte que la Bulgarie n'était pas en état de résister à l'Allemagne, qui contrôlait presque toute l'Europe. Il a patienté également lorsque les cercles officiels bulgares ont aidé les Allemands à évacuer la Crimée et à sauver les restes de l'armée allemande du Sud.

« Mais, cet été, l'Allemagne a connu une grave crise militaire. Pris entre les troupes soviétiques à l'est et les alliés débarqués à l'ouest, ce pays est au bord de la catastrophe et est obligé de reculer sur tous les fronts. Il a perdu l'Italie, la France puis la Roumanie, et même un petit pays comme la Finlande se rend compte maintenant que poursuivre la guerre aux côtés de l'Allemagne mène à la catastrophe. La guerre est définitivement perdue pour l'Allemagne.

« Etant donné ce changement, on pouvait s'attendre à ce que la Bulgarie en tire parti et refuse de continuer à entretenir des relations avec le Reich, suivant en cela l'exemple de la Roumanie et de la Finlande; on pouvait s'attendre également à ce qu'elle se joigne à la coalition des nations démocratiques. Mais, malgré ces faits, la Bulgarie refuse de rompre avec l'Allemagne et prétend garder une soi-disant neutralité grâce à laquelle elle aide directement ce pays, sauvant en effet les troupes allemandes et réservant à la marine du Reich des bases qui pourront lui servir à rallumer un foyer de guerre.

« Le gouvernement soviétique ne peut considérer cette attitude que comme une adhésion de fait à la coalition allemande contre les alliés, malgré l'occasion favorable offerte à la Bulgarie de rompre sans crainte avec cette coalition. Pour ces raisons, le gouvernement soviétique ne peut continuer à entretenir des relations avec la Bulgarie et rompt avec ce pays, déclarant en outre, non seulement la Bulgarie en état de guerre avec l'U.R.S.S., comme elle l'était en fait précédemment, mais que, de son côté, l'Union Soviétique se considère elle aussi en état de guerre avec la Bulgarie. »

Les Milices patriotiques sont nécessaires à notre sécurité

par Laurent CASANOVA

Le Comité Parisien de Libération (C.P.L.) siégeant à l'Hôtel de Ville, et qui eut avec l'état-major régional des F.F.I. l'insigne honneur de diriger le combat libérateur dans Paris, vient de prendre une importante décision. Cette décision concerne les Milices patriotiques. Elle précise la manière dont sera constitué, sous le contrôle du C.P.L., le conseil départemental des Milices patriotiques pour la Seine.

Chacun connaît le rôle de premier plan joué par les Milices patriotiques dans le développement de la bataille de rues qui délivra Paris. Mais il apparaît maintenant que, pour les organisations de la Résistance unies dans le C.P.L., la tâche des Milices patriotiques n'est pas encore terminée. Et c'est juste !

En effet, à travers tout le pays, dans les villes et les campagnes, les restes épars des formations ennemies continuent de se battre, de préférence contre les populations désarmées qu'elles terrorisent. Ces bandes doivent être exterminées. C'est l'affaire avant tout des unités mobiles F.F.I., mais il n'en reste pas moins que ces unités mobiles, pour agir avec sûreté et de manière efficace, doivent pouvoir s'appuyer sur des formations territoriales capables de les renseigner et de les aider à isoler l'ennemi avant de l'anéantir.

Par ailleurs, il faudrait être bien naïf ou volontairement aveugle pour croire qu'on en a fini avec les criminels attentats du type de ceux perpétrés par les « tireurs des toits ». Les tueurs recommenceront en variant simplement leurs méthodes ! Enfin il serait fou de croire que tous ceux qui en France ont collaboré avec l'ennemi à des titres divers — même quand ces titres n'étaient pas très voyants — que tous ceux qui ont trouvé dans la défaite et dans la politique de « Révolution nationale » l'occasion tant cherchée de régler leur compte aux institutions de la démocratie vont en rester là. Avec ce qui subsiste de troupes à la 5e colonne, avec ce qui reste de formations SS et de policiers qui furent à la solde de la Gestapo, il leur est loisible d'entretenir le trouble dans la cité et le désarroi dans les esprits par le moyen d'attentats provocateurs dirigés contre les personnes et les biens, contre le gouvernement, son chef et les grandes organisations démocratiques. La vigilance est donc plus que jamais nécessaire.

★

On voit assez par là quelle place les forces populaires peuvent encore tenir dans l'effort immense de redressement français auquel le gouvernement et la Résistance sont attelés. La seule condition préalable à remplir est que cette intervention massive de forces neuves soit disciplinée et organisée. *Les Milices patriotiques peuvent et doivent en être l'instrument pratique.* Que partout les groupes de la Milice patriotique surgissent autour de chaque Comité de Libération, et le pays tout entier se trouvera enserré dans les mailles d'un réseau de protection difficilement pénétrable à l'ennemi !

Un aspect particulier de la décision prise par le C.P.L., c'est qu'elle s'inscrit exactement dans le cadre de la légalité forgée par la Résistance durant la dure période de clandestinité. C'est, en effet, le Conseil National de la Résistance (C.N.R.) qui lança le mot d'ordre des Milices patriotiques. Et c'est le C.N.R. qui, à la veille de la bataille décisive, fixa les formes d'organisation propre aux Milices patriotiques et les rapports qui devaient les rattacher aux organismes légaux de la Résistance : Comités de la Libération et Etats-Majors F.F.I. Il est remarquable que le C.P.L. ait songé à poursuivre cet effort. Car, dans la période de transformation profonde que vit la France, il devient évident que cette légalité qu'a forgée la Résistance sous la direction du C.N.R. est un des éléments de la légalité française elle-même. Cette légalité, la Constituante à venir la fixera. Mais il appartient au gouvernement et aux organisations de Résistance d'en dégager tout de suite les fondements, à partir desquels la Constituante bâtira.

Les engagements affluent dans les bureaux de recrutement des Forces Françaises de l'Intérieur

Ph.-Pr. Libération.

LES SALAIRES VONT ÊTRE AUGMENTÉS

avec effet rétroactif à dater du 1er septembre

Le ministre des Affaires sociales, M. Tixier, a reçu hier et avant-hier les bureaux de la Confédération Générale du Travail, représentée par MM. Racamond, Saillant, Gazier, de la Confédération française des travailleurs chrétiens, et de l'Union départementale des syndicats ouvriers de la région parisienne, représentés par leur secrétaire général M. Henri Raynaud, qu'assistaient ses camarades Brenot, Grodzenski, Petit, Marie Couette, Lavergne, Sémat.

Retour à la liberté syndicale

M. Tixier a exposé aux délégations les dispositions essentielles de l'ordonnance du 27 juillet 1944 relatives au rétablissement de la liberté syndicale et à la reconstitution des organisations syndicales de travailleurs.

Le relèvement des salaires

Les décisions d'accorder aux travailleurs un relèvement provisoire substantiel des salaires ont été confirmées par le ministre. Il a exposé les grandes lignes de l'ordonnance qu'il se propose de promulguer et d'exécuter comme loi dans le plus bref délai.

(Lire la suite en page 2.)

Le général de Gaulle a reçu le Bureau permanent du C.N.R.

M. Jeanneney s'entretient avec le Chef du gouvernement

Le chef du gouvernement provisoire de la République avait convié à un entretien M. Jeanneney, président du Sénat.

M. Jeanneney, venu de Grenoble par avion, a été reçu hier après-midi par le général de Gaulle, avec qui il a longuement conféré.

* * *

Le général de Gaulle a reçu hier le bureau permanent du Conseil national de la Résistance. Conformément à la mission que leur avait confiée la veille, à l'issue de la séance plénière, le président, M. Georges Bidault, et les autres membres de la délégation, MM. Saillant, Jean-Pierre, Maxime Blocq-Mascart, Pierre Villon ont remis et commenté au chef du gouvernement provisoire de la République française les vœux unanimes du C.N.R.: 1° en ce qui concerne les nécessités d'un gouvernement d'unité à constituer par le général de Gaulle avec le concours de toutes les forces de la Résistance « et qui devra comprendre toutes les grandes tendances politiques fidèles à la Patrie »; 2° quant à la nécessité de garder intacte, dans son enthousiasme et dans sa nouveauté, l'armée des F. F. I., née spontanément de la Nation et « grâce à laquelle, de concert avec le victorieux effort de nos Alliés, la France aujourd'hui peut revivre ».

L'entretien a donné lieu à un large échange de vues, où il a été question :

1° De l'élargissement de l'assemblée consultative d'Alger ;

2° Du rôle qui peut et doit encore être joué par le C. N. R. et ses commissions de travail ;

3° Du statut futur des F. F. I.

Le Conseil national de la résistance sera reçu aujourd'hui, au complet, par le général de Gaulle.

★

Le représentant du gouvernement en Lorraine et en Alsace

M. Charles Blondel, maître des requêtes au Conseil d'Etat, représentant du gouvernement français en Lorraine et en Alsace, est parti pour Metz et doit se rendre à Strasbourg où il résidera.

M. Charles Blondel est le fils du philosophe Maurice Blondel.

M. de Menthon, garde des Sceaux, a pris possession de ses fonctions

M. François de Menthon, garde des Sceaux, a pris possession de ses fonctions au ministère de la Justice. Il a remercié, au nom du gouvernement, M. Willard, secrétaire général provisoire, de l'activité exceptionnelle et du dévouement qu'il a manifestés, depuis son installation place Vendôme, le 19 août.

M. de Menthon a reçu successivement les membres de la commission de la Justice du C.N.R., présentés par M. Willard ; les membres du bureau national des juristes présentés par le bâtonnier Charpentier ; les membres du Comité de la résistance judiciaire, présentés par M. Mornet et les présidents à la cour d'appel de Paris.

Dans l'après-midi, MM. de Menthon et Marcel Willard se sont rendus au palais de justice, où ils ont déposé une gerbe de dahlias au pied du monument aux morts de la famille judiciaire.

La guerre du papier

Le commandant-major Goodfriend déverse des tonnes de tracts sur les armées de Hitler

Le commandant-major Goodfriend mérite son nom. C'est un bon ami, un bon ami de la France.

Le commandant-major Goodfriend est rédacteur en chef du plus petit des quotidiens. C'est aussi le plus gros tirage des quotidiens du continent. Et peut-être le plus voyageur, quant à sa rédaction.

The Stars and Stripes est imprimé depuis hier à Paris. Les rotatives du *New York Herald Tribune* sont toutes surprises de cracher à nouveau des feuilles imprimées en anglais.

Mais la rédaction des *Stars and Stripes*, journal de l'armée américaine, a été successivement fixée à New-York, Londres, sur les plages de France, à Sainte-Marie-du-Mont, à Carentan, à Rennes, avant d'atteindre Paris.

Les lecteurs des *Stars and Stripes* vont si vite que leur journal a du mal à les suivre.

— Il y a toutes sortes de journalistes-soldats ou de soldats-journalistes dans notre armée, me dit le major Goodfriend. Ils ont chacun une tâche bien définie. Il y a l'information de nos hommes, celle des populations des pays où nous passons, avant que vos journaux n'aient pu reparaître. Et puis, il y a aussi l'information de l'ennemi. C'est la meilleure propagande, la plus efficace, celle de la vérité. Des services voisins du nôtre viennent ces jours-ci de déverser sur l'Allemagne 48 millions de tracts exposant aux Allemands la situation désespérée de l'Allemagne. Nous avons une artillerie qui lance des obus de 105 ou de 155 bourrés de tracts. Un journal paraît, de pure information, à l'intention des soldats nazis, *Feldpost*. Et pour certaines poches allemandes nous utilisons le *Hog-Caller*, l'appel-cochons, un haut-parleur sur camion qui explique aux ennemis comment se rendre. Avec, pour illustrer nos appels, quelques obus à l'appui. Ce qui s'appelle un texte parlé et illustré.

— Où sont imprimés ces journaux ?

— Sur des camions-imprimeries, dans des presses de campagne. Un peu partout. Un des rotativistes français, qui vient de reprendre après quatre ans son travail à l'imprimerie du *New York Herald Tribune*, m'apprenait, dix minutes plus tard, que *Feldpost* est imprimé sur les presses de la *Pariser Zeitung*. C'est de bonne guerre.

Bonne chance à notre confrère *The Stars and Stripes*, dont des millions d'exemplaires s'entassent déjà, quand je quitte le major Goodfriend, sur les *Jeep* universelles.

Avec, en manchette, la première leçon de français à l'usage du troupier anglais : *Je suis Américain*. Ce qui donne, en prononciation figurée : *Juh sweez ah-mayreekang.*

Un bon début.

Pauvre Bois de Boulogne ! On lui retranche certains de ses arbres pour chauffer les fours de boulanger. C'est la guerre !

Ph.-Pr. Libération.

PREMIERE ANNEE - N° 15. — 2 Fr.

Front National

MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1944

Directeur : Jacques DEBU-BRIDEL
37, rue du Louvre — PARIS (2°)

EDITION DE PARIS : 5 HEURES DU MATIN

Rédacteur en Chef : George ADAM
TUR. 52.00/53.00/96.80. GUT. 94.00

LES ALLIÉS SUR LE RHIN

STRASBOURG ATTEINTE PAR LES BLINDÉS

DU DÉSASTRE A LA VICTOIRE

Les F.F.I. toujours au combat

L'AVANCE foudroyante des armées anglo-américaines vers les frontières allemandes, qui sont franchies, ne doit pas nous faire oublier qu'on se bat encore en France. Certes, l'ennemi est touché à mort. Mais il se défend farouchement, sauvagement, avec la furie du désespoir, incendiant et ensanglantant encore trop de régions françaises. Les SS en déroute sèment la terreur en Bretagne, dans les provinces du Nord déjà ravagées de 1914 à 1918, en Bourgogne et tout près de nous encore, dans la région de Compiègne et dans l'Orléanais. Pas d'optimisme béat tant que coule le sang français ! La bataille continue, et cette bataille sévère et terrible de libération du sol national, ce sont les Forces Françaises de l'Intérieur, véritable infanterie d'accompagnement des armées alliées, qui la mènent sur l'ensemble du territoire. Hier, l'éditorialiste du grand journal anglais « Times » rendait un juste hommage à l'œuvre des F.F.I. Hommage rendu non seulement à leur courage, qui est déjà entré dans la légende, mais aussi à l'organisation habile et intelligente de leur commandement.

Ce témoignage d'un allié nous est particulièrement précieux au moment où certains hommes du passé, demeurés sans doute trop attachés à une conception périmée de l'armée, songent à dissoudre les cadres des Forces Françaises de l'Intérieur. Les meilleurs de nos officiers demeurés sur le sol national ont rejoint les combattants sans uniforme, ils les encadrent, ils les ont dirigés, ils les dirigent encore dans cette guerre de guérilla où ils ont fait leurs preuves. A leurs côtés, des chefs nouveaux ont fait leur école et se sont révélés de vrais soldats, héritiers directs des chefs des armées de l'an II, qui bousculèrent toutes les troupes des vieilles monarchies formées à l'école prussienne de Frédéric II et dont un La Fayette, qui avait vu à l'œuvre l'armée insurrectionnelle d'Amérique, raillait « la suffisance et l'insuffisance ». Ces chefs ne sauraient maintenant être supplantés par les officiers de Vichy, qui se sont illustrés à la tête des œuvres sociales de l'Etat français ou au commandement des offices de répartition !

Tant qu'on se battra sur notre sol, tant que des milliers des nôtres resteront livrés aux tortures de la Gestapo, l'œuvre de la Résistance n'est pas terminée. Son esprit doit continuer à animer et à diriger toute la vie publique de la nation, qui ressuscite dans la douleur et la souffrance. Hier, nous évoquions nos morts, mais trop des nôtres meurent encore chaque jour face à l'ennemi ou sont exposés, comme le grand écrivain et l'admirable citoyen Jean Cassou, aux attentats des agents français de la Gestapo. La résistance organisée n'a pas terminé son rôle et supprimer les Forces Françaises de l'Intérieur serait la paralyser. Livrer le pays à ceux qui, hier, acclamaient « le Maréchal » !

C'est grâce à ses combattants et par leurs sacrifices que la Résistance a groupé derrière elle, aux heures décisives de l'insurrection nationale, tout le peuple français. La victoire commande tout et la guerre victorieuse fut, comme le rappelait le général de Gaulle, celle de toute la nation, « la guerre des hommes et des femmes ». La nation a réparé par ses propres forces l'aberration technique des états-majors, dont elle avait été victime en 1940, comme à Crécy, comme à Sedan ! Résistance et nation, aujourd'hui, ne font qu'un et c'est pour la nation et par la nation que la France ressuscitera.

Jacques DEBU-BRIDEL.

Aix-la-Chapelle

GRANDE VILLE ALLEMANDE

est prise

A l'aile gauche du dispositif offensif parti du nord-ouest il y a cinq semaines, Bréda, en Hollande, a été atteint après une traversée totale de la Belgique, qui, de Tournai à Anvers, s'est exécutée en deux jours, et l'avance se poursuit en direction de Rotterdam ; à l'aile droite, le Rhin est atteint à la hauteur de Strasbourg. Entre ces deux extrémités, la colonne qui était passée par Charleroi menace Aix-la-Chapelle, tandis qu'Eupen et Malmédy sont délivrées. Un peu plus au sud, au-dessus de l'intersection des frontières française et luxembourgeoise, la frontière allemande a été dépassée et le gros village de Peri, point extrême de notre avance en 1939, en direction de Trêves, avait été pris lundi soir. Plus au sud encore, au nord de Verdun et en Lorraine, la ligne Maginot a été dépassée sur plusieurs points.

* * *

D'autre part, les forces françaises et américaines du Sud-Est, qui ont remonté la vallée du Rhône au delà de Lyon, sont arrivées presque vers Chalon-sur-Saône, où de violents combats avaient lieu hier, et l'ennemi, qui sait où peut aboutir cette avance, ramène en hâte vers l'est ses troupes de Bourgogne et du Berry afin de tenter d'éviter la nouvelle nasse qui se tend pour elles et dans laquelle elles sont en risque de tomber en même temps que cette 19e armée que les alliés bousculent depuis la côte méditerranéenne et qui est sur le point de se voir couper le chemin de la trouée de Belfort.

* * *

Un peu partout, les F. F. I. accomplissent une ardente et puissante besogne. Ils ont à peu près complètement reconquis tout le terrain compris entre les cours du Rhône et de la Saône et la frontière des Alpes. De toutes parts, du reste, ils aident au travail des armées alliées en leur préparant le terrain.

Le plan général de la manœuvre alliée se précise de plus en plus. Ce plan applique l'un des principes essentiels de la stratégie la plus parfaite : la destruction de l'armée ennemie sans préoccupation des points géographiques. Le moyen employé en grand, en l'occurrence, consiste en de larges enveloppements, désarticulation rapide des grandes unités rencontrées et vitesse d'action sans souci du détail pour que la désorganisation soit aussi grande que possible avant que les troupes ennemies puissent atteindre leur propre frontière, les unités désorganisées et émiettées qui restent en arrière dépourvues de liaison avec l'ensemble de l'armée ainsi qu'entre elles étant vouées à l'anéantissement grâce à des opérations de détail. C'est ce sort qui attend, notamment, les enclaves de Brest, du Pas-de-Calais et d'entre Saint-Quentin et Compiègne.

En Belgique, particulièrement, la forme de la manœuvre saute aux yeux et les deux branches de la pince, l'une vers Bréda, l'autre vers Aix-la-Chapelle, s'aperçoivent facilement.

Il ne fait pas de doute que, d'ici peu, le Rhin sera entièrement bordé par les troupes alliées et il est vraisemblable qu'à peu près au même moment les forces de la Méditerranée auront fait leur jonction avec celles du nord.

De toute façon les positions permettant l'attaque directe sur l'Allemagne seront bientôt atteintes sur toute la ligne. Il est cependant possible qu'avant de livrer en grand cet assaut, un temps d'arrêt dans l'offensive soit nécessaire.

* * *

Sur le front de l'est de l'Europe il paraît bien que les forces de l'U. R. S. S. soient passées à de nouvelles offensives, d'une part, dans la région varsovienne proprement dite, d'autre part, entre le Bug et la Narrew. Dans ce dernier secteur, les Russes sont entrés profondément dans les positions allemandes.

S. de GIVET.

★

Les opérations

New-York, 5 septembre. — L'Associated Press apprend de la frontière française de l'Est que des chars américains ont atteint les faubourgs de Strasbourg.

D'autre part, on annonce que des combats sont livrés en territoire allemand aux environs de Sarrebruck.

New-York, 5 septembre. — Selon une dépêche de l'Associated Press datée de la frontière suisse, des informations annoncent la prise d'Aix-la-Chapelle et de Sarrebruck par les Alliés.

Libération de Lillers

Londres, 5 septembre. — On mande du G.Q.G. allié en France à l'agence Reuter :

On annonce que Lillers, au sud-est d'Aire, a été libéré. Aire est situé à 40 kilomètres au sud de Dunkerque.

(Suite de nos informations page 2)

MOBILISATION partielle EN SUISSE

Berne, 5 septembre. — Les troupes frontalières helvétiques ont été partiellement mobilisées par ordre du Conseil général.

Laissez-moi passer EN ALLEMAGNE !

ose proposer le bandit Lafont

sous prétexte d'en ramener ses maîtres

OU L'ON REPARLE DU DOCTEUR PETIOT

Lafont, épuisé par l'interrogatoire (chacun son tour !) s'est endormi...

... On l'interpelle. Et voici le visage hagard de l'homme qui en a torturé tant d'autres, et qui maintenant rend des comptes.

Photo-Presse-Libération (*Exclusivité* Front National).

L'arrestation de Henri Chamberlin, alias Lafont, chef des services français de la Gestapo, de son lieutenant Pierre Bonny et d'une trentaine de comparses semble, à mesure qu'on recueille de nouveaux témoignages et que la police inventorie les dossiers de la rue Lauriston, n'être que le début de ce qu'on peut déjà appeler « l'affaire de la Gestapo française ».

Pendant quatre ans, une centaine de bandits à la solde de l'Allemagne, sous la direction de chefs français, ont commis une série impressionnante de forfaits sur lesquels la lumière ne pourra se faire qu'à mesure que se poursuivra l'enquête. Celle-ci, dirigée par M. Clot et par M. Levitre, secondés par les inspecteurs principaux Métra, Petit et Morin, se révèle déjà comme devant être fort longue.

Les interrogatoires se poursuivent

Tant à la police judiciaire, quai des Orfèvres, qu'au quai de Gesvres, où sont installés les services spéciaux créés pour la « brigade anti-Gestapo », les interrogatoires se sont poursuivis hier durant toute la journée. Pour que ces interrogatoires puissent être utilement conduits, il faudra aux policiers réunir un faisceau d'indications précises sur l'activité de chacun des coupables. Il faudra établir aussi une liste détaillée des crimes et des opérations à mettre à l'actif de la Gestapo française.

Nic LANGEAIS.

(Lire la suite en page 2.)

LA RUSSIE déclare la guerre à la Bulgarie

M. Molotov démontre que, sous le masque de la neutralité, Sofia agissait en allié du Reich

Moscou, 5 septembre. -- Radio-Moscou annonce que le gouvernement soviétique a déclaré la guerre à la Bulgarie, aujourd'hui à 19 heures.

On sait qu'avant-hier soir M. Mouraviev, premier ministre de Bulgarie, avait prononcé un discours radiodiffusé où il avait, entre autres choses, déclaré que son gouvernement entendait maintenir une position « de stricte neutralité ».

L'agence Tass, commentant cette déclaration, en marquait peu après le manque de sincérité, soulignant notamment :

Il a été prouvé jusqu'ici que seule l'Allemagne a profité de la politique de neutralité de la Bulgarie, qui a permis à des centaines de navires et à des milliers de soldats allemands poursuivis par les forces rouges de trouver un refuge dans ce pays. Cette politique permet encore au Reich d'utiliser les ports bulgares comme bases de sous-marins, qui représentent un danger pour la navigation soviétique dans la mer Noire.

L'agence soviétique concluait en soulignant que la Bulgarie a le devoir de se joindre aux Alliés, en rompant définitivement avec l'Allemagne, précisant que, si elle ne prenait pas cette décision, ses dirigeants seraient responsables des conséquences que pourrait avoir pour le pays leur attitude ambiguë.

LA NOTE SOVIÉTIQUE

Moscou, 5 septembre. — Aujourd'hui, à 19 h., M. Molotov, commissaire du peuple aux Affaires étrangères, a remis à M. Stamenov, ambassadeur de Bulgarie à Moscou, la note suivante du gouvernement soviétique:

« La Bulgarie a, jusqu'ici, apporté une aide effective à l'Allemagne dans la guerre contre l'U. R. S. S. Le gouvernement soviétique a tenu compte que la Bulgarie n'était pas en état de résister à l'Allemagne, qui contrôlait presque toute l'Europe. Il a patienté également lorsque les cercles officiels bulgares ont aidé les Allemands à évacuer la Crimée et à sauver les restes de l'armée allemande du Sud.

« Mais, cet été, l'Allemagne a connu une grave crise militaire. Pris entre les troupes soviétiques à l'est et les alliés débarqués à l'ouest, ce pays est au bord de la catastrophe et est obligé de reculer sur tous les fronts. Il a perdu l'Italie, la France puis la Roumanie, et même un petit pays comme la Finlande se rend compte maintenant que poursuivre la guerre aux côtés de l'Allemagne mène à la catastrophe. La guerre est définitivement perdue pour l'Allemagne.

« Etant donné ce changement, on pouvait s'attendre à ce que la Bulgarie en tire parti et refuse de continuer à entretenir des relations avec le Reich, suivant en cela l'exemple de la Roumanie et de la Finlande; on pouvait s'attendre également à ce qu'elle se joigne à la coalition des nations démocratiques. Mais, malgré ces faits, la Bulgarie refuse de rompre avec l'Allemagne et prétend garder une soi-disant neutralité grâce à laquelle elle aide directement ce pays, sauvant en effet les troupes allemandes et réservant à la marine du Reich des bases qui pourront lui servir à rallumer un foyer de guerre.

« Le gouvernement soviétique ne peut considérer cette attitude que comme une adhésion de fait à la coalition allemande contre les alliés, malgré l'occasion favorable offerte à la Bulgarie de rompre sans crainte avec cette coalition. Pour ces raisons, le gouvernement soviétique ne peut continuer à entretenir des relations avec la Bulgarie et rompt avec ce pays, déclarant en outre, non seulement la Bulgarie en état de guerre avec l'U.R.S.S., comme elle l'était en fait précédemment, mais que, de son côté, l'Union Soviétique se considère elle aussi en état de guerre avec la Bulgarie. »

Les Milices patriotiques sont nécessaires à notre sécurité

par Laurent CASANOVA

Le Comité Parisien de Libération (C.P.L.) siégeant à l'Hôtel de Ville, et qui eut avec l'état-major régional des F.F.I. l'insigne honneur de diriger le combat libérateur dans Paris, vient de prendre une importante décision. Cette décision concerne les Milices patriotiques. Elle précise la manière dont sera constitué, sous le contrôle du C.P.L., le conseil départemental des Milices patriotiques pour la Seine.

Chacun connait le rôle de premier plan joué par les Milices patriotiques dans le développement de la bataille de rues qui délivra Paris. Mais il apparait maintenant que, pour les organisations de la Résistance unies dans le C.P.L., la tâche des Milices patriotiques n'est pas encore terminée. Et c'est juste !

En effet, à travers tout le pays, dans les villes et les campagnes, les restes épars des formations ennemies continuent de se battre, de préférence contre les populations désarmées qu'elles terrorisent. Ces bandes doivent être exterminées. C'est l'affaire avant tout des unités mobiles F.F.I., mais il n'en reste pas moins que ces unités mobiles, pour agir avec sûreté et de manière efficace, doivent pouvoir s'appuyer sur des formations territoriales capables de les renseigner et de les aider à isoler l'ennemi avant de l'anéantir.

Par ailleurs, il faudrait être bien naïf ou volontairement aveugle pour croire qu'on en a fini avec les criminels attentats du type de ceux perpétrés par les « tireurs des toits ». Les tueurs recommenceront en variant simplement leurs méthodes ! Enfin il serait fou de croire que tous ceux qui en France ont collaboré avec l'ennemi à des titres divers — même quand ces titres n'étaient pas très voyants — que tous ceux qui ont trouvé dans la défaite et dans la politique de « Révolution nationale » l'occasion tant cherchée de régler leur compte aux institutions de la démocratie vont en rester là. Avec ce qui subsiste de troupes à la 5e colonne, avec ce qui reste de formations SS et de policiers qui furent à la solde de la Gestapo, il leur est loisible d'entretenir le trouble dans la cité et le désarroi dans les esprits par le moyen d'attentats provocateurs dirigés contre les personnes et les biens, contre le gouvernement, son chef et les grandes organisations démocratiques. La vigilance est donc plus que jamais nécessaire.

★

On voit assez par là quelle place les forces populaires peuvent encore tenir dans l'effort immense de redressement français auquel le gouvernement et la Résistance sont attelés. La seule condition préalable à remplir est que cette intervention massive de forces neuves soit disciplinée et organisée. *Les Milices patriotiques peuvent et doivent en être l'instrument pratique.* Que partout les groupes de la Milice patriotique surgissent autour de chaque Comité de Libération, et le pays tout entier se trouvera enserré dans les mailles d'un réseau de protection difficilement pénétrable à l'ennemi !

Un aspect particulier de la décision prise par le C.P.L., c'est qu'elle s'inscrit exactement dans le cadre de la légalité forgée par la Résistance durant la dure période de clandestinité. C'est, en effet, le Conseil National de la Résistance (C.N.R.) qui lança le mot d'ordre des Milices patriotiques. Et c'est le C.N.R. qui, à la veille de la bataille décisive, fixa les formes d'organisation propre aux Milices patriotiques et les rapports qui devaient les rattacher aux organismes légaux de la Résistance : Comités de la Libération et Etats-Majors F.F.I. Il est remarquable que le C.P.L. ait songé à poursuivre cet effort. Car, dans la période de transformation profonde que vit la France, il devient évident que cette légalité qu'a forgée la Résistance sous la direction du C.N.R. est un des éléments de la légalité française elle-même. Cette légalité, la Constituante à venir la fixera. Mais il appartient au gouvernement et aux organisations de Résistance d'en dégager tout de suite les fondements, à partir desquels la Constituante bâtira.

Les engagements affluent dans les bureaux de recrutement des Forces Françaises de l'Intérieur

Ph.-Pr. Libération.

La guerre du papier

Le commandant-major Goodfriend déverse des tonnes de tracts sur les armées de Hitler

Le commandant-major Goodfriend mérite son nom. C'est un bon ami, un bon ami de la France.

Le commandant-major Goodfriend est rédacteur en chef du plus petit des quotidiens. C'est aussi le plus gros tirage des quotidiens du continent. Et peut-être le plus voyageur, quant à sa rédaction.

The Stars and Stripes est imprimé depuis hier à Paris. Les rotatives du *New York Herald Tribune* sont toutes surprises de cracher à nouveau des feuilles imprimées en anglais.

Mais la rédaction des *Stars and Stripes*, journal de l'armée américaine, a été successivement fixée à New-York, Londres, sur les plages de France, à Sainte-Marie-du-Mont, à Carentan, à Rennes, avant d'atteindre Paris.

Les lecteurs des *Stars and Stripes* vont si vite que leur journal a du mal à les suivre.

— Il y a toutes sortes de journalistes-soldats ou de soldats-journalistes dans notre armée, me dit le major Goodfriend. Ils ont chacun une tâche bien définie. Il y a l'information de nos hommes, celle des populations des pays où nous passons, avant que vos journaux n'aient pu reparaître. Et puis, il y a aussi l'information de l'ennemi. C'est la meilleure propagande, la plus efficace, celle de la vérité. Des services voisins du nôtre viennent ces jours-ci de déverser sur l'Allemagne 48 millions de tracts exposant aux Allemands la situation désespérée de l'Allemagne. Nous avons une artillerie qui lance des obus de 105 ou de 155 bourrés de tracts. Un journal paraît, de pure information, à l'intention des soldats nazis, *Feldpost*. Et pour certaines poches allemandes nous utilisons le *Hog-Caller*, l'appel-cochons, un haut-parleur sur camion qui explique aux ennemis comment se rendre. Avec, pour illustrer nos appels, quelques obus à l'appui. Ce qui s'appelle un texte parlé et illustré.

— Où sont imprimés ces journaux ?

— Sur des camions-imprimeries, dans des presses de campagne. Un peu partout. Un des rotativistes français, qui vient de reprendre après quatre ans son travail à l'imprimerie du *New York Herald Tribune*, m'apprenait, dix minutes plus tard, que *Feldpost* est imprimé sur les presses de la *Pariser Zeitung*. C'est de bonne guerre.

Bonne chance à notre confrère *The Stars and Stripes*, dont des millions d'exemplaires s'entassent déjà, quand je quitte le major Goodfriend, sur les *Jeep* universelles.

Avec, en manchette, la première leçon de français à l'usage du troupier anglais : *Je suis Américain.* Ce qui donne, en prononciation figurée : *Juh sweez ahmayreekang.*

Un bon début.

Pauvre Bois de Boulogne ! On lui retranche certains de ses arbres pour chauffer les fours de boulanger. C'est la guerre !

Ph.-Pr. Libération.

LES SALAIRES VONT ÊTRE AUGMENTÉS

avec effet rétroactif à dater du 1er septembre

Le ministre des Affaires sociales, M. Tixier, a reçu hier et avant-hier les bureaux de la Confédération Générale du Travail, représentée par MM. Racamond, Saillant, Gazier, de la Confédération française des travailleurs chrétiens, et de l'Union départementale des syndicats ouvriers de la région parisienne, représentés par leur secrétaire général M. Henri Raynaud, qu'assistaient ses camarades Brenot, Grodzenski, Petit, Marie Couette, Lavergne, Sémat.

Retour à la liberté syndicale

M. Tixier a exposé aux délégations les dispositions essentielles de l'ordonnance du 27 juillet 1944 relatives au rétablissement de la liberté syndicale et à la reconstitution des organisations syndicales de travailleurs.

Le relèvement des salaires

Les décisions d'accorder aux travailleurs un relèvement provisoire substantiel des salaires ont été confirmées par le ministre. Il a exposé les grandes lignes de l'ordonnance qu'il se propose de promulguer et d'exécuter comme loi dans le plus bref délai.

(Lire la suite en page 2.)

Le général de Gaulle a reçu le Bureau permanent du C.N.R.

M. Jeanneney s'entretient avec le Chef du gouvernement

Le chef du gouvernement provisoire de la République avait convié à un entretien M. Jeanneney, président du Sénat.

M. Jeanneney, venu de Grenoble par avion, a été reçu hier après-midi par le général de Gaulle, avec qui il a longuement conféré.

* * *

Le général de Gaulle a reçu hier le bureau permanent du Conseil national de la Résistance. Conformément à la mission que leur avait confiée la veille, à l'issue de la séance plénière, le président, M. Georges Bidault, et les autres membres de la délégation, MM. Saillant, Jean-Pierre, Maxime Blocq-Mascart, Pierre Villon ont remis et commenté au chef du gouvernement provisoire de la République française les vœux unanimes du C.N.R.:

1° en ce qui concerne les nécessités d'un gouvernement d'unité à constituer par le général de Gaulle avec le concours de toutes les forces de la Résistance « et qui devra comprendre toutes les grandes tendances politiques fidèles à la Patrie »;

2° quant à la nécessité de garder intacte, dans son enthousiasme et dans sa nouveauté, l'armée des F. F. I., née spontanément de la Nation et « grâce à laquelle, de concert avec le victorieux effort de nos Alliés, la France aujourd'hui peut revivre ».

L'entretien a donné lieu à un large échange de vues, où il a été question :

1° De l'élargissement de l'assemblée consultative d'Alger ;

2° Du rôle qui peut et doit encore être joué par le C. N. R. et ses commissions de travail ;

3° Du statut futur des F. F. I.

Le Conseil national de la résistance sera reçu aujourd'hui, au complet, par le général de Gaulle.

★

Le représentant du gouvernement en Lorraine et en Alsace

M. Charles Blondel, maître des requêtes au Conseil d'Etat, représentant du gouvernement français en Lorraine et en Alsace, est parti pour Metz et doit se rendre à Strasbourg où il résidera.

M. Charles Blondel est le fils du philosophe Maurice Blondel.

M. de Menthon, garde des Sceaux, a pris possession de ses fonctions

M. François de Menthon, garde des Sceaux, a pris possession de ses fonctions au ministère de la Justice. Il a remercié, au nom du gouvernement, M. Willard, secrétaire général provisoire, de l'activité exceptionnelle et du dévouement qu'il a manifestés, depuis son installation place Vendôme, le 19 août.

M. de Menthon a reçu successivement les membres de la commission de la Justice du C.N.R., présentés par M. Willard ; les membres du bureau national des juristes présentés par le bâtonnier Charpentier ; les membres du Comité de la résistance judiciaire, présentés par M. Mornet et les présidents à la cour d'appel de Paris.

Dans l'après-midi, MM. de Menthon et Marcel Willard se sont rendus au palais de justice, où ils ont déposé une gerbe de dahlias au pied du monument aux morts de la famille judiciaire.

Laissez-moi passer EN ALLEMAGNE !

ose proposer le bandit Lafont

sous prétexte d'en ramener ses maîtres

OU L'ON REPARLE DU DOCTEUR PETIOT

Lafont, épuisé par l'interrogatoire (chacun son tour !) s'est endormi...

... On l'interpelle. Et voici le visage hagard de l'homme qui en a torturé tant d'autres, et qui maintenant rend des comptes.

Photo-Presse-Libération (*Exclusivité* Front National).

L'arrestation de Henri Chamberlin, alias Lafont, chef des services français de la Gestapo, de son lieutenant Pierre Bonny et d'une trentaine de comparses semble, à mesure qu'on recueille de nouveaux témoignages et que la police inventorie les dossiers de la rue Lauriston, n'être que le début de ce qu'on peut déjà appeler « l'affaire de la Gestapo française ».

Pendant quatre ans, une centaine de bandits à la solde de l'Allemagne, sous la direction de chefs français, ont commis une série impressionnante de forfaits sur lesquels la lumière ne pourra se faire qu'à mesure que se poursuivra l'enquête. Celle-ci, dirigée par M. Clot et par M. Levitre, secondés par les inspecteurs principaux Métra, Petit et Morin, se révèle déjà comme devant être fort longue.

Les interrogatoires se poursuivent

Tant à la police judiciaire, quai des Orfèvres, qu'au quai de Gesvres, où sont installés les services spéciaux créés pour la « brigade anti-Gestapo », les interrogatoires se sont poursuivis hier durant toute la journée. Pour que ces interrogatoires puissent être utilement conduits, il faudra aux policiers réunir un faisceau d'indications précises sur l'activité de chacun des coupables. Il faudra établir aussi une liste détaillée des crimes et des opérations à mettre à l'actif de la Gestapo française.

Nic LANGEAIS.

(Lire la suite en page 2.)

...du papier

...major Goodfriend

...onnes de tracts ...ées de Hitler

Stripes, journal de l'armée américaine, a été successivement fixée à New-York, Londres, sur les plages de France, à Sainte-Marie-du-Mont, à Carentan, à Rennes, avant d'atteindre Paris.

Les lecteurs des *Stars and Stripes* vont si vite que leur journal a du mal à les suivre.

— Il y a toutes sortes de journalistes-soldats ou de soldats-journalistes dans notre armée, me dit

L'enquête sur les crimes de la Gestapo française

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

D'ores et déjà, il apparaît comme certain que la plupart des affaires de faux policiers, de ces « faux poulets » comme on les appelait dans les milieux de la police, qui opérèrent pendant quatre ans tant à Paris qu'en province au détriment de riches propriétaires ou d'israélites fortunés, sont à mettre au compte des bandits de la rue Lauriston.

On le savait à la police. Certains inspecteurs connaissaient les auteurs de ces opérations. Mais, sous l'occupation, ils ne pouvaient agir. Ces messieurs étaient trop bien protégés. Ceux qui démasquèrent Lafont, Bonny et consorts n'attendaient que le moment d'agir.

Le docteur Petiot

On connaissait depuis longtemps l'activité de Lafont. Les policiers savaient aussi que l'un des principaux, le plus important peut-être, des gangsters de la rue Lauriston, Adrien Estébétéguy, connu dans la haute pègre comme le plus redoutable bandit de la place de Paris, très en faveur auprès de la Gestapo allemande, intriguait pour prendre la place de Lafont. Celui-ci déclara la guerre à son rival. Ayant mis les Allemands de son côté, il réussit à placer Estébétéguy dans l'obligation de quitter la France sous peine d'être abattu. Le Basque avait appris que le docteur Petiot se chargeait de faire passer ceux qui le désiraient à l'étranger. C'est ainsi qu'une nuit, muni de deux valises et d'une fortune considérable, il se présenta au rendez-vous du sinistre passeur, 21, rue Le Sueur. Estébétéguy n'en ressortit jamais.

Sans le savoir, le docteur Petiot avait opéré pour le compte de Lafont, de la Gestapo française !

Lafont offre sa vie !

Quai des Orfèvres, Lafont, qui doit se réjouir qu'on ne lui applique pas les méthodes qu'il appliquait rue Lauriston à ceux qu'il voulait « faire parler », a été entendu hier très longuement.

On peut déjà apprécier les arguments qu'il invoquera pour sa défense par une lettre qu'il vient de faire parvenir à M. Clot.

Il y dit en substance n'avoir jamais rien fait contre les Français. Il s'était fait naturaliser Allemand pour mieux servir ses maîtres !

— Ma naturalisation, dit-il, a été une erreur. J'expliquerai dans quelle circonstance j'ai été amené à m'y résoudre. Je m'étais depuis deux mois retiré à la campagne. J'ignorais les supplices que les Allemands infligeaient aux détenus. Je n'ai appris les activités de la Gestapo que depuis mon arrestation (*sic*).

Néanmoins il reconnaît que sa culpabilité est grande.

— J'offre ma vie, dit-il à M. Clot, pour racheter « l'erreur » de ma naturalisation.

Et voici le plan qu'il propose :

— Relâchez-moi. Je connais le grand chef de la Gestapo allemande. C'est le colonel Knoket, de la Sicherheit Dienst. Je passerai les lignes de combat et j'irai en Allemagne. Je dirai au colonel Knoket : « J'ai réussi à m'échapper. Je viens me mettre à votre service. »

Lafont, qui n'est pas à une infamie près, ajoute : « Comme garantie je vous laisse mes deux enfants et mes neveux. Toute ma raison de vivre. »

Il demande à être accompagné par deux hommes sûrs, des hommes à lui, qu'il connait bien, et il assure : « Je vous ramènerai le colonel Knoket ! »

Tout de même il s'inquiète :

« Peut-être me trouverez-vous un salaud ? Mais le don de ma vie me sera agréable si je peux me racheter et faire punir un pareil bandit. »

Et il ponctue sans rire : « Vive la France ! »

« J'ai réussi encore, dit-il dans sa missive à faire échapper à la mort de nombreux Français, des Américains, des juifs, des parachutistes.

« Je voyais souvent M. Abetz, le commandant Schmidt, M. Muller, attaché d'ambassade, M. de Brinon. Mes relations avec M. Bussière et M. Bouffet et de nombreuses autres personnalités me servirent à sauver bien des Français. »

Tel est le redoutable bandit qui en uniforme de capitaine de la Wehrmacht était reçu dans tous les milieux officiels Tel est l'homme dont M. Abetz ne redoutait pas la promiscuité

Il semble que Bonny ne jouait que le rôle de secrétaire. C'est lui qui était chargé rue Lauriston de la partie administrative. Son interrogatoire apportera néanmoins d'importants éléments à l'enquête.

La découverte des chefs de la Gestapo française a jeté un certain trouble dans le « milieu » où Lafont et Bonny recrutaient leurs tueurs. A Montmartre « ces messieurs » commençaient à trouver que le départ des Allemands, leurs maîtres, s'était en somme assez bien passé. Ils s'étaient réjouis trop tôt.

L'heure des comptes a sonné.

N. L.

Edition de Paris
VENDREDI 3 NOVEMBRE 1944
COMITE DE DIRECTION : E. Pépin, J.-P. Lévy, A. Avinin, A. Bayet, J. Soudeille, G. Altman, E. Petit, M. Fourrier, P. Rimbert, G.-E. Yallois.

Le Quotidien de Paris

Franc-Tireur

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 104 ★ 100, rue Réaumur (2ème) ★ ★ ★ ★ ★ Téléph. Gut. 80-60 ; Tur. 54-40 ★ PRIX : 2 FRANCS

Landru est ressuscité... *Il était temps !*

Une enquête de **Franc-Tireur**

Femmes vous allez voter...

Dès aujourd'hui, à Paris et dans la Seine les Françaises peuvent aller se faire inscrire sur les listes électorales

Les femmes vont voter. La promesse faite par le général de Gaulle prend corps. Dès le 3 novembre — dès aujourd'hui — les Françaises âgées de 21 ans au 4 février 1945 peuvent aller dans leur mairie se faire inscrire sur les listes électorales.

Dès leur inscription, les femmes pourront se considérer, pour la première fois en France, comme des citoyennes.

I. - *Et d'abord, veulent-elles voter?*

— La politique, c'est bon pour les hommes.

— Croyez-vous qu'il était bien indispensable de donner le droit de vote aux femmes ?

— J'ai bien autre chose à faire qu'à penser à voter.

— Je ne suis pas féministe.

Voici les réponses classiques à la question : « Etes-vous heureuse de penser que vous allez voter en février prochain ? »

C'est un fait, la femme française, en général, n'est pas féministe. Le droit de suffrage l'a jusqu'à maintenant fort peu intéressée et elle ne semblait pas, avant la guerre, décidée à le conquérir de haute lutte. Certes, il y a chez nous, comme partout, une tradition féministe et suffragiste, mais combien, parmi les femmes qui vont voter en février prochain, connaissent le nom de Séverine ? Qui se souvient de Maria Vérone ? Il n'y a, d'ailleurs, jamais eu chez nous de Sylvia Pankhurst se battant contre la police aux cris de : « Vote for Women ». Non ! Nos citoyennes n'éprouvaient pas la moindre humiliation d'être traitées en mineures.

Or, à ces femmes, un peu indifférentes, le général de Gaulle vient de consentir les droits politiques.

Que pensez-vous de ces droits ? avons-nous demandé à Mme Mathieu, championne du tennis féminin français.

Nous avons trouvé la championne, non au Racing Club, mais au cabinet du général de Gaulle. Elle nous reçoit en uniforme de capitaine et dans un couloir, aucun civil n'ayant le droit de pénétrer dans son bureau.

— *Le droit de suffrage ? Vous me prenez au dépourvu. Voyons. Avant la guerre, je ne m'y intéressais guère et je n'étais pas ce que l'on appelle une féministe. Mais, aujourd'hui, mon point de vue a un peu changé. J'ai vu les femmes en Angleterre où elles votent, n'est-ce pas ?*

— Depuis 1918.

— *Je les ai vues dans l'effort de guerre, elles y sont admirables. Je sais que les femmes de mon pays ont été de nobles combattantes et résistantes. Pourquoi, alors ne votaient-elles pas comme les Anglaises? Mais dites bien que le rôle traditionnel de la femme ne doit en rien être modifié.*

— Pourquoi le serait-il ? Le féminisme, dans son sens agressif de lutte contre l'homme, s'éliminera de lui-même lorsque l'égalité des sexes sera réalisée au point de vue juridique, politique, économique. A ce point de vue, l'exercice par les femmes de leurs droits politiques marquera un grand pas. Donnez l'abondance, vous tuerez le marché noir. Eliminez l'inégalité entre les sexes, vous tuerez la lutte entre les sexes.

— D'ailleurs, vous-même portez un uniforme et occupez un poste bien masculin.

— *C'est juste, je n'y pense jamais. Votons donc !*

André MARTY-CAPGRAS.

Mme Mathieu, en uniforme de capitaine, à Roland-Garros.
(Phot. Franc-Tireur.)

Deux heures trois quarts de gaz par jour pour les Paris'ens ?

Il se pourrait que le régime de la distribution du gaz dans la région parisienne fut améliorée très prochainement : on parle de le fournir une demi-heure le matin, une heure à midi et une heure et quart le soir.

Il se pourrait !... Il ne s'agit pas encore d'une certitude, mais à la Compagnie du gaz on espère fermement que cette amélioration sera bientôt une réalité. Bientôt. Il est impossible pour l'instant de fixer une date précise.

880 prisonniers grièvement blessés rentrent en France

On annonce de Berne :

Huit cent quatre-vingts prisonniers français grièvement blessés sont arrivés en Suisse, venant d'Allemagne.

Ils seront échangés contre des prisonniers allemands.

Les déléguées du M. L. N. à l'Assemblée consultative

Parmi les femmes qui siégeront à l'Assemblée consultative, Mmes Aubrac, Defair, Delannay appartiennent aux femmes du Mouvement de Libération nationale.

L'ARMÉE ROUGE à 35 km. de Budapest

Les Américains avancent sur un large front entre Rambervillers et Saint-Dié

Escortés par neuf cents chasseurs, onze cents bombardiers s'attaquent aux usines allemandes d'essence synthétique

La bataille se rapproche de Budapest. Les Russes, après avoir pris, la veille, la ville de Kecksmet, ont fait, hier, un bond d'une vingtaine de kilomètres en avant et se sont emparés de Lajos-Mizze, tandis que d'autres unités, opérant le long de la rive orientale du Danube, occupaient Bunavecse.

Les blindés soviétiques foncent à la fois à l'est et au sud-est, afin d'atteindre la ville avant que les Germano-Hongrois, battant en retraite dans le nord-est de la Hongrie, aient pu faire leur jonction avec la garnison ; ils se dirigent à marches forcées sur Budapest dont ils ne sont plus qu'à 35 kilomètres. La capitale est également menacée par l'avance des colonnes russes qui opèrent au nord-est et ont repris Feyregyhara.

On pense à Moscou que les forces soviétiques seront devant Budapest à la fin de la semaine.

En Tchécoslovaquie, l'armée Petrov, qui poursuit également sa progression, approche rapidement de Kosice (ou Kassa), deuxième ville de Slovaquie.

On ne signale aucun changement notable dans la situation autour de Varsovie.

Plus au nord, dans la région de Pultusk, le général Zakharov tente de forcer les défenses allemandes protégeant la partie méridionale de la Prusse.

Enfin, en Yougoslavie, de violents combats se déroulent dans la vallée de la Morava où de puissantes unités allemandes, venant du sud, tentent de se frayer un passage vers le nord. On annonce que l'ennemi commence à évacuer Sarajevo, menacée d'encerclement.

CHURCHILL et EDEN attendus à Paris

La présidence du Gouvernement communique :

Le gouvernement français a invité à se rendre à Paris M. Winston Churchill, premier ministre de Grande-Bretagne, et M. Anthony Eden, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, qui arriveront très prochainement.

Est-il besoin de dire combien le gouvernement et le peuple français seront heureux de voir dans la capitale, à la libération de laquelle les vaillantes forces britanniques ont tant contribué, l'illustre homme d'Etat anglais, qui a rendu et rend dans cette guerre au monde libre tout entier d'incomparables services, et le grand ministre des Affaires étrangères dont la clairvoyante activité constitue l'un des pivots de la grande coalition ?

Leur présence à Paris offrira, d'autre part, l'occasion de très utiles conversations entre les deux gouvernements amis et alliés.

La date de l'arrivée des ministres britanniques sera communiquée ultérieurement.

Rappelons que, depuis le 18 juin 1940, où ils conversèrent à Tours avec les ministres français, MM. Churchill et Eden n'étaient pas revenus en France comme invités du gouvernement français. M. Churchill avait visité en Normandie, les troupes britanniques peu après le débarquement allié, mais ce fut un voyage essentiellement militaire.

La visite prochaine signifiera la solidité de l'alliance qui unit les deux nations et qui n'a cessé de se fortifier depuis quatre ans, notamment par les accords entre la Grande-Bretagne et la France libre.

L'ARCH DUC OTTO monterait sur le trône de la "plus grande Autriche" ?

Reuter relate que, dans les milieux bien informés de Washington, on pense que le voyage que vient d'entreprendre l'archiduc Otto en Europe pourrait être en relation avec les propositions qui lui auraient été faites par une des trois grandes puissances d'accepter le trône de la « plus grande Autriche ». Que ne comprennent une partie de l'Allemagne.

Nous voulons croire qu'il s'agit d'un canard...

Anvers sera bientôt totalement dégagé

Sur le front de l'Ouest, il semblerait, à en croire la radio allemande, que les Alliés préparent une nouvelle offensive ; des forces énormes, dit-elle, ont été rassemblées déjà par les Anglo-Américains.

En attendant, le succès des opérations dans la région de l'embouchure de l'Escaut et au nord d'Anvers permet d'espérer que le grand port belge sera bientôt ouvert à la navigation.

Les installations portuaires sont pratiquement intactes et l'on peut apprécier l'importance qu'aurait le dégagement d'Anvers par cette phrase du général allemand von Banger : « Le matériel que les Alliés débarqueraient à Anvers, a-t-il dit dans un ordre du jour, pourrait leur permettre de porter un coup mortel au nord de l'Allemagne et à Berlin même, avant l'hiver. »

Une nouvelle tête de pont à Weicheren

Dans l'île de Walcheren, les Britanniques ont établi une nouvelle tête de pont à West-Kapelle, sur la côte ouest, et se sont emparés de Zoutelande, à quatre kilomètres de cette ville. La tête de pont de Flessingue également, a été élargie et les Allemands ont abandonné la ville Domburg, sur la côte nord, et menacée par les commandos britanniques.

Sur le reste du front de Hollande, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée au cours des dernières vingt-quatre heures.

Sur la Mark et la Meuse

Les Allemands opposent une vigoureuse résistance sur le cours de la rivière Mark afin de protéger l'accès au pont de Meerdijk par où ils évacuent leurs troupes.

(LIRE L'ARTICLE EN PAGE 2)

SURMENÉES

— Du lait pour les V et de la viande pour les 88...

L'explosion de Vitry qui fit 27 morts et 95 blessés paraît due à un attentat

Tous les Parisiens ont entendu, mercredi matin, une série de fortes explosions. Comme l'alerte était donnée peu après, on a cru qu'il s'agissait d'un bombardement aérien.

La vérité, c'est qu'un train de munitions avait sauté à proximité de la gare de Vitry-sur-Seine. L'explosion projeta à des distances considérables des engins qui tombèrent sur divers points de la région parisienne. Il y eut 27 morts et 95 blessés.

Bien entendu, *Franc-Tireur*, comme tous ses confrères, dépêcha un de ses collaborateurs sur les lieux. L'enquête très complète qu'il nous rapporta ne put toutefois être publiée dans nos colonnes.

La censure s'y étant opposée.

Il paraît que c'était trahir d'importants secrets militaires que d'informer nos lecteurs de ce qui s'était passé.

Or ce que la censure a interdit à *Franc-Tireur*, elle l'a permis à un de nos confrères.

C'est sans doute que la cinquième colonne ne lit pas celui-ci et qu'elle lit *Franc-Tireur*.

Merci de l'appréciation.

Mais la cinquième colonne avait-elle besoin de lire le journal pour savoir ce qui s'était exactement passé ?

Bien des détails dans cette affaire sont en effet assez troublants.

Le train qui fit explosion était un train de munitions récupérées sur les Allemands au moment de l'insurrection. Il stationnait depuis lors sur une voie de garage. La surveillance en avait été assurée et toutes les munitions contenues dans les wagons avaient été prudemment désarmorcées. C'est M. Français, maire de la localité, qui a fourni ces précisions. Mais M. Français a ajouté que depuis quelque temps la garde du train avait été supprimée.

Les témoins immédiats ont déclaré avoir vu juste avant l'explosion une forte fumée noire qui se dégageait d'un wagon.

Des éclats furent projetés de tous les côtés avec un bruit terrifiant, à des kilomètres de distance, ce qui explique que la population parisienne ait pu croire à un bombardement.

Immédiatement, les Gardes patriotiques de Vitry se rendirent sur les lieux du sinistre, où avec l'aide des commandos des localités environnantes et des cheminots ils réussirent à décrocher les wagons non encore incendiés et à les mettre à l'abri.

C'est ainsi que, grâce à leur courage — il était impossible à ce moment-là d'approcher à plus de 200 mètres — une véritable catastrophe a pu être évitée.

On compte cependant plus de 20 points de chute, tant à Paris qu'en banlieue.

Les victimes se répartissent ainsi : Pour Paris, dans le 12e arrondissement : 1 morte, 1 blessée ; dans le 13e arrondissement : 2 blessés ; Choisy-le-Roi : 2 morts, 13 blessés ; Charenton : 2 morts, 11 blessés ; Saint-Maur : 2 morts, 4 blessés ; Ivry : 12 morts, 30 blessés ; Gentilly : 8 morts, 34 blessés.

L'emprunt ? Soit. Mais...

On se demande, en bien des milieux, si, face à la crise financière et monétaire, le gouvernement va recourir à des méthodes révolutionnaires ou à des méthodes classiques.

Aux dernières nouvelles, il semble que le classicisme l'emporte : il serait notamment question d'un vaste emprunt, dont les modalités restent à fixer.

Beaucoup d'entre nous, on s'en doute, auraient préféré des mesures plus neuves. Mais, bien entendu, si l'emprunt est lancé nul ne songera à contrecarrer la politique gouvernementale : la France en guerre a besoin d'argent.

Cela dit, deux observations :

Il faut éviter à tout prix que la souscription à l'emprunt ne devienne, pour le trust des grandes banques, un moyen de redorer son blason et d'affermir sa puissance ; il faut éviter pareillement que cette souscription ne devienne, pour les profiteurs du désastre, un moyen de mettre à l'abri les millions qu'ils ont ramassés dans les hontes de la collaboration.

Les Français sont légitimement irrités contre les grandes banques qui se sont mises, quatre ans durant, contre argent comptant, au service de l'Allemagne. Si ces mêmes banques, à l'occasion de l'emprunt, prétendaient « se dédouaner », le public ne l'accepterait pas.

Il n'accepterait pas davantage que, sous couleur de souscription audit emprunt, ceux qu'on appelle les charognards de la défaite échappassent aux restitutions massives que réclame la conscience publique.

C'est par certaines que certains trafiquants ont entassé les millions, soit en commerçant directement avec l'ennemi, soit en exploitant la misère publique. Alors que dans nos villes la masse de la population laborieuse souffrait cruellement des restrictions, elle a vu des bandes de jouisseurs étaler un luxe insolent, emplir leurs poches et leurs coffres.

Il est permis de penser que, si ces jouisseurs étaient contraints de rendre cet argent mal acquis, la nation recueillerait des sommes exceptionnellement importantes.

Si, malgré cette possibilité — que, pour notre part, nous considérons comme immédiate — le gouvernement décide de recourir à l'emprunt, soit.

Mais, d'une part, le lancement de cet emprunt doit être une occasion de briser le joug des grandes banques, et avec un peu d'imagination ce résultat doit être facilement obtenu.

D'autre part, l'emprunt, quelles qu'en soient les modalités, ne doit conférer aucune immunité, directe ou indirecte, à ceux qui ont ramassé des millions dans la trahison ou dans l'oubli de la solidarité nationale. Il ne doit préjudicier en rien à l'œuvre de salubrité qui est, pour la France, une question d'honneur.

FT

Y A D'L'ABUS AUX ARRÊTS LE GÉNÉRAL !

C'EST une historiette qui est très vraie et qui vous divertira, comme disait cette grande écrivaine.

Le général Decharme dirige notre École Polytechnique. Pour un général, c'est une assez jolie situation, et comme qui dirait un couronnement de carrière.

Seulement, il n'est pas un général à la page. La preuve, c'est qu'il a reçu tous les professeurs de l'école le 18 octobre, en grande cérémonie à la fois solennelle et intime, comme il se doit à Polytechnique, où l'on n'a pas coutume de badiner avec les choses sérieuses.

Et pourtant, nous sommes enclins à croire que ce général a voulu apporter un peu de fantaisie à la cérémonie d'usage. La preuve, c'est qu'il a soigneusement omis de convier à sa petite fête les professeurs révoqués par Vichy sous divers prétextes qui n'ont plus cours aujourd'hui, du moins nous nous obstinons à le croire.

Est-ce Vichy qui a légué ce général à l'École Polytechnique avant de boucler ses valises et de filer sur le torchepied des autos des généraux allemands vaincus ?

Ce général serait-il un saboteur de la libération du pays et du balayage des lois et décrets de Pétain ?

Si oui, serons-nous gênés, qu'on nous mette ce général Decharme aux arrêts de rigueur, et qu'on n'en parle plus, jamais, à l'École Polytechnique...

...ou ailleurs.

Madeleine JACOB.

Le docteur Petiot EST ARRÊTÉ

Le sinistre assassin de la rue Lesueur, après avoir appartenu à des partis collaborationnistes, s'était camouflé sous l'uniforme des F. F. I. !

On aurait préféré annoncer aujourd'hui, sous un titre sensationnel, l'arrestation de M. Pétain ou du gauleiter Laval.

On aurait préféré apprendre que les anciens ministres de Vichy sont tous sous les verrous.

Mais on ne commande pas à l'actualité. Et ce que l'actualité nous sert aujourd'hui, c'est l'arrestation du docteur Marcel Petiot.

C'est-à-dire, en somme, un joli fait divers.

Les circonstances de cette arrestation pourront paraître extraordinaires, qui est supposé, en effet, qu'on retrouverait un jour le sinistre médecin sous l'uniforme d'un capitaine de F.F.I. ?

L'enquête établira comment cette étonnante métamorphose a pu être possible. Un fait, d'ores et déjà, paraît certain : c'est que Petiot, avant de jouer les résistants, s'était introduit avec la même impudence dans des mouvements collaborationnistes, ainsi que le prouve la carte de membre du R.N.P. retrouvée sur lui.

Dans ses transformations successives, ce Fregoli du crime ne perdait pas le nord. Sous ne le perdrons pas non plus. Les « profes-

Le Dr Marcel Petiot arrive, menottes aux mains, dans le cabinet du juge d'instruction.

sions de foi » de Petiot — qu'on a laissé interviewer comme une grande vedette de la presse, comme si l'on avait tenu à donner à son étrange version la plus large publicité — ses « alibis » et son incroyable cynisme ne nous feront pas perdre de vue ce qui est à l'origine de sa célébrité :

Les crimes de la rue Lesueur.

Sous un déguisement habile, c'est un assassin qu'on vient de démasquer. Tout le reste est littérature et roman feuilleton.

Quai des Orfèvres, Petiot "s'explique"

C'est bien lui... Ce regard vif, pénétrant des deux yeux bizarrement enfoncés dans les orbites ne saurait tromper, et cela suffit à le faire reconnaître, assez semblable, en somme, à l'image-grisâtre que les journaux commencèrent à publier le soir du 20 février 1944, le soir où l'on découvrit dans la chaudière d'un immeuble au 21 de la rue Lesueur, dans l'appartement d'un certain docteur Petiot, deux corps qui achevaient de se consumer en dégageant une odeur effroyable.

Longtemps on parla de l'affaire...

La femme du docteur — qui avait certainement vu son mari le soir du 20 février — fut arrêtée. Elle a été remise en liberté provisoire il y a à peine quelques semaines... Le frère, Maurice Petiot, qui avait aidé au transport de la chaux vive, lui, est toujours sous les verrous... On découvrit une centaine de milles et d'effets divers appartenant aux victimes chez des amis du docteur.

Et puis le silence se fit sur l'affaire. Les Allemands, avaient d'ailleurs donné l'ordre au commissaire Massu de ne plus faire de communications à la presse...

Les mois passèrent. Or il y a à peine une quinzaine de jours Petiot reprenait la vedette en envoyant une longue lettre de... protestation à un journal de la Résistance qui l'avait accusé d'être entré au P.P.F. à Marseille, après la découverte du crime. Petiot ajoutait qu'il faisait partie de la... Résistance et qu'il se « justifierait » un jour ou l'autre.

Ce moment est venu.

Comment il fut arrêté

L'assassin de la rue Lesueur casse tranquillement la croûte dans une salle du 36, quai des Orfèvres.

LIRE LA SUITE EN 2e PAGE

F.F.I. qu'il dit !
(Dessin paru dans F.-T. le 19/10/44.)

LIRE EN PAGE 2 :

C'était un homme si bien !...

Impressions recueillies par Madeleine JACOB

EN LORRAINE, AVEC LES SOLDATS DE PARIS

Dans un P. C. en première ligne

de notre envoyé spécial **François-Jean ARMORIN**

GRANDS bois, vous m'effrayez comme des cathédrales, a dit le poète. Les pilotes éblouissants de la « Jeep » durement cahotée trouent la nuit de leur double halo conique, forçant cette épaisseur dense avec décision, la foudroyant directorial selon le tic conducteur de la route. De chaque côté, la colonnade mystérieuse des grands sapins des Vosges monte vers nous, nous croise et disparaît pour regagner ses bataillons dans le froc de la nuit qui s'est refermée, encore plus hostile, derrière le feu arrière.

Nous avons enfourné le long chargeur des « Sten » prêtes à lâcher leur première haie cuivrée... Ici, dans la forêt, nettoyée depuis des semaines, c'est encore le domaine des « Snippers », ces tireurs fanatiques qui se dissimulent dans les hautes branches des arbre, attaquent les blocs, les soldats en vadrouille ou les « Jeeps » solitaires. Ils disparaissent leur coup fait au profond de la forêt... ou bien, le plus souvent, on les retrouve dans le fossé. Il n'y a plus qu'à rejeter les lèvres de la terre sur leur capote verdâtre et licher un bâton avec leur casque rond qui se roulière asperge par les éclaboussures des longs convois.

VERS LA LIGNE, TOUS PHARES ALLUMÉS

Nos phares sont allumés. Nous ne sommes pourtant plus qu'à une dizaine de kilomètres des lignes, les nôtres, les leurs aussi. Mais les soldats américains sont tellement confiants dans leur aviation qu'ils continuent à rouler, tous feux éblouissants. Les avions allemands ? Je les ai pourtant entendus bourdonner, revenir, promenant sur l'arrière des lignes leur cône de bruit syncopé, cependant que la sirène hululait et s'essoufflait pour reprendre haleine et inquiéter de longues minutes.

— Et ils mitraillent ?

— *Sometimes* (quelquefois)...

Les noirs américains s'en soucient peu. L'attaque en piqué, ils la considèrent comme un des petits risques du métier, ni plus ni moins ennuyeux qu'un pneu crevé ou une panne de carburateur... Ce n'est qu'à proximité des carrefours ou des ponts réparés (*Bridge Slowly*) qu'ils consentent à se mettre en ordre, à l'approche des casques blancs et du coup de sifflet péremptoire des hommes de la M.P.

Décidément, la peur du gendarme, même dans les Etats du Nouveau-Monde...

Alors, les convois français — ils suivent bien tort de se gêner — en font autant. Ce n'est qu'aux toutes premières lignes, sur une route qui longeait avec obstination nos points d'appui, que j'ai, enfin, vu circuler convois et « jeeps » tous feux éteints. Le boche était à deux cents mètres.

DEUX OU TROIS SALVES DE 88

Et il veut témoigner à toute force qu'il y est encore et qu'il s'accroche de toutes ses pattes au roi de France, comme un vieux paranoïa. Deux ou trois salves de 88 viennent de plocher les champs droit devant nous, à quelques dizaines de mètres. Là-bas, à trois kilomètres derrière leurs avant-postes, du côté de l'est, un homme vient de brailler « *Feuer !* » d'une voix rauque, et vraiment, au lieu de nous plaquer, nous continuons à rouler en nous demandant pourquoi ils tirent encore puisque ils savent bien que tout est fini. La guerre, ce ne sera donc qu'un jeu où l'on fauche vos deux blessés retournant vers l'arrière, avec leur pansement blanc sanguinolent qui fait tache dans l'ombre, et leurs jours qui se creusent à mesure qu'ils s'en vont.

— *Mais oui, ils sont fo... et ils en sont persuadés, les hommes de troupe du moins. Tenez, cet après-midi, trois d'entre eux sont encore venus se rendre. Ils ont donné tous renseignements utiles : en face, les Cheuks manquent de ravito, ne savent plus rien de l'Allemagne et pensent que l'avant finit ne va plus tarder, qu'ils seront bâtayés et qu'eux, les troupes de première ligne, vont payer pour les autres.*

Ici — et l'index de mon interlocuteur s'est écrasé sur la carte — *à quelques kilomètres de là, je sais qu'il y en a cent cinquante qui nous attendent de pied ferme... pour se rendre. Mais je ne dois pas faire « bouiller » mes bonshommes dans leurs champs de mines pour ramener seulement un régiment de ces cocos-là. Ils sont dans un château ! Ça me ferait un bougre de beau P. C. pourtant!*

(LIRE LA SUITE EN PAGE 2)

PASSIONS CACHEES

Le docteur Petiot EST ARRÊTÉ

Le sinistre assassin de la rue Lesueur, après avoir appartenu à des partis collaborationnistes, s'était camouflé sous l'uniforme des F. F. I. !

On aurait préféré annoncer aujourd'hui, sous un titre sensationnel, l'arrestation de M. Pétain ou du gardeiter Laval.

On aurait préféré apprendre que les anciens ministres de Vichy sont tous sous les verrous.

Mais on ne commande pas à l'actualité. Et ce que l'actualité nous sert aujourd'hui, c'est l'arrestation du docteur Marcel Petiot.

C'est-à-dire, en somme, un joli fait divers.

Les circonstances de cette arrestation pourront paraître extraordinaires. Qui eût supposé, en effet, qu'on retrouverait un jour le sinistre médecin sous l'uniforme d'un capitaine de F.F.I. !

L'enquête établira comment cette étonnante métamorphose a pu être possible. Un fait, d'ores et déjà, paraît certain : c'est que Petiot, avant de jouer les résistants, s'était introduit avec la même impudence dans des mouvements collaborationnistes, ainsi que le prouve la carte de membre du P.N.P. retrouvée sur lui.

Dans ses transformations successives, ce Fregoli du crime ne perdait pas le nord. Nous ne le perdrons pas non plus. Les « profes-

(Photo Presse Information.)

Le Dr Marcel Petiot arrive, menottes aux mains, dans le cabinet du juge d'instruction.

sions de foi » de Petiot — qu'on a laissé interviewer comme une grande vedette par la presse, comme si l'on avait tenu à donner à son étrange version la plus large publicité — ses « alibis » et son incroyable cynisme ne nous feront pas perdre de vue ce qui est à l'origine de sa célébrité :

Les crimes de la rue Lesueur.

Sous un déguisement habile, c'est un assassin qu'on vient de démasquer. Tout le reste est littérature et roman feuilleton.

Quai des Orfèvres, Petiot "s'explique"

C'est bien lui... Ce regard vif, pénétrant des deux yeux bizarrement enfoncés dans les orbites ne saurait tromper, et cela suffit à le faire reconnaître, assez semblable, en somme, à l'image grisâtre que les journaux commencèrent à publier le soir du 20 février 1944, le soir où l'on découvrit dans la chaudière d'un immeuble au 21 de la rue Lesueur, dans l'appartement d'un certain docteur Petiot, deux corps qui achevaient de se consumer en dégageant une odeur effroyable.

Longtemps on parla de l'affaire... La femme du docteur — qui avait certainement vu son mari le soir du 20 février — fut arrêtée. Elle a été remise en liberté provisoire il y a à peine quelques semaines... Le frère, Maurice Petiot, qui avait aidé au transport de la chaux vive, lui, est toujours sous les verrous... On découvrit une centaine de malles et d'effets divers appartenant aux victimes chez des amis du docteur.

Et puis le silence se fit sur l'affaire ; les Allemands avaient d'ailleurs donné l'ordre au commissaire Massu de ne plus faire de communications à la presse.

Les mois passèrent. Or il y a à peine une quinzaine de jours Petiot reprenait la vedette en envoyant une longue lettre de... protestation à un journal de la Résistance qui l'avait accusé d'être entré au P.P.F. à Marseille, après la découverte du crime. Petiot ajoutait qu'il faisait partie de la... Résistance et qu'il se « justifierait » un jour ou l'autre.

Ce moment est venu.

Comment il fut arrêté

L'assassin de la rue Lesueur casse tranquillement la croûte dans une salle du 36, quai des Orfèvres.

LIRE LA SUITE EN 2e PAGE

F.F.I. qu'il dit !

(*Dessin paru dans F.-T. le* 19/10/44.)

LIRE EN PAGE 2 :

C'était un homme si bien !...

Impressions recueillies par **Madeleine JACOB**

L'ARRESTATION DU DOCTEUR PETIOT

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Petiot a changé ; une barbe noire fournie qui lui épaissit considérablement le visage et puis ces yeux cernés, extraordinaires d'homme traqué. Lorsque Petiot a été arrêté, non pas hier matin, mais voici quelques jours, à la station Saint-Mandé-Tourelle, dans le quartier Picpus, il portait de grosses lunettes.

C'est que cet homme barbu, en complet gris, qui montait paisiblement les marches devant eux était d'abord le capitaine Valéri (Henri), engagé à la caserne Valmy dans le 1er régiment de marche.

Il était du R. N. P.

L'homme qui fut maîtrisé sans difficultés était bien Petiot. Il l'avoua sans réticences. On le trouva porteur d'un revolver chargé — en somme c'était assez normal — et de diverses cartes de membre des mouvements collaborationnistes, R.N.P. notamment.

La Police judiciaire, elle, se refuse jusqu'à présent à toute déclaration sur cette arrestation sensationnelle. Les ordres sont formels. Petiot avait été remis entre les mains de l'inspecteur Poirier qui, sous la direction du commissaire Pinaud, chef de la Brigade criminelle à la Police judiciaire, avait probablement repris « à zéro » l'enquête ouverte, au mois de mai 1944, par le commissaire principal Massu... enquête sans doute influencée, nous l'avons déjà dit, par des considérations savantes d'opportunité.

Si l'on se refuse à donner tout renseignement, on ne nous a pas empêchés de voir le fameux docteur.

Les photographes opèrent... Et Petiot se laisse faire complaisamment, de trois quarts. Magnésium.

On lui a même retiré ses menottes dont il joue négligemment de ses mains épaisses, avec détachement, comme c'eût été d'un bracelet de prix.

Ozona, du groupe « Fly-Tox » !

— *Ce que j'ai dit dans une lettre envoyée au journal, je le maintiens absolument. Oui, je suis capitaine à la caserne de Reuilly. J'étais connu dans la clandestinité sous le nom du docteur Ozona — et les boches m'avaient repéré ; je faisais partie du groupe « Fly-Tox ». Je suis resté à Paris depuis mai 44, sans trop me cacher, sinon pour échapper aux recherches de la Gestapo. J'ai habité ici chez des amis de mes amis que je ne connaissais même pas. J'ai choisi de me dissimuler pour faire mon devoir...*

Le grand mot est lâché.

— Vous auriez pu au moins vous démasquer après la libération de la capitale.

Le singulier docteur s'est arrêté de mastiquer son quignon de pain, nous regarde fixement. Les yeux bizarres...

« J'étais à Fresnes... »

— *Comment vouliez-vous*, reprend-il, *que je connaisse les gens que l'on a trouvés assassinés rue Lesueur, puisque à cette époque j'étais depuis neuf mois à Fresnes, comme je l'ai déjà dit.*

« Il était facile, il me semble, au médecin légiste de constater la date des décès. Les cadavres n'avaient pas été mis longtemps en contact avec la chaux. Celle-ci ne conserve pas les corps, puisqu'elle s'éteint d'elle-même au bout d'un certain temps.

— Vous avez pourtant su que les cadavres étaient chez vous ?

Petiot n'hésite pas.

— *J'ai été bougrement surpris de trouver ces « macchabées » dans la fosse. Ça sentait fort. Des copains m'ont aidé à les déposer dans le garage.*

Quels copains ? le frère ?

— *Et puis*, continue Petiot, *l'appartement de la rue Lesueur n'était pas mon domicile mais simplement le lieu où je comptais établir mon cabinet. Il avait été acheté au nom de mon fils. Je n'y suis pas allé aussitôt après ma sortie de prison en janvier. Je suis allé me reposer un mois à Auxerre. Quinze jours après mon retour à Paris j'ai découvert les « macchabées ».*

Petiot prétend aussi avoir été torturé, rue des Saussaies, par le contre-espionnage allemand ensuite. On aurait versé les fameux 100.000 fr. en prime à ceux qui l'avaient arrêté.

Une vraie conférence de presse

Petiot ne répond pas non plus à toutes les questions.

— Et les malles découvertes à Villeneuve-sur-Yonne ?

Il me regarde.

— *C'est pour l'information ou l'instruction qui commence ?*

Il se tait. Je voudrais bien lui demander aussi ce qu'est devenu le fourreur juif disparu en 41 et qui voulait « passer » grâce à Petiot... La Gestapo cependant à cette époque n'opérait pas rue Lesueur.

— En août, docteur !

Deux inspecteurs viennent le chercher. Il s'est levé très calmement, s'en va dans le feu du magnésium.

Après interrogatoire, le docteur Petiot a été reconduit au dépôt à 21 heures. Il subira ce matin, devant M. Mariette, juge d'instruction, l'interrogatoire d'identité habituel.

Ce magistrat n'a été saisi du dossier que depuis quelques jours seulement. Il lui faudra donc un certain temps pour l'étudier, car ses collègues Berry et Cojon qui l'avaient constitué avaient déjà réuni un grand nombre de pièces et de procès-verbaux. L'interrogatoire de fond n'aura certainement pas lieu avant plusieurs jours.

F.-J. A.

Cibles

ENFIN !

Bien qu'aucune précision officielle ne soit donnée à cet égard, il y a tout lieu de penser que la guerre est finie, les transports rétablis, le ravitaillement pléthorique, le charbon distribué, le budget en équilibre, toute menace d'impô écartée. Bref, nous voici sûrement revenus au temps de paix ou, tout au moins, à l'une de ces époques heureuses où le fait-divers reprend sa place, la première : Landru est arrêté... Pardon, je veux dire : Petiot.

Mais pourquoi m'excuser de ce lapsus ?... Petiot, Landru, Landru, Petiot... C'est du pareil au même, deux gagne-petit du crime, des bricoleurs (de quoi ont-ils l'air, hein? à côté d'un Hitler ou d'un Mussolini, ces as du crime en série ?) Là n'est pas la question d'ailleurs. L'intéressant, c'est le caractère providentiel de ces deux hommes qui surgissent à point nommé, l'un en 1918, l'autre en 44, pour distraire un peu le pauvre monde et l'empêcher de s'attarder abusivement au problème du chauffage, ou à celui de la reprise du travail, ou à celui de l'épuration.

Que demande le peuple ? Du pain et des jeux. Du pain, il en a (300 grammes). Le théâtre, le ciné, ça use du courant. Le tourisme ?... Le croquet ?... Vieux jeu. Vive donc l'affaire Petiot ! Ça c'est le beau crime, bâti à chaux vive et à sable, c'est Auschwitz, le camp de la mort, à domicile...

C'est l'amusement du peuple-enfant, la tranquillité des parents...

Si vous n'aimez pas ça, on vous fera monter des bières et des petits fours (crématoires).

LE TIREUR.

C'ÉTAIT UN HOMME SI BIEN !

Il est un livre que j'ai toujours rêvé d'écrire. Il se serait intitulé : « Le bandit que j'aimais ». J'y aurais fait parler les mères, les femmes, les filles des plus grands criminels ayant défrayé la chronique mondiale. Et ces mères, ces femmes, ces filles auraient dit ce qu'avaient été leurs bandits avec leurs défauts, leurs qualités, les peines qu'ils leur auraient causées et les joies qu'ils leur auraient données. Le pire des criminels a été un petit enfant faible et doux qu'on a choyé et qui vous a mis ses bras potelés autour du cou. Le pire des criminels a été aimé. Alors, j'aurais voulu faire parler ceux-là mêmes qui lui avaient donné leur tendresse.

Je pensais à ce livre que je n'écrirai vraisemblablement jamais, tout à l'heure en enquêtant autour de l'affaire Petiot chez ceux qui l'ont connu depuis un mois, comme étant le lieutenant Valéri en passe d'obtenir son troisième galon.

Chez Mme Dylma, secrétaire de Petiot

Mme Dylma est artiste dramatique. Elle a momentanément abandonné la scène pour entrer dans la Résistance et travailler aux bureaux de la caserne de Reuilly dans le service des renseignements où elle fut quelques jours la secrétaire de M. Valéri.

— *J'en suis malade. Moi qui aime tant lire des romans policiers, j'en ai vécu un sans m'en douter. M. Valéri, un homme si doux, si organisé dans son travail, très estimé. Quand je pense que je restais des journées entières seule avec lui ! Il s'occupait particulièrement des enquêtes relatives aux « collaborateurs ». C'est lui qui les interrogeait. Je peux vous dire qu'il était foncièrement français.*

« Il fallait l'entendre mener des interrogatoires serrés, comme un vrai juge d'instruction : « Vous n'avez « pas fait votre devoir de Français. « Vous me dites que c'est pour faire « vivre votre famille que vous avez « travaillé pour les Allemands ! Vous « n'aviez qu'à vous engager dans le « maquis et dans la Résistance. Moi « je l'ai bien fait. Il fallait faire « comme moi. J'ai eu des millions « avant la guerre, je n'ai même plus « de chaussures à me mettre aux « pieds... »

« Et c'était vrai, il était très pauvrement vêtu, ses chaussures étaient percées. Il ne cachait pas qu'il avait été médecin, mais il ajoutait que pour l'instant il préférait abandonner la médecine pour travailler dans la Résistance.

« Il nous a dit comment les Allemands l'avaient arrêté et torturé avenue Henri-Martin parce qu'il était sur la piste des Bony et des Lafont. Il s'apprêtait à les dénoncer, mais c'est lui que les boches ont arrêté. Il racontait son séjour à Fresnes.

« J'avais l'impression, continue Mme Dylma, *que c'était un homme tout seul, sans famille ni domicile fixe. Il couchait tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Quand il signait des pièces au bureau, il lui arrivait de dire : « Ah ! j'ai eu tellement de noms dans la Résistance que je ne sais plus celui que je porte en ce moment ». Il nous disait que toute sa famille avait été déportée, qu'il avait été traqué par les boches. Il était très gentil, très poli, quoique un peu ours. Il ne parlait que du service. Rarement il se laissait aller à une plaisanterie de carabin. Ce que je peux vous dire c'est que j'ai reçu un vrai coup quand j'ai appris que M. Valéri c'était le Dr. Petiot.*

C'était aussi un remarquable acteur, mais Mme Dylma, artiste dramatique, ne s'en est pas aperçue.

A la caserne de Reuilly

Dès le planton de la caserne, on parle du lieutenant Valéri. Ce planton a un fort accent de je ne sais quel terroir, et il défend le lieutenant :

— *Un homme si bon bon, un grand Français. Je suis certain que s'il a fait quelque chose c'est pour la France, vous verrez, vous verrez...*

Mme Boussière fut la première secrétaire de Petiot quand, il y a un mois celui-ci se présenta à la caserne de Reuilly. Mme Boussière nous reçoit dans le bureau du capitaine du service des Renseignements. Le capitaine lui aussi a bien connu Valéri. Lui non plus ne peut pas croire à la réalité qui a éclaté dans cette caserne comme une bombe.

— *Vous verrez*, dit Mme Boussière, *qu'on va nous apprendre que tout cela ce n'est pas vrai.*

— *Quand Valéri, il y a un mois, s'est présenté ici pour offrir ses services*, explique le capitaine, *il était muni des références les plus sérieuses, des papiers les plus en règle. Il ne s'agissait pas seulement d'une carte d'identité ou d'un livret militaire, mais aussi de ses papiers d'ancien étudiant à la Faculté de Médecine.*

(Nous pensons que Petiot n'a pas dû avoir beaucoup de mal à se procurer des papiers en règle, il n'avait qu'à puiser dans les poches de ses victimes).

— *Ne vous figurez pas*, poursuit le capitaine, *qu'il suffise qu'on se présente à nous en disant qu'on est de la Résistance ou qu'on arrive du maquis, il faut fournir des preuves. Valéri a fourni les siennes.*

Mme Boussière intervient :

— *Il nous disait quelquefois : « Je ne sais jamais le matin où je coucherai le soir. Je dors tantôt dans une chambre d'hôtel, tantôt sous un pont, tantôt sur un banc... » Nous prenions cela pour une plaisanterie.*

Il y a trois jours, Valéri a demandé une permission de quinze jours. Il devait venir la chercher avant-hier. Hier, il nous a fait prévenir qu'il était souffrant, qu'il ne viendrait pas de la journée. Et ce soir, nous apprenons que Valéri, c'était Petiot.

Evidemment, des gens un peu plus expérimentés auraient pu deviner qu'il y avait dans la vie de ce médecin millionnaire d'avant guerre, subitement tombé dans la gêne, quelque chose qui ne « collait pas ». Sans doute, s'il était normal que l'on se cachât pendant l'occupation, cette dérobade ne s'expliquait-elle plus aujourd'hui. Mais Valéri prétendait que la bande des Bony-Lafont le traquait.

Petiot est incontestablement un homme très intelligent. C'est aussi un drogué qui finit par croire les mensonges qu'il forge. Il a eu des mois pour préparer son personnage et la vie de ce personnage, si mouvementée qu'elle fût. Il n'est pas étonnant que cet homme ait su jouer son rôle si parfaitement qu'il a pu abuser les braves gens qui l'entouraient.

Nous ajouterons enfin que l'affaire Petiot a déjà fait couler beaucoup d'encre, qu'elle en fait couler ce soir beaucoup encore, mais qu'il serait bon qu'on s'en tînt là. Il serait bon qu'à l'ombre de l'affaire Petiot, on ne nous escamotât pas des affaires plus intéressantes et d'une autre importance. L'affaire Petiot ? Une affaire criminelle de droit commun. Petiot : un Landru de l'occupation sans plus, vous entendez bien, sans plus, avec toutes les complications que la situation comportait du fait même de cette occupation. Un point, et nous voulons que ce soit tout.

Madeleine JACOB.

Edition de Paris
SAMEDI 4 NOVEMBRE 1944
COMITE DE DIRECTION : E. Pézn, J.-P. Lévy, A. Avinin, A. Bayet, J. Soudeille, G. Altman, Z. Petit, M. Fourrier, P. Rimbert, G.-E. Vallois.

Le Quotidien de Paris

Franc-Tireur

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 105 ★ 100, rue Réaumur (2me) ★ ★ ★ ★ ★ Téléph. Gut. 80-60 ; Tur. 54-40 ★ PRIX : 2 FRANCS

UNE ENQUÊTE DE Franc-Tireur

Femmes vous allez voter

(Phot. Franc-Tireur.)

(Phot. Franc-Tireur.)

UNE nouveauté en France : les femmes se font inscrire sur les listes électorales ! Elles sont venues nombreuses, hier, premier jour du recensement ; elles ont repris, une fois de plus, le chemin de la mairie qu'elles connaissent si bien. Mais, cette fois, ce n'est pas pour une question de cavitaillement qu'elles faisaient queue devant les bureaux. Elles venaient accomplir leur devoir de citoyennes. Il y avait parmi elles d'humbles ménagères venues en faisant leur marché, des fonctionnaires, des commerçantes... Et l'on reconnait sur l'une de nos photos (en bas, à gauche) *la fantaisiste Jane Sourza, qui prend très au sérieux — et elle a raison — son rôle de citoyenne française.*

TOUS ENSEMBLE MALGRÉ LES TRAITRES !

par Albert BAYET

DECISIONS gouvernementales, interventions du Parti communiste, du Comité de la Libération, du Conseil national de la Résistance : ne laissons pas s'envenimer, ne laissons même pas s'engager un conflit qui n'aurait pas dû naître.

Ne laissons pas croire au peuple de France, ne laissons pas croire à nos alliés qu'il puisse jamais y avoir un dissentiment réel entre le premier Résistant de France et la Résistance française.

Car, autant que jamais, nous sommes « gaullistes », et le pays tout entier l'est avec nous. Pourquoi ? Parce qu'en juin 40, quand la trahison semblait triompher, un homme s'est dressé qui portait en lui l'esprit de vingt siècles d'histoire, le génie indompté de la France libre. A cette heure, la plus sombre de notre histoire, cet homme a sauvé la Patrie parce qu'il a été la Patrie. C'est pourquoi nos camarades ont bravé la torture et la mort en criant : « Vive de Gaulle ! » C'est pourquoi, fidèles à ce cri des mourants, nous nous refusons à admettre jusqu'à l'idée d'un conflit avec le général de Gaulle.

D'autre part, et sur l'appel même qu'il lançait de la radio de Londres, des Français se sont levés et, sur le sol de la Patrie envahie, ont organisé la Résistance. Tous ont travaillé la main dans la main, communistes ou conservateurs, radicaux ou socialistes, croyants ou rationalistes. Ensemble ils ont constitué, au-dessus des « mouvements », les comités de Libération, le Conseil national de la Résistance. Ils ont mis en eux leur confiance, leur foi. C'est pourquoi, fidèles à cet esprit de guerre qui fut l'esprit de la Résistance, nous nous refusons à admettre jusqu'à l'idée d'un conflit avec le C. P. L. ou le C. N. R.

Alors, j'entends bien ce qu'on nous objecte : après la décision du gouvernement et la décision du C. N. R., du C. P. L., du Parti communiste, force vous est d'opter.

Eh bien, avec toute la Résistance, avec tout le peuple de France, nous nous refusons à opter, parce que nous nous refusons à concevoir la possibilité d'un désaccord profond entre de Gaulle et le gaullisme.

En vain des doctrinaires prétendent opposer les droits de l'Autorité aux droits de la Résistance. Cette opposition n'existe pas, elle ne peut pas exister, puisque l'autorité du gouvernement de la Résistance est fondée, en droit, en morale, en fait, sur la Résistance elle-même.

En vain des politiciens font valoir que l'heure est venue, pour le gouvernement, de prendre position contre les communistes. Nous savons, par la tragique expérience de Munich, où mène l'anticommunisme, et nous nous refusons à voir dans les communistes, qui hier encore luttaient, mouraient à côté des nôtres, autre chose que des camarades de combat.

Solution pratique, dites-vous ? C'est affaire aux responsables du gouvernement, du C. N. R., du C. P. L. de la chercher. C'est affaire à nous tous de les y aider. L'unique, l'irrésistible évidence, c'est qu'il faut qu'ils la trouvent, c'est qu'on la trouvera.

Au demeurant, considérez quels sont ceux qui, dans la coulisse, ou même déjà hors de la coulisse, s'appliquent à envenimer l'affaire des Gardes patriotiques. Ils sont là, ces vichyssois, embusqués dans les salons, les conseils d'administration, les banques, les grandes administrations. Ils se frottent les mains, ils ricanent : « Demain, on aura les gaullistes : après-demain, on aura de Gaulle ! »

Eh bien ! non, on n'aura pas les gaullistes et on n'aura pas de Gaulle. C'est nous qui aurons

— J'étais tout de même plus tranquille dans la clandestinité.

UNE IMPORTANTE DECISION DU CONSEIL DES MINISTRES

UN GRAND EMPRUNT DE LA LIBERATION SERA ÉMIS LUNDI PROCHAIN

Assainir notre monnaie en résorbant une partie de la masse des billets en circulation : tel est l'objet essentiel de cette opération

Un grand emprunt, l'Emprunt de la Libération, va être émis : telle est la décision capitale prise par le Conseil des ministres qui s'est réuni, hier soir, sous la présidence du général de Gaulle.

A la formule de l'estampillage des billets adoptée par la Belgique, le gouvernement a préféré, comme nous le laissions entrevoir clairement hier, une solution plus classique pour ramener l'ordre dans les finances.

C'est lundi 6 novembre, et jusqu'à une date qui sera fixée par le ministre des Finances, que commencera l'émission de l' « Emprunt de la Libération ».

Cet emprunt sera un 3 % perpétuel, du même type que l'ancien 3 % avec lequel il formera un seul et même fonds.

Il sera émis au pair.

Les souscriptions seront reçues en espèces et en Bons du Trésor chez tous les comptables publics, à tous les guichets de banques et dans tous les bureaux de poste, dans les conditions habituelles et sans aucune formalité nouvelle.

Le but principal recherché par le gouvernement n'est pas de couvrir des besoins immédiats. Certes, de vastes ressources financières sont nécessaires pour payer les dépenses de la guerre, comme celles de la reconstruction économique et de la rénovation sociale. Mais la trésorerie du pays n'a cessé de s'améliorer depuis la Libération grâce à la bonne rentrée des impôts et grâce aussi au volume des souscriptions aux Bons du Trésor.

Ainsi l'objet de l'emprunt est-il essentiellement de commencer l'assainissement monétaire en retirant de la circulation une partie de la masse des billets qui ont été émis pendant l'occupation sous la contrainte de l'ennemi.

LIRE LA SUITE EN 2e PAGE

Deux grands centres menacés par les Alliés

Cologne : 40 km. Budapest : 25 km.

Les Russes atteindront-ils aujourd'hui la capitale hongroise ?

Grande bataille aérienne en Rhénanie : 208 appareils allemands abattus

Il semble que, sur le front de l'Ouest comme sur celui de l'Est, il faille s'attendre à voir se déplacer le centre de gravité des combats. Il se pourrait que les opérations qui se déroulent soit en Hollande, soit autour de Budapest, laissent, pour un temps, le premier plan de l'actualité à celles qui ont pour enjeu la Rhénanie, d'une part, la Prusse-Orientale, de l'autre.

(Phot. Keystone.)

Les premiers blessés de l'armée de Lattre de Tassigny viennent d'arriver à Vichy. Dans ces mêmes hôtels où se prélassaient naguère les traitres de Pétain et de Darnand, les glorieux combattants des Vosges se reposent aujourd'hui.

L'attaque américaine dans le secteur d'Aix-la-Chapelle...

La violence et la continuité des aids alliés sur la Rhénanie, la fréquence des attaques aériennes sur Cologne en particulier, laissaient prévoir depuis plusieurs jours une offensive dans ce secteur.

De fait, dès jeudi soir, on apprenait que des troupes américaines étaient passées à l'attaque au sud-est d'Aix-la-Chapelle, dant la forêt de Hürtgen, et atteint le village de Vossenack, après une avance d'environ 3 kilomètres, ainsi que celui de Schmidt. De nouvelles dépêches annonçaient, hier, que des patrouilles alliées, qui opéraient au nord et au sud de Vossenack, avaient réalisé leur jonction au cours de la nuit.

Selon la radio de New-York, les forces américaines ne sont plus qu'à 41 kilomètres de Cologne.

Les dépêches déclarent qu'il s'agit là d'une offensive locale lancée sur un front dont la largeur ne dépasse pas quatre kilomètres.

...en liaison avec l'offensive aérienne contre la Rhénanie ?

On peut se demander cependant si n'est pas là le prélude à une opération de plus grande envergure : l'aviation alliée continue, en effet, ses attaques contre la Rhénanie. C'est ainsi qu'au cours de la nuit de jeudi à vendredi la R. A. F. a effectué contre Dusseldorf un raid auquel participaient plus de 1.000 bombardiers. Cette attaque, dit-on, est la plus violente que la ville ait jamais subie : 4.000 tonnes de bombes ont été lancées. Bonn et Trèves ont également été bombardées.

La R. A. F. s'est heurtée à une vive défense des chasseurs allemands. Une grande bataille aérienne s'est engagée au cours de laquelle 208 avions allemands ont été abattus.

LIRE LA SUITE EN 2e PAGE

L'Assemblée Consultative se réunit mardi après-midi

Elle adressera aussitôt un message au pays

C'est mardi prochain 7 novembre, à 15 heures, que se réunira pour la première fois l'Assemblée consultative, au palais du Luxembourg. La nouvelle Assemblée, bien qu'elle n'ait pas été élue par le suffrage universel, représente néanmoins assez fidèlement les aspirations de la nation. Sa composition, dans laquelle la Résistance métropolitaine a la majorité, lui assure le crédit dont elle doit jouir aussi bien auprès de l'opinion que dans le gouvernement.

La première séance, qui aura lieu sous la présidence du sénateur Paul Cottoli, doyen d'âge, sera consacrée à l'installation du président et des secrétaires, puis au tirage au sort des bureaux. L'Assemblée passera ensuite à la fixation de son ordre du jour.

Il est probable que, par la voix d'un de ses représentants les plus autorisés, elle lancera au pays le message qu'il attend.

Les séances seront publiques et un compte rendu sera publié au *Journal officiel*.

La publicité des séances est, en effet, de droit, sauf vote exprès de l'Assemblée, sur l'initiative de son bureau ou à la demande du gouvernement.

*

Les sessions ordinaires auront lieu pendant un mois, tous les trois mois.

Les sessions extraordinaires ne se tiendront qu'à la requête des trois quarts des membres de l'Assemblée ou à la demande du gouvernement.

LIRE LA SUITE EN 2e PAGE

MM. CHURCHILL ET EDEN

acceptent avec un vif plaisir l'invitation du gouvernement français

Londres, 3 novembre.

On déclare au Foreign Office que, dès qu'il eut reçu l'invitation du gouvernement français à se rendre à Paris avec M. Eden, invitation qui lui avait été transmise par M. Massigli, ambassadeur de France, M. Churchill déclara qu'il acceptait « avec un vif plaisir et au nom et au nom de M. Eden ».

De son côté, la presse d'outre-Manche se félicite de la prochaine visite à Paris des hommes d'Etat britanniques.

Le rédacteur diplomatique de l'agence Reuter écrit que ce voyage marquera le point final de quatre années de séparation physique entre les peuples de France et de Grande-Bretagne, et inaugurera le renouvellement des relations directes entre les deux pays, dont les destinées sont plus étroitement liées que jamais.

Le *Times* écrit : « La rencontre des trois hommes d'Etat sur le sol français consacrera d'une manière officielle la grande idée de relations amicales et intimes des deux pays sur la coopération desquels repose essentiellement la stabilité de l'Europe. »

« Cette visite ne sera pas une simple visite de courtoisie, dit le *Daily Telegraph*, car il dépendra beaucoup de l'aide et de la sympathie des Alliés pour qu'à l'espoir, né de la libération, succède en France une complète certitude. »

Quant au *Daily Express*, il déclare : « L'accueil que feront les Français au Premier britannique et à M. Eden exprimera non seulement la joie suscitée par la libération en France, mais la reconnaissance engendrée par la solidité des liens d'amitié que tous les Pétain et les Laval du monde entier n'auraient pu briser. »

En 2e page :
LES RESULTATS DU TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE

TIENS ! TIENS !

On va tout de même distribuer un peu de charbon !

— Pas de charbon avant la fin de l'année, annonçait, l'autre jour, un communiqué de la préfecture de la Seine.

Mais, devant la réaction de l'opinion, on s'est tout de même décidé à faire un léger effort.

C'est ainsi qu'on annonce la prochaine distribution, au profit des enfants de moins d'un an, de 50 kilos de charbon par mois, pour la période octobre-novembre-décembre.

La note qui nous donne cette bonne nouvelle reconnaît qu'une légère amélioration s'est produite dans les arrivages.

Ainsi donc, c'est nous qui avions raison en nous élevant contre le fatalisme de l'administration qui, devant un problème sans doute difficile à résoudre, n'avait trouvé rien d'autre que de lever les bras au ciel et de clamer son impuissance.

M. Paul-Boncour échappe à un attentat

M. Paul-Boncour est de retour à Paris. Le président du groupe des parlementaires « résistants » n'a pas été attendu par les quelques rafales de mitrailliette qui ont été tirées contre sa maison de Saint-Aignan-sur-Cher, dans la nuit du 28 au 29 octobre.

On ignore l'identité des agresseurs dont on a entendu la voiture s'éloigner après l'attentat.

NOTRE OBJECTIF FINAL : BERLIN

DÉCLARE F. D. ROOSEVELT

A l'occasion de son deuxième discours radiodiffusé adressé aux électeurs américains, le président Roosevelt a déclaré notamment :

En Europe, nous ne nous attendons pas à une accalmie cet hiver. Nous prévoyons au contraire une continuation de la lutte, tenant l'ennemi en perpétuel mouvement, afin de le frapper sans relâche et ne lui donnant aucun répit pour atteindre notre objectif final : Berlin.

aujourd'hui les hitlériens de France, et demain Hitler lui-même, soldats des Vosges, soldats de l'Atlantique, soldats de la Résistance, front commun contre l'ennemi !

LIRE EN 2e PAGE :

Le C. N. R. propose au gouvernement une solution du problème des Gardes patriotiques

Nous voici de nouveau CITOYENS...

MAIS oui ! On a parfois tendance à l'oublier : durant quatre ans, les Français n'ont même pas été des « sujets », mais des esclaves, tout simplement. Nous avons connu, par l'occupation et par Vichy, l'une des plus honteuses éclipses de la liberté de notre histoire.

Il faut avoir aimé la liberté comme les Français l'aimaient, il faut avoir respiré cet air où l'on parle librement, où l'on va et vient sans contrainte pour comprendre à quel niveau de bassesse Hitler et Pétain avaient pensé réduire la nation des droits de l'homme et du suffrage universel.

En ce jour de novembre 1944 où les Français et les Françaises vont s'inscrire pour les premières élections de la France libérée, souvenons-nous !

On ne nous avait pas enlevé seulement notre sol, nos armes, notre honneur, on n'avait point seulement pillé notre pays ; par quelques décrets on avait biffé nos lois et nos droits. L'ambition d'un vieux traître, hissé au pouvoir par l'occupant, avait installé le régime personnel le plus absurde qu'on pût imaginer. Des parlementaires sans courage abdiquaient en ses mains les droits à eux confiés par la nation. Une voix chevrotante sur les ondes, et portant les consignes d'Hitler, devait, paraît-il, remplacer, exprimer à elle seule ces millions de voix qu'on avait étouffées, mais dont le farouche silence, jamais, ne fut complice.

Désertes nos assemblées, muet notre peuple.

Et les seules voix qui appelaient la patrie à l'espoir, à la résistance et à la victoire, deux polices s'attachaient à les bâillonner.

La voix de Charles de Gaulle, la voix des Français libres ont maintenu la liberté à travers le désastre.

Si bien qu'à la retrouver aujourd'hui, il nous semble avoir vécu un temps de déraison, où rien de ce qui était vrai, logique, conforme aux traditions et au génie de notre peuple n'avait droit de cité.

C'était le temps des bourreaux nazis, du moyen âge et de la « pétainerie ». Rien de commun avec l'histoire de France. Une éclipse ! Même pas. Une affreuse tentative pour couper la France d'elle-même.

C'est fini. On n'en parle plus. De même que le mot République, usé parfois par l'habitude et le mauvais usage, a repris tout son sens dans l'esclavage et la libération, de même le petit geste qui consiste à mettre un bulletin dans l'urne redevient d'une émouvante et neuve grandeur.

Et quand on vous a pendant quatre ans répété tous les jours : « Vous êtes des vaincus » en vous fermant la bouche, se sentir libres et, de nouveau, CITOYENS, c'est vraiment une résurrection.

FT

Le pseudo F.F.I. commence à "se mettre à table"

PETIOT AVOUE 63 cadavres...

mais c'était, prétend-il, "pour la bonne cause"

DECIDEMENT, Marcel Petiot tient à ce titre dont il s'est affublé depuis la libération. Et au juge d'instruction qui lui demandait sa profession, il a répondu, toujours aussi calmement :

— *Je suis capitaine F.F.I.*

Il dut convenir pourtant qu'il était aussi docteur en médecine.

Petiot a été écroué à la Santé. Il est probable que l'interrogatoire de fond ne saurait avoir lieu maintenant avant une bonne huitaine de jours, et ce ne sera pas trop de ce temps pour que M. Marlotte pulase « posséder » à fond son dossier.

On a dit que Petiot avait changé de système et aurait avoué. En fait, il n'en est rien. Petiot, dès son arrestation, a reconnu qu'il avait 63 cadavres sur la conscience. Seulement, ajouta-t-il, c'étaient des boches ou des collaborateurs. Trente Allemands au moins, en tout cas.

Petiot, qui prétend toujours faire partie d'une organisation de Résistance, était donc chargé de ces exécutions. Il venait souvent du côté de la rue des Saussaies, étudiait les filières et venait, et ayant repéré ensuite les agents de la Gestapo, les filait et réussissait toujours par quel moyen ? à les « emballer » jusqu'à la rue Lesueur, où il les exécutait au revolver ou avec son « arme secrète ». On nous a promis des révélations sensationnelles à ce sujet fort prochainement. Petiot a déjà fait des confidences...

Les cadavres étaient ensuite dispersés dans les bois de Chaton, Vincennes et Saint-Cloud. Petiot a ajouté qu'ils étaient « plusieurs » pour ces missions-là. Quel Le docteur s'est montré étonnamment discret.

On ne souvient aussi que de nombreux cadavres avaient été découverts dans la Seine, disséqués de la même manière, et avec des traces identiques de scalpel que l'on avait fichi dans la cuisse pendant l'opération. Le docteur Paul avait prétendu alors que ce pourraient être aussi d'autres victimes du docteur assassin.

Il nie.

— *Je n'ai jamais étudié la dissection. Il n'y a qu'à se renseigner à la Faculté de médecine de Dijon, où j'ai fait mes études.*

Il ne varie pas d'une ligne non plus quant à sa prétendue « découverte » des cadavres, rue Lesueur. Il a trouvé les corps dans la fosse, et notamment celui d'une cuisinière qu'il avait eue à son service.

Jamais, d'ailleurs, il n'aurait eu l'idée de regarder dans la fosse du garage s'il ne s'était aperçu que de grosses dalles de marbre, destinées à reconstruire l'escalier et entreposées là, n'avaient été déplacées pour recouvrir l'ouverture.

Mais jamais non plus, quoi qu'on ait prétendu, Petiot n'a laissé entendre que c'étaient les gens de la rue Lesueur qui avaient déposé là les cadavres.

— *Après tout, ce sont peut-être des Français qui ont fait ça !* ajoute-t-il avec ingénuité.

On attend avec impatience que ces derniers se révèlent.

Et Petiot s'appuie toujours sur ce fait : « Ces gens ont dû être tués très avant mon entrée à Fresnes. On a retrouvé des cadavres « frais » dans la fosse. Je n'ai eu aucune activité entre janvier, mais où les Allemands me relâchèrent, et mai, mois de la découverte. »

De toute façon, il faut attendre le rapport du docteur Paul...

A moins que des complices — serait-ce de la rue Lauriston ? — n'aient agi. Petiot a été libéré bien facilement. Lafont avait ses entrées jour et nuit rue des Orfèvres. L'affaire fut étouffée.

Ce n'est qu'une hypothèse.

Et nous reviendrons pour la dernière fois dire *exactement* ce qui s'est passé le jour de l'arrestation. La censure, qui se méfiait de ce qui ne la regardait pas, l'avait coupé, hier matin.

Il est faux que l'on ait confronté l'écriture de Petiot avec les différents états de tous les officiers sanitaires F.F.I. de Paris. Petiot a été « donné » comme pour un misérable « fric-frac », et « donné » à la brigade criminelle... Que ce ne soit pas elle qui ait opéré l'arrestation, mais le S.S.M., c'est une autre affaire...

Car Petiot, criminel de droit commun, n'a n'aura rien à voir avec la justice militaire.

Mais je crains bien qu'il ne suive obstinément l'ultime conseil de l'un de ses prédécesseurs, moins célèbre : « N'avoues jamais ! »

François-Jean ARMORIN.

L'ex-préfet Buffet a été exécuté

Vichy, 3 novembre.

L'ex-préfet Buffet, ex-directeur des services de la Sûreté et ami personnel de Pierre Laval, a été exécuté hier matin, à Cusset.

Rejet du pourvoi de Georges Suarez

Après avoir entendu l'arrêt de la Cour de justice qui, le 23 octobre, le condamnait à la peine de mort, Georges Suarez avait signé son pourvoi en cassation. Ce pourvoi vient d'être rejeté au cours de l'audience de la Chambre spéciale présidée par M. Bouchardon.

Seul, le général de Gaulle peut maintenant décider de la vie ou de la mort du condamné en accordant ou en refusant de le gracier.

DEPUIS HIER nous sommes majeures...

par Andrée MARTY-CAPGRAS

J'ai parlé dans cette enquête avec des femmes de tous les milieux : des bourgeoises, des ouvrières, des artistes, des commerçantes, et j'ai rencontré chez toutes comme un sentiment de légère appréhension devant les responsabilités nouvelles qui surgissent d'un seul coup devant elles. Chez toutes, je veux dire chez celles (l'immense majorité) qui comprennent dans quelle situation sérieuse et même dramatique intervient pour la première fois au cours de notre histoire le suffrage féminin.

Je songe à cette jeune ménagère qui me dit d'un air un peu rêveur :

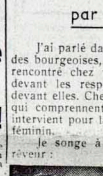

Mlle Delamar

— *C'est vrai tout de même que nous sommes dans le monde des devinières à voter. Comment cela se fait-il ? Il va falloir que nous attrapions le temps perdu, que nous apprenions.*

Ainsi se trouvait naïvement exprimé cet état d'esprit entretenu depuis toujours chez nous, où la femme, malgré toutes les charges et tous les devoirs de sa condition dans la vie moderne, restait considérée comme une « mineure ».

Voici soudain que la femme française devient *majeure*, légalement ! Quand nous parcourions, aujourd'hui, les bureaux de recensement, nous avions bien l'impression qu'elles étaient décidées à « s'y mettre ».

...Et c'est une institutrice qui, au milieu d'un groupe animé de nos « citoyennes », explique ces quelques vérités élémentaires, mais qui paraissent nouvelles aujourd'hui à bien des gens :

— *Il ne faut tout de même pas oublier que nous formons* 61 *%* *du corps électoral. Ça compte dans la vie politique d'un pays.*

Les femmes qui l'écoutent semblent saisies elles-mêmes du poids nouveau qu'elles vont tout à l'heure représenter dans la vie du pays.

Comment voteront-elles ? Il n'est que de les entendre pour savoir que la femme française a changé avant tout, aujourd'hui, aux problèmes les plus graves, dans un moment où chaque jour pose des problèmes.

Les soucis qui les dominent ? Trois millions d'hommes, leur mari, leur père, leur frère, prisonniers, déportés, exilés en Allemagne. C'est à eux d'abord qu'elles pensent. A leurs enfants, qui ne mangent pas assez ; au marché noir, qui les révolte ; aux mille aspects de l'injustice sociale, les plus criants que jamais dans la guerre et dans les restrictions.

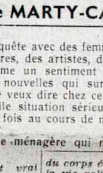

Mme Marie Bell

LIRE LA SUITE EN 2e PAGE

LES TRAVAUX FORCÉS à perpétuité POUR Jean Maubourguet

milicien et journaliste

Jean Maubourguet a mal débuté dans la vie. A l'âge de dix ans, il quêtait, le dimanche, à la sortie des églises pour les denlers du *Action française* de MM. Léon Daudet et Charles Maurras. Cela devait mal finir.

A vingt-deux ans, il a avec l'ennemi de telles intelligences que la Cour de justice, qui veut voir des circonstances atténuantes dans les faits qu'il est le filleul de Charles Lesca, directeur de *Je Suis Partout*, qu'il a vécu dans le milieu pourri de la presse pourrie du régime pourri de ces quatre ans, ne lui inflige que la peine des travaux forcés à perpétuité.

Non, nous ne nous laisserons pas aller à la pitié et Jean Maubourguet, avec son visage de jeune homme de bonne famille et son comportement de garçon distingué, ne nous impressionne pas d'indulgence. Que nous importe que sa jeune femme, dans la salle, essaie de lui sourire à travers ses larmes ? Que nous importent les quatre enfants dont il a la charge ? Que nous importe tout cela en vérité ? Derrière Jean Maubourguet, je ne peux pas ne pas voir se lever pour crier vengeance les milliers de silhouettes des jeunes hommes du même âge à peine sortis de l'enfance comme lui et qui sont morts dans ces maquis que Maubourguet combattait avec sa plume dans les colonnes de *Je Suis Partout* ou de *Combats*, l'organe de Darnand ; et pas seulement avec sa plume, et pas seulement dans les colonnes d'un journal, puisqu'il fut blessé dans une embuscade. Derrière Maubourguet, je ne peux pas ne pas évoquer ces visages arrachés à coups de mitrailleuse par ceux dont Maubourguet se réclame encore, par ce Darnand auquel il a prêté serment, un genou à terre, à l'école d'Uriage.

Que nous importe que Maubourguet nous dise : « Depuis que je sais lire,

Le pseudo F.F.I. commence à "se mettre à table"

PETIOT AVOUE 63 cadavres...

mais c'était, prétend-il, "pour la bonne cause"

DECIDEMENT, Marcel Petiot tient à ce titre dont il s'est affublé depuis la libération. Et au juge d'instruction qui lui demandait sa profession, il a répondu, toujours aussi calmement :

— *Je suis capitaine F.F.I.*

Il dut convenir pourtant qu'il était aussi docteur en médecine.

Petiot a été écroué à la Santé. Il est probable que l'interrogatoire de fond ne saurait avoir lieu maintenant avant une bonne huitaine de jours, et ce ne sera pas trop de ce temps pour que M. Mariotte puisse « posséder » à fond son dossier.

On a dit que Petiot avait changé de système et aurait avoué. En fait, il n'en est rien. Petiot, dès son arrestation, a reconnu qu'il avait 63 cadavres sur la conscience. Seulement, ajouta-t-il, c'étaient des boches ou des collaborateurs. Trente Allemands au moins, en tout cas.

Petiot, qui prétend toujours faire partie d'une organisation de Résistance, était donc chargé de ces exécutions. Il venait souvent du côté de la rue des Saussaies, étudiait les allées et venues, et ayant repéré sûrement les agents de la Gestapo, les filait et réussissait toujours — par quel moyen? — à les « emballer » jusqu'à la rue Lesueur, où il les exécutait au revolver ou avec son « arme secrète ». On nous a promis des révélations sensationnelles à ce sujet fort prochainement. Petiot a déjà fait des confidences...

Les cadavres étaient ensuite dispersés dans les bois de Chatou, Viroflay et Saint-Cloud. Petiot a ajouté qu'ils étaient « plusieurs » pour ces missions-là. Qui? Le docteur s'est montré étonnamment discret.

On se souvient aussi que de nombreux cadavres avaient été découverts dans la Seine, disséqués de la même manière et avec des traces identiques de scalpel que l'on avait fiché dans la cuisse pendant l'opération. Le docteur Paul avait prétendu alors que ce pourraient être aussi d'autres victimes du docteur assassin.

Il nie.

— *Je n'ai jamais étudié la dissection. Il n'y a qu'à se renseigner à la Faculté de médecine de Dijon, où j'ai fait mes études.*

Il ne varie pas d'une ligne non plus quant à sa prétendue « découverte » des cadavres, rue Lesueur. Il a trouvé les corps dans la fosse, et notamment celui d'une cuisinière qu'il avait eue à son service.

Jamais, d'ailleurs, il n'aurait eu l'idée de regarder dans la fosse du garage s'il ne s'était aperçu que de grosses dalles de marbre, destinées à reconstruire l'escalier et entreposées là, n'avaient été déplacées pour recouvrir l'ouverture.

Mais jamais, non plus, quoi qu'on ait prétendu, Petiot n'a laissé entendre que c'étaient les gens de la rue Lauriston qui avaient déposé là les cadavres.

— *Après tout, ce sont peut-être des copains qui ont fait ça !* ajoute-t-il rêveusement.

On attend avec impatience que ces derniers se révèlent.

Et Petiot s'appuie toujours sur ce fait : « Ces gens ont dû être tués très avant mon entrée à Fresnes. On a retrouvé des cadavres « frais » dans la fosse. Je n'ai eu aucune activité entre janvier, mois où les Allemands me relâchèrent, et mai, mois de la découverte. »

De toute façon, il faut attendre le rapport du docteur Paul...

A moins que des complices — serait-ce de la rue Lauriston? — n'aient agi. Petiot a été libéré bien facilement... Lafont avait ses entrées jour et nuit rue des Orfèvres. L'affaire fut étouffée.

Ce n'est qu'une hypothèse.

Et nous reviendrons pour la dernière fois dire *exactement* ce qui s'est passé le jour de l'arrestation. La censure, qui se mêlait de ce qui ne la regardait pas, l'avait coupé, hier matin.

Il est faux que l'on ait confronté l'écriture de Petiot avec les différents états de tous les officiers sanitaires F.F.I. de Paris. Petiot a été « donné », comme pour un misérable « fric-frac » ,et « donné » à la brigade criminelle... Que ce ne soit pas elle qui ait opéré l'arrestation, mais le S.S.M., c'est une autre affaire.

Car Petiot, criminel de droit commun, n'a et n'aura rien à voir avec la justice militaire.

Mais je crains bien qu'il ne suive obstinément l'ultime conseil de l'un de ses prédécesseurs, moins célèbre : « N'avouez jamais ! »

François-Jean ARMORIN.

L'ex-préfet Buffet a été exécuté

Vichy, 3 novembre.

L'ex-préfet Buffet, ex-directeur des services de la Sûreté et ami personnel de Pierre Laval, a été exécuté hier matin, à Cusset.

Rejet du pourvoi de Georges Suarez

Après avoir entendu l'arrêt de la Cour de justice qui, le 23 octobre, le condamnait à la peine de mort, Georges Suarez avait signé son pourvoi en cassation. Ce pourvoi vient d'être rejeté au cours de l'audience de la Chambre spéciale présidée par M. Bouchardon.

Seul, le général de Gaulle peut maintenant décider de la vie ou de la mort du condamné en accordant ou en refusant de le gracier.

Pour avoir des poteaux de mine, faudra-t-il des poteaux d'exécution ?

Le Quotidien de Paris

Franc-Tireur

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 106 ★ 100, rue Réaumur (2me) ★ ★ ★ ★ Téléph. Gut. 80-60 ; Tur. 54-40 ★ PRIX : 2 FRANCS

Edition de Paris

DIMANCHE 5 - LUNDI 6 NOVEMBRE 1944

★

TIRAGE DE CE JOUR : 180.000 EXEMPLAIRES

« Franc-Tireur » sur le front de l'Ouest

Cette cité morte, ce fantôme de ville c'est AIX-LA-CHAPELLE...

Voilà ce qui attend toute l'Allemagne

si elle ne se décide pas à secouer la tutelle nazie

Aix-la-Chapelle, 3 novembre.

L'Allemagne ! Les Allemands ! Depuis quatre ans, nous attendions ce moment. Nous voici, trois Français fous de joie de mettre le pied sur ce sol. Notre Jeep franchit la frontière allemande et double une jeune fille, le premier être vivant que nous rencontrons en territoire occupé.

(Ph. Keystone.)

Une longue colonne de prisonniers, les derniers de la ville, traverse les rues-champs de bataille d'Aix-la-Chapelle pour rejoindre un camp de prisonniers. Au fond on aperçoit une des principales églises de la ville. Aix-la-Chapelle, clef de l'Allemagne occidentale, est la première grande ville allemande tombée entre les mains des Alliés.

Nous filons encore quelques instants sur une route jonchée de cadavres de voitures et, en haut d'une côte, c'est la vision d'Aix-la-Chapelle.

Il ne reste rien, absolument rien d'intact. Cité morte, fantôme de ville qu'il faudrait survoler pour en avoir une vision d'ensemble. Du sol, ce n'est qu'une succession de murs avec leurs fenêtres béantes ouvertes sur le ciel.

Partout il me semble encore sentir l'empreinte nazie. C'est l'acharnement nazi d'ailleurs qui est responsable de la mort de la ville. Il a fallu arracher aux S.S. maison après maison, tout détruire pour les sortir des décombres. La marque hitlérienne est encore sur les murs couverts d'inscriptions : « Feind hört » (l'ennemi écoute) et de grotesques silhouettes qui représentent « l'ennemi aux aguets », lugubres images rampant comme un cauchemar le long des murs, comme glissent parfois les quelques ombres de survivants.

De notre correspondant de guerre Charles HENRY

En trois heures, nous ne rencontrons que dix êtres vivants. Les hommes nous saluent servilement, les femmes sont déjà moins craintives. Où vont-ils ? Vers le gouvernement militaire de la place, pour obtenir l'autorisation de rentrer dans la ville, ou du moins dans ce qui reste de la ville.

— Vous demandez un laissez-passer pour rentrer chez vous ?

— *Oui.*

— Vous êtes soldat ?

— *Non, j'étais réformé.*

— Vous étiez nazi ?

— *Nicht, nicht,* jamais...

— Evidemment. Quel est votre nom ?

— *Mon nom...*

L'homme hésite, il a peur. Sa famille est encore « dans le Reich ».

— *Vous comprenez, nous avions presque tous notre fiche ; c'était leur force... la terreur.*

Il y a ici une telle désolation que notre immense joie d'être en Allemagne s'évanouit un peu devant l'âpreté du spectacle de guerre, dans cette atmosphère encore étouffante d'oppression par tous les souvenirs qu'elle laisse sur le visage des gens, dans leurs paroles. Il semble incroyable qu'un peuple entier ait pu vivre ainsi pendant des années, sans rien dire. Et il continue, et il ne se révolte pas...

Cependant, à tous les carrefours, veillent les hommes de la Military Police. Exemple donné à l'Allemagne, à l'Allemagne entière qui connaît enfin le début du châtiment et qui subira le sort d'Aix-la-Chapelle tant que les fous nazis continueront la lutte.

SE RENDANT EN INSPECTION DANS LES ALPES

Le général de Gaulle s'arrête à Lyon

et assiste aux obsèques d'un de nos confrères René Leynaud, fusillé par les Allemands

Le général de Gaulle, qui se rend en voyage d'inspection dans la région des Alpes, est arrivé hier matin, à 8 h. 30, à la gare de Lyon-Perrache. Il était accompagné de M. Diéthelm, ministre de la Guerre, du général Juin, de M. Brouillet, directeur adjoint de son cabinet civil, et de ses officiers d'ordonnance.

Le chef du gouvernement a été salué à sa descente d'autorail par MM. Yves Farge, commissaire régional de la République, Longchambon, préfet du Rhône, le colonel Descour, gouverneur militaire de Lyon, commandant la 14e région, le représentant du maire de Lyon, etc.

De la gare, le général de Gaulle s'est rendu à la préfecture, où il a conféré avec le commissaire de la République.

Les obsèques de René Leynaud

Dans la matinée ont eu lieu, en présence d'une foule nombreuse, les obsèques de notre jeune confrère René Leynaud, journaliste lyonnais.

Arrêté en mai dernier par des miliciens qui le remirent à la Gestapo, Leynaud fut fusillé près de Trévoux (Ain) avec dix-huit autres compagnons de captivité. Son corps avait été identifié ces jours derniers et l'inhumation avait lieu hier matin. Un détachement de F. F. I. rendait les honneurs.

Au moment de l'absoute, le général de Gaulle, accompagné de M. Yves Farge, commissaire régional de la République, est arrivé à l'église. Le chef du gouvernement avait tenu à profiter de son court passage à Lyon pour venir s'incliner devant le cercueil de ce Français courageux, mort en véritable soldat de la Résistance.

L'émotion de la famille du défunt et de la foule a été grande en voyant arriver à l'improviste le chef du gouvernement, dont la présence à Lyon n'était d'ailleurs connue que d'un petit nombre de personnes.

Le général s'est approché du cercueil : « René Leynaud, je vous confère la médaille de la Résistance. » Puis il a épinglé sur le drap mortuaire la croix, symbole de la reconnaissance de la Nation envers ceux qui ont donné leur vie pour sa libération.

Après s'être incliné devant la veuve de René Leynaud, le général de Gaulle est remonté en voiture pour se rendre à Ambérieu.

A l'issue de la cérémonie, des discours ont été prononcés par MM. Dron, président de l'Association de la presse quotidienne lyonnaise ; Brémond, directeur du *Progrès*, journal auquel appartenait René Leynaud, et par les représentants des mouvements de résistance.

A AMBERIEU

A Amberieu, le général de Gaulle a assisté, sur le terrain d'aviation, à une prise d'armes de quatre formations. Le groupe qui défile devant lui fut un des premiers de l'Afrique du Nord à recevoir l'armement allié.

Après la cérémonie, le Chef du gouvernement français gagne la localité, où il est reçu par le maire. D'une estrade dressée sur la place il adresse une allocution à la foule qui l'acclame.

A ANNECY

Le général, accueilli à son arrivée dans la ville par le préfet, le maire et M. de Menthon, ministre de la Justice, se rend à la préfecture où il prononce une brève allocution pour souligner les devoirs qui incombent aux serviteurs de l'Etat.

Il parlera encore du balcon de l'hôtel de ville à la population :

— **Une fois de plus, proclame-t-il, il nous faut aller au delà du Rhin pour dicter à l'ennemi, une fois pour toutes, la loi de la liberté.**

Et l'affaire Röchling - Dinten ?

On nous avait annoncé récemment que M. Pottier, juge d'instruction, avait lancé un mandat d'amener contre Mlle Dinten, avocate du barreau de Paris.

Mlle Dinten n'est pas seulement une collaboratrice notoire, elle était aussi, avec dévouement et tendresse, celle de M. Röchling, le grand magnat de l'industrie allemande, président du conseil d'administration des Forges et Aciéries de la Sarre, chef de l'espionnage allemand en France, et qui finança en son temps la presse autour de l'affaire Stavisky pour que celle-ci prît l'ampleur que l'on sait et dont Röchling attendait mieux encore.

Si Mlle Dinten pencha sur les intérêts de Röchling dans les Galeries Lafayette et sur les comptes bancaires dudit, ses boucles blondes et sa sollicitude, c'était pour remplir son devoir de collaboratrice à la fois intime et dévouée. Si elle protégea, jusqu'à les soustraire à la curiosité du séquestre français, les millions de Röchling, c'est parce qu'après que celui-ci eût été exécuté par son ami Hitler elle devait quand même veiller au grain.

De mauvaises langues ajoutent, pour corser la situation, que des dîners somptueux, servis soit chez Röchling, soit chez l'avocate, attiraient le dessus du panier du gratin de la collaboration officielle ou larvée. Des Bichelonne, des Cathala, à ces dîners, comme s'il en pleuvait, et même quelques autres qui ont, à l'heure où nous mettons sous presse, de pauvres petites mines de papier mâché qui font peine à voir.

Et voilà pourquoi votre fille est muette. Et voilà pourquoi le mandat d'amener n'a rien amené du tout. C'est à Drancy qu'il fut lancé ; or que vouliez-vous que Mlle Dinten allât faire en cette galère ? Drancy, c'est le rendez-vous des lampistes. On aurait pu évidemment relancer le même mandat du côté de chez Mlle Dinten. On aurait eu plus de chance de l'y trouver, mais on ne la cherche pas beaucoup.

On dit — mais ce sont là propos de mauvaises langues — que si l'ordre du juge sommeille dans un dossier, c'est qu'on ne tient pas farouchement à ce que Mlle Dinten se mette à table. Une supposition que cela désobligerait du beau monde.

Nous avons en la justice répressive de notre pays une confiance aveugle. Aussi nous refusons-nous à croire un traître mot de toute cette histoire.

M. J.

Du charbon ! du charbon !

A partir de demain

les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais travailleront quatre jours au lieu de trois

Nous parlerons aujourd'hui encore du charbon, et nous en reparlerons tant que nous n'aurons pas la certitude que tout n'a pas été fait pour remédier à une situation chaque jour plus alarmante.

On se rend parfaitement compte, au ministère de la Production industrielle, de la gravité du problème. Et ce n'est pas un mince résultat, pour les services de **M. Raymond Lacoste**, d'avoir obtenu des mineurs qu'ils travaillent quatre jours par semaine, au lieu de trois, à partir de lundi prochain.

On est même décidé à prendre le mal à sa racine en organisant, sur des bases plus conformes à l'intérêt public, la gestion et l'exploitation des mines. Il importe, en effet, que les mineurs sachent bien que le supplément de travail qui leur est demandé est entièrement destiné à la nation.

Mais il s'agit là de mesures à longue échéance, et le froid est là qui, lui, n'attend pas.

Un son de cloche officieux

Et d'abord, pourquoi manque-t-on de charbon ?

Nous l'avons demandé au directeur d'une importante mine de Saône-et-Loire qui a bien voulu nous en donner les multiples raisons :

— Il ne restait aucun stock à Paris lors de la libération. L'extraction était rendue difficile parce que le boisage des galeries devait être refait et que, faute de transports, nous manquions de bois.

— *N'y avait-il que ces raisons ?*

— Il y en a d'autres, notamment quant à la main-d'œuvre. Un grand nombre de mineurs sont encore prisonniers; beaucoup d'autres avaient pris le maquis, enfin de nombreux ouvriers des mines combattent encore.

— *Mais maintenant que le boisage est assuré par des transports plus fréquents, où en est l'extraction ?*

Germaine DEGROND.

LIRE LA SUITE EN 2e PAGE

Femmes, vous allez voter...

Lire dans notre prochain numéro, mardi, la suite de l'enquête de notre collaboratrice ANDREE MARTY-CAPGRAS.

RÉVOQUÉS sans pension

Qui est ministre de l'Information ? M. Teitgen? Oui, sans doute.

Mais M. Teitgen avait, officiellement, jusqu'à ces jours derniers, un second.

Et ce second était M. René Bonnefoy, secrétaire général à l'Information par la grâce de Laval.

Nous plaisantons ? Pas du tout.

La preuve en est qu'on pouvait lire dans l'*Officiel* du 3 novembre : « *M. René Bonnefoy est révoqué, sans pension, de ses fonctions de secrétaire général à l'Information* ».

Jusqu'au 3 novembre, donc, — ce n'est pas un nom, c'est un alibi — pouvait continuer à se considérer comme le fuhrer de la presse française, et toucher ses appointements en conséquence.

Hâtons-nous de dire qu'il n'y songeait certainement pas !

Mais voici autre chose : par arrêté en date d'hier, MM. Hisard, Antoine Piétri, René Vincent et Lapeyronnie sont eux aussi révoqués, et sans pensions.

... Révoqués de leurs fonctions au... Centre d'information du travail français en Allemagne.

Est-ce à dire que ce Centre aurait encore une existence légale ?

Tout cela est très marrant.

A quand la révocation — sans pension — de M. Philippe ex-Pétain, chef de l'Etat dit français ?

TRENO.

CECI EST UN « V-1 »...

CECI EST UN « V-2 »

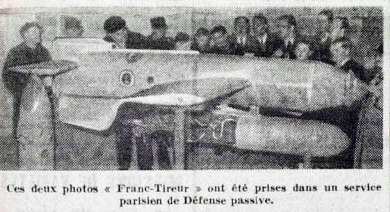

Ces deux photos « Franc-Tireur » ont été prises dans un service parisien de Défense passive.

ON SE BAT DANS LES FAUBOURGS DE BUDAPEST

et de sérieux désordres ont éclaté dans la ville

Les premiers navires alliés sont entrés hier à Anvers

Si en Prusse-Orientale tout laisse prévoir, comme nous le disions hier, le déclenchement prochain d'une grande offensive, c'est la bataille de Budapest qui reste l'événement dominant de la journée d'hier.

Selon un commentateur américain parlant, au début de l'après-midi, à la radio de Moscou, les chars soviétiques venaient d'entrer dans la capitale hongroise.

Nouvelle prématurée. Mais Moscou annonçait, quelques heures plus tard, qu'ils avaient pénétré dans les faubourgs.

Une avance foudroyante

Les forces du général Malinovsky, réalisant une avance foudroyante, avaient atteint, la veille au soir, les abords de Budapest, refoulant les troupes du Reich dont la retraite prenait le caractère d'une véritable fuite malgré les efforts du commandement allemand qui essaya de constituer des détachements de fortune composés de policiers, de brancardiers et de travailleurs Todt.

Un ordre du jour du maréchal Staline annonce, d'autre part, que l'armée soviétique s'est emparée de Szolnock, sur la Tisza.

Selon des prisonniers faits par les Russes, de sérieux désordres ont éclaté à l'intérieur de Budapest. Des bandes pillent les usines, les magasins et les habitations désertées. Des rixes se produisent entre la police et les pillards ou les déserteurs et entre soldats hongrois et allemands. Les efforts tentés par les autorités pour réquisitionner autos et camions appartenant à des civils se heurtent à une résistance croissante. Les particuliers sont prêts à s'y opposer même par les armes dans l'intention de quitter la ville avant l'arrivée des troupes soviétiques.

Dans des trains bondés, des personnalités allemandes et hongroises sont parties pour Vienne.

Vers des négociations de paix ?

Les troupes du Reich essayent de résister à l'intérieur de la ville. La Gestapo et la police hongroise étaient encore dans la soirée maîtresses de la place, mais on s'attendait à ce que les partisans du régent Horthy tentent de prendre le pouvoir dans l'espoir de négocier la paix pendant qu'il en serait encore temps.

LIRE LA SUITE EN 2e PAGE

Y A D'L'ABUS

Corvée de déminage

Les boches n'ont pas quitté notre Normandie et autres lieux sans laisser toutes sortes de traces et souvenirs. Dans le genre traces il y a les maisons brûlées, les populations massacrées pour le plaisir, les otages fusillés pour l'exemple. Dans le genre souvenirs il y a les mines. Mines dans les champs, dans les pommiers, dans les maisons. Depuis trente ans que dure cette drôle de guerre, on n'imagine pas que quelqu'un puisse encore ignorer le danger que représentent ces engins à retardement.

C'est pourquoi on s'emploie à rendre ces mines inoffensives en les... neutralisant, comme on dit en terme de communiqué de guerre. Et on neutralise à tour de bras. A tour de bras de braves gens choisis dans les cadres secondaires du Génie rural, qui ne sont pas précisément des techniciens sapeurs-mineurs, ce qui assurerait un minimum de risques.

La main-d'œuvre est rare. Il faut la prendre où elle se trouve. Or nous allons vous dire où elle se trouve, cette main-d'œuvre-là. Toutes les prisons de France ont l'article en rayons. Il y a d'abord les criminels de droit commun. Il y a aussi ces messieurs de la Collaboration en instance d'épuration plus ou moins provisoire, plus ou moins définitive. Le jeune Maubourguet, par exemple, doit s'y connaître, lui qui a lutté dans le maquis, comme chacun sait, parmi les valeureuses troupes de Darnand. Il y a tous les Felgines, les Mazeline, les Suarez (en instance de grâce), les Tedosenko, les Stéphane Lauzanne, les assassins de Georges Mandel, les Delrieu, les Devize, les Jean-Charles Legrand. On ne peut pas les citer tous, ils sont trop, on en arriverait à refuser du monde.

Mine de rien et blague dans le coin, comme dit notre distingué confrère le Canard, c'est une idée qui mérite d'être étudiée sérieusement et dans les délais les plus brefs. Car, entre nous, la peau de ces messieurs est tout de même moins précieuse que celle du plus humble cantonnier de la plus humble commune de France.

Madeleine JACOB.

QUELLES LIMITES CONNAITRA LE FUTUR ÉTAT POLONAIS ?

pays aux frontières mouvantes

par D.-L. LIMON

La question des frontières polonaises a une valeur de test. Selon la solution qui lui sera apportée, le monde connaîtra une paix durable ou entrera dans une phase de préparation à une nouvelle guerre.

Il apparaît que Londres et Moscou sont parvenus à un accord sur

le tracé des frontières du futur Etat polonais.

En ce qui concerne les frontières orientales, les dépêches mentionnent trois noms : Vilna, Lwow et les pétroles de Galicie comme étant revendiqués par l'U.R.S.S. Entre Vilna et Lwow, la frontière correspondrait à la ligne Curzon. Un coup d'œil sur la carte montre que la nouvelle frontière orientale s'identifierait à peu de chose près à la ligne de partage établie lors de l'accord germano-soviétique d'août 1939.

La région revendiquée par l'U.R.S.S. compte environ 7 millions de Polonais. On y trouve l'unique source de pétrole qui donnait avant la guerre un demi-million de tonnes par an. La ville de Lwow, enfin, n'a jamais fait partie du territoire russe.

Quant aux frontières de l'ouest et du nord, il est question, au titre de « compensation », d'attribuer à la Pologne la région située à l'ouest de l'Oder et de la Neisse, ainsi que la moitié de la Prusse orientale — l'autre moitié, avec Kœnigsberg, étant annexée par l'U.R.S.S.

On sait que le port de Stettin, qui reviendrait à la Pologne, n'est pas plus polonais que celui de Kœnigsberg n'est russe. En outre, ces régions comptent dans l'ensemble 8 millions d'Allemands.

On parle de « compensations territoriales », comme si le territoire d'une nation était une marchandise que l'on puisse débiter en gros et au détail. D'autre part, la grandeur d'un pays ne se mesure pas à la surface de son territoire.

Ou bien les terres revendiquées de part et d'autre ont été arbitrairement assignées à leur possesseur actuel, et leur retour à la mère-patrie ne saurait se présenter sous forme de compensation. Ou bien ces mêmes territoires, par la langue, les traditions, la culture de leurs habitants ne peuvent lui être contestés, et toute revendication à leur égard est sans fondement.

Si l'on place le problème des frontières de la Pologne sur le terrain des « compensations », la cause est dès lors entendue. On a affaire à la vieille politique de force et de puissance où la question des frontières relève des seuls états-majors et des diplomates à leur service.

Si la diplomatie devait suivre cette voie, elle sèmerait, avant même que la deuxième ne prît fin, le germe d'une troisième guerre mondiale.

COUP DE THEATRE DANS L'AFFAIRE PETIOT

— *Tarzan, c'est Tarzan!*

Les locataires du 83, faubourg Saint-Denis avaient surnommé ainsi ce grand gaillard poilu, barbu comme un satyre, et qui sifflait gaiement en se rasant, sans nul souci, semblait-il, à sa fenêtre du troisième étage, chaque matin. Probablement un réfractaire. En mai dernier la concierge prenait des mines complices en disant le bonjour à celui qui l'hébergeait, un certain Georges Redouté, 56 ans, peintre en bâtiment de son état.

— *Petiot, c'était Petiot.*

Petiot couchait dans la même chambre que Redouté, sur un matelas, au pied du lit du peintre.

Petiot s'ennuyait au 83... Il sortait le moins possible, sinon pour aller chercher quelques livres dans une bibliothèque voisine. Il a façonné tout un jeu de cubes gravés de signes hiéroglyphiques au fer rouge, assez finement ma foi, sorte de poker scientifique pour faire des calculs de probabilités. Le commissaire Pinault a pu saisir des feuilles entières griffonnées en tous sens de chiffres additionnés. Est-ce là l'œuvre d'un dément? On peut se le demander.

Mais les inspecteurs de la brigade Poirier n'ont pas arrêté seulement Redouté et sa fille adoptive, Marguerite Durez. Emilie Bezarie, 76, rue de la Jonquière, vient d'être interrogée et retenue. Son fils de trois ans avait été sauvé, dit-elle, par Petiot, c'est elle qui assura la liaison — avec qui? — de mai à août. Accompagnée du gamin elle se rendait régulièrement au 83 du faubourg Saint-Denis...

On la soupçonne fort, par ailleurs, d'avoir lancé le fameux coup de téléphone à Joigny au soir du 10 mai 1944.

Ajoutons que Petiot se fournissait aussi en charbon chez ce Bezarie. Souvent le docteur — qui venait tous les jours — amenait sa petite remorque et emportait plusieurs sacs de charbon. Cela toujours avant sa première arrestation par la police allemande.

Jamais il ne recommença entre janvier et mai. Et il était cependant revenu rue de la Jonquière. A quoi servait ce charbon et pourquoi le transporter avec tant de mystère ?

Un fait paraît certain : Petiot aura dû faire disparaître certains documents avant son départ pour la caserne de Reuilly. Auparavant, il ne sortait jamais sans sa serviette de cuir sous le bras...

On sait que l'on accuse aussi le docteur de l'assassinat, en *septembre dernier*, du maire de Tessancourt (Seine-et-Oise). Nous n'en parlerons pas, l'affaire n'est pas éclaircie. On ne prête qu'aux riches.

Quoi qu'il en soit, il se pourrait fort que l'on découvrît sous peu certaines relations entre l'affaire de la rue Lesueur et celle de la rue Lauriston-Gestapo française. Petiot fut relâché très facilement, trop...

Et l'inspecteur chargé de l'enquête sur le docteur devait présenter chaque soir aux services allemands de la rue des Saussaies, un rapport détaillé sur son activité.

Pourquoi ? nous le saurons bientôt.

F.-J. A.

Pour le pire et pour le meilleur

En face du monde libre qui le cerne et l'accule au désastre, le Reich hitlérien — il faut s'en rendre compte — n'est plus qu'une nation d'esclaves hallucinés, jetés au plus vain des massacres par la bande qui le tient. « La Victoire, vient de dire Goebbels, ne pourra être remportée que par un fanatisme férouche et sauvage. Nous devons devenir un peuple de fanatiques. La dernière bataille décidera. Notre sort est dans nos mains. » Sinon le fanatisme, du moins une sorte de sombre résignation tient encore l'armée hitlérienne. Est-il besoin alors de dire, de répéter sans cesse, de crier aux Français que cette guerre sans merci, que cette guerre dure et longue, qui mit en cause le destin même de l'homme civilisé, elle sera gagnée par tous ceux qui meurent pour nous, elle sera gagnée — avec nos sacrifices, avec de Gaulle, avec la Résistance, avec nos soldats — parce que d'abord de grands peuples libres ont décidé de ne pas céder, en pleine nuit du monde, à la loi du barbare.

Il n'est pas un homme ou une femme de chez nous qui ne sente ce que la France doit, en dépit des malentendus, des hasards aveugles de la guerre, aux soldats d'Angleterre et d'Amérique. Certes, Paris le montrera bientôt dans ses rues à Churchill et à Eden. Mais on aimerait parfois que, malgré nos soucis, nos problèmes quotidiens, nos débats intérieurs, il y eût à l'égard de ceux qui luttent avec les nôtres pour la liberté des marques plus nettes, plus familières et plus profondes de solidarité et de sympathie.

La nation française est majeure ; elle sera grande à nouveau. Il ne faut pas qu'on puisse jamais penser qu'elle oublie, qu'elle pourrait être ingrate.

Et pourquoi ne profiterions-nous pas de la présence, tant souhaitée durant quatre ans, sur notre sol des soldats alliés pour leur faire mieux comprendre cette gratitude ? Pourquoi Paris, le Paris du travail et des familles, non pas celui des bars et des boîtes de nuit, ne donnerait-il pas à nos amis venus en armes de si loin une image valable de notre hospitalité ? Pourquoi ne pas accueillir chez nous, en un contact de peuple à peuple, des soldats américains, puisqu'il s'agit d'eux surtout pour le moment ? Ils ont été avec nous pour le pire ; ils le sont encore ; avec les Russes et les Anglais, ils doivent rester avec nous pour le meilleur, pour la paix.

Il n'est point trop tôt pour que chacun de nous s'ingénie à affermir des liens qui doivent unir entre eux tous les hommes libres du monde.

FT

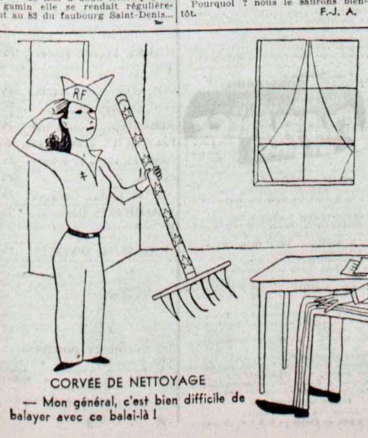

CORVÉE DE NETTOYAGE

— Mon général, c'est bien difficile de balayer avec ce balai-là !

J. SENNEP

COUP DE THEATRE DANS L'AFFAIRE PETIOT

— *Tarzan, c'est Tarzan!*

Les locataires du 83, faubourg Saint-Denis avaient surnommé ainsi ce grand gaillard poilu, barbu comme un satyre, et qui sifflait gaiement en se rasant, sans nul souci, semblait-il, à sa fenêtre du troisième étage, chaque matin. Probablement un réfractaire. En mai dernier la concierge prenait des mines complices en disant le bonjour à celui qui l'hébergeait, un certain Georges Redouté, 56 ans, peintre en bâtiment de son état.

— *Petiot, c'était Petiot.*

Petiot couchait dans la même chambre que Redouté, sur un matelas, au pied du lit du peintre.

Petiot s'ennuyait au 83... Il sortait le moins possible, sinon pour aller chercher quelques livres dans une bibliothèque voisine. Il a façonné tout un jeu de cubes gravés de signes hiéroglyphiques au fer rouge, assez finement ma foi, sorte de poker scientifique pour faire des calculs de probabilités. Le commissaire Pinault a pu saisir des feuilles entières griffonnées en tous sens de chiffres additionnés. Est-ce là l'œuvre d'un dément? On peut se le demander.

Mais les inspecteurs de la brigade Poirier n'ont pas arrêté seulement Redouté et sa fille adoptive, Marguerite Durez. Emilie Bezarie, 76, rue de la Jonquière, vient d'être interrogée et retenue. Son fils de trois ans avait été sauvé, dit-elle, par Petiot, c'est elle qui assura la liaison — avec qui? — de mai à août. Accompagnée du gamin elle se rendait régulièrement au 83 du faubourg Saint-Denis... On la soupçonne fort, par ailleurs, d'avoir lancé le fameux coup de téléphone à Joigny au soir du 10 mai 1944.

Ajoutons que Petiot se fournissait aussi en charbon chez ce Bezarie. Souvent le docteur — qui venait tous les jours — amenait sa petite remorque et emportait plusieurs sacs de charbon. Cela toujours avant sa première arrestation par la police allemande.

Jamais il ne recommença entre janvier et mai. Et il était cependant revenu rue de la Jonquière. A quoi servait ce charbon et pourquoi le transporter avec tant de mystère ?

Un fait paraît certain : Petiot aura dû faire disparaître certains documents avant son départ pour la caserne de Reuilly. Auparavant, il ne sortait jamais sans sa serviette de cuir sous le bras...

On sait que l'on accuse aussi le docteur de l'assassinat, en *septembre dernier*, du maire de Tessancourt (Seine-et-Oise). Nous n'en parlerons pas, l'affaire n'est pas éclaircie. On ne prête qu'aux riches.

Quoi qu'il en soit, il se pourrait fort que l'on découvrît sous peu certaines relations entre l'affaire de la rue Lesueur et celle de la rue Lauriston-Gestapo française. Petiot fut relâché très facilement, trop...

Et l'inspecteur chargé de l'enquête sur le docteur devait présenter chaque soir aux services allemands de la rue des Saussaies, un rapport détaillé sur son activité.

Pourquoi ? nous le saurons bientôt.

F.-J. A.

« Enfin, ça y est, on est en République ! »

Le Quotidien de Paris

Franc-Tireur

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

QUATRIEME ANNÉE. — N° 107 ★ 100, rue Réaumur (2me) ★ ★ ★ ★ Téléph. Gut. 80-60 ; Tur. 54-40 ★ PRIX : 2 FRANCS

Edition de Paris
MARDI 7 NOVEMBRE 1944
TIRAGE DE CE JOUR : 180.000 EXEMPLAIRES

Roosevelt ou Dewey

Cinquante millions d'Américains élisent aujourd'hui leur président

THOMAS L. DEWEY candidat à la présidence des U.S.A., gouverneur de l'Etat de New-York.

AUJOURD'HUI, près de 50 millions d'Américains vont désigner leur futur président pour quatre nouvelles années.

Les Etats-Unis ont tenu à manifester leur attachement inébranlable aux libertés démocratiques malgré la guerre.

Pour l'immense majorité des électeurs américains, civils et militaires, hommes et femmes appelés à décider de la nouvelle administration des Etats-Unis, le choix du candidat présidentiel se fera selon la réponse à cette double question :

Qui, de Roosevelt ou de Dewey, nous assurera la paix la plus durable ?

Qui, de Roosevelt ou de Dewey, nous garantira contre le chômage après la guerre ?

FRANKLIN D. ROOSEVELT président sortant des U.S.A., qui sollicite un quatrième mandat.

Le système électoral américain est un des plus compliqués qui soient, et nombre d'Américains en ignorent les détails. Les spécialistes eux-mêmes le tiennent pour un article de musée.

Il s'agit, dans la plupart des Etats, d'une sorte d'élection au second degré : les citoyens des deux sexes désignent autant d'*électeurs* que l'Etat compte de représentants au Congrès, par exemple 47 pour l'Etat de New-York. Ce sont ces électeurs qui votent, à la majorité absolue, pour l'un des candidats à la présidence.

Au total, les 48 Etats disposent de 531 délégués et 266 voix sont ainsi nécessaires pour obtenir la majorité absolue.

Près de trois millions de soldats américains, dispersés sur les différents théâtres d'opérations du monde, ont déjà envoyé leurs bulletins de vote après avoir entendu de nombreuses causeries pour les éclairer sur leur devoir électoral. Mais les résultats définitifs du vote des soldats ne pourront pas être connus avant décembre, reculant d'autant la certitude de la victoire pour Roosevelt ou pour Dewey.

Les pronostics

Trois pronostics électoraux donnent la victoire à M. Roosevelt dans 20 Etats ; M. Dewey, de son côté, vient en tête de 13 autres.

Quant au nombre de votants, il est théoriquement de 83 millions. Mais on sait que, en 1920, 40 % seulement des électeurs prirent part au vote ; en 1940, le pourcentage s'éleva à 60 %.

Les supporters des deux candidats se plaignent également de l'indifférence politique de leurs troupes. A telle enseigne que la lutte la plus serrée s'est poursuivie à propos des « sans parti » et des « minorités politiques ». Quoi qu'il en soit, les experts tablent sur un peu moins de 50 millions de votants.

Mais l'Europe n'aura pas attendu longtemps les résultats des élections. Ceux-ci seront radiodiffusés par un poste américain en Europe dès demain, de 1 heure du matin à 17 heures, au fur et à mesure qu'ils seront captés directement de New-York.

Comment voteront les minorités politiques

On entend par là les millions d'Américains d'origine étrangère qui lisent régulièrement les 1.100 journaux et périodiques publiés aux Etats-Unis dans les langues les plus diverses du vieux continent.

En matière de politique intérieure, ces « minorités » votent exactement comme les Américains 100 %. Mais aujourd'hui la politique extérieure joue un rôle de premier plan dans la campagne électorale. Et pour ces minorités restées très sensibles à la vie de leur patrie originelle, il est incontestable que leur vote sera influencé par la position adoptée par l'un ou l'autre des candidats à l'égard du futur statut des petites nations européennes. S'étonnera-t-on, par exemple, que les Etats-Unis n'aient pas encore donné leur avis dans la question polonaise, quand on sait qu'il existe outre-Atlantique cinq millions d'Américains d'origine polonaise ?

Pour ou contre le New Deal

Jusqu'à la crise économique mondiale de 1929-1932 il n'y avait aux Etats-Unis que deux grands partis politiques : les démocrates et les républicains. En 1932, avec les 17 millions de chômeurs et les marches de la faim, la situation était mûre pour l'avènement d'un grand parti travailliste.

D.-L. LIMON.

LIRE LA SUITE EN 2e PAGE

M. Roosevelt fait 60 km. sous la pluie mais... peut se voir retirer son droit de vote

QUICONQUE aura été reconnu comme ayant participé à des paris sur les élections se verra retirer sa carte d'électeur. »

Telle est la loi particulière qui régit l'Etat de New-York où Franklin Delano Roosevelt, qui habite cet Etat, se prépare à voter. Or le président vient d'avouer de bonne grâce à un journaliste qu'il a personnellement « parié » à propos de l'élection d'aujourd'hui. L'attorney général de New-York, qui doit faire respecter la loi, n'a pas encore dit ce qu'il comptait faire.

Avec ou sans bulletin de vote personnel, M. Roosevelt, candidat des démocrates, est très optimiste, comme il l'a toujours été d'ailleurs. Encore que son adversaire, M. Dewey, candidat des républicains, ait fait remarquer qu'au mois de juillet le président s'était un peu pressé d'informer le public américain qu'il ne ferait pas de campagne importante. Or, précise M. Dewey, M. Roosevelt a couvert un nombre respectable de milliers de milles à travers les Etats-Unis, se donnant beaucoup de mal pour soutenir sa candidature.

— Cela prouve que notre président est en parfaite santé, disent ses supporters. D'ailleurs, la semaine dernière, à Boston, il a fait 60 km. au ralenti dans sa voiture, en parcourant la ville sous une pluie battante comme on n'en voit tomber que dans le Massachusetts.

— Mais Franklin Roosevelt se maintient en forme avec des trucs de stars d'Hollywood, répliquent les plus acharnés des partisans de Dewey.

Il faut reconnaître cependant que l'argumentation de M. Dewey devient de plus en plus simpliste. Elle se résume en effet en deux points : santé chancelante de F. D. Roosevelt et péril communiste.

Ce ne sera sans doute pas assez pour faire pencher la balance en faveur de Dewey.

Le président Roosevelt et M. Cordell Hull sont invités par le G.P.R.F. à venir à Paris

Washington, 6 novembre.

Le Département d'Etat a annoncé que le G.P.R.F. avait invité le président Roosevelt et M. Cordell Hull à se rendre à Paris.

M. Henry Hoppenot, ministre plénipotentiaire, délégué du G.P.R.F. aux Etats-Unis, qui a transmis l'invitation de son gouvernement, a déclaré que le G.P.R.F., « se faisant l'interprète de la reconnaissance du peuple français pour l'aide apportée par les Américains à la libération de leur pays, serait heureux d'accueillir le Président et M. Cordell Hull ». Il a ajouté que l'on espérait une réponse favorable.

A l'occasion de son voyage à Paris Roosevelt rencontrerait Staline et Churchill

L'invitation faite par le gouvernement français au président Roosevelt de visiter Paris est annoncée en première page par la presse américaine.

Le *New York Times* écrit que cette visite avait déjà été envisagée depuis quelque temps dans les milieux diplomatiques de Washington, et que le président Roosevelt en fixerait la date peu après les élections.

Selon le même journal, le président profiterait de ce voyage pour avoir une conférence avec MM. Churchill et Staline, et il ferait une tournée d'inspection sur le front de l'Ouest, dans les secteurs tenus par les troupes américaines.

— Thémis, faut raccommoder ta balance et repasser ton glaive !

VIENNE et ROTTERDAM enjeu des prochaines batailles ?

A BUDAPEST *où la bataille fait rage les Allemands se regroupent sur la rive occidentale du Danube*

La rive sud de la Meuse est presque entièrement aux mains des Alliés

Les Alliés sont à vingt-cinq kilomètres de Rotterdam. Faut-il, pour autant, parler d'ores et déjà de la bataille de Rotterdam ? Non, sans doute. Car une série de rivières et de canaux protègent le grand port hollandais et s'opposent à une avance rapide.

Tout le front hollandais est en mouvement

Tout le front cependant est en mouvement de Steenbergen à Arnheim où la lutte vient de se ranimer ; les Britanniques maintenant contrôlent sur 20 kilomètres la rive sud du Rhin et continuent leur poussée.

Quant à la Meuse, sa rive sud est presque entièrement dégagée : les Canadiens ont avancé, au nord de Steenbergen jusqu'à Dindeloord, à proximité de l'estuaire.

LIRE LA SUITE EN 2e PAGE

DERNIÈRE MINUTE Berlin annonce : dans les Vosges, les troupes françaises et américaines sont passées à l'attaque en plusieurs points.

Cet après-midi à 15 heures

L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE TIENT SA PREMIÈRE SÉANCE

C'est aujourd'hui, à 15 heures, au Palais du Luxembourg, que se réunit l'Assemblée consultative.

On procédera d'abord, sous la présidence du doyen d'âge, à l'installation du président. Celui-ci sera-t-il l'ancien président Gouin ou au contraire, comme le pense certainement l'ensemble des représentants de la Résistance, Pascal Copeau, qui réunira sans doute leurs suffrages ?

Après la nomination des secrétaires et le tirage au sort des bureaux, l'Assemblée passera ensuite à la fixation de son ordre du jour.

Parmi ceux qui siègeront de droit à l'Assemblée, il faut noter les sept membres de l'Ordre de la Libération, créé le 6 novembre 1940 et dont le chancelier est l'amiral Thierry d'Argenlieu.

Ce sont le lieutenant-colonel de Boissoudy, Mme Pierre Brossolette, le médecin de 1re classe de la marine Henri Débidour, Georges Gorse, professeur à la Faculté des Lettres du Caire, le lieutenant-colonel de cavalerie Hettier de Boislambert, le lieutenant de vaisseau René Savary et le capitaine Maurice Schumann, porte-parole de la France combattante à la radio de Londres.

ARRESTATION de Jérôme Carcopino

M. Jérôme Carcopino, ancien ministre de l'Instruction publique, a été arrêté.

Trois dirigeants de la S.N.C.F. aux ateliers d'Oullins (Rhône), Florimond Régis, Léon Régis et Georges Tréboz, ont été arrêtés pour avoir favorisé la déportation en Allemagne.

L'abbé Pouillon, aumônier de la Milice, a été arrêté près de Vichy.

...mais M. Frémicourt est relâché

Charles Frémicourt, ancien premier président de la Cour suprême et ex-ministre de la Justice sous le gouvernement de Vichy, vient d'être remis en liberté provisoire sur l'ordre du Parquet militaire.

L'ex-intendant Cussonac condamné à mort

L'ex-intendant régional de police Cussonac a été frappé d'indignité nationale et condamné à mort par la Cour de justice de Lyon.

Exécutions

Henri Roger, Michel Cirka, Gaston Piat et Raymond Orange, condamnés pour trahison, ont été fusillés à Cherbourg.

L'ambassadeur d'Angleterre reçu à l'Hôtel de Ville

M. Duff Cooper, ambassadeur de Grande-Bretagne, était, hier matin, l'hôte du Comité parisien de la Libération.

Entouré des membres du comité et du préfet de la Seine, M. Tollet, président du Comité parisien de la Libération, a souhaité la bienvenue à l'ambassadeur.

Prenant à son tour la parole, M. Duff Cooper a notamment déclaré :

— Je sais quel a été le rôle du Comité parisien dans la libération de Paris, de la plus belle ville du monde, une ville qui, d'après son histoire, mérite d'être reconnue le centre de la civilisation moderne et du rayonnement intellectuel.

Elle peut être grande, si elle le veut

QUEL retour émouvant de l'histoire ! Quelle revanche de la nation bafouée ! Dans ce palais que souillait encore, il y a trois mois, l'immonde bannière à croix gammée, s'installe aujourd'hui la première assemblée de la France résistante et combattante, de la France qui se veut libre et rénovée.

Qui oserait nier l'irrésistible, la profonde légitimité de cette Assemblée de la Résurrection nationale, qui peut bien être « consultative », mais qui est, d'ores et déjà, historique parce qu'elle surgit, victorieuse, hors des quatre ans de lutte, de colère et de souffrances, au grand jour de la liberté portée par l'immense cohorte de nos morts.

Il faudrait n'avoir rien compris au drame de la France dans cette guerre, il faudrait être insensible à tout sentiment de la grandeur pour méconnaître l'importance de cette journée où, dans Paris reconquis sur l'ennemi, la démocratie se rencontre à nouveau avec le peuple qui l'attendait.

On l'a bien vu par le plébiscite spontané qui porta de Gaulle et la Résistance au pouvoir, ce pays n'a jamais accepté l'éclipse de ses droits et de ses lois. S'il n'a que mépris et dégoût pour ceux qui ont trahi son mandat, il a fait confiance en pleine nuit à tous ceux qui luttèrent et qui n'ont pas désespéré. Comme de Gaulle, comme le gouvernement, l'Assemblée consultative est née de la Résistance, de l'insurrection, de la libération. Comme de Gaulle, comme le gouvernement, l'Assemblée est la voix de la France. Avec elle, le pays reprend, dans une vie politique plus ample, dans un air plus large, son existence de nation libre, et l'opinion publique retrouve, enfin, une voix.

Certes, de Gaulle, le gouvernement, le C.N.R., les comités de libération assuraient déjà la nouvelle légalité républicaine. La presse, notre presse née de la clandestinité et lancée en pleine bataille parisienne, exerçait ce droit sacré d'examen, de discussion qui est l'honneur des peuples évolués et majeurs. Mais il manquait à notre République ce lieu de rencontre national des volontés, des espoirs, des revendications d'un peuple qui n'oublie rien de son passé tragique pour attendre tout de l'avenir. Par son origine, par sa composition, par sa naissance, par son souffle, cette première chambre est « révolutionnaire ». Fidèle aux grandes lignes éternelles de la patrie, rien ne l'attache par ailleurs aux routines et aux fautes du passé ; elle est le haut-parleur de l'opinion française.

Elle peut être grande, si elle le veut.

FT

11 NOVEMBRE DE LIBERTÉ

Un grandiose défilé populaire samedi aux Champs-Elysées

Le Comité parisien de la Libération lance l'apel suivant aux Parisiens :

Pour la première fois depuis quatre ans, Paris va vivre un 11 novembre de liberté.

Renouvelant la grande tradition que l'occupation ennemie avait brisée, toutes les associations des anciens combattants et le Comité parisien de la Libération ont décidé d'organiser le 11 novembre 1944 un grand défilé, avenue des Champs-Elysées.

Tous les comités locaux de la Libération,

Toutes les organisations de la Résistance,

Toute la population parisienne, auront à cœur de s'associer à cette grande manifestation qui commémorera l'armistice et la victoire de 1918.

Tous aux Champs-Elysées le 11 novembre, à 14 h. 30.

Des précisions sur la composition et l'itinéraire de ce défilé seront données ultérieurement.

★

Les militants de tous les secteurs de Paris et de banlieue du Mouvement de Libération nationale devront retirer dans le plus bref délai, aux permanences M. L. N., les cartes d'invitation leur permettant de prendre place aux Champs-Elysées dans l'emplacement réservé au M. L. N. pour la manifestation du 11 novembre. Les permanences M. L. N. leur fourniront toutes indications sur l'heure et le lieu.

Marcel Petiot tueur de la rue Lauriston ?

Marcel Petiot a été entendu hier après-midi par le commissaire Clot au sujet de la disparition d'un certain Dreyfus. On sait que le commissaire Clot est chargé de l'enquête sur la Gestapo française...

Ce Dreyfus s'était évadé de Compiègne grâce à la complicité de Calin, travaillant pour le compte de la bande à Bony, en possession d'une somme importante en argent et en bijoux. Dreyfus fut aiguillé par le même Colin vers la rue Lesueur. Il voulait « passer » en Espagne.

Petiot a reconnu que Dreyfus avait été l'un de ses clients... Ce qui confirme de plus en plus l'existence d'une liaison entre la rue Lesueur et la rue Lauriston.

Grenoble, bastion de la Résistance a reçu la croix de la Libération des mains du général de Gaulle

Le général de Gaulle, revenant de son voyage d'inspection dans les Alpes, est rentré à Paris, hier à midi, par avion.

Au cours de son voyage, le président du gouvernement s'est arrêté à Challes-les-Eaux, puis à Chambéry.

A 16 heures, au milieu d'une foule immense et enthousiaste, le général de Gaulle arrive à Grenoble.

Le général passe les troupes en revue et remet au maire, M. Lafleur, la croix de la Libération qui lui fut décernée en décembre 1943. M. Lafleur lui remet ensuite l'épée que Napoléon avait offerte à la ville.

Le président du gouvernement, salué par de vibrantes ovations, prend alors la parole pour redire le sens du sacrifice consenti par le pays : ce qu'il veut, proclame-t-il, c'est d'abord vaincre et abattre l'ennemi.

Mais il ne suffit pas d'ajouter la victoire militaire à toutes nos victoires, il faut tirer une leçon et les enseignements de cette victoire à l'extérieur comme à l'intérieur. A l'extérieur pour que la sécurité de la France soit placée là où il faut et que personne ne puisse la renverser. A l'intérieur, c'est un immense effort, poursuit le général, qu'il va nous falloir faire tous et toutes ensemble. Qui donc ne le sent pas profondément ! C'est la France qu'il faut bâtir dans la rénovation nationale, une France nouvelle au point de vue de ses institutions politiques. Il ne faut pas, dit-il encore, qu'une fraction de la nation française puisse se sentir étrangère à la nation ; il est nécessaire que tous les Français, tous ceux qui naquirent sur notre sol, soient intégrés à la patrie.

Une immense ovation salue la fin de ce discours et le défilé des troupes commence : chasseurs alpins, Marocains, maquisards du Vercors et de l'Oisans, éléments motorisés et blindés. C'est le premier grand défilé de l'armée française reconstituée. La nuit est tombée quand il s'achève.

METRO... POLI pour être honnête

UNE qui y va fort, c'est la Compagnie du Métro.

Elle a fait apposer à ses guichets une note réglementant le régime de transport des militaires français et alliés. Rien à dire à cela. Mais un post-scriptum indique que « contrairement à une croyance erronée du public les Allemands payaient leur place ». S'ils ne prenaient pas de billets c'est, paraît-il, que les autorités d'occupation versaient au Métro une somme forfaitaire.

Autrement dit ces bons Allemands étaient des gens parfaitement corrects.

On ne le lui fait pas dire, à la Compagnie du Métro !

Celle-ci aurait pu cependant ajouter qu'avec les 500 millions que nous leur versions chaque jour, les Allemands pouvaient bien payer leur place !

Drôle d'idée, en tout cas, que de rendre cet hommage à nos ex-occupants sur une affiche concernant les soldats alliés.

Voudrait-on donner les premiers en exemple aux seconds ?

On propose cette affiche à la Compagnie du Métro :

Militaires français et alliés, faites comme les Allemands : cédez votre place aux dames.

Pendant qu'on y est, pourquoi pas ? Comme disait l'autre :

« Qu'il est joli garçon l'assassin de papa... »

TRENO.

Avec les soldats de Paris sur le front de Lorraine

Ici, c'est la guerre des petits postes

A cent mètres des boches un village continue à vivre

(de notre envoyé spécial François-Jean ARMORIN)

Ce dimanche, nous ferons une virée aux avant-postes. Il a fallu planquer les voitures, enlisées dans la boue jusqu'aux moyeux, près de la crête. Après, nous sommes en vue du boche. Et pendant que nous progressons l'un derrière l'autre, entre les haies, j'ai la désagréable sensation que les autres nous suivent, l'œil sur la ligne de mire, le doigt sur la gâchette. La folle envie de se défiler derrière les poiriers, à notre gauche. Mais la peur d'être ridicules aussi : première forme du courage.

C'est un petit village de Lorraine qui continue à vivre, à cent mètres des boches.

Les vaches paissent dans les prés, sautent de temps en temps sur les mines, aussi. Les poules picorent sur les fumiers toujours aussi beaux, brillants de purin. Et les paysans, sabots aux pieds, solidement enfoncés dans la boue de leur terre lorraine, restent là avec les gosses qui jouent dans la cour et la mitrailleuse boche qui prend la rue en enfilade, le matin, le soir, quand ça lui chante.

Ils ne regrettent qu'une chose : de ne pouvoir aller dans tous leurs champs.

— Et la récolte des patates sera bougrement retardée.

En ligne depuis le 6 septembre

Ici, les gars de Paris sont en ligne depuis le 6 septembre. On dort deux ou trois heures chaque jour. La nuit, il faut partir en patrouille, parcourir à pied le petit bois en face et poser les pièges à C... — ça rime avec balcon — deux ou trois grenades dont la cuillère est reliée à un fil de fer. L'idiot d'en face qui s'y embarrassera a son compte de suite.

La guerre des petits postes... celle de 39 dans la Warndt. Les patrouilles qui se cherchent, se tâtent et se mitraillent à bout portant, après des approches rampées qui durent des heures dans la boue, dans la pluie.

Lerenard, un « dur », le lieutenant des gars de Paris, me fait signe...

— Courez !

Un espace atrocement vide à franchir entre deux fumiers...

Un petit poste : un trou dans la boue. Un 57 antichar camouflé, deux mitrailleuses. Les gars qui veillent accoudés au parapet d'un petit pont. Je vois sur la route, devant nous, les bouses noires des mines antichars... un réseau de barbelés.

— C'est pour les vaches. On en a marre de les voir sauter !

Plus loin, une compagnie de corbeaux en tenue *ad hoc* picorent sur le cadavre gonflé d'une génisse. Les boches sont là.

— Hier ils sont venus à trois... Ils sont gonflés quand même. Debout, en balade. Avec nos mitrailleuses on les aurait découpés en tranches si on avait voulu. Seulement nous ne tenons pas à faire repérer les emplacements de nos pièces.

— On n'a pas encore eu « le train bleu » aujourd'hui.

« Le train bleu », c'est la rafale précédée du grondement significatif de leurs mortiers à six tubes qui éventrent les prés et les ratissent.

— Ils sont gonflés mes gars, ajoute Lerenard. *Seulement quatre ans de restrictions, ça compte à la fin... Il va falloir en renvoyer trente à l'arrière. Ils sont trop faibles et cette veille est trop dure. C'est fait pour des gars bien nourris. Nous, ça va ; on est de vieux « réservoirs ». A part les cigarettes. Dix par jour. Ils attigent !*

Les cloches sonnent

Brusquement les cloches du village se sont mises à sonner. Et, des trous d'hommes, nous avons entendu les cantiques avec les voix grêles des filles. Le curé faisait un service pour le repos des soldats morts, à deux cents mètres des boches.

— Ah ! le bougre, il est « culotté ». Son clocher est déjà ébréché... Tu vas voir la giclée que nous allons prendre avec son histoire de cloches.

Ça n'a pas raté. Devant nous, derrière nous, la terre fume. Les cloches se sont tues. Ils chantent toujours.

TRAVAUX FORCES A PERPETUITE POUR PINSARD

général de la L.V.F.

Compte rendu d'audience de Madeleine JACOB

En uniforme. Toutes décorations dehors : la croix de guerre avec dix-neuf palmes appliquées sur un long ruban, la médaille militaire, la croix de la Légion d'honneur, la plaque de grand officier, la Military Cross, quelques autres croix et médailles non identifiables. Le général a un peu l'air d'un planton d'administration bien tenue un jour de gala.

Le général Pinsard est un héros des deux guerres, un as de l'aviation. Ses victoires et ses blessures sont innombrables. Il porte encore dans sa chair la trace de ces dernières. Ses facultés, nous dit-il, sont réduites à 35 %. Maréchal des logis en 1914, il est général en 1940. Il est sorti du rang par ses seuls efforts. Par ses seuls efforts aussi il a trahi en 1943.

Je crois, en vérité, qu'on nous a, ces dernières années, bourré le crâne. Nous avons, au cours de ces audiences, eu l'occasion de « fréquenter » *de visu* quelques miliciens. L'expérience nous a appris que la Milice n'était rien moins et rien plus qu'une œuvre de bienfaisance. Ceux qui insinuent autre chose en ont menti. Quant à la L. V. F elle n'était pas ce qu'un vain peuple pense, c'est-à-dire une armée destinée à lutter contre nos alliés russes, mais une œuvre d'entraide sociale. Un point c'est tout. Le général Pinsard n'était qu'un modeste assistant social de cette œuvre charitable

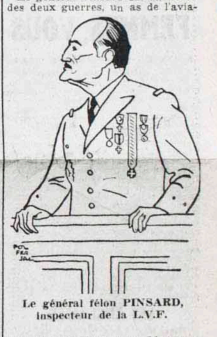

Le général félon PINSARD, inspecteur de la L.V.F.

LIRE LA SUITE EN 2e PAGE

FEMMES, VOUS ALLEZ VOTER...

Mais comment voterez-vous ?

par Andrée MARTY-CAPGRAS

Miss Mea Allan du *Daily Herald*

Quand vous irez voter, mesdames, on vous priera de passer dans l'isoloir pour que le secret de votre vote soit respecté. Je suis donc bien indiscrète en vous demandant aujourd'hui : « Comment voterez-vous ? » J'ai cependant posé la question, et les réponses n'ont pas varié.

— Je voterai pour le parti ou le candidat qui me présentera un programme précis, qui me proposera des réalisations immédiates. La commerçante veut avoir un regard sur les lois auxquelles elle obéit, la ménagère veut que la vie de son foyer et de ses enfants s'améliore. Les femmes françaises nous apparaissent, en un mot, conscientes en général de l'importance de leurs nouveaux droits et pleines de bon sens.

Une inquiétude se fait pourtant jour chez quelques-unes :

— Vous qui devez connaître la question, nous demande une jeune femme professeur dans un lycée de Paris, *ne craignez-vous vraiment rien du suffrage des femmes ? Etes-vous sûre que nos concitoyennes sauront se déterminer, qu'elles ne se contenteront pas de voter comme leur mari ?*

— Il m'est difficile de vous répondre avec précision. Nous sommes ici dans le domaine des hypothèses. Il est certain que beaucoup de femmes accompliront leur devoir de citoyenne en toute connaissance de cause. Il y a dans les partis, dans les syndicats, dans les organisations politiques des femmes qui sauront parfaitement comment et pour qui voter. Mais il est vrai que la grande majorité des femmes est restée jusqu'à ce jour en dehors de toute vie politique organisée. Pour toutes celles-là, le premier scrutin représente une inconnue.

Mme J. Alvarez députée socialiste aux Cortès

Mais si nous demandions à celles qui ont déjà voté de nous donner leur avis ?

Celles qui ont déjà voté nous donnent leur avis

Presque toutes les femmes en Europe votent depuis longtemps : les Anglaises depuis 1920, les Belges depuis 1921, les Espagnoles depuis 1931. Certaines femmes ont participé à de nombreux scrutins pour les élections générales ou les élections municipales. Quelles expériences ont-elles faites ? Que pensent-elles de l'accession des femmes françaises aux droits politiques ?

LES ESPAGNOLES

Mme Julia Alvarez a été élue en 1936 députée socialiste aux Cortès, en même temps que Victoria Kent (gauche républicaine), Marguerite Nelken (socialiste), la Pasionaria (communiste), Mathilde de la Torre (socialiste). Julia Alvarez est maintenant la représentante socialiste au secrétariat de l'U.N.E., analogue au Comité National de la Résistance française. Elle est à l'heure actuelle le seul membre de l'exécutif socialiste qui reste en Europe. C'est un important personnage. Au moment où je l'interroge, elle part pour Toulouse, où elle assistera au congrès de la Résistance espagnole.

(LIRE LA SUITE EN PAGE 2)

Marcel Petiot

tueur de la rue Lauriston ?

Marcel Petiot a été entendu hier après-midi par le commissaire Clot au sujet de la disparition d'un certain Dreyfus. On sait que le commissaire Clot est chargé de l'enquête sur la Gestapo française...

Ce Dreyfus s'était évadé de Compiègne grâce à la complicité de Calin, travaillant pour le compte de la bande à Bony, en possession d'une somme importante en argent et en bijoux. Dreyfus fut aiguillé par le même Colin vers la rue Lesueur. Il voulait « passer » en Espagne.

Petiot a reconnu que Dreyfus avait été l'un de ses clients... Ce qui confirme de plus en plus l'existence d'une liaison entre la rue Lesueur et la rue Lauriston.

6e ÉDITION

Ce soir

GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATION INDÉPENDANT

8e ANNEE — Numéro 976 — 6e ÉDITION — D

Tur. 52-00. (35 lig. groupées). 2 Francs. Samedi 4 novembre 1944 2 Francs. 37, rue du Louvre, Paris (2e)

VOILA VINGT ANS, MOURAIT

Gabriel FAURÉ

Un portrait du maître, la veille de sa mort.

et la gloire de l'illustre musicien français n'a cessé de croître

par Henry MALHERBE

A l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Gabriel Fauré, que l'on commémore pieusement aujourd'hui, on évoquera de diverses façons la figure du plus français et du plus pur musicien qui fut jamais.

Les uns dépeindront le compositeur génial qui, sous une apparente simplicité, fut l'artiste le plus subtil et le plus original de son temps. D'autres décriront le professeur exaltant et inspiré qui forma à la musique les compositeurs marquants de l'école moderne : Ravel, Roger Ducasse, Enesco, Grovlez, Ladmirault, Kœchlin, Laparra, Nadia Boulanger. Certains d'entre nous s'efforceront de rappeler l'homme infiniment spirituel, tendre et séduisant que fut le maître ariégeois. C'est à ce dernier parti que nous nous arrêterons ici.

Si conscient qu'il fût de la perfection de son art et de la force de son génie, jamais Gabriel Fauré ne pontifiait. Il vivait avec je ne sais quelle familiarité rieuse parmi les chefs-d'œuvre de la musique : les siens et ceux des autres. Leur atmosphère lui était [illegible] devenue si naturelle qu'il pouvait railler ses plus illustres confrères et se railler lui-même, sans qu'on y trouvât à redire.

Même ses propos sérieux étaient coupés d'anecdotes piquantes.

Quand je dus écrire une étude sur *Parsifal*, Gabriel Fauré voulut bien me faire lui-même la lecture du chef-d'œuvre wagnérien. La séance se prolongea pendant deux jours. Entre deux actes, Gabriel Fauré me dit :

— La première partition de *Parsifal*, envoyée à Paris, avait été acquise par André Messager. Nous étions impatients de connaître l'œuvre suprême de Wagner. Avec Chabrier, Henri Duparc, Vincent d'Indy et Messager, nous décidâmes de la déchiffrer au piano le soir-même, à la fin de notre dîner en commun. Ce dîner avait été copieux. Après avoir joué les trente premières pages, nous nous écriâmes d'une seule voix :

» — C'est du Massenet, du mauvais Massenet ! »

» Et nous refermâmes la partition. Par la suite, nous devions revenir de cette opinion précipitée. »

Cette finesse dans l'ironie qui n'épargnait pas même ceux qu'il admirait est bien caractéristique de la manière de Gabriel Fauré. Musicien généralement inspiré autant que profond érudit, il s'exprimait sans emphase ni pédanterie, avec une pleine liberté de jugement. Il avait en horreur ce que Stendhal appelait « le bombast ».

Tout en paraissant s'enfermer dans les sévères traditions lyriques, il a été le musicien le plus inventif, le plus séditieux de son [illegible]

N. B. — Demain, 4 novembre, à 11 heures, les amis et les élèves de Gabriel Fauré se réuniront autour de la tombe du maître, au cimetière de Passy.

Après quelques jours d'arrêt

NOUVEAU BOND vers Cologne

Après avoir marqué un temps d'arrêt, les Américains ont repris hier l'offensive au sud-est d'Aix-la-Chapelle. Ils ont avancé de plus de trois kilomètres à travers l'épaisse forêt de Hurtgen et atteint l'importante localité du même nom. Les forces américaines ne sont plus maintenant qu'à 40 kilomètres de Cologne.

En Hollande, les opérations autour de l'estuaire de l'Escaut se développent favorablement et paraissent toucher à leur fin. Les Canadiens qui ont pris pied dans l'île de Walcheren par la digue, tiennent également la plus grande partie du port de Flessingue. Dans la région de Westcapelle, les commandos britanniques ont atteint Zoutelande. Enfin, dans la poche de l'Escaut, après le nettoyage de Knocke, il ne reste plus guère qu'un millier d'Allemands pour résister dans la région de Heyst.

Sur le front des Vosges, les forces américaines déploient une activité assez considérable dans le secteur allant de Raon-l'Etape à Saint-Dié. Elles s'efforcent de s'emparer des cols de Schirmech et de Sainte-Marie. Malgré les conditions difficiles, elles ont progressé d'environ neuf kilomètres en une dizaine de jours.

L'Assemblée consultative se réunit mardi prochain

en séance solennelle et publique

« L'Assemblée consultative provisoire siègera mardi prochain 7 novembre, à 15 heures, au Palais du Luxembourg. »

Cette nouvelle qui tient en quelques lignes marquera une date importante dans l'histoire de la résurrection de la France.

A défaut d'un Parlement élu directement par la nation, les élections ne pouvant encore avoir lieu, c'est cependant une assemblée née des aspirations populaires qui se réunira mardi dans la salle de l'ancien Sénat.

Cet organisme, formé d'après les mêmes principes que l'Assemblée consultative d'Alger et dont les attributions, en principe, seront les mêmes, comprendra, ainsi que nous l'avons annoncé, 246 membres.

La Résistance métropolitaine aura 149 délégués. Elle aura donc — et c'est logique — la majorité des voix.

La Résistance extra-métropolitaine sera représentée par 25 délégués, les anciens parlementaires seront 60 et les conseils généraux de l'Afrique du Nord occuperont les 12 autres sièges.

La désignation des 60 représentants parlementaires a donné lieu à de nombreuses discussions.

Comme on le sait, les partis seront représentés au prorata des sièges qu'ils avaient obtenus aux dernières élections législatives : 8 communistes, 15 socialistes, 12 radicaux et radicaux-socialistes, 25 modérés.

Les représentants de la Résistance, outre les dix-neuf membres de droit du C.N.R., comptent 129 membres nommés par les Comités directeurs des organisations.

Le programme de la réunion de mardi, la première réunion depuis la libération, comporte surtout des questions d'ordre et de forme.

On y procédera tout d'abord à l'installation du président et des secrétaires, puis au tirage au sort des bureaux. L'Assemblée passera ensuite à la fixation de son ordre du jour.

Tel est le plan de travail de cette première journée. Mais on peut supposer que cette première séance ne restera pas sur un plan aussi strictement administratif et qu'une voix autorisée adressera à tous les Français, au nom de l'Assemblée nouvelle, un message qu'ils attendent.

Par ses avis éclairés, l'Assemblée d'Alger a aidé efficacement l'action du gouvernement provisoire de la République française, elle a contribué à renforcer l'autorité de la France dans le concert des peuples libres.

La nouvelle Assemblée, expression élargie de l'opinion, en contact direct et permanent avec la nation, dont elle connaît les besoins et les aspirations, ne saurait manquer de se montrer digne de sa devancière. Remplaçant provisoirement le Parlement, elle en a tous les devoirs. Dans cette tâche aujourd'hui si ardue et si grande, elle peut compter sur la France.

De Charles le Téméraire au général Leclerc...

Ce sont des soldats de plomb

Ce matin, au musée Cognacq-Jay, boulevard des Capucines, a été inaugurée, sous la présidence du général Kœnig, gouverneur militaire de Paris, la 9e exposition organisée par la Société des Collectionneurs de figurines historiques, au bénéfice de l'Entr'aide des Artistes.

Dans les vitrines de cette belle exposition paradent des armées de soldats de plomb, tout un monde de Lilliputiens aux mille couleurs. Fantassins, cavaliers, lansquenets, timbaliers et trompettes font valoir dans des poses avantageuses leurs costumes chatoyants. On remarque, en particulier, les enseignes de Charles le Téméraire, peintes par Vladimir Douchkine — véritable travail de miniaturiste, — les figurines de l'infanterie suédoise, la collection des drapeaux de soixante districts parisiens à l'époque de la Révolution, celles des uniformes de la marine depuis le matelot de l'époque Louis XIV jusqu'au fusilier-marin de la division Leclerc.

NOUS SOMMES POURTANT EN FRANCE...

Anastasie et Landru

PAR ARAGON

C*E matin,* Franc-Tireur *déclare en titre :* « L'explosion de Vitry paraît due à un attentat » ; *et à ce sujet* Libération *réclame :* « Pas de mensonge par omission ! » *Et* Combat *parle de* « la presse française brimée ». *Et l'*Humanité *:* « Châtiment impitoyable pour les criminels de la Ve colonne ! » *Nous lisons enfin dans* Front National *(qui, lui, n'est pas encore, semble-t-il, autorisé à parler de Vitry !) :* « Le maire de la localité, lui, est formel : « Il « apparaît nettement, nous déclare-t-il sans ambages, que nous « sommes en présence d'un attentat... »

Je m'arrête de citer : la censure couperait, comme hier, le soir ce qu'elle a autorisé le matin. On sait que c'est déjà un article de *Front National* qui a fait ce beau blanc au bas de mon article d'hier dans notre première édition. Qu'aujourd'hui l'ensemble des principaux journaux de la Résistance proteste contre la censure et envisage de façon c r o i s s a n t e l'explosion d'avant-hier à Vitry comme un attentat, cela donne son véritable visage aux singulières opérations de la censure depuis quarante-huit heures.

Voyons, qu'est-ce que c'est que cette censure que nous avons ?

Censure militaire, censure purement militaire, nous affirme-t-on : et qui pourrait y trouver à redire quand nous sommes en guerre, qu'on se bat à l'est et à l'ouest de l'Europe, et même à l'est et à l'ouest de la France !

Seulement...

En quoi s'agit-il de censure militaire dans le fait que ce que *Front National* a dit le matin est coupé le soir dans *Ce soir* ? Dans le fait qu'on nous interdit de passer des photos du lieu de l'attentat, tandis qu'un de nos confrères du soir y est autorisé (et c'est, bien sûr, à charge de revanche!) ? En quoi s'agit-il de censure militaire quand on me coupe dans mon article que l'un des jeunes gens aperçu près du lieu de l'attentat portait des bottes ? En quoi est-ce de la censure militaire quand on me coupe l'assertion (qui est sans doute, je le reconnais, une plaisanterie un peu lourde) que ces jeunes gens qui rampaient vers le t r a i n n'étaient certainement pas des censeurs ? Censure militaire ?

On voudrait déshonorer le mot *militaire* qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Cette censure est la censure du bon plaisir, et voilà tout. On la prie de ne pas jouer avec nos bons sentiments, avec notre patriotisme : c'est dangereux, qu'elle le sache, et il suffit déjà que, dans la France libérée, elle nous rappelle si vite la censure de Vichy qui, elle du moins, avait le mérite de la franchise, et ne cachait pas qu'elle travaillait pour le roi de Prusse.

⁂

Hier, nos manieurs de ciseaux ont eu l'occasion, une fois de plus, et dans un autre domaine, de montrer leur intelligence relative.

Au moment où nous bouclions notre première édition, on apprenait que le docteur Petiot venait d'être arrêté. Il fallait, pour l'imprimer, discuter, batailler. Encore n'avions-nous le droit de le faire qu'au conditionnel, bien que nous eussions été prévenus par la Police judiciaire elle-même. Aux éditions suivantes, la censure fléchissait : oui, le docteur Petiot était bel et bien arrêté.

Il y a dans cette intervention de la censure un côté éminemment militaire qui saisira tout le monde, n'est-ce pas ? Si, du docteur Petiot, on peut dire sans danger pour la sécurité des fronts de guerre qu'il *serait* arrêté, il n'en irait pas de même si on disait qu'il *est* arrêté. Mais trêve de plaisanterie.

La stupidité de la censure, cette fois-ci, réside en ceci : qu'elle n'a pas su reconnaître le caractère traditionnel de cette arrestation, et que, tout à empêcher la vérité d'éclater touchant l'attentat de Vitry, elle n'a pas remarqué que le docteur Petiot était fort heureusement arrêté le lendemain de cet attentat, suivant toutes les traditions éprouvées depuis Landru...

La censure aurait dû, pour être conséquente avec elle-même, renouvelant les méthodes de directives aux journaux du temps de Vichy, nous *recommander* dès la première minute de mettre l'arrestation du docteur Petiot sur quatre colonnes en tête... Elle n'y a pas pensé. Elle a joué bêtement contre l'admirable parade politique qu'une police judiciaire qui n'a pas démérité depuis le temps de Landru venait de trouver au scandale de Vitry !

Pourtant, comme il arrive à point ce brave docteur Petiot ! Et habillé en F.F.I. avec ça ! Tout ce qu'il faut ! Dommage qu'on n'ait pas songé à en faire de préférence un Garde patriotique !

Remarquez que, il y a déjà plusieurs semaines, un de nos confrères du matin avait publié de fort intéressants documents prouvant que le docteur Petiot était à Paris, qu'on connaissait son adresse, etc. Même cet homme avait correspondu avec notre confrère. Mais, bien entendu, une police bien faite et qui peut en toute occasion suppléer au peuple en armes, en toute occasion remplacer les libérateurs de Paris et de la France, une police bien faite se caractérise justement par cela qu'elle n'arrête les malfaiteurs que le jour où elle le veut bien, le jour où il y a une raison pour cela, un train qui saute, une décision gouvernementale à faire avaler...

On a donc arrêté le docteur Petiot le jour des Morts. Bonne célébration qui montre que nous pouvons dormir sur les deux oreilles, sans trop nous soucier des trains qui sautent et des projectiles qui tombent dans les cimetières.

Et la censure qui n'a pas compris ça !

En attendant, ce sont les Gardes patriotiques du 12e arrondissement qui ont fait prisonniers à Bercy deux Allemands en uniforme ; c'est contre un commandant de la Garde patriotique du 10e arrondissement que la Ve colonne a tiré des coups de revolver hier soir. Pour me borner aux faits autorisés par la censure dans la presse de ce matin.

Les Français seront-ils gouvernés aux ciseaux ou suivant le système Landru ? Voilà la question qui se pose aujourd'hui 3 novembre. La concurrence est ouverte entre les champions des deux méthodes.

« Ah ! que la République était belle au maquis ! » me disait tout à l'heure un de mes amis qui a cent fois risqué sa vie pour la France. Mon cher vieux, tu as tort : elle est toujours aussi belle.

Car ceci, ce n'est que la République provisoire.

L'EXPLOSION D'IVRY

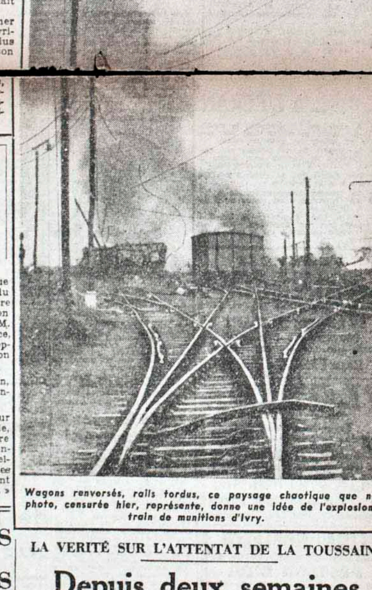

Wagons renversés, rails tordus, ce paysage chaotique que notre photo, censurée hier, représente, donne une idée de l'explosion du train de munitions d'Ivry.

« Désarmer les milices patriotiques équivaut à encourager la Ve colonne »

déclare le Bureau politique du Parti communiste

A l'issue de sa réunion d'hier, le Bureau politique du parti communiste français a publié une déclaration sur le désarmement des Milices patriotiques. [illegible]

Il rappelle tout d'abord les décisions gouvernementales du 28 octobre prises sans consultation préalable de la Résistance, aggravées par celles du 31 octobre.

« Le Bureau politique marque son étonnement de voir, deux mois à peine après la libération de la France, la Résistance française traitée de façon si cavalière et il voit dans cette façon d'agir un inquiétant *mépris de la souveraineté populaire et des formes démocratiques du gouvernement.* »

Et il ajooute :

« Il est étrange, en effet, qu'au moment où il faudrait, conformément au programme d'action de la Résistance, développer l'effort de guerre de la France dans tous les domaines, *poursuivre implacablement le châtiment des traîtres, au moment où il faudrait épurer la police et l'administration avec une extrême rigueur, au moment où il faudrait sévir, avec constance et fermeté, contre le marché noir et contre les saboteurs de la reprise économique,* au moment où il faudrait mettre de l'ordre dans l'anarchie du ravitaillement, au moment où il faudrait *faire appel à l'enthousiasme des masses populaires,* le gouvernement n'ait pas d'autres préoccupations que de désarmer et de liquider les Gardes patriotiques qui, après avoir lutté pour libérer la patrie, assurent la *sauvegarde de l'ordre républicain et la préparation militaire des masses populaires.*

Veut-on encourager la Ve colonne ?

« Cela équivaut à décourager et à désarmer le peuple, cela équivaut à encourager les traîtres de la Ve colonne, à perpétrer des crimes puisqu'ils courront désormais moins de risques, cela équivaut à favoriser le désordre et on peut se demander *si on ne veut pas, dans certains milieux, provoquer le désordre pour pouvoir déconsidérer la démocratie au bénéfice des conceptions du pouvoir personnel.* »

Et le Bureau politique charge le représentant du Parti communiste au C.N.R. de demander que le Conseil National de la Résistance fasse auprès du gouvernement les interventions qu'exige la situation *en vue de surseoir à l'application des décisions prises jusqu'à ce qu'un accord soit intervenu entre le Gouvernement et le C.N.R.* sur le statut des Gardes patriotiques.

Les droits de la Résistance

Il invite en outre ses représentants à l'Assemblée consultative ou dans les Comités départementaux de libération à intervenir pour « ne pas laisser porter atteinte aux droits de la Résistance représentant la souveraineté populaire et seule base légale du gouvernement provisoire ».

Après avoir entendu les ministres communistes MM. Tillon et Billoux, le Bureau politique déclare que le Parti communiste « ne saurait... s'associer en aucune manière à des décisions tendant à désarmer le peuple en face *d'une Ve colonne* [illegible] *que la mollesse dans la répression laisse intacte et puissamment armée.*

Tous les communistes à quelque poste qu'ils se trouvent, agiront dans le sens indiqué par le Bureau politique et ils mettront tout en œuvre pour élargir et consolider l'union de la Résistance française, gage de la renaissance de la Patrie.

Le Bureau politique s'est par ailleurs élevé contre le maintien d'une censure politique qui rend illusoire la liberté de la presse.

Le Conseil des ministres se réunit ce soir, à 17 h. De source autorisée, on apprend que d'importantes mesures financières y seront envisagées.

La prochaine visite à Paris de MM. CHURCHILL et EDEN

On déclare au Foreign Office que dès qu'il eut reçu l'invitation du gouvernement français à se rendre à Paris avec M. Eden, invitation qui lui avait été transmise par M. Massigli, ambassadeur de France, M. Churchill répondit qu'il acceptait « avec un vif plaisir » en son nom et au nom de M. Eden.

Parlant de ce voyage prochain, la rédaction diplomatique de l'agence Reuter écrit en substance :

« Ce voyage, qui s'effectuera sur l'invitation du général de Gaulle, marquera le point final de quatre années de séparation physique entre nos deux peuples. Il renouvellera les relations directes entre les deux pays dont les destinées sont plus étroitement liées que jamais. »

CONNAITRONS-NOUS UN JOUR LA VÉRITÉ ?

Le docteur Petiot a subi son premier interrogatoire

Le monstre aurait avoué avoir fait soixante-deux victimes !

Le docteur Marcel Petiot a été conduit, pour la première fois, chez le juge d'instruction Mariote, ce matin, vers 11 heures.

Les deux mains liées avec des menottes sur le ventre il s'est présenté tête nue, en veston, entouré de quatre inspecteurs de police.

Il s'est laissé complaisamment photographier. Il a répondu sans la moindre réticence au magistrat qui a procédé à l'interrogatoire d'identité.

A la question : « Quelle est votre profession ? » le docteur a répondu, sans hésiter : « Capitaine F. F. I. »

Le juge a dû insister pour lui faire admettre qu'il exerçait également la profession de docteur en médecine !

Ayant été inculpé d'assassinat, de vol, de recel, Petiot a aussitôt déclaré choisir pour défenseur Me René Floriot.

Il n'a pas donné d'explications précises à M. Mariote sur les actes qu'on lui reproche, mais on croit savoir que son système de défense sera basé sur l'affirmation que ses victimes — il aurait avoué en avoir fait soixante-deux — étaient « des Allemands ou des salauds ».

Après avoir signé le procès-verbal que lui a présenté le greffier du juge d'instruction M. Schweich, l'inculpé a été dirigé vers la Santé.

Petiot est fier de lui

Il n'aura pas attendu la comparution devant le juge d'instruction, M. Mariotte, pour parler. Il a déclaré avec force : « Je suis très fier de ce que j'ai fait, dans le domaine patriotique. J'ai fait mon devoir ».

Quelles révélations nous apportera sa déposition que l'on enregistre depuis ce matin, 10 heures ? Quel roman Petiot a-t-il imaginé pour se disculper ?

On ne sait rien de lui, ou presque, depuis sa fuite, le soir de la découverte du charnier, rue Lesueur.

Il prétend n'avoir pas quitté Paris.

On sait qu'il a fait partie du groupe de combat « Fly-Tox » de Pierre Brossolette. Qu'il est ensuite rentré avec le grade de capitaine et sous le nom d'Henri Valéry, à la caserne de Reuilly où il dirigeait l'interrogatoire de collaborateurs et de suspects.

Ses secrétaires, l'artiste dramatique Coline Dylma et Mme Boussières, l'ont trouvé charmant... jusqu'à son arrestation. Aujourd'hui, Mlle Dylma reconnaît que cet homme lui faisait peur, qu'il lui « apparaissait comme anormal ».

La police judiciaire observe le plus grand mutisme sur l'arrestation de Petiot.

Le commissaire Pinault, qui a déjà eu l'occasion d'interroger le docteur, il y a quelques années, se retranche derrière les ordres reçus : « Défense de dire un mot sur l'affaire ».

Mystère et discrétion

C'est ainsi que la P. J. ne sait pas officiellement quels sont les auteurs de cette arrestation. Elle ignorerait même le nom de ceux qui le lui ont « apporté ». Elle en a pris livraison, comme d'un colis, tout simplement, sans chercher à en savoir davantage.

Pourquoi faire tant de mystère ? L'arrestation de Petiot est aussi mystérieuse que sa fuite.

Au fond, il ne faut pas s'étonner que le quai des Orfèvres ignore le service qui a mis la main sur le fameux docteur : personne ne sait où il se trouve, le rapport qu'il a transmis ne comporte ni date ni adresse. Pourquoi s'étonner ! Il y a, dans Paris, trente-six bureaux qui opèrent perquisitions et arrestations. Nous reconnaissons leur nécessité, leur activité. Nous les félicitons des résultats qu'ils obtiennent, mais pourquoi s'ignorent-ils ?

La défense du monstre

— Je n'ai pas toujours obéi aux lois de la guerre, dit-il, mais j'ai fait mon devoir.

Ce devoir, il l'accomplissait rue Lesueur, derrière une lunette grossissante qui lui permettait de suivre l'agonie de ses victimes. Par devoir, sans doute, il arrachait les dents en or de ses victimes pour les revendre à un dentiste. Par devoir aussi, sans doute, il s'emparait de leurs meubles, qu'il cédait à un commerçant du faubourg Saint-Antoine, et les dépouillait de leur garde-robe, dont s'affublaient, sans pudeur, sa femme et son frère.

Est-ce bien son vrai visage ?

Patriotisme ? Petiot dira-t-il au juge ce qu'il affirmait à ses rabatteurs : « Je faisais passer des patriotes en Espagne pour les soustraire à la Gestapo ».

A moins qu'on le « contre » immédiatement en prouvant ce que certains imposteurs s'attachent à démontrer, que Petiot était en relations avec la Gestapo et plus particulièrement avec la rue Lauriston.

Où est le monstre dans cet homme, tranquillement installé au creux d'un fauteuil ? Par quoi le trahit-il ? Par le regard ? Ses yeux globuleux, dont le blanc est strié de rouge, fixent les personnes qui l'entourent — puis se dérobent. Plus que ces yeux extrêmement mobiles, ses mains trahissent la nervosité. Il veut la dissimuler, mais le tapotement des doigts sur la cuisse, rythme la marche de l'énervement qui monte progressivement en lui. Des doigts courts, en spatule — des mains que l'on n'aime pas regarder.

René SAINT-GEOSMES.

Les patriotes espagnols tiennent leur Congrès A TOULOUSE

A Toulouse, siège un Congrès qui va fixer l'heure du combat pour la libération de l'Espagne, le Congrès de l'Union Nationale Espagnole. A ses travaux participent des délégués représentant toutes les nuances de l'opinion, toutes les organisations politiques et syndicales, du parti communiste au mouvement de Gil Roblès, en un mot tous les patriotes espagnols.

Depuis des semaines, la révolte gronde dans les masses espagnoles contre ce régime abhorré dont l'existence demeure liée au destin de l'Allemagne hitlérienne, la radio de Berlin et la D.N.B. viennent de le rappeler fort opportunément à ceux des Alliés qui seraient tentés de l'oublier.

La libération de notre capitale et de nos villes par les patriotes français a accru l'effervescence qui régnait déjà du nord au sud de la péninsule ibérique. Le peuple espagnol brûle d'imiter ses frères français.

Mais trois années de guerre civile, cinq années de ruine économique et de misère imposées à leur pays par le général rebelle ont épuisé et décimé la population. Les chefs de l'Union Nationale voudraient éviter les horreurs d'une nouvelle guerre civile. Avant d'engager la suprême bataille, ils s'efforcent donc d'unifier tous les antifranquistes, c'est-à-dire quatre-vingt-dix pour cent des Espagnols.

Ils vaincront sans peine et balaieront le dictateur, comme ils l'auraient vaincu et balayé en 1937, si les puissances démocratiques cessent enfin de le soutenir. Ce fut la folle et criminelle politique de non-intervention adoptée par Chamberlain et par Blum, qui provoqua la défaite des Républicains espagnols, qui livra l'Espagne à Hitler et à Mussolini. Bien que des milliers de réfugiés espagnols aient travaillé à la libération de la France et combattent encore héroïquement dans les rangs F.F.I., ils ne demandent pas aux Nations Unies d'intervenir militairement contre Franco. Ils leur demandent simplement, comme l'a déclaré Alvarez del Vayo, de lui retirer « cet appui diplomatique, politique et économique sans lequel il ne peut plus se maintenir ».

Malheureusement Washington et surtout Londres ne semblent pas avoir compris que le devoir démocratique comme l'intérêt national commandent d'abandonner Franco.

C'est à Madrid que, à la veille de la capitulation, Pétain trouva les complicités indispensables à l'accomplissement de sa trahison. C'est d'Espagne que partirent, sur le front oriental, la Division Bleue et les troupes régulières qui participèrent de leur mieux à la tentative d'assassinat de la République des Soviets dont la victoire seule pouvait sauver la France. C'est en Espagne et au Maroc espagnol que sont installés les plus dangereux centres d'espionnage et de sabotage contre la France.

De plus en plus nombreux sont les patriotes qui s'étonnent que le gouvernement du général De Gaulle n'ait pas rompu toutes relations avec Franco.

Jacques SADOUL.

Un nouvel accord « prêt et bail » est négocié entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne

Le président Roosevelt et ses conseillers étudient, avec la délégation britannique à Washington ayant à sa tête lord Keynes, la possibilité de conclure un nouvel accord « prêt et bail » complémentaire, suivant la proposition faite par M. Churchill au président Roosevelt lors de la conférence de Québec.

LA VERITÉ SUR L'ATTENTAT DE LA TOUSSAINT

Depuis deux semaines la menace du train de munitions abandonné sans surveillance pesait sur la région parisienne

Depuis trois jours, la censure a différé notre reportage sur l'attentat du 1er novembre. Nous prions donc nos lecteurs de nous excuser s'il nous a été impossible de leur donner plus tôt à ce sujet les informations qu'ils attendent de nous.

Enfin, les voici :

Les Allemands avaient, en quittant Paris, abandonné derrière eux des wagons de munitions. Ces wagons avaient été garés à Ivry.

Le 26 août, alors que le bombardement de la colère allemande y faisait rage, quinze habitants se jetèrent au plus fort de la fournaise pour écarter de la zone dangereuse ces wagons menaçants. Au péril de leur vie, ils parvinrent à les entraîner en plein champ, évitant ainsi la catastrophe.

Leur municipalité leur fit, à l'époque, une citation publique par voie d'affiche.

Les milices patriotiques, auxquelles s'étaient jointes les gardes-voie dans leur totalité, assurèrent, dès lors, la garde du convoi.

Mais l'ordre vint d'abandonner cette faction, sous le prétexte que la garde de ces wagons ressortissait des autorités militaires.

Comme aucun soldat ne se présentait pour assurer la sécurité de la région, les gardes-voie continuèrent bénévolement à faire leur devoir, jusqu'au jour où on leur intima l'ordre d'abandonner les lieux.

Depuis deux semaines, la menace de ce train d'obus pesait donc, sans aucune surveillance, sur toute la région. Des passants pouvaient l'approcher, le visiter à leur gré. Des enfants se blessèrent en jouant avec des détonateurs. Ces accidents furent signalés, mais les diverses délégations qui se rendirent alors dans certains ministères n'obtinrent aucune satisfaction.

La catastrophe du 1er novembre a rendu inutile l'héroïsme des quinze volontaires du bombardement d'août et ce n'est que grâce à de nouveaux héroïsmes que l'attentat de la Toussaint n'a pas fait plus de victimes : les Gardes patriotiques de Vitry ont, en effet, pu décrocher un certain nombre de wagons et éviter de nouvelles explosions.

Une lourde responsabilité retombe sur ceux qui, par leur criminelle incurie, ont provoqué 27 morts et blessé 95 victimes.

Nous sommes ce matin sur les lieux de la catastrophe. Cinq cents mètres de voies ont été tordus par l'explosion. Les rails sont encombrés de wagons déchiquetés, dans un amas de ferraille et de poutrelles calcinées.

Un peu de fumée s'élève çà et là. Quelques wagons n'ont pas été touchés et de nouvelles explosions sont à craindre. Aussi, les curieux gardent-ils prudemment leurs distances.

Voici un large cratère de plus de cinq mètres de diamètre. Il est le témoin de la première explosion, la plus violente, celle qui a projeté des obus et des blocs d'acier à une distance extraordinaire.

Les jardinets, alentour, sont émaillés de culots d'obus noircis, de roues de wagons.

Les maisons voisines, évacuées dans un périmètre de cinq cents mètres aux premières explosions, se repeuplent.

Mais le danger n'est pas définitivement écarté.

ILS ONT VOULU ÉLEVER L'ASSASSINAT A LA HAUTEUR D'UNE PHILOSOPHIE

Moscou, 3 novembre. — Commentant les travaux de la Commission extraordinaire d'Etat pour l'instruction des crimes allemands en U.R.S.S., le journaliste Yénin écrit dans la *Pravda* :

« Le nombre des victimes du fascisme dans notre pays atteint un chiffre effrayant. A Kiev, les Allemands ont tué 200.000 personnes ; à Minsk, 300.000. Dans le camp de Maïdenek, près de Lublin, c'est un million et demi d'hommes de toutes nationalités qui ont été exterminés.

« Les bourreaux hitlériens ont créé une philosophie de l'assassinat en masse. Ils ont cherché des arguments idéologiques, tendant à démontrer la nécessité d'anéantir des peuples entiers.

CONNAITRONS-NOUS UN JOUR LA VÉRITÉ ?

Le docteur Petiot a subi son premier interrogatoire

Le monstre aurait avoué avoir fait soixante-deux victimes !

Le docteur Marcel Petiot a été conduit, pour la première fois, chez le juge d'instruction Mariote, ce matin, vers 11 heures.

Les deux mains liées avec des menottes sur le ventre il s'est présenté tête nue, en veston, entouré de quatre inspecteurs de police.

Il s'est laissé complaisamment photographier. Il a répondu sans la moindre réticence au magistrat qui a procédé à l'interrogatoire d'identité.

A la question : « Quelle est votre profession ? » le docteur a répondu, sans hésiter : « Capitaine F. F. I. »

Le juge a dû insister pour lui faire admettre qu'il exerçait également la profession de docteur en médecine !

Ayant été inculpé d'assassinat, de vol, de recel, Petiot a aussitôt déclaré choisir pour défenseur Me René Floriot.

Il n'a pas donné d'explications précises à M. Mariote sur les actes qu'on lui reproche, mais on croit savoir que son système de défense sera basé sur l'affirmation que ses victimes — il aurait avoué en avoir fait soixante-deux — étaient « des Allemands ou des salauds ».

Après avoir signé le procès-verbal que lui a présenté le greffier du juge d'instruction, Me Schweich, l'inculpé a été dirigé vers la Santé.

Petiot est fier de lui

Il n'aura pas attendu la comparution devant le juge d'instruction, M. Mariotte, pour parler. Il a déclaré avec force : « Je suis très fier de ce que j'ai fait, dans le domaine patriotique. J'ai fait mon devoir ».

Quelles révélations nous apportera sa déposition que l'on enregistre depuis ce matin, 10 heures ? Quel roman Petiot a-t-il imaginé pour se disculper ?

On ne sait rien de lui, ou presque, depuis sa fuite, le soir de la découverte du charnier, rue Lesueur.

Il prétend n'avoir pas quitté Paris.

On sait qu'il a fait partie du groupe de combat « Fly-Tox » de Pierre Brossolette. Qu'il est ensuite rentré avec le grade de capitaine et sous le nom d'Henri Valéry, à la caserne de Reuilly où il dirigeait l'interrogatoire de collaborateurs et de suspects.

Ses secrétaires, l'artiste dramatique Coline Dylma et Mme Boussières, l'ont trouvé charmant... jusqu'à son arrestation. Aujourd'hui, Mlle Dylma reconnait que cet homme lui faisait peur, qu'il lui « apparaissait comme anormal ».

La police judiciaire observe le plus grand mutisme sur l'arrestation de Petiot.

Le commissaire Pinault, qui a déjà eu l'occasion d'interroger le docteur, il y a quelques années, se retranche derrière les ordres reçus : « Défense de dire un mot sur l'affaire ».

Mystère et discrétion

C'est ainsi que la P. J. ne sait pas officiellement quels sont les auteurs de cette arrestation. Elle ignorerait même le nom de ceux qui le lui ont « apporté ». Elle en a pris livraison, comme d'un colis, tout simplement, sans chercher à en savoir davantage.

Pourquoi faire tant de mystère ? L'arrestation de Petiot est aussi mystérieuse que sa fuite.

Au fond, il ne faut pas s'étonner que le quai des Orfèvres ignore le service qui a mis la main sur le fameux docteur : personne ne sait où il se trouve, le rapport qu'il a transmis ne comporte ni date ni adresse. Pourquoi s'étonner ! Il y a, dans Paris, trente-six bureaux qui opèrent perquisitions et arrestations. Nous reconnaissons leur nécessité, leur activité. Nous les félicitons des résultats qu'ils obtiennent, mais pourquoi s'ignorent-ils ?

La défense du monstre

— Je n'ai pas toujours obéi aux lois de la guerre, dit-il, mais j'ai fait mon devoir.

Ce devoir, il l'accomplissait rue Lesueur, derrière une lunette grossissante qui lui permettait de suivre l'agonie de ses victimes. Par devoir, sans doute, il arrachait les dents en or de ses victimes pour les revendre à un dentiste. Par devoir aussi, sans doute, il s'emparait de leurs meubles, qu'il cédait à un commerçant du faubourg Saint-Antoine, et les dépouillait de leur garde-robe, dont s'affublaient, sans pudeur, sa femme et son frère.

Patriotisme ? Petiot dira-t-il au juge ce qu'il affirmait à ses rabatteurs : « Je faisais passer des patriotes en Espagne pour les soustraire à la Gestapo ».

A moins qu'on le « contre » immédiatement en prouvant ce que certains imposteurs s'attachent à démontrer, que Petiot était en relations avec la Gestapo et plus particulièrement avec la rue Lauriston.

Où est le monstre dans cet homme, tranquillement installé au creux d'un fauteuil ? Par quoi le trahit-il ? Par le regard ? Ses yeux globuleux, dont le blanc est strié de rouge, fixent les personnes qui l'entourent — puis se dérobent. Plus que ces yeux extrêmement mobiles, ses mains trahissent la nervosité. Il veut la dissimuler, mais le tapotement des doigts sur la cuisse, rythme la marche de l'énervement qui monte progressivement en lui. Des doigts courts, en spatule — des mains que l'on n'aime pas regarder.

René SAINT-GEOSMES.

Est-ce bien son vrai visage ?

Troisième année. — N° 66

Le Numéro : 2 francs

Dimanche 5 novembre 1944

Les États-Unis, l'Angleterre et l'U. R. S. S.
ont reconnu le gouvernement du général de Gaulle

ON DEMANDE A TOUS LES PARTIS FRANÇAIS D'EN FAIRE AUTANT

L'AURORE

REDACTION ADMINISTRATION : 9, rue Louis-le-Grand, 9 PARIS (2e)
Téléphone : OPEra 65-00
Après 20 heures : GUTenberg 48-20

Directeur : PAUL BASTID

EN PROVINCE

Le malheur des temps veut que Paris et la province ignorent réciproquement leur activité, ce qui permet de les accuser l'un devant l'autre et de répandre, voire d'accréditer ici et là des rumeurs alarmistes. Il n'est que de capter la radio allemande pour savoir comment nos ennemis utilisent ces nouvelles fantaisistes, colportées souvent par les Français de bonne foi. A l'entendre, notre territoire serait le théâtre de troubles incessants qui mettraient aux prises les éléments sociaux si divers que renferme le pays, sans préjudice naturellement de collisions avec les troupes alliées. Le but de ces campagnes est d'une évidence si grossière qu'on rougirait de s'y attarder.

Les communications avec les départements sont encore difficiles ; après avoir été longtemps impossibles. C'est ce qui explique la naissance et la diffusion de tous ces bruits tendancieux. En province on est inquiet de Paris ; à Paris surtout on est inquiet de la province. Même un esprit critique exercé résiste mal à certaines affirmations pessimistes obstinément répétées. Il faut aller sur place pour distinguer le vrai du faux. Ce n'est praticable que par exception.

En réalité les désordres dont on se plaint ou n'ont jamais existé que dans l'imagination des narrateurs, ou — ce qui est le cas le plus fréquent — ont été démesurément grossis. Là où ils ont causé un moment quelque inquiétude, ils se trouvent aujourd'hui en voie de résorption, et dans beaucoup de départements il n'y a eu que les flottements, ou les erreurs inséparables de toute période de crise, même moins redoutable que celle que nous traversons.

Le pays donne sur ses routes une impression de tranquillité qui ne trompe pas. Le séjour dans telle ou telle région la confirme. La manifestation du 1er novembre, à laquelle j'ai assisté dans une ville du centre, a fourni la preuve évidente du réveil national. Toutes opinions et toutes classes confondues, le peuple a démontré ce jour-là son union — retrouvée face à l'ennemi. Le département dont je parle n'avait jamais connu jusque là les horreurs de l'invasion. Il les a mesurées désormais dans sa chair et sa réaction a été ce que pouvait être celle des départements de l'Est après la guerre précédente. D'autant qu'on s'est battu héroïquement sur son sol et que les pertes faites sur place — celles qui sont le plus cruellement ressenties — ont été lourdes. Aussi la cérémonie de mercredi fut-elle la plus émouvante qu'on y ait vue.

On remarquait là de jeunes troupes pleines d'allant et de discipline ; elles semblaient faire corps avec la population.

Qu'à côté de cela il y ait eu dans ce magnifique mouvement de résurrection française un certain nombre de scories, qui le nierait ? Certaines inégalités, certaines injustices se sont produites. Ici on voit tel collaborateur mal épouillé se pavaner dans les solennités officielles pendant que certains fonctionnaires, dont le cas mériterait peut-être un examen approfondi, ont été suspendus « pour attitude antifrançaise ». Mais toutes ces malfaçons ne sont pas insusceptibles de redressement.

On a beaucoup médit des autorités locales spontanément issues de la résistance. On a stigmatisé leur esprit de surenchère et leur indiscipline. Il semble certain qu'elles ne se sont point partout cantonnées dans leur rôle et qu'il y a eu çà et là des frictions et des conflits entre elles et les représentants du gouvernement. Mais ailleurs une coopération confiante et efficace s'est établie : il en a été ainsi dans le département auquel je songe. Les forces jeunes de la résistance y ont fait preuve d'un incontestable attachement au bien public ; et leurs délibérations attestent un sérieux et un zèle que pourraient envier certaines assemblées élues. Les hommes de mon âge trouvent volontiers qu'elles manquent d'expérience. Je ne veux pas être trop rigoureux, car je me souviens d'avoir été aussi un jeune homme : à cette époque les quinquagénaires qui invoquaient devant moi leur « expérience » avaient le don de m'irriter. Le ciel me garde de jouer aujourd'hui les mentors ! Au surplus, dans un esprit de bonne volonté réciproque, rien n'est impossible et tout doit être tenté ; je dirai même que tout devrait réussir, car il est dans la vie d'une nation des heures privilégiées.

Paul BASTID.

LES BLINDÉS RUSSES AUX PORTES DE BUDAPEST

Aurons-nous un nouveau débarquement à Narvik ?

(Photo Service cinématographique de l'armée)
Le passage est dangereux, l'ennemi surplombe la route

C'est de tous côtés que les coups de la guerre s'abattent sur les Allemands. Après la victoire d'Anvers, et tandis que les adversaires reprennent haleine en Prusse, voici que le front des Vosges se remet en mouvement, suivi de près par celui d'Aix-la-Chapelle, pendant qu'en Hongrie la décision inévitable semble maintenant acquise. Mais c'est peu des défaites réelles. L'état d'échec devient une habitude, plus : une hantise. Reculant de la Hollande à la Méditerranée et des Balkans à la Norvège, c'est sur ce dernier pays que l'inquiétude allemande se fixe. Il ne leur suffit pas de reconnaître les succès finlandais et l'avance des Russes, il faut encore qu'ils prévoient, à juste titre d'ailleurs, semble-t-il, d'autres crises à venir, d'autres offensives sur des points névralgiques. C'est le cas de Narvik où, pour la deuxième fois, les Allemands laissent entendre qu'ils craignent un débarquement allié — qui ne serait d'ailleurs qu'une juste revanche. Ils s'y préparent en toute hâte. Mais lorsque le « mur de l'Atlantique », élaboré depuis si longtemps, n'a pu résister à l'assaut des Alliés, il est douteux que de telles précautions aboutissent. D'autant que, comme ici, la population se soulèverait. Les Allemands peuvent fortifier. S'il y a une nouvelle bataille de Narvik, ce sera encore une bataille perdue pour eux, dût la campagne en être longue et lente. Car...

Rien ne sert de courir...

HOLLANDE

L'étau se resserre toujours sur les débris de la garnison allemande de Walcheren.

Au nord de l'Escaut, Steenbergen, pour laquelle on s'est battu ces derniers jours, est prise.

La tête de pont sur le canal Mark, au nord d'Oudenbosch, s'élargit et s'approfondit. Deux villages ont été enlevés. Au nord-ouest d'Oosterhout, malgré la vive opposition de l'adversaire, la progression des troupes continue vers Den Hout

(Lire la suite en 2e page)

A HUIT KILOMÈTRES DES LIGNES

Comment vit une "ville du front"

(De notre envoyé spécial Robert CUSIN)

LURE, Novembre...

A Paris, on danse.
C'est bien.
Mais à quelques heures de route on retrouve la guerre.
La guerre qui n'a pas quitté le territoire français...
Lure est une petite ville de 5.000 habitants. Avant guerre, on disait que c'était un « bled ».
L'hiver — le rude hiver de Franche-Comté — y était triste et sans visites.
Maintenant, Lure voit du monde.
Des touristes venus de loin, bien loin...
C'est que le front est proche. Les Allemands ont réussi à stabiliser leurs lignes entre Ronchamp et Champagney, des lignes dont les méandres parviennent à un autre endroit, à 8 kilomètres de Lure.
Lure est donc une ville du front.
Le canon, jour et nuit, roule.
Des temps à autre, un obus vient éclater dans les faubourgs de la petite cité.
Les Lurons n'y prêtent guère attention...
Mais cette proximité des combats ne pose pas que des questions militaires.

Pauvres sous-préfets du front !

L'administration civile y a aussi sa part de tourments.
C'est que les transports sont rares, et le ravitaillement difficile.
Le sous-préfet de Lure, M. Vuillaume, est un homme énergique et neuf.
Mais il ne cache pas son embarras :
— Songez, les Allemands, en se retirant, ont raflé tous les troupeaux. Ils ont miné les champs et les bois, et je n'ai pas de camions à ma disposition... Alors, comment nourrir mes administrés ?
Car le manque de transports fait que Lure **doit vivre sur la campagne immédiatement proche.** Mais cette campagne est truffée d'explosifs, et l'Allemand n'est pas loin.
Alors, les Lurons souffrent peut-être bien plus que les Parisiens.
Les paysans, pourtant, font de leur mieux pour alimenter le pays.
On doit même les empêcher d'aller ramasser les pommes de terre sous le feu de l'ennemi.
— On verra bien si l'on est tué ! disent-ils. En tout cas, on ne peut pas laisser pourrir les récoltes...
Il faut d'ailleurs évacuer de force ces paysans. Certains habitent entre les lignes... Mais ils ne veulent pas quitter leur maison, qui devient souvent leur tombeau...
Le paysan français aime sa terre ! A en mourir.

Toujours la Kultur...

Le paysan franc-comtois a d'ailleurs souffert de la retraite allemande.
En Haute-Saône, dans le territoire de Belfort et dans le Doubs, les villages incendiés se comptent par dizaines.
Et par centaines, les otages assassinés dans des conditions affreuses.
— J'ai vu, nous disait le sous-préfet, des spectacles d'horreur à St-Loup-sur-Semouze. On a trouvé des cadavres les yeux crevés. Avec l'Allemand c'est courant. Mais pour prolonger l'agonie des victimes, les S.S. avaient bourré de coton les orbites dégoulinantes de sang...
Partout, il y a eu des exécutions massives : à Franchevelle, Sechin, Magny-Danigon, Plancher-les-Mines, Etoson. Ces deux dernières localités encore aux mains de l'ennemi.

(Lire la suite en 2e page)

AVEC

le colonel EYCHÈNE

UN DES HÉROS de la "Maison du Passeur"

DOYEN D'AGE de l'Assemblée Consultative

Les bureaux de l'Assemblée consultative ont commencé, hier, à s'installer au Palais du Luxembourg. Tout sera fin prêt, mardi prochain, pour la répétition générale.

Répétition générale, car la première n'aura lieu qu'ensuite, quand l'Assemblée elle-même sera constituée, et son bureau définitif nommé.

Quel est le doyen d'âge de l'Assemblée, appelé, de ce fait, à présider la séance d'ouverture ?

On s'accordait généralement à penser que M. Cuttoli, sénateur de Constantine, qui porte allègrement ses quatre-vingts ans sonnés, était indubitablement le membre le plus âgé de la Consultation.

M. Cuttoli lui-même m'a mis en garde contre cette croyance erronée.

— Il y a un homme plus âgé que moi, m'a-t-il déclaré, c'est à lui que, normalement, devrait revenir la présidence. Cet homme, c'est le colonel Eychène...

J'ai eu l'honneur d'être reçu, hier, par ce dernier.

Et, en effet, le colonel Eychène, né le 25 mai 1862, l'emporte de deux années sur le sénateur de Constantine.

J'ai vu un aimable vieillard, au regard clair, à la démarche juvénile. Une belle figure bien française, le visage barré d'une forte moustache blanche, rappelant un peu Georges Clemenceau...

— Eh oui, m'a dit M. Eychène, j'ai 82 ans ! C'est tout ce que je puis dire, mais je les ai, hélas ! qu'on le veuille ou non...

Le colonel commandait le 4e régiment de zouaves en 1914 et son nom restera éternellement lié à l'épisode héroïque de la « Maison du Passeur ».

Il fut ensuite le sous-chef de cabinet du général Gallieni et, en 1917, le chef d'état-major du Gouvernement militaire de Paris.

Photo Aurore.

Durant ces quatre dernières années, il prit, malgré son âge, une part extrêmement active dans le mouvement de résistance et reçut la visite de la Gestapo.

— J'ai eu de la chance, me dit modestement le colonel Eychène. J'ai feint de craindre que les Boches ne fouillent un placard haut placé. Ils se sont précipités et ont oublié une armoire qui contenait les documents compromettants qu'ils recherchaient...

Et de conclure :

— Mais ne parlez pas de moi. Toute ma vie j'ai aimé que le silence se fit sur moi-même. On ne change pas à mon âge.

Mon colonel, je vous demande pardon...

Maurice NAU.

LYON ET ANNECY FONT UN ACCUEIL ENTHOUSIASTE AU GÉNÉRAL DE GAULLE

« Nous avons beaucoup appris de nos expériences, dit le chef du gouvernement, *et surtout que par-dessus la dispute, il y a l'intérêt de la Patrie. L'intérêt de la Patrie doit être servi le premier.* »

De notre envoyé spécial : Dominique PADO

ANNECY, 4 novembre. — Au pied des monts neigeux que le soleil teintait de rose il y a une heure à peine, Annecy va bientôt s'endormir...

Il me semble pourtant entendre encore, sur les bords du célèbre lac, le murmure immense de la foule. Il me semble voir encore les drapeaux et les banderoles flotter à la brise du soir. Il me semble entendre, surtout, ce cri cent fois répété : « Vive de Gaulle ! Vive de Gaulle ! »

J'ai bien assisté, depuis notre départ de Lyon ce matin à 9 heures, à d'émouvantes cérémonies, où le peuple des villages et des hameaux, des bourgs et des villes, tint à manifester sa joie de voir la haute silhouette du général.

Je n'ai pas caché mon émotion lorsque le général de Gaulle, accompagné par M. Diethelm et le général Juin, s'entretenait, au hasard de la route, avec les paysans, les montagnards et les soldats.

J'ai bien vu nos innombrables drapeaux fleurir les chalets au flanc des montagnes...

Mais c'est ici, dans la petite capitale de la Haute-Savoie, qu'explosa la reconnaissance de tout le « pays » envers le Sauveur de la Patrie.

Le général de Gaulle quitta sa voiture à l'entrée de la ville pour s'avancer à pied, au milieu d'une foule immense, qui, sur les trottoirs ou aux fenêtres, laissait gronder sa joie...

Par la rue Nationale, le cortège arriva à la place de la préfecture, où les troupes de la région, celles qui, avec un courage fantastique, se sont battues là-haut, dans le maquis, contre les Allemands et les miliciens, furent passées en revue, tandis que, de toute part, le long des eaux pures du lac, éclataient des cris sans fin, qui couvraient les airs martiaux de la marche militaire...

Puis, tandis que la foule, en de terribles remous, essayait de venir près du général, pour mieux le voir, pour le toucher, peut-être, celui-ci gagna les salons de la préfecture, où, devant des notabilités civiles et militaires, il prononça une brève mais vibrante allocution :

— Si le présent ne nous est pas favorable, il nous dit d'espérer. Le pays remonte d'un abîme. Le monde entier le voit réapparaître avec des sentiments divers.

« Nous avons beaucoup appris de nos expériences et surtout que par dessus la dispute, il y a l'intérêt de la patrie. L'intérêt de la patrie doit être servi le premier ».

Le fait d'appartenir à la nation française implique de tristes devoirs.

Nous avons beaucoup à faire. La victoire est en vue, mais nous ne la tenons pas. Et peut-être tirerons-nous un avantage de ce que la guerre dure, pour devenir vraiment un grand peuple.

A LYON

Le général de Gaulle était arrivé à Lyon à 8 h. 30. Il fut salué, en gare de Perrache, par MM. Yves Farge, commissaire régional, Longchambon, préfet, et le colonel Descour, gouverneur militaire.

Le chef du Gouvernement a conféré, à la Préfecture, avec M. Farge; puis il s'est rendu à l'église, où avait lieu un service en l'honneur du journaliste lyonnais René Leynaud, fusillé par la Gestapo en mai dernier, avec 18 camarades, près de Trévoux. Le geste du chef du Gouvernement, venant s'incliner devant le cercueil d'un héros de la Libération provoqua parmi la famille du défunt et la foule une vive émotion.

Le général s'est approché du cercueil : « René Leynaud, je vous confère la médaille de la Résistance ». Puis il a épinglé sur le drap mortuaire la croix, symbole de la reconnaissance de la Nation envers ceux qui ont donné leur vie pour sa libération.

Après s'être incliné devant la veuve de René Leynaud, le général de Gaulle est remonté en voiture pour se rendre à Ambérieu.

∴

Demain matin, à 9 heures, le général de Gaulle poursuivra son voyage afin de mieux connaître les populations qui, pendant l'occupation, ont mené une lutte sourde et tenace pour la France, contre l'occupant...

MERCREDI

les premiers résultats des élections américaines seront connus

WASHINGTON 4 novembre. — On annonce aujourd'hui que les résultats des élections américaines seront radiodiffusés par un poste américain en Europe, mercredi 8 novembre, de 1 heure du matin à 5 heures G.M.T. au fur et à mesure qu'ils seront captés directement de New-York.

Faisons remarquer qu'un délai de plusieurs semaines peut être nécessaire pour connaître les résultats. Ce sera la première fois que de telles élections seront radiodiffusées en Europe.

PETIOT VÉCUT faubourg Saint-Denis caché chez un ami

du mois de mai au mois d'août

Le commissaire **Pinault, chef de la brigade criminelle de la Police judiciaire, a découvert, dès hier, la retraite où Petiot s'était réfugié à la** fin du mois de mars, quelques jours après qu'on eut découvert les cadavres dans l'hôtel de la rue Lesueur.

Le docteur s'était réfugié chez un ami qu'il avait eu comme client, M. Georges Redouté, 55 ans, sujet belge peintre en bâtiment, vivant avec sa fille, Marguerite Durez, 22 ans, dactylographe, 83, faubourg Saint-Denis.

Interrogé par le commissaire Pinault, Redouté déclara qu'il avait rencontré le docteur Petiot le 27 mars, jour du bombardement de La Chapelle. Le docteur avait à la main deux valises et il déclara à son ami qu'il ne savait où se loger, d'autant plus qu'il était de la résistance et qu'il se savait recherché par les Allemands.

Pris de compassion, Redouté le prit chez lui et l'installa dans sa propre chambre, où le docteur couchait sur un matelas.

Il sortait peu, et seulement le soir. Il consacrait ses journées à la lecture des journaux ou à des jeux de patience qui, d'ailleurs, ont été retrouvés au cours d'une perquisition.

Petiot ne reçut aucune visite pendant la durée de son séjour faubourg Saint-Denis, si ce n'est celle d'une dame Emilie Bezayrie, âgée de 27 ans dont le mari tient un commerce de bois et charbons, 76, rue de la Jonquière.

Mme Bezayrie, interrogée à son tour à la Police judiciaire, a déclaré qu'elle connaissait Petiot depuis longtemps et que, si elle était venue faubourg Saint-Denis, c'était chaque fois pour soumettre son fils à l'examen du docteur.

Une perquisition a été effectuée au domicile de Redouté, elle n'a amené la découverte que d'objets sans valeur, notamment des jeux de patience et aussi d'un tampon allemand dont Petiot prétend s'être emparé au cours des journées de l'insurrection.

L'augmentation du rendement dans les mines de charbon

La quantité de charbon disponible en France est extrêmement réduite. La production actuelle dépasse à peine de 50 % celle de 1940. Bien qu'elle se relève progressivement grâce aux efforts des mineurs, elle est encore tout à fait insuffisante pour couvrir les besoins les plus indispensables. Par ailleurs, les nécessités militaires empêchent nos alliés de nous apporter un secours suffisant en charbon d'importation, dont on sait que la France consommait une très grande proportion dans les années d'avant-guerre.

Il en résulte que les stocks de charbon sur le carreau des mines, notamment dans le Nord et le Pas-de-Calais, qui étaient très élevés au moment de la libération, se sont progressivement amenuisés et sont actuellement en voie de disparition.

L'amélioration des arrivages en gros bois de mine a toutefois permis de décider que le travail dans le Nord et le Pas-de-Calais aurait lieu 4 jours par semaine au lieu de 3 à partir du 6 novembre.

En même temps, il est fait un pressant appel auprès des mineurs pour accroître encore leur effort et augmenter le rendement.

Les réformes décidées par le gouvernement dans la gestion et l'exploitation des mines actuellement en voie de réalisation, donnent aux mineurs l'assurance que le supplément de travail qui leur est demandé est entièrement destiné à la Nation. Au surplus, il est indispensable à l'atténuation du chômage et au soulagement des diverses catégories de Français à qui le froid impose de cruelles et inhumaines épreuves.

Pour qu'ils aient chaud, cet hiver

(Photo Aurore)
Des collectes de couvertures sont organisées dans les grands magasins, en faveur de nos soldats. En compensation, les donateurs auront des points textiles.

Autour de la venue de MM. Churchill et Eden à Paris

Un projet d'accord économique et militaire de l'Europe occidentale fera vraisemblablement l'objet des conversations entre les hommes d'Etat anglais, le général de Gaulle et M. Bidault.

Il n'est pas douteux que l'on traitera également de l'armement de l'armée française ainsi que de la participation de la France aux travaux de la Commission consultative européenne chargée d'étudier les modalités du traitement réservé à l'Allemagne. Mais l'entrée de la France à cette Commission ne peut faire que l'objet d'une invitation des trois grandes puissances réunies : Etats-Unis, Angleterre, Russie.

EDEN EST RENTRE EN ANGLETERRE

LONDRES, 4 novembre. — M. Anthony Eden, secrétaire d'Etat au Foreign Office, est rentré d'Italie aujourd'hui.

Paris n'a plus à craindre les raids aériens

Une vaste salle en gradins, d'où les différents officiers de service, munis de téléphones, microphones et postes de radio, peuvent voir des tableaux concernant les différentes batteries affectées à la défense de Paris contre les attaques aériennes, et une vaste carte horizontale où sont indiqués la capitale et ses environs. Trois lampes électriques dominent le plan, qui s'éclairent à tour de rôle, à mesure que les renseignements se renouvellent. Des points rouges situent les batteries de D.C.A. De petites plaques aimantées sont déplacées avec la marche des avions signalés et portent des chiffres et des lettres indiquant l'altitude, le nombre et la nationalité des appareils. C'est là le centre nerveux commandant tout le système de protection américain de notre capitale.

Dans un français très correct, un officier américain nous donne tous les renseignements nécessaires et satisfait la curiosité inlassable des journalistes. La détection se fait au moyen d'instruments projetant des ondes dont la réflection donne tous les renseignements désirables ; on le nomme le Radar. Il a été découvert en 1932 et étudié dans différents pays de l'Ancien et du Nouveau Monde. Perfectionné et mis au point, sa mise en service date de 1937. De mauvaises conditions de visibilité ne gênent donc pas les artilleurs. C'est au centre (A.A.O.R., d'après ses initiales) qu'aboutissent tous les renseignements des Radar et des poste de guet et d'où partent toutes les directives.

Après nous avoir offert des rafraîchissements, avec cette hospitalité et cette cordialité qui sont le propre des Anglo-Saxons, nos guides américains nous emmènent visiter ensuite une batterie de D.C.A. avec ses pièces et son Radar. Toute l'installation est mobile. La mise en place et en état de fonctionner s'effectue en peu de temps.

Un ronron électrique nous accueille dans la voiture obscure, où seuls des cadrans lumineux sont visibles, sur lesquels on peut suivre la marche de l'avion. Un opérateur, dans une autre pièce, lance des signaux pour reconnaître l'appareil. Dans une autre voiture on recueille les renseignements du Radar et les ordres du centre pour les transmettre aux pièces à feu, que nous allons voir fonctionner. Leur portée atteint 12 kilomètres. Le réglage de la fusée de l'obus se fait automatiquement. L'équipe qui la sert comprend 10 hommes.

On passe enfin aux mitrailleuses, qui ont un débit de 700 coups par minute et une portée efficace de 1.200 mètres et de 7 kilomètres en balle perdue. Les résultats d'un tel perfectionnement technique sont imbattables : 30 0/0 d'efficacité contre 5 0/0 avec le matériel de 1939-40. Les projecteurs de nuit sont vieux jeu.

Un exemple : le lendemain du raid allemand sur Paris, la D.C.A. américaine s'installe. Le soir, un groupe de plus de 150 avions ennemis a la capitale pour objectif : aucun d'entre eux n'est passé ! Le 29 août, la D.C.A. américaine a abattu trois avions et endommagé deux. Depuis, plus un Allemand ne s'est risqué jusqu'ici.

Paris est bien défendu.

Claude NAJEAN.

La plus longue ligne aérienne du monde

LONDRES, 4 novembre. — Le haut-commandement de la R. A. F. vient de créer la ligne aérienne la plus longue du monde : il a mis en effet en service des avions effectuant le trajet de Montréal à Sydney, soit 18.432 kilomètres.

Plusieurs départs par semaine sont prévus dans les deux sens.

FUMEURS !

3 décades de tabac à partir du mois prochain

Les modalités de l'emprunt de la Libération

Dès demain lundi les guichets des banques, des bureaux de poste, des perceptions et trésoreries recevront les souscriptions à l'emprunt de la Libération. Les titres provisoires sont prêts, nominatifs ou au porteur, selon le gré des souscripteurs.

Le communiqué du Conseil des ministres a dit le but essentiel de cet emprunt : enrayer l'inflation en drainant les billets de banque qui, depuis longtemps, s'entassent dans les coffres et les bas de laine.

C'est en fonction de cette absorption des billets de banque qu'ont été réglées les modalités de l'emprunt. M. Le Percq nous a, hier, précisé ces modalités :

1° Pour le moment, aucun plafond n'est fixé à l'emprunt ; le ministre des Finances se réserve d'arrêter les souscriptions lorsqu'il le jugera utile ;

2° Aucune conversion de rentes n'est envisagée. Seuls les Bons du Trésor seront acceptés sur la base d'un barème qui sera publié à l'*Officiel* ;

3° Des mesures seront prises pour que les billets de banque français que les Allemands ont emportés en très grande quantité ne puissent figurer dans les souscriptions. Ces billets sont actuellement jetés sur le marché de Zurich à des prix dérisoires ;

4° Il sera fait en sorte que les profiteurs de la guerre, exploiteurs du marché noir et autres ne puissent camoufler leurs bénéfices par des souscriptions à l'emprunt.

Le ministre des Finances déclare avoir réduit au minimum la commission des banques et de tous intermédiaires. Cependant un grand effort de propagande sera fait dans les campagnes ; c'est en effet les paysans, croit-on, qui détiennent la plus grande quantité de billets de banque.

L'emprunt, au surplus, sera « impérial ». Les souscriptions seront reçues en Algérie ainsi que dans toutes les colonies. — P. C.

10 JUILLET 1940 : Assassinat de la République

LES COULISSES DE VICHY

par UN TÉMOIN

XVII. — Vive la République, quand même !

10 juillet. — Laval est tranquille, mais Marquet demeure soucieux. Les nouvelles que lui apportent ses officieux ne sont guère rassurantes. Les opposants irréductibles se sont réunis après la séance du matin. Badie, Isoré, Manent, Dormoy, Roche, Froment veulent déléguer un des leurs pour protester à la tribune contre l'assassinat de la République. Le président Jeanneney, affirme Parmentier, député du Nord, fera tout ce qu'il pourra pour essayer, par un moyen de procédure, de diminuer la portée du vote dont cherchent à bénéficier les auteurs du coup d'Etat.

— *Il faut aviser,* dit Marquet à Montigny. *Essayons, dès le début de la séance, de discréditer l'opposition.*

— *Comment faire ?* questionne Montigny.

— *J'ai une idée,* s'écrie Tixier-Vignancour. *Nous allons rédiger une motion demandant la déchéance de la nationalité française pour les parlementaires qui ont quitté la France. Ainsi seront disqualifiés les passagers du Massilia, parmi lesquels on compte Mandel, Daladier, Campinchi. Les sénateurs ou députés qui voudraient résister au projet de loi prendront peur quand ils verront comment sont traités ceux qui n'acceptent pas de se plier.*

Toute la bande approuve et, aidée de Deschizeaux, se met à l'ouvrage pour recueillir des signatures.

La séance publique

L'après-midi du 10 juillet, séance publique...

Le casino de Vichy est bien protégé. De longues files de gardes mobiles isolent les curieux et les manifestants. Doriot, Sabiani, Maurice-Ivan Sicart, du P. P. F., passent leurs troupes en revue et leur donnent des consignes. L'arrivée de Léon Blum, en compagnie de Marx Dormoy, est honorée de cris et d'injures qui n'épargnent ni Vincent Auriol ni Jules Moch. M. Laurent Bonnevay lui-même, dont un fils a été tué à l'ennemi, n'échappe pas aux clameurs des voyous. La police complice, se garde bien d'intervenir.

A l'intérieur, les balcons et galeries, vides le matin, sont garnis par les invités porteurs de cartes et par la presse...

L'incident du « Massilia »

Les congressistes prennent place. M. Jeanneney préside et donne tout de suite lecture d'un télégramme de protestation des parlementaires du *Massilia*. C'est le moment qu'attendaient les conjurés de Bordeaux et de Vichy. Ils braillent : « *Fuyards, traîtres...* » On entend encore : « *Déchéance de la nationalité française.* » Tixier-Vignancour, qui a toutes les impudences, donne lecture d'un texte demandant *d'exclure de la communauté nationale tous les représentants du peuple qui ont quitté la France métropolitaine.* L'énergumène est vivement applaudi par Montigny, Bergery, Dommange, Roucayrol, Paul Rives, Marcel Déat et combien d'autres. Il semblerait que, décidés à sacrifier la démocratie après avoir accepté la trahison de Bordeaux, de nombreux parlementaires ont résolu de se venger de leur criminelle défaillance sur ceux qui voulaient continuer la lutte.

Courageusement, dominant les clameurs, Edouard Herriot, qui avait repris sa place de député, se lève :

— JE NE LAISSERAI PAS COMMETTRE UNE MAUVAISE ACTION. JE PREFERE L'IMPOPULARITE AU SILENCE COMPLICE. LES PASSAGERS DU *MASSILIA* ONT QUITTE BORDEAUX EN ACCORD AVEC LE GOUVERNEMENT.

(Lire la suite en 2e page)

PETIOT VÉCUT
faubourg Saint-Denis
caché chez un ami
du mois de mai au mois d'août

Le commissaire Pinault, chef de la brigade criminelle de la Police judiciaire, a découvert, dès hier, la retraite où Petiot s'était réfugié à la fin du mois de mars, quelques jours après qu'on eut découvert les cadavres dans l'hôtel de la rue Lesueur.

Le docteur s'était réfugié chez un ami qu'il avait eu comme client, M. Georges Redouté, 55 ans, sujet belge peintre en bâtiment, vivant avec sa fille, Marguerite Durez, 22 ans, dactylographe, 83, faubourg Saint-Denis.

Interrogé par le commissaire Pinault, Redouté déclara qu'il avait rencontré le docteur Petiot le 27 mars, jour du bombardement de La Chapelle. Le docteur avait à la main deux valises et il déclara à son ami qu'il ne savait où se loger, d'autant plus qu'il était de la résistance et qu'il se savait recherché par les Allemands.

Pris de compassion, Redouté le prit chez lui et l'installa dans sa propre chambre, où le docteur couchait sur un matelas.

Il sortait peu, et seulement le soir. Il consacrait ses journées à la lecture des journaux ou à des jeux de patience qui, d'ailleurs, ont été retrouvés au cours d'une perquisition.

Petiot ne reçut aucune visite pendant la durée de son séjour faubourg Saint-Denis, si ce n'est celle d'une dame Emilie Bezayrie, âgée de 27 ans dont le mari tient un commerce de bois et charbons, 76, rue de la Jonquière.

Mme Bezayrie, interrogée à son tour à la Police judiciaire, a déclaré qu'elle connaissait Petiot depuis longtemps et que, si elle était venue faubourg Saint-Denis, c'était chaque fois pour soumettre son fils à l'examen du docteur.

Une perquisition a été effectuée au domicile de Redouté, elle n'a amené la découverte que d'objets sans valeur, notamment des jeux de patience et aussi d'un tampon allemand, dont Petiot prétend s'être emparé au cours des journées de l'insurrection.

---

n du rendement
nes de charbon

L'amélioration des arrivages en gros bois de mine a toutefois permis de décider que le travail dans le Nord et le Pas-de-Calais aurait lieu 4 jours par semaine au lieu de 3 à partir du 6 novembre.

En même temps, il est fait un pressant appel auprès des mineurs pour accroître encore leur effort et augmenter le rendement.

Les réformes décidées par le gouvernement dans la gestion et l'exploitation des mines actuellement en voie de réalisation, donnent aux mineurs l'assurance que le supplément de travail qui leur est demandé est entièrement destiné à la Nation. Au surplus, il est indispensable à l'atténuation du chômage et au soulagement des diverses catégories de Français à qui le froid impose de cruelles et inhumaines épreuves.

---

nt chaud, cet hiver

Edition de Paris
MARDI 21 NOVEMBRE 1944
TIRAGE DE CE JOUR: 180.000 EXEMPLAIRES

Franc-Tireur

Le Quotidien de Paris

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 119 ★ 100, rue Réaumur (2me) ★ ★ ★ ★ ★ Téléph. Gut. 80-60 ; Tur. 54-40 ★ PRIX : 2 FRANCS

LE CAS PÉTAIN

(Photo Archives.)

Le maréchal Pétain s'entretient avec le maréchal Goering... dans une conversation à « bâtons » rompus, comme de bien entendu. C'était aux obsèques du roi Alexandre, assassiné à l'instigation du Duce par le futur chef de l'Etat croate, Pavlévitch. On sait que les deux compères devaient se retrouver, quelques années plus tard, à Saint-Florentin. Cette fois il ne s'agissait plus d'enterrer un roi trop gênant, mais la France...

Avant le débat de politique étrangère

ET D'ABORD QUE VEUT LA FRANCE ?

par Albert BAYET

QUE veut la France ? » C'est la question que me posait, l'autre jour, un diplomate allié. Et il ajoutait : « Vous allez, d'un instant à l'autre, être reconnus dans vos droits. Mais alors qu'en Angleterre, dans l'Union Soviétique, aux Etats-Unis, tout le monde parle du futur traité de paix, de la reconstruction de l'Europe et du monde, la presse française reste muette. On ne sait pas ce que vous demandez, ce que vous proposez, ce que vous souhaitez. »

Il y a du vrai dans ce reproche.

Sans doute notre silence s'explique en partie par le fait que, durant plus de quatre ans, nous avons eu un objectif à peu près unique : chasser l'ennemi — et l'ennemi occupe encore une partie de notre territoire. Mais il n'en est pas moins vrai que, l'heure de la victoire approchant, nous avons le droit et le devoir de faire entendre la voix de la France : notre gouvernement lui-même sera plus fort s'il s'appuie, dans ses revendications, sur une large consultation préalable de l'opinion publique.

Alors, la question se pose : « Que voulons-nous ? »

Je réponds pour ma part : nous voulons d'abord une république franche, brutale, définitive de la politique d'abandon et de veulerie qui nous a conduits, coup sur coup, à capituler dans l'affaire d'Ethiopie, dans l'affaire d'Espagne, dans l'affaire tchécoslovaque.

Nous voulons que le hideux slogan : « Plutôt la servitude que la mort ! » soit à jamais balayé, que le faux pacifisme qui nous a menés par la honte au désastre fasse place au pacifisme vrai qui est l'acceptation de tous les risques, y compris le risque suprême, pour prévenir ou arrêter toute agression.

Nous voulons, sur le plan de l'immédiat, que les Alliés constituent une Ligue des nations pacifiques chargées d'occuper l'Allemagne et d'y barrer la route à toute renaissance du nazisme.

Nous voulons, une fois ce premier but atteint, que naisse une nouvelle *Société des Peuples* comportant un tribunal international et une armée assez puissante pour faire appliquer les sentences de ce tribunal.

Ce sont là, je crois, des principes sur lesquels nous sommes tous d'accord. Mais, pour ma part, j'irai plus loin : je voudrais que la future *Société des Peuples* fût exclusivement une société des peuples « libres ».

Sans doute nos malheurs de 1940 viennent immédiatement de nos capitulations successives devant les agressions mussoliniennes et hitlériennes.

Mais pourquoi la France, l'Europe, le monde ont-ils tôléré qu'il y eût en Italie un Mussolini, en Allemagne un Hitler ?

On nous dit : « C'est un droit sacré que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »

D'accord, et cent fois d'accord. Mais là où s'instaure le fascisme, là où s'instaure le nazisme, là où sont abolies la liberté de penser, la liberté de parler, la liberté d'écrire, là où prévaut l'ignominie raciste, là où le régne de la Gestapo se substitue au règne de l'électeur, le droit d'un peuple à « disposer de lui-même » s'évanouit, n'existe plus.

Ce ne serait donc pas violer ce droit, ce serait, au contraire, le garantir que d'exclure par avance de la Société des Peuples libres toute nation qui ne garantirait pas à ses membres les droits de l'homme et le suffrage universel.

Si la Société des Nations avait pu, dès la première heure, isoler et même combattre les deux foyers d'infection humaine que constituaient le fascisme italien, le nazisme allemand, on voit bien ce qu'y aurait gagné le monde : on ne voit pas ce qu'y auraient perdu le peuple italien et le peuple allemand.

Ce qui n'a pas été fait hier ne peut-il être fait demain ? Ce qui n'a pas été possible à la Société des Nations ne sera-t-il possible à la Société des Peuples ?

Je pose la question.

Il est vrai qu'elle soulève des problèmes délicats. Pour la résoudre dans le cadre de la justice et de la fraternité, il faudrait que fût préalablement rédigée une *Déclaration des Droits et des Devoirs des Peuples.*

Mais la France, qui lança naguère la Déclaration des Droits de l'Homme, est-elle incapable de proposer demain cette Déclaration des Droits des Peuples ?

Il me semble qu'en le tentant notre pays servirait, non seulement sa cause propre, mais conformément à son génie et à ses traditions universalistes, la cause de l'humanité. Car c'est le destin historique de la France d'être invariablement d'autant plus française qu'elle est plus humaine.

Nos soldats en Alsace!

L'armée française libère Belfort, atteint Mulhouse et pousse jusqu'au Rhin

Metz est délivré

Sur les routes de Lorraine ce ne sont que villages dévastés

(de notre envoyé spécial *François-Jean ARMORIN*)

Le dernier M. P., gesticulant au centre du carrefour, a poussé son bâton dans la direction de l'est. En somme c'est, depuis Paris, la route la plus directe vers Metz. Mais, comme toujours à dix kilomètres des lignes, le même phénomène se reproduit déjà : beaucoup plus qu'à Paris, nous ignorons maintenant l'emplacement exact des lignes allemandes ; seul, ce M. P. de service nous a affirmé : « *Twenty miles...* » Allons-y !...

Le canon martèle de son roulement profond les vagues molles de terrain qui cernent la ville. Là-bas, dans les fonds, deux « piper cup's » ronronnent et virent doucement, suspendus au plafond des nuages bas.

A Razonville — 11 km de Metz — un quarteron de soldats américains charge paisiblement un gros G.M.C., échevelant à coups de fourche une meule de blé qui commençait à pourrir. Nous avons passé le poteau rouge et blanc et les deux baraques de ciment, de part et d'autre du chemin : l'ancienne frontière allemande, celle de 71 et celle de 40...

En vue des lignes

D'un bord à l'autre de la route bouseuse, la voiture s'est mise à rouler des hanches... A gauche de Rezonville, le sol de la prairie vient de souffler deux panaches épais, aux reflets jaunâtres et lourds. Loin des forts de la citadelle qui vient de tirer encore une bordée, « Jeanne-d'Arc » probablement... Depuis quelques minutes, nous sommes en vue de notre bastion avancé qui défend l'ouest de la ville.

Un pont coupé... Gravelotte : deux kilomètres. La voiture pique du nez dans le trou comblé en partie. Et tout de suite de l'autre côté, rangés en ordre sur le bord du talus, les disques épais des mines anti-chars, désamorcées. C'est de là qu'est partie l'offensive de la IIIe armée américaine, le 8 novembre, à l'aube. Les casemates allemandes sont encore en état, avec les toiles de tentes verdâtres balancant dans le vent, et bourrées de paille... Ils ont dû partir précipitamment ce matin-là. Une brosse à dents traîne encore dans un verre à demi plein d'eau... Des pansements ensanglantés et puis aussi des boîtes de conserves « meat and vegetables », un numéro de « Life », Jalons de l'avance américaine.

Et toujours rien. Pas un soldat en vue. Il semble que notre route soit devenue maintenant l'axe de la canonnade. Départs à droite et à gauche, derrière aussi. Deux gros « lourds », des 240 au moins, viennent de passer en ronflant au-dessus du village brûlé.

Gravelotte, pointe avancée

Brûlée Gravelotte, Rezonville et les autres, car si les troupes boches ne se sont presque pas défendues sur leurs premières positions au début de l'attaque, elles ont tout de même eu le temps de jeter leurs pastilles incendiaires de maison en maison et d'entraîner les femmes, les gosses et les vieux...

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

La guerre éclair, c'est maintenant la France qui la fait. L'offensive foudroyante que la Ire armée française du général de Lattre de Tassigny vient de déclencher dans le secteur du Doubs, et qui, d'un bond, vient de l'amener jusqu'au Rhin, est dans la plus pure tradition de la guerre moderne.

L'offensive devait se déclencher le 13 novembre, quand Churchill et le général de Gaulle visitèrent le front français. Mais elle fut retardée à cause de la neige, de la boue et du brouillard. Le lendemain, cependant, l'ordre d'attaquer fut donné.

Dans les vallées bouseuses, l'artillerie lourde déchaîna un tir de barrage infernal. Dans le brouillard et dans la pluie, les fantassins passaient comme des fantômes. Les conditions atmosphériques étaient telles que le commandement allemand considérait une offensive générale comme impossible et croyait qu'il ne s'agissait que d'un tir de diversion. Mais lorsque les chars passèrent à l'attaque, les batteries allemandes entrèrent en action sans parvenir, toutefois, à contenir l'élan de nos blindés. En quelques endroits les chars ne pouvaient progresser. Nos fantassins réussirent à contourner les points fortifiés et à réduire au silence les fortins allemands.

Ce ne fut pourtant que le troisième jour de l'offensive que la défense allemande céda. Elargissant leur brèche, les divisions blindées foncèrent en avant, débordant partout l'ennemi. Héricourt, Montbéliard, Delle furent libérés. Dans les bois où ils s'étaient enfuis, des milliers d'Allemands furent faits prisonniers. Les chars fonçaient en avant à toute vitesse. Des postes de commandement allemands furent anéantis alors qu'ils croyaient nos blindés à des kilomètres en arrière. D'importantes défenses antichars furent traversées à toute vitesse.

Le quatrième jour, la route de l'Alsace était ouverte.

Tout le front occidental est en mouvement. La IIme armée britannique a atteint la Meuse au sud de Venloo ; Geilenkirchen est aux mains de la IXme armée américaine ; la ligne Siegfried est percée sur un front de 38 km., entre Masyk-sur-Meuse et Hurtgen.

Mais quelle nouvelle causerait plus de joie dans tout le pays que celle-ci ? Les Français sont en Alsace : après être entrés à Belfort, ils approchent de Mulhouse ; des unités de la Ire armée montent la garde au Rhin.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

(Phot. Franc-Tireur.)

Aux abords de Metz, notre envoyé spécial devant la tombe d'un F.F.I.

"Je suis heureux que cette victoire soit une victoire française"

nous dit le général Eisenhower

A peine revenu de sa tournée d'inspection de la ligne du front qui a duré deux semaines, le général Eisenhower a tenu à recevoir la presse française.

Sous un ciel bas, au milieu des rafales de pluie et de vent, nous roulons vers le quartier général du commandant suprême des forces expéditionnaires alliées. Ne vous attendez pas à ce que nous vous fassions une description de la route suivie ou que nous vous donnions des détails sur les particularités du paysage. Pour des raisons que l'on conçoit aisément, nous dirons sans nous compromettre, que le Q.G. du « Supreme Command » est situé « quelque part en France ».

Nous voici arrivés.

Le général Eisenhower pénètre dans le salon blanc rehaussé de dorures discrètes.

(Phot. Franc-Tireur.)

Eisenhower a le sourire.

Grand et athlétique, la figure jeune, il donnera, dès sa première phrase, l'impression du bâtisseur d'une entreprise gigantesque qui ne peut connaître que le succès, plutôt que d'un général classique aux yeux fatigués par la lecture des cartes et des œuvres complètes de Clausewitz.

— *Bonne nouvelle pour ce jour de rencontre avec les journalistes français*, déclare aussitôt le général, *les premiers éléments français ont atteint le Rhin. C'est un « grand job », un beau travail. Je suis heureux que cette victoire soit une victoire française.*

« *J'ai le désir*, poursuit-il, *de donner aux Français la plus grande aide possible pour leur permettre de prendre, par leurs propres moyens, la part la plus large à la libération de leur pays. C'était d'ailleurs chose entendue avant le débarquement et la chose la plus désirable pour l'Europe.*

« La question sur la place que la France doit occuper dans le monde, le général Eisenhower répond :

— *Mon grand espoir, en tant qu'ami sincère de la France, c'est que, non pas à la fin de cette guerre, mais avant que cette guerre soit finie, la position de la France soit ce qu'elle doit être traditionnellement.*

Lorsque nous lui demandons s'il pense pouvoir apporter une aide efficace à la réduction des nids de résistance allemands de nos côtes de l'Atlantique, le général nous dit :

— *Dans la guerre on fait d'abord ce que l'on doit faire, ensuite ce que l'on souhaite faire.*

Il expose alors la nécessité d'accentuer sans relâche les coups donnés sur le front d'Allemagne.

Le général Eisenhower, commandant suprême des forces alliées, va se charger, avec l'aide du soldat français, de limiter le temps qui nous sépare du jour de la victoire.

André JEAN.

Pour un rassemblement sous le signe de la Résistance

La Conférence des Cadres du M.L.N., dans une motion unanime, réclamait le rassemblement de toutes les forces de la Résistance, notamment du Front National, en vue d'accélérer l'application du programme du C.N.R.

Le Front National vient de répondre au M.L.N. par des propositions détaillées qui seront examinées incessamment. Les conversations seront poursuivies par une Commission qui sera nommée au prochain Comité directeur du M.L.N.

Les ouvriers de la Cité du Vatican deviennent socialistes

Cité du Vatican, 20 novembre.

Une constatation inattendue vient d'être faite par des membres du parti démocratique chrétien qui, ayant approché de nombreux citoyens de la Cité du Vatican pour obtenir leur adhésion à leur parti, ont dû se rendre compte que la plupart des ouvriers de la Cité étaient déjà inscrits à des organisations d'extrême-gauche.

L'Académie des sciences morales et politiques associe Pétain à Roosevelt et Churchill !

On avait annoncé, un peu prématurément, que l'Académie des sciences morales et politiques allait exclure Pétain.

Or voici le communiqué que cette distinguée compagnie a fait publier après sa séance d'hier :

L'Académie décide qu'en présence des poursuites engagées contre certains de ses membres devant la Haute Cour, il ne lui appartient pas de se prononcer sur les faits qui leur sont reprochés et qu'il y a lieu, en conséquence, d'ajourner toute décision à leur égard jusqu'après arrêt de la Haute Cour.

Autrement dit, ces messieurs ne sont pas encore convaincus. Il faudra leur envoyer le livre de notre ami Albert Bayet... ou leur faire un dessin.

Il est intéressant de noter que, parmi ceux qui ont pris cette étonnante décision, se trouve M. Albert Hussion. Cet éminent personnage siège non seulement à l'Institut, mais également dans dix-huit conseils d'administration, et notamment dans celui de la Société Générale dont le directeur est Ardant. Il fut conseiller général du Puy-de-Dôme et son compatriote Pierre Laval l'avait en haute estime.

Ardant, Pétain, Laval... L'amitié des grands hommes est un bienfait des dieux...

Mais l'Académie des Sciences immorales et politiques ne s'est pas contentée d'accorder ce demi-quitus au super-traître de Vichy. Croyant sans doute balancer cela par ceci, elle a élu, au titre d'associés étrangers, MM. Roosevelt et Churchill.

Deux-ci appartiennent-ils « l'honneur » qui leur est ainsi fait... de devenir les collègues du maréchal Pétain ? C'est douteux.

Comme gaffe, il est difficile de faire mieux.

— Alors ? On agonise !

L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE

entendra cet après-midi au Luxembourg un exposé de M. Georges BIDAULT

C'est cet après-midi que s'ouvrira, devant l'Assemblée consultative, le débat sur la politique étrangère, qui doit permettre à M. Bidault, ministre des Affaires étrangères, de faire le point de la situation internationale. Il est inutile de souligner l'importance de ce débat, à la veille du voyage à Moscou.

En manière de prélude, la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée, réunie sous la présidence de M. Vincent-Auriol, a entendu un exposé de M. Bidault, qui a indiqué les résultats acquis en politique extérieure depuis la libération.

Après un exposé qui a duré près d'une heure et demie, M. Bidault s'est prêté aux questions des commissaires, mais pour les esquiver subtilement.

Peut-être voulait-il réserver pour l'Assemblée la primeur de certaines déclarations ?

DANS UN DISCOURS MAGISTRAL

LE GÉNÉRAL DE GAULLE mesure le chemin parcouru en trois mois par la France

Sur la route de la puissance...

C'EST un bilan réconfortant de l'activité de la France depuis la libération que le général de Gaulle a dressé, dimanche, dans le discours magistral qu'il a prononcé à la radio.

Quand on compare la situation actuelle de notre pays à celle dans laquelle il se trouvait il y a trois mois à peine, on ne peut manquer d'être frappé par les progrès considérables réalisés dans tous les domaines. Quel chemin parcouru ! Lorsque, le 2 octobre, le général de Gaulle parlait à Lille, il rappelait au pays des réalités dures et rigoureuses : « Nous sommes une grande nation appauvrie — disait-il. Nos communications sont partout coupées, nos écluses sautées, nos ports inutilisables, nos usines sans matières premières, sans charbon et sans courant, nos mines sans poteaux. Voilà la situation matérielle devant laquelle notre peuple se trouve aujourd'hui, sans se leurrer et sans baisser la tête. »

Le peuple français n'a pas baissé la tête. Il s'est attelé au travail avec courage et obstination. Et voici les premiers résultats : « Quatre cent quarante-deux mille tonnes de charbon la semaine dernière, soit la moitié de la production d'avant-guerre ; 9 millions de kilowatts-heure distribués à Paris le 18 novembre, contre 900.000 le 1er août ; 1.238 ouvrages d'art refaits ; le premier pont sur la Loire reconstruit à Orléans. »

L'armée française est maintenant engagée à fond dans la bataille et elle fait sentir sur l'ennemi abhorré tout le poids de sa puissance : « Les communiqués communs — disait, à Lille, le général de Gaulle — ne parlent pas souvent des actions d'éclat de nos armées. » Mais hier, le général Eisenhower, recevant la presse à son G.Q.G., rendait à l'armée de la France un hommage retentissant : « Belfort est pris — a-t-il dit. Les premiers éléments français ont atteint le Rhin. Je suis heureux que cette victoire soit une victoire française. »

A trente ans d'intervalle, nos soldats libèrent notre chère Alsace. Avec quelle légitime fierté le général de Gaulle a pu s'écrier, dimanche : « Je réponds qu'avant huit mois d'ici la nation disposera en Europe d'une grande armée digne d'elle ! »

C'est cette renaissance française, étonnante seulement pour ceux qui connaissent mal notre pays, qui se traduit aussi internationalement. Voici la France rétablie au rang de grande puissance, admise sur un pied d'égalité avec ses alliés dans les conseils internationaux. La France est présente partout. Hier, Churchill était à Paris. Demain, le général de Gaulle sera à Moscou. Après-demain, le président Roosevelt viendra dans notre capitale.

Oui, c'est bien sur la route de la puissance que s'engage une France rénovée.

Mais de tels résultats n'ont pu être acquis que parce que le peuple français a pris pleinement conscience de sa force ; parce que l'élan de la Résistance subsiste intact et parce qu'il existe, entre le général de Gaulle et le peuple, un contrat de confiance que rien ne doit jamais pouvoir altérer.

FT

Le général de Gaulle a dit :

Voici les passages essentiels du discours prononcé dimanche soir à la radio par le président du gouvernement :

JE réponds qu'avant huit mois d'ici la nation disposera en Europe d'une grande armée digne d'elle. J'ajoute que sa marine, de nouveau présente sur toutes les mers, reprend, elle aussi, son essor.

La renaissance économique du pays

EN septembre, il sortait de nos mines de charbon 244.000 tonnes par semaine ; au cours de la semaine dernière, il en est sorti 422.000 tonnes, soit environ la moitié de la production d'avant guerre.

Le 31 août, Paris recevait 900.000 kw.-heure de courant électrique. La moyenne en 1938 était de 11 millions ; hier, 9 millions de kw.-heure y ont été distribués.

Ceux des Français qui ont parcouru tout ou partie du territoire dans le courant du mois de septembre ont vu dans quel état la rupture de plusieurs milliers de ponts avait mis nos communications. A l'heure qu'il est, nous avons reconstruit 1.238 ouvrages d'art.

Aucun train ne passait la Loire. Demain mardi, 21 novembre, les trains la franchiront de nouveau à Orléans.

Hier, les premières péniches du Nord, amenées par des canaux et des rivières dont presque toutes les écluses avaient été détruites et qu'obstruaient mille obstacles, ont été déchargées à Paris. La Seine est navigable du Havre jusqu'à Montereau ; la communication par canaux est rétablie entre le Rhône et la Seine. Le canal du Midi fonctionne entre Sète et Bordeaux.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

"The right man in the right place"

La réforme des Comités d'organisation est en bonne voie. Tous les dirigeants de ces organismes ayant été nommés par Vichy ont été révoqués en bloc. On est en train de les réintégrer en détail.

M. Boully, qui dirigeait le Comité d'organisation de l'électricité, vient d'être confirmé dans ses fonctions ; il continuera donc de présider aux destinées du trust de l'électricité.

La nationalisation de la production électrique est, aux termes du programme gouvernemental, l'une des premières à réaliser. M. Boully n'a pas caché qu'il y était hostile.

Alors ? On ne comprend pas ou plutôt on a peur de trop bien comprendre.

PETIOT

SUBIT SON PREMIER INTERROGATOIRE

C'est en présence de Me Floriot que le docteur Marcel Petiot a subi hier son premier interrogatoire dans le cabinet de M. Gollety, juge d'instruction. Cela a bien duré quatre heures et n'a rien apporté de nouveau.

Ajoutons qu'on va exposer les quarante-sept valises des disparus et faire connaître les initiales de la lingerie trouvée dans les mallettes. Mais cette exposition (hâtons-nous de le dire afin de décourager les curieux) ne sera ouverte qu'aux personnes susceptibles de donner, dans cette sanglante affaire, des renseignements.

Troisième année. — N° 84 Le Numéro : 2 francs Dimanche 26 novembre 1944

REDACTION ADMINISTRATION : 9, rue Louis-le-Grand, 9 PARIS (2e)

Téléphone OPEra 65-00
C. Ch. post. Paris 4143-65

Directeur : Paul BASTID

L'AURORE

Partir, c'est nourrir un peu...
... un peu d'espérance
en une paix durable

Le voyage à Moscou

L'EVENEMENT prochain qui retient l'attention de tous, c'est le voyage à Moscou du général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire de la République française.

Geneviève Tabouis nous a dit ce qu'on en attendait à Washington. Les Etats-Unis d'Amérique, soucieux de par leur position et leur puissance, moins d'équilibres, européen, ou occidental, ou oriental, que de stabilité générale, voient, dans une bonne entente entre l'U.R.S.S. et la France, un gage de paix durable. Rien n'est plus complexe que la politique internationale, dont trop de gens bien intentionnés et mal informés à la fois, traitent volontiers avec une surprenante désinvolture. Mais ce que l'on peut affirmer c'est que les Etats-Unis souhaitent voir s'instaurer une longue période d'équilibre, non pas tant d'équilibre entre les forces militaires qu'entre les forces économiques.

A cet équilibre, nous avons le même intérêt qu'eux, même si c'est pour des raisons différentes.

Et — toutes proportions gardées — le problème se pose pour nous comme pour les Etats-Unis.

Pas plus pour eux que pour nous, il ne s'agit de savoir si le régime politique et social de l'U.R.S.S. représente un idéal auquel il faut se rallier sans réserves. Le président Roosevelt a dit lui-même à ce sujet, dans un de ses principaux discours électoraux, des choses fort pertinentes.

La Russie, telle que l'ont forgée vingt-sept ans de Révolution — d'une Révolution d'abord brutale, puis cohérente et organisée — est un des éléments essentiels de l'évolution du monde.

La France, qui a repris son rang de grande puissance, et à qui la reconquête de Strasbourg et de la ligne du Rhin rend figure de force dominante en Europe (et prolongée par ce qu'on appelle « l'Empire », et qui est la France d'outre-mer) est un autre de ces éléments organiques.

Entre ces deux facteurs de force, il est normal et nécessaire qu'un accord intervienne.

Nous le souhaitons aussi complet que possible.

Personne ne s'attend certainement à nous voir rallier les rangs communistes. La France, dès qu'elle pourra exprimer librement et complètement sa volonté, dira quel régime elle entend se donner à elle-même.

Mais s'il s'agit de resserrer les liens entre la République française et la grande Union des République soviétiques et d'assurer la paix ensemble contre les entreprises nouvelles du militarisme allemand, nous n'avons pas d'hésitation. Nous disons d'avance au général de Gaulle, notre représentant :

— Bravo ! Allez-y ! Et bonne chance...

L'A.

Comment les travailleurs étrangers en Allemagne ont répondu à l'appel du général Eisenhower

LONDRES, 25 novembre. — Dans une des émissions destinées aux travailleurs étrangers en Allemagne, la B. B. C. a diffusé, la nuit dernière, un message où il est dit que les travailleurs étrangers ont ouvert la voie aux Alliés dans les régions d'Allemagne qu'ils occupent.

Dans une usine d'Aix-la-Chapelle, six semaines avant la prise de la ville par les Alliés, 675 ouvriers sur 700, répondant à l'appel du général Eisenhower, abandonnèrent le travail et se rendirent dans la campagne avoisinante, où ils attendirent en sécurité l'arrivée des Alliés ; en agissant ainsi, ils sauvèrent leur vie et servirent la cause commune. Maintenant, a poursuivi le speaker de la B. B. C., les Alliés approchent du Rhin, et c'est le moment, pour tous les travailleurs étrangers, de suivre l'exemple des ouvriers d'Aix-la-Chapelle.

C'est le seul moyen pour eux de recouvrer leur liberté, leur liberté qui se trouve, tout comme celle du peuple allemand, à l'ouest du Rhin, et non à l'Est, avec les armées allemandes en déroute.

Tous ceux qui veulent avoir la vie sauve, aussi bien que les Allemands qui veulent pouvoir reconstruire leur pays, doivent à tout prix se soustraire à une déportation vers l'Est.

Progrès des offensives alliées sur tous les fronts

LES ANGLO-SAXONS DEBOUCHENT DANS LA PLAINE DE COLOGNE

BERLIN, 25 novembre. — Le ministère de la Guerre allemand déclare que « l'offensive américaine près d'Aix-la-Chapelle a réussi jusqu'à présent à percer la principale ligne de défense allemande en deux endroits. Ces saillants étroits ont une profondeur d'environ 11 kilomètres ».

SUR LE "FRONT OUBLIÉ"

Le commandant Edward Whitty mènera les F.F.I. à l'assaut

C'est un soldat de la vieille Angleterre.

C'est un ami sincère de la France.

Le 16 juin, dix jours après le débarquement sur la côte normande, le commandant Edward Whitty, de la glorieuse 8e armée britannique, était parachuté dans un petit bois, au sud-ouest du front.

Il y vécut de nombreux jours, caché par de braves paysans de chez nous qui risquèrent cent fois leur vie pour venir le ravitailler, et il put finalement remplir avec succès la périlleuse mission qui lui avait été confiée.

Les Allemands, opérant le plus spectaculaire repli élastique que Jean-Hérold Paquis ait jamais glorifié, la ligne de feu évolua vers l'est avec la rapidité que l'on sait. Seules quelques troupes nazies continuèrent à combattre dans certaines places fortes de l'Atlantique : ce fut le « front oublié » !

L'Amitié...

Face aux retranchements hitlériens, les F.F.I. montèrent la garde, sans uniforme, sans souliers, et sans armes. C'était l'armée levée spontanément de notre terre de France : « Ils » voulaient tous se battre contre l'oppresseur, mais aucune coordination ne joignait ces volontés farouches, et même, çà et là, des clans se dressaient les uns contre les autres.

Dominique PADO.

(Lire la suite en 2e page)

Les opérations tactiques de la Ire armée française

AU moment où l'Alsace est libérée et où la moitié de Strasbourg est entre nos mains, une vue générale des opérations dans cette province s'impose à qui veut comprendre comment a pu se réaliser l'avance foudroyante de nos troupes.

LA SITUATION STRATEGIQUE

Les Allemands ont deux groupes d'armées, celui du Nord, sous les ordres de Model, et celui du Sud, sous ceux de Blaskowitz, récemment remplacé par Balk.

Du côté allié, en Alsace, le groupe d'armées du général Devers, comprenant l'armée Patch, à laquelle est rattachée la fameuse division Leclerc, et l'armée Delattre de Tassigny, comprenant des divisions algériennes, coloniales, d'infanterie et blindées.

Il y a deux armées ennemies, la 1re et la 19e, soit vingt divisions à effectifs réduits de 5 à 6.000 hommes chacune, devant vingt divisions alliées à pleins effectifs de 5.000 hommes.

L'OFFENSIVE DES VOSGES

On peut considérer que la bataille d'Alsace comprend deux phases correspondant à deux plans opposés pour parvenir au même but.

L'objectif visé est Belfort. Le général de Tassigny projette de tourner la ville par le Nord, en passant les cols des Vosges et en descendant dans la plaine d'Alsace par la vallée de Thann. Ce fut le plan suivi pendant quinze jours, du 1er au 15 octobre, avec des succès, mais sans que des résultats décisifs fussent remportés.

CHANGEMENT DE TACTIQUE

Devant le demi-échec de cette manœuvre, le chef de la 1re armée française ne s'obstine pas et décide de tenter de déborder la ville par le Sud, le long de la frontière suisse. Des succès inespérés allaient couronner cette audacieuse manœuvre.

(Lire la suite en 2e page)

Un jour de guerre

ALLEMAGNE

Les Alliés ont pris Boorheim, à 5 kilomètres de Julich, sur la route de Gellenkirchen à Düren.

On se bat à Langerwehe, à 8 kilomètres de Düren.

D'âpres combats continuent [illegible] Hurtgen.

ALSACE-LORRAINE

Au nord-ouest de Strasbourg, Monnensheim est pris, ainsi que Saales. Plusieurs localités ont été prises autour de Saverne.

Au pied du col de Sainte-Marie, de nombreux villages sont libérés.

La Sarre est traversée à l'est de Fénétrange et Postroff atteint.

A l'est de Metz, l'ennemi est chassé de Réning, Insming et Kappelkinger. Les Américains sont entrés à Hilsprich, à 30 kilomètres au sud de Sarrebruck.

ITALIE

Les Alliés atteignent Faenza.

FRONT DE L'EST

Après l'occupation complète de l'île d'Œsel, l'Estonie est entièrement libérée. Les Allemands reconnaissent la cessation des combats.

Partie de Csepel, une colonne soviétique marche sur Kozsice.

En Hongrie, la bataille a repris entre Bata et Solt. Mezœzombor est pris, dans le secteur de Miskolcz, dont les Allemands [illegible]

BIRMANIE

L'invasion de la Birmanie a commencé : une avance de plus de 300 kilomètres à travers les montagnes les plus difficiles à franchir qui soient a été réalisée.

DANS LES AIRS

L'aviation anéantit une usine de V2 près de Weimar.

Raid de la R.A.F. sur Berlin. 1.000 bombardiers lourds et 1.000 chasseurs attaquent les usines d'essence synthétique allemandes.

Les Américains attaquent de nouveau Manille.

Nouvelle pénétration au sud de Merzig.

Quand les cloches de Paris sonnent à toute volée

pour fêter la libération de Strasbourg

Paris n'est pas que la tête de la France, elle en est aussi le cœur, le lieu de rencontre de toutes les joies et de tous les enthousiasmes...

Et Paris, hier, était joyeuse : la libération de la capitale de l'Alsace n'est-elle pas un acte de plus vers la libération définitive du territoire ?

Des drapeaux ont reparu aux fenêtres ; des mains sans nombre sont venues fleurir la statue de Strasbourg place de la Concorde.

Les midinettes elles-mêmes ont mêlé leur joie à celle de la foule. Et le soir, à vingt heures, après que le canon eut tonné en signe d'allégresse, toutes les cloches de la capitale ont sonné à toute volée, comme sonneront aujourd'hui celles de Lyon et d'autres villes.

PAVOISEZ...

Le ministère de l'Information communique :

« Metz et Strasbourg sont reconquises.

« Tous les Français dont le cœur s'illumine saluent cette libération nécessaire à leur joie. Le gouvernement de la République demande que Paris, dont toutes les cloches ont sonné samedi soir, pavoise dimanche de tous ses drapeaux. »

ON NE S'AMUSE PAS AUTOUR DE LA SORBONNE

DU TRAVAIL pour les étudiants

IL FAUT AIDER LES ELITES DE FRANCE DE DEMAIN

Les étudiants ?
Des farceurs...
Des noceurs...
Des oisifs...

C'est une opinion qu'on entendait jadis émettre par les gens sérieux.

Des gens qui ne retenaient que le monôme de toute l'activité estudiantine.

Mais maintenant les esprits les plus chagrins sont bien forcés d'en convenir.

Les étudiants n'ont plus un sort enviable.

Les étudiants souffrent durement.

Autrefois, les parents se saignaient pour que leur grand garçon ou leur belle jeune fille devinssent des médecins ou des professeurs.

On se privait. On rognait sur tout. Mais on y arrivait quand même. Et l'on était largement payé lorsqu'un beau soir on entendait monter l'escalier quatre à quatre, que la porte s'ouvrait bruyamment et qu'une voix claironnante lançait :

— Ça y est, je suis reçu !..

La dure vie des étudiants 44

Or, tout a changé. Le coût de la vie a décuplé, excédant largement les revenus de ces familles de petits fonctionnaires ou de retraités dont tant d'enfants fréquentaient les universités.

Les étudiants ont faim.

Et l'on peut dire que la grande majorité d'entre eux exercent un métier conjointement à la poursuite des études.

C'est qu'il faut bien payer les droits d'inscription et de travaux pratiques, les livres, la chambre et la nourriture.

Une chambre vaut de 60 à 80 francs maintenant...

Alors, nos futurs ingénieurs, nos futurs médecins se font surveillants, secrétaires, fonctionnaires auxiliaires et on les trouve parfois dans de bien plus humbles emplois..

Du travail pour les universitaire !

Un organisme pourtant, et un organisme officiel même, cherche actuellement à assister la future élite du pays dans ce mauvais pas.

C'est du B. U. I. C. qu'il s'agit.

Le B. U. I. C. (Bureau universitaire d'informations sur les carrières) est situé en plein cœur du Quartier latin, dans cette rue Soufflot, où s'écoulent, chaque soir, les groupes animés des aspirants juristes, qui descendent en pérorant vers le Boul' Mich'.

Robert CUSIN.

(Lire la suite en 2e page)

Un mètre en deux jours

LA SEINE monte

L'approvisionnement en charbon est menacé

CENSURE

Le contrôle de l'Allemagne occupée

UN ACCORD SERAIT INTERVENU ENTRE LES "BIG THREE"

...qui n'exclurait nullement la France

LONDRES, 25 novembre. — Selon des bruits qui courent depuis vingt-quatre heures à Londres et à Washington et dont font état des agences de presse alliées, les gouvernements américain, britannique et soviétique auraient déjà signé un accord sur l'organisation du contrôle des territoires allemands occupés. Cet instrument diplomatique serait actuellement soumis aux différentes chancelleries pour ratification.

Le « Daily Mail » qui se fait notamment l'écho de ces bruits croit pouvoir préciser que la création d'un conseil suprême muni de pleins pouvoirs et placé sous la haute direction des maréchaux Montgomery et Vorochilov et du général Eisenhower est envisagé.

Le même journal affirme qu'un tel accord n'exclut nullement la participation des autres nations alliées et, au premier chef, la France. Des observateurs américains dans la capitale britannique indiquent, de leur côté, que le caractère tripartite que revêt momentanément l'accord s'explique par le fait que M. Massigli, ambassadeur de France à Londres, n'a pas encore pris sa place au comité consultatif européen.

A LA DEMANDE DU GÉNÉRAL EISENHOWER

LES ETATS-UNIS VONT DOUBLER leur production d'armes et de munitions

WASHINGTON, 25 novembre. — A la demande du général Eisenhower, le département de la Production de guerre a pris, hier, des mesures en vue de doubler la production d'armes et de munitions.

Au cours d'une conférence de presse, une personnalité de ce ministère a déclaré que cet accroissement de production exigera l'embauchage d'une grande masse d'ouvriers dans le plus bref délai. Il a ajouté que c'étaient les derniers succès remportés sur le front de l'Ouest qui étaient à l'origine de cette décision.

Treize usines américaines subviendront aux nouveaux besoins de la fabrication.

Violents incidents à Bruxelles

POLICIERS ET MANIFESTANTS ECHANGENT DES COUPS DE FEU

Comme nous l'avions laissé entendre, la crise belge, apparamment apaisée, n'en était pas pour autant résolue.

Si le gouvernement, nanti de pouvoirs nouveaux, paraissait asseoir son autorité, il n'en restait pas moins qu'un profond mécontentement continuait à se manifester en de nombreux endroits et, en particulier, parmi les membres des groupements de résistance.

A cet égard, le ton des journaux, comme les réflexions courantes de la foule, étaient significatifs.

Aussi, personne, parmi les observateurs informés, ne sera-t-il surpris en apprenant les graves incidents qui se sont produits, hier, à Bruxelles, où des forces de police et les manifestants se sont heurtés dans le quartier des ministères. Environ vingt coups de feu ont été échangés et des grenades à main ont été lancées. Les blessés ont été emmenés par des ambulances.

Cette manifestation avait été organisée par le « Front de l'indépendance », un des groupes les plus importants de la Résistance. La foule a poussé les cris de « Pierlot au poteau », lorsque les manifestants ont pénétré dans la zone neutre interdite établie autour des ministères.

ACCORDS "FRANÇAISES-AMÉRICAINS"

Paris a fêté ses Catherinettes

Cette année, chaque événement comporte sa part d'imprévu, d'inattendu, y compris la Sainte-Catherine. Cela ne veut pas dire que la Sainte-Catherine ait changé de date ou que l'on n'ait plus vu ces groupes joyeux de midinettes chantant en se promenant bras dessus bras dessous dans les rues. Non. Mais la grande nouveauté de ce 25 novembre 1944 et la part... active que prennent nos amis Américains à cette fête française et avant tout parisienne, activité toute pacifique d'ailleurs puisqu'elle ne se manifeste qu'en baisers sonores, témoins de l'accord « Françaises-Américains »...

Coiffes traditionnelles, mais combien symboliques, dont chacune évoque les glorieux épisodes de la Libération. On reconnait ainsi, sur notre document : « la Victoire », « le débarquement », « la libération de Paris ».

Cependant, ici comme ailleurs, l'humour et la... police militaire veillent. C'est ainsi que celle-ci demanda à une jeune fille qui avait orné son chapeau d'un superbe V si elle ignorait qu'il était interdit de symboliser d'une manière concrète les armes secrètes d'Hitler...

Entre tous ses mérites, cette journée nous prouve, une fois de plus, que les traditions françaises gardent tous leurs droits et que la Liberté retrouvée, par le truchement des jeunes filles de chez nous, vient apporter une note charmante de gaîté dans notre vie quotidienne.

⁂

Une réception a été offerte hier aux Catherinettes dans les salons de l'Hôtel de Ville par le Comité Parisien de la Libération.

Mme Galicier, conseillère municipale, dans une émouvante allocution, évoqua ensuite le souvenir des jeunes gens qui se trouvent encore dans les camps en Allemagne et félicita les Catherinettes d'être toujours les ambassadrices du goût parisien.

CLAUDE.

Une bombe dans le Vaucluse

29 morts, 20 blessés

Une bombe a été jetée, ce matin, au château de Timone, entre Pertuis et Villelaure (Vaucluse), où se trouvaient 159 hommes des forces républicaines de sécurité.

On compte 29 morts et 20 blessés.

La situation ministérielle au Canada

De violentes manifestations contre la conscription ont eu lieu

OTTAWA, 25 novembre. — Après la démission du ministre de l'Air — qui n'a d'ailleurs pas été acceptée — M. Mackensie King, premier ministre canadien, lutte pour maintenir la cohésion de son cabinet, menacée par suite du débat sur la conscription.

Aujourd'hui encore, de nombreuses et violentes manifestations se sont produites. Au cours de l'une d'elles, qui a duré une demi-heure, et au cours de laquelle plusieurs centaines de jeunes gens se sont élevés violemment contre la conscription, l' « Union-Jack » a été arraché et lacéré.

La police a dû intervenir pour rétablir l'ordre.

Le nouveau cabinet polonais

M. Jean Kwapinski poursuivra la politique de ses prédécesseurs

LONDRES, 25 novembre. — Le rédacteur diplomatique de l'agence Reuter rapporte que M. Jan Kwapinski, qui vient d'être chargé de former le nouveau cabinet polonais de Londres, a commencé ses consultations.

Il veut, déclare-t-on dans les milieux polonais de la capitale anglaise, s'appuyer, comme son prédécesseur, M. Mikolaczyk, sur l'union des quatre principaux partis polonais.

Les comités de ces quatre groupements politiques se sont réunis pour examiner la situation, et soumettront ensuite leurs points de vue à M. Kwapinski.

Ce dernier a déclaré qu'il entendait : 1°. Poursuivre la politique des gouvernements Sikorski et Mikolajczyk. 2°. Continuer de tendre ses efforts en vue d'un accord avec le gouvernement soviétique, accord fondé sur les principes énoncés dans le memorandum polonais adressé au gouvernement soviétique le 31 août dernier.

HITLER PÉTAIN LAVAL

De Montoire au 13 décembre

par UN TÉMOIN

VI. — Pétain comme Laval a confiance dans les promesses d'Hitler

25 juillet. — Laval est à Matignon depuis la veille. Hier, à son arrivée, il a donné ses instructions aux mercenaires de la presse allemande de langue française. Ses ordres ont été bien suivis. Aujourd'hui, les journaux qui paraissent à Paris relatent avec lyrisme l'entrevue de Montoire et les heureuses conséquences... qui vont en découler.

Aujourd'hui, le *Petit Parisien*, le *Matin*, l'*Œuvre* se distinguent particulièrement. Déat écrit : « *Quatre mois, jour pour jour, après l'armistice, les chefs des nations hier ennemies et qui, juridiquement, sont encore en état de guerre, se rencontrent et se saluent sans haine... Il y a une grandeur que chacun devrait sentir dans cette rencontre entre l'ancien combattant Hitler et l'ancien combattant Pétain...* »

Comme étalage de bravoure, ce n'est pas mal. Il faut pourtant retenir un aveu de cette littérature frénétique : « DES NATIONS QUI, JURIDIQUEMENT, SONT EN ETAT DE GUERRE. » Marcel Déat ne discute pas le crime de trahison ; mieux, il le qualifie.

La nation demandera des comptes à tous ces collaborateurs. Ils savent qu'ils sont coupables du crime d'intelligences avec l'ennemi, que prévoit et réprime l'article 75 du Code pénal. Le sort des armes ne sera pas toujours favorable à l'Allemagne et, même si la violence nous imposait sa loi, il se trouverait, dans notre pays, des patriotes pour exécuter tous les traîtres qui font la besogne des nazis.

Qu'en pense l'opinion ?

Pierre Laval, qui a le triomphe plus modeste que le plumitif aux gages, est inquiet des réactions que va susciter l'entrevue de Montoire dans l'opinion publique et surtout parmi l'entourage du Maréchal. Il sait, d'autre part, que Peyrouton, Alibert et surtout Dumoulin de la Barthète et le docteur Ménétrel lui sont hostiles et n'attendent que l'occasion de manifester leur inimitié. Il pense qu'il serait absolument maître de la situation s'il pouvait annoncer quelques avantages substantiels au sujet des prisonniers, du chômage et du ravitaillement. Pour cela, il faut reprendre contact avec les Allemands. Le temps presse. Il doit partir pour Vichy où il assistera, le soir, au Conseil des ministres. Il mande donc Bergery et de Brinon, qui sont ses truchements habituels auprès des autorités d'occupation.

Les deux compères arrivent. De Brinon, flagorneur, s'exclame :

— *Ah ! patron, vous avez enfin réussi la grande œuvre à laquelle vous vous consacrez depuis des années,* A LAQUELLE VOUS PENSIEZ BIEN AVANT LA GUERRE : UNIR LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE NATIONALE-SOCIALISTE. *Malgré la défaite, vous venez de réussir. C'est une victoire qui sera plus profitable à notre pays que celle que nous aurions pu obtenir sur les champs de bataille.*

Les réserves de Bergery

Gaston Bergery qui, même en trahissant, conserve plus d'allure, assiste, railleur et muet, à cette scène. Laval, que le pouvoir a un peu grisé, accueille ces dithyrambes avec une satisfaction visible. Tout de même, cet encens ne lui fait pas perdre la tête.

(Lire la suite en 2e page)

LE GÉNÉRAL DE GAULLE A DIT:

"L'emprunt est une réussite. C'est un triomphe que je demande, au nom de tous, dans l'intérêt de tous, le triomphe de la confiance que les Français ont dans la France."

SOUSCRIVEZ A

L'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION

UNE MESURE DE JUSTICE

Les traitements des fonctionnaires vont être augmentés

C'est un fait : les fonctionnaires ne sont pas assez payés ; leurs traitements sont nettement insuffisants pour leur permettre de vivre, non pas de vivre convenablement, mais même trop souvent de vivre tout court. C'est une situation à laquelle il importe de remédier au plus tôt. On y songe sérieusement et déjà, plusieurs ministres intéressés à la question l'ont mise à l'étude : M. Mendès-France, ministre de l'Economie Nationale et M. Parodi, ministre du Travail.

UN MINIMUM DE BASE

Un premier effort a été fait, en septembre dernier ; il n'a pas été jugé suffisant et, avec l'augmentation croissante du coût de la vie il est aujourd'hui illusoire ; moins de mille francs par mois dans le département de la Seine, moins de sept cents francs en province, n'ont pas permis aux petits fonctionnaires de mettre un peu de beurre dans leurs épinards. Quelques décisions particulières visant certaines administrations ont été prises par décret pour relever les traitements. La Fédération des fonctionnaires demande que ces mesures soient complétées et généralisées par l'établissement d'un minimum de base.

M. Pleven, ministre des Finances, va être saisi, d'autre part, d'un projet que son prédécesseur, M. Lepercq, avait mis à l'étude, tendant à fondre les éléments de rémunération des fonctionnaires : traitement proprement dit, indemnité provisoire, indemnité de fonctions. C'est sur le total de ces paiements que serait basée la retraite aujourd'hui uniquement calculée sur le traitement.

REVENDICATIONS JUSTIFIEES

Nul ne trouvera ces revendications excessives. Tous ceux qui vivent et font vivre leur famille uniquement de leur travail savent quel salaire minimum est nécessaire. Ce salaire, la plupart de nos fonctionnaires ne l'ont pas. Il est facile de le prouver par des chiffres.

C'est ce que nous nous proposons de faire. Et l'opinion publique, ainsi informée, appuiera les revendications justifiées des modestes et dévoués serviteurs du pays.

EN PAGE 2

L'AFFAIRE PETIOT vue par Nezondet

.. ou une victime inattendue du macabre docteur

Taxi à la sortie

Paris libéré, on nous annonça, à son de trompe, qu'une commission de récupération s'employait, dare dare, à recueillir camions et autos abandonnés ou avariés au cours de la lutte, et à les remettre en état, pour le compte du ravitaillement ou de la défense nationale.

Six semaines après, des rafles monstres déferlaient sur les garages : voitures américaines et « tractions avant », choisies avec discernement par le G.M.P. allaient renforcer l'effectif déjà imposant des voitures officielles qui sillonnent nos avenues à toute heure du jour et de la nuit, et que l'on voit, parfois, stationner devant des établissements où le moral des services de l'arrière se réconforte au plus juste prix.

Peu importe que ces voitures aient, voici six mois, servi au travail clandestin de la Résistance. Elles sortent ainsi de l'illégalité pour rentrer dans le droit — le droit de réquisition illimité et sans contrôle.

Pourtant il est des voitures, qui attendent en vain depuis des semaines et des mois, que la fameuse commission de récupération daigne s'occuper de leur triste sort.

Témoin la 1460 RG1, qui, rue de la Banque, face à la mairie du 2e arrondissement et à deux pas d'un poste de police, brave sereinement les lois et ordonnances réglant le stationnement et « espère » en vain l'heure où elle reprendra du service.

Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'une Packard mais d'une simple Renault de série.

Et que ces messieurs, qui prenaient naguère le métro, comme tout le monde, ne sauraient fourvoyer leurs postérieurs sur ces humbles coussins.

G. J.

L'affaire Petiot vue par Nézondet

...OU UNE VICTIME INATTENDUE DU MACABRE DOCTEUR

Nézondet enrage dans la prison où le conduisirent ses relations trop amicales avec le docteur Petiot.

« *Je suis détenu uniquement pour excès de scrupules* », pleure-t-il vainement du matin au soir et, dans son impuissance à trouver un auditeur compréhensif, il a fini par écrire ses impressions sur cette tragique affaire.

Pour lui, Petiot est un homme d'une « *intelligence extraordinaire* », dont il fut heureux, étant greffier, de devenir l'ami il y a quelque vingt ans, dans cette ville où le docteur exerçait.

La fantaisie du praticien était « *charmante* », il remettait aux pharmaciens des ordonnance inouïes, « *des remèdes de cheval* ». « *Ils emploient des produits truqués*, disait-il. *En exagérant, j'arrive presque à la dose que je désire...* » et pourtant il n'eut, paraît-il, qu'un décès dans sa clientèle !

Mais un beau jour le docteur décida de se lancer dans la politique, chose que Nézondet avait en telle horreur qu'il préféra cesser de voir son ami. On croirait même, à l'en écouter parler aujourd'hui, que c'est là qu'il faut rechercher l'origine de la dépravation de Petiot, la politique conduisant automatiquement au crime.

En fait, du jour où il fut élu maire et conseiller municipal de l'Yonne, le docteur, avant de devenir sinistre, se livra à toutes sortes de facéties, dont Nézondet ne peut s'empêcher de parler avec une sorte d'indulgence admirative. Petiot ne déclencha-t-il pas un court-circuit dans son appartement pour provoquer une panne de secteur, le soir où devait parler son concurrent électoral ? Et les vols de bidons d'huile, de courant électrique, de boîtes postales. Et la disparition de la grosse caisse de la fanfare municipale, qu'il offrit par la suite, en grande pompe, à cette société musicale. Ah ! on « *rigolait* » bien à Villeneuve en ce temps-là.

Puis les années passèrent. Nézondet quitta la ville et Petiot, marié et père de famille, vint établir son cabinet à Paris, rue Caumartin.

Le greffier était devenu appariteur au *Figaro* et chauffeur de Lucien Romier. Un mal de gorge lui donna l'occasion d'aller consulter son ex-ami. Les anciennes relations reprirent. On mangeait ensemble. On sortait ensemble.

Un soir, c'était le 21 mai 1943, Nézondet vint chercher les époux Petiot pour les amener à Bobino, où il disposait de trois places. Ce fut une vraie malchance. Il tomba sur des agents de la Gestapo, qui venaient d'arrêter le docteur « *pour avoir fait passer des gens en Angleterre* ». Ils se saisirent également du malheureux greffier, qui fut incarcéré à Fresnes, d'où il parvint toutefois à se faire libérer quelques jours plus tard, tandis que Petiot resta interné jusqu'en février 1944. Il avait avoué, affirmant que les transports à Londres se faisaient par l'entremise de Lucien Romier.

Pendant ce temps, Nézondet ayant perdu sa place, acceptait de vendre des postes de radio pour le compte de Maurice Petiot, frère du docteur. Et un jour ce Maurice, bouleversé, lui raconta la macabre découverte faite dans l'hôtel que se faisait bâtir le docteur, rue Lesueur : des cadavres nus, empilés dans une fosse septique ouverte. « *Je l'ai comblée avec les matériaux trouvés là*, ajoute Maurice Petiot, *et j'ai emporté la valise de vêtements que j'ai trouvée elle contenait, outre des habits civils, sept uniformes allemands* ».

Il y avait aussi une liste de 55 noms et des lettres écrites par les victimes et post-datées s'échelonnant sur six mois.

C'était une confidence de taille. Nézondet ne put s'empêcher d'en laisser échapper quelques mots aux intimes, si bien que, le jour où les cadavres furent découverts par la police, en mars 1944, des inspecteurs, français cette fois, l'appréhendèrent et il fut inculpé de « *non-dénonciation de crime* ».

« *Pourtant*, déclare-t-il, *qu'on comprenne ma situation. Je ne savais pas qui Petiot avait tué. S'il s'agissait d'Allemands ou de collaborateurs, en parler à la police aurait été livrer un patriote. Si au contraire, comme sa libération par les autorités occupantes peut le faire croire, il avait tué des résistants, c'était, en le dénonçant, m'offrir aux représailles nazies. Je me suis donc tu, et voilà ce qu'il m'en coûte.* »

Que devenait le docteur, rendu à l'air libre ? Si l'on en croit l'histoire qu'un certain Rolland Charles raconta au commissaire Massu, après s'être inscrit au P.P.F., à Marseille, Petiot endossait l'uniforme vert pour participer à des luttes contre le maquis.

Nézondet n'admet guère cette « *chanson de Rolland* » (*sic*), par contre, il est persuadé que le docteur est loin d'être fou et que sa culpabilité est entière

La question qui pour lui demeure est celle de savoir si Petiot a travaillé pour ou contre les Allemands

Nous ne pouvons nous empêcher de penser que c'était tout simplement un sadique qui aimait tuer mais savait aussi choisir ses victimes, sans distinction de nationalité, parmi les riches.

Francine BONITZER

Le Parti Radical tiendra son Congrès les 19, 20 et 21 décembre

En raison de la réunion, le 15 décembre, des Comités départementaux de libération, dont plusieurs de ses représentants font partie, le Parti républicain radical et radical-socialiste a pris la décision de retarder la date de son Congrès. Celui-ci se tiendra à Paris, Salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, les 19, 20 et 21 décembre, sous la présidence de M. Théodore Steeg, ancien président du Conseil des ministres.

***

8e *arrondissement*. — Dans sa réunion du 24 novembre, le Comité a constitué son bureau et réélu par acclamation son président, le Dr Rosenthal.

Une nouvelle réunion est prévue le lundi 18 décembre.

Ordre du jour : Questions d'actualité et programme d'action.

Adhésions reçues par le Dr Rosenthal, 15, rue d'Edinbourg. *Lab.* 12-15.

Grosse récompense à qui permettra identifier voyageur ayant ouvert ma valise marron dans train Nevers-Paris voiture 15, place 31, dimanche 19. SALOMON, 15, rue Rodier.

Deuxième année. — N° 396

GRENOBLE
40-42, avenue Alsace-Lorraine
— Organe du M. L. N. —
et du Parti Socialiste S. F. I. O.
Directeur politique : Alix BERTHET
ABONNEMENTS
6 mois : 260 fr. — 3 mois : 135 fr.
C. C. P. Lyon 1930-50

LE DAUPHINÉ libéré

• Téléphone •
0-22 (7 lignes)

Le numéro :
2 FRANCS

Grand Quotidien d'Information des Alpes et de la Vallée du Rhône

Samedi 16 mars 1946

Le Temps qu'il fera...
REGION SUD-EST
Prévisions pour aujourd'hui
Assez beau temps nuageux. Température sans grand changement.
Fête à souhaiter : Patrice

14 15 16 17 18

Le Conseil des ministres décide
UNE TRENTAINE de Compagnies d'Assurances seront nationalisées

Une Caisse générale de réassurance est créée, à laquelle devront souscrire toutes les Compagnies exerçant en France

Paris, 15 mars. — Le projet de nationalisation de certaines compagnies d'assurances a été adopté par le Conseil des ministres, et sera incessamment soumis à la Constituante.

Le régime appliqué aux établissements de crédit nationalisés a servi de base à ce projet.

Celui-ci concerne une trentaine de compagnies, les plus importantes *d'après le chiffre d'affaires.*

Les mutuelles, les compagnies étrangères exerçant en territoire français, les filiales à l'étranger des compagnies françaises (quand toutefois ces filiales jouissent d'une certaine autonomie) ne sont pas visées par le projet.

Les compagnies nationalisées conserveront leur individualité et leur pouvoir de gestion. Les droits des assurés seront ainsi garantis.

Il sera créé une Caisse générale de réassurance, à laquelle devront souscrire, sans exception, toutes les compagnies exerçant une activité en France. Par l'intermédiaire de cette caisse, un contrôle d'ensemble sera exercé sur le marché des assurances.

La variation du taux de réassurance pourra avoir le même effet régulateur que la variation du taux de l'escompte dans un autre domaine.

En outre, un Conseil national des assurances a été institué.

Cet organisme de direction générale, où les agents de l'Etat sont en majorité, s'apparente dans ses fonctions principales, au Conseil supérieur du Crédit.

Les Compagnies visées par la nationalisation

Paris, 15 mars. — Voici les Compagnies d'assurances et de capitalisation visées par le projet de nationalisation adopté au Conseil des ministres :

La Séquanaise, L'Union, La Compagnie d'Assurances Générales, L'Urbaine, L'Urbaine et la Seine, La Caisse Fraternelle de Capitalisation, L'Aigle, La Compagnie du Soleil, La Compagnie Générale de Réassurance, La Nationale, Le Phénix.

Les comités d'organisation sont supprimés

Le Conseil a adopté dans ses grandes lignes le projet de loi sur la suppression des Comités d'organisation et Offices professionnels.

Le projet sur la répression du marché noir a été également adopté.

LES MAISONS DE TOLERANCE SERONT FERMEES DANS TOUTE LA FRANCE

Le Conseil des ministres a adopté un texte de projet de loi relatif à la lutte contre le proxénétisme et les maladies vénériennes.

Les mesures prévues par les lois antérieures relatives à l'exploitation de la prostitution des mineurs sont étendues aux mêmes actes relatifs à des personnes majeures et sont aggravées.

L'autorisation et la tolérance de toute maison de prostitution sont supprimées sur toute l'étendue du territoire. Le système réglementé de la mise encarte est supprimé.

Un ensemble de mesures relatives à *la lutte antivénérienne et à la création* d'établissements de reclassement social des prostituées sont également adoptées.

Prix et salaires

Le ministre du Travail a fait part au Conseil de son intention de soumettre à l'examen des ministres intéressés trois projets de lois portant :

1) Sur la création d'un Comité de pouvoir d'achat ;

2) Sur le retour au régime des conventions collectives ;

3) Sur l'amélioration des salaires en fonction de l'accroissement du rendement individuel et collectif.

Georges DAYRAS condamné à mort

Paris, 15 mars. — Georges Dayras qui fut, pendant quatre ans, secrétaire général du ministère de la Justice de Vichy, a été condamné par la Haute Cour, à la peine de mort.

ITALIE. — **Le leader communiste Togliatti demande que Trieste reste aux Italiens.**

ALLEMAGNE. — **La ration de pain est réduite de 270 à 200 grammes dans la zone française.**

TROIS ARMEES FRANQUISTES à la frontière des Pyrénées ?

Paris, 15 mars. — **Selon le journal « Humanité », Franco aurait massé sur la frontière des Pyrénées trois armées sur pied de guerre dont les effectifs se répartiraient comme suit :**

Sur la frontière de Navarre : 4 divisions d'infanterie, 8 régiments d'artillerie, 5 régiments de génie, un bataillon africain, un bataillon de chars et des éléments divers.

En Aragon : 6 divisions d'infanterie, 6 régiments d'artillerie, un régiment de cavalerie motorisée, un régiment du génie.

Dans la région d'Urgel (près de l'Andorre) : 9 divisions d'infanterie, 18 régiments d'artillerie, 7 régiments du génie, un régiment de chars et des éléments divers.

Au total 400.000 hommes qui comprennent la légion étrangère avec 40.000 hitlériens munis de leurs armes.

Monstrueux émule de Landru
Le Dr. Petiot *répondra lundi* de 63 crimes

Le Docteur Petiot, menottes aux mains.

Paris, 15 mars. — Le 11 mars 1944 d'un hôtel particulier situé 21, rue Lesueur, une épaisse fumée s'élevait, accompagnée d'une insupportable odeur de chair brûlée. Un voisin alerta la police. Les pompiers appelés à leur tour sur les lieux pénétrèrent dans l'hôtel, qui était inhabité, et découvrirent dans la cave un véritable charnier : une chaudière chauffée à blanc, dans laquelle brûlaient des chairs humaines. Dix corps purent être immédiatement identifiés. Par la suite, la découverte de nombreux ossements devait prouver que le nombre des victimes du sinistre docteur était beaucoup plus élevé. On croit qu'il aurait atteint l'effroyable chiffre de 63.

Tandis que la police poursuivait la perquisition, Petiot arriva rue Lesueur à bicyclette. Se faisant passer pour le frère du propriétaire de l'immeuble, il se fit conduire jusqu'à la cave. Là, il contempla le spectacle et déclarant mystérieusement à un agent qu'il « risquait sa tête », il disparut avant que les policiers stupéfaits, aient fait le moindre geste.

L'enquête, commencée aussitôt, amenait chaque jour la découverte d'un nouveau crime. Mais le meurtrier lui, restait introuvable.

Le 31 mars, chez un ami du frère de Petiot, la police découvrait trente-neuf valises contenant du linge et des vêtements qui avaient vraisemblablement appartenu aux victimes de la rue Lesueur.

Ces découvertes, auxquelles vinrent s'ajouter de nombreux témoignages, permettaient peu à peu la reconstitution du drame : Petiot prétendait faire passer en zone libre des Français traqués par la Gestapo. Il s'adressait de préférence à de riches israélites, auxquels il recommandait d'emporter avec eux le plus d'argent et le plus de bijoux possible.

Le jour du « départ » il leur donnait rendez-vous à l'hôtel de la rue Lesueur, dont les malheureux ne ressortaient jamais.

L'affaire Petiot rebondit le 31 octobre 1944. Ce jour-là, un certain « capitaine Valery », qui se disait membre des Milices patriotiques et qui portait sur lui un très grand nombre d'ordres de mission et de laissez-passer en blanc, fut appréhendé à la station de métro « Saint-Mandé ». La police ne tarda pas à découvrir que Petiot et Valery n'étaient qu'un seul et même personnage.

Ainsi se présente une affaire dont personne en France n'a perdu le souvenir et qui va être appelée lundi prochain devant les Assises de la Seine. Il est fort possible que ce procès réserve encore de grosses surprises. Il est certain qu'il passionnera encore l'opinion. Vingt audiences au moins sont prévues.

Contrebandiers et trafiquants
VOITURES TRUQUÉES ET VALISES A DOUBLE FOND

UN REPORTAGE de Philippe GAUSSOT

Le bureau de la douane française, à Moelesullaz, c'est un bâtiment assez décrépi, portant pignons et balcons de bois, qui fait vieux lorsqu'on le compare au bâtiment ultra-moderne de la douane suisse. Ici, lumière et sobriété de lignes : ce n'est pas une douane, c'est une clinique, où l'on devine qu'après l'opération de la fouille, valises et sacs de voyage ne peuvent que livrer leurs trésors cachés. Là, ce sont des recoins poussiéreux, des bureaux noirâtres et tout un jeu de chicanes, où les passagers s'énervent sans que les préposés à la fouille ou aux paperasses y trouvent le moindre avantage.

L'Ad-mi-nis-tra-tion française, ici comme ailleurs, date de près de cent ans ! En voulez-vous un exemple ? La douane suisse possède une fosse des plus perfectionnées pour la visite des voitures ; la douane française de Moellessullaz se voit refuser depuis trois ans un crédit de trois cents fr. pour l'achat d'une lampe baladeuse, sans laquelle toute fouille, la nuit venue, s'avère inutile.

UNE ETRANGE VALISE DIPLOMATIQUE

Sans doute ferais-je un mauvais douanier. Depuis près d'une heure, je suis là, empruntė, essayant en vain de percer le mystère d'une valise que l'Inspecteur Matringes m'a mise dans les mains. Je ne sais qu'une chose, c'est qu'elle comporte un dispositif secret et une cachette et c'est bien ce qui me vexe, car je ne trouve rien. J'appuie sur des clous dorés qui, du moins l'imaginé-je sur la foi d'une littérature policière, doivent faire jouer un déclic. J'appuie sur des serrures, de bas en haut, de haut en bas, je force à droite, à gauche. En vain. C'est une belle valise recouverte de toile, qui date d'avant guerre ; elle est ornée aux angles et sur toutes les dimensions, de beau cuir rouge, portant une double rangée de clous de cuivre ; les serrures sont de sûreté. C'est une valise de luxe, d'apparence honnête. Elle n'avait qu'un défaut : vide, elle pesait trop lourd.

Pour finir, je donnai ma langue au chat.

— C'est pourtant bien simple ! Voyez...

Et je vis, sous les doigts habiles de l'inspecteur, le revêtement de cuir se soulever, glisser et, à mes yeux, apparut un mince tiroir de zinc, doublé de peau de chamois...

— Double fond : un truc classique, mais cette fois-ci bougrement bien réussi : nous mîmes plusieurs heures avant de découvrir le dispositif.

Cette valise, quand elle fut saisie, était balancée à bout de bras par un consul étranger, nonchalant et quelque peu arrogant : elle contenait plusieurs milliers de dollars et des coupures diverses.

— Voyez-vous, il ne faut pas trop s'attacher à la contrebande pittoresque des romans ou des films : les plus gros contrebandiers sont personnages officiels qui jouissent d'une quasi-impunité. Le fait de les fouiller est presque un crime de lèse-majesté et pour peu que, les ayant fouillés, nous ne trouvions rien, l'Administration nous passe un « poil » sérieux.

LA MOTO QUI SEME L'OR

Ne pas se mettre en situation suspecte, se présenter la tête haute, muni de tous les papiers officiels nécessaires, affecter l'indifférence, ce sont la règles de conduite traditionnelles chez le trafiquant qui vise un gros coup. Mais parfois, la douane passée sans histoire, il arrive qu'il se fasse prendre.

L'histoire la plus cocasse peut-être, c'est celle de ce motocycliste qui avait bourré son pot d'échappement de pièces d'or. Le pot d'échappement était mal bouché et, les secousses aidant, les pièces, l'une après l'autre, roulèrent sur la route. Quelques passants, attardés, se baissèrent pour ramasser cette mane providentielle. Leur cueillette ne dura pas longtemps : intrigués par cette récolte de marguerites en plein hiver, les douaniers s'approchèrent. Adieu louis !

Ils retrouvèrent même la moto et le propriétaire dans un garage d'Annemasse. Ce motocycliste, en vérité, « manquait de pot » : il avait perdu ses louis, il lui restait la possibilité de garder la tête haute. Par malheur, une pièce était restée coincée dans un repli du métal ; elle permit de le confondre.

FRONTALIERS ET « EFFEUILLEUSES »

A Moellesullaz il passe chaque jour près de 400 personnes munies de cartes frontalières. A Saint-Gingolph, 400 également ; à Veigy, une soixantaine ; à Collonges, soixante-dix.

On ne peut évidemment fouiller tout le monde chaque jour. Mais un chronomètre en or « passé en douce » — et rien n'est plus facile ! — cela représente la moitié du gain mensuel d'un ouvrier qualifié.

Le passage le plus pittoresque, c'est celui des « effeuilleuses » qui, chaque année, la saison venue, vont travailler en Suisse. C'est que les femmes sont « terribles » pour la fraude.

On leur donnerait l'absolution sans confession et puis hop ! un détail de rien et l'on découvre sur elles une fortune.

Elles manquent heureusement d'imagination, me dit-on : chronomètres, pièces d'or, argent suisse (qu'elles revendent au « noir ») ont leur cachette attitrée dans des pelotes de laine, des tubes de pâte dentifrice, des cravates ou des tubes de savon qu'elles ramènent pour l'époux. Mais parfois les cachettes sont plus secrètes et les fouilleuses de la douane sont sur les dents !

Les mystères des valises à double fond.

La reconstruction du Vercors

Paris, 15 mars. — **La Constituante a discuté ce matin les problèmes de la Reconstruction.**

M. Barbu (rép. et rés. Drôme), parle du Vercors :

— Les paysans du Vercors demandent que leurs fermes soient reconstruites au plus tôt, et ils désirent pouvoir diriger eux-mêmes les travaux. Toutes les formalités administratives devraient être simplifiées. Il faut surtout que la réduction des crédits n'entraîne pas la fermeture de chantiers. Les factures des artisans restent trop longtemps sans payement. L'Etat devrait les régler dans les 30 jours.

« Enfin, il est indispensable que les sinistrés reçoivent l'assurance d'une indemnisation totale. »

M. BILLOUX

Après diverses autres interventions, M. Billoux, ministre de la Reconstruction, expose sa politique.

Un ordre d'urgence sera établi et les législations seront simplifiées.

Des mesures seront prises contre le marché noir des matériaux : Chaque usine de ciment sera désignée pour pourvoir aux besoins d'un département.

M. LÉON BLUM A NEW-YORK

New-York, 15 mars. — **L'avion transportant M. Léon Blum a atterri à New-York, à 19 h. 55 G.M.T.**

AU CONGRÈS DE LA C. G. A.

Paris, 15 mars. — Deux motions ont été cematin votées par le Congrès de la Confédération Générale de l'Agriculture.

La première demande que, dès octobre 1946, toutes les universités françaises créent une chaire d'enseignement spécialisé traitant de toutes questions concernant la direction et le fonctionnement des coopératives et syndicats et que la sanction de la qualité des études soit confirmée par un titre.

La deuxième demande la liberté du marché, au plus tard le 1er mai, pour les légumes.

L'affaire d'Iran

LE MINISTRE DE LA GUERRE IRANIEN ASSURE QUE TEHERAN EST MENACEE

Téhéran, 15 mars. — Le général Ahmedi, ministre de la Guerre d'Iran, a déclaré aujourd'hui que l'armée iranienne était prête à combattre jusqu'au dernier homme, si les Russes se dirigeaient sur Téhéran.

Il a ajouté qu'à son avis les effectifs russes en Azerbaïdjan avaient été triplés au cours du dernier mois, il considère cette concentration comme une menace très précise pour Téhéran et il a indiqué que toutes les précautions nécessaires étaient prises pour y faire face.

Il a ajouté que, selon des informations qu'il avait reçues, la plupart des troupes russes se dirigeaient vers la frontière turque. — (A.F.P.).

Des tribus kurdes proclament leur autonomie

Le Caire, 15 mars. — Le correspondant du "Daily Express" annonce que les tribus kurdes vivant dans les régions limitrophes de l'Azerbaïdjan, de la Turquie et de l'Iran ont proclamé une république autonome.

Le gouvernement de Bagdad aurait envoyé des renforts dans la région. Les tribus révoltées disposeraient d'environ 7.000 hommes. Au cours de l'automne dernier elles avaient déjà tenu tête pendant trois mois aux forces irakiennes placées sous commandement britannique. — (A.F.P.).

Où Gœring reconnaît l'efficacité de la Résistance en France

Nuremberg, 15 mars. — **Gœring a terminé la présentation de sa défense par un hommage assez inattendu à la France.**

— La propagande anglaise dit-il, la fondation des premiers mouvements gaullistes nous montrèrent que les officiers français, patriotes avant tout, présentaient un gros danger à notre égard.

« La Résistance attaqua nos officiers. Ses membres nous assaillirent à coups de grenades, coupèrent nos communications, puis vinrent les raids alliés. Nuit après nuit, en formations massives, la R.A.F. ravitaillait le maquis et nos formations ne parvenaient pas à détourner tout le matériel de guerre parachuté derrière nos lignes».

N'y touchez pas

Il est une fraction de l'opinion française que son aveuglement politique égare au point de lui faire perdre toute notion du raisonnable sur le plan international. C'est celle qui soutient l'infaillibilité du Kremlin avec une énergie que nous aimerions voir dépenser au service d'une politique extérieure plus exclusivement française.

Il est formellement interdit de publier une information de nature à mettre en doute les intentions pacifiques de l'U.R.S.S. sous peine de s'entendre traiter de suppôts de Gœbbels, de réactionnaires, d'agents des trusts ou d'allumeurs de guerre !

Il est permis d'accuser les Anglais d'impérialisme lorsqu'ils se maintiennent aux Indes, en Egypte, en Palestine, où ils se trouvaient d'ailleurs depuis un bon bout de temps... *Mais il est interdit d'effleurer ce terme* lorsque l'U.R.S.S. poursuit méthodiquement le contrôle des Détroits et renforce ses garnisons dans un pays qu'elle a formellement promis d'évacuer.

En Grèce, les troupes britanniques font le jeu de la réaction et du fascisme... Mais en Bulgarie et en Roumanie, celles de l'U.R.S.S. défendent les « libertés » et la démocratie.

Si une affaire d'espionnage met en cause des diplomates russes, c'est une bulle de savon démesurément grossie par les trusts et les fauteurs de guerre... Même si l'U.R.S.S. admet qu'un de ses fonctionnaires a commis des indiscrétions !

Si la « presse des trusts » annonce que l'U.R.S.S. entretient quelques visées sur la Libye, c'est une fausse nouvelle. Mais si ses diplomates admettent que ce bruit n'est pas dénué de fondement, il devient tout naturel que la Russie revendique un territoire là où d'autres puissances européennes se sont taillé la part du lion.

On pourrait multiplier à l'infini les exemples de ce chantage intellectuel qui tend à conférer à un parti le monopole de la vérité en politique extérieure exactement comme il prétend à celui de l'infaillibilité en matière de liberté et de démocratie.

Non, les « allumeurs de guerre » ne sont pas ceux qui se font l'écho des inquiétudes qui grondent à tous les points cardinaux de l'Europe : ce sont plutôt ceux qui jouent avec des allumettes.

Un fait subsiste, hélas, qu'aucun démenti ne viendra infirmer : à l'heure où tous les peuples du monde devraient collaborer fraternellement à relever leurs ruines, il existe encore des nations qui jouent à renforcer des garnisons, à déplacer des chars lourds et à construire des fortifications, après avoir annexé, sous prétexte de protéger leurs frontières, des territoires déjà considérables.

Des impérialismes se font jour, que la phraséologie révolutionnaire ne saurait toujours justifier, surtout lorsqu'ils reprennent les vieux rêves tsaristes.

Ce n'est pas renier notre profonde admiration pour notre allié russe, ni faire preuve d'ingratitude que dire librement : les socialistes du monde entier attendaient de l'U.R.S.S., après la libération, autre chose qu'un renouveau du panslavisme. Ils auraient aimé la voir prendre la tête d'une immense croisade pour la sécurité collective.

Et si l'impérialisme soviétique nous inquiète, nous, Français, ce n'est pas pour les mêmes raisons que M. Churchill, impérialiste anglais, ou que M. Byrnes, impérialiste américain... Mais parce qu'il ruine les espoirs que nous avions mis dans l'U.R.S.S... et parce que nous savons où la politique du fait accompli a conduit le Monde.

L'U. R. S. S. aura désormais un conseil des ministres

Moscou, 15 mars. — Par décision du Soviet Suprême de l'U.R.S.S., le Conseil des commissaires du peuple de l'U.R.S.S. portera désormais le nom de Conseil des ministres de l'U.R.S.S.

De plus, les différents commissariats deviendront des ministères.

La Constitution soviétique sera modifiée conformément à ces nouvelles dispositions.

Deux Marseillais sont enlevés

Marseille, 15 mars. — M. Fouveau, directeur de la Société « Le Maroc », et son beau-frère, M. Edouard Bouro, gérant de la Société des Vins de France, recevaient un soir la visite de deux personnes se disant fonctionnaires du contrôle économique, qui leur demandèrent de les suivre.

Depuis, ils n'ont pas reparu à leur domicile.

La souscription pour les victimes de l'avalanche

Endeuillés, dépouillés par la neige et par le feu, les cinquante sinistrés de L'Echalp comptent un peu, comptent beaucoup sur vous.

Souscrivez, s'il vous plaît, à la souscription ouverte à leur bénéfice, par "Le Dauphiné Libéré".

Les dons et souscriptions sont reçus au "Dauphiné Libéré", 40, avenue Alsace-Lorraine et dans nos agences régionales et à notre compte-courant postal : Lyon 1930-50.

ANNE et MARY *femmes pirates*

GRAND RÉCIT HISTORIQUE DE PIERRE NEZELOF

Un schooner monté par une soixantaine de flibustiers, s'empare du galion espagnol San-Pedro. *Le chef des pirates fait pendre, à titre d'exemple, un des passagers et ordonne que l'on couse les lèvres du lieutenant castillan, trop bavard. Un passager proteste ; c'est un jeune et beau voyageur qui, seul à bord du* San-Pedro, *avait voulu que l'on résistât aux corsaires.*

V

Un flibustier de plus à bord du *Red Blood*

Un brusque silence s'établit où l'on n'entendit plus que les dents des marins qui claquaient. L'évêque s'efforçait de prier, les yeux clos, livide. Tous les passagers et les matelots avaient le visage tourné vers le téméraire qui osait tenir tête au pirate. Tout à coup, celui-ci déploya son corps immense et éclata de rire.

— Par le démon ! l'ami, tu me plais. Veux-tu te joindre à nous ? Tu seras notre égal, tu recevras au retour ta part de butin. Avec nous, tu seras libre et, s'il plaît au diable, bientôt riche... Réfléchis : la mort va te guetter à toute heure du jour ; mais la vie t'offrira ripaille et beuveries, de l'or et de la gloire, mais il faut savoir obéir et être capable de se battre un contre cent... Qu'en dis-tu ?

— Et si je refuse...

Les deux yeux du corsaire semblèrent encore se rapprocher. D'un geste du menton, il désigna le hunier du « San-Pedro » :

— Alors, mille regrets, l'ami, c'est là-haut que tu chaufferas tes os au soleil pour la dernière fois.

Il enveloppa le jeune homme d'un regard étrange :

— Un beau garçon comme toi, entre nous, ce serait dommage.

Les mâchoires serrées, le voyageur méditait, le front courbé vers le pont. Le pirate frappa du pied avec colère :

— Tu es bien long à te décider, camarade... regarde, mes hommes commencent à s'étonner de ma patience.

De fait, les flibustiers béaient de stupeur devant leur chef, comme devant un spectacle surprenant. Ils ne pouvaient en croire leurs yeux. Soudain, le voyageur releva la tête d'un mouvement qui rejeta en arrière ses cheveux blonds.

— Soit, dit-il, j'accepte...

Le rire du pirate tonna de nouveau :

— J'en étais sûr... Ton nom ?

— Read... John Read... natif de...

Le forban tendit sa large paume où la main fluette du jeune homme disparut :

— Eh bien ! John Read, tu es désormais des nôtres.

A ce moment, les deux flibustiers qui étaient partis en exploration dans la cale reparurent.

L'un des deux hommes cligna de l'œil et, s'approchant, lui murmura quelques mots à l'oreille A mesure qu'il parlait, le visage du forban se convulsait de jubilation :

— Des milliers de balles de toile de coton, dis-tu ? De la poudre, des fusils, des vins, des liqueurs ! Par le Grand Cornu, mes camarades, voilà une journée qui commence bien, tâchons de la terminer de même.

D'un geste, il rassembla ses hommes autour de lui :

— Vingt d'entre vous vont demeurer ici pour assurer la conduite du navire. Vous vous adjoindrez une trentaine de matelots du bord. Tâchez de choisir les moins stupides... Les autres, ainsi que les soldats, s'embarqueront dans les canots avec un jour de vivres... pas d'armes, bien entendu, pas même un canif ! La terre n'est pas loin, mais les requins de ces parages ont les dents longues, il s'agira de souquer ferme, les gars !

— Et le capitaine, chef ? demanda une voix.

— Il suivra ses hommes.

— Le lieutenant ?

— Nous réglerons son sort tout à l'heure...

Ayant ainsi parlé, le grand flibustier se dirigea vers le groupe des prêtres et des passagers qui reculèrent jusqu'à la lisse. Arrivé devant eux, il ôta son large feutre, salua avec élégance et parla avec civilité :

— Monseigneur, mes Pères, nobles dames et seigneurs, permettez-moi de vous offrir l'hospitalité à bord de notre navire, le « Red-Blood », que vous voyez là-bas et qui sera fier de vous accueillir... Je suis au regret de vous arracher à vos habitudes, mais vos augustes personnes me sont tout à coup devenues précieuses à l'égal de leur pesant d'or...

Puis, se tournant vers le jeune homme :

— Allons, viens John Read !

Comme il s'apprêtait à quitter le château, un flibustier se dressa devant lui et lui désigna le lieutenant qui gisait affalé sur le plancher.

— Et celui-là, que doit-on en faire ?

Le pirate abaissa lentement son regard sur le tas de chair qui s'étalait à ses pieds, presque privé de sentiment par l'épouvante. Une moue lui retroussa la narine :

— Ce couard mérite une leçon... Apprends-lui que ce n'est pas avec la langue qu'on se défend... Mais attends que nous nous soyons un peu éloignés... Par le Grand Cornu, il convient de ménager les nerfs de ces dames.

John Read et le forban s'embarquèrent les derniers dans la chaloupe qui fila aussitôt vers le « Red-Blood ». Le flibustier laissa tomber sa formidable griffe sur l'épaule de son compagnon qui ploya les genoux.

— Tu disais être venu aux Iles pour y chercher fortune, avoue que tu l'as rencontrée plus tôt que tu ne le pensais, et c'est nous qui te l'offrons, bons et braves gentilshommes de fortune, ainsi que le peuple nous appelle dans sa sagesse ; gentilshommes, à la vérité nous le sommes par le courage.

Et, désignant avec fierté le « Red-Blood », crêté du pavillon noir à tête de mort :

— Voilà notre fief et notre château, et là-haut flotte notre blason... Rien ne nous manque pour être les égaux des plus nobles et des plus puissants.

A ce moment, des hurlements épouvantables s'élevèrent du « San-Pedro ». John Read vit passer devant ses yeux l'image de l'horrible supplice infligé au lieutenant du vaisseau espagnol ; le pirate daigna sourire :

— Ce n'est rien, Read, rien qu'un petit intermède propre à entretenir la bonne humeur de mes hommes... Tu assisteras à bien d'autres divertissements.

(A suivre)

DEMAIN : John Read bien reçu par Fred et mal reçu par Charles.

La liberté de l'Enseignement ne sera pas incluse dans la Déclaration des Droits

Paris, 15 mars. — Poursuivant la discussion de la Déclaration des Droits, la Constituante a repris le débat sur les amendements déposés à propos de la liberté de l'Enseignement.

M. Georges Cogniot (comm.) ne croit pas que le principe de la liberté de l'Enseignement soit à sa place dans la Déclaration. Ce serait l'origine d'interprétations dangereuses.

Sur le fond de la question, M. Cogniot conteste le droit naturel de la famille sur l'enfant.

— N'y a-t-il pas aussi un droit de l'enfant ? Et le droit du corps social de protéger l'individu encore incapable ?

Au nom du M.R.P., M. Maurice Schumann remarque qu'il y a contradiction en logique à opposer les droits du père et ceux de l'enfant.

« Il importe de tenir compte du souffle nouveau qui passe sur de nombreuses fractions de l'opinion française sincèrement désireuses de mettre fin aux oppositions passées. En inscrivant dans leur œuvre la liberté de l'Enseignement, les Constituants ont l'occasion de sceller l'union de tous les Français.

Finalement, la disjonction des amendements du M.R.P. aux articles 14 et 24 de la Déclaration est adoptée par 321 voix contre 222, sur 543 votants.

Le principe de la liberté de l'Enseignement ne sera donc pas inscrit dans la Déclaration des Droits.

La Confédération des Cadres menace de faire grève

Paris, 15 mars. — **La Confédération Générale des Cadres a décidé, pour le 25 mars, une grève générale, au cas où le Gouvernement n'aurait pas apporté de solution aux problèmes posés par les Cadres.**

Le maire de Metz « citoyen d'honneur » d'une tribu apache

Dallas (Texas) 15 mars. — *M. Hocquard, maire de Metz invité au Texas par la division américaine qui libéra sa ville, a visité une tribu indienne de 7.000 âmes. Le chef de la tribu a confié le maire de la parure à plumes rouges et blanches que les guerriers mettaient autrefois pour combattre.*

Par ce geste symbolique, un Français faisait désormais partie d'une tribu apache. En son honneur, les danses traditionnelles ont eu lieu.

Monstrueux émule de Landru

Le Dr. Petiot *répondra lundi* de 63 crimes

Le Docteur Petiot, menottes aux mains.

Paris, 15 mars. — Le 11 mars 1944 d'un hôtel particulier situé 21, rue Lesueur, une épaisse fumée s'élevait, accompagnée d'une insupportable odeur de chair brûlée. Un voisin alerta la police. Les pompiers appelés à leur tour sur les lieux pénétrèrent dans l'hôtel, qui était inhabité, et découvrirent dans la cave un véritable charnier : une chaudière chauffée à blanc, dans laquelle brûlaient des chairs humaines. Dix corps purent être immédiatement identifiés. Par la suite, la découverte de nombreux ossements devait prouver que le nombre des victimes du sinistre docteur était beaucoup plus élevé. On croit qu'il aurait atteint l'effroyable chiffre de 63.

Tandis que la police poursuivait la perquisition, Petiot arriva rue Lesueur à bicyclette. Se faisant passer pour le frère du propriétaire de l'immeuble, il se fit conduire jusqu'à la cave. Là, il contempla le spectacle et déclarant mystérieusement à un agent qu'il « risquait sa tête », il disparut avant que les policiers stupéfaits, aient fait le moindre geste.

L'enquête, commencée aussitôt, amenait chaque jour la découverte d'un nouveau crime. Mais le meurtrier lui, restait introuvable.

Le 31 mars, chez un ami du frère de Petiot, la police découvrait trente-neuf valises contenant du linge et des vêtements qui avaient vraisemblablement appartenu aux victimes de la rue Lesueur.

Ces découvertes, auxquelles vinrent s'ajouter de nombreux témoignages, permettaient peu à peu la reconstitution du drame : Petiot prétendait faire passer en zone libre des Français traqués par la Gestapo. Il s'adressait de préférence à de riches israélites, auxquels il recommandait d'emporter avec eux le plus d'argent et le plus de bijoux possible.

Le jour du « départ » il leur donnait rendez-vous à l'hôtel de la rue Lesueur, dont les malheureux ne ressortaient jamais.

L'affaire Petiot rebondit le 31 octobre 1944. Ce jour-là, un certain « capitaine Valery », qui se disait membre des Milices patriotiques et qui portait sur lui un très grand nombre d'ordres de mission et de laissez-passer en blanc, fut appréhendé à la station de métro « Saint-Mandé ». La police ne tarda pas à découvrir que Petiot et Valery n'étaient qu'un seul et même personnage.

Ainsi se présente une affaire dont personne en France n'a perdu le souvenir et qui va être appelée lundi prochain devant les Assises de la Seine. Il est fort possible que ce procès réserve encore de grosses surprises. Il est certain qu'il passionnera encore l'opinion. Vingt audiences au moins sont prévues.

DIMANCHE LUNDI 17 18 MARS 1946
6e ANNEE. — NUMERO 531
100, rue Réaumur, Paris (2me)
Téléph.: GUT. 80-60 - GUT 88-00
LE NUMERO : 2 FRANCS
PRIX DE L'ABONNEMENT
3 mois, 140 fr.; 6 mois, 260 fr.
C. C. P. Paris 28.307.

LE QUOTIDIEN DE PARIS
A paru clandestinement depuis 1941

Franc-Tireur

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

Edition de 5 heures

B

Ventre affamé n'a pas d'oseille

L'ANGOISSANT PROBLÈME DES SALAIRES ET DES PRIX

Produire plus, gagner davantage
Mais surtout manger à sa faim !

Quand donc engagera-t-on la bataille du ravitaillement ?

Dire aux travailleurs : « Plus vous produirez, plus vous gagnerez », c'est inciter les ouvriers à un meilleur rendement, puisque de ce rendement dépendront de meilleurs salaires.

Le principe est juste : à chacun selon ses œuvres.

Mais encore faut-il que les ouvriers de chaque entreprise aient leur mot à dire dans le programme et les méthodes de production.

Et cela pose le problème du contrôle ouvrier.

Nous connaissons un certain nombre d'entreprises où ce contrôle fonctionne déjà, et dans lesquelles les ouvriers ont imposé des méthodes de travail plus rationnelles. Le résultat c'est que les prix de revient ont pu être abaissés et la production à la fois augmentée et améliorée.

L'essentiel c'est de faire confiance à la classe ouvrière, à son esprit d'initiative, à sa capacité, à son sens des responsabilités.

C'est ce que le patronat de droit divin s'est toujours refusé à admettre.

Et c'est pourquoi il faut étendre davantage le secteur des nationalisations, afin d'éliminer la part prépondérante du capital dans toutes les industries-clés.

Mais, d'autre part, l'Etat et les pouvoirs publics doivent démontrer par autre chose que des paroles l'intérêt qu'ils portent à ceux qui détiennent entre leurs mains le salut de la nation.

Ce n'est pas tout de promettre aux travailleurs des salaires proportionnés à leur rendement.

Il faut que l'élévation des salaires aboutisse à une amélioration réelle des conditions d'existence des salariés.

— A quoi bon gagner davantage, si je ne puis pas acheter davantage ?

...Et surtout si je ne puis trouver, à des prix normaux, de la viande, des pommes de terre, du beurre, du sucre, des vêtements, des chaussures, des meubles, un logement !

Or il faut le dire parce que c'est vrai. Le ravitaillement des salariés des villes est un scandale permanent.

Rien sur les marchés, rien dans les boutiques. Les trois quarts des produits envoyés par les producteurs agricoles se volatilisent en cours de route. Où va la viande, où va le poisson, où vont les œufs, où vont les légumes ? Ah ! si, attendez, il y a des ananas à six cents francs le kilo !

Jamais le marché noir n'a connu des jours plus prospères.

Et jamais aussi autant de barrières paperassières, autant d'obstacles infranchissables n'ont été élevés entre le producteur et le consommateur.

C'est une faillite absolue du contrôle, parce que le contrôle, en se multipliant à l'infini, se détruit lui-même.

Les stocks s'accumulent et pourrissent : ou alors ils disparaissent par wagons entiers pour entrer dans le cycle de ce fameux marché « parallèle ».

Et, tandis que les bureaux se rejettent les responsabilités, s'empoignent et se chamaillent, le pauvre bougre qui n'a pour vivre que son salaire ou son traitement crève de faim et est honteusement exploité par le commerçant sans scrupules qui se fournit au « noir ».

Le drame est là : d'un côté des travailleurs pleins de bonne volonté, disposés à fournir un labeur plus intense, à produire davantage.

Et, de l'autre côté, des pouvoirs publics impuissants à assurer à ces travailleurs ne serait-ce que le minimum de denrées indispensables à leur existence.

Il faut que cela cesse. Et cela peut cesser pour peu que le gouvernement s'attelle sérieusement au problème du ravitaillement.

Nous en avons assez du sabre de bois de M. Longchambon. Il n'effraye aucun accapareur.

C'est dans l'effrayante bureaucratie de son ministère que réside le mal. C'est là qu'il faut porter le fer.

Produire, d'accord. Mais aussi manger.

Marcel FOURRIER.

FAUTE DE JURÉS

Le procès Charbin est renvoyé

C'est lui aussi un des premiers de la bande Pétain, Charbin, qui fut secrétaire d'Etat au Ravitaillement de Vichy.

Celui-là n'encourt que l'indignité nationale.

Mais on n'est pas arrivé à le juger hier. Il y eut deux heures d'audience, quand deux jurés indisposés demandèrent à s'en aller. On fit appel aux jurés suppléants. Mais ils n'étaient plus là.

Et M. Noguères, très déçu, fut bien forcé de renvoyer.

Ainsi le dossier de l'ancien secrétaire au Ravitaillement n'a pu être honoré cette fois.

Mais Charbin n'a nul besoin d'attendre pour être déshonoré.

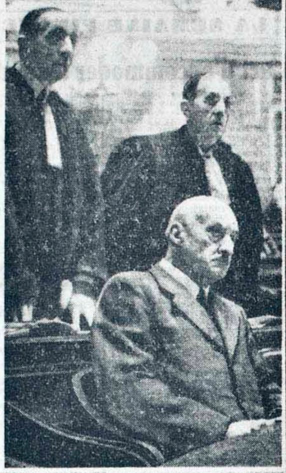

Lundi, aux assises de la Seine
L'AFFAIRE DE LA RUE LE SUEUR

PETIOT
l'inutile vedette

ÇA recommence ! Comme si, une fois de plus, rien ne s'était passé. On va encombrer des colonnes de papier avec des histoires de sanie et de boue. On va retrouver ces salles bondées et moites, haletantes autour d'un assassin. D'un assassin comme un autre. Déjà l'on nous raconte son état d'âme et ses bons mots, on met au point la chronique scandaleuse d'un procès destiné à exciter un malsain intérêt, on recueille complaisamment indiscrétions, révélations...

Vraiment, de quoi a-t-on l'air ?

Nous ne sommes ni bégueules, ni moralistes, ni professeurs de vertu.

Mais nous avons tout de même une certaine idée de la responsabilité de la presse dans la vie d'un peuple.

Nous espérions ne plus revoir ça. Il nous souvient de ce procès Weidmann où un public de choix se pressait, langue pendante, comme des chiens.

Que la justice se fasse publiquement et qu'on en parle, bien sûr !

Mais aujourd'hui, après Hitler, après le drame et l'horreur à l'échelle mondiale, quand durent encore tant de souffrances, après tant de héros et de martyrs, cette publicité, cette vedette qu'on donne à un Petiot nous stupéfie et nous écœure.

Non ! ce n'est pas pour ça qu'on a chassé la presse pourrie ! Pour lire, par exemple, en gros titre, chez un confrère du soir : « Petiot, tueur génial » (sic). Voilà où l'on trouve du génie.

Il y a toujours dans le public des gens qui aiment ça. Mais ce n'est pas une raison pour flatter ce genre de goût, voire même le susciter.

Nous sombrons à nouveau dans la prose sordide des plus bas feuilletons.

Comme si les hommes n'en avaient pas vu d'autres ! Comme si le sadique assassin de 63 personnes pouvait avoir quelque importance par rapport aux monstres historiques et connus.

A grossir ainsi un crapuleux fait divers, dirait-on pas qu'on s'attache à estomper ce qui compte, ce qui frémit et ce qui saigne encore chez tous les peuples ? On étalera l'affaire Petiot pendant qu'on mettra en veilleuse la plus grande affaire criminelle de l'histoire, celle qui se juge à Nuremberg.

Gœring, les nazis et leurs Dachau, leurs chambres à gaz, leurs fours, leur sadisme géant, c'est déjà vieux, ce n'est plus actuel, c'est classé... Et pour beaucoup, « c'est de la politique »...

Tandis que la chaudière de la rue Lesueur, vous comprenez, c'est du neuf, du pittoresque.

Tous ces charniers de l'hitlérisme, tous ces carnages et ces tortures, ça fatigue, ça énerve à la fin.

Un beau crime parisien, ça détend.

Et ça permet de réduire à leur juste valeur des incidents futiles comme le procès de Nuremberg, la bombe atomique, la paix incertaine, la lutte pour le pain et la justice, les villes en ruine et les peuples exsangues.

Petiot, c'est plus drôle.

Eh bien ! Tout en faisant son rôle d'informateur, *Franc-Tireur* est bien décidé à ne point verser dans ce trouble climat d'une époque révolue.

Merci beaucoup. En fait de bourreaux et de tueurs, nous avons eu beaucoup mieux que Petiot.

Le temps presse, la place manque.

Remisez la vedette ! Elle n'est plus de saison.

Georges ALTMAN.

EN DEUXIEME PAGE :
Un assassin comme les autres

L'avion a été plaqué au sol...

VOLS SUD

Reportage de F.-J. ARMORIN

— Ensablés à Polignac ? Hier, nous avons été très inquiets, et c'est seulement dans la nuit que nous avons appris que vous étiez restés là-bas. Ici, les feux sont restés allumés jusqu'à ce moment-là sur le terrain... Vous avez été entendus un moment par l'avion repartant sur Ouargla et puis, plus rien... A 16 heures 10, on nous a passé par gonio que vous partiez. Flatters ne savait rien... Nous avons alerté tout le monde. »

C'est Favergeat, le capitaine commandant à Rhât, qui parle. Nous avions survolé son oasis, annexé aux Italiens, aux lisières de Tripolitaine. Derrière l'éperon rocheux où s'adosse le vieux fort turc de briques enchâssé dans les gourbis, les grands cercles de pierre des tombes des hommes mésolithiques tracent encore sur le sable leurs messages mystérieux.

Au grondement de ses moteurs, Lafond, le pilote, a tourné deux fois au-dessus de la ville.

— C'est là que j'ai fait ma première reconnaissance de la guerre ! crie-t-il, et c'est vrai, leur D.C.A. tirait bien. J'ai même pris un éclat dans les plans.

Les flocons noirs se sont évanouis maintenant. Sur le grand fort italien bâti en pierres de taille — au fond du désert, ils avaient su garder la tradition romaine — une date : 25 janvier 1943. Celle de la prise de la ville. Et dans le dos du goumier targui voilé qui présente les armes, cette devise est restée gravée, oubliée, au flanc de la poterne :

« *Noi tireremo diritto !* » « Nous, nous tirerons droit ! »

Fort-Charlet

Et le retard s'accentue... de Rhât à Fort-Charlet, au-dessus de l'Adrar Tin Kahéouat — les chameaux mettent quatre jours à faire le parcours — il n'y a que soixante minutes de Junker. Et le terrain de Charlet est loin, à plus de 15 kilomètres du bordj. Ici, le Hoggar commence, ce grand massif saharien que les Touareg appellent l'Atakor — le nœud.

— Au delà du défilé, au sud, tu trouves la bande.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

LE CABINET D'ATHÈNES ne serait plus maître de la situation

Athènes, 16 mars. — Les employés de tramways et les cheminots ont proclamé une grève d'avertissement de vingt-quatre heures à Athènes. On s'attend à ce que les ouvriers des imprimeries se joignent au mouvement, ce qui rendrait impossible l'impression des bulletins de vote. Il est possible qu'une grève générale soit proclamée d'ici peu par les organisations ouvrières.

Les monarchistes, de leur côté, se préparent fiévreusement à s'emparer du pouvoir. Des bandes fascistes armées opèrent dans le pays.

Le correspondant du « News Chronicle » mande d'Athènes que M. Sophoulis, le président octogénaire du cabinet grec, n'est plus maître de la situation. Les autorités provinciales, noyautées ou terrorisées par les royalistes, n'obéissent plus aux ordres du gouvernement. Par contre, les chefs du « Khi » (l'organisation hitléro-monarchiste) envoient des ordres à leurs agents par la radio militaire. L'armée royaliste peut être mobilisée d'un moment à l'autre.

Selon le même correspondant, il y aurait encore environ 14.000 détenus politiques dans les prisons grecques.

Athènes applaudit à la motion de la Constituante

La motion de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée constituante demandant au gouvernement français d'intervenir en vue de l'ajournement des élections grecques a été favorablement accueillie dans les milieux démocratiques de la capitale.

CHARBON D'ABORD
déclare le Conseil du plan

La production sera portée à 65 millions de tonnes en 1950. L'Allemagne devra fournir 20 millions de tonnes par an pendant 20 ans.

Le Conseil du Plan s'est réuni, hier, pour la première fois, sous la présidence de M. Félix Gouin.

Le président du gouvernement provisoire de la République a indiqué le programme que devait appliquer la France pour assurer son redressement : « Réparer, moderniser, produire. »

Pour l'appliquer, il faut, en premier lieu, du charbon.

Le premier objectif assigné à nos houillères sera de 50 millions de tonnes en 1946, puis une élévation graduelle portera ce tonnage à 65 millions en 1950. En même temps, des méthodes nouvelles permettront d'obtenir une réduction de la consommation industrielle et la modernisation des houillères entraînera la diminution du prix de revient.

Un déficit subsistera cependant qui ne pourra être comblé que par des importations de charbon allemand. Pour l'immédiat, nous demanderons aux Alliés un supplément d'un million de tonnes par mois, à partir de juillet ; pour le futur, nous tenterons de faire incorporer dans le traité de paix une clause nous assurant 20 millions de tonnes par an pendant vingt ans.

Nos houillères nationales

Tandis que le Conseil du Plan, comme c'est son rôle, s'occupait de l'avenir, M. Lecœur, sous-secrétaire d'Etat à la Production industrielle, exposait à la presse la situation actuelle de nos houillères, dont la production atteint aujourd'hui 106 % de celle de 1938.

Les houillères nationales sont tout près actuellement du chiffre de 100.000 tonnes journalières. Le rendement par homme et par jour est, d'autre part, beaucoup plus élevé qu'il ne l'était en janvier.

Dans les cantines scolaires le repas à 12 francs

A partir de mardi, le prix du repas dans les cantines scolaires de la Seine sera porté à 12 francs.

Mais, pour les familles nécessiteuses, les caisses des écoles conservent la faculté d'accorder des gratuités entières, demies et quarts.

De quoi fumer, vraiment...
DU TABAC ? NON ...des blagues

LA Régie française des tabacs est pleine de prévenance pour les fumeurs.

Elle a commencé par augmenter leur ration.

Puisqu'elle a fait passer les deux paquets de bleues de 40 à 50 francs.

Ce qui est sa façon à elle de faire des ronds avec de la fumée.

Puis elle a délégué un chargé de mission auprès des Magasins du Louvre pour aider ceux-ci à organiser une charmante exposition, forcément rétrospective.

C'est pittoresque, coloré, instructif, agréable à la vue mais, hélas, réfractaire au toucher.

D'aimables collectionneurs, que je suppose parfaitement heureux puisqu'ils préfèrent l'aspect du contenant au parfum du contenu, ont prêté leurs pièces les plus rares.

De curieuses variétés de pots à tabac, des pipes de toutes tailles et de toutes matières, des séries de bagues de cigares ou d'emballages de scaferlati, ainsi que de vieilles factures, des enseignes de débits de tabac, des automates fumeurs, une tapisserie d'Aubusson, le portrait de Van Gogh à la pipe.

Et toute une iconographie où le crayon de Daumier et celui de Gavarni viennent au secours des bûches de la Régie pour se moquer des fumeurs.

Le tabac, annonce un panneau, est l'une des plus anciennes conquêtes de l'homme.

De vieux bouquins sous vitrine en font foi.

Traicté du Tabac ou Nicotiane, Panacée, Pétun, autrement Herbe à la Reyne... enseigne l'un, publié en 1526 à Lyon.

La tabacographie, dédiée aux tabacomanes et aux antagonistes du cigare, de la pipe et de la tabatière, par Ana-Gramme Blismon... pamphlétise l'autre, un peu plus récent.

Le plus ancien a été édité en Hollande. C'est une *descriptio medico-cheirurgica-*

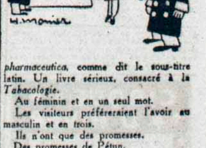

pharmaceutica, comme dit le sous-titre latin. Un livre sérieux, consacré à la *Tabacologie*.

Au féminin et en un seul mot.

Les visiteurs préféreraient l'avoir au masculin et en trois.

Ils n'ont que des promesses.

Des promesses de Pétun.

A gauche de l'entrée, machines, diagrammes et ouvrières vous démontrent comment on fait ces « voltigeurs » qui vous passeront sous le nez.

A droite, sous une énumération des divers noms donnés successivement au tabac, il y a des pots de verre contenant diverses variétés prêtes à être roulées.

Protégés non pas par des barreaux de fer, mais par un bout de ruban rouge et trois petits écriteaux : prière de ne pas toucher...

Le public passe en pressant le pas. Il a largement le temps ensuite, en tournant autour du fuseau géant qui domine l'exposition, de méditer sur les chemins qui mènent à l'arome.

Une lacune, cependant, dans cette exposition par ailleurs fort complète.

Il manque, en effet, une vitrine présentant quelques spécimens de boîtes à mégots.

L. G.

Du salaire à la "pendule" au salaire à la "bascule"

IL y a à l'heure actuelle rupture entre le pouvoir d'achat *nominal* exprimé par le salaire et le pouvoir d'achat *réel*. C'est ce que tout le monde constate depuis plusieurs mois : les salaires courent après les prix mais le pouvoir d'achat réel de chacun diminue.

Exemple : en avril 1945 l'indice des salaires professionnels était à la cote 314 tandis que l'indice des prix de détail se tenait au niveau de 325 ; l'insuffisance du pouvoir d'achat était ainsi de 11 points. Six mois plus tard l'indice des mêmes salaires se trouvait élevé à 374 mais, de son côté, l'indice officiel des prix de détail avait bondi à 500. L'insuffisance du pouvoir d'achat atteignait ainsi 126 points.

Ces quelques chiffres suffisent pour faire comprendre que l'amélioration du sort des travailleurs n'est pas uniquement dans des relèvements successifs de salaires. Elle réside dans une augmentation du volume des produits, spécialement des produits de consommation, et dans l'ajustement du salaire au prix de la vie.

Il faut donc d'abord augmenter le volume des produits. Comment le faire ?

Pour accroitre le rendement

D'abord par un meilleur équipement du pays, par une rénovation de notre outillage économique, par l'adoption de méthodes modernes de production. Rien que dans nos houillères, le rendement journalier d'un mineur pourrait être augmenté rapidement de 15 % si nos mines disposaient d'un matériel semblable à celui des charbonnages américains.

Ensuite par un meilleur aménagement du régime des salaires.

Le ministre du Travail met à l'étude trois projets de lois concernant : la création d'un « Comité du pouvoir d'achat », le rétablissement des conventions collectives et l'amélioration des salaires en fonction de l'accroissement du rendement individuel et collectif. Ce dernier projet de loi introduit une modification profonde dans la conception de la rémunération du travailleur.

Il s'agit en somme de remplacer le salaire « à la pendule » par le salaire « à la bascule ». Remplacement facile dont on connait déjà plusieurs formules, parmi lesquelles la plus simple est le salaire aux pièces, formule qui stimule la production, mais trop souvent au détriment de la qualité et de la santé du travailleur.

Plus moderne est la formule du salaire « proportionnel ».

Pour l'établissement du salaire proportionnel, quatre éléments entrent généralement en jeu :

— le salaire de base, qui est la rémunération reconnue indispensable pour que vive décemment le plus humble des travailleurs ;

— le salaire de qualification professionnelle, qui tient compte de l'habileté et de la capacité de chaque travailleur ;

— le salaire social, qui dépend du nombre des enfants et parents à la charge du salarié ;

— enfin, la part que le travailleur prend dans le développement de l'entreprise et qui est représentée par une participation au chiffre d'affaires.

Les travailleurs ont cessé d'être des manants taillables et corvéables à merci. Ils ont cessé d'être un matériel humain dont l'amortissement par l'usure est trop souvent négligé et laissé à la charge de la collectivité, cependant que le patron ne demeurait patron que parce qu'il était fils de patron enrichi.

Le paternalisme a vécu.

Le travailleur n'ignore point que, lorsque son entreprise fait faillite, lui-même est en chômage. Graduellement, il prend conscience de ses droits comme de ses devoirs.

Mais on ne peut perdre de vue qu'il ne s'agit là que d'un aménagement du salariat en régime capitaliste, alors que le socialisme veut la suppression du salariat.

RUDE.

PAS D'ALLIANCE MILITAIRE avec la Grande-Bretagne

déclare M. Byrnes

New-York, 16 mars. — Prenant la parole à un dîner de la Société des Fils de Saint-Patrick, le secrétaire d'Etat, M. Byrnes, a déclaré que le gouvernement des U.S.A. avait rejeté la suggestion faite par M. Churchill que les Etats-Unis signent un traité d'alliance militaire avec la Grande-Bretagne.

— Nous n'avons pas l'intention de rechercher notre sécurité dans une alliance militaire avec l'U.R.S.S. contre la Grande-Bretagne, a précisé M. Byrnes, ou dans une alliance militaire avec la Grande-Bretagne dirigée contre l'Union soviétique.

» En dépit des puissants courants d'opinions circulant actuellement dans le monde, il n'y a aucune raison de craindre un conflit ouvert entre notre conception de la démocratie et un autre idéal politique. »

Sauvez Rome et l'Alsace

A quand la déclaration des Droits de l'homme et du clergé alsacien ?

A l'idée que l'article 13 de notre déclaration des droits de l'être humain, cet article qui proclame le principe de la laïcité pourrait être appliqué sur les bords du Rhin, et qu'il pourrait être porté atteinte aux congrégations enseignantes, l'évêque de Strasbourg voit rouge.

Ce qui, en ces temps de promotions cardinalices, est, somme toute, fort naturel.

Son Excellence affirme que la question du concordat ne peut être réglée qu'en accord avec Rome. Autrement dit, entre Paris et Strasbourg, c'est Rome qui arbitrera.

Elle ajoute : « La France nous a donné sa parole que notre statut scolaire ne serait modifié qu'en accord avec nous, et qu'on ne nous ferait pas violence. »

Comme si la France avait conclu un traité avec un pays étranger, l'Alsace.

Et Mgr Weber, chef des catholiques alsaciens et fonctionnaire rétribué par l'Etat français, de conclure :

« J'ose espérer que le gouvernement de la République et l'Assemblée ne voudront pas ressusciter le « malaise alsacien-lorrain » qui n'a fait que trop de mal à notre pays. »

A quelques semaines du referendum, ce chantage à l'autonomisme exhale une drôle d'odeur à la fois de cuisine électorale et d'encens.

J. B.

Washington, 16 mars. — La grande centrale ouvrière américaine C.I.O. a demandé au département d'Etat de rompre immédiatement les relations diplomatiques avec l'Espagne et de soutenir la France dans l'affaire Franco à l'O.N.U.

CHURCHILL : "Je ne crois pas la guerre inévitable"

New-York, 16 mars. — Niant avoir préconisé une alliance militaire anglo-américaine, M. Churchill a déclaré qu'il est du devoir de l'O.N.U. d'éprouver sa résistance contre « la pression » soviétique.

Selon lui, la Russie n'est pas de bonne foi avec la Turquie et l'Iran et il a conseillé au gouvernement de Moscou de se contenter « de ses magnifiques gains de la guerre ».

— Je ne crois pas que la guerre soit inévitable ou imminente, a-t-il ajouté devant les deux mille personnes qui assistaient au banquet du Waldorf Astoria. Je ne crois pas que les dirigeants actuels de la Russie souhaitent la guerre à présent.

Ceci dit, M. Churchill a déclaré « ne pas retirer ni modifier un seul mot » de ce qu'il avait dit à Fulton.

Sous le contrôle des autorités alliées, une école de police a été ouverte à Berlin pour la constitution d'une force de quinze mille hommes. Ceux-ci ne doivent pas avoir appartenu au parti nazi ou ont été pris parmi des victimes des camps de concentration. Ils subissent un entraînement complet où le jiu-jitsu fait partie des programmes. La nourriture distribuée quotidiennement à chaque élève représente 2.482 calories.

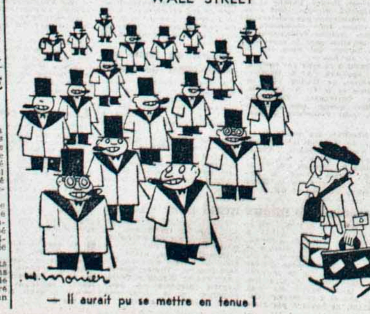

— Il aurait pu se mettre en tenue !

Franc-Parler

Le cochon fantôme

On parlait, jadis, avec admiration de cette fameuse machine, en usage à Chicago, qui transformait automatiquement les cochons en saucisses, jambons et pâtés de foie et qui pouvait marcher en sens inverse, restituant le cochon vivant.

Les services du ravitaillement de la gare aérienne de Chartres auraient — si le Huron est bien informé — fait encore mieux : d'un cochon introduit dans ses rouages, il ne serait ressorti que du néant...

Ce cochon, acheté le 13 mars par le secteur 3, pesait 160 kilos et était destiné à la nourriture de la troupe. On le tua aussitôt.

Le lendemain, il restait 30 kilos de viande.

Le surlendemain, il ne restait rien.

Pas un gramme de parc n'avait passé dans les gamelles des consommateurs de l'ordinaire...

Et voilà !

Car il est bien entendu que la forte odeur de grillade qui s'éleva, ces jours-là, des cuisines de certains officiers supérieurs de la garnison n'avait rien à voir avec cette histoire.

Réponse impayée

Le Huron ayant lancé quelques flèches soigneusement empoisonnées à l'intention du nommé Eschenhauer qui, après une brillante carrière dans l'antisémitisme et le pétainisme durant l'occupation, continue à se produire avec profit à la base aérienne d'Orly, le général Le Gentilhomme, mis en cause, lui a écrit.

Il le prie de dire que, la base aérienne d'Orly ne relevant pas de son commandement, il n'est pour rien dans cette affaire.

Le Huron l'en félicite et lui en donne acte bien volontiers.

Mais, en revanche, il attend toujours avec impatience et curiosité le démenti de l'autorité compétente.

Qui, elle, tarde singulièrement à se manifester.

Aveu

En attendant, ledit Eschenhauer — si ce n'est lui, c'est donc quelqu'un des siens — nous enjoint d'avoir à « cesser immédiatement cet odieux chantage ».

« Premier et dernier avertissement », dit le poulet.

Et c'est signé : « Un groupe d'antijuifs ».

Eh bien !... qu'avons-nous dit d'autre ?

On remet ça

Le 8 septembre 1945 un officier français en occupation en Allemagne était arrêté pour « escroquerie ».

La « plaignante » était la fille d'un général nazi, ancien agent de la Propagandastaffel en France.

Jusqu'au mois de novembre il resta en forteresse sans être interrogé.

A cette date un écho du Huron, exposant son cas, eut un effet magique : le prisonnier fut immédiatement mis en liberté.

Le Huron ne croyant pas être tenu en grande sympathie par la justice militaire, il ne pouvait s'agir de complaisance de sa part.

Or, aujourd'hui, le même officier est de nouveau arrêté, enfermé au Cherche-Midi et sur le point d'être transféré en Allemagne sans que, pendant ce temps, l'enquête ait avancé d'un pas.

Ça lui apprendra, bien entendu, à n'avoir pas seulement été milicien ou agent de la Gestapo !

Mais le Huron qui, lui aussi, sait être tenace, rejette son tomahawk dans la balance.

Attendons le résultat...

« L'AURORE » ET SON GUERIN

Voici un soldat français vu par le salopard Raoul Guérin (Aurore du 15 mars) :

Et voici maintenant les deux Fridolins du même Raoul Guérin, dans la brochure infâme qu'il fit paraître sous l'occupation :

A quelques détails près, c'est la même silhouette...

Raoul Guérin voit d'un même œil les soldats allemands de juillet 1940 et les trouffions français de 1946.

C'est un lecteur de L'Aurore, indigné, qui nous fait observer la ressemblance.

Détail savoureux : L'Aurore, dans la colonne voisine de celle où figure ce dessin, reproche à M. Joseph Denais une lettre écrite par lui en mai 1941 et dans laquelle il affirmait des sentiments antisémites.

Cette lettre est ignoble, en effet.

Mais pas plus que la brochure de Raoul Guérin, collaborateur de L'Aurore et protégé de M. Robert Lazurick.

« THE RIGHT MAN »

Un qui commence à devenir démocrate républicain, francophile et tout, c'est le nommé Schmidt, ancien chef de la Gestapo de Colombes.

Cet honorable personnage, resté en France après la libération, fut arrêté en juillet dernier, en possession d'un émetteur de radio à l'aide duquel il expédiait aux petits copains d'Espagne des messages de la nature qu'on devine.

Depuis lors, il était à Fresnes.

Mais, ces jours-ci, il est fort question de le libérer — si ce n'est déjà fait.

Pourquoi ?

Parce que nos services d'espionnage (sic) ont besoin d'un agent sûr, dévoué, éprouvé, connaissant bien la question pour l'envoyer voir ce qui se passe outre-Pyrénées.

Alors, on a pensé au cher vieux Schmidt.

Cela vous semble tout naturel, n'est-ce pas ?

Et à lui aussi, d'ailleurs.

Il est même tout disposé à prêter serment.

A qui on voudra.

Le Huron.

Lundi, aux assises de la Seine
L'AFFAIRE DE LA RUE LE SUEUR

PETIOT
l'inutile vedette

Ça recommence ! Comme si, une fois de plus, rien ne s'était passé. On va encombrer des colonnes de papier avec des histoires de sanie et de boue. On va retrouver ces salles bondées et moites, haletantes autour d'un assassin. D'un assassin comme un autre. Déjà l'on nous raconte son état d'âme et ses bons mots, on met au point la chronique scandaleuse d'un procès destiné à exciter un malsain intérêt, on recueille complaisamment indiscrétions, révélations...

Vraiment, de quoi a-t-on l'air ?

Nous ne sommes ni bégueules, ni moralistes, ni professeurs de vertu.

Mais nous avons tout de même une certaine idée de la responsabilité de la presse dans la vie d'un peuple.

Nous espérions ne plus revoir ça. Il nous souvient de ce procès Weidmann où un public de choix se pressait, langue pendante, comme des chiens.

Que la justice se fasse publiquement et qu'on en parle, bien sûr !

Mais aujourd'hui, après Hitler, après le drame et l'horreur à l'échelle mondiale, quand durent encore tant de souffrances, après tant de héros et de martyrs, cette publicité, cette vedette qu'on donne à un Petiot nous stupéfie et nous écœure.

Non ! ce n'est pas pour ça qu'on a chassé la presse pourrie ! Pour lire, par exemple, en gros titre, chez un confrère du soir : « Petiot, tueur génial » (*sic*). Voilà où l'on trouve du génie.

Il y a toujours dans le public des gens qui aiment ça. Mais ce n'est pas une raison pour flatter ce genre de goût, voire même le susciter.

Nous sombrons à nouveau dans la prose sordide des plus bas feuilletons.

Comme si les hommes n'en avaient pas vu d'autres ! Comme si le sadique assassin de 63 personnes pouvait avoir quelque importance par rapport aux monstres historiques et connus.

A grossir ainsi un crapuleux fait divers, dirait-on pas qu'on s'attache à estomper ce qui compte, ce qui frémit et ce qui saigne encore chez tous les peuples ? On étalera l'affaire Petiot pendant qu'on mettra en veilleuse la plus grande affaire criminelle de l'histoire, celle qui se juge à Nuremberg.

Gœring, les nazis et leurs Dachau, leurs chambres à gaz, leurs fours, leur sadisme géant, c'est déjà vieux, ce n'est plus actuel, c'est classé... Et pour beaucoup, « c'est de la politique »...

Tandis que la chaudière de la rue Lesueur, vous comprenez, c'est du neuf, du pittoresque.

Tous ces charniers de l'hitlérisme, tous ces carnages et ces tortures, ça fatigue, ça énerve à la fin.

Un beau crime parisien, ça détend.

Et ça permet de réduire à leur juste valeur des incidents futiles comme le procès de Nuremberg, la bombe atomique, la paix incertaine, la lutte pour le pain et la justice, les villes en ruine et les peuples exsangues.

Petiot, c'est plus drôle.

Eh bien ! Tout en faisant son rôle d'informateur, *Franc-Tireur* est bien décidé à ne point verser dans ce trouble climat d'une époque révolue.

Merci beaucoup. En fait de bourreaux et de tueurs, nous avons eu beaucoup mieux que Petiot.

Le temps presse, la place manque.

Remisez la vedette ! Elle n'est plus de saison.

Georges ALTMAN.

EN DEUXIEME PAGE :

LE CABINET
ne serait plus maît

Athènes, 15 mars. — Les employés de tramways et les cheminots ont proclamé une grève d'avertissement de vingt-quatre heures à Athènes. On s'attend à ce que les ouvriers des imprimeries se joignent au mouvement, ce qui rendrait impossible l'impression des bulletins de vote. Il est possible qu'une grève générale soit proclamée d'ici peu par les organisations ouvrières.

Les monarchistes, de leur côté, se préparent fiévreusement à s'emparer du pouvoir. Des bandes fascistes armées opèrent dans le pays.

Le correspondant du « News Chronicle » mande d'Athènes que M. Sophoulis, le président octogénaire du cabinet grec, n'est plus maître de la situation. Les autorités provinciales, noyautées ou terrorisées par les royalistes, n'obéissent plus aux ordres du gouvernement. Par contre, les chefs du « Khi » (l'organisation hitléro-monarchiste) envoient des ordres à leurs agents par la radio militaire. L'armée royaliste peut être mobilisée d'un moment à l'autre.

Selon le même correspondant, il y

Dans les cantines scolaires le repas à 12 francs

A partir de mardi, le prix du repas dans les cantines scolaires de la Seine sera porté à 12 francs.

LUNDI S'OUVRE LE PROCÈS DU DOCTEUR PETIOT

Un assassin comme les autres

C'était un enfant vicieux, cruel. Elève de l'« école sans Dieu », bien entendu. Non. Justement pas. Elève des pères... Réformé, il a déjà fait un peu de prison ; s'était établi médecin en 1922, à Villeneuve-sur-Yonne. Il réussit rapidement à être élu conseiller municipal, puis maire du pays. En 1931, il finit par être révoqué, ses concitoyens s'étant aperçus que leur maire était l'auteur de plusieurs vols : deniers de l'hospice, pneus de la mairie, huile à la gare. C'était aussi — à l'intention des amateurs de romans noirs — l'auteur de l'enlèvement de la croix du cimetière pendant la nuit de Noël...

Quelques jours plus tard, comprenne qui pourra, il est élu conseiller général. Il finit par quitter l'Yonne en 1936 pour s'installer à Paris...

Médecin marron — il « soigne » des toxicomanes et pratique l'avortement — politicien stipendié, meurtrier déjà — il a probablement assassiné sa jeune bonne Louisette et une laitière de l'Yonne — on peut s'étonner de ne point retrouver Petiot, pendant l'occupation, « chef de centaine » ou disciple du Maréchal ou tueur de la Milice... Mais il préfère se mettre à son compte. Darnand, Bonny, Lafont travaillent à la chaîne... Lui n'est qu'un artisan adroit et consciencieux.

La « ligne » de démarcation, les Juifs : cette fois, le problème est posé et ces deux éléments suffiront à Petiot pour amasser des millions et des dizaines de valises cachées à Courson qui l'accusent maintenant.

Ce n'est pas l'une des moindres bizarreries de cet assassin que d'avouer 63 victimes, alors que la police n'en identifie que 26, soit :

15 israélites, 4 souteneurs, 4 prostituées (maîtresses de ces derniers), 3 personnes mêlées à des affaires judiciaires gênantes pour Petiot.

Le « docteur » en « conteste » certaines, mais, grand seigneur, en ajoute une vingt-septième : l'une des deux femmes qui accompagnaient Jo le Boxeur.

Guschinow, l'affaire-type

L'affaire de la rue Le Sueur est d'une complexité trop grande pour qu'on l'analyse en cent lignes et le président Leser lui-même devra « grouper » les questions pour dégager les grands traits de l'interrogatoire.

Mais, pour démontrer — autant que ce soit possible — le « système » Petiot, prenons l'affaire-type : celle de Guschinow, le fourreur.

Vers la fin de 1941, cet israélite veut quitter la France. Il dit à sa femme que le docteur Petiot — dont il était le client — peut le faire « passer ». Un jour, il annonce que son départ est fixé au 2 janvier 1942. Il quitte son domicile. Il disparaît.

Petiot tient Mme Guschinow au courant :

— Votre mari est à Marseille; Casa..., Dakar...

Il lui explique aussi que les 25.000 francs demandés comme prix du voyage étaient destinés à s'assurer la complicité d'Allemands.

Guschinow n'est jamais revenu. En fait, il n'est jamais parti de la rue Le Sueur. Aujourd'hui, Petiot accuse Mme Guschinow.

La Gestapo disparaît à son tour

Les rabatteurs de Petiot (Fourrier, Pintard, Nézondet) travaillent bien et d'autres clients arrivent et disparaissent : Marthe Khaït, Mme Hotin, le docteur Brumberger, toute la famille Kneller — le père, la femme et l'enfant — et les Woolf...

Les Allemands s'en mêlent, la bande de la rue Lauriston aussi et ils commencent à envoyer des « clients » au docteur. On le comprend : la Gestapo le prenait pour un « passeur » de la Résistance et cherchait à retrouver « toute la filière jusqu'à l'Amérique du Sud »... Les naïfs.

François le Corse, Jo le Boxeur et leur femme sont supprimés, puis Adrien le Basque, de la rue des Saussaies... C'est alors que Petiot est arrêté par les Allemands.

Ils le libèrent en janvier 1944, moyennant 100.000 francs — et d'autres promesses sans doute...

C'est un détail qu'il conviendra de ne pas oublier.

Le 11 mars, vers 18 heures.

« Le sieur Marçais Jacques, 22, rue Le Sueur, avisait la police qu'une épaisse fumée d'une odeur très particulière, au surplus, ne cessait de s'élever depuis vingt-quatre heures de la cheminée de l'immeuble voisin. »

L'affaire Petiot commençait.

Le "roman" de la Résistance

Alors la Résistance ? Petiot est intelligent, il sait faire flèche de tout bois, tout lui sert dans son grand œuvre et les mois qu'il a passés à Fresnes lui ont été précieux. Ce que ses compagnons de cellule lui ont dit, il l'a retenu, exploité à fond.

...Groupe Fly-Tox...

— Mon groupe a tué 63 personnes et les exécutions avaient lieu rue Le Sueur.

Voilà... Et puis il y a Cumulo, Spécial 21, Lucien Romier, le commmissaire de police du VIIe arrondissement de Lyon... tout un fatras de «tuyaux» vrais et de bobards que Petiot utilise avec habileté. Mais l'instruction a déjà démontré la fausseté du « Petiot résistant ».

Les témoins sont nombreux. Juges et jurés iront même rue Le Sueur mercredi ou jeudi... Il faudra compter deux semaines d'audience.

Deux semaines !... Et les magistrats se plaignent d'être embouteillés...

Ainsi pendant quinze jours, les spécialistes du roman policier vont s'en donner à cœur joie, exploitant les plus bas instincts de la foule...

Ça permettra du moins à M. Longchambon de souffler...

F.-J. A.

LES VETEMENTS EN BAISSE ! ...(qu'ils disent !)

C'est comme on a l'honneur de vous le dire : les prix des vêtements ont, dans de nombreux cas, enregistré une baisse entre le 15 décembre 1945 et le 15 mars 1946.

C'est le plus sérieusement du monde que le ministère de l'Economie nationale communique que les effets de la dévaluation — qui ont entraîné une hausse, en francs, des matières premières importées — ont été compensés par l'abaissement du prix de revient consécutif à une activité accrue et par la suppression de certaines taxes.

C'est pourquoi nous ne payons plus (qui, nous, d'ailleurs?) un complet homme que 3.247 fr. 75 au lieu de 3.599 fr. 85 il y a trois mois et demi; une robe dame, 2.677 fr. 20 au lieu de 3.464 fr. 10.

Car les fonctionnaires du ministère, plongés dans leurs calculs, considèrent toujours qu'il est indispensable que les prix-limite des vêtements, que nul ne voit jamais, soient établis à un sou près.

VOLS SUD

MARDI
19
MARS 1946
6e ANNEE. — NUMERO 532
100, rue Réaumur, Paris (2me)
Téléph.: GUT. 80-60 - GUT. 88-00
LE NUMERO : 2 FRANCS
PRIX DE L'ABONNEMENT
3 mois, 140 fr.; 6 mois, 260 fr.
C. C. P. Paris 28.307.

LE QUOTIDIEN DE PARIS
A paru clandestinement depuis 1941

Franc-Tireur

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

B

Edition de 5 heures

M. Longchambon est revenu de Limoges. Pourquoi ?

SI L'ON COMMENÇAIT par supprimer le ministère du Ravitaillement !

Il y a en France un homme pour trouver « que la situation, aujourd'hui, n'est pas si mauvaise qu'on peut le penser ». C'est M. Longchambon.

Il ne parlait pas, bien entendu, du ravitaillement.

Et les bonnes gens de Limoges qui l'écoutaient, dimanche, n'en croyaient pas leurs oreilles.

M. Longchambon discourait sur l'intelligence française.

Il réserve ses explications sur les mystères de sa politique alimentaire à nos amis travaillistes, lors de son prochain voyage à Londres.

« Ah ! s'est écrié notre ministre, le ravitaillement des nations à l'alimentation déficitaire est un problème difficile. »

M. Longchambon est un ingénu.

Il a dû méditer « Candide ».

Mais, perdu dans l'enchainement des effets et des causes, il a oublié la fin de l'histoire : le « cultivons notre jardin ».

On comprend cet oubli : dans le jardin de M. Longchambon il ne poussé que des briques.

Des briques qui nous coûtent d'ailleurs les yeux de la tête.

Dix-neuf immeubles à Paris. Six cents bureaux. Vingt-cinq mille fonctionnaires. Trois milliards de francs !

C'est le ministère du Ravitaillement.

Une bonne maison.

Que M. Longchambon citera en exemple à son collègue britannique.

Peu importe que 13.000 tonnes de sucre se volatilisent à la sortie des raffineries Lebaudy. Ces 13.000 tonnes ont existé. Tant pis si les consommateurs doivent acheter leur sucre au détail 250 francs le kilo.

Peu importe que 75.000 kilos de conserves américaines aient tellement attendu sur les quais de Marseille qu'on ait dû, en définitive, les jeter à la mer.

Ces 75.000 kilos figuraient dans les registres de M. Longchambon au titre de stock de sécurité.

Ce n'est pas la faute du Ravitaillement s'ils ont pourri sur place. C'est à cause des intempéries. Il y a une nuance !

La Belgique nous propose 3.000 tonnes de carottes à 4 francs le kilo. Mais c'est la Suisse qui les achète pour nous les revendre.

La viande est taxée 100 francs le kilo. Et M. Longchambon a juré que le prix serait respecté. Aussi la viande a disparu de toutes les boucheries. Mais, si vous voulez bien la payer 150 francs le kilo, vous en trouverez dans toutes les arrière-boutiques.

Qu'avez-vous besoin de viande, quand on fait venir de Guinée, pour vous, des ananas à 1.000 francs pièce.

Pendant que 52.000 tonnes de café restent en souffrance à Madagascar ; que les dattes sèchent sur les quais des ports algériens.

Mais l'on autorise l'exportation des fruits et des primeurs à destination de l'Angleterre et de la Belgique.

Tout va très bien, dans le meilleur des ministères du Ravitaillement possible.

Mais, à part ça, la ration du Parisien est inférieure à celle du Berlinois.

Le pain manque dans la Creuse. Dans le Finistère les boulangeries vont fermer trois jours par semaine.

M. Longchambon est content, très content : « Nous pouvons faire maintenant, a-t-il dit à Limoges, une France grande et très prospère ».

Sans doute. Mais à la condition qu'il nous débarrasse du ministère du Ravitaillement, de ses 600 bureaux et de ses 25.000 fonctionnaires.

Car, enfin, pour nous distribuer environ deux kilos de carottes par jour, nous n'avons pas besoin de tellement de monde.

M. Longchambon retournera à ses chères études minéralogiques.

Et nous pourrons sans doute commencer à manger un peu mieux et un peu moins cher.

Marcel FOURRIER.

Longchambon et les pots au lait... Adieu ! veau, vache, cochon...

LE ROUGE EST MIS

Faute de pouvoir faire honorer les titres de rationnement, le ministère du Ravitaillement honore ses fonctionnaires. Le Journal officiel *nous révèle les noms de ces hommes méritants qui ont gagné la bataille de l'alimentation.*

Il se trouve parmi eux un directeur régional, deux directeurs départementaux, un directeur du transit, un sous-directeur et même, nous l'avons gardé pour la bonne bouche, un certain M. Bony, ex-secrétaire général aux Affaires économiques et au Ravitaillement.

Et là nous avouons ne plus comprendre. De deux choses l'une : ou bien ce M. Bony a brillamment réussi et alors pourquoi s'être privé de ses services ? ou bien il a échoué et alors pourquoi le décorer ?

Le ruban rouge n'est tout de même pas, qu'on sache, une fiche de consolation.

Car le mérite agricole n'a pas été jugé suffisant pour récompenser les services de nos héros ; il a paru nécessaire de leur donner la Légion d'honneur.

Ou bien serait-ce que, même en fait de décorations, on ne trouve plus de poireaux ? J. B.

AU TEMPS POUR LES CROSSES

Cardinaux et archevêques prêchent la croisade contre la neutralité scolaire

L'EPISCOPAT français vient de lancer un vibrant appel en faveur de la liberté de l'enseignement. « La liberté ou la mort ! » se sont écriés évêques et archevêques.

Le Pape, par l'intermédiaire de Mgr Gerlier, a donné sa bénédiction à ces nouveaux croisés.

Il ne leur reste plus qu'à vaincre ou à périr.

— Serait-il question, par hasard, de fermer les écoles dites libres, de supprimer les universités confessionnelles ou de conférer à l'Etat le monopole de l'instruction ?

— Vous n'y êtes pas.

— Pourquoi alors cette levée de crosses, de soutanes et de goupillons ?

— Le clergé entend s'insurger contre la décision prise par la Constituante de ne pas inscrire, dans la déclaration des Droits, la liberté de l'école privée.

— Que veulent donc archevêques et cardinaux ?

— Ils désirent que, non seulement la liberté de l'enseignement soit reconnue, mais encore qu'elle reçoive « un statut qui n'en laisse pas l'usage illusoire ou réservé aux seules familles favorisées de la richesse ».

— Ce qui veut dire ?

— Cela signifie qu'ils exigent que soient rétablies les subventions accordées aux écoles libres par le gouvernement cléricalo-fasciste de Vichy.

— En fait, si je comprends bien, Mgr Gerlier et Mgr Suhard veulent obtenir de la République une charte semblable à celle que leur avait accordée Pétain ?

— Les régimes passent, mais les principes restent.

— Ces évêques souhaiteraient-ils que se noue entre le pouvoir républicain et l'Eglise une sorte de collaboration ?

— L'Eglise est toujours prête à collaborer, a dit un jour Mgr Suhard.

Ce manifeste a, du moins, un mérite : celui d'être clair.

Il prouve, comme l'a déclaré M. Henri Teitgen à la Constituante que le M.R.P. ne prend ses mots d'ordre ni auprès des cardinaux ni à Rome.

Ce sont de toute évidence les cardinaux et le Pape qui prennent leurs mots d'ordre au M.R.P.

André SAUGER.

Voulez-vous des fruits, des légumes ? Et pas chers. En voici, mais... c'est à Bruxelles.

Ce soir PREMIÈRE des Six-Nuits

ILS manquaient au Vél' d'Hiv', pour lui rendre sa plénitude, ces « Six Jours »... Après six ans de relâche, le vaste vaisseau va s'animer de nouveau. La même multitude grouillante accourera cette année encore, recherchant le spectacle de vrai sport et ne trouvant qu'un spectacle de fête foraine.

Tandis que le crissement des pneus sur l'anneau cru de lumière témoignera de l'effort des coureurs, sprints échappées, chasses se dérouleront dans le hourvari infernal fait des hurlements du pick-up, des clameurs, lazzis et sifflets, coupés des beuglements du klaxon, des claquements du « pétard » officiel, l'un et l'autre annonciateurs de prébendes publicitaires. Un climat de bastringue...

— Une prime de 1.000 francs, deux tours. Prime offerte par M. Prosper...

Le déboulé multicolore s'ensuivra quelques secondes plus tard. Puis, dominant le vacarme, les haut-parleurs:

— A Guimbretière la prime de 1.000 francs offerte par M. Prosper.

Soyons justes ; accumulées au cours des six nuits, ces primes, même écornées, formeront finalement un assez joli pécule pour le coureur qui aura tenu le coup. Il y compte bien, d'ailleurs. Ses frais, naguère considérables, sont aujourd'hui énormes. Le matériel, les soins, la nourriture, tout cela va chiffrer...

Sur le coup de cinq heures, avec son demi-tarif, sa pipe et son casse-croûte sans viande et son camembert — pour le kil de rouge, on s'arrangera toujours — le vieux « mordu » s'installera sur les gradins, à la bonne place, pour ne rien perdre du boum, tout voir, jusqu'au premier métro.

Le vieux mordu n'est pas un mythe. Il existe, dans Paris et sa banlieue, à quelques centaines d'exemplaires. Ses compagnons d'un soir, le moment venu, auront à connaître sa tirade, toujours la même depuis vingt ans.

— Du sport, ça ! Ah ! la la ! De quoi s'marrer... Des sprints spectaculaires à heure fixe, de la bagarre sur commande, aux ordres de Berretrot, pourvoyeur de fric, marchand de sueur... De la bagarre s'allumant aux feux des diams et des pelouses pour le charme dédaigneux de ces messieurs-dames : chiqué, cinéma, combine ! C'est pas de mon jeune temps qu'on aurait vu ça.

Dédions ces propos aux jeunes, aux J3 qui, par milliers, vont garnir les gradins du Vél' d'Hiv' et « assister à ça » pour la première fois. Ils méditeront sur cette curieuse évolution des mœurs sportives depuis l'époque révolue où les jeux du vélodrome, sans être absolument olympiens, du moins sauvaient la face.

« Six Jours 46 » : compétition et boîte de nuit, sarabande cycliste dévaluée où le sport devient mercante.

R. DIGNE.

Dix-huit mars Un anniversaire : LA COMMUNE

Ne l'oublions pas, cette grande date de l'histoire révolutionnaire du vieux Paris. 18 mars 1871. Depuis cette date, d'autres drames ont secoué le monde, il y a eu beaucoup de héros, beaucoup de martyrs, bien du sang et bien des larmes. Mais s'il est un souvenir vivant dans le cœur du peuple français, et de tous les peuples, c'est celui de cette journée où les Parisiens insurgés à la fois contre l'ennemi, contre les capitulards, contre une bourgeoisie décadente, contre tous les Bazaines, soulevèrent les pavés, prirent les armes, dressèrent des barricades.

Ces visages populaires que nous avons vus à travers le Paris insurgé du mois d'août 1944, ils ressemblaient comme des frères à ces visages ouvriers que l'histoire de la Commune de Paris nous transmet à jamais.

Célébrer chaque année la Commune de Paris, c'est perpétuer à jamais ce qu'il y a de meilleur dans le peuple français, cette flamme éternelle qui s'allume toujours quand les « fausses élites » s'abandonnent, quand les professionnels du patriotisme trahissent la patrie, quand il n'y a plus pour sauver l'honneur que la rage des braves gens, pour défendre la justice que la révolte populaire qui, même battue, ne s'avoue jamais vaincue !

Franc-Parler

D'égout et des couleurs

Tout le monde est d'accord, bien entendu, avec Georges Altman et son article sur Petiot.

— Très juste ! nous écrit un lecteur.

— Bravo ! nous téléphone un autre.

Mais le Huron ne se fait pas d'illusion. Il sait bien que, cela dit, ces braves lecteurs se sont précipités, dès hier après-midi, sur les premiers comptes rendus de cette malsaine (oui, oui !), mais passionnante affaire.

C'est humain, et on ne se refait pas.

Il ne s'agit pas, aussi bien, de faire les Tartufes. Franc-Tireur *vous donnera les comptes rendus du procès, tout en essayant d'éviter, justement, cette littérature d'égout, cette débauche de superlatifs qui se manifeste déjà dans la titraille et les articles de certains confrères.*

Tenez, voulez-vous quelques exemples cueillis dans les journaux de ces jours derniers ?

« Petiot, le tueur génial » ; « Petiot, assassin scientifique » ; « Le plus grand criminel du siècle » *(et Hitler, alors ? Et le bourreau d'Auschwitz ?)*

Mais c'est Libé-soir qui décroche la timbale avec cette trouvaille :

Un criminel
de l'ère atomique

Qui dit mieux ?

A quoi rêvent les jeunes filles (suite)

Décidément, la hantise du « Grand Retour » — ou du Retour du Grand, comme on voudra — se manifeste avec une incontinence de plus en plus grande.

C'est, cette fois, au sanatorium de Pessac (Gironde), que Mlle de Miribel, toujours dévouée zélatrice de la Cause, s'est mise en vedette.

Entre un morceau de jazz et une chanteuse réaliste, au cours d'une séance donnée par les Equipes françaises, la douce enfant a prononcé une allocution bien sentie sur la nécessité de rappeler le général au pouvoir et a terminé par une Marseillaise reprise en chœur dans les meilleures traditions.

Les auditeurs forcés n'en sont encore pas revenus et se demandent toujours si cette propagande relève de quelque chose de sérieux ou tout simplement du domaine des fessées qui se perdent.

Drôle de drague

Jules Moch a visité avant-hier la ville et le port de Nantes. Le ministre des Travaux publics a été dûment piloté et documenté pour ce qui est de la reconstruction et de la reprise de l'activité maritime.

Mais on a oublié — par hasard, bien entendu — de lui parler de la drague.

Cette fameuse drague a été achetée au Canada par une de nos éminentes commissions d'achat et expédiée avec toute la pompe désirable aux ingénieurs nantais.

Qui s'aperçurent, au premier coup d'œil, que l'engin datait — pour le moins — de la guerre de l'Indépendance et qu'il n'y avait plus à espérer de lui que les preuves d'une saine bonne volonté.

Et que ce n'est pas encore grâce à lui qu'on pourrait « vider » quelques personnages qui font de leur incompétence une ostentation nettement abusive.

S.P...étaudière

M. Paul Lahaie, de Massy (Seine-et-Oise), vient de recevoir de la préfecture une petite note, datée du 20 février, qui l'avise que sa demande d'autorisation temporaire de circuler est rejetée. Motif : « Profession non prioritaire ».

« Que leur faut-il alors, demande notre correspondant, car je suis boulanger et mon S.P. devait me permettre de reprendre mes tournées. Avant la guerre, j'approvisionnais quatre dépôts que j'ai dû supprimer... Mais, en admettant même que je puisse me passer de voiture, pourquoi le droguiste, le marchand de journaux et le garçon boucher — d'ailleurs en chômage — ont-ils besoin de la leur et possèdent-ils un S.P. ? »

Comme si la logique et l'équité avaient quelque chose à voir avec les S.P., en Seine-et-Oise comme ailleurs !

Et d'ailleurs Dieu le Père lui-même n'a-t-il pas dit, ou à peu près : « Tu porteras ton pain à la sueur de ton front... »

Alors ! Le Huron.

LE PROCES DE NUREMBERG

— Répondez, Gœring !...

L'INCENDIAIRE DU REICHSTAG s'acharne à défendre ses crimes

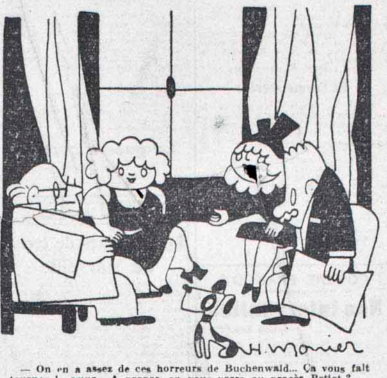

— On en a assez de ces horreurs de Buchenwald... Ça vous fait tourner le cœur... A propos, on vous verra au procès Petiot ?

Nuremberg, 18 mars. — Le vrai combat entre l'accusé et son accusateur a commencé aujourd'hui.

Gœring, à la fin de ce premier jour, n'a point touché des épaules. Le danger nazi a été pour l'Europe un danger immédiat, présent, triomphant. L'Amérique voit le mal en clinicien, nous l'éprouvons en patient.

Munich et Daladier

C'est, en quelque sorte, Daladier qui ouvre l'audience. Le défenseur de Neurath interroge Gœring : A Munich, le Führer aurait demandé: « Qu'arriverait-il si les Tchèques ne se déclaraient pas d'accord avec la question des Sudètes ? » Daladier aurait répondu alors : « Nous les y obligerions ». Est-ce exact ?

De notre envoyée spéciale
MADELEINE JACOB

— En effet, cette question a été posée, dit Gœring. Le président Daladier a répondu à peu près ce que vous venez de dire et, dans la mesure où je m'en souviens encore, je crois qu'il a insisté en disant qu'une décision aurait été prise par les grandes puissances pour maintenir la paix, que les Tchèques ne devaient pas mettre encore la paix en danger. Au cas où ils ne céderaient pas, la France et l'Angleterre ne se sentiraient plus obligées d'intervenir.

De la Syrie à Bakou

On regretta ici l'absence du général Doyen. Gœring parle des escadrilles franco-anglaises posées sur les aérodromes de Syrie, de l'armée d'Orient de Weygand.

— La France et l'Angleterre se préparaient, dit-il, à bombarder les champs pétrolifères de Bakou, pour empêcher les livraisons de pétrole à l'Allemagne. Elles se préparaient aussi à bombarder les puits de pétrole de Roumanie. Nous avons tous les documents de l'état-major français, affirme Gœring.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

En Haute Cour

YBARNEGARAY paiera ses frais de ...blanchissage

Ybarnegaray a débuté comme ministre de Pétain pour finir dans les griffes de la Gestapo.

Dans l'un des plateaux de la balance, on jeta en vrac les faits les plus hétéroclites. « Ybar » — comme l'appellent ses amis — aurait été l'un des plus chauds partisans de l'armistice. Il répond : « Les militaires du conseil disaient : « Nous ne luttons plus qu'avec des fantômes ».

Une note du chef du P. S. F. au Maroc, signée et transmise par le ministre, contient des menaces contre les éléments de gauche et dénonce l'action des parlementaires embarqués sur le *Massilia*.

Une autre note demande le contrôle racial et sanitaire, ainsi que la revision des naturalisations.

Puis viennent une série de persécutions dirigées contre des instituteurs du pays basque.

« Je vous demande de faire une enquête signalant tous les instituteurs indésirables. »

De Bayonne à Dachau

Sur l'autre plateau, Ybarnegaray plaça lui-même ses actes de résistant.

Il quitta le gouvernement après trois mois d'exercice.

— Ce n'était pas un départ, dit-il, c'était une rupture.

En avril 1941, il organisait une filière avec une équipe pour passer des patriotes.

Fin septembre 1943, la Gestapo l'arrête, ainsi que sa femme. Prison à Bayonne. Fresnes.

Détention dans un kommando dépendant de Dachau jusqu'à la libération par les hommes de Patch.

— Résistant, je suis des vôtres ! conclut Ybarnegaray en s'adressant aux jurés. Je vous confie mon sort.

Tous les témoins étaient cités par l'accusé. Amis, compagnons de captivité, ils défilèrent à la barre pendant deux heures. Le fils de l'amiral Muselier retrace dans quelles conditions les détenus révoltés firent prisonnier eux-mêmes le commandant SS du camp et délivrèrent les familles des officiers allemands ayant participé à l'attentat contre Hitler. Ybarnegaray prit part à ces expéditions.

Le procureur général Frette-Damicourt, dans une très courte intervention, déclara que le plateau de la balance inclinait en faveur de l'accusé et demanda un verdict d'acquittement. Me Aubert estima que cette plaidoirie n'était pas suffisante et parla pendant plus d'une heure.

∴

Après deux heures de délibération, la Haute Cour déclare qu'Ybarnegaray s'est rendu coupable d'indignité nationale par le fait d'avoir appartenu au gouvernement de Vichy, mais qu'il en est relevé en considération de ses actes de résistance. Il est cependant condamné aux dépens.

Le bourreau d'Auschwitz est arrêté

Hoess, le commandant nazi du camp d'Auschwitz, considéré comme un des plus grands criminels de guerre, vient enfin, après neuf mois de recherches, d'être arrêté.

Lieutenant de Himmler, il avait dirigé successivement les bagnes de Belsen, Auschwitz et Oranienburg. Il a sur la conscience la mort de plus de quatre millions de déportés.

C'est l'arrestation de sa femme, il y a quelques semaines, qui a mis les services britanniques sur sa trace. Il a été appréhendé dans une ferme du Flennsburg (frontière danoise) où il s'était réfugié un mois avant la débâcle allemande.

Aux assises de la Seine

...ET PETIOT L'ASSASSIN DIRIGE LES DÉBATS

Ce décor solennel, ces hauts plafonds dorés de la grande salle d'assises, cet appareil solennel de la Justice nous le retrouvons aujourd'hui, sans qu'il nous touche. Comme c'est loin, ces magistrats à robe rouge, ces avocats et ce procureur qui s'empoignent selon les rites et la crapuleuse, l'indésirable vedette que mitraillent les photographes et qui sourit, parce qu'on s'occupe d'elle !...

Ah ! vraiment, voilà un genre de littérature qui ne nous tente plus : l'état d'âme et le comportement des assassins, les nuits et les ennuis des tueurs... Quand simplifiera-t-on la justice en France ? Quand trouvera-t-on des magistrats qui donnent l'impression de dominer le prétoire ? On avait déjà vu dans les procès Pétain et Laval que la justice se laisse étrangement déconcerter. Mais qu'une gouape roublarde comme ce Petiot puisse tenir ainsi le haut des débats, cela ne lui donne pas plus d'importance, mais choque, et diminue le prestige nécessaire de la loi.

Une bouche serrée, une parole insolente et rageuse, des yeux durs, une noire figure cruelle, la ruse et le bagout du charlatan : on voit de ces visages dans tous les bagnes. Pas le moindre cri du cœur, pas un mouvement qui ne soit calculé. Aux aguets, à l'affût, il s'accroche aux détails, il guette le vague et les lacunes. C'est lui qui attaque, qui coupe président et procureur, qui jette de méprisants: « Laissez-moi terminer... permettez... » ou, dans les rires, cette phrase d'un élan faussement indigné :

— Ah mais ! je ne veux pas, ici, avoir l'air d'un coupable.

Une vedette ? Mais non. Un cynique cabot. Pous nous, d'ailleurs, nous n'avons jamais admis qu'il y eût des « vedettes du crime ».

On aimerait pourtant qu'il y eût quelques vedettes dans la magistrature française. Ça manque un peu.

Ce qui fait mal, dans cette audience, c'est qu'un pareil rebut d'humanité, un Petiot, ose parler de résistance, que ce trouble visage, strié de mauvaises rides, mette son masque sur le clair et pur souvenir des héros. On souhaiterait une réplique, un mot vengeur qui cloue...

Mais ce procès démarre comme on l'avait prévu, dans un climat de mélo-bouffonnerie. Un spectacle. Une misère de spectacle. Une sordide petite histoire...

Cependant qu'à Nuremberg, avec une grave et simple majesté, sans pompe désuète, s'écrit l'histoire. G. A.

Compte rendu d'audience

par F.-J. ARMORIN

— Si nous commençons comme ça, ça va mal...

— Je n'ai pas besoin de vous faire un dessin pour vous prouver que j'étais à couteaux tirés avec Flandin.

— Ça fait trois fois que je réclame la parole.

— Ne levez donc pas les bras au ciel, monsieur le président !

— Je continue, malgré cette interruption. J'ai dit à M. Gollety : « Je vous répondrai peut-être par une paire de gifles ».

— Vous feriez mieux de me demander ce que je n'ai pas fait. Ça vous sera plus facile.

Eh oui ! c'est Petiot, le tueur, qui répond ainsi au président Leser. Pendant plus de quatre heures d'audience, s'agitant devant le panneau des dizaines de valises de ses victimes, qui montent en piédestal jusque sous un buste de République en plâtre, Petiot va battre l'estrade comme un bateleur, mener l'audience à sa guise et ricaner, cependant que Me Floriot et sa pléiade de secrétaires attendent au pied des tréteaux l'heure H d'entrer en transes.

Il a fallu que sur le coup de six heures enfin Me Pierre Véron, avocat de la partie civile, un vrai résistant, lui, se lève écœuré et se décide à entamer l'interrogatoire, à le mener. Lui a su prendre Petiot, ne plus le laisser s'égarer, le tenir sur le sujet, le rejeter enfin dans son box, s'étranglant, verni de sueur.

A propos de « plastic »

Petiot, au cours de l'audience, avait parlé d'expériences au plastic qu'il avait, disait-il, faites en vallée de Chevreuse.

— Qu'est-ce que le plastic ?

Petiot, le chef du groupe « Fly-Tox », le fameux « Spécial 21 », a recommencé alors à s'égarer, répondre dans le vague. Me Véron le relance :

— Amorçage ?

Petiot s'accroche.

— Tenez, je me souviens... plusieurs camarades ont chargé une valise d'explosifs, l'ont amorcée avec des pétards à ficelle et se sont réfugiés chez moi...

— Qu'est-ce que c'est, ces pétards à ficelle ?

— Les grenades allemandes... vous savez, avec le manche...

Et il ajoute :

— Nous avons entendu l'explosion 30 minutes après...

Me Véron a bondi :

— Les grenades allemandes amorcées explosent au bout de 7 secondes !

Petiot pourra s'étrangler et Floriot demander si la Cour d'assises « va se transformer en cours de Polytechnique », il n'en reste pas moins que le premier coup vient d'être porté à l'assassin de la rue Lesueur.

Ils ne font pas le poids !

Que voulez-vous ? Les autres ne font pas le poids... Président et avocat général. Et ce n'est pas à ceux-là qui ont entendu claquer — août 1944 — quelques rafales sur les murs de la Cité d'acculer un homme supérieurement intelligent, créé pour le crime et qui leur répond — chose incompréhensible pour eux — « plastic » ou « gamon », « Groupe d'Action », « Groupe de Renseignements »...

(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

A la petite semaine

NATIONALISATION DES HOUILLÈRES et Constitution poursuivent leur chemin

Le plat de résistance du Conseil des ministres de ce matin devait être constitué par l'examen du projet d'Ambroise Croizat sur la prime au rendement, le retour aux conventions collectives et la création du Comité de pouvoir d'achat.

Mais l'accord s'étant avéré difficile à réaliser entre les Trois Grands, le président Gouin a décidé hier de modifier l'ordre du jour.

Marcel Paul présentera donc, une fois de plus, son projet de nationalisation et de monopole des combustibles minéraux solides. Et, une fois encore, il se heurtera aux « réserves » du M.R.P., nos révérends pères étant pris d'une sainte horreur pour ce qui touche de près ou de loin aux nationalisations.

Pendant que se dérouleront les délibérations ministérielles, l'Assemblée consacrera sa séance au problème de la reconstruction et à l'étude d'une réglementation des débits de boissons.

L'après-midi, elle poursuivra la discussion des articles de la Déclaration des Droits.

Jeudi matin elle poursuivra le débat sur la politique coloniale. Les séances de l'après-midi seront réservées à l'étude de la Constitution.

UN SURSIS aux débitants de boissons

L'ordonnance du 20 octobre 1945 sur la limitation des débits de boissons lésant des intérêts légitimes, un projet de loi a été déposé à la Constituante en vue d'apporter des modifications au régime en vigueur.

Pour permettre aux pouvoirs publics de procéder à un nouvel examen de la question, le délai prévu pour l'application de ce texte vient d'être prorogé pour trois mois.

CONTRIBUABLES, VOICI CE QUE VOUS PAIEREZ EN 1946 POUR L'IMPOT SUR LE REVENU

REVENU IMPOSABLE après déd. charges (intér. dettes, rentes, pens. alim., impôts)	41.000	61.000	81.000	101.000	121.000	141.000	161.000	181.000	201.000	221.000	241.000	261.000	281.000	301.000	321.000	341.000	361.000	381.000	401.000
CELIBATAIRE, DIVORCE ou VEUF sans enfant à charge	120	2.520	4.920	7.500	13.500	19.500	25.500	31.500	37.500	43.500	49.500	55.500	61.500	67.688	77.438	87.188	96.938	106.688	116.438
MARIE SANS ENF. à charge (après 3 ans de mariage)..	—	120	2.520	4.920	7.320	9.720	14.100	20.100	26.100	32.100	38.100	44.100	50.100	56.100	62.100	68.100	74.100	80.100	86.100
MARIE SANS ENF. à charge avant 3 ans mar., CELIB'' ou DIVORCE ayant 1 enf...	—	—	120	2.520	4.920	7.320	9.720	12.120	14.700	20.700	26.700	32.700	38.700	44.700	50.700	56.700	62.700	68.700	74.700
MARIE ou VEUF ayant 1 enf. à charge, CELIBATAIRE ou DIVORCE ayant 2 enf. à ch.	—	—	—	120	2.520	4.920	7.320	9.720	12.120	14.520	16.920	21.300	27.300	33.300	39.300	45.300	51.300	57.300	63.300
MARIE ou VEUF ayant 2 enf. à charge, CELIBATAIRE ou DIVORCE ayant 3 enf. à ch.	—	—	—	—	120	2.520	4.920	7.320	9.720	12.120	14.520	16.920	19.320	21.900	27.900	33.900	39.900	45.900	51.900
MARIE ou VEUF ayant 3 enf. à charge, CELIBATAIRE ou DIVORCE ayant 4 enf. à ch.	—	—	—	—	—	120	2.520	4.920	7.320	9.720	12.120	14.520	16.920	19.320	21.720	24.120	28.500	34.500	40.500

Déclaration à souscrire avant le 1er avril. Ce tableau a été établi d'après la loi de finance du 1er janvier 1946.

A PARAITRE DEMAIN

Comment faire sa déclaration d'impôt général sur le revenu

Ce calcul est fait compte tenu de l'abattement à la base de 40.000 francs ; les frais professionnels étant, naturellement, à déduire.

...ET PETIOT L'ASSASSIN DIRIGE LES DÉBATS

Ce décor solennel, ces hauts plafonds dorés de la grande salle d'assises, cet appareil solennel de la Justice nous le retrouvons aujourd'hui, sans qu'il nous touche. Comme c'est loin, ces magistrats à robe rouge, ces avocats et ce procureur qui s'empoignent selon les rites et la crapuleuse, l'indésirable vedette que mitraillent les photographes et qui sourit, parce qu'on s'occupe d'elle !...

Ah ! vraiment, voilà un genre de littérature qui ne nous tente plus : l'état d'âme et le comportement des assassins, les nuits et les ennuis des tueurs... Quand simplifiera-t-on la justice en France ? Quand trouvera-t-on des magistrats qui donnent l'impression de dominer le prétoire ? On avait déjà vu dans les procès Pétain et Laval que la justice se laisse étrangement déconcerter. Mais qu'une gouape roublarde comme ce Petiot puisse tenir ainsi le haut des débats, cela ne lui donne pas plus d'importance, mais choque, et diminue le prestige nécessaire de la loi.

Une bouche serrée, une parole insolente et rageuse, des yeux durs, une noire figure cruelle, la ruse et le bagout du charlatan : on voit de ces visages dans tous les bagnes. Pas le moindre cri du cœur, pas un mouvement qui ne soit calculé. Aux aguets, à l'affût, il s'accroche aux détails, il guette le vague et les lacunes. C'est lui qui attaque, qui coupe président et procureur, qui jette de méprisants: « Laissez-moi terminer... permettez... » ou, dans les rires, cette phrase d'un élan faussement indigné :

— Ah mais ! je ne veux pas, ici, avoir l'air d'un coupable.

Une vedette ! Mais non. Un cynique cabot. Pous nous, d'ailleurs, nous n'avons jamais admis qu'il y eût des « vedettes du crime ».

On aimerait pourtant qu'il y eût quelques vedettes dans la magistrature française. Ça manque un peu.

Ce qui fait mal, dans cette audience, c'est qu'un pareil rebut d'humanité, un Petiot, ose parler de résistance, que ce trouble visage, strié de mauvaises rides, mette son masque sur le clair et pur souvenir des héros. On souhaiterait une réplique, un mot vengeur qui cloue...

Mais ce procès démarre comme on l'avait prévu, dans un climat de mélo-bouffonnerie. Un spectacle. Une misère de spectacle. Une sordide petite histoire....

Cependant qu'à Nuremberg, avec une grave et simple majesté, sans pompe désuète, s'écrit l'histoire.

G. A.

Compte rendu d'audience

par F.-J. ARMORIN

— Si nous commençons comme ça, ça va mal...

— Je n'ai pas besoin de vous faire un dessin pour vous prouver que j'étais à couteaux tirés avec Flandin.

— Ça fait trois fois que je réclame la parole.

— Ne levez donc pas les bras au ciel, monsieur le président !

— Je continue, malgré cette interruption. J'ai dit à M. Gollety : « Je vous répondrai peut-être par une paire de gifles ».

— Vous feriez mieux de me demander ce que je n'ai pas fait. Ça vous sera plus facile.

Eh oui ! c'est Petiot, le tueur, qui répond ainsi au président Leser. Pendant plus de quatre heures d'audience, s'agitant devant le panneau des dizaines de valises de ses victimes, qui montent en piédestal jusque sous un buste de République en plâtre, Petiot va battre l'estrade comme un bateleur, mener l'audience à sa guise et ricaner, cependant que Me Floriot et sa pléiade de secrétaires attendent au pied des tréteaux l'heure H d'entrer en transes.

Il a fallu que sur le coup de six heures enfin Me Pierre Véron, avocat de la partie civile, un vrai résistant, lui, se lève écœuré et se décide à entamer l'interrogatoire, à le mener. Lui a su prendre Petiot, ne plus le laisser s'égarer, le tenir sur le sujet, le rejeter enfin dans son box, s'étranglant, verni de sueur.

A propos de « plastic »

Petiot, au cours de l'audience, avait parlé d'expériences au plastic qu'il avait, disait-il, faites en vallée de Chevreuse.

— Qu'est-ce que le plastic ?

Petiot, le chef du groupe « Fly-Tox », le fameux « Spécial 21 », a recommencé alors à s'égarer, répondre dans le vague. Me Véron le relance :

— Amorçage ?

Petiot s'accroche.

— Tenez, je me souviens... plusieurs camarades ont chargé une valise d'explosifs, l'ont amorcée avec des pétards à ficelle et se sont réfugiés chez moi...

— Qu'est-ce que c'est, ces pétards à ficelle ?

— Les grenades allemandes... vous savez, avec le manche...

Et il ajoute :

— Nous avons entendu l'explosion 30 minutes après...

Me Véron a bondi :

— Les grenades allemandes amorcées explosent au bout de 7 secondes !

Petiot pourra s'étrangler et Floriot demander si la Cour d'assises « va se transformer en cours de Polytechnique », il n'en reste pas moins que le premier coup vient d'être porté à l'assassin de la rue Lesueur.

Ils ne font pas le poids !

Que voulez-vous ? Les autres ne font pas le poids... Président et avocat général. Et ce n'est pas à ceux-là qui ont entendu claquer — août 1944 — quelques rafales sur les murs de la Cité d'acculer un homme supérieurement intelligent, créé pour le crime et qui leur répond — chose incompréhensible pour eux — « plastic » ou « gamon », « Groupe d'Action », « Groupe de Renseignements »...

(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

Aux assises de la Seine

PETIOT DISCOURT INTERROMPT, ERGOTE...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Et ce n'est pas dans un dossier qu'ils trouveront la clé de la Résistance. Il leur eût fallu quatre ans d'action pour diriger le procès. Soyons justes, à l'époque actuelle, on ne saurait vraiment leur en demander tant...

Depuis 16 mois qu'il attend — cellule 7, 7e division — le moment d'être jugé, l'homme a eu le temps de combiner sa défense, d'étudier ses attitudes.

Grande vedette blasée

Il est 13 h. 30. Peu de public... quelques jolies femmes. Les bancs de la presse débordent dans le box de l'accusé.

Il entre. Le magnésium crépite... D'un geste nonchalant, il fait un signe d'ennui aux photographes. La grande vedette quoi, si blasée... Il enlève son manteau avec lenteur, le plie en quatre. Ainsi le boxeur dans l'éclaboussement des projecteurs laisse-t-il tomber son peignoir bariolé.

— Nom, âge et profession ?

Il a l'air de s'étonner. Il est si connu... Le président Leser lui annonce que l'on va lire l'acte d'accusation. Il condescend d'un signe de tête, se rassoit.

Et cependant que le greffier énonne longuement, il se retourne, regarde les valises, semble les compter.

Il ricane, hoche la tête en apercevant dans la vitrine aux pièces à conviction, la corde et la poulie de la fosse à chaux vive.

L'autre énumère toujours.

— Cent quatre chemises, vingt et un chapeaux haut de forme, vingt-deux brosses à dents, une culotte de pyjama d'enfant.

Le contenu des valises retrouvées à Courson...

On appelle les témoins : Il y a le colonel Passy de Wavrin (D.G.E.R.), Nézondet, le docteur Paul, Eryane, Pintard, Massu, Redouté, le commissaire Pinault, l'inspecteur Poirier...

Passy n'est pas là

Dans son box, l'homme est au repos, mains tendues, les muscles prêts à jouer, décidé à bondir... On va voir.

L'avocat général Dupin se lève et annonce que de Wavrin est en mission. On s'en doutait un peu d'ailleurs...

Il y a même tant de témoins que l'on s'y perd.

Et l'interrogatoire commence... Jeunesse, études, premiers vols... Petiot ergote déjà, se défend pied à pied, pousse des pointes, réagit, balaie d'un revers « toutes ces histoires de basse police ».

Et puis Petiot commence peu à peu à prendre la direction des opérations. Et il questionne.

— Voulez-vous que nous liquidions l'histoire de la croix du cimetière ?

Il l'explique... « Clochemerle » aux assises : on se perd dans des histoires d'enterrement de religieuses, de corbillards à cheval et de tenanciers.

Le président. — Enfin... vous avez été condamné ?

Petiot lève les bras, découragé.

— Alors, si c'est une preuve suffisante pour vous...

Le docteur Knock

C'est Knock maintenant qui occupe le box.

— En effet, je pensais à mon invention de « pompe aspirante ». En cas de constipation opiniâtre, il fallait faire faire de la culture physique aux muscles de l'intestin.

Le président proteste. Et Petiot enchaîne :

— Une colique, c'est une surpression !

Il l'explique longuement pour avouer, enfin, « *qu'il a mis le livre sous le bras parce qu'il pleuvait et qu'il est parti parce qu'il était distrait !* »

La rue Lesueur ? La pièce triangulaire? Le viseur? Bagatelles...

— Je m'expliquerai, d'ailleurs, mieux sur place.

Ce n'est plus un procès... c'est un cours.

On en vient à la découverte des cadavres. Le président explique.

Petiot tranche.

— Ça ne va pas ! Je vais l'expliquer.

Alors Leser se tait et Petiot discourt.

Il découvrit, dit-il, les cadavres le 8 février en constatant que sa maison avait été bouleversée.

— J'ai trouvé que mes camarades avaient agi avec un certain sans-gêne. Ceux de la « Résistance », évidemment.

— Quels sont ces camarades ?

Et l'arme secrète

Petiot. — Nous y arriverons. Je me refuse formellement à vous donner les noms. Ces gens-là ne sont pas plus coupables que je ne le suis. Certains m'ont proposé de venir ici et j'ai dit non !

Déchaîné, il clame :

— L'épuration n'est pas faite.

Il faudra, je l'ai dit, qu'[illegible]

Me Véron se lève alors et commence le véritable interrogatoire.

Il est 6 h. 30. L'audience est terminée.

Petiot, en se rasseyant, ricane :

— Je ne suis pas fatigué, moi !

Et il dit qu'il veut continuer...

F.-J. A.

CONTRE FRANCO ?

Non intervention

répond Londres

Londres, 18 mars. — On croit savoir que, dans sa réponse à la note française sur l'Espagne, le Foreign Office a adopté une attitude semblable à celle du State Department américain. Londres entend s'en tenir à la déclaration tripartite.

S'il est vrai que l'Espagne franquiste a été un satellite de l'Axe, les Anglais remontrent qu'elle ne fut pas la seule et que personne n'a encore porté plainte contre les autres Etats européens qui ont également aidé

NI WASHINGTON, NI MOSCOU

Organe du Front National créé dans la clandestinité en février 1942
Directeur - Fondateur : Paul MONVAL
— Directeur général : — Louis COUTHEILLAS
Administration - Rédaction 29, avenue Félix-Viallet GRENOBLE. — Téléphone 2-58

LES ALLOBROGES

LE GRAND QUOTIDIEN DES ALPES ET DE LA VALLÉE DU RHÔNE

DEUX FRANCS

14 15 16 17 18

19 mars

Le « Chauffeur » de la rue Lesueur devant les Assises

PETIOT insolent prétend diriger les débats

Dans une salle archicomble la foule hue l'accusé qui veut imposer silence à l'avocat général

Paris, 18 mars. — Malgré toute l'horreur de ses crimes, Petiot, le monstrueux assassin de la rue Lesueur, n'est qu'un criminel de petite envergure si on le compare aux bourreaux qui, pendant cinq ans, répandirent le sang sur toute l'Europe. Et la chaudière du docteur est une miniature à côté des fours crématoires de Dachau, de Mauthausen et des autres camps d'extermination.

La vedette que l'on donne aujourd'hui à ce sinistre docteur est navrante à l'heure où tant de souffrances pèsent encore sur le monde. On pensait que les hommes auraient assez vu de sang et de sanie après les crimes des nazis.

Mais non. La salle des Assises était pleine au moment où a commencé le procès de cet industriel du crime. Pleine au point que les jurés n'avaient plus de place à leurs bancs et qu'ils durent rester debout dans le prétoire pendant l'appel de leur nom.

Une consigne de gare

Tout un côté de la salle d'audience est transformé en consigne de gare par les 78 malles et valises entassées sous le buste de la République; bagages ayant appartenu aux 27 victimes certaines de Petiot qui, lui, plein de forfanterie, en déclare 63.

Petiot, enchaîné à son garde, est introduit à 13 h. 45 et prend place au box des accusés. Il répond à l'interrogatoire d'identité du président, puis engage la conversation avec son avocat, Me Floriot, au moment où le greffier d'une voix monotone, commence la lecture de l'acte d'accusation. Il prolongera cet entretien pendant tout le temps que durera la lecture de ces quarante pages où sont évoqués les crimes conçus par le cerveau déréglé de cet homme qui avait tourné toute son intelligence vers le mal.

Le 11 mars 1944, vers 18 h., M. Marsais, 22, rue Lesueur, avisait la police qu'une épaisse fumée répandant une odeur fort particulière, ne cessait de s'élever, depuis 24 h., de la cheminée de l'immeuble voisin.

L'affaire Petiot venait de commencer.

Insolent, Petiot conteste tout

L'accusé veut bien interrompre sa conversation quand le président Leser commence son interrogatoire. Il examine d'abord le « curriculum vitæ » de l'accusé :

Enfant vicieux et cruel, il fit d'excellentes études chez les Pères et obtint plus tard ses diplômes de docteur en médecine. Parti au front en 1916, il fut évacué avec les pieds gelés, puis réformé en 1919.

C'est ensuite l'installation du jeune médecin à Villeneuve-sur-Yonne où il se fit une brillante clientèle. [illegible] maire, puis plus tard conseiller général, était-il, comme il l'a prétendu, l'adversaire politique de Flandin, remarque le Président ?

« Je n'ai pas besoin de vous faire un dessin, répond insolemment Petiot, pour vous faire comprendre que j'étais à couteaux tirés avec Flandin ».

Petiot conteste point par point tout ce qui figure dans le dossier.

La disparition de Louisette

Une question embarrassante est posée : Louisette, la servante de Petiot, qui était en même temps sa maîtresse, disparait.

— Est-ce vous Petiot qui l'avez fait disparaître ? Mme Fleury l'a prétendu.

Petiot répond à côté de la question :

— Mme Fleury avait l'intention d'avoir des rapports sexuels avec moi. J'avais décliné cet honneur.

Et comme l'avocat général Dupin l'interrompt, il lui jette un regard furibond et hurle :

« Voulez-vous me laisser terminer ? » Médusé, l'avocat général se tait.

Le Président vole à la rescousse. « Ne parlez pas sur ce ton ».

« Je ne veux pas avoir l'air d'un coupable » crie Petiot pendant qu'on le hue dans la salle.

En 1932, Petiot qui s'était marié, trouvant que « ça sentait le roussi » à Villeneuve-sur-Yonne, s'installait à Paris, 66, rue Caumartin.

Dernières peccadilles

Pour attirer la clientèle à son nouveau cabinet, il fit distribuer un extraordinaire prospectus promettant, notamment, des accouchements sans douleur.

Un jour, il fit à une cliente une piqûre qui a sans doute été mortelle. On constata après son départ la disparition de 77 000 francs. Une dernière peccadille enfin, avant qu'on en vienne à l'affaire de la rue Lesueur : il a volé un livre à l'étalage d'une librairie, puis proposa à l'inspecteur qui l'avait surpris, 25 fr. pour arranger l'affaire et comme l'inspecteur refusait, il faillit l'étrangler.

« J'étais en train, dit Petiot, de combiner dans mon esprit une invention. J'ai consulté ce livre et l'ai mis sous le bras par distraction »

— De quelle invention s'agissait-il ?

« D'une pompe aspirante pour combattre la constipation ? »

A la suite de cet incident, Petiot fut interné quelque temps dans un centre psychiatrique.

Un sinistre fumiste

On en arrive à la découverte de l'ossuaire de la rue Lesueur. Là, dans l'hôtel particulier que Petiot avait acheté, on découvrit calcinés dans la chaudière du chauffage central ou enfouis dans la chaux vive, dans la fosse du garage, les débris de 27 cadavres.

Petiot prétend qu'il s'agit d'agents allemands et qu'il en a exécuté 63 et non 27. Il affirme que les corps découverts rue Lesueur avaient été déposés par des camarades de la Résistance pendant que lui-même était interné à Fresnes, par les Allemands, de mai 1943 à janvier 1944.

Pressé de questions, il finit par répondre que la cellule qu'il avait fait construire pour l'exécution de ses victimes était en réalité une installation de radiothérapie. Il prétend notamment que les [illegible] trouvaient trop minces pour retenir un prisonnier.

« C'était pour empêcher les enfants d'envoyer des noyaux de pêches dans la cour ».

Le bric à brac qui a été retrouvé dans sa chambre, il l'avait acheté à l'Hôtel des ventes pour empêcher les Allemands de les emporter.

« C'est, dit-il la preuve de mes activités dans la résistance ».

Selon Petiot, après sa sortie de Fresnes, il est allé une seule fois rue Lesueur « pour voir ce qu'était devenu l'immeuble ». C'est alors qu'il vit les cadavres apportés par les fameux « camarades de la résistance ».

Comme on pouvait s'y attendre, l'accusé refuse formellement de donner les noms de ces camarades. Il ajoute même :

« Je ne donnerai pas ces noms tant que l'épuration ne sera pas faite et que des gens qui ont prêté serment à Pétain seront encore là. »

Petiot déclare ensuite qu'il a fait partie de la résistance dès l'arrivée des Allemands à Paris et qu'il a fait revenir des prisonniers d'Allemagne grâce à de faux papiers. Celui qui a fait son éducation de résistant serait venu d'Angleterre. Son nom ? Aactuellement Petiot ne veut pas le dire.

Ce n'est pas tout. Petiot se prétend l'inventeur d'armes secrètes : Un appareil pour incendier les wagons. Un engin mystérieux grâce auquel il aurait tué à distance deux motocyclistes allemands.

Comme le Président lui demande des détails, l'accusé se fâche :

« Ce n'est pas à vous que je donnerai le secret, dit-il, et je ne le donnerai pas en public. Je ne le révélerai que le jour où il faudra s'en servir [illegible].

Quand on le presse de [illegible] prétend avoir connus, Petiot ne peut invoquer que des patriotes qui sont morts, comme Brossolette.

« Quand je serai acquitté, s'écrie-t-il, je donnerai des détails sur les 63 agents de l'Allemagne que j'ai exécutés.

C'est sur cette fanfaronnade qu'est levée la première audience d'un procès qui doit durer deux semaines.

M

Vous êtes prié de bien vouloir noter que le Cabinet Médical tenu précédemment au 1er étage du 66 Rue Caumartin, par le Docteur Gomies et par le réputé Docteur Valéry lauréat de la Faculté, est désormais occupé par

le Docteur Marcel PETIOT

Diplômé par la Faculté de Médecine de Paris en 1921
Conseiller Général de l'Yonne
Ex-Interne des Hôpit. et As.
et Médecin d'Hôpit. et d'Hosp. pro-
Direct. de Clinique
Méd.-chef de l'Ofi. Médic. perm. de la Seine

Ce Cabinet Médical en plein centre de Paris vous offre toutes facilités d'accès (autobus et métro par les stations Saint-Lazare et Caumartin).

Il comprend un matériel des plus modernes et des plus perfectionnés avec Rayons X. UV. UR. Radiothérapie superficielle et profonde. Subst. Radio-Actives. Laboratoire. Galva. et Faradisation. Ionisation. Cryothérapie. Diathermie (toutes fréquences, ondes courtes à grande puissance, fièvre artificielle). Bistouri électrique. Outillage chirurgical. Ozonothérapie. Aérothérapie, etc...

Cette perfection de l'appareillage permet au DOCTEUR MARCEL PETIOT d'exercer la Médecine générale, Chirurgie et Gynécologie dans les meilleures conditions et avec toutes les ressources des plus parfaits outillages des Spécialistes.

Le Docteur Marcel PETIOT fut le promoteur en 1921-23 d'une technique parvenant à la suppression complète de la douleur dans les accouchements. Et cela sans anesthésie générale ou régionale et sans instruments plus ou moins dangereux.

Cette méthode permet de supprimer aussi la douleur dans les affections même les plus pénibles (sciatique, rhumat[illegible], névralgies, zona, névr[illegible], ulcérations [illegible]).

Le charlatan criminel savait aussi servir sa publicité. Voici le fac-similé d'un des tracts qu'il faisait distribuer dans les rues de Paris

Paris. — Le délai prévu pour l'application de l'art. 1 de l'ordonnance du 20 octobre 1945 sur la limitation des débits de boisson est prorogé pour trois mois.

RECORDMAN DE L'EVASION

Georges RÈME a une fois de plus pris le large

Georges RÈME

Toulouse, 18 mars. — Georges Rème, l'homme aux multiples évasions, a faussé une fois de plus compagnie à la police. Interpellé à la gare Matabiau, alors qu'il était porteur de quinze pneumatiques, il remit au gardien de la paix qui l'avait interpellé son stock de pneus et sa carte de textiles et disparut.

Deux ballottages EN SEINE ET SEINE-et-MARNE

Paris, 18 mars. — Deux élections complémentaires ont eu lieu hier, en Seine-et-Marne, pour le Conseil général.

A **Crécy-en-Brie**, il s'agissait de remplacer M. Bailloux (rép. indép.), dont l'élection contestée avait été annulée. Voici les résultats du scrutin :

MM. Bailloux (Rép. ind.) 2.021 voix
de Moustier (Rép. dém.) 1.350
Bechard (com.) 642
Paoletti (S. F. I. O.) 439
Gillet (M. R. P.) 366

Il y a ballottage.

A **Brie-Comte-Robert**, s'agissait de remplacer M. Arthur Chaussy, ancien député S. F. I. O., décédé. Ont obtenu :

MM. Duchelpêtre (S. F. I. O.) 1.461 voix
Rollinat (M. R. P.) 1.350
Larcilier (com.) 1.138

Il y a ballottage.

MORT de M. Joseph de Pesquidoux

Bordeaux, 18 mars. — On annonce la mort de M. Joseph de Pesquidoux, membre de l'Académie Française. Il était âgé de 76 ans. Ses obsèques seront célébrées mercredi prochain en l'église du Houga.

Jean YBARNEGARAY acquitté par la Haute Cour

Paris, 18 mars. — Pour la dernière audience de sa session, la Haute-Cour juge cet après-midi Jean Ybarnegaray, accusé d'indignité nationale pour avoir été, du 17 juin 1940 au 10 septembre 1940, membre du gouvernement de Vichy.

La Haute-Cour s'en tient aux conclusions du procureur général et prononce l'acquittement de Jean Ybarnegaray.

ALLO!.. ici les "allo"

MISERE DORÉE

Les chansonniers et les dessinateurs humoristiques ne manquent pas une occasion d'exercer leur verve sur la lessiveuse, ce coffre-fort du paysan.

Que les campagnes soient abondamment approvisionnées en billets de tous formats, nul ne le conteste, à commencer par les bénéficiaires de ce pactole. Mais à quoi sert-il ?

Ce que l'on dit moins, c'est ce qu'il en coûte aux ruraux pour subvenir à leur entretien et à celui de leurs exploitations.

Voici quelques chiffres pris au hasard : 140.000 francs pour un cheval de trait, 600.000 francs pour un gros tracteur et les engrais, quand ils en trouvent, représentent sept à huit fois leurs débours d'avant-guerre.

On comprendra mieux encore les charges du paysan quand on saura que s'il fallait la valeur de 4.900 kgs de blé pour acheter une moissonneuse-lieuse, il en faut 7.600 aujourd'hui. Avec 50 kgs de blé, il pouvait obtenir des chaussures de fatigue en 1939. L'équivalence est de 130 kgs maintenant. Un costume représentait 260 kgs contre 800 en 1946.

Or, par suite du manque d'engrais d'aliment pour le bétail, de matériel mécanique, partout le rendement a baissé dans des proportions qui rendent ce « clearing » intérieur encore plus catastrophique. Et la symbolique lessiveuse débordante de vignettes bien souvent tout aussi symboliques n'est qu'un médiocre recours contre cette misère des souliers qui n'épargne pas les chevaux quand dans certaines régions, il en coûte 500 francs pour un simple ferrage dont le prix était autrefois de 28 francs.

Si ces chiffres pouvaient rendre les citadins et les ruraux compréhensifs de leurs intérêts réciproques, bien vite ils conviendraient que tout ce qui contribue à les dresser les uns contre les autres prolonge leur détresse pour le seul profit de leurs communs exploiteurs.

Jean MAGNAUD.

Aujourd'hui commence à ZERMATT la Grande Semaine Internationale du ski

Un passage particulièrement impressionnant de la piste de descente

---

Une grande consultation des "Allobroges"

M. BEVIN refuserait-il d'agir contre Franco ?

Londres, 18 mars. — On croit savoir que la réponse britannique à la seconde note française sur l'Espagne expose les raisons pour lesquelles le gouvernement anglais ne pense pas pouvoir aller au-delà de la déclaration tripartite. La Grande-Bretagne estimerait que le régime franquiste ne fait pas courir de risques à la paix et que le Conseil de Sécurité n'a pas à intervenir.

Enfin, la réponse britannique émettrait des doutes sur l'efficacité des sanctions économiques contre l'Espagne.

FRATERNITE SYNDICALE SOVIETO-AMERICAINE

Washington, 18 mars. — La délégation du C.I.D. qui vient de rentrer d'U.R.S.S., a demandé aux Etats-Unis d'envoyer des machines à l'Union Soviétique et de faciliter les échanges commerciaux. Son rapport souligne les possibilités d'une bonne entente entre ouvriers russes et américains notamment en raison du fonctionnement parallèle des syndicats dans les deux pays.

En outre, elle note qu'actuellement, les ouvriers soviétiques travaillent 48 h. par semaine, avec un salaire de 150 % pour les heures supplémentaires.

Un nouveau serpent de mer

A 52 ans, le nageur Medro GADIOTTI couvre 302 km. à la nage en 3 jours 3 h. et 15 minutes !

Buenos-Ayres, 18 mars. — Le célèbre nageur de grand fond Pedro Gadiotti qui est âgé de 52 ans n'a pu effectuer le parcours de 328 km. à la nage qui séparent Rosario de Buenos-Ayres. Cependant, ce qui constitue un nouveau record. Gadiotti est resté dans l'eau pendant 3 jours, 3 h. et 15 minutes. — (A.F.P.)

GRAVES INONDATIONS EN AUSTRALIE

Melbourne, 18 mars. — Les inondations s'aggravent en Nouvelle Galles du Sud et dans l'Etat de Victoria. Tous les bateaux de la région, ainsi que de nombreux avions militaires participent aux opérations de sauvetage. Tous les ponts ont été noyés ou emportés par les eaux.

Les troupes françaises entrent à Hanoï

Hanoï, 18 mars. — Les troupes françaises, sous le commandement du général Leclerc, franchissant le pont Doumer, sont entrées aujourd'hui à 11 h., heure locale, à Hanoï. Un journal publie une proclamation du général Leclerc invitant la population au calme. D'ailleurs, l'atmosphère est paisible. Cependant, des Annamites font sur les murs des inscriptions réclamant «La Cochinchine annamite».

L'O. N. M. PREVOIT :

Beau temps ensoleillé avec brumes matinales. Vent variable faible. Température en légère hausse.

Gœring aurait poursuivi la lutte contre les Alliés

Nuremberg, 18 mars. — Poursuivant l'interrogatoire du chef de la Luftwaffe, le procureur Jackson demande à Gœring ce qu'il aurait fait si Hitler avait été assassiné au cours d'une révolution en Allemagne. « Je lui aurais succédé », répond simplement l'accusé. Et il ajoute que si les Alliés avaient exigé une « rédition sans conditions », il aurait certainement donné l'ordre de poursuivre la lutte.

Le procureur Jackson lit ensuite le passage du testament d'Hitler accusant Gœring de trahison. Mais celui-ci s'en défend : « C'est très pénible pour moi, dit-il, de voir que Hitler a douté de ma fidélité ».

Pour « démarrer » l'INDUSTRIE HOTELIERE a besoin d'une aide immédiate de l'Etat

- il semble bien que cette aide ne lui sera pas refusée - (V)

par Maurice ANDRÉ

LORSQU'ON a fait le tour des organisations syndicales de l'industrie hôtelière dans notre région et quand on a interrogé leurs dirigeants, on arrive à cette conclusion que, pour « démarrer » comme il est nécessaire qu'elle démarre dès cette saison, cette industrie a besoin de l'aide de l'Etat, et que cette aide soit immédiate.

Il faut payer les réquisitions

Une des principales revendications que nous avons retenues parmi toutes celles que nous ont exposées les intéressés, c'est le paiement des réquisitions.

Une partie seulement des entreprises hôtelières, qui avaient été réquisitionnées, a reçu un acompte sur le montant de l'indemnité due par l'Etat. Il reste donc à régler le solde de l'indemnité. Il reste aussi à régler le montant des dégâts occasionnés.

Tous les dossiers ayant été mis au point avec l'accord des deux parties, l'Intendance régionale de Grenoble, à qui revient la charge du règlement, serait disposée à payer... si les crédits nécessaires étaient mis à sa disposition. On souhaite donc qu'ils le soient rapidement.

Déréquisition

Il y a autre chose : à l'heure actuelle, des hôtels sont toujours réquisitionnés. Y en a-t-il qui le soient encore par l'autorité militaire ? La chose paraîtrait désormais inadmissible. Mais il existe ce qu'on appelle les « villages d'enfants », et certes l'on comprend que les pouvoirs publics attachent une importance toute particulière à la santé des petits Français.

Aussi bien n'a-t-il jamais été dans la pensée des intéressés de s'élever contre de telles réalisations, si bienfaisantes. Ce qu'ils disent, c'est que ces villages auraient pu être installés ailleurs que dans certaines stations qui étaient florissantes. N'y a-t-il pas, de ce point de vue, une politique nouvelle à adopter ? Car celle qui a été faite jusqu'à ce jour a eu pour résultat de tuer certaines stations, ou du moins de les mettre en danger de mort.

Des contingents spéciaux

Après ces deux revendications, il y a celles que les hôteliers formulent quant à l'équipement de leurs hôtels et en ce qui concerne le ravitaillement.

L'équipement ? On se doute de ce qu'il peut être, après ces années pendant lesquelles il était impossible de se procurer quoique ce soit. Qu'il s'agisse du mobilier, de la literie, du linge, de la vaisselle, de l'équipement électrique ou de l'hygiène, que de choses manquent !

A cet égard, les hôteliers demandent l'attribution de contingents spéciaux, notamment de textiles, de monnaie-matière, de linoléum.

De même, réclament-ils, pour leur ravitaillement, des contingents spéciaux de matières grasses, de pâtes, farine, pommes de terre et conserves diverses. Car, s'il s'agit de recevoir dignement les visiteurs, il importe aussi de tout mettre en œuvre pour que le ravitaillement local n'en souffre pas.

Enfin, il y a, qui se pose, la question très importante du charbon pour la cuisine. Or, pour ceci comme pour cela, tous les hôteliers sont d'accord pour déclarer que « c'est urgent et le temps presse, car la saison va être là.

Cette unanimité, on la retrouve dans un certain nombre de souhaits. Dans l'ensemble, on aimerait pouvoir constater une meilleure compréhension de la part des services du Ravitaillement, la disparition de la réglementation actuelle et un assouplissement du contrôle économique. Est-il bien indiqué de tracasser un hôtelier chez lequel on a trouvé un kilo de beurre ? Tout le monde veut la disparition du marché noir. Mais là n'est pas, semble-t-il, le vrai marché noir.

Cependant, ce qui nous a paru réconfortant, c'est que tous nos interlocuteurs se sont rencontrés pour s'élever contre les « gargotiers », de même que contre « le coup de fusil ». L'intérêt de la région, comme de l'industrie hôtelière elle-même, est que le coup de fusil soit proscrit partout et que les gargotiers aillent porter ailleurs leurs casseroles. Il est bien que ce soient les organisations professionnelles qui aient pris l'initiative de dénoncer ces individus et ces pratiques.

Quelques raisons d'espérer

Il est plusieurs villes dans notre région, qu'il est évident que l'aide de l'Etat sera nécessaire.

Mais cette aide, que l'industrie hôtelière attend de lui, l'Etat est-il disposé à la lui accorder ? Nous croyons que oui, et l'on nous a assuré que des contingents spéciaux allaient être attribués aux hôtels, tant pour les fournitures que pour les denrées.

D'autre part, au cours d'une conférence de presse qu'il a faite récemment, en présence de M. Ingrand, commissaire général au Tourisme, M. le ministre Jules Moch a assuré que d'importantes mesures allaient être prises pour assurer le démarrage de l'industrie touristique, et il a précisé que l'hôtellerie bénéficierait de dégrèvements fiscaux. C'est bien que l'on s'est désormais pénétré, en haut lieu, de l'importance de l'organisation du tourisme et de son intérêt national.

Voilà déjà quelques raisons d'espérer. Nous verrons qu'il en est d'autres. — M. A.

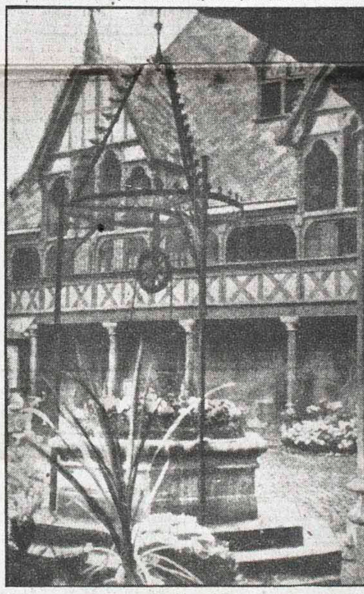

Quel pays peut, comme le nôtre, associer dans un cadre aussi prestigieux la gloire d'une architecture millénaire et la réputation universelle d'un cru qui se dispense de commentaires : les Hospices de Beaune

100.000 tonnes de blé russe SERONT AMENEES EN FRANCE PAR LES AMERICAINS

Atlantic-City, 18 mars. — A la suite de la décision du gouvernement soviétique de céder à la France cinq millions de quintaux de céréales, le gouvernement français a obtenu, par l'intermédiaire de l'U.N.R.R.A., que les Etats-Unis fournissent les moyens de transports nécessaires.

L'ordre a été donné pour que tous les Liberty Ships qui se trouvent actuellement en Mer Noire et dans la région, assurent le transport d'un premier convoi de 100.000 tonnes de blé et céréales d'U.R.S.S. vers la France.

Ces importations viendront heureusement en aide à la production nationale. On sait, en effet, que la récolte française de blé en 1945 a été la plus faible enregistrée depuis plus de 20 ans (43 millions de quintaux).

Grand récit historique inédit par Maurice BONNARD et Jean POMMIER

Mandrin — Le bandit bien-aimé (16)

Résumé des épisodes précédents

MANDRIN, condamné à mort par les juges de Grenoble, a déclaré une guerre sans merci aux Fermiers Généraux qui ont fait supplicier son frère. Il s'enrôle alors dans la troupe du fameux contrebandier Bélizard, à la frontière franco-savoyarde. Mais dans la contrebande, Mandrin recherche, plus encore que le profit, un moyen de lutter contre les gens des Fermes Générales.

— Sans doute, disait Mandrin, nous autres vivons dangereusement. Du moins, nous vivons. Mais que dire des malheureux qui de l'autre côté de la frontière, meurent littéralement de faim ? Or savez-vous à qui le peuple doit tous les maux qui l'accablent, et auxquels nous n'avons pu échapper que par l'exil ? Aux Fermiers Généraux, qui, par leurs impôts exorbitants achèvent de ruiner le pauvre monde. A leurs représentants, qui le persécutent.

» Voyez-vous mes camarades, j'ai, depuis plusieurs années, réfléchi à cette chose, et je me suis renseigné sur tout cela. Je puis vous expliquer comment les choses se passent.

» Ils sont, en France, quarante Fermiers Généraux, qui se sont réunis en une puissante Compagnie Financière. Ils paient, pour avoir ce droit, une certaine somme à l'Etat. Mais, comme ce sont des messieurs qui ont les dents longues, ils veulent que l'argent qu'ils versent leur rapporte gros. Alors, pour augmenter leurs bénéfices, ils augmentent les impôts.

» Sais-tu, Jean Bélizard, combien rapporte annuellement une charge de fermier général ? 300.000 livres environ... (1) Ça ne te dit rien, ça ?

» [illegible], Prêt-à-boire, veux-tu que je te répète ce que j'ai entendu dire ? Rien que pour installer son salon et sa salle à manger, un gros mon[illegible] de la Ferme a dépensé 400.000 livres. Et [illegible]tu pas entendu raconter l'histoire de ce Fer[illegible] Général, qui avait fait confectionner, pour [illegible] chevaux, des mangeoires d'or ? Est-ce que [illegible] n'est pas une insulte à la misère ? N'est-ce [illegible] une honte, au moment où tant de gens n'ont plus que la ressource de mendier ?

» [illegible]utez, à ces quarante voleurs, deux cents à d[illegible] cent-cinquante sous-fermiers, ceux qu'on appelle les « maltôtiers ». Ajoutez-y des légions de [illegible]alistes, de commis et d'employés... Tiens, Piémontais rien que pour l'impôt du sel — cette maudite gabelle — on emploie une armée de vingt-trois mille gapians. Or, tous ces gens-là, de quoi vivent-ils, sinon de notre misère ?

» Sans compter que tous les pourris du royaume touchent un morceau du gâteau. Ecoute, Le Camus, tu as entendu parler de la fameuse Marquise de Pompadour, qui couche avec le Roi de France ? Eh bien ! elle a sa part, chaque année !

» Savais-tu tout cela, Le Frisé ? Et savais-tu aussi que ces messieurs de la Ferme avaient leurs tribunaux à eux ? Il ne faut pas grand'chose pour être invité à comparaître devant eux, et l'on y est condamné à tous les coups. Pour un rien, ils te font donner le fouet ou ils t'infligent le carcan. Bien heureux encore, s'ils ne t'envoient pas aux galères, ou même à la mort — la mort la plus horrible : celle que l'on trouve sur la roue !

» C'est contre toute cette organisation tyrannique, que je vous demande, mes amis, de vous révolter, dans l'espoir que nous pourrons un jour les mettre à bas.

» Déjà, maintenant, le peuple est avec nous. Que sera-ce, le jour où il comprendra que nous travaillons pour lui, et que nous voulons le débarrasser de la tutelle insupportable qu'on lui fait subir ? Alors, il ne se contentera plus de nous accueillir comme des amis : il nous saluera comme des libérateurs !

» Voulez-vous, camarades, dans les campagnes que nous allons entreprendre, et que je souhaite fructueuses pour tous, ne jamais oublier ce que je viens de vous dire. Sur les routes que nous suivrons ensemble, que cette pensée nous guide, qu'elle nous donne la force du lion et l'agilité de l'écureuil, qu'elle durcisse nos cœurs, trempe nos énergies, rende notre bras plus ferme et notre œil plus sûr, et puisse-t-elle faire pousser des ailes à nos chevaux, pour activer notre course vers la vengeance, qui est la Justice ! »

Ainsi parla Mandrin, qui venait, en somme, en faisant le procès de la Compagnie des Fermes Générales, de faire, par anticipation, celui des trusts... Ce discours, sur tout le monde, fit impression. Ce fut après l'avoir entendu que Jean Bélizard décida de se démettre de ses fonctions, au bénéfice de Louis Mandrin.

— Tu es plus digne que moi, lui dit-il. C'est toi qui seras désormais notre capitaine.

Tous ses compagnons approuvèrent, et Mandrin ne protesta pas.

A partir de ce jour, le nouveau chef s'occupa plus activement que jamais de l'organisation et de l'instruction de la bande. Il enseigna à ses hommes la nécessité de l'ordre et de la discipline, qui lui apparaissaient des conditions de succès.

A la fin de l'année 1753, ils étaient une centaine, bien entraînés, convenablement habillés et équipés, armés de mousquetons, de pistolets, de couteaux de chasse. Montés sur de petits chevaux, extrêmement rapides, leur bande avait même été dotée de petits canons. Enfin, elle disposait de mulets, pour transporter les marchandises de contrebande, qui étaient aussi nombreuses que variées.

Le nouveau chef avait soigneusement préparé sa première campagne. Pour le capitaine Mandrin, l'heure de l'action allait sonner.

(A suivre.)

(1) [illegible] qui représente à l'heure actuelle, plus de [illegible] millions de fr.

Copyright by Maurice Bonnard, Jean Pommier and « Allobroges »

Le « Chauffeur » de la rue Lesueur devant les Assises

PETIOT insolent prétend diriger les débats

Dans une salle archicomble la foule hue l'accusé qui veut imposer silence à l'avocat général

Paris, 18 mars. — Malgré toute l'horreur de ses crimes, Petiot, le monstrueux assassin de la rue Lesueur, n'est qu'un criminel de petite envergure si on le compare aux bourreaux qui, pendant cinq ans, répandirent le sang sur toute l'Europe. Et la chaudière du docteur est une miniature à côté des fours crématoires de Dachau, de Mauthausen et des autres camps d'extermination.

La vedette que l'on donne aujourd'hui à ce sinistre docteur est navrante à l'heure où tant de souffrances pèsent encore sur le monde. On pensait que les hommes auraient assez vu de sang et de sanie après les crimes des nazis.

Ma[...]hon. La salle des Assises était pleine au moment où a commencé le procès de cet industriel du crime. Pleine au point que les jurés n'avaient plus de place à leurs bancs et qu'ils durent rester debout dans le prétoire pendant l'appel de leur nom.

Une consigne de gare

Tout un côté de la salle d'audience est transformé en consigne de gare par les 78 malles et valises entassées sous le buste de la République; bagages ayant appartenu aux 27 victimes certaines de Petiot qui, lui, plein de forfanterie, en déclare 63.

Petiot, enchaîné à son garde, est introduit à 13 h. 45 et prend place au box des accusés. Il répond à l'interrogatoire d'identité du président, puis engage la conversation avec son avocat, Me Floriot, au moment où le greffier d'une voix monotone, commence la lecture de l'acte d'accusation. Il prolongera cet entretien pendant tout le temps que durera la lecture de ces quarantes pages où sont évoqués les crimes conçus par le cerveau déréglé de cet homme qui avait tourné toute son intelligence vers le mal.

Le 11 mars 1944, vers 18 h., M. Marsais, 22, rue Lesueur, avisait la police qu'une épaisse fumée répandant une odeur fort particulière, ne cessait de s'élever, depuis 24 h., de la cheminée de l'immeuble voisin.

L'affaire Petiot venait de commencer.

Insolent, Petiot conteste tout

L'accusé veut bien interrompre sa conversation quand le président Leser commence son interrogatoire. Il examine d'abord le « curriculum vitæ » de l'accusé :

Enfant vicieux et cruel, il fit d'excellentes études chez les Pères et obtint plus tard ses diplômes de docteur en médecine. Parti au front en 1916, il fut évacué avec les pieds gelés, puis réformé en 1919.

C'est ensuite l'installation du jeune médecin à Villeneuve-sur-Yonne où il se fit une brillante clientèle.

[...] maire, puis plus tard conseiller général, était-il, comme il l'a prétendu, l'adversaire politique de Flandin, remarque le Président ?

« Je n'ai pas besoin de vous faire un dessin, répond insolemment Petiot, pour vous faire comprendre que j'étais à couteaux tirés avec Flandin ».

Petiot conteste point par point tout ce qui figure dans le dossier.

La disparition de Louisette

Une question embarrassante est posée : Louisette, la servante de Petiot, qui était en même temps sa maîtresse, disparait.

— Est-ce vous Petiot qui l'avez fait disparaitre ? Mme Fleury l'a prétendu.

Petiot répond à côté de la question :

— Mme Fleury avait l'intention d'avoir des rapports sexuels avec moi. J'avais décliné cet honneur.

Et comme l'avocat général Dupin l'interrompt, il lui jette un regard furibond et hurle :

« Voulez vous me laisser terminer ? » Médusé, l'avocat général se tait.

Le Président vole à la rescousse. « Ne parlez pas sur ce ton ».

« Je ne veux pas avoir l'air d'un coupable » crie Petiot pendant qu'on le hue dans la salle.

En 1932, Petiot qui s'était marié, trouvant que « ça sentait le roussi» à Villeneuve-sur-Yonne, s'installait à Paris, 66, rue Caumartin.

Dernières peccadilles

Pour attirer la claientèle à son nouveau cabinet, il fit distribuer un extraordinaire prospectus promettant, notamment, des accouchements sans douleur.

Un jour, il fit à une cliente une piqûre qui a sans doute été mortelle. On constata après son déprt la disparition de 77 000 francs. Une dernière peccadille enfin avant qu'on en vienne à l'affaire de la rue Lesueur : il a volé un livre à l'étalage d'une librairie, puis proposa à l'inspecteur qui l'avait surpris, 25 fr. pour arranger l'affaire et comme l'inspecteur refusait, il faillit l'étrangler.

« J'étais en train, dit Petiot, de combiner dans mon esprit une invention. J'ai consulté ce livre et l'ai mis sous le bras par distraction »

— De quelle invention s'agissait-il ?

« D'une pompe aspirante pour combattre la constipation ? »

A la suite de cet incident, Petiot fut interné quelque temps dans un centre psychiâtrique.

Un sinistre fumiste

On en arrive à la découverte de l'ossuaire de la rue Lesueur. Là, dans l'hôtel particulier que Petit avai tacheté, on découvrit calcinés dans la chaudière du chauffage central ou enfouis dans la chaux vive, dans la fosse du garage, les débris de 27 cadavres.

Petiot prétend qu'il s'agit d'agents allemands et qu'il en a exécuté 63 et non 27. Il affirme que les corps découverts rue Lesueur avaient été déposés par des camarades de la Résistance pendant que lui-même était interné à Fresnes, par les Allemands, de mai 1943 à janvier 1944.

Pressé de questions, il finit par répondre que la cellule qu'il avait fait construire pour l'exécution de ses victimes était en réalité une installation de radiothérapie. Il prétend notamment que les murs [...] trouvaient trop minces pour retenir un prisonnier.

« C'était pour empêcher les enfants d'envoyer des noyaux de pêches dans la cour ».

Le bric à brac qui a été retrouvé dans sa chambre, il l'avait acheté à l'Hôtel des ventes pour empêcher les Allemands de les emporter.

« C'est, dit-il, la preuve de mes activités dans la résistance ».

Selon Petiot, après sa sortie de Fresnes, il est allé une seule fois rue Lesueur « pour voir ce qu'était devenu l'immeuble ». C'est alors qu'il vit les cadavres apportés par les fameux « camarades de la résistance ».

Comme on pouvait s'y attendre, l'accusé refuse formellement de donner les noms de ces camarades. Il ajoute même :

« Je ne donnerai pas ces noms tant que l'épuration ne sera pas faite et que des gens qui ont prêté serment à Pétain seront encore là.»

Petiot déclare ensuite qu'il a fait partie de la résistance dès l'arrivée des Allemands à Paris et qu'il a fait revenir des prisonniers d'Allemagne grâce à de faux papiers. Celui qui a fait son éducation de résistant serait venu d'Angleterre. Son nom ? Aactuellement Petiot ne veut pas le dire.

Ce n'est pas tout. Petiot se prétend l'inventeur d'armes secrètes : Un appareil pour incendier les wagons. Un engin mystérieux grâce auquel il aurait tué à distance deux motocyclistes allemands.

Comme le Président lui demande des détails, l'accusé se fâche :

« Ce n'est pas à vous que je donnerai le secret, dit-il, et je ne le donnerai pas en public. Je ne le révélerai que le jour où il faudra s'en servir [...]

Quand on le presse de [...] qu'il prétend avoir connus, Petiot ne peut invoquer que des patriotes qui sont morts, comme Brossolette.

« Quand je sera acquitté, s'écrie-t-il, je donnerai des détails sur les 63 agents de l'Allemagne que j'ai exécutés.

C'est sur cette fanfaronnade qu'est levée la première audience d'un procès qui doit durer deux semaines.

M

Vous êtes prié de bien vouloir noter que le **Cabinet Médical** tenu précédemment au 1er étage du **66 Rue Caumartin**, par le *Docteur Gomiez* et par le réputé *Docteur Valéry* lauréat de la Faculté, est désormais occupé par

le Docteur Marcel PETIOT

Diplômé par la Faculté de Médecine de Paris en 1921
Conseiller Général de l'Yonne
Ex-Interne des Hôpit. et As.
et Médecin d'Hôpit. et d'Hosp. pro-
Direct. de Clinique
Méd.-chef de l'Off. Médic. perm. de la Seine

Ce Cabinet Médical en plein centre de Paris vous offre toutes facilités d'accès (autobus et métro par les stations Saint-Lazare et Caumartin).

Il comprend un matériel des plus modernes et des plus perfectionnés avec Rayons X. UV. UR. Radiothérapie superficielle et profonde. Subst. Radio-Actives. Laboratoire. Galva. et Faradisation. Ionisation. Cryothérapie. Diathermie (toutes fréquences, ondes courtes à grande puissance, fièvre artificielle). Bistouri électrique. Outillage chirurgical. Ozonothérapie. Aérothérapie, etc..

Cette perfection de l'appareillage permet au DOCTEUR MARCEL PETIOT d'exercer la *Médecine générale*, Chirurgie et Gynécologie dans les meilleures conditions et avec toutes les ressources des plus parfaits outillages des Spécialistes.

Le **Docteur Marcel PETIOT** fut le *promoteur* en 1921-23 d'une technique parvenant à la *suppression complète de la douleur* dans les *accouchements*. Et cela sans anesthésie générale ou régionale et sans instruments plus ou moins dangereux.

Cette méthode permet de *supprimer aussi la douleur* dans les affections même les plus pénibles (*sciatique, rhum[...], névralgie, zona, névr[...], ulcérations, cancers.*)

Le charlatan criminel savait aussi servir sa publicité. Voici le fac-similé d'un des tracts qu'il faisait distribuer dans les rues de Paris

---

Paris. — Le délai prévu pour l'aplication de l'art. 1 de l'ordonnance du 20 octobre 1945 sur la limitation des débits de boisson est prorogé pour trois mois.

RECORDMAN DE L'EVASION

Georges RÈME a une fois de plus pris le large

Georges REME

Toulouse, 18 mars. — Georges Rème, l'homme aux multiples évasions, a faussé une fois de plus compagnie à la police. Interpellé à la gare Matabiau, alors qu'il était porteur de quinze pneumatiques, il remit au gardien de la paix qui l'avait interpellé son stock de pneus et sa carte de textiles et disparut.

Deux ballottages EN SEINE ET SEINE-et-MARNE

Paris, 18 mars. — Deux élections complémentaires ont eu lieu hier, en Seine-et-Marne, pour le Conseil général.

A **Crécy-en-Brie**, il s'agissait de remplacer M. Bailloux (rép. indép.), dont l'élection contestée avait été annulée. Voici les résultats du scrutin :

MM. Bailloux (Rép. ind.)	**2.021 voix**
de Moustier (Rép. dém.)	**1.350**
Bechard (com.)	**642**
Paoletti (S.F.I.O.)	**439**

Jean YBARNEGARAY acquitté par la Haute Cour

Paris, 18 mars. — Pour la dernière audience de sa session, la Haute-Cour juge cet après-midi Jean Ybarnegaray, accusé d'indignité nationale pour avoir été, du 17 juin 1940 au 10 septembre 1940, membre du gouvernement de Vichy.

La Haute-Cour s'en tient aux conclusions du procureur général et prononce l'acquittement de Jean Ybarnegaray.

Les troupes [...] entrent à [...]

Hanoï, 18 mars. — Les troupes françaises, sous le commandement du général Leclerc, franchissant la pont Doumer, sont entrées aujourd'hui à 11 h., heure locale, à Hanoï. Un journal publie une proclamation du général Leclerc invitant la population au calme. D'ailleurs, l'atmosphère est

---

L'O. N. M. PREVOIT :

Beau temps ensoleillé avec brumes matinales. Vent variable faible. Température en légère hausse.

Aujourd'hui commence à ZERMATT la Grande Semaine Internationale du ski

MERCREDI
20
MARS 1946
6e ANNEE. — NUMERO 533
100, rue Réaumur, Paris (2me)
Téléph.: GUT. 80-60 - GUT. 88-00
LE NUMÉRO : 2 FRANCS
PRIX DE L'ABONNEMENT
3 mois, 140 fr.; 6 mois, 260 fr.
C. C. P. Paris 28.307.

Franc-Tireur

LE QUOTIDIEN DE PARIS
A paru clandestinement depuis 1941
A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE
Edition de 5 heures
B

Quand l'oncle Sam paraît
Le cercle de famine
Applaudit à grands cris.

5 MAI : le référendum 2 JUIN : les élections

Ainsi en a décidé le Conseil des ministres

en même temps que la

nationalisation effective des houillères et des Messageries Hachette

Les membres du gouvernement ont fixé au dimanche 5 mai la date à laquelle le pays sera appelé à se prononcer sur la Constitution et au dimanche 2 juin celle à laquelle auront lieu les élections.

Il reste donc à l'Assemblée cinq à six semaines pour discuter et voter nos futures institutions.

Nous allons de ce fait assister à une manière de course contre la montre.

Les Trois Grands sont, paraît-il, décidés à mener bon train cette épreuve à la fois d'endurance et de vitesse.

Il est donc permis d'espérer que l'horaire prévu sera respecté.

On ne peut en vérité que s'en réjouir.

L'ordre de marche a été d'ailleurs établi de façon en quelque sorte scientifique.

Nos ministres, armés de règles à calcul et de chronomètres, ont très exactement déterminé, après avoir tiré des plans sur la comète, le temps qu'il faudra à nos constituants pour confronter leurs points de vues.

Tout a été minuté, aussi bien les interventions de M. Mutter que les prêches du R.P. Schumann ou les éventuelles explications de votes de M. Avinin.

Rien n'a été laissé au hasard.

Une question toutefois se pose : que deviennent dans ces perspectives les réformes annoncées par la déclaration ministérielle !

Il serait puéril de croire — c'est là du moins mon opinion — qu'elles pourront toutes être débattues et adoptées.

L'Assemblée aura à faire un choix entre elles.

Les optimistes estiment que le gaz et l'électricité, certaines banques d'affaires et les principales compagnies d'assurances seront peut-être nationalisés d'ici le 2 juin, mais qu'il serait tout de même exagéré de penser que pourraient l'être la marine marchande, celle de la traction fluviale et celle de l'affrètement.

Une telle éventualité est-elle regrettable ?

J'ose affirmer qu'elle ne l'est pas, car ce qui importe c'est que la France sorte au plus vite du provisoire en lequel elle se débat, qu'elle ait enfin une Constitution, que le peuple se prononce, et cela pour que nos législateurs puissent entreprendre une œuvre vraiment féconde, humaine et hardie.

André SAUGER.

M. Marcel Paul

LES DÉCISIONS gouvernementales

Une fois n'est pas coutume, le Conseil des ministres qui s'est tenu hier matin s'est déroulé dans le plus grand calme.

Et cependant, c'est à une véritable nationalisation des houillères que s'est rallié le gouvernement.

Il est vrai que le président Gouin avait fait approuver, quelques minutes auparavant, les dates limites du 2 juin pour les élections générales et du 5 mai pour le référendum constitutionnel.

Les ministres M.R.P. étaient donc rassurés : le court délai qui restait à l'Assemblée pour terminer ses travaux ne permettrait pas la discussion de toutes les nationalisations. Mais il est permis d'espérer que nos révérends pères se sont livrés à un mauvais calcul et que la Constituante aura le temps d'adopter le projet de Marcel Paul.

Le ministre de la Production industrielle n'a pas cherché, comme son prédécesseur, M. Lacoste, à établir un quelconque compromis.

Les textes qu'il a défendus prévoient la création d'un organisme central, « Les Charbonnages de France », qui assurera la direction et la coordination des différents bassins houillers. Le conseil qui les administrera sera composé de six représentants de l'Etat, six des consommateurs et six du personnel.

Ainsi les responsabilités de la gestion seront enfin assurées par le personnel, qui jusqu'ici n'avait reçu que des attributions consultatives.

D'autre part, des organismes régionaux, à raison d'un par bassin, s'occuperont essentiellement de la production ; ils seront régis par un conseil de 18 membres, composé de délégués des Charbonnages de France, de représentants des intérêts économiques, nommés par le ministre de l'Economie nationale et de représentants du personnel.

Comme pour les banques et les assurances, les actionnaires seront indemnisés. Le taux, toutefois, n'a pas été fixé hier, le Conseil désirant attendre que la commission des Finances ait adopté un taux uniforme.

Le sort de la classe 46

M. Michelet eut ensuite la parole pour donner à ses collègues quelques éclaircissements sur l'incorporation de la classe 1946.

— Ignorant, dit-il, quel sera le montant du budget que m'accordera l'Assemblée, je ne peux encore fixer définitivement la date de l'appel de la classe 46. Cependant, je pense qu'il devrait avoir lieu en principe le 1er mai.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 4)

L'Iran a saisi l'O.N.U. de son différend avec l'U. R. S. S.

Washington, 19 mars. — M. Trygve Lie, secrétaire général de l'O. N. U., a communiqué, aujourd'hui, aux membres du Conseil de sécurité le texte de la protestation énergique du gouvernement iranien qui lui avait été remise la veille par M. Ala, ambassadeur d'Iran à Washington.

La conférence de Savannah a pris fin

M. Léon Blum n'est pas chargé d'une mission politique

Avec la nomination des directeurs de la Banque internationale et du Fonds monétaire, les travaux de la réunion inaugurale du conseil des gouverneurs sont achevés.

Washington a été désigné comme siège des deux organismes internationaux.

La première réunion des directeurs aura lieu au mois de mai et alors seulement la question des garanties à accorder par la banque aux emprunts pour la reconstruction sera effectivement abordée.

D'autre part, Washington annonce que M. Léon Blum a eu, hier, son premier entretien officiel avec M. Byrnes, secrétaire d'Etat.

Le Quai d'Orsay dément formellement que notre ambassadeur extraordinaire a été chargé d'une mission politique aux Etats-Unis. Léon Blum parlera uniquement de questions économiques.

Bucard a été fusillé hier

Marcel Bucard, condamné par la Cour de justice, le 20 février dernier, a été fusillé, hier matin, au fort de Châtillon.

Avisé à 9 heures que son pourvoi était rejeté, il est arrivé à 10 h. 10 sur les lieux de l'exécution, assisté de ses avocats, Mes Landowski et Pierre Prud'hon, et de l'abbé Mouron.

Il retira son pardessus, son veston et ses chaussures, refusa de se laisser bander les yeux, poussa une dernière fois le cri de ralliement franciste.

A 10 h. 12, justice était faite.

Croyant au Père Noël M. LONGCHAMBON EST ALLÉ ACCUEILLIR M. HOOVER

— Allez-vous vous occuper de ravitailler la France?

a-t-on demandé à l'envoyé de M. Truman

— Je vais commencer par les pays qui en ont le plus besoin.

A sa descente d'avion à Orly, hier après-midi, M. Hoover, envoyé par le président Truman pour étudier la situation alimentaire de l'Europe, s'est trouvé nez à nez avec notre ministre du Ravitaillement.

Shake-hand à MM. Caffery, ambassadeur des Etats-Unis et Longchambon. Micro. Magnésium... Et hop ! l'envoyé extraordinaire prenait, en voiture, le chemin de l'hôtel Raphaël.

C'est là qu'il a bien voulu faire les déclarations que voici :

— Je suis venu en Europe pour obtenir une vue d'ensemble de la situation. Je ferai part de mes observations à M. Truman et lancerai des appels au peuple américain, car il faudra prendre des mesures énergiques pour aider l'Europe. La période critique s'étend sur 120 jours. Jusqu'à la prochaine récolte. Déjà nous avons réduit notre ration de pain à 200 grammes...

Ajoutons vite, pour rassurer nos lecteurs, que les Américains sont heureusement moins grands mangeurs de pain que nous. Et que, Dieu merci, ils disposent d'une gamme plus abondante et plus variée que la nôtre d'aliments de toutes sortes.

— *J'espère*, poursuit M. Hoover, *que l'Amérique du Sud fera aussi des sacrifices pour ravitailler l'Europe.*

Tout un continent, en somme, au secours de notre continence.

"Nous ne sommes pas les seuls"

— Considérez-vous, demande quelqu'un, que le cas de la France soit particulièrement critique ?

Tous les assistants, haletants, sont suspendus aux lèvres de M. Hoover.

La réponse tombe comme un verdict... Nous sommes condamnés... au minimum.

— *D'autres pays*, dit en effet M. Hoover, *ont encore plus besoin d'être secourus. Jusqu'à présent la Finlande, la Norvège, la Hollande, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Yougoslavie, l'Autriche, la Hongrie, la Grèce, l'Italie et les Indes ont également réclamé l'aide américaine...*

L'Espagne ? Avons-nous bien entendu ?

L'Espagne de Franco !...

Ce M. Hoover est, décidément, un homme étonnant.

C'est de Paris, nous apprend-on, que l'envoyé de M. Truman rayonnera pour aller constater combien les greniers européens sont vides. Son premier voyage sera pour Rome. Tous les chemins y mènent...

Même celui de la grande ceinture.

Comme c'est lui qui organisa le ravitaillement de l'Europe en 1918, nous avons demandé à M. Hoover s'il estimait que sa tâche serait cette fois plus difficile.

— *Il n'y a pas davantage d'Européens à secourir, mais les hostilités ont duré plus longtemps, les stocks sont plus réduits et davantage de pays agricoles ont été ravagés.*

14 millions de quintaux de blé

— Aurez-vous assez de navires ?

— *Oui, la situation du « shipping » s'est bien améliorée depuis un mois. Le plus difficile sera d'assurer les transports intérieurs jusqu'à nos port d'embarquement. Malgré tout, nous nous efforcerons de livrer au monde 13 à 14 millions de quintaux de blé avant le mois d'août.*

— Et les crédits ?

— *Ce n'est pas de mon ressort... Le problème du ravitaillement suffit largement à ma peine.*

Une question, la dernière, mais pas la moindre :

— Quand étudierez-vous la situation de notre ravitaillement avec M. Longchambon ?

— *Je ne sais pas encore. C'est M. Caffery qui arrangera le rendez-vous.*

Il nous reste donc à prendre patience.

Dame ! Il a du pain sur la planche, M. Hoover.

L'ennui est que nous ne pouvons en dire autant.

Nous voilà de nouveau seuls, en attendant, avec notre Longchambon.

Hélas ! R. KLEIN.

M. Hoover, dès son arrivée, est pris en main. On lui présente le micro. Il déclare : « Qui dort dîne... »

La France maigre souhaite la bienvenue à la grasse Amérique.

3 %, tel sera le taux des obligations remises aux actionnaires des sociétés nationalisées

Après avoir entendu un exposé d'André Philip sur son projet de nationalisation des assurances, la commission des Finances a décidé, hier, en accord avec le ministre, de proposer à l'Assemblée l'élévation du taux de l'intérêt des obligations qui doivent être émises en remboursement des actions de la Banque de France nationalisée, de 2 à 3 %.

Ce taux de 3 % est celui qui a été fixé par le projet gouvernemental de nationalisation de l'électricité et des assurances.

Il s'agit donc d'un nivellement du taux de l'intérêt, lequel pourrait être dès lors celui qu'on adopterait en vue de futures nationalisations.

Dans la nuit, la commission a étudié le projet de loi relatif à la nationalisation de l'électricité et du gaz, qui doit venir en discussion, en séance publique, mardi prochain.

M. CHVERNIK nouveau président de l'U.R.S.S.

Moscou, 19 mars. — Radio-Moscou annonce que M. Chvernik, vice-président du Praesidium du Soviet suprême de l'U. R. S. S. et président du Soviet suprême de la R. S. F. S. R., a été élu à l'unanimité président du Praesidium du Soviet suprême de l'U. R. S. S.

Quant au nouveau gouvernement soviétique, il a été annoncé que le maréchal Staline, premier ministre, détiendrait le portefeuille de la Guerre et M. Molotov, vice-président du Conseil, celui des Affaires étrangères.

Le premier ministre sera assisté par sept adjoints parmi lesquels on relève les noms de M. Mikoyan, ministre du Commerce extérieur ; M. Kaganovitch, ministre de la Reconstruction ; le maréchal Vorochilov et M. Berya, ancien chef de la Sûreté d'Etat.

A son tour, Washington nous répond : FRANCO n'est pas une menace

— Non, la présence de 2 millions de soldats franquistes à proximité de la frontière française ne constitue nullement une menace pour la paix. En conséquence, le Conseil de sécurité n'a pas à intervenir dans les affaires de l'Espagne.

Telle est en substance la réponse de Washington à la seconde note française relative au régime Franco, remise hier au Quai d'Orsay et qui est analogue à celle reçue la veille de Londres.

On pourrait évidemment disserter à l'infini sur la valeur des arguments invoqués par les Anglo-Saxons, tel que celui qui consiste à dire que Londres comme Washington « répugnent à s'immiscer dans la politique intérieure d'un pays étranger... » La morale n'a rien à voir avec la politique, certes, mais un tel cynisme !

Il n'est pas trop tard

Pour ce qui est du gouvernement français, lorsque le Conseil s'est réuni hier matin, on ne connaissait pas encore la réponse américaine que M. Bidault attendait avant de prendre une décision. Notre ministre a tenu, cependant, à préciser que le Conseil de sécurité pourrait à tout moment être saisi de l'affaire espagnole, quand bien même l'ordre du jour serait arrêté et la session ouverte. Autrement dit, le Conseil des ministres a encore toute latitude de décider s'il maintiendra ou non son projet de saisir l'O.N.U., avec l'U.R.S.S., mais sans les Anglo-Saxons.

Des bruits qui en disent long

Mais peut-être n'est-ce déjà plus la question essentielle à laquelle nos ministres devront répondre à propos de l'Espagne. Depuis quarante-huit heures, les agences d'informations franquistes ont lancé deux nouvelles qui n'ont pas encore été démenties, et pour cause.

La première, qui émane de l'agence Cifra, rapporte que notre représentant diplomatique à Madrid, M. Hardion, aurait déclaré, à l'occasion d'une compétition sportive entre les écoles française et espagnole (?) à Barcelone, *qu'il s'attendait à une amélioration des relations franco-espagnoles.*

D.-L. LIMON.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

Les objectifs du Plan

Électricité :

25 milliards de kwh. en 1946

Sidérurgie :

6 millions de tonnes d'acier en 1946.

12 millions en 1950.

50.000 tracteurs par an au cours des 5 prochaines années

Le Conseil du Plan, au cours de sa deuxième séance, sous la présidence de M. André Philip, a fixé les objectifs de production à atteindre dans les délais suivants :

1°) Electricité : 25 milliards de kwh en 1946, dont 13 milliards d'énergie hydraulique; 24 milliards de kwh d'énergie hydraulique en 1950 ;

2°) Sidérurgie : 6 millions de tonnes d'acier en lingots, 1 million de tonnes de fonte brute en 1946 ; 12 millions de tonnes d'acier en lingots et 2.7 millions de tonnes de fonte en 1950.

En ce qui concerne l'agriculture, il sera établi un programme d'équipement en tracteurs et machines agricoles à la cadence de 50.000 tracteurs par an au cours des cinq prochaines années.

Le Conseil du Plan a, en outre, adopté les directives de travaux de commission de modernisation dans divers domaines, notamment dans le « bois », où un minimum de 6 millions de mètres cubes a été fixé par l'exploitation des forêts de la zone d'occupation française en Allemagne.

L'U.R.S.S. renoue avec la Suisse

Berne, 19 mars. — Le Département politique a annoncé aujourd'hui que la Confédération helvétique et l'Union Soviétique étaient tombées d'accord en vue de rétablir les relations diplomatiques et d'échanger des représentants diplomatiques.

A NUREMBERG

L'arrogance de Gœring fait sortir de ses gonds le procureur Jackson

Nuremberg, 19 mars (F.-T.). — La Cour décidera-t-elle qu'elle en connait assez et qu'elle n'a plus rien à apprendre de l'accusé, qu'elle est à même de juger sans plus tarder ? Décidera-t-elle que l'attitude de l'ex-maréchal du Reich mérite l'exclusion de la salle d'audience ?

Gœring, qui a repris sa place, se pose, son sourire insolent, est sommé de répondre par oui ou par non aux questions. Il répond, en fait, par des discours, comme pour mieux noyer le poisson et envelopper ses mensonges dans les complications du maquis de la diplomatie, de la politique, de la science militaire, le tout agrémenté de propagande nationale-socialiste.

Mais voici que sur une dernière insolence du gros maréchal, M. Jackson sort de ses gonds. Il arrache les écouteurs de ses oreilles et, tourné vers le tribunal :

— Depuis trois jours, s'écrie-t-il, ce témoin (c'est Gœring) joue les irresponsables des crimes qui lui sont imputés. Il est parfaitement inutile de perdre notre temps si nous ne pouvons obtenir les réponses aux questions que nous posons. Ce témoin me paraît avoir adopté à la barre une attitude arrogante et méprisante intolérable qui tend à donner l'impression qu'il n'a jamais fait le mal. Je voudrais que des instructions soient données pour que ce témoin adopte une attitude différente.

S'il n'était pas si tôt, l'incident rebondirait, mais l'heure a tourné, et M. Lawrence, avant le respect de l'heure et de sa tranquillité, préfère lever la séance.

M. J.

Il n'y a pas lieu d'ajourner la conférence de la paix qui ne sera pas secrète

affirme M. Byrnes

Washington, 19 mars. — Au cours de sa conférence de presse, M. Byrnes, secrétaire d'Etat des U. S. A., a déclaré qu'il n'avait reçu aucune proposition en faveur d'un ajournement de la conférence de la paix et qu'il ne voyait pas pour quelle raison une telle mesure serait envisagée. Toutefois indique, au contraire, que la conférence pourra se tenir à la date prévue, c'est-à-dire au début de mai, à Paris.

Enfin M. Byrnes a démenti les informations annonçant que les Trois auraient, à Téhéran, conclu un accord secret visant à priver définitivement l'Italie de ses colonies.

Fantômes à pendre

Il s'agit, bien sûr, de ces messieurs de Nuremberg.

On les oublie parfois, tant ce procès, magistral d'ailleurs et admirable de sérieux, de précision, dure et menace de durer. Mais quoi ! L'enfer a duré des années. L'explication peut bien prendre quelques mois. Il faut qu'il en soit ainsi. Tous ces fauves ne sont plus que fantômes, mais ils existent, ils parlent, il faut qu'ils parlent. Rien ne doit être laissé dans l'ombre.

Ce monstre de choix, Gœring, a paru jusqu'alors dans son box comme une masse vieillie et flasque, visage flétri aux joues tombantes, et dans les yeux, toujours, cette lueur que gardent ceux qui s'intoxiquèrent. Il attendait son jour pour reprendre son rôle. Et l'on sent bien, à l'entendre, à suivre le dialogue qui l'oppose aux juges américains, combien la plus minutieuse et la plus complète justice humaine est encore loin de compte avec pareille engeance.

Il est juste que l'accusation s'attache à prouver que Gœring a, bien sûr, trahi la loi internationale, transgressé le droit des nations, usé et abusé de la force ; il est normal qu'on démontre les violations faites par Gœring et sa bande à la coutume diplomatique.

Mais que valent ici les lois, la morale, les coutumes ? Ces fantômes, quand ils furent puissants, ne s'en servirent que comme moyens de guerre, comme stratagèmes... Gœring traitait, négociait, atermoyait, tandis qu'Hitler mobilisait. L'un couvrait l'autre. La loi, pour Gœring, c'est le poing, le tank, la bombe. « Tout le monde fait ainsi », déclare-t-il. Et de fait, si l'on reste sur ce plan de seule légalité, de seule morale entre nations, de droit et d'honneur, c'est un terrain mouvant, cela ne suffit pas à montrer comment la bande nazie s'est d'elle-même retranchée de la communauté des hommes.

« Il ne s'agit pas de cela ! », s'écrie, à la fin exaspéré, le juge Jackson interrompant les harangues de Gœring. C'est vrai. Il s'agit, en effet, d'une légalité qui n'est pas dans les codes, d'une certaine manière de vivre, de penser, d'un acquit de civilisation à partir duquel seulement on a le droit de se targuer de la qualité d'homme. Or cette loi humaine, bien des gouvernements et bien des personnages ont justifié Gœring, Hitler, de la trahir quand ils ont considéré ces demi-fous, ces monstres comme un « gouvernement ».

Le sens profond du grand procès de Nuremberg, les résonnances qu'il peut et doit avoir dans les siècles, c'est qu'il confronte une « légalité » d'assassins avec les principes qui fondent la vie civilisée. Ce Gœring vaincu ose parler en égal. Or vainqueur hier, vaincu aujourd'hui, le nazi n'est pas un « égal » de l'homme. Tout ce qui est humain lui fut et lui reste étranger.

Si bien qu'il faut parfois se défendre d'une gêne à les voir traiter comme des hommes déchus d'un pouvoir qui leur permit de jouer aux généraux, aux militaires, aux diplomates. Un monstre qui parle politique n'en est pas moins un monstre. C'est sous cette toise qu'on devrait, plus souvent, les reconduire. Georges ALTMAN.

LES SIX-JOURS

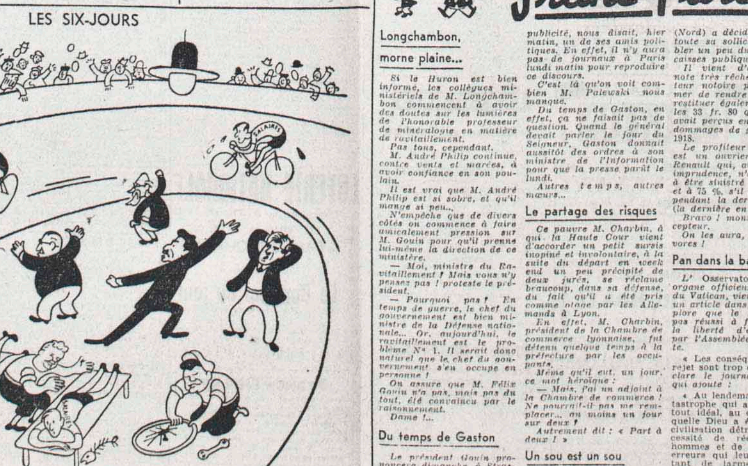

Pas besoin de demander qui sera le gagnant !

AUX ASSISES DE LA SEINE

L'assassin Petiot — tapi dans ses dossiers — nargue la Cour

A peine a-t-on entamé la seconde audience qu'un morne ennui pèse sur la salle... Dire que ce procès va durer trois semaines ! La cohue pourtant est à son comble. Le procès fait recette et la publicité — celle de la presse — a donné. C'est à peine si Petiot,

Compte rendu d'audience de François-Jean ARMORIN

accompagné de son ange gardien rondouillard, peut pénétrer dans le box des accusés que les journalistes étrangers ont envahi...

Son jeu s'est encore affirmé depuis la veille, sa tactique mise au point. Le dossier de l'affaire pèse trente kilos ; un interrogatoire contredit le précédent... Derrière ce bastion ahurissant de paperasses, Petiot nargue la Cour. Une question devient-elle trop gênante, l'homme disparaît aussitôt :

— C'est dans le dossier ?

Le président Leser et l'avocat général pataugent, leurs robes troussées, dans cette marée de paperasses, se perdent dans leurs cotes — et c'est bien naturel ; Petiot ricane, tape du poing sur le box et peut dire :

— Le coup est raté...

De temps en temps, pourtant, les assiégés tentent une sortie. La vieille garde de l'adjudant Floriot va donner. Longtemps, l'œil rond, le nez en l'air, roulé dans sa robe comme dans une capote de vieux troupier, il suit, faussement impassible, le flot des divagations du docteur qui déferle, pressé au-dessus de sa tête. Et qui va s'embrouiller.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 5)

Le président Leser

Une attitude de Petiot

Franc-Parler

Longchambon, morne plaine...

Si le Huron est bien informé, les collègues ministériels de M. Longchambon commencent à avoir des doutes sur les lumières de l'honorable professeur de minéralogie en matière de ravitaillement.

Pas tous, cependant.

M. André Philip continue, contre vents et marées, à avoir confiance en son poulain.

Il est vrai que M. André Philip est si sobre, et qu'il mange si peu...

N'empêche que de divers côtés on commence à faire amicalement pression sur M. Gouin pour qu'il prenne lui-même la direction de ce ministère.

— Moi, ministre du Ravitaillement ! Mais vous n'y pensez pas ! proteste le président.

— Pourquoi pas ? En temps de guerre, le chef du gouvernement est bien ministre de la Défense nationale... Or, aujourd'hui, le ravitaillement est le problème N° 1. Il serait donc naturel que le chef du gouvernement s'en occupe en personne !

On assure que M. Félix Gouin n'a pas, mais pas du tout, été convaincu par le raisonnement.

Dame !...

Du temps de Gaston

Le président Gouin prononcera dimanche, à Strasbourg, un grand discours politique.

— Il soigne bien mal sa publicité, nous disait, hier matin, un de ses amis politiques. En effet, il n'y aura pas de journaux à Paris lundi matin pour reproduire ce discours.

C'est là qu'on voit combien M. Palewski nous manque.

Du temps de Gaston, en effet, ça ne faisait pas de question. Quand le général devait parler le jour du Seigneur, Gaston donnait aussitôt des ordres à son ministre de l'Information pour que la presse parût le lundi.

Autres temps, autres mœurs...

Le partage des risques

Ce pauvre M. Charbin, à qui la Haute Cour vient d'accorder un petit sursis inopiné et involontaire, à la suite du départ en week end un peu précipité de deux jurés, se réclame beaucoup, dans sa défense, du fait qu'il a été pris comme otage par les Allemands à Lyon.

En effet, M. Charbin, président de la Chambre de commerce lyonnaise, fut détenu quelque temps à la préfecture par les occupants.

Même qu'il eut, un jour, ce mot héroïque :

— Mais, j'ai un adjoint à la Chambre de commerce ! Ne pourrait-il pas me remplacer... au moins un jour sur deux ?

Autrement dit : « Part à deux ! »

Un sou est un sou

Pas un sou, qu'on perdra !

Le percepteur de Cambrai (Nord) a décidé d'appliquer toute sa sollicitude à combler un peu du vide de nos caisses publiques.

Il vient d'envoyer une note très rêche à un profiteur notoire pour le sommer de rendre gorge et de restituer également à l'Etat les 33 fr. 80 que son père avait perçus en trop comme dommages de guerre, après 1918.

Le profiteur en question est un ouvrier des usines Renault qui, avec une rare imprudence, n'a pas hésité à être sinistré lui-même — et à 75 %, s'il vous plaît — pendant la dernière guerre (la dernière en date).

Bravo ! monsieur le percepteur.

On les aura, les budgétivores !

Pan dans la barbichette !

*L'*Osservatore Romano, *organe officieux de la Cité du Vatican, vient de publier un article dans lequel il déplore que le M.R.P. n'ait pas réussi à faire adopter la liberté d'enseignement par l'Assemblée constituante.*

« Les conséquences de ce rejet sont trop claires », déclare le journal du pape, qui ajoute :

« Au lendemain de la catastrophe qui a vu sombrer tout idéal, au cours de laquelle Dieu a été nié et la civilisation détruite, la nécessité de rééduquer les hommes et de répudier les erreurs qui leur ont coûté tant de larmes est évidente. »

M.R. Pie XII n'envoie pas dire aux RR. PP. Gay et Schumann qu'il les considère comme des mous.

Elle rue dans les brancards, la mule du pape.

Ça va barder.

Notre bombe

Le Comité de l'énergie atomique s'est réuni hier, pour la première fois, sous la présidence de M. Gouin.

Pour un événement, c'est un événement, pour sûr.

Une journée à marquer d'une pierre blanche.

Ce fut d'ailleurs solennel à souhait... M. Raoul Dautry, notamment, avait l'air, parole, d'avoir avalé le secret de la bombe.

Quand ce fut fini, un des honorables savants — ce n'était pas M. Joliot-Curie — déclara, fort sérieusement, à M. Gouin :

— Monsieur le Président, nous sommes fin prêts. Que diriez-vous si, à notre tour, nous organisions une expérience atomique ?

Du coup, M. Gouin faillit en perdre ses lunettes.

— Une expé... périence atomique ?... Heu... Voulez-vous me permettre d'y réfléchir ?

Et, tout doucement, il raccompagna vers la porte l'auteur de cette aimable proposition.

Chronique du pouah

L'Aurore, *de Herr Raoul Guérin et de M. Jean Piot, reproche à deux de nos amis dessinateurs d'avoir collaboré à* L'Œuvre *de Herr Marcel Déat et de M. Jean Piot.*

Ça, c'est vraiment inattendu !

Le Huron.

AUX ASSISES DE LA SEINE

L'assassin Petiot

— tapi dans ses dossiers —

nargue la Cour

Le président Leser

A peine a-t-on entamé la seconde audience qu'un morne ennui pèse sur la salle... Dire que ce procès va durer trois semaines ! La cohue pourtant est à son comble. Le procès fait recette et la publicité — celle de la presse — a donné. C'est à peine si Petiot,

Compte rendu d'audience de François-Jean ARMORIN

accompagné de son ange gardien rondouillard, peut pénétrer dans le box des accusés que les journalistes étrangers ont envahi...

Son jeu s'est encore affirmé depuis la veille, sa tactique mise au point. Le dossier de l'affaire pèse trente kilos ; un interrogatoire contredit le précédent... Derrière ce bastion ahurissant de paperasses, Petiot nargue la Cour. Une

Une attitude de Petiot

question devient-elle trop gênante, l'homme disparaît aussitôt :

— C'est dans le dossier ?

Le président Leser et l'avocat général pataugent, leurs robes troussées, dans cette marée de paperasses, se perdent dans leurs cotes — et c'est bien naturel ; Petiot ricane, tape du poing sur le box et peut dire :

— Le coup est raté...

De temps en temps, pourtant, les assiégés tentent une sortie. La vieille garde de l'adjudant Floriot va donner. Longtemps, l'œil rond, le nez en l'air, roulé dans sa robe comme dans une capote de vieux troupier, il suit, faussement impassible, le flot des divagations du docteur qui déferle, pressé au-dessus de sa tête. Et qui va s'embrouiller.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 5)

Schumann qu'il les considère comme des mous.

Elle rue dans les brancards, la mule du pape.

Ça va barder.

Notre bombe

Le Comité de l'énergie atomique s'est réuni hier, pour la première fois, sous la présidence de M. Gouin.

Pour un événement, c'est un événement, pour sûr.

Une journée à marquer d'une pierre blanche.

Ce fut d'ailleurs solennel à souhait... M. Raoul Dautry, notamment, avait l'air, parole, d'avoir avalé le secret de la bombe.

Quand ce fut fini, un des honorables savants — ce n'était pas M. Joliot-Curie — déclara, fort sérieusement, à M. Gouin :

— Monsieur le Président, nous sommes fin prêts. Que diriez-vous si, à notre tour, nous organisions une expérience atomique ?

Du coup, M. Gouin faillit en perdre ses lunettes.

— Une expé... périence atomique ?... Heu... Voulez-vous me permettre d'y réfléchir ?

Et, tout doucement, il raccompagna vers la porte l'auteur de cette aimable proposition.

Chronique du pouah

L'Aurore, *de Herr Raoul Guérin et de M. Jean Piot, reproche à deux de nos amis dessinateurs d'avoir collaboré à* L'Œuvre *de Herr Marcel Déat et de M. Jean Piot.*

Ça, c'est vraiment inattendu !

Le Huron.

LE PROCÈS PETIOT

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Un signe alors... un mot murmuré. Les Petiot-Brothers entrent en danse, fouillent des dossiers, se transmettent solennellement la feuille de l'un à l'autre jusqu'au maître, telle la chemise du roi à son petit lever. Alors, Floriot, battant des ailes comme une pie effarouchée, se lève, quitte ses lunettes pour s'indigner et ne réussit pas à sauver la mise à son poulain.

Ce n'est plus un avocat, c'est de la défense à la chaîne...

Hier, l'audience a traîné ainsi tout au long d'un interrogatoire qui n'a rien apporté de neuf. Ce qu'il faudra pour raviver les débats c'est l'audition des témoins, et les confrontations surtout, Eryane, Nezondet, Maurice Petiot... Nous n'en sommes pas encore là.

Petiot a d'abord expliqué comment les hommes de son groupe s'y prenaient pour exécuter les mouchards. L'avocat général Dupin se lève et dit:

— Des noms !

Petiot bafouille. Floriot souffle. L'élève se rattrape et l'examinateur Dupin rate son coup.

Mais Me Véron, avocat de la partie civile, veut marquer un point encore.

Petiot, aujourd'hui, ne consentait à reconnaître que deux exécutions, celles des motocyclistes allemands tués rue Lafayette et rue Saint-Honoré avec « l'arme secrète », du système lance-pierre à élastique, probablement.

Me Véron. — La date et l'heure ?

Petiot, une fois encore, voit rouge.

— Vous cherchez encore un effet d'audience ?

Me Véron. — Non, mais je ne veux pas que vous salissiez la Résistance avec votre système de défense.

La salle applaudit énergiquement.

Le deuxième résistant

Petiot. — Vous êtes un agent double...

Personne ne se contient plus.

Me Véron. — Je vais vous casser la figure.

Le président Leser casse son crayon sur le chapeau de son lampadaire. Petiot consent à dire que ces exécutions eurent lieu vers le 20 juin — tenez-vous bien — 1940 !

Me Véron. — Dans ces conditions, vous devez être le deuxième résistant de France.

On repart quand même sur les motocyclistes. A bout de souffle, Petiot demande la relève et crie à son défenseur :

— Allez ! réponse...

Ceux de la partie civile semblent d'ailleurs s'être concertés pour harceler Petiot de leurs banderilles.

On est au passage de la « ligne »

— Les noms des passeurs ?

Ce sont à nouveau des révélations houffonnes — sans intérêt — Robert.. un Allemand qui s'est suicidé... La comtesse de Barbentane à cheval sur la ligne...

Et puis le cabotin retrouve le ton des *Deux Orphelines* pour parler des tortures qu'il endura rue des Saussaies après son arrestation. Un coup d'œil aux photographes : ils ont l'air prêts Sa voix s'étrangle, ses yeux se mouillent, il a eu un sanglot. Il repart. Les photographes sont servis...

Pour des punaises

Et la chaux vive qu'il demanda à son frère ?

— Je lui ai dit que c'était pour tuer les punaises...

Une belle colonie de punaises probablement. Il y avait deux cents kilos de chaux.

Des noms ?... Les noms de ses fameux camarades. On le supplie presque... Il se fait cornélien :

— Pour qu'on les arrête à l'audience, jamais !

L'avocat général. — Je prends l'engagement qu'ils seront libres.

Alors l'autre :

— Quand je serai acquitté, je le dirai et j'ai grande confiance en messieurs les jurés.

Ou la méthode Coué en cour d'assises...

Cette fois-ci, le président en est venu, une par une, à énumérer les vingt-sept victimes et à étudier chaque crime.

Dans six mois, peut-être Petiot parlera toujours... Puis Me Véron, Me Floriot et l'assassin s'accrochent à un thème passionnant : Mlle Khaït était-elle jolie ?

Petiot dit non, Véron dit oui. Floriot se fait conciliant.

— Des goûts et des couleurs...

Le président Leser avoue timidement :

— Nous sortons du débat.

L'audience tire à sa fin. Frais, en pleine forme, Petiot reprend du poil de la bête, fait des mots. On rit — il faut bien faire quelque chose.

— Mme Khaït ? Je m'intéressais surtout à sa fille, bien que je n'aie pas d'appétits sexuels.

Et comme les avocats, s'empoignant, l'oublient tout à fait, il se dresse :

— Je fais un peu le figurant, maintenant!

Alors le rideau tombe parce que l'audience est levée.

F.-J. A.

claration

LE REVENU

6e ÉDITION
Numéro 1.404
10e ANNEE
ABONNEMENTS 3 mois 150 fr. 6 mois 270 fr.

Ce soir

GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATION INDÉPENDANT

6e ÉDITION A

COMPTE CHEQUE POSTAL 1018-63

2 Fr. 37, rue du Louvre, Paris (2e) Mercredi 20 mars 1946 Tur. 52-00 (35 lig. groupées). 2 Fr.

"Modus vivendi" entre les U.S.A. et Franco?

Londres, 19 mars. — On mande de Madrid à l'agence Reuter : « On apprend de bonne source que des négociations sont actuellement en cours entre l'Espagne et les Etats-Unis pour l'établissement d'un « modus vivendi ». On ne possède actuellement aucun autre détail. »

Les démocrates du monde entier, qui approuvent l'initiative française tendant à porter devant le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. la question du régime franquiste, menace pour la paix, liront avec inquiétude cette nouvelle qui, si elle est confirmée, signifie que des intérêts capitalistes puissants s'efforcent de faire durer l'odieux régime qui survit à la défaite de l'hitlérisme.

RÉPARATION RAPIDE

MP

BIJOUX de la 8, PLACE MADELEINE

JEUNES DEVANT LA VIE...

Un déficit plus grave que celui du budget :

Une enquête sociale de Ce soir

LA FRANCE MANQUE D'ENFANTS

mais trop de difficultés se dressent devant les jeunes gens qui veulent fonder une famille

ON nous le dit sur tous les tons, des centaines de brochures nous l'expliquent, des centaines de conférenciers nous l'exposent : « La France se dépeuple... La crise de la natalité a fait de la France le plus vieux pays d'Europe. » Le plus vieux ? Qu'est-ce à dire ?

Tandis qu'aux U.S.A. la population en âge de travailler (14 ans et plus) augmente, et se sera accrue entre 1940 et 1950 de près de 6 millions d'individus, tandis qu'en U.R.S.S., malgré les désastres de la guerre, la natalité ne cesse de croître, en France, la proportion des vieillards par rapport aux moins de 20 ans, est passée de 28 % en 1850 à 52 % en 1940. Le nombre de naissances a diminué de moitié au cours de ces cinquante dernières années. Les statistique nous disent que, si la dénatalité devait se maintenir à son rythme actuel, le nombre de Français de 15 à 34 ans, diminuerait de moitié en 45 ans.

Et pourtant c'est la population jeune qui constitue l'élément actif et productif d'un pays, et la décroissance de la jeunesse, c'est l'abaissement de la vitalité et de la puissance économique de la patrie.

Des calculs simples démontrent que, si la moyenne des familles ne compte pas plus de deux enfants, le niveau de la population ne peut se maintenir. Un minimum de trois enfants par famille est nécessaire pour que le pays grandisse.

« Donnez à la France 12 millions de bébés ! » réclamait récemment une voix officielle. Mais les jeunes ménages de France écoutent cet appel d'une oreille sceptique.

Elever un enfant aujourd'hui est, en effet, un problème difficile, qui n'implique pas des sacrifices temporaires, mais bien le renoncement à une certaine insouciance et à mille avantages matériels pendant les années les plus significatives de la vie d'un jeune couple.

Dans bien des cas, si mari et femme ne travaillent pas, ils ne peuvent gagner assez pour vivre. Or, aucune organisation d'ensemble n'est prévue pour donner à la femme la possibilité d'assumer à la fois et dans des conditions convenables la double charge de la maternité et du travail salarié.

Certes, le nombre de crèches, de garderies d'enfants, de pouponnières a augmenté en France dans ces dernières années. Certaines usines, certains groupes immobiliers, de la Ville de Paris, par exemple, comportent des locaux où les enfants sont soignés, nourris, surveillés, tandis que leurs mères travaillent. Mais ces garderies sont trop rares.

A l'étranger

A ce point de vue la France a un sérieux retard à rattraper. Tous les organismes soviétiques, usines et kolkhoz possèdent des crèches et des garderies auxquelles la travailleuse, employée, paysanne ou ouvrière, confie son bébé pour la journée. A Londres, chaque district ou arrondissement compte plusieurs garderies où tous les enfants n'ayant pas atteint l'âge scolaire sont accueillis pour le prix purement symbolique de un penny par jour.

A Paris, le 13e arrondissement, qui avec le 11e, le 19e et le 20e, possède l'indice de naissance le plus élevé, ne dispose que de deux crèches et d'une garderie.

Allocations

Une paire de chaussures pour un enfant de vingt-deux mois coûte, avec bon, 400 à 500 francs, — au marché noir, 800 francs. L'allocation familiale, qui n'est payée que pour le deuxième enfant, s'élève à 450 francs par mois. Le jeune ménage doit donc attendre d'avoir deux enfants pour pouvoir, sans toucher à son salaire, acheter pour l'un de ses bébés une paire de chaussures avec bon ! Ce mois-là, les autres frais, de layette et de nourriture, seront prélevés sur les appointements des parents.

Il y a quelques décades, les jeunes gens qui voulaient fonder un foyer n'étaient aucunement aidés. Aujourd'hui, l'allocation familiale, celle du salaire unique, la prime à la naissance apportent au ménage un encouragement appréciable. Il n'est cependant pas suffisant. Et une des premières mesures à prendre serait de réajuster l'allocation.

Mari mobilisé

Il serait également urgent d'augmenter l'allocation militaire, celle que touche la jeune femme du conscrit appelé sous les drapeaux. La somme est infime : 34 francs par jour à une mère de deux enfants.

Les versements se font, d'ailleurs, d'une façon irrégulière et avec retard.

Faut-il donc que le service militaire devienne pour le jeune homme marié un sujet d'appréhension ? Lui faut-il passer les longs mois de caserne dans l'angoisse, en songeant à la misère de sa famille ?

Dans une récente intervention à l'Assemblée constituante, M. Jacques Duclos a demandé que les élus du peuple aient le droit, ayant diminué certains crédits, de reporter les économies ainsi réalisées sur d'autres chapitres. Si sa demande avait été écoutée, certaines allocations auraient pu être augmentées, et, en tout premier lieu, la dérisoire allocation militaire.

Minnie DANZAS.

(A suivre.)

A BOMBAY OU L'ON TIRE PARFOIS SUR LA FOULE

L'Agha Khan pèse son poids de diamants...

C'EST DONC LE 15 MARS, A BOMBAY, QUE L'AGHA KHAN EST RITUELLEMENT MONTÉ SUR LA BALANCE TANDIS QUE L'ON ENTASSAIT SUR L'AUTRE PLATEAU SON CONTREPOIDS EN DIAMANTS : CENT VINGT-CINQ KILOS, CAR SON ALTESSE N'EST PAS MINCE... HABITUELLEMENT, LA COUTUME VEUT QUE TOUS LES ANS, A MEME EPOQUE, L'AGHA SOIT SOLENNELLEMENT ÉQUILIBRÉ PAR SON POIDS D'OR. MAIS, COMME IL S'AGISSAIT CETTE ANNÉE D'UN JUBILÉ, CE MÉTAL UN PEU VULGAIRE A ÉTÉ REMPLACÉ PAR DES DIAMANTS RECUEILLIS POUR LA PLUPART AUX INDES, ET DONT LES JOAILLIERS ANGLAIS AVAIENT ASSURÉ LE TRANSPORT ET LA SURVEILLANCE.

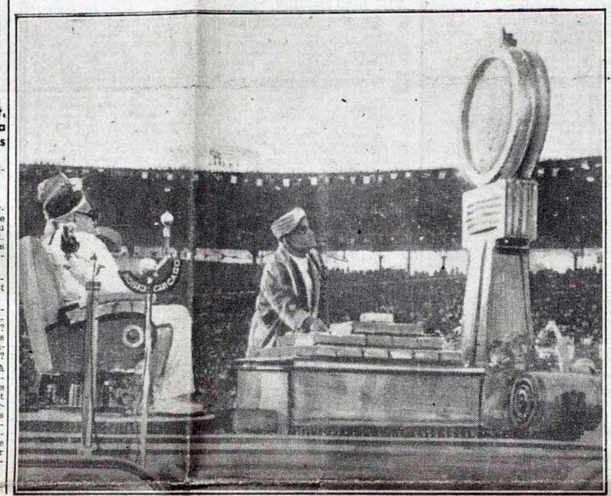

Au 2e jour de son procès à grand spectacle

Petiot L'IMPOSTEUR

a étalé déjà le néant de son impossible défense

AU seuil de cette deuxième journée de débats, c'est-à-dire le procès-fleuve à peine commencé, Petiot reparaît devant ses juges dans une situation qui, déjà, semble comme sans issue.

Cet homme, qui s'accuse lui-même de soixante-trois crimes, alors que la société ne lui en reproche que vingt-sept, mais qui proclame dans le même temps que ces soixante-trois crimes constituent autant d'actes de justice dont il convient de le louer, a déjà laissé voir l'immense néant de son système de défense, faiblement étayé par un échafaudage d'impudence, de mensonges, d'insulte à ses victimes.

Son comportement, hier, était vraiment curieux. On l'a vu, d'abord, replié sur lui-même, fermé, hostile, méfiant, répondant par monosyllabes et d'une voix comme ouatée aux question du président Leser. On peut croire qu'il avait promis à son avocat, Me Floriot (qui ne s'était jamais montré aussi habile), de rester calme. Mais bientôt ces sages résolutions s'évanouissent. La violence de son tempérament, jointe au sentiment de l'effort inutile, sans doute, reprend le dessus. Il s'excite, il se monte lui-même, il fulmine, il injurie.

Les magistrats eux-mêmes, c'est-à-dire le président Leser et l'avocat général Dupin, n'échappent pas à ses brocards.

Petiot sifflé

Sans doute, au Palais comme au Guignol, le spectateur ne déteste pas que le commissaire soit rossé, mais il faut croire que Petiot s'y est bien mal pris, car, à deux reprises, il se fit copieusement siffler par l'auditoire.

Et puis, il se montra petit garçon quand se leva, héros authentique de la guerre et de l'occupation, Me Pierre Véron, l'un des avocats des parties civiles. Le jeune maître, qui a gagné son ruban rouge sur le champ de bataille, lui posa quelques questions sèches, précises, techniques sur la résistance qu'il connaît bien, lui. Alors, voilà Petiot qui s'effondre lamentablement ; ce n'est plus un médecin, c'est un grand malade, où si l'on préfère, un cancre collé par son examinateur.

Me Pierre Véron prend pitié de lui et se rassied en s'écriant :

« Vous êtes un imposteur ».

GEO LONDON.

LE CONSEIL DES MINISTRES EXAMINE LA SITUATION EXTÉRIEURE

LE Conseil des ministres s'est réuni ce matin, à 9 h. 30, à l'Hôtel Matignon. A l'ordre du jour de ce Conseil figurent notamment deux exposés, l'un relatif à la situation internationale, l'autre à la majoration des allocations familiales dans les départements du Nord et de la Meurthe-et-Moselle.

Un certain nombre de projets de lois seront en outre soumis aux membres du gouvernement :

■ Un projet de M. Le Troquer, relatif à l'extension à l'Algérie des dispositions de l'ordonnance qui supprime la censure de presse ;

■ Un projet relatif à la révision et à la résiliation de certains contrats posés par les collectivités locales ;

■ Un projet modifiant certaines dispositions du statut viticole.

Mais il est probable que divers projets figurant déjà à l'ordre du jour du précédent Conseil reviendront aujourd'hui en discussion : il s'agit, en particulier, du projet de nationalisation des combustibles minéraux solides.

LE 75e ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE DE PARIS CE SOIR, AU PALAIS DE LA MUTUALITÉ

Les Parisiens sont invités à assister à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la Commune de Paris, qui se déroulera ce soir, à 20 h. 30, au Palais de la Mutualité, sous la présidence effective de Jacques Duclos, secrétaire du Parti communiste.

M. Fajon, député de la Seine, fera un exposé sur les enseignements historiques de la Commune de Paris. A la fin de la soirée, le grand film soviétique « L'Invasion » sera projeté.

MARCEL BUCARD A ETE FUSILLE

Marcel Bucard a été conduit, ce matin, en fourgon au fort de Châtillon. Le traître a été exécuté à 10 h. 10.

M. MACKENZIE KING s'explique sur le "scandale atomique"

New-York, 19 mars. — Selon une dépêche A.F.P. faisant état d'une information diffusée par la radio américaine, M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, s'est expliqué sur le « **scandale atomique** ».

Il n'a apporté aucun fait nouveau de nature à justifier la scandaleuse campagne antisoviétique déclanchée à ce propos, et il a précisé qu'il « **croit sincèrement que dans cette affaire, des éléments de l'ambassade soviétique à Ottawa ont agi sans en référer à Moscou** ».

Il a ajouté :

« **Je crois que les relations russo-canadiennes pourront s'affermir quand toute cette affaire aura été tirée au clair. Personne de responsable ne peut souhaiter une rupture des relations diplomatiques.** »

LE 29 MARS, EN SOIRÉE

GABY MORLAY

donnera "LA VOIX HUMAINE" de Jean Cocteau

au grand gala de l'Algérie

ORGANISÉ PAR Ce soir et l'A.B.C.

AU PROFIT DES SINISTRÉS DU CONSTANTINOIS

Location ouverte à l'A.B.C. - Places de 100 à 500 francs

POURQUOI LES LÉGUMES MANQUENT-ILS ?

LE MAQUIS de la pomme de terre

par LUCILE AUGERON

LA PATATE « A COCHONS » VA AU CONSOMMATEUR ET BEAUCOUP DE POMMES DE TERRE « A CHRETIENS » VONT AUX COCHONS

EN fait la question des légumes est surtout irritante pour les ménagères à cause de l'absence totale de pommes de terre, et de la rareté des légumes secs chichement distribués par le Ravitaillement.

— **Mais enfin,** ai-je demandé à un détaillant, **pourquoi n'a-t-on pas de pommes de terre ? Sous l'occupation, il y a eu aussi de mauvaises récoltes. Et les Allemands nous prenaient la plus grande partie de notre production. Cet hiver 1945-46 est le premier qui n'ait vu aucune distribution de pommes de terre...**

La bonne « combine » des colis individuels

— Avec les dispositions que prend actuellement M. Longchambon, m'a-t-il répondu, vous n'en verrez pas plus l'an prochain que cet hiver. Il vient de faire passer une circulaire permettant aux producteurs qui ont encore des stocks de disposer d'une certaine quantité pour expédier des « colis individuels ». Si cela fait l'affaire des quelques privilégiés qui auront les moyens de s'en faire expédier par des relations campagnardes, cela n'est pas pour faire baisser les prix, car vous imaginez bien que ces « colis individuels » ne seront pas livrés au prix de la taxe ! C'est la prime au mauvais livreur ! Comment voulez-vous qu'avec un pareil arrêté, les producteurs ne s'arrangent pas dans l'avenir pour raréfier la pomme de terre ?

« D'autant plus qu'ils trouvent toujours des margoulins pour l'acheter sur place au prix fort. Moi, qui vous parle, je pourrais en avoir à 12 francs le kilo en allant les chercher avec un camion ! Et quand ils ne la vendent pas, ils la donnent à leurs cochons. Des cochons que nous ne verrons jamais... Car ne vous y trompez pas : dans l'Oise, dans la Seine-et-Marne, la pomme de terre ne manque pas.

« Si les Parisiens n'en ont pas vu, c'est la faute à Pineau, proclame mon interlocuteur. Au mois d'août dernier, **quand la récolte n'était pas encore faite,** il a décrété : « Liberté des excédents d'imposition ». Comment pouvait-il savoir qu'il y aurait excédent ? Et en octobre : « Suppression des impositions. Augmentation du prix d'achat d'un franc au kilo. »

« Du coup, les producteurs ont gardé leurs patates. Puisqu'on les augmentait, sans raison, il y avait des chances qu'on les augmente encore si elles devenaient rares.

— **Ça ne fait rien,** dit un autre détaillant qui nous écoute. **J'aimerais mieux vendre des patates officiellement à 15 francs que des carottes à 46 ! Qu'on me laisse seulement aller les chercher...**

— Et quand tu les auras vendues à 15, le producteur augmentera son prix et les salaires de tes clients n'augmenteront pas !... Non, mon vieux, il y a des forbans partout, mais c'est à se demander si les pires ne sont pas dans certains bureaux. Regardez ça, me dit-il.

Les pommes de terre... vénéneuses

— « Ça » c'est une circulaire officielle du ministère du Ravitaillement. Elle interdit d'employer pour la semence les pommes de terre d'importation, car ces tubercules proviennent de plants atteints de graves maladies de dégénérescence qui menacent de contaminer dangereusement les terrains français. La circulaire est de M. Longchambon, mais les patates ont été achetées sous M. Pineau.

— Et pour le consommateur, sont-elles dangereuses ?

— Oh ! non. Elles sont belles à voir, mais elle ne sont pas fameuses. C'est de la pomme de terre à fécule, ou à cochon, comme vous préférerez. Et pendant ce temps-là, dans l'Oise et en Seine-et-Marne, la pomme de terre « à chrétiens » va aux cochons...

— Il en sera ainsi, m'a dit un membre d'une coopérative d'achats, tant qu'on n'aura pas porté le balai dans les services du Ravitaillement. Il faudrait épurer sérieusement le contrôle économiques, supprimer les mandataires (si tous les mandataires ne sont pas des requins, tous les requins sont mandataires), supprimer l'autonomie des préfets et ne pas jongler avec les taxes, car le pouvoir d'achat du public n'est pas illimité...

Mais en attendant le mois de juin et l'abondance, les légumes resteront rares et pourraient même disparaître complètement si le Ravitaillement ne se décide pas à changer sa politique.

REPRISE des négociations SOVIETO-IRANIENNES

Téhéran, 19 mars. — Dans les milieux officiels on affirme que le gouvernement iranien, dans la période récente, n'a jamais cessé de négocier avec les experts soviétiques. On s'attend à ce que ces conversations prennent un caractère officiel après le retour en Iran de l'ambassadeur russe, M. Sadchikov, qui est attendu aujourd'hui à Téhéran. *L'United Press* rappelle qu'un communiqué soviétique paru il y a une semaine précisait que des pouvoirs extraordinaires avaient été confiés à M. Sadchikov pour la conduite des négociations avec l'Iran.

■

Londres, 19 mars. — Selon le **Daily Telegraph,** M. Wallace Murray, ambassadeur des U.S.A. à Téhéran, a eu un entretien avec le schach sans que M. Ghavam, premier ministre, en fût averti. Il aurait demandé que l'Iran portât le problème iranien devant le Conseil de Sécurité de l'O.N.U.

« RIEN POUR FRANCO » DISENT LES DOCKERS DE ROTTERDAM

Rotterdam, 19 mars. — Les dockers de Rotterdam ont refusé de décharger le vapeur espagnol « Orphée » et ils ont réclamé la rupture immédiate des relations diplomatiques et commerciales avec l'Edpagne franquiste.

CASABLANCA-PARIS A 400 km. A L'HEURE

Casablanca, 19 mars. — Un avion français Bloch 161, équipé de quatre moteurs Gnome et Rhône, vient d'effectuer des essais sur le circuit Paris-Alger-Casablanca-Paris.

La dernière étape Casablanca-Paris a été couverte en 5 h. 30 minutes, soit à la vitesse horaire de 400 km.

Cet appareil, qui sera équipé prochainement de moteurs américains, sera mis en service sur les grandse lignes françaises.

LE PREMIER CHALUTIER CONSTRUIT EN FRANCE DEPUIS SEPT ANS EST LANCÉ A LORIENT

Quimper, 19 mars. (Inf. « Ce soir »). — Le premier chalutier construit en France depuis sept ans, le « C.D.L. 1 », a été lancé hier soir à Lorient où, déjà, le 5 mars, avait été lancé l'aviso « Bisson », premier navire de guerre construit depuis la Libération.

Le « C.D.L. 1 » sera utilisé par la marine marchande dès la fin de l'été.

LE LAIT GRATUIT ...à Aix-Noulette

Douai, 19 mars (Inf. « Ce soir »). — Voici un effet assez curieux du conflit qui oppose actuellement les cultivateurs aux pouvoirs publics concernant le prix du lait : à Aix-Noulette, les consommateurs, depuis jeudi dernier, ne paient plus leur lait car les fermiers, en guise de protestation, n'acceptent plus l'argent. On ne signale jusque-là aucune protestation des clients...

A 23 HEURES, CE SOIR, AU VÉL' D'HIV'

18 ÉQUIPES S'ÉLANCENT pour la ronde des 6 jours...

C'EST donc ce soir que vont commencer les « Six Jours ». Grande date pour Paris, grande date pour le sport cycliste. Bien sûr, ce ne seront pas tout à fait les « Six Jours » d'avant guerre. On soupera moins luxueusement à la Pelouse, on cassera moins confortablement la croûte aux « populaires ». Mais enfin, cela, pour les passionnés, les « mordus », ce n'est que du détail : il y aura la course, le long glissement sur l'immense anneau, des maillots multicolores, les incidents, les relèves, etc.

Pour tous ceux qu'intéresse un peu moins intensément le sport cycliste, sans doute ne sera-t-il pas mauvais de profiter de la date pour rappeler un peu l'histoire de cette fameuse épreuve.

Lancement américain

C'est New-York qui, en 1899, « lança » les « Six Jours ». L'idée qui tout d'abord, il faut bien le dire, avait paru parfaitement saugrenue ne tenta Paris qu'en 1913, un an après Bruxelles. Ce fut l'équipe Goullet-Fogler, déjà vainqueurs de la même épreuve la même année aux U.S.A., qui l'emporta, couvrant 4.467 kilomètres. Chiffre record qui ne fut plus jamais atteint depuis. Aux derniers « Six Jours » de Paris, en 1939, rappelons que les Belges Buysse et Billiet se contentèrent de faire 3.934 kilomètres, chiffre d'ailleurs honorable et supérieur à tout ce qui avait été enregistré depuis 1914, date fameuse où l'emportèrent les Français Hourlier et Comès.

Un jeu coûteux

Les Français vaincront-ils cette année ? C'est fort douteux... Comme en 1936, 37, 38 et 39, les équipes étrangères paraissent à la fois réunir plus de métier, de classe et de jeunesse que les « paires » françaises. Et sans doute tireront-elles mieux leur épingle du jeu. Un jeu coûteux... Il faut admettre que chaque couple de coureurs a dû, dès avant le départ, supporter au moins 65.000 francs de frais. Compensation : les primes (elles dépassent déjà le million) et les prix : 100.000 à la première équipe, 60, 40.000 aux suivantes, etc.

Coquet, songerez-vous. N'oubliez pas qu'il faut à chaque couple de coureurs entretenir des soigneurs et un cuisinier. Et les uns comme les autres profitent de l'occasion pour se faire royalement payer. Leurs soins ne sont-ils pas indispensables à ceux qui vont tourner durant six jours, aux « écureuils de la ronde infernale », les bien nommés !

François TERBEEN.

...et des 6 nuits

LA VIE DE LA NATION

Vers la grande aventure ?

par le professeur Georges FOURNIER.

IL y a mille siècles à peine, un étrange animal apparaissait sur la terre. De stature médiocre, mal défendu contre le froid, dépourvu de griffes acérées, peu rapide à la course, cet animal semblait voué à l'extermination.

Pourtant il survécut et triompha de ses redoutables ennemis, parce qu'il savait penser mieux qu'eux, parce qu'il était plus apte qu'eux à se souvenir, à raisonner, à prévoir, à ruser, à combiner sa défense. L'homme, puisqu'il faut l'appeler par son nom, utilisa la matière grise de son cerveau : il ramassa des pierres pointues et s'en fit des griffes ; il mit un bâton au bout de son bras trop court ; il apprit à remédier à la lenteur de sa course par la rapidité de ses flèches ; puis, un jour, il se rendit maître du feu et s'en fit un allié, redouté de tous les autres animaux.

Mais, bientôt, il ne s'agit plus seulement de survivance : assuré de l'existence, l'homme a rapidement étendu son emprise sur la nature et gagné sa liberté physique.

Il a dépassé le cadre étroit de ses sens imparfaits et remplacé ses muscles débiles par des machines de plus en plus puissantes. Il a vaincu la douleur physique par l'anesthésie et fait reculer la mort par l'hygiène et la médecine. Il a transmis sa pensée à distance, il a fixé les voix et les gestes éphémères. Il a mesuré l'infiniment petit et l'infiniment grand. Il a conquis ses libertés spatiales, depuis le fond des océans jusqu'à la stratosphère.

Enfin, demain peut-être, il va s'affranchir de sa dernière tutelle, couper la dernière amarre qui le retient sur la Terre où il est né et s'élancer vers la Lune voisine, puis vers Mars plus lointaine, pour y porter son insatiable et féconde curiosité.

LE voyage interplanétaire, ce rêve audacieux de naguère, devient une possibilité.

La première condition, c'est que l'homme puisse disposer, sous un poids donné, d'une énergie suffisante pour assurer le voyage aller et retour, et d'une puissance suffisante pour vaincre l'attraction terrestre. Cette condition semble déjà réalisée dans les appareils à réaction du type V-2, utilisant l'oxygène liquide comme comburant et l'alcool ou l'essence comme carburant. Elle le sera « a fortiori » quand nous parviendrons à doser à volonter la libération de l'énergie intranucléaire. Par une antithèse étonnante dont se fût réjoui le Père Hugo, c'est peut-être la découverte des secrets de l'infiniment petit qui va nous ouvrir la route de l'infiniment grand.

La deuxième condition, c'est que la machine n'atteigne que très progressivement les vitesses énormes nécessaires pendant le voyage. Les êtres vivants, insensibles à la vitesse elle-même, ne peuvent supporter ses brusques variations en grandeur ou en direction. Il faut éviter l'accélération trop rapide au départ, les virages trop accentués dans la trajectoire et le ralentissement trop brutal à l'arrivée. Les techniciens de l'astronautique pensent avoir résolu cette difficulté et prétendent que l'accélération de leur fusée pourra être maintenue dans des limites confortables pour l'équipage.

(Suite en page 2.)

Au 2e jour de son procès à grand spectacle

Petiot
L'IMPOSTEUR

a étalé déjà le néant de son impossible défense

AU seuil de cette deuxième journée de débats, c'est-à-dire le procès-fleuve à peine commencé, Petiot reparaît devant ses juges dans une situation qui, déjà, semble comme sans issue.

Cet homme, qui s'accuse lui-même de soixante-trois crimes, alors que la société ne lui en reproche que vingt-sept, mais qui proclame dans le même temps que ces soixante-trois crimes constituent autant d'actes de justice dont il convient de le louer, a déjà laissé voir l'immense néant de son système de défense, faiblement étayé par un échafaudage d'impudence, de mensonges, d'insulte à ses victimes.

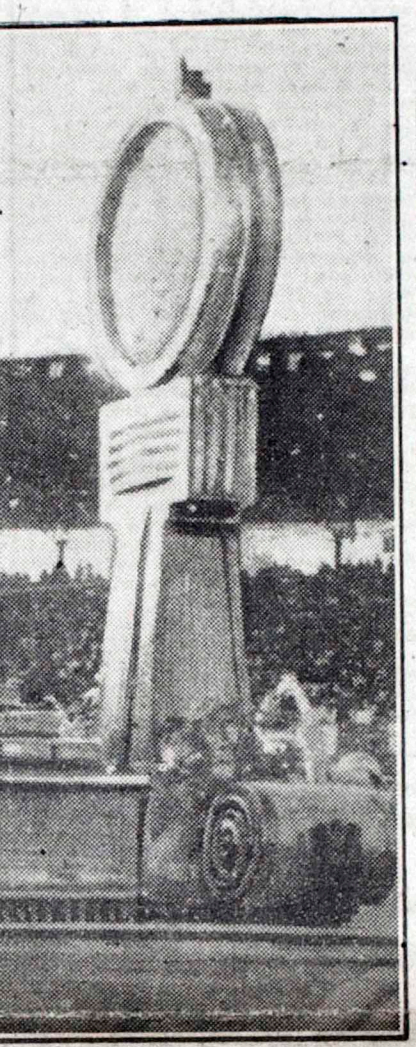

Son comportement, hier, était vraiment curieux. On l'a vu, d'abord, replié sur lui-même, fermé, hostile, méfiant, répondant par monosyllabes et d'une voix comme ouatée aux question du président Leser. On peut croire qu'il avait promis à son avocat, Me Floriot (qui ne s'était jamais montré aussi habile), de rester calme. Mais bientôt ces sages résolutions s'évanouissent. La violence de son tempérament, jointe au sentiment de l'effort inutile, sans doute, reprend le dessus. Il s'excite, il se monte lui-même, il fulmine, il injurie.

Les magistrats eux-mêmes, c'est-à-dire le président Leser et l'avocat général Dupin, n'échappent pas à ses brocards.

Petiot sifflé

Sans doute, au Palais comme au Guignol, le spectateur ne déteste pas que le commissaire soit rossé, mais il faut croire que Petiot s'y est bien mal pris, car, à deux reprises, il se fit copieusement siffler par l'auditoire.

Et puis, il se montra petit garçon quand se leva, héros authentique de la guerre et de l'occupation, Me Pierre Véron, l'un des avocats des parties civiles. Le jeune maître, qui a gagné son ruban rouge sur le champ de bataille, lui posa quelques questions sèches, précises, techniques sur la résistance qu'il connaît bien, lui. Alors, voilà Petiot qui s'effondre lamentablement ; ce n'est plus un médecin, c'est un grand malade, où si l'on préfère, un cancre collé par son examinateur.

Me Pierre Véron prend pitié de lui et se rassied en s'écriant :

« Vous êtes un imposteur ».

GEO LONDON.

LE CONSEIL DES MINISTRES EXAMINE LA SITUATION EXTÉRIEURE

LE Conseil des ministres s'est réuni ce matin, à 9 h. 30, à l'Hôtel Matignon. A l'ordre du jour de ce Conseil figurent notamment deux exposés, l'un relatif à la situation internationale, l'autre à la majoration des allocations familiales dans les départements du Nord et de la Meurthe-et-Moselle.

Un certain nombre de projets de lois seront en outre soumis aux membres du gouvernement :

- Un projet de M. Le Troquer, relatif à l'extension à l'Algérie des dispositions de l'ordonnance qui supprime la censure de presse ;
- Un projet relatif à la révision et à la résiliation de certains contrats posés par les collectivités locales ;
- Un projet modifiant certaines dispositions du statut viticole.

Mais il est probable que divers projets figurant déjà à l'ordre du jour du précédent Conseil reviendront aujourd'hui en discussion : il s'agit, en particulier, du projet de nationalisation des combustibles minéraux solides.

REPRISE des négociations SOVIETO-IRANIENNES

Téhéran, 19 mars. — Dans les milieux officiels on affirme que le gouvernement iranien, dans la période récente, n'a jamais cessé de

LE 75e ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE DE PARIS CE SOIR, AU PALAIS DE LA MUTUALITÉ

Les Parisiens sont invités à assister à la célébration du soixante-quinzième an-

Organe du Front National créé dans la clandestinité en février 1942
Directeur - Fondateur : Paul MONVAL
— Directeur général : — Louis COUTHEILLAS
Administration - Rédaction 29, avenue Félix-Viallet GRENOBLE. — Téléphone 2-58
DEUX FRANCS

LES ALLOBROGES

LE GRAND QUOTIDIEN DES ALPES ET DE LA VALLÉE DU RHÔNE

20 mars

14 15 16 17 18

5 Mai : REFERENDUM constitutionnel
2 Juin : Elections générales
ainsi en a décidé le Conseil des Ministres

PRINTEMPS

L'HIVER se termine aujourd'hui. Il faut admettre, pour être juste, que ce dernier s'est passé mieux qu'on l'eut espéré. Certes il fut dur pour une grande partie de la population; honnêtement d'ailleurs, le gouvernement de M. Gouin avait averti le pays des difficultés que cette saison lui apporterait.

L'héritage était fort lourd. L'inconséquence avait amené le ravitaillement du pays à son niveau le plus bas et la production était entravée. Profitant de ces circonstances, les résidus de la 5e colonne qui avaient échappé à la prison s'exclamaient en public que la situation était encore plus mauvaise que sous l'occupation. Ils prophétisaient les plus grands malheurs et poussaient la classe ouvrière à la grève. L'opinion n'écouta pas ces excitateurs intéressés et comprit très bien la nécessité des mesures d'économies sévères que le gouvernement était amené à prendre.

Et, en ce jour du 20 mars, il est réconfortant de constater que cette sagesse a porté ses fruits. La production dans les différents secteurs de l'Economie Nationale a progressé dans de fortes proportions. Le charbon notamment, si primordial dans la saison froide a été extrait avec enthousiasme par les mineurs qui ont dépassé les chiffres mêmes de 1938. La soudure du blé n'offre plus d'inquiétude. Ce précieux céréale nous est livré avec l'orge par l'Union Soviétique et les premiers cargos russes et américains les transportant arrivent dans nos ports. La bataille de l'électricité a été gagnée, de gros monopoles de fait reviennent à la Nation et l'annonce dernière de la diminution de certains produits ménagers et textiles est du meilleur augure.

S'il nous fallait envisager la politique étrangère, ce serait pour nous réjouir de ce que notre position dans ce domaine se soit renforcée du fait de notre attitude franche à l'égard du problème espagnol. Et ce n'est pas un mince avantage d'être regardé à nouveau par les démocrates du monde entier comme des défenseurs de la liberté et de la solidarité.

Les ministres ont poursuivi leur tâche dans des conditions extrêmement difficiles, attaqués sournoisement par les hommes de la réaction qui multiplient sous leurs pas les embûches sans se préoccuper en aucune manière de ce que ceci a de criminel pour la vie de la nation. L'honnêteté nous commande de savoir gré à ces hommes, aux ministres dont les services intéressent le travail, la production et l'économie en particulier, qui n'ont pas craint de s'abstenir de toute méthode démagogique et de facilité, quitte à risquer une impopularité passagère.

Le cap de l'hiver est passé, le printemps arrive avec tout ce qu'il comporte d'optimisme. Le temps est propice aux travaux de reconstruction génératrice de mieux-être. Il signifie au surplus — facteur d'importance pour nos régions — l'afflux des touristes étrangers dans une France que la pratique d'une démocratie plus large n'a pas mis à feu et à sang quoi qu'en disaient certains.

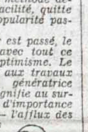

LES HOUILLERES A LA NATION

Paris, 19 mars. — Le Conseil des ministres, réuni sous la présidence de M. Félix Gouin, a décidé de procéder, au plus tard le 2 juin prochain, à l'élection de la ou des assemblées nouvelles qui seront créées par la constitution actuellement à l'étude.

Le Gouvernement a décidé d'insister auprès de l'Assemblée pour qu'elle vote la constitution dans les plus brefs délais possibles, de façon à ce que le referendum prévu par la loi constitutionnelle ait lieu au plus tard le 5 mai prochain.

Le projet de nationalisation des houillères, qui a figuré à l'ordre du jour de plusieurs Conseils, a fait aujourd'hui l'objet de décisions.

Celles-ci prévoient la création de deux sortes d'organismes :

Un organisme national central : « Les Charbonnages de France » et des organismes régionaux dans les différents bassins houillers.

« Les Charbonnages de France » auront à assumer la direction d'ensemble de l'industrie des houillères et la coordination de leurs activités.

L'indemnisation des actionnaires sera assurée, comme il est prévu dans les projets de nationalisation des banques et des assurances. Seuls, certains points de détails restent encore à examiner, notamment en ce qui concerne les modalités de calcul de l'indemnisation et certaines dispositions intéressant les territoires d'outre-mer.

« Les Charbonnages de France » seront dirigés par un Conseil d'administration de 18 membres, nommés par décret, représentant par tiers l'Etat, les consommateurs et le personnel.

Chaque bassin aura également à sa tête un Conseil d'administration de 18 membres, représentant par tiers l'organisme central, les intérêts économiques, généraux et régionaux et le personnel.

Les messageries de presse

Le Conseil a adopté les grandes lignes des propositions de M. Defferre, relatives à la réorganisation des messageries de presse.

Les décisions prises impliquent la création d'une Société nationale à économie mixte, avec participation de l'Etat, de journaux intéressés et du personnel. La nationalisation des messageries Hachette est envisagée.

L'O.N.M. PREVOIT

Région Sud-Est. — Persistance du beau temps, vent secteur sud, faible hausse de 1 à 3 degrés.

Tumulte aux Assises de la Seine
Pseudo-résistant PETIOT refuse de « brûler » ses pseudo-complices

(de notre correspondante judiciaire Angèle VEYRE)

Formant autant de sinistres pièces à conviction, les malles et mallettes ayant appartenu aux victimes du monstre, ont été amenées dans la salle d'audience

Deux expressions de Petiot,

Paris, 19 mars. — La moitié de la salle des assises est irrémédiablement placée sous le signe du désordre. Cette partie est celle bien entendu où se tient la Cour, où sont amoncelées les valises des voyageurs qui ne reviendront pas, exposées dans une vitrine de musée des pièces à conviction où évoluent et se bousculent les photographes, où sont entassés les journalistes, les avocats, ceux de la défense, ceux qui représentent la famille des victimes et ceux qui assistent au procès en curieux. C'est tout juste si les correspondants étrangers qui ont envahi le box des accusés réservent une petite place au grand premier rôle, sinistre et bouffon.

La seconde moitié est réservée au public. Public de choix, un peu snob, qui s'intéresse visiblement au spectacle qui lui est proposé. Les jeunes femmes élégantes qui, dès 12 h. 30, faisaient la queue devant l'entrée des témoins, sont peut-être les mêmes que la veille, mais les chapeaux qu'elles portent sont différents et tout aussi remarquables.

A 13 h. 15, Petiot fait une entrée discrète. Tandis que les éclairs de magnesium s'entre-croisent, une conversation souriante s'engage entre l'accusé, Me Floriot, son défenseur, et le garde qui retire les menottes.

Tout au début de l'audience, le président Leser lui pose trois questions précises, à savoir : comment il faisait ses enquêtes, repérait ceux qu'il appelle les mouchards et les exécutait ?

Tout de suite Petiot se lance dans des explications confuses et nous plonge dans un climat de roman-feuilleton. Pendant plus d'une heure, il va expliquer « le scénario qui n'était pas trop mauvais », selon sa propre expression, qui permettait de faire disparaître des agents allemands ou aux ordres des Allemands. Notons en passant que ces prétendues exécutions ne font pas partie de l'inculpation.

Quand Petiot et ses hommes étaient certains d'avoir en face d'eux des agents de l'ennemi, ils les interpellaient au nom de la police allemande... Pour éviter leurs réactions, on les faisait monter dans une camionnette, on les exécutait pendant le parcours et on les dirigeait vers les bois de Marly.

LE PRESIDENT. — Vous jetiez les cadavres dans les bois ?

PETIOT (conciliant). — Mais non, M. le Président, si nous avions seulement déposé les corps, nous n'aurions pas pu recommencer souvent. Ils étaient inhumés.

Pas plus qu'il ne peut donner le nom de quelques mouchards exécutés, Petiot ne peut donner celui des passeurs avec lesquels logiquement il aurait dû collaborer s'il est vrai qu'il faisait passer de temps en temps ses clients de l'autre côté de la ligne de démarcation.

« Je vais vous casser la figure »

Petiot consent à évoquer quelques vagues détails concernant l'exécution de deux motocyclistes à l'aide de son arme secrète. C'est l'occasion d'un bel engagement oratoire entre l'étrange docteur et Me Veron, qui voulait avoir des précisions.

— Vous n'êtes tout de même pas l'avocat de la Résistance, s'écrie Petiot qui, emporté par l'indignation, simulée probablement, traite le défenseur « d'agent double ».

Et celui-ci de riposter :

— Moi je vais vous casser la figure... Vous déshonorez la Résistance !

Tandis que la salle applaudit, Petiot, retrouve son calme et reprend, le débit neutre, lassant, l'exposé de ses actes de « français » qui, dit-il, n'étaient pas un droit mais un devoir.

Petiot et son arme secrète

Le président se souvient à propos que depuis deux jours le procès évolue dans les généralités ce qui n'empêche pas les débats de revenir à l'exécution, en juin 1940 des deux allemands et à l'arme secrète. Celle-ci tue si discrètement que personne ne se souvient de ce double attentat, pris pour une chute mortelle sans doute.

« Parce que l'arme silencieuse ne laisse pas de traces ? »

« Si, mais il faut connaître pour reconnaître »

— Avouons que les inventions de Petiot sont assez savoureuses. Si la présence des valises et des malles ne nous rappelait que 27 êtres humains furent les victimes de cet homme dont la vie est certainement beaucoup plus mystérieuse que lui-même, on se laisserait prendre à ses histoires, à ses créations de faiseur de mauvais romans policiers.

S'il a fait illusion au cours de la première audience la seconde lui est fatale. Il s'est révélé totalement dépourvu de classe on ne peut même pas dire qu'il demeure physiquement un personnage inquiétant.

Moralement, bien qu'il fasse tout pour démontrer qu'il a l'intention de se moquer du monde et qu'il est persuadé d'être beaucoup plus malin que tous ceux qui se dressent en face de lui, il nous persuade seulement que le hasard a fait de lui, pourquoi ? Pour qui ? Un criminel beaucoup plus grand que sa personnalité ne l'y prédisposait.

On en arrive tout de même à l'hôtel de la rue Lesueur, à ses cadavres enfouis dans la chaux, cadavres amenés par les camarades anonymes que Petiot ne veut pas nommer, qu'il ne nommera que « lorsqu'il sera acquitté... » de cela aussi il est sûr.

Ensuite, Petiot qui, à plusieurs reprises, aura des larmes dans la voix dira comment il participa à la libération de Paris.

« J'ai même reçu une balle... »

« Pas moi la vitrine qui était au-dessus de moi. »

Il reconnaît — et pour cause — que s'il a conservé les papiers d'identité de l'artiste Harry Baur, ce n'était pas pour se faire passer pour lui mais « pour... le venger ».

Le Dr Petiot, a tout de même un talent qu'on ne peut lui contester, celui d'endormir doucement ses adversaires quand ils lui posent des questions gênantes, par des explications inutiles, longues, détaillées ou de les secouer et de les faire s'affronter avec son défenseur.

C'est un jeu facile pour lui de faire souvent bondir le fougueux Me Véron qui a quelque tendance à plaider prématurément. Ce qui fait dire au président qui lève les yeux au ciel :

« Je ne suis pas le seul à poser des questions mais le seul à qui on ne réponde pas. »

Bien que M. Leser ait confirmé au début de l'après-midi qu'il mènerait les débats comme il l'entendait, on est bien obligé, en fin d'audience, de se dire que Petiot a tout de même réussi à faire piétiner les débats.

Le « cas Franco » *sera-t-il enfin examiné* à l'O.N.U. ?

Paris, 19 mars. — M. Georges Bidault a porté à la connaissance du Conseil des ministres la réponse britannique à la note française relative à l'Espagne.

Des déclarations recueillies à l'issue du Conseil, il semble résulter qu'aucune décision n'ait encore été prise en ce qui concerne la suite à donner à la proposition française.

D'autre part, M. Byrnes, a fait savoir que la réponse américaine à la seconde note française concernant l'Espagne ne donnait pas pleinement satisfaction à la demande française de soumettre le cas de l'Espagne à l'O. N. U.

C'est, en effet lundi prochain 25 mars, que se réunira le Conseil de Sécurité. Les représentants de onze pays siégeront sous la présidence du délégué chinois, M. Ouo Taï Chi.

MM. Vychinski et Bevin ne seront pas présents. L'U. R. S. S. sera représentée par son ambassadeur à Washington, M. Gromiko, et la Grande-Bretagne par sir Alexander Cadogan.

La délégation américaine sera dirigée par M. Stettinius. D'autre part, le Conseil des ministres français a chargé M. Henri Bonnet, ambassadeur à Washington, de représenter la France.

FRANCO REPOND A WASHINGTON

Madrid, 19 mars. — Le gouvernement franquiste vient de publier sa réponse à la publication faite par le Département d'Etat des Etats-Unis de documents relatifs à l'Espagne. Après avoir qualifié de « discourtoise » la publication américaine, le gouvernement de Madrid affirme que les documents invoqués ne constituent nullement une révélation et conteste toute la valeur des accusations portées contre lui, en tirant argument de leur « compatibilité avec la neutralité espagnole » !

Poursuivant sa tactique habituelle, le dictateur insiste sur les mérites de la Grande-Bretagne, qui, grâce à la neutralité espagnole, put résister seule à l'Allemagne entre 1940 et 1941, et qui, par conséquent affirme-t-il, a seule le droit de demander des explications sur la conduite des neutres à cette époque.

Nouvelles du Monde

M. Kalinine démissionne pour raison de santé

Moscou, 19 mars. — Dans une lettre adressée au Soviet suprême, le président Kalinine a demandé, en raison de son état de santé, à être libéré de ses fonctions de président du Praesidium du Soviet suprême. M. Jdanov, s'adressant aux députés, a rendu hommage au président Kalinine et a demandé qu'il soit élu comme membre du Soviet suprême.

M. Chvernik lui succède

M. Chvernik vice-président du Soviet suprême de l'U. R. S. S. et président du Soviet suprême de la R. S. F. S. de Russie, a été élu à l'unanimité président du Praesidium du Soviet suprême de l'U. R. S. S.

On annonce, d'autre part, que le généralissime Staline a été maintenu au poste de secrétaire du Comité central du Parti communiste.

LA QUESTION D'IRAN AU CONSEIL DE SECURITE

Washington, 19 mars. — L'ambassadeur d'Iran a déclaré qu'il avait reçu l'ordre de son gouvernement de soumettre le cas de l'Iran au Conseil de Sécurité.

DEUX AVIONS FRANÇAIS ENTRENT EN COLLISION

Luxembourg, 19 mars. — Hier, vers 15 heures quatre appareils pilotés par des aviateurs de la zone d'occupation française en Allemagne exécutaient un vol d'entraînement et se trouvaient à ce moment au-dessus de Dalheim (territoire de Luxembourg). Soudain, deux des avions sont entrés en collision. L'un s'est abattu en flammes et le pilote a été carbonisé. Le pilote du second appareil, désemparé, a sauté en parachute, mais celui-ci ne s'est pas ouvert et l'aviateur s'est écrasé contre la façade d'une maison de Trintange.

Vente libre des chaussures à semelles de bois rigides

Paris, 19 mars. — Les chaussures fantaisies à semelles de bois rigides seront désormais vendues librement.

Reprise des relations diplomatiques entre l'U.R.S.S. et la Suisse

Berne, 19 mars. — Un communiqué officiel annonce la reprise des relations diplomatiques normales entre la Suisse et l'U.R.S.S.

C'est par un échange de notes intervenu à Belgrade, le 18 mars 1946, entre le ministre de Suisse et le chargé d'affaire de l'U.R.S.S., que le gouvernement soviétique a accepté la proposition du gouvernement suisse de reprendre les relations diplomatiques normales entre les deux pays.

NAKACHE avait été livré aux nazis par un rival sportif

UN COMPLICE DU DELATEUR SE TROUVE EN MISSION OFFICIELLE EN ALLEMAGNE

Toulouse, 19, mars. — En 1943, les champions de natation Krakewski, Nakache, la femme, la fillette et le frère de ce dernier furent déportés en Allemagne.

Seuls Nakache et son frère sont revenus.

L'enquête a révélé que Nakach fut livré aux Allemands par Rolland Pallard, champion local de natation, son père et un ingénieur toulousain, Saint-Blancard.

Pallard avait livré Nakach parce qu'il était jaloux de ses succès sportifs. Le père et le fils ont été laissés en liberté provisoire.

L'ingénieur Saint-Blancard, lui, est en mission officielle en Allemagne.

DEMAIN

suite de notre grande enquête sur le Tourisme:

Ça va mieux... Ça ira mieux ! pour LES TRANSPORTS

UN PLAN QUINQUENNAL

24 milliards de kilowatts 15 millions de tonnes de fonte et d'acier
seront produits par nos usines hydroélectriques et nos hauts-fourneaux

Paris, 19 mars. — Le Conseil du plan de modernisation et d'équipement s'est réuni ce soir. Il a examiné les mesures pratiques à prendre en ce qui concerne l'électricité, la sidérurgie, l'agriculture et les transports.

M. Monnet, commissaire général, propose un plan quinquennal qui propose d'atteindre les productions suivantes en 1950 :

ELECTRICITE : 24 milliards de kilowatts par les usines hydroélectriques.

SIDERURGIE : 15 millions de tonnes de fonte et d'acier.

AGRICULTURE : Fournir à la terre 50.000 tracteurs par an.

Les transports seront conditionnés par l'approvisionnement en matières premières.

LA CLASSE 1946 sera convoquée le 1er mai

Paris, 19 mars. — Sur la proposition de M. Michelet, ministre des Armées le Conseil a décidé de fixer, en principe, au 1er mai l'appel de la classe 1946. Toutefois, la date définitive de l'incorporation de cette classe ne sera fixée qu'après le vote par l'Assemblée Nationale Constituante du budget des armées.

A la Constituante
La minorité multiplie les amendements

Paris, 19 mars. — A la Constituante, les différents articles sur des projets constitutionnels jusqu'à 30 sont adoptés malgré la profusion des amendements de la minorité.

LES DEBITS DE BOISSONS

L'Assemblée avait adopté ce matin l'article unique abrogeant les dispositions de l'ordonnance du 25 octobre 1945 limitant les débits de boissons.

La nationalisation de l'électricité

LE DEBAT COMMENCERA LUNDI PROCHAIN

Paris, 19 mars. — La discussion du projet de loi sur la nationalisation du gaz et de l'électricité commencera lundi matin à la Chambre. On prévoit qu'elle se poursuivra mardi matin.

Ce débat sera suivi par la discussion du projet sur la nationalisation des assurances.

La délicieuse Ingrid Bergam, en robe blanche, s'entretient avec ses serins favoris

Premiers entretiens Blum-Byrnes

Washington, 19 mars. — M. Léon Blum a été reçu aujourd'hui par M. Byrnes, secrétaire d'Etat américain. « Ce fut une prise de contact tout à fait générale et la conversation a porté surtout sur les conditions matérielles et la reconstruction de la France », a déclaré M. Blum à l'issue de l'entretien.

Il a ajouté : « S'il y a une question que nous avons abordée de plus près, c'est celle du charbon ».

ALLO!.. ici les allo
LA GUERRE DES NERFS

On pouvait espérer qu'elle ne survivrait pas à l'autre, la vraie, puisque ses principaux animateurs étaient morts, avec Hitler, Mussolini et Goebbels, ou condamnés à une discrétion, d'ailleurs très relative, dans leurs box de Nuremberg.

En fait, jamais le terrorisme informatif ne s'est manifesté aussi impudemment qu'aujourd'hui. Encore, à l'époque de l'Anschluss, de l'affaire des Sudètes et de Munich savait-on d'où venaient et à qui s'adressaient les rodomontades du Führer et du Duce.

Maintenant, si l'on exclut de cet arsenal la grosse artillerie de M. Churchill, ce ne sont que travaux de sape, manœuvres d'approche, coups de semonce et malaxage de l'opinion publique avec la spatule à bourrer les crânes.

Mais comme on n'ose pas fixer ouvertement les positions, c'est aux lecteurs et aux auditeurs que l'on laisse le soin de tirer une conclusion de ces campagnes d'épouvante... Avec l'espoir qu'ils s'écrieront un jour : « Plutôt une nouvelle guerre que cette incertitude ! ».

A titre d'exemple, retenons cette dépêche diffusée cette nuit par une agence de Londres : « Les savants allemands qui travaillent sous la surveillance de leurs propres compatriotes doivent prochainement procéder au lancement d'une vingtaine de V 2 en un emplacement secret sur les rives de la Baltique. D'autre part, selon des bruits qui circulent à Berlin, des savants allemands, sous la surveillance russe, se livreraient dans la zone soviétique à des expériences analogues ».

Vous avez saisi ce que l'on voudrait vous faire comprendre ? Les vainqueurs pourraient bien quelque jour s'envoyer mutuellement des V. 2 avec la collaboration des vaincus.

Certes, on ne le dit pas. Mais on le laisse entendre. On ne parle pas de guerre, mais on entretient sa psychose.

Pendant que nous y sommes, pourquoi ne réserverait-on pas quelques places, à Nuremberg, aux gens qui se livrent à ce petit jeu-là ?

Car il vaudrait tout de même mieux [illegible] auprès.

Jean MAGNAUD.

LE PETARD D'OTTAWA
La responsabilité de l'U. R. S. S. n'est pas engagée
affirme M. MACKENZIE KING

Ottawa, 19 mars. — M. Mackenzie King, dans ses déclarations à la Chambre des Communes au sujet de l'affaire d'espionnage, a insisté sur son désir de sauvegarder l'amitié qui existe entre le Canada et l'U.R.S.S. Il a sévèrement critiqué ceux qui risquent de compromettre cette amitié par des exagérations et a précisé qu'à son avis, les fautes qui ont pu être commises sont le fait d'individus et que la responsabilité ne peut en être imputée au gouvernement soviétique.

BUCARD a été fusillé

Paris, 19 mars. — Marcel Bucard, qui avait été condamné à mort pour trahison le 20 février, a été fusillé ce matin, à 10 h., au fort de Chatillon.

Grand récit historique inédit par Maurice BONNARD et Jean POMMIER

Mandrin
Le bandit bien-aimé (17)

DEUXIEME EPOQUE

Le capitaine Mandrin

Résumé des épisodes précédents

MANDRIN, fuyant la France, s'est enrôlé dans la troupe du fameux contrebandier Belizard, à la frontière franco-savoyarde. Devenu chef de la bande, le nouveau capitaine va mener avec ses compagnons, la guerre contre les Fermiers Généraux, qui l'ont fait condamner à mort en même temps qu'ils faisaient supplicier son frère, et dont la féodalité financière réduit le peuple à la misère.

NEUVIEME EPISODE

Où l'on assiste aux deux incursions, dont l'une sanglante, que le nouveau chef de bande fit dans son pays natal.

— Monsieur le Curé ! Monsieur le Curé !..

Catherine, la vieille bonne de l'Abbé Biessy, curé de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, était rentrée, aussi vite qu'elle l'avait pu, à la maison de son maître. C'est qu'elle venait d'en apprendre, des nouvelles, dans le pays !

L'abbé accourût du jardin, où il était occupé à couper du bois.

— Que se passe-t-il, Cath, pour que tu t'agites tant de si grand matin ?

— Des choses effrayantes. On raconte que Louis Mandrin va venir ici.

— Louis ? Je suis perdu !... Mais pourquoi dit-on cela ?

— Vous aviez bien entendu dire qu'il était en Savoie, et qu'il y préparait une campagne. Eh ! bien, il paraît que celle-ci est commencée depuis quelques jours. Le cordonnier Vinoy, qui voit beaucoup de monde et qui est un homme bien informé, m'a dit que la première affaire s'était passée en Chartreuse, où les brigands ont attaqué un poste de gapians. Puis on les a vus près de Romans, où ils se sont battus et où ils ont tué plusieurs employés des Fermes. Enfin, hier soir, ils se trouvaient tout près d'ici : au Grand-Lemps, où ils ont fait à tout le monde une peur affreuse, tant ils ont proféré de menaces. On s'attend à les voir arriver d'un moment à l'autre.

— Tu as bien fait de me prévenir. Je vais me mettre en lieu sûr.

Le curé Biessy a été bien inspiré en se mettant à l'abri. Quelques minutes à peine se sont écoulées depuis qu'il a, chez un de ses amis, trouvé un asile, lorsque Mandrin et ses hommes font leur entrée dans le village.

Pour marquer son retour au pays natal, Louis a tenu à faire les choses dignement. Toute sa bande, à cheval, défile en bon ordre, tandis que sifflent les fifres et que roulent les tambours. Ensuite viennent les mulets, qu'accompagnent les valets avec leur chargement. Lui caracole en tête, derrière la musique, entouré de six « canonniers » qui forment sa garde personnelle.

Sur le cheval qu'il a « hérité », deux jours auparavant, d'un brigadier des Fermes — qui ne risquera plus, le malheureux, de faire souffrir les gens ! — le chef, avec son habit gris et son gilet rouge, a, en vérité, belle allure. Il se redresse, bombe le torse, et promène autour de lui un regard vainqueur. Mais, ce qui le rend le plus fier, c'est le chapeau de feutre noir, galonné d'or qu'il a enlevé, avec sa mante, à sa victime. Jamais, d'ailleurs il ne devait quitter ce fameux chapeau, pendant sa carrière, jusqu'au fameux combat de Gueunand, où il le perdit.

Sur la place du Marché, toute proche de la maison où il naquit, le Capitaine a fait arrêter ses hommes. Il donne des ordres pour que des guetteurs aillent s'installer aux entrées du village et aux carrefours. Puis il va embrasser sa mère, voir sa famille.

Dès l'annonce de l'arrivée de la bande, les gens de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs se sont partagés en deux camps. Les amis de Mandrin se sont portés à son avance, pour lui faire fête. Les autres se sont prudemment enfermés chez eux, et des boutiquiers, qui ont quelques raisons de le craindre, car ils ne l'ont pas ménagé au moment de ses malheurs, ont précipitamment clos leurs volets.

Mandrin s'enorgueillit de cette terreur qu'il inspire. Il s'en esbaudit. Puis il s'informe de celui qu'il a condamné à mort : Jacques-Sigismond Moret. On lui apprend qu'il est toujours loin d'ici. Enfin, il envoie chercher le Curé Biessy, qu'on ne trouve pas.

Mais le Capitaine a mieux à faire ! Suivi de quelques compagnons seulement, tandis que le gros de la troupe campe sur la place, il se rend chez le représentant des Fermes : Louis Veyron-Churlet, qui, par une piquante coïncidence, est son parrain en même temps que son oncle maternel. Las ! celui-ci s'est enfui. Mandrin, à défaut de l'oncle, trouve la cousine.

La jeune fille a toujours entendu dire qu'on n'attrapait pas les mouches avec du vinaigre : elle se met en frais pour lui, et se déclare heureuse de le revoir. Mais il sait à quoi s'en tenir sur ces sentiments pour témoigner que l'esprit de famille ne lui manque pas, il ne trouve rien de mieux que de réclamer à sa chère cousine 7.000 livres.

Malheureusement, il n'y a pas assez d'argent dans la caisse. Que faire ? Quelqu'un se propose pour aller voir Veyron-Churlet, afin de lui faire signer un billet. Mandrin y souscrit. Bientôt, il peut mettre en poche un papier, signé de son oncle, attestant que celui-ci lui est redevable de 400 livres. Satisfait, il va retrouver ses hommes, et leur ordonne de se rassembler. La bande s'en va, après avoir mené grand tapage et vidé force chopines, en faisant retentir tous les échos de ses chants et de ses cris.

Alors seulement, tous ceux qui avaient cru mourir renaissent à la vie. Le curé lui-même sort de sa cachette, et, après avoir remercié le Seigneur qui l'a protégé, recommande à Catherine de barricader solidement toutes les issues de sa maison. Louis Veyron-Churlet, plus prudent, décide d'attendre jusqu'au lendemain pour rentrer chez lui. Le parrain de Louis Mandrin se montrera d'ailleurs honnête homme : il enverra à son filleul les 400 livres qu'il s'est engagé à lui verser. Et il paraît que le filleul en sera tout étonné !

(A suivre.)

Copyright by Maurice Bonnard, Jean Pommier and « Allobroges ».

Tumulte aux Assises de la Seine

Pseudo-résistant PETIOT refuse de «brûler» ses pseudo-complices

(de notre correspondante judiciaire Angèle VEYRE)

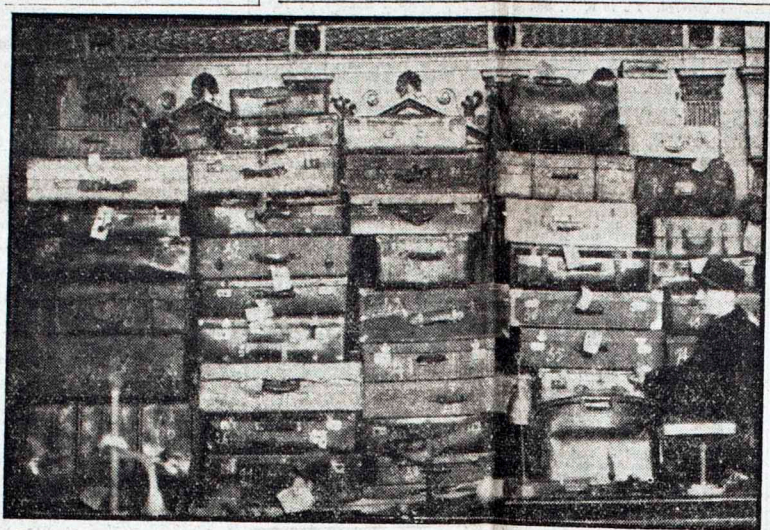

Formant autant de sinistres pièces à conviction, les malles et mallettes ayant appartenu aux victimes du monstre, ont été amenées dans la salle d'audience

Deux expressions de Petiot,

Paris 19 mars. — La moitié de la salle des assises est irrémédiablement placée sous le signe du désordre. Cette partie est celle bien entendu où se tient la Cour, où sont amoncelées les valises des voyageurs qui ne reviendront pas, exposées dans une vitrine de musée des pièces à conviction où évoluent et se bousculent les photographes, où sont entassés les journalistes, les avocats, ceux de la défense, ceux qui représentent la famille des victimes et ceux qui assistent au procès en curieux. C'est tout juste si les correspondants étrangers qui ont envahi le box des accusés réservent une petite place au grand premier rôle, sinistre et bouffon.

La seconde moitié est réservée au public. Public de choix, un peu snob, qui s'intéresse visiblement au spectacle qui lui est proposé. Les jeunes femmes élégantes qui, dès 12 h. 30, faisaient la queue devant l'entrée des témoins, sont peut-être les mêmes que la veille, mais les chapeaux qu'elles portent sont différents et tout aussi remarquables.

A 13 h. 15, Petiot fait une entrée discrète. Tandis que les éclairs de magnésium s'entre-croisent, une conversation souriante s'engage entre l'accusé, Me Floriot, son défenseur, et le garde qui retire les menottes.

Tout au début de l'audience, le président Leser lui pose trois questions précises, à savoir : comment il faisait ses enquêtes, repérait ceux qu'il appelle les mouchards et les exécutait ?

Tout de suite Petiot se lance dans des explications confuses et nous plonge dans un climat de romanfeuilleton. Pendant plus d'une heure, il va expliquer « le scénario qui n'était pas trop mauvais », selon sa propre expression, qui permettait de faire disparaître des agents allemands ou aux ordres des Allemands. Notons en passant que ces prétendues exécutions ne font pas partie de l'inculpation.

Quand Petiot et ses hommes étaient certains d'avoir en face d'eux des agents de l'ennemi, ils les interpellaient au nom de la police allemande... Pour éviter leurs réactions, on les faisait monter dans une camionnette, on les exécutait pendant le parcours et on les dirigeait vers les bois de Marly.

LE PRESIDENT. — Vous jetiez les cadavres dans les bois ?

PETIOT (conciliant). — Mais non, M. le Président, si nous avions seulement déposé les corps, nous n'aurions pas pu recommencer souvent. Ils étaient inhumés.

Pas plus qu'il ne peut donner le nom de quelques mouchards exécutés, Petiot ne peut donner celui des passeurs avec lesquels logiquement il aurait dû collaborer s'il est vrai qu'il faisait passer de temps en temps ses clients de l'autre côté de la ligne de démarcation.

« Je vais vous casser la figure »

Petiot consent à évoquer quelques vagues détails concernant l'exécution de deux motocyclistes à l'aide de son arme secrète. C'est l'occasion d'un bel engagement oratoire entre l'étrange docteur et Me Veron, qui voulait avoir des précisions.

— Vous n'êtes tout de même pas l'avocat de la Résistance, s'écrie Petiot qui, emporté par l'indignation, simulée probablement, traite le défenseur « d'agent double ».

Et celui-ci de riposter :

— Moi je vais vous casser la figure... Vous déshonorez la Résistance !

Tandis que la salle applaudit, Petiot, retrouve son calme et reprend le débit neutre, lassant, l'exposé de ses actes de « français » qui, dit-il, n'étaient pas un droit mais un devoir.

Petiot et son arme secrète

Le président se souvient à propos que depuis deux jours le procès évolue dans les généralités ce qui n'empêche pas les débats de devenir à l'exécution, en juin 1940 des deux allemands et à l'arme secrète. Celle-ci tue si discrètement que personne ne se souvient de ce double attentat, pris pour une chute mortelle sans doute.

« Parce que l'arme silencieuse ne laisse pas de traces ? »

« Si, mais il faut connaître pour reconnaître »

— Avouons que les inventions de Petiot sont assez savoureuses. Si la présence des valises et des malles ne nous rappelait que 27 êtres humains furent les victimes de cet homme dont la vie est certainement beaucoup plus mystérieuse que lui-même, on se laisserait prendre à ses histoires, à ses créations de faiseur de mauvais romans policiers.

S'il a fait illusion au cours de la première audience la seconde lui est fatale. Il s'est révélé totalement dépourvu de classe on ne peut même pas dire qu'il demeure physiquement un personnage inquiétant.

Moralement, bien qu'il fasse tout pour démontrer qu'il a l'intention de se moquer du monde et qu'il est persuadé d'être beaucoup plus malin que tous ceux qui se dressent en face de lui, il nous persuade seulement que le hasard a fait de lui, pourquoi ? Pour qui ? Un criminel beaucoup plus grand que sa personnalité ne l'y prédisposait.

On en arrive tout de même à l'hôtel de la rue Lesueur, à ses cadavres enfouis dans la chaux, cadavres amenés par les camarades anonymes que Petiot ne veut pas nommer, qu'il ne nommera que « lorsqu'il sera acquitté... » de cela aussi il est sûr.

Ensuite, Petiot qui, à plusieurs reprises, aura des larmes dans la voix dira comment il participa à la libération de Paris.

« J'ai même reçu une balle... »

« Pas moi la vitrine qui était au-dessus de moi. »

Il reconnaît — et pour cause — que s'il a conservé les papiers d'identité de l'artiste Harry Baur, ce n'était pas pour se faire passer pour lui mais « pour... le venger ».

Le Dr Petiot, a tout de même un talent qu'on ne peut lui contester, celui d'endormir doucement ses adversaires quand ils lui posent des questions gênantes, par des explications inutiles, longues, détaillées ou de les secouer et de les faire s'affronter avec son défenseur.

C'est un jeu facile pour lui de faire souvent bondir le fougueux Me Véron qui a quelque tendance à plaider prématurément. Ce qui fait dire au président qui lève les yeux au ciel :

« Je ne suis pas le seul à poser des questions mais le seul à qui on ne réponde pas. »

Bien que M. Leser ait confirmé au début de l'après-midi qu'il mènerait les débats comme il l'entendait, on est bien obligé, en fin d'audience, de se dire que Petiot a, tout de même réussi à faire piétiner les débats.

L'O.N.M. PREVOIT

Région Sud-Est. — Persistance du beau temps, vent secteur sud, faible hausse de 1 à 3 degrés.

QUINQUENNAL

de kilowatts
de tonnes
et d'acier

usines hydroélectriques
ts-fourneaux

kilowatts par les usines hydroélectriques.

SIDERURGIE : 15 millions de tonnes de fonte et d'acier.

AGRICULTURE : Fournir à la terre 50.000 tracteurs par an.

Les transports seront conditionnés par l'approvisionnement en matières premières.

LA CLASSE 1946 sera convoquée le 1er mai

Paris, 19 mars. — Sur la proposition de M. Michelet, ministre des Armées le Conseil a décidé de fixer, en principe, au 1er mai l'appel de la classe 1946. Toutefois, la date définitive de l'incorporation de cette classe ne sera fixée qu'après le vote par l'Assemblée Nationale Constituante du budget des armées.

LE PETARD D'OTTAWA

La responsabilité

Grand récit historique inédit par Maurice BONNARD et Jean POMMIER

DEUXIEME EPOQUE

Le capitaine Mandrin

NEUVIEME EPISODE

Où l'on assiste aux deux incursions, dont l'une sanglante, que le nouveau chef de bande fit dans son pays natal.

Résumé des épisodes

MANDRIN, *fuyant la Fr... dans la troupe du fa... dier Belizard, à la ... savoyarde. Devenu chef ... nouveau capitaine va men... pagnons, la guerre cont... Généraux, qui l'ont fait co... en même temps qu'ils fai... son frère, et dont la féo... réduit le peuple à la misè...*

mes font leur entrée dans le ... Pour marquer son retour au

Edition de 5 heures

Franc-Tireur

LE QUOTIDIEN DE PARIS
A paru clandestinement depuis 1941

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

B

6e ANNEE. — NUMERO 534 — JEUDI 21 MARS 1946 — PRIX : 2 FRANCS

On n'y comprend plus rien. On donne sa langue au shah.

Aide-toi Hoover t'aidera !

Ce qu'il faut retenir des premiers entretiens entre M. Hoover et notre ministre du Ravitaillement, c'est que l'aide américaine, si généreuse puisse-t-elle se concrétiser à l'égard d'une Europe affamée, tiendra compte de la situation particulière de chaque nation.

Et l'ancien président américain n'a pas dissimulé que d'autres pays avaient besoin d'être ravitaillés.

Une pierre de plus dans le jardin de M. Longchambon !

M. Hoover, qui est un réaliste, veut bien prendre en considération les misères du peuple français. Mais, pas plus que l'immense majorité des Français eux-mêmes, il ne peut comprendre pour quelles raisons notre population est si mal ravitaillée. Ou, plutôt, il le comprend trop bien !

Prenons l'exemple de la viande. En 1938 la consommation moyenne de chaque Français s'élevait à environ 900 grammes. Or notre cheptel, en 1945, a été évalué à 75 % de celui de 1938. Nos services de ravitaillement pourraient donc distribuer en moyenne 600 grammes de viande par semaine et par habitant. Nous n'en touchons même pas 200 !

M. Hoover connait ces chiffres. Et il en connait encore d'autres. Il sait qu'en Algérie et au Maroc les moutons abondent. Il n'ignore pas qu'en utilisant pour le ravitaillement de la métropole le bétail de Madagascar, la ration de viande de chaque Français pourrait être portée à 500 grammes par semaine.

Alors où diable passe la différence ? Au marché noir pour une grande partie.

Nous manquons de blé pour faire la soudure ? Mais quel est l'état exact des stocks clandestins ?

Un député, M. Rophé, citait l'exemple d'un entrepreneur de battage de la région de Caen qui lui disait que sur 100 quintaux de blé 25 au maximum allaient à la collecte. Le reste était conservé pour être vendu au marché noir, 10 à 12 francs le kilo, ou pour nourrir les cochons et les poules.

« Sous mes yeux, a-t-il dit, j'ai vu tuer un porc qui avait quinze kilos de blé dans le ventre ! »

Dame, le paysan n'est pas un imbécile. Il n'est pas non plus un saint. Il sait que trois kilos de blé concassé donnés à un porc fournissent environ un kilo de viande : c'est-à-dire qu'avec 21 francs de mouture il pourra revendre 70 francs de viande de cochon. Avouez que c'est bien tentant ! Mais le résultat c'est que, pour que les villes ne manquent pas de pain, il faut engager nos maigres réserves de devises et d'or pour payer à l'Amérique ou à la Russie le blé que nous implorons !

Sur les marchés parisiens on ne trouve en vente libre que des carottes, quelques pissenlits, des abricots séchés et des raisins secs, et à quel prix !

Mais trois ministres successifs se sont avérés impuissants à faire venir de Tanger deux tonnes et demie de conserves de thon à l'huile dont le marché de fourniture remonte à août 1944.

Comme il serait plus facile d'obtenir de l'Amérique les denrées et les matières qui nous manquent si nous ne nous présentions pas comme un pays dans lequel le ravitaillement offre à tout observateur impartial le spectacle d'une gabegie intégrale, d'un désordre organisé et d'une incohérence totale !

Marcel FOURRIER.

La prorogation des loyers

Nous avons annoncé hier que les loyers des locataires ayant reçu congé seraient vraisemblablement prorogés.

La nouvelle a été confirmée dans la journée : le gouvernement ayant déposé un projet de loi tendant à assurer cette prorogation jusqu'au 1er octobre.

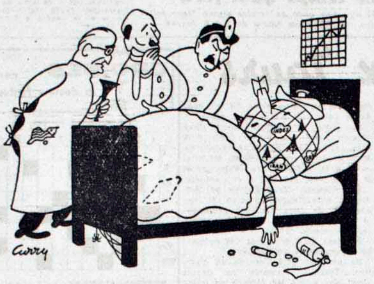

AU CHEVET DU MONDE MALADE

Un prêté pour un rendu

L'U.R.S.S. nous livrant 5 millions de quintaux de blé, l'U.N.R.R.A. diminuera d'autant ses envois.

La France avait demandé à l'U.N.R.R.A. de lui livrer du blé pour assurer notre soudure. Entre temps, l'U.R.S.S. nous en a offert 5 millions de quintaux. Mais ce geste risque maintenant d'avoir pour nous des conséquences imprévues.

En effet, selon une information de l'United Press, M. Clayton, chef de la délégation américaine de l'U.N.R.R.A., aurait déclaré que son organisation allait pouvoir diriger vers d'autres pays les 5 millions de quintaux de blé que l'U.N.R.R.A. destinait à la France.

Comme nous avons besoin encore de 10 à 12 millions de quintaux de blé au minimum pour subvenir à nos besoins, on peut se demander si l'U.N.R.R.A., en reculant les échéances de ses livraisons, ne va pas nous mettre dans une situation très critique ? D'autant plus que le transport du blé russe nécessitera plusieurs mois.

Il serait pourtant profondément injuste que parce que l'U.R.S.S. nous aide, l'U.N.R.R.A. ne nous aide plus. Il est évidemment normal que nous renoncions en faveur d'autres pays à une partie de l'aide que nous attendions de l'U.N.R.R.A. Mais on ne comprendrait pas que les livraisons qui devaient avoir lieu soient ajournées.

Sans quoi, vraiment, comment réussirions-nous à en sortir ?

Est-ce vrai monsieur Bidault ?

L'Associated Press a publié, hier, la dépêche suivante, que nous reproduisons sous toutes réserves :

Selon les milieux officiels, le Cabinet français décidera, au cours de sa réunion de vendredi prochain, des nouvelles mesures éventuelles qu'il pourrait prendre contre l'Espagne de Franco.

La commission des Affaires étrangères de l'Assemblée constituante a été informée que M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, pourrait insister pour que le gouvernement français renonce à soumettre la question espagnole au Conseil de sécurité des Nations Unies.

M. Salomon Grumbach, président de la commission, a déclaré, en effet, que M. Bidault lui avait fait savoir que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis étant opposés à cette initiative française, cette dernière avait peu de chances de réussir.

Cette information est-elle exacte ? Une réponse du Quai d'Orsay s'impose.

Prochaine rencontre à Paris de MM. Byrnes Bevin et Molotov ?

Londres, 20 mars. — On apprend de source hautement autorisée qu'il est probable que MM. Byrnes, Bevin et Molotov, se rencontrent à Paris avant la conférence de la paix, qui doit s'y tenir au début de mai. (I.N.S.)

A LA RECHERCHE de l'introuvable paix

L'impossible dialogue des Trois Grands de ce monde

C'est presque une histoire de sourds...

— Vous voulez la paix ?

— Non, je veux la paix.

— Ah bon, je croyais que vous vouliez la paix.

Ils prétendent, ils croient parler la même langue. Mais ils ne s'entendent pas. Ou feignent de ne pas s'entendre.

Et les peuples guettent, dans l'angoisse, tendent l'oreille sans bien comprendre l'étrange, l'impossible dialogue des Trois Grands.

Pauvre paix ! Paix incertaine, paix sans cesse perdue. Depuis trente ans le monde vit (ou plutôt meurt) dans les guerres ou subsiste entre deux guerres.

Ils sont trois grands, depuis la dernière, qui sont chargés de fonder la vraie paix.

Mais l'univers est devenu si petit qu'on ne sait plus très bien où sont leurs frontières.

Il n'y a plus de pays. Il y a du pétrole. Ou de l'uranium. Et ils dialoguent.

CHURCHILL, violent. — *Alerte, notre empire s'effrite !*

TRUMAN, bénisseur. — *L'Amérique offre au monde la prospérité dans la paix atomique.*

STALINE, méfiant. — *Le monde bourgeois nous cerne. Prenons garde.*

CHŒUR (muet) DES PEUPLES. — *S'il vous plaît, Messieurs les Grands, pouvez-nous nous assurer quelques années de vie ?*

Certes, la paix envolée à tire-d'aile ne rentre pas facilement au colombier. Quelles sont donc les causes profondes de ces tensions subites qui, en Iran ou ailleurs, éclatent, inquiètent l'opinion mondiale ?

Pour comprendre, il faut examiner l'état du monde malade, l'entrecroisement des intérêts, les luttes d'influence, la paille et la poutre dans chaque nation.

Pour espérer en l'avenir, il faut dénoncer les mauvaises politiques, chercher le moyen de réparer les erreurs, mettre à jour des possibilités réelles de coopération internationale.

FRANC-TIREUR, *sous la plume de Charles Ronsac, part aujourd'hui à la recherche de la paix perdue, à la recherche de l'introuvable paix.*

C'est un voyage politique, social, économique et diplomatique au-dessus du monde malade que nous commençons aujourd'hui.

D'abord y voir clair. Qu'est-ce qui se cache derrière ce qu'on nomme « la politique extérieure » des grandes nations ?

Que peut faire, que doit faire dans cette grande joute, la France ?

Nous allons tâcher de vous le dire. De dire ce qui ne va pas dans le monde.

F.-T.

I. - Amérique et U.R.S.S. s'entendront-elles ?

...SANS OBLIGER LES AUTRES A CHOISIR

SECRET de la bombe atomique, sort de l'Italie et de ses colonies, organisation de l'Allemagne, évolution de l'Europe balkanique et danubienne, statut des Dardanelles et du Dodécanèse, avenir du Moyen-Orient et de l'Iran, exploitation de la Mandchourie...

Une simple énumération suffit à montrer que ces différends opposent surtout le monde anglo-saxon au monde soviétique. Et les récents événements ont fait apparaître cette tension non seulement au grand jour, mais aussi sous son véritable jour en éclairant le problème essentiel.

Il s'agit, en effet, de savoir si deux, voire trois conceptions différentes de la vie politique, économique et sociale peuvent coexister pour la paix et la prospérité de l'humanité.

Cette question se pose non pour les générations futures, mais bel et bien pour les jeunes générations présentes. Car, malgré les espoirs du socialisme international, le capitalisme américain est sorti plus vigoureux que jamais d'une guerre qui ne l'a pas atteint dans ses œuvres vives. Son potentiel industriel accru et sa situation financière sont devenus le point de mire de tout un monde en détresse. Sa sphère d'influence s'étend sur tout un hémisphère. Son régime exerce encore une grande attraction en dehors des Amériques. Et il possède le redoutable monopole de la bombe atomique...

Quant au régime soviétique, en dépit de ses terribles blessures... et des illusions dont la réaction mondiale se berçait il n'y a guère longtemps, il sort de *sa* fournaise plus solide encore. Lui aussi a *maintenant* sa sphère d'influence et de sécurité qu'il désire fortifier et étendre à la mesure d'une puissance nouvelle forgée dans le combat contre l'hitlérisme. Là est, d'ailleurs, le point sensible...

Deux mondes se regardent

D'un côté, un système capitaliste dont les Etats-Unis sont l'expression la plus achevée. Politiquement, sa démocratie illimitée repose sur une sorte de « parti unique » — bourgeois — dont les deux branches, démocrate et républicaine, que rien de profond ne sépare, sont seulement « travaillées » par un prolétariat qui, restant attaché à la « libre entreprise », ne s'exprime pas encore en tant que force politique autonome.

Charles RONSAC.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

Aux assises de la Seine

PETIOT IRONISE, BLAGUE ET CONTINUE DE BAFOUER LA JUSTICE

Compte rendu d'audience de François-Jean ARMORIN

Cette fois-ci le président Leser semble avoir pris la mesure de l'accusé Et l'audience se fait calme... N'était la piétaille de tous les avocats de la partie civile formée en carré sous le bureau du président et qui ne cesse de harceler l'accusé... Ils marchent au commandement, Me Véron étant le meneur de jeu, se dressent, tirent à boulets rouges et font long feu.

L'autre, dans son box, secoue les banderilles et tient bon ; pas même éraflé de la pointe. Il domine le débat, il le méprise et dit à Me Floriot :

— Laissez tomber...

Mais celui-ci, décidé à poursuivre son apostolat jusqu'au bout, murmure :

— Laissez-moi faire mon métier, mon vieux. On est en famille...

Tout à l'heure, les cohortes de gendarmes qui gardent — à renfort de chicanes — les abords de la salle, ont dû vouloir se persuader de leur efficacité. On filtre dur. On vérifie...

Suite de quoi, une heure après, je compte dans le box de l'accusé — entre deux gendarmes — un étudiant américain, une fille en noir qui joue les Greta Garbo, une dame en rouge, un soldat de nationalité indéterminée mastiquant de la gomme. On introduit même, à la force des poignets, un petit vieux impotent et qui ne cessera de sourire aux anges en regardant gesticuler Petiot son voisin. C'est déjà d'une sérénité bien détachée des choses de ce monde...

Les victimes l'une après l'autre

Le président poursuit toujours l'énumération des vingt-sept victimes de Petiot. C'est la règle et cela manque absolument d'intérêt. Le premier lit les pages de l'instruction, l'autre essaie son système... Chacun se retranchant dans son fief pour se défier du haut des tours, tels les héros d'Homère.

Seules, on l'a déjà dit, les patrouilles d'avocats s'affrontent en bas. En fait, le procès commencera véritablement avec l'audition des témoins et les incidents seront nombreux.

Les fantômes des « *camarades de la Résistance* », des « *passeurs* » traînent toujours, ombres si translucides au-dessus du box. L'auréole que Petiot s'est tressée et qu'il est seul à voir.

« Robert » emmena Guschinow jusqu'en Espagne.

Petiot. — C'était sa spécialité, le passage des Pyrénées.

Affaire Braunberger : Petiot perd un point, mais personne ne fonce dans la brèche.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

Aujourd'hui ENTREVUE TRUMAN Léon BLUM

M. Léon Blum, qui a eu ses premiers entretiens officiels avec M. Byrnes, secrétaire d'Etat, sera reçu aujourd'hui, à la Maison Blanche, par le président Truman.

Les informations de Washington prêtent à notre ambassadeur extraordinaire de singulières déclarations relatives à une politique économique libérale qu'entendrait pratiquer la France, fondée sur le libre-échange.

Nous doutons fort que M. Léon Blum ait tenu de tels propos, mais il est probable qu'au terme des travaux de la conférence inaugurale de Savannah et à la veille de la ratification par le Congrès de l'accord financier anglo-américain tous crédits extérieurs américains, en marge de ceux, limités, que pourront accorder les collectivités publiques à caractère international, seront fonction des possibilités de reprise des relations commerciales entre les nations.

Aussi M. Léon Blum a-t-il dû engager des conversations sous le signe de la Charte internationale du commerce qui abolit barrières douanières et tarifs préférentiels, sans exclure toutefois une certaine discipline qui n'est autre qu'un contrôle étatique des échanges...

H.-P. G.

NON, l'Assemblée ne doit pas laisser de réformes en panne !

ELLE SAURA DÉJOUER LES CALCULS DES TRUSTS

LA Constituante aura-t-elle le temps matériel de discuter et de voter les réformes promises ? Telle est la question qui, aujourd'hui, se pose.

Voyons le problème.

L'Assemblée devrait, le référendum étant fixé au 5 mai, avoir achevé l'élaboration de la Constitution vers le 20 avril.

La chose est-elle possible ?

On pourrait, je crois, répondre à cette question par l'affirmative si la Constituante se mettait dès vendredi à débattre le projet élaboré par la commission que préside Guy Mollet. Or celle-ci est loin d'avoir terminé son travail.

La Constitution ne pourra venir en discussion, semble-t-il, qu'au cours de la première semaine d'avril, ce qui laissera à l'Assemblée une quinzaine de jours pour l'examiner en ses détails. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce délai semble à première vue un peu bref. Croit-on vraiment que les lois constitutionnelles vont être admises sans controverse ?

Je sais que cette interruption du débat constitutionnel a été motivée par le souci de mettre d'accord les « trois grands » sur la question du bicamérisme et sur celle de l'élection du président de la République. Le temps perdu à cette recherche, a-t-on prétendu, sera autant de temps gagné en séance publique. Voire.

Il n'est pas prouvé, tout d'abord, que l'accord puisse se faire entre communistes et M.R.P. malgré les efforts de ce diplomate ès-conciliations oui-ouistes qu'est Vincent Auriol.

La bonne volonté d'Auriol est évidente. Pour rapprocher les conceptions contraires de Jacques Duclos et du révérend père Maurice Schumann, il se remue comme un bon diable dans un bénitier de Saint-Sulpice. Mais sera-ce suffisant ?

Un juriste de ses amis a, paraît-il, mis au point un texte d'une telle subtilité qu'il est susceptible de tout arranger. La commission, qui en est saisie, nous dira ce qu'il faut penser de ce chef-d'œuvre.

∴

Le problème, même si ce texte nouveau permettait à M. Schumann et à Jacques Duclos de s'embrasser, ne serait pas résolu.

Pense-t-on vraiment que le P.R.L. ne s'emploiera pas à multiplier les amendements, à manœuvrer et à pratiquer l'obstruction ? Ce serait mal connaître MM. Mutter et autres Ramarony que de le croire.

Et il y a les radicaux, et il y a l'U.D.S.R. avec pour chef de file M. Capitant, et il y a le M.R.P.

Si la Constituante veut réellement en avoir fini à la date indiquée, il n'y a pas d'autre méthode que de former un bloc socialo-communiste solide et de faire jouer la guillotine sèche des scrutins.

En attendant de reprendre le travail constitutionnel, l'Assemblée mettra à profit le répit qui lui est imposé pour voter la nationalisation des assurances et de l'électricité, le statut du fermage et la réorganisation de l'armée, ainsi que pour réviser les budgets de dépenses.

Il lui faudra aussi voter la loi électorale, ce qui ne sera pas une petite affaire, étant donné que la R.P. perd chaque jour de ses partisans au profit du scrutin majoritaire.

La nationalisation des houillères et le statut de la presse risquent de tomber aux oubliettes, à moins, bien entendu — ce dont je doute — que l'on ne veuille à toute force faire aboutir ces projets, et que pour atteindre ce but on fasse preuve d'une volonté de fer.

André SAUGER.

NOUVELLE CRISE A BRUXELLES

M. Spaak démissionne

Dès sa présentation devant la Chambre, le cabinet socialiste homogène belge a été mis en minorité. Il ne s'en fallait que de deux voix, mais les libéraux s'étant abstenus, socialistes et communistes ne purent grouper que 89 voix face aux 90 du parti social-chrétien, le M.R.P. belge.

Le leader emerpéiste belge avait pourtant fait un éloge quasi sans réserve de la déclaration ministérielle, tandis que le leader communiste n'avait pas caché que celle-ci ne pouvait en rien le satisfaire. Le premier a finalement voté *contre* parce qu'il désire à tout prix être présent au gouvernement, et le second a voté *pour* dans l'espoir de barrer la route du pouvoir au M.R.P. belge.

Quant aux socialistes belges, si un grand nombre de leurs militants étaient décidés à tenter l'aventure, tout porte à croire que M. Spaak, en définitive, n'est pas si fâché d'avoir été renversé.

Il n'y a pas d'autre solution, en effet, hormis une dissolution du Parlement, qu'une nouvelle combinaison d'union nationale, à laquelle M. Spaak est personnellement fort attaché.

DIMANCHE

Journée nationale des sinistrés

UN APPEL DE M. GOUIN

— Quatre-vingts départements éprouvés, 750.000 sinistrés totaux, 2.100.000 sinistrés partiels, 452.000 maisons entièrement détruites, 1.436.000 maisons partiellement détruites.

Tel est le bilan des ruines, rappelé hier à la radio par Félix Gouin.

Le dimanche 24 mars, dans toute la France, la Fédération nationale des Prisonniers organisera des quêtes pour venir en aide aux plus malheureux des Français.

Les six Jours

Soixante-douze jambes ET COMBIEN DE MILLIONS ?

En 1921, quand Georges Sérès gagnait ses premiers Six-Jours et qu'Arthur Sérès venait apprendre comment s'y prendre pour gagner ceux de 1946.

UN grand battage publicitaire, un petit événement sportif, des gradins clairsemés et tièdes, des femmes chaudes et serrées, des titis timides mais un micro mirobolant (Vade Berretrot, Satanas !), des primes modestes mais une publicité tapageuse (Portez... Arma-Bretelles !), des coups de klaxon, des coups de pétard, des coups de fusil, des madeleines à 20 francs, les marie-madeleines à 2.000 balles, le quartier des coureurs, le campement, l'infirmerie, les guitounes, la tribune de la presse, les huîtres du bar, le champagne des loges, les huiles du pesage... et, tout petits, tout mignons, tout perdus, trente-six hommes qui tournent, qui tournent, qui tournent...

Et voilà les Six Jours de Paris...

Les premiers avaient démarré en France, à la veille de l'autre guerre.

C'est du moins ce que m'a expliqué un vieil habitué.

Les vieux habitués, c'est ce qu'on trouve de plus intéressant sur la pelouse centrale du Vél' d'Hiv' là, où, dans les autres cirques, se trouve la piste.

Pendant que les coureurs sont relégués sur le pourtour, où ils pédalent en ouvriers consciencieux, sans renâcler contre la monotonie commensurable (144 heures, près de 4.000 kilomètres) de ce travail à la chaine de bicyclette.

Sur la pelouse, les jeunes gens qui n'ont jamais été aux Six Jours (en 1939, ils n'avaient pas treize ans), essaient surtout d'identifier les vedettes dans les loges.

S'ils avaient passé par les bureaux, ils auraient vu Debucourt attendant son billet.

Ici, au milieu des gloires du marché noir (1.050 francs la bouteille de champagne, service compris), ils pourront toujours voir en un éclair le crâne chauve d'André Leducq, ex-champion du Tour de France, ou, en un nuage, la face de lune de Georges Milton.

Léo SAUVAGE.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 5)

— Tiens ! un cycliste !... qu'est-ce qu'il vient faire ici ?

Cependant que confèrent "ces messieurs de la famine"

les petits scandales du ravitaillement se multiplient

M. HOOVER, président du « Famin and Emergency Committee » — autrement dit le Comité d'urgence et de famine — a été reçu, hier, par le président Félix Gouin. Il a eu ensuite un long entretien avec le président du Comité de la famine française, autrement dit M. Longchambon.

Nous ignorons ce que se sont confié ces deux augures. On dit pourtant qu'ils se sont préoccupés de l'alimentation déficiente de nos enfants et des déshérités de la vie.

Il est naturel, en effet, que, si l'Amérique est décidée à nous apporter son aide, les premiers bénéficiaires en soient les tout petits, les malades et les vieillards.

Mais en attendant que se manifeste cette aide de la généreuse Amérique, on pourrait peut-être commencer par donner à ces prioritaires les aliments qui, en France même, leur sont destinés.

Ainsi, voici une histoire toute récente.

10.000 œufs étaient arrivés à Paris à l'intention des établissements hospitaliers de l'Assistance publique.

Ces œufs, les malades risquent de les attendre longtemps encore.

Car, par une de ces erreurs d'aiguillage très fréquentes dans les services de M. Longchambon, ils ont été dirigés sur la cantine du personnel de la Radiodiffusion nationale.

On sait bien que notre Radio est très malade, mais ce n'est pas d'œufs qu'elle a besoin pour se remonter.

Autre chose: une élue parisienne, ayant fait une tournée dans les maternités, constata qu'on n'y mange que des nouilles. Des nouilles pour les jeunes mères relevant de couches ! Ohé, monsieur Prigent, ministre de la Population, comment trouvez-vous la plaisanterie ?

Il y a carottes et carottes

Il y a aussi, dans un autre ordre d'idées, l'histoire des carottes vendues actuellement 48 fr. le kilo.

C'est cher, très cher même pour des carottes « algériennes ». L'ennui, c'est qu'algériennes, elles ne le sont qu'à moitié.

En effet, d'autres carottes (40 tonnes environ) achetées en Belgique sont arrivées à Paris. Payées 4 fr. 10 le kilo, elles auraient dû être vendues dans les 8 francs.

Or que font certains commerçants ? Ils mélangent aux carottes nouvelles provenant de notre Afrique du Nord les carottes anciennes achetées en Belgique. Et le tour est joué...

M. Longchambon nous dira qu'il ignore tout de cela.

C'est bien ce que nous lui reprochons !

Nous aurons peut-être plus de vin...

Mais M. Longchambon n'y est pour rien

On sait qu'il existe de grosses quantités de vin en Afrique du Nord et que l'insuffisance des transports a été mise en cause pour justifier la faiblesse des rations.

Dans un communiqué « quelque peu triomphant », le ministère des Travaux publics vient d'annoncer que, grâce à l'amélioration du trafic, les quantités de vin reçues permettent toutes les espérances.

Peut-on en déduire que nos rations seront augmentées ?

Prenons garde d'être trop optimistes. Si M. Jules Moch promet, M. Longchambon n'a jamais déclaré qu'il tenait les promesses des autres !

Franc-Parler

L'enseignement libre (sic)

On en parle ferme de cette bougre de liberté, du côté des sacristies !

A croire que les commandements de l'Eglise et les droits de l'homme ont été écrits de la même encre.

Et on veille au grain comme de juste.

Demandez plutôt aux bonnes gens de Somme-Suippes (Marne).

A Somme-Suippes (Marne) donc, à la libération, un instituteur public (sauf le respect qu'on vous doit) avait eu l'audace de priver ses élèves du crucifix qui ornait la salle depuis quatre ans.

Scandale, intervention du curé, du maire, des familles, etc., déplacement immédiat du suppôt de Satan (sans blague !).

Le nouvel instituteur — horreur ! — avait les mêmes idées tyranniques que le précédent et voulut, à son tour, décrocher la croix.

Nouvel incident, blâme du conseil municipal, appel au préfet, etc.

Diaboliquement le maître d'école persévère et fait intervenir le syndicat, qui alerte le ministère, qui met en branle le procureur de la République... et la victoire est restée aux abominables sectaires de la laïque.

Mais, patience ! On se retrouvera...

Profession de foi

Tout arrive.

Ce sont les Strasbourgeois qui ont eu la surprise, l'autre jour de voir un curé comparaître en cour de justice et y récolter 20 ans de travaux forcés pour intelligences avec l'ennemi.

Un vrai de vrai, ce curé-là, et qui n'a pas hésité à se mouiller.

Et je te hisse le drapeau à croix gammée sur l'église du patelin. Et j'écris à Robert Wagner pour le féliciter de l'entrée des Allemands en Alsace. Et j'intercepte le courrier clandestin de mes ouailles. Et je dénonce les prisonniers évadés.

Avec ça, en paix avec sa conscience.

En effet, comme le président lui demandait s'il n'avait pas honte, lui, un homme d'Eglise, d'avoir épousé les doctrines hitlériennes, il répondit, avec une sainte candeur :

— Mais, jamais le saint-père n'a formellement condamné le national-socialisme !

C'est ce qui s'appelle mettre les pieds dans le bénitier.

Et, après ce coup-là, il peut attendre les pieuses interventions en sa faveur, le cher homme !

Des têtes dures

Claire comme le jour et tout à fait à notre honneur, cette affaire de reconnaissance de la République du Viet-Nam.

Seulement M. Félix Gouin vient d'être saisi d'une curieuse requête de la part des militaires indochinois du 10e R.T.C.R., en garnison à Agen (Lot-et-Garonne).

La lettre indique que les militaires en question ont bien eu connaissance de l'acte signé entre leur pays et la France.

Qu'ils ont appris ainsi qu'un parfait et amical accord avait été réalisé.

Et, bien gentiment, ils demandent au chef du gouvernement pourquoi, dans ces conditions, les mesures suivantes ont été prises contre eux au lendemain de la conclusion du traité :

Quartier consigné et gardé par les troupes de la Garde républicaine ;

Quinze jours de prison avec sursis à tous les militaires du bataillon.

Fermez le ban !

Et tout ça, parce que, très naïvement, ils avaient demandé si la nouvelle situation de leur patrie n'allait pas entraîner quelques modifications de leur propre statut.

C'est jaune... et ça ne sait pas.

En termes galants...

Le Huron, continuant à s'avancer avec circonspection sur le domaine de l'Alsace-Lorraine, y découvre décidément un terrain de chasse de premier choix.

La dernière pièce au tableau est un petit échange de correspondance entre Mgr Weber, évêque de Strasbourg, et M. Bollaert, commissaire de la République.

Il est question — comme par hasard — du statut de l'enseignement.

Monseigneur écrit :

...Passer outre à ces aspirations légitimes — on comprend lesquelles — serait considéré par nos populations comme un acte brutal et même déloyal... risquant d'aliéner les cœurs à une France à laquelle, etc.

Par retour, il reçut de M. Bollaert ces phrases :

Avec les mandataires les plus qualifiés de nos populations, je veux dire l'ensemble de nos représentants à l'Assemblée nationale, je ne vois rien qui puisse justifier vos alarmes et ce serait — n'est-il pas vrai ? — faire injure à nos administrés de penser que, même si certains d'entre eux gardent une certaine préférence pour tel statut particulier, leur patriotisme puisse s'en trouver altéré...

Un à zéro !

Et un scalp d'honneur au commissaire.

Le Huron.

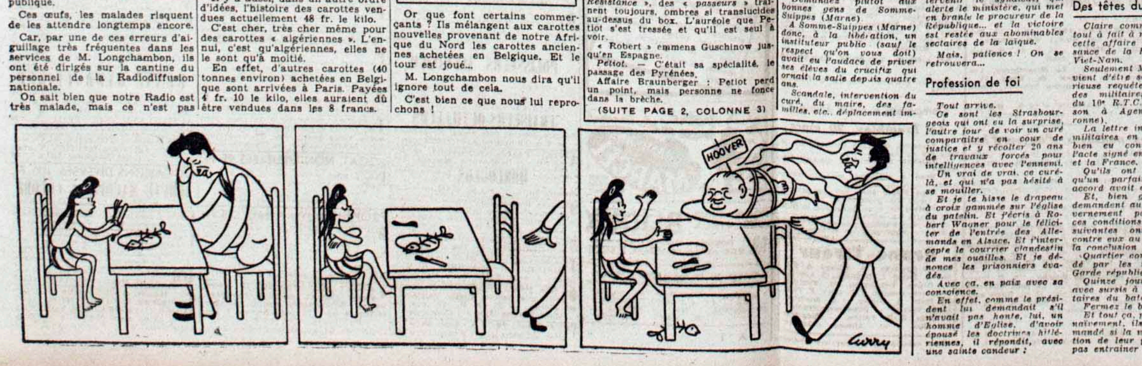

Aux assises de la Seine

PETIOT IRONISE, BLAGUE ET CONTINUE DE BAFOUER LA JUSTICE

Compte rendu d'audience de François-Jean ARMORIN

Cette fois-ci le président Leser semble avoir pris la mesure de l'accusé Et l'audience se fait calme... N'était la piétaille de tous les avocats de la partie civile formée en carré sous le bureau du président et qui ne cesse de harceler l'accusé... Ils marchent au commandement, Me Véron étant le meneur de jeu, se dressent, tirent à boulets rouges et font long feu.

L'autre, dans son box, secoue les banderilles et tient bon ; pas même éraflé de la pointe. Il domine le débat, il le méprise et dit à Me Floriot :

— Laissez tomber...

Mais celui-ci, décidé à poursuivre son apostolat jusqu'au bout, murmure :

— Laissez-moi faire mon métier, mon vieux. On est en famille...

Tout à l'heure, les cohortes de gendarmes qui gardent — à renfort de chicanes — les abords de la salle, ont dû vouloir se persuader de leur efficacité. On filtre dur. On vérifie...

Suite de quoi, une heure après, je compte dans le box de l'accusé — entre deux gendarmes — un étudiant américain, une fille en noir qui joue les Greta Garbo, une dame en rouge, un soldat de nationalité indéterminée mastiquant de la gomme. On introduit même, à la force des poignets, un petit vieux impotent et qui ne cessera de sourire aux anges en regardant gesticuler Petiot son voisin. C'est déjà d'une sérénité bien détachée des choses de ce monde...

Les victimes l'une après l'autre

Le président poursuit toujours l'énumération des vingt-sept victimes de Petiot. C'est la règle et cela manque absolument d'intérêt. Le premier lit les pages de l'instruction, l'autre essaie son système... Chacun se retranchant dans son fief pour se défier du haut des tours, tels les héros d'Homère.

Seules, on l'a déjà dit, les patrouilles d'avocats s'affrontent en bas. En fait, le procès commencera véritablement avec l'audition des témoins et les incidents seront nombreux.

Les fantômes des « *camarades de la Résistance* », des « *passeurs* » traînent toujours, ombres si translucides au-dessus du box. L'auréole que Petiot s'est tressée et qu'il est seul à voir.

« Robert » emmena Guschinow jusqu'en Espagne.

Petiot. — C'était sa spécialité, le passage des Pyrénées.

Affaire Braunberger : Petiot perd un point, mais personne ne fonce dans la brèche.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

onfèrent
a famine"
ent se multiplient

Nous aurons peut-être plus de vin...

Mais M. Longchambon n'y est pour rien

On sait qu'il existe de grosses quantités de vin en Afrique du Nord et que l'insuffisance des transports a été mise en cause pour justifier la faiblesse de nos rations.

Dans un communiqué « quelque peu triomphant », le ministère des Travaux publics vient d'annoncer que, grâce à l'amélioration du trafic, les quantités de vin reçues permettent toutes les espérances.

Peut-on en déduire que nos rations seront augmentées ?

Prenons garde d'être trop optimistes. Si M. Jules Moch promet, M. Longchambon n'a jamais déclaré qu'il tenait les promesses des autres !

Or que font certains commerçants ? Ils mélangent aux carottes nouvelles provenant de notre Afrique du Nord les carottes anciennes achetées en Belgique. Et le tour est joué...

M. Longchambon nous dira qu'il ignore tout de cela.

C'est bien ce que nous lui reprochons !

LE PROCÈS PETIOT

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Ce docteur qu'il prétend avoir fait « passer » — après tout il s'agit de s'entendre sur le sens des mots — a laissé sa chemise et son chapeau dans une valise retrouvée à Courson.

Des goûts sadiques

Il se retrouve sur un terrain meilleur pour parler des indicateurs de Gestapo qu'il fit exécuter : Jo le Boxeur, Adrien le Basque, François le Corse et leurs « filles » : Annette Petit, Claudia Chamoux et Paulette la Chinoise...

Petiot. — C'est chez Fourrier que j'ai pris en charge Jo le Boxeur et sa femme. Vous savez qu'il était chargé de découvrir notre filière de passages.

L'avocat général. — Racontez-nous maintenant l'exécution de François le Corse.

Petiot est surpris, à la fois ravi et scandalisé :

— Ah ! vous avez vraiment des goûts sadiques !

Il se penche, se fait disert, expliquant avec un luxe de détails ! Il employait une sorte de casse-tête de fortune, tuyau de caoutchouc bourré d'un dosage subtil de plomb, de sable et de rayons de bicyclette...

— Avez-vous pris part à l'exécution ?

Petiot rosit à la question comme une petite jeune fille, se fait prier, mutin, souffle :

— Enfin, oui !... pour un.

Salle de douane

Depuis deux jours, la Cour siégeait sur un fond de valises, très consigne de gare. Ce soir, c'est la salle de douane. Petiot a demandé — soupçonné d'avoir volé Estebeteguy — que l'on ouvre ses bagages.

— Valise 54.

Tel un fripier du carreau du Temple, il se saisit d'une veste, balaie le crâne de son défenseur et démontre :

— Vous voyez bien que je n'ai pas décousu les épaulettes pour prendre l'argent!

Il paraît pourtant que cette « épuration » lui fit gagner 4 millions.

Une odeur de moisi suinte de ces malles cabossées. Il agite triomphalement une défroque. On l'arrête avant qu'il ne la mette en pièces pour démontrer sa bonne foi.

— Même chose! Pas décousu...

Petiot doit trouver qu'il mène au score. Il a placé quelques bonnes histoires, amusé le tapis, ne s'est pas trop coupé. Un mot encore avant que l'audience ne soit levée...

— On a dit que je reconnaissais l'exécution de quatorze mouchards... Aujourd'hui, vous m'en mettez cinq de plus... Eh bien! je les prends!

Ravi de son bon tour, il se rassoit, enfonce son mouchoir dans sa poche. Les cinq doivent être dessous...

F.-J. A.

Organe du Front National créé dans la clandestinité en février 1942
Directeur - Fondateur : Paul MONVAL
— Directeur général : — Louis COUTHEILLAS
Administration - Rédaction 29, avenue Félix-Viallet GRENOBLE. — Téléphone 2-58

DEUX FRANCS

LES ALLOBROGES

LE GRAND QUOTIDIEN DES ALPES ET DE LA VALLÉE DU RHÔNE

21 mars

14 15 16 17 18

Comédien consommé, PETIOT pleure, vitupère et conduit son procès

(De notre correspondante judiciaire : Angèle VEYRE)

Paris, 20 mars. — Le Dr Petiot est un excellent comédien. Il se présente chaque jour devant le public, fermement décidé à jouer un rôle différent.

Le docteur caméléon peut raconter les histoires les plus sordides, donner des détails physiques les plus répugnants, personne n'exprime la moindre velléité de l'empêcher de conduire les débats comme bon lui semble. C'est anormal, ridicule, mais c'est plus drôle.

Le Dr PETIOT-CALIGARI

Petiot est, aujourd'hui, résolument précis et calme, comme doit l'être un docteur. Les débats commencent tambour battant. Le président pose des questions quant à l'affaire Van Bever.

Les affaires van Bever...

Sagement, Petiot répond : « Parfaitement... C'est possible... C'est exact ». La voix est ferme, mesurée. Cette attitude stupéfie tellement l'assistance que Petiot peut développer à son aise et aussi confusément qu'il le souhaite les circonstances dans lesquelles il fit la connaissance de Jean-Marc Van Bever et de l'amie de celui-ci, la fille Golle.

C'est encore une histoire de stupéfiants. Petiot, après avoir établi quelques ordonnances pour les deux intoxiqués refuse de continuer à les ravitailler. La femme s'adresse à un autre docteur, est arrêtée, et, peu après, Van Bever disparaît.

Petiot, naturellement, n'y est pour rien. Comment aurait-il pu savoir que Van Bever, qui avait été appréhendé entre temps, avait été mis en liberté provisoire ?

Me Floriot marque un point en rappelant que Van Bever avait été roué de coups à Troyes, dépouillé et menacé de mort s'il avait la mauvaise idée de se plaindre. Coïncidence dont se sert habilement la défense. Van Bever devait comparaître en tant que partie plaignante devant un tribunal, à Troyes, le lendemain de sa disparition.

... et Guschinoff

Passons à l'affaire Guschinoff, pas très claire non plus.

Petiot nous apprend que ce disparu, technicien-fourreur, s'était fait « empiler » en achetant des bijoux. Bien qu'il nous prévienne encore qu'il n'est pas un spécialiste, il se lance dans une dissertation sur la taille ancienne ou moderne des diamants. Il s'étend longuement sur une maladie de Guschinoff, parle d'un code qui l'aida à correspondre avec le fourreur qui, selon lui, serait bien parvenu en Argentine.

M. Leser veut des détails sur ce code. Petiot s'explique.

Le président paraît avoir compris. Il est bien le seul.

Premier incident

Petiot, insolent, lance au procureur général, à propos de la recommandation qu'il fit à Guschinoff de ne pas emporter de linge marqué : « Si peu que vous ayez entendu parler de la Résistance... », M. Dupin se fâche et Petiot ajoute : « Vous la connaissez mieux que moi ? Pas par le même bout du tuyau. »

Heureusement pour M. Dupin qui ne profite pas de son avantage.

Le second incident est provoqué par le défenseur de Guschinoff qui veut que Petiot donne les noms de ses camarades résistants.

Petiot, hors de lui, s'écrie : « Ça va recommencer ! »

Le défenseur : « C'est tout le procès. Si vos camarades étaient des résistants véritables ils ne risquent rien. Donnez-nous un seul nom. »

Petiot retrouve son ironie ; « Oui ! Pour illustrer votre exemple que lorsqu'on a fait ce que nous avons fait on ne risque rien, il y a moi ! Depuis 48 heures, j'affirme que je ne dirai rien, je n'ai pas l'habitude de changer d'avis. »

Et quant le défenseur lui fait remarquer, à propos de Lucien Romier, qu'il ne consent à citer que des morts, Petiot riposte « Ce n'est pas moi qui l'ai tué ».

Il se taille un beau succès en ajoutant :

« Tout cela ne tient pas debout. Ça me fait de la peine devant la presse étrangère. Nous avons l'air d'imbéciles... »

Nouvel engagement

Quand vient l'affaire du docteur Bromberger, un nouvel engagement a lieu entre Petiot et un défenseur de la partie civile. L'avocat le priant d'écouter, Petiot répond avec mépris :

« J'écoute, j'écoute. D'ailleurs, ça ne m'intéresse pas beaucoup. »

— « Mais je suis persuadé que ça intéresse MM. les jurés », proteste l'avocat vexé.

Petiot, faisant appel à Courteline, le défenseur lui pose une dernière question qui arrache des sanglots au docteur, qui, décidément, perd de son insensibilité :

« Non, je n'étais pas antisémite, s'exclame Petiot. Après avoir été torturé par les Allemands, je ne l'étais pas encore. Dreyfus, agent de la Gestapo, était pour moi une exception. Si je le suis devenu, aujourd'hui, c'est une autre affaire. »

A l'instar de Petiot, Dupin n'a-t-il plus de mémoire ? Il demande à l'accusé s'il avait reçu mandat de chefs résistants pour exécuter des agents de la Gestapo. Petiot triomphe et rappelle que la veille il a dit que c'était non seulement un droit mais un devoir pour un Français de supprimer tout agent ennemi qui lui tombait sous la main.

Petiot reconnaît maintenant avoir tué de sa main un certain nombre de personnes. Mais ce sont tous, à ce qu'il prétend, des mouchards de la Gestapo, parmi les quels, Jo-le Boxeur et ses deux maîtresses; François le Corse et sa maîtresse, Adrien le Basque et sa maîtresse.

Comme on lui demande de préciser les circonstances de ces exécutions : « Vous avez des goûts sadiques » s'écrie Petiot.

Celui-ci avoue également avoir fait disparaître quatre couples d'israélites qui voulaient passer en Argentine. C'était dit-il un piège que lui tendait la Gestapo. Petiot est aussi un humoriste de l'espèce sinistre. — A. V.

EN BELGIQUE

Le cabinet Spaak renversé par les catholiques

Bruxelles, 20 mars. — Par 90 voix contre 89 et 15 abstentions, le Parlement belge a refusé d'accorder sa confiance au nouveau gouvernement que M. Spaak avait composé de socialistes et de techniciens. Socialistes et communistes ont voté pour. Les catholiques ont voté contre et les libéraux se sont abstenus Immédiatement après, M. Spaak a remis la démission de son cabinet au régent.

Les droits des locataires prorogés jusqu'au 1er octobre ?

Paris, 20 mars. — Le Gouvernement vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée Constituante un projet de loi tendant à proroger, jusqu'au 1er octobre prochain, les dispositions actuellement en vigueur concernant les loyers et le maintien dans les lieux des locataires.

200 morts, 300 blessés dans un accident de chemin de fer au Brésil

Rio-de-Janeiro, 20 mars. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit cette nuit entre les villes de Laranjeiras et de Riachuelo, dans l'Est du Brésil. Il y a 200 morts et 300 blessés.

Le conducteur du train qui, après l'accident, avait pris la fuite, a été arrêté à Laranjeiras, il n'a pu expliquer les causes de cet accident.

Californie. — Un avion de l'armée américaine s'est écrasé dans les montagnes. 26 morts.

ALLO !.. ici les « allo »

UNE HEUREUSE CALAMITÉ

Ce n'était vraiment pas la peine de nous terrifier avec la bombe atomique. Evidemment, quand elle tombe, c'est un très mauvais moment à passer, mais après...

Après si l'on a la chance d'être encore en vie, l'atomisation devient un plaisir, comme nous le laissent discrètement entendre des savants, puisque sous son influence comparable à celle de l'eau de Jouvence, chacun se sent regaillardi et tout disposé à participer au prix Cognacq.

« De fait, insiste à ce propos le Dr Masao Tzuzuki, de l'Université Impériale de Tokio et chef de la délégation japonaise dans la Commission mixte d'enquête à Hiroshima et Nagasaki, il est possible que l'on découvre plus tard que ces régions ont un effet vivifiant sur l'organisme humain »

Et même sur le poireau, car une femme résidant dans une des villes atomatisées et venue récemment à Tokio, affirme que les légumes et les céréales plantés dans le voisinage d'Hiroshima rendent magnifiquement. Partout les arbres fruitiers bourgeonnent, en avance sur la saison. Des atomes-pousses, en quelque sorte.

D'ailleurs, a-t-elle ajouté pour rassurer complètement son auditoire, le marché noir lui-même est redevenu aussi prospère à Hiroshima que dans la capitale du Mikado.

Ces déclarations optimistes arrivent à point pour nous édifier sur les sentiments de ceux qui prétendent conserver le privilège de la bombe atomique — avec le droit de la faire exploser sur les pays de leur choix.

C'est par pure philanthropie.

Jean MAGNAUD.

Le Tigre s'agite

Paris, 20 mars — Le Tigre est en crue et l'inondation prend des proportions catastrophiques. Tous les faubourgs de Bagdad sont inondés, ainsi que la région, dans un rayon de 20 kilomètres.

Le roi Farouk a donné des instructions au Croissant Rouge égyptien pour qu'il envoie des secours aux sinistrés irakiens.

Aux Etats-Unis M. BLUM va exposer les besoins de la France

sur lesquels se seraient mis d'accord les trois partis

Washington, 20 mars. — M. Léon Blum, qui a pris hier un premier contact avec le gouvernement américain, en s'entretenant avec M. Byrnes, sera reçu demain par le président Truman. Il rencontrera également, avant la fin de la semaine, plusieurs autres membres du gouvernement, dont M. Vinson, secrétaire au Trésor.

Avant d'aborder les aspects techniques de sa mission, M. Blum achève la rédaction de l'exposé qu'il doit faire devant le Conseil consultatif, sur la situation et les besoins économiques de la France.

On pense que les indications qu'il donnera ont été examinées avant son départ et acceptées sans réserves par les trois partis qui assurent la direction des affaires nationales françaises.

Atteindre en 1950 la production de 1929

objectif du plan de modernisation

Paris, 20 mars. — Le Conseil du Plan, outre les décisions qu'il a prises hier concernant le plan quinquennal pour la production d'électricité, de la sidérurgie et des tracteurs agricoles, a adopté les directives de travaux suivantes :

BOIS : minimum de 6 millions de mètres cubes par l'exploitation des forêts de la zone d'occupation française en Allemagne.

TRANSPORTS : Atteindre en 1948 la capacité de transports de 1929.

En résumé, porter en 1950, la productivité de la France au niveau de 1929, moyenne de production la plus élevée de la France jusqu'alors.

Aux jeux mondiaux du ski

Duel finno-suisse A ZERMATT

Les Françaises aux places d'honneur dans le slalom géant

La Suissesse Olivia AUSONI, arrivée première dans le slalom géant

La deuxième épreuve de la Semaine Internationale, le saut combiné, s'est déroulée mercredi matin, à Zermatt. Comme la veille, le ciel est absolument sans nuages et, dès 11 h., le soleil inonde toute la région.

Le saut combiné a réuni un lot fort peu nombreux de concurrents, mais tous les participants étaient des sauteurs de classe et aucune chute n'a été enregistrée. Les sauteurs suisses ont fait une trè bonne impression. Nicolas Stump, qui s'est classé deuxième au saut, remporte le combiné nordique. S'il est vrai que les Suédois n'ont pas pris part au saut combiné, il faut reconnaître que des hommes comme Von Allmen et Stump ont recueilli tous les suffrages

Suite en page 2

DE JEUNES AMERICAINS VIENDRONT TRAVAILLER CET ETE DANS LES ALPES

New-York, 20 mars. — L'été prochain, de jeunes Américains se rendront en France pour travailler à la rénovation des hôtels détruits pendant la guerre.

Ils travailleront notamment dans les Alpes et emporteront tout leur équipement et tous leurs vivres.

Les gauches l'emportent en Italie dans 348 communes contre 275

Rome, 20 mars. — Le succès de la coalition des partis de gauche s'affirme en Italie, d'après les derniers résultats des élections municipales, surtout dans les villes de plus de 10.000 habitants. Les gauches ont la majorité dans 348 communes, et les démocrates chrétiens dans 275.

Les Anglo-Saxons n'estiment pas devoir soumettre à l'O.N.U. le « Cas Franco »

Washington, 20 mars. — A la suggestion française de porter le problème de l'Espagne franquiste devant le Conseil de Sécurité, les Etats-Unis répondent par un refus, ainsi que l'a déjà fait la Grande-Bretagne. En dépit de la situation en Espagne, et bien que des armées franquistes soient massées à la frontière française, les Etats-Unis n'estiment pas que le Conseil de Sécurité ait à intervenir en cette affaire.

DERNIERE MINUTE

Washington. — **M. Gromyko, ambassadeur de l'U. R. S. S., a demandé que la date de la session du Conseil de Sécurité soit ajournée jusqu'au 10 avril.**

Le mode d'élection du Président de la République

Paris, 20 mars. — On sait que la commission de la Constitution, après s'être mise d'accord sur le principe de l'élection du Président de la République par l'Assemblée souveraine, à la majorité des deux tiers, se trouvait divisée sur une nouvelle proposition.

Socialistes et M. R. P. voudraient maintenant que le Président soit élu par l'Assemblée et par le Conseil de l'Union Française.

Les communistes sont opposés à ce mode d'élection. Ils estiment que seule l'Assemblée doit élire le Président de la République. Le Conseil de l'Union — qui doit avoir un rôle strictement consultatif — prendrait, en participant à cette élection, un rôle politique, et s'apparenterait ainsi à une sorte de Sénat, ce que le pays n'a pas voulu par son vote du 21 octobre dernier.

M. Vincent Auriol, président de l'Assemblée Constituante, aurait proposé — d'après un journal parisien — une formule transactionnelle selon laquelle le Président serait élu par l'Assemblée souveraine, par les conseils généraux et par les maires des villes de plus de cent mille habitants.

DIMANCHE 24 MARS JOURNEE NATIONALE EN FAVEUR DES SINISTRES

M. FELIX GOUIN LANCE UN APPEL A LA RADIO

Paris, 20 mars. — M. Félix Gouin a prononcé ce soir une courte allocution à la radio.

Il a indiqué que la Fédération Nationale des Prisonniers refusant pour elle-même le bénéfice d'une campagne nationale autorisée par le Gouvernement, a décidé de s'adresser à la générosité des Français en faveur de nos frères sinistrés. M. Gouin a joint son appel au leur.

Dans toute la France, le dimanche 24 mars, les prisonniers feront donc appel à la générosité et à la solidarité des Français.

Que paierons-nous en 1946 pour l'impôt sur le revenu ?

Compte tenu de l'abattement à la base de 40.000 fr. et après déduction des frais professionnels, voici, en vertu de la déclaration que nous avons à souscrire avant le 1er avril ce que les contribuables paieront en 1946 au titre de l'impôt sur le revenu.

Demain nous publierons la suite de ce tableau pour les revenus s'échelonnant de 241.000 à 401.000 francs.

REVENU IMPOSABLE après déductions charges (intér., dettes, rentes, pens. alim., imp.)	41.000	61.000	81.000	101.000	121.000	141.000	161.000	181.000	201.000	221.000
CELIBATAIRE, DIVORCE ou VEUF sans enfant à charge	120	2.520	4.920	7.500	13.500	19.500	25.500	31.500	37.500	43.500
MARIE SANS ENFANT à charge (après 3 ans de mariage)	—	120	2.520	4.920	7.320	9.720	14.100	20.100	26.100	32.100
MARIE SANS ENFANT à charge avant 3 ans mar., CELIBATAIRE ou DIVORCE ayant 1 enfant	—	—	120	2.520	4.920	7.320	9.720	12.120	14.700	20.700
MARIE ou VEUF ayant 1 enfant à charge, CELIBATAIRE ou DIVORCE ayant 2 enfants à charge	—	—	—	120	2.520	4.920	7.320	9.720	12.120	14.520
MARIE ou VEUF ayant 2 enfants à charge, CELIBATAIRE ou DIVORCE ayant 3 enfants à charge	—	—	—	—	120	2.520	4.920	7.320	9.720	12.120
MARIE ou VEUF ayant 3 enfants à charge, CELIBATAIRE ou DIVORCE ayant 4 enfants à charge	—	—	—	—	—	120	2.520	4.920	7.320	9.720

Notre grande consultation sur le tourisme (V)

Dans le domaine des transports — *Ça va mieux... Ça ira mieux !*

Ce qu'il faut faire pour cela

Type de la locomotive moderne et de grande puissance qui vient d'entrer en service à la S. N. C. F.

par *Maurice* ANDRE

LES besoins de l'Hostellerie, que nous avons déjà examinés, sont au premier plan des préoccupations de tous ceux qui se sentent plus ou moins directement intéressés par l'organisation du tourisme. Or qui, plus ou moins directement, ne l'est pas, surtout dans cette région ? Mais il est un autre problème, qui est également primordial : celui des transports.

Un matériel qui est « hors course »

Comme nous avions interrogé les hôteliers, nous avons questionné les les dirigeants de leurs organisations professionnelles.

Comme chez les hôteliers, nous avons rencontré des pessimistes. A entendre ceux-ci rien ne va plus :

— Pensez-vous, Monsieur ! Il y a combien d'années que nous n'avons pu rien remplacer. Je vous laisse à penser dans quel état peut se trouver le matériel. Ajoutez à cela que beaucoup de cars ont été réquisitionnés, lorsqu'ils n'avaient pas été détériorés, voire complètement détruits. Quant à ce qui reste, on vous le répète, c'est un matériel qui a trop roulé et qui est presque complètement hors d'usage.

Remarquez que tout cela est vrai d'ailleurs, et il serait stupide de dissimuler tout ce qui, dans ce domaine, ne va pas. Mais il s'agit de voir comment ça peut aller mieux.

D'abord des licences d'achat

— En somme, Messieurs les transporteurs, que désirez-vous ?

La première réponse, qui, chaque fois, nous a été faite, est à peu près celle-ci :

— Des licences d'achat. Il faut en donner. Il importe, bien sûr, de les donner judicieusement. Mais il est essentiel aussi qu'elles soient données rapidement. Actuellement, lorsque nous nous plaignons du retard qui est apporté à la délivrance de ces licences, les Ponts et Chaussées nous répondent que la faute en est à l'Administration centrale dont les autorisations se font attendre. Pourquoi l'Administration Centrale n'appuyerait-elle pas sur l'accélérateur au lieu de serrer le frein ? Pourtant, on fabrique plus de cars qu'on ne délivre de licences d'achat. Est-ce bien logique ?

Bonnes nouvelles

Eh ! bien, une bonne nouvelle : il paraît que le rythme des délivrances des licences d'achat va être accéléré par les pouvoirs publics qui ont été saisis de cette question.

Il paraît aussi que les mêmes pouvoirs publics vont procéder à des attributions d'essence, voire de pneus, pour les entreprises touristiques.

Nouvelles que nous donnons évidemment sous toutes réserves, mais qui viennent d'une source assez autorisée pour qu'on puisse leur accorder un sérieux crédit.

Lorsqu'ils auront obtenu tout cela — et nous souhaitons, dans l'intérêt du tourisme, qu'ils l'obtiennent — que désireront encore les transporteurs, et avec eux tous les automobilistes, groupés dans leurs automobiles-clubs ? La liberté complète de circulation, comme le souhaitent d'aucuns ? La liberté de circuler le dimanche, comme le désir, assez souvent, en a été formulé devant nous ? Le retour à la méthode des carnets de bons d'essence ?

Autant de questions, qui se posent, et qu'il sera bon d'examiner.

Après le problème des cars celui des chemins de fer.

D'ores et déjà, en tous cas, les facilités qui sont prévues ont permis à certaines organisations d'envisager, pour cette saison la reprise de circuits touristiques analogues à ceux de l'avant-guerre. On nous a parlé, par exemple, du circuit de la Grande Chartreuse, et d'un circuit du Vercors.

Mais le problème des cars ne doit pas nous faire oublier celui des chemins de fer. A ce sujet, on peut se permettre d'être optimistes.

Car nous savons que l'horaire d'été, qui sera mis en vigueur à partir du 6 mai, doit prévoir deux nouveaux trains de nuit entre Paris et le Dauphiné et la Savoie. Au surplus, avec ce nouvel horaire, qui favoriserait particulièrement les grandes stations thermales et climatiques, l'ancien Suisse-Méditerranée ne serait-il pas rétabli ?

Les représentants de la S.N.C.F. laissent espérer une amélioration du matériel et du confort. Ils parlent de wagons-lits et de couchettes.

Il faut le reconnaître d'ailleurs : dans le volume de l'activité nationale, le chapitre des chemins de fer est un de ceux qui peuvent nous donner le plus de réconfort légitimement.

A cet égard, au cours de la conférence de presse qu'il a faite récemment et à laquelle nous avons déjà précédemment fait allusion, M. Jules Moch a cité quelques chiffres qui ont leur éloquence :

— A l'heure actuelle a-t-il déclaré, les trains de voyageurs parcourent 200.000 kms par jour. Au mois de juillet prochain, ils en parcourront 350.000 Or, en 1938 ils en parcouraient 580.000.

Vivre avec son temps

On pourrait encore pour se faire l'écho de toutes les opinions que l'on a recueillies dans cet ordre d'idées, poser un certain nombre de points d'interrogation pour tout ce qui touche aux transports.

Les uns souhaitent la coordination des horaires. Les autres s'élèvent contre les monopoles, en matière de services.

Enfin on a le droit de noter, avec une certaine satisfaction, les idées et les projets qui, un peu partout dans la région, se font jour, en vue de la construction d'aérodromes ou de terrains pour autogyres. Car il ne faut pas oublier que, demain, l'avion aura prévalu sur la voiture, comme celle-ci l'a emporté sur le train, qui avait lui-même remplacé la diligence.

5.000 TONNES DE SUCRE EN AVRIL

Fort-de-France, 20 mars. — La Martinique sera en mesure d'exporter vers la métropole, au début d'avril, 5.000 tonnes de sucre provenant de la récolte actuelle.

La réintégration dans leur emploi des victimes des mesures d'exception

Paris, 20 mars. — Il est rappelé aux sinistrés et aux victimes de mesures politiques et de lois d'exception que pour être réintégrés dans leur emploi antérieur, leur demande doit parvenir à leur ancien employeur avant le 6 avril prochain.

LOTERIE NATIONALE

TROISIEME TRANCHE

		Série A	Série B
9	gagnent	200 fr.	300 fr.
32	—	400 fr.	600 fr.
20	—	600 fr.	900 fr.
56	—	800 fr.	1.500 fr.
512	—	5.000 fr.	8.000 fr.
954	—	10.000 fr.	15.000 fr.
5.909	—	20.000 fr.	25.000 fr.
0.028	—	50.000 fr.	30.000 fr.
6.713	—	80.000 fr.	40.000 fr.
55.401	—	100.000 fr.	50.000 fr.
33.378	—	100.000 fr.	50.000 fr.
10.633	—	100.000 fr.	50.000 fr.
81.662	—	100.000 fr.	50.000 fr.
18.767	—	120.000 fr.	60.000 fr.
80.662	—	140.000 fr.	80.000 fr.
28.868	—	160.000 fr.	90.000 fr.
24.313	—	180.000 fr.	120.000 fr.
Les billets portant les numéros :			
116.170	—	500.000 fr.	200.000 fr.
175.812	—	500.000 fr.	200.000 fr.
140.926	—	1.000.000 fr.	300.000 fr.
041.615	—	1.000.000 fr.	300.000 fr.
263.813	—	6.000.000 fr.	2.000.000 fr.

Mandrin — Le bandit bien-aimé (18)

Grand récit historique inédit par Maurice BONNARD et Jean POMMIER

Résumé des épisodes précédents

MANDRIN, devenu capitaine de contrebandiers à la frontière franco-savoyarde, mène avec ses compagnons, la guerre contre les Fermiers Généraux, qui l'ont fait condamner à mort, et dont la féodalité financière réduit le peuple à la misère. Au cours de ses incursions en Dauphiné, il arrive avec sa bande, dans son village natal. Il repart après avoir soutiré une forte somme à son parrain, agent des Fermiers.

Le Curé lui apprend un ami, est dans une de ses terres. Toujours tout seul, le chef des contrebandiers se rend à l'endroit indiqué.

Telle fut la rentrée du Chef des contrebandiers au pays natal. On comprend que les habitants de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs n'aient pas, pour le retour de cet enfant prodigue, tué le veau gras. Mais, enfin, cette première incursion ne fût marquée par aucun incident trop fâcheux. Il ne devait pas en être de même de la seconde, qui se produisit six mois plus tard, au cours de la deuxième campagne de la bande.

Cette fois, les choses se passèrent tout autrement. Point de musique ! Point de défilé spectaculaire ! Pas le moindre cri, ni le moindre chant ! Tout se déroula en silence. Mais il y eut du sang...

Mandrin était venu seul, et en grand secret. Il avait appris que le brigadier des Fermes Moret, dénonciateur de son frère, avait commis l'imprudence de revenir au pays. Il venait tenir son serment. Il pensait qu'il n'avait déjà que trop tardé.

C'est le soir lorsqu'il arrive sur la place de l'Eglise où il rencontre celui qu'il cherche. Moret, qui l'a reconnu pâlit, se met à trembler. Il se jette à genoux, pour demander grâce. Il avait avec lui sa petite fille de deux ans. Alors, instinctivement, il la met devant lui, dans l'espoir de toucher le cœur du bandit. Se croyant abrité derrière l'enfant, il demande pitié pour elle, et aussi pour lui. Mais le justicier n'entend rien. Il traite de bourreau l'homme qui implore son pardon. Et puis, voilà trop longtemps qu'il a la main sur sa carabine ! Il n'y tient plus. Le coup part. Affreuse chose : la petite fille a été tuée avec son père. Le drame n'a pas manqué de témoins. Mais personne n'a osé intervenir. Tout le monde a fui. Jusqu'au lendemain, les deux corps resteront sur la place.

Mandrin, cependant, s'est éloigné. Il a vengé son frère, tenu sa parole. Il est, quand même, mécontent de lui. Il sent qu'il vient de commettre un meurtre inutile un acte odieux, un de ces crimes qui entacheront sa mémoire, lorsque la postérité — car il y pense déjà — le jugera. Pourtant, il n'a pas achevé la tâche pour laquelle il est venu aujourd'hui, à Saint-Etienne. Il lui reste à voir l'abbé Blessy.

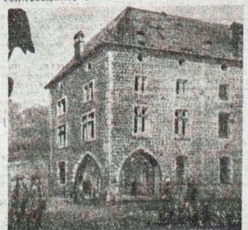

La maison natale de Mandrin, à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.

L'abbé est prévenu de son arrivée. Effrayé, il va se coucher entre des bottes de blé, sur un chariot. Mais, lorsque Mandrin arrive, des gens, qui n'aiment pas le curé, vendent la mèche. Que va faire le vengeur ? Comme s'il voulait, en se conduisant comme un homme d'esprit, racheter un peu sa cruauté révoltante de tout à l'heure, il se contentera, lorsque le chariot sera emmené, de chevaucher à côté de lui, en menaçant des supplices les plus terribles le malheureux prêtre, qui ne risquera pas de lui répondre, ni de bouger, bien assez occupé qu'il sera à se garder de l'étouffement entre les bottes de blé !...

Désormais, on ne reverra plus Mandrin à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. C'est peut-être parce qu'il a emporté de ce pays la vision de sa petite victime, gisant ensanglantée, sur la place de l'Eglise, que, dans l'espoir de chasser ce souvenir et par crainte des remords, il évitera d'y revenir.

Il semble bien, d'ailleurs, que ce soit au cours de sa deuxième campagne, marquée par l'assassinat d'une enfant, que Mandrin s'est laissé aller à ses excès les plus regrettables. Guère un mois avant le meurtre de Moret et de sa petite fille, n'avait-il pas fait fusiller un sergent recruteur, qu'il avait rencontré dans un cabaret, et qui avait commis le seul crime de « ressembler à un espion » ?

C'est vers la même époque aussi que se place un autre meurtre inutile. Dans un village où se trouvaient les Mandrins — on avait eu vite fait de les appeler ainsi — une jeune femme, qui était enceinte avait été abattue d'un coup de fusil. Mais il faut dire, à la décharge de Mandrin, qu'il ne fût pas l'auteur de ce crime. Le responsable était l'un de ses hommes, de qui l'arme s'était d'ailleurs trompée d'adresse.

Il paraît que le coupable fut traduit devant un tribunal institué par le chef. Mais on doit à la vérité de reconnaître que ce tribunal fut indulgent : le meurtrier fut seulement condamné à payer les funérailles. La punition était douce.

(A suivre.)

Copyright by Maurice Bonnard, Jean Pommier and « Allobroges ».

Comédien consommé, PETIOT pleure, vitupère et conduit son procès

(De notre correspondante judiciaire : Angèle VEYRE)

Paris, 20 mars. — Le Dr Petiot est un excellent comédien. Il se présente chaque jour devant le public, fermement décidé à jouer un rôle différent.

Le docteur caméléon peut raconter les histoires les plus sordides, donner des détails physiques les plus répugnants, personne n'exprime la moindre velléité de l'empêcher de conduire les débats comme bon lui semble. C'est anormal, ridicule, mais c'est plus drôle.

Petiot est, aujourd'hui, résolument précis et calme, comme doit l'être un docteur. Les débats commencent tambour battant. Le président pose des questions quant à l'affaire Van Bever.

Les affaires van Bever...

Sagement, Petiot répond : « Parfaitement... C'est possible... C'est exact ». La voix est ferme, mesurée. Cette attitude stupéfie tellement l'assistance que Petiot peut développer à son aise et aussi confusément qu'il le souhaite les circonstances dans lesquelles il fit la connaissance de Jean-Marc Van Bever et de l'amie de celui-ci, la fille Golle.

C'est encore une histoire de stupéfiants. Petiot, après avoir établi quelques ordonnances pour les deux intoxiqués refuse de continuer à les ravitailler. La femme s'adresse à un autre docteur, est arrêtée, et, peu après, Van Bever disparaît.

Petiot, naturellement, n'y est pour rien. Comment aurait-il pu savoir que Van Bever, qui avait été appréhendé entre temps, avait été mis en liberté provisoire ?

Me Floriot marque un point en rappelant que Van Bever avait été roué de coups à Troyes, dépouillé et menacé de mort s'il avait la mauvaise idée de se plaindre. Coïncidence dont se sert habilement la défense, Van Bever devait comparaître en tant que partie plaignante devant un tribunal, à Troyes, le lendemain de sa disparition.

... et Guschinoff

Passons à l'affaire Guschinoff, pas très claire non plus.

Petiot nous apprend que ce disparu, technicien-fourreur, s'était fait « empiler » en achetant des bijoux. Bien qu'il nous prévienne encore qu'il n'est pas un spécialiste, il se lance dans une dissertation sur la taille ancienne ou moderne des diamants. Il s'étend longuement sur une maladie de Guschinoff, parle d'un code qui l'aida à correspondre avec le fourreur qui, selon lui, serait bien parvenu en Argentine.

M. Leser veut des détails sur ce code. Petiot s'explique.

Le président paraît avoir compris. Il est bien le seul.

Premier incident

Petiot, insolent, lance au procureur général, à propos de la recommandation qu'il fit à Guschinoff de ne pas emporter de linge marqué : « Si peu que vous ayez entendu parler de la Résistance... ». M. Dupin se fâche et Petiot ajoute : « Vous la connaissez mieux que moi ? Pas par le même bout du tuyau. »

Heureusement pour M. Dupin qui ne profite pas de son avantage.

Le second incident est provoqué par le défenseur de Guschinoff qui veut que Petiot donne les noms de ses camarades résistants.

Petiot, hors de lui, s'écrie : « Ça va recommencer ! »

Le défenseur : « C'est tout le procès. Si vos camarades étaient des résistants véritables ils ne risquent rien. Donnez-nous un seul nom. »

Petiot retrouve son ironie : « Oui ! Pour illustrer votre exemple que lorsqu'on a fait ce que nous avons fait on ne risque rien, il y a moi ! Depuis 48 heures, j'affirme que je ne dirai rien, je n'ai pas l'habitude de changer d'avis. »

Et quant le défenseur lui fait remarquer, à propos de Lucien Romier, qu'il ne consent à citer que des morts, Petiot riposte « Ce n'est pas moi qui l'ai tué ».

Il se taille un beau succès en ajoutant :

« Tout cela ne tient pas debout. Ça me fait de la peine devant la presse étrangère. Nous avons l'air d'imbéciles... »

Nouvel engagement

Quand vient l'affaire du docteur Bromberger, un nouvel engagement a lieu entre Petiot et un défenseur de la partie civile. L'avocat le priant d'écouter, Petiot répond avec mépris :

« J'écoute, j'écoute. D'ailleurs, ça ne m'intéresse pas beaucoup. »

— « Mais je suis persuadé que ça intéresse MM. les jurés », proteste l'avocat vexé.

Petiot, faisant appel à Courteline, le défenseur lui pose une dernière question qui arrache des sanglots au docteur, qui, décidément, perd de son insensibilité :

« Non, je n'était pas antisémite, s'exclame Petiot. Après avoir été torturé par les Allemands, je ne l'étais pas encore. Dreyfus, agent de la Gestapo, était pour moi une exception. Si je le suis devenu, aujourd'hui, c'est une autre affaire. »

A l'instar de Petiot, Dupin n'a-t-il plus de mémoire ? Il demande à l'accusé s'il avait reçu mandat de chefs résistants pour exécuter des agents de la Gestapo. Petiot triomphe et rappelle que la veille il a dit que c'était non seulement un droit mais un devoir pour un Français de supprimer tout agent ennemi qui lui tombait sous la main.

Petiot reconnaît maintenant avoir tué de sa main un certain nombre de personnes. Mais ce sont tous, à ce qu'il prétend, des mouchards de la Gestapo, parmi les quels, Jo-le Boxeur et ses deux maîtresses; François le Corse et sa maîtresse, Adrien le Basque et sa maîtresse.

Comme on lui demande de préciser les circonstances de ces exécutions : « Vous avez des goûts sadiques » s'écrie Petiot.

Celui-ci avoue également avoir fait disparaître quatre couples d'israélites qui voulaient passer en Argentine. C'était dit-il un piège que lui tendait la Gestapo. Petiot est aussi un humoriste de l'espèce sinistre. — A. V.

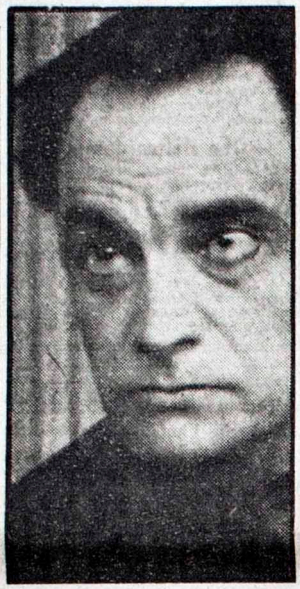

Le Dr PETIOT-CALIGARI

EN BELGIQUE

Le cabinet Spaak

renversé par les catholiques

Bruxelles, 20 mars. — Par 90 voix contre 89 et 15 abstentions, le Parlement belge a refusé d'accorder sa confiance au nouveau gouvernement que M. Spaak avait composé de socialistes et de techniciens. Socialistes et communistes ont voté pour. Les catholiques ont voté contre et les libéraux se sont abstenus. Immédiatement après, M. Spaak a remis la démission de son cabinet au régent.

Les droits des locataires prorogés jusqu'au 1er octobre ?

Paris, 20 mars. — Le Gouvernement vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée Constituante un projet de loi tendant à proroger, jusqu'au 1er octobre prochain, les dispositions actuellement en vigueur concernant les loyers et le maintien dans les lieux des locataires.

200 morts, 300 blessés dans un accident de chemin de fer au Brésil

Rio-de-Janeiro, 20 mars. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit cette nuit entre les villes de Laranjeiras et de Riachuelo, dans l'Est du Brésil. Il y a 200 morts et 300 blessés.

Le conducteur du train qui, après l'accident, avait pris la fuite, a été arrêté à Laranjeiras, il n'a pu expliquer les causes de cet accident.

Californie. — Un avion de l'armée américaine s'est écrasé dans les montagnes. 26 morts.

Aux jeux mondiau

Duel finn

A ZE

Les Françaises aux dans le slal

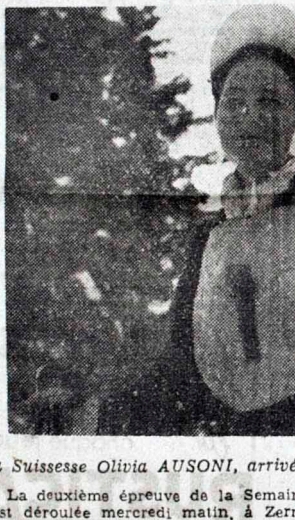

La Suissesse Olivia AUSONI, arrivé

La deuxième épreuve de la Semain s'est déroulée mercredi matin, à Zerr absolument sans nuages et, dès 11 h.,

Le saut combiné a réuni un lot fort peu nombreux de concurrents, mais tous les participants étaient des sauteurs de classe et aucune chute n'a été enregistrée. Les sauteurs suisses ont fait une très bonne impression. Nicolas Stump, qui s'est classé deuxième au saut, remporte le combiné nordique. S'il est vrai que les Suédois n'ont pas pris part au saut combiné, il faut reconnaître que des hommes comme Von Allmen et Stump ont recueilli tous les suffrages

Suite en page 2

DE JEUNES AMERICAINS VIENDRONT TRAVAILLER CET ETE DANS LES ALPES

New-York, 20 mars. — L'été prochain, de jeunes Américains se rendront en France pour travailler à la rénovation des hôtels détruits pendant la guerre.

Ils travailleront notamment dans les Alpes et emporteront tout leur équipement et tous leurs vivres.

Les gauches l'emportent en Italie

Deuxième année. — N° 401

GRENOBLE
40-42, avenue Alsace-Lorraine
— Organe du M. L. N. —
et du Parti Socialiste S. F. I. O.
Directeur politique : Alix BERTHET

ABONNEMENTS
6 mois : 260 fr. — 3 mois : 135 fr.
C. C. P. Lyon 1930-50

LE DAUPHINÉ libéré

• Téléphone •
0-22 (7 lignes)

Le numéro : 2 FRANCS

Grand Quotidien d'Information des Alpes et de la Vallée du Rhône

Vendredi 22 mars 1946

Le Temps qu'il fera...
REGION SUD-EST
Prévisions pour aujourd'hui
Beau temps clair ou peu nuageux. Température sans changement.
Fête à souhaiter : **Fidèle**

14 15 16 17 18

Même seule...

La France porterait LA QUESTION ESPAGNOLE devant l'O. N. U.

M. Georges BIDAULT expose les quatre problèmes essentiels de notre politique extérieure

Paris, 21 mars. — *Dans une interview accordée au directeur de l'agence américaine United Press, M. Georges Bidault a brossé un tableau de notre politique extérieure.*

— Il y a pour la France, a-t-il dit, quatre problèmes essentiels.

1° Le voyage de M. Léon Blum

La France est prête à « libéraliser » sa politique commerciale. Si l'emprunt échouait, des suites d'ordre politique auraient certainement lieu.

2° Le problème de la Ruhr

Les deux provinces de la Ruhr et de la Rhénanie doivent demeurer politiquement séparées de l'Allemagne. La France, qui a proposé une réunion des quatre Grands, s'opposera à leur intégration dans le futur Etat allemand.

3° Le régime franquiste

Après la réponse négative des Etats-Unis, la France portera l'affaire d'Espagne devant le Conseil de Sécurité, même si elle devait la porter seule. Le Conseil des Ministres doit fixer demain sa décision.

4° Le conflit russo-iranien

Au sujet de ce différend, la France observe pour le moment une attitude de silence complet et de réserve.

M. Bidault a ajouté qu'il comptait proposer à la Constituante une alliance franco-britannique, qui, venant après l'alliance franco-soviétique, pourrait aboutir à un accord tripartite.

En grand apparat

La Cour se rend aujourd'hui A LA VILLA TRAGIQUE où PETIOT tuait ses victimes

(De notre envoyé spécial, François-Jean ARMORIN)

Paris, 21 mars. — Il continue à noyer le poisson. On voudrait bien savoir d'ailleurs ce que pensent les braves jurés, de tout ce fatras. Il est probable en tout cas que si on leur donnait, mine de rien, un résumé à rédiger après cette fin de l'interrogatoire, nous recueillerions des vues très personnelles sur les crimes de Petiot et la façon de les expliquer.

Se tournant vers eux, il lance d'un air faussement inquiet :

— Je m'excuse de la difficulté que vous avez à suivre cette affaire si embrouillée.

Et au président :

— Je risque ma tête, M. le président, mais vraiment je me suis beaucoup amusé.

Continuant à faire des mots, il ajoute, à propos du jeune Kneller qu'il a exécuté avec le père et la mère :

— Il était gentil ce petit !

L'avocat général tente d'intervenir :

— C'est d'ailleurs l'affaire qui fait effondrer votre système, dit-il. C'est le jour où on a découvert cet assassinat que vous avez refusé de répondre aux questions du juge d'instruction.

Petiot heurte du poing sur le box.

— Encore une fois, vous affirmez des choses inexactes.

L'incident se développe. M° Floriot intervient. La partie civile se jette à la curée... Il n'y a plus que M° Hervé qui ne dit rien. Floriot retourne évidemment aux dossiers, plonge et émerge, ruisselant, d'une documentation rapide.

Il lance à l'avocat général :

— Ça crève les yeux, vous n'avez jamais lu le dossier.

Petiot l'approuve, l'air indigné. M. Dupin avale cet os ; mais le défenseur pousse à fond, se démène et réclame :

— Eh bien ! allons chercher le juge d'instruction.

On suspend donc l'audience et quelques gardes s'en vont, paraît-il, à la recherche de M. Goletty, quelque part dans le Palais. C'est une recherche qui peut durer des jours et des jours... Une heure passe. Evidemment M° Floriot qui a eu son effet d'audience, pas plus que le Président, ne tient à interroger le juge. Petiot, que je vois entre deux gardes dans un couloir, me dit :

— Vous avez vu, cet avocat général ? Il ne parle que pour raconter des mensonges.

LES PREMIERS TEMOINS

Dès que l'audience est reprise, le Président annonce :

— Interrogez le premier témoin.

Le premier, c'est le commissaire Pinault, chef de la brigade criminelle. Il raconte très longuement les circonstances de l'arrestation de Petiot et les résultats de son enquête. Ce sont des choses que l'on a déjà entendues plus de dix fois.

Petiot, cependant, commence à dédicacer son livre « Le hasard vaincu ».

L'inspecteur Poirier, après avoir exposé les résultats de son enquête, indique que Laffond, de la rue Lauriston, déclara qu'Eryane était une indicatrice de Gestapo.

Comme l'inspecteur termine rapidement sa déposition, Petiot se dresse avec la solennité d'un Procureur général :

— La Résistance ? Vous m'avez prêté des propos... Je n'ai jamais prétendu être du groupe « Arc-le-Ciel »... J'étais du groupe « Flytox ». A votre place, tout à l'heure, je n'aurais pas parlé... Je comprends très bien votre situation; mais pourquoi avez-vous parlé, bon sang ?

Demain, la Cour se transporte en grand apparat rue Lesieur, dans la villa tragique où le moderne Barbe-Bleue commit ses forfaits. Cela nous promet une journée fertile en incidents.

AUX ILES DE LERINS

c'est Bellia-le-Savoyard

(De notre envoyé spécial, R.-L. LACHAT)

Cannes, ... mars. — **Le bateau qui cingle vers les Iles n'a pas beaucoup de monde ce matin: un couple d'amoureux, trois ou quatre touristes incolores, un abbé silencieux. Vous n'avez pas remarqué qu'il y a toujours un bon abbé dans le décor remuant de vos voyages ?...**

Nous touchons Sainte-Marguerite après cet embryon de Croisière.

Pâques, ici, a depuis longtemps carillonné tous ses avrils et les arbres frémissant d'appels au soleil, sont fleuris comme des garçons d'honneur.

Douces îles des Lérins, plus embaumées que le maquis corse, double eden d'opérette où l'Algérie et la Grèce, en extraits comme une essence précieuse, trouveraient leurs fanfares et leur harmonie !...

La guerre, comme partout, a martyrisé ces landes innocentes : tout est en ruine. Et même les murs de la vieille prison privés de l'orgueil de jeter leur ombre sur des Bazaines ou sur des princes au masque de fer, n'ont plus la force de cacher leur lèpre.

Seuls, les pêcheurs de l'île, dans des bouffées de brelibrelantes chansons, ont rafistolé leurs cabanons.

Un fameux gobeur d'oursins

Assis sur le rocher d'Edouard VII — c'est là qu'un jour il déchira sa royale culotte, disent les miettes d'histoire du crû — nous contemplions à nos pieds, bien calé dans le fond de sa barque, en pleine action, un fameux gobeur d'oursins.

Nous comptions : 65, 70, 80... Ma parole, il en avala 10 douzaines !...

Après quoi, l'homme but un coup et s'offrit, comme dessert, une petite salade d'arapèdes.

— Hé, l'ami !... vous m'avez l'air d'avoir fait un bon déjeuner.

— Pardi ! Il faut bien se remonter après la pêche.

C'était Bellia, l'un des plus rusés compagnons de la Côte, un solide et fier garçon doré comme une miche d'avant-guerre, le roi des pêcheurs des Lérins.

Et Bellia, qui avait la digestion bavarde, nous conta aussitôt de bien jolies choses...

— Il faut en mettre un rude coup !... les restaurateurs de Cannes comptent sur nous pour nourrir leurs affamés. Mais nous, à Sainte-Marguerite, nous ne pêchons que le poisson fin ou le poisson de soupe ; nous sommes les aristocrates de la mer.

— Ah ! ah !...

— Oui, dans cette barque, Monsieur — et Bellia nous montre le "Ratapoil" qui se balance sur les flots — il ne rentre que la rascasse, le rouquié, le congre, la murène, les orastègues qui sont si bons en beignets et la langouste, quand la brise, le « viratou » donne...

« Je ne pêche qu'au palangre, ces corbeilles hérissées de 3 à 400 hameçons.

« Une vieille pêche, pour sûr !... Les inscrits ici, disent que notre charte n'a pas été modifiée d'un mot depuis Colbert, vous savez bien ?... ce ministre...

— J'en ai entendu parler.

— C'est une dure besogne. Mais le poisson, ça rapporte. Pas tant, cependant qu'aux flibustiers.

Les flibustiers ?...

— Oui, ceux qu'on appelle les seigneurs du lamparo.

« Le lamparo, c'est un puissant réflecteur. On le darde la nuit sur la mer et les poissons arrivent comme les oiseaux, attirés par la lumière.

« Alors les filets les encerclent ; ce cercle qui va s'étranglant pour ne faire qu'une poche. Et on tire... C'est bête, n'est-ce pas ?

« N'empêche que les barques s'emplissent de plus de 3 tonnes de sardines, d'anchois et de severeaux qu'on nomme à tort les « chiens de mer ».

« Je connais des pêcheurs qui gagnent ainsi plus de 30.000 francs par jour, c'est-à-dire par nuit.

— 30.000 francs !...

— Oui. A dire vrai, c'était une pêche rigoureusement défendue, avant la guerre. Mais depuis la disette, il y a une dérogation.

« Mais, croyez-moi, si vous voulez, je ne les envie pas, avec leurs 30.000 francs !... J'aime mille fois mieux ma pêche à moi, à la force de mes bras, une brave pêche d'honnête homme avec un honnête poisson, en plein jour, avec mon vieux "Ratapoil" qui tient si bien tête à la vague.

Un pur Savoyard

— C'est joli, ce que vous me racontez-là, Bellia...

« Mais, dites-moi, malgré la pointe d'ail qu'il y a dans votre accent...

— Ah non !... pas d'ail, de pistou, une pointe de pistou...

— ...vous n'êtes pas du pays, n'est-ce pas ?

— Non. Je suis un pur Savoyard. Je suis d'Aix-les-Bains, j'ai appris à aimer la pêche sur notre beau lac du Bourget.

— Ce n'est pas possible !...

— Et vous aussi, peut-être ? Alors, si vous passez avenue de Saint-Simon, au numéro 19, donnez le bonjour à ma bonne vieille mère, de la part de son gars, Gustave...

Un Gustave Bellia qui maintenant reniflait pauvrement en songeant tout-à-coup, en tripotant un congre de six kilos, à sa Savoie lointaine et toujours chérie... R.-L. L.

Le mariage d'amour imposé aux Allemands par la Commission interalliée

Berlin, 20 mars. — La Commission de Contrôle interalliée a publié une loi réglant les dispositions suivant lesquelles Allemands et Allemandes pourront se marier... et divorcer.

Les onze articles de cette loi sont loin d'être déraisonnables. Cependant, le premier stipule : « Les Allemands devront contracter des mariages d'amour et non des mariages de convenance. »

Cela sera peut-être difficile à contrôler, mais, pour une fois, les « quatre » ont été d'accord.

L'AGHA KHAN EST EN FRANCE

Marignane, 21 mars. — L'hydravion à bord duquel se trouve l'Agha Khan a amerri sur l'étang de Berre cet après-midi.

LE PROCHAIN CONSEIL DE SECURITE ET L'IRAN

25 mars disent les Américains et les Russes répliquent: 10 avril

Washington, 21 mars. — **La charge de Secrétaire général de l'O.N.U n'est pas une sinécure. M. Trygve Lie, à peine arrivé à New-York, a reçu coup sur coup deux lettres qu'il aura bien du mal à concilier.**

La première, de M. Gromyko, représentant de l'U.R.S.S. au Conseil de sécurité, demande que la réunion du Conseil qui doit discuter l'affaire iranienne soit ajournée du 25 mars au 10 avril. M. Gromyko demande du temps pour préparer ses déclarations et recevoir de Russie des informations plus complètes.

La deuxième lettre, adressée par M. Stettinius, représentant des Etats-Unis, demande au contraire que la question de l'Iran soit placée en tête de l'ordre du jour. L'U.R.S.S. et l'Iran devront être requis de faire un rapport sur les négociations directes qui ont eu lieu conformément à la décision du Conseil du 30 janvier. Le Président Truman s'est prononcé contre l'ajournement.

M. Cadogan, représentant de la Grande-Bretagne, a reçu mission d'appuyer la demande de Stettinius.

Un message de Staline à l'Iran ?

Téhéran, 21 mars. — Selon une information transmise par le correspondant de la radio américaine, M. Ghavan, président du Conseil, a convoqué d'urgence ses ministres à la suite de la réception d'un message du généralissime Staline qui lui a été transmis par le nouvel ambassadeur soviétique à Téhéran. (A.F.P.).

Les tickets de récupération restent momentanément en circulation

Paris, 21 mars. — La récente validation de nombreux tickets pour une équivalence de 30 points chacun pose pour les commerçants un problème d'appoint pour tous les achats inférieurs à 30 points.

Les tickets de récupération qui, seuls, peuvent remplir le rôle de monnaie d'appoint, resteront momentanément en circulation. Ceux qui ne portent pas de millésime seront périmés pour les consommateurs le 31 mars 1946. Ceux qui portent un millésime seront périmés pour les consommateurs le 30 septembre 1946.

Ces tickets devront être déposés aux crédits des comptes de points par les commerçants avant le 15 avril pour les premiers, et avant le 31 octobre 1946 pour les seconds.

Un avion s'écrase

NEUF MORTS

Bône, 21 mars. — Un avion militaire français JU 88, venant de Tunis, s'est abattu dans le lac des Oiseaux, à 40 kilomètres de Bône.

Quatre cadavres ont été retirés des débris. On présume que cinq corps se trouvent encore à bord.

Vif débat à la Constituante sur le droit de propriété

Paris, 21 mars. — La Constituante a continué ce matin l'examen de la politique à suivre à l'égard des territoires d'outre-mer. Elle poursuit ce soir la discussion des articles de la Déclaration des Droits.

L'art. 32, qui garantit la propriété comme un droit inviolable, tout en fixant ses limites, déclenche une sérieuse bataille. Cinq amendements sont déposés par MM. Jacques Bardoux, André Colin, Frédéric Dupont, Joseph Denais et René Coty.

— N'entend-on pas seulement protéger les bénéfices des trafiquants du marché noir ? s'écrie M. Hervé (com.) qui combat les amendements.

Pour soutenir M. Coty qui prend violemment à partie l'orateur, on lance à droite : « Il ne parlera pas ». Appuyé par toute la gauche et le centre, M. Vincent Auriol répond : « Il parlera », et affirme qu'il fera respecter pour tous la liberté de la tribune.

Après M. Hervé, c'est M. Arres-Lapoque (soc.) qui annonce que son groupe votera contre les amendements.

— La propriété, dit-il, doit être exercée conformément à son utilité. Elle ne doit être inviolable que lorsqu'elle est le fruit du travail et de l'épargne.

« Elle doit être subordonnée à l'intérêt général. Il ne faut pas qu'on puisse trouver dans la Déclaration des Droits un argument pour s'opposer aux nationalisations et aux socialisations nécessaires, ni même au futur plan économique qui viendra un jour réorganiser la Société ».

Finalement, les amendements sont repetés par 302 voix contre 75.

Les derniers articles de la Déclaration sont ensuite adoptés sans grand débat, et il est décidé qu'un seul vote interviendrait sur l'ensemble de la Déclaration des Droits et des textes constitutionnels qui suivront.

FAMINE EN CHINE

DES POPULATIONS ENTIÈRES RÉDUITES A L'ÉTAT D'HERBIVORES

Changhaï, 21 mars. — **La famine due aux destructions japonaises et à la sécheresse, fait rage dans les grandes provinces de la Chine centrale. Une centaine de millions de personnes ne mangent plus à leur faim depuis plusieurs mois.**

Les campagnes sont parcourues par des bandes d'affamés dont l'herbe constitue le plat de résistance.

Dans le plus complet dénuement et laissant des morts à chaque étape ils nomadisent comme un troupeau de bétail d'un pâturage à l'autre. (D.P.)

L'AMÉRIQUE SECOURRA LES ENFANTS DE FRANCE

Paris, 21 mars. — **Au cours d'une conférence à l'Institut National d'Hygiène, il a été indiqué au Président Hoover qu'il y avait en France plus de 3 millions d'enfants sous-alimentés. M. Hoover a déclaré :**

— Nous devons et voulons faire tout ce qui est possible pour donner aux enfants de France les suppléments nécessaires, mais il faudrait que vous établissiez un programme indiquant quelles sont les denrées et les quantités nécessaires, afin que je puisse le présenter au peuple américain. Ce serait un programme supplémentaire destiné spécialement aux enfants de France. »

FRANCE. — **Le plus grand laminoir d'Europe vient d'entrer en fonctionnement aux Aciéries et Forges de Firminy.**

LA CRISE BELGE

Bruxelles, 21 mars. — **Le Prince Régent a demandé à M. de Schrijver, leader du parti catholique, de rechercher une « possibilité » de constituer le nouveau Cabinet belge.**

M. de Schrijver a eu aussitôt une entrevue avec M. Spaak dans le but de constituer un ministère élargi. Le parti socialiste aurait décliné cette ore de participation.

Léon Blum reçu par le Président Truman

A son arrivée à Washington, M. Léon Blum, en compagnie de sa femme et de son fils, est reçu par l'ambassadeur de France et Mme Bonnet.
Hier, le Président Truman a reçu Léon Blum à la Maison Blanche. Il s'agissait d'une simple prise de contact.

ANNE et MARY *femmes pirates*

GRAND RÉCIT HISTORIQUE DE PIERRE NEZELOF

CALICO JACK (9)

UNE secousse épouvantable venait d'ébranler le « Red-Blood » qui, lentement s'engageait. La plupart des meubles de la cabine roulèrent sur le sol, mêlés à tout ce qui, en fait d'armes et d'ustensiles, n'était pas solidement fixé.

Peu à peu, le navire s'inclinait et les deux compagnons, accrochés aux parois, avaient peine à se tenir debout sur le plancher oblique. Ils se regardèrent sans échanger une parole et se comprirent. Si le vaisseau ne se redressait pas, c'était la fin. Tous deux guettaient le choc décisif, l'ultime coup de bélier de la tempête. Un long moment s'écoula et, imperceptiblement, le « Red-Blood » commença à reprendre son équilibre.

— Oui ! j'ai eu chaud ! murmura Bonny.

— Quel fier bateau ! opina Read.

— N'est-ce pas? dit Bonny avec orgueil. Je crois que nous avons encore trop de toile.

Tel devait être aussi l'avis de Rackam, car la voix du pirate tonna aussitôt dans la tempête. Une demi-douzaine de matelots s'élancèrent face au vent sur les enfléchures. On les vit progresser le long des haubans avec une agilité de singe, s'agripper aux vergues où ils se balancèrent dans la nuit comme des noix de coco, leur vie à la merci d'un faux mouvement.

— Quels hommes ! s'écria Read avec admiration.

— Regarde-les bien, dit Bonny avec émotion, et dis-moi si dans la vieille Europe d'où tu viens, il y a beaucoup de gaillards de cette trempe. — On nous fait une réputation souvent méritée de brigands, de hors la loi, de bêtes féroces, et à cause de cela on nous pourchasse sans pitié, mais à la vérité, nul plus que nous à bord n'a davantage le respect de l'ordre et de la discipline, et aussi le sentiment de l'honneur et du courage... Tout dépend de qui nous commande. Un bon capitaine fait chez nous des héros un mauvais, des brutes sanguinaires.

Et comme Read considérait son compagnon avec un sourire amusé :

— Ah ! je devine ce que tu penses... Tu as raison, c'est un malheur d'avoir à sa tête un homme comme Charles Vane. Où est-il, cet ivrogne, pendant que son navire risque à chaque minute de sombrer? Il cuve son rhum comme chaque soir, et rien, même un nœud de chanvre passé à son cou ne pourrait le tirer de son abrutissement. Vois-tu, matelot, tant qu'il sera le maître ici, nous n'arriverons jamais à rien, tout nous sera contraire.

— Mais pourquoi l'avez-vous choisi ?

Bonny eut un geste de lassitude :

— C'est lui qui nous a amené le « Red-Blood ». On suppose qu'il l'a volé par surprise aux Bermudes. Un jour, il est arrivé à New-Providence avec une quinzaine d'hommes à bord, dont ce Thomas Brown dont je t'ai parlé tout à l'heure. Il cherchait du monde pour embarquer et courir vers de nouvelles aventures. Je te jure qu'il parlait bien, qu'il nous en promettait, et que sa salive était dorée. Nous étions las de mener à terre une vie de fainéant. Rackam, moi et la plupart de ceux qui sont ici... Read, je te le dis, l'aventure est comme un alcool, on peut avoir juré de ne plus se laisser tenter par elle, il faut qu'on y revienne, il faut que la garce vous reprenne et vous saoule... Nous sommes repartis... cela fait bientôt six mois et nous n'avons péché que du menu fretin, barques, chaloupes, brigantins au ventre vide ou chargés de bananes ou de bois de campêche, de quoi crever... Le « San-Pedro » sur lequel tu te trouvais est notre première prise intéressante, et encore la devons-nous à l'énergie de Calico Jack.

— Pourtant, dit John Read, si nous nous étions défendus, comme nous le pouvions, cette audace aurait pu vous coûter cher.

— Justement, Rackam devinait ce qui allait se passer. Il a le flair d'un lion sur la piste... son œil comme sa main ne se trompe jamais. Là où il frappe, sa lame entre jusqu'à la garde. Veux-tu que je te dise le fond de ma pensée? Calico Jack est peut-être le plus grand flibustier de ces vingt-cinq dernières années, l'égal du capitaine Avery et du capitaine Teach, le digne successeur de Morgan avec qui il a fait ses premières armes à Maracaibo et Panama.

» Il faut le voir dans une chaude affaire, quand il s'agit de payer de sa personne, tiens, je ne peux mieux te dire, il capture un vaisseau comme il fait la cour à une jolie femme, pas de temps perdu à user sa langue ou à faire le mignard, il accoste debout au plein, tous les canons en action, puis c'est l'abordage, la prise de la belle qui amène son pavillon, la victoire ! »

Read considéra avec émotion son compagnon. Bonny pérorait, le teint animé, les yeux étincelants d'enthousiasme, il faisait songer à un prêtre qui chante la messe à son dieu. Cependant Bonny remarqua la surprise de son nouvel ami et rougit imperceptiblement :

— Tu trouves, sans doute, que je le défends avec beaucoup de chaleur, c'est que nous tous ici avons confiance en son étoile. Il a l'âme d'un chef et fera parler de lui. Son heure viendra, et elle est proche : la presque totalité de l'équipage, qui déteste Vane, est prête à le suivre. Je puis te le confier, Read, nous en avons assez, à la première occasion, le conseil se réunit, met Vane en accusation, proclame sa déchéance et élit Calico Jack à sa place, et dès lors, nous courons grand largue vers la gloire et la fortune... N'avons-nous pas raison?

— Sans doute, répondit le jeune homme avec prudence, puis il se tut.

A vrai dire, il était de plus en plus intrigué par la présence de ce fameux Fred Bonny, si différent des autres pirates.

Un air de mystère flottait autour du jeune flibustier...

(A suivre.)

DEMAIN : Pas de femmes ! pas de femmes ! C'est le mot d'ordre, il est formel.

LE TRAFIQUANT DE S. P. N'ACCEPTAIT QUE LES CADEAUX DE SES CLIENTS !

Paris, 21 mars. — Marcel Devise, sous-chef de bureau à la Préfecture de police, arrêté à la suite de la découverte du trafic des S.P., a été interrogé.

— Je n'ai pas touché un sou, a-t-il affirmé. Plusieurs personnes auxquelles j'avais fait accorder des S.P. m'ont par la suite fait des cadeaux, mais je ne leur avais rien demandé. »

Des bateaux américains pour nous amener le blé russe

Paris, 21 mars. — M. Jafferson Caffery, ambassadeur des Etats-Unis a confirmé que les Etats-Unis affecteront au transport du blé et de l'orge russes en France, autant de bateaux qu'il sera nécessaire. Cinq navires américains seront libérés dans les quinze jours et d'autres le seront ultérieurement.

D'autre part, les trois premiers navires français qui ramèneront le blé russe, ont quitté Marseille.

NOUVELLE VICTOIRE SUEDOISE A ZERMATT

Karlsonn gagne la course de fond de 30 km.

(De notre envoyé spécial, Philippe GAUSSOT)

Zermatt, 21 mars. — La course de fond des 30 kilomètres, disputée ce matin a vu une nouvelle victoire des Suédois ; mais aujourd'hui Taepp a laissé la première place à son compatriote Karlsson qui semble beaucoup mieux fait pour les longues distances. Il détient, du reste, le titre de champion de Suède des 50 kilomètres.

Les Suisses ont renouvelé leurs exploits d'hier ; ils obtiennent les 3°, 4°, 7° et 8° places ; mais le Finlandais Laukkanen et le Tchèque Cardal se sont intercalés dans les rangs des meilleurs.

Les Français doivent se contenter des 10°, 11°, 12° et 14° places.

Tenant compte de l'état de la neige et de la température élevée qui hier avait beaucoup gêné les coureurs, les organisateurs ont abaissé à 340 mètres les 840 mètres de dénivellation prévus.

La course s'est disputée sensiblement sur le même tracé que celui des 18 kilomètres, et courue en deux boucles et en sens inverse. C'est probablement à celà que le Finlandais Laukkanen dût de se mieux classer. Par contre, les descentes, dans l'ensemble, assez raides, étaient plus périlleuses, et plusieurs coureurs, dont Arnaud, Zurbreggen y ont cassé leurs skis.

La bagarre fut très sévère entre les trois hommes de tête qui se tiennent à 6 minutes.

(Lire la suite en 2e page) —

En grand apparat

La Cour se rend aujourd'hui

A LA VILLA TRAGIQUE

où PETIOT tuait ses victimes

(De notre envoyé spécial, François-Jean ARMORIN)

Paris, 21 mars. — Il continue à noyer le poisson. On voudrait bien savoir d'ailleurs ce que pensent les braves jurés, de tout ce fatras. Il est probable en tout cas que si on leur donnait, mine de rien, un résumé à rédiger après cette fin de l'interrogatoire, nous recueillerions des vues très personnelles sur les crimes de Petiot et la façon de les expliquer.

Se tournant vers eux, il lance d'un air faussement inquiet :

— Je m'excuse de la difficulté que vous avez à suivre cette affaire si embrouillée.

Et au président :

— Je risque ma tête, M. le président, mais vraiment je me suis beaucoup amusé.

Continuant à faire des mots, il ajoute, à propos du jeune Kneller qu'il a exécuté avec le père et la mère :

— Il était gentil ce petit !

L'avocat général tente d'intervenir :

— C'est d'ailleurs l'affaire qui fait effondrer votre système, dit-il. C'est le jour où on a découvert cet assassinat que vous avez refusé de répondre aux questions du juge d'instruction.

Petiot heurte du poing sur le box.

— Encore une fois, vous affirmez des choses inexactes.

L'incident se développe. Me Floriot intervient. La partie civile se jette à la curée... Il n'y a plus que Me Hervé qui ne dit rien. Floriot retourne évidemment aux dossiers, plonge et émerge, ruisselant, d'une documentation rapide.

Il lance à l'avocat général :

— Ça crève les yeux, vous n'avez jamais lu le dossier.

Petiot l'approuve, l'air indigné. M. Dupin avale cet os ; mais le défenseur pousse à fond, se démène et réclame :

— Eh bien ! allons chercher le juge d'instruction.

On suspend donc l'audience et quelques gardes s'en vont, paraît-il, à la recherche de M. Goletty, quelque part dans le Palais. C'est une recherche qui peut durer des jours et des jours... Une heure passe. Evidemment Me Floriot qui a eu son effet d'audience, pas plus que le Président, ne tient à interroger le juge. Petiot, que je vois entre deux gardes dans un couloir, me dit :

— Vous avez vu, cet avocat général ? Il ne parle que pour raconter des mensonges.

LES PREMIERS TEMOINS

Dès que l'audience est reprise, le Président annonce :

— Interrogez le premier témoin.

Le premier, c'est le commissaire Pinault, chef de la brigade criminelle. Il raconte très longuement les circonstances de l'arrestation de Petiot et les résultats de son enquête. Ce sont des choses que l'on a déjà entendues plus de dix fois.

Petiot, cependant, commence à dédicacer son livre « Le hasard vaincu ».

L'inspecteur Poirier, après avoir exposé les résultats de son enquête, indique que Laffond, de la rue Lauriston, déclara qu'Eryane était une indicatrice de Gestapo.

Comme l'inspecteur termine rapidement sa déposition, Petiot se dresse avec la solennité d'un Procureur général :

— La Résistance ? Vous m'avez prêté des propos... Je n'ai jamais prétendu être du groupe « Arc-le-Ciel »... J'étais du groupe « Flytox ». A votre place, tout à l'heure, je n'aurais pas parlé... Je comprends très bien votre situation; mais pourquoi avez-vous parlé, bon sang ?

Demain, la Cour se transporte en grand apparat rue Lesueur, dans la villa tragique où le moderne Barbe-Bleue commit ses forfaits. Cela nous promet une journée fertile en incidents.

RITE ET L'IRAN

s Américains 10 avril

Un message de Staline à l'Iran ?

Téhéran, 21 mars. — Selon une information transmise par le correspondant de la radio américaine, M. Ghavan, président du Conseil, a convoqué d'urgence ses ministres à la suite de la réception d'un message du généralissime Staline qui lui a été transmis par le nouvel ambassadeur soviétique à Téhéran. (A.F.P.).

Un avion s'écrase

NEUF MORTS

Bône, 21 mars. — Un avion militaire français JU 88, venant de Tunis, s'est abattu dans le lac des Oiseaux, à 40 kilomètres de Bône.

Quatre cadavres ont été retirés des débris. On présume que cinq corps se trouvent encore à bord.

SAMEDI
23
MARS 1946
6e ANNEE. — NUMERO 536
100, rue Réaumur, Paris (2me)
Téléph.: GUT. 80-60 - GUT. 88-00
LE NUMERO : 2 FRANCS
PRIX DE L'ABONNEMENT
3 mois, 140 fr.; 6 mois, 260 fr.
C. C. P. Paris 28.307.

Edition de 3 heures

Franc-Tireur

LE QUOTIDIEN DE PARIS
A paru clandestinement depuis 1941

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

B

Le Quai d'Orsay...
Quai des Brumes.

IL FAUT PORTER LE CAS FRANCO DEVANT L'O.N.U.

La France, dans une nouvelle note, insiste auprès de Londres et de Washington

Le Conseil des ministres fixe un ordre de priorité pour la discussion des projets de loi devant l'Assemblée.

Le Conseil des ministres qui s'est réuni hier avait une fois encore à arrêter sa position sur l'affaire espagnole.

Lors de sa dernière réunion, il n'avait pas encore reçu la réponse américaine à la proposition française de soumettre le cas Franco au Conseil de sécurité de l'O.N.U.

Washington lui ayant fait savoir depuis que le gouvernement des Etats-Unis était défavorable à une telle suggestion, il lui fallait donc décider de la maintenir ou de l'abandonner.

Mais M. Bidault, soucieux de gagner du temps, entreprit de convaincre ses collègues qu'il était préférable d'adresser une nouvelle note aux Anglais et aux Américains pour leur demander de reviser leur point de vue. Le Conseil se rallia, sans grand enthousiasme, à la formule du ministre des Affaires étrangères, après toutefois que ce dernier se fût engagé à tenir l'U.R.S.S. au courant de ses négociations. Bernard LEFORT.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 5)

IL Y A DE L'ESPOIR

Hier, nous l'avons dit, il y avait un peu d'abus. On parlait de renvoyer aux calendes l'examen du statut de la presse libre. Et nos ennemis se frottaient déjà les mains : Pourvu que ça dure. Gagnons du temps. Le temps, c'est de l'argent... pour la presse pourrie.

Nous avions sonné le tocsin. Aujourd'hui, il y a un peu d'espoir. Le Conseil des ministres lui-même, qui a lu « Franc-Tireur », vient d'inscrire dans la série des « projets urgents » le-dit statut.

« Franc-Tireur » crie « Bravo ! », et, modestement comme toujours, « Merci ! ».

Pourvu que ce soit vrai !
Nous sommes confiants.
Mais vigilants.

Histoire d'une "bombe"

On peut dire sans courir le risque de se tromper, que l'interview accordée par Georges Bidault au correspondant parisien de l'United Press a produit son petit effet.

On sait en quoi consiste l'incident.

— Sans doute, a déclaré notre ministre des Affaires étrangères, l'échec de la mission que M. Léon Blum remplit aux Etats-Unis ne manquerait pas d'avoir certaines conséquences politiques. Cela n'impliquerait pas une revision de notre politique étrangère sur le plan diplomatique, mais nous serions presque inévitablement contraints d'orienter notre politique économique vers d'autres directions.

A peine ce texte fut-il connu, c'est-à-dire dès jeudi dans la soirée, que l'ambassade des Etats-Unis demanda au président du Conseil quelques précisions sur le sens et la portée de ce document quasi-officiel.

Félix Gouin, dont la curiosité avait été éveillée, appela tout aussitôt par téléphone son collaborateur pour l'inviter à lui fournir quelques explications. M. Bidault confirma en quelque sorte ses propos. Félix Gouin s'en étonna. M. Bidault donna une forme plus précise à sa pensée. Félix Gouin s'emporta, lui reprochant son initiative. M. Bidault s'énerva et il s'ensuivit un échange de coups de téléphone qui se prolongea fort avant dans la nuit.

Notre ministre des Affaires étrangères, au cours du Conseil qui se tint hier, traita de cet incident qui l'avait empêché de dormir, ce dont, soit dit par parenthèse, il se plaignait amèrement.

— Je regrette, dit-il l'interprétation que la presse a cru devoir donner à ma pensée. Je n'ai voulu, en cette interview, exercer sur les Etats-Unis aucune pression. J'ai joué le fair-play. J'ai mis l'Amérique face à ses responsabilités sans lui farder la vérité.

— Il n'en reste pas moins, répliqua Félix Gouin, que votre déclaration faite à l'heure où Blum se trouve aux Etats-Unis, est de nature à gêner ses négociations.

— Je n'ai rien dit d'autre, affirma M. Bidault, que ce que Léon Blum a lui-même dit.

— Peut-être, enchaîna Félix Gouin, mais sans doute auriez-vous mieux fait de vous abstenir.

Là-dessus, les ministres prièrent M. Bidault de faire une mise au point.

⁂

Le ministre des Affaires étrangères quitta alors la salle du Conseil pour se rendre au quai d'Orsay et peu après il faisait remettre à la presse la note suivante :

— Je suis surpris de la présentation qui a été faite et de l'interprétation qui a été donnée de mes déclarations à un représentant d'agence étrangère. Je me suis borné en l'espèce à signaler à mon interlocuteur les difficultés accrues que rencontrerait le gouvernement français dans l'application de sa

Léon Blum
(vu par Cabrol.)

politique économique, au cas où les concours espérés viendraient à lui manquer.

» Je rappelle que, comme l'indiquent les documents publiés dans le Livre Jaune du 25 février, et comme le précisent les instructions données à notre délégation à Washington, la France est décidée à poursuivre une politique d'accroissement des échanges internationaux qui s'oppose à l'autarcie, et ceci quelle que soit l'amplitude de l'aide extérieure qui lui sera consentie.

» C'est au demeurant, en substance, ce qu'a très bien dit hier M. Léon Blum à la presse américaine.

Ce message lancé, M. Bidault revint rue Saint-Dominique annoncer à ses collègues que, pour ce qui est de l'Espagne, il allait prendre une mesure énergique. Il les avertit qu'il avait, après de mûres réflexions, décidé d'envoyer une nouvelle note aux trois grandes puissances.

Interview et mise au point ont fait l'objet, dans les couloirs du Palais-Bourbon, de maints commentaires, surtout parmi les journalistes, car la plupart des constituants les ignoraient complètement. On ne peut pas s'intéresser à tout. M. Desjardins s'employant à mettre un peu d'eau dans le gaz de l'électricité, cela suffisait pour retenir l'attention de nos législateurs. André SAUGER.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

Un scandale en Alsace

M. FÉLIX GOUIN VA VENIR Criez tous : *Vive de Gaulle !* conseille M. Capitant aux Strasbourgeois !

M. Capitant

Félix Gouin sera demain l'hôte de Strasbourg.

La capitale alsacienne s'apprête à accueillir le président du Conseil aux cris de : Vive de Gaulle !

Du moins si les Alsaciens sont dociles aux suggestions de M. Capitant.

Ce dernier a prononcé, dimanche dernier, à Souffenheim, un discours en trois points.

Premier point : exaltation du rôle joué par la France. « Ne croyez surtout pas que le général de Gaulle nous ait abandonnés. Il a seulement voulu nous donner un avertissement. »

Deuxième point : trêve aux luttes partisanes. « Il faut revenir à une politique de grandeur. »

Troisième point : Il reviendra. « Unissons-nous et ce jour-là, si nous savons aller Le chercher, la France reprendra sa route. »

M. Capitant est si content de ce thème qu'il l'a repris dans *L'Alsace Libérée* où il écrit ceci :

« Le président Gouin vient à Strasbourg pour effacer le souvenir du passage de de Gaulle. »

« Le général de Gaulle a été renvoyé sans appartement, ni décorations... »

« ...Habitants de Strasbourg, au passage du cortège officiel, criez : « Vive de Gaulle ! »

Voilà très exactement un appel à l'émeute !

Mais de quoi s'agit-il ?

De préoccupations électorales, à coup sûr. Rien de mesquin, comme on voit, et il est tout naturel de mobiliser la grandeur. De même qu'il est tout naturel, aux cris de « Soyons unis ! » de dresser l'Alsace contre la France républicaine. Et d'embrigader au passage le général de Gaulle.

La guerre des évêques

Mais il y a plus. Si éminente que soit la personnalité de M. Capitant, et si intéressante la lutte qui les met aux prises avec Naegelen, le maire de Strasbourg, l'opposition, sur le plan électoral, des deux ministres de l'Education nationale — celui d'hier qui prétendait imposer à toute la France le régime alsacien de l'école confessionnelle, et celui d'aujourd'hui qui n'a jamais caché ses préférences pour la laïcité, la plus haute expression de la neutralité scolaire — prend une valeur de symbole.

La déclaration de l'épiscopat français, réclamant, au nom de la prétendue liberté de l'enseignement, le retour au régime des subventions accordées par Vichy, a ouvert la campagne électorale. Les évêques, archevêques et cardinaux qui ont épuisé, sous l'occupation allemande, leurs facultés conciliatrices, retrouvent aujourd'hui une intransigeance toute neuve et, le danger passé, se découvrent la vocation du martyre.

Ils ont cherché le point faible et l'ont trouvé en Alsace, ventre mou de la laïcité. D'où la lettre de l'évêque de Strasbourg agitant insolemment sous le nez du commissaire de la République le vieux drapeau de l'abbé Hægy !

Strasbourg saura répondre à cette provocation, Strasbourg où éclata cet hymne à la liberté, cette *Marseillaise* qu'entonnait avec tant de ferveur précisément le général de Gaulle qui avait tout de même une autre conception de la grandeur et un autre amour de la France. J. B.

CHEZ LUI rue Lesueur PETIOT reçoit la Cour et les jurés

Ça poussait dur... Sûr que le cordon d'agents allait casser. Néanmoins, l'appariteur voulait tenir son rôle aussi bien que sous les caissons dorés de la Cour d'assises. Le petit homme, court sur pattes, avait d'ailleurs gardé son frac et son plastron blanc et il s'était contenté d'enfiler un pardessus et d'enfoncer son chapeau mou... On aurait juré un garçon de café qui rentrait, en bourgeois, le boulot terminé, chez lui, 21, rue Lesueur.

Un beau « dégagement », dirait-on en argot de griveton...

Il y a un quart d'heure, le président Leser levait le siège à la Cour d'assises et annonçait :

— En vertu de mon pouvoir discrétionnaire, l'audience continuera 21, rue Lesueur.

Du coup, vingt-cinq voitures remontent l'Etoile et stoppent rue Lesueur. Petiot et son train... Il y a des barrières blanches, une foule pressée, vibrante. Des « poulets » partout. Une quantité d'importants messieurs. Beau dégagement...

Bagarre à l'entrée

On vous le disait : ça a cassé. Le magnésium éclate sans interruption. Il y a des cameras en batterie à tous les étages. On fonce... Un instant, l'avocat général, sa robe rouge, surgit dans un remous. Il disparaît. Le président avance sous le porche. Les jurés jouent des coudes. L'un d'eux a failli être passé à tabac... Seul Petiot reste intouchable, sans menottes, au centre d'un cercle déférent, « protégé » qu'il est par deux malabars puissants et décidés.

Une A. F. A. T. tente encore de pénétrer dans l'hôtel en hurlant : « Je veux suivre mon mari ! » Pincée aux fesses, elle réagit ; un flic l'embarque. Il paraît que c'est la femme d'un substitut.

Ce qui compte, évidemment, c'est la pièce triangulaire. Tout à l'heure, le professeur Sannié a expliqué ce qu'il découvrit le 11 mars 1944.

On se tasse dans le petit cagibi mieux qu'à la station Saint-Lazare aux heures de pointe. Une femme s'évanouit — mais que fiche-t-elle ici? François-Jean ARMORIN.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

Les magistrats hésitent à s'engager dans ce trou — l'entrée de la cave de Petiot.

A LA FRONTIERE *j'écoute gronder* l'ESPAGNE en lutte

DES MILLIERS DE MAQUISARDS *contre des milliers de nazis germano-franquistes*

De notre envoyé spécial
— ANDRE - JEAN —

REVENIR, c'est le plus difficile... dit Joselito, en ajoutant une poignée de branches de chêne vert sur le feu agonisant. Derrière nous, l'aurore commence à peindre en rose cyclamen les neiges du mont Canigou. Dans cette cabane, sans autre ouverture que la porte, à quelques mètres de la frontière espagnole, nous attendons une des « liaisons » qui apporte régulièrement des nouvelles de la lutte engagée par les républicains de la péninsule contre Franco, ses soudards et ses nazis.

En face, les détails de la vallée se précisent lentement. Joselito saisit ses jumelles prismatiques, « butin de guerre », regarde et se tourne vers moi :

— *Los companeros*... Ce sont eux...

250.000 nazis contre le maquis

Deux gars costauds, espadrilles montantes, bérets fanés par le soleil et par la pluie. Deux figures patinées de montagnards où je retrouve tout de suite cette exaltation secrète, cette gravité mesurée que j'ai rencontrée si souvent entre 1936 et 1939 à Madrid, à Barcelone, à Teruel.

— Comment ça va-t-il, là-bas?

— Bien. Mais il nous faut des armes... Vous savez ce dont dispose Franco?

— Dites voir... Ça doit être plus impressionnant que notre déploiement actuel, qui se réduit à quelques brigades de gendarmerie...

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

M. Desjardins (P.R.L.) qui a appelé le prophète Isaïe à la rescousse contre les nationalisations.

L'ENTREVUE BLUM-TRUMAN

Parce que l'ancien président du Conseil avait évoqué l'heure émouvante de sa libération par les troupes américaines, l'entrevue Blum-Truman a eu, à n'en pas douter, aux Etats-Unis, un caractère spectaculaire et un sens qui n'ont pas échappé à la presse américaine.

Retenons de Léon Blum sa déclaration à l'issue de sa visite :

— Je me suis efforcé de montrer au président en quoi et comment la politique de la France se plaçait dans le cadre de l'organisation collective de la paix, à la fois économique et politique, et dans le cadre de la solidarité internationale dans tous les domaines.

Mais, après le discours de M. Bidault, il importe aussi de retenir, selon l'United Press, que notre ambassadeur extraordinaire aurait ajouté que, quel que soit le résultat des négociations avec les Etats-Unis, la France ne baserait pas son économie sur une autre puissance.

Tandis que M. Léon Blum s'est rendu au déjeuner offert en son honneur par M. Byrnes, secrétaire d'Etat, M. Jean Monnet, directeur du Plan, était accueilli à son arrivée à Washington par M. Monick, gouverneur de la Banque de France.

Largo Caballero *est mort*

On apprend en dernière heure la mort, à Paris, de M. Largo Caballero, ancien président du Conseil de la République espagnole, qui joua un rôle de premier plan dans la lutte contre l'usurpateur Franco.

L'abondance des matières nous empêche de publier la suite de l'enquête : « A la recherche de l'introuvable paix ».
Prochain article :

A vouloir tout sauver, l'Angleterre risque de tout perdre.

A l'Assemblée

LA DROITE déchaînée *contre* la nationalisation de l'électricité

L'Assemblée constituante a commencé hier la discussion du projet de nationalisation du gaz et de l'électricité.

Marcel Paul, ministre de la Production industrielle, est au banc du gouvernement et dès le début de la séance Vincent Auriol indique aux députés que 10 orateurs sont inscrits et que 124 amendements ont été déposés sur le bureau de l'Assemblée. La droite va donc suivre, comme elle l'a fait lors des débats sur la Déclaration des Droits, la tactique qui consiste à entraver par tous les moyens le travail des constituants et des législateurs. Il s'agit de plus pour les représentants à l'Assemblée des grands intérêts financiers et industriels de se servir, comme d'un tremplin électoral, de leur opposition systématique, baptisée « défense de l'épargne ».

La droite défend l'épargne

C'est M. Desjardins, du P.R.L., qui mène la première attaque. Il a le physique de l'officier Ier Empire, depuis déjà longtemps en demi-solde. La motion préjudicielle qu'il dépose, et qu'il va développer pendant une heure, demande l'ajournement de la discussion du projet jusqu'à publication des résultats en profits et pertes des entreprises déjà nationalisées. Mais il se sert de la tribune pour faire le procès de la politique économique du gouvernement et défendre les « intérêts privés ».

Son argumentation consiste à demander en quoi la nationalisation du gaz et de l'électricité servirait les intérêts de la nation.

Auriol, qui s'impatiente — il voudrait bien qu'on en arrive au fait — coupe le flot de paroles.

Avec une énergie sénile, M. Desjardins s'obstine, et le président, rouge de colère, brandit sa règle qui décrit de menaçantes figures au-dessus de la tribune.

Les houillères du Nord

Le désordre augmente encore : la gauche, excédée, mène une vigoureuse attaque, tandis qu'on entend le représentant du P.R.L. vitupérer les nationalisations, qu'il qualifie d'*« expropriations pour cause d'utilité politique »*. On crie, à gauche : *« Mercier ! Mercier ! »*. A droite, on doit regretter le choix de l'orateur, qui fait montre d'une navrante maladresse.

M. Desjardins annonce qu'il en vient enfin à la question de l'électricité.

— *Comment*, demande-t-il, *seront indemnisés les petits actionnaires ? Par des obligations ! Mais ces porteurs, presque tous des paysans, veulent avoir devant leurs yeux des gages : tel poteau de ciment armé...*

Jean FERNIOT.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

DU BLÉ RUSSE est déjà en route pour la France

Depuis plusieurs jours, des informations d'agences américaines jetaient le doute non seulement sur les possibilités d'amener le blé soviétique dans nos ports, mais même sur l'existence des stocks de céréales destinés à la France.

Mais voici que Moscou précise que deux bateaux soviétiques ont été mis à la disposition de la France pour assurer le transport de ce blé jusque dans les ports français, bien que l'accord primitif laissât, en principe, le fret à la charge de la France.

Le premier de ces bateaux, le « Vorochilov », quittera probablement aujourd'hui même un port de la mer Noire en direction de Marseille, avec cinq mille tonnes de blé ; le second partira un peu plus tard.

D'autre part, on le sait, un premier cargo français, le vapeur « Dunkerque », vogue vers Odessa. D'autres suivront.

Au demeurant, les informations qui sont parvenues hier de Moscou aux milieux autorisés français permettent d'indiquer qu'aucun retard n'est prévu dans la livraison des 400.000 tonnes de blé et des 100.000 tonnes d'orge que l'U.R.S.S. a mises à la disposition de la France.

Cette sacrée propriété...

Il est vraiment plaisant de voir la réaction invoquer, pour défendre le droit de propriété, la tradition révolutionnaire.

Quand il s'agit de voler au secours du coffre-fort menacé, on sacrifie volontiers Dieu au diable.

Et lorsque, à l'Assemblée, M. Pierre Hervé a dénoncé en termes vigoureux « cette propriété fondée sur la misère du pays », toute la droite s'est dressée en vociférant.

Pensez donc ! Oser arracher à ce sacro-saint principe son voile d'hypocrisie ! Porter à l'édifice sur lequel reposent tous les privilèges d'une classe de repus un vigoureux coup de hache, quel sacrilège !

Et pourtant n'est-il pas vrai qu'à l'origine de la propriété, il y a le vol.

Il y a aussi l'iniquité et l'injustice.

Transmise de père en fils, la propriété assurait à travers les siècles la pérennité du vol initial.

Dans l'antiquité, l'esclave était la propriété du maître. Cette sorte de propriété était aussi absolue que celle des choses. Le droit d'user et d'abuser ; le droit de vie ou de mort.

Toutes les étapes de la marche vers l'émancipation humaine ont été marquées par la lutte contre le droit « sacré » de propriété.

L'homme a d'abord libéré son corps. D'esclave il est devenu serf.

Puis le serf s'est évadé de la terre à laquelle il était encore attaché. Mais, ne possédant rien en propre, il a dû vendre le seul bien qui lui appartenait : ses bras, son cerveau, sa force de travail.

Il s'est transformé en prolétaire.

Il s'agit aujourd'hui de franchir la dernière étape : abattre la propriété capitaliste, abolir l'exploitation de l'homme par l'homme.

Nous n'y sommes pas encore.

Mais les nationalisations nous en rapprochent.

L'expropriation en grand des entreprises capitalistes retire donc à la propriété le caractère inaliénable et sacré qui lui avait été conféré, en tant que droit individuel.

La propriété n'est plus qu'un droit relatif : celui d'user, de jouir et de disposer des biens garantis à chacun par la loi.

Une seule propriété est reconnue : celle à laquelle chacun peut accéder par le travail et l'épargne.

Ainsi la notion même de la propriété se transforme.

A la collectivité l'ensemble de tous les moyens de production.

A l'individu les fruits de son travail et de son épargne.

On comprend fort bien que les tenants de la propriété capitaliste essaient de dresser contre cette nouvelle notion du droit de posséder la masse des petits propriétaires terriens et des épargnants.

Et, comme toujours, en créant l'équivoque.

Les magnats de l'agriculture font appel aux paysans.

Et les hommes des trusts aux épargnants.

« Alerte, crie la Société des agriculteurs de France, qui jusqu'ici a régenté et rançonné la petite propriété terrienne, ce sont les 5.480.000 propriétés agricoles qui sont menacées. »

— Erreur, messieurs, ce ne sont que les grands domaines, ceux qui peuvent être morcelés ou exploités en commun par les paysans pauvres.

« Au secours ! hurlent les trusts. Les nationalisations c'est la mort de l'épargne. »

— Pas du tout, c'est arracher l'épargne aux mains crochues des conseils d'administration.

Une révolution profonde s'accomplit sous nos yeux.

Les droits de l'homme ne s'affaiblissent pas. Ils s'affirment !

Marcel FOURRIER.

STALINE CROIT A LA PAIX

Alors qu'à Londres et à Washington certains milieux expriment la crainte que la prochaine réunion du Conseil de sécurité ne mette en danger l'existence même de l'O. N. U., le généralissime Staline vient d'affirmé sa confiance dans cette organisation.

— J'attache, a-t-il déclaré hier au correspondant à Moscou de l'Associated Press, la plus grande importance à l'Organisation des Nations Unies qui constitue un instrument de valeur pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale. La force de cette organisation réside dans le fait qu'elle est basée sur le principe d'égalité entre les Etats et non sur le principe de la domination de certains Etats par d'autres.

Si l'O. N. U. réussit à maintenir ce principe d'égalité, elle jouera certainement un grand rôle constructif en garantissant la paix et la sécurité universelles.

La menace qui rôde

Après cette prise de position sans équivoque dont il reste à souhaiter que le Conseil de sécurité en fasse une réalité — pour l'affaire d'Iran — en réussissant à maintenir le principe de l'unanimité des Cinq Grands..., Staline a répondu comme suit à la question : « A votre avis, quelle est la cause de la peur de la guerre qui se manifeste chez tant de peuples? »:

— Je suis convaincu que ni les nations, ni leurs armées ne cherchent une autre guerre. Elles veulent la paix et elles cherchent à obtenir la paix. Cela signifie que la peur de la guerre NE VIENT PAS DE CE COTE.

Je considère que la peur d'un conflit est provoquée par les agissements de certains groupes politiques qui font de la propagande pour une nouvelle guerre et sèment ainsi les germes de la discorde et de l'incertitude.

Veiller sur la paix

Répondant enfin à la question de savoir ce que devraient faire les gouvernements pour préserver la paix, le président du Conseil soviétique a déclaré :

— Il faut que le public et les milieux dirigeants de toutes les nations organisent une contre - propagande contre ceux qui prêchent une nouvelle guerre et qu'ils veillent au maintien de la paix en ne laissant aucun acte des bellicistes sans une réplique immédiate de l'opinion publique et de la presse.

Et Staline a conclu par cette allusion non dissimulée aux récents discours de Churchill :

— Il faut dénoncer sans délai les fauteurs de guerre et ne leur laisser aucune occasion de faire mauvais usage de la liberté de parole aux dépens des intérêts de la paix.

Franc-Parler

Le cheval blanc de M. Bidault

Tous les ministres s'étant installés, un grand silence se fit et les regards convergèrent vers M. Georges Bidault.

— Eh bien ! oui, j'avoue... C'est moi qui ai fait le coup !

...Non, rassurez-vous ! Il ne dit pas cela, M. Bidault.

Il commença par se plaindre de la presse, « qui déforme les informations et les rend tendancieuses ».

— Bien sûr ! bien sûr ! opina M. Gouin. Certaine presse y va fort... Mais tout de même, et cela tout à fait entre nous, votre interview ne s'imposait pas absolument.

Le président prononça même le mot de « regrettable ».

— Dites extrêmement fâcheux ! s'exclama M. Naegelen.

Et de faire observer que cette interview avait obligé M. Léon Blum à rectifier le sens des paroles du ministre des Affaires étrangères de son pays, ce qui est assez désagréable pour un ambassadeur extraordinaire.

Alors M. Bidault se fâcha presque.

— Quand je parle du cheval blanc de Henri IV, je ne veux pas qu'on me fasse dire le cheval noir de Henri IV... Un point, c'est tout.

— Si je comprends bien, murmura M. Naegelen, il s'agirait, en somme, d'un cheval pie !

Voire, se permet d'ajouter le Huron, M.R.Pie.

Le pavé de l'ouistiti

A propos d'interview...

M. Paul Reynaud — ce nom-là nous dit quelque chose — vient d'en accorder une, à une agence américaine, qui doit paraître dans quelques jours.

Ça commence, paraît-il, par un grand coup d'encensoir à M. Léon Blum, dont on ne saurait dire s'il sera très flatté de se voir consentir le titre de grand résistant par un tel connaisseur.

Après quoi, M. Paul Reynaud entre dans le vif du sujet.

Et c'est pour exalter le libéralisme économique qu'il oppose aux thèses socialistes.

Tout ce qu'il faut, comme on voit, pour faciliter la tâche de notre ambassadeur extraordinaire.

Le bon Dieu à la rescousse

Hier, à l'Assemblée, alors que M. Ramadier, rapporteur de la commission, défendait son projet de nationalisation de l'électricité, un grondement se fit entendre, suivi d'une pluie diluvienne qui, traversant la verrière de l'hémicycle, força M. Auriol à suspendre la séance.

— Ça y est, dit M. Marcel Paul, les voilà qui mettent de l'eau dans mon gaz !

A la reprise, on s'aperçut que l'averse avait surtout inondé les banquettes communistes et socialistes.

— C'est un avertissement du ciel ! dit finement un député M.R.P.

Qui, comme par hasard, était M. Boisdon.

Et à la bonne sienne !

Une ennemie de l'Etat

Un tout petit fait divers devant lequel on ne se sent pas très fier.

C'est le compte rendu d'une audience du tribunal correctionnel de Lille.

Une veuve de guerre, mère d'un enfant, à bout de ressources, décida, et elle eut tort évidemment, de vendre au marché noir toute la fortune qui lui restait : vingt-trois louis d'or. Mais elle entra en relations avec des trafiquants qui lui firent le coup classique du faux policier et « confisquèrent » l'or.

Devant le désespoir de leur victime, ils consentirent, magnanimement, à lui laisser treize pièces.

Mais on conseilla à la pauvre femme de porter plainte, ce qu'elle fit et ce qui lui valut immédiatement une inculpation pour trafic d'or.

Verdict du tribunal : 3.000 francs d'amende et confiscation des treize pièces restantes.

Dura lex... comme disent les pages roses du Petit Larousse, qui n'y peuvent mais.

A la lanterne

A Paris, on « en » discute gravement et sur un ton très émerpéisté.

Mais à Toulouse, ils prennent ça gaiement.

Il y a quelques jours s'est tenue, en cette bonne ville (salle du Sénéchal), une réunion publique et contradictoire afin de savoir... s'il convenait ou non de supprimer les maisons closes.

De nombreux orateurs se distinguèrent. Mais le clou de la soirée fut une de ces « dames », qui prit la parole à la tribune.

Comme le « président » lui demandait son nom et son domicile, elle eut ce mot charmant :

— Je vous le dirai à la sortie !

Qui dit mieux ?

Sou(gesta)pault

Le dénommé Ralph Soupault, qui publiait des dessins à Je Suis Partout et au Petit Parisien, vient d'être ramené à Paris avec quelques obscurs miliciens arrêtés, comme lui, en Italie.

Ce Soupault était un vrai « mordu » de la kollaboration. Il s'était laissé prendre à ses propres dessins et avait contracté un engagement dans la L.V.F.

Avec de telles références, ce garçon, évidemment, risque d'avoir quelques ennuis.

Nous avons sous les yeux une brochure qu'il fit éditer pendant la guerre. Ça s'appelait « Du Ravitaillement ». Et Ralph Soupault, qui ne se contentait pas de dessiner, mais qui rédigeait aussi, écrivait dans cette brochure des phrases comme celles-ci :

« Elles oublient (les ménagères) que si les Allemands sont ici, c'est que la France, en déclarant la guerre à l'Allemagne, les a fait venir...

« Il y a des Français qui savent, qui ont compris que, de la guerre perpétuelle, il n'y avait rien de bon à attendre. Ils ont décidé de causer avec nos vainqueurs, qui auraient pu ne rien vouloir entendre. De récents entretiens, dont on a eu connaissance, nos prisonniers trouvent déjà une amélioration de leur sort...

« Que si vous avez des ennuis, les Allemands ont les leurs, la guerre continue entre l'Angleterre leur ennemie, l'ennemie de tous les peuples, y compris du peuple anglais... »

Etc., etc.

On a comme une vague impression que ce Ralph Soupault aura de la peine à expliquer au juge qu'il jouait le double jeu !

Rendons à César

Au moment de mettre sous presse, nous nous apercevons que l'odieuse brochure « Du Ravitaillement », attribuée par le Huron à Ralph Soupault, est, en vérité, l'œuvre de l'honorable M. Raoul Guérin, dessinateur au journal de M. Robert Lazurick.

Evidemment, ça change tout.

Nous nous excusons auprès de ces derniers de cette erreur, bien involontaire.

N'empêche que ce Ralph Soupault est tout de même un drôle de salopard. Car s'il n'a pas écrit les phrases relevées plus haut, il en aurait sûrement été capable.

Le Huron.

CHEZ LUI rue Lesueur PETIOT reçoit la Cour et les jurés

Ça poussait dur... Sûr que le cordon d'agents allait casser. Néanmoins, l'appariteur voulait tenir son rôle aussi bien que sous les caissons dorés de la Cour d'assises. Le petit homme, court sur pattes, avait d'ailleurs gardé son frac et son plastron blanc et il s'était contenté d'enfiler un pardessus et d'enfoncer son chapeau mou... On aurait juré un garçon de café qui rentrait, en bourgeois, le boulot terminé, chez lui, 21, rue Lesueur.

Un beau « dégagement », dirait-on en argot de griveton...

Il y a un quart d'heure, le président Leser levait le siège à la Cour d'assises et annonçait :

— En vertu de mon pouvoir discrétionnaire, l'audience continuera 21, rue Lesueur.

Du coup, vingt-cinq voitures remontent l'Etoile et stoppent rue Lesueur. Petiot et son train... Il y a des barrières blanches, une foule pressée, vibrante. Des « poulets » partout. Une quantité d'importants messieurs. Beau dégagement...

Bagarre à l'entrée

On vous le disait : ça a cassé. Le magnésium éclate sans interruption. Il y a des cameras en batterie à tous les étages. On fonce... Un instant, l'avocat général, sa robe rouge, surpris dans un remous. Il disparaît. Le président avance sous le porche. Les jurés jouent des coudes. L'un d'eux a failli être passé à tabac... Seul Petiot reste intouchable, sans menottes, au centre d'un cercle déférent, « protégé » qu'il est par deux malabars puissants et décidés.

Une A. F. A. T. tente encore de pénétrer dans l'hôtel en hurlant : « Je veux suivre mon mari ! » Pincée aux fesses, elle réagit ; un flic l'embarque. Il paraît que c'est la femme d'un substitut.

Ce qui compte, évidemment, c'est la pièce triangulaire. Tout à l'heure, le professeur Sannié a expliqué ce qu'il découvrit le 11 mars 1944.

On se tasse dans le petit cagibi mieux qu'à la station Saint-Lazare aux heures de pointe. Une femme s'évanouit — mais que fiche-t-elle ici?

François-Jean ARMORIN.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

De notre envoyé spécial
— ANDRE-JEAN —

REVENIR, c'est le plus difficile... dit Joselito, en ajoutant une poignée de branches de chêne vert sur le feu agonisant. Derrière nous, l'aurore commence à peindre en rose cyclamen les neiges du mont Canigou. Dans cette cabane, sans autre ouverture que la porte, à quelques mètres de la frontière espagnole, nous attendons une des « liaisons » qui apporte régulièrement des nouvelles de la lutte engagée par les républicains de la péninsule contre Franco, ses soudards et ses nazis.

En face, les détails de la vallée se précisent lentement. Joselito saisit ses jumelles prismatiques, « butin de guerre », regarde et se tourne vers moi :

— *Los companeros...* Ce sont eux...

250.000 nazis contre le maquis

Deux gars costauds, espadrilles montantes, bérets fanés par le soleil et par la pluie. Deux figures patinées de montagnards où je retrouve tout de suite cette exaltation secrète, cette gravité mesurée que j'ai rencontrée si souvent entre 1936 et 1939 à Madrid, à Barcelone, à Teruel.

— Comment ça va-t-il, là-bas?

— Bien. Mais il nous faut des armes... Vous savez ce dont dispose Franco?

— Dites voir... Ça doit être plus impressionnant que notre déploiement actuel, qui se réduit à quelques brigades de gendarmerie...

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

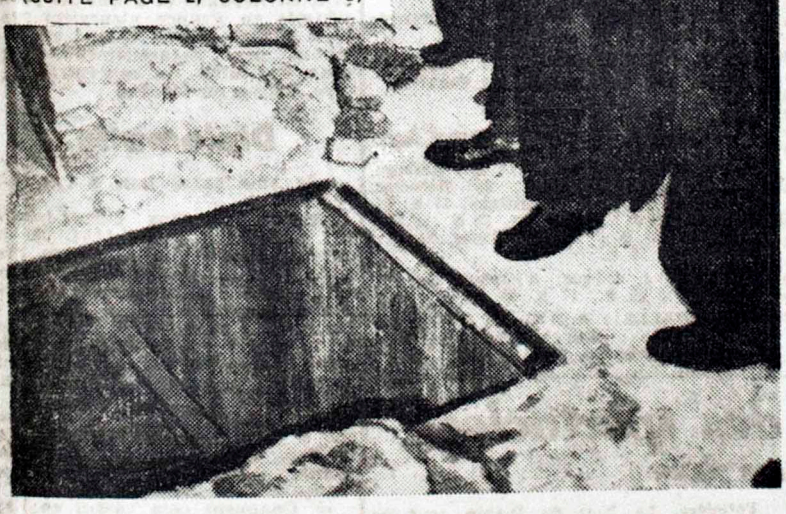

Les magistrats hésitent à s'engager dans ce trou — l'entrée de la cave de Petiot.

Petiot reçoit chez lui la Cour et les jurés

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Dehors dans la cour, sous le ciel bas, les Floriot Brothers posent pour la postérité, tout souriants, un fémur à la main. C'est peut-être un départ de monôme... Il faut ajouter, pour être juste, que c'est le fémur d'une pièce anatomique qui gît, disloquée, au milieu d'un tas de débris...

A la lueur d'un cierge

Dedans, un inspecteur tient solennellement un long cierge qui fait sauter — tels des pantins — les ombres de ces messieurs de la Cour sur les murs de la petite pièce. Manque plus que Francisque Gay...

Floriot cherche son incident... Nous sommes pourtant dans une remise, sa robe est déchirée. L'avocat général, couvert de plâtre... Mais, lui, il veut son effet.

— Le viseur, où est le viseur?

Dans le trou de la cloison, il y a un œil à la place, celui d'un journaliste qui regarde...

Petiot est chez lui. Puisqu'il invite, il s'interpose :

— Un de messieurs les jurés sait-il comment est fait un viseur?

Il y en a un. C'est formidable! Les profanes, dont le président Leser, n'ont plus qu'à se taire.

Les jurés — on leur montrera tout, et même le reste — sont ravis. Dégelés, ils posent question sur question.

Quant à l'excellent M. Dupin, campé en robe rouge au-dessus de la fosse, il fait les honneurs du lieu, se fait disert, précis, érudit. Il y tient beaucoup à sa fosse, M. Dupin. Il ne la quittera qu'au dernier moment.

Trois cinéastes juchés sur une table sont violemment jetés à terre par la police, toujours bien stylée...

Pendant plus de trois heures, les jurés grimpent et redescendent : on trousse les robes pour aller à la chaufferie. Petiot montre le mur qu'il fit construire « *à cause des noyaux de pêche des voisins* »...

En fait, cette visite est certainement le coup le plus dur qu'on lui ait porté. Les jurés ont compris...

Quand il sort, la foule hue. Petiot sourit et, en bon propriétaire, salue ses voisins. Le cortège démarre... La récréation est finie.

F. G. A.

LE CONSEIL GÉNÉRAL *critique* les lenteurs du relogement

C'est encore à la question du relogement que le Conseil général a consacré, hier, la plus grande partie de ses débats.

— Dans le vingtième, fit remarquer M. Fleury (communiste), nous n'arrivons pas à faire reloger une famille avec six enfants qui vit dans une seule pièce, et une autre comptant huit enfants habitant dans deux petites chambres d'hôtel.

Ce n'est évidemment pas la bonne méthode pour encourager la natalité.

Le directeur du service du logement a répondu aux divers interpellateurs :

— Jusqu'à présent, a-t-il dit, 4.293 réquisitions opérées par mes services

DIMANCHE LUNDI
24 25
MARS 1946
6e ANNEE. — NUMERO 537
100, rue Réaumur, Paris (2me)
Teleph.: GUT. 80-60 - GUT 88-00
LE NUMERO : 2 FRANCS
PRIX DE L'ABONNEMENT
3 mois, 140 fr.; 6 mois, 260 fr.
C. C. P. Paris 28.307.

Franc-Tireur

LE QUOTIDIEN DE PARIS
A paru clandestinement depuis 1941

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

Edition de 5 heures

B

Au dernier moment, la représentation des "Perses" est remplacée par celle de "La Paix chez soi".

M. GOUIN *ouvre* la campagne électorale

AUJOURD'HUI A STRASBOURG

N'en déplaise à M. Capitant, M. Félix Gouin qui a quitté Paris, hier, à 22 h. 30, sera ce matin l'hôte de Strasbourg.

N'en déplaise au porte-parole des évêques, le président du Gouvernement, à l'issue d'un banquet de 1.199 couverts (on pense, en effet, que celui de M. Capitant aura été retiré au dernier moment), prononcera un important discours politique.

Important en ce sens qu'il ouvrira la campagne électorale. Un peu comme tel autre prononcé l'an passé à Brest.

Mais le discours de Strasbourg fera sans doute moins de bruit. Il ne s'agit pas, en effet, d'imposer au pays un point de vue personnel sur le référendum ou la Constitution.

Strasbourg est à l'opposé de Brest...

Que dira M. Gouin ? On lui a déjà prêté toutes sortes d'intentions, et notamment de lancer un appel à l'initiative privée, autrement dit d'annoncer « un retour progressif aux libertés commerciales ».

Ce serait évidemment assez sensationnel.

Mais le président du G. P. R. F. n'insistera-t-il pas plutôt sur la nécessité de mener à bien le programme des nationalisations ? Ne mettra-t-il pas l'accent sur les réformes économiques et sociales plus que jamais souhaitées par le pays ?

M. Félix Gouin ne s'attardera guère dans la capitale de l'Alsace. Il est attendu ce soir même à Paris, vers minuit.

Le président Félix Gouin vu par Cabrol.

DÉTENTE SOUDAINE A LA VEILLE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

LES FORCES SOVIETIQUES seraient prêtes à quitter l'Iran

à la suite d'un accord direct entre Moscou et Téhéran

C'est dans une atmosphère singulièrement détendue que va s'ouvrir demain soir, à New-York, la deuxième session du Conseil de sécurité.

Dès vendredi soir, le président Truman avait exprimé sa satisfaction en prenant connaissance de la déclaration du président Staline disant que « l'O.N.U. était un instrument précieux pour préserver la paix et la sécurité internationale ». Et le sentiment de la Maison-Blanche a été partagé par l'ensemble de l'opinion publique américaine.

Samedi matin, la détente prenait un caractère plus concret : M. Lie, secrétaire général de l'O.N.U., annonçait, en effet, à la presse que *l'affaire d'Iran ne figurait pas en tête de l'ordre du jour du Conseil de sécurité*. Elle ne serait débattue qu'en troisième lieu, ce qui était une manière détournée de donner satisfaction à la délégation soviétique, qui en avait demandé l'ajournement au 10 avril.

Quelques heures plus tard, nouvelle initiative dans le sens de la conciliation avec l'U.R.S.S. : *la Maison-Blanche confirmait que le président Truman avait décidé de retarder les expériences sur la bombe atomique qui devaient se dérouler sous peu dans le Pacifique*. Il n'est pas interdit de rapprocher de cette décision la visite faite à M. Truman quelques heures auparavant par l'ambassadeur soviétique, M. Gromyko.

Une nouvelle sensationnelle

Troisième fait à retenir : M. Ghavam, premier iranien, a ordonné à son ambassadeur à Washington, M. Hussein Ala, de mettre un terme à ses déclarations alarmistes sur les relations soviéto-iraniennes, et d'attendre des instructions précises du chef du gouvernement de l'Iran.

Mais la nouvelle vraiment sensationnelle nous est arrivée dans la soirée de Téhéran.

M. Ghavam, apprenait-on, venait de déclarer à la presse que des négociations directes avec l'U.R.S.S. pourraient aboutir au retrait d'Iran des troupes soviétiques, ET CELA AVANT MEME QUE LE CONSEIL DE SECURITE SE REUNISSE.

Le président iranien a précisé qu'il était tombé d'accord avec M. Vichinsky pour que les résultats de ces négociations directes fussent aussitôt exposés au Conseil de sécurité, conformément aux décisions prises à Londres lors de la première session.

Enfin, M. Ghavam a démenti les bruits relatifs aux arrivées de renforts soviétiques dans son pays après le 2 mars. Quant au problème de l'Azerbaïdjan, celui-ci pourra être facilement résolu *« dès que le problème essentiel de l'évacuation des troupes russes aura été résolu »*.

UNE ENQUETE SOCIALE DE Franc-Tireur

CHEZ CEUX qui ne s'en tirent pas

LIVRE DE COMPTES DES MÉNAGÈRES

Prodige d'équilibre, budget de détresse

PENDANT que M. Longchambon balance son petit panier vide et tourne aux quatre points cardinaux à la recherche de qui le lui remplira, les services du ministère de l'Economie nationale viennent d'avoir une idée. C'est même une riche idée. Entre le 25 mars et le 7 avril, des enquêteurs vont se présenter « dans un grand nombre de familles ouvrières ». Ils tiendront, au bout de la dextre, une longue feuille de papier. Un questionnaire de plus. C'est la saison : le recensement, la déclaration d'impôt, le referendum...

Ce questionnaire doit fournir des bases concrètes à la politique sociale du gouvernement.

Nous avons précédé ces chargés de mission de quelques jours. Nous pouvons les avertir qu'ils seront bien reçus. Cette histoire, pourtant amèrement ironique, ne fait rire personne. Donc, le gouvernement a fini par entendre dire que les Français crèvent de faim.

Il veut savoir si c'est vrai.

Dix-neuf bastilles

Le Ravitaillement, nous l'avons révélé récemment, occupe six cents bureaux et vingt-cinq mille fonctionnaires. Le tout enfermé dans dix-neuf immeubles. Très soigneusement. Dix-neuf bastilles où les plaintes de la foule ne parviennent pas. On y croque gentiment trois milliards de francs du budget national.

Quand les enquêteurs reviendront, leurs dossiers sous le bras, les gens du Ravitaillement feront le cercle, avec curiosité, afin d'essayer de comprendre comment s'y prend le travailleur pour « ne pas y arriver » avec un budget familial de quatre à cinq mille francs.

Averti de certaines difficultés, je n'ai pas posé à mes patients la question sous la forme facile : « Comment faites-vous ? » J'ai demandé : « Comment ne vous en tirez-vous pas ? » Nuance.

Car aucun ne s'en tire.

Messieurs les enquêteurs devront laisser à chaque porte leurs illusions. Dans les milieux qu'ils vont visiter, ils découvriront sans peine que c'est surtout le diable qu'on tire à longueur de semaine. Par la queue.

Budget de misère

J'ai commencé par des amis de très simple condition, chez qui je suis tombé exprès, à l'heure de midi. Ils m'aiment bien. Ils m'ont pourtant regardé presque méchamment. Ils ont cru que je venais manger leurs carottes. Je les ai tout de suite rassurés.

— Des carottes que j'ai payées 48 francs! précisa la maîtresse de maison.

On parle de carottes. Vous savez, les carottes belges à 8 francs le kilo, qui

sont devenues des carottes algériennes à 48 francs. Des carottes, on passa à la pomme de terre, à la viande, au beurre, au savon, aux pieds des gosses qui réclament des chaussures, au pantalon du père qui s'en va.

— Voyons, dis-je à l'heure du café-ersatz-sacchariné qu'on poussa tout de même vers moi, donnez-moi des chiffres!

Mon ami est planton dans un bureau de poste. Chaque mois, il reçoit, très exactement, 5.798 francs. Il a de la chance. Il le reconnaît. Car il profite, en qualité de mutilé, d'un emploi réservé auquel s'attachent certaines bonifications. Le ménage se compose des parents et de deux enfants. La mère n'a pas beaucoup de santé. Elle ne peut pas s'occuper d'autre chose que de son intérieur. Louise et Gabriel vont à l'école. Le salaire du mari est le seul revenu de la famille.

Le logement : trois pièces sur cour, dans un vieil immeuble de Belleville. Loyer : 400 francs par mois. Les dépenses, pour la nourriture, sont, volontairement et par nécessité, bloquées à 1.000 fr. par semaine.

— Loyer et nourriture : environ 4.600 francs. Les allocations familiales servent à éteindre une dette. Il reste 1.198 francs pour tout le reste.

« Le reste », c'est l'éclairage, le chauffage, le savon, l'eau de Javel, le coiffeur, les vêtements, etc... Il y avait quelques économies placées à la caisse d'épargne. Depuis longtemps, le carnet est vide. Dans très peu de temps, il faudra emprunter encore ou reconsidérer le chapitre nourriture!

Quelques traitements

Voici quelques chiffres de traitements dans les Postes. Un manutentionnaire : 4.981 francs; une gérante de cabine, arrivée à l'âge de la retraite : 5.970 francs; un commis (au premier échelon) : 5.193 francs (brevet élémentaire exigé); un contrôleur, qui doit présenter ses deux bachots, débute à 5.000 francs. Les « grands patrons », le contrôleur principal, plafonne à 10.312 francs et le receveur de deuxième classe à 13.811 francs. Ajoutons qu'un auxiliaire débute à 4.558 francs et passe toute sa vie à espérer son maximum : 5.691 francs...

Pierre LAMBLIN.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

Largo Caballero

LE "LÉNINE ESPAGNOL" reposera au Père-Lachaise

C'est dans une clinique d'Auteuil qu'est mort, après de longues souffrances, celui que ses amis avaient surnommé le « Lénine espagnol ».

Né en 1869, Largo Caballero débuta dans la vie comme ouvrier du bâtiment. Très jeune, il adhéra au parti socialiste et à l'Union générale de Trabadojes (C.G.T. espagnole).

Tour à tour ministre et fugitif, il fit partie de cette élite de leaders ouvriers qui se formèrent une solide culture politique en étudiant dans leurs prisons.

En 1917, il dirigea la grève générale contre la monarchie. En 1931 il devint ministre du Travail dans le premier gouvernement républicain. Après les révoltes des Asturies, il fit un séjour prolongé dans les geôles de Primo de Rivera, mais, en 1936, le Frente Popular le plaça à la tête du gouvernement luttant contre le général rebelle aidé par l'étranger. En 1937, il s'effaça devant un de ses plus brillants cadets, le docteur Jean Negrin, puis ce fut l'exode. D'abord l'exil en France. Arrêté par la Gestapo en 1943, il fut expédié au bagne de Sachsenhausen, près de Berlin, d'où les Russes le délivrèrent au printemps dernier.

Son corps repose dans une chapelle ardente, au siège de la Fédération socialiste de la Seine, rue Victor-Massé. Mardi, ses amis espagnols et français pourront aller saluer sa dépouille. Les funérailles auront lieu mercredi, à 15 heures. Il reposera au Père-Lachaise jusqu'à ce que triomphe dans son pays la démocratie pour laquelle il a tant combattu.

L'affaire Sauty de Chalon va-t-elle rebondir ?

Les polices française et belge enquêtent actuellement sur les agissements d'une certaine comtesse Monique de Brignac et d'un nommé Vranchen, qui se faisait passer pour le fils d'un ministre belge.

Vranchen et la comtesse auraient commis diverses escroqueries dans la région de Tournai. D'autre part on a appris qu'ils circulaient dans la voiture qui servit à conduire en Belgique Mme Sauty de Chalon et l'on a des raisons de croire qu'ils ont été au courant du meurtre commis par Meurant.

On laisse entendre que cette affaire pourrait se rattacher à celle, découverte récemment, concernant l'évasion de prisonniers allemands et le passage en France de collaborateurs recherchés par la police.

La tête de pont...

De quelle ville française M. Félix Gouin pouvait-il mieux s'adresser à la France que de Strasbourg ? Et n'est-ce pas à dessein qu'il a choisi Strasbourg pour dresser le *bilan de l'action gouvernementale* **à la veille d'une consultation électorale décisive pour l'avenir du pays ?**

L'Alsace-Lorraine sort terriblement meurtrie de l'épreuve la plus tragique de son histoire. Abandonnée par Pétain, livrée au nazisme, incorporée au Grand Reich hitlérien, elle a dû, pour demeurer elle-même, pour se conserver à la France, mener une lutte souterraine plus dure encore que celle que nous avons connue. Elle a souffert davantage. Cela, nous ne l'oublierons jamais.

C'est pourquoi nous devons nous efforcer aujourd'hui d'effacer tout ce qui, dans le passé, a pu paraître éloigner l'Alsace du reste de la communauté française. Certes, nous devons respecter les traits qui distinguent l'Alsace de nos autres provinces : ses traditions, ses coutumes, son dialecte. Mais ce à quoi il faut absolument mettre fin, c'est à son statut religieux. Tant que nos trois départements resteront sous l'emprise de Rome, il y aura toujours une Alsace-Lorraine séparée de la France par une frontière spirituelle plus difficile à franchir qu'une frontière douanière.

La France est une nation dont l'unité ethnique et politique est trop profonde pour qu'on puisse imaginer qu'une partie du territoire soit régie par d'autres lois, pour qu'on puisse même concevoir qu'il existe des Français alsaciens-lorrains et, comme on disait autrefois en Alsace, des Français « de l'intérieur ». Cette distinction est une absurdité. Elle a été, après l'autre guerre, à l'origine de tous nos malentendus avec les populations d'Alsace-Lorraine. Cela doit disparaitre.

Mais voilà qu'à la seule pensée que la loi française pourra être la même pour nos trois départements alsaciens-lorrains que pour tous les autres, l'Eglise s'émeut, l'Eglise s'agite.

Car l'Alsace-Lorraine est pour Rome une sorte de tête de pont. La tête de pont d'où pourra partir l'offensive destinée à débarrasser la France entière de « l'école sans Dieu ».

Le Concordat y est toujours en vigueur. Les Eglises ne sont pas séparées de l'Etat. L'enseignement public n'est pas laïque. Les écoles sont confessionnelles et plus de la moitié du corps enseignant est recruté dans les congrégations. Sait-on qu'un Alsacien qui n'appartient à aucune confession religieuse ne peut avoir accès à l'école normale ?

Dans sa croisade pour la liberté de l'enseignement, l'Eglise s'appuie sur l'Alsace-Lorraine. Tout récemment l'évêque de Strasbourg, Mgr Weber, partait en guerre contre le principe même de l'introduction de la laïcité dans nos trois départements.

Et voici que, derrière lui, le gros des troupes cléricales s'ébranle. Après la diatribe de M. Capitant, c'est le Comité diocésain d'action et de défense familiales qui proclame ne vouloir à aucun prix l'introduction, même progressive, du régime de l'école primaire publique.

Ce que veut l'Eglise, c'est que ce soit la législation scolaire alsacienne qui soit étendue à l'ensemble du pays.

Cela, bien entendu, au nom des véritables intérêts de la France !

Eh bien ! non, il faut le dire franchement. Le véritable intérêt de la France c'est d'en finir une bonne fois avec ce brandon de discorde qu'est l'intrusion de l'Eglise dans les affaires de l'Etat, surtout en Alsace. Ce n'est pas la liberté de conscience qui est en jeu. Bien au contraire. Jamais la liberté de conscience n'a été plus complète et les convictions religieuses de chacun davantage respectées que depuis que l'Etat s'est séparé des Eglises.

Ce qui est vrai pour la France, depuis la loi du 9 décembre 1905, sera vrai aussi pour l'Alsace-Lorraine. Trop longtemps le particularisme de ces populations n'a été entretenu que pour des fins spécifiquement religieuses.

Veut-on libérer totalement l'Alsace ? Alors il faut abattre la dernière barrière qui la sépare encore de la République.

Une et indivisible.

Marcel FOURRIER.

LA MISSION de Léon BLUM VA ENTRER dans sa phase active

C'est lundi, ou mardi, devant le Conseil consultatif national de Washington que Léon Blum abordera la phase active des négociations qu'il est chargé de mener à bien.

Au préalable, l'ancien président du Conseil aura rencontré M. Wallace, secrétaire d'Etat au Commerce, et de nombreuses personnalités américaines, notamment les membres des commissions financière et des Affaires étrangères du Sénat.

Puis, après que Léon Blum aura fait ses déclarations, les experts des deux nations étudieront dans quelle mesure l'Eximbank pourra amorcer une aide à la France et comment la Banque pour la Reconstruction pourra soutenir cette aide de rénovation économique.

UNE ESCROQUERIE DE CENT MILLIONS A ROYAN

Bordeaux, 23 mars. — Chargé par les services de la Reconstruction de travaux dans la région de Royan, Paul Genty, 27 ans, entrepreneur à Saintes, avait trouvé le moyen de faire fortune rapidement : il facturait trois ou quatre fois les déblaiements effectués dans certains quartiers et se faisait rembourser la main-d'œuvre allemande au prix de la main-d'œuvre française. Un hôtel avait été reconstruit trois fois, tout au moins sur le papier. Quant au matériel récupéré, il disparaissait mystérieusement.

Au total, l'escroquerie se monterait à une centaine de millions, ce qui est déjà coquet.

Paul Genty a été arrêté. Son frère Georges et un hôtelier de Saint-Georges-de-Didonne ont été inculpés. Quant à André Marvie, délégué départemental à la Reconstruction, qui aurait bénéficié des largesses de l'entrepreneur, il a été suspendu de ses fonctions.

CET APRES-MIDI
AU PARC DES PRINCES
Le F.C. Lourdais
et la Section Paloise
disputent
La finale du championnat de France de rugby

Lire détails en rubrique sportive.

A LA SIXIÈME AUDIENCE

Petiot est confondu par les hommes de la Résistance...

Hier après-midi, inéluctablement, il a signé son arrêt de mort. Que l'on ne s'étonne pas... au bout de cinq audiences, on pouvait toujours en douter. Et tout ce que pourra dire Me Floriot n'y fera rien maintenant, serait-ce sa pléiade de secrétaires et les deux questions qu'il jette sans se lasser au nez de chaque nouveau témoin : les scellés des valises ? la chemise et le chapeau de Braunberger ?...

Hier samedi, la salle était comble... Semaine anglaise. Ils ont vu sombrer Petiot... Nous le disions bien, le soir du premier jour : c'est un procès de faux résistant, un procès actuel, où l'on doit condamner un de ces champions du double jeu, un résistant de septembre — capitaine Valéry. Sans double jeu, il n'y aurait jamais eu de Dr Petiot... En vérité, nous commençons à croire que ce procès a trop duré, qu'il traîne, et la légalité sert maintenant surtout aux assassins. N'est-ce pas, M. Teitgen ?

Deux hommes, deux résistants, ont confondu Petiot à l'audience d'hier. On a vu l'homme s'agripper au box, faire front seul, tout seul... Une bête traquée que son teint terreux, se décomposant de minute en minute, trahissait mieux que ses réponses hachées, ses réticences, ses fables démesurément prolongées, au gré de l'inspiration.

Me Véron avait marqué le seul point du procès : c'était le soir de la première audience.

Toujours le plastic...

Hier, il avait fait citer — pour laver la mémoire d'Yvan Dreyfus, accusé de trahison par l'assassin — le capitaine Boris qui commençait, en 1941, à diriger le réseau de transmissions et de parachutages en France.

François-Jean ARMORIN.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 2)

LES POLICIERS abattent un bandit ...et un passant

Recherché pour le meurtre de l'agent Thibaut, un dangereux bandit, Lucien Rony, était reconnu hier soir, rue Lauriston, par des policiers. Alors qu'il allait être appréhendé, Rony tenta de sortir son revolver, mais il n'en eut pas le temps, les inspecteurs ayant prévenu son geste et tiré les premiers. Atteint de plusieurs balles, Rony devait décéder dans la soirée.

Malheureusement, un passant, M. Georges Poatte, 51 ans, voyageur de commerce, demeurant 15, rue du Bac, à Asnières, atteint lui-même d'une balle tirée par l'un des policiers, a succombé peu après avoir été admis à l'hôpital Marmottan.

UN PLAN INTERALLIÉ pour juguler l'Allemagne

Berlin, 23 mars. — Le général Clay, chargé d'affaires américain en Allemagne, a déclaré que les quatre puissances occupantes annonceront bientôt la mise en application d'un plan à long terme, destiné à réduire l'industrie allemande de façon qu'elle corresponde à « un standard de vie raisonnable ».

Ce programme empêchera tout effort de retour à une production de guerre.

— Pauvre homme, comme il avait faim !

A LA RECHERCHE DE L'INTROUVABLE PAIX (III)

A vouloir tout sauver L'ANGLETERRE risque de tout perdre

PAR CHARLES RONSAC

SI BEVIN était "franc"...

STALINE a dit vendredi une vérité élémentaire, si élémentaire que beaucoup sont enclins à l'oublier : « Les nations ne cherchent pas une autre guerre ».

Les nations, ou plutôt les dirigeants des plus puissantes de ces nations, cherchent en effet autre chose : à conserver les avantages acquis ou à s'en assurer de nouveaux... Et s'il est vrai aussi que les armées comme les nations ne veulent pas de guerre, il n'en reste pas moins qu'elles sont là, l'arme — atomique ou non — au pied, pour appuyer les revendications ou les refus...

Le tout est de savoir ce qu'on demande ou ce qu'on refuse. Si encore chacun exprimait le fond de sa pensée, abattait toutes ses cartes, la traditionnelle « diplomatie » y perdrait sans doute, mais — l'opinion publique étant éclairée — la paix y gagnerait certainement.

Or tandis qu'à Washington, et plus encore à Moscou, on ne prétend pas à la « franchise », le chef du Foreign Office passe pour l'homme, franc, des « cartes sur table ». On devrait donc, à travers les propos de Bevin, voir clair dans le jeu britannique en Allemagne, en Iran, en Grèce, en Espagne. Et pourtant...

Une sombre histoire de charbon

Si Bevin était franc, il aurait dit depuis longtemps que ce n'est pas seulement par crainte de voir l'Allemagne « livrée au chaos » que son gouvernement s'est opposé le premier et le plus farouchement à l'internationalisation de la Ruhr et de la Rhénanie, et continue à s'opposer à leur détachement politique. En grattant un peu son subconscient, il aurait découvert une inexplicable tendresse pour la vieille conception britannique de l'« équilibre européen » selon laquelle la France ne devait pas être trop favorisée au détriment de l'Allemagne — et vice versa — une conception qui a donné les résultats que l'on sait.

Il aurait surtout admis que, dans la situation très précaire où se trouve son industrie du charbon et en attendant de pouvoir à nouveau en exporter, le cabinet de Londres ne s'est pas particulièrement pressé de substituer à l'actuel contrôle britannique de la Ruhr un système susceptible de modifier les conditions — répartition et prix — d'un marché dont il voudrait rester le maître en Europe.

Et il expliquerait ainsi, « franchement », pourquoi la France — aujourd'hui convalescente, demain « concurrente » — ne reçoit ce mois-ci que 250.000 tonnes de charbon de la Ruhr sur 5 millions produits, alors que l'industrie allemande de la seule zone britannique en perçoit 2 millions.

Si Bevin était franc, il aurait dit dans quel espoir fou de ne rien céder en Egypte il a laissé en place, au Caire, jusqu'il y a un mois et demi, l'un des plus authentiques représentants de l'école impérialiste, lord Killearn, dont les intrigues ont illustré tragiquement la politique britannique dans le Moyen-Orient au cours des dernières années : coup de force de février 1942, fondation de la Ligue arabe, excitée ensuite contre la France au Levant.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

Franc-Parler

En plein roman feuilleton

L'incident de l'interview Bidault ?

Quel incident ?
Quelle interview ?
Quel Bidault ?

Tout ce qu'on a raconté à ce sujet, c'est du roman-feuilleton. L'Aube ne l'envoie pas dire à ses confrères.

Et M. Georges Bidault faisait savoir, hier, « qu'aucune demande d'explication ne lui a été adressée par personne, ni avant, ni pendant la séance du Conseil des ministres ».

Mais le Huron, qui sait lire entre les lignes des démentis, se permettra de sourire.

N'avons-nous pas, dit, hier, ici-même, que notre ministre des Affaires étrangères n'avait pas attendu qu'on lui demandât des explications ? Qu'il avait lui-même engagé l'affaire ?

Ce n'est tout de même pas nous qui avons inventé cette histoire du cheval blanc de Henri IV.

Ni celle du rectificatif apporté au dernier moment à la fameuse interview, où le nom d'un pays fut remplacé de justesse par les mots « une autre direction ».

Ni la certitude exprimée devant ses amis par le chef peu diplomate de notre diplomatie qu'il serait un jour à la tête du gouvernement...

Allons, bon !... Voilà qu'emporté par notre lyrisme, nous tombons, cette fois, pour de bon, en plein roman-feuilleton !

Rubrique des obets trouvés

Quelqu'un de bien embêté, c'est le chef de gare de Montbenguy (Allier). Il est bien embêté parce qu'il a 18.500 kilos de charbon sur les bras, dont il ne sait que faire.

Ce charbon est arrivé sur le wagon n° T.T.W. 226.529, parti le 8 février de la gare de Saincaize.

Après avoir attendu en vain le destinataire de ce précieux chargement pendant quelques jours, le chef de gare a fait décharger le wagon.

Et, depuis, ni l'expéditeur ni le destinataire n'ont encore daigné se faire connaître.

Le docteur Petiot ne possédant aucune succursale dans la région, on se perd en conjectures sur l'usage auquel était dévolu le précieux combustible.

Et le responsable de la gare se demande s'il doit le déposer aux objets trouvés.

Plein gaz !

Il y a un sujet qu'il vaut mieux ne pas aborder avec les habitants de Bois-Colombes. C'est celui de la reprise de la construction aéronautique.

Ils ont, en effet, le privilège (?) de voisiner avec les usines Hispano.

Et ces usines, qui construisent des moteurs d'avion, procèdent régulièrement à des essais, de 6 h. 30 à 21 heures, sans interruption.

Autrefois, les essais avaient lieu dans des locaux spéciaux, insonorisés. Mais, depuis l'occupation et les bombardements, ils s'effectuent dans des hangars, à quelques centaines de mètres des habitations.

D'où l'impression, pour tout le voisinage, de vivre perpétuellement à bord d'une forteresse volante, en étant réduit à parler par signes, à dormir avec du coton dans les oreilles et à accrocher la vaisselle dans les placards.

Toutes les réclamations sont restées vaines.

Sans doute parce que les « autorités » en sont réduites, elles aussi, à se boucher les oreilles.

Ne passons plus la monnaie !

L'inflation ? Une blague, on vous le dit.

Et ce n'est pas une raison parce que des paroles sacrilèges tombent de la chaire sacrée qu'il faut y croire.

Lesdites paroles, elles ont été prononcées par le curé de la paroisse Saint-Joseph, à Belfort, et les voici :

« Mes frères, mes sœurs, nous avons le regret (sic) de vous faire connaître qu'il ne nous paraît plus possible d'accepter comme un don à notre Sainte Mère l'Eglise la menue monnaie si répandue à l'usage lors des collectes des différents services. Nous considérons que, par ces temps exceptionnels, un billet de cinq francs doit être le minimum acceptable en offrande à Dieu. »

Autrement dit, la confiance, contrairement à la foi, aurait plutôt f... le camp.

Mais le Huron n'y croit pas.

Et il se propose d'aller voir, dès que possible, le curé de Saint-Joseph.

Pour lui offrir un petit Sioux...

Aéro-porc

Le Huron avait rapporté la disparition inquiétante d'un cochon à la base aérienne de Chartres.

Les gars de la base nous apportent aujourd'hui une nouvelle rassurante.

Ce cochon n'avait fait que disparaître dans leur estomac.

Il faut préciser que cette formation appartient au « groupement des moyens militaires de transports aériens » qui, composé de vétérans de l'aviation, a transporté en huit mois 100.000 passagers et parcouru une moyenne mensuelle d'un million de kilomètres en assurant le rapatriement des prisonniers et des démobilisés, ainsi que les liaisons sanitaires.

Ça valait bien une tranche de jambon.

Le Huron.

A LA SIXIÈME AUDIENCE

Petiot est confondu par les hommes de la Résistance...

Hier après-midi, inéluctablement, il a signé son arrêt de mort. Que l'on ne s'étonne pas... au bout de cinq audiences, on pouvait toujours en douter. Et tout ce que pourra dire Me Floriot n'y fera rien maintenant, serait-ce sa pléiade de secrétaires et les deux questions qu'il jette sans se lasser au nez de chaque nouveau témoin : les scellés des valises ? la chemise et le chapeau de Braunberger ?...

Hier samedi, la salle était comble... Semaine anglaise. Ils ont vu sombrer Petiot... Nous le disions bien, le soir du premier jour : c'est un procès de faux résistant, un procès actuel, où l'on doit condamner un de ces champions du double jeu, un résistant de septembre — capitaine Valéry. Sans double jeu, il n'y aurait jamais eu de Dr Petiot... En vérité, nous commençons à croire que ce procès a trop duré, qu'il traîne, et la légalité sert maintenant surtout aux assassins. N'est-ce pas, M. Teitgen ?

Deux hommes, deux résistants, ont confondu Petiot à l'audience d'hier. On a vu l'homme s'agripper au box, faire front seul, tout seul... Une bête traquée que son teint terreux, se décomposant de minute en minute, trahissait mieux que ses réponses hachées, ses réticences, ses fables démesurément prolongées, au gré de l'inspiration.

Me Véron avait marqué le seul point du procès : c'était le soir de la première audience.

Toujours le plastic...

Hier, il avait fait citer — pour laver la mémoire d'Yvan Dreyfus, accusé de trahison par l'assassin — le capitaine Boris qui commençait, en 1941, à diriger le réseau de transmissions et de parachutages en France.

François-Jean ARMORIN.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 2)

En plein roman

feuilleton

Fre

risme, nou
fois, pour
roman-feui

Rubrique

Le procès Petiot

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Me Veron à Petiot. — Vous nous avez parlé de vos expériences en plastic...

Boris fut arrêté en 1942, connut Dreyfus à Compiègne, et fut tellement en confiance qu'il lui donna « *quelques points de chute* ». Boris put quitter ensuite Compiègne et gagner l'Angleterre où il commanda une escadrille jusqu'à la libération.

Boris a connu, dit-il, « à peu près tous les groupes de France ».

— Et celui de Petiot, le groupe « Fly-Tox » ?...

— Non, jamais.

Petiot se dresse, prétend qu'il était « autonome » et n'agissait jamais en liaison avec Londres...

— Les revolvers, on les achetait à des égoutiers !

Et, ne sachant plus que dire, il insulte Boris d'une façon inadmissible. Evidemment, le président suspend.

A la reprise, Me Veron portait l'estocade finale. Magnifiquement.

Boris est toujours à la barre.

Me Veron questionne Petiot :

— Vous n'avez donc pas été en relations avec Londres ? Et pourtant, lundi, vous nous avez parlé de vos expériences en plastic en vallée de Chevreuse ?

Boris venait de dire : « Le plastic ? Il était pratiquement impossible de s'en procurer à moins d'être d'un groupe de parachutages. »

Petiot est livide.

— C'était un agent parachuté qui l'avait amené. Je le soignais...

— Son nom ? Son prénom ?

— Je ne sais pas... Il est parti en Corse, où il s'est suicidé.

C'est fini

Le silence est profond. La salle haletante.

Petiot, penché hors du box, se noie peu à peu, mêle détonateurs, grenades à manche, « plaques » (?) de plastic, l'exécution de Ritter...

Sale journée pour la défense. Les inspecteurs Battut et Casanova, de la brigade criminelle, avaient déjà — sans se préoccuper de l'interruption de Me Floriot — disséqué l'assassin, mis en pièces son système ridicule...

Et celui qui dédicace toujours son livre *Le Hasard vaincu*, doit se rendre compte maintenant, trop tard, qu'il y a des mots vite dits qui font balle, ou couperet.

F.-J. A.

ALE DE « FRANC-TIREUR »

CEUX
n tirent pas

regard autour du cercle de famille. Les adultes sont maigres et les enfants sont pâles. Ah! si M. Hoover voulait promener ses bonnes joues ailleurs que dans les cabinets officiels! S'il consentait à se laisser guider dans certaines maisons de certains quartiers!

L'examen du livre de comptes rend témoignage des petites joies et des grandes alertes de la famille. Entre la note du « gaz-électricité 325 fr. » et les « 29 fr. de sucre », voici : « fleurs : 80 fr. ». On m'explique que c'est le prix d'un humble bouquet

Organe du Front National créé dans la clandestinité en février 1942
Directeur - Fondateur : Paul MONVAL
— Directeur général : — Louis COUTHEILLAS
Administration - Rédaction 29, avenue Félix-Viallet GRENOBLE. — Téléphone 2.53
DEUX FRANCS

LES ALLOBROGES

LE GRAND QUOTIDIEN DES ALPES ET DE LA VALLÉE DU RHONE
15 16 17 18

25 mars

en mairie ... e la mai- qu'il est de laisser ou mou-llis, soit ... Des bons nibles de tirer avec avant le ... Le col

Dans deux jours
Mercredi 27 Mars
Tirage de la 4e Tranche 1946
DE LA
LOTERIE NATIONALE

de 10 kg. environ de porc au saloir, ressortirent par la porte.
Coïncidence troublante, les chiens des deux maisons voisines étaient tous deux malades ...

Le Président Félix GOUIN

Dans un discours courageux
qui doit recueillir l'approbation unanime
M. Félix GOUIN fait, à Strasbourg, le bilan de deux mois de gouvernement tripartite

Le discours de Strasbourg

POUR la première fois depuis la formation du Gouvernement, M. Félix Gouin a parlé aux Français.

Il a fait un discours courageux qui ne pourra que recueillir l'approbation de tous. Il nous a changé de ces discours que nous entendions jadis et où l'on n'avait à la bouche que le mot de grandeur mais sans apporter les solutions qui permettraient de refaire la France. Il a posé les problèmes sans rien cacher de nos difficultés présentes et futures.

Produire. Produire, c'est là ***pour nous, Français, la question essentielle.*** *Mais aussi le président Gouin s'est étonné que de l'autre côté du Rhin on tire du charbon en quantité des mines de la Ruhr et que nous n'en recevions qu'une faible part.*

«Et ainsi après avoir déchaîné la catastrophe à travers le monde, l'Allemagne bénéficierait d'un traitement de faveur qui lui permettrait de s'en libérer elle-même bien avant ses propres victimes.»

Le gouvernement Gouin a accompli en deux mois une œuvre de redressement financier considérable. L'aide que nous demandons à nos alliés n'est pas une solution de facilité mais uniquement un moyen de nous aider à nous relever et pouvoir ainsi faire face à nos engagements internationaux. Et ceux qui complaient trouver dans le discours du Chef du Gouvernement l'annonce d'une crise possible, d'une rupture de la majorité en seront pour leurs frais. Et qui serait assez fou pour prendre la responsabilité d'une crise pouvant compromettre le redressement qui s'annonce? Union de tous les Français pour notre redressement économique. Union des Grands pour assurer définitivement la Paix. Le Gouvernement poursuivra fermement la tâche qu'il s'est fixée.

Strasbourg, 24 mars. — Pour commémorer l'anniversaire de la libération de l'Alsace, de grandes fêtes avaient lieu aujourd'hui à Strasbourg. M. Félix Gouin, président du Gouvernement provisoire, qui était venu présider les solennités, a été l'objet d'un accueil enthousiaste de la part des populations alsaciennes.

A 13 h., un banquet, réunissant tous les maires de la région et de très nombreuses personnalités, a été présidé par M. Félix Gouin, aux côtés de qui se trouvaient MM. Naegelen, ministre de l'Education Nationale; Pflimlin, sous-secrétaire d'Etat; M. Bollaert, commissaire de la République; le général Delattre de Tassigny; le général de Montsabert, commandant les troupes françaises d'occupation en Allemagne.

A l'issue du banquet, M. Frey, maire de Strasbourg, et M. Bollaert ont prononcé des discours de bienvenue, puis le président du Gouvernement a pris la parole.

M. Félix Guoin après avoir évoqué les volontaires de l'An II qui firent flotter les étendards de la Liberté sur le Rhin, a rendu hommage aux hommes et aux femmes de la Résistance, aux héros de la Première Armée Française et de 7me Armée américaine qui ont libéré cette province chère à nos cœurs et l'ont rendue à la mère Patrie.

Le Président a ensuite rendu hommage au Général de Gaulle et à tous les peuples alliés, grâce à qui l'espérance a pu refleurir sur le monde.

L'Espérance

N'est-ce pas elle, qui hier, nous a soutenus dans le douloureux calvaire de la Patrie, n'est-ce pas elle, qui, aujourd'hui, nous appelle à nouveau à l'effort et au labeur, qui seuls peuvent préparer cette plénitude de vie matérielle et spirituelle à la fois à laquelle aspirent toutes les âmes libres. La France ne serait pas la France si elle ne comprenait pas la nécessité du devoir et de la continuité des sacrifices, en un moment où nous sortons à peine d'une guerre épuisante qui a bouleversé de fond en comble, l'armature séculaire de notre civilisation.

Hâtons-nous de le dire, la France a compris et c'est parce qu'elle a compris, qu'elle a voulu de toutes ses forces conscientes, se consacrer courageusement aux tâches immenses qui nous attendent.

Pour cela, et parce que nous avons considéré qu'il y allait du salut du pays, nous avons voulu que notre Gouvernement soit le clair et vivant reflet de l'armature politique de la Nation.

Consultée librement au lendemain de la libération, celle-ci manifestait avec force, sa volonté de résoudre, par des voies démocratiques, les complexes et difficiles problèmes qui sont le legs d'une guerre que nous n'avions pas voulue. Avec des divergences de vues, certes, mais des divergences malgré tout secondaire.

Trois grands partis s'étaient affrontés devant le corps électoral. Ils avaient recueilli l'adhésion des hommes et des femmes de notre pays. Non seulement dans notre France métropolitaine, mais aussi dans ces territoires d'outre-mer, qui avaient su témoigner, aux moments les plus sombres de la guerre, de leur attachement à la démocratie française.

Cette communauté d'idées et de volonté, cette union autour d'un programme, avait été preparée par le labeur d'un poignée d'hommes, appartenant à tous les horizons politiques et qui, menant de front, la lutte contre l'envahisseur et la bataille pour la liberté, avaient jeté dans la clandestinité, les bases de la France nouvelle.

L'Unité de la Résistance, ferment de la résurrection de la Patrie

C'est de cette union et de ce programme, animé et construit par le Conseil National de la Résistance, que se réclament les partis qui ont accepté virilement les responsabilités du pouvoir. Et bien que la Résistance ne soit le privilège d'aucun Français en particulier, nous avons le droit de dire que c'est son esprit, sa volonté et son rayonnement qui constitue, entre nous, le lien solide et vivant qu'il serait dangereux de détruire.

L'unité de la Résistance, hier, condition de la survie française, doit rester plus que jamais le ferment actif et puissant de la résurrection de la Patrie. Pour ma part, malgré les sceptiques et les désenchantés et au dessus de nos menues querelles partisanes, je reste profondément convaincu que, dans la situation redoutable qui est la nôtre, nous n'avons pas le droit d'attenter à cette unité ou d'éloigner d'elle, aucun de ceux qui en ont été à la fois, la chair, le sang et l'esprit.

Croyez-moi : pour reconstruire une France économiquement forte, pour préserver son indépendance et sa spiritualité propres, pour en faire l'associée et l'égale des grands peuples libres avec lesquels nous entendons œuvrer pour la paix, croyez-moi, il y a du travail et de la peine pour tout le monde.

Un héritage chargé

Ne perdons pas de vue, en effet, les perspective d'ensemble qui s'offrirent à nous, au moment où s'est formé l'actuel gouvernement, à qui quelques esprits chagrins ne pardonnent point de n'avoir pu panser et guérir, en deux mois d'existence, les blessures d'une guerre de cinq années.

Les perspectives étaient les suivantes et je veux, une fois de plus les énoncer dans leur sécheresse abrupte et sévère.

Reprise économique en progression, certes, mais tout a fait insuffisante, en tout cas fort éloignée de notre activité d'avant-guerre. Disproportion écrasante entre le poids des dépenses publiques et la capacité financière du pays. Défiance croissante envers la monnaie due à l'état de nos finances et à une hausse des prix ininterrompue. Paralysie consécutive des échanges réguliers et des investissements les plus urgents, portant une atteinte chaque jour grandissante au crédit extérieur du pays.

Une telle situation comportait une prise nette de responsabilités : elle postulait avec force une politique sévère, elle exigeait, en un mot, un effort continu et rebutant et par là, forcément impopulaire.

Tout cela, et alors que d'aucuns promettaient leur effort et leur dévouement pour demain, nous l'avons accepté, dans l'instant même où le devoir s'est imposé à nous avec une claire évidence.

Un programme de redressement

Le programme du gouvernement devait donc, avant tout consister : à faire le maximum d'efforts pour se rapprocher de l'équilibre budgétaire; condition sine qua non d'une reprise de la production. Par cette politique, combinée avec la stabilisation rigoureuse des prix et des salaires, à restaurer la confiance envers la monnaie.

Il devait tendre aussi à assurer une répartition aussi équitable que possible des sacrifices demandés à chacun, à commencer la reconstruction et le rééquipement du pays suivant un plan ordonné et précis, à répartir enfin les biens de consommation et les moyens de production, compte tenu des besoins les plus urgents du pays. Tel était le but.

Deux mois de gouvernement

Messieurs voyons donc où nous en sommes, à huit semaines de notre point de départ.

Tout d'abord, l'effort d'équilibre budgétaire. Un premier programme d'économies massives est en voie de réalisation. Le budget voté par le Parlement, le 3 décembre dernier, comportait 313 milliards de crédits pour les dépenses civiles, dont 28 milliards pour les subventions économiques calculées seulement pour une période limitée et 39 milliards de crédits militaires afférents à un seul trimestre.

En regard de ces dépenses, 289 milliards de recettes étaient prévues. Notre premier travail a été de déterminer le montant global et exact des dépenses, ramenées à l'année et à chiffrer les répercussions de la dévaluation récemment votée par l'Assemblée Nationale Constituante.

Sur cette base, la situation budgétaire réelle a fait apparaître 407 milliards de dépenses civiles et 200 milliards de dépenses militaires, soit un ensemble de crédits de l'ordre de 607 milliards, ce qui portait notre déficit initial à 318 milliards de francs. Un tel bilan devait commander un geste aussi immédiat qu'un réflexe : le cran d'arrêt, et un cran d'arrêt brutal.

Nous n'avons pas hésité à l'entreprendre, quelque dure et pénible que puisse être, pour vous et pour nous, une telle tâche.

Economies massives sur le secteur civil : décompression considérable du secteur militaire. Tout cela, nous avons résolu de le mener de

Suite en page 2

Deux millions de victimes sur la conscience

Rudolph Hoess, ancien chef du camp d'Auschwitz, qui vient d'être arrêté par les Alliés, a avoué avoir envoyé deux millions d'êtres humai[ns] à la chambre à gaz, entre juillet 1941 et la fin de l'année 1943.

Pour 5 millions

Un gardien de la prison Saint-Paul de Lyon voulait faire évader Saunier et sa bande

On l'a mis sous les verrous

Lyon, 24 mars. — Au début de décembre dernier, deux gardiens de la prison Saint-Paul étaient arrêtés. Ils avaient trafiqué avec les détenus. Mais l'enquête se poursuivant devait révéler un véritable complot d'évasion.

A la suite de cette découverte, le gardien Jean Couzon vient d'être arrêté. Il a avoué que Tony Saunier s'était engagé à lui remettre un lingot d'or d'une valeur de cinq millions s'il parvenait à faire recouvrer la liberté à lui-même et à un certain nombre de ses comparses. Il accepta l'offre et confia les clefs de la prison à la maîtresse d'un membre de la Gestapo de St-Etienne qui en fit exécuter un double.

L'évasion était fixée pour la nuit du 2 au 3 décembre. Une automobile stationnait tout près de la prison pour recueillir les évadés. A minuit 15 un des P.P.F. ouvrit sa cellule, puis celle de son voisin immédiat, le nommé Desgeorges, bras droit de Francis André qui aura à répondre de 60 assassinats.

Que se passa-t-il alors ? On ne le sait pas exactement. Toujours est-il qu'au moment d'ouvrir les cellules de leurs complices, les deux individus se querellèrent, puis remirent à plus tard leur évasion. Ils ne devaient pas retrouver l'occasion.

Couzon reprit le double de la clé, puis dénonça l'existence du complot. Longuement cuisiné, il finit par avouer sa culpabilité.

Il a été écroué.

— Les quatre jeunes gens disparus de Ramsgate ont été découverts à bord de leur yacht en mer du Nord.

— Les relations téléphoniques sont rétablies entre la France et le Danemark.

A la veille du Conseil de sécurité

Détente entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis

Washington, 24 mars. — Les dernières 48 heures ont été marquées par une nette détente dans les relations russo-américaines. C'est tout d'abord l'interview accordée par le maréchal Staline — que nous publions en dernière heure — qui a provoqué dans les milieux politiques de Washington, une grande satisfaction. Puis, les déclarations de M. Ghavan, premier ministre d'Iran sont venues apaiser les inquiétudes qu'avaient fait naître dans l'opinion publique, les informations sensationnelles, sinon exactes, lancées par certains journaux au sujet de l'Iran.

Il semble donc que la session du Conseil de sécurité de l'O.N.U., qui débute lundi 25 mars à New-York, va s'ouvrir sous des auspices plus favorables que certains ne l'eussent espéré.

Les adversaires les plus acharnés d'une organisation mondiale de la paix avaient, jusqu'à ces derniers jours, espéré que cette réunion marquerait la fin de l'association, et que des actes irréparables seraient accomplis.

Leurs espoirs vont être déçus. Le Conseil de Sécurité, où figurent, on le sait, 11 Etats aura à examiner successivement un rapport sur les règles de procédure à l'O.N.U., un rapport sur l'organisation des forces armées internationales au service de l'O.N.U., et, seulement en troisième lieu le problème Iranien.

Remarquons que, depuis la déclaration de Staline, la situation est apparue aux yeux de beaucoup ce qu'elle n'avait jamais cessé d'être.

Le problème international de l'Iran n'existe pas. Il y a des négociations directes bi-latérales que des fauteurs de guerre ont essayé, mais en vain, de faire dégénérer en source de difficultés internationales. Les deux parties se sont simplement engagées à rendre compte de l'état de leurs conversations.

Enfin, il est possible, en tout cas souhaitable, que la France pose devant l'O.N.U., le problème de sa sécurité, celui des frontières, et celui de l'internationalisation de la Ruhr.

Nouvelle note française sur l'Espagne

Paris, 24 mars. — M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, a remis aujourd'hui à M. Duff Cooper, ambassadeur de Gde-Bretagne, la nouvelle note française relative à la question espagnole. La note destinée aux Etats-Unis ne sera sans doute remise que lundi.

LA FRONTIERE ESPAGNOLE SERA ENTR'OUVERTE du 25 mars au 30 avril

Paris, 24 mars. — A partir de demain et jusqu'au 30 avril, le franchissement de la frontière franco-espagnole sera autorisé pour les nationaux français et espagnols désireux de regagner leur pays respectif sous réserve qu'ils soient en possession d'un passeport délivré entre le premier janvier et le 28 février.

— Une violente tempête a fait écrouler des maisons de Cologne ébranlées par les bombardements. Deux personnes ont été tuées, plusieurs autres sont ensevelies sous les décombres.

Le blé soviètique arrivera à temps pour la soudure

Paris, 24 mars. — Aujourd'hui, le cargo soviétique « Vorochilov » quitte la Mer Noire en direction de Marseille avec un chargement de 50.000 quintaux de blé. Un deuxième bateau partira dans quelques jours pour Sète.

M. Claytonn, délégué des Etats-Unis à l'U.N.R.R.A., a communiqué le texte de l'avis d'Odessa, annonçant que l'U.R.S.S. faisait parvenir du blé dans ce port à la cadence de 1.500 tonnes par jour, de façon à permettre l'envoi vers la France. Les blés achetés par la France seront disponibles le 25 mars.

Ceci met un terme, une fois pour toutes, aux informations tendancieuses de certains journaux selon lesquelles l'U.R.S.S. était incapable de nous livrer immédiatement le blé qu'elle nous a promis.

ALLO!... ici les "allo"

TOUT S'EXPLIQUE

Quand on aura dévoilé l'action de la synarchie sur les événements de ces dernières années et dressé la liste de ses représentants plus ou moins camouflés qui, depuis 1932, se sont succédé aux leviers de commande, l'histoire contemporaine se révèlera parfaitement explicite, même dans ses détours les plus mystérieux.

Ce n'est ni la place ni le moment d'évoquer l'activité de ces synarques et leur manœuvre essentielle qui consiste à substituer une étatisation de fait à des nationalisations de principe qui priveraient de leurs privilèges les intérêts économiques et financiers qu'ils ont mission de sauvegarder.

Car la nuance est, ici, d'importance. La nationalisation implique la participation des ouvriers et des cadres à la gestion des entreprises, tandis que les étatisations sollicitées par la synarchie risquent de maintenir l'influence des trusts sous le couvert de quelques hauts fonctionnaires à leur dévotion et sans que les producteurs puissent intervenir autrement que pour se soumettre à une discipline dont le but principal est de supprimer la concurrence des petites et moyennes entreprises.

L'Etat, c'est nous, disent les synarques.

Aussi bien, on comprend pourquoi ils mettent tant d'acharnement à prolonger une politique de ravitaillement dont l'abandon coïncida, notamment en Belgique et au Danemark, à ce retour à la prospérité qui délivrerait enfin les Français de leurs obsessions alimentaires.

« Le maintien indéfini d'une politique étatique de l'alimentation, lit-on dans le rapport d'un service secret publié par Gilbert Mury, dans Europe, à l'occasion de son édifiante étude sur la Synarchie, est justifié par les conditions d'ordre biologico-économiques suivantes :

» L'expérience a montré depuis longtemps que, lorsqu'une population est soumise à un rationnement alimentaire atteignant un certain niveau, elle porte sa principale préoccupation sur la recherche de la nourriture et, conjointement, marque un désintérêt progressif vis-à-vis de toute autre question, y compris les questions d'ordre politique ».

— Voilà pourquoi votre fille est muette, disait Sganarelle.

En le condamnant à rester perpétuellement sur sa faim, voudrait-on que le peuple de France devînt également aveugle et sourd ?

Jean MAGNAUD.

Largo CABALLERO est mort

Paris, 24 mars. — M. Largo Caballero, ancien président du Conseil de la République espagnole vient de mourir à Paris.

Exilé en France, il fut arrêté par les Allemands et interné au camp d'Oranienburg. Il était secrétaire général du Parti socialiste espagnol.

EN 2e PAGE
Nos informations de dernière heure
Le Cinéma
Et notre feuilleton : « MANDRIN »
EN 3e PAGE
Toutes nos nouvelles régionales et locales
EN 4e PAGE
Tous les résultats sportifs du dimanche

POUR L'ORGANISATION DES ALPES FRANÇAISES

Dans le domaine du thermo-climatisme la Savoie et le Dauphiné *ont conclu hier un mariage de raison*

(De notre envoyé spécial Maurice ANDRE)

Aix-les-Bains, 24 mars. — Ce matin, la Fédération Thermale et Climatique de la Savoie s'est réorganisée. Cet après-midi, les délégués, qui viennent de procéder à cette réorganisation, se réunissent avec les représentants de la Fédération Thermale et climatique du Dauphiné, pour envisager avec eux la création d'une « Fédération Thermo-Climatique des Alpes Françaises », appelée à s'intégrer dans la Fédération Thermo Climatique Française.

LE POINT DE VUE DE LA FEDERATION NATIONALE

Dans la salle de l'Hôtel de Ville, où les représentants des deux fédérations sont assemblés sous la présidence de M. Antoine Borrel, président de la Fédération Thermale et Climatique de la Savoie, M. le Professeur Delore va, en préambule, exposer le point de vue de la Fédération Nationale, qu'il représente.

Dans le domaine du thermo-climatisme, neuf régions ont été prévues. Certaines sont organisées déjà. Il est souhaitable que celle des Alpes s'organise à son tour. C'est en tous cas le désir de la Fédération Nationale.

— Il s'agit, en somme conclut le professeur Delore, de conclure un mariage entre la Savoie et le Dauphiné. Sera-ce un mariage d'amour, ou seulement de raison ? L'important est qu'il soit conclu.

LA PAROLE EST AUX DAUPHINOIS

Succédant au professeur Delore, M. Antoine Borrel fait remarquer que « les Alpes Françaises sont un tout ». Il faut désormais voir plus haut et plus loin que les frontières départementales.

Il ne s'agit pas, pour autant, de nous unifier. Mais de nous associer seulement.

Les Savoyards ont dit ce matin ce qu'ils pensaient. Les Dauphinois les ont entendus. A eux-ci de parler maintenant.

LA DEMANDE EN MARIAGE

Il va donc appartenir aux représentants du Dauphiné de formuler en quelque sorte la demande en mariage qui est projetée.

Le point de vue dauphinois va être présenté par M. Ducleux, président de la Fédération Thermale et Climatique du Dauphiné, puis, dans une intervention particulièrement documentée, et qui sera très applaudie, par M. Albin Huart, secrétaire général de cette Fédération.

Ayant rappelé l'action qu'il a menée pendant vingt ans au service du tourisme savoyard, M. Huart souligne l'évolution considérable qui s'est produite dans ce domaine comme dans tout autre.

Il pense que tout chauvinisme local serait désormais déplacé. Le but à atteindre est de former « un bloc alpin », et de constituer ainsi « une affaire qui rapporte ». Et il cite tous les arguments qui, dans l'ordre économique et du point de vue national, militent en faveur de cette thèse.

LA SAVOIE NE SE DONNE PAS TOUT DE SUITE

A cette thèse, M. Borel va apporter son approbation.

— Elevons-nous, dit-il au-dessus des petites considérations locales. C'est le moment ou jamais de s'organiser. Seuls, nous risquerions de périr. Acceptons de nous entendre.

Là dessus, le débat va s'ouvrir. Il va sans dire qu'il sera marqué, du côté savoyard, par quelques réserves. C'est que la Savoie ne se donne pas tout de suite.

Ces réserves seront formulées surtout après la lecture du projet de statuts, qui a été préparé par la Fédération du Dauphiné.

A la discussion, parfois assez animée, qui s'est instituée à ce sujet, MM. Borel, Huart, Levy, Daras ; MM. le Docteur Gaillard, maire et Lambert, président su Syndicat des Hôteliers d'Aix-les-Bains ; Dufour, directeur de l'Etablissement Thermal de Challes-les-Eaux ; et enfin Richerot, président de l'Association des Intérêts Touristiques des Alpes Françaises apportent une intéressante contribution.

Suite en page 2

FRERE DE GANGSTER ET GANGSTER LUI-MEME

Jean CARBONE est arrêté

Marseille, 24 mars. — Arrêté en Italie par la police américaine, Jean Carbone, frère du gangster bien connu vient d'être transféré à Marseille et il comparaîtra prochainement devant la Cour de justice.

Il affrontera ensuite le tribunal militaire pour expliquer ses agissements en Italie.

Le procès-fleuve continue mais on oublie PETIOT

Et la défense fait le procès des témoins de l'accusation

(De notre collaboratrice judiciaire : Angèle VEYRE)

Paris, 24 mars. — Hier, à la sixième audience, Petiot avait la mine particulièrement ravagée. Me Floriot, flanqué de nouveaux secrétaires, compulsant de volumineux dossiers, est décidé à mener de rigoureux assauts contre les témoins à charge.

C'est l'inspecteur Battut qui essuie les premiers feux. Il ne croit pas que le disparu Yvan Dreyfus ait été un indicateur. Me Floriot l'amène tout de même à reconnaître qu'il signa une lettre par laquelle il se mettait à la disposition des Allemands, quand il fut libéré de Compiègne.

L'officier de police Roland Pascaud est ensuite introduit. C'est lui qui fut chargé d'enquêter à Levallois auprès des Espagnols y séjournant afin de savoir s'ils avaient ou non connu un Docteur Petiot ou « Eugène » appartenant à un mouvement de Résistance. Si l'un d'eux connaît Petiot, il ne le connaît que comme médecin accoucheur.

Le capitaine Henri Boris s'approche ensuite de la barre. Il dirigea, dès 1941, les opérations aériennes de parachutage ou d'atterrissage. Arrêté en 1942, il connut à Fresnes Ivan Dreyfus. Celui-ci lui avoua qu'il avait, en zone sud, un stock important d'appareils de radio. Le capitaine, de son côté, lui donna divers renseignements et lui signala quelques points de chute.

La partie civile est heureuse d'entendre le capitaine Boris dire qu'il n'y eut jamais la moindre faute, malgré les confidences faites à Dreyfus.

Quant à la défense, elle est non moins ravie de faire préciser au témoin que celui-ci avait donné la possibilité à Dreyfus d'avoir abri et protection auprès de véritables résistants en cas de danger.

On arrive on croit, plus exactement arriver au cœur du drame, quand on introduit M. Ollin, dont la femme disparut.

Le témoin fait une déposition ahurissante : « C'est une histoire qui eut enchanté Maupassant. Sa femme l'a quitté pour aller chez un docteur. Elle ne rentre pas, écrit deux lettres ; le temps passe. Dix-huit mois plus tard, il apprend qu'elle s'est rendue chez Petiot. Il n'y court pas, mais il y va tout de même. Seulement, ce n'est pas l'heure de réception du docteur et il s'en va tout simplement. Quand il apprend l'histoire de la rue Lesueur, il pense qu'elle est parmi les victimes, mais il ne porte pas plainte.

Depuis, il a demandé le divorce. Il dit :

« Ma femme était drôle... » C'est aussi un singulier mari !

Le dernier témoin qui sera entendu au cours de cette audience, le capitaine de gendarmerie Couraud, de Villeneuve-sur-Yonne.

Il apprend à la Cour que, si on l'avait écouté, il y a quinze ans, alors qu'il avait les empreintes de l'auteur d'un assassinat et si on avait voulu les confronter avec celles de Petiot, tout aurait été différent...

Belle occasion pour l'accusé de s'écrier :

« Mais les empreintes de cet assassinat, on les a eues au dossier, vous avez les miennes. Je demande qu'on les compare. »

En somme, le roman fleuve se poursuit, mais si on continue à oublier, comme hier, l'acteur principal, si intéressant que soient les personnages secondaires, le procès Petiot menace de durer longtemps.

A. V.

Une vue générale de salle d'audience. A droite, l'accusé, les bras croisés. Au centre, le président Lesser qui dirige le procès. Au premier plan, les nombreuses valises — pièces à conviction —.

de raison

(De notre envoyé spécial Maurice ANDRE)

statuts, qui a été préparé par la Fédération du Dauphiné.

A la discussion, parfois assez animée, qui s'est instituée à ce sujet, MM. Borel, Huart, Levy, Daras ; MM. le Docteur Gaillard, maire et Lambert, président su Syndicat des Hôteliers d'Aix-les-Bains ; Dufour, directeur de l'Etablissement Thermal de Challes-les-Eaux ; et enfin Richerot, président de l'Association des Intérêts Touristiques des Alpes Françaises apportent une intéressante contribution.

Suite en page 2

FRERE DE GANGSTER
ET GANGSTER LUI-MEME

Jean CARBONE est arrêté

Marseille, 24 mars. — Arrêté en Italie par la police américaine, Jean Carbone, frère du gangster bien connu vient d'être transféré à Marseille et il comparaîtra prochainement devant la Cour de justice.

Il affrontera ensuite le tribunal militaire pour expliquer ses agissements en Italie.

Le procès-fleuve continue mais on oublie PETIOT

Et la défense fait le procès des témoins de l'accusation

(De notre collaboratrice judiciaire : Angèle VEYRE)

Paris, 24 mars. — Hier, à la sixième audience, Petiot avait la mine particulièrement ravagée. M. Floriot, flanqué de nouveaux secrétaires, compulsant de volumineux dossiers, est décidé à mener de rigoureux assauts contre les témoins à charge.

C'est l'inspecteur Battut qui essuie les premiers feux. Il ne croit pas que le disparu Yvan Dreyfus ait été un indicateur. Me Floriot l'amène tout de même à reconnaître qu'il signa une lettre par laquelle il se mettait à la disposition des Allemands, quand il fut libéré de Compiègne.

L'officier de police Roland Pascaud est ensuite introduit. C'est lui qui fut chargé d'enquêter à Levallois auprès des Espagnols y séjournant afin de savoir s'ils avaient ou non connu un Docteur Petiot ou « Eugène » appartenant à un mouvement de Résistance. Si l'un d'eux connaît Petiot, il ne le connaît que comme médecin accoucheur.

Le capitaine Henri Boris s'approche ensuite de la barre. Il dirigea, dès 1941, les opérations aériennes de parachutage ou d'atterrissage. Arrêté en 1942, il connut à Fresnes Ivan Dreyfus. Celui-ci lui avoua qu'il avait, en zone sud, un stock important d'appareils de radio. Le capitaine, de son côté, lui donna divers renseignements et lui signala quelques points de chute.

La partie civile est heureuse d'entendre le capitaine Boris dire qu'il n'y eut jamais la moindre faille, malgré les confidences faites à Dreyfus.

Quant à la défense, elle est non moins ravie de faire préciser au témoin que celui-ci avait donné la possibilité à Dreyfus d'avoir abri et protection auprès de véritables résistants en cas de danger.

On arrive on croit, plus exactement arriver au cœur du drame, quand on introduit M. Ottin, dont la femme disparut.

Le témoin fait une déposition ahurissante : « C'est une histoire qui eut enchanté Maupassant. Sa femme l'a quitté pour aller chez un docteur. Elle ne rentre pas, écrit deux lettres ; le temps passe. Dix-huit mois plus tard, il apprend qu'elle s'est rendue chez Petiot. Il n'y court pas, mais il y va tout de même. Seulement, ce n'est pas l'heure de réception du docteur et il s'en va tout simplement. Quand il apprend l'histoire de la rue Lesueur, il pense qu'elle est parmi les victimes, mais il ne porte pas plainte.

Depuis, il a demandé le divorce. Il dit,

« Ma femme était drôle... » C'est aussi un singulier mari !

Le dernier témoin qui sera entendu au cours de cette audience, le capitaine de gendarmerie Couraud, de Villeneuve-sur-Yonne.

Il apprend à la Cour que, si on l'avait écouté, il y a quinze ans, alors qu'il avait les empreintes de l'auteur d'un assassinat et si on avait voulu les confronter avec celles de Petiot, tout aurait été différent...

Belle occasion pour l'accusé de s'écrier :

« Mais les empreintes de cet assassinat, on les a eues au dossier, vous avez les miennes. Je demande qu'on les compare. »

En somme, le roman fleuve se poursuit, mais si on continue à oublier, comme hier, l'acteur principal, si intéressant que soient les personnages secondaires, le procès Petiot menace de durer longtemps.

A. V.

Une vue générale de salle d'audience. A droite, l'accusé, les bras croisés. Au centre, le président Lesser qui dirige le procès. Au premier plan, les nombreuses valises — pièces à conviction

Organe du Front National créé dans la clandestinité en février 1942
Directeur - Fondateur : Paul MONVAL
— Directeur général : — Louis COUTHEILLAS
Administration - Rédaction 29, avenue Félix-Viallet GRENOBLE. — Téléphone 2-55
DEUX FRANCS

LES ALLOBROGES

GRAND QUOTIDIEN DES ALPES ET DE LA VALLÉE DU RHÔNE
14 15 16 17 18

26 Mars

Notre collaboration à l'économie mondiale

dépend de l'aide qui nous sera accordée

déclare M. Blum, à Washington

Washington, 25 mars. — M. Léon Blum, envoyé extraordinaire du gouvernement français, a commencé aujourd'hui, devant le « Conseil consultatif national américain » un exposé général qui servira de base aux négociations économiques ultérieures

Deux séances de deux heures, la première aujourd'hui, à 15 h., la seconde demain y sont consacrées.

M. Blum souligne l'étendue des sacrifices consentis depuis trente ans par la France à la cause de la paix et de la sécurité mondiales et les répercussions de ces sacrifices, ainsi que des événements de guerre sur la situation présente du pays.

Il rappelle que la France s'est déclarée unanime en faveur du « libéralisme économique mondial », tout en indiquant que son intégration au système sera plus ou moins rapide, la reprise des échanges commerciaux de la France étant conditionnée par l'aide extérieure qu'elle obtiendra.

Il est probable que la France proposera officieusement des mesures pratiques dont l'examen sera laissé aux experts. Ce n'est donc qu'au milieu de la semaine que pourra se dégager une impression sur l'orientation de débats décisifs pour l'avenir du Pays.

La France demanderait des crédits échelonnés de 3 à 5 ans

Washington, 25 mars. — La mission financière française, au lieu de demander un emprunt à long terme immédiatement disponible, demanderait des crédits s'étendant sur une période de 3 à 5 ans. Ces crédits seraient de l'ordre de 500 à 750 millions de dollars par an jusqu'à ce que l'économie française soit rétablie sur des bases solides.

La Mission française commence ce matin ses négociations. On croit savoir que les conversations débuteront sous d'heureux auspices à la suite du discours de M. Gouin.

Nouvelles notes françaises sur l'Espagne

Paris, 25 mars. — M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, remet aujourd'hui les notes françaises concernant l'Espagne aux ambassadeurs de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Il en donnera également communication à l'ambassadeur d'U. R. S. S.

Sur le discours

QUAND on relit le discours de M. GOUIN on y découvre décidément un tout autre ton que celui auquel nous avait accoutumé son prédécesseur. La Résistance y est non seulement honorée, mais il y est fait appel. L'esprit de la Résistance, dit textuellement le Président du gouvernement, « doit rester plus que jamais le ferment actif et puissant de la résurrection de la patrie ».

La Résistance, il faut bien le dire, était de plus en plus écartée de la gestion du pays par une direction gouvernementale dont les tendances à l'autoritarisme se précisaient à chaque occasion. L'Assemblée Consultative, représentation politique de la Résistance était ravalée à peu près à rien. Ses avis, cependant judicieux, n'étaient pas écoutés. Le gouvernement d'alors non à l'image de la nation, peu au courant des préoccupations profondes des couches laborieuses du pays, était entiché de fausse grandeur et marchait de contradiction en contradiction. Nous apprenions un jour qu'il fallait tout attendre de l'étranger et le lendemain que tout allait bien.

Par un paradoxe assez curieux, ce gouvernement dont le chef se targuait d'être au-dessus des partis était dominé par le souci trouble de se ménager l'opinion. Il fuyait les responsabilités, se gardait de toute mesure sévère mais forcément impopulaire d'où gaspillage de l'électricité et suppression de la carte de pain par exemple.

Tout cela, et nous en passons le Président GOUIN ne l'a évidemment pas dit. Par correction d'abord, puis parce que tout le monde le sait. Il s'est contenté de rappeler brièvement les perspectives peu brillantes qui s'offraient au nouveau gouvernement, « à qui quelques esprits chagrins ne pardonnent point de n'avoir pu panser en deux mois d'existence les blessures d'une guerre de cinq années ». Blessures laissées béantes par une perte de temps de dix-huit mois, pourrions-nous ajouter.

Et c'est avec une légitime assurance que M. GOUIN a pu dresser le bilan des réalisations gouvernementales sur lesquelles il nous faudra revenir. Réalisations obtenues grâce à l'accord de la Constituante et à l'appui des grandes organisations républicaines et syndicales du pays.

Ce qui prouve abondamment que c'est en se rapprochant de la démocratie personnifiée en grande partie par la Résistance — surtout la Métropolitaine — que l'on parvient à faire du bon travail.

Panique au bal

Le plafond de la salle des fêtes de Douai s'écroule

Sept danseurs blessés

Douai, 25 mars. — Au cours d'un bal de l'Association des Anciens prisonniers de guerre, qui avait lieu la nuit dernière, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Douai, des blocs de plâtre se sont détachés du plafond et sont tombés sur les danseurs. Sept personnes ont été blessées.

L'affaire d'Iran

se règlerait sans l'O. N. U.

Moscou, 25 mars. — La radio soviétique diffuse l'information suivante de Téhéran : Parlant de la lettre adressée par l'ambassadeur de l'Iran à Washington au Secrétaire Général de l'O. N. U., M. Ghavam a déclaré que ce document avait été écrit et envoyé par l'ambassadeur iranien à l'insu et sans l'approbation du gouvernement iranien.

M. Ghavam a ajouté que de sévères instructions avaient été adressées à l'ambassadeur d'Iran à Washington, « l'invitant à éviter à l'avenir de pareilles démarches arbitraires ».

D'autre part, au cours d'une interview qu'il a accordée au correspondant de l'A. F. P., M. Ghavam, président du Conseil iranien, a confirmé que les troupes soviétiques avaient commencé hier à évacuer les villes de Kereds et de Jazvine.

M. Ghavam a exprimé ensuite l'espoir qu'une évacuation complète du territoire iranien rendrait sans objet un recours à l'O. N. U. — (A. F. P.).

Le Conseil de sécurité renvoie la question à demain

New-York, 25 mars. — La session du Conseil de Sécurité a débuté par une adresse inaugurale de M. Byrnes, qui a affirmé notamment que la seule voie possible pour le maintien de la paix est le respect de la Charte des Nations Unies.

M Byrnes a ensuite donné lecture d'un message de bienvenue aux délégués du président Truman.

Le Conseil a décidé de remettre à demain la discussion sur le problème iranien et la demande d'ajournement soviétique.

LES RATIONS DE CONFITURE SERONT AUGMENTEES

Paris, 25 mars. — A partir du 1er avril, la catégorie E verra sa ration de sucre portée de 1 kg 250 à 1 kg 500. Par contre, la ration de confiserie est supprimée pour cette catégorie et celle de la catégorie J1 sera ramenée à 125 grs au lieu de 250 grs. Les attributions de sucre aux confiseurs subiront une diminution au profit de l'augmentation des attributions de sucre aux confituriers, ce qui permettra d'augmenter les rations de confiture pour toutes les catégories de consommateurs.

SAIGON. — L'amiral Thierry d'Argenlieu s'est entretenu avec M Ho Chi Mink, président du Viet Nam, à bord du croiseur « Emile-Bertin ».

Une visite du Ministre du Travail à notre « arthropole »

L'ETABLISSEMENT THERMAL D'AIX-LES-BAINS SERA OUVERT AUX ASSURES SOCIAUX

Aix-les-Bains, 25 mars. — M. Ambroise Croizat, ministre du Travail, s'est rendu à l'établissement thermal, où il a été reçu par son directeur, M. Rigaud.

Cet établissement appartient à l'Etat et est géré par lui. Or, jusqu'à ce jour, très peu d'assurés sociaux pouvaient bénéficier de traitements thermaux et, pour faire cesser cette anomalie, M. Rigaud s'était dernièrement rendu à Paris où, avec les caisses d'assurances sociales, il avait tracé les premières lignes du « forfait-cure ». Ajoutons qu'à son retour à Aix M. Rigaud avait obtenu l'adhésion de la Chambre syndicale hôtelière, du corps médical et de la municipalité. En outre, le ministère de la Santé publique a accepté officiellement ce projet.

Tout cela a été longuement expliqué à M Ambroise Croizat, par M. Rigaud, qui a ajouté :

« Je me permets d'insister auprès de vous, M. le Ministre, parce que vous avez la haute direction des Assurances sociales. Nous pourrions ainsi, en collaboration, améliorer le sort de beaucoup de travailleurs.

Et sur la promesse qu'il aurait tout l'appui du ministère du Travail, M. Rigaud exposa au Ministre les efforts faits pour améliorer le sort des employés, tous dévoués, qu'un décret de Vichy avait injustement transformés d'employés titulaires en employés contractuels.

Ce fut ensuite la visite de l'établissement thermal au cours de laquelle le ministre put se rendre compte du parfait état de notre grande station.

LE SPECTACLE LE PLUS COURU DE LA SAISON

L'Agence PETIOT se payait avec les bagages des disparus

...que l'on se décide à rechercher en Argentine

(D'une de nos collaboratrices judiciaires, Simone ESPKELS)

Paris, 25 mars. — Dans une salle archibondée, nous allons assister à un défilé de témoins qui n'apportera pas une lumière définitive sur les crimes du docteur, mais qui éclaire quelques aspects du personnage et bouscule quelques-unes de ses affirmations.

C'est l'affaire Gushinoff et l'affaire Hotin, qui occupent aujourd'hui le tribunal, puis deux témoins fort intéressants, « des rescapés » de l'agence de voyage de la rue Lesueur, M. Cadoret et M. Scaretta.

L'affaire Gushinoff

Mme Gushinoff est à la barre. Elle sera longuement interrogée par Me Archevêque, de la partie civile, et Me Floriot, qui se disputent les témoignages et tâchent chacun d'en tirer avantage. La femme du disparu — le fourreur de la rue Caumartin — est formelle sur certains points. On se rappelle que Gushinov devait partir en Argentine. « Mon mari m'a dit : Petiot s'occupe de tout. Il était seulement très inquiet des piqûres que le docteur devait lui faire pour être en règle, paraît-il, avec les contrôles sanitaires ».

— Cette histoire est absolument idiote ! lance Petiot dressé dans son box. Je lui en faisais depuis un an, des piqûres, pourquoi se serait-il inquiété ?

On en vient aux lettres d'une « écriture tremblée » que Petiot a remises à Mme Gushinoff après le départ de son mari

Et le chassé-croisé des questions reprend de plus belle.

— A-t-on trouvé des vêtements du Gushinoff rue Lesueur ?

— Non. Alors ?

Mais on a trouvé une valise qu'il avait achetée... Petiot s'insurge :

— C'est moi qui vous l'ai dit. C'est moi qui vous fournis des charges contre moi. vous voyez cette valise était trop lourde, on ne passe pas trois frontières avec un poids pareil. J'ai proposé à Gushinoff d'échanger sa valise contre un sac..

Un flot d'élucubrations sur les lettres d'Argentine, le papier gris de l'Alvéar Palace Hôtel où Gushinoff écrivait en code à sa femme par l'intermédiaire de Petiot, « liquide tout et vient ». Pourquoi Mme Gushinoff n'est-elle pas partie sur cet appel de son mari ?

— Sa tante, ses affaires, dit-elle..

— Mais si vous aviez confiance dans le docteur Petiot.

— J'avais confiance, oui.

— Vous avez répondu au cours de l'enquête que vous n'étiez pas partie parce que vous n'aviez pas confiance dans le docteur. Il faudrait savoir.

On entend encore parler de Lucien Romier, des papiers qu'il procurait pour l'Argentine grâce à Coéréanu, l'administrateur du « Figaro », alors en Argentine.

« Le seul aryen dans l'affaire »

Le président Leser s'impatiente : Nous serons encore ici en juillet.

Second témoin, M. Quedoz, fourreur-pelletier, associé de Gushinoff, « le seul aryen dans l'affaire », comme il dit avec un vocabulaire qui sent son époque.

Il raconte le départ de Gushinoff. Les bijoux les perles, les montres qu'il emportait, les deux mille dollars dans les épaulettes, l'argent confié à Petiot, et les cinq peaux de zibeline emportées pour les vendre en Argentine. Celles que le fourreur éperdu de reconnaissance lui aurait données pour sa femme. Le témoin suivant ne sera que le témoin... muet d'un accrochage. C'est un ami de Gushinoff. Il confirme les grandes lignes de la déposition précédente.

Me Floriot (s'adressant à l'avocat général) : — Des recherches ont-elles été faites à l'Avelida-Palace, de Buenos-Ayres, pour retrouver des traces du disparu ?

Me Dupin : — Aucune commission rogatoire n'a été envoyée

Devant l'indignation de Me Floriot, le président Leser propose d'envoyer immédiatement des télégrammes. Le tumulte croît, mais pas au point de couvrir cette déclaration de l'avocat de Petiot :

— Personne n'est mort ou disparu !

On rit, mais on sait fort bien ce que donnent les vérifications demandées par la défense. Les associés de Gushinoff ne l'ont jamais vu à Buenos-Ayres, alors qu'il se promettait d'aller travailler avec eux Et « Henri », l'agent de réception qui se trouvait à l'autre bout de la filière, serait mort... comme tous les collaborateurs de Petiot. Encore un fragile succès pour la défense.

L'affaire Hotin

Mme Mourron, fille de Mme Allard, décédée, vient déposer. Sa mère a hébergé Denise Hotin en juillet 1941 et l'a soignée pour une congestion pulmonaire.

— Etes-vous certaine que ce n'était pas un avortement ?

— Oh ! non, s'écrie la vertueuse Mme Mourron. Ma mère ne l'aurait pas reçue.

Le gendarme Duval, autre témoin, se montre plus affirmatif et aussi le vieil instituteur du village.

Me Floriot voudrait bien faire croire que c'est le mari qui a fait disparaître Denise Hotin, ce mari qui avait l'air si surpris de la disparition de sa femme.

Mais le témoin découvre naïvement le bout de l'oreille :

— Si je les connais les Hotin, ils ont assez insulté mon fils !

Un ressuscité...

M. Cadoret, décorateur, qui a quitté la France en juillet 1943, eut la surprise en rentrant de se trouver couché sur la liste des victimes de Petiot.

— Vous êtes donc un ressuscité !

Petiot, qui disparaît un peu aujourd'hui dans le flot des histoires, s'esclaffe.

...et un veinard

C'est encore un candidat au voyage en Argentine qui s'avance à la barre des témoins.

Le docteur, avec rondeur, lui avait proposé de le faire passer en Amérique du Sud et il était « enragé de cette idée ».

— Je n'ai pas d'argent pour vous payer cela, dit-il à Petiot.

— Qu'à cela ne tienne, ayez seulement 100.000 francs pour vous débrouiller en Argentine. Prenez tout ce que vous avez de précieux, vos actions, vos bijoux.

C'est une scène de ménage qui l'empêcha de partir. Sa femme ne voulait pas le suivre, ni rester seule. Une épouse entêtée à qui son mari doit une fière chandelle.

S. E.

Notre grande enquête sur le tourisme (IX)

Une autre nécessité :

Organiser le tourisme populaire

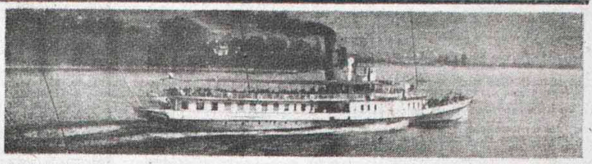

Une croisière sur un de nos lacs, c'est un luxe qui doit être accessible à tous, même aux plus humbles

Et la cause du tourisme en général s'en trouvera bien

CONSIDERE sur le plan national, le tourisme, même lorsqu'on le prend par la bande du thermalisme, apparaît, surtout à l'heure actuelle, comme un moyen d'attirer chez nous les étrangers, afin de nous fournir en devises.

Il est évident que, sans quitter ce plan, le tourisme ne doit pas être l'apanage des étrangers, ni des riches de notre pays, mais qu'il importe de mettre ses bienfaits et ses joies à la portée de tous. D'où la nécessité de créer un tourisme populaire.

Les quatre saisons... Et pour tout le monde !

Même du seul point de vue égoïste, comment le tourisme ne songerait-il pas, dans son propre intérêt, à se mettre à la portée de tous les Français ? Par quelle aberration pourrait-il négliger d'utiliser cette loi de justice humaine qu'est celle des congés payés ? Il y a, de ce côté, pour chaque station, un grand effort à faire, par lequel chacune pourra utiliser sa saison au maximum.

Mais pourquoi parler de saison ? N'y a-t-il pas, pour les visiteurs, des besoins qui peuvent être satisfaits aux diverses périodes de l'année : besoins thermaux, climatiques, sportifs et touristiques, tout simplement ?

Ces besoins sont ceux des travailleurs comme des autres. Les stations, qui voient loin devant elles s'empresseront de les satisfaire. Et elles ne s'en plaindront pas.

Thermalisme d'abord : L'exemple d'Aix-les-Bains

A cet égard, nous voulons citer un exemple : celui d'Aix-les-Bains. Sur l'initiative du directeur de l'Etablissement Thermal, M. Rigaud, Aix-les-Bains a décidé d'accueillir désormais — et elle accueille déjà — les assurés sociaux. A ceux-ci, à la suite d'une entente qui est intervenue **entre les hôteliers, les docteurs et l'Etablissement Thermal, la grande station offre une « cure à forfait ». Pour 6.500 frs, les assurés sociaux pourront, pendant les vingt jours qu'elle dure, suivre la cure à l'Etablissement Thermal et, pendant tout ce temps, être logés, nourris, dans une pension convenable et confortable, en même temps qu'ils bénéficieront des soins médicaux nécessaires.**

Ce principe du forfait, qui s'avère si heureux, en la circonstance, pourquoi ne le généraliserait-on pas, tout au moins à l'avant et à l'arrière-saison ?

Une organisation à signaler : « Tourisme et Travail »

Il est cependant, dans cet ordre d'idées, une organisation qui mérite de retenir l'attention de tous : c'est « Tourisme et Travail ». Fondée par les syndicats, s'appuyant sur eux, elle constitue en somme la réunion des deux organisations d'avant-guerre : celle de T.V.T.P. (Tourisme et Vacances pour tous), qui était une émanation de la C. G. T., et celle d'« Art et Joie », qui avait été organisée par la C.F.T.C.

Bien qu'elle n'ait guère plus d'un an d'existence, cette œuvre « Tourisme et Travail » compte déjà à son actif de nombreuses réalisations. Elle a organisé plusieurs voyages à l'Etranger. Elle en a organisés d'autres en France. A l'intérieur de notre pays, elle poursuit et elle intensifie son effort.

Mettre le tourisme à la portée de tous, voilà la tâche qu'elle s'est donnée, et à laquelle elle s'applique avec un succès qui va croissant.

Un triple intérêt à ce développement

On pourrait encore, dans ce domaine, parler des Auberges de la Jeunesse et de toutes les organisations similaires, plus particulièrement réservées aux jeunes générations.

Il y a, en tous cas, un triple intérêt à ce que ce tourisme populaire s'organise et se développe.

Intérêt moral et humain, d'abord car il serait injuste que les travailleurs fussent exclus d'un tel mouvement, générateur de santé et de mieux-être.

Intérêt pour ceux qui vivent du tourisme, car l'utilisation des congés payés peut leur procurer une clientèle d'appoint, qui n'est point du tout négligeable.

Intérêt enfin pour la cause même du tourisme, car, lorsqu'ils verront **que celui-ci n'est plus réservé à une certaine catégorie de citoyens, les travailleurs souscriront à cette cause, parce que, alors, tomberont, d'un coup, les préventions qui peuvent encore exister contre elle, et qui, si elles sont injustes, ont pu néanmoins parfois s'expliquer...**

M.A.

par Maurice ANDRE

Les bals sont autorisés toute la nuit du samedi

Paris, 25 mars. — Le ministère de l'Intérieur communique :

« Les bals publics, dont l'heure limite de fermeture est fixée dans chaque département par arrêté préfectoral, sont autorisés toute la nuit du samedi au dimanche. »

Une citoyenneté commune de tous les Arabes serait créée prochainement

Le Caire, 25 mars. — Dans une déclaration publique faite à l'occasion du premier anniversaire de la Ligue Arabe, dont la 3e session s'ouvre aujourd'hui au Caire, le roi Farouk a annoncé la création prochaine d'une « citoyenneté commune de tous les Arabes ». Le Premier ministre irakien a donné son adhésion totale à cette idée. La presse égyptienne relève l'importante déclaration de Djemil Mardam Bey, ministre de Syrie au Caire, qui a dit : « La Syrie est disposée à se désister, même de sa souveraineté régionale, pour la réalisation d'une union arabe totale ».

Un milliard de bénéfices !

C'est ce que réalisa le collaborateur économique Bravard

qui vient d'être arrêté à Lyon

Lyon, 25 mars. — La police vient d'arrêter le nommé Bravard, ex-marchand de bois, qui s'était engagé dans l'armée américaine à la libération et contre lequel un mandat d'arrêt avait été lancé depuis le mois de novembre 1944. Bravard fonda une société appelée « L'Intercommerciale », qui était une vaste agence de récupération de matériel pour le 3e Reich. Il achetait à des prix dérisoires ou très élevés et parfois sous la menace, des automobiles qu'il revendait aux Allemands, avec un bénéfice de 100.000 francs pour les voitures de tourisme et de 500.000 francs pour les camions.

On estime à un milliard de francs le montant des bénéfices qu'il a ainsi réalisés.

L'O. N. M. PREVOIT

Ciel très nuageux avec quelques averses. Vent faible. Température stationnaire.

Printemps

Angela GREENE, en belle fille d'Eve qu'elle est, croque la pomme dans sa fleur

ALLO !... ici les allo

LES CHANTEURS DE LA PAIX

C'est le nom d'une nouvelle association dont le programme peut se résumer, pour l'instant, en ces termes : « Il convient de créer, par la chanson, une mystique de paix, de même qu'il exista une psychose de guerre provoquée par les actuels maîtres chanteurs de Nuremberg ».

On voit bien que le printemps est favorable à l'éclosion des plus louables initiatives.

Mais, sous prétexte d'entretenir en nous une euphorie lénitive et désarmante, il ne faudrait pas nous prendre pour des serins.

Car nous connaissons un pays où tout commençait également par des chansons ; les défilés sous la porte de Brandebourg comme les massacres d'Oradour. Après cinq ans d'occupation et de réveils en fanfares, nul ne peut nier que les SS et les soldats de la Wehrmacht étaient des hommes de chœurs.

Il n'est pas jusqu'aux rescapés des camps d'extermination qui puissent oublier avec quelle dévotion pour l'art lyrique leurs bourreaux les conduisaient à l'abattoir.

Ce fut, à la vérité, et dans tous les domaines un grand peuple de musiciens.

Ce qui ne veut pas dire qu'il nous ait à tout jamais enlevé le goût de chanter.

Quand ça nous plait - et non par ordre et au commandement.

Maintenant, que le chef cantos puisse exercer une influence heureuse sur l'avènement d'une paix qui ne soit pas trop cacophonique, nous voulons bien le croire.

Les Français ne seront pas les derniers à tenir leur place dans ce concert. Ils aiment la paix autant que les chansons ; celles qui chantent l'amour et le bonheur de vivre.

Si cela ne tenait qu'à nous, c'est tout de suite que l'O.N.U. se transformerait en Orphéon des Nations Unies.

Jean MAGNAUD.

VICTOIRE DE LA TECHNIQUE FRANÇAISE

FIRMINY possède le plus grand laminoir d'Europe

Saint-Etienne, 25 mars. — Une fois de plus, la technique française triomphe C'est à Firminy, aux forges et aciéries, que s'est ébranlé, le mois dernier, le plus grand et le plus perfectionné des laminoirs d'Europe. Il produit des tôles de 300 mètres de long et de 2 millimètres d'épaisseur. Le lingot incandescent a, à l'origine, près de 50 cm. d'épaisseur.

Ce laminoir a été étudié et réalisé à Firminy, suivant les plans d'un ingénieur français, M. Blein. Tous les techniciens et ouvriers qui y ont travaillé sont Français. Tous peuvent s'enorgueillir de leur travail. Ce laminoir est le seul en Europe capable de concurrencer efficacement la production russe, américaine, anglaise et allemande.

Grand récit historique inédit par Maurice BONNARD et Jean POMMIER

Mandrin — Le bandit bien-aimé (22)

Résumé des épisodes précédents

LE Capitaine Mandrin, chef de contrebandiers, a déclaré la guerre aux Fermiers Généraux, exploiteurs de la misère du peuple. Au cours de ses audacieuses campagnes, poussant des pointes avancées jusqu'au cœur de la France, il mêle les actes de banditisme aux aventures héroï-comiques.

DOUZIEME EPISODE

Au cours duquel on pourra s'apercevoir que les Mandrins n'enlevèrent pas toutes les places sans coup férir.

Alors qu'ils étaient au repos, quelques Mandrins s'étaient attablés, un jour, dans un estaminet des Echelles, pour apaiser leur soif, qui paraissait grande. Un jeune homme, que le chef venait d'embaucher pour sa sixième campagne, qui était alors en préparation, avait été admis dans la compagnie de quelques vétérans de la contrebande, qui n'avaient jamais cessé de suivre Mandrin. Sur sa demande, ces vieux briscards avaient raconté de bonnes histoires : quelques-uns des tours qu'ils avaient joués aux gens des Fermes, et, à l'évocation de ces souvenirs, tous les compagnons s'étaient réjouis de bon cœur. Cependant, un des chevronnés de la bande se tourna vers la nouvelle recrue :

— Il ne faudrait pas croire, clampin, parce que nous t'avons raconté tout ça, que les choses se passent partout aussi gaiement, et que nos expéditions ressemblent toujours à des promenades. Et ne va pas te figurer, car tu aurais trop de désillusions par la suite, que nous nous contentons d'avancer paisiblement, nos mulets derrière nous, en nous arrêtant dans les villes pour faire nos petits marchés et rendre d'honnêtes visites aux représentants des Fermes. Si tu nous as vu armés comme nous le sommes lorsque nous partons pour nos campagnes, tu penses bien que ce n'est pas pour le plaisir de nous charger inutilement.

» Dans les débuts, d'ailleurs, dès que nous tombions sur des gapians, et afin que leur corporation sache tout de suite à quoi s'en tenir, nous nous chargions de leur apprendre, par quelque bonne petite décharge de nos mousquetons, qu'il valait mieux ne pas se mettre en travers de notre chemin. Notre chef a, là-dessus, des idées bien nettes : il ne veut pas de mal aux gapians eux-mêmes, et il ne leur en ferait pas, s'ils étaient assez intelligents et courageux pour lâcher leur sale métier. Après tout, ils n'ont qu'à venir avec nous !

» Il y en a déjà un certain nombre qui l'ont compris, et qui nous laissent tranquilles. Et il n'y a pas que les gapians. Tiens : je t'ai déjà parlé de ce qui s'est passé à Rodez, une ville dont on se souviendra, je te le jure. Il y avait pourtant, là-dedans, des soldats en garnison, et trois brigades de maréchaussée. Eh bien ! pendant tout notre séjour, personne n'a eu l'idée de venir nous embêter une seule fois ! Et il en a été de même à Nantua, où il n'y avait pas moins de trois compagnies. Ça ne nous a pas empêché d'y faire notre entrée tranquillement.

» Par contre, lorsque nous avons commencé notre troisième campagne, ces imbéciles de gapians se sont imaginés de venir à notre rencontre. Ah ! tu peux croire qu'ils ont été bien reçus, et ceux qui n'avaient pas été étendus par nos fusils ont à bride abattue, rebroussé chemin.

» C'est de là qu'on a envoyé contre nous ces « argoulets », dont je te parlerai un jour : des soi-disant soldats, qui sont payés par les Fermes Générales. Ces messieurs croyaient, de cette façon, nous faire peur. Ça veut dire qu'ils ne nous connaissaient pas !

» Mais il n'y a pas que les gapians et les argoulets. Si, dans la plupart des villes, on est bien reçu, il y en a par contre où les gens sont assez bêtes pour se fâcher. Je me souviens par exemple du maire de Craponne, qui s'est avisé de faire des réflexions à Mandrin : on lui a appris à vivre en lui faisant payer une amende de 50 louis. Mais cela encore n'était rien. Il y a eu bien d'autres choses, que je pourrais te conter.

» Sais-tu que, près de Cordon-en-Bugey, une brigade de gapians, qui s'était cachée, a eu l'audace de tirer sur nous ? Ce qui nous a enragés, c'est qu'ils ont eu le temps de se sauver avant qu'on leur ait fait payer ça.

» Je te parlais des gens qui faisaient la mauvaise tête. A Ambert, les consuls voulaient faire sonner le tocsin, comme les ordonnances royales le recommandaient. Mais l'on a fait comprendre au sacristain qu'il ferait bien de se tenir tranquille, s'il ne voulait pas être pendu au battant de sa cloche.

» A Arlanc les buralistes se montrèrent récalcitrants. Il a fallu menacer de mettre le feu à la ville, pour ramener ces entêtés à la raison. Mais, tout de suite après, au Puy, ce fut bien autre chose...

» Dans cette ville, la maison de l'entreposeur avait été transformée en place forte. Nous, on ne se méfiait pas. Mais, à peine arrivés devant l'entrepôt, voilà que nous sommes reçus par une de ces fusillades ! Jusqu'à notre chef qui a eu le bras gauche cassé dans le coup. Tu peux imaginer notre colère !

» Alertés par le bruit, tous les camarades, qui s'étaient répandus à travers la ville, sont venus nous prêter main forte et nous avons commencé un siège en règle. Mais ça n'allait pas tout seul. Avec un marteau de maréchal-ferrant, on essayait d'enfoncer la grosse porte. Il n'y avait rien à faire. Et je me demande comment l'on s'en serait tiré si Binbarade n'avait pas eu l'idée de grimper sur le toit d'une maison voisine, pour pénétrer dans l'entrepôt, en démolissant un mur qui ne tenait guère. Pendant ce temps, on continuait à se fusiller mutuellement.

» Enfin les gapians ont fini par « lâcher pied » et par s'enfuir. Pour se venger de ce qu'on avait eu chaud, on a mis leur maison à sac. Après avoir fait honneur à la cave, on a pris les meubles pour les porter dans la rue, où nous les avons vendus aux enchères. Même que la maréchaussée est arrivée pour veiller sur la vente, afin que tout se passe correctement ! Comme quoi, dans les plus mauvais moments, il y a toujours de quoi rire un peu tout de même...

(A suivre.)

Copyright by Maurice Bonnard, Jean Pommier and « Allobroges ».

LE SPECTACLE LE PLUS COURU DE LA SAISON

L'Agence PETIOT

se payait avec les bagages des disparus

(D'une de nos collaboratrices judiciaires, Simone ESPKELS)

Paris, 25 mars. — Dans une salle archibondée, nous allons assister à un défile de témoins qui n'apportera pas une lumière définitive sur les crimes du docteur, mais qui éclaire quelques aspects du personnage et bouscule quelques-unes de ses affirmations.

C'est l'affaire Gushinoff et l'affaire Hotin, qui occupent aujourd'hui le tribunal, puis deux témoins fort intéressants, « des rescapés » de l'agence de voyage de la rue Lesueur, M. Cadoret et M. Scaretta.

L'affaire Gushinoff

Mme Gushinoff est à la barre. Elle sera longuement interrogée par Me Archevêque, de la partie civile, et Me Floriot, qui se disputent les témoignages et tâchent chacun d'en tirer avantage. La femme du disparu — le fourreur de la rue Caumartin — est formelle sur certains points. On se rappelle que Gushinov devait partir en Argentine. « Mon mari m'a dit : Petiot s'occupe de tout. Il était seulement très inquiet des piqûres que le docteur devait lui faire pour être en règle, paraît-il, avec les contrôles sanitaires ».

— Cette histoire est absolument idiote ! lance Petiot dressé dans son box. Je lui en faisais depuis un an, des piqûres pourquoi se serait-il inquiété ?

On en vient aux lettres d'une « écriture tremblée » que Petiot a remises à Mme Gushinoff après le départ de son mari

Et le chassé-croisé des questions reprend de plus belle.

— A-t-on trouvé des vêtements de Gushinoff rue Lesueur ?

— Non. Alors ?

Mais on a trouvé une valise qu'il avait achetée... Petiot s'insurge :

— C'est moi qui vous l'ai dit. C'est moi qui vous fournis des charges contre moi, vous voyez cette valise était trop lourde, on ne passe pas trois frontières avec un poids pareil. J'ai proposé à Gushinoff d'échanger sa valise contre un sac...

Un flot d'élucubrations sur les lettres d'Argentine, le papier gris de l'Alvear Palace Hôtel où Gushinoff écrivait en code à sa femme par l'intermédiaire de Petiot, « liquide tout et vient ». Pourquoi Mme Gushinoff n'est-elle pas partie sur cet appel de son mari ?

— Sa tante, ses affaires, dit-elle...

— Mais si vous aviez confiance dans le docteur Petiot.

— J'avais confiance, oui.

— Vous avez répondu au cours de l'enquête que vous n'étiez pas partie parce que vous n'aviez pas confiance dans le docteur. Il faudrait savoir.

On entend encore parler de Lucien Romier, des papiers qu'il procurait pour l'Argentine grâce à Coréanu, l'administrateur du « Figaro », alors en Argentine.

« Le seul aryen dans l'affaire »

Le président Leser s'impatiente : Nous serons encore ici en juillet.

Second témoin, M. Quedoz, fourreur-pelletier, associé de Gushinoff, « le seul aryen dans l'affaire », comme il dit avec un vocabulaire qui sent son époque.

Il raconte le départ de Gushinoff. Les bijoux les perles, les montres qu'il emportait, les deux mille dollars dans les épaulettes, l'argent confié à Petiot, et les cinq peaux de zibeline emportées pour les vendre en Argentine. Celles que le fourreur éperdu de reconnaissance lui aurait données pour sa femme. Le témoin suivant ne sera que le témoin... muet d'un accrochage. C'est un ami de Gushinoff. Il confirme les grandes lignes de la déposition précédente.

Me Floriot (s'adressant à l'avocat général) : — Des recherches ont-elles été faites à l'Avelida-Palace, de Buenos-Ayres, pour retrouver des traces du disparu ?

Me Dupin : — Aucune commission rogatoire n'a été envoyée

Devant l'indignation de Me Floriot, le président Leser propose d'envoyer immédiatement des télégrammes. Le tumulte croît, mais pas au point de couvrir cette déclaration de l'avocat de Petiot :

— Personne n'est mort ou disparu !

On rit, mais on sait fort bien ce que donnent les vérifications demandées par la défense. Les associés de Gushinoff ne l'ont jamais vu à Buenos-Ayres, alors qu'il se promettait d'aller travailler avec eux Et « Henri », l'agent de réception qui se trouvait à l'autre bout de la filière, serait mort... comme tous les collaborateurs de Petiot. Encore un fragile succès pour la défense.

...que l'on se décide à rechercher en Argentine

L'affaire Hotin

Mme Mourron, fille de Mme Allard, décédée, vient déposer. Sa mère a hébergé Denise Hotin en juillet 1941 et l'a soignée pour une congestion pulmonaire.

— Etes-vous certaine que ce n'était pas un avortement ?

— Oh ! non, s'écrie la vertueuse Mme Mourron. Ma mère ne l'aurait pas reçue.

Le gendarme Duval, autre témoin, se montre plus affirmatif et aussi le vieil instituteur du village.

Me Floriot voudrait bien faire croire que c'est le mari qui a fait disparaître Denise Hotin, ce mari qui avait l'air si surpris de la disparition de sa femme.

Mais le témoin découvre naïvement le bout de l'oreille :

— Si je les connais les Hotin, ils ont assez insulté mon fils !

Un ressuscité...

M. Cadoret, décorateur, qui a quitté la France en juillet 1943, eut la surprise en rentrant de se trouver couché sur la liste des victimes de Petiot.

— Vous êtes donc un ressuscité !

Petiot, qui disparaît un peu aujourd'hui dans le flot des histoires, s'esclaffe.

...et un veinard

C'est encore un candidat au voyage en Argentine qui s'avance à la barre des témoins.

Le docteur, avec rondeur, lui avait proposé de le faire passer en Amérique du Sud et il était « enragé de cette idée ».

— Je n'ai pas d'argent pour vous payer cela, dit-il à Petiot.

— Qu'à cela ne tienne, ayez seulement 100.000 francs pour vous débrouiller en Argentine. Prenez tout ce que vous avez de précieux, vos actions, vos bijoux.

C'est une scène de ménage qui l'empêcha de partir. Sa femme ne voulait pas le suivre, ni rester seule. Une épouse entêtée à qui son mari doit une fière chandelle.

S. E.

MERCREDI 27 MARS 1946
6e ANNEE. — NUMERO 539
100, rue Réaumur, Paris (2e)
Téléph. : GUT. 80-60 — C.C.P. GUT. 84-00
LE NUMERO : 2 FRANCS
PRIX DE L'ABONNEMENT
3 mois, 140 fr. ; 6 mois, 260 fr.
C. C. P. Paris 28.393.

Franc-Tireur

LE QUOTIDIEN DE PARIS
Paraît quotidiennement depuis 1941

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

Edition de 5 heures

Fièvre de travail ou fièvre électorale ?

La plupart des réformes vont rester en panne !

EN L'ESPACE DE 20 JOURS l'Assemblée votera de justesse

LES CRÉDITS MILITAIRES, LA LOI ÉLECTORALE ET LA CONSTITUTION

Cette fin de session de la Constituante ressemble quelque peu à une course contre la montre. Combien reste-t-il de séances à l'Assemblée avant sa séparation ? Vingt-cinq. Et cependant elle n'a pas encore abordé l'essentiel de sa tâche qui est de faire la Constitution.

Oui, certes, l'Assemblée a perdu beaucoup de temps. On plutôt on lui en a fait perdre beaucoup. Elle a eu à surmonter de graves difficultés politiques, et elle n'a pu réellement se mettre au travail que lorsque le gouvernement est descendu des cimes de la grandeur pour collaborer sans arrière-pensée avec elle.

Sans doute s'aperçoit-on aujourd'hui de l'erreur profonde qui a été commise en limitant à sept mois sa durée. A bien considérer l'ampleur de la double tâche constitutionnelle et législative qui se posait devant elle, on se rend parfaitement compte que jamais, dans un laps de temps aussi court, l'Assemblée ne pouvait mener jusqu'au vote final les projets de lois pourtant essentiels qu'elle avait décidé de discuter.

L'ordre du jour des travaux de l'Assemblée ne prévoit pas que la nationalisation du gaz et de l'électricité, la prorogation du régime des loyers, les crédits militaires, la loi électorale et la Constitution.

S'il reste encore quelques séances disponibles — et rien n'est moins sûr — on discutera « les projets de loi dont le gouvernement fera connaître, avec leur urgence, l'ordre dans lequel il souhaitera les voir aborder ».

Dans ces conditions aura-t-on le temps de discuter la nationalisation des assurances, le statut des fonctionnaires, la réforme judiciaire, la répression du marché noir, les projets de lois sur la presse ?

Ainsi donc l'Assemblée se séparerait sans avoir donné à la presse son statut ; sans même avoir réglé la question de la dévolution des entreprises sous séquestre ; sans avoir assuré les bases d'une véritable démocratie : une presse libre.

La réaction peut se réjouir, et la maison Prouvost illuminer. L'équivoque continue, et dans la coulisse les magnats de la presse pourrie vont pouvoir, à coups de millions, préparer la renaissance de ces titres tachés de sang et de boue, de « Paris-soir » au « Matin », en passant par « L'Œuvre » et « Le Petit Parisien ».

La presse de la Résistance, cette presse propre et probe qui a contribué à redonner à la démocratie française son vrai visage, méritait pourtant ses lettres de cité. Mais, après tout, elle en a vu d'autres.

On n'aura pas sa peau.

Marcel FOURRIER.

La politique a ses raisons

L'ASSEMBLEE nationale constituante a décidé hier par 440 voix contre 106 de discuter le futur statut électoral avant que soit adoptée la Constitution.

Ce vote n'a pas été acquis, il faut le dire, sans quelques vives protestations.

M. Alexandre Varenne et M. Edouard Herriot ont, en effet, cru devoir, au nom de la logique cartésienne, se faire les avocats du principe : Constitution d'abord.

La thèse que l'un et l'autre ont soutenue peut se résumer ainsi : il est impossible de se prononcer sur le mode de scrutin tant que l'on ignorera ce que seront les futures Assemblées et combien il y en aura.

Cet argument, séduisant, certes, est-il convaincant ?

Il est difficile de répondre à cette question par l'affirmative ?

Il aurait fallu, si le point de vue de M. Varenne et de M. Herriot l'avait emporté, que l'Assemblée attendit le moment où le pays se serait prononcé par referendum pour aborder l'examen de la loi électorale. Or la campagne électorale sera pratiquement ouverte dès le 20 avril et nos constituants ne pouvaient raisonnablement pas remettre au mois de mai le débat devant déterminer le scrutin qui leur vaudra le succès ou un échec.

Il n'était pas possible, d'autre part, de laisser jusqu'à ce moment-là les électeurs dans l'incertitude.

Et puis parlons net : le mode de scrutin pose le problème politique qu'il est urgent de résoudre.

Les positions des partis vont se prendre en fonction de la loi électorale et l'on ne pouvait pas attendre plus avant que ces positions se déterminassent.

André SAUGER.
(SUITE PAGE 2, COLONNE 2)

La bombe atomique domestiquée ?

On annonce officiellement à Washington qu'on a découvert le moyen d'utiliser l'énergie nucléaire sans danger d'explosion.

L'utilisation industrielle de l'énergie atomique serait-elle imminente ? Une dépêche de Washington, datée du 26 mars (Associated Press) l'affirme de façon catégorique.

Hier, dit-elle en substance, *M. Dean Acheson, sous-secrétaire d'Etat, a annoncé à la commission sénatoriale de l'énergie atomique qu'on a découvert le moyen de dénaturer le plutonium, de manière à le priver de ses qualités explosives, tout en lui conservant la possibilité de fournir une énergie utilisable. Le même procédé s'applique à l'uranium 235, l'autre explosif atomique. La découverte, précise le rapport de M. Acheson, a été faite par une commission spéciale que présida M. David Lilienthal, directeur de la Tennessee Valley Authority (T.V.A.).*

Ces références officielles permettent d'ajouter foi, à la bonne nouvelle, encore que la dépêche adopte des formules bizarrement imagées. « *Les sénateurs ayant assisté à la séance ont déclaré que, d'après ce qu'ils ont compris, le procédé consiste à « empoisonner » le plutonium de la même façon qu'on dénature l'alcool* ».

Empoisonner un explosif tellement diabolique n'est pas le terme exact : nous dirions plutôt « l'exorciser ».

Les physiciens préciseront : « Ce qu'on a découvert, la seule chose qu'il y avait à découvrir, c'est le « frein », c'est-à-dire la substance qui, mélangée soit au plutonium, soit à l'uranium, entrave la réaction explosive « en chaîne » de leurs noyaux atomiques, modère cette réaction sans toutefois la bloquer, bref, la transforme en combustion lente libérant soit de la chaleur, soit de l'électricité ».

Le cadmium était l'un de ces freins prévus par le calcul. Est-ce lui qui marche en l'occurrence ?

Reste à connaître la taux de ce freinage. L'uranium naturel mettait 10 milliards d'années à se désintégrer de moitié. L'uranium 235 explose en une fraction de seconde. Espérons que la combustion industriellement freinée s'établira dans un juste milieu entre ces instant et cette éternité.

J. C.

Elle aimait trop Hitler, c'est ce qui l'a perdue... Américaine d'origine, cette jeune fille avait été séduite par le charme du Führer. Elle était devenue speakerine à la radio de Goebbels. Retrouvée près de Berlin, elle est maintenant en prison.

DES VACANCES POUR 600.000 ENFANTS

Au cours d'une conférence de presse, M. Prigent, ministre de la Santé et de la Population, a donné des précisions sur l'organisation des colonies de vacances de 1946.

Des colonies de vacances en zone d'occupation française en Allemagne seront organisées dans la mesure du possible. Le progrès du déménage des côtés permettra d'organiser certain nombre de colonies au bord de la mer. 600.000 enfants pourraient ainsi quitter les villes cet été. Un total de 370 millions de francs de subventions sera versé par le ministère aux organisateurs de colonies.

Les parents désirant envoyer leurs enfants en colonies de vacances devront s'adresser à l'école la plus fréquentée l'enfant, ou, éventuellement, au préfet du département, ou au ministère de la Santé, s'ils ne peuvent obtenir satisfaction.

LA QUESTION DE L'IRAN à l'ordre du jour du Conseil de Sécurité

Cette décision a été prise par neuf voix contre celles de l'U.R.S.S. et de la Pologne

New-York, 26 mars (*de notre correspondant particulier*). — Lorsque, ce matin, à 11 heures, le secrétaire d'Etat Byrnes prit place près de la table ronde à côté de M. Stettinius, tout le monde comprit qu'on l'affaire d'Iran allait être abordée.

Aussitôt, une armée de photographes se précipita sur le délégué qui allait être l'homme du jour : M. Gromyko, ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington.

En fait, le président, M. Quo Tai Chai, délégué de la Chine, fit ajourner les deux premiers points de l'ordre du jour (rapport sur la procédure et rapport du Comité des états-majors) et aborder la troisième, la question d'Iran que l'U.R.S.S. voulait voir ajournée.

Et l'on discuta sur le point de savoir si l'on discuterait le fond de l'affaire. Pendant ce temps, des dépêches annonçaient que la fameuse garnison de Karaj, la plus proche de Téhéran (à 35 kilomètres), venait d'être évacuée par les troupes soviétiques.

Les Trois Grands aux prises

C'est M. Gromyko qui ouvre le débat en rappelant les récentes déclarations de Staline sur l'O.N.U. Les pourparlers directs, prévus à la session de février, ont eu lieu et ont abouti à une entente concernant l'évacuation des troupes qui a commencé le 24 mars et, sauf imprévu, sera achevée dans cinq à six semaines. Puisqu'il y a un accord, il est inutile de soumettre la question au Conseil.

M. Byrnes réplique par un refus d'accepter cette dernière proposition. Le gouvernement iranien n'ayant pas retiré sa plainte, il faut donner à son représentant l'occasion de se faire entendre. Sir Alexander Cadogan s'associe à cette déclaration, d'autant plus que l'accord soviéto-iranien, « s'il existe », a été conclu au moment où le territoire iranien était encore occupé par les troupes étrangères.

Après l'audition de trois autres délégués, M. Gromyko invoque le précédent de la Syrie et du Liban pour rappeler que les Anglais s'étaient opposés à la fixation d'un délai pour le retrait des troupes. Il s'étonne que « MM. Byrnes et Cadogan se montrent plus soucieux que les Iraniens qui, eux, se montrent satisfaits de l'accord intervenu ». Et répondant à une question concernant la formule « sauf imprévu », il ironise : « Comment prévoir ce qui, par définition, est imprévu » ? Et M. Gromyko allait déjeuner ? Pas question de M. Byrnes n'a pas besoin d'être mise aux voix pour être adoptée à l'unanimité.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 8)

Discours macabre du docteur Paul qui reconnaît en Petiot un de ses élèves

S'il n'y avait pas dans ce procès les médecins experts en cadavres entiers ou en pièces détachées, les professeurs de toxycologie, les chimistes imbattables, les graphologues patentés, comme tout cela serait sinistre. Dieu merci, ces messieurs sont là qui mettent dans l'horreur et dans le drame la note allégre.

Voyez le docteur Paul. Egal à lui-même et plein de belle-humeur, buste avantageux, le rond de jambe incomparable et le respect à la bouche pour parler de ses distin-

gués confrères, de ses vénérés maîtres, du gamin à savoir voltigé sur une pelouse de mots et d'expressions médico-scientifiques à époustoufler les braves jurés.

L'élément de Paul, c'est le corps humain, mais en détail. Un corps l'intéresse d'autant plus qu'il est en un nombre plus grand de morceaux. Tout à l'heure, il jonglait avec les thorax, les sternums (dont un, dit-il, avait appartenu à un homme du sexe masculin) sic. Il ne dit pas... Nous ayons jugé de la date de la mort par l'état de putréfaction avancé », il a dit : « Pour déterminer la date approximative d'une crime, nous faisons appel aux parasites de la mort ».

Pour les crimes de Petiot : « J'ai reconnu la main d'un médecin ». J'ai même ajouté : « J'ai peur que ce soit un de mes élèves. C'est que les chairs avaient été piquées au couteau. Or, messieurs, quand je disséque un cadavre, j'ai l'habitude, plutôt que de poser mon couteau sur la table pour saisir un autre instrument, de piquer mon rasoir dans une cuisse, par exemple... »

Pour Paul, Petiot est peut-être l'auteur des meurtres commis au domicile du docteur Satan. Il retrouvé dans la Seine à la même époque. Ces corps portaient aussi des traces de piqûres au couteau et, dit-il, messieurs, que depuis l'affaire Landru nous n'avions pas reçu à l'institut médico-légal une telle famille de cadavres. Depuis cette époque, le train-train habituel des réceptions a repris.

Madeleine JACOB.
(SUITE PAGE 2, COLONNE 4)

"Il faut travailler rapidement"

dit M. Félix Gouin à l'Assemblée

M. CAPITANT SOULÈVE UN INCIDENT QUI TOURNE A SA CONFUSION

L'Assemblée ne s'est réveillée hier que très tard, après le long et ennuyeux défilé d'orateurs qui sont intervenus dans le débat sur le projet de nationalisation de l'électricité et du gaz.

C'est à l'arrivée de Félix Gouin, un peu avant 19 heures, que la vie semble revenir dans l'hémicycle. Souriant, le président serre des mains, dépose sa serviette à son banc et monte s'entretenir avec Vincent Auriol.

Une question de priorité

Richard, du parti socialiste, vient de terminer son long exposé, et Auriol annonce que M. Capitant — qui fait beaucoup parler de lui depuis quelques jours — a déposé une demande d'interpellation sur certains passages du discours prononcé à Strasbourg par le chef du gouvernement.

Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour proposé à l'Assemblée par les présidents de groupes, à l'issue de leur réunion du matin, proposant notamment :

— de consacrer les séances de mercredi et jeudi à la fin de la discussion sur la nationalisation de l'électricité ;

— de discuter vendredi les crédits militaires ;

— enfin de réserver les séances de lundi et mardi aux débats sur la loi électorale.

Les travées deviennent houleuses. M. Alexandre Varenne, la barbe en plastron, proteste : il demande que la Constitution soit votée avant la loi électorale.

M. Edouard Herriot le soutient de son autorité. Il se déclare d'accord pour deux raisons avec M. Varenne : son groupe n'a été connaissance que par des rumeurs du projet proposé par la commission de l'intérieur ; de plus, « *une loi électorale, affirme-t-il, n'est pas la préface d'une Constitution, mais la conclusion* ».

Félix Gouin intervient

Félix Gouin, applaudi par toute l'Assemblée, à l'exception de l'extrême-droite, explique alors que le travail ne manque pas et que les constituants ne disposent pour le moment à bien que d'un temps très limité.

Il propose donc : de renvoyer ainsi que les interpellations qui viendraient ralentir ce travail, d'accélérer la procédure de discussion des projets sur lesquels l'Assemblée doit se prononcer et de prévoir, si c'est nécessaire, des séances supplémentaires.

— *Je ne demanderai*, déclare-t-il avec force, *aucune prorogation de mandat et je suis prêt sur cette question à risquer mon existence ministérielle.*

L'atmosphère s'est échauffée, et Vincent Auriol est obligé d'élever le ton pour annoncer la mise aux voix de la proposition de M. Herriot, qui tend à « supprimer de l'ordre du jour des séances de lundi et mardi la discussion du projet de loi électorale ».

L'Assemblée vote et repousse la proposition par 440 voix contre 106.

D'Astier, président de la commission de l'intérieur, propose alors, en vertu de l'article 33 du règlement, l'organisation d'une discussion, ce qui permettrait de ne pas se perdre en vaines palabres.

La confusion atteint alors son paroxysme : tout le monde crie.

C'est de la dictature ! entend-on à droite.

M. Alexandre Varenne gesticule, et Vincent Auriol essaie de donner lecture de l'article.

Sur ce, nom vénéré, il s'étrangle presque...

Les bancs de la gauche commencent à s'exaspérer. « *C'est une interpellation* », crie-t-on.

Jean FERNIOT.
(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

M. BIDAULT se fâche

A la sortie du Conseil des ministres, on a vu voir M. Georges Bidault tout souriant.

Très content de lui, en somme.

Le président Gouin, par contre, arborait un visage renfrogné.

— Que s'est-il donc passé au Conseil des ministres ? s'est-on aussitôt demandé.

Les gens bien renseignés — il en est toujours — assurent que le ministre des Affaires étrangères a pris à partie le président à propos du discours de Strasbourg.

M. Bidault reprocherait à M. Félix Gouin de ne pas être resté fidèle à la thèse du général de Gaulle en ce qui concerne le statut de la Ruhr.

Thèse selon laquelle ce territoire devrait être détaché, tant politiquement qu'économiquement de l'Allemagne.

La vérité n'est-elle pas plutôt que M. Georges Bidault, qui n'était déjà, sous le général, qu'un ministre des Affaires étrangères *in partibus*, désirait, enfin, être davantage le maître de son ministère ?

Autrement dit, il voudrait bien qu'on ne piétine pas ses plates-bandes... ou être président du Conseil ?

CELINE sera-t-il extradé ?

Le gouvernement danois n'a pas encore cru donner suite à la demande d'extradition formulée contre Louis-Ferdinand Céline, auteur d'ouvrages pronazis et antisémites.

Il est vrai que Céline n'est pas tellement pressé de faire ce nouveau voyage au bout de la nuit...

LES OBSEQUES DE LARGO CABALLERO

Rappelons que c'est aujourd'hui, à 15 heures, qu'ont lieu les obsèques de M. Largo Caballero, ancien président du Conseil espagnol.

Le cortège se formera rue Victor-Massé, au siège du parti socialiste français, pour se rendre au cimetière du Père-Lachaise où le grand disparu sera inhumé provisoirement, en attendant que ses restes puissent être transférés en Espagne.

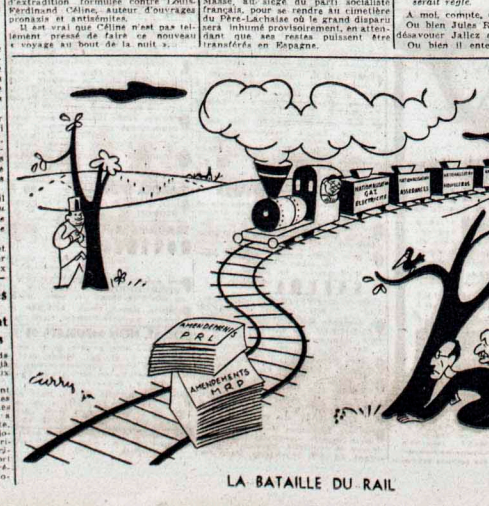

LA BATAILLE DU RAIL

L'Amérique et Léon Blum s'occupent de nous...

...Cependant tout n'est pas rose AU PAYS DU DOLLAR

(De notre correspondant particulier)

New-York, 26 mars.

La presse américaine commence à s'apercevoir de la présence de Léon Blum aux Etats-Unis. Elle cherche visiblement à émouvoir l'opinion. Mais les avis sont partagés.

Jusqu'ici les écrits réactionnaires qui ne cachent que mépaques et communistes sont tous les solliciteurs... même chez les Anglais.

En fait, la plupart des articles reflètent l'opinion de Lindley, qui écrit dans le *Washington Post* : « La France a besoin de crédit plus encore que l'Angleterre. Le parti communiste, négligeable en Grande-Bretagne, y est puissant. Nous devons donc encourager les éléments démocratiques qui constituent le plus grand nombre dans ce pays ».

De son côté, la fameuse journaliste Dorothy Thompson brandit, elle aussi, le spectre soviétique et avertit que « si Blum revient les mains vides, les citoyens français s'en ressentiront, et c'est ce que, craint réellement Bidault » (*sic*).

Comme on le voit, la question économique tient peu de place dans tous ces commentaires. Seul l'aspect politique du problème préoccupe les esprits par l'attitude de la France à l'égard de l'Espagne, par exemple, impressionne fortement.

Quant à l'emprunt, dès que l'on avance des chiffres, le plafond de 750 millions de dollars n'est jamais dépassé. D'ailleurs on ne sait par encore si la mission française désire négocier un emprunt gouvernemental ou demander un crédit par l'intermédiaire de l'Eximbank.

Tout cela donnera lieu à des conversations longues, laborieuses, compliquées.

Pourvu qu'elles ne soient pas vaines.

Une reprise difficile

Et cependant, tandis que l'Amérique s'occupe du monde, tout n'est pas parfait au pays d'abondance. La production d'autos ? Un sixième des prévisions. Les machines à écrire ? 25 % de la production d'avant guerre. Les frigidaires ? 20 %. Ceci pour ne parler que de General Motors. Truman avait arbitré le conflit en décidant 19 cents 1/2 d'augmentation par heure aux ouvriers ; acceptée par les 175.000 travailleurs ; la direction des patrons de combat — déclare-t-elle — 18 cents 1/2, pas de plus ni de moins.

Les ouvriers répondent : « *Notre chiffre est celui du président, nous ne pouvons décemment, faire moins* ». Voilà, entre autres, l'aspect d'un conflit.

Roosevelt était reconnu par tous comme un grand homme. Truman est discuté, même par ses amis.

Maria CRAIPEAU.
(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

On sait que M. La Guardia, dit « Petite Fleur », ancien maire de New-York, vient d'être nommé directeur de l'T. N. R. R. Après avoir égayé toute l'Amérique par sa fantaisie, il va nourrir le monde. Espérons-le.

Monsieur Le Trouhadec saisi par le bicorne

Jules Romains

Il ne faut jamais dire : Fontaine, je ne boirai pas de ton eau, car on peut avoir envie d'uriner et manquer du pinard. Il ne faut jamais dire : Académie, je ne me signerai pas, car on peut avoir envie d'uriner et manquer de pinacle.

Et quand on a écrit *Les Hommes de bonne volonté*, que, personne ne peut vous le nier, on a eu le courage de se retirer, de peur qu'on ne vous cherche une querelle d'Allemand.

Car Jules Romains aurait dû se douter que, malgré les *Copains*, le fait de se coiffer d'un bicorne lui donnerait une tête de Turc.

Si les vrais écrivains, disait Jules Romains, dans le volume divulgationnement intitulé « Lettre ouverte des périls », *si les vrais écrivains, les vrais poètes avaient déclaré tous : Nous n'avons voulu d'aucun de nos grands vivants ? Eh bien ! ce va. Restez entre vous... le compte de l'Académie française serait réglé.*

Mot, mot, encore, deux mots.

Ou bien Jules Romains s'apprête à désavouer Jallez et Jerphanion.

Ou bien il entend démontrer qu'il n'est ni un vrai écrivain ni un vrai poète.

In medio stat virtus, disent les pages roses du Larousse en attendant les pages encore blanches du Dictionnaire de l'Académie.

Carco traduirait : la vertu est dans le milieu.

Romains interprète : la vertu est dans la comédie.

Mais voilà ! A qui la joue-t-il ? Aux vieilles barbes qui chercheront dans son œuvre la bonne volonté ou aux jeunes de notre génération qui eurent y trouver de l'humour ?

C'est à Jules Romains qu'on doit cette significative énumération de ceux qui n'ont pas été : « Balzac, Baudelaire, Banville, Verlaine, Mallarmé, pour les poètes ; Stendhal, Balzac, Flaubert, Maupassant, Zola, Daudet, pour les romanciers ; Becque, Courteline et tant d'autres pour le théâtre.

Ils brûlent tout ce qui est grand..., commentait le personnage de Jules Romains, mais Jules Romains lui-même ne craint plus d'être brûlé.

Spécialiste, en Amérique, de l'attente, le fauteuil d'Abel Bonnard lui tend tout naturellement ses sièges.

Après tout, une fois élu, peut-être certaines conclusions définitives de Jules Romains reste-ront-elles tout de même valables ?

Par exemple, celle-ci :

« *On pourrait écrire une histoire très honnête de la littérature française depuis le romantisme, en s'arrangeant pour ne citer aucun académicien...* »

Il est vrai que Jules Romains, désormais, s'arrangera pour en citer au moins un : Jules Romains.

Mais justement, est-ce que ce sera encore une histoire très honnête ?

Léo SAUVAGE.

LE MAXIMUM DES DEPOTS dans les Caisses d'épargne serait porté à 100.000 francs

La commission des finances a adopté hier un amendement de M. Baranger portant à 100.000 francs le montant maximum des comptes ouverts à chaque déposant et à 250.000 francs le montant maximum des dépôts pour les sociétés de secours mutuel. Le gouvernement proposait des maxima de 50.000 et de 200.000 francs.

Franc-Parler

Solidarité

Les Etats-Unis, c'est certain, sont disposés à donner un grand effort pour venir en aide au reste du monde. Une campagne vient de s'engager pour attirer l'attention des 140 millions d'Américains sur la misère des autres pays.

C'est ainsi que les restaurateurs ont décidé de ne plus offrir de repas coûtant plus de 5.000 calories et d'inviter leurs clients à consommer le moins possible de pain et de matières grasses.

La grande pénitence par solidarité, quoi de plus symbolique ?

Espérons, toutefois, que les Français ne nous envoyons lo-bas un nombre si important pas trop souffrir de cette vague de restrictions.

Et que M. Mendès-France, par exemple — pour ne citer que lui — ne soit pas sous recevoir maigre comme un coucou !

Les préférés

C'est une histoire que le Huron n'a pas eu besoin d'chercher sur les chemins buissonniers de la guerre, puisqu'elle lui est parvenue par les feuilles de la très officielle agence France-Presse.

La Fédération nationale des déportés et internés résistants a publié un rapport sur l'hôpital de Nanterre où sont traités d'anciens prisonniers et déportés et des collaborateurs, anciens P.P.F. ou miliciens.

Ce sont ces derniers qui reçoivent de tous côtés de la Croix-Rouge soins et gâteries, colis et encouragements, tandis que les autres sont à la portion congrue...

C'est tout.

Quand la casse

se paie trop cher

L'attention du Huron a été attirée par un petit fait divers paru dans la presse d'hier.

Il relate l'aventure d'un l'apprêhender.

dénommé Rouy, meurtrier d'un gardien de la paix, qui tenait à la vie, puisqu'il tenta, dès le lendemain de son arrestation, de s'évader de la prison de la Santé.

Comme ça, en douceur.

Ledit Rouy était retraité, l'autre jour, dans un bar de la rue Lauriston, par des inspecteurs.

Très bien.

Mais c'est une heure et demie plus tard, quand le bandit ressortit, que les inspecteurs se décidèrent à

Comme Rouy tentait de s'échapper, il fut rattrapé par les policiers l'abattirent.

Soit.

Mais, bien en vue, au-dessus du guichet, un écriteau attire l'œil : « Ayez le sourire ».

Aussitôt, on se sent réconforté, on se croyez de chaude sympathie vous passe par le cœur. L'adresse de fonctionnaires aussi courtois et aussi personnels.

C'est donc avec désinvolture qu'on frappe au guichet. Ici, c'est encore deux secondes, s'entrouvre, laissant passer un visage rébarbatif.

D'une bouche crispée, des mots tombent :

Pas l'heure... réglement... impossible.

Et s'clôt le guichet retombe.

Lâchant, le bel écriteau en a tremblé.

Et on ne comprend qu'à ce moment qu'il est sans doute à usage externe.

Le Huron.

Aux élections italiennes

Les gauches triomphent dans les grandes villes

Rome, 26 mars. — Dans les grandes centres urbains, les résultats déjà connus donnent une forte avance aux communistes et aux socialistes.

A Bologne, les communistes ont obtenu 63.779 voix et les socialistes 33.659, contre 45.456 aux démocrates chrétiens. A Venise, la gauche a 36.909 voix contre 24.690 à la droite.

La coalition de gauche a la majorité dans 146 localités où elle s'attribue 3.731 sièges aux conseils municipaux, alors que les autres en ont 2.811 de la droite — les démocrates chrétiens ne l'emportent dans 102 localités avec 1.811 sièges.

Discours macabre du docteur Paul qui reconnaît en Petiot un de ses élèves

S'il n'y avait pas dans ce procès les médecins experts en cadavres entiers ou en pièces détachées, les professeurs de toxycologie, les chimistes imbattables, les graphologues patentés, comme tout cela serait sinistre. Dieu merci, ces messieurs sont là qui mettent dans l'horreur et dans le drame la note allègre.

Voyez le docteur Paul. Egal à lui-même depuis un demi-siècle, le buste avantageux, le rond de jambe incomparable et le respect à la bouche pour parler de ses distin-

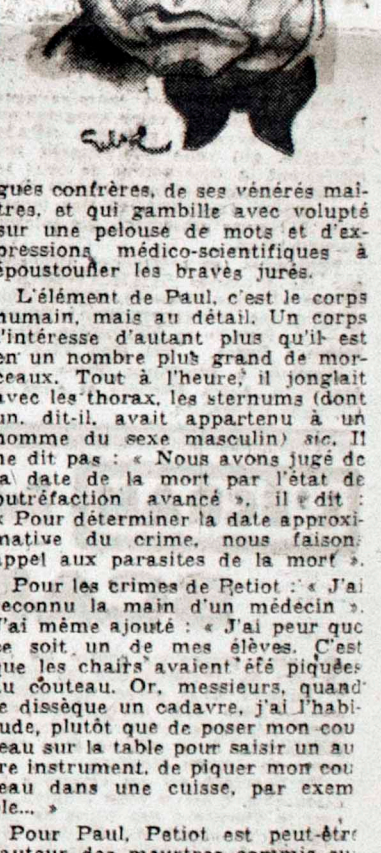

gués confrères, de ses vénérés maîtres, et qui gambille avec volupté sur une pelouse de mots et d'expressions médico-scientifiques à époustoufler les bravès jurés.

L'élément de Paul, c'est le corps humain, mais au détail. Un corps l'intéresse d'autant plus qu'il est en un nombre plus grand de morceaux. Tout à l'heure, il jonglait avec les thorax, les sternums (dont un, dit-il, avait appartenu à un homme du sexe masculin) *sic*. Il ne dit pas : « Nous avons jugé de la date de la mort par l'état de putréfaction avancé », il dit : « Pour déterminer la date approximative du crime, nous faisons appel aux parasites de la mort ».

Pour les crimes de Petiot : « J'ai reconnu la main d'un médecin ». J'ai même ajouté : « J'ai peur que ce soit un de mes élèves. C'est que les chairs avaient été piquées au couteau. Or, messieurs, quand je dissèque un cadavre, j'ai l'habitude, plutôt que de poser mon couteau sur la table pour saisir un autre instrument, de piquer mon couteau dans une cuisse, par exemple... »

Pour Paul, Petiot est peut-être l'auteur des meurtres commis sur des individus dont le corps fut retrouvé dans la Seine à la même époque. Ces corps portaient aussi des traces de piqûres au couteau. « Je dois dire, messieurs, que depuis l'affaire Landru nous n'avions pas reçu à l'institut médico-légal une telle bouffée de cadavres. » Depuis cette époque, le train-train habituel des réceptions a repris.

Madeleine JACOB.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 4)

Le docteur Paul au procès Petiot

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Quand le docteur Paul décrit une victime, il joint le geste à la parole, il touche tour à tour son omoplate, sa gorge, son nez ou sa colonne vertébrale. On dirait un chanteur de caf' conc' décrivant les yeux d'almée de la lame de ses pensées.

Psychiatres.

Petiot, un mental. Un mélancolique. Un responsable tout de même. Tout le bataillon des expertises psychiatriques vient dire son mot. Et Petiot les interroge après les avoir écoutés en confrère indulgent ou intéressé.

— Ce n'est pas une question que je vous pose, dit-il à l'un d'eux, c'est une consultation que je vous demande.

A un autre :

— Vous êtes chargé de cours à l'Ecole polytechnique. Répondez d'une façon précise à ma question : les polytechniciens sont des gens précis, j'imagine.

Pour le professeur Gourion, c'est autre chose. Petiot est un pervers et un amoral. D'une vulgarité surprenante chez un médecin. Pervers et il démontre : « Petiot a passé son bachot en 1915. Il a répondu en 1916 à l'appel de sa classe. Malade, il a demandé à retourner au front... Il avait, entre temps, volé ici et là des couvertures, mais c'est un à côté de la question. Il passa l'examen du P.C.N. sans presque l'avoir préparé. Et d'ajouter : une très nette incapacité de travail... Sa médecine, il ne l'a pas faite. Il n'a que deux ans d'études à son actif. Il passe ses examens en un temps record. S'il obtient la mention très bien sur un sujet, par contre il remporte un médiocre très caractérisé pour la dissection et l'anatomie comparée. » Nous avons toujours pensé que les diplômes ne prouvaient pas grand chose et ne récompensaient pas le juste mérite.

Après qu'un doux vieillard à la voix de chantre timide et enrouée a parlé de ses expériences de graphologue, on appelle M. de Wavrin. C'est un jeune homme avantageux, très D.G.E.R., qui s'avance et se nomme. Il n'est point Wavrin. Il est Vauteuil.

— Je représente ici le colonel de Wavrin, dit-il.

— On ne se fait pas représenter aux assises, monsieur, lui répond-on.

Exit le représentant... pas content.

Altercation entre Me Véron, partie civile, et Petiot.

— Comment avez-vous attiré chez vous les vingt-huit Allemands que vous prétendez avoir exécutés? Où les avez-vous exposés?

— Ça ne vous regarde pas, répond Petiot de sa voix de coton.

Un journaliste, M. Yonnet, qui appartint à la Résistance agissante, vient confondre Petiot :

— Petiot, un résistant, s'écrie-t-il, quelle imposture!

Me Floriot, qui perd une jolie occasion de demeurer coi, attaque le témoin avec la finesse et le tact qu'on lui connaît... Il lui reproche certain article, paru en septembre 1944, intitulé : « Petiot, soldat du Reich ». Le témoin reconnaît en effet que Floriot le convoqua en son cabinet et lui communiqua une lettre de protestation de l'assassin de la rue Lesueur.

— Après avoir écrit un tel article, monsieur, dit Floriot, un journaliste ne devait pas accepter d'entreprendre l'enquête que vous avez faite.

Me Floriot, lui répondrons-nous, un avocat a-t-il vraiment le droit de communiquer la correspondance qu'il reçoit d'un assassin en fuite, son client? Qu'en dit M. le bâtonnier? Le Conseil de l'Ordre n'a-t-il pas prévu le cas?

Petiot a une ou deux fois déclaré, au cours de l'audience, qu'il serait acquitté. Personne ne l'a cru. Même pas le président Leser, qui est prêt à croire tout ce qu'on voudra pourvu que cette mauvaise plaisanterie finisse.

M. J.

Au Conseil de sécurité

Organe du Front National créé dans la clandestinité en février 1942
Directeur - Fondateur : Paul MONVAL
— Directeur général : — Louis COUTHEILLAS
Administration - Rédaction 29, avenue Félix-Viallet GRENOBLE. — Téléphone 2-58
DEUX FRANCS

LES ALLOBROGES

LE GRAND QUOTIDIEN DES ALPES ET DE LA VALLÉE DU RHÔNE
14 15 16 17 18

28 mars

M. Léon BLUM expose, à Washington, les besoins de la France

A l'intérieur : économie dirigée

A l'extérieur : libre-échange

Deux conditions : L'AIDE AMÉRICAINE et le CHARBON ALLEMAND

Washington, 27 mars. — Il a été décidé de rendre publiques les parties principales de l'exposé de M. Léon Blum. Ce document permettra à l'opinion publique des deux pays de se faire une idée exacte sur ce que l'envoyé de la France est venu dire aux Etats-Unis.

Voici, d'après A. F. P., les points principaux de cet exposé :

1° Situation politique intérieure française ;

2° Foi de la France dans une organisation de sécurité collective, conditionnée par une bonne organisation économique ;

3° Adhésion aux principes d'un libre commerce mondial ;

4° Difficultés rencontrées ; épreuves et dommages subis ;

5° Nécessité de suivre une politique de dirigisme économique durant plusieurs années ;

6° L'intégration de la France dans le circuit du libre échangisme est conditionnée par sa reconstruction, qui peut être accélérée par un apport de ressources d'Allemagne et par l'aide de l'Amérique ;

7° Le charbon allemand peut apporter une contribution décisive au redressement économique français. Statistiques à l'appui ;

8° Exposé du plan de cinq ans, établi à Paris ;

9° Bilan financier de ce plan, le but étant d'atteindre une activité économique égale à 125 % de celle de 1929.

La France demande, à cet effet, aux Etats-Unis l'ouverture de crédits destinés à être dépensés en cinq ans.

Une lettre

UN de nos amis nous a remis une lettre qu'il eût l'heur de recevoir parce qu'actionnaire d'une Compagnie dispensatrice de la lumière. La lettre est imprimée ce qui prouve que ses auteurs en font ou comptent en faire un abondant emploi. Elle n'est pas signée, ne porte aucune indication, mais son contenu en indique l'origine. Jugeons-en plutôt d'après quelques passages.

En caractère gras, tout de suite, il est affirmé que : la nationalisation projetée des sociétés d'électricité et de gaz met en péril les économies d'une nouvelle catégorie d'épargnants, à laquelle vous appartenez ». *Parce que, voyez-vous, les nationalisations n'affectent que les petits épargnants. Les actionnaires du genre multi-millionnaire — les rédacteurs de la lettre, nous permettrons-nous de suggérer — combattent les nationalisations uniquement parce qu'elles sont préjudiciables aux petits détenteurs d'actions. Aussi, s'adressent-ils à ces derniers pour leur représenter leur infortune : « L'épître aux épargnants », en quelque sorte.*

Un paragraphe patriotique — on est Français que diable ! — indique que « ces titres étaient ceux de Sociétés industrielles, dont le développement était orienté dans le sens de l'intérêt général et de la prospérité de notre pays ». *Oh ! qu'en termes choisis ces choses-là sont dites. Et comme ils font justice des allégations des méchantes langues, qui assurent que les Compagnies électriques ont sacrifié ce fameux intérêt général à la prospérité plus particulière de M. Mercier et ses amis. En n'utilisant pas les possibilités hydrauliques de ce pays, afin de vendre du charbon cher aux centrales thermiques par exemple.*

La lettre trace ensuite un sombre tableau des temps proches, où la faillite du franc le dispute en horreur à la menace qui pèse sur la Bourse. Le tout sur un ton pathétique, destiné à faire accepter la noble idée de la « Résistance ». La résistance contre un Etat coupable d'appliquer les mesures de démocratisation économique demandées par la grosse majorité du pays. Y compris par les modestes porteurs d'actions qui savent pertinament qu'ils n'ont absolument rien à dire dans la gestion de « leurs » sociétés.

Les formes de lutte proposées **sont diverses.** *Elles vont de « la pression sur les représentants » à « la manifestation de la force constituée par les actionnaires pour une meilleure orientation ».*

Au grand jour ou sournoisement, les trusts s'agitent pour défendre leurs privilèges. Cela ne peut ni vous surprendre, ni influer sur notre opinion à leur encontre. Leurs hommes se dépensent à la Chambre et font circuler des libelles sous le manteau. Leurs passes sont néanmoins connues et en ce qui concerne la lettre qui nous occupe, nul danger que les petits actionnaires des grosses sociétés d'électricité et de gaz confondent leur intérêt avec celui des manitous qui ne se souviennent d'eux que pour leur propre défense.

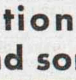

Une infirmière assassine son malade

Arrêtée, elle se pend avec un de ses bas

Berne, 27 mars. — La police criminelle de Berne a trouvé un infirme mort dans son lit. Une forte odeur de gaz emplissait l'appartement. Et la femme de ménage, ancienne infirmière, affirma aux policiers qu'il s'agissait d'un accident. Il fut cependant établi qu'après avoir administré à ce malade une forte dose de somnifère, elle avait ouvert le robinet à gaz.

Pour justifier son crime, l'infirmière a déclaré « qu'il lui était devenu impossible de continuer à vivre aux côtés de son employeurs atteint des infirmités de l'âge ».

La nuit dernière, la criminelle s'est pendue dans sa cellule à l'aide d'un de ses bas.

MANŒUVRES D'OBSTRUCTION A LA CONSTITUANTE

LA NATIONALISATION du gaz et de l'électricité fait l'objet de 171 amendements déposés par la Droite pour retarder le vote du projet

Paris, 27 mars. — L'obstruction à laquelle s'étaient livrés les députés de droite sur la Déclaration des Droits a continué aujourd'hui à la Constituante à propos de la nationalisation du gaz et de l'électricité.

Intervenant ce matin dans la discussion générale, on eut la surprise d'enendre M. Evraud, du M. R. P., annoncer que si les amendements que son Parti ajoute à ceux du P. R. L. ou d'autres partis de droite (on en compte 171) n'étaient pas adoptés, le M. R. P. voterait contre le projet.

Le projet, résultat de l'accord des trois partis

Dans sa réponse, M. Marcel Paul ne manqua pas de rappeler que le projet en discussion est le résultat d'un accord par lequel les trois grands Partis sont engagés à voter le projet.

M. Marcel Paul, après avoir fait un historique de la nationalisation, montra que les industries de l'électricité du gaz et de l'électricité commandent les industries clés de la renaissance française et que leur nationalisation est une nécessité vitale pour le pays.

Le ministre, parlant ensuite de la Compagnie nationale du Rhône, montre que sa fondation fut une tentative réussie de faire prédominer l'intérêt général sur les intérêts privés.

« Mais, actuellement, dit-il, cette compagnie, excellente en son principe, ne peut être en mesure d'assumer financièrement la charge qu'entraine la poursuite des buts qu'elle s'était fixés. » Puis M. Marcel Paul rend hommage aux techniciens de l'électricité.

Il montre ensuite le désordre qui existait avant guerre, dans les industries de production électrique.

« Il faut lever, dit-il, l'hypothèque du charbon sur notre pays. »

M. Marcel Paul annonce une augmentation de 0 fr. 20 par kwh., augmentation qui eut été beaucoup plus sensible si la nationalisation n'était pas intervenue. Le ministre, pour conclure, demanda que l'on vote rapidement le projet pour hâter le relèvement de la France.

Les sept premiers articles ont été adoptés et une série d'amendements de la minorité repoussés.

Le débat se poursuivra demain matin.

L'Iran devant le Conseil de Sécurité

Echec d'une tentative de conciliation française

New-York, 27 mars. — Le Conseil de Sécurité, sous l'influence des délégués américains et anglais, a décidé hier de maintenir l'examen du problème iranien à son ordre du jour.

L'insistance mise par les anglo-saxons, à exiger la discussion de la requête iranienne, pourtant périmée, serait due, déclare-t-on dans des milieux bien informés de Londres, à l'importance primordiale des intérêts financiers anglais et américains dans les concessions pétrolifères d'Iran.

M. Gromyko a demandé l'ajournement de la question au 10 avril, pour supplément d'informations, appuyé par la Pologne et l'Australie.

M. Henri Bonnet, délégué français, fit alors une tentative de conciliation dans le but de parvenir à un règlement amical de cette affaire, qui risquait d'être prolongée inutilement dans des manœuvres de procédure. Il fit donc adopter par le Conseil la création d'une sous-commission, composée de la France, de l'U. R. S. S. et des Etats-Unis, pour examiner le moyen de mettre fin aux discussions stériles provoquées par l'opposition anglo-américaine.

Or, les conversations de la sous-commission du Conseil de Sécurité ont pris fin, sans qu'un accord ait pu être réalisé. La sous-commission a fait part au Conseil de Sécurité de l'échec des négociations.

M. Byrnes a insisté à nouveau pour que le problème iranien soit immédiatement discuté. Il a l'appui de sir Alexander Cadogan.

Un vieux marin espagnol hérite une fortune d'un frère d'Amérique

Madrid, 27 mars. — Le consul des Etats-Unis à Gijon a informé un vieux marin en retraite, José Llanios, hospitalisé à Aviles, qu'il avait hérité de 18 millions de dollars laissés par son frère aux Etats-Unis. Llanios partira prochainement pour les Etats-Unis afin de prendre possession de cette fortune inattendue.

Vapeur en conserve

Une locomotive sans foyer

Moscou, 27 mars. — *Une première locomotive sans foyer a été construite dans une usine de Dniepropetrovsk.*

Equipée de vapeur « toute faite », sous une pression de 17 atmosphères, cette locomotive peut fonctionner 17 heures sans être « rechargée ».

LOTERIE NATIONALE

		Série A	Série B
8	gagnent	200 fr.	300 fr.
43	—	400 fr.	600 fr.
21	—	600 fr.	900 fr.
43	—	800 fr.	1.500 fr.
728	—	5.000 fr.	8.000 fr.
533	—	10.000 fr.	15.000 fr.
2.042	—	20.000 fr.	25.000 fr.
1.053	—	50.000 fr.	30.000 fr.
6.265	—	80.000 fr.	40.000 fr.
14.971	—	100.000 fr.	50.000 fr.
73.501	—	100.000 fr.	50.000 fr.
38.357	—	100.000 fr.	50.000 fr.
25.971	—	100.000 fr.	50.000 fr.
03.984	—	120.000 fr.	60.000 fr.
79.876	—	140.000 fr.	80.000 fr.
54.466	—	160.000 fr.	90.000 fr.
58.691	—	180.000 fr.	120.000 fr.
Les billets portant les numéros :			
124.573	—	500.000 fr.	200.000 fr.
079.812	—	800.000 fr.	200.000 fr.
104.595	—	1.000.000 fr.	300.000 fr.
003.198	—	1.000.000 fr.	300.000 fr.
266.176	—	6.000.000 fr.	2.000.000 fr.

ALLO !.. ici les "allo"

DANS LE MAQUIS DE L'HISTOIRE

Ça commence bien ! Avant même que la Conférence de la Paix soit ouverte, l'Ethiopie que l'on pouvait estimer satisfaite après sa libération et le rétablissement du Négus dans sa très décorative souveraineté, vient de manifester à son tour des prétentions sur l'Erythrée et la Somalie italienne.

Nous sommes mal placés pour examiner le bien fondé de cette requête. Il nous suffira d'indiquer que les revendications éthiopiennes sont basées sur des faits, qui remontent aux environs de l'an 2.000 avant Jésus-Christ.

Ce qui ne manquera pas de prolonger la Conférence pendant des mois et peut-être des années si les plénipotentiaires, conscients de leur responsabilité, s'avisent de mobiliser une armée de chartistes pour faire une bonne fois la lumière sur les amours de la reine de Saba et du roi Salomon.

On sait en effet, mais sans avoir la moindre certitude, qu'après sa visite au Sage des Sages, l'irrésistible Balkis aurait rapporté dans son sein, en gage de l'amour de Salomon, un fils qui régna sur l'Abyssinie ainsi que sa postérité.

En foi de quoi Hailé Selassié, dernier héritier du fils présomptif de la reine de Saba, sollicite la totalité des territoires sur lesquels sa captivante aïeule étendait sa domination.

Seulement, comment débroussailler en 1946 un arbre généalogique dont les racines sont vieilles de 4.000 ans ?

De toute façon, ce n'est pas ce procès en recherche de paternité qui va avancer les travaux de la Conférence.

Pour corser encore le programme, il ne manquerait plus que l'on ramène sur le tapis vert le crâne du roi Makoko, comme lors de la discussion du traité de Versailles.

Jean MAGNAUD.

A propos des manifestations autonomistes du Val d'Aoste

Nous sommes au regret de ne pouvoir publier aujourd'hui le reportage, sur les manifestations autonomistes du Val d'Aoste de dimanche dernier où, par souci de l'information, nous avions envoyé notre collaborateur André SEVERAC.

Celui-ci a été arrêté par la police italienne, en même temps que d'autres représentants de la presse écrite et filmée française et incarceré à Turin.

Les autorités transalpines ont sans doute cru devoir adopter ces mesures pour des raisons qui leur sont particulières. Nous espérons qu'elles voudront bien prendre acte que notre collaborateur André Séverac se trouvait en Italie par devoir professionnel et non pour participer à un mouvement d'opinion, dont les intéressés sont les seuls juges, à savoir : ou le « statu quo » ou l'autonomie des populations valdotaines.

L'aviation française reprend son essor

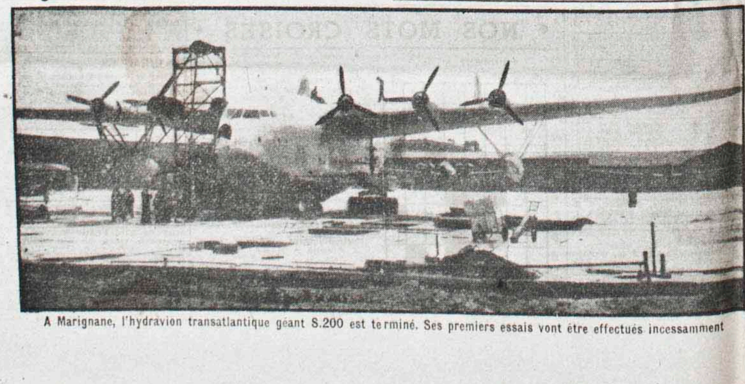

A Marignane, l'hydravion transatlantique géant S.200 est terminé. Ses premiers essais vont être effectués incessamment

LE RHONE Eldorado de la Houille blanche

Au barrage de Sault-Brenaz (Ain) il va nous fournir 200 millions de kw.-h. par an

De notre envoyé spécial **M. POLIKAR**

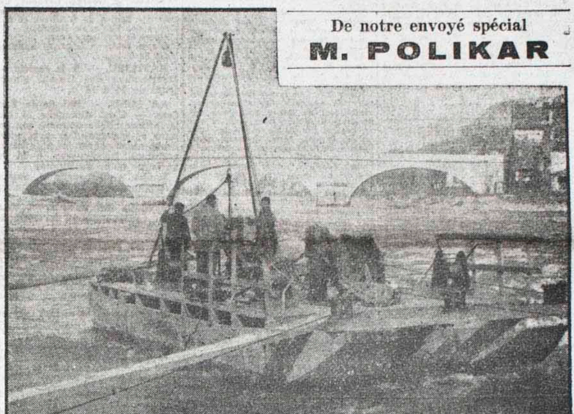

Devant le nouveau pont de Sault-Brenaz, on procède déjà aux travaux préliminaires

Sault-Brénaz, 27 mars. — **Produire, construire... mots d'ordre impérieux dictés par les nécessités vitales du pays. Marche en avant, seul gage d'un redressement dans la liberté. Mais plus que les mots, les efforts réels chaque jour s'accomplissent dont l'accumulation progressive s'impose en des réalisations édificatrices.**

Le Rhône source d'énergie...

Le facteur le plus important pour la production est incontestablement l'énergie électrique. En marge du barrage de Génissiat où les travaux se poursuivent activement d'autres projets bien que moins grandioses se font jour pour tirer du Rhône de nouvelles sources d'énergie. Il y a quelques années un ingénieur de la Compagnie du Rhône avait signalé les possibilités des ressources *fournies par le fond rocheux situé légèrement en amont du village de* Saullt-Brénaz, à un endroit où le Rhône peu profond possède un débit particulièrement intéressant pour l'édification d'un barrage. A cette époque et à la suite de ces constatations, des projets concernant la navigation furent abordés ; la question hydraulique n'arrivait qu'au second plan. Mais aujourd'hui l'idée est reprise en faveur surtout de la production d'électricité.

Les sondages

La mise en œuvre d'un barrage nécessite un minutieux travail de préparation. Celui-ci est actuellement en cours. Les topographes ont relevé les cotes des terrains avoisinant les berges. Parallèlement des sondages ont été effectués depuis le début de l'année et à l'heure actuelle une équipe spécialisée s'emploie à repérer le fond le plus propice à l'établissement des bases du prochain barrage, vraisemblablement après la courbe du fleuve à 300 mètres environ du pont de pierre reconstruit récemment.

Les travaux préliminaires des sondages doivent être achevés avant les crues prochaines. Pratiquement ils sont en voie d'achèvement. Le chaland équipé de mandrins spéciaux explore un dernier point de la berge où le Rhône présente des remous provoqués par un trou plus profond (photo). Aucun incident technique véritablement important n'a mis d'obstacles à ce début de réalisation et sur la berge s'alignent les différents prélèvements rocheux dont l'étude permettra les prochains travaux.

Jusqu'où faudra-t-il noyer ?

Une question qui intéresse — et pour cause — les riverains est celle de la remontée des eaux. Les renseignements fournis à ce sujet ne sont pas encore très précis, mais en principe il semble d'après les plans qu'il ne faudra envisager que très peu d'expropriations. Sur la rive droite notamment une digue préservera les habitations qui, aux périodes de crues ont connu parfois les atteintes du fleuve. Les parties noyées comprendront vraisemblablement une portion de la plaine de la Morte et des marais de Serrières. En résumé le plan est conçu de façon a réduire au minimum cet inconvénient. Quant au canal de dérivation du « Sault » on envisage de lui redonner la vie pour la navigation fluviale et les portes rouillées *de son écluse s'ouvriront à nouveau au trafic des mariniers.*

Quelques chiffres

En complément à ces quelques indications dont l'essentiel nous est communiqué aimablement par M. Thelliez, ingénieur de la Compagnie et M. Bert, chef de chantier pour les sondages, signalons que le remous aura sa limite aux environs de la Sauge donnant une surélévation du niveau de 3 à 4 mètres pour une chute d'environ 7 mètres. Celle-ci qui pourrait paraître faible est largement compensée par le débit important des eaux, la capacité de retenue étant de 30 millions de mètres cubes et donnant une capacité utile de 11 millions de mètres cubes avec une surface de retenue de 1.400 hectares.

Il foudra sans doute quelques mois avant la construction du barrage proprement dit et l'édification de celui-ci pourrait voir son achèvement au bout de 2 ou 3 ans et permettre de fournir ses 200 millionsl de Kw-heure qui classeront ce barrage dans la catégorie des grandes réalisations utiles au redressement du pays. .. M. P.

PETIOT recrutait de singuliers clients pour Buenos-Ayres

(De notre collaboratrice judiciaire : Angèle VEYRE)

Paris, 27 mars. — En comédien consommé, Petiot sait chaque jour soigner son entrée en scène. Sensible à la curiosité que celle-ci provoque dans l'assistance, où dominent les jeunes femmes, il abuse de la prunelle agrandie, du pli désabusé de la lèvre, des attitudes lasses.

SON FRERE ET SON DOUBLE

Son frère Maurice, lorsqu'il s'avança aujourd'hui vers la barre, semblait un dédoublement de l'accusé. Même pose avantageuse, même voix, même silhouette inquiétante.

C'est lui qui enleva, rue Lesueur, les valises qui s'y trouvaient lorsque son frère fut arrêté. C'est lui qui amena la chaux vive destinée à désagréger les corps.

Il nie, par contre, avoir déclaré à Nezondet : « Les voyages en Amérique commencent et finissent rue Lesueur ». Il nie également avoir trouvé dans le sinistre hôtel la seringue qui permettait de tuer à distance et de l'avoir fait disparaitre.

LE CHEMIN DE BUENOS-AYRES

Avec le posticheur Raoul Fournier, on va toucher le fond même du procès. Au début de l'enquête, le témoin a, en effet, été soupçonné d'avoir été un complice de Petiot, mais il fut ensuite mis hors de cause et relâché.

En 1942, le docteur lui avait dit : « J'ai une combinaison pour passer en Amérique ». Le posticheur en parla à un ami, Pinsard, qui lui amena des « clients », principalement recrutés dans les milieux spéciaux de Montmartre, bien cours auprès de la Gestapo.

C'est ainsi que Jo-le-Boxeur fut présenté à Petiot, mais il préféra faire essayer la filière par son ami François-le-Corse, qui prit le « chemin de Buenos-Ayres » en compagnie d'individus non moins louches. Mais combien d'entre eux limitèrent leur voyage ?

La déposition de Porchon, tout en rondeur, tant au sens propre et figuré, est assez orageuse. Il n'est pas du tout d'accord avec le témoin Mary, qu'il accuse d'avoir été le complice de Petiot, ni avec Nezondet. Réunis devant la barre, les trois hommes restent ferme sur leurs positions.

Mary dut à sa méfiance d'être épargné.

Pour remplir un vide de cette audience assez terne, on introduit une concierge de la rue Lesueur, et telle qu'on représente son estimable corporation dans les vaudevilles du Palais-Royal.

Elle vient dire qu'elle a vu un monsieur trainant une remorque, mais qu'elle ne pourrait pas le reconnaitre. Elle est sincère, puisqu'elle cherche l'accusé parmi les membres de la presse étrangère.

...Qui ne se montrent pas pour autant fiers de cette confusion.

M. Van ACKER formera le Cabinet belge

Bruxelles, 27 mars. — On annonce officiellement que M. Van Acker a été chargé de former le nouveau gouvernement.

Le « Sémaphore » de Marseille, condamné

Marseille, 27 mars. — Premier des journaux marseillais, le « Sémaphore » poursuivi pour collaboration a été condamné par défaut à la dissolution, à la confiscation de ses biens et aux dépens.

Charbin, Berthelot, Pascot, Caziot devant la Haute-Cour à partir du 9 avril

Paris, 27 mars. — La prochaine session de la Haute Cour de Justice, présidée par M. Noguères, commencera le 9 avril par le procès de Paul Charbin, qui fut sous-secrétaire d'Etat au Ravitaillement à Vichy. Elle se poursuivra les 10 et 11 par celui de Jean Berthelot, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Communications ; le 12, par celui du colonel Pascot, ancien commissaire général aux Sports, et se terminera le 16, par celui de Pierre Caziot, ancien secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement.

Grand récit historique inédit par Maurice BONNARD et Jean POMMIER

Mandrin Le bandit bien-aimé (24)

Résumé des épisodes précédents

LE capitaine Mandrin, chef de contrebandiers, a déclaré la guerre aux Fermiers Généraux, exploiteurs de la misère du peuple. Le bandit bien-aimé, à l'apogée de sa gloire, réunit ses principaux compagnons et quelques-uns de ses amis de la bonne société, à Pont-de-Beauvoisin, autour d'une table bien garnie.

C'était Mistrallet, un aubergiste du pays, tout dévoué aux contrebandiers, qui avait été chargé d'organiser le repas, et le bourgeois pontois Cretel, autre ami des Mandrins, était de la fête. Pour la circonstance, Louis Mandrin avait tenu à s'entourer des siens. C'est ainsi que l'on pouvait reconnaitre, outre son frère Claude, qui faisait partie de sa bande, ses deux autres frères : Antoine, qui travaillait avec lui à l'occasion, et même le plus jeune : Jean, qui n'avait que 13 ans encore, mais qu'il avait déjà fait « trafiquer » un tantinet. Enfin, si sa sœur ainée : Marie, était restée au pays, où elle était mariée depuis dix ans avec un brave homme de maréchal-ferrant, les deux autres : Marianne, sa préférée, qui était encore fille (elle avait 22 ans), et la plus jeune, Cécile, qui avait quinze ans seulement, faisaient partie de l'assistance. Il devait d'ailleurs bientôt s'apercevoir qu'elles marquaient une particulière sympathie pour deux de la bande : la première pour Jacques Delaucourt, dit Coconnier, un des officiers du chef, et la deuxième pour Pierre Fleuret, qui n'était autre que le fidèle Court-Toujours, car celui-ci avait retrouvé Mandrin. Cela devait d'ailleurs finir par deux mariages. Mais, pour la plus jeune, ce ne fut que dix ans plus tard.

A l'issue du repas, Louis Mandrin, qui avait fait à lui tout seul presque tous les frais de la conversation avec l'esprit dont il savait témoigner en de telles occasions, jugea bon de se lever, pour boire à la santé de ses invités, puis à celle de ses camarades. Ses paroles, que le récit d'un invité a conservées, nous renseignent sur ceux qui étaient alors ses compagnons.

Après avoir évoqué ses débuts aux côtés de Jean Bélizard, qu'il appelait « Le Pays » — on sait que celui-ci était de Brion, près de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs —, le chef rendit hommage à son « second » : François Huet de Saint-Pierre, que l'on nommait « Le Major ».

Originaire des Echelles, François Huet de Saint-Pierre appartenait à une famille de bonne noblesse, qui avait compté des avocats près le Sénat de Savoie et des membres au Parlement du Dauphiné. Mais cette famille avait été ruinée, et le jeune homme avait entrepris de refaire sa fortune en s'adonnant à la contrebande armée. C'était à lui que Mandrin confiait, lorsqu'il s'absentait, le commandement de sa troupe.

— Je bois à ta santé, François, lui dit-il, et à celle de ton frère Jean, qui partage ma vie et qui sait combien je l'aime. Et puis, ajouta-t-il malicieusement, tu me permettras bien de boire aussi à celle de ton frère ainé qui a le grand honneur d'être le receveur de la ferme du tabac et du grenier à sel des Echelles !

Ce n'était pas une plaisanterie : c'était strictement exact. Il y a dans les familles de ces divergences..

Les rires apaisés Mandrin continua :

— A vous, compagnons de mes débuts : Prêt-à-Boire, Le Frisé, Piémontais, toi qui m'as donné une si belle preuve d'attachement, et toi, Le Camus, qui te distinguas toujours ! A toi, mon fidèle Court-Toujours, que j'ai eu tant de joie à retrouver !

» A toi, qui es mon lieutenant, Joseph Broc. A vous, Coconnier, Carnaval et Bertier, dit Le Grand Joseph et à tous mes officiers.

» A vous tous, qui m'avez suivi dans mes campagnes : Mathieu Pradel, Laforest, Jacques Pascal, Pellegrin, Moulier, Pierre Le Cribier, Joseph Bouchot, et aussi Jean Lacombe, Cavalier, les frères Paccard, Didier, Custod, Dodelini ! ... Au Dauphinois André Chalcat et au Savoyard Jacques Berger !

» A vous tous, qui avez rendu vos surnoms célèbres : Antoine Jaussaud, dit L'Associé ; Sibourd, dit Le Grenadier ; Rostand, dit Lucifer ; Pierre Tourant et François Caussin, dits « Les Deux Nîmes »... Et encore Le Brutal, Dauphiné, les deux Canonnier, Cavalier... Qu'ils ne m'en veuillent pas, ceux dont le nom ne vient pas à mon esprit. Ils savent bien que je sais ce qu'ils valent, et que je connais leur courage.

» A toi, Clément Bélizard, frère de Jean, qui diriges si bien notre service de renseignements.

» A toi, mon brave Binbarade, qui fut blessé en combattant à mes côtés... Et cela me fait penser à notre ami Bernard, que nous appelions La Tendresse, qui fut blessé le même jour, mais qui, malheureusement, dut, épuisé, s'arrêter en route, et que nos ennemis ont pris, puis envoyé au supplice.

» Cela me fait penser à tous ceux qui sont morts pendant notre année de campagnes, et d'abord aux neuf braves qui, il y a quelques mois, se laissèrent périr dans les flammes, pour obéir à l'ordre, que je leur avais donné de « tenir ».

» Cela me fait penser à tous ceux qui ne sont plus : La Mouche, surpris et tué à Saint-Etienne; Le Curé, blessé à Gueunand, et qui est mort de ses blessures ; Levasseur, dit Le Normand, blessé à La Sauvetat, puis capturé, et rompu vif le 28 février dernier ; Charle et La Violette, tués par un des espions que les gens de la Ferme m'avaient envoyés ; et ce malheureux Rochette, que nous faillîmes arracher à sa prison...

» Ayons, mes amis, une pensée pour tous ceux qui ont été les victimes de nos ennemis. Sachons garder le souvenir de ces héros, qui ont été aussi des martyrs. Et puisse leur exemple, en nous donnant l'envie de les venger, nous donner plus de force, plus de courage et plus de volonté encore pour les luttes de demain ! »

(A suivre.)

Copyright by Maurice Bonnard, Jean Pommier and « Allobroges ».

PETIOT recrutait de singuliers clients pour Buenos-Ayres

(De notre collaboratrice judiciaire : Angèle VEYRE)

Paris, 27 mars. — En comédien consommé, Petiot sait chaque jour soigner son entrée en scène. Sensible à la curiosité que celle-ci provoque dans l'assistance, où dominent les jeunes femmes, il abuse de la prunelle agrandie, du pli désabusé de la lèvre, des attitudes lasses.

SON FRERE ET SON DOUBLE

Son frère Maurice, lorsqu'il s'avança aujourd'hui vers la barre, semblait un dédoublement de l'accusé. Même pose avantageuse, même voix, même silhouette inquiétante.

C'est lui qui enleva, rue Lesueur, les valises qui s'y trouvaient lorsque son frère fut arrêté. C'est lui qui amena la chaux vive destinée à désagréger les corps.

Il nie, par contre, avoir déclaré à Nezondet : « Les voyages en Amérique commencent et finissent rue Lesueur ». Il nie également avoir trouvé dans le sinistre hôtel la seringue qui permettait de tuer à distance et de l'avoir fait disparaître.

LE CHEMIN DE BUENOS-AYRES

Avec le posticheur Raoul Fournier, on va toucher le fond même du procès. Au début de l'enquête, le témoin a, en effet, été soupçonné d'avoir été un complice de Petiot, mais il fut ensuite mis hors de cause et relâché.

En 1942, le docteur lui avait dit : « J'ai une combinaison pour passer en Amérique ». Le posticheur en parla à un ami, Pinsard, qui lui amena des « clients », principalement recrutés dans les milieux spéciaux de Montmartre, bien cours auprès de la Gestapo.

C'est ainsi que Jo-le-Boxeur fut présenté à Petiot, mais il préféra faire essayer la filière par son ami François-le-Corse, qui prit le « chemin de Buenos-Ayres » en compagnie d'individus non moins louches. Mais combien d'entre eux limitèrent leur voyage ?

La déposition de Porchon, tout en rondeur, tant au sens propre et figuré, est assez orageuse. Il n'est pas du tout d'accord avec le témoin Mary, qu'il accuse d'avoir été le complice de Petiot, ni avec Nezondet. Réunis devant la barre, les trois hommes restent ferme sur leurs positions.

Mary dut à sa méfiance d'être épargné.

Pour remplir un vide de cette audience assez terne, on introduit une concierge de la rue Lesueur, et telle qu'on représente son estimable corporation dans les vaudevilles du Palais-Royal.

Elle vient dire qu'elle a vu un monsieur traînant une remorque, mais qu'elle ne pourrait pas le reconnaître. Elle est sincère, puisqu'elle cherche l'accusé parmi les membres de la presse étrangère.

...Qui ne se montrent pas pour autant fiers de cette confusion.

M. Van ACKER formera le Cabinet belge

Bruxelles, 27 mars. — On annonce officiellement que M. Van Acker a été chargé de former le nouveau gouvernement.

Le « Sémaphore » de Marseille, condamné

Marseille, 27 mars. — Premier des journaux marseillais, le « Sémaphore » poursuivi pour collaboration a été condamné par défaut à la dissolution, à la confiscation de ses biens et aux dépens.

Edition de 5 heures

Franc-Tireur

LE QUOTIDIEN DE PARIS
A paru clandestinement depuis 1941

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

6e ANNEE. — NUMERO 540 — JEUDI 28 MARS 1946 — PRIX : 2 FRANCS

Aujourd'hui : à Mi-Longchambon

La faim du monde

Ces paroles de Hoover à la radio, ça soulage un peu, ça venge des histoires racontées par trop de « touristes » officiels déclarant qu'on est heureux en France et qu'on y mange bien...

Quand on pense qu'un journal de New-York (sans grande importance, heureusement !) a pu écrire : « Laissons crever l'Europe. Ça leur apprendra. Ils resteront tranquilles ! » La déclaration Hoover répond avec une pathétique véhémence à cette sordide injure de ceux qui mangent beaucoup envers ceux qui ont faim.

C'est un fait : le monde entier a faim. Un être humain, pour vivre normalement, a besoin de 2.650 calories par jour. « Les Français des villes, constate M. Hoover, en ont moins de 1.900. »

Et 100 millions de personnes, dans l'univers, reçoivent moins de 1.600 calories par jour. Comme le « Manchester Guardian » avait raison d'écrire : « La crise du ravitaillement mondial est une chose beaucoup plus grave pour l'humanité que les querelles politiques ou les discours sur les grandeurs nationales. »

Le cri d'alarme lancé d'Europe par M. Hoover à ses compatriotes sera-t-il écouté, compris ? Nous savons combien il y a d'hommes de raison et de cœur aux Etats-Unis et la foule d'amis fidèles qu'y compte la France. M. Hoover, en quelques jours de Paris, a su découvrir, sous l'écume du lucre et du marché noir, la profonde réalité d'un peuple saigné et pillé, d'une France où le travail est pauvre, et pâles les enfants.

Ah ! bien sûr, nous serions encore plus forts pour parler de nous au monde si nous avions su, durant des mois, présenter aux peuples un exemple plus rayonnant de résurrection dans la justice sociale ! Si la France résistante, combattante, militante, avait eu plus de force pour se couper violemment d'un passé de corruption, d'abandon et d'injustice. Il n'est pas trop tard, il ne sera jamais trop tard.

Tel qu'il est — et M. Hoover l'a senti — le peuple français a droit au respect et à la solidarité qu'il scella dans le sang avec ses alliés.

Non, vraiment, on ne peut rien nous dire. Nous avons suffisamment de ruines, nous avons donné déjà beaucoup de morts, militaires et civils, dans la commune reconquête des libertés. Ce n'est pas pour retrouver cette vieille « liberté » trop connue, la liberté de crever de faim... Une des rares que les maîtres du monde, dans toutes les périodes, ne mettent jamais en question.

Beaucoup de morts français, beaucoup d'infirmes, beaucoup de malades, la tuberculose... « La mortalité est déjà le triple de celle d'avant guerre, en France et en Italie. » Ce n'est pas nous qui le disons aux Américains, c'est M. Hoover.

Nous imaginons une brave famille du nouveau monde installée devant le poste de radio qui lui apporte ces lointaines précisions... Et nous avons malgré tout assez de confiance dans la race humaine pour penser qu'elle accueille avec une certaine émotion l'appel où il est dit qu'on peut empêcher 130 millions d'habitants en Europe d'atteindre le stade de la famine, en y mettant un peu du sien.

Il ne s'agit ni de charité, ni de bonté.

On a fait le « prêt-bail » pour la guerre.

C'est moins difficile de le faire pour pallier la faim du monde...

...Qui est, comme la guerre, une sorte de fin du monde, plus lente, plus larvée, mais aussi grave, aussi lourde pour l'avenir de tous les hommes.

On peut bien parler de coopération mondiale, d'O.N.U., de conférence de la paix...

La guerre a rassemblé sur les champs de bataille des millions de cadavres de toutes races.

Que serait donc une paix qui rassemblerait à travers l'Europe et l'Asie des millions d'affamés ?

Georges ALTMAN.

Mangez moins pour éviter la famine en Europe

demande M. Hoover aux Américains

Parlant à la radio américaine à Paris, M. Hoover a déclaré :

— J'ai été très impressionné par la grande différence existant en France, et surtout en Italie, entre les impressions rapides des touristes qui dînent dans les restaurants de marché noir et vivent dans les hôtels de luxe et la misère que découvre l'observateur expérimenté.

» Par le recoupement des différentes sources dont nous disposions, il a été possible d'arriver à la vérité, et cela très rapidement. Seules les statistiques peuvent rendre compte de la situation alimentaire. Nous autres, Américains, nous avons une moyenne de 3.300 calories par jour.

» Les Français des villes en ont moins de 1.900 et les Italiens moins de 1.600, et peut-être même de 1.500. La mortalité est déjà le triple de celle d'avant guerre.

» Le seul moyen d'éviter le stade de la famine dans ces deux pays est de réduire la consommation dans le nouveau continent. La quantité de gens qui sera sauvée sera proportionnelle à la diminution de consommation et à la réduction du gaspillage que nous consentirons. Le programme du « Famine Emergency Committee » empêcherait d'atteindre le stade de famine à environ 130 millions d'habitants, soit autant que la population des Etats-Unis.

» L'Italie et la France survivent maintenant grâce aux céréales et aux graisses qui nous leur envoyons. Personne, pas même le touriste le plus privé de cœur n'osera suggérer que cette aide soit supprimée.

Encore LA ROYAL DUTCH !

Des titres volés par les Allemands, introduits frauduleusement en France, étaient estampillés par un faussaire.

La Royal Dutch est une valeur de pétrole qui a toujours fait couler beaucoup d'encre. Nous dirons même qu'elle a fait quelquefois couler du sang. Mais ça c'est une autre histoire, tandis que celle que nous avons à raconter, c'est une véritable rengaine. Il s'agit en effet d'une affaire d'importation frauduleuse de titres de cette société, estampillés à l'aide de faux timbres nationaux.

Ça ne vous dit rien? En novembre dernier, la section financière du Parquet avait procédé à l'arrestation de trafiquants en devises et en titres Royal Dutch introduits clandestinement en France. L'affaire fit un peu de bruit... Quelques centaines de millions, disait-on. Puis le silence.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

Drôle de liberté !

SELON un correspondant de presse à Washington, M. Eaton, « la délégation américaine demandera à M. Léon Blum quelles sont les garanties que compte donner la France quant à la liberté de la presse ».

Cette information est-elle exacte ? On peut en douter légèrement car, entre nous, on ne voit pas très bien quels rapports peuvent bien exister entre la mission de Léon Blum aux Etats-Unis et le régime de la presse en France.

Par contre, ce qui apparaît très clairement, c'est l'intérêt qu'ont certains milieux réactionnaires de battre la grosse caisse autour de telles nouvelles.

Car c'est France Libre, *dont on connaît les attaches avec feu le parti du noble comte Casimir de la Roque, qui publie en gros caractères le télégramme de « son » correspondant.*

Et qui ne nous envoie pas dire qu'il est regrettable que ce soient nos Alliés qui nous donnent une leçon de démocratie.

Car si les Etats-Unis refusent de nous prêter de l'argent, ce sera parce que la presse française, selon France Libre, *n'est pas une presse libre, et la démocratie française, une rigolade.*

Les seuls républicains sincères, les apôtres de la liberté de la presse, ce sont, tenez-vous bien, ces messieurs du P.R.L. !

Pas libre, la presse ? Eh oui ! pas libre de se vendre au plus offrant, pas libre d'être exploitée par un Coty, par un Prouvost ou par un Bunau-Varilla. Pas libre de duper l'opinion. Pas libre d'être sale et nauséabonde. Pas libre d'être pourrie.

Et elle ne se défend pas si mal, n'est-ce pas, notre presse de la Résistance contre la liberté de la pourriture ? Puisqu'elle trouve moyen de vivre sans combines, sans enveloppes, et puisque les trusts enragent de ne pouvoir l'acheter.

Alors ils se dressent contre elle — bouffonnerie énorme — au nom de la liberté.

Ce mot qui grince sous certaines plumes, comme il écorche certaines bouches !

M. F.

Le curé de Villers-Bocage avait de bien mauvaises fréquentations

Près d'Amiens, le petit village de Villers-Bocage possédait un curé, l'abbé Cardon, originaire de Belgique.

L'abbé Cardon aimait à rendre service. Et c'est pourquoi les collaborateurs, espions et autres individus suspects ayant des ennuis étaient sûrs de trouver chez lui aide et assistance, en même temps que tous renseignements utiles pour filer en Espagne.

Car ce bon abbé faisait partie d'une organisation occulte ayant des ramifications en Belgique et en Espagne, et qui se chargeait également de convoyer vers le Rhin les prisonniers allemands ayant le mal du pays.

Sans doute le procureur général près la Cour de justice de Bruxelles ne comprend-il rien à la charité chrétienne, car, sur sa demande, la police française vient de prier l'abbé Cardon de quitter son presbytère pour gagner la prison d'Amiens, en attendant qu'il soit transféré en Belgique.

La Cour de justice de Grasse est en grève

Les jurés de la Cour de justice de Grasse, pour protester contre des décisions qui infirment certains jugements rendus par la Chambre civique à l'égard d'individus convaincus de collaboration, ont décidé de se mettre en grève et de ne plus siéger afin de ne point être rendus responsables de décisions allant à l'encontre de l'esprit de justice.

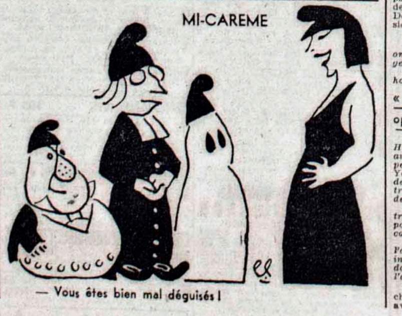

— Vous êtes bien mal déguisés !

Pour le relèvement de la France

PAS DE CRÉDITS MASSIFS mais des avances échelonnées sur cinq ans

propose Léon Blum aux Etats-Unis

Léon Blum devait se rendre à Washington en solliciteur. Or il s'est présenté devant le Conseil national consultatif américain en « apporteur »... Il a simplement remis à M. Vinson, secrétaire d'Etat au Trésor, un document qui résume en plusieurs articles la situation politique et économique de la France.

Il a ainsi jeté dans la balance des futures décisions américaines le poids de notre pays.

Léon Blum n'a présenté aucune demande de crédit. Il a préféré inviter le gouvernement des Etats-Unis à « participer » au redressement économique du pays.

Tous les chiffres mis en avant sont faux. L'ordre de grandeur du déficit français, évalué très superficiellement à 4 milliards au bout de cinq ans, ne représente en rien le montant des prestations qui pourraient être consenties par les Etats-Unis.

D'ailleurs, il n'est pas nécessaire pour la France d'obtenir l'ouverture immédiate d'un crédit massif. Il s'agit plutôt de sommes destinées à être dépensées en Amérique et échelonnées sur cinq années.

●

Hier, Léon Blum a été entendu pour la seconde fois devant le Conseil consultatif.

On croit savoir qu'il a été décidé, au cours de la réunion, de créer deux commissions d'experts français et américains.

H.-P. G.

Si Léon Blum semble porter de lourds soucis, par contre le président Truman a le sourire

Les neuf points de l'exposé de Léon Blum

Le texte officiel du document franco-américain n'est pas encore parvenu en France. Mais on peut déjà, cependant, en dégager l'esprit et résumer en neuf points les considérations et informations qu'il comporte :

1°) Politique intérieure : la France reste indéfectiblement attachée aux grands principes démocratiques ;

2°) Politique extérieure : la France a foi dans l'organisation collective de la sécurité. La prospérité internationale dépend plus encore d'une bonne organisation économique que d'une entente politique ;

(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

Dans le ménage S.F.I.O. - M.R.P.

Le feu qui reprend mal

Nous sommes loin aujourd'hui de l'époque où il existait entre la S. F. I. O. et le M. R. P. ce que l'on appelle un grand amour.

Le sentiment qui lie encore socialistes et révérends pères n'est plus que celui que confère l'habitude.

Certes, socialistes et émerpéistes ont encore l'un pour l'autre quelque tendresse, mais la passion qui, jadis, brûlait en leurs âmes ardentes est désormais éteinte.

Ainsi vont les choses.

∴

Ce sentiment, né sous le signe d'un oui-ouisme auriolien, a revêtu tout d'abord une forme violente et quasi exclusive.

Les deux « grands », aveuglés par leur monstrueuse attirance l'un vers l'autre, crurent qu'ils étaient destinés à s'aimer éternellement.

Et sous l'emprise de cet étrange amour, ils ne pouvaient voir un arbre sans avoir l'envie de le marquer d'un cœur sacré percé de trois flèches.

∴

Le temps passa. Les yeux de la S. F. I. O. alors se dessillèrent. Elle s'aperçut que le M. R. P. avait un goût prononcé pour la grandeur. Elle le surprit flirtant avec de beaux naphtalinards. Elle le découvrit rôdaillant romantiquement dans les bois de Marly.

Le charme était rompu.

Ce que l'on avait pris pour un grand amour n'avait été qu'une idylle, une idylle et voilà tout.

∴

S. F. I. O. et M. R. P. en vinrent aux remarques désobligeantes. Des désaccords naquirent, des querelles suivirent. Il y eut discussion à propos de l'électricité. Ils ne purent guère s'entendre sur la Déclaration des Droits. Il y eut dispute à propos de tout et à propos de rien, aussi bien à l'Aube qu'en des lieux plus Populaires.

Aujourd'hui, le différend porte sur la Constitution.

La S. F. I. O. demeure partisane d'une chambre unique, tandis que le M. R. P. est pour le bicamérisme. Sans doute ce dernier admet-il qu'une seconde assemblée ne porte pas le nom de Sénat, mais il tient à ce que ses membres ressemblent aux pères conscrits comme à des frères : même barbe, même façon élégante de marcher sur les mains.

Ils réclament pour eux le privilège de l'immunité. Ils demandent qu'une publicité officielle soit donnée à leurs débats. Ils voudraient enfin que ce soit une sorte d'obligation pour l'Assemblée élue au suffrage universel de tenir compte de leurs avis.

Et il y a aussi la question du président de la République.

Le M. R. P. exige que celui-ci ait des pouvoirs étendus et qu'il soit élu des deux Assemblées.

La S. F. I. O. s'oppose à l'une et à l'autre thèse. Elle partage là-dessus le point de vue du parti communiste et il s'en est suivi un rapprochement qui n'est pas sans causer quelque peine à M. Daniel Mayer.

Vincent Auriol, apôtre de la conciliation oui-ouiste, va s'efforcer de rapprocher S. F. I. O. et M. R. P. Y réussira-t-il? On peut en douter. Il y a entre les deux amoureux d'hier quelque chose de cassé. Le feu est éteint et il aura bien du mal à reprendre.

Le M. R. P. rêve aux étoiles.

La S. F. I. O. pense à ses parents, qui sont de modestes travailleurs.

Un général les sépare.

La liaison de la S. F. I. O. et du M. R. P. demeure, mais ce n'est plus qu'un vulgaire collage.

André SAUGER.

Coup de théâtre dans l'affaire d'Iran

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ AYANT REJETÉ LA MOTION SOVIÉTIQUE D'AJOURNEMENT

M. Gromyko quitte la salle de séance

New-York, 27 mars (*de notre correspondant particulier*). — La troisième séance du Conseil de sécurité, ouverte hier soir après l'échec de la tentative faite par M. Henri Bonnet d'arriver à un compromis sur la procédure à suivre pour l'examen de l'affaire d'Iran, s'est terminée sur un coup de théâtre : la proposition soviétique d'ajournement ayant été rejetée, M. Gromyko a quitté la séance.

Comme à Londres, cette bataille de la procédure traduit le véritable conflit. Trois motions étaient, en effet, en présence :

— une motion soviétique tendant à faire remettre au 10 avril l'examen de l'affaire iranienne ;

— une motion égyptienne, appuyée par les U.S.A., la Grande-Bretagne, le Mexique et les Pays-Bas, proposant d'entendre le représentant de l'Iran pour que le Conseil de sécurité puisse se prononcer pour ou contre l'ajournement ;

— une motion australienne de compromis proposant l'ajournement de la discussion jusqu'à ce que l'Iran ait fourni un rapport *écrit.*

C'est alors que le représentant de la France suggéra qu'un sous-comité spécial se réunît en vue de trouver une formule commune. Sa proposition fut acceptée par 9 voix contre 2 (Mexique et Hollande), mais ce comité, composé des délégués des U.S.A., de l'U.R.S.S. et de la France ne parvint à aucun résultat. M. Gromyko resta intraitable : l'Iran ne peut participer aux délibérations d'un Conseil dont il n'est pas membre.

Atmosphère tendue

L'échec du sous-comité Bonnet n'a pas contribué à détendre l'atmosphère, d'autant que M. Gromyko avait menacé, hier soir, de ne pas participer au débat si l'affaire n'était pas ajournée au 10 avril, ce que certains correspondants ont qualifié de « veto indirect » ou de « pistolet braqué sur le Conseil de sécurité ».

Au cours de la séance, les délégués égyptien et australien ont tour à tour demandé que leurs propositions soient mises aux voix par priorité.

M. Gromyko a eu alors un argument de poids.

— *Le premier ministre d'Iran*, a-t-il déclaré, *ne proteste pas contre l'ajournement au 10 avril de la discussion. Je ne comprends pas pourquoi le Conseil s'y opposerait.*

Mais M. Byrnes tint bon : « Aucun changement n'est intervenu dans la situation en Iran, puisque le gouvernement de Téhéran n'a pas accepté les propositions faites par Moscou. »

A quoi M. Gromyko répliqua que les négociations directes ont tout de même abouti à « une entente concernant l'évacuation du territoire iranien d'ici cinq à six semaines, sauf imprévu ».

(SUITE PAGE 2, COLONNE 2)

La nationalisation de l'électricité devant l'Assemblée

MARCEL PAUL ÉCLAIRE LE DÉBAT PAR UN EXPOSÉ LUMINEUX

L'Assemblée a poursuivi hier la discussion sur le projet de nationalisation de l'électricité et du gaz. Seul, au milieu de palabres sans fin où la droite excelle, un discours substantiel et clair de Marcel Paul a retenu l'attention des députés.

Au cours de la séance du matin, plusieurs orateurs interviennent pour préciser devant une Chambre clairsemée la position de leur parti sur le projet de la Commission. C'est d'abord M. Marcel Poimbœuf qui explique que le M.R.P., partisan de la formule « nationalisations sans étatisation », se félicite qu'ait prévalu une formule « tripartite » : l'Etat, producteurs, consommateurs.

Maurice Michel indique ensuite que le parti communiste est hostile aux nationalisations dans le cadre régional.

Puis c'est encore un M.R.P., M. Jacques Furaud, qui vient déclarer tout net, aux protestations de la gauche, que si les amendements n'étaient pas votés, son parti ne pourrait donner son accord au projet.

Voici Marcel Paul qui vient défendre le projet de la Commission, « compromis engageant les trois grands partis de la majorité ». L'Assemblée est attentive, et la voix mince et pointue du ministre peut être très distinctement perçue par tous.

Jean FERNIOT.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

Une foule immense et recueillie a accompagné hier la dépouille de Largo Caballero jusqu'à sa dernière demeure. (Lire notre information en deuxième page.)

Dans le cortège de mi-carême, aujourd'hui, « Franc-Tireur », avec d'autres confrères, apparaîtra sous la forme déjà populaire du Huron, dont les amis sont en train de préparer la demeure roulante ornée de journaux.

Cet après-midi, du Panthéon aux Halles

LA MI-CARÊME RESSUSCITERA

Mais, hélas! le carême continue

MI-CAREME, aujourd'hui, déploiera son cortège du Panthéon aux Boulevards en passant, ô ironie ! par les Halles.

Il ne sera pas conduit par M. Longchambon qui, fidèle, lui aussi, à la tradition de ses prédécesseurs, préfère nous emmener en manège.

Un manège dont les chevaux de bois nous font tourner en bourriques.

Mais si Mi n'interrompt plus le Carême, c'est toujours une note de musique.

Et c'est en musique que vont défiler les chars fleuris qui, hier, assemblaient gaiement leurs squelettes au Parc des Expositions de la Porte de Versailles.

A la suite d'une rencontre bien sympathique entre les étudiants du quartier Latin et les forts des Halles.

Et en vue d'un partage plus sympathique encore entre l'Œuvre des orphelins des forts des Halles de la Ville de Paris et le Comité parisien des œuvres sociales en faveur des étudiants.

J'ai donc vu Pégase se préparer à prendre son envol. Il était étoffé de papier journal, mais, préférant la surface au poids des idées, c'étaient des quotidiens et non des revues littéraires. Ainsi Pégase devra ses ailes aux canards.

Il s'agissait du char des Lettres où l'on verra les poètes à travers les âges, jusques et y compris le surréaliste et l'existentialiste.

Une jeune fille, qui fait à la fois les lettres, les beaux-arts et le russe, est montée sur l'échelle pour donner un coup de pinceau sur l'échine de Pégase et montrer au photographe que, sous la blouse blanche qui lui descend jusqu'aux pieds, elle possède des jambes dignes de la rue Bonaparte.

Le char du Droit est presque prêt. Il montre le juge condamnant le lampiste.

Le juge, sur sa carcasse de papier, a une toute petite toque et un grand nez. Est-ce pour souligner que la justice a du flair ou bien pour rappeler qu'elle est en toc ?

Le lampiste a sa casquette, une lanterne immense et des moustaches en paille qui se défrisent, mais ne doivent pas sentir monter la moutarde.

Et voilà le char de Franc-Tireur qui, avec ceux de Ce Soir, du Parisien libéré et d'autres journaux, représentera la presse, et dont le scalp tricolore ne se laisse pas accrocher à une ceinture, mais lui emprunte parfois du cran.

Enfin, tout au bout du terrain, une bande d'énergumènes diversement attifés est en train d'édifier une espèce de cathédrale, qui sera suivie dans le cortège par toute une Cour des Miracles.

Si j'ai hésité à l'identifier, les imprécations indignées qui accueillirent mon manque de discernement me firent rapidement reconnaître sinon les bâtisseurs de cathédrales, du moins les truands du Parvis qu'incarneront les élèves des Beaux-Arts.

J'espère que, ce soir, nous échangerons, en guise de réconciliation, un verre d'eau bénite à la santé de Mi-Carême.

Un grand verre, s'il vous plaît, pour arriver à nous persuader que la moitié du Carême est derrière nous.

L. S.

AU PROCÈS PETIOT

La journée des "fournisseurs"

Il ne faut pas se faire passer pour plus brave que nature. A constater au cours des audiences Petiot que ses collaborateurs les plus dévoués, rabatteurs, intermédiaires, voire membres de la Gestapo, sont en liberté, on ne se sent pas plus rassuré que ça.

Posticheur et rabatteur

Fourrier, le posticheur de la rue Caumartin, n'inspire pas la terreur. C'est un vieillard à l'air paisible et doux d'un cabot malchanceux, postulant vainement pour la figuration intelligente sur la fameuse « Plage » du Boulevard. Mais son ton graveleux jette un brin d'inquiétude. Il a fourni des « voyageurs » à Petiot, son médecin.

— Petiot vous parla-t-il de ses clients? demande le président, histoire de dire quelque chose.

— Il me disait qu'il ne les trouvait pas très lettrés, murmure Fourrier le posticheur, confus d'un aveu si humiliant.

Pintard est le rabatteur n° 2. Il est d'aspect moins inoffensif. Il est maquilleur de son état et exerce son art dans les studios de cinéma, ce qui lui permet de se prendre pour un cinéaste et de dire : « Je tournais un film à Nice... » Ce qui lui vaut aussi dans l'assistance la présence des actrices vieillissantes avides de capter le regard hypnotique de l'assassin.

Un roman pas piqué des vers

Pintard, qui ne croit pas beaucoup aux allégations de Petiot relatant une histoire d'agents de la Gestapo, l'un devant être d'un premier voyage et relevant les noms des passeurs, tandis que le second opère sur les indications du premier un grand coup de filet à chaque étape, mais faisant intervenir Petiot, le Résistant, le justicier, exécutant les deux misérables... En tout cas, Pintard affirme qu'il a vu les lettres des deux voyageurs, Jo et François.

Petiot sourit : « Ces documents auraient dû être soumis au graphologue. Un beau terrain d'expérience pour lui. Ces lettres sont fausses. C'est moi qui les ai écrites. Des écritures d'illettrés ce n'est pas difficile à imiter.

« Nezondet, c'est le pauvre type. Il fut jadis employé chez notre distingué confrère *Le Figaro*. Plus tard, il effectua des livraisons de matelas à l'armée occupante. Il fut arrêté par la Gestapo un jour où il allait porter des billets de théâtre à son ami Petiot. Après huit mois de Fresnes, il fut libéré.

Madeleine JACOB.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

Franc-Parler

La fin des haricots

Un vrai drame !

Le ministère de la Guerre vient en effet de recevoir ce navrant télégramme de Dijon :

R.R. 915/3 du 26-3-46.

Vice-président du Conseil Francisque Gay se rendra Saône-et-Loire et Côte-d'Or 10 et 20 avril. Il tient essentiellement à ce qu'honneurs militaires lui soient rendus. En raison démobilisation et non arrivée 27e R. I. et groupement infanterie, région n'a plus ni effectifs ni musique. Impossibilité absolue rendre honneurs. En accord avec préfet vous demande intervention auprès ministre afin qu'honneurs soient rendus par compagnie républicaine de sécurité et leur fanfare. Demande urgence votre décision à ce sujet.

Triste, triste, triste !

Mais, enfin, pour M. Gay, on pourra peut-être s'arranger.

Avec un beau suisse et un honnête harmonium...

« Business opportunities... »

C'est de l'anglais, et le Huron s'en excuse. Mais c'est aussi un titre de rubrique des petites annonces du New York Herald Tribune, *édition de Paris, et la formule est trop belle pour ne pas la garder intacte.*

Si l'on veut absolument une traduction, on pourrait proposer : « Petites combines commerciales. »

Or donc, et c'est là que l'affaire se corse, dans cette intéressante rubrique, à la date du 23 mars, paraissait l'offre de service suivante :

Maraîcher éleveur de cochons entrerait en contact avec entreprise américaine, cantine ou autre organisation désirant des porcs et des légumes pendant toute l'année. Ecrire : Briens, Saint-Germain-des-Prés (Loiret).

Tout bonnement.

Autrement dit, on en a à revendre !

Et si les halles parisiennes sont vides, ce n'est qu'une simple question de « business opportunity » — comme, à vrai dire, on s'en doutait un peu...

Mais avouez qu'au lieu d'expédier à Washington ce pauvre M. Léon Blum, avec ses airs de quémandeur, on aurait dû y expédier M. Briens, de Saint-Germain-des-Prés (Loiret).

Un vrai businessman, lui !

Les gendarmes ne sont pas sans pitié

Il y en a même d'une complaisance tout à fait rassurante, de ces braves représentants de la loi.

Ceux, par exemple, qui sont allés quérir, à la prison de Riom, le sieur Hérard, ex-chef de la Gestapo de Lyon, et tueur patenté, à qui le juge d'instruction de cette dernière ville voulait poser quelques questions.

Et c'est ainsi que la patronne de la maison de rendez-vous de la rue de l'Ancienne-Préfecture eut la surprise de s'entendre convoquer dans un bar « ami » par son ancien client.

Souriant et bien en forme, aux côtés de ses gardiens déférents, M. Hérard réclama à « Mme Antonia » sa « petite amie » des beaux jours...

Et, ma foi, tout se serait passé fort joyeusement si quelques habitués du quartier n'avaient reconnu le cher homme et n'avaient menacé de démolir quelque peu le matériel si la plaisanterie continuait.

Les gendarmes durent donc, en fin de compte, réintégrer au palais de justice le prisonnier fort mécontent, qui murmurait que, « si on ne pouvait plus s'amuser un peu, ce n'était pas la peine de savoir se débrouiller... ».

Comme on vous le dit.

Justice rendue

Le Huron s'expliquait mal les raisons pour lesquelles Me Frédéric Klein, qui fut, sous l'occupation, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Strasbourg, avait été autorisé à reparaître à la barre par une sentence de la cour de Colmar qui paraissait bien indulgente.

Le Huron est heureux d'apprendre que Me Frédéric Klein n'a pas appartenu à la détestable catégorie des kollabos nazis.

Ce qui lui a valu, d'ailleurs, d'être acquitté récemment par la chambre civique de Strasbourg.

On s'est souvenu, en effet, qu'en mars 1943, lors du procès Wenniger, Schrekemberg, Heitz et autres patriotes alsaciens, Me Frédéric Klein avait lui-même participé à la défense, et dans une plaidoirie courageuse mis en parallèle la générosité de la justice française, dans l'affaire des neutralistes, avec les errements de la justice nazie ; qu'après leur condamnation, il avait réussi à sauver la vie à treize d'entre eux, condamnés à mort.

« Sa conduite — a dit le conseil de l'Ordre de Strasbourg — est conforme à la foncière honnêteté qui est la marque du caractère de l'homme probe et modeste et de l'avocat intègre que n'a cessé d'être Frédéric Klein. »

Quand il suit le sentier de la guerre, le Huron peut quelquefois se tromper de piste. Mais il sait le reconnaître.

LES DERNIERS JACOBINS

Jamais, décidément, cette pauvre chère vieille liberté n'avait trouvé d'aussi ardents défenseurs ! Et je t'édite des tracts, et je te trouve des slogans, et je te mets le couteau entre les dents...

Du beau travail.

Même que dans leur ardeur jacobine, nos apôtres de la liberté de l'enseignement — car c'est d'elle qu'il s'agit — n'y vont pas avec le dos de la cuiller.

Par exemple, un récent prospectus de l'Association des parents d'élèves des écoles libres exposait que : « Le problème de l'enseignement est un problème de démocratie, car le monopole de l'enseignement est une des manifestations les plus virulentes de l'esprit totalitaire et fasciste. »

Un autre tract (anonyme celui-là) reproduit un dessin représentant un soldat français parlant à un Alsacien, avec cette légende :

— Tu as été malheureux, sous la domination d'Hitler ?

— Je pense bien, on ne pouvait même pas choisir son école...

Quand on vous le disait que les ouailles de S. E. le cardinal Suhard avaient toujours vu rouge !

Le Huron.

JOURNÉES DE LA LIBERTÉ SCOLAIRE

LIBERTÉ ! Pourquoi ?

LIBERTÉ

Pères et Mères de famille

Vous avez fondé un foyer,

AU PROCÈS PETIOT

La journée des "fournisseurs"

Il ne faut pas se faire passer pour plus brave que nature. A constater au cours des audiences Petiot que ses collaborateurs les plus dévoués, rabatteurs, intermédiaires, voire membres de la Gestapo, sont en liberté, on ne se sent pas plus rassuré que ça.

Posticheur et rabatteur

Fourrier, le posticheur de la rue Caumartin, n'inspire pas la terreur. C'est un vieillard à l'air paisible et doux d'un cabot malchanceux, postulant vainement pour la figuration intelligente sur la fameuse « Plage » du Boulevard. Mais son ton graveleux jette un brin d'inquiétude. Il a fourni des « voyageurs » à Petiot, son médecin.

— Petiot vous parla-t-il de ses clients? demande le président, histoire de dire quelque chose.

— Il me disait qu'il ne les trouvait pas très lettrés, murmure Fourrier le posticheur, confus d'un aveu si humiliant.

Pintard est le rabatteur n° 2. Il est d'aspect moins inoffensif. Il est maquilleur de son état et exerce son art dans les studios de cinéma, ce qui lui permet de se prendre pour un cinéaste et de dire : « Je tournais un film à Nice... » Ce qui lui vaut aussi dans l'assistance la présence des actrices vieillissantes avides de capter le regard hypnotique de l'assassin.

Un roman pas piqué des vers

Pintard, qui ne croit pas beaucoup aux allégations de Petiot relatant une histoire d'agents de la Gestapo, l'un devant être d'un premier voyage et relevant les noms des passeurs, tandis que le second opère sur les indications du premier un grand coup de filet à chaque étape, mais faisant intervenir Petiot, le Résistant, le justicier, exécutant les deux misérables... En tout cas, Pintard affirme qu'il a vu les lettres des deux voyageurs, Jo et François.

Petiot sourit : « Ces documents auraient dû être soumis au graphologue. Un beau terrain d'expérience pour lui. Ces lettres sont fausses. C'est moi qui les ai écrites. Des écritures d'illettrés ce n'est pas difficile à imiter.

« Nezondet, c'est le pauvre type. Il fut jadis employé chez notre distingué confrère *Le Figaro*. Plus tard, il effectua des livraisons de matelas à l'armée occupante. Il fut arrêté par la Gestapo un jour où il allait porter des billets de théâtre à son ami Petiot. Après huit mois de Fresnes, il fut libéré.

Madeleine JACOB.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

LE PROCÈS PETIOT

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Autre rabatteur. Le gros Porchon. Lui rabattait plutôt les biens des voyageurs. Il se chargeait volontiers de la réalisation des mobiliers. Il achetait et revendait. Le commerce était prospère. Porchon a eu de vilaines histoires avec le Code pénal, mais comme à ses moments perdus il « indiquait » à ses amis les policiers les bonnes affaires suspectes, il est aujourd'hui un citoyen aussi tranquille que vous et moi. Lorsqu'il signala l'histoire Petiot on l'envoya sur les roses. « Petiot, un truc à vous attirer des histoires avec les Allemands, lui dit-on. »

Maurice Petiot est une gouape. L'homme à la chaux. A l'en croire, Petiot était un résistant quand même. Une manière de justicier, l'homme dans les placards duquel on trouvait des uniformes allemands. C'est l'épopée.

Quant à l'accusé, il fait un choix. Des témoignages qui le gênent il dit : « Pas intéressant, cela ne concerne pas mon affaire ». Des vêtements allemands non retrouvés : « J'ai pensé que les policiers français qui avaient compris les avaient fait disparaître pour me sauver ».

Un avocat du barreau de Marseille jette sur l'audience tout le soleil de l'accent d'Escartefigue en s'ébrouant au banc de la partie civile.

L'avocat général est trop discret quant à lui pour s'interroger même *in petto* sur le bien fondé de la liberté accordée à des témoins dont la place est aux côtés de l'accusé. M. J.

LOTERIE NATIONALE

Tirage de la 4e Tranche

NUMEROS gagnants	Gagnent dans la Série A	Série B
21	600	900
14.971	100.000	50.000

VENDREDI 29 MARS 1946
6e ANNEE. — NUMERO 541
100, rue Réaumur, Paris (2me)
Téléph.: GUT. 80-60 - GUT 88-00
LE NUMERO : 2 FRANCS
PRIX DE L'ABONNEMENT
3 mois, 140 fr.; 6 mois, 260 fr.
C. C. P. Paris 28 917

Franc-Tireur

LE QUOTIDIEN DE PARIS
A paru clandestinement depuis 1941
A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE
Edition de 5 heures
A

Trois pigeons s'aimaient d'amour tendre,
L'un d'eux s'ennuyant au logis...

DANS LA MARE STAGNANTE *du tripartisme*

les nationalisations s'enlisent

Le gouvernement a-t-il une politique, ou se contentera-t-il de vivre à la petite semaine jusqu'à la prochaine consultation électorale ?

Est-ce de gaité de cœur, ou sous l'empire d'une nécessité pressante, qu'il a renoncé à faire voter par l'Assemblée les grandes réformes de structure promises dans la déclaration ministérielle ?

L'électricité et le gaz, les grandes banques d'affaires, certaines compagnies d'assurances, les compagnies minières, la marine marchande, la traction fluviale, l'affrètement.

Nous sommes le 29 mars et l'Assemblée discute encore la loi sur l'électricité et le gaz.

Et nous n'irons pas plus avant dans la voie des nationalisations.

Quant à la loi militaire, le statut de la presse, la réforme de la fonction publique, tous ces beaux projets attendront, pour sortir des limbes gouvernementaux, que la démocratie connaisse de meilleurs jours.

Certes, le gouvernement a esquissé un redressement financier. Mais le problème qui commandait essentiellement ce redressement c'était celui des crédits militaires et de la réorganisation de l'armée. Il s'agissait de ramener l'armée de terre à des effectifs n'excédant pas 400.000 hommes et à des dépenses ne nécessitant plus que huit milliards par mois. Mais où en est donc le projet de loi militaire de M. Michelet ? Quels sont encore nos effectifs ? A combien se monteront les dépenses militaires pour les neuf prochains mois ?

Ne parle-t-on pas de 140 milliards : plus du double du projet Philip !

●

Nous n'avons ici qu'un seul souci : dire la vérité.

Or la vérité c'est qu'on se trouve en présence d'un gouvernement atteint de la pire des maladies gouvernementales : la paralysie.

Paralysé, pourquoi ?

Parce que M. Félix Gouin, comme le général de Gaulle, est parti du principe qu'il ne pouvait mener à bien sa lourde tâche qu'en s'appuyant sur la plus large majorité possible.

M. Gouin a été « triparti » résolument, avec foi.

Sans se rendre compte que si le tripartisme semblait garantir la stabilité de son ministère, il lui enlevait par contre toute son homogénéité.

On se rend compte, aujourd'hui, que l'expérience touche à sa fin, qu'on a sacrifié la proie de la démocratie pour l'ombre M. R. P.

Et qu'on se présente devant le pays avec un bagage assez maigre.

Le M.R.P. a constamment agi dans l'action gouvernementale comme un frein. Frein dans les nationalisations, frein dans la réforme militaire, frein jusque dans la Constitution.

Il a fallu toute la ténacité de Marcel Paul pour faire aboutir la nationalisation de l'électricité et du gaz.

Mais, pour la suite, on est resté, comme on dit, entre deux chaises !

Le prie-Dieu M.R.P. et le tabouret démocratique.

Si au moins cette politique nous avait servi à l'étranger, comme M. Gouin avait l'impression qu'elle pouvait nous servir.

Oui, bien sûr, nous avions besoin des crédits des Etats-Unis. Mais quelle étrange idée nous faisons-nous des hommes d'Etat américains pour penser qu'ils prêteraient plus volontiers des dollars à une démocratie à demi-paralysée qu'à une démocratie agissante.

Ne touchons pas aux assurances ! Ça effrayerait les Américains. Pas un mot sur les banques d'affaires. Ça ferait sursauter M. Vinson.

Et puis après ?

Croit-on aussi séduire M. Byrnes en renversant tous les huit jours notre diplomatie : avant-hier en nous ralliant à un nouveau Locarno allemand, hier en adoucissant notre point de vue sur Franco, aujourd'hui en lâchant la position conciliatrice prise dans la question iranienne au Conseil de Sécurité.

Une politique se fait avec un minimum de principes, et la volonté d'intégrer ces principes dans la réalité.

Les principes de la politique du général de Gaulle l'inclinaient vers la droite, vers un retour au libéralisme économique, au capitalisme privé.

Les principes de la politique de M. Félix Gouin l'entraineraient vers la gauche, vers le dirigisme, première étape vers le socialisme.

Tous deux ont reculé devant la logique même qu'impliquait leur choix.

Ils ont voulu être à moitié libéraux, à moitié socialistes.

Alors qu'il fallait être résolument l'un ou l'autre ; parce que nous ne pouvions avancer qu'en suivant l'une ou l'autre route.

Et c'est pourquoi nous souhaitons ardemment que le pays comprenne enfin qu'il faut prendre L'AUTRE route ; qu'une véritable majorité de gauche socialiste-communiste se décide enfin à gouverner.

Marcel FOURRIER.

Et la Constitution pataugé

Le tripartisme a un peu de plomb dans l'aile. Il se survit, pourrait-on dire, à lui-même. S'il tient encore debout, ce n'est plus que par la force de l'habitude.

L'effort de conciliation tenté hier par Vincent Auriol n'a point abouti.

Guy Mollet, qui tient à ce que la Constitution soit adoptée par la plus forte majorité possible, a fait en vain des concessions à ces Messieurs Révérends Pères, ceux-ci sont restés inébranlables.

— Nous nous refusons, a déclaré M. de Menthon, à tout compromis.

Vincent Auriol eut beau le sermonner, ce fut en pure perte.

— Les socialistes et les communistes acceptant, précisa le président de l'Assemblée, qu'un compte rendu officiel soit donné aux débats de la deuxième Chambre et que les membres de cette Assemblée jouissent de l'immunité, pourquoi n'acceptez-vous pas de votre côté que le futur président de la République soit nommé par la seule Chambre élue au suffrage universel ?

— Parce que, déclara M. de Menthon.

— Parce que quoi ? demanda M. Auriol.

— Parce que rien, conclut M. de Menthon.

Et ce fut sur ce rien que se termina l'entretien.

On voit que celui-ci n'avait pas abouti à grand-chose.

Il n'en fallut pas plus pour que des bruits pessimistes se répandissent dans les couloirs.

On parla d'une rupture de la majorité susceptible d'entraîner une crise ministérielle.

Ces propos, pour aussi séduisants qu'ils soient, nous laissent, avouons-le, un peu sceptiques.

Il nous semble, en effet, peu probable que nos révérends pères envisagent de quitter le pouvoir. Ils s'y trouvent bien.

— Le M.R.P. finira-t-il donc par accepter de s'entendre avec les partis de gauche sur la Constitution ?

— Je ne dis pas.

— Alors, que signifie votre discours ?

— Vous souvenez-vous que le M.R.P., lors de son récent congrès, a spécifié que Constitution et problème gouvernemental étaient des questions distinctes ?

— Je me rappelle, en effet, cette affirmation.

— Le M.R.P., partant de ce postulat, peut donc fort bien se prononcer contre la Constitution telle qu'elle a été élaborée par la commission, sans pour cela obliger ses ministres à démissionner !

— Cela est évident.

— Admettant cela, vous comprenez toute l'astuce électorale et jésuitique de la famille spirituelle de M. Schumann.

Le M.R.P., en vue de contenter archevêques et cardinaux, entend se présenter aux électeurs cléricalo-réactionnaires comme étant l'adversaire déterminé de la Constitution laïque établie par la commission.

Mais, comme le M.R.P. a, d'autre part, le souci d'abuser une nouvelle fois les républicains qui lui ont donné leur voix, il tient à demeurer le collaborateur d'un gouvernement à direction socialiste.

Je suis oiseau, voyez mes ailes ; je suis souris, vivent les rats !

— N'est-ce pas ce que l'on appelle le double jeu ?

— Très exactement, et voilà pourquoi je ne crois pas, pour ma part, à une crise gouvernementale.

— Le M.R.P. ira-t-il jusqu'à préconiser de répondre « non » au référendum ?

— Je ne pense pas qu'il aille jusque-là. Je crois plutôt qu'il acceptera, après s'être fait tirer l'oreille, la suggestion de M. Guy Mollet, interprétée par Vincent Auriol. Mais tout dépendra, en définitive, des conseils amicaux qu'il recevra de Rome.

Le tout est donc de savoir si oui ou non l'Eglise restera intransigeante sur la question de la liberté de l'enseignement, car tout est là.

Le reste n'est que « bla-bla-bla », propos de chaisière et babillages de sacristie.

André SAUGER.

— Surtout, pas de césarienne !

M. Jean Monnet déclare à la presse américaine

Notre relèvement dépend du charbon de la Ruhr

En présentant à la presse américaine les documents préparés par le gouvernement français pour exposer notre situation financière et économique, M. Monnet, chef de la mission économique française aux Etats-Unis, a déclaré hier à Washington :

— La France possède tout : matières premières, main-d'œuvre, transports. Sauf du charbon. Nous ne pourrons continuer longtemps à importer du charbon américain à 20 dollars la tonne. Il nous faut du charbon allemand. La Ruhr produit actuellement 4 millions de tonnes par mois. La France n'en reçoit que 350.000 tonnes. Elle a besoin d'un million de tonnes par mois jusqu'à fin 1946, ensuite 20 millions de tonnes par an pendant cinq ans.

» Il ne nous servirait à rien, a ajouté M. Monnet, d'obtenir des crédits sans avoir auparavant obtenu du charbon.

WEYGAND et REYNAUD s'affrontent et se confrontent

En vue du procès Weygand qu'on ne voit pas venir, Paul Reynaud et le général Weygand ont été confrontés devant la commission d'instruction de la Haute Cour.

La thèse Weygand et la thèse Reynaud autour de l'armistice se sont, une fois de plus, opposées. Weygand ne voulait pas de capitulation militaire, préférant laisser endosser la responsabilité aux civils, faire sortir la France du camp des Alliés, faire manquer la France à la parole donnée, affaiblir les Alliés. Le chef militaire n'acceptait pas de capituler, mais le chef militaire commandant les armées et devenu ministre de la défense nationale acceptait la clause de capitulation inscrite dans l'armistice.

Ces messieurs ont évoqué la bataille de l'Atlantique qui, si elle avait été perdue, eût rendu tragiques les conséquences de l'armistice. Mais Weygand d'opposer qu'une reddition eût amené les Allemands à attaquer l'Espagne, puis l'Afrique du Nord. Reynaud s'en tient à son point de vue du 13 juin, une attaque sur l'Espagne eût soulagé l'Angleterre, qu'il importait de préserver, ce qui, pour nous, était vital, comme on le vit plus tard.

En toute inimitié

Paul Reynaud a rendu hommage aux troupes françaises qui refusèrent de capituler malgré l'armistice. Weygand dut leur en donner l'ordre, conformément à la convention d'armistice, bien que le président du conseil eût offert au général de le couvrir par un ordre écrit. Par deux fois Weygand refusa.

— Je ne suis pas disposé à me laisser marcher sur les pieds, a déclaré Weygand en arrivant ce matin du Val de Grâce, où il est en traitement.

Tandis que Paul Reynaud, à qui nous devons tout de même Pétain, chef de l'Etat, cheminait posément vers le Luxembourg, après avoir bouquiné sous les arcades de l'Odéon. Comme en juin 1940, la France demeure son souci nº 2.

L'INSPECTION DES FINANCES va-t-elle disparaître ?

L'Inspection des Finances constitue, nul ne l'ignore, une des plus redoutables bastilles du capitalisme.

Va-t-elle disparaître ? Républicains et socialistes le souhaitent. Aussi ont-ils accueilli avec satisfaction l'annonce que sera discuté ce matin, au Conseil des ministres, un projet de loi supprimant ce corps séculaire et lui substituant un « Contrôle des Finances publiques », exclusivement recruté parmi les fonctionnaires relevant du ministère des Finances et placé ...us l'autorité directe du mi...re.

...la Constituante a le temps ...ter ce projet avant sa sé...n, une institution dont la ... n'est plus à démontrer disparaîtra.

... peut-on craindre que ...rme — qui en condi...ucoup d'autres — ne ...te sous le prétexte ...re du jour trop

Patience et longueur de temps...

MOSCOU n'abandonne pas l'O. N. U.

Le professeur Boris Stein, membre de la délégation soviétique à l'O.N.U., a assisté, hier matin, à la réunion de la Commission des experts désignés par le Conseil de sécurité pour élaborer les règles de procédure du Conseil.

Tout le monde s'accorde à voir dans ce fait — qui autrement serait infiniment banal — la preuve que l'U.R.S.S. n'entend ni se retirer de l'O.N.U. ni boycotter ses travaux. Et de respirer.

Au fait, de quoi s'agit-il ?

Les Anglo-Saxons désiraient marquer le coup dans l'affaire soviéto-iranienne en invitant le représentant de l'Iran à prendre la parole au Conseil de sécurité. Ce coup, les Russes n'avaient nulle envie de l'accuser publiquement, et c'est pourquoi ils ont annoncé qu'ils ne prendraient plus part à la discussion... du moins pas avant le 10 avril.

Les premiers allèguent qu'il s'agissait sans plus de sauver la face à l'O.N.U., afin qu'il ne soit pas dit qu'une « petite » nation n'aura pas pu se faire entendre des « grands ». Les seconds, par contre, opposent que le chef du gouvernement de cette « petite » nation n'a jamais autorisé son représentant à Washington à porter plainte contre l'U.R.S.S.... De plus, un « accord » a été conclu entre Moscou et Téhéran au sujet des modalités d'évacuation d'Iran des troupes russes.

Oui, mais...

Tout cela se défend. Il n'en reste pas moins, cependant, que le premier d'Iran, M. Ghavam, 1° n'a pas retiré sa plainte, trop heureux, peut-être, que le lièvre soit soulevé sans qu'on puisse le lui reprocher et, 2° n'a pas confirmé l'existence d'un « accord » avec Moscou.

N'est-il pas curieux, d'autre part, qu'au moment où, avant-hier soir, le délégué polonais venait de poser au représentant de l'Iran, invité à la barre du Conseil de Sécurité, la question fort nette :

— Avez-vous des instructions précises pour vous opposer à un ajournement ?, le Conseil se soit senti soudain fatigué au point d'interrompre la séance sans laisser à l'Iranien le temps d'un simple « oui » ou « non » ? Vraiment étrange.

Bonnet blanc et noir

Mais n'est-il pas moins cocasse que notre principal délégué, M. Henry Bonnet, après avoir annoncé qu'il voterait blanc, ait déposé un bulletin noir dans l'urne du Conseil de Sécurité ?

Quant à la séance « exécutive » que le Conseil devait tenir hier soir, nous n'en saurons pas grand chose puisqu'elle a dû se réunir à huis clos.

S'il faut en croire certains milieux américains dits bien informés, un compromis n'est nullement exclu. La constitution iranienne prévoit qu'aucun traité ou accord quelconque ne saurait avoir d'existence légale si des troupes étrangères occupent le pays. Ce serait le cas de l'actuel « accord » soviéto-iranien conclu alors que les troupes russes se trouvaient encore en Iran. L'accord en question, bien que réel, n'existera donc *légalement* qu'à la fin de l'évacuation soviétique, que l'on annonce comme possible pour la fin de la première semaine d'avril, le 10 au plus tard... C'est-à-dire à la date même à laquelle Moscou acceptait de discuter l'affaire à New-York.

D.-L. LIMON.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

SI LES CHAUFFEURS de M. Longchambon S'EN MÊLENT !

Jusqu'à présent, M. Longchambon se contentait d'affamer les Parisiens. Voilà maintenant qu'il lâche dans la capitale des chauffards qui sèment la terreur!...

Hier matin, rue du Bac, une voiture du ministère du Ravitaillement renversait un cycliste, Paul Vandengenem, et, poursuivant sa route, fauchait rue de Babylone une passante, Mme Breuil, qui fut tuée sur le coup.

Après avoir encore accroché deux camions, l'auto ministérielle en folie faisait enfin son entrée dans un café, 54, rue de Babylone, au grand effroi du bistro et des consommateurs qui s'y trouvaient.

Le chauffeur, Paul Corio, est sorti de l'auto assez mal en point et a dû être hospitalisé.

Cortège de Mi-Carême

DÉFILÉ... DEVANT LE BUFFET

Le char du Huron avait pris place dans le cortège et connut un franc succès

Il y avait un soleil d'été dans un ciel de printemps, il y avait des sourires aux lèvres, des fleurs aux corsages, du monde aux balcons et, dans les rues, la grande foule du peuple de Paris qui sait que rien n'est jamais fini et qui, pour cela, finit tout sur une chanson.

Et pourtant, cette année encore, la Mi-Carême se situe en plein milieu du carême.

Mais, si les estomacs n'étaient pas lestés, les jambes étaient agiles et autour du Panthéon, avec son auréole de grands hommes, se déroulait une guirlande bigarrée de petits diables, de spadassins, de danseuses, de truands, de montreurs d'ours, de négrillons, de grisettes, de fakirs, d'hommes des cavernes, de filles de l'air, de joyeux lurons et même de gais Hurons acclamant leur chef de file sur le char de *Franc-Tireur*.

Il faut bien qu'il y ait un jour, par-ci par-là, où les pâles visages des amphithéâtres puissent arborer des joues rouges.

Même si ce ne sont que les couleurs des Beaux-Arts, et non les calories du Ravitaillement.

A 14 h. 15, le cortège s'ébranla, salué du haut d'un balcon de la rue Soufflot par un grand coup de chapeau de Ferdinand Lop, dont la présidentielle majesté avait de quoi apaiser les antilops.

Devant le Palais de Justice, il y eut un arrêt : le temps de faire condamner une fois de plus le lampiste sur le char du Droit.

Devant les Halles, nouvel arrêt : pour une minute de recueillement sans doute.

Entre temps, on avait acclamé une femme en peignoir rose à une fenêtre de la rue de Rivoli et conspué, près de la rue Rambuteau, la voiture d'un bougnat dont les sacs de charbon arrivaient trop tard pour ajouter à la fête.

A titre de revanche, sur les marches de la Madeleine, la foule, serrée comme dans le métro, fit un sort, toujours comme dans le métro, à la pin up girl très gentiment étoffée du char des Fleurs et à la muse romantique, au péplum hélas plus montant, du char des Lettres.

Sans parler du charmant Badenbadinage qui salua un pittoresque officier d'opérette traînant un petit canon de bois vert.

Et des cris plus circonstanciés qui éclataient devant les façades de certains ministères, de certains journaux ou du P. R. L.

Paris n'oublie pas que les jours maigres vont suivre les heures d'allégresse.

Et que la reprise des joyeuses traditions de la paix n'a pas fait cesser notre régime de guerre.

L. S.

Une AUDIENCE DE BAGARRE AU PROCÈS PETIOT

Cette affaire Petiot, une source de rire. Croyez-moi.

Ainsi, quand l'avocat général, perdant tout contrôle de ses nerfs, veut se colleter avec la défense et dit : « *Ah ! ne m'attaquez pas personnellement ou je vous dirai des paroles très dures. Je ne veux pas qualifier la cause que vous défendez !* » On rit. Quand un avocat radié, inculpé d'intelligences avec l'ennemi et qui trempa dans l'affaire Petiot de façon fort suspecte, affronte Me Floriot : « *Bien que vous soyez encore du bon côté de la barricade, vous ne m'empêcherez pas de vous dire que moi je ne reçois pas des honoraires royaux de tous les collaborateurs, et s'il y a ici quelqu'un qui a gagné des millions avec les traîtres, les collaborateurs et les membres de la Gestapo, ce n'est pas moi, Me Floriot !* » On se pâme.

Madeleine JACOB.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 2)

Un premier contingent de la classe 1946 va être incorporé

Il est envisagé d'appeler, à partir du 1er mai, un premier contingent de la classe 1946, comprenant :

1° Tous les jeunes gens d'Afrique du Nord et des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin nés en 1926 ;

2° Les jeunes gens des autres départements de la métropole nés dans les trois ou quatre premiers mois de 1926.

Exception sera faite pour les sursitaires et notamment les étudiants.

Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles.

Démobilisation de la classe 1945

Les officiers, sous-officiers et hommes de troupe de la classe 1945, engagés volontaires pour la durée de la guerre ou mobilisés au Levant, seront renvoyés dans leurs foyers au cours du mois d'août.

Compte dessus et bois de l'eau !

Où donc va le vin ?

Le "pinard" d'Algérie arrive à Sète ; le ministre du Ravitaillement s'en occupe ; le marché noir et l'Intendance font le reste. Quant aux consommateurs...

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL ANDRE JEAN

Sète, 26 mars.

SOUS un soleil déjà africain, un « Liberty Ship » gris, aux lignes élégantes, remonte le long des quais de Sète. Cependant que, dans le même temps, un vieux cargo français, un de ces vagabonds de la Méditerranée, crasseux et donnant de la bande, s'amarre au milieu des vociférations usuelles.

Après une suite de manœuvres ponctuées de saluts amicaux et de savoureuses engueulades en patois languedocien, voici maintenant que roulent les demi-muids de pinard d'Algérie. Ils s'ajouteront aux stocks en transit du port de Sète. Depuis le 15 mars, trois bateaux-citernes assurent la navette entre les ports africains et Sète. De plus, environ 10 bateaux transportant 5 à 10.000 hectos font un service régulier.

Les arrivages s'avèrent excellents pour le mois en cours et en progression constante. Sète a reçu 10.000 hectos de vin algérien en janvier et 90.000 en février. Aujourd'hui, à la fin du mois de mars, près de 200.000 hectos ont été débarqués.

C'est un succès.

De la folie furieuse

Un succès, si l'on veut. Un succès de transport, mais certainement pas un succès de répartition.

Du vin, ce n'est pas cela qui manque. Et de quoi amener sur les tables de tous les Français, ce mois-ci, largement quatre litres mensuels, sans se gêner. Mais, M. Longchambon, pourquoi aimez-vous à ce point les stocks ? Dans la période de disette que nous vivons, c'est plus qu'une erreur, c'est de la folie furieuse.

Sète est relativement bien remise d'aplomb, après les lourdes destructions opérées par les Boches lors de leur retraite. Pour les bateaux-citernes, quatre stations de pompage peuvent « liquider » rapidement une cargaison en vrac dans les chais de transit, d'une capacité de 75.000 hectos, raccordés à la voie maritime par pipe-line.

Pour les cargos amenant le vin en fûts, en demi-muids, ils trouvent ici un port d'une capacité de près de 300.000 hectos dans les chais des négociants. Ajoutons que la gare est tout à fait au point pour le groupage et l'expédition des wagons-citernes.

Mais alors ? En admettant qu'une partie du pinard disponible passe à gauche, en vertu de la manie de stockage du ministère, d'où vient que, de toute cette masse de vin, si peu arrive à Paris, à la taxe s'entend, chez le fournisseur où le consommateur « moyen », la gorge sèche, écoute la phrase habituelle : « Ce ne sera pas encore pour cette semaine. » ?

D'où cela vient ? Nous allons vous le dire.

Camouflage civil et militaire

Tout d'abord, il faut savoir que les pinardiers d'Algérie ont découvert récemment les beautés du « vin de liqueur ». D'accord avec les grandes firmes françaises d'apéritifs, dont on connait la puissance. Et au détriment, bien entendu, de la consommation courante.

Car, avec ces vins dits « de liqueur », qui auparavant passaient dans le circuit ordinaire, on fabrique des apéritifs qui se vendent à la taxe dans les 180 francs le litre. On en trouve bien peu à la taxe, est-il besoin de le noter au passage. C'est ainsi que, dernièrement, sur les 2.700 fûts amenés par le *Carthage*, 2.500 étaient des « vins de liqueur » destinés aux grosses boites « apéritives » dont l'appétit va, c'est normal, en grandissant.

Il y a aussi la question des vins algériens à destination de la Suisse, dont 50.000 hectos sont stockés depuis le mois de décembre, à Sète. Si M. Longchambon en a bloqué une partie — bien entendu non distribuée — il en reste encore 17.000 hectos qui alimentent régulièrement le marché noir.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

Du 14 au 28 avril VACANCES DE PAQUES

Les vacances scolaires de Pâques commenceront le dimanche 14 avril pour se terminer le dimanche 28 avril.

Quelques chars qui n'ont pas pris part au défilé d'hier

Franc-Parler

Cocktail O.N.U.

Plutôt fraîche, l'atmosphère, à la première réunion du Conseil de sécurité de l'O.N.U.

Et la sortie brusquée de M. Gromyko n'avait pas contribué à faire remonter la température.

Une histoire de pétrole qui manquait de chaleur.

Heureusement, le barman de la cantine où les délégués prennent leurs repas avait prévu le coup.

Un vrai type de génie, ce barman, et pas peu fier de sa dernière trouvaille : le « cocktail O.N.U. », mixture composée d'une giclée de vodka, d'une rasade de vermouth français, d'un soupçon de punch suédois et d'une goutte d'angoustoura.

Rien de tel, paraît-il, pour rapprocher les points de vue et faire couler l'optimisme à pleins godets.

Un cocktail O.N.U. avant le boulot...

Histoire de tuer le ver...

Qui pourrait se trouver dans le fruit de la paix...

De toutes les couleurs

Un correspondant du Huron, qui lui fait bien de l'honneur, lui demande pourquoi il ne consentirait pas à devenir ministre, et plus spécialement ministre du Ravitaillement.

Là, la réponse est aisée. Tout simplement parce qu'on ne le lui demandera pas et que, d'ailleurs, M. Longchambon se porte fort bien.

Mais le même correspondant ajoute que, dans le cas — improbable, c'est lui-même qui l'admet — où cette éventualité serait réalisée, il pense que le Huron, tout Huron qu'il est, se laisserait circonvenir « comme les autres ». — c'est lui qui parle. Et il laisse entendre qu'il pourrait même changer de couleur.

Or, là, il semble bien que le papier soit nettement injurieux.

Un Huron blanchissant, vous voyez cela d'ici !

...Mais, encore une fois, il n'y a aucun danger.

Sincèrement !

Par principe

Combattant de l'armée républicaine espagnole, père et mère tués dans un bombardement franquiste, engagé dans la Légion étrangère française en 1939, Narvick, l'Angleterre, soldat de la 1re D.F.L., Bir-Hakeim, la Tunisie, la Syrie, Cassino, débarquement en France, l'Alsace, quatre blessures et cinq mois d'hôpital, inapte au service armé, croix de guerre, quatre citations...

Pas mal, n'est-ce pas ?

— Et, direz-vous, où se trouve maintenant ce héros ?

— Au dépôt de la Légion, à Sidi-bel-Abbès, où il attend la fin de son contrat, au mois de juin...

— Très bien !

— Seulement, le garçon en question a eu la drôle d'idée de se marier, lors de son passage à Montluçon, pendant sa convalescence. Et sa jeune femme va avoir un bébé...

— On est allé le chercher en avion ?

— Pas précisément.

On vient, en effet, de lui refuser la permission exceptionnelle qu'il sollicitait avec certificat à l'appui.

En lui laissant clairement entendre que, lorsqu'on était F.F.L., espagnol et républicain par-dessus le marché, il valait mieux la fermer...

Parce que, à Sidi-bel-Abbès, dans les milieux militaires, on a encore des principes... et des vrais !

Un consciencieux

A la dose de philosophie qu'ils ont pu acquérir en Allemagne, les rapatriés ont pu encore sérieusement ajouter, depuis leur retour — et le Huron, par son courrier quotidien, en sait quelque chose.

Ainsi, les rapatriés de Reims ne s'étonnaient-ils pas trop de ne toucher ni les vêtements, ni les chaussures, ni les denrées diverses auxquels ils avaient droit.

Pourtant, par acquit de conscience, la Fédération départementale des prisonniers voulut se rendre compte et décida d'envoyer une délégation en reconnaissance au centre d'accueil du Champ-de-Mars.

Là, les envoyés réussirent à pénétrer dans les locaux et se trouvèrent devant un stock de 600 canadiennes et des milliers de couvertures que les rats et la vermine achevaient de savourer en paix.

Plus loin, quelques milliers de kilos de conserves et de chocolat pourrissaient doucettement...

Et le plus beau, c'est que le directeur du centre, mis au fait de la question avec tous les ménagements désirables, menace de faire un vrai scandale si on insinue qu'il n'a pas fait tout son devoir.

Il aurait pu, comme bien d'autres, vendre le total au marché noir, n'est-ce pas ?

Le Huron.

Une AUDIENCE DE BAGARRE AU PROCÈS PETIOT

Cette affaire Petiot, une source de rire. Croyez-moi.

Ainsi, quand l'avocat général, perdant tout contrôle de ses nerfs, veut se colleter avec la défense et dit : « *Ah ! ne m'attaquez pas personnellement ou je vous dirai des paroles très dures. Je ne veux pas qualifier la cause que vous défendez !* » On rit. Quand un avocat radié, inculpé d'intelligences avec l'ennemi et qui trempa dans l'affaire Petiot de façon fort suspecte, affronte Me Floriot : « *Bien que vous soyez encore du bon côté de la barricade, vous ne m'empêcherez pas de vous dire que moi je ne reçois pas des honoraires royaux de tous les collaborateurs, et s'il y a ici quelqu'un qui a gagné des millions avec les traîtres, les collaborateurs et les membres de la Gestapo, ce n'est pas moi, Me Floriot !* » On se pâme.

Madeleine JACOB.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 2)

Au procès Petiot

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Quand le président, interrogeant Petiot, lui fait observer : « *Ce jour-là, vous aviez une main sale* », et que Petiot répond : « *C'est probable, mais ma main ne s'est jamais salie à se lever pour prêter serment à Pétain.* » « *Je vous interdis de tenir des propos insultants* », hurle le président Leser, tout violet, au seuil de la congestion. « *Insultants ! Pour qui ! Pour Pétain !* », demande Petiot, d'une voix candide. « *Nous avons prêté serment dans des conditions particulières.* » « *Ah !* répond Petiot d'une voix douce, *je connais un magistrat qui ne l'a pas fait* »... Alors c'est du délire. La salle croule d'hilarité mal contenue.

La carte de visite

Tout cela serait comique vraiment si ces témoins, ces défenseurs, dans leurs fatras de mots ne retraçaient la vie atroce du cortège des traqués, cette vie déchirée, inquiète, errante. Les malheureux, comme ils fuyaient, comme ils s'accrochaient aux branches, la branche Eryane Kahan, la branche Guislain, la branche Petiot. Ils tendaient les bras vers ce qu'ils croyaient être le salut. Dans les récits qui nous sont faits nous les voyons échouer d'hôtel borgne en maison louche, des chambres meublées de la femme Goud qui dormait dans les bras de « son ami » allemand et qui s'en fait gloire, au four à chaux de Petiot.

Ah ! comme ils accourent et qu'ils sont reconnaissants quand une âme charitable veut bien leur promettre de leur ouvrir les portes d'une terre de liberté. L'aventurière éprouve devant la famille Valberg, composée du mari, de la femme et de la vieille maman, un attendrissement de femme au passé orageux, devant cette trinité familiale. Elle s'efface pour leur laisser la place. Hélas ! quelle place... Son droit au départ pour la rue Lesueur d'où on ne revient pas. Elles les montre ainsi que d'autres, les Baston, tremblant quand ils entendent du bruit dans l'escalier. Qui vient là ? La Gestapo peut-être ? Et Yvan Dreyfus tiré du bagne de Compiègne et qui échouera comme les autres entre les mains de Petiot après avoir versé une rançon de 3.500.000 francs à un commissaire allemand.

Et tous partent, la vieille maman comme les autres. Et Petiot les tue. Il les tue parce qu'ils n'avaient plus le droit de vivre selon la loi nazie contresignée par Pétain. Et ce sont les visages inconnus de ces errants fuyant la mort qui nous hantent.

Ce procès crapuleux, qu'est-ce, en somme, sinon ce qui reste de l'ordure allemande déposée par l'ennemi à son long passage chez nous. Une ordure, une immondice, un ferment de pourriture ? Sa carte de visite... M. J.

MERCREDI 3 AVRIL 1946
6e ANNEE. — NUMERO 545
100, rue Réaumur, Paris (2e)
Téléph.: GUT. 80-60 - GUT. 84-06
LE NUMERO : 2 FRANCS
PRIX DE L'ABONNEMENT
3 mois, 140 fr.; 6 mois, 260 fr.
C. C. P. Paris 24.307

Edition de 5 heures

Franc-Tireur

LE QUOTIDIEN DE PARIS
Après clandestinement depuis 1941

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE

Et voici la Société des Rations

BATAILLE D'AMENDEMENTS AU PALAIS-BOURBON

Ni scrutin d'arrondissement ni vote obligatoire

UN ULTIME DÉSACCORD SUR LA CONSTITUTION PEUT TOUT REMETTRE EN CAUSE

L'ASSEMBLEE nationale constituante a poursuivi hier la discussion de la loi électorale.

Ce débat a été marqué par plusieurs votes qui ont eu quelque importance.

Ce fut tout d'abord le rejet, par 452 voix contre 109, d'un contre-projet de M. Herriot tendant au retour au scrutin d'arrondissement.

Puis ce furent les votes hostiles au panachage : 468 voix contre 102, au vote préférentiel : 447 voix contre 122, au vote familial : 321 voix contre 234, enfin au vote obligatoire.

Nos constituants ont, au cours de leur discussion, demandé à réfléchir avant de se prononcer sur un amendement déposé par M. Varenne.

Le député du Puy-de-Dôme désirerait qu'il soit possible à tout citoyen de se présenter aux élections sans être obligatoirement membre d'un parti, pourvu qu'il ait pris la précaution d'adhérer à un groupement.

M. Alexandre Varenne a goût pour la cuisine électorale.

L'Assemblée suivra-t-elle le député du Puy-de-Dôme dans la voie où il veut l'entraîner ?

La chose n'est pas impossible, étant donné que le groupe socialiste s'est prononcé en faveur de la thèse varennesque par 28 voix contre 24 sur les 150 membres que compte le groupe.

Nous verrons, s'il en était ainsi, se contracter les alliances les plus saugrenues, ce qui ne serait pas sans compliquer singulièrement une situation qui l'est déjà quelque peu.

* * *

Il est certain, toutefois, que manœuvres et intrigues, l'accord se réalisera et que la loi électorale sera adoptée par une forte majorité.

En va-t-il de même pour la Constitution ?

Vincent Auriol ayant échoué dans ses efforts de conciliation, il est permis d'en douter.

Une entente, certes, est intervenue entre socialistes, communistes et M. R. P. sur le mode d'élection du président de la République, ainsi que sur les droits dont jouira éventuellement la Chambre consultative, mais le M. R. P. est resté intransigeant quant au contrôle de la constitutionnalité des lois.

Le M. R. P. faisant un pouvoir personnel, entend conférer en effet au futur président de la République la possibilité de limiter la souveraineté de l'Assemblée élue au suffrage universel.

Il voudrait que le chef de l'Etat puisse, après avis d'un conseil, décréter que telle ou telle loi est ou n'est pas constitutionnelle et renvoyer ce texte devant l'Assemblée aux fins de rectification.

En cas de désaccord entre l'Assemblée et le président, le peuple serait appelé à trancher le différend par vote de référendum.

Le M. R. P. fait en quelque sorte confiance au suffrage universel avec réticence mentale.

Cela, bien entendu, ne l'empêche pas de se proclamer républicain.

Il est vrai que personne n'est dupe.

Le parti communiste et le parti socialiste n'ont pas accepté pareille manière de voir et ils l'ont dit nettement.

Il se pourrait, dans ces conditions, que M. de Menthon se démette de ses fonctions de rapporteur et que le M. R. P. décide de voter contre la Constitution.

Mais sait-on jamais ce que le M. R. P. va faire.

Tel l'âne de Buridan, il hésite perpétuellement entre deux positions.

Est-ce le picotin opposition ou le picotin gouvernemental qui, finalement, l'emportera ?

Il est difficile de le dire.

Le seule chose que l'on puisse affirmer est que le désintéressement affiché par le M. R. P. a fait pas mal de foin.

André SAUGER.

Plus qu'un communiqué de M. Gaston Defferre, la mine de M. André Philip exprimait ce qui s'est passé hier au Conseil des ministres.

AU CONSEIL DES MINISTRES

André Philip demandera de nouvelles compressions

La règle « tripartite » veut que le Conseil des ministres serve de champ clos aux discussions des trois Grands. Celui qui se déroula hier ne faillit pas à cette tradition.

La bataille eut lieu sur la situation de la trésorerie. André Philip avait exposé longuement l'état de nos finances, en proposant en conclusion que le gouvernement prévît de nouvelles mesures dans le cadre de sa politique de compression des dépenses.

Cette déclaration suscita les protestations du M.R.P.

— Vous êtes responsable du déficit, dirent-ils au ministre des Finances.

— Si vous voulez, répliqua André Philip. Je me propose en tout cas de dresser devant l'Assemblée, au cours de la discussion prochaine du collectif, le bilan financier exact du pays. Je montrerai ainsi que les décisions que j'ai fait appliquer ont permis de réaliser, tant dans le secteur civil que dans le secteur militaire, des économies appréciables.

La majorité socialiste et communiste approuva André Philip qui, pour le plus grand dépit des M.R.P., ajouta qu'il était résolu à ne pas s'exposer au reproche d'avoir pas agi en temps voulu.

Le ministre des Finances informa ensuite le Conseil des résultats de la conférence de Savannah. Puis Marius Moutet, ministre des Territoires d'outre-mer, mit ses collègues au courant des problèmes que pose le traité signé avec le Viet-Nam.

— La création d'une armée nationale, la représentation diplomatique du nouvel Etat, la situation des administrateurs français, l'organisation du gouvernement et des assemblées locales, telles sont, dit-il, les principales questions qu'il faudra régler.

« Ce sera long, mais tout nous autorise à penser que nous ne rencontrerons pas de difficultés insurmontables.

Avant de se séparer, le Conseil ratifia la nomination de M. Barthe, à ne pas confondre avec l'ex-questeur de la Chambre des députés, comme gouverneur général de l'A.O.F.

B. L.

M. LÉON BLUM A LA PRESSE AMÉRICAINE :

"Ce n'est pas de l'argent qu'il faut mais des marchandises et du pain."

— Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un emprunt, a déclaré Léon Blum à la presse en définissant sa mission. *Nous avons besoin de marchandises et nous demandons aux Etats-Unis de nous fournir ces marchandises à crédit. Nous n'avons demandé aucun chiffre en particulier.*

L'ancien président du Conseil a ajouté :

— Je suis également chargé d'appeler l'attention du gouvernement américain sur une question aussi pressante et peut-être même plus importante : le ravitaillement alimentaire du peuple français.

Léon Blum a affirmé à ce propos qu'il ne serait pas possible de maintenir la ration de pain en France au niveau actuel sans des importations considérables.

Précisant que le déficit ne serait pas nécessairement comblé par les crédits américains, notre ambassadeur extraordinaire a souligné la nécessité pour la France d'obtenir une aide au titre des réparations de l'Allemagne et aussi *des prêts qui pourraient être accordés par d'autres pays amis.*

Deux autres pays amis ? Léon Blum n'a pas dit lesquels.

PAUL BAUDOUIN SERA DÉFÉRÉ A LA HAUTE COUR

L'ancien ministre vichyssois dont nous avons annoncé l'arrestation a été transféré, hier matin, à Paris et a été mis immédiatement à la disposition du commissaire Bergé. Son interrogatoire durera plusieurs jours : il sera ensuite déféré à la Haute Cour.

Paul Baudouin était sous le coup d'un mandat d'amener délivré contre lui le 21 mars 1945. Il semble que c'était aux environs de Paris qu'il s'était caché jusqu'à présent. Lorsqu'il tenta de passer la frontière espagnole, il était porteur de 7.000 pesetas, 100 livres sterling, 200 dollars et de pièces d'identité au nom de Pierre Berlin.

Son fils Jean-Paul, arrêté en même temps que lui, a déclaré qu'il voulait aider son père à passer en Espagne mais ne cherchait pas à y passer lui-même. Ses déclarations paraissent exactes et il est vraisemblable qu'il sera très prochainement remis en liberté.

LES ANGLAIS PROPOSENT UN STATUT POUR LA RUHR

Politiquement : territoire allemand ;
Economiquement : consortium international.

Avant le 24 mars, il existait un plan français au sujet de la Ruhr.

Ce plan, qui a été communiqué à Londres, Washington et Moscou, n'a jamais été publié. Le gouvernement voulait, paraît-il, se réserver une « porte de sortie » pour le cas où il serait amené à faire des concessions. Mais il se privait ainsi de l'appui de l'opinion publique.

On connaissait tout de même les grandes lignes de ce plan : internationalisation économique et *politique* de la Ruhr, ce territoire étant donc soustrait au contrôle d'une administration centrale ou d'un futur gouvernement allemand.

Le 21 mars, M. Bidault réaffirme cette position.

Mais le 24 mars, à Strasbourg, M. Félix Gouin renverse la vapeur. Tout en confirmant la thèse française sur la nécessité d'empêcher l'Allemagne de se servir à nouveau de l'arsenal de guerre qu'est la Ruhr, il ne parle que d'un *contrôle économique international* et d'une occupation prolongée... en passant sous silence l'aspect politique.

Le lendemain, l'opinion britannique commente ce silence. Le *Times* l'interprète comme l'abandon de l'exigence primordiale française... s'en réjouit et constate que le gouvernement français se rapproche ainsi du point de vue britannique opposé au démembrement territorial.

Interpellé à l'Assemblée, M. Gouin confirme sans confirmer, tout en confirmant... Cependant que des commentateurs soulignent que sa position, celle-là même de M. Blum, est de nature à faciliter la mission de notre ambassadeur extraordinaire...

Bevin à Paris ?

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Alors que les Anglais étaient jusqu'à présent demeurés dans une prudente expectative, voilà que deux comités d'experts britanniques viennent de déposer un rapport concluant à la nécessité :

De maintenir, politiquement, la Ruhr dans le territoire allemand.

De créer un consortium économique international en vue de *contrôler* la production des produits de la Ruhr.

Ce consortium serait administré par les quatre puissances occupantes, auxquelles se joindraient ultérieurement la Belgique, la Hollande et le Luxembourg. Les contrôleurs et inspecteurs, nommés par le consortium, pourraient comprendre des Allemands. Mais, en raison de la « pénurie de personnel international » (sic), les techniciens allemands ne seraient pas surveillés par les administrateurs alliés !

Tel est, dans ses grandes lignes, le plan britannique. Et, du coup, depuis hier, le projet d'alliance franco-britannique, prolongement des traités anglo-soviétique et franco-soviétique, redevient d'actualité...

Et l'on parle sérieusement d'une importante visite que ferait à Paris M. Bevin à la fin de ce mois, avant l'ouverture de la conférence de la paix...

50 % d'abstentions EN GRÈCE

Les résultats définitifs des élections grecques ne seront connus qu'aujourd'hui. Mais il apparaît déjà que le pourcentage des abstentions approche de 50 %. Si l'on tient compte des bulletins truqués et des « âmes mortes », les monarchistes et leurs alliés n'ont obtenu que 30 % des voix.

Toutefois, le régent Damaskinos a chargé très confidentiellement M. Tsaldaris, chef du parti populiste (royaliste), de former le nouveau gouvernement. « Sachez, lui a-t-il déclaré, essayer pour la galerie travaillisteanglaise de former un cabinet « de coalition ».

L'apprenti dictateur Tsaldaris escompte, en effet, que les troupes britanniques resteront encore assez longtemps en Grèce pour permettre l'organisation d'un plébiscite en faveur du roi. Ce qui, a-t-il annoncé, pourrait se faire d'ici deux mois.

Vingt ans d'indignité nationale... pour rire

AU COLONEL LAUREUX apologiste de la lâcheté

Le colonel Laureux, de la 9e D. I., prisonnier de guerre, fit partie de ces élites chères à Pétain. Scapini, d'accord avec l'O. K. W. lui confia ainsi qu'au général Didelet, le commandement du camp d'aspirants de Stalldorf, en Prusse-Orientale. Laureux ayant fait ses preuves, il devint chef de la délégation auprès de la mission Scapini à Berlin. C'est à cela que tant de prisonniers durent de l'endurer pour la mauvaise parole d'un camp à l'autre. Ses conférences étaient très suivies. A l'intérieur des camps, on applaudissait. A l'extérieur, on huait l'orateur. Il tenait des propos pour le moins piquants :

— Les aspirants qui s'évadent sont de mauvais camarades. Ils nuisent à la liberté. Il y a plus de courage à rester prisonnier qu'à s'évader.

Le devoir du prisonnier était de travailler pour l'Allemagne et celui de l'aspirant d'aider aux moissons allemandes.

Parmi les témoins à décharge, des messieurs ex-prisonniers chargés de mission et offrant de telles garanties, aussi bien à l'O. K. W. qu'à Vichy, à Scapini, qu'à Laureux, qu'ils voyageaient très facilement entre leur camp et Vichy, histoire de rendre compte du bon moral collaborationniste du prisonnier et de la manière de s'en servir.

Le colonel Laureux parle moins haut et moins sec qu'au bon temps de la victoire allemande à Berlin. Il applaudissait si volontiers. Il prétendra à des efforts vers la résistance tardive d'août 1944. Une résistance qui n'a pas 40 pieds sous terre devant les autorités américaines qui arrêtèrent Laureux. Mais qui pèse son poids devant ses juges. Ils le frappent d'indignité nationale pour 20 ans et l'en relèvent tout aussitôt.

Madeleine JACOB.

Chut ! Ne les réveillez pas !

Les parties civiles ont la parole. Me Petiot s'endort. Son défenseur l'imite. C'est un sommeil double, paisible et synchronisé. Cette photo en dit assez pour aujourd'hui.

Aujourd'hui s'ouvre à Londres

LE PREMIER CONGRÈS DE LA FAMINE

Huit pays d'Europe sont mieux nourris que la France... où les rations sont inférieures au minimum vital. Mais cent millions d'Européens sont encore loin derrière nous...

— Je représente le ravitaillement français.

— Well ! assyez-vous, mon pauvre garçon, je vais vous faire préparer tout de suite un petit casse-croûte à la cuisine.

M. Bevin, ministre britannique des Affaires étrangères, inaugurera aujourd'hui, à Church House, à Londres, une « Conférence européenne des céréales ». Pendant quatre jours, les ministres et experts du Ravitaillement de dix-sept nations européennes, des Etats-Unis et du Conseil interallié en Allemagne, se pencheront sur la carte de la farine en Europe.

M. Longchambon profitera-t-il de l'occasion ?

Notre ministre du Ravitaillement sera naturellement de la fête. A-t-il l'intention de faire profiter ses collègues de sa brillante expérience... ? Il en permis d'en douter. A moins qu'il ne tienne à démontrer qu'en matière de marché noir et de corruption, de règlementation stérile et d'incurie administrative, d'anarchie et de gaspillage dans la distribution, aucun pays d'Europe — sauf l'Espagne de Franco — ne peut rivaliser avec le nôtre.

M. Longchambon fera bien, en revanche, de prendre quelques conseils auprès de ses collègues de Belgique et de Hollande, pays qui reviennent de plus loin que nous et sont pourtant mieux ravitaillés... Et un petit tuyau sur les services du ravitaillement britannique lui apprendrait aussi comment une administration cohérente et simplifiée nous permettrait de recevoir équitablement et dans des délais normaux les produits de chez nous.

Car notre pays qui était, avant la guerre, grâce à la variété et à la richesse de son sol, un des mieux nourris d'Europe, devrait être encore aujourd'hui, en dépit d'incontestables difficultés, l'un des moins mal nourris. Or nous occupons péniblement la *neuvième* place !

Les experts de l'U.N.R.R.A. ont estimé à 2.650 calories la quantité moyenne journalière d'éléments nutritifs nécessaire à l'entretien normal de la race humaine. Et à 2.000 calories le minimum au-dessous duquel la sous-alimentation peut être dangereuse pour la santé.

Les Américains reçoivent 3.000 calories. Mais en Europe, on peut considérer que le régime alimentaire des pays qui approchent ou atteignent les 2.650. La Grande-Bretagne dépasse légèrement cette ration, le Danemark l'atteint. La Suisse, la Suède, la Norvège, depuis peu la Belgique et la Hollande, vraisemblablement le Portugal, oscillent entre 2.200 et 2.500 calories.

140 millions d'Européens sous-alimentés

On tombe ensuite en dessous du fameux minimum. Selon un rapport du Comité qui patronne la conférence de Londres, 65 % de Français participent avec 50 % de Tchèques et de Slovaques, 47 % de Grecs et 33 % de Yougoslaves le triste privilège de former une population sous-alimentée de plus de 40 millions d'Européens dont la ration dépasse 1.500, mais n'atteint pas 2.000 calories... La nôtre étant évaluée à 1.900 calories, du moins pour la majorité des Français qui ne sont pas cultivateurs et n'ont pas les moyens de s'approvisionner au marché noir.

Mais nous laissons encore loin derrière nous pas moins de 160 millions d'Européens non agriculteurs qui, Italiens (50 0/0), Espagnols (60 0/0), Roumains (30 0/0), Polonais et Hongrois (50 0/0), Finnois (63 0/0), Autrichiens et Allemands (75 0/0), reçoivent moins de 1.500 calories et souvent 1.000 à 1.200. Sans parler des dizaines de millions de Chinois, d'Hindous et de Malais menacés de famine...

Comment en vile fumée...

C'est cette situation qui fait de la crise du blé le problème numéro 1 de la conférence de Londres. Car, pour lutter contre une famine sans précédent, il manque 5 millions de tonnes de blé et 3 millions de tonnes de riz. Pourquoi ? Charles RONSAC.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

LA SOLIDARITÉ franco-américaine

Trois millions de colis de vivres provenant des réserves de guerre américaines vont être offerts aux populations éprouvées de l'Europe par le gouvernement des Etats-Unis.

Plusieurs millions de Français, victimes de la guerre, vont ainsi recevoir chacun un de ces colis contenant environ 15 kilos de denrées représentant plus de 40.000 calories et pouvant fournir la ration journalière de 30 personnes.

Ce matin, à 10 heures, M. Jefferson Caffery, ambassadeur des Etats-Unis, sera reçu par M. Félix Gouin à qui il remettra solennellement le premier colis destiné à la France.

AU SECOURS DE LA PRESSE INFAME

par Albert BAYET

VA-T-ON ou ne va-t-on pas confisquer les biens des journaux qui, quatre ans durant, ont mené, sur la terre de France, le combat contre la France ?

Que ces journaux soient infâmes, nul ne le conteste : une ordonnance a supprimé leurs titres « enfouis dans la fosse commune de nos déshonneurs nationaux ».

Mais, en pays bourgeois, autre chose est l'honneur, autre chose l'argent. On a bien voulu faire la feuille vichyssoise, sans la juger, en abolissant leurs noms souillés. Toucher à leur caisse était une autre affaire. L'ordonnance du 5 mai a introduit tant de « si » et de « mais » que déjà un certain nombre de journaux collaborateurs, par la grâce des juges, ont sauvé leur fortune.

Justement ému de ce résultat, M. Defferre, secrétaire d'Etat chargé de l'Information, a rédigé un projet de loi qui déclarait simplement : « *Les biens de tout journal politique ayant paru sous censure allemande ou vichyssoise seront confisqués au profit de l'Etat* ».

Les braves gens ont applaudi. Les pétainistes, un instant, ont tremblé.

Car ils n'ont avisé qu'il y a encore un Conseil d'Etat.

Les membres de cette assemblée, conseillers, maîtres des requêtes, auditeurs, ont pour fonction de guider l'Etat au nom des principes sacrés que leur a inculqués l'Ecole des Sciences Po.

On leur a donc envoyé le texte du projet Defferre. Ils se sont mis au travail. Après des discussions savantes, ils ont élaboré une rédaction nouvelle.

Quand on s'est penché sur cette rédaction pour voir ce qu'était devenue la confiscation prévue par M. Defferre, on a eu beau se frotter les yeux : cette confiscation avait disparu.

De nouveau s'affirmait la doctrine de l'ordonnance du 5 mai : un journal ayant paru sous l'occupation allemande, un journal ayant prôné Montoire et traqué la Résistance peut être acquitté, peut avoir un non-lieu et, du coup, pas de confiscation !

C'est le projet ainsi émasculé que le Conseil des ministres a adopté, sans joie dit-on, mais avec la déférence exigeante que commande le respect dû au Conseil d'Etat.

L'Assemblée constituante va-t-elle, à son tour, s'incliner devant les maîtres des requêtes, auditeurs et consorts ?

(SUITE PAGE 2, COLONNE 1)

« LE TEMPS » VA-T-IL REPARAITRE ?

Le journal *Le Temps*, qui avait paru en zone sud entre le 1er octobre 1940 et le 29 novembre 1942, et contre lequel une information avait été ouverte à Lyon, vient de bénéficier d'un non-lieu.

Va-t-on voir bientôt reparaître le grave organe duquel Guesde disait qu'il était « la bourgeoisie faite journal » ?

Mais qu'en pense *Le Monde* ?

LE CONSEIL DE SECURITE attend aujourd'hui la réponse de Moscou et de Téhéran

C'est aujourd'hui que doit se réunir le Conseil de sécurité pour prendre connaissance des réponses — si toutefois elles sont arrivées — au questionnaire qu'il a adressé aux gouvernements de Moscou et de Téhéran.

S'il y résulte de ces réponses que l'U. R. S. S. n'emploie pas ses troupes comme moyen de pression pour obtenir des concessions pétrolières, il est à peu près certain que le Conseil ajournera l'affaire à la fin de l'année.

On mande, par ailleurs, de Téhéran que les troupes russes se dirigent vers le port de Pahlevi, sur la mer Caspienne, où plusieurs navires soviétiques viennent d'arriver.

M.R.P. s'en va-t-en guerre...

Cette querelle sur le contrôle de la constitutionnalité des lois commence à tourner à l'aigre.

Le M.R.P. reste sourd, cette fois, à tous les appels à la conciliation. Il veut, il entend, il exige que toute loi votée par la prochaine Assemblée puisse être soumise à une procédure de révision.

Sans quoi ce serait, paraît-il, une abominable dictature !

« Supposez que les communistes et les socialistes détiennent la majorité des voix à l'Assemblée et qu'il leur plaise de faire voter une loi pour établir la dictature du prolétariat. C'en serait fini de nos libertés. Hein ! vous voyez quel horrible danger nous menace !

« Eh bien ! avec notre système, le président de la République, ou à son défaut — car ce pourrait être un affreux bolchevik — le tiers des membres de l'Assemblée aurait le droit, après avis d'une commission de juristes distingués, de faire déclarer la loi inconstitutionnelle et de la soumettre à un referendum. Tout serait sauvé. C'est clair. »

Rassurons ces vertueux défenseurs des libertés. La révolution peut se faire dans la légalité ; mais ce n'est pas une loi qui la décidera. Ce sera le peuple lui-même. Et si le régime change, la Constitution elle-même changera. Et avec elle le sens même du mot liberté.

Quant à la protection que la procédure de révision d'une loi pourrait élever contre un parti ou un homme décidé à violer les règles de la Constitution, elle peut paraître assez illusoire. Ce n'est pas avec un comité de juristes qu'on lutte contre les baïonnettes de Bonaparte ou les mitrailleuses du parti d'Hitler.

Cela, le M.R.P. le sait parfaitement. Aussi bien, les mobiles qui l'animent sont d'un ordre différent.

Le M.R.P. s'est attiré récemment une verte semonce des cardinaux et des archevêques. On a assisté à une véritable levée de crosses et de barrettes à propos du texte voté par l'Assemblée sur la liberté de l'enseignement. Pour calmer l'ire des hauts dignitaires de l'Eglise, les dirigeants du M.R.P. ont dû prendre l'engagement de s'opposer irrédictiblement au vote de toute mesure susceptible de mettre en cause l'école confessionnelle, par exemple une loi sur le monopole de l'enseignement, cette vieille revendication socialiste.

Cependant, si une telle loi était votée, quel plus sûr moyen existerait-il pour empêcher son application que de la faire déclarer contraire à la Constitution ? Suivrait alors un referendum que l'Eglise se chargerait fort congrûment de transformer en une sacrée croisade !

Voilà pourquoi le M.R.P. ne peut pas céder.

« Si on ne nous accorde pas la procédure de révision, tout ce qui a trait à l'organisation législative sera remis en question », menace M. de Menthon qui, avec un joli mouvement, parle de rendre son tablier de rapporteur.

Serait-ce que le M.R.P. s'avérerait soudain partisan d'un Sénat ?

Et ferait chorus avec ce bon M. Herriot ?

Ce qui serait fort plaisant, si le temps était à la plaisanterie !

Marcel FOURRIER.

ON L'A ECHAPPE BELLE !

Un projet autorisant le panachage a été présenté hier sans succès à l'Assemblée.

"It's a long way..." de Sète à Paris

L'Algérie vaticinaille la métropole.

Nous lui avons demandé 540.000 hectos de vin pour nos tours, elle nous en a expédié 600.000.

Nous recevrons, en avril, 10.000 tonnes de pommes de terre, 20.000 tonnes de prunes.

Toutes ces marchandises arrivent généralement à Sète.

Ensuite, où vont-elles ?

Eh bien ! c'est précisément la question que nous posons.

Franc-Parler

De l'eau dans le gaz

Nouveau dialogue Bidault-Gouin. Hier matin, au Conseil des ministres.

Bidault. — *Alors, vous avez reconsidéré ?*

Gouin. — *Je ne comprends pas, mon cher ami.*

Bidault. — *Shakespearien !*

— *Suis-je ou ne suis-je pas ministre des Affaires étrangères ?*

Gouin. — *Je comprends de moins en moins.*

Bidault. — *Et la Ruhr, et la Rhénanie, et la Sarre ! Et ma politique ? Votre discrimination formelle avec la position de la France dans la libération...*

Gouin (très digne). — *A mon tour de vous demander, mon ami, si je suis bien président du gouvernement et, partant, responsable de la politique de celui-ci.*

(Avec un sourire en coin) *si vous n'avez pas cette conception...*

Et le dialogue de s'arrêter sur ces trois points de suspension.

Ohé ! les forts en math !

La loi électorale vue par M. Herriot :

— Avec une table de logarithmes et une machine à calculer on s'en tirera peut-être.

Réponse du rapporteur de la Commission de l'Intérieur :

— Une machine à calculer suffira.

Encore que pour les sièges électoraux les dix doigts des deux mains pourraient peut-être suffire ?

Pas possible ?

C'est d'abord rumeur légère...

Une toute petite rumeur, bien sûr, mais bien curieuse quand même.

Une rumeur qui court — petit vent roulant la terre — la salle des Pas-Perdus du Palais, pour préciser.

Une rumeur naissant laquelle la réhabilitation du maréchal serait en bonne voie.

Même que les Américains — tiens, tiens ! — auraient découvert des « documents » sensationnels au sujet de l'entrevue de Vichy, prouvant qu'il fut le vrai grand chef de la Résistance...

Comme on vous le dit. Et, comme par hasard, à la veille des élections.

Et de s'attendrir déjà sur les bouteilles de vieux bordeaux qui emplissent, à leur premier destinataire.

Tout cela, on vous le répète, bouche à oreille et de confessionnal à cornet acoustique.

Mais, comme dit l'autre, on y va...

Et on en reparlera.

Comptes pas ronds

La Résistance ? Qu'est-ce qu'elle a fait ?

On vous le demande...

Parce que, enfin, il semble bien qu'on l'ait oubliée. Des petits faits pris au hasard ne demandant qu'à le prouver.

Par exemple, l'histoire de cet ouvrier de l'Etat civil au Génie de Versailles, qui, au moment de la prise en main de ateliers par les Allemands, avait cru bon de s'en aller.

Il vient d'être repris.

Mais on lui a annoncé très gentiment que les années d'occupation ne comptaient pas pour la retraite.

Alors que les petits copains qui ont « bossé » pour la Wehrmacht sont, eux, en règle.

Parfaitement.

Et sans rancune.

Pour mémoire

L'état de nos finances exige de sérieux ménagements, qui n'en doute.

Et l'interdiction d'exporter des fonds se conçoit parfaitement.

Mais il y a peut-être des cas à considérer de plus près.

Par exemple celui de ces déportés politiques rapatriés dont la santé a nécessité le transport dans un sanatorium suisse — celui de Leysin, pour préciser — et auquels leur famille ne peut plus envoyer d'argent depuis que les mandats étant automatiquement rejetés.

Un cas sur lequel, le Huron en est persuadé, il a été fait attirer l'attention.

Merci pour eux, M. Philip !

Ici l'on repêche

A l'époque de la Kollaboration, on avait doté l'ambassade, pardon, Gauleiter d'Ambrochie, d'un conseiller politique spécialement chargé des relations vichysso-japonaises.

On conseille s'appelait Claude de Boisanger.

On le dira le Journal officiel du 20 mars, nous relevons cet arrêté :

« M. Claude de Boisanger, ministre plénipotentiaire de 2e classe, est chargé des fonctions de représentant suppléant du gouvernement français aux réunions du Conseil de sécurité et au comité d'experts de l'O.N.U. »

Et c'est M. Georges Bidault qui a signé ça !

O monsieur l'ancien président du C.N.R., comme vous avez la mémoire courte !

Le lendemain du jour où parviendra cet arrêté, la commission d'enquête sur Pétrochine demandait le rapport dudit Boisanger.

Sans succès, bien entendu.

A l'O.N.U., M. de Boisanger retrouvera l'amiral Fénard, déjà entré en fonctions.

Parions que ces deux augures ci-devant vichyssois ne se pourront se regarder sans se taper sur les cuisses.

Le Huron.

Chut ! Ne les réveillez pas !

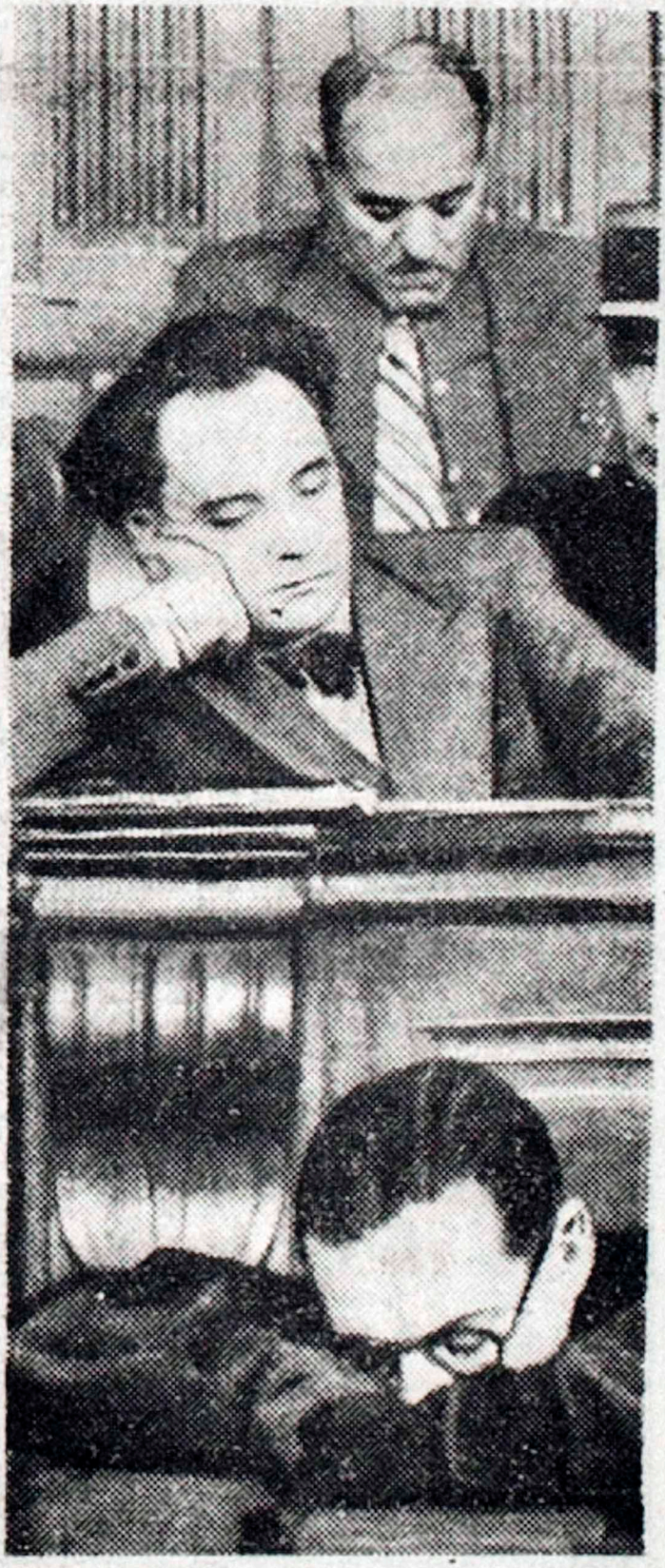

Les parties civiles ont la parole. Le résultat ne se fait pas attendre. Petiot s'endort. Son défenseur l'imite. C'est un sommeil double, paisible et synchronisé. Cette photo en dit assez pour aujourd'hui.

JEUDI
4
AVRIL 1946
6e ANNEE. — NUMERO 546
100, rue Réaumur, Paris (2me)
Téléph.: GUT. 80-60 - GUT. 88-00
LE NUMÉRO : 2 FRANCS
PRIX DE L'ABONNEMENT
3 mois, 140 fr.; 6 mois, 260 fr.
C.C.P. Paris 28.307.

Franc-Tireur
LE QUOTIDIEN DE PARIS
A paru clandestinement depuis 1941
A L'AVANT-GARDE DE LA RÉPUBLIQUE
Edition de 5 heures

Rapprochement franco-britannique :
Il n'y avait que la Ruhr à traverser.

LE M.R.P. SE RETIRE sur ses positions électorales

Pour pouvoir dire "non" au référendum il sabote le projet de constitution

M. DE MENTHON ABANDONNE LE RAPPORT

LE CROC EN MOLLET

La commission de la Constitution ayant, par 22 voix — celles des communistes, des socialistes et des murfistes — contre 17 : celles du M. R. P., du P.R.L. et de l'U. D. S. R., repoussé l'article instituant le contrôle de la constitutionnalité des lois, M. de Menthon, abandonnant M. Mollet, s'est démis de ses fonctions de rapporteur général.

Le président du groupe, émerpéiste a pris cette décision à la demande de ses amis politiques désireux de recouvrer une totale liberté à l'égard d'une Constitution républicaine qui, ô ! sacrilège, ne confère aucun privilège aux écoles congréganistes.

Voici, au reste, le texte voté par MM. les révérends pères sur l'ordre des évêques et cardinaux :

« Le groupe parlementaire du M. R. P., considérant que l'état actuel des discussions de la commission de la Constitution ne lui permet plus de prendre devant l'Assemblée constituante et devant le pays la responsabilité du rapport général de la Constitution, demande à M. François de Menthon d'abandonner les fonctions de rapporteur général de la commission de la Constitution. »

M. de Menthon va donc pouvoir se lancer à l'assaut de cette Constitution frappée d'interdit par les évêques et excommuniée par Sa Sainteté le pape M. R. Pie XII.

La question qui se pose dès lors est celle de savoir qui succédera à M. de Menthon dans son rôle de rapporteur.

Il y a tout lieu de penser que M. Pierre Cot, député radical de la Savoie, et professeur de droit, sera dès aujourd'hui appelé à collaborer au pied levé avec M. Mollet.

La loi électorale

Quelques petites difficultés ont également surgi à la commission de l'Intérieur, mais à propos, cette fois, de la loi électorale.

M. Biondi s'est vu submergé sous un tel flot d'amendements qu'il a parlé, lui aussi, tel un vulgaire de Menthon, de lâcher le rapport que M. Ramadier serait tout prêt à reprendre.

La commission, quoi qu'il en soit, a décidé de modifier la loi en vue de la rendre un peu plus claire et moins compliquée.

Il paraît que cela est possible. Nous voulons bien le croire.

Le congrès radical-socialiste

Durant le temps où l'Assemblée discutera restes, décimales et plus forte moyenne, le parti radical virgule et radical-socialiste point, tiendra à Lyon son congrès annuel.

Les débats qui doivent commencer cet après-midi se poursuivront jusqu'à dimanche.

Les valoisiens au cours de ces assises lyonnaises auront, cela va de soi, à débattre de la tactique électorale.

Trois tendances s'affronteront.

André SAUGER.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 2)

Aurons-nous la grève du lait ?

Le lait est taxé 6 francs le litre. Or, affirment les producteurs, son prix de revient était, l'année dernière, supérieur à 10 francs. Cette année, il s'élève, dans la région parisienne et en Normandie, à 12 fr. ; en Bretagne, à 13 fr. ; dans le Midi et dans le Centre, à 14 fr. Par contre, dans le Nord il s'abaisse à 9 fr. 50 et dans l'Est à 10 francs.

Alors, disent les producteurs de lait, comme on ne peut nous obliger à perdre 5, 6 ou 7 fr. par litre de lait vendu à la taxe, nous préférons ne plus rien vendre du tout. Déjà, dans le Pas-de-Calais, les « laitiers » ont décidé d'abattre leurs vaches pour la boucherie.

— Voyez le résultat de la politique de taxation à des prix bas, disent les cultivateurs : avant la guerre, la France produisait 160 millions d'hectolitres de lait. En 1945, elle n'en a plus produit que 75 millions. Par contre, le gouvernement est obligé d'acheter à l'étranger, contre des devises, des laits condensés qui reviennent au consommateur à 20 fr. le litre. Gribouille ne ferait pas mieux.

Il y a dans l'argumentation des producteurs de lait une grande part de vérité, bien que, cependant, on ne puisse isoler la production laitière de l'ensemble de la production d'une exploitation agricole. Le paysan perd peut-être de l'argent en vendant son lait à la taxe. Mais il en gagne sur d'autres produits. Il faut voir l'ensemble du rapport d'une ferme et non le détail.

Cela dit, si la cause des producteurs de lait est juste, ils auraient le plus grand tort de la compromettre par une grève générale.

Il y a les enfants des villes, il y a des vieillards, il y a des malades pour qui le lait est une nécessité vitale. Les en priver serait plus qu'une faute, presqu'un crime.

« Nous ne ferons pas la grève du lait », écrivait encore le 1er mars, dans le journal de la Fédération des producteurs de lait, son président, M. Biset.

Paroles de sagesse et de raison.

Il ne faut pas que la grève du lait ait lieu.

Mais le gouvernement doit prendre une décision.

S'il relève le prix du lait, il se trouve dans l'obligation d'étudier le relèvement d'autres produits agricoles. Il cède donc sur un secteur des prix.

Mais s'il maintient la taxe de 6 fr., quelles mesures peut-il prendre pour obliger les producteurs à livrer leur lait à ce prix ?

Va-t-on assister, comme pour les œufs, au spectacle d'un produit introuvable à la taxe et surabondant au marché noir ?

Faudra-t-il que les Parisiens aillent eux-mêmes chercher leur lait dans les fermes avec des ruses de Peaux-Rouges, s'ils en veulent pour leurs gosses ?

Certes, il est très beau de maintenir un principe. Mais quand les ventres sont creux, ce ne sont pas les principes qui les remplissent.

En Angleterre, où le même problème s'est posé, le gouvernement n'a pas hésité pour maintenir le prix du lait, à payer l'équivalent de 27 milliards de francs aux producteurs.

Autrement dit, les Anglais aiment mieux aggraver le déficit budgétaire que de laisser monter le coût de la vie en relevant les prix.

Mais la doctrine de l'inspection des Finances est opposée à la politique de subventions.

Ce qui n'empêche pas le gouvernement de subventionner les militaires à concurrence de 140 milliards !

Il faut pourtant qu'on se décide à avoir une politique du ravitaillement. Et, qu'on le veuille ou non, nous n'aurons à manger que si nous parvenons à relever notre production agricole.

Il ne s'agit pas de rendre inconsidérément les prix libres et de se laver les mains de ce qui s'ensuivra.

Car seuls les riches mangeront.

Pas plus qu'on ne peut maintenir des prix à un niveau qui prive la grande masse des consommateurs de produits agricoles ayant de plus en plus tendance à se raréfier.

Dans ce cas aussi, seuls les riches mangent.

Mais les consommateurs, ces éternels sacrifiés, commencent à se fâcher.

Marcel FOURRIER.

Les producteurs réclament un relèvement de 4 fr. par litre

ILS PRENDRONT LEUR DÉCISION DEMAIN

A la suite du refus qu'aurait opposé le Conseil des ministres à une demande d'augmentation du prix du lait, la Fédération des producteurs de lait de la Drôme a provoqué pour demain à Paris une réunion de tous les délégués des associations départementales.

Il semble probable qu'une grève générale sera décidée au cours de cette réunion.

— Grève symbolique de 48 heures, nous a déclaré M. Biset, président de la Fédération nationale, qui ne cache d'ailleurs pas son aversion pour une mesure aussi grave.

Mais ce que pense M. Biset ne suffit pas à nous rassurer. Il est possible, en effet, que les producteurs décident une grève effective que pourra seule interrompre une décision favorable du gouvernement.

L'augmentation réclamée par les producteurs est de 4 francs par litre (10 fr. au lieu de 6 fr.).

MOSCOU ET TÉHÉRAN ONT RÉPONDU A L'O. N. U.

L'Iran retirera sa plainte

SI LES RUSSES ÉVACUENT SANS CONDITION

Moscou et Téhéran ont répondu avec la même ponctualité à la requête qui leur fut présentée, il y a trois jours, par le Conseil de sécurité, siégeant à New-York.

C'est déjà un gros point d'acquis : l'honneur et l'avenir de l'O.N.U. sont ainsi pleinement sauvegardés.

Dès la reprise des séances, à la fin de la matinée d'hier, le Conseil a donc pris connaissance des réponses faites respectivement par l'Iran et l'U.R.S.S. aux deux questions portant sur l'état et la nature des actuelles négociations soviéto-iraniennes.

Bien que du plus haut intérêt, ces réponses, avant même d'avoir été discutées par le Conseil — qui s'est ajourné à aujourd'hui pour se donner le temps de les étudier — l'ont cédé en importance devant le commentaire autorisé fait par le délégué de l'Iran en fin de séance.

M. Hussein Ala a, en effet, annoncé que son gouvernement est disposé à retirer sa plainte contre l'U.R.S.S. pour peu que celle-ci consente à supprimer la clause des « circonstances imprévues » ajoutée aux conditions de retrait des troupes soviétiques et que celui-ci soit bien achevé le 6 mai, comme l'a promis le gouvernement soviétique.

Voici, d'autre part, quelles étaient les questions précises posées à Moscou et à Téhéran et la substance des réponses données :

1re question

Quel est l'état actuel des négociations relatives au retrait des troupes soviétiques d'Iran ?

REPONSE DE L'U. R. S. S. : Une entente a été réalisée et renouvelée le 24 mars 1946. Ce retrait sera complet d'ici un mois et demi. La question de l'évacuation des troupes russes soulevée par l'Iran, le 18 mars, est donc ainsi résolue.

REPONSE DE L'IRAN : Comme suite à la résolution prise le 30 janvier 1946 par le Conseil de sécurité, des négociations ont été entamées, mais elles n'ont pas donné de résultats positifs. L'ingérence soviétique continue en Azerbaïdjan.

2e question

Le retrait des troupes soviétiques est-il lié à la conclusion d'autres accords entre les deux gouvernements ?

REPONSE DE L'U. R. S. S. : Ces autres accords ne sont pas liés au retrait des troupes. Il s'agit notamment de la question pétrolière et de la création d'une société par actions irano-soviétique soulevée dès la fin de 1944.

REPONSE DE L'IRAN : Le 24 mars, veille de l'ouverture du Conseil de sécurité, l'Iran a reçu de l'U.R.S.S. trois mémorandums : le premier annonçait le début du retrait pour ce même jour, sans poser aucune condition; le deuxième proposait la création d'une société pétrolière soviéto-iranienne, et le troisième un gouvernement autonome pour l'Azerbaïdjan.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 2)

DEUX TORTIONNAIRES CONDAMNES A MORT

Lille, 3 avril (F.-T.). — Lucien Avril, 24 ans, de Denain, et Jean Kedsiora, 38 ans, sujet polonais, ont été condamnés à mort, hier, par la Cour de justice de Valenciennes. Il s'agit de deux travailleurs volontaires, emprisonnés par les Allemands pour marché noir, mais qui, au camp de concentration de Kœchendorf, se vendirent aux nazis et torturèrent leurs camarades de captivité.

Au cours de la signature d'un protocole pour une campagne de secours coopératifs américains aux pays touchés par la guerre, M. Jefferson Caffery a remis hier à M. Félix Gouin un premier colis « symbolique ». Les colis qui suivront contiennent chacun trente « rations » individuelles de denrées diverses.

M. BEVIN souhaite l'entente franco-anglaise

Londres, 3 avril. — M. Bevin, répondant aux Communes à une question du capitaine Bullock, député conservateur, a déclaré :

— Le gouvernement britannique a toujours souhaité avoir les relations de la plus étroite amitié possible avec la France ; il a, depuis longtemps, exprimé l'avis que ces relations devraient, au moment approprié, être cimentées par la conclusion d'un traité de même caractère que le traité anglo-soviétique d'amitié et qui serait un élément supplémentaire de sécurité contre toute nouvelle agression allemande.

» La déclaration de M. Gouin a fourni une occasion au gouvernement de Sa Majesté de reprendre l'examen de l'ensemble de la question et c'est ce qu'il fait actuellement. »

RÉQUISITOIRES au procès Petiot

L'avocat général Dupin

Petiot et son défenseur ont le sommeil dur. Un sommeil de commande qui leur permet de paraître ne pas entendre les quelques vérités énoncées par ceux qui font œuvre de justice.

Me Véron, partie civile, a prononcé un grand réquisitoire. Ce n'était peut-être pas pour cela qu'il s'était dressé à la barre, mais il était bon qu'après les pitreries des dernières audiences, certaines paroles fussent prononcées qui lavent la Résistance et le souvenir de nos morts de l'imposture, de la souillure Petiot qui prétend se réclamer de cette résistance.

L'avocat général Dupin a commencé de s'associer aux paroles prononcées par Me Véron, c'est ce qu'il avait de mieux à faire. Il a détaillé les mensonges et les crimes de Petiot. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'il demandera pour l'assassin de la rue Lesueur la peine capitale. Le verdict sera rendu tard dans la soirée.

A MARSEILLE, LE PINARD SE PERD SUR LES QUAIS

A Marseille, le quai des Anglais connaît actuellement un embouteillage sans précédent. Tandis que des milliers de fûts de pinard en provenance d'Algérie s'accumulent dans l'attente d'un problématique départ, le soleil du Midi, qui commence à chauffer sérieusement, risque de transformer bientôt le précieux liquide en une piquette imbuvable.

Et sur la jetée, à côté des fûts pleins, des montagnes de tonneaux vides se dessèchent et se disloquent, alors qu'en Algérie les producteurs désespèrent de les voir revenir.

Les consommateurs marseillais, réduits à la portion congrue de deux litres par mois, trouvent qu'il y a un peu d'abus et que si les wagons manquent, on pourrait peut-être leur accorder un petit supplément avant que le pinard tourne au vinaigre.

Quant aux Parisiens, rien ne peut plus désormais les étonner.

EN 1979 tout le monde SERA LOGÉ !

...au rythme adopté par l'Office du logement qui a réussi, en six mois, à caser 449 familles sur 30.000

Un Office du relogement !

Quels espoirs n'a pas suscités la création de cet organisme créé par l'ordonnance du 11 octobre pour donner un toit sinon à tous ceux qui n'en ont pas, au moins aux plus intéressants d'entre eux.

Charité bien ordonnée... Avant de reloger les autres, l'Office a dû installer ses propres pénates et a commencé par réquisitionner un immeuble, ou plutôt deux. Car l'ancien musée de l'Hygiène s'étant révélé insuffisant, les services excédentaires se logèrent dans les cinq étages du 50 de la rue de Turbigo.

C'est M. Thioust qui dirige tout cela. Mais ce n'est pas de lui que nous avons pu savoir ce que nous allons vous dire.

En attendant on s'occupe des diplomates

Que M. Thioust ne soit pas tellement désireux de faire part de ses déceptions est, après tout, un mouvement naturel.

Car, là comme ailleurs, ça ne tourne pas tellement rond.

Le service semblait jouir de telles prérogatives que les mal lotis, les entassés, tous les malheureux en quête d'un toit en concurent un bel espoir. Les demandes affluèrent. Leur classement était la partie facile du travail. Restait à rechercher, dans Paris, les locaux vides ou insuffisamment habités.

Cent cinquante inspecteurs se transformèrent en détectives que les propriétaires, les gérants et les concierges attendirent de pied ferme.

Le résultat est maigre : 449 familles seulement ont pu se trouver dépannées.

Mais il est intéressant de se pencher sur les chiffres. Le plus important est réservé aux « fonctionnaires mutés » (1.158 personnes). Le plus faible groupe, « Israélites, étudiants, expropriés » (158 personnes) et les « sinistrés » (372 personnes).

Il faut savoir aussi que les trois grandes familles prioritaires : sinistrés, prisonniers, déportés, n'ont plus aucun droit à faire valoir depuis la fin de l'année 45. Tous les cas pour lesquels un dossier n'a pas été établi à cette date sont forclos. Il en résulte que les prioritaires actuels sont, dans l'ordre : *Diplomates (?), fonctionnaires mutés, familles nombreuses.*

De mémoire de diplomates, aucun membre de la « carrière » ne s'est jamais trouvé réduit à aller frapper aux portes des asiles de nuit. Deux catégories subsistent donc. Les deux dernières.

Par la fenêtre

Or, à une récente intervention du Conseil général, il a été demandé comment il pouvait se faire que tant d'officiers « déréquisitionnés » se trouvaient automatiquement relogés en ville et non à la caserne.

C'est simple : ils sont assimilés aux fonctionnaires mutés !

L'histoire de l'autre qu'on mettait à la porte et qui rentrait par la fenêtre...

Et, pendant ce temps, on cite, entre autres et comme exemples, deux familles du XXe, l'une de six enfants, l'autre de huit, qui disposent respectivement de une et de deux pièces...

Pierre LAMBLIN.

(SUITE PAGE 2, COLONNE 3)

« EPURATION » TEITGEN

Les Chambres civiques passent la main

Les Cours de justice n'auront plus à connaître d'aucune nouvelle affaire sitôt mai venu, M. Teitgen l'a annoncé voici quelque temps déjà. Et de s'en réjouir. Elles passeront la main aux tribunaux militaires sur lesquels on peut compter pour accomplir l'œuvre épuratrice à laquelle tant de naïfs croient encore.

Mais les chambres civiques ont été condamnées à disparaître dès février dernier. Sans appel. Aucune nouvelle affaire ne leur est soumise depuis lors. Elles se contentent de régler les affaires en cours. Derrière les chambres civiques, que trouve-t-on pour prendre la suite ? Rien.

Elles étaient pourtant fort achalandées. Membres de groupes collaborationnistes, collaborateurs notoires pourvus de relations influentes, traîtres de seconde zone, on y rencontrait des marquis de Polignac, des Sacha Guitry, des Lenormand, des colonels Laureux, des Jean Ajalbert des Henry Raud...

Il a été mis bon ordre à tout cela. Plus de chambres civiques. On nous dit que cinq mille dossiers viennent d'être découverts concernant des francistes. On n'y touchera pas. Nul n'a le droit de regard. Ces gens ressortissaient d'une chambre civique. Il n'y a plus de chambre civique. On ne les frappera pas d'indignité nationale. Leurs biens ne seront point touchés. Et ils peuvent s'apprêter à repartir du pied droit.

Mais qu'en pense-t-on à l'Assemblée ?

Madeleine JACOB.

AUJOURD'HUI

LE DERBY DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

Six épreuves, seize partants vingt-cinq arbitres

C'EST aujourd'hui que se courront, à l'hippodrome du Quai Conti, les six épreuves du Grand Derby de l'Académie française dont les gagnants, comme on sait, auront droit, en plus de la considération des gens distingués, à une casaque d'honneur verte.

Malgré la non participation regrettable de l'écurie romaine, dont quelques-uns des plus illustres poulains avaient pourtant mérité d'arriver au poteau au cours des épreuves de ces dernières années, les pouliches qui prendront le départ aujourd'hui ont assez de chœur au ventre pour sauvegarder à cette compétition sa réputation de Derby des Psaumes.

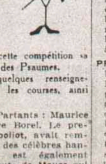

Voici d'ailleurs quelques renseignements techniques sur les courses, ainsi que nos pronostics.

PRIX GILLET. — Partants : Maurice Genevoix et Pierre Borel. Le premier qui, sur **Raboliot**, avait remporté autrefois un des célèbres handicaps Goncourt, est également connu par **Les Hauts de Meuse** qui sont loin d'être de la Meurthe. Mais, comme l'outsider s'est compromis par la fréquentation de Guy de Maupassant — Boule de Suif ! — et de Marie Bahkirtcheff — une danseuse ! — nous donnerons néanmoins Maurice Genevoix comme gagnant probable.

PRIX HAZARD. — Maurice Garçon est l'auteur de procès célèbres, mais, celui de l'Académie n'étant plus à faire, il devra sans doute céder la première place à Jacques Bardoux dont la devise « Travail, Famille, Patrie » s'adapte particulièrement bien à la nature du terrain.

PRIX PALEOLOGUE. — Le marquis de Chambrun, gentleman rider, a des titres impressionnants. Mais René Pinon, ne pouvant tabler sur l'écho de son nom, a tout de même sa chance dans ce genre d'épreuves réservées aux pouliches n'ayant jamais gagné.

PRIX VALERY. — Le professeur Mondor qui cumule déjà l'Académie de médecine avec l'Académie Mallarmé et à qui il ne manquait que l'Académie des pieds nickelés pour être de toutes, espère cette fois-ci boucler le circuit. Outsider : Fernand Gregh, un habitué de ces pelouses, et qui pourrait donner du fil à retordre au favori.

PRIX DONNAY. — Le plus disputé. La meilleure référence de Marcel Pagnol s'appelle **Pirouettes**, un trophée de jeunesse dont il a fait un emblème. Malgré l'handicap que constitue le souvenir des courses irrégulières de **Topaze** et de **Marchands de canons**, il a pour lui **La Fille du puisatier** qui est de bonne souche, de bon teint et de bon Pétain. Mais Edmond Sée monte Anastasie, dont la ténacité légendaire est capable de tous les miracles, puisqu'elle a réussi à séduire jusqu'à nos critiques cinématographiques les plus subversifs. Nous donnerons Marcel Pagnol gagnant, Edmond Sée placé. Mais la lutte sera sévère et peut nous réserver des surprises.

PRIX BONNARD. — Pour pouliches de trois ans, celle qui offre le prix en ayant, par ailleurs, quatre de trop. Encore une course très disputée en perspective, où aucun des partants n'est sûr de ne pas prendre une tapette sur les genoux. Jules Romains peut néanmoins arriver dans un fauteuil, à condition que certaines verrues dans son œuvre passée ne l'empêchent pas de se maintenir en selle.

En somme, une belle réunion... et du sport !

L. S.

LES SURPRISES DE LÉON BLUM

L'Amérique n'a rien à vendre !

Ce qui l'inquiète, ce n'est pas la surproduction de demain mais la sous-production d'aujourd'hui

Léon Blum sera, le 12 avril, l'invité d'honneur de la ville de New-York où il sera reçu avec tout l'apparat et les cérémonies réservées aux personnalités telles que le général Eisenhower et M. Churchill.

D'ici là, les négociations des experts auront quelque peu avancé, d'autant plus que les déclarations de l'ancien président du Conseil à la presse américaine leur auront donné une orientation nouvelle sinon une impulsion décisive.

En effet, Léon Blum a exprimé son étonnement de constater l'importance que la question de l'inflation prend aux Etats-Unis.

— *Pour ma part,* a-t-il ajouté, *j'étais convaincu que la principale préoccupation était, ici, de prévenir une crise de surproduction analogue à celle de 1929, préparant l'écoulement d'une partie de cette production sur les marchés extérieurs et principalement sur les marchés européens. Or, depuis que je suis aux Etats-Unis, je me suis rendu compte que cette crainte existe, mais que le souci immédiat est plutôt d'ordre contraire : ce qui inquiète l'Amérique c'est, non pas la surproduction de demain, mais la sous-production d'aujourd'hui.*

Si les nombreux chargés de mission français aux Etats-Unis avaient fourni des informations exactes et précises sur la situation américaine, Léon Blum n'eût pas eu à s'étonner de constatations qui l'obligèrent à rassurer les Etats-Unis en promettant que la France tiendrait compte de leurs propres besoins et qu'elle réglerait ses achats sur la production américaine.

Il y a trop de gens qui ignorent que les Etats-Unis ont eux aussi une situation préoccupante.

La reconversion est lente

La production de guerre, intense, considérable, couvrait une inflation monétaire dont l'existence constitue aujourd'hui une menace. En effet, la reconversion est lente à se faire. La fabrication de paix n'atteindra pas son niveau d'avant guerre avant quelque temps. Or la masse des moyens de paiement est telle que si elle devait être pleinement utilisée, elle déterminerait une hausse des prix d'une ampleur qui compromettrait la stabilité du dollar.

Il s'agit donc, pour les Américains, de neutraliser les pouvoirs d'achat excédentaires et c'est pourquoi le gouvernement des Etats-Unis exhorte les citoyens à consommer moins, tandis qu'il limite les crédits à accorder aux solliciteurs étrangers qui risquent, par leurs achats massifs, de créer le déséquilibre monétaire tant redouté.

Un pays ne consent des crédits à l'extérieur que lorsqu'il a besoin de vendre ses marchandises. Dans la conjoncture présente, les Etats-Unis ne désirent pas avoir d'acheteurs.

Au demeurant, ils entendent choisir plus tard eux-mêmes leurs clients et l'étonnement de Léon Blum sera sans doute à son comble quand il verra que l'Amérique ne les cherchera pas nécessairement en Europe.

Henri-P. GRAND.

Le premier chargement de blé soviétique arrivera demain

Le premier navire soviétique chargé de blé pour la France, le *Bosenka*, est attendu demain à Marseille. M. Bogomolov a quitté Paris hier pour aller assister à son arrivée.

Le *Vorochilov* a quitté Constanza ; le chargement du *Frederic-Engels*, de l'*Aghia-Thalassini* et du *Fisher-Manas* est terminé depuis le 1er avril ; le chargement de l'*Alvorado* et du *Williamson* est en cours à Odessa.

Franc-Parler

Un général, ça roule...

— Un général occupant une haute fonction à Paris, *disait hier M. Tubert à l'Assemblée,* dispose pour son usage personnel d'une Delage, d'une Buick, d'une Packard et d'une Mercury.

Ce n'est pas tout.

La femme dudit général, qui préfère les Chrysler, roule dans la sienne.

Ce n'est pas tout encore.

Les aides de camp, eux, se contentent de dix voitures immatriculées sous des numéros civils. Afin d'éviter certains ennuis au « patron ».

Quand on vous disait que la réduction des dépenses militaires est en bonne voie.

Mais au fait, quel est le nom de ce général ?

M. Tubert en a trop dit ou pas assez.

Les fermiers et le pot au lait

Ceux qui racontent que les meneurs de la grève du lait, dans le Nord, se nomment Emile Bocquet, député M. R. P., et Pierre Souchon, ne sont que des calomniateurs.

De même quand ils prétendent qu'il peut s'agir d'une manœuvre préélectorale.

Et les mêmes mauvais esprits poussent l'audace jusqu'à aller chercher certain bouquin « technique », édité en 1943 et dont les auteurs ne sont autres que MM. Bocquet et Souchon.

Et à rappeler que le premier parlait des « fortes traditions chrétiennes en honneur dans nos vieilles fédérations agricoles dont l'oubli a provoqué nos malheurs présents ».

Tandis que le second écrivait qu'il était urgent — en 1943 — « de se rattacher à un système économique régulier, quelle qu'en puisse être l'origine ».

Encore une fois, tout cela n'est que provocation et basses insinuations de gens qui confondent le pot au lait et le pot aux roses.

Vous voulez du lait ? Facile !

Puisque la question du lait est à l'ordre du jour, le Huron ne peut résister au plaisir de vous raconter deux bonnes histoires.

Qui n'ont d'ailleurs même pas le mérite d'être très originales.

Voici la première : un de nos amis déjeunait l'autre jour dans un restaurant, en banlieue. Quand il eut payé, la patronne lui glissa à l'oreille :

— Vous savez, monsieur, si vous désirez du lait, je peux vous en céder trois litres.

(Comme vous pouvez l'imaginer, ce n'était pas à six francs !)

Seconde histoire : Vous savez que de temps à autre, selon les arrivages, les J3 ont droit à un quart de litre de lait.

Mais certains crémiers se feraient plutôt tirer l'oreille pour les leur donner.

Or le Huron a surpris, hier matin, dans une boutique de Passy, une cliente qui, sans être J3 ni apparentée, recevait un litre de lait.

En échange de quoi elle glissait subrepticement un billet de dix ou vingt francs à la vendeuse.

Après quoi elle passait à la caisse où elle réglait à la patronne le prix du litre.

Et, pendant ce temps, des bébés de Paris ont leur biberon vide.

Vous ne croyez pas que ces histoires de lait vont finir par mal tourner ?

Les citrons à la fourrière !

En vertu d'un accord en date du 15 février, l'Italie devait nous livrer 10.000 tonnes de citrons.

Ces citrons, on risque de les attendre longtemps. Car il faut, paraît-il, deux mois pour établir et distribuer les licences d'importation.

Un importateur s'est pourtant débrouillé.

Il avait réussi à faire franchir la frontière à quelques wagons. Et, hier matin, 60 tonnes des précieux agrumes parvenaient en gare de Bercy.

Que croyez-vous qu'il arriva ?

Les citrons furent saisis et mis à la fourrière après dédouanement.

C'est M. R. Dumont, directeur du Ravitaillement de la Seine, qui en a donné l'ordre.

Ce M. Dumont se faisait l'autre jour enguirlander au Conseil municipal.

Pour qu'il comprenne enfin, que faudra-t-il donc faire ?

Le f... dedans ou dehors ?

Invraisemblable

Un officier de marine du nom de Duvivier — tout ce qu'il faut pour savoir nager — avait été directeur de la radiodiffusion de Vichy et bras droit de Darlan.

Avec de tels titres il aurait pu obtenir un commandement en Allemagne ou décrocher une mission d'étude en Amérique.

Il avait préféré revenir à la radio.

Sur les lieux de ses crimes, en quelque sorte.

Mais M. Defferre, ayant eu vent de la chose, vient de le faire coffrer.

C'est comme on vous le dit !

Si les ministres se mêlent maintenant de faire de l'épuration, où allons-nous, Seigneur ! où allons-nous ?

Honni soit...

Des chiffres, concernant le budget des « représentations diplomatiques » britanniques en Moyen-Orient pour 1940, nous tombent sous les yeux.

Ils établissent que les sept ambassades britanniques dans cette partie du monde ont dépensé davantage que les dix-sept ambassades ou légations anglaises dans les deux Amériques et que les vingt ambassades ou légations du continent européen...

Là-dessus, le Huron a cherché dans son dictionnaire comment se disait « ancrage » en anglais.

Et il a considéré avec un intérêt renouvelé les événements d'Iran...

Il était un petit navire...

Le Huron qui, en fait de bateau, s'y connaît surtout par ceux qu'on s'acharne à monter aux pauvres bougres, s'est pourtant laissé conter cette histoire, en provenance directe de Saint-Malo :

Un vieux rafiot de cabotage, chargé de pommes de terre, lève l'ancre, il y a trois semaines, péniblement.

Puis, croise longuement au large, accompagné d'un mystérieux remorqueur.

Puis, disparaît.

Le lendemain, on apprend qu'il a coulé au large d'Ouessant.

Par calme plat.

L'équipage est sauf... mais on n'a pas mal jasé dans la cité de Jean Bart.

— Elle est vieille comme le monde, votre histoire... C'est l'escroquerie à l'assurance !

Peut-être ! mais ce que l'ami du Huron, qui la raconte, digère mal, c'est qu'il y ait des patates dans le coup.

Il ne les digère pas.

Le Huron.

RÉQUISITOIRES au procès Petiot

L'avocat général Dupin

Petiot et son défenseur ont le sommeil dur. Un sommeil de commande qui leur permet de paraître ne pas entendre les quelques vérités énoncées par ceux qui font œuvre de justice.

Me Véron, partie civile, a prononcé un grand réquisitoire. Ce n'était peut-être pas pour cela qu'il s'était dressé à la barre, mais il était bon qu'après les pitreries des dernières audiences, certaines paroles fussent prononcées qui lavent la Résistance et le souvenir de nos morts de l'imposture, de la souillure Petiot qui prétend se réclamer de cette résistance.

L'avocat général Dupin a commencé de s'associer aux paroles prononcées par Me Véron, c'est ce qu'il avait de mieux à faire. Il a détaillé les mensonges et les crimes de Petiot. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'il demandera pour l'assassin de la rue Lesueur la peine capitale. Le verdict sera rendu tard dans la soirée.

VENDREDI 5 avril 1946

100, rue Réaumur, Paris-2e
Téléphone : GUT. 80-60

ABONNEMENTS
3 mois .... 140 francs
6 mois .... 260 francs
12 mois .... 500 francs
Compte chèque postal : 3264

*

COMBAT

DE LA RÉSISTANCE A LA RÉVOLUTION

DERNIÈRE ÉDITION

5e ANNEE
Numéro 568
Le n° : 2 francs

L'O. N. M. annonce : AUJOURD'HUI : Persistance du beau temps chaud devenant nuageux et orageux en fin de journée dans la région parisienne. Vent variable faible, de secteur sud. Température stationnaire.

LES DIVERGENCES GOUVERNEMENTALES

sur le problème allemand

POURRAIENT AMENER LE DÉPART DES MINISTRES M. R. P.

COMBAT

M. ANDRE PHILIP, ministre de l'Economie nationale et des Finances, a répondu à M. André Philip, député socialiste. Le 1er janvier, au cours d'une séance mémorable, le député socialiste partait en guerre — si l'on peut dire — contre les crédits militaires. Il demandait que l'on portât « le fer rouge sur la plaie ».

Depuis, trois mois se sont écoulés. M. Philip a abandonné son banc de député pour le banc des ministres. Le fer rouge s'est un peu refroidi. L'expérience a amené le ministre des Finances à faire une découverte qu'il a exposée avec une parfaite simplicité à l'Assemblée Constituante : « Pour opérer ces réductions, nous nous sommes heurtés aux difficultés pratiques du dégonflement des crédits et des effectifs. Les compressions d'effectifs ne se traduisent pas immédiatement par des compressions de crédits. »

La découverte, sans doute, n'est pas considérable. Sans être spécialistes de la chose militaire, ni des calculs budgétaires, nous avions prévu, comme beaucoup d'autres et sans aucun mérite, les déconvenues au devant desquelles on allait, si l'on décidait de réduire des crédits sans avoir examiné auparavant comment devaient s'effectuer ces compressions. Mais M. Philip est un honnête homme ; il dit ce que l'expérience lui apprend, même si elle ne l'enrichit que de vérités premières.

Malheureusement, ces évidences reconnues, M. Philip n'en veut pas tenir compte, ce qui l'amène à se répondre et à se contredire une seconde fois. En effet, dans l'armée, faite de « pièces et de morceaux » qui est la nôtre, les abus sont nombreux, le gâchis indescriptible. On ne pouvait espérer liquider en un tournemain ces séquelles de la guerre. L'important était de s'entendre sur l'armée dont on voulait doter la France. Le 1er janvier, M. Philip se plaignait que l'Assemblée fût obligée « de voter dans la nuit ». Mais le 3 avril, il répond : « Je ne suis pas d'accord avec l'orateur qui a dit qu'il fallait d'abord étudier la structure de l'armée et chiffrer ensuite les crédits. Je pense qu'il faut, au contraire, fixer un maximum de crédits que la situation actuelle ne permet pas de dépasser. » Régime « transitoire » dit, de son côté, M. Michelet. Mais, avec les méthodes de M. Philip, il est impossible de deviner où conduit cette transition. Il apparaît seulement que nous nous enfonçons dans la nuit.

Encore une fois, M. André Philip est certainement un démocrate sincère. Mais il apporte à ce qu'il entreprend, une impulsivité saccadée, une intelligence effervescente, une absence de nuance dans les déterminations quelque peu préjudiciables au travail gouvernemental. Il y a, dans ses propos, quelque chose de carré aux angles abrupts, aux articulations fortes, qui donne, au premier abord, l'illusion de la rigueur. En fait, ce sont pierres disjointes qui s'adaptent mal les unes aux autres. Cela parait massif et solide, mais c'est un château de cartes. Blocage des prix, réforme administrative, réforme de l'Armée, tout cela n'aura existé que le temps d'un discours enflammé. Et hier euphorique, aujourd'hui déprimé, M. Philip ne peut devenir ce qu'il n'a jamais été : un homme d'Etat.

Il faut ajouter que les débats sur les crédits militaires n'ont pas été rehaussés par la qualité des interventions. Le parti communiste a plaidé pour le budget de M. Tillon. Non sans comique, M. Grésa (communiste), a dénoncé le « scandale » que constituait, selon lui, la suppression des « sports aériens ». La discussion du budget de l'armée est devenue alors celle des sports et loisirs. Et sans méconnaître les vertus éducatives de ceux-ci, on pouvait se demander si quelqu'un ne viendrait pas reprocher au Gouvernement d'empêcher la fabrication des panoplies et des fusils à bouchon.

A cela, s'ajoutaient des questions de personnes, certains partis laissant clairement entendre que ce qui les intéressait dans l'armée, c'est qu'elle fût entre leurs mains. A les écouter, il apparaissait qu'il ne s'agissait plus d'un budget de l'Armée, mais du budget d'une police supplétive.

En revanche, personne ne semble s'être demandé quelle devait être l'armée française, étant donné la situation matérielle du pays et les rapports de force qui déterminent la vie internationale. Il faudra pourtant, un jour, en venir là, par où il aurait fallu commencer.

Constituante et commission de la Constitution poursuivent leurs travaux du matin au soir

LA commission de la Constitution a procédé au remplacement de M. de Menthon, rapporteur général démissionnaire, en désignant M. Pierre Cot, transfuge du parti radical, devant lequel M. Pascal Copeau, membre du M.U.R.F., s'était effacé.

Mais, comme il s'agissait également de pourvoir au remplacement de deux autres commissaires républicains populaires qui avaient abandonné leurs fonctions de rapporteurs spéciaux du pouvoir législatif et de l'Union française, un commissaire communiste a cédé sa place à M. Pascal Copeau qui, à défaut du rapport général, a été chargé du rapport sur le pouvoir législatif, le rapport sur l'Union française étant réservé à M. Senghor (socialiste).

Les pouvoirs de la Constituante prendront fin le 6 juin

Après ce chassé-croisé de rapporteurs, la commission de la Constitution a poursuivi l'élaboration des textes qui seront soumis, à partir de mardi prochain, à l'Assemblée. C'est ainsi qu'elle a adopté certaines dispositions relatives à la passation des pouvoirs de la Constituante à la Chambre qui lui succédera.

Le président du Gouvernement promulguera la Constitution huit jours après son adoption par voie de referendum.

Les pouvoirs de la Constituante prendront fin le 6 juin. La nouvelle Assemblée entrera en fonctions le troisième mardi de juin, c'est-à-dire le 18 juin.

Jusqu'à cette date, l'intérim et la pérennité de la représentation nationale seront assurés par le bureau de la Constituante, qui, en cas de crise exceptionnelle, pourrait toutefois convoquer les députés.

La commission de la Constitution a également défini les conditions dans lesquelles la Chambre élue par le suffrage universel pourrait être automatiquement dissoute :

Si au cours d'une même session annuelle, deux crises ministérielles survenaient, la dissolution sera obligatoirement prononcée par décret du président de la République, contresigné par le président du Conseil. Cette disposition ne sera toutefois pas applicable pendant les deux premières années de la législature.

Le problème essentiel

A considérer la marche des travaux de la commission, on aurait pu croire qu'aucun malaise ne régnait hier dans les couloirs du Palais-Bourbon à la suite de la démission de M. de Menthon. Mais en dépit des déclarations rassurantes de certaines personnalités du groupe républicain populaire, rien ne permet de supposer que le M.R.P. ait déjà arrêté sa décision en ce qui concerne le vote de l'ensemble des textes constitutionnels.

Il semble bien que cette décision ne sera prise qu'après le vote des différents articles et avant que l'Assemblée soit appelée à adopter l'ensemble. Il est probable, en tout cas, que le groupe M.R.P. défendra, tout au long de la discussion des articles, des amendements dont certains reprendraient des textes repoussés par les deux autres « grands » et par la commission de la Constitution.

Mais il convient d'insister, une fois de plus, sur le problème extérieur, problème essentiel qui divise actuellement la majorité. On sait qu'à propos de la Ruhr et de la Rhénanie, M. Félix Gouin, président du Gouvernement et M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, se trouvent maintenant en désaccord et que le problème allemand pourrait accentuer rapidement un malaise que le départ de M. de Menthon vient de mettre en évidence.

Si les ministres M.R.P. démissionnaient

Rappelons les thèses. M. Georges Bidault maintient le point de vue que le général de Gaulle avait toujours défendu : détachement économique et politique de la Ruhr et de la Rhénanie. En outre, faisant abstraction de « toute opinion personnelle », il estime qu'il est extravagant, au départ d'une négociation entre Alliés, de faire une concession aussi importante que celle à quoi consentirait M. Gouin.

Quelle concession ?

M. Gouin et les socialistes se montrent partisans de l'internationalisation économique du bassin rhéno-westphalien avec une occupation militaire prolongée. Ils estiment qu'au moment où M. Léon Blum accomplit aux Etats-Unis une mission importante pour l'avenir de notre pays, il convient d'envisager une solution susceptible de satisfaire les Alliés.

Que pourrait-il se passer si le désaccord persistait ? Selon certains bruits, que nous croyons devoir rapporter avec les réserves habituelles, M. Gouin, au cas où les ministres républicains populaires démissionneraient, offrirait le portefeuille des Affaires étrangères à « une haute personnalité radicale », dont le passé, dit-on, donnerait aux Etats-Unis des garanties telles que son arrivée au Quai d'Orsay rendrait plus aisée la mission de M. Léon Blum.

Le M.R.P. attendra-t-il la fin de la discussion constitutionnelle pour inviter ses ministres à quitter le Gouvernement ? Certains observateurs politiques ne le pensent pas, qui soulignent l'importance du Conseil des ministres qui se tiendra ce matin.

Crédits militaires et loi électorale

Quoi qu'il en soit, la Constituante poursuit des travaux alternés : trois heures de crédits militaires, deux heures de loi électorale, cinq heures de crédits militaires, et ainsi de suite.

Après avoir entendu M. Tillon, ministre de l'Armement, l'Assemblée, satisfaite des réductions opérées par sa commission des Finances, a voté 140.903.534.000 francs de crédits militaires. Elle a approuvé, en séance de nuit, certaines dispositions relatives au dégagement des cadres.

Quant à la loi électorale que M. Biondi continue à défendre avec persévérance, elle a été quelque peu modifiée. A ce propos, M. Alexandre Varenne a obtenu gain de cause : les indépendants pourront faire acte de candidature sans être mis dans l'obligation d'appartenir à une organisation politique.

Mais la commission de l'Intérieur s'est arrêtée en chemin, si l'on en croit M. Varenne, puisque les listes indépendantes ne pourront pas bénéficier de la répartition des restes. En effet, seuls les partis ou organisations qui auront présenté des listes dans vingt circonscriptions au moins seront en droit de réclamer leur part des restes.

La Constituante a également décidé que les présidents des bureaux électoraux auront toute latitude pour réclamer des électeurs des pièces d'identité. La liste de celles-ci va être établie incessamment par le ministère de l'Intérieur.

Aujourd'hui, suite du débat sur la loi électorale.

Georges ALTSCHULER.

PETIOT condamné A MORT

Accoudé dans son box, Petiot écoute, pensif, la plaidoirie de son avocat, Me Floriot.

Compte rendu d'audience par Albert PALLE

ENFIN se termine cet interminable procès où Petiot, pendant de si nombreuses audiences, a dominé les débats en maître pour n'être plus depuis quelques jours qu'un accusé somnolent et souvent en proie aux larmes.

Il ne s'est réveillé que deux fois pendant la seconde partie du réquisitoire de l'avocat général, qui s'est poursuivi au début de cette dernière audience.

— Non, s'écriait l'avocat général, nous ne laisserons pas Petiot souiller plus longtemps le souvenir sacré de la Résistance française.

Petiot a levé les paupières et a murmuré :

— Signé : Procureur de l' « Etat français ».

— Non, a repris le procureur, nous ne laisserons pas plus longtemps Petiot se faire passer pour un justicier.

Commentaire de Petiot :

— Et toi ?

Le caractère paradoxal du procès

Après que l'avocat général eut requis la peine de mort sans circonstances atténuantes, Me Floriot s'est attaqué à la formidable tâche qu'est une plaidoirie qui doit laver un accusé de vingt-sept crimes.

Aussitôt apparaît le caractère exceptionnel et à vrai dire paradoxal de ce procès. C'est qu'en effet, sur ces vingt-sept crimes, Petiot en reconnaît dix-huit, qu'il qualifie d'ailleurs autrement, et nie les neuf autres. Les thèmes de la plaidoirie apparaissent du même coup :

1° Il s'agit de montrer qu'il n'existe pas de preuves contre Petiot pour les neuf victimes qui lui sont reprochées ;

2° Mais il faut établir que les dix-huit personnes que Petiot a exécutées [illegible]tapo et que, par conséquent, en vertu des ordonnances d'Alger, promulguées par la suite à Paris, il ne s'est rendu coupable ni d'un délit ni d'un crime en se livrant à ces exécutions.

Me Floriot fait d'abord ressortir le « fond » sur lequel cette affaire est apparue au public. Le fond, c'est le charnier de la rue Le Sueur ; c'est le rapprochement qu'on a fait de la chaudière de la rue Le Sueur avec les fours crématoires des camps de concentration allemands ; c'est la qualité d'Israélites de neuf des personnes que Petiot reconnaît avoir exécutées. S'appuyant sur ce charnier, la police a d'abord imputé à Petiot plus de cent affaires de disparition, sur lesquelles l'accusation n'en a retenu que vingt-sept, bien entendu les plus obscures, les plus inexplicables.

Me Floriot est applaudi

En un mot, Me Floriot affirme que les neuf crimes que Petiot nie ont été artificiellement imputés à son client et qu'ils ne l'auraient pas été s'il n'y avait pas eu ce charnier de la rue Le Sueur qui, en lui-même, ne prouve rien.

On se souvient que tout au long des débats, si les présomptions contre Petiot sont apparues très graves, l'accusation n'a jamais pu réunir contre lui de preuves formelles. Me Floriot reprend les affaires Guschinov, Braunberger, Hotin, Khaït, Van Dever, Kneller et s'attache à montrer la fragilité de l'accusation. Sa plaidoirie est impressionnante sur ces points : Kneller était pauvre ; le docteur Braunberger disparut sans argent, le chapeau qu'on a trouvé rue Le Sueur ne semble pas être le sien, etc.

Me Floriot plaide sur le dossier, cotes en main, et se fait applaudir à une suspension d'audience, comme Me Véron, accusateur, s'était fait applaudir au cours d'une précédente audience.

« Monsieur le Président vous êtes Français... »

Dans la seconde phase de la plaidoirie de Me Floriot, celle où il s'est efforcé de prouver l'appartenance à la Gestapo des personnes que Petiot reconnaît avoir supprimées, il y eut deux parties solides et une partie faible.

L'avocat de la défense avait de terribles arguments pour prouver :

1° Qu'un groupe de quelques soute-

(*Lire la suite en deuxième page*)

Le Conseil de sécurité dira le 6 mai si l'U.R.S.S. a tenu ses engagements envers l'Iran

NEW-YORK, 4 avril. — Le Conseil de sécurité s'est déclaré satisfait des assurances et des éclaircissements reçus hier de l'U. R. S. S. et de l'Iran. Sur proposition de M. Byrnes à la quasi unanimité, le délégué australien s'étant abstenu, il a décidé d'ajourner au 6 mai la discussion de l'affaire iranienne.

A la suite de ce vote, le délégué iranien a affirmé qu'il ne pouvait que se louer de la décision du Conseil, « à condition qu'avec le retrait des troupes soviétiques prenne fin toute ingérence russe dans les affaires iraniennes ». M. Hussein Ala a ajouté qu'il se réservait le droit de maintenir la question iranienne à l'ordre du jour jusqu'à ce que les conditions qu'il venait d'énoncer soient remplies.

La date du 6 mai à laquelle le Conseil de sécurité a renvoyé l'affaire iranienne correspond au délai dans lequel l'U.R.S.S. s'est engagée à retirer ses troupes du territoire iranien.

Six nouveaux académiciens :

MM. Paul Claudel, Maurice Garçon, le comte de Chambrun, Marcel Pagnol, Jules Romains et le professeur Mondor.

L'ACADEMIE française a procédé hier après-midi à l'élection de six nouveaux membres

Au fauteuil de Louis Gillet prendra place M. Paul Claudel, élu par 24 voix contre un bulletin blanc. Le fauteuil de Paul Hazard échoit à Me Maurice Garçon, au premier tour de scrutin, par 16 voix contre 9 à M. Jacques Bardoux.

A Maurice Paléologue succède le comte Charles de Chambrun, ambassadeur de France, élu à l'unanimité des vingt-cinq votants.

Pour l'attribution du fauteuil de Maurice Donnay deux tours de scrutin ont été nécessaires. M. Marcel Pagnol l'a finalement emporté par 15 voix contre 7 à M. Louis Artus et 1 à M. Jacques Richepin.

M. Jules Romains s'assiéra dans le fauteuil d'Abel Bonnard. Il a été préféré à M. Léon-Paul Fargue par 16 voix contre 5. Enfin le professeur Henri Mondor succède à Paul Valéry par 17 voix contre 8 à M. Fernand Gregh.

MM. René Pinon, Edmond Sée, Maurice Genevoix, Gabriel Faure et Martin Saint-René avaient retiré leur candidature. Cinq fauteuils restent encore vacants : ceux qu'occupaient Joseph de Pesquidoux et Octave Aubry, récemment décédés, Abel Her- [illegible]

Vers une réforme des statuts

L'élection de M. Paul Claudel, élu sans avoir fait acte de candidature, marque sans doute l'amorce d'une réforme préconisée par certains membres de la Compagnie. On ne trouve en effet à cette élection qu'un précédent : celui de Georges Clemenceau, appelé à siéger à l'Académie sans en avoir sollicité les suffrages.

Certaines informations laissent penser que seraient désormais supprimées les lettres de candidature et, par suite, les visites académiques. Les nouveaux membres seraient élus sur la proposition d'académiciens, après discussion de leurs titres, et sous réserve qu'en cas d'élection ils accepteront de siéger dans la Compagnie. Deux membres de l'Académie devraient se porter garants de cette acceptation.

Des magistrats de la Cour d'appel de Paris envisagent de faire grève

LA section de la Cour d'appel de Paris de l'Union fédérale des magistrats, réunie hier sous la présidence de M. Raimbault, avocat général près la Cour d'appel, a voté le principe d'une grève des magistrats et de son ressort.

Les dates et les modalités de cette grève doivent être fixées lors d'une seconde réunion qui se tiendra prochainement.

De nombreux magistrats ne s'étaient pas rendus à la réunion.

Deux ministères en conflit sur l'heure d'été

UN différend se serait élevé entre le ministère des Travaux Publics, qui désire que l'heure d'été soit maintenue à l'heure actuelle (qui est l'heure d'été d'avant guerre), et le ministère de la Production Industrielle qui préconise l'avance de nos pendules d'une heure pour s'aligner à l'heure de l'Europe centrale.

On dit que ce petit conflit sera arbitré par le Conseil des Ministres.

MEMOIRES et mémoire sur la radio

par André GILLOIS

IL y a moins de deux mois, Claude Bourdet, qui était alors directeur général de la Radio, me priait d'exposer à la presse, réunie dans son cabinet, les grandes lignes du programme que je me proposais de réaliser. De ce qu'il appelait « l'expérience Gillois » il ne reste pas même un souvenir aujourd'hui, puisque j'y ai renoncé avant de l'entreprendre. Pourquoi ?

Déjà, lorsque j'étais arrivé de Londres, le 1er octobre 1944, Jean Guignebert, qui était alors directeur général de la Radio, m'avait demandé de prendre en main le service des Variétés et je n'avais pas tardé à lui rendre mon tablier. Pourquoi ?

Je voudrais essayer de l'expliquer pour tenter de tirer de mon expérience une conclusion constructive.

La persévérance vertu radiophonique

Comme je l'indique dans le titre de cette courte série d'articles, ils seront donc à la fois Mémoires, c'est-à-dire « relation écrite par ceux qui ont pris part aux événements » (Larousse dixit) et Mémoire, c'est-à-dire « exposé des faits et moyens relatifs à un procès » (do).

Pourquoi donc, en deux occasions entre autres, ai-je pris la décision de ne pas poursuivre mon effort ? Je ne manque cependant pas de persévérance, et je sais que la Radio en exige. Ainsi, pour mettre au point autrefois une seule émission (dont la série devait ensuite durer six années : la demi-heure en correctionnelle), il ne m'avait pas fallu moins de six mois.

Pendant la guerre, les difficultés étaient d'un autre ordre, mais semblaient plus insurmontables encore. Dès 1941, nous rêvions, en zone sud, de consacrer des émissions à des consignes d'action qui eussent enseigné aux Français les règles de la lutte clandestine. Il eût fallu les antennes de la B.B.C. Je n'obtins, à la fin de 1942, qu'un poste à ondes courtes qui devint le poste de la Résistance française et duquel, chaque jour, pendant dix-huit mois, je lançai des appels, hélas ! trop confidentiels, mais dont le peu de portée ne me décourageait pas. Je ne parvins au but qu'en mai 1944, et la première fois que je me trouvai devant ce fameux micro de la B.B.C., je me souviens d'avoir songé à tout ce chemin parcouru, à tant d'efforts qui nous avaient semblé vains et dérisoires, à tous les obstacles qu'il avait fallu surmonter, à l'entêtement enfin qui se trouvait, ce jour-là, récompensé.

Encore le général de Gaulle me dit-il, au matin du 6 juin, après m'avoir donné son accord sur les consignes du jour J :

« Du reste, ce qu'on dit ne sert pas à grand-chose. Chacun ne fait en fin de compte que ce qu'il a envie de faire. »

Mais je ne partageais pas ce scepticisme, et je crois qu'il ne me disait cela lui-même que par boutade, la radio lui semblant aussi efficace que la ténacité. Celle-ci n'est en tout cas pas une vertu que je méprise.

Un code mystérieux

Pourquoi donc n'ai-je pas pu la pratiquer depuis la Libération ? Peut-on concevoir qu'il existe dans l'art ou dans la technique radiophonique un obstacle qui ne soit ni humain ni matériel ? Eh ! oui. Ce monstre existe. Il s'appelle l'Administration. L'Administration en soi. Car il ne faut pas confondre l'Administration et les hommes qui lui appartiennent.

Première constatation : vous prenez possession de votre fauteuil directorial. Aussitôt la porte s'ouvre devant un huissier ou un garçon d'étage ployant sous le faix des circulaires et des notes de service. Vous les parcourez (du moins au début), et vous n'y comprenez goutte : cela n'est pas écrit en langage courant et, du reste, cela n'est pas écrit pour être lu : ce sont des signes convenus, une espèce de code mystérieux compréhen[illegible] auront un jour à juger si, dans telle circonstance, la formule qui correspond à cette circonstance a été rédigée et transmise dans les formes.

Parlons du travail lui-même. Faire de la radio, cela signifie : établir et réaliser des programmes ; avoir des idées d'émission ou trouver des gens qui en aient ; en écrire les textes ou les faire écrire ; trouver des interprètes et les diriger ; et aussi, donner ou tenter de donner à l'ensemble des programmes un ton, un style et un rythme. Tout cela est difficile et demande temps et réflexion. Ce travail de création, une fois établi, celui de l'administration est de mettre à la disposition des auteurs et producteurs les studios, machines d'enregistrement et autres appareils nécessaires à la diffusion de ce qui n'était d'abord qu'idées.

Les plans quadrillés

Mais l'Administration ne l'entend pas de cette oreille. Pour elle, il n'y a que deux choses qui comptent : les commissions et les plans quadrillés.

Des commissions se réunissent à longueur de journée pour examiner les plans quadrillés. Sur ces plans, il y a des cases. Ces cases correspondent à des émissions. Il faut qu'elles soient remplies. Il y en a de plusieurs couleurs. C'est très joli à regarder. Et ça ne sert de rien.

Un directeur de service, ou de chaîne, ou de ce que vous voudrez, n'est destiné qu'à assurer en temps utile le remplissage de ces cases. Il doit lui suffire que chaque case ait un titulaire, qu'on nomme en l'occurrence producteur.

Le risque de perdre sa case

Mais, direz-vous, ne discute-t-on jamais, en commission, du contenu lui-même, du fond ou du thème des programmes ? Si fait, et ce serait injuste envers les hommes qui siègent dans ces comités de les présenter comme indifférents à leur fonction.

Mais comment un homme résisterait-il à la tentation de se faire couvrir par ses pairs pour avoir la tranquillité, étant donné qu'on l'y engage et qu'il devient suspect en ne le faisant pas ? Un bon fonctionnaire ne prend donc pas de décision avant de l'avoir soumise à des tiers. De là à n'en soumettre aucune qui puisse soulever des objections, il n'y a qu'un pas.

J'irai même plus loin. Les propositions qui sont apportées à un comité ne sont pas seulement dépourvues de toute audace ; elles tendent à être vides de substance. L'idée d'une émission ou d'un simple reportage se réduit à un schème, à une formule, à un titre dont la séduction tient à son apparence extérieure ou à l'éloquence de celui qui les présente. Il peut arriver que le talent d'un réalisateur remplisse après coup ce vide qu'on l'a autorisé à combler, mais le plus souvent la décision prise l'enferme dans des limites qu'il ne pourra pas transgresser. Pour en sortir, il devrait oser, exploser, sortir de la mission qui lui a été confiée, en définitive s'attirer des histoires et perdre sa case.

Une organisation qui tue la liberté

Nulle part la responsabilité ne devrait être aussi grande que dans un domaine où intervient la création artistique. Or, tout tend, dans l'organisation actuelle de la radio, à la limiter, à la soumettre à des règles, à nier en somme sur ce point essentiel la liberté de l'homme.

Et c'est pourquoi, en ce qui me concerne, j'ai été amené, à deux reprises, à dire : « Non ». Je n'ai jamais refusé de tenter quelque chose. C'est devant les servitudes qu'on impose à celui qui doit prendre de larges responsabilités que j'ai été amené, après des essais honnêtes, à dire « Non ».

Il m'a fallu le dire à des hommes que j'aimais ou que j'estimais, à des hommes qui avaient su dire « Non » de la même façon et qui, après avoir combattu pour la liberté, ne se rendaient compte ni pourquoi ni comment ils étaient prisonniers d'une machine à la tuer.

(*A suivre.*)

UN ENVOYÉ DE M. BEVIN a été reçu hier par MM. Gouin et Bidault

Londres voudrait s'informer de la thèse exacte du gouvernement français sur la question allemande

LONDRES, 4 avril. (Par téléphone.) — Les déclarations de M. Bevin aux Communes, sur le projet d'alliance franco-britannique, se sont traduites en actes.

Déjà, cet après-midi, le bruit courait dans les milieux parlementaires travaillistes que deux personnalités officielles, deux ministres d'Etat selon les uns, deux hauts fonctionnaires du Foreign Office, selon les autres étaient depuis hier à Paris. On ajoutait qu'ils avaient été reçus dans la matinée par M. Bidault, puis par M. Gouin.

Interrogés par les journalistes, les porte-paroles gouvernementaux ne devaient ni confirmer ni démentir la nouvelle. Mais, dans la soirée, les principaux organes de la Cité la tenaient pour exacte, avec cette réserve qu'il ne s'agirait que d'un émissaire.

Le voyage du représentant de M. Bevin est resté, jusqu'à présent, confidentiel, pour des raisons de convenance et d'opportunité. Le Quai d'Orsay, comme d'ailleurs l'ambassade britannique à Paris, paraissent avoir été surpris par cette démarche.

Seul, le cabinet de M. Gouin aurait été informé à temps. D'après ce que l'on dit ici, en fin de soirée, M. Georges Bidault n'aurait pas caché à ses interlocuteurs son désir et même sa volonté de demeurer fidèle à la thèse initiale de la France sur le problème de la Ruhr et de la Rhénanie.

Le gouvernement français fixera, demain, sa position à cet égard.

En tout cas, il est clair que le cabinet Attlee désire être éclairé aussi rapidement que possible sur les intentions réelles de M. Gouin.

∴

[Nous avons appris, de source sûre, qu'un émissaire britannique dont le nom et la qualité n'ont pas été révélés, est en effet arrivé à Paris mardi soir et qu'il a été reçu, hier matin, par MM. Gouin et Bidault. Il est reparti dans l'après-midi pour Londres. Son voyage avait un caractère d'information. Etant donné les circonstances, on ne saurait en dire davantage.]

LES ALLEMANDS des zones britannique et américaine réclament l'unité de l'Allemagne

STUTTGART 4 avril. — Une résolution demandant le rétablissement de l'unité allemande a été votée à l'issue d'une réunion rassemblant les représentants allemands de la zone d'occupation britannique et les délégués des gouvernements allemands des trois pays de la zone d'occupation américaine.

Le texte de cette résolution, qui reflète « l'opinion unanime des membres de l'assemblée », déclare : 1) qu'il est indispensable de rétablir immédiatement l'unité économique de l'Allemagne ; 2) qu'une unité économique permanente n'est pas possible sans unité politique ; 3) que seule une Allemagne économiquement et politiquement unie sera en mesure de contribuer à la reconstruction de l'Europe et de coopérer en paix avec les autres nations.

"DE NOUVEAU, LE VENT SOUFFLE DANS NOS VOILES"

déclare M. Edouard Herriot au Congrès radical

De notre envoyé spécial Claude OUTIE

LYON, 4 avril (par téléphone). — La première séance du Congrès radical s'est déroulée en deux temps. D'abord, dans une ambiance pontifiante, sur un rythme lent, conforme aux meilleures traditions du parti, puis à une cadence saccadée et violente.

Le discours de M. Edouard Herriot a déçu beaucoup de ses condisciples. Mais que pouvait faire le président, sinon temporiser et reporter ses conclusions à la séance de dimanche, après avoir entendu les délégués exposer ce qu'ils ont sur le cœur ?

M. Herriot fait son apologie personnelle, se félicite une fois de plus de sa longévité politique et, surtout, « municipale ». Il rappelle les paroles historiques qu'il a prononcées. Il dit : « Nous, radicaux, nous n'avons jamais cherché les succès électoraux ; nous n'avons jamais essayé de faire des manœuvres », et termine sur des paroles d'espoir que tous les délégués attendent pour se lever et applaudir, frappés par cette formule hardie : « De nouveau, le vent souffle dans nos voiles ».

La suite de la séance est réservée à deux rapports politiques.

Celui de M. Ramonet, du groupe parlementaire, concerne l'activité du groupe radical à la Chambre. Les délégués l'écoutent béats, jusqu'au moment où un ricanement sinistre éclate au fond de la salle : l'orateur vient de parler de l'unité solide du radicalisme, « unité totale, dit-il, à part une ou deux petites entorses ».

— Nous sommes nuancés parce que nous sommes radicaux et Français, souligne en passant l'orateur. Et il le fait bien voir.

M. Ramonet veut pratiquer « l'anticésarisme » (il s'agit du général de Gaulle), mais il veut le pratiquer avec des nuances, et, comme il parle de ces « jeunes socialistes », les plus fidèles, selon lui, aux radicaux, il s'empresse de rendre hommage au vieux socialiste qu'est M. Ramadier. Il a beau jeu, ensuite, pour s'en prendre au tripartisme impuissant et incompétent qui gouverne, et terminer son plaidoyer en paraphrasant une citation de Juvénal : « Il ne restera plus, bientôt, que cendre et poussière de cette Constituante pourrie ».

Le but du Rassemblement républicain

M. Anxionnaz, qui lui succède, est moins applaudi dans son rapport sur la tactique électorale. Il demande la « pause », comme M. Léon Blum en 1936, après avoir proclamé que les nationalisations ne doivent pas être des spoliations.

L'orateur fait l'éloge du Rassemblement républicain qui doit se constituer : « Car il s'agit, dit-il, d'obtenir l'adhésion d'hommes et de femmes qui ne sont pas tout à fait désintoxiqués de la propagande nazie ».

Il se fait siffler, d'ailleurs, quand il déclare que la loi électorale oblige les radicaux à cette manœuvre : « Dans les départements, dit-il, où il n'y a pas de Rassemblement républicain, trois listes seront constituées qui, chacune, n'auront aucune chance de voir passer des élus au Parlement ».

L'exclusion de M. Cot démissionnaire

A ce moment éclatent les incidents qui devaient marquer la seconde partie de la séance.

M. Badie prend la parole pour dire que M. Cot « a bien des talents », ce qui soulève aussitôt un tollé général. On ne lui laisse pas finir sa phrase, car si M. Badie affirmait les qualités de M. Cot, ce n'était que pour mieux condamner ensuite l'absent.

On apprend, en même temps, que M. Cot a démissionné, non seulement du groupe parlementaire, mais du parti radical.

A la fin de ce réquisitoire — trop mou, selon beaucoup de congressistes — l'indignation du public est à son comble. M. Maniglier, délégué de la Côte d'Ivoire, accable à son tour M. Cot non seulement de ses souvenirs d'enfance, mais aussi de citations faites en un style barbare : « Les mares stagnantes des foules vont bientôt donner des raz de marée du Pacifique ». Il rappelle que « l'individu est le zéro en face de la masse qui est l'infini », comme dit Arthur Koestler, en conclut en disant que le parti radical est le parti de l'individu.

On l'acclame, quoi qu'on ne comprenne pas toujours très bien ce qu'il dit.

M. Queuille, qui préside la séance, déclare que c'est l'heure de dîner, mais les délégués restent insensibles à cet argument. Ils veulent exclure à tout prix M. Pierre Cot, qui n'est pourtant plus de leur parti. Ils refusent d'admettre qu'il soit parti de son propre gré et tiennent à le mettre eux-mêmes à la porte.

La séance est levée dans le bruit et la confusion.

Nouveaux "INCIDENTS TECHNIQUES" dans l'état-major de la Radiodiffusion

A force de tâtonnements et de réflexion, M. Defferre s'est fait peu à peu une opinion sur la Radiodiffusion française. Ce qui est à la fois légitime et heureux, puisque justement il en est chargé en qualité de secrétaire d'Etat. Mais les difficultés ont commencé lorsqu'il s'est agi pour lui de faire prévaloir cette opinion à la tête de l'administration en cause, d'autant que le jeune ministre entendait qu'elle y fut en même temps partagée. Après quelques déboires, M. Wladimir Porché a paru l'homme de cette difficile politique.

Il s'agissait de promouvoir une réforme du système existant, de placer aux postes dirigeants des hommes nouveaux, la consigne étant d'éviter, autant que possible, la propagation du mécontentement. Pour y parvenir, M. Porché aurait souhaité ne pas révoquer les chefs de service, mais, par une méthode suggestive bien moderne, obtenir leur démission spontanée. Celle-ci devait recevoir d'ailleurs sa récompense immédiate par l'octroi — en échange du poste administratif cédé avec les droits qu'il comporte — d'une fonction honorifique ou contractuelle excluant les responsabilités comme les garanties et maintenant les émoluments.

Malheureusement pour le thaumaturge général de la Radio, cette multiplication des pains ne paraît pas être du goût de tout le monde. Il est des gens qui, chargés depuis la Libération d'une tâche ingrate, refusent de s'en démettre pour accepter une sinécure. C'est le cas du directeur des Lettres, M. Jean Lescure.

La méthode de la suppression du poste aboutit, elle aussi, par l'effet des mêmes refus, à des impasses. La situation du directeur de l'ancienne chaîne nationale en témoigne. Quant aux désignations autoritaires, on vient d'en apprécier le succès en apprenant que M. Virot, placé à la tête du service des reportages, s'était heurté aussitôt à la décision de grève de trente et un sur trente-cinq de ses collaborateurs et avait eu le bon esprit de céder la place sans autre forme à M. Robida.

Tout cela cause en haut lieu de gros soucis et, au contribuable, coûte peut-être quelque argent.

Rumeurs non confirmées sur une aide financière de l'U.R.S.S.

LE bruit court à Paris que M. Léon Blum aurait été informé des possibilités d'aide financière que l'U.R.S.S. pourrait offrir à la France.

Il s'agirait de mettre à la disposition de la France un important stock d'or qui permettrait au Trésor de financer le programme d'importations, si les prêts ou crédits accordés par les Etats-Unis se révélaient insuffisants.

On ne dit rien des compensations que l'U.R.S.S. demanderait à la France en contrepartie.

Aucune information officielle n'a jusqu'ici confirmé, même indirectement, cette rumeur. Il convient donc de ne l'accueillir qu'avec réserve. Il peut ne s'agir que de propos sans fondement destinés à servir des intérêts politiques. Une confirmation ou un démenti nous paraissent souhaitables.

La Banque de France avance plus de six milliards à l'État

LA situation hebdomadaire de la Banque de France, publiée hier et arrêtée à la date du 28 mars, fait apparaître une augmentation de 6.404 millions de francs dans le montant des billets en circulation. Ceux-ci atteignent 613.434 millions.

On relève également un accroissement de 6.650 millions dans le montant des avances provisoires de la Banque à l'Etat, passées de 9.350 millions à 16 milliards de francs.

NCES TALES

PETIOT condamné A MORT

MEN et n

Accoudé dans son box, Petiot écoute, pensif, la plaidoirie de son avocat, Me Floriot.

Le Conseil de sécurité dira le 6 mai : si l'U.R.S.S. a tenu ses engagements envers l'Iran

NEW-YORK, 4 avril. — Le Conseil de sécurité s'est déclaré satisfait des assurances et des éclaircissements reçus hier de l'U. R. S. S. et de l'Iran. Sur proposition de M. Byrnes à la quasi unanimité, le délégué australien s'étant abstenu, il a décidé d'ajourner au 6 mai la discussion de l'affaire iranienne.

A la suite de ce vote, le délégué iranien a affirmé qu'il ne pouvait que se louer de la décision du Conseil, à condition qu'avec le retrait des troupes soviétiques prenne fin toute ingérence russe dans les affaires iraniennes ». M. Hussein Ala a ajouté qu'il se réservait le droit de maintenir la question iranienne à l'ordre du jour jusqu'à ce que les conditions qu'il venait d'énoncer soient remplies.

La date du 6 mai à laquelle le Conseil de sécurité a renvoyé l'affaire iranienne correspond au délai dans lequel l'U.R.S.S. s'est engagée à retirer ses troupes du territoire iranien.

DE M. BEVIN reçu hier in et Bidault

ner de la thèse exacte ur la question allemande

éphone.) — Les déclarations nes, sur le projet d'alliance t traduites en actes.

Paris mardi soir et qu'il a été reçu, hier matin, par MM. Gouin et Bidault. Il est reparti dans l'après-midi pour Londres. Son voyage avait un caractère d'information. Etant donné les circonstances, on ne saurait en dire davantage.]

LES ALLEMANDS les zones britannique et américaine réclament l'unité de l'Allemagne

STUTTGART 4 avril. — Une résolution demandant le rétablissement de l'unité allemande a été votée à l'issue d'une réunion rassemblant les représentants allemands de la zone d'occupation britannique et les délégués des gouvernements allemands des trois pays de la zone d'occupation américaine.

Le texte de cette résolution, qui reflète « l'opinion unanime des membres de l'assemblée », déclare : 1) qu'il est indispensable de rétablir immédiatement l'unité économique de l'Allemagne ; 2) qu'une unité économique permanente n'est pas possible sans unité politique ; 3) que seule une Allemagne économiquement et politiquement unie sera en mesure de contribuer à la reconstruction de l'Europe et de coopérer en paix avec les autres nations.

Compte rendu d'audience par Albert PALLE

ENFIN se termine cet interminable procès où Petiot, pendant de si nombreuses audiences, a dominé les débats en maître pour n'être plus depuis quelques jours qu'un accusé somnolent et souvent en proie aux larmes.

Il ne s'est réveillé que deux fois pendant la seconde partie du réquisitoire de l'avocat général, qui s'est poursuivi au début de cette dernière audience.

— Non, s'écriait l'avocat général, nous ne laisserons pas Petiot souiller plus longtemps le souvenir sacré de la Résistance française.

Petiot a levé les paupières et a murmuré :

— Signé : Procureur de l' « Etat français ».

— Non, a repris le procureur, nous ne laisserons pas plus longtemps Petiot se faire passer pour un justicier.

Commentaire de Petiot :

— Et toi ?

Le caractère paradoxal du procès

Après que l'avocat général eut requis la peine de mort sans circonstances atténuantes, Me Floriot s'est attaqué à la formidable tâche qu'est une plaidoirie qui doit laver un accusé de vingt-sept crimes.

Aussitôt apparaît le caractère exceptionnel et à vrai dire paradoxal de ce procès. C'est qu'en effet, sur ces vingt-sept crimes, Petiot en reconnaît dix-huit, qu'il qualifie d'ailleurs autrement, et nie les neuf autres. Les thèmes de la plaidoirie apparaissent du même coup :

1° Il s'agit de montrer qu'il n'existe pas de preuves contre Petiot pour les neuf victimes qui lui sont reprochées ;

2° Mais il faut établir que les dix-huit personnes que Petiot a exécutées l'ont été, par conséquent, en vertu des ordonnances d'Alger, promulguées par la suite à Paris, il ne s'est rendu coupable ni d'un délit ni d'un crime en se livrant à ces exécutions.

Me Floriot fait d'abord ressortir le « fond » sur lequel cette affaire est apparue au public. Le fond, c'est le charnier de la rue Le Sueur ; c'est le rapprochement qu'on a fait de la chaudière de la rue Le Sueur avec les fours crématoires des camps de concentration allemands ; c'est la qualité d'Israélites de neuf des personnes que Petiot reconnaît avoir exécutées. S'appuyant sur ce charnier, la police a d'abord imputé à Petiot plus de cent affaires de disparition, sur lesquelles l'accusation n'en a retenu que vingt-sept, bien entendu les plus obscures, les plus inexplicables.

Me Floriot est applaudi

En un mot, Me Floriot affirme que les neuf crimes que Petiot nie ont été artificiellement imputés à son client et qu'ils ne l'auraient pas été s'il n'y avait pas eu ce charnier de la rue Le Sueur qui, en lui-même, ne prouve rien.

On se souvient que tout au long des débats, si les présomptions contre Petiot sont apparues très graves, l'accusation n'a jamais pu réunir contre lui de preuves formelles. Me Floriot reprend les affaires Guschinov, Braunberger, Hotin, Khaït, Van Dever, Kneller et s'attache à montrer la fragilité de l'accusation. Sa plaidoirie est impressionnante sur ces points : Kneller était pauvre ; le docteur Braunberger disparut sans argent, le chapeau qu'on a trouvé rue Le Sueur ne semble pas être le sien, etc.

Me Floriot plaide sur le dossier, cotes en main, et se fait applaudir à une suspension d'audience, comme Me Véron, accusateur, s'était fait applaudir au cours d'une précédente audience.

« Monsieur le Président vous êtes Français... »

Dans la seconde phase de la plaidoirie de Me Floriot, celle où il s'est efforcé de prouver l'appartenance à la Gestapo des personnes que Petiot reconnaît avoir supprimées, il y eut deux parties solides et une partie faible.

L'avocat de la défensse avait de terribles arguments pour prouver :

1° Qu'un groupe de quelques sous-

(Lire la suite en deuxième page)

Six nouveaux académiciens :

MM. Paul Claudel, Maurice Garçon, le comte de Chambrun, Marcel Pagnol, Jules Romains et le professeur Mondor.

L'ACADEMIE française a procédé hier après-midi à l'élection de six nouveaux membres

Au fauteuil de Louis Gillet prendra place M. Paul Claudel, élu par 24 voix contre un bulletin blanc. Le fauteuil de Paul Hazard échoit à Me Maurice Garçon, au premier tour de scrutin, par 16 voix contre 9 à M. Jacques Bardoux.

A Maurice Paléologue succède le comte Charles de Chambrun, ambassadeur de France, élu à l'unanimité des vingt-cinq votants.

Pour l'attribution du fauteuil de Maurice Donnay deux tours de scrutin ont été nécessaires. M. Marcel Pagnol l'a finalement emporté par 15 voix contre 7 à M. Louis Artus et 1 à M. Jacques Richepin.

M. Jules Romains s'assiéra dans le fauteuil d'Abel Bonnard. Il a été préféré à M. Léon-Paul Fargue par 16 voix contre 5. Enfin le professeur Henri Mondor succède à Paul Valéry par 17 voix contre 8 à M. Fernand Gregh.

MM. René Pinon, Edmond Sée, Maurice Genevoix, Gabriel Faure et Martin Saint-René avaient retiré leur candidature. Cinq fauteuils restent encore vacants : ceux qu'occupaient Joseph de Pesquidoux et Octave Aubry, récemment décédés, Abel Hermant, Jérôme Tharaud et Edouard Herriot.

Vers une réforme des statuts

L'élection de M. Paul Claudel, élu sans avoir fait acte de candidature, marque sans doute l'amorce d'une réforme préconisée par certains membres de la Compagnie. On ne trouve en effet à cette élection qu'un précédent : celui de Georges Clemenceau, appelé à siéger à l'Académie sans en avoir sollicité les suffrages.

Certaines informations laissent penser que seraient désormais supprimées les lettres de candidature et, par suite, les visites académiques. Les nouveaux membres seraient élus sur la proposition d'académiciens, après discussion de leurs titres, et sous réserve qu'en cas d'élection ils accepteront de siéger dans la Compagnie. Deux membres de l'Académie devraient se porter garants de cette acceptation.

Des magistrats de la Cour d'appel de Paris envisagent de faire grève

LA section de la Cour d'appel de Paris de l'Union fédérale des magistrats, réunie hier sous la présidence de M. Raimbault, avocat général près la Cour d'appel, a voté le principe d'une grève des magistrats et de son ressort.

Les dates et les modalités de cette grève doivent être fixées lors d'une seconde réunion qui se tiendra prochainement.

De nombreux magistrats ne s'étaient pas rendus à la réunion.

Deux ministères en conflit sur l'heure d'été

UN différend se serait élevé entre le ministère des Travaux Publics, qui désire que l'heure d'été soit maintenue à l'heure actuelle (qui est l'heure d'été d'avant guerre), et le ministère de la Production Industrielle qui préconise l'avance de nos pendules d'une heure pour s'aligner à l'heure d'été de l'Europe centrale.

On dit que ce petit conflit sera arbitré par le Conseil des Ministres.

L'abondance des matières nous empêche aujourd'hui de publier ici notre « Revue de la Presse ». Nous nous excusons auprès de nos lecteurs.

PETIOT condamné à mort

(Suite de la première page)

neurs et leurs maîtresses se livrait contre Petiot à une opération de police dirigée par la Gestapo ;

2° Qu'Yvan Dreyfus était mêlé à une opération de même nature destinée à démolir l'organisation de passage de Petiot.

Mais, en ce qui concerne le couple de juifs allemands présentés à Petiot par Eryane Kahan, les explications fournies ont été moins convaincantes.

La disparition de ce dernier couple suffirait sans doute à faire condamner Petiot.

L'audience se poursuit jusqu'à 21 h. 30 devant un public nombreux qu'il a fallu menacer à plusieurs reprises d'évacuation. Me Floriot est livide et ruisselant. Il termine magnifiquement, mais d'une voix enrouée et épuisée après cinq heures d'argumentation.

Petiot pleure pendant la fin de la plaidoirie.

Quand vient pour lui le moment de passer aux dernières explications, il est en larmes et murmure d'une voix entrecoupée :

— Monsieur le Président, vous êtes Français...

Mais il ne peut continuer et, d'ailleurs, Me Floriot lui fait signe de se taire.

L'audience est levée à 21 h. 40. Le jury se retire pour délibérer sur les 135 questions qui lui sont posées.

Me Floriot lui a demandé de répondre « non » à toutes, c'est-à-dire l'acquittement.

Le verdict

Le jury délibère pendant deux heures et demie. Un peu avant minuit Petiot revient à son banc. Il a mis son manteau et a les mains dans ses poches, il reste debout, impassible, mais le visage tiré. La cour d'assises qui, pendant la suspension, s'est transformée en un vaste fumoir, rentre dans l'ordre. La Cour entre à son tour et le président lit le verdict. Le jury a répondu « oui » à la majorité des questions et condamné Petiot à mort.

Celui-ci ne bronche pas, il regarde le public, aperçoit son frère qui pleure et lui fait un geste de la main. Puis il signe son pourvoi en cassation, tandis que les photographes le fusillent sous tous les angles. Enfin, les avocats de la partie civile réclament leurs dommages et intérêts. La salle commence à se vider.

La Cour se retire pour délibérer sur les demandes des familles représentées au procès. Les parties civiles obtiennent : pour Guschinow, 100.000 fr. ; Khait, 50.000 fr. ; Braunberger, 700.000 fr. ; Grippet, 100.000 fr. ; Puereschi, 10.000 fr. ; Rossly, 50.000 fr. ; Arnsberg, 80.000 fr., et la famille Dreyfus, 880.000 fr.

LILLE — 27, rue Faidherbe
Tél. 483.62 — C. C. P. Lille 1.175.00
Directeur de la rédaction : Léon ROBICHEZ

NORD ÉCLAIR

GRAND QUOTIDIEN DU NORD DE LA FRANCE

Vendredi 5 avril 1946
3me Année. -- N° 81.
Le Numéro : 2 fr.

SERVICE PUBLIC

LE discours de M. Gouin, le communiqué du dernier Conseil des ministres, viennent de souligner que, si l'on parle moins de la situation financière qu'aux jours de la formation de ce gouvernement, elle est toujours le gros point noir, et c'est avec plaisir qu'on a vu évoquer devant l'Assemblée la réduction des dépenses militaires : 60 milliards, portant spécialement sur les dépenses d'administration.

L'Administration, la fonction publique, prise dans son ensemble et sans tenir compte d'heureux cas particuliers, est un gouffre de dépenses. Au lieu d'être au service de la nation, elle est une charge et des exemples quotidiens nous montrent l'inefficacité des mesures prises par le Gouvernement quand elles sont passées par le filtre administratif.

En maints services, il y a trop de fonctionnaires : trois couches superposées représentent l'avant-guerre, Vichy et la période actuelle.

Aux situations créées, chacun s'accroche, et cela se conçoit. Et bien des complications administratives, incohérentes en apparence, ne sont là que pour justifier un poste.

Ainsi, la France mène un train de maison bien supérieur à ses moyens. Ayant beaucoup de fonctionnaires, elle dépense beaucoup d'argent... pour les payer fort mal. De sorte qu'il lui est difficile d'en exiger de la conscience professionnelle.

Trois solutions : supprimer des emplois, réorganiser la fonction publique, former les fonctionnaires.

La formation professionnelle ne donnera des résultats que dans quelque temps ; la réorganisation ne peut se faire du jour au lendemain, car il faut continuer le travail. Quant aux suppressions d'emplois, elles peuvent se faire tout de suite. L'Etat, ayant moins de fonctionnaires, pourra, même en faisant des économies, les mieux payer et ainsi exiger du rendement.

Voilà qui paraît fort simple : la hache. Mais il ne suffit pas de dire : « Nous remettons tant de personnes à la disposition de l'industrie privée ». Si, automatiquement, un employé des postes est transformé en manœuvre, on en fera un mauvais manœuvre et un mécontent.

Il ne faut pas licencier à tort et à travers. Il faut surtout prévoir un reclassement. Ce qui commence à se faire : après le centre parisien, on envisage, dans un avenir très proche, des organes de reclassement régionaux, et spécialement à Lille.

Ainsi, le drame de l'administration française, dont ne doivent être victimes, ni les fonctionnaires, ni les finances publiques, ni les Français en général, pourrait s'apaiser.

Ce sera l'honneur d'un ministre M.R.P. : Edmond Michelet, d'avoir déjà réduit de 34,5% (plus d'un tiers), le nombre des fonctionnaires du ministère des armées, dont, d'ailleurs, le reclassement est envisagé, et d'avoir ainsi montré la voie.

Jean LEROY.

A LA COMMISSION DE LA CONSTITUTION Le M.R.P. fait rejeter une proposition tendant à la révision du statut spécial d'Alsace-Lorraine

Réunie sous la présidence de M. Guy Mollet, la commission de la Constitution a examiné de nouveau quelques articles déjà votés. Elle a adopté, sur la « dissolution automatique », un texte ainsi rédigé :

« ART. 34. — Si, au cours d'une même session annuelle, deux crises ministérielles surviennent dans les conditions prévues aux art. 32 et 33, il y aura lieu de dissoudre l'Assemblée nationale ; cette déclaration sera obligatoirement prononcée par décret du président de la République, contresignée par le président du conseil des ministres, désigné conformément à l'art. 35 ci-après. Cette disposition n'est toutefois pas applicable pendant les deux premières années de la législature.

La commission décide, en outre, que :

— la constitution sera promulguée dans les huit jours qui suivront la date du referendum ;

— le bureau de l'Assemblée constituante assurerait la permanence jusqu'aux élections.

Cependant, si des événements graves surgissaient, l'Assemblée constituante serait appelée à délibérer.

Conformément aux décisions du groupe parlementaire M.R.P. et en corrélation avec la démission de François de Menthon, MM. Paul Viard et Paul Coste-Floret se sont démis de leurs fonctions de rapporteurs particuliers, le premier sur l'union française, le second sur la souveraineté nationale et le travail législatif. C'est M. Sanghor, député S.F.I.O. du Sénégal, qui remplace M. Viard, tandis que les fonctions de Paul Coste-Floret sont transmises à deux rapporteurs, M. Guillet, socialiste de la Gironde, et Pascal-Copeau.

M. Pierre Cot, de son côté, a été désigné à la majorité pour assurer la charge du rapport général, les M.R.P. s'étant abstenus dans ce vote, provoqué par la démission de leur chef de file.

La commission a eu ensuite à examiner une lettre de M. Paul-Boncour, ancien président du conseil, demandant que ceux qui subsistent des 80 parlementaires ayant voté contre Pétain, appartiennent de droit au conseil de l'Union française, à condition, bien entendu, qu'ils ne fassent pas partie de l'Assemblée nationale. Cette suggestion a été repoussée à l'unanimité de la commission, et un commissaire a fait réflexion qu'il ne se souciait pas de créer des sénateurs inamovibles.

Une question beaucoup plus délicate a été soulevée par le président de la commission, M. Guy Mollet, quand il a donné lecture d'une lettre de M. Letroquer qui, intervenant ès qualité, demandait l'introduction, dans la loi constitutionnelle, d'un texte prévoyant l'application immédiate de toute la législation française dans les trois départements recouvrés du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, ceci pour des raisons d'unification de la législation nationale.

Les commissaires M.R.P. ont immédiatement opposé à cette démarche la question préalable, considérant que les travaux constitutionnels ne sont pas de la compétence gouvernementale.

Sur le fond, les M.R.P. ont déclaré qu'ils considéraient cette proposition comme *une rupture de l'accord passé entre les trois grands partis,* accord par lequel les trois grands s'engageaient, notamment, à ne pas faire entrer par le biais de la Constitution des mesures d'une aussi grave importance pour la paix intérieure.

Après discussion et en vertu du deuxième argument présenté par le M.R.P., la commission a unanimement décidé d'écarter la suggestion de M. Letroquer.

580 députés
Liberté des candidatures

La discussion de la loi électorale était à l'ordre du jour de la séance tenue, hier après-midi, par la Constituante. L'article 4, qui avait été renvoyé à la commission, obligeait tout candidat à appartenir à un parti présentant des listes dans vingt circonscriptions. La commission de l'intérieur a supprimé cette obligation : désormais, les candidatures seront libres ; mais la répartition du reste ne pourra évidemment s'effectuer qu'au bénéfice de candidats appartenant à des partis présentant des listes dans l'ensemble du pays ou dans un département au moins.

L'Assemblée repousse un amendement de Marcel Poimbœuf, député M.R.P. des Vosges, qui tendait à ce que le nombre de candidats, déterminé en divisant par 80.000 le nombre d'habitants de la circonscription, permit de donner une représentation plus nombreuse aux régions où la natalité est plus élevée.

L'article 4, amendé, est mis aux voix et adopté par 424 voix contre 127.

L'article 10, qui fixe le nombre des députés métropolitains à 580, est adopté.

Le maximum des dépôts dans les caisses d'épargne est élevé à 100.000 francs.
(Loi votée par la Constituante)

Pendant la plaidoirie de la partie civile, PETIOT *dort, son avocat aussi...* (Keystone).

PETIOT condamné A MORT

Cohue invraisemblable, service d'ordre... débordé, chahuts et cris dans la salle, manque de dignité, en un mot, elle a été l'atmosphère de la dernière phase « du plus grand procès d'assises du siècle ».

Fin du réquisitoire

Au début de l'audience, l'avocat général Dupin prononce la dernière partie de son réquisitoire. Il divise les victimes de Petiot en trois catégories, les Juifs, soit 15 personnes ; les témoins gênants de ses trafics de stupéfiants, soit 3 personnes ; les gens de moralité douteuse, soit 9 personnes.

Après de nouvelles insolences de Petiot que l'énumération de ses crimes n'émeut décidément pas, l'avocat général conclut :

« Je requiers la peine de mort contre le monstre qui a sur la conscience un si grand nombre d'assassinats. Jamais autant qu'aujourd'hui la peine de mort ne m'est apparue comme une nécessité absolue, et pour la première fois de ma carrière, c'est sans émotion, ni angoisse que je vous demande le châtiment suprême pour le monstre de la rue Lesueur ».

Une tâche difficile !

C'est bien celle dont Me Floriot essaie de s'acquitter. « Je vous dois une seule démonstration, dit-il, c'est que Petiot n'a tué que des agents de l'ennemi. Si je ne parviens pas à faire cette preuve, vous condamnerez le docteur Petiot ».

Gouailleur, prolixe, ironique, ingénieux, habile, Me Floriot prend les dossiers un par un et s'efforce de détruire une à une les pièces de l'accusation.

Après cinq heures de plaidoirie, le jury se retire dans la salle des délibérations pour répondre aux cent soixante-sept questions qui lui sont posées.

Le verdict

Après que le jury ait longuement délibéré, la Cour prononce son verdict : Petiot est condamné à mort.

L'Assemblée rend hommage aux troupes françaises D'INDOCHINE

L'Assemblée constituante, après avoir adopté les crédits des armées, a examiné les crédits de la France d'outre-mer.

Au cours du débat, M. Larribière, communiste, demande une réduction de 15% des crédits de l'armée coloniale en attaquant violemment le corps expéditionnaire d'Extrême-Orient, au sujet des incidents de Saïgon.

M. René Pleven s'élève vivement contre l'accusation ainsi dirigée contre l'armée d'Indochine. « Vous devriez retirer vos paroles. N'oubliez pas que le général Leclerc est à la tête de ce corps qui ne compte que des officiers volontaires, qui ont derrière eux Bir-Hakeim, l'Italie, la campagne de France et qui risquent leur vie tous les jours. »

M. Moutet, ministre des territoires d'outre-mer, proteste, lui aussi. Il rappelle qu'en Indochine, il y a des bandits de droit commun, libérés par les Japonais, contre lesquels il est nécessaire de protéger la population, en accord, du reste, avec les autorités du Viet-Nam.

L'amendement communiste est finalement retiré.

M. Pleven dépose une motion aux termes de laquelle l'Assemblée constituante exprime sa gratitude aux troupes du corps expéditionnaire d'Extrême-Orient et à leurs chefs.

Le ministre des armées, au nom du gouvernement, et le président de l'Assemblée, se sont associés à cette motion, qui est adoptée.

Les crédits militaires : 140 milliards et demi

Après avoir démontré que le programme de reconversion sera utile au redressement économique de la France, le ministre rendit hommage au courage et au désintéressement des ouvriers de l'Etat.

Après les derniers exposés, les différents chapitres de ce budget sont adoptés et le total des crédits militaires est fixé au chiffre global de 140.590 millions.

A Feignies, une femme tentait d'empoisonner son mari depuis plus de 4 ans

La deuxième brigade de police judiciaire a arrêté Julia Gilbert, épouse Loux, 46 ans, inculpée de tentative d'assassinat sur la personne de son mari, Armand Loux.

Celui-ci souffrait de l'estomac et du ventre, principalement lorsqu'il absorbait le bouillon dans lequel sa femme versait de l'eau blanche et de l'extrait de pavot.

La police a pu saisir une correspondance échangée entre la femme Loux et son ami Norbert Liénart, décédé en 1945 dans laquelle elle faisait part de ses tentatives répétées.

L'état de santé de M. Armand Loux est satisfaisant.

Quant à sa femme, elle a été écrouée à la prison d'Avesnes.

LES ÉMISSIONS DE RADIO-LILLE continueront

A la suite des demandes faites par elle auprès de tous les parlementaires du Nord et du Pas-de-Calais, et de l'émoi soulevé dans l'opinion par la mesure brutale de suppression des émissions régionales de Radio-Lille, l'Association de radiophonie du Nord de la France a reçu des télégrammes du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et à l'information, de Maurice Schumann, Paul Gosset et Hector Legry, députés M.R.P. ; Laurent et Thomas, du Parti socialiste, et M. Houcke.

Il en résulte que la mesure prise par le secrétariat d'Etat a été immédiatement rapportée.

Radio-Lille continuera donc ses émissions à la satisfaction des sans-filistes du Nord.

LA QUESTION IRANIENNE
ajournée jusqu'au 6 mai

La 5e séance publique du Conseil de sécurité s'est tenue hier. M. Gromyko, délégué russe, était toujours absent.

M. Byrnes, secrétaire d'Etat aux Etats-Unis, y a lu un projet de résolution portant ajournement de la question iranienne au 6 mai. « Soucieux d'éviter, dit le texte, que la présence des troupes russes en Iran influence les négociations, mais reconnaissant que leur retrait ne pouvait être effectué avant la date mentionnée par le gouvernement soviétique, le Conseil de sécurité propose d'ajourner la discussion de l'affaire jusqu'au 6 mai. »

La résolution, présentée par M. Byrnes, a été adoptée par tous les membres du Conseil, à l'exception du délégué de l'Australie, qui l'a trouvée insuffisante et s'est abstenu de voter.

L'évacuation russe se poursuit

Au cours d'une conférence de presse, donnée à Téhéran, le porte-parole du président du conseil iranien a confirmé que les localités de Firouzkoun, Lemnan et Laydjan, à trente kilomètres de la capitale, avaient été évacuées.

On annonce, d'autre part, que l'évacuation de Zendjan, à mi-chemin entre Téhéran et Tabriz, s'accélère.

Les Anglo-Saxons et le pétrole d'Iran

« Loin d'essayer d'empêcher l'U.R.S.S. d'avoir accès aux pétroles iraniens », lit-on dans le « New-York Times », les Etats-Unis et la Grande-Bretagne n'auraient aucune objection à voir les Russes négocier pour obtenir des concessions pétrolières en Iran : c'est ce que déclarent les experts économiques qui assistent aux débats du Conseil de sécurité à New-York. Ils trouveraient tout naturel que ces concessions soient accordées, à condition qu'elles soient obtenues sans violation de la charte des Nations Unies et sans recourir à la force ou à la menace. »

Paul Claudel, Jules Romains et Marcel Pagnol
à l'Académie française

M. Paul Claudel, Me Maurice Garçon, le comte de Chambrun, M. Marcel Pagnol, M. Jules Romains et le professeur Henri Mondor ont été élus à l'Académie française.

Incroyable, mais vrai DANS L'AISNE, LES PRISONNIERS ALLEMANDS FONT LA LOI

Dans la région de Coucy-le-Château, les Américains ont installé des dépôts de munitions On en trouve dans les bois en bordure des routes, dans les champs. De loin en loin, le casque blanc de la Military Police incite les voyageurs à la prudence.

Quant aux prisonniers allemands, ils attendent l'occasion favorable pour regagner leur pays. Et beaucoup l'ont déjà trouvée.

La semaine dernière, les gendarmes ont arrêté deux de ces ex-soldats de la Wehrmacht. Ils allaient paisiblement sur la route comme de simples promeneurs et espéraient bien arriver à destination sans encombre.

Interrogés, ils n'ont fait aucune difficulté pour expliquer leur attitude. Transférés depuis quelques jours d'Amérique en France en attendant la signature de la paix, ils ont préféré regagner leur pays avant cette « formalité ». Equipés de neuf par les soins de nos alliés, bien ravitaillés, ils ont faussé compagnie à leurs gardiens.

Les Allemands renseignent les Américains

Comment s'étonner de cette désinvolture quand on voit les Allemands indiquer aux Américains l'étendue de leurs droits. Ils connaissent parfaitement la région pour y être restés quatre ans et savent ce que leurs officiers ont réquisitionné. Nos alliés ayant pris la succession en référent aux prisonniers pour connaître leur « butin de guerre ».

Il arrive même, parfois, aux Allemands d'exagérer. Cela s'est produit jeudi dernier, à Vauxaillon

Vauxaillon est un village fort étendu, situé à quelques kilomètres de Coucy, à l'écart de la route nationale. Le maire, M. Jules Coquel, s'est efforcé de donner un peu de vie à ce « trou perdu » et y a fort bien réussi. C'est à lui qu'est arrivée l'aventure que nous allons conter :

Jeudi, sans crier gare, une « corvée » de prisonniers allemands, sous contrôle américain, charge sur un camion des pierrailles que le maire de Vauxaillon réservait aux chemins de sa commune.

Protestation du maire auprès du capitaine américain du camp. Celui-ci promet de mettre bon ordre : « Quand bien même il faudrait faire ramasser les cailloux un par un sur la route par les prisonniers, tout vous sera remis à l'endroit que vous indiquerez. »

Comme convenu, le capitaine américain téléphone le lendemain. Mais, au lieu de demander des instructions, il dit :

« Ces pierres n'appartiennent pas à la commune. Elles ont été extraites par les Allemands. Donc, elles sont à nous. »

— Pardon, réplique le maire. Les prisonniers qui ont fait le travail étaient payés par la commune. Vous n'avez rien à voir là dedans.

— Pourtant, reprend l'Américain, *un prisonnier nous a dit* que ces cailloux appartenaient à l'armée allemande, donc à nous.

Serait-ce, par hasard, les prisonniers qui commandent dans l'armée américaine ? Il ne faudrait pas s'étonner, alors, de voir les évasions se multiplier, malgré les barrages de police et de gendarmerie qui tentent, un peu partout, d'arrêter les fuyards.

CINQUANTE PRISONNIERS dans un wagon américain à Strasbourg

L'affaire des évasions de prisonniers de guerre allemands n'est pas localisée dans notre région. Chaque jour, les services de police et de gendarmerie arrêtent des évadés et découvrent des complices.

Le 1er avril, à 16 heures, le chef de garde français du pont de Kehl, près de Strasbourg, ayant des doutes depuis quelques temps sur la nature des cargaisons américaines, s'est permis de déplomber un wagon américain venant de Miramar à destination de l'Allemagne. Cinquante prisonniers allemands s'y trouvaient logés, avec des vivres, de l'outillage et des cigarettes américaines. On ignore encore quelle suite a été donnée à cette découverte.

Un milicien vérifiait l'identité des voyageurs à Ravensbrück

Le vendredi 29 mars, le capitaine français Lafourcade, chargé de la sécurité militaire au chemin de fer, a été arrêté à Ravensbruck. Il s'agit d'un ancien milicien, recherché depuis bientôt deux ans par la Cour de justice de Caen, qui contrôlait l'identité des voyageurs.

Un Suisse arrêté à Dunkerque

Un Suisse, nommé Nadler, constructeur de baraquements pour le compte de la Croix-Rouge suisse à Dunkerque, a été arrêté et conduit à Lille, pour être mis à la disposition du tribunal militaire de cette ville.

Il avait emmené, lors d'un récent voyage en Suisse, deux prisonniers allemands enfermés dans des caisses, spécialement conçues pour ce genre de transport.

Les services de police ont la ferme conviction que ce voyage ne fut pas le seul, et sont, d'autre part, persuadés que c'est l'intérêt et non pas l'humanité — comme il le prétend — qui a poussé Nadler à agir de la sorte.

Une organisation près de Metz

La brigade de surveillance du territoire de Metz vient de découvrir une organisation secrète, genre « Werwolf ».

Ce mouvement clandestin, opérant avec la complicité de certains collaborateurs, s'était donné pour mission de faciliter l'évasion et le routage de prisonniers allemands évadés, de surveiller le trafic ferroviaire du point de vue militaire allié et d'aider en cachette les familles des internés politiques.

A Pérenchies, pour protester contre un verdict de la Cour de justice un ancien déporté de Dachau tire cinq balles de revolver dans les jambes d'un acquitté

Samedi, la Cour de justice de Lille rendait un verdict d'acquittement en faveur d'Henri Delforce, 45 ans, rue de la Prévôté, qui était accusé d'avoir dénoncé aux Allemands plusieurs habitants de la localité, notamment plusieurs résistants affiliés au mouvement « V. d. N. ». La décision du jury fut très mal accueillie par la population. Jeudi, un drame devait mettre en émoi le paisible village de Pérenchies.

« Je ne veux que vous blesser »

Vers 10 h. 30, M. Delforce se trouvait dans son jardin en compagnie de M. Gustave Lemaitre, 3, rue du Kemmel. Il conversait tranquillement, lorsque M. Henri Tardif, 32 ans, domicilié route de Lille, pénétra dans le jardin, s'approcha d'eux et demanda à brûle-pourpoint : « Lequel d'entre vous est M. Delforce ? », puis, s'adressant à ce dernier, il déclara : « Je ne suis pas venu ici pour vous tuer, je ne veux que vous blesser, comme ça vous apprendrez à souffrir ». C'est alors que, sortant un revolver de sa poche, il tira par cinq fois dans les jambes de M. Delforce. Celui-ci s'affaissa. Appelé par Mme Delforce, M. le docteur Margerin donna les premiers soins au blessé, que, peu après, M. Slembrouck, transporteur, conduisait à l'hôpital de la Charité, à Lille.

M. Henri Tardif, qui est natif de Saint-Etienne, habite Pérenchies depuis 1941. Actuellement moniteur d'éducation physique aux établissements Agache, il avait été chargé, pendant l'occupation, d'organiser un chantier forestier à Vendresse (Ardennes). Il camoufla ainsi de nombreux réfractaires, ce qui lui valut d'être arrêté par les Allemands et interné au camp de Dachau.

L'émotion parmi la population

Une vive émotion règne depuis que la nouvelle de l'attentat a été connue. Les commentaires vont leur train. Une manifestation de protestation contre la décision du jury s'est précisément déroulée jeudi. Les fenêtres étaient garnies de drapeaux tricolores et dans la soirée 400 à 500 personnes se sont rendues au monument aux morts et ont observé une minute de silence.

M. Tardif a été arrêté par le commissaire de police de Lomme. Il sera déféré au parquet ce vendredi matin.

D'après les dernières nouvelles, l'état de la victime est sérieux, mais ses jours ne sont pas en danger.

Les P.T.T. vont mettre en vente un nouveau timbre au profit des œuvres de la marine. A. F. P.

Le M.R.P. ne peut admettre la perpétuelle remise en cause des textes déjà votés, ni les transactions à sens unique

Après la démission de François de Menthon, certains diront peut-être : le contrôle des lois méritait-il vraiment de devenir cause de rupture constitutionnelle entre les partis de la majorité ? Nous répondrons par le rappel de quelques faits et de quelques dates.

Des faits et des dates

Le 19 décembre dernier, lorsque s'ouvrit la séance de la commission de Constitution, qui donc avait placé sur le tapis ce problème ? Le socialiste André Philip, alors président de la commission. Et qui, sinon M. André Philip encore, avait préconisé la solution consistant à confier ce pouvoir de contrôle à un comité élu par la future Chambre des députés ?

M. André Philip agissait-il en l'occurrence à titre individuel, défendait-il quelque conception personnelle ? En aucune manière, M. Zaksas l'avait fortement soutenu en faisant valoir que la Constitution, cette loi des lois, devait être garantie non seulement par les élus du peuple, mais par le peuple lui-même et qu'un organisme était pour cela nécessaire.

Faut-il du reste rappeler que la thèse Philip-Zaksas l'avait en définitive emporté par vingt-quatre voix (socialistes et M.R.P.) contre quatorze (communistes et radicales) ?

De la commission, ce problème du contrôle constitutionnel était ensuite passé en sous-commission de rédaction où il se trouva que le rapporteur chargé de mettre au point et de présenter un texte couché noir sur blanc fut de nouveau un socialiste, M. Leenhardt, des Bouches-du-Rhône.

Lorsque, vendredi dernier, la question revint devant la commission, pour décision définitive cette fois, les communistes manifestèrent soudain une opposition qui ne s'était plus affirmée depuis le 19 décembre, même pas au cours des réunions Vincent Auriol où les partis avaient eu pourtant tout loisir de vider en quelque sorte leurs querelles constitutionnelles. Quant aux socialistes, ils se retirèrent en congrès sur une position de repli et proposèrent une solution transactionnelle que M. Pierre Hervé devait, dès mercredi matin, déclarer inacceptable dans les colonnes de « l'Humanité ».

La partie d'un tout

Le contrôle des lois n'est du reste que la partie d'un tout et ce tout c'est la Constitution elle-même. Nous avons encore à la mémoire l'engagement pris le 15 février dernier par les groupes politiques de la Constituante. A la demande de M. Guy Mollet, ils avaient exprimé leur volonté d'aboutir par des concessions réciproques à des textes d'organisation politique qui puissent être acceptés par la grande majorité de la nation ».

Le M.R.P. a conscience d'être allé loin, très loin, dans cette voie de transaction. A la conciliation, il a sacrifié, pour sa part : la nomination du président du Conseil par le président de la République, le statut des partis, l'inscription du vote obligatoire et de la R.P. dans la Constitution. Et sans doute en oublions-nous.

Comment l'a-t-on payé de retour ? En se refusant à accepter quoi que ce soit des propositions intermédiaires patronnées pourtant par M. Vincent Auriol sur le mode d'élection du président de la République ; en contestant au Conseil supérieur de l'Union française ces prérogatives essentielles et élémentaires à la fois que sont pour toute assemblée digne de ce nom la publicité de ses séances et l'immunité de ses membres ; et en les contestant « in extremis », sans aucun avertissement préalable, comme si l'on s'était ingénié d'un certain côté à reprendre d'une main ce qui avait été cédé de l'autre et à remettre perpétuellement en cause les accords intervenus. Enfin pour couronner le tout, en rejetant brutalement cette garantie essentielle et jugée telle, on l'a vu, par les socialistes autant que par le M.R.P., qu'est pour tous les citoyens le respect de la Constitution dans les textes législatifs.

Jean BENEDETTI.

Dimanche 7 avril, à 11 h.
à MARCQ-EN-BARŒUL
INAUGURATION de la rue MARCEL-HENAUX
par Georges BIDAULT
ministre des affaires étrangères
et Robert PRIGENT
ministre de la santé publique
Rassemblement à 10 h. 30 sur le Grand-Boulevard. Arrêt du Buisson.

A TRAVERS LE MONDE

EN FRANCE

— **La proposition de loi M.R.P.** tendant à élever de 2 à 3 % le taux d'intérêt des obligations accordées aux actionnaires des banques nationalisées a été adoptée par la Constituante.

— **Un accord monétaire** va être conclu avec la Hollande. Une annexe stipule les conditions du déblocage des avoirs respectifs dans les deux pays.

— **Un arrêté fixe à 2.400 fr. par hectare** le taux de la taxe sur les productions maraîchères ; **cette taxe est de 450 fr.** pour les cultures de légumes pratiquées en plein champ.

— **Un arrêté du ministère de l'Education nationale** fixe les conditions d'attribution des bourses nationales de lycées et collèges, classiques et modernes.

— **La mission militaire polonaise** en France a été dissoute le 1er avril.

— **La situation hebdomadaire** de la Banque de France arrêtée au 28 mars (échéance) accuse une augmentation de 6.484 millions de francs dans la circulation monétaire. Les avances provisoires à l'Etat ont augmenté de 5.650 millions.

— **Tous les titres tchécoslovaques** détenus en France, sauf les emprunts publics ou privés émis à l'étranger, doivent être déposés avant le 30 avril (accord franco-tchécoslovaque).

BULGARIE. — Le chef du gouvernement bulgare a déclaré : « Nous ferons tous nos efforts pour resserrer nos liens d'amitié avec la France pour laquelle nous avons toujours éprouvé les meilleurs sentiments ».

ALLEMAGNE. — La secrétaire privée de Hitler, Maria Thekea, a été arrêtée.

ITALIE. — Carlonnet, ex-champion et milicien, s'est évadé au moment de son transfert en France.

EGYPTE. — Les étudiants d'Alexandrie se sont mis en grève pour commémorer les incidents du 4 mars.

BELGIQUE. - La Chambre a voté la confiance au gouvernement Van Acker par 107 voix contre 91.

CANADA. — M. Léon Blum est arrivé à Ottawa.

GRANDE-BRETAGNE. - Les relations diplomatiques sont rompues avec l'Albanie.

JAPON. — Neuf Japonais, membres du « Dragon Noir », ont été arrêtés.

Pitche éternue fort à propos

Le sort a parlé en Coupe, mais... Lille-Clermont à Paris
Red Star - Stade Français à *LILLE?*

Le tirage au sort des demi-finales a eu lieu, hier, à Paris.

Le 28 avril, le L.O.S.C. et Clermont seront opposés au stade de Colombes.

Le match Stade Français-Red-Star était prévu à Lille à la même date.

Le sort a enfin ménagé les Lillois en leur opposant le moins dangereux des trois adversaires possibles.

La 3 FA avait l'intention de combler les vœux de nos « acharnés » du football en leur faisant un beau « cadeau » : un match à Lille.

Red-Star-Stade ! La chasse aux places devait bientôt commencer et les installations lilloises être combles.

Oui, mais, cela n'a pas convenu aux Parisiens, qui ont immédiatement fait appel et demandé que la rencontre ait lieu le samedi 27 au parc des Princes. Naturellement, il est question de faire droit à leur réclamation...

Cette seconde nouvelle a quelque peu « refroidi » les Lillois, qui restaient cependant sous le coup de leur première impression.

«Enfin ! disaient-ils, maintenant nous avons notre petite chance d'aller en finale. Certes, il faut battre Clermont, mais c'est quand même à notre portée. D'autant plus que le grand terrain de Colombes nous avantagera. Nous pourrons y faire courir les Clermontois et faire du football ».

D'ici le 28 avril, Prévost sera sans doute sur pied. La radiographie, hier, n'a en effet décelé aucune fracture de la clavicule, mais une assez forte déchirure musculaire. Dans quinze jours il sera sur pied.

PETIOT condamné A MORT

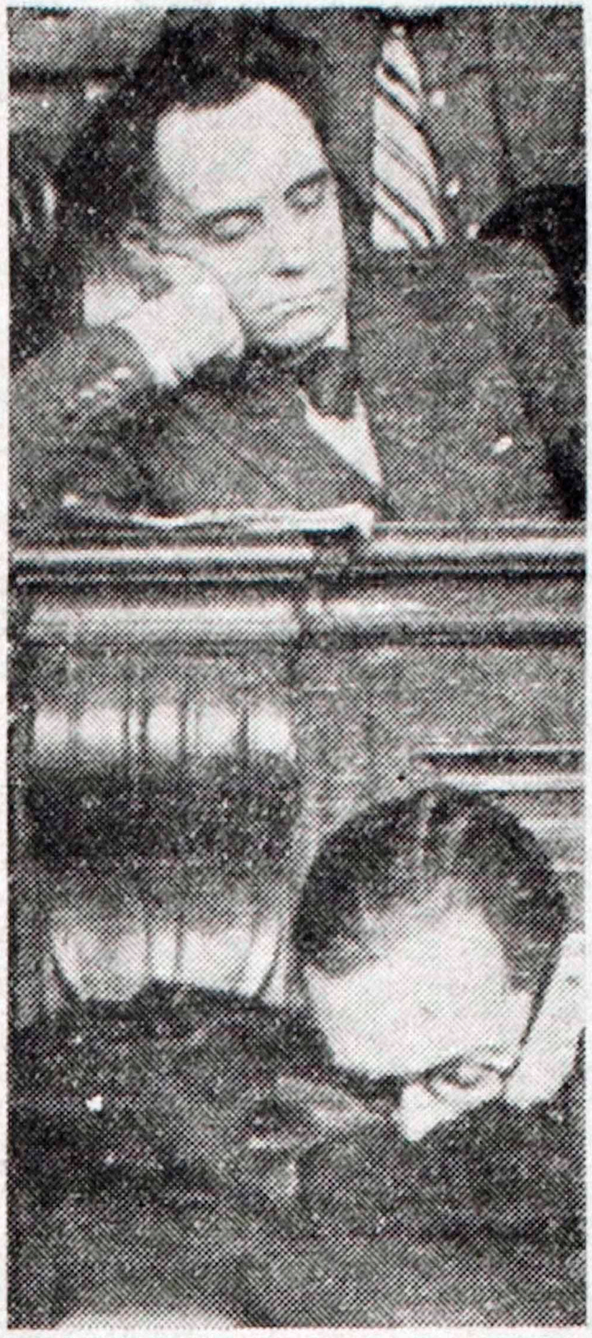

Pendant la plaidoirie de la partie civile, PETIOT *dort, son avocat aussi...* (Keystone).

—Cohue invraisemblable, service d'ordre... débordé, chahuts et cris dans la salle, manque de dignité, en un mot, elle a été l'atmosphère de la dernière phase « du plus grand procès d'assises du siècle ».

Fin du réquisitoire

Au début de l'audience, l'avocat général Dupin prononce la dernière partie de son réquisitoire. Il divise les victimes de Petiot en trois catégories. Les Juifs, soit 15 personnes ; les témoins gênants de ses trafics de stupéfiants, soit 3 personnes ; les gens de moralité douteuse, soit 9 personnes.

Après de nouvelles insolences de Petiot que l'énumération de ses crimes n'émeut décidément pas, l'avocat général conclut :

« Je requiers la peine de mort contre le monstre qui a sur la conscience un si grand nombre d'assassinats. Jamais autant qu'aujourd'hui la peine de mort ne m'est apparue comme une nécessité absolue, et pour la première fois de ma carrière, c'est sans émotion, ni angoisse que je vous demande le châtiment suprême pour le monstre de la rue Lesueur ».

Une tâche difficile !

C'est bien celle dont Me Floriot essaie de s'acquitter. « Je vous dois une seule démonstration, dit-il, c'est que Petiot n'a tué que des agents de l'ennemi. Si je ne parviens pas à faire cette preuve, vous condamnerez le docteur Petiot ».

Gouailleur, prolixe, ironique, ingénieux, habile, Me Floriot prend les dossiers un par un et s'efforce de détruire une à une les pièces de l'accusation.

Après cinq heures de plaidoirie, le jury se retire dans la salle des délibérations pour répondre aux cent soixante-sept questions qui lui sont posées.

Le verdict

Après que le jury ait longuement délibéré, la Cour prononce son verdict : Petiot est condamné à mort.

rend hommage

LES ÉMISSIONS DE RADIO-LILLE

dernière heure
Nord-soir

SAMEDI 6 AVRIL 1946
2me Année N° 418
Le numéro : 2 francs

Quotidien d'information fondé en 1940 par le MOUVEMENT LIBERATION en France occupée

Directeur : Henri HENNEGUELLE (Administration et publicité : 14, rue Faidherbe, LILLE. - Téléphone : 313.62. Rédaction : 186, rue de Paris. Tél. 471.56-57-58. Adresse télég.: Nord-Soir, Lille.) Administrateur : Arthur TYTGAT

"Il faudra me venger !"
s'écrie PETIOT condamné à MORT
Le monstre a signé son pourvoi en cassation

Une cohue invraisemblable se presse aux issues de la Cour d'Assises pour cette dernière audience. On a renforcé le service d'ordre, mais les cartes d'invitation ont dû être distribuées trop généreusement, à moins que le marché noir des entrées de faveur n'ait fourni un effort particulier et, dans la salle comble, où règne une chaleur accablante, des sièges supplémentaires ont été disposés pour les belles invitées.

Au début de l'audience, l'avocat général Dupin prononce la dernière partie du réquisitoire qu'il avait dû interrompre la veille. Il divise les victimes de Petiot en trois catégories : 1) les juifs, soit quinze personnes ; 2) les témoins gênants de ses trafics de stupéfiants, soit trois personnes ; 3) les gens de moralité douteuse, soit neuf personnes.

Mais tandis qu'il réfute les arguments de Petiot suivant lesquels les israélites tués appartenaient à la Gestapo, une cohue, qui est arrivée à rompre les barrages de police, envahit le prétoire, interrompant par des cris le réquisitoire de M. l'avocat général. Des femmes s'évanouissent des bébés pleurent. Le président, sortant enfin de son apathie habituelle, décide de suspendre l'audience pour permettre aux gendarmes de faire évacuer la salle.

Eryane Kahan sourit...

Au bout d'un quart d'heure, un relatif silence s'étant rétabli, M. Dupin reprend son réquisitoire. Poursuivant l'examen des assassinats d'israélites, il demande pourquoi Petiot n'a pas fait disparaître Eryane Kahan elle-même, puisqu'il prétend qu'elle était de la Gestapo. « Parce qu'elle n'avait pas de fortune », déclare-t-il, et il ajoute : « Combien ces crimes ont-ils rapporté à Petiot ? 20 ou 25 millions, sans doute ; ce qui est certain, c'est que Petiot a assassiné pour voler. » Tandis qu'au premier rang des témoins, Eryane Kahan sourit et approuve de la tête. Petiot feint toujours de dormir.

L'avocat général considère ensuite l'assassinat d'Yvan Dreyfus comme un crime crapuleux. Petiot a tué Mme Hotin, qu'il avait fait avorter, afin de ne pas être compromis dans une affaire d'avortement, étant déjà surveillé pour trafic de stupéfiants.

Il s'étonne enfin que ce médecin marron, cet assassin en grande série, ait eu l'infamie de revendiquer le titre de « résistant », de « héros national ». « Nous ne laisserons pas profaner plus longtemps le nom de Résistance », dit-il.

L'heure est bien avancée...

Petiot s'écrie alors :

...« Ex-procureur de l'Etat français !... »

« Petiot, poursuit Me Dupin, le rôle de justicier ne vous convient guère. » — « Et à toi donc », dit insolemment Petiot avant de regarder ostensiblement la pendule.

Enfin, l'avocat général conclut : S'adressant à l'accusé, il s'écrie : « Assez de crimes, assez d'horreurs, votre heure est venue de payer. » Petiot, qui feignait de dormir, se réveille et lui répond, dans l'hilarité générale : « L'heure est bien avancée. » Mais M. Dupin, imperturbable, continue et il en arrive à ces conclusions : « C'est sans émotion, dit-il en s'adressant à la Cour que je vous demande la peine de mort contre ce monstrueux criminel, unique dans les annales judiciaires.

Je n'ai rien trouvé qui puisse en aucune manière atténuer sa responsabilité. Fou, il ne l'est pas, les médecins aliénistes vous l'ont dit. Il a tué en conscience, c'est en conscience que je vous demande de l'envoyer à la mort. »

Je ne plaiderai pas 15 heures...

Me Floriot a aussitôt la parole. Le défenseur dit d'abord dans son exhorde que 15 heures ont été nécessaires à ses adversaires pour démontrer la culpabilité de son client. « Rassurez-vous, dit-il à la Cour, je ne parlerai pas 15 heures. Je ne vous infligerai pas ce supplice. »

Et Me Floriot, entrant dans le vif du sujet veut d'abord démontrer que la réputation faite à son client a été faussée à partir du moment où la presse s'est emparée de la découverte des crimes de la rue Lesueur.

Une simplicité biblique...

L'affaire Van Bever est, pour le défenseur, d'une « simplicité biblique ».

Petiot n'avait aucune raison de faire disparaître Van Bever qui avait témoigné favorablement pour lui dans l'affaire des stupéfiants où il était incriminé. Me Floriot note que Van Bever a disparu l'avant-veille du jour où il devait se porter partie civile contre des gens qui l'avaient frappé à coups de couteau.

Après avoir évoqué le cas de Mme Khait, celui de Gouschinow et celui des Kneller, Me Floriot en vient au docteur Brumberger.

« Petiot ne l'avait pas vu depuis des années. Les vêtements reconnus par la famille ne correspondent pas aux pointures du disparu. »

Me Floriot, qui parle depuis plus de trois heures, interrompt alors sa plaidoirie.

L'audience est suspendue à 18 heures 45.

Des autographes !

Peu avant la reprise, alors que Petiot est ramené dans le box, il est assailli par la foule qui lui fait signer des autographes. La presse tout entière, debout, proteste et la police intervient.

Mouchards et moutons...

La séance est reprise à 19 h. 15.

Me Floriot aborde l'explication des 19 meurtres reconnus directement ou indirectement par Petiot.

Il veut prouver que les disparus appartenaient à la Gestapo. Pour cela, le défenseur les divise en trois catégories. Les mauvais garçons, les clients d'Eryane Kahan, Yvon Dreyfus.

Les premiers dont il cite les noms étaient des souteneurs, repris de justice, qui servaient d'indicateurs aux Allemands qui les protégeaient.

Un parti pris évident...

« Je crois pouvoir vous démontrer, dit-il, qu'on a mené l'enquête avec un parti-pris évident » : Après avoir rappelé les témoignages favorables des clients de Petiot sur son désintéressement et son dévouement, Me Floriot déclare : « On peut être résistant soit officiellement soit individuellement. Si Petiot avait été inscrit à un réseau et s'il avait tué un seul homme, vous lui auriez quand même demandé des comptes.

(Lire la suite en deuxième page)

Il faut souffrir...

...pour être belle

Cette jeune fille se laisse patiemment épiler à l'aide de l'électrolysis, la méthode la plus moderne et la plus radicale du genre. (Ph. Keystone).

UN LIBÉRATOR S'ÉCRASE EN BIRMANIE

Un «Libérator» de l'aviation de la région militaire de l'Asie du Sud s'est écrasé en décollant du champ d'aviation de Pegu, en Birmanie. 17 des occupants ont été tués. Tous les passagers étaient des militaires.

FORD EN CHOMAGE

DÉTROIT. — Par suite du manque d'acier, 35.000 ouvriers des usines Ford ont arrêté le travail, hier, et chômeront pendant une semaine.

NOUVELLES...

A LA CHAINE

Le Tribunal militaire d'Hambourg a jugé 300 cas de marché noir le 1er avril. Vendredi et samedi de la semaine dernière, elle avait jugé 100 autres cas.

On a noté en particulier le cas d'un Allemand qui fut condamné à neuf mois de prison, qui s'était introduit dans la cave où étaient emmagasinées des marchandises du marché noir, saisies pour servir de preuve dans l'accusation portée contre un trafiquant.

LES PETITS CADEAUX...

La population de Francfort va recevoir des secours recueillis à son intention aux Etats-Unis par des organisations privées.

Le poids total de ces envois dépasse 2.000 tonnes.

RECORD TECHNIQUE

Les Etablissements Merlin et Gerin, à Grenoble, viennent de battre un record du monde dans leur laboratoire d'essai de puissance. Un disjoncteur, dû à l'in-

...GLANÉES...

génieur Latour, a coupé un courant de 3 millions de Kws, dépassant de 500.000 Kws le record précédemment détenu par les Américains.

DERNIER METRO

Hier, un peu avant minuit, à la station de métro « Hôtel de Ville », le nommé Jean Preil, 36 ans, a tenté de mettre fin à ses jours en se couchant sur la voie du Métro. Un agent de police, alerté, est venu le prendre et l'a conduit au poste de police en attendant qu'il soit statué sur son cas.

PÉNURIE DE JUGES

Il n'y a pas assez de juges en Pologne. Aussi un décret, paru récemment, invite toutes les personnes pouvant remplir ces fonctions à se faire recenser, sous peine d'amende et d'emprisonnement.

De même les instituteurs font défaut en Pologne. Aussi n'est-il pas rare de les voir donner leurs cours jusqu'en pleine nuit, se relayant toutes les quatre heures.

...POUR VOUS

M. EUGÈNE THOMAS EST PROMU CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Nous sommes heureux d'apprendre la promotion, au titre de chevalier de la Légion d'Honneur, de M. Eugène Thomas, député du Nord, ancien ministre.

L'élogieuse citation suivante qui

accompagne cette nomination se passe de tout commentaire :

Thomas Eugène, lieutenant-colonel, Officier d'un courage d'une conscience et d'un calme légendaires, a apporté à la lutte contre l'ennemi une volonté farouche et une infatigable ardeur. Dès le 10 novembre 1941, a entraîné derrière lui un nombre considérable de volontaires des deux zones aux Forces Françaises Combattantes. Par ses incessants passages de lignes, par son dynamisme et son inlassable activité a donné une extension considérable au Réseau de renseignements ***Brutus****, au Réseau d'action Veny et au Mouvement « France au combat ». Le 14 mai 1943, arrêté dans une souricière à Paris, a assuré par son abnégation et la haute conception de son devoir de chef, la sécurité de son unité ainsi que celle de nombreuses autres unités F.F.C.*

Nous lui présentons, à cette occasion, nos bien vives félicitations.

Il l'a échappé belle !

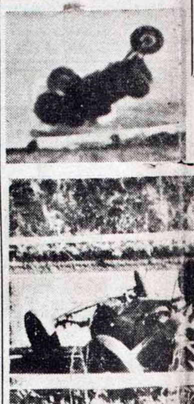

Au cours d'une course se déroulant à Lakewood Park à Atlanta, aux Etats-Unis, la voiture conduite par V.D. Morelock a quitté la piste et est venue s'écraser sur le bord de la route. L'accident s'est produit en présence de 34.000 personnes. Le coureur est sorti indemme. Nos photos montrent la voiture qui se retourne et le coureur sortant sain et sauf de sa voiture accidentée. (Ph. A.P.).

LA CHAMBRE BELGE FAIT CONFIANCE A VAN ACKER

BRUXELLES. — La Chambre a voté hier après-midi, la confiance au gouvernement par 107 voix contre 91. M. Van Acker se présentera la semaine prochaine devant le Sénat où les gauches ne disposeront que d'une voix de majorité.

A TEHERAN L'ACCORD RUSSO-IRANIEN a été signé la nuit dernière

TÉHÉRAN, 5. — Les pourparlers irano-soviétiques, commencés à Moscou et qui se poursuivent à Téhéran, se sont terminés à 3 heures, ce matin, aboutissant à un accord signé par MM. Ghavam et Sadtchikov.

Il y est stipulé que « les forces se trouvant en Iran et dont l'évacuation a commencé le 24 mars, quitteront complètement le territoire dans une délai de 45 jours à partir du 24 mars ».

Au sujet du pétrole, il a été décidé que dans un délai de sept mois à partir du 24 mars, les clauses d'un accord relatif à la création d'une société mixte franco-russe pour l'exploitation du pétrole dans le nord de l'Iran, devront être approuvées par le Parlement iranien.

Le problème de l'Azerbaidjan est reconnu comme une question purement intérieure, et il appartiendra au Gouvernement iranien de régler le sort de cette province conformément aux lois constitutionnelles.

M. Gromyko reprendra-t-il sa place mardi au Conseil de sécurité ?

NEW-YORK. — Trois heures après la clôture de la séance du Conseil de Sécurité, un porte-parole de la délégation soviétique s'est refusé à toute déclaration concernant la décision d'ajournement au 6 mai, qui venait d'être prise dans l'affaire iranienne, ainsi que sur l'éventuelle présence de M. Gromyko à la séance de mardi prochain.

A WASHINGTON, cependant, le chargé d'affaires soviétique, M. Novikov, a déclaré au correspondant de l'A.F.P. : « Si ce n'est pas une bonne solution, c'est, néanmoins une solution. »

En famille

M. Gromyko a déjeuné hier avec les autres délégués au Conseil de Sécurité. Le seul absent à la réunion était Sir Alexander Cadogan, délégué britannique, qui avait accepté un autre engagement.

C'est à l'invitation du Président Kuotsichi qu'eut lieu ce déjeuner d'un caractère tout à fait intime.

L'O. N. U. va changer de résidence

NEW-YORK, 5 Avril. — Les Nations Unies cesseront d'avoir leur résidence à Hunter College après le 15 mai. Cette résidence n'est pas assez spacieuse ; les délégations sont éparpillées dans toute la ville et il n'y a pas de place à Hunter College pour que l'Assemblée générale puisse s'y réunir.

L'O.N.U. transporterait donc sa résidence dans le quartier de Long Island, partie de la capitale édifiée sur une longue langue de terre bordant la côte et où se trouvent d'élégantes villas.

La propriété de Long Island possède un bâtiment administratif suffisant pour y loger tout le secrétariat et il y a assez de place pour y construire une salle de séances des plus vastes dimensions. La Cafeteria (café où l'on va chercher sur un plateau des consommations soi-même), peut recevoir huit milliers de consommateurs et il y a dans l'édifice une salle de conférences. Le bâtiment, qui est une ancienne fabrique de gyroscopes, est très élégant, très moderne et comporte un domaine de 147 acres.

POUR 60.000 YENS PAR AN

A la demande de l'empereur Hiro Hito, le prince héritier, qui vient d'avoir 13 ans, aura bientôt une institutrice américaine qui, pour 60.000 yens par an, sera chargée de lui enseigner la langue parlée aux Etats-Unis et de lui faire connaître le mode de vie américaine.

L'institutrice devra être d'un certain âge. Il ne sera pas nécessaire qu'elle sache le japonais, mais elle devra s'engager à l'apprendre, tandis que son élève impérial s'appliquera à étudier l'anglais.

LES ÉTATS - UNIS MONOPOLISENT LES BAS NYLON

WASHINGTON. — L'exportation des articles en nylon — il s'agit surtout des bas — vient d'être placée sous le contrôle du bureau du commerce extérieur et aucun envoi ne peut être fait sans licence. Cette mesure est destinée à empêcher que les approvisionnements s'en aillent trop rapidement dans d'autres pays. Les autorisations sont d'ailleurs très minimes. Et au cours des quatre derniers mois de l'année dernière, il n'a été expédié que 335.000 douzaines de paires de bas en nylon, soit moins de 1 % de la production totale.

LE RETOUR EN ISRAEL

Un millier de juifs polonais, qui tentaient de s'embarquer près de la Spezzia, à destination de la Palestine, ont été arrêtés et mis à la disposition des autorités alliées.

41 prisonniers allemands s'échappent à Bruxelles

Quarante et un prisonniers allemands se sont évadés de Bruxelles. Tous les postes de gendarmerie à la frontière ont été alertés.

BILLET POLITIQUE

Vers l'alliance franco - britannique

L'ACCORD franco-britannique est en route. Les paroles du Président Gouin ont trouvé écho à Londres, puisque M. Bevin a déclaré aux Communes que celles-ci fournissaient l'occasion « au Gouvernement de Sa Majesté de reprendre l'examen de l'ensemble de la question » et que « c'est ce qui se fait actuellement ».

Quoi de plus heureux, en effet, que de voir consacrer, par un traité d'alliance semblable au traité franco-soviétique les liens qui unissent nos deux pays.

Mais ces liens, il faut les traduire en formules claires et franches où l'équivoque n'aura pas place ; car, bien entendu, l'alliance projetée doit tenir entre nos deux pays comme les plateaux d'une balance en parfait équilibre et c'est pour cela que tous les problèmes encore litigieux entre les deux puissances devront être réglés.

Au premier de ceux-ci se trouve la question de l'internationalisation de la Ruhr qui devrait être nettement mise au point. Du côté britannique, d'ailleurs, la politique relative à la Ruhr et au contrôle international de ses industries n'a pas encore été complètement arrêtée. Du côté français, notre politique au sujet de cette grave question va être étudiée ce matin au Conseil des Ministres.

Ayons confiance : plus les problèmes sur lesquels nos points de vue divergent seront étudiés et réglés en pleine lumière, plus l'alliance prochaine sera solide. N-S

M. Mackensie King a reçu M. Léon Blum à Ottawa

M. Léon Blum a rendu visite, hier après-midi, à M. Mackensie King, premier ministre du Canada. Cette visite a constitué le premier acte officiel de l'ancien président du Conseil dans sa nouvelle mission dans ce dominion.

M. Blum, accompagné de Mme Blum, s'était d'abord rendu à l'ambassade où il avait déjeuné avec M. de Hauteclocque, ambassadeur de France.

M. Léon Blum aurait l'intention de se rendre, dimanche après-midi, à Montréal et reviendrait, lundi, dans la capitale où M. Mackensie King a accepté l'invitation à un dîner officiel à l'ambassade de France.

Sauf imprévu, M. Blum partira en avion pour Washington dans la matinée de mardi. Il passera deux jours dans la capitale américaine avant sa réception officielle dans la ville de New-York, prévue pour le 12 avril.

La mission de M. Léon Blum au Canada, bien qu'elle porte sur un domaine moins vaste que celle qu'il a accomplie à Washington, semble devoir suivre les mêmes grandes lignes. L'ancien président du conseil français, au cours des conversations qu'il aura avec M. Mackensie King et les autres ministres intéressés, fera un exposé de la situation économique, du plan de reconstruction et de la politique économique à long terme de la France.

Les ministres canadiens ne resteront pas insensibles à cet exposé. Le Canada est, en effet, à la veille d'importantes décisions affectant toute sa vie économique pour de nombreuses années. Industrialisé à un point inconnu dans son histoire, le Canada, qui avait mis sur pied une puissante industrie de guerre, produit, aujourd'hui, non seulement du matériel de guerre, mais encore des automobiles, des tracteurs, des bateaux, des avions et de l'équipement industriel lourd.

Les ministres canadiens devront décider si le pays doit poursuivre son activité dans le domaine industriel et écouteront avec intérêt l'exposé de M. Léon Blum qui leur permettra de constater que la France possède un plan de reconstruction sérieux, techniquement solide et appuyé par toute la nation.

LA RUSSIE DEMANDE l'ajournement de la Conférence de la paix

Paris. — On annonce officiellement que la Russie a fait savoir à la France que la Conférence de Paris devrait être ajournée jusqu'à ce que les « Trois Grands » se soient mis d'accord sur la rédaction des traités.

Ainsi, la position du gouvernement soviétique est nettement opposée à celle du gouvernement britannique

On estime, en effet, à Londres, que la conférence doit s'ouvrir à la date prévue, même si les adjoints des ministres des Affaires étrangères, réunis dans la capitale britannique, ne se sont pas mis d'accord sur la rédaction des traités de paix avec l'Italie, les pays balkaniques et la Finlande.

TITO SE MONTRE INTRANSIGEANT

La Radio britannique annonce que le gouvernement yougoslave aurait répondu à la note américaine en déclarant qu'il n'autorisait pas les officiers américains à venir témoigner en faveur de Mikhailovitch dont le procès doit commencer sous peu.

AU CONGRÈS RADICAL
M. Herriot se réserve

Le Congrès du Parti radical et radical-socialiste a tenu hier à la Bourse du Travail de Lyon, sa première séance plénière.

La matinée a été consacrée à la réorganisation du parti. Il était 15 h. 30, lorsque le président Herriot, salué par des ovations des congressistes, prit la parole.

Le discours de M. Herriot

Le leader radical jugeant plus opportun d'attendre la fin des travaux du Congrès pour présenter les conclusions nettes formant en quelque sorte le manifeste du parti avant la période électorale, fait brièvement le bilan de l'action du groupe radical à l'Assemblée depuis les élections d'octobre. Le groupe radical, dit-il n'a pas cherché de succès. Il ne s'est livré à aucune manœuvre, n'a poursuivi aucun but personnel. Il a pratiqué son devoir envers la France et la République. Soyez sûrs que le pays nous traitera mieux qu'en octobre, affirma-t-il, longuement applaudi par les congressistes.

Un non définitif

MM. Ramonet et Anxionnaz succédent au maire de Lyon pour dresser, le premier, une vive critique de la Constituante et déclarer, le second, que le parti radical lors du referendum « opposera un non définitif » à la constitution.

Le cas Pierre Cot

Un vif incident est créé par M. Maniglier qui réclame l'exclusion de M. Pierre Cot, qui vient d'accepter le poste de rapporteur général de la Constitution à la suite de la démission de M. de Menthon.

Un certain tumulte gagna la salle. « Exclusion » — entend-on de toutes parts. — Le calme ne se rétablit qu'au moment où M. de la Ganterie (Savoie), au nom des principes républicains, demande que M. Pierre Cot puisse présenter sa défense.

La séance est levée à 19 heures.

Discussion animée cet après-midi

Les diverses commissions ont tenu séance ce matin ainsi que les organisations de jeunes et de femmes.

Ainsi matinée calme qui va préluder aux débats de l'après-midi sur la politique générale du Parti et la question de la tactique électorale. De nombreux orateurs sont inscrits qui aborderont l'important sujet du rassemblement des gauches dont M. Anxionnaz a dit quelques mots hier soir.

D'autre part, il ne serait pas surprenant que l'affaire Pierre Cot soit à nouveau soulevée ; on peut donc s'attendre à une discussion animée.

"Mettre tout en œuvre pour assurer la soudure avant de réduire les rations"
RECOMMANDE LA CONFÉRENCE DE LONDRES

LONDRES. — Les délégués aux travaux de la Conférence du Ravitaillement ont adopté la résolution suivante :

« Selon les estimations les plus favorables, le déficit de blé entre le 1er mars et la prochaine récolte s'élèvera à trois ou quatre millions de tonnes. D'autre part, ce déficit constitue une menace très grave pour la santé et le bien-être présents et futurs des peuples d'Europe.

» **La conférence demande donc aux pays participants de mettre tout en œuvre pour faire la soudure avant de procéder à une réduction de la consommation humaine** et recommamande que tous les pays importateurs ne participant pas à cette conférence adoptent une politique similaire. »

Les travaux de la conférence ont été consacrés, hier, aux exposés des délégués du Luxembourg, de la Pologne, de la Turquie et du Canada. Ce dernier a notamment fait remarquer qu'**au cours des trois dernières années, le Canada a exporté du blé en quantité suffisante pour couvrir les besoins d'un an de 250 millions de consommateurs.** « Le Canada, a ajouté le délégué canadien, fait des efforts constants pour accroître encore ses exportations de blé. »

Aux Communes, M. ATTLEE ouvre le débat sur la situation alimentaire mondiale

Clément Attlee a déclaré, hier, aux Communes, en ouvrant le débat sur la situation alimentaire mondiale :

« Il est impossible pour l'Angleterre de remédier, par quelque sacrifice que ce soit, à la disette mondiale ».

Attlee a ajouté que la crise qui sévit en ce moment n'était pas une crise temporaire et que l'année prochaine serait sans doute, elle aussi, difficile.

Le premier ministre a, d'autre part, annoncé que M. Hoover aurait des entretiens avec Ernest Bevin.

Faisant allusion aux demandes de secours formulées par certains pays, Attlee a déclaré que le gouvernement britannique n'avait pas le droit de courir des risques : « Il faut, a-t-il dit, maintenir la vigueur du peuple anglais, facteur vital dans la reconstruction économique du monde.

» Nous ferons de notre mieux, a déclaré enfin Attlee, pour éviter que les anciens pays ennemis souffrent de la faim, mais je suis obligé de penser que s'il est inévitable que certains souffrent, il faut faire un plus grand cas de ceux qui, comme les peuples de l'Inde, ont combattu à nos côtés, ou des peuples des territoires libérés, que des populations allemande et japonaise.

A VENISE

UN INCENDIE DÉVASTE LES ENTREPOTS DE L'U.N.R.R.A.

Un incendie a dévasté les entreprises du port de Venise qui reçoivent tout le blé envoyé par l'U.N.R.R.A. et d'où partent les convois de ravitaillement destinés à l'Europe centrale. C'est le second sinistre de cette nature qui éclate dans le port de Venise en l'espace d'une semaine. Les dégâts paraissent très importants.

M. PANAYOTI POULITZAS est premier ministre grec

Les populistes ont constitué le nouveau gouvernement grec. M. Panayoti Poulitzas en est Président. Sont nommés vice-présidents du Conseil : MM. Sophocle Venizelos, Georges Papandreoo et Panayi Canellopoulo.

Il était capitaine...

L'Amérique peut se vanter d'être un pays démocratique possédant une armée démocratique... car ce simple balayeur des rues n'était autre qu'un capitaine qui gagna nombre de médailles dans le Pacifique. L'ex-capitaine Cholewins a repris avec philosophie son métier dans la vie civile. (Ph. Keystone).

LES ÉTATS - UNIS RÉCLAMENT AUX RUSSES LES PUITS DE PÉTROLE QU'ILS DÉTIENNENT EN HONGRIE

Le département d'Etat américain a confirmé, hier, que la mission militaire américaine à Budapest a remis au maréchal Vorochilov une note demandant que le personnel soviétique soit retiré de l'administration des puits de pétrole hungaro-américains. Cette note, qui demande également que la direction de ces puits soit rendue aux propriétaires américains, précise qu'un refus serait considéré comme une violation des accords de l'armistice.

Un mémorandum a été envoyé à l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou.

MARCEL PAGNOL EST IMMORTEL

L'Académie Française a procédé hier à l'élection de six nouveaux membres en remplacement de MM. Louis Gillet, Paul Hazard, Maurice Paléologue, Maurice Donnay, Paul Valéry et Abel Bonnard, traître en fuite.

Vingt-cinq votants étaient présents qui élirent MM. Paul Claudel, Jules Romains, Me Maurice Garçon, le comte de Chambrun, Marcel Pagnol et le professeur Henri Mondor.

d
No
Quotidien d'informa
Directeur : Henri HENNEQUELL

"Il faudra me venger!" s'écrie PETIOT condamné à MORT

Le monstre a signé son pourvoi en cassation

Une cohue invraisemblable se presse aux issues de la Cour d'Assises pour cette dernière audience. On a renforcé le service d'ordre, mais les cartes d'invitation ont dû être distribuées trop généreusement, à moins que le marché noir des entrées de faveur n'ait fourni un effort particulier et, dans la salle comble, où règne une chaleur accablante, des sièges supplémentaires ont été disposés pour les belles invitées.

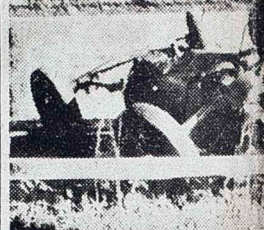

Il faut souffrir...

...pour être belle

Cette jeune fille se laisse patiemment épiler à l'aide de l'électrolysis, la méthode la plus moderne et la plus radicale du genre. (Ph. Keystone).

Au début de l'audience, l'avocat général Dupin prononce la dernière partie du réquisitoire qu'il avait dû interrompre la veille. Il divise les victimes de Petiot en trois catégories : 1) les juifs, soit quinze personnes ; 2) les témoins gênants de ses trafics de stupéfiants, soit trois personnes ; 3) les gens de moralité douteuse, soit neuf personnes.

Mais tandis qu'il réfute les arguments de Petiot suivant lesquels les israélites tués appartenaient à la Gestapo, une cohue, qui est arrivée à rompre les barrages de police, envahit le prétoire, interrompant par des cris le réquisitoire de M. l'avocat général. Des femmes s'évanouissent des bébés pleurent. Le président, sortant enfin de son apathie habituelle, décide de suspendre l'audience pour permettre aux gendarmes de faire évacuer la salle.

Eryane Kahan sourit...

Au bout d'un quart d'heure, un relatif silence s'étant rétabli, M. Dupin reprend son réquisitoire. Poursuivant l'examen des assassinats d'israélites, il demande pourquoi Petiot n'a pas fait disparaître Eryane Kahan elle-même, puisqu'il prétend qu'elle était de la Gestapo. « Parce qu'elle n'avait pas de fortune », déclare-t-il, et il ajoute : « Combien ces crimes ont-ils rapporté à Petiot ? 20 ou 25 millions, sans doute ; ce qui est certain, c'est que Petiot a assassiné pour voler. » Tandis qu'un premier rang des témoins, Eryane Kahan sourit et approuve de la tête, Petiot feint toujours de dormir.

L'avocat général considère ensuite l'assassinat d'Yvan Dreyfus comme un crime crapuleux. Petiot a tué Mme Hotin, qu'il avait fait avorter, afin de ne pas être compromis dans une affaire d'avortement, étant déjà surveillé pour trafic de stupéfiants.

Il s'étonne enfin que ce médecin marron, cet assassin en grande série, ait eu l'infamie de revendiquer le titre de « résistant », de « héros national » « Nous ne laisserons pas profaner plus longtemps le nom de Résistance », dit-il.

L'heure est bien avancée...

Petiot s'écrie alors :

...« Ex-procureur de l'Etat français !... »

« Petiot, poursuit Me Dupin, le rôle de justicier ne vous convient guère. » — « Et à toi donc », dit insolemment Petiot avant de regarder ostensiblement la pendule.

Enfin, l'avocat général conclut : S'adressant à l'accusé, il s'écrie : « Assez de crimes, assez d'horreurs, votre heure est venue de payer. » Petiot, qui feignait de dormir, se réveille et lui répond, dans l'hilarité générale : « L'heure est bien avancée. » Mais M. Dupin, imperturbable, continue et il en arrive à ces conclusions : « C'est sans émotion, dit-il en s'adressant à la Cour que je vous demande la peine de mort contre ce monstrueux criminel, unique dans les annales judiciaires.

Je n'ai rien trouvé qui puisse en aucune manière atténuer sa responsabilité. Fou, il ne l'est pas, les médecins aliénistes vous l'ont dit. Il a tué en conscience, c'est en conscience que je vous demande de l'envoyer à la mort. »

Je ne plaiderai pas 15 heures...

Me Floriot a aussitôt la parole. Le défenseur dit d'abord dans son exhorde que 15 heures ont été nécessaires à ses adversaires pour démontrer la culpabilité de son client. « Rassurez-vous, dit-il à la Cour, je ne parlerai pas 15 heures. Je ne vous infligerai pas ce supplice. »

Et Me Floriot, entrant dans le vif du sujet veut d'abord démontrer que la réputation faite à son client a été faussée à partir du moment où la presse s'est emparée de la découverte des crimes de la rue Lesueur.

Une simplicité biblique...

L'affaire Van Bever est, pour le défenseur, d'une « simplicité biblique ».

Petiot n'avait aucune raison de faire disparaître Van Bever qui avait témoigné favorablement pour lui dans l'affaire des stupéfiants où il était incriminé. Me Floriot note que Van Bever a disparu l'avant-veille du jour où il devait se porter partie civile contre des gens qui l'avaient frappé à coups de couteau.

Après avoir évoqué le cas de Mme Khait, celui de Gouschinow et celui des Knellier, Me Floriot en vient au docteur Brumberger.

« Petiot ne l'avait pas vu depuis des années. Les vêtements reconnus par la famille ne correspondent pas aux pointures du disparu. »

Me Floriot, qui parle depuis plus de trois heures, interrompt alors sa plaidoirie.

L'audience est suspendue à 18 heures 45.

Des autographes !

Peu avant la reprise, alors que Petiot est ramené dans le box, il est assailli par la foule qui lui fait signer des autographes. La presse tout entière, debout, proteste et la police intervient.

Mouchards et moutons...

La séance est reprise à 19 h. 15.

Me Floriot aborde l'explication des 19 meurtres reconnus directement ou indirectement par Petiot.

Il veut prouver que les disparus appartenaient à la Gestapo. Pour cela, le défenseur les divise en trois catégories. Les mauvais garçons, les clients d'Eryane Kahan, Yvon Dreyfus.

Les premiers dont il cite les noms étaient des souteneurs, repris de justice, qui servaient d'indicateurs aux Allemands qui les protégeaient.

Un parti pris évident...

« Je crois pouvoir vous démontrer, dit-il, qu'on a mené l'enquête avec un parti-pris évident » : Après avoir rappelé les témoignages favorables des clients de Petiot sur son désintéressement et son dévouement, Me Floriot déclare : « On peut être résistant soit officiellement soit individuellement. Si Petiot avait été inscrit à un réseau et s'il avait tué un seul homme, vous lui auriez quand même demandé des comptes.

(Lire la suite en deuxième page)

LA CHAMBRE BELGE FAIT CONFIANCE A VAN ACKER

BRUXELLES. — La Chambre a voté hier après-midi, la confiance au gouvernement par 107 voix contre 91. M. Van Acker se présentera la semaine prochaine devant le Sénat où les gauches ne disposeront que d'une voix de majorité.

M. Macken a reçu M. Lé à Ottawa

M. ... après-mi ministre titué le président du Conseil dans sa nouvell

M. Blum, accompagné de Mme Blum, s'était d'abord rendu à l'ambassade où il avait déjeuné avec M. de Hautecloque, ambassadeur de France.

M. Léon Blum aurait l'intention de se rendre, dimanche après-midi, à Montréal et reviendrait, lundi, dans la capitale où M. Mackenzie King a accepté l'invitation à un dîner officiel à l'ambassade de France.

Sauf imprévu, M. Blum partira en avion pour Washington dans la matinée de mardi. Il passera deux jours dans la capitale américaine avant sa réception officielle dans la ville de New-York, prévue pour le 12 avril.

La mission de M. Léon Blum au Canada, bien qu'elle porte sur un domaine moins vaste que celle qu'il a accomplie à Washington, semble devoir suivre les mêmes grandes lignes. L'ancien président du conseil français, au cours des conversations qu'il aura avec M. Mackenzie King et les autres ministres intéressés, fera un exposé de la situation économique, du plan de reconstruction et de la politique économique à long terme de la France.

LA RUSSIE DEMANDE l'ajournement de la Conférence de la paix

Paris. — On annonce officiellement que la Russie a fait savoir à la France que la Conférence de Paris devrait être ajournée jusqu'à ce que les « Trois Grands » se soient mis d'accord sur la rédaction des traités.

UN LIBÉRATOR S'ÉCRASE EN BIRMANIE

Un «Liberator» de l'aviation de la région militaire de l'Asie du Sud s'est écrasé en décollant du champ d'aviation de Pegu, en Birmanie. 17 des occupants ont été tués. Tous les passagers étaient des militaires.

FORD EN CHOMAGE

DÉTROIT. — Par suite du manque d'acier, 35.000 ouvriers des usines Ford ont arrêté le travail, hier, et chômeront pendant une semaine.

NOUVELLES...

A LA CHAINE

Le Tribunal militaire d'Hambourg a jugé 300 cas de marché noir le 1er avril. Vendredi et samedi de la semaine dernière, elle avait jugé 100 autres cas.

On a noté en particulier le cas d'un Allemand qui fut condamné à neuf mois de prison, qui s'était introduit dans la cave où étaient emmagasinées des marchandises du marché noir, saisies pour servir de preuve dans l'accusation portée contre un trafiquant.

M. EUGÈNE THOMAS EST PROMU CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

LA CONDAMNATION A MORT du Docteur PETIOT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Je vous dois une seule démonstration, celle que Petiot n'a tué que des agents de l'ennemi ». Rappelant les témoignages des compagnons de cellule de Petiot à Fresnes, il demande: « Allez-vous préférer aux témoignages de ces hommes celui d'une Eryane Kahan » ?

Un roman à la Zola...

Sur les 27 crimes que vous lui reprochez, il y en 8 que mon client reconnait et 19 autres. Je vais vous les expliquer. Je ne ferai pas de romans comme des adversaires à la barre, je vous les expliquerai avec le dossier. C'est beaucoup plus simple.

La première affaire est celle de Mme Hotin. Une femme quitte le domicile conjugal après son mariage. Son mari vint vous dire qu'elle était enceinte et était partie pour se faire avorter à Paris. Une certaine dame Mouron, chez qui elle s'était rendue dit à M. Hotin et ceci trois mois plus tard, qu'elle avait effectivement soigné sa femme sur l'ordonnance d'un certain Docteur Petiot, ordonnance qui portait l'application de ventouses et d'enveloppements. M. Hotin se rend chez le Dr Petiot et devant sa porte il réfléchit et ne sonne pas. Il ne porte aucune plainte. 9 mois plus tard, il introduit une procédure en divorce pour abandon de domicile conjugal. Après la découverte de la rue Lesueur, il se rend spontanément chez le magistrat enquêteur et dit. C'est Petiot qui a fait disparaître ma femme... Alors...

M. l'avocat général vous a dit c'est un roman à la Zola et bien moi, je vous dis, c'est peut-être du Zola mais ce n'est certainement pas du Petiot.

Cette démonstration est suivie d'une suspension d'audience.

La plaidoirie dure depuis plus de cinq heures déjà lorsque Me Floriot en vient à l'affaire d'Yvan Dreyfus.

Selon lui, Dreyfus a servi de mouton à Guelin, inspecteur de police allemande, parce qu'il voulait acheter sa liberté. Et le défenseur s'appuie sur divers témoignages dont celui de la veuve de la victime elle-même.

« S'il n'y avait pas rue Lesueur, on n'aurait pas osé inculper Petiot ».

Et Me Floriot conclut.

A 21 h. 30, la Cour se retire pour délibérer.

Fin de soirée mondaine...

Pendant que le jury délibérait un contingent supplémentaire de gens du monde venus finir la soirée avait encore trouvé place dans la salle des Assises. On papotait dans le prétoire comme au foyer d'un théâtre. La fumée des cigarettes flottait en nuages épais quand à 23 h. 30 la Cour rapporte son verdict après deux heures vingt de délibération

Le président Leser lit les réponses aux 135 questions. Petiot, très pâle, les mains dans les poches de son pardessus, est revenu dans son box. Les réponses sont oui à toutes les questions, dit le président, sauf pour les affaires Hotin, Van Bever et Khait.

Reconnu coupable vingt-quatre fois d'homicide volontaire avec vol, guet-apens et préméditation, Petiot est condamné à mort. Ses mains se crispent sur la barre du box, mais son visage, presque détendu, est impassible.

Cependant que les photographes le mitraillent et que le public, debout et bruyant, se précipite avec un sans gêne scandaleux pour le regarder, Petiot signe son pourvoi en Cassation. Il s'entretient ensuite avec son avocat, cependant que la Cour délibère dans la salle même, sur les dommages-intérêts des parties civiles.

Pendant de longues minutes, le condamné reste à demi penché hors du box, comme s'il cherchait quelqu'un dans la salle. Son frère se trouve dans la foule. Est-ce lui qu'il regarde ? **Il faudra me venger,** crie-t-il soudain, d'une voix forte. Puis il se penche complètement hors du box pour parler à son avocat. Il se redresse et fait un geste amical de la main vers la foule.

Deux millions de dommages et intérêts

Après délibération, la Cour a accordé aux parties civiles deux millions de dommages et intérêts qui se répartissent comme suit :

Guchinow	100.000	francs
Khait	50.000	»
Brumberger ..	700.000	»
Grippet	100.000	»
Fuereschi	10.000	»
Roessly	50.000	»
Arnsberg	80.000	»
Famille Dreyfus....	880.000	»

FRANCHISE POSTALE

Seuls les militaires en campagne bénéficient de la franchise postale.

Le public est prié de se renseigner dans les bureaux de poste.

Parfums ROLSEN
79 RUE DE LA BOÉTIE PARIS 8e

Paris-presse
courses spectacles

LE TEMPS QU'IL FERA : DEMAIN : Ciel couvert avec pluies intermittentes. Vent du nord-ouest modéré. Température en baisse de 1 à 3 degrés.

2 Francs

3e Année - N° 432 - St-Célestin
SAMEDI 6 AVRIL 1946

Dernière Complète

LA THÈSE BIDAULT L'EMPORTE

ACCORD AU CONSEIL sur le problème allemand

La position française demeure inchangée

par Georges GARREAU

LA question internationale a fait l'objet ce matin d'un long examen du Conseil des ministres, « notamment, dit le communiqué officiel, en ce qui concerne l'ensemble des problèmes soulevés par les exigences de la sécurité et de la reconstruction française. »

Le Conseil des Ministres a confirmé « dans leur intégralité et leur continuité, les thèses qui ont été exposées par le Gouvernement français au sujet de la Ruhr, la Rhénanie et la Sarre, tant devant l'Assemblée qu'au cours des négociations internationales ».

Interrogé à l'issue de la réunion gouvernementale, le ministre de l'Information n'a pu apporter d'autres précisions au communiqué officiel. Il a seulement ajouté :

— Reportez-vous au discours de M. Bidault devant l'Assemblée constituante et aux documents publiés. Mais j'insiste sur le caractère amical de la longue discussion qui a réalisé un accord absolument unanime et sans réserve, au sein du Gouvernement.

Ce langage un peu sybillin donnera une importance toute particulière au discours que M. Georges Bidault prononcera dimanche à Lille. Sans doute marquera-t-il, comme le souligne le communiqué, la continuité de la politique française à l'égard de l'Allemagne. L'erreur de nos Alliés paraît être d'avoir cru que cette politique était celle d'un homme, alors qu'elle est celle d'une nation qui, trois fois envahie en un siècle, entend que sa sécurité soit enfin assurée, et avec elle, la sécurité de l'Europe occidentale.

Ne pas lâcher la proie pour l'ombre

Une internationalisation véritable et permanente de la Rhénanie et de la Ruhr peuvent seules mettre un terme définitif aux appétits d'outre-Rhin.

Un consortium pour l'exploitation économique de la Ruhr serait un leurre si l'administration allemande était maîtresse de la place, de ses transports et pouvait, du jour au lendemain, transformer les techniciens de cette exploitation en prisonniers.

Une promesse d'occupation prolongée ne saurait davantage suffire à nous contenter. Nous avons vu, après 1918, ce que l'occupation a duré. Les Allemands de demain sauront, comme ceux d'hier, faire appel à la pitié. La manœuvre qui vient d'être tentée sous le couvert des intérêts du socialisme dans l'Allemagne de l'Ouest est significative à ce sujet.

Le M.R.P. a maintenu fermement ses positions. Il était soutenu, en cette matière, par le parti communiste dont le comité directeur avait, hier soir, réclamé, une fois de plus, une internationalisation véritable de la Ruhr. Cette énergique attitude commune devait emporter la décision du Conseil des ministres.

Ainsi la France, au seuil de négociations franco-britanniques dont elle souhaite unanimement la réussite, s'y présente avec une base de discussion solide. Elle ne lâche pas prématurément la proie pour l'ombre et elle a conscience de défendre ainsi, mieux que par toute autre méthode, la cause de la paix en Europe.

AU CONSEIL des ministres

- L'activité des transports maritimes
- Le 1er Mai, jour férié

Au cours du Conseil des ministres de ce matin, qui a eu lieu à l'hôtel Matignon, M. Jules Moch a mis ses collègues au courant des principaux transports effectués par la marine marchande.

Les premiers navires chargés de blé russe arrivent à Marseille, et la capacité de transport des bâtiments français ou affrétés est supérieure à la capacité de déchargement d'environ 85.000 tonnes par mois du port actuellement affecté à ces opérations. Ces enlèvements ne réduisent pas la capacité de transport des vins d'Algérie. Elle aussi est supérieure aux possibilités de chargement.

La marine marchande a apporté, en mars, 660.000 hectolitres de vin d'Algérie, alors que le plan d'importations avait fixé un transport de 580.000 hectolitres seulement.

Sur la proposition du ministre du Travail, le Conseil des ministres a décidé que le 1er mai serait jour férié et payé, et que les heures de travail seraient récupérables sur la base des heures normales.

Les allocations familiales

Le Conseil a ensuite, sur la demande du ministre de la Santé publique et de la Population, adopté un projet de loi établissant une procédure de modification automatique des taux d'allocations familiales, en cas de variation des salaires de base.

Le statut des fonctionnaires

Le projet de statut général des fonctionnaires, établi par M. Maurice Thorez, n'est pas venu ce matin en discussion, mais le vice-président du Conseil avait adressé son projet à tous les membres du Gouvernement. Ceux-ci l'examineront et, ainsi, il pourra venir en discussion à une prochaine séance du Conseil des ministres.

POUR LA 1re FOIS DEPUIS 1938

La C. G. T. va tenir son congrès national

Un événement syndical est tout proche. En effet, du 8 au 12 avril, le 26e congrès national de la C.G.T. va siéger dans la grande salle du Palais des Expositions, à la porte de Versailles.

Pendant une semaine, les représentants de 15.000 syndicats d'ouvriers, d'employés, de fonctionnaires, de techniciens et de travailleurs intellectuels vont examiner l'action de la C.G.T depuis le précédent congrès qui eut lieu à Nantes, du 14 au 17 novembre 1938 — il y a sept ans et demi — et mettre au point le programme que le mouvement syndical français défendra au cours des mois à venir.

D'importantes interventions de MM. Léon Jouhaux, Benoît Frachon, Louis Saillant et d'autres militants du secrétariat sont attendues.

LONDRES :

« Pas de conditions préalables à un accord franco-britannique »

A la suite du discours de M. Félix Gouin, dans lequel le président du Gouvernement provisoire avait évoqué la possibilité d'une entente diplomatique entre la France et la Grande-Bretagne, et M. Bevin ayant de son côté fait allusion au même sujet dans une intervention aux Communes, des contacts ont été établis entre Londres et Paris pour examiner les différents aspects du problème d'une éventuelle alliance.

Le sous-secrétaire d'Etat adjoint au Foreign Office, M. Oliver Harvey, est venu s'en entretenir avec M. Bidault et M. Gouin, au cours d'un très bref séjour à Paris. Cette visite avait pour objet de sonder les intentions réelles du Gouvernement français. Elle a permis à M. Oliver Harvey de faire connaître le point de vue britannique.

La Grande-Bretagne serait très favorable à un accord mais estimerait que celui-ci devrait ne pas dépendre de conditions préalables. La question de la Rhénanie et de la Ruhr, par exemple, sont aux yeux de Londres de caractère largement international et doivent pouvoir trouver une solution en dehors du cadre strictement franco-britannique.

MOSCOU ...cette inconnue (4) par Gustave MEQUET

PAS D'AUGMENTATION DU PRIX DU GAZ

On sait qu'en raison de l'élévation des indices, le prix du gaz à Paris devait être augmenté dans le courant du mois.

Le Préfet de la Seine vient de faire connaître que le Gouvernement vient d'accorder une subvention à la ville, afin d'éviter l'augmentation prévue.

Roger Vauquelin est condamné aux travaux forcés à perpétuité

Le P.P.F. Roger Vauquelin des Yvetot, ancien rédacteur en chef du « Pilori » et collaborateur des journaux pro-allemands la « Gerbe » et « L'Appel », a été condamné aux travaux forcés à perpétuité et à l'indignité nationale.

L'accusé, jusque-là inquiet de son sort, a souri largement à l'énoncé de la sentence, et bien qu'il n'ait que 36 ans, la peine des travaux forcés à perpétuité a semblé lui paraître légère comparativement au peloton d'exécution qu'il semblait redouter.

JOSSELINE GAEL comparaîtra lundi devant la Chambre civique de Lyon

Lyon, 5 avril. — Lundi s'ouvrira devant la Chambre civique de Lyon le procès de Josseline Gaël, qui fut la maîtresse du tueur du P.P.F. Saunier, exécuté récemment.

Elle comparaît pour recel de bijoux. Elle encourt l'indignité nationale à vie et la confiscation de ses biens.

Mary Marquet, Viviane Romance et Jules Berry viendront témoigner en sa faveur.

LE Dr PETIOT joue son dernier acte

Petiot vient d'entendre, debout, la sentence... Dernière formalité qui ne représente pour lui, sans doute, qu'un espoir insensé, il signe, condescendant, son pourvoi en cassation, assisté par son avocat qui vient de livrer avec ardeur une bataille perdue d'avance.

VENTE LIBRE à l'Ounivermag

On se garde d'abord du froid l'élégance viendra plus tard

J'AI échappé à l'étouffement du métro. Me voici maintenant pris, amalgamé dans une cohue nouvelle pour entrer dans l' « Ounivermag », ce gigantesque magasin.

L'entrée et le vestibule péniblement franchis, je m'approche d'un comptoir. Trois files de clients se pressent au coude à coude.

Beaucoup, à la vérité, viennent là comme au musée, pour regarder.

Les vendeurs ne semblent pas pressés. Les clients non plus.

On palpe, on essaye, on réfléchit, on achète peu. C'est que les prix ont de quoi refroidir certains emballements.

L'« Ounivermag » est un magasin libre. Autant dire un magasin de marché noir... autorisé. Il ne risque rien, bien entendu, puisque le patron c'est l'Etat.

On y peut acheter tout ce que l'on veut. Seulement, voilà : c'est cinq à dix fois plus cher que dans les autres magasins qui, eux, ne peuvent livrer que contre remise de « coupons ». J'ai tout de suite renoncé à établir mentalement la conversion des prix en francs.

Trop cher pour moi...

Au premier rayon dont j'ai pu approcher, on vendait des articles de quincaillerie. Le plat à œufs : 65 roubles (1.300 fr.). Un verre à pied, type courant : 90 roubles.

J'ai déjà dit que je me sentais ridicule, avec mon chapeau mou, au sein de cette foule dans laquelle dominaient les toques à oreillettes. Je me suis donc précipité au comptoir des fourrures. Mille roubles la toque : vingt mille francs ! Je me demande... tout comme à Paris : « Comment font-ils ? » en observant, près de moi, deux kolkhoziens, fraîchement débarqués de leur province, qui essaient deux de ces couvre-chefs.

Le voilà bien : le mystère russe ! Avec un rictus de gêne, j'ai demandé le prix de ces gentilles chaussures pour dames :

— 1.500 roubles, m'a répondu la vendeuse avec un sourire plus franc que le mien.

Au rayon d'armes j'ai eu en main un beau fusil de chasse : un n° 12 à deux canons, venant de la manufacture d'Ijewsk, dans l'Oural et étiqueté 2.700 roubles (54.000 fr.).

Le froid : ennemi de l'élégance

Me voilà au rayon des tissus.

Des soieries aux couleurs vives, des dessins très simples et généralement de bon goût. En tout cas, un choix varié et tentateur.

Naturellement, le comptoir est pris d'assaut. Par contre, le rayon de confection est presque désert.

Et ceci explique la coupe « maison ». Les robes, les vêtements confectionnés sont encore trop chers. Les étoffes, au contraire, sont plus abordables. Alors, on achète l'étoffe et chacun taille... à la maison.

C'est infiniment respectable et cela ne saurait prêter à raillerie. En attendant des jours plus sereins, ces vêtements coupés dans des couvertures de chevaux, mal ajustés, c'est l'uniforme d'un peuple qui n'a voulu mettre son élégance que dans sa liberté.

Mais, ceci dit, reconnaissons que les gens sont le plus souvent mal ficelés. Pour les hommes, passe encore. Mais, pour les femmes cela semble presque cruel...

Les coloris charmants des « imprimés » ne réussissent pas à masquer le « bourrage ». C'est le « bourrage » qui est la cause de tout le mal. Pour le buste passe encore, ça peut donner de la prestance et même certains espoirs. Aux hanches ça devient grave. Mais que dire pour les jambes sous les bas de tricot et les caleçons de laine ?

Et ça vous expose à des méprises désagréables. On croit reconnaître une femme charmante rencontrée à l'hôtel et l'on tombe sur un ancien garde d'assaut...

Evidemment, par des froids de — 30° ou — 40° il ne s'agit pas de s'habiller mais surtout de se couvrir. Et cela est tout aussi vrai pour les petites secrétaires américaines ou anglaises des missions diplomatiques, si pimpantes et bien mises à l'intérieur de l'hôtel où je les croise, et qui ne sont pas plus élégantes que les femmes moscovites une fois qu'elles sont dehors. Parce qu'elles n'ont pas l'habitude de garder leur équilibre sur la neige tassée, elles paraissent même plus lourdaudes que les balayeuses de neige si agiles encore dans leurs « valenki ».

Bataille pour la beauté

Les femmes russes ont-elles conscience de cette inélégance ? Moins qu'on le pourrait croire. On n'est malheureux que par comparaison. Or la presque totalité du sexe faible est à même enseigne.

Je crois bien que ceux qui souffrent le plus de voir leurs jeunes compatriotes ainsi vêtues sont les hommes que leurs fonctions, leurs affaires ont appelés à l'étranger.

Hier soir, au restaurant du Moskva, tandis que sur la piste l'orchestre faisait tourbillonner quelques couples de dîneurs, un de mes voisins, jeune et important directeur d'entreprise, pour l'heure quelque peu éméché, se pencha vers moi et, tout attendri :

— Elles sont moches, hein ?

Puis, se redressant :

— Mais nous nous sommes battus pour qu'elles aient, elles aussi, de belles robes et de jolis souliers. Vous les verrez dans moins de trois ans...

Comment douter que ce grave garçon m'ait dit vrai, en présence de ce peuple étonnant qui, sautant à pieds joints l'étape du bas de laine, a accompli gaillardement, en deux lustres à peine, une révolution industrielle que la vieille Europe a mis plus de cent ans à réaliser ?

(*Copyright 1946 by Paris-presse et Gustave Méquet.*)

L'Amérique nous livrera-t-elle des chaises électriques ?

M. Patin, directeur des Affaires criminelles au ministère de la Justice, avait demandé, il y a quelques mois, à l'Amérique, par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères, des précisions sur le fonctionnement et l'efficacité de la chaise électrique. Mais la chancellerie attend toujours les renseignements qu'elle désirait avoir avant de passer, éventuellement, commande de deux chaises du dernier modèle.

Les deux guillotines de la justice restent donc encore l'appareil officiel des exécutions des condamnés de droit commun.

Il semble, toutefois, qu'à la chancellerie on éprouve une certaine répulsion à faire fonctionner de nouveau la machine due à l'imagination du docteur Louis Guillotin, laquelle n'a vu dans sa lunette aucune tête depuis 1943.

Il se pourrait, au cas où des condamnations à mort viendraient à être prononcées par des cours d'assises de province, que le ministère de la Justice se servît d'un texte de Vichy qui permet l'exécution par fusillade, en raison des difficultés de transport des bois de justice.

On ne pourra, toutefois, exciper de ce texte pour le docteur Petiot, puisqu'à Paris la guillotine se trouve sur place.

Le monstre de la rue Le Sueur sera-t-il le dernier condamné exécuté à la guillotine ?

Iran et U.R.S.S. signent un traité

L'évacuation du territoire iranien sera complète le 8 mai. Concession pétrolière à l'U.R.S.S. dans le nord du pays

TEHERAN, 5 avril.

LES pourparlers irano-soviétiques commencés à Moscou, et qui se poursuivent à Téhéran, se sont terminés à 3 heures ce matin, aboutissant à un accord signé par MM. Ghavam et Sadtchikov. Il y est stipulé que « les forces se trouvant en Iran et dont l'évacuation a commencé le 24 mars quitteront complètement le territoire dans un délai de quarante-cinq jours à partir du 24 mars. »

Au sujet du pétrole, il a été décidé que dans un délai de sept mois à partir du 24 mars, les clauses d'un accord relatif à la création d'une société mixte irano-russe pour l'exploitation du pétrole dans le nord de l'Iran devront être approuvées par le parlement.

Le problème de l'Azerbaïdjan est reconnu comme une question purement intérieure, et il appartiendra au gouvernement iranien de régler le sort de cette province conformément aux lois constitutionnelles.

48 heures de travail

« Ce traité, a déclaré le premier ministre iranien, ainsi que le retrait des troupes russes d'Iran, rendent inutiles de nouvelles discussions à l'O.N.U. le 6 mai. »

Ghavam es Sultaneh a précisé que l'ambassadeur soviétique Sadtchikov et lui-même avaient travaillé presque sans interruption au cours de ces dernières quarante-huit heures, prenant à peine le temps de dormir, afin de conclure le traité.

La question de l'Azerbaïdjan n'est pas incluse dans ce premier traité, car Ghavam es Sultaneh aurait insisté pour que la discussion en soit remise jusqu'après l'élection du nouveau parlement, ce qui ne pourra avoir lieu que lorsque les dernières troupes étrangères auront quitté l'Iran.

UN LITIGE FRANCO-BRITANNIQUE SUR LE PETROLE DE L'IRAK

LONDRES, 5 avril. — Dans certains milieux de la Cité, on pense que les différends d'intérêts qui opposent le Gouvernement français à d'autres actionnaires de l' « Iraq Petroleum Company » seront prochainement soumis à la décision des tribunaux britanniques.

La part française dans la production de l' « Iraq Petroleum Co » est de 23,57 % et, depuis 1940, aucune livraison de brut n'avait pu être faite aux raffineries de la Compagnie française des pétroles. Le règlement des livraisons qui n'ont pu être effectuées a donné naissance à un litige qui va être porté devant un tribunal de Londres.

Magda Fontanges ex-amie du Duce, arrêtée pour espionnage

Magda Fontanges qui fut, on s'en souvient, intime de Mussolini, vient d'être arrêtée de nouveau.

La police avait découvert, récemment, des papiers établissant que l'aventurière avait servi d'agent de renseignements aux services d'espionnage allemand.

L'outsider LOVELY COTTAGE vainqueur du Grand National de Liverpool

LIVERPOOL, 5 avril. — Le premier « Grand National », depuis la guerre, couru cet après-midi sur le fameux parcours d'Antree, près de Liverpool, a été, devant une foule énorme, le triomphe d'un « outsider ». C'est en effet *Lovely Cottage*, de M. Morant, qui a remporté la course, devant *Jack Filay*, tandis que le grand favori *Prince Regent*, n'a pu terminer que troisième. Le vainqueur rapporte 25 contre 1.

Les deux chevaux français, *Symbole* et *Kami*, sont tombés et n'ont pu terminer la course. Sur 34 participants, seuls 6 ont franchi la ligne d'arrivée.

La défaite du grand favori maintient une vieille tradition. En effet, il est extrêmement rare que le cheval placé premier sur la liste des poids gagne sur le dur parcours de 7.200 mètres. En outre, la défaite de *Prince Regent* est une véritable providence pour les bookmakers.

INCIDENTS EN ESPAGNE

MADRID, 5 avril. — Des incidents et des troubles sont signalés ce matin de plusieurs régions d'Espagne.

A Barcelone, la police a procédé, dans les quartiers ouvriers, à des arrestations pour « opinions extrémistes ».

A Tarrasa, centre d'industrie textile, une bombe qui n'a d'ailleurs pas fait explosion a été découverte au siège du parti phalangiste.

Un incident s'est produit dans la ville de Guajar-Faraguit, où trois individus armés qui venaient de piller un magasin échangèrent des coups de feu avec la police, tuant un homme au cours de leur fuite.

BUCAREST ROMPT AVEC FRANCO

BUCAREST, 5 avril. — *Le ministère des Affaires étrangères roumain a publié le communiqué suivant :*

Le gouvernement roumain a rompu ses relations diplomatiques avec le gouvernement du général Franco. Le personnel de la légation de Roumanie à Madrid a reçu l'ordre de rentrer.

GRÈCE :

Les partis de gauche réclament l'annulation des élections

ATHENES, 5 avril. — Les partis grecs de gauche ont envoyé aux gouvernements anglais, américain, français et russe une note dans laquelle ils réclament l'annulation des élections. Cette note déclare que 55 % des électeurs se sont abstenus de voter et qu'il a, en outre, été constaté un certain nombre d'irrégularités dans la composition des listes électorales.

Les laitiers veulent vendre le litre de lait 10 fr.

Et ils adoptent le principe d'une grève symbolique

Nous avons dit hier que la Fédération nationale des producteurs de lait avait appelé tous ses délégués départementaux à venir assister ce matin, à 9 h. 30, à Paris, à une réunion d'une importance extrême. Il s'agit de savoir si nous payerons désormais le lait 10 francs le litre ou si nous n'aurons plus de lait.

Les producteurs laitiers font valoir que le lait coûtait 3 francs avant guerre et que les 6 francs actuels conduisent à un abandon de la production. Déjà, disent-ils, dans certaines régions, les producteurs ont vendu leurs vaches laitières à la boucherie. Et, faute d'une revalorisation du lait, les citadins n'en auront pas l'hiver prochain.

De son côté, le ministère du Ravitaillement, qui reconnaît le bien-fondé des réclamations des producteurs laitiers, se dit empêché d'accorder toute augmentation par le ministère de l'Economie nationale.

« Une augmentation du prix du lait entraînerait, ajoute-t-il, une augmentation du prix du beurre et des fromages, peu conforme à la politique de « stabilisation des prix » vers laquelle tend le Gouvernement... »

L'opposition des deux thèses s'est manifestée au cours de la matinée puisque, d'une part, tout en acceptant le principe d'une grève symbolique de quarante-huit heures, les producteurs ont demandé au gouvernement :

1° De considérer la question avant le 15 avril;

2° De cesser toutes poursuites contre les fermiers inquiétés pour avoir augmenté le prix de leur lait;

3° De porter le prix du lait à 10 francs.

D'autre part, ce matin, le Conseil des ministres, saisi d'une lettre de la Fédération des laitiers, s'est prononcé contre toute augmentation.

Acheté 9 francs le litre dans le Gers, le vin était revendu 135 francs à Paris

TOULOUSE, 5 avril (dép. « Paris-presse »). — L'arrestation à Auch (Gers) d'Henri Carambat, chef de district principal aux services du Ravitaillement général du Gers, vient de révéler que du vin acheté avec des bons falsifiés 9 fr. le litre, était revendu 135 fr. à Paris.

Carambat avait comme complice un Parisien, Roger Tringout, qui se faisait passer pour chef du service des achats au ministère du Ravitaillement à Paris. De faux documents ont été saisis et les faussaires arrêtés.

210 ROUTIERS FRANÇAIS

tel est le chiffre record des coureurs engagés dans le

Critérium National de la Route

la première grande épreuve de la saison qualificative pour le CHAMPIONNAT DE FRANCE

organisé par **Paris-presse**

Départ dimanche matin à 10 heures à Sèvres ; arrivée à 15 h. 30 au Parc des Princes

●

Tous les champions de la route, TASSIN, Lucien TEISSEIRE, Paul MAYE, Emile IDEE, GOUTAL, GOUTORBE, THIETARD, DANGUILLAUME, etc. figureront parmi les partants.

Débat réaliste au Conseil municipal

LE Conseil municipal a discuté, hier après-midi, de la répression de la prostitution.

M. Corval, conseiller M.R.P., donna notamment lecture de deux circulaires adressées à ses membres par l' « Amicale des maîtres d'hôtel de France et des colonies », titre sous lequel se dissimule pudiquement la puissante confrérie des tenanciers de maisons de tolérance.

En des termes incroyables de cynisme et de crudité, l' « Amicale » donne à ses adhérents des conseils d'une tranquille impudence sur les concours à solliciter et la propagande à entreprendre :

— Les communistes sont à éviter parce que capables de tout, même de piller nos « maisons ». Aucune confiance à avoir non plus envers les M.R.P. dont l'hypocrisie jésuitique est pleine d'hostilité. Les radicaux seraient volontiers plus bienveillants mais n'ont plus d'influence. Quant aux socialistes, hé, hé, c'est à voir. Il y a aussi les journalistes qui seraient sensibles à certains arguments. Il suffit de ne pas épargner les « briques » (traduisez : les millions).

« Il y a toujours de l'espoir », conclut la circulaire !

M. Corval lut ces documents sans les atténuer, si bien qu'un de ses collègues lui dit :

— Vous appelez un chat un chat...

— ...Et Rollet un fripon, acheva le président Cayeux.

Mais M. Vergnolle, qui n'admet pas les sévères critiques adressées par M. Corval au ministre de l'Intérieur, s'étonna de l'érudition montrée par son collègue M.R.P. dans ce domaine.

Plus d'une heure fut ainsi occupée à cette diversion.

Cependant on attend toujours la fermeture « annoncée » des maisons de tolérance.

Et l'on peut se demander si la circulaire de l' « Amicale » n'a pas déjà porté ses fruits !...

Restaurant CIRO'S
Déjeuners d'affaires
Thés dans. dîners - Spectacle avec
YOLANDA
BALLET AVILA
6, r. Daunou - OPE.68-32 et 62-91

MONICO
66, rue Pigalle. TRI. 57-26
entièrement transformé
JOHNNY HESS
CHRISTIANE BLONDELL
Noël Kouznetsoff et son orch. tzig.

AU PERROQUET
49, rue de Ponthieu BAL. 55-59
avec l'ambiance unique de
F. CONSTANTIN

SYMPHONY-CLUB PALAIS DE GLACE ELY. 95-43
Charles TRENET
et le célèbre orchestre de danse CAMILLE SAUVAGE vedette de la Radio

MASSIF CENTRAL
44, rue Basfroi Métro : Voltaire
Dancing permanent
de 15 h. à 2 h. du matin
ORCHESTRE TANI SCALA

CABARET LA MICHODIÈRE
4, r. de la Michodière - RIC.98-88
DINERS - SPECTACLE avec
ANDREX

A la Canne à sucre
4, r. Ste-Beuve (Montp.) LIT 37-17
JENNY ALPHA
DINERS - SOUPERS
(Spécialités créoles)
THE DANSANT le Dim. à 16 h. 30

NSEIL

emand

LE Dr PETIOT joue son dernier acte

Petiot vient d'entendre, debout, la sentence... Dernière formalité qui ne représente pour lui, sans doute, qu'un espoir insensé, il signe, condescendant, son pourvoi en cassation, assisté par son avocat qui vient de livrer avec ardeur une bataille perdue d'avance.

Iran signen

L'évacuation sera Concession p

DIMANCHE 26 ET LUNDI 27 MAI 1946 — 2 FRANCS — 27e Année. — N° 8.760

BUREAUX A PARIS
1 et 3, rue Caumartin
Tél. : Opéra 27-67
PUBLICITE
4, avenue des Etats-Unis
Clermont-Ferrand
Tél. : 67-22
Conseil d'administration
Président, directeur politique
Alexandre VARENNE
P. Varenne, G. Gilberton,
V. Buisson, P. Fabre
Rédact en chef : J.-A. Pourtier

LA MONTAGNE

SIEGE SOCIAL
28, rue Morel-Ladeuil, Clermont-Fd
Tél. 39-06 et 44-47 — C. P. 3308

Quotidien Populaire Indépendant
de la Région du Centre

EDITIONS
Allier, Cantal, Corrèze, Creuse.
Haute-Loire Lozère, Puy-de-Dôme

La signature de l'accord financier franco-américain est retardée

La Banque internationale pourra-t-elle avancer 750 millions de dollars ?

WASHINGTON, 26 mai. — « L'accord est conclu, mais il ne sera pas signé avant quelques jours » a déclaré samedi M. Léon Blum à la presse.

Quelques instants après, M. Jean Monnet, commissaire au plan, ajoutait : « Les négociations sont terminées, il ne s'agit plus que d'achever la rédaction de certains textes ».

M. Blum, qui devait quitter dimanche les Etats-Unis pour Paris, retardera son voyage de quelques jours pour signer l'accord.

Les dernières heures furent agitées. La délégation française et les experts américains ont travaillé dans la nuit de vendredi jusqu'à deux heures (heure locale). Après quelques heures de repos, les travaux ont repris samedi matin, et les bruits les plus divers circulaientt déjà dans les couloirs. Certains affirmaient que l'accord était signé, ou serait signé dans l'après-midi. D'autres assuraient que la signature aurait lieu à Paris.

Il ressort des déclarations de MM. Blum et Monnet que l'accord est conclu, mais que les dernières conversations ont rendu nécessaires des modifications à la rédaction de certains textes. Ces modifications seront retardées par suite du repos habituel des ministres américains en fin de semaine.

Selon des informations recueillies à Paris auprès de personnalités compétentes, l'ensemble du crédit américain à la France eût été de l'ordre de deux milliards de dollars, s'il avait été possible d'inclure dans ce montant le prêt de 750 millions de dollars de la Banque Internationale. Mais cet organisme n'est pas encore entré en fonction. Il n'a donc pu établir ni l'état de ses ressources, ni le bilan des besoins des nations participantes.

Dans ces conditions, il est difficile au gouvernement des Etats-Unis de prendre des engagements

Le crédit américain ne comportera donc pas le prêt de la Banque Internationale, mais cela ne modifie en rien les intentions du gouvernement des Etats-Unis à l'égard de la France, ni nos possibilités d'emprunts futurs.

Les maréchaux de Nüremberg se plaignent

et ne veulent pas être traités familièrement

NUREMBERG, 26 mai. — Beaucoup mieux et plus copieusement nourris qu'un « Français moyen », les maréchaux et généraux nazis, grands criminels de guerre, internés à la prison de Nuremberg, ont récemment adressé, par l'intermédiaire de l'avocat allemand des « organisations criminelles », une réclamation aux autorités américaines.

KESSELRING

Les maréchaux von Brauchich et Kesselring ont notamment protesté contre la façon dont ils sont nourris, logés et traités.

En tant que prisonniers de guerre de l'armée des Etats-Unis, ces détenus reçoivent les mêmes rations alimentaires que les soldats américains.

Ils sont abondamment pourvus en lait condensé, œufs de conserve, raisin sec, et paquets de « tabac blond ». Chaque prisonnier dispose dans sa cellule de trois couverture « pure laine ».

La réclamation de von Brauchich et Kesselring peut donc paraître surprenante. Les deux ex-maréchaux acceptent surtout difficilement le manque de déférence dont font preuve leurs gardiens à leur égard. Selon le texte de la réclamation transmise par l'avocat allemand, M. P. et G. I. ne les appellent jamais « Monsieur le Marécha » mais se bornent à un « Pss...tt », qui leur semble particulièrement intolérable.

Le mot de l'énigme

IL n'est que d'écouter pour s'instruire.

Sous Louis XIV les ministres formaient le Conseil du Roi. Si nous en croyons aujourd'hui les orateurs de nos réunions électorales, nos ministres actuels n'ont jamais constitué pendant ces quelques mois que le Conseil de trois rois différents qui chantent leurs louanges et s'en font orgueil.

On n'entend que cela.

« Notre grand Bidault, dit le candidat M. R. P., a magnifiquement géré nos affaires extérieures... »

« Notre incomparable Marcel Paul, dit le communiste, s'est attaqué avec vigueur aux comités d'organisation. »

« Notre génial Philip, disent les socialistes, espère de toutes ses forces juguler l'inflation. »

Plaisantes affirmations que le scepticisme électoral borne dans leurs justes proportions.

Il n'y a que ce pauvre M. Longchambon qui ne trouve personne pour le revendiquer. Solitaire et tourmenté, il parcourt l'Amérique. Chargé de tous les péchés d'Israël, il rêve aux moyens de ramener dans nos garde-manger les 85 % de la production française qui s'en éloignent.

Sur son nom au moins, n'est-il pas vrai, la solidarité ministérielle s'est affirmée. C'est un parent qui a mal tourné et sur lequel on fait silence. Mais il sera certainement renié avant que le coq ait chanté trois fois, une fois, naturellement, pour chacun des trois glorieux.

Devant ce spectacle le Sphinx populaire s'interroge lui-même et froisse nerveusement dans ses griffes son bulletin de vote. S'il en croit chacun, en faisant le total de toutes les affirmations et de toutes les affiches de ceux qui le gouvernèrent ces quelques mois, les affaires du pays n'ont jamais été aussi florissantes. Mais s'il confronte, au contraire, les critiques que s'adressent les uns aux autres ces mêmes gouvernants, jamais les affaires du pays n'ont été aussi mal en point.

De son ministre de l'Armement ou de son ministre des Effectifs, il ne sait pas lequel il doit croire dans la querelle des économies. Quant à cette loi électorale qui l'inquiète, c'est en vain qu'il en cherche les auteurs. Personne, à les entendre, n'a voulu cela. Alors il ne s'étonne plus dans ces conditions que personne également n'ait jamais voulu reformer l'administration qui le tient enchaîné.

Et le peuple de France commence à comprendre que sa République, mieux partagée que la monarchie absolue, vient de se payer le luxe de trois ministères simultanés et contradictoires. Et que cela, en somme, lui a coûté assez cher.

J.-A. POURTIER.

LA MORT du procureur soviétique A NUREMBERG

Nuremberg, 26 mai. — Il est précisé ce matin que c'est en nettoyant ses propres armes, dans la matinée du 23 mai, que le lieutenant-général Zoria, procureur général adjoint de l'Union Soviétique au tribunal militaire international, s'est accidentellement donné la mort.

Vétéran du siège de Stalingrad, le général Zoria était titulaire de cinq décorations

Le général VLASSOV aurait été arrêté et transféré à Moscou

Selon des informations parvenues au bureau d'information polonais, le fameux général Vlassov, chef des Russes qui combattirent aux côtés de l'Allemagne, aurait été arrêté, à la limite des zones d'occupation soviétique et américaine, alors qu'il essayait de passer dans cette dernière pour gagner la Suisse. On aurait trouvé sur lui un grand nombre de valeurs étrangères et de bijoux. Il était accompagné d'une amie.

Il aurait été transféré à Moscou.

TOUT VA DE MIEUX EN MIEUX

Onze municipalités démissionnent pour protester contre le ravitaillement

LES maires et conseillers municipaux de onze communes de l'arrondissement de Rambouillet ont adressé leur démission au préfet de Seine-et-Oise. Ils déclarent que, bien qu'ils aient fait preuve du plus grand esprit de conciliation, toutes les démarches qu'ils ont effectuées en vue d'obtenir un régime alimentaire autre que celui appliqué aux communes rurales n'ont donné aucun résultat.

LE GENERAL DE GAULLE a reçu son invitation aux fêtes du 18 juin

LA présidence du gouvernement communique :

Le général de Gaulle a reçu hier matin, à Marly, M. Zerbini, directeur du cabinet de M. Félix Gouin, président du gouvernement provisoire.

M. Zerbini a remis au général de Gaulle une lettre de M. Gouin au sujet de l'organisation de la cérémonie prévue à Paris pour le 18 juin prochain et dont le programme sera fixé ultérieurement.

LA REINE D'ANGLETERRE a 79 ans

Londres, 26 mai. — La reine Mary a célébré, dimanche, son 79e anniversaire. De nombreux télégrammes et des lettres provenant de toutes les parties de la Grande-Bretagne et de l'Empire britannique et contenant des souhaits de bonheur sont arrivés à Marlborough House. De nombreuses fleurs et des cadeaux y sont également parvenus.

LA TERRE TOURNE

Des gangsters marseillais se procurent des tissus

Marseille. — Plusieurs individus ont pénétré, la nuit dernière, dans un entrepôt du quartier du Vanet. Après avoir ligoté et bâillonné le gardien de nuit, ils se sont emparé d'une grande quantité de marchandises, et notamment de tissus.

Huit carabiniers assassinés

Rome. — Les cadavres des huit carabiniers, qui avaient été capturés par des bandits le 10 janvier dernier, ont été retrouvés dans une grotte près de Mazzalinoef (Sicile).

Deux généraux italiens condamnés à mort

Rome. — Deux généraux, Adami Rossi et Raffaelle Berti, ont été condamnés à mort par la cour d'assises extraordinaire de Florence. Le premier était accusé d'avoir fait condamner à mort vingt-trois partisans, le second d'avoir présidé le tribunal qui a prononcé ces verdicts.

Crédits de guerre... contre les sauterelles

Rome. — Un milliard 600 millions de lires ont été affectés à la lutte contre les sauterelles.

AU COURS D'UNE BATAILLE AVEC DES BANDITS TROIS GENDARMES SONT BLESSÉS

Un des malfaiteurs est tué

RODEZ, 26 mai. — Hier, vers 14 heures, une voiture à cheval appartenant à la Société Decazeville emportait une somme de 1.500.000 francs destinée à la paye des mineurs.

Elle fit le trajet sans encombre. Mais cinq minutes après, une deuxième voiture, semblable à la première, mais vide, était attaquée sur le même parcours par des malfaiteurs armés de trois mitraillettes et d'un revolver.

Les gendarmes ont retrouvé, ce matin, les bandits à Capdenac et les ont conduits à la gendarmerie. A peine arrivés les bandits ouvraient le feu sur les gendarmes mais ces derniers ripostèrent.

Un bandit a été tué, trois gendarmes ont été blessés : l'un d'une balle au ventre, l'autre à la figure et le troisième à la tête.

On recherche activement, dans les dépendances de la gare, un des bandits qui a été blessé. On a arrêté un complice qui avait d'abord été relâché parce qu'il avait des papiers d'identité en règle.

CHAMPION DE FRANCE

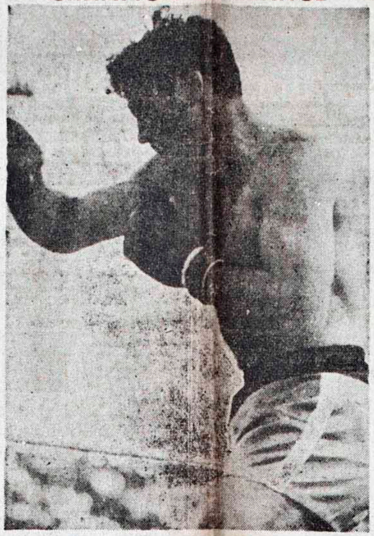

Dimanche prochain, 2e round.

MARCEL CERDAN a battu aux points ROBERT CHARRON

QUINZE millions de location, 45.000 spectateurs, des places de ring marquées 2.000 francs et revendues 12.000, 1.200 agents désignés pour le service d'ordre. Le combat de boxe qui opposait au Parc des Princes Marcel Cerdan à Robert Charron a connu un succès complet.

Le résultat met en échec la majorité des pronostics qui voyaient Cerdan l'emporter par K.-O. avant la limite. (Résultats en rubrique sportive.)

Drame du milieu

Le " Caïd " l'avait provoqué *Il le tua*

Trois ans de prison

PALE voyou à la forte mâchoire et aux vêtements trop bien coupés, Maurice Robillat, 31 ans, a comparu samedi après-midi devant la Cour d'assises présidée par le conseiller Leser. Il avait tué à coups de couteau la veille de Noël, un « caïd du milieu », Jacques Carrère.

La querelle avait éclaté dans un bal interlope de la rue de Lappe.

— Il ma dit : « Je t'attends à la sortie, déclare l'accusé. Le propriétaire du bal nous a expulsés tous les deux. »

Dans la rue, Carrère, d'un coup de tête bien assené fit chanceler Robillat. Celui-ci sortit son couteau et frappa cinq fois. Quand on vint l'arrêter dans un bal voisin, il dit aux inspecteurs : « Buvez une bouteille avec moi, c'est la dernière pour longtemps. »

Quelques échantillons de la faune de la rue de Lappe, défilant à la barre sont d'accord sur un point : Robillat ne voulait pas se battre. Il a été provoqué.

Me Paul Well ayant plaidé la légitime défense et l'avocat général Lemoi ne ayant demandé une peine modérée, la Cour a condamné le meurtrier à trois ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

A la foire de Paris

Il faut la carte d'acheteur

pour déguster les vins

Pas d'allumettes, pas de tabac

LA première journée de la Foire de Paris, qui a été inaugurée samedi par M. Marcel Paul, ministre de la Production industrielle, a été marquée par une très grande animation. Jamais on n'avait vu autant de journalistes étrangers.

Au stand des vins, les visiteurs ont été déçus, seuls sont admis à la dégustation les détenteurs de la carte d'acheteur.

Par contre, si le pavillon de la Régie ne vend ni tabac ni allumettes, une loterie, au bénéfice des œuvres des Manufactures donne, pour dix francs, au gagnant un bon de vingt cigarettes au prix de la taxe.

La section des petits inventeurs remporte toujours un succès bien parisien

C'est lundi, à 15 h. 15, que M. Le Troquer inaugurera la section de l'ameublement.

UNE ALCOOLIQUE *enfermait son fils dans une malle*

Agé de 13 ans, celui-ci ne sait pas marcher

Madrid, 26 mai — Un cas de séquestration particulier a été découvert dans le faubourg madrilène de Tétouan de las Victorias : une femme alcoolique maintenait, depuis cinq ans, son fils Raphaël dans une malle qu'elle cachait sous un lit quand venait des visiteurs. Le jeune Raphaël, âgé maintenant de 13 ans, ne sait pas marcher et donne des signes de déficience mentale.

UN COMMANDANT FRANCAIS EPOUSE UN CAPITAINE

de l'armée féminine américaine

Paris, 26 mai. — Hier matin, en l'église catholique anglaise de l'avenue Hoche, une jeune « W.A.C. », le capitaine Dorothy A. Smith, a épousé le commandant Pierre Hantic, héros de la Résistance française qui, pendant l'occupation, a facilité l'évasion de multiples aviateurs alliés dont les appareils avaient été contraints de se poser en France.

Fermé !

— Ces messieurs sont à la campagne.

Le week-end de M. Gouin

Samedi : Propagande électorale

Dimanche : Finale de la Coupe de France

M. FELIX GOUIN s'est rendu samedi à Lille par autorail spécial. Les honneurs militaires lui ont été rendus en tant que chef du gouvernement. Et l'on a joué pour lui la « Marseillaise ». Il a parlé en tant que militant socialiste, soulignant les mérites des candidats du parti qui se présentent dans le Nord : MM. Laurent, Eugène Thomas et Mme Lempereur.

Après avoir affirmé que le parti socialiste s'inclinait devant le verdict du 5 mai, M. Félix Gouin a ajouté que sur le plan constitutionnel la position de son parti restait invariable : pas de Sénat. Il a fait cependant quelques concessions d'ordre secondaire à la deuxième Assemblée : immunité, publicité des séances. Elle pourrait également participer à l'élection du président de la République. On ne dit pas dans quelles mesure.

M. Félix Gouin a rappelé ensuite l'œuvre maintes fois publiée de son gouvernement : compressions dans le secteur militaire, mesures contre l'inflation, nationalisations. Sur le plan international, il estime qu'il n'y aura pas de Fédération européenne tant qu'il y aura 80 millions d'Allemands disposant annuellement de 300 millions de tonnes de charbon.

M. Félix Gouin a diné dans l'intimité à la préfecture où il a passé la nuit.

Dimanche, l'autorail spécial l'a conduit à Lens où après avoir été salué par la « Marseillaise » il a pris la parole au meeting du parti socialiste qui se tenait au stade de cette ville. L'assistance s'est séparée en chantant « l'Internationale ».

De retour dimanche à Paris, M. Félix Gouin a assisté au Stade de Colombes à la finale de la Coupe de France et il a remis le trophée à l'équipe victorieuse.

Fin de la grève des transports aux Etats-Unis

M. TRUMAN apprend la nouvelle au cours d'une séance du Congrès à qui il demandait des pouvoirs spéciaux

LA grève des chemins de fer américains qui faisait peser une grave menace sur la vie économique du pays et sur le ravitaillement de l'Europe s'est rapidement terminée. La nouvelle de sa fin a été annoncée samedi au Congrès au cours d'une séance spéciale convoquée d'urgence par le président Truman, pour obtenir des pouvoirs spéciaux.

Le syndicat des cheminots, de son côté, a précisé que l'accord intervenu avec les compagnies prévoit que l'augmentation de 18 cents et demi par heure sur les salaires sera appliquée à partir du 22 mai et qu'une augmentation de 16 cents par heure sera payée avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 1946. Un moratoire d'un an est également adopté pour les modifications aux conditions de travail.

Voici les événements qui ont précédé la conclusion de l'accord.

VENDREDI

Le président Truman adresse un appel aux mineurs

Dans un discours radiodiffusé le président Truman après avoir indiqué la situation tragique où la grève plongeait le pays, avait rappelé que deux syndicats sur vingt n'avaient pas accepté ses propositions et avaient lancé l'ordre de grève. Il avait ajouté : « Il ne s'agit pas d'une lutte entre les travailleurs et les industries, mais d'une lutte entre un petit groupe d'hommes et leur gouvernement. L'action de ce petit groupe a pour résultat la perte de salaires de millions d'autres ouvriers. Cette grève non seulement affecte le bien-être d'une classe, mais intéresse directement le bien-être et la vie de tout le peuple. »

Après avoir invité les cheminots grévistes à retourner à leur travail, le président Truman concluait en déclarant que si les travailleurs en nombre suffisant n'avaient pas retourné au travail le samedi à 16 heures, il userait de tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour faire remettre les trains en marche. Il ferait appel à l'armée.

SAMEDI

Le Congrès se réunit

A 16 heures, M. Truman arrivait à la séance spéciale du Congrès accueilli par une ovation chaleureuse, le président, qualifiant la grève des chemins de fer de « grève contre le gouvernement des U.S.A. », affirma avec force que de telles grèves ne seraient jamais tolérées.

Il demanda au Congrès de voter une législation l'autorisant à employer la force armée pour faire fonctionner les services publics. Il souligna cependant que le droit général de se mettre en grève contre les employeurs privés serait maintenu.

A ce moment, un secrétaire remit un télégramme au président. Ce télégramme annonçait la fin de la grève des chemins de fer et le président en donna communication au Congrès qui salua la nouvelle par une ovation.

Reprenant son allocution, M. Truman énuméra la série de mesures qu'il voudrait voir adopter rapidement

Nouvelle législation contre les grèves

C'est après 40 minutes de débat que la législation demandée par le président Truman concernant les grèves antigouvernementales a été adoptée sans amendement, par 306 voix contre 13 par la Chambre américaine.

Le texte va maintenant être soumis au Sénat.

Si ce dernier l'adopte, le président des Etats-Unis aura le pouvoir de mobiliser tous les ouvriers et les chefs syndicalistes qui refuseraient de reprendre le travail dans les entreprises saisies par le gouvernement.

Le Sénat a approuvé samedi, par 54 voix contre 26, un texte selon lequel les syndicats seraient obligés de déclarer 60 jours à l'avance leur intention de déclencher une grève avant que puisse intervenir la cessation définitive du travail.

La police recherche :

Claude DUPIN de Peyrelongue fils d'un juge d'instruction accusé d'avoir tué sa mère à coups de marteau

EN rentrant à son domicile, 28, rue Etienne-Marcel, samedi à la fin de la soirée, M. Dupin de Peyrelongue, juge d'instruction à Paris, a trouvé sa femme assassinée. Mme Dupin de Peyrelongue était âgée de 60 ans.

Le docteur Paul, médecin légiste, commis par M. Jacquinot, juge d'instruction, a examiné le corps de la victime et a constaté que la mort était due à neuf coups de marteau portés sur la boite cranienne.

A 2 heures du matin, les inspecteurs de la police judiciaire, le docteur Paul et les membres du service d'identité judiciaire poursuivaient leur enquête dans l'appartement de M. de Peyrelongue Il ressort de leurs investigations qu'il n'y a pas eu lutte.

L'arme du crime

Mme de Peyrelongue était assise au pied de son lit lorsqu'elle fut sauvagement frappée à coups de marteau. L'arme dont s'est servi le meurtrier a été retrouvé à ses pieds. En quittant à 2 h. 15, le domicile de M. de Peyrelongue, le docteur Paul déclarait : « Le fils est sorti de l'asile de Villejuif il y a seulement deux mois... cela me semble tout expliquer ».

On recherche le fils de la victime

Malgré les recherches effectuées par les inspecteurs de la brigade criminelle de la police judiciaire, il a été impossible de retrouver jusqu'ici la trace de Claude Dupin de Peyrelongue, âgé de 23 ans, que l'on soupçonne d'avoir assassiné sa mère.

Claude Dupin de Peyrelongue avait, à plusieurs reprises, puisé dans le coffre-fort paternel. Fréquentant des milieux interlopes, il aurait, à l'instigation d'amis suspects, « emprunté » à ce coffre-fort, il y a quelques mois, une somme de cent mille francs qu'il dissipa rapidement. Son internement à l'asile d'aliénés de Villejuif aurait été considéré comme une mesure disciplinaire.

Depuis le dernier larcin de son fils, M. Dupin de Peyrelongue ne gardait à la maison que des sommes peu importantes. On pense que le jeune homme a dérobé une somme de 10 à 15.000 francs.

Un télégramme circulaire adressé à toutes les polices a été diffusé, portant le signalement de Claude Dupin de Peyrelongue. Celui-ci, d'une taille de 1 m. 62, cheveux châtain clair, taillés en brosse, portait des lunettes d'écaille.

Les bureaux de recrutement de la Légion étrangère, dans laquelle il avait manifesté à des familiers son intention de s'engager, ont été prévenus.

Enfin, la police se propose d'entendre la sœur du jeune homme Celle-ci, assistante sociale au Maroc, actuellement en congé en France, connaîtrait un jeune homme que des relations très suivies liaient avec Claude Dupin de Peyrelongue.

PETIOT a été exécuté

"Messieurs je suis à votre disposition"

déclare le tueur en fumant sa dernière cigarette

LE docteur Petiot a été exécuté samedi dans la cour de la Santé.

C'est l'avocat général Dupin qui, à 4 h. 15 a réveillé le condamné, en présence de M. Devaux, du commissaire Pineau, chef de la brigade criminelle et de Me Floriot, son défenseur.

Très calme, le tueur de la rue Lesueur a demandé du papier et, pendant vingt minutes, il a écrit ses dernières lettres à sa femme et à son fils. Il les a remises à son défenseur à qui il a fait quelques recommandations, tout en fumant une cigarette.

Se tournant alors vers l'avocat général, il a dit : « Maintenant, messieurs je suis à votre disposition. »

Avec beaucoup de cran, il s'est rendu devant les bois de justice. En arrivant devant l'exécuteur des hautes œuvres, M Desfourneaux, il a eu un sourire presque narquois, puis il regarda froidement la guillotine.

Jusqu'à la dernière seconde, il conserva un sang-froid total et à 5 h. 05 justice était faite.

Mme Petiot n'a pu assister à l'inhumation

Mme Petiot s'est présentée samedi matin au conservateur du cimetière d'Ivry qui, en raison des ordres reçus, lui a refusé l'autorisation d'assister à l'inhumation de son mari.

On suppose qu'elle reviendra pour réclamer le corps.

UN AVION MILITAIRE S'ECRASE AU SOL

Deux officiers sont tués

Rouen, 25 mai. — A la fin de la matinée, un avion Mosquito, monté par deux aviateurs français, s'est écrasé au sol à Yport (Seine-Inférieure). Des débris calcinés de l'appareil on a retiré les corps du lieutenant Marty et de l'aspirant Maugion, apartenant, tous les deux, au groupe Lorraine.

ON SE BAT SUR L'OLYMPE

Athènes, 26 mai. — Au cours de la journée d'hier, un engagement s'est produit sur l'Olympe entre des gendarmes et 80 membres d'une bande. Ceux-ci ont été dispersés. On a retrouvé sur le terrain du matériel de guerre, du ravitaillement et des grenades. Deux gendarmes ont été blessés

NOS ECHOS

UN REVOLVER ET UN STYLO

LA commission de contrôle britannique a fait savoir que les correspondants de guerre qui, pendant la guerre n'étaient autorisés à porter aucune arme, auront désormais le droit de porter des pistolets.

De par leur métier, les correspondants sont appelés, en effet, à se rendre notamment dans des régions comme la Ruhr où la population a attaqué des trains. Dans ces conditions, il est conseillé aux correspondants de se munir des revolvers de l'armée qui leur seront distribués.

LA FAMILLE IMPERIALE JAPONAISE SUR LA PAILLE

LE général Mac Arthur a interdit à l'empereur de continuer à verser annuellement deux millions de yens à quatorze familles de sang impérial qui vivaient ainsi aux dépens de l'empereur.

Ces familles se verront remettre huit millions de valeurs qu'elles avaient confiées à l'empereur à la fin de la guerre afin d'éviter les confiscations et les taxes.

ALEXANDRE DUMAS ET MONTE-CHRISTO EN CORRECTIONNELLE

UNE curieuse coïncidence vient d'amener successivement sur les bancs de la 16e Chambre correctionnelle de Paris, deux inculpés dont le premier avait nom Monte-Cristo et le second Alexandre Dumas. Mais le Monte-Christo dont il est question n'est qu'un vulgaire « faiseur d'anges ». Quant au nouvel Alexandre Dumas, c'est un voleur d'autos récidiviste.

Monte-Christo écopa six mois de prison avec sursis et Alexandre Dumas un an de prison ferme.

Dans sa plaidoirie, le défenseur de Dumas, usant de tous les arguments, déclara : « Monsieur le Président, vous venez d'infliger six mois de prison avec sursis à Monte-Christo. Vous ne devez pas être plus sévère pour Alexandre Dumas. »

800 TONNES DE CARTES POUR L'INVASION DU JAPON

UNE société commerciale de New-York a accepté d'aider le département de l'Intérieur à détruire 22 millions de cartes et plans, soit au total 800 tonnes. Il s'agit de documents préparés en vue de l'invasion du Japon, mais qui ne furent pas utilisés à la suite de la reddition de ce pays.

LES SEIZE TONNES D'ENGRAIS ETAIENT DU SUCRE

Les trafiquants sont arrêtés

LYON, 26 mai. — Ces jours derniers, un wagon déclaré comme contenant 16.000 kg. d'engrais, en provenance de Marseille, arrivait en gare de Lyon-Perrache.

Deux individus vinrent pour le retirer. Le contrôleur technique de la S.N.C.F. fit vérifier le chargement, en réalité il s'agissait de 16 tonnes de sucre et le wagon avait été détourné en cours de route.

La police alertée procéda à l'arrestation des deux individus qui avaient demandé livraison d'un wagon. Il s'agit de deux habitants de Miramas (Bouches-du-Rhône), Henrico di Ricardo, sans profession et Pierre Navarro, employé à la S.N.C.F.

Une complice, Bienvenue Gutierroz, coiffeuse à Miramas également, a été arrêtée et déférée au Parquet d'Aix-en-Provence.

Quatre complices chargés d'écouler la marchandise ont été priés de se tenir à la disposition de la justice.

PETIOT a été exécuté

"Messieurs je suis à votre disposition"

déclare le tueur en fumant sa dernière cigarette

LE docteur Petiot a été exécuté samedi dans la cour de la Santé.

C'est l'avocat général Dupin qui, à 4 h. 15 a réveillé le condamné, en présence de M. Devaux, du commissaire Pineau, chef de la brigade criminelle et de Me Floriot, son défenseur.

Très calme, le tueur de la rue Lesueur a demandé du papier et, pendant vingt minutes, il a écrit ses dernières lettres à sa femme et à son fils. Il les a remises à son défenseur à qui il a fait quelques recommandations, tout en fumant une cigarette.

Se tournant alors vers l'avocat général, il a dit : « Maintenant, messieurs je suis à votre disposition. »

Avec beaucoup de cran, il s'est rendu devant les bois de justice. En arrivant devant l'exécuteur des hautes œuvres, M Desfourneaux, il a eu un sourire presque parquois, puis il regarda froidement la guillotine.

Jusqu'à la dernière seconde, il conserva un sang-froid total et à 5 h. 05 justice était faite.

Mme Petiot n'a pu assister à l'inhumation

Mme Petiot s'est présentée samedi matin au conservateur du cimetière d'Ivry qui, en raison des ordres reçus, lui a refusé l'autorisation d'assister à l'inhumation de son mari.

On suppose qu'elle reviendra pour réclamer le corps.

2e Année - N. S. - N° 625
DIM. & LUNDI
26-27
MAI 1946
Le Numéro : 2 Francs
Administration et Rédaction :
34, Rue Demolombe — CAEN

LIBERTÉ de Normandie

PREMIER QUOTIDIEN RÉGIONAL PARU EN FRANCE LIBÉRÉE

Compte Chèques Postaux Rouen 631-13 — Abonnements : 3 mois : 140 fr. ; 6 mois : 260 fr. ; 1 an : 500 fr. — TÉLÉPHONE : 26-36 26-53 26-82

L'ACCORD FINANCIER FRANCO - AMERICAIN SERA RENDU PUBLIC AUJOURD'HUI

MM. Truman et Félix Gouin feront une déclaration commune

WASHINGTON, 25. — M. Byrnes, secrétaire d'Etat, et M. Vinson, secrétaire au Trésor ont eu hier après-midi une ultime conférence avec le président Truman pour régler les derniers détails de l'accord financier franco-américain.

Dans les milieux autorisés, on confirme que la déclaration commune du président Truman et du président Gouin saluant l'heureuse conclusion de la mission de M. Léon Blum aux Etats-Unis sera probablement faite aujourd'hui.

En raison du décalage de six heures existant entre les Etats-Unis et la France, la conférence de presse au cours de laquelle M. Félix Gouin rendra publics et commentera les termes de l'accord conclu se tiendra à la Présidence du Gouvernement à midi ou au début de l'après-midi.

Devant l'arrêt du trafic des chemins de fer TRUMAN DEMANDE des pouvoirs exceptionnels

La mobilisation des troupes est envisagée

NEW-YORK, 25. — Pour la première fois depuis 52 ans, les Etats-Unis connaissent aujourd'hui la signification de l'expression « Grève générale des chemins de fer », car la cessation du travail de 250.000 mécaniciens provoque une paralysie complète du trafic ferroviaire.

Les compagnies ont tenté, avec des moyens de fortune, d'assurer le départ de quelques trains, mais ces efforts représentent une goutte d'eau dans la mer : 17.500 trains de passagers et 24.000 trains de marchandises roulent tous les jours aux Etats-Unis.

Par ailleurs, l'exploitation des chemins de fer par le Gouvernement avec l'aide de l'Armée est une solution irréalisable sans le concours des cheminots, car l'Armée ne dispose aux Etats-Unis que de deux régiments incomplets de sapeurs ferroviaires.

Le Gouvernement examine ce soir la situation

Le président Truman s'adressera ce soir à la Chambre et au Sénat réunis à 20 h. (G.M.T.)

Le Président fera un exposé sur la grève des chemins de fer et demandera des pouvoirs extraordinaires pour faire face à la situation.

Les principaux conseillers du président Truman et, notamment M. Steelman, chargé des questions du travail, ont été convoqués à la Maison Blanche pour 15 heures (heure locale). Ils participeront à une conférence extraordinaire à laquelle assisteront également la plupart des ministres du Cabinet américain.

Le président Truman a déclaré au sénateur Byrd qu'il examinerait la possibilité de demander personnellement au Congrès une législation visant à arrêter les vagues de grève. Le président pourrait soit faire un rapport complet sur la situation telle qu'elle résulte des grèves, soit recommander au Congrès de voter les mesures législatives nécessaires, les lois existantes étant insuffisantes.

La situation est critique

Le président Truman a délégué ses pouvoirs d'urgence du temps de guerre à l'office des Transports pour permettre à ce bureau d'utiliser efficacement tous les moyens de transport à sa disposition.

L'office a pu ainsi mobiliser les camions, les autobus, les avions et les bateaux pour la durée de la grève. Tout le trafic des marchandises par rail est contrôlé en un système de priorité a été établi. Les compagnies aériennes sont autorisées à annuler toutes les places louées et à changer d'itinéraire à la demande du gouvernement.

De New-York on annonce que tous les trains du New-York-Central et du New-York-Haven ont été supprimés. Par contre, le départ des quatre express du Pensylvania-Railroad sera assuré.

Hier soir, les banlieusards se sont précipités aux gares avant l'heure prévue pour la grève, afin de profiter des derniers trains qui ont été pris d'assaut. Les compagnies télégraphiques ont pris des dispositions spéciales pour acheminer de toute urgence un ordre éventuel de reprise du travail.

Il est vraisemblable que la production des houillères sera arrêtée ce soir, dans une proportion de 90 % en raison des grèves de chemins de fer.

D'autre part, après la saisie des mines par le gouvernement des Etats-Unis, plus de la moitié des mineurs ont refusé de reprendre le travail.

M. Erik LABONNE, Ambassadeur de France qui vient d'être nommé récemment Résident Général au Maroc (Photo N.Y.T.)

ACCIDENT OU SUICIDE ?

Le procureur de l'U. R. S. S. à Nuremberg se tue

NUREMBERG, 25. — Le général Nicolas de Zoria, Procureur général-adjoint de l'U.R.S.S. au procès de Nuremberg, a été tué hier accidentellement. Il s'agit d'une imprudence qu'aurait commise le général en manipulant une arme à feu.

Le corps du général Zoria sera transporté en Russie le plus tôt possible afin qu'il soit procédé à une autopsie.

Le général Zoria exerçait également les fonctions de Procureur général de l'Armée rouge. Il était âgé de 39 ans.

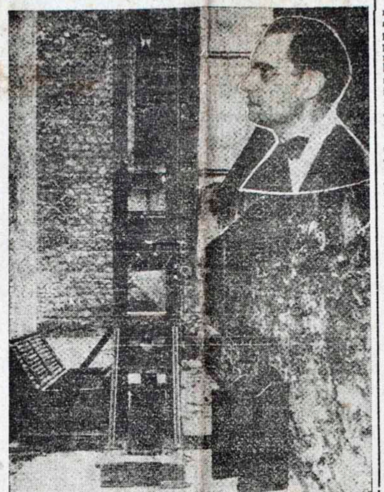

PETIOT a été exécuté à 5 h. 05 ce matin

IL EST MONTE A L'ECHAFAUD LE SOURIRE AUX LEVRES

PARIS, 25 — Si, dès 2 h. du matin, journalistes et photographes commençaient à se rassembler aux abords de la Santé gardée par d'importantes forces de police, ce n'est que vers 4 h. que les personnalités officielles sont arrivées à la prison,

Successivement y ont pénétré M. Meiss, conseiller à la Cour d'Appel, délégué par le Premier Président; M. Dupin, avocat général, substitut du Procureur de la République; M. Golléty, juge d'instruction, et son greffier, M. Schneich. A 4 h. 10, arrivait M. Devaux, directeur de la Police Judiciaire, bientôt suivi de Me Floriot, défenseur de Petiot.

Le réveil du condamné

C'est l'avocat général Dupin qui, à 4 heures 15, a réveillé le condamné, en présence de M. Devaux, du commissaire Pineau, chef de la brigade criminelle et de Me Floriot.

Très calme, le monstre de la rue Lesueur a demandé du papier et, pendant vingt minutes, a écrit ses dernières lettres à sa femme et à son fils. Il les a remises à son défenseur à qui il a fait quelques recommandations tout en fumant une cigarette.

Se tournant alors vers l'avocat général il a dit :

— *Maintenant, Messieurs, je suis à votre disposition.*

L'exécution

Avec beaucoup de cran, il s'est rendu devant les bois de justice. En arrivant devant l'exécuteur des hautes œuvres, M. Desfourneaux, il a eu un sourire presque narquois, puis il regarda froidement la guillotine.

Jusqu'à la dernière seconde, il conserva un sang-froid total et à 5 h. 05 justice était faite.

Quelques minutes après, les portes extérieures de la prison s'écartèrent. Deux estafettes motocyclistes précédaient le fourgon automobile qui se dirigea vers le cimetière d'Ivry, sous les yeux des journalistes qui étaient maintenus par forts cordons de police à 150 mètres de l'entrée.

A 5 h. 20, le convoi pénétra à l'intérieur du cimetière dont les portes s'ouvrirent. Le corps de Petiot fut mis dans un cercueil de bois blanc et descendu à terre, dans le carré réservé aux suppliciés.

A 5 h. 30, tout était terminé. L'assassin aux 62 crimes avait payé sa dette à la société.

Les Arabes veulent régler seuls le sort de la Palestine

JERUSALEM, 25. — Au cours de la séance d'aujourd'hui, le Comité Suprême arabe a décidé qu'un rejet complet des recommandations de la Commission d'enquête serait notifié aux autorités britanniques et américaines.

Le Comité a souligné que c'était aux arabes, et à eux seuls, de déterminer le sort de la Palestine.

Les «Conservateurs» critiquent la politique de M. Bevin en Egypte

«Nos troupes doivent protéger le canal de Suez», dit M. Eden

LONDRES, 25. — Le débat sur l'Egypte a été ouvert hier matin par M. Eden, qui a affirmé que la présence des troupes et des forces aériennes britanniques stationnées, loin des grands centres égyptiens, dans la zone du canal de Suez répondait aux besoins stratégiques anglo-égyptiens et ne pouvait, en aucun cas, être considérée comme une violation de la souveraineté égyptienne.

M. Eden a conclu en demandant au Gouvernement s'il avait un plan pour la défense du canal sans le stationnement des troupes égyptiennes dans la zone

M. Churchill intervient

Prenant ensuite la parole, M. Churchill a déclaré :

« *L'Egypte a été sauvée par l'Empire britannique au cours de la guerre de toutes les horreurs qui ont déferlé sur l'Europe et sur une grande partie de l'Asie. La reconnaissance est le seul sentiment que devrait avoir le Gouvernement égyptien...* »

« *...Le choix de la Palestine au lieu de la zone du canal, en vue de la défense du canal, serait désastreux pour la Grande-Bretagne... Nous devons encore, pour les prochaines cinq ou six années, demeurer sur le traité anglo-égyptien de 1936 dans l'espoir que l'O.N.U. grandira et deviendra une organisation qui rejettera dans les limbes d'un passé ces dangers stratégiques et ces cauchemars.* »

M. Bevin répond

M. Bevin répond alors à la minorité, déclarant que la politique suivie par le Gouvernement britannique ne fut adoptée après mûre réflexion.

Il rappelle que, depuis le traité de 1936, les points de vue ont évolué et, notamment, les nations, petites et grandes, considèrent qu'elles « ont droit à un nouveau statut

Le maintien des troupes britanniques sur le territoire d'un autre pays ne serait pas très populaire

M. Bevin a conclu en ces termes : « *Je pense sincèrement que la seule façon de maintenir les pays arabes aux côtés de la Grande-Bretagne, c'est de leur faire confiance. Je suis prêt à faire confiance plutôt qu'à tirer.* »

DEGRELLE serait bientôt expulsé d'Espagne

LONDRES, 25. — Le correspondant du *New-Chronicle* à Lisbonne écrit que, dans les milieux gouvernementaux de Madrid, on croit que l'ancien leader rexiste Léon Degrelle sera sous peu expulsé d'Espagne.

Accident dans des laboratoires de recherches atomiques

LOS ALAMOS (Nouveau Mexique), 25. — Un accident vient de se produire dans les laboratoires de recherches atomiques de Los Alamos, faisant « un petit nombre de blessés ».

NOS GRANDES ENQUÊTES

Quels furent en 1944 LES PREMIERS Normands libérés ?

Le sacrifice de Ver-sur-Mer

M. Henry JACQUOT, maire de Ver-sur-Mer, continue son récit :

Des soldats amenaient des prisonniers pour les embarquer vers l'Angleterre, nous les suivîmes jusqu'à la mer.

Là nous nous trouvâmes réunis, nous les riverains, et fraternellement reçus par les troupes qui nous réconfortèrent et nous offrirent ce qu'ils possédaient d'un cœur joyeux tout en fumant une cigarette de tabac blond.

Comme l'avait dit mon Capitaine nous fûmes les admirateurs d'un spectacle inoubliable et dont l'ampleur demande pour le décrire une plume plus expérimentée que la mienne. On ne décrit pas un bombardement, on le vit. L'établissement d'une tête de pont est chose si formidable, si grandiose, qu'il demande à être vu par la personne elle-même et ressenti par elle, tant il dépasse toute description.

Votre vue enregistre tant de choses à la fois et d'un si grand intérêt qu'en songeant que c'est pour vous sauver que nos amis ont fait ces sacrifices, accompli ce tour de force, votre émotion est si grande que vous êtes obligé de la concentrer en vous ne pouvant l'exprimer. Vous restez bouche-bée devant la mer si grande et cependant couverte de navires, tout cela grouille, manœuvre, vire devant nous et semble désordonné. Tout est prévu en ce formidable développement de force. Chaque navire à ses ordres, sa fonction.

Les cargos amenaient tanks et troupes qui déferlaient sur le sable comme la lame, plus loin le matériel sortant des flancs rebondis, des gros cargos était cueilli dans de grands filets par les bateaux amphibies, les fameux ducks si bien nommés aussi vifs sur l'eau qu'une bande de canards, était porté à terre et suivait aussitôt les troupes qui montaient comme le flux.

Au fur et à mesure que la mer baissait le déminage de la plage s'effectuait ; des hommes enlevaient les mines, des branches de ces X immenses enfouis dans le sable et les tanks arrachaient le tout sans effort.

Au-dessus de nous des avions de la défense poursuivaient leur ronde vigilante et les saucisses, gardiennes de notre sécurité s'élevaient vers la mer emportant le grand cri de Victoire sur leurs flancs argentés.

Les services s'organisent

Partout en la commune les services déjà s'organisaient. Le service sanitaire d'abord fonctionnait, à la mairie, à l'école des filles, les postes d'informations s'installèrent. Les blessés reçurent des soins empressés et reconnaissants.

Les services de la Place s'installèrent avec leurs Etats-Majors au Château. Les bureaux de l'Amirauté furent placés près de la plage suivant les désirs de l'Amiral en Chef en une villa qui fut bombardée en premier lieu par ses navires.

Nos pertes, hélas !

C'est avec tristesse que je dois parler de nos pertes car il en est d'irréparables. Nous avons déposé en lieu saint neuf victimes civiles dont la mémoire sera toujours attachée à l'Histoire de notre commune et le souvenir conservé pieusement par tous.

Au point de vue matériel les dégâts sont très importants : sur 451 bâtiments qui forment la commune, 165 sont détruits complètement et 167 le sont partiellement dont beaucoup d'inhabitables et je connais dans Ver des sinistrés qui couchent encore avec un parapluie sur la tête !

Ver a beaucoup souffert, et souffre encore et ne se plaint pas car il se trouve honoré par ses sacrifices qui ont aidé à la Libération de la Patrie.

Il demande simplement justice, il désire que ces sacrifices soient reconnus de tous et que la Presse impartialement inscrive son nom à la place qui lui est due. Ver a souvent été oublié, peu de journaux ont parlé de notre commune qui cependant a joué un rôle de premier ordre en cette fameuse journée du 6 juin 1944 pour la formation essentiellement Anglaise d'une première tête de pont très importante.

5 millions de chômeurs au Japon

TOKIO, 25. — Le nombre des chômeurs au Japon a atteint environ 5 millions selon les chiffres publiés par le Ministère du Bien-Etre Public.

M. Max Martin Préfet du Calvados a inauguré ce matin le dispensaire de l'Office d'Hygiène Sociale

Ce matin a eu lieu l'inauguration du Dispensaire de l'Office Départemental d'Hygiène Sociale, pour laquelle M. le Préfet du Calvados avait bien voulu réserver une de ses premières sorties officielles, témoignant par là même tout l'intérêt qu'il porte aux questions sociales et à la santé de ses administrés.

De très nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation du Docteur Banville de la Tournelle, Directeur des Services de Santé du Calvados, grand animateur et principal responsable (si l'on peut ainsi s'exprimer) de cette belle organisation.

Le nouveau dispensaire, situé à l'extrémité des Fossés St-Julien, est un ensemble de trois baraquements confortablement aménagés, disposés en fer à cheval. On y trouve dès l'entrée les services administratifs qui sont flanqués, sur les ailes, des services médicaux proprement dits.

D'abord le service de Protection Maternelle et Infantile, dirigé par M. le Dr Bonnet assisté de Mme la Doctoresse Feutry.

Puis le Centre de lutte anti-tuberculeuse, dont les Docteurs Madelaine, Gosselin et Roullet assureront le bon fonctionnement.

Voici encore le Centre de Prophylaxie anti-vénérienne qui, lui, sera confié aux Docteur Hissard et Leroy.

Et enfin, le Centre de Prophylaxie Mentale dont le Dr Golse sera le chef éminent.

Tout est prêt à être mis en service et pourra, dès la semaine prochaine recevoir son utilisation définitive.

La réception

A 10 h. 15, M. le Préfet du Calvados arrive, sans aucun cortège officiel. Il est reçu dès l'entrée par M. le Dr Banville de la Tournelle, qui lui présente les personnalités présentes, parmi lesquelles nous remarquons M. Boivin-Champeaux, président du Conseil Général ; M. Coussy, président du Conseil de Préfecture ; MM. Gosselin, conseiller général d'Evrecy ; Paillaud, conseiller général de Creully ; Lescène, conseiller général de Livarot; Morin, conseiller général d'Orbec ; M. Guillou, maire de Caen ; M. Leroy, président du Tribunal Civil ; M. Bigot, doyen de la Faculté; M. le Dr Porin, directeur adjoint de la Faculté de Médecine ; les représentants de la Croix-Rouge ; Mme Bœglinger, des A. V. F. ; M. le Commissaire Central, de nombreuses assistantes sociales.

M. Bouts, délégué départemental de l'Entr'Aide Française, retenu par la maladie, s'était fait représenter par M. Dianoux.

L'allocution de M. Banville de la Tournelle

M. le Directeur des Services de Santé du Calvados, remercie pour commencer, M. le Préfet, d'avoir bien voulu réserver quelques minutes d'un temps précieux pour une œuvre sociale et pour une réalisation pratique.

Il adresse également ses remerciements aux techniciens, ouvriers, pour leur travail, au service social, qui a apporté à l'aménagement intérieur, la touche féminine qui fait du dispensaire un centre accueillant.

« L'œuvre présente est le regroupement de l'ancien dispensaire du 73, rue du Vaugueux, créé en 14-18 et totalement détruit en juin 44. Il a fallu alors parer au plus pressé et les différents services furent disséminés à l'Hôpital, au Bon Sauveur, rue St-Laurent, etc.

« Maintenant, tout est regroupé. Nous disposons d'un laboratoire, d'un appareil de radiographie et nous aurons bientôt un appareil de radio-photographie, dont il n'existe en France que quelques modèles.

M. le Dr Banville de la Tournelle fait en passant le bilan du premier trimestre 1946. Depuis trois mois, le centre anti-tuberculeux a reçu la visite de 783 personnes et 31 cas ont été dépistés. Le centre anti-vénérien a fait 2.432 recherches de syphilis, 441 de gonococcie. Plus de 300 bébés ont suivi les consultations de nourrissons et 70 futures mamans les consultations pré-natales. Enfin le centre psychiatrique a eu 156 cas à étudier. Ces chiffres suffisent à indiquer l'utilité incontestable de l'Office Départemental d'Hygiène Social.

Le Directeur termine son exposé en faisant des vœux pour que le Centre continue son rôle et justifie la confiance que le public a placé en lui.

La réponse de M. le Préfet

En quelques mots, M. Martin dira ensuite, le plaisir qu'il éprouve à procéder à cette inauguration. Il doit féliciter chaleureusement tous ceux qui ont pu, malgré les difficultés de l'heure, réaliser une œuvre aussi importante.

Il faudra faire preuve de la même ténacité dans tous les domaines.

« Nous pouvons constater par l'exemple présent, que si la tâche est immense, elle n'est pas surhumaine. »

M. le Préfet rendit ensuite hommage à la population pour son attachement à son sol, à ses ruines.

« Vous pouvez compter, M. le Directeur sur mon appui total. J'emporterai de cette visite l'espoir réconfortant du prochain re nouveau du Calvados ».

Après ces quelques paroles, qui furent saluées de chaleureux applaudissements, M. Banville de la Tournelle fit les honneurs de ses installations à ses invités et maintenant l'Office Départemental d'Hygiène Sociale, où règne un esprit d'humanité et de solidarité complète, attend les malades qui y trouveront les soins les plus éclairés.

H. LE GOFF

JOURNÉE DE CLOTURE A BAYEUX

La production laitière en Europe et aux Etats-Unis

BAYEUX, 25. — En cette dernière journée de Congrès, M. Boivin-Champeaux, président du Conseil Général du Calvados, et les délégués de l'Angleterre, des Pays-Bas, de la Suède, assistent le président, M. André. Nos amis étrangers vont, tour à tour, nous exposer les réalisations de leur pays en matière de production laitière.

EN ANGLETERRE

C'est M. Perrin de la Bathie, directeur des Services Agricoles du Calvados, qui lit le rapport de M. J. Holmes, inspecteur général de la Production laitière, délégué du Ministère de l'Agriculture de Grande-Bretagne.

Il expose le rôle primordial de la production laitière anglaise dans le ravitaillement national pendant les hostilités, et la grande importance de la part réservée à la consommation. Des chiffres montrent l'importance de l'effort fourni. L'encouragement à la production du lait d'hiver doit être pour nous un exemple.

EN HOLLANDE

M. Van Meel, attaché agricole à l'ambassade des Pays-Bas, dépeint la situation laitière de son pays qui, de tous temps, pratiqua l'élevage du bétail sur une grande échelle. En 1939, plus d'un million et demi de vaches. En 1945, un peu moins de 1.200.000. Chaque année, une production de 5.000 millions de kilo...

Les 3 races laitières nous sont décrites et l'orateur termine en exposant les essais d'améliorations faits en Hollande.

EN SUEDE

C'est M. Bernstrom, délégué de la légation de Suède à Paris, qui évoque pour les congressistes la production laitière suédoise, branche la plus importante de l'Agriculture de ce pays.

Il insiste sur l'organisation nationale des laiteries qui obtint la condition nécessaire à l'exportation : constance dans la qualité des produits, ainsi que la diminution du prix de revient.

M. Bernstrom traite ensuite du système de paiment du lait aux producteurs, puis envisage la question du point de vue social.

AUX ETATS-UNIS

M. Leroux, directeur régional des Services agricoles, présente le rapport transmis par M. Thibodeaux, attaché agricole à l'ambassade des Etats-Unis.

Des chiffres, des chiffres énormes...

Les associations coopératives tiennent la place la plus importante dans la commercialisation des produits laitiers.

CLOTURE

Dans ce style direct qui lui est propre, M. André prononce l'allocution de clôture, résumé précis des travaux du Congrès qu'il présida avec autorité et compétence.

M. Protin, qui représente le ministre de l'Agriculture, est le dernier orateur. Il brosse un saisissant tableau de la production laitière française et évoque les possibilités qui sont grandes.

C'est fini.

Avec le président, émettons le vœu que ce Congrès marque la renaissance de l'Agriculture française, de la prospérité française.

R. BRULON

La navigation fluviale a repris sur le Rhin et un premier convoi de péniches vient d'arriver à Bâle. (Photo France).

"L'Ile de France" arrive à Cherbourg

CHERBOURG, 25. — Effectuant sa première traversée transatlantique commerciale depuis la guerre, le paquebot « Ile-de-France » est arrivé hier matin à Cherbourg.

A bord se trouvaient 830 passagers parmi lesquels 500 ont continué leur voyage vers l'Angleterre.

Parmi les 330 voyageurs qui ont débarqué à Cherbourg se trouvaient Mme Henri Bonnet, femme de l'ambassadeur de France à Washington ; M. Leguizamon Pondal, ambassadeur d'Argentine en France, et l'abbé Rodhain, qui fut aumônier général des camps de prisonniers en Allemagne et qui a visité les prisons américaines.

24 HEURES

- **La statue restaurée de la Reine** Victoria, mutilée par les Allemands pendant l'occupation, a été inaugurée hier à Nice.
- **La Foire de Paris** sera inaugurée ce matin en présence de M. Marcel Paul, ministre de la production industrielle.
- **La police alliée** en Vénétie Julienne a découvert un poste émetteur clandestin à Pola. Plusieurs personnes ont été arrêtées.
- **Les fascistes détenus** dans la région de Miskolcz se sont mutinés. Après une fusillade prolongée, les gardiens ont réussi à désarmer les mutins.
- **Un jeune homme de 15 ans**, René Chevalier, habitant Saint-Mars-de-Courtais, a tué son père d'un coup de fusil à la tête.

LE TEMPS DU 26 MAI 1946

Ciel très nuageux avec pluies éparses prenant le caractère d'ondées orageuses au cours de la journée.

Vent de Secteur Est modéré.

Température sans grand changement.

MAREES

	P. M. m.	P. M. s.	B. M. m.	B. M. s.
Honfleur	6 03	18 35		12 52
Dives	6 37	19 09		13 26
Ouistreham	6 27	18 59		13 16
Courseulles	6 22	18 54		13 11
Port-en-Bessin	6 09	18 41		12 58
Caen	7 27	19 59		14 16

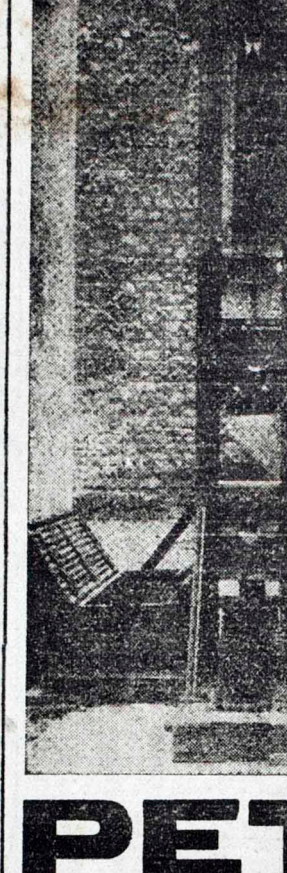

PETIOT

a été exécuté

à 5 h. 05 ce matin

IL EST MONTE A L'ECHAFAUD LE SOURIRE AUX LEVRES

PARIS, 25 — Si, dès 2 h. du matin, journalistes et photographes commençaient à se rassembler aux abords de la Santé gardée par d'importantes forces de police, ce n'est que vers 4 h. que les personnalités officielles sont arrivées à la prison.

Successivement y ont pénétré M. Meiss, conseiller à la Cour d'Appel, délégué par le Premier Président; M. Dupin, avocat général, substitut du Procureur de la République; M. Gollety, juge d'instruction, et son greffier, M. Schneich. A 4 h. 10, arrivait M. Devaux, directeur de la Police Judiciaire, bientôt suivi de Me Floriot, défenseur de Petiot.

Le réveil du condamné

C'est l'avocat général Dupin qui, à 4 heures 15, a réveillé le condamné, en présence de M. Devaux, du commissaire Pineau, chef de la brigade criminelle et de Me Floriot.

Très calme, le monstre de la rue Lesueur a demandé du papier et, pendant vingt minutes, a écrit ses dernières lettres à sa femme et à son fils. Il les a remises à son défenseur à qui il a fait quelques recommandations tout en fumant une cigarette.

Se tournant alors vers l'avocat général il a dit :

— *Maintenant, Messieurs, je suis à votre disposition.*

L'exécution

Avec beaucoup de cran, il s'est rendu devant les bois de justice. En arrivant devant l'exécuteur des hautes œuvres, M. Desfourneaux, il a eu un sourire presque narquois, puis il regarda froidement la guillotine.

Jusqu'à la dernière seconde, il conserva un sang-froid total et à 5 h. 05 justice était faite.

Quelques minutes après, les portes extérieures de la prison s'écartèrent. Deux estafettes motocyclistes précédaient le fourgon automobile qui se dirigea vers le cimetière d'Ivry, sous les yeux des journalistes qui étaient maintenus par forts cordons de police à 150 mètres de l'entrée.

A 5 h. 20, le convoi pénétra à l'intérieur du cimetière dont les portes s'ouvrirent. Le corps de Petiot fut mis dans un cercueil de bois blanc et descendu à terre, dans le carré réservé aux suppliciés.

A 5 h. 30, tout était terminé. L'assassin aux 62 crimes avait payé sa dette à la société.

JOURNÉE DE

La prod

en Europe

BAYEUX, 25. — En cette dernière Champeaux, président du Conseil Généra de l'Angleterre, des Pays-Bas, de la Su André. Nos amis étrangers vont, tour à to de leur pays en matière de production la

EN ANGLETERRE

C'est M. Perrin de la Bathie, directeur des Services Agricoles du Calvados, qui lit le rapport de M. J. Holmes, inspecteur général de la Production laitière, délégué du Ministère de l'Agriculture de Grande-Bretagne.

Il expose le rôle primordial de la production laitière anglaise dans le ravitaillement national pendant les hostilités, et la grande importance de la part réservée à la consommation. Des chiffres montrent l'importance de l'effort fourni. L'encouragement à la production du lait d'hiver doit être pour nous un exemple.

EN HOLLANDE

M. Van Meel, attaché agricole à l'ambassade des Pays-Bas, dépeint la situation laitière de son pays qui, de tous temps, pratiqua l'élevage du bétail sur une grande échelle. En 1939, plus d'un million et demi de vaches. En 1945, un peu moins de 1.200.000. Chaque année, une production de 5.000 millions de kilo...

Les 3 races laitières nous sont décrites et l'orateur termine en exposant les essais d'améliorations faits en Hollande.

EN SUEDE

C'est M. Bernstrom, délégué de